

MOBILISATIONS COLLECTIVES, DEMOCRATISATION ET SYSTÈME D'ACTION PROTESTATAIRE ANALYSE COMPAREE DES EXEMPLES KENYAN ET ZAMBIEN

Jéróme Lafargue

▶ **To cite this version:**

Jéróme Lafargue. MOBILISATIONS COLLECTIVES, DEMOCRATISATION ET SYSTÈME D'ACTION PROTESTATAIRE ANALYSE COMPAREE DES EXEMPLES KENYAN ET ZAMBIEN. Science politique. UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR, 1996. Français. ⟨NNT : ⟩. ⟨tel-01263148⟩

HAL Id: tel-01263148

https://shs.hal.science/tel-01263148v1

Submitted on 27 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion

MOBILISATIONS COLLECTIVES, DÉMOCRATISATION ET SYSTÈME D'ACTION PROTESTATAIRE

ANALYSE COMPARÉE DES EXEMPLES KENYAN ET ZAMBIEN

Thèse pour le Doctorat en Science Politique

Présentée et soutenue par Jérôme LAFARGUE

le 6 janvier 1996

Jury :

Bertrand BADIE	Professeur de Science Politique à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
Philippe BRAUD	Professeur de Science Politique à l'Université de Paris I
Denis-Constant MARTIN	Directeur de Recherche à la Fondation Nationale des Sciences Politiques (CERI)
Jean-François BAYART	Professeur de Science Politique à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, CEAN
Hervé MAUPEU	Maître de Conférences en Science Politique à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, CREPAO
François CONSTANTIN	Professeur de Science Politique à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, CREPAO. *Directeur de la recherche*

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion

MOBILISATIONS COLLECTIVES, DÉMOCRATISATION ET SYSTÈME D'ACTION PROTESTATAIRE

ANALYSE COMPARÉE DES EXEMPLES KENYAN ET ZAMBIEN

Thèse pour le Doctorat en Science Politique

Présentée et soutenue par Jérôme LAFARGUE

le 6 janvier 1996

IFRA
IFRA000956
No. d'inver 21101/90
Date
Cote KE/ LAF T 329.03

Jury :

Bertrand BADIE	Professeur de Science Politique à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
Philippe BRAUD	Professeur de Science Politique à l'Université de Paris I
Denis-Constant MARTIN	Directeur de Recherche à la Fondation Nationale des Sciences Politiques (CERI)
Jean-François MEDARD	Professeur de Science Politique à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, CEAN
Hervé MAUPEU	Maître de Conférences en Science Politique à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, CREPAO
François CONSTANTIN	Professeur de Science Politique à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, CREPAO. *Directeur de la recherche*

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans les thèses. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Sommaire

Liste des sigles 4
Liste des cartes, figures et tableaux 7

INTRODUCTION 9

TITRE I : DES THÉORIES À L'ÉPREUVE D'UN CONTEXTE NOUVEAU 79

Chapitre 1 : Mobilisation, action collective et mouvements sociaux 81

Chapitre 2 : La recherche d'un concept interprétatif synthétique 128

TITRE II : IDENTIFICATION DES MOBILISATIONS 153

Chapitre 1 : L'interaction de mobilisations collectives différenciées 156

Chapitre 2 : La structuration d'un espace protestataire 293

TITRE III : SIGNIFIANCE DES MOBILISATIONS 400

Chapitre 1 : Perceptions et continuité des mobilisations 403

Chapitre 2 : La formalisation d'un système d'action protestataire 498

CONCLUSION 596

Annexes 605
Bibliographie 616
Table des Matières 656

Liste des Sigles

Kenya

ACCK : Associated Christian Churches in Kenya
AEUASAS : Assocatiation of Egerton University Academic and Senior Administrative Staff
ASAUN : Academic Staff Association of the University of Nairobi
CBK : Central Bank of Kenya
CCSK : Citizens' Circle for Shelter Kenya
CID : Center for Investigations Department
COTU : Central Organization of Trade Unions
CPK : Church of the Province of Kenya
CREDO : Civil Rights Education Democratic Organization
DEMO : Democratic Organization
DP : Democratic Party
EAA : East African Awakening
FORD : Forum for the Restoration of Democracy
GBM : Green Belt Movement
GEMA : Gikuyu Embu Meru Association
GSU : General Service Unit
IPK : Islamic Party of Kenya
ISF : Islamic Salvation Front
KAU : Kenya African Union
KADU : Kenya African Democratic Union
KANU : Kenya African National Union
KAWC : Kenya African Workers Progress
KBS : Kenya Bus Service
KCA : Kikuyu Central Association
KCMF : Kenya City Mission Fellow
KENDA : Kenya National Democratic Alliance
KFA : Kenya's Farmer Association
KFE : Kenya Federation of Employers
KFL : Kenya Federation of Labour
KHRC : Kenya Human Rights Commission
KMPDU : Kenya Medical Practitioners and Dentists Union
KNC : Kenya National Congress
KNUT : Kenya National Union of Teachers
KPF : Kenya Patriotic Front
KPL : Kenya Power and Lighting
KPU : Kenya People's Union
KQMU : Kenya Quarry and Mineworkers' Union
KRM : Kenya Revolutionary Movement
KTDA : Kenya Tea Development Authority
KTFWU : Kenya Timber and Furniture Workers' Union
KUASAS : Kenya University Association and Senio Administrative Staff
KUSU : Kenyatta University Students' Union
KWA : Kangemi Welfare Association
LSK : Law Society of Kenya
MAG : Mothers in Action Group
MDWU : Mombasa Dock Workers Union
MUCSO : Maseno University College Students' Organisation
MVOA : Matatu Vehicle Owners Association
MWAKENYA : Muungano wa Wazalendo wa Kuikomboa Kenya

NCCK : National Council of Christian Churches
NCP : National Coalition for Peace
NYA : Ngwakarino ya Agikuyu
OMW : Operation Moi Win
PCEA : Protestant Church of East Africa
RCCK : Roman Catholic Church of Kenya
RPP : Release Political Prisoners
SONU : Student Organization of Nairobi University
SUPKEM : Supreme Council of Kenya Muslims
TAKE : Transporters' Association of Kenya
TTWU : Tailors and Textile Workers Union
UASU : University Academic Staff Union
UMA : United Muslims of Africa
UMOJA : United Movement for Democracy in Kenya
UNDA : United National Democratic Alliance
UPTE : Union of Posts and Telecommunications Employees
USU : University Staff Union
YK'92 : Youth for Kanu 1992

Zambie

ANC : African National Congress
BUZ : Bankers Union of Zambia
CCMG : Christian Churches' Monitoring Group
CCZ : Christian Council of Zambia
CFB : Commercial Farmers's Bureau
CNU : Caucus for National Unity
COBUSU : Copperbelt University Student Union
CSUZ : Civil Servants Union of Zambia
EFZ : Evangelical Fellowship of Zambia
FODEP ; Foundation for Democratic Progress
FPD : Forum for Practical Democracy
LAZ : Law Society of Zambia
LP : Labour Party
MDP : Movement for Democratic Process
MMD : Movement for Multiparty Democracy
MUZ : Mineworkers Union of Zambia
NADA : National Democratic Alliance
NHYM : New Hope Youth Movement
NP : National Party
NPP : National Progress Party
NRAC : Northern Rhodesian African Congress
NRAMWU : Northern Rhodesian African Mineworkers Union
NUPSW : National Union of Public Services Workers
NWLG : National Women's Lobby Group
PAZ : Press Association of Zambia
RCCZ : Roman Catholic Churh of Zambia
RDP : Real Democratic Party
SDP : Social Democratic Party
SRWAZ : Self-Reliance Workers Association of Zambia
SSUUNZA : Service Staff Union of the University of Zambia
SUG : Save Unip Group
TDP : Total Democratic Party
UDP : United Democratic Party
UFM : United Freedom Movement
UFP : United federal Party
UNIP : United National Independent Party
UNZAAWU : University of Zambia Allied Workers' Union

UNZALARU : University of Zambia Lecturers and Researchers Union
UNZASU : University of Zambia Students Union
UP : United Party
UPP : United Progressive Party
YFWP : Youth Foundation for World Peace
ZANC : Zambian African National Congress
ZCBC : Zambia Consumers Buying Corporation
ZCCM : Zambia Consolidated Copper Mines Limited
ZCEA : Zambia Civic Education Association
ZCTU : Zambian Congress of Trade Unions
ZEMCC : Zambia Elections Monitoring Coordinating Commettee
ZIMT : Zambia Independent Monitoring Committee
ZOFRO : Zambia Opposition Front
ZNUT : Zambia National Union of Teachers
ZUFIAW : Zambia Union of Financial Institution and Allied Workers
ZUFRO : Zambia United Front
ZULAWU : Zambia United Local Authority Workers Union

Divers

BBC : British Broadcasting Corporation
CIA : Central Intelligence Agency
CISL : Condéfération Internationale des Syndicats Libres
KKK : Ku Klux Klan
FCC : Foscoe Christian Church
FMI : Fonds Monétaire International
FNLA : Frente Nacional de Liberaçao de Angola
FRELIMO : Frente de Liberaçao de Moçambique
MPLA : Movimento Popular de Liberaçao de Angola
OIT : Organisation Internationale du Travail
OUA : Organisation de l'Unité Africaine
PTA : Preferential Trade Area
SWAPO : South West African People's Organization
UNDP : United Nations Development Programme
UNITA : Uniao Nacional por a Independence de Angola

Liste des Cartes, Figures et Tableaux

CARTES

Carte n°1 : *Structure du centre-ville de Lusaka* 188
Carte n°2 : *Structure du centre-ville de Nairobi* 189
Carte n°3 : *Division de l'espace à Nairobi* 263
Carte n°4 : *Espace géographique de la protestation au Kenya* 568
Carte n°5 : *Espace géographique de la protestation en Zambie* 569

FIGURES

Figure n°1 : *Modèle de privation décroissante* 86
Figure n°2 : *Modèle de privation aspirationnelle* 87
Figure n°3 : *Modèle de privation progressive* 87
Figure n°4 : *Modèles dérivés de la théorie de la masse critique* 93
Figure n°5 : *Modèle de mobilisation* 99
Figure n°6 : *Tableau de la sociologie* 104
Figure n°7 : *Modèle général d'explication des relations entre intégration et participation politique* 112
Figure n°8 : *Configuration des interactions entre les différents intervenants dans le processus de démocratisation* 152
Figure n°9 : *Manifestations et options de fuite* 439
Figure n°10 : *Arbre des choix stratégiques à la disposition des groupes d'intérêt* 489
Figure n°11 : *Processus global d'agrégation des acteurs de la protestation* 560
Figure n°12 : *Espace social de la protestation au Kenya* 575
Figure n°13 : *Espace social de la protestation en Zambie* 576
Figure n°14 : *Système d'action protestataire* 590

TABLEAUX

Tableau n°1 : *Savoirs mobilisateurs développés pendant la colonisation* 71
Tableau n°2 : *Modes de participation politique au Kenya (1965-1980)* 73
Tableau n°3 : *Savoirs mobilisateurs développés après l'indépendance* 75
Tableau n°4 : *Classification des collectivités selon les dimensions verticale et horizontale d'intégration* 98
Tableau n°5 : *Caractéristiques du répertoire de l'action collective en France entre 1850 et 1980* 101
Tableau n°6 : *Caractéristiques principales des paradigmes de l'action collective* 110
Tableau n°7 : *Recensement géographique des grèves en Zambie (1989-1993)* 192
Tableau n°8 : *Intensité de l'activité gréviste en Zambie (1990-1991)* 316
Tableau n°9 : *Tableau récapitulatif des actions collectives au Kenya (nov.1987-1992)* 394
Tableau n°10 : *Tableau récapitulatif des actions collectives en Zambie (déc.1986-oct.1991)* 396
Tableau n°11 : *Tableau récapitulatif des actions collectives au Kenya (1993-1994)* 464
Tableau n°12 : *Tableau récapitulatif des actions collectives en Zambie (nov.1991-1993)* 496

Tableau n°13 : *Modes d'action expérimentés au Kenya* 504
Tableau n°14 : *Modes d'action expérimentés en Zambie* 504
Tableau n°15 : *Intensité de l'utilisation des savoirs mobilisateurs au Kenya* 505
Tableau n°16 : *Intensité de l'utilisation des savoirs mobilisateurs en Zambie* 506
Tableau n°17 : *Catégorisation des municipalités urbaines* 566
Tableau n°18 : *Caractéristiques principales des systèmes d'action protestataire kenyan et zambien* 592

INTRODUCTION

"Oh nous ne pouvons plus attendre,
Nous aussi nous embarquons, ô âme,
Joyeux nous aussi nous nous élançons sur les mers sans routes
Pour voguer sans crainte vers des rivages inconnus sur des vagues d'extase"

Walt Whitman. *Passage vers l'Inde.*

Il semble aujourd'hui qu'il soit nécessaire de dépasser l'analyse strictement institutionnelle du renouveau démocratique que connaît l'Afrique depuis quelques années. En effet, chercher à expliquer les flux directeurs du pluralisme politique par le seul examen des pratiques partisanes et constitutionnelles, cantonner l'expression de la participation politique aux seuls canaux classiques de cette participation (jeu électoral, vie parlementaire) n'apparaît plus à même de rendre l'entière signifiance de ce renouveau. Aussi devient-il utile de se pencher sur les divers modes d'expression du politique qui dépassent ce schéma institutionnel, et qui souvent lui échappent.

Pour mettre en valeur ce postulat d'ordre méthodologique qui est d'aller au-delà de l'étude institutionnelle de la démocratisation, nous choisirons d'examiner les mobilisations collectives, qu'elles soient protestataires ou contre-protestataires. Nous éviterons autant que possible de tomber dans un travers inverse qui consisterait à traiter ces mobilisations indépendamment du jeu institutionnel, ne serait-ce que parce qu'il existe des mobilisations institutionnelles (mobilisations électorales ou partisanes) que l'on ne peut passer sous silence sans en faire pour autant une des clefs de l'analyse. Sans affirmer que les deux types de formulation politique (jeu institutionnel / jeu non-institutionnel) sont constamment en étroite corrélation, nous estimerons qu'ils se déterminent souvent l'un l'autre, l'intérêt étant de connaître aussi bien le moment de leur interaction que de déceler les espaces possibles de non interaction.

Pour illustrer notre propos, nous avons choisi comme terrain d'investigation deux pays connaissant des trajectoires politiques similaires, le Kenya et la Zambie. En effet, tous deux ont passé le cap de l'élection pluraliste, mais avec une fortune différente, et c'est là que la démarche

comparatiste prend toute sa valeur. Si l'on peut constater la formalisation d'une alternance politique en Zambie, il n'en est pas de même au Kenya où le pouvoir en place, de tendance autoritaire, a réussi à conserver son statut de gouvernant.

Étudier les mobilisations en période de changement politique présente un double avantage. Le premier est d'observer les processus de dynamisation mutuelle — qui de la mobilisation ou du changement politique détermine l'autre[1] —; le second, grâce aux expériences kenyanes et zambiennes de démocratisation relativement rapide, est de reconnaître l'altération de ces mobilisations entre les moments distincts de la revendication démocratique, de l'instauration du rituel démocratique, et de la pratique de ce rituel, les deux premiers moments se déroulant dans un laps de temps relativement court[2]. Notre étude couvrira la période allant de 1988 à 1994. 1988 apparaît comme l'année charnière qui vit se dessiner au Kenya comme en Zambie les premières véritables secousses pluralistes. Le choix de 1994 comme date butoir et par là, *a priori* quelque peu artificielle, s'explique par une raison d'ordre strictement méthodologique. En effet, les élections multipartisanes ayant eu lieu fin 1991 en Zambie et fin 1992 au Kenya, il nous a semblé qu'il était possible de tirer des conclusions de la pratique mobilisatrice en période post-électorale en examinant sérieusement la période entre ces deux échéances et 1994.

L'étude des mobilisations politiques protestataires ainsi que des contre-mouvements dont elle ont pu faire l'objet permettra de mettre en lumière une pratique particulière de la vie démocratique et de sa construction, celle faisant intervenir les forces populaires et certains des groupes catalyseurs qui les stimulent. Notre problématique s'attachant à un changement politique conduisant en théorie à la consécration d'un jeu démocratique, il apparaît nécessaire d'apporter quelques éléments de relative démythification, la démocratie étant, comme tout système politique, une création continue.

En premier lieu, il semble difficilement réalisable de définir, et *a fortiori* d'imposer, un modèle intangible de transition démocratique[3]. Ceci peut conduire à déterminer qu'il n'existe pas de démocratie *à* l'africaine mais *des* démocraties africaines tout simplement[4]. Cette indication ne dresse pas d'obstacle devant de possibles processus d'imagination ou d'innovation

---

1. Nous verrons que si l'action protestataire constitue l'un des facteurs principaux participant à la formalisation du changement, ce dernier va permettre l'apprentissage puis l'intériorisation de nouvelles formes d'action collective.

2. Le propos n'est pas d'essayer de formaliser les éventuelles altérations des mobilisations depuis l'indépendance, ce qui n'obèrera pas pour autant certains rappels historiques saillants.

3. L'un des tenants majeurs de cette démarche est Samuel Huntington, qui distingue selon les cas quatre modèles de passage à la démocratie (voir HUNTINGTON (S.P.) : "Will More Countries Become Democratic ?". *Political Science Quaterly.* Volume 99. n°2. 1984. pp193-218) ou seulement trois (voir HUNTINGTON (S.P.) : *The Third Wave. Democratization in the Late Twentieth Century.* Norman / Londres. University of Oklahoma Press. 1991 ainsi que pour un résumé "Democracy's Third Wave". *Journal of Democracy.* Volume 2. n°2. 1991. pp12-34 et "How Countries Democratize". *Political Science Quaterly.* Volume 106. n°4. 1991/1992. pp579-616.). Les trois dernières références correspondent à un véritable exposé d'indications de ce qui doit être fait pour réussir une transition démocratique, soit par la réforme des régimes autoritaires par un renouvellement des élites, soit par leur réforme concertée entre pouvoir et oppposition, soit par leur renversement ! Dans l'article daté de 1984, Samuel Huntington indiquait que le cas africain correspondait au modèle cyclique de transition démocratique (va-et-vient entre despotisme, autoritarisme et démocratie) et concluait que les pays africains ne pouvaient changer de modèle en raison de la pauvreté et de la violence politique.

Par l'observation seule, Richard Joseph a dressé quant à lui sept modèles de transition démocratique en Afrique : conférence nationale ; changement de gouvernement à travers des élections démocratiques ; transition cooptée ; démocratisation guidée par les militaires ; récalcitrance et réformes parcellaires ; insurrections armées culminant lors des élections ; transition conditionnelle (voir JOSEPH (R.) : "Africa : The Rebirth of Political Freedom". *Journal of Democracy.* Volume 2. n°4. 1991. pp11-24).

4. Voir sur l'ébauche de cette représentation du débat démocratique en Afrique la contribution de COPANS (J.) : *La longue marche de la modernité africaine. Savoirs, intellectuels, démocratie.* Paris. Karthala. 1990 (en particulier pp260-304). Pour une version condensée, voir "No Shorcuts to Democracy : the Long March towards Modernity". *Review of African Political Economy.* n°50. mars 1991. pp92-101.

politique de la part des acteurs, à partir des espaces sociaux vides comme de ceux a priori déjà saturés.

En second lieu, la démocratie ne se proclame pas. Il ne peut s'agir d'un concept plaqué arbitrairement. Dès lors, la question est de savoir de qui doit provenir l'effort d'adaptation. La société qui tente, de façon figée ou dynamique, volontairement ou sous la pression, d'intégrer la démocratie doit-elle produire d'éventuelles modifications internes ? Est-ce le schéma formel de démocratie qu'il devient nécessaire de reformuler en fonction des aspirations ou des contraintes sociétales ? L'hypothèse de la réappropriation par les élites, quelles qu'elles soient, semble empiriquement dominer, bien que cette réappropriation passe également par une certaine altération du fonctionnement de la société.

En troisième lieu, la démocratie participe autant de conflits politiques que de cultures de secteurs sociaux. Sa consécration doit emprunter le chemin de la conciliation entre des intérêts élitistes mais aussi celui de l'accommodation entre ces élites et le peuple lui-même. La démocratie n'abolit pas les conflits d'influence ou les réflexes culturels. L'expérience dira si elle tend à les renforcer.

En dernier lieu, il convient de se situer au-delà des principes traditionnels immédiatement inhérents à la démocratie, trop souvent considérés comme suffisants. D'une part, des élections libres multipartisanes ne caractérisent pas pour autant l'effectivité du pluralisme participatif : si l'on peut estimer — quoique artificiellement — qu'elles ponctuent l'échéance d'une transition démocratique, elles ne doivent apparaître que comme l'orée de la période la plus importante, celle de la confirmation des espérances — ou des désillusions — qu'elle a suscitées. D'autre part, le fait de poser de manière plus générale la formalisation de l'État de droit comme élément automatiquement légitimant ne saurait suffire. L'imposition d'un modèle juridique prédéterminé, même si certaines de ses conditions apparaissent nécessaires, risque au surplus d'avoir pour conséquence de *"... transformer les structures sociales traditionnelles en lieu de protestation et de défense, face à un assemblage institutionnel perçu comme étranger"*[5].

Ces rapides préalables établis, d'autres points importants restent à expliquer. C'est pourquoi la définition des termes essentiels de notre étude doit être donnée pour que son ambition soit mieux comprise. De plus, il faudra apporter certaines données historiques générales saillantes concernant les parcours kenyan et zambien nécessaires à la compréhension. Enfin, une mise en perspective nous semble avoir un aspect heuristique non négligeable, selon qu'elle nous conduira à distinguer les modes de démocratisation des deux pays ou à dégager leurs savoirs mobilisateurs mutuels construits au cours de la période pré-pluraliste.

---

5. in BADIE (B.) : *L'État importé. L'occidentalisation de l'ordre politique.* Paris. Fayard. 1992. p205. Cette problématique est largement abordée par l'auteur (pp197-210), lequel estime que le droit, dès le moment où il relève *"... d'un système de signification dérivé d'une toute autre culture, ... ne dispose que d'une faible capacité de pénétration et de mobilisation au sein des sociétés africaines"* (p205). La défiance de Bertrand Badie vis-à-vis des mécanismes juridiques appréhendés comme des moyens de régulation s'explique par le contraste saisissant entre les références croissantes des Occidentaux à ce modèle de démocratie pluraliste *"... et l'apologie du parti unique pratiquée naguère"* (p206). Certes, le droit constitutionnel proprement dit trouve des difficultés à s'implanter. Lorsqu'il y parvient durablement, il est souvent détourné de ses fonctions primaires et sert davantage de moyen de légitimation du pouvoir en place lors de circonstances extrêmes.

Ce phénomène tendrait à prouver qu'au-delà de la faible capacité de pénétration du droit, a surtout existé une capacité de captation arbitraire de ses modalités par les acteurs du monopartisme. Ainsi, ces derniers n'ont pas hésité non seulement à favoriser une large mutabilité constitutionnelle, mais aussi à transgresser la lettre de la Constitution, laquelle doit coexister dans la plupart des cas avec un statut du parti unique qui fait davantage référence. Lorsque le mouvement de revendication démocratique se dessinera, la Constitution sera alors envisagée comme irréfragable puis comme un moyen de légitimation du pouvoir encore plus incontournable, de telle sorte que le débat sur l'État de droit s'en trouve retourné. En effet, l'affirmation de son existence par les tenants du parti unique rend caduque à leurs yeux la revendication démocratique.

1. Éléments de définition

Ces éléments représentent autant des sources explicatives que des sources justificatives. En effet, il serait possible de parler de mouvement plutôt que de mobilisation protestataire. De même, par des facilités de langage, on pourrait affirmer qu'aucun changement politique véritable n'est à noter dans les régimes politiques kenyan et zambien et que ces derniers suivent certes une évolution, mais linéaire, restant dans le champ de l'autoritarisme décompressé[6].

a) La mobilisation

Le concept de mobilisation est de nature à susciter la controverse, autant en raison des théories multiples auxquelles il renvoie qu'en raison de l'utilisation du terme «mobilisation» lui-même[7]. Pourquoi en effet ne pas employer plus prosaïquement celui de «mouvement» protestataire ou collectif ?

On connaît les définitions et les critiques traditionnelles qui sont données, sur lesquelles nous reviendrons en détail dans le Titre I consacré à l'examen des théories relatives à l'action collective. La mobilisation serait un processus permettant à *"... un goupe social de passer d'un état passif ... à la participation active à la vie publique"*[8]. Elle consisterait plus précisément en *"... une création de nouveaux engagements et de nouvelles identifications ... ainsi qu'en un rassemblement sur cette base d'acteurs (ou de groupes d'acteurs) dans le cadre d'un mouvement social chargé ... de promouvoir et parfois de «restaurer» des fins collectives"*[9]. Mais, selon Didier Lapeyronnie, le concept de mobilisation *"... apparaît confronté à un problème récurrent et inhérent aux choix initiaux : l'affirmation de la nature rationnelle et instrumentale de l'action politique et de son caractère stratégique est difficilement compatible avec la prise en charge des problèmes posés par l'analyse des processus de mobilisation de groupes sociaux ou d'individus qui font intervenir des notions de revendications, d'engagements, d'idéologie ou de solidarité"*[10].

La conception que nous nous faisons de la mobilisation contourne cette dernière critique, dès l'instant où nous admettrons qu'il peut exister des mobilisations autonomes — dans lesquelles l'aspect stratégique peut être extrêmement réduit sinon inexistant — parallèlement aux mobilisations guidées. De plus, nous estimons que le terme «mobilisation» dispose d'une ca-

---

6. Pour reprendre l'expression de «décompression autoritaire» dégagée par Jena-François Bayart dans "La problématique de la démocratie en Afrique noire. «La Baule, et puis après ?»". *Politique Africaine.* n°43. septembre 1991. pp5-20. La systématisation d'un marché politique concurrentiel donnant les apparences de la stabilité devrait conduire à nuancer cette évaluation pour les terrains kenyan et zambien, même si l'on peut toujours difficilement parler de véritable démocratisation.

7. Jacques Lagroye rappelle à ce propos que le terme «mobilisation» tend à désigner des phénomènes très variés, qui relèvent à la limite de modes d'analyses différents quels que soient les caractères qu'ils ont en commun, et de citer comme exemples les *"... vastes mouvements de politisation affectant un groupe social ; ...* (les) *manifestations de masse isolées ou inscrites dans une succession d'agitations et de troubles ;* (la) *consolidation d'engagements individuels s'agrégeant en un mouvement organisé et institutionnalisé..."* (in LAGROYE (J.) : *Sociologie politique.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques & Dalloz. 1991 (1re édition). p309).

8. in TILLY (C.) : *From Mobilization to Revolution.* Reading. Addison-Wesley Publishing Company. 1978. p69.

9. in CHAZEL (F.) : "La mobilisation politique. Problèmes et perspectives". *Revue Française de Science Politique.* Volume 25. n°3. juin 1975. p516.

10. in LAPEYRONNIE (D.) : "Mouvements sociaux et action politique : Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ?". *Revue Française de Sociologie.* Volume 29. n°4. 1988. pp593-619. Cette critique s'adresse donc exclusivement au concept de mobilisation des ressources, mais elle met bien en perspective les objections de fond qu'il est possible d'adresser à la notion même de mobilisation.

pacité heuristique supérieure à celui de «mouvement». En effet, la mobilisation décrit un espace d'expression extrêmement large. Une simple protestation vocale devant un lieu symbolique du pouvoir représente une mobilisation. En revanche, parler de mouvement impose une idée de structuration déjà avancée, quel que soit le degré de sa spontanéité. Le caractère globalisateur du terme «mobilisation» comporte certes un inconvénient, qui est de rendre quasiment impossible un recensement exhaustif de ces manifestations. Néanmoins, l'intérêt n'est pas ici de rechercher et d'interpréter l'ensemble des mobilisations protestataires ou contre-protestaires mais de dégager celles qui font le plus sens, tant par rapport à notre angle de recherche qu'au niveau de leur perception populaire[11] .

Qu'entendrons-nous par mobilisation ? Il s'agira de l'expression de revendications épisodiques ou durables résultant de l'exaspération d'antagonismes entre le pouvoir et la société. Par déduction, nous considèrerons qu'une contre-mobilisation (ou mobilisation contre-protestataire) représente la réaction populaire à ces revendications, bien qu'elle soit la plupart du temps provoquée par le pouvoir. Nous partirons également du postulat selon lequel une mobilisation est toujours caractérisée par une action collective, le terme étant pris dans une acception large, c'est-à-dire entendu *"... au sens de toute action concertée de un ou plusieurs groupes cherchant à faire triompher des fins partagées"*[12]. Au surplus, nous estimerons que si l'action collective représente une forme d'interruption du cours politique normal, elle ne signifie pas pour autant un rejet de *la* politique et n'est pas incompatible avec la médiation[13].

Cette définition générale autorise la prise en compte des mobilisations activées stratégiquement par des acteurs y participant ou non, comme celles relevant d'une initiative épidermique. L'étude de ces multiples mobilisations passe par le préalable de leur classement. Par le découpage de l'acte de mobilisation en trois phases distinctes (qui se mobilise, pourquoi et comment), il est possible d'opérer un premier classement permettant de définir de la façon la plus exacte possible la nature de ces mobilisations. Dans ce cadre, on peut entreprendre ensuite un second classement et nous émettrons l'hypothèse qu'il existe deux grandes catégories de mobilisations : les mobilisations autonomes et les mobilisations guidées[14].

---

11. Il est en dernier lieu bon de rappeler que la mobilisation partisane et la mobilisation électorale n'entrent pas dans le concept de mobilisation tel que nous l'entendons. Cela ne signifie pas que nous n'en tiendrons pas compte, mais que la mobilisation à laquelle nous faisons prioritairement allusion renvoie la plupart du temps à la formalisation immédiate d'une action collective.

La mobilisation partisane représente le processus par lequel le parti politique va rechercher des soutiens militants, qu'il va ensuite s'employer à fidéliser par le moyen de rétributions durables, tout en menant parallèlement une entreprise de consolidation identitaire susceptible de rallier le plus grand nombre de sympathisants.

Suivant une orientation en termes de marché politique, on peut considérer la mobilisation électorale comme *"... le résultat de l'ensemble des incitations par lesquelles les entrepreneurs travaillent à créer l'accoutumance au vote ou à réactiver à leur profit l'orientation vers le marché que les mécanismes* (du jeu politique) *ont contribué à générer"* (in OFFERLÉ (M.) : *Les partis politiques.* Paris. Presses Universitaires de France. 1991. p30).

12. in FILLIEULE (O.) ; PÉCHU (C.) : *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective.* Paris. L'Harmattan. 1993. p9.

13. Voir sur ce point TARROW (S.) : *Struggle, Politics, and Reform : Collective Action, Social Movements, and Cycle of Protests.* New York. Cornell University. 1991. p9. Sydney Tarrow donne également une définition plus générale de la protestation qu'il entend comme *"... une action collective interruptrice qui s'adresse aux institutions, aux élites, aux autorités, ou aux autres groupes, et ce au nom des objectifs collectifs des acteurs ou de ceux qu'ils prétendent représenter"* (p11). Cette définition suggère une série de cinq propriétés : les protestations sont directes et donc non symbolisées par des simples représentations d'action collective ; leur objectif initial est de déranger la scène politique et non pas de produire la violence ; leur expression est symbolique et non négociable ; elles s'expriment aussi par des modes d'approche qui affectent directement les intérêts des groupes visés ; enfin, bien qu'ils utilisent des méthodes non conventionnelles d'action, les acteurs des protestations agissent en fonction d'une stratégie prédéterminée.

14. Nous avons constaté l'existence de ces types de mobilisation au Kenya comme en Zambie lors de premières investigations. La proposition de la notion d'action collective autonome n'est donc pas fondée sur des supputations théoriques. Même si à l'origine les mobilisations considérées comme telles se sont produites après les élections puisque

Par mobilisation autonome, nous entendrons une revendication (protestataire ou contre-protestaire) qui n'aura été ni provoquée, ni ritualisée ou domestiquée par l'intermédiaire de canaux ayant directement prise sur la population.

Par mobilisation guidée, nous entendrons une revendication (protestataire ou contre-protestataire) qui aura été, soit par une incitation sélective, soit par la direction complète de sa manifestation, provoquée par l'intermédiaire de canaux ayant directement prise sur la population.

Les canaux «ayant directement prise sur la population» et sur les représentations qu'elle se fait du politique sont nombreux. Nous les scinderons en cinq catégories : la classe politique ; les groupes d'intérêt[15] ; les organismes syndicaux ; les réseaux religieux ; les organismes internationaux d'assistance[16].

b) Démocratisation et changement politique

De façon globale, dès lors que l'État se modifie, les mobilisations qui s'exercent par rapport à lui sont remises en question, ce qui aurait pour conséquence de transformer la nature et les stratégies des mouvements sociaux. Ainsi, *"en passant d'un type d'État à un autre, on s'éloignerait aussi nécessairement d'une société spécifique pour entrer dans un autre type de structures sociales plus ouvertes à l'individualisme, aux groupes de pression, à la fragmentation de toute sorte, suscitant du même coup la substitution de stratégies mobilisatrices «d'assimilation» à des stratégies «d'affrontement»"*[17]. Il serait sans aucun doute abusif de parler de changement d'État au Kenya comme en Zambie, soit parce que dans le premier cas il n'y a pas eu transfert de pouvoir, soit parce que dans le second cas le nouveau pouvoir n'a pas encore fait la preuve de sa différence. En revanche, il est possible d'évoquer la transformation du régime politique. Par là, nous admettrons la corrélation entre types de régimes politiques et types de mobilisations, en gardant toutefois à l'esprit que la dynamique des uns influence for-

---

c'est à ce moment-là que nous avons mené nos séjours, elles permettent de définir des traits généraux servant à la reconnaissance des mobilisations autonomes pré-électorales.

15. Nous ne nous étendrons pas sur la distinction atificielle entre groupe d'intérêt et groupe de pression. Ce dernier vocable est préféré par certains auteurs au motif que les intérêts ne sont pas identifiables tant qu'ils ne sont pas explicitement défendus. Il connote à leurs yeux une activité permanente d'action directe voire d'intimidation auprès des pouvoirs publics, ce qui n'est pas forcément vrai ni justifié (Jacques Basso définit la pression comme *"... la capacité d'action et d'influence dont dispose un groupe pour défendre et faire aboutir une demande ou une revendication auprès d'interlocuteurs qui détiennent le pouvoir de répondre à cette demande. La pression se détermine par rapport aux «cibles» visées..."* — in BASSO (J.-A.) : *Les groupes de pression.* Paris. Presses Universitaires de France. 1983. p40).

Sur la genèse de la théorie des groupes d'intérêt, nous renvoyons à GARSON (G.D.) : "On the Origins of the Interest-Group Theory : A Critique of a Process". *American Political Science Review.* Volume 68. n°4. décembre 1974. pp1505-1519 ainsi qu'à HASSENTEUFEL (P.) : "Où en est le paradigme corporatiste ?". *Politix.* n°12. 1990. pp75-81 pour le problème du néo-corporatisme. On peut également se reporter à ETZIONI (A.) : "Special Interest Groups versus Constituency Representation". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 8. 1985. pp171-195.

Enfin, précisons d'emblée que nous ne considérons pas les groupes d'intérêt comme un mouvement social (ainsi que certains auteurs le font, bien que ce soit dans le sens d'une progression d'un groupe d'intérêts vers le statut de mouvement social : voir par exemple USEEM (B.) ; ZALD (M.N.) : "From Pressure Group to Social Movement : Organizational Dilemmas of the Effort to Promote Nuclear Power". *Social Problems.* Volume 30. n°2. décembre 1982. pp144-156) pas plus que comme une action collective. Dès lors qu'elle s'inscrit dans la durée, une action collective nécessite la plupart du temps un support organisateur. C'est ce rôle que joue le groupe d'intérêt, en tant qu'organisation qui cherche à influencer le pouvoir afin de défendre les intérêts pris en charge.

16. Nous intégrons dans cette catégorie aussi bien les institutions étatiques que les organisations internationales.

17. in BIRNBAUM (P.) : "Mouvements sociaux et types d'État : vers une approche comparative". in CHAZEL (F.) (sous la direction de) : *Action collective et mouvements sociaux.* Paris. Presses Universitaires de France. 1993. p174. Voir également du même auteur "Mobilisations, structures sociales et types d'État". *Revue Française de Sociologie.* Volume 24. n°3. 1983. pp421-439.

tement la dynamique des autres et vice-versa. C'est-à-dire qu'à notre sens, il faut tout autant envisager les mobilisations comme critères de production du changement politique que le changement politique comme catalyseur de nouvelles formes de mobilisations.

Ne considérer le changement politique au Kenya et en Zambie que sous l'angle de la transformation du régime politique nous semble néanmoins restrictif. Certes, le passage constitutionnel d'un système monopartisan à un système multipartisan représente une évolution indéniable, un changement dans la plus stricte acception du terme. Le changement est ici considéré comme la symbolisation de la fin de l'acceptation de l'ordre politique par les gouvernés. Leur négation du mode d'administration politique sous lequel ils se définissaient jusqu'alors suit un processus bien particulier. Les soutiens du pouvoir se fragilisent puis s'érodent tandis que des conceptions alternatives de l'ordre politique apparaissent. À l'intérieur même du groupe au pouvoir se formalisent des conflits sur les manières de concevoir sa propre légitimité. Le retrait des soutiens se conjugue la plupart du temps avec un mécontentement diffus de la population, indiquant une insatisfaction généralisée. Les mobilisations protestataires se multiplient tandis que la légitimité du pouvoir est définitivement rompue malgré les tentatives de dramatisation ou de séduction du gouvernement. La rupture est proclamée par les agents mobilisateurs qui, par leur action, contribuent à mettre fin aux accords garantissant la stabilité de l'ordre social et politique et à faire s'effondrer les schémas et les représentations qui assurent les soutiens du régime. Une nouvelle conception de la légitimité apparaît, soit que les dirigeants adoptent de nouvelles stratégies conformes aux nouvelles aspirations, soit qu'ils doivent laisser la place à d'autres[18]. Le changement demeure cependant relatif, puisqu'autant au Kenya — où les dirigeants sont parvenus à conserver le pouvoir grâce des stratégies de contournement des contraintes du multipartisme[19] — qu'en Zambie — où pourtant une véritable alternance a pu exister —, la continuité avec les conceptions antérieures reste assurée.

Mais ce changement de régime politique s'est aussi — et surtout — accompagné d'une libération de la parole politique qui, à elle seule, a produit des altérations des pratiques mobilisatrices. En effet, il est désormais possible de dire, d'écrire, de publier des opinions sur les autorités et les politiques appliquées sans qu'elles soient censurées[20]. Il est également possible de parler de politique publiquement ou de réunir des citoyens pour leur faire entendre des discours, voire les faire intervenir. Même si ces libertés ne sont pas encore totales[21], de nouveaux champs de communication se sont récemment ouverts. Ces libertés sont importantes car elles recèlent un potentiel de pression sur les représentations du pouvoir. Parallèlement, elles provoquent une mise en scène différenciée du politique par les dirigeants qui sont obligés d'établir des structures novatrices de signification pertinente dans certains secteurs de la socié-

---

18. Sur ce processus, consulter pour davantage de détails LAGROYE (J.) : *Sociologie politique.* op.cit. pp401-408.

19. Le pouvoir kenyan a su effectivement habilement composer avec les multiples obstacles, qu'ils émanent de pôles internes (les opposants) ou externes (les organismes internationaux d'assistance). Voir sur ce point LAFARGUE (J.) : *Le pouvoir kenyan face au pluralisme politique : contraintes et stratégies d'évitement.* Mémoire de DEA de Science Politique. Université de Bordeaux I / Institut d'Études Politiques de Bordeaux. 1993.

20. Un exemple frappant de cette absence notable de censure est donné par l'expérience zambienne. Au mois de septembre 1992 a été lancé un quotidien, *The Sun*, calqué sur son modèle homonyme anglais. Il attire les lecteurs par ses couvertures à fort parfum de scandale, n'hésitant pas à révéler — mais surtout à inventer — des affaires de mœurs ou de corruption dont se seraient rendus coupables des hommes politiques très en vue, qu'ils fassent partie de l'opposition ou du gouvernement en place.

21. Nous avons par exemple assisté fin 1993 à une réunion politique d'une section locale du Forum for the Restoration of Democracy-Asili (FORD-Asili) où certaines précautions avaient été observées. Rendez-vous avait été convenu par les divers participants près d'une église indépendante protestante de Kangemi, dans une sorte de hangar appartenant à cette dernière. Nous y accédâmes grâce à notre guide non par l'entrée principale de l'église mais par l'arrière, après avoir traversé un champ et nous être fait reconnaître par une sentinelle !

té. Ces structures comportent en particulier des symboles susceptibles d'éveiller l'émotion, donc de mettre en mouvement les citoyens, dans un sens positif ou négatif.

Ainsi, le but recherché n'est pas de travailler sur le changement politique lui-même, et par là essayer de reconnaître l'ensemble des facteurs qui l'ont déterminé. Partant du postulat selon lequel le changement politique n'est pas cohérent, en ce sens que le jeu des interactions peut le faire évoluer de façon imprévisible et qu'il s'exprime dans un champ politique et social hétérogène, l'unique voie satisfaisante qui s'offre à nous est de déceler les moments d'influence mutuelle entre le changement et les mobilisations, de même que les conséquences qui en découlent. Nous verrons dès lors que si ces mouvements protestaires représentent un des déterminants du changement, ce dernier permet en retour l'apprentissage de nouveaux modes relationnels et de nouvelles capacités collectives.

Ce changement politique, qui conjugue la transformation du régime politique et la libéralisation de la parole politique peut être qualifié de «démocratisation», terme que l'on préfèrera à celui de «transition démocratique» en raison du caractère fini et de la relative intemporalité de ce dernier[22]. Il n'est pas question de se lancer ici dans un long débat sémantique sur ce choix, ni de revenir sur la littérature abondamment fournie sur les divers processus de démocratisation[23]. Nous entendrons par démocratisation le processus à long terme qui permet de constater

---

22. Michel Dobry considère qu'il existe trois illusions relatives au concept de transition démocratique. La première consiste à penser qu'il est possible de raconter l'histoire d'une transition démocratique, de la construire tel un processus certes complexe mais découpable en parcelles repérables dans tous les cas. La seconde illusion, ou illusion héroïque, est de croire que les transitions ne sont que des crises politiques explicables par le seul examen des processus de décision. Enfin, la troisième illusion, ou illusion étiologique, revient à se persuader que l'explication d'une transition démocratique peut être fgournie par la détermination de ses causes et conséquences : or, si ces explications ne sont pas absurdes, elles ne sont pas suffisantes (voir DOBRY (M.) : "Problems and Illusions in the Study of Transitions to Democracy". *Sisyphus.* Volume 8. n°2. 1992. pp29-32).

Pour sa part, Michael Schatzberg réfute le terme de «démocratisation», qui n'est pas adéquat pour décrire la nouvelle donne politique en Afrique. Cette notion n'aboutit qu'à la confusion d'un objectif normatif avec un processus complexe qui est tout sauf prédéterminé. La libéralisation ne doit pas être confondue avec la démocratisation, qui n'est qu'une facilité de langage utilisable seulement de façon rétroactive (voir SCHATZBERG (M.) : "«Democratization» in Sub-Saharan Africa : Two Missing Elements". *Communication présentée au Colloque "État, nation, ethnicité".* Bordeaux. 12-13 novembre 1992).

23. Rob Buijtenhuijs a effectué un recensement de l'ensemble des articles et ouvrages consacrés à la démocratisation en Afrique au cours de la période 1989-1992, dégageant ainsi plus de 350 références (voir BUIJTENHUIJS (R.) ; RIJNIERSE (E.) : *Democratization in Subsaharan Africa. 1989-1992. An Overview of the Litterature.* Leiden. Afrika Studiecentrum. 1993).

Il est néanmoins utile de dresser les traits principaux de la démocratisation en Afrique. L'invention de la démocratie en Afrique doit être envisagée au regard de trois dimensions essentielles des sociétés subsahariennes : les lignes historiques de l'inégalité sociale ; les répertoires culturels autochtones du politique ; l'économie politique de l'État post-colonial (voir BAYART (J.F.) : "La problématique de la démocratie en Afrique noire. «La Baule, et puis après ?»". op.cit.). La démocratie doit être en effet considérée comme une idée neuve en Afrique. Elle se présente comme une réponse cohérente à la crise du mode patrimonial de régulation politique, sachant en contre-point que les régimes démocratiques ne sont nullement à l'abri du patrimonialisme et que les régimes autoritaires ne sont pas nécessairement patrimoniaux (voir MÉDARD (J.-F.) : "Crise africaine et démocratisation : Les pespectives difficiles de la transition démocratique en Afrique subsaharienne". *Communication présentée au Colloque "État, nation, ethnicité.* Bordeaux. 12-13 novembre 1992). La perte de légitimité des institutions politiques, l'état souvent désastreux des économies, et de façon ponctuelle l'indécision d'organes de substitution (comme l'armée) provoquée par la recomposition des structures internationales représentent quelques uns des facteurs les plus importants des revendications démocratiques (voir CLAPHAM (C.) : "Democratisation in Africa : Obstacles and Prospects". *Third World Quaterly.* Volume 14. n°3. 1993. pp439-449).

Il reste que la plupart des chercheurs admettent qu'il est dans la plupart des cas prématuré de parler de véritable démocratisation. Michael Bratton et Nicolas Van de Walle traduisent bien ces réticences : *"Les craquements dans l'édifice de l'autoritarisme ne doivent pas être confondus avec l'émzrgence réelle de transitions vers la démocratie (...) Il est parfaitement possible qu'une libéralisation intervienne sans démocratisation, et dans nombre de pays africains la désintégration de la régulation autoritaire pourrait bien être suivie par l'anarchie et l'intensification de la corruption..."* (in BRATTON (M.) ; VAN de WALLE (N.) : "Toward Governance in Africa : Popular Demands and State Responses". in BRATTON (M.) ; HYDEN (G.) : *Governance and Politics in Africa.* Boulder / Londres. Lynne Rienner Publishers. 1992. pp27-55). Ceci les conduit à définir que les élites politiques conservent leurs avantages par rapport aux acteurs des protestations collectives. Cette approche revient à poser la question de l'intérêt que peuvent trouver à la démocratisation des

pêle-mêle l'existence d'une revendication démocratique, la formalisation d'un débat sur les nécessités de réforme du système politique, la réforme effective de ce système, l'organisation d'élections multipartisanes, la libéralisation de la parole politique et l'intériorisation par les gouvernés des différents rituels démocratiques. La démocratisation représente ainsi selon nous l'assemblage de plusieurs éléments, plus ou moins bien assimilés par les acteurs politiques, qui autorise à dire que le régime politique a évolué dans un sens rompant au moins partiellement avec les pratiques autoritaires antérieures, ce qui ne signifie donc pas que l'ensemble de ces pratiques a été abandonné[24].

2. Ambition de la recherche

Le fondement de la recherche, rappelons-le, demeure de dépasser l'analyse institutionnelle de la démocratisation. L'étude des mobilisations et des contre-mobilisations ne permet pas d'envisager l'ensemble des manifestations des nouveaux modes d'expression politique nés de la demande de libération puis de la libération elle-même de la parole politique. Elle apparaît susceptible d'en canaliser un bon nombre mais ne fera cependant qu'en effleurer certains. Il n'existe pas de notre part une ambition de recensement puis de globalisation de toutes ces expressions. En outre, il convient de ne pas se laisser entraîner par une dynamique totalisante qui conduirait à voir une mobilisation dans tout phénomène inhabituel dont on suppose seulement qu'il est dirigé contre le pouvoir politique. Par exemple, les discussions politiques informelles dans des lieux publics ou la réunion de sympathisants de tel ou tel parti ne font pas partie à notre sens de ce processus de mobilisation protestataire. Bien qu'ils symbolisent la systématisation d'un nouveau comportement politique du citoyen et qu'ils entrent pleinement dans la dynamique de changement, ces modes d'action ne représentent pas à proprement parler des mobilisations, construites ou non, destinées à gêner directement les gouvernants.

L'ambition de la recherche sera double. La première sera de dépasser les concepts restrictifs de la théorie de la mobilisation et d'en proposer une lecture différenciée. Celle-ci, bien que de façon inévitable — mais nécessaire — empruntant à ces divers concepts, reposera davantage sur l'étude du sens des mobilisations que sur leur détermination. La seconde sera de prouver qu'il est possible de dégager une dynamique de la mobilisation fondée sur la découverte de ce sens. C'est-à-dire qu'il ne faudra pas seulement se demander par quels moyens et pourquoi il y a mobilisation. Il est nécessaire de poursuivre la logique et de chercher à déceler à partir des représentations sociales de la mobilisation que s'en font ses acteurs (ceux qui la subissent et ceux qui la vivent de façon neutre) quel est le degré volontariste ou inconscient de

---

élites socialisées selon les normes d'une culture politique élaborée sous un régime autoritaire, et donc *a priori* convaincues de la légitimité de leurs positions avant la revendication démocratique.

Parmi la bibliographie foisonnante consacrée à la problématique de la démocratisation en Afrique, on peut encore citer la contribution de Pearl Robinson. Elle considère que l'Afrique ne constitue pas un terrain spécifique, traversé par des significations qui lui seraient propres. Il est possible d'élaborer un modèle global de démocratisation à partir des expériences européennes, latino-américaines et africaines dès lors que l'on dépasse l'apparente impossibilité de problématiser les relations entre changement politique et culture politique, ce qu'elle s'emploie à réaliser (voir ROBINSON (P.T.) : "Democratization : Understanding the Relationship between Regime Change and the Culture of Politics". *African Studies Review.* Volume 37. n°1. avril 1994. pp39-67).

24. Pour une approche des difficultés méthodologiques inhérentes à l'interprétation des démocratisations, voir EDWARDS (A.) : "Causes of Bewilderment : Necessity, Sufficiency and Facilitating Conditions for Democratization". *Democratization.* Volume 1. n°3. 1994. pp444-460. Voir également SAWARD (M.) : "Democratic Theory and Indices of Democratization". in BEETHAM (D.) (sous la direction de) : *Defining and Measuring Democracy.* Londres. Sage. 1994. pp6-24.

recherche d'une dynamique de la mobilisation, d'un système d'action protestataire. L'intériorisation de ce mécanisme correspondrait à une prise de conscience générale d'un modèle d'action organisatrice, qui permettrait non pas la formalisation systématique d'un mouvement social mais donnerait plutôt la possibilité aux groupes contestataires de se mobiliser de la meilleure façon en fonction de telle ou telle prise de position du gouvernement qu'ils estiment contraires à leurs intérêts. Cette option apparaît pertinente dans des situations politiques de changement formalisant le passage d'un régime autoritaire à un régime démocratique, passage symbolisé dans la majeure partie des cas par de multiples mobilisations collectives. La mise en mémoire des expériences d'action collective vécues la plupart du temps pour la première fois servirait à l'élaboration de ce système d'action protestataire, devenu en lui-même un moyen de contrer les dérives du pouvoir, qu'il y ait eu alternance ou non après les élections pluralistes[25]. Ceci apparaît néanmoins comme le stade ultime de l'analyse. S'il est certain qu'un tel système d'action protestataire ne peut être intériorisé par les acteurs eux-mêmes de la façon dont nous le concevons — il peut l'être mais dans une version simplifiée, davantage personnalisée — en revanche, il représente à notre sens un concept interprétatif pertinent des mobilisations collectives en période de démocratisation.

Le fondement de la recherche (dépasser l'analyse institutionnelle de la démocratisation) et les deux objectifs qui en résultent (dépasser les lectures traditionnelles de la mobilisation ; rechercher la formalisation d'un système d'action protestataire) font partie d'un enchaînement logique qui recouvre l'ambition plus générale de tenter de combler une double lacune : celle d'une sociologie africaniste qui a relativement négligé les conduites collectives protestataires ; celle d'une sociologie de la mobilisation qui ne s'est pas encore attardée sur les processus de démocratisation et s'est encore moins intéressée au terrain africain.

a) Premier objectif : dépasser les lectures traditionnelles de la mobilisation

Les principales théories de la mobilisation collective sont celle de la privation relative, de la mobilisation des ressources, et des nouveaux mouvements sociaux (ou paradigme identitaire)[26]. Nous ne nous placerons pas dans un de ces canevas prédéterminés, mais nous essaierons plutôt de tirer profit de chacun d'entre eux. Cette démarche ne signifie pas que nous retiendrons ce qui correspond à l'analyse que nous souhaitons mener et qu'à l'inverse nous laisserons de côté les éléments qui viendraient la perturber. Nous tenterons de définir à l'issue du

25. Il faut garder en mémoire que la majeure partie des alternances politiques en Afrique ne sont que des trompe l'œil. Les élites politiques ont du mal à se renouveler, si bien que le mode de gouvernement ne varie guère d'un régime à l'autre (voir sur ce point QUANTIN (P.) : "Les élites politiques face aux transitions démocratiques". *L'Afrique politique.* 1995. pp277-285). Cela ne signifie pas que les efforts entrepris sont de façade mais que le poids d'une culture politique fondée sur l'autoritarisme ne peut se modifier en quelques mois. L'exemple de la Zambie est typique de cet état de fait. Le passage au multipartisme en 1990 puis le changement démocratique de titulaires du pouvoir en 1991 n'a pas altéré le jeu politique en profondeur. La rémanence de certaines pratiques autoritaires antérieures, l'ancrage de rituels contraires au jeu démocratique mais parfaitement intégrés dans le jeu politique local — et de surcroît intériorisés par tous — diffère la mise en place d'un système de gouvernement d'où serait exclu les diverses formes de corruption et de prébendes. De la revendication démocratique ne subsiste qu'une libération évidente de la parole politique et une nouvelle disposition à la protestation (voir LAFARGUE (J.) : "Zambie : une démocratie lacunaire ?". *Politique Africaine.* n°54. juin 1994. pp150-156).

26. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ces théories et des multiples variantes dont elles ont fait l'objet dès l'instant où le Titre I ("Des théories à l'épreuve d'un contexte nouveau") sera consacré à ce sujet précis.

Titre I une grille d'analyse cohérente et qui ne ressemble pas à un amalgame plus ou moins savant de plusieurs concepts[27].

Nous partirons de l'examen des mobilisations sans poser l'*a priori* selon lequel toute mobilisation entraîne une action collective pensée pour la formation d'un mouvement social, ce dernier activant lui-même de nouvelles actions collectives repensées stratégiquement en raison de sa dimension organisationnelle. Aussi, le but de la recherche ne sera pas de dégager systématiquement un mouvement social de l'écheveau des mobilisations et des actions collectives qu'elles produisent. En effet, *"... une lutte revendicative n'est pas en elle-même un mouvement social ; elle peut être défense corporative, utilisation de la conjoncture sur le marché du travail, pression politique même"*[28]. De fait, pour que cette lutte évolue vers la formation d'un véritable mouvement social, elle doit s'exprimer en fonction des valeurs de la société qui l'environne. En outre, un mouvement social n'est pas un facteur direct de changement, il ne vise pas à détruire la forme et l'esprit de la société dans laquelle il s'exerce. Il oriente, il induit par l'action collective de ses agents des modifications internes. Or, les sociétés — ce qui donc ne signifie pas forcément le pouvoir — kenyane et zambienne semblent s'orienter vers un nouveau code de valeurs structuré autour du concept de démocratisation.

Suivre ce raisonnement revient à penser la mobilisation comme un en-soi, comme un tout cohérent faisant sens à lui seul. Ainsi, nous pensons que les mobilisations protestataires restent capables d'infléchir par elles-mêmes la direction de la politique gouvernementale, indépendamment de leur participation potentielle au processus qui conduit à la formation d'un mouvement social. Des acteurs sociaux revendiquant des intérêts catégoriels peuvent, par le jeu d'une identité d'objectif (la contestation du pouvoir) qui ferait sens auprès des instances dirigeantes, parvenir à constituer empiriquement un contre-poids à l'action de ces dernières. Les grèves multiples provenant de franges aussi diversifiées du monde du travail, les revendications d'associations féministes, estudiantines, apparaissent à elles seules capables de provoquer un important dispositif de blocage de l'action gouvernementale. Parallèlement, et ces deux points apparaissent essentiels pour l'analyse, il ne saurait d'une part être question de tenir l'ensemble des mobilisations collectives protestataires comme le seul déterminant de la réussite ou de l'échec d'une revendication démocratique, et il faut d'autre part garder à l'esprit que la quantité des mobilisations repérables au Kenya et en Zambie n'est en rien comparable à celle constatable dans les pays occidentaux. Le terrain africain est aussi intéressant parce que la protestation collective comme mode d'affirmation politique représente une donnée relativement nouvelle, ce qui est un des facteurs d'explication de son utilisation encore peu élevée. Confronté au nombre important des mobilisations occidentales qui ont servi jusqu'à maintenant à l'analyse des processus de contestation, celui des actions collectives kenyanes et zambienne pourra apparaître

---

27. Au cours de la journée d'étude sur les mobilisations collectives en France organisée par l'Association Française de Science Politique le 28 janvier 1994, Pierre Favre avait mis en garde ceux qui auraient la tentation d'opérer un mélange des théories de la mobilisation dans le seul souci de ne pas s'enfermer dans un carcan conceptuel. Néanmoins, il précisa qu'il ne fallait pas non plus tomber dans l'excès inverse, c'est-à-dire refuser d'employer certaines de ces théories au motif que leur emploi pour expliquer des phénomènes éloignés du champ géographique de leur application initiale ne serait qu'une importation artificielle. Il y a moyen de trouver un juste milieu entre ces deux possibilités extrêmes.

28. in TOURAINE (A.) : *Critique de la modernité.* Paris. Fayard. 1992. p279. Alain Touraine estime qu'il existe en fait plusieurs types d'action collective et que les mouvements sociaux ne sont que l'un d'entre eux. L'exigence — voire même le scepticisme — d'Alain Touraine quant à la découverte de ces mouvements sociaux vient de l'idée selon laquelle ils mettraient en cause, au-delà de l'organisation sociale et du système de décision, les relations de domination au niveau sociétal. Or, cette affirmation forte entraîne la nécessité de chercher cette forme d'action collective derrière toutes les autres, qu'elles participent d'une logique revendicationnelle, institutionnelle ou révolutionnaire (ces points sont précisément expliqués dans TOURAINE (A.) : "Découvrir les mouvements sociaux". in CHAZEL (F.) (sous la direction de) : *Action collective et mouvements sociaux.* op.cit. pp18-36).

inconsistant. Or, en particulier dans un contexte précis de revendication démocratique, l'efficacité ne se mesure pas seulement à la quantité mais surtout à la pertinence du processus complet de mobilisation.

b) Deuxième objectif : rechercher la formalisation d'un système d'action protestataire

Il faudra rechercher si la conjonction de mobilisations autonomes et de mobilisations guidées paraît susceptible de formaliser une dynamique pensée de la mobilisation, un système d'action protestataire. De la même façon que nous avons constaté l'existence d'actions collectives autonomes avant d'en formuler l'hypothèse, nous avons pensé un tel système d'action possible au regard de la conduite des mobilisations post-électorales. D'abord envisagé comme un système susceptible d'être intériorisé par les acteurs, nous avons donc étendu le champ d'efficacité du système d'action protestataire pour en faire un instrument d'interprétation des mobilisations[29]. Ces deux lectures recouvrent des domaines de compréhension différents qui peuvent poser *a priori* certains problèmes méthodologiques. Pourtant, il s'agit d'un cheminement logique dans la mesure où nous estimons que ces deux lectures s'imbriquent et se régénèrent l'une l'autre. Reprenons ce processus :

- -au vu des mobilisations collectives initialement constatées, il nous est apparu qu'un système d'action protestataire était envisageable, dans le sens d'une intériorisation des conduites protestataires et du contexte d'action par les acteurs
- -la construction progressive du système d'action protestataire et l'examen des autres mobilisations nous a conduit à penser ce système plutôt comme un outil d'analyse
- -nous ne réfutons pas le système d'action protestataire en tant que système intériorisable par les acteurs de la protestation mais comme système intériorisable comme nous nous le concevons théoriquement
- -un tel système est sans doute envisageable dans la pratique mais sous une forme plus simplifiée, que la construction d'un système d'action protestataire à visée interprétative pourra permettre de mieux aborder

Le système d'action protestataire est donc une abstraction dès l'instant où nous le concevons comme un concept interprétatif des mobilisations kenyanes et zambiennes, servant également d'exemple global de ce que pourrait être le produit des intériorisations des acteurs eux-mêmes, en particulier les leaders, dès le moment où ils ont intégré l'ensemble des facteurs facilitant ou entravant leur volonté de conduire une action collective. Cette démarche n'implique cependant pas que la recherche du système d'action protestataire se fera uniquement dans la logique d'une découverte purement abstraite. Elle s'effectuera certes en fonction de données conceptuelles variables ou non mais surtout en fonction de l'évaluation des possibilités d'intériorisation par les acteurs de leurs propres conditions d'action.

---

29. Certes, la soumission constante aux faits s'impose avant la formulation d'hypothèses, pour vérifier ensuite leur validité. Mais les faits sont aussi en sciences sociales des représentations objectivées, des constructions de l'esprit à la fois imaginaires et productrices d'effets de réalité (voir BRAUD (P.) : *La science politique.* Paris. Presses Universitaires de France. 1993 (3^{e} édition). pp43-46).

Parler d'un système d'action protestataire intériorisé à partir duquel se détermineraient les citoyens pour agir fait immédiatement penser au «répertoire d'action collective» défini par Charles Tilly. En effet, cette idée de répertoire

> *"... établit l'hypothèse d'un choix délibéré chez ceux qui revendiquent, entre des modes d'action bien définis, les possibilités de choix et les choix eux-mêmes changeant essentiellement en fonction des choix précédents. Dans son acception moyenne, l'idée de répertoire présente un modèle où l'expérience accumulée d'acteurs s'entrecroise avec les stratégies d'autorité, en rendant un ensemble de moyens d'action plus pratique, plus attractif, et plus fréquent que beaucoup d'autres moyens qui pourraient, en principe, servir les mêmes intérêts"*[30]

Cette notion de répertoire dicterait l'usage de l'action collective, en admettant que les gens tendent à agir dans le cadre limité de ce qu'ils connaissent, à innover sur la base de formes existantes. Ainsi par exemple, ils peuvent employer des moyens d'action normalement réservés aux autorités, soit pour tourner celles-ci en ridicule, soit pour les remplacer temporairement pour le bien de la communauté. De même, ils peuvent se rassembler sur les lieux mêmes de l'injustice ou autour du lieu de travail ou d'habitation de son auteur par opposition aux sièges et symboles du pouvoir public. Ces modes d'action existent au Kenya comme en Zambie[31], mais ils ne sont qu'un des multiples types de mobilisations. En effet, même si les Kenyans et les Zambiens disposaient d'un certain nombre de savoirs mobilisateurs, ils ont «inventé» la plupart d'entre eux, ils ont créé leur propre répertoire. Ainsi, un système d'action protestataire est plus qu'un répertoire, il représente sa mise en œuvre coordonnée et pensée et non pas une application simple et dénuée de tout pouvoir d'amélioration ou d'innovation. Parler de système d'action implique qu'il est constamment soumis à des modifications. Il n'est pas figé alors que le concept de répertoire — ainsi que Charles Tilly l'admet lui-même — est assez simplificateur : il envisage le conflit comme un objet ordonné et réfléchi, expurgé de toute connotation colérique ou spontanée dans sa manifestation ; il laisse peu de place aux variations du temps, de lieu ou de catégorie sociale ; il suggère des passages clairs d'une action à une autre. Plus généralement, le modèle de Charles Tilly tend à déduire l'identité des groupes de la structure alors qu'elle devrait davantage se lire en fonction des symboles, des croyances et des stéréotypes qui la forgent avant tout et qui vont déterminer l'activité tactique[32].

---

30. in TILLY (C.) : "Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne". *XX^e siècle. Revue d'Histoire.* n°4. octobre 1984. p99. On peut se reporter également à TILLY (C.) : *La France conteste. De 1600 à nos jours.* Paris. Fayard. 1986 (en particulier pp541-551).

31. L'exemple type de ce mode d'action collective est celui du rassemblement de citoyens devant la maison luxueuse de Shariff Nassir à Kangemi lorsque le ministre des Affaires Sociales kenyan profère des accusations contre certaines franges de la société. Ces rassemblements réunissent la plupart du temps un petit groupe de personnes qui ne restent pas longtemps, mais ils ont une forte de valeur de symbole lorsque l'on sait que la plupart d'entre elles viennent du bidonville avoisinant, ce qui leur permet par la même occasion de vilipender la construction de demeures luxueuses, notamment destinées à des ministres, à proximité de ce bidonville (Entretien. Peter Njenga Gathego, instituteur. Nairobi, 3 décembre 1993). (La liste des personnes avec lequelles nous nous sommes entretenus se trouve en annexe, pp608-609). Lorsque nous citerons des entretiens, nous nous contenterons de donner le nom et la profession de la personne intérrogée ainsi que le lieu et la date de l'entretien. Nous renvoyons aux annexes pour leur appartenance éventuelle à des partis politiques, à des syndicats ou à des associations, ou pour leurs activités diverses intéressant le champ politique).

32. Certes, Charles Tilly envisage son répertoire d'action collective dans une perspective dynamique lorsque celui est en cours de transformation, ce qui ne se produit que très rarement — et pour la dernière fois avec les événements du XIX^e siècle en France et en Grande-Bretagne. Dans ces moments précis, le répertoire d'action collective laisse une grande place à l'improvisation, à l'innovation et aux résultats inattendus, au travers de trois processus (voir TILLY (C.) : "Social Movements and National Politics". in BRIGHT (C.) ; HARDING (S.) (sous la direction de) : *Statemaking and Social Movements. Essays on History and Society.* Ann Arbor. The University of Michigan Press. 1984. pp297-317) :

-l'innovation ou l'adoption de nouvelles formes d'action
-l'évolution et l'adaptation de formes d'action déjà disponibles

c) L'objectif ultime : aller plus loin

Malgré l'abondance des processus de démocratisation et des actions collectives, que ce soit en Amérique du Sud, en Afrique ou en Europe de l'Est, peu de travaux ont été consacrés à l'étude de leurs connexions possibles[33]. Les différents modèles théoriques relatifs à l'action collective n'ont quasiment pas été utilisés pour examiner les passages à la démocratie. Dans l'autre sens, la sociologie de la mobilisation ne s'est pas encore attardée sur les processus de démocratisation.

En réalité, certains auteurs travaillant sur les mouvements de démocratisation en Amérique Latine ont abordé le problème, mais de façon incomplète et sans faire de ce thème l'objet principal de leur recherche. Au surplus, quasiment tous parlent de mouvement social lorsqu'il s'agit de définir les groupes de contestation, et chacun donne sa propre définition du terme, qui revient davantage à décrire les composantes des mouvements étudiés qu'à proposer une acception générique précise[34]. Encore faut-il nuancer cette démarche dans la mesure où la notion de mouvement social est associée invariablement aux syndicats, aux squatters, aux

---

-l'abandon de formes d'action qui apparaissent inappropriées, inefficaces ou dangereuses

Pour une critique constructive du modèle de Charles Tilly, il faut se reporter à MANN (P.) : *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives.* Paris. Armand Colin. 1991. pp104-108. On peut également consulter HUNT (L.) : "Charles Tilly's Collective Action". in SKOCPOL (T.) (sous la direction de) : *Vision and Method in Historical Sociology.* Cambridge. Cambridge University Press. 1984. pp244-275.

Il faut signaler que Karl-Dieter Opp a envisagé le thème de l'intériorisation des conduites protestataires, mais il aboutit à un cadre fini d'action collective. En effet, il intègre la notion de «phénomène normatif», qui est notamment reconnaissable par les normes de protestation qui le composent — auxquelles il faut rajouter les concepts abstraits d'espoirs normatifs des personnes de référence à l'égard des personnes susceptibles de les suivre, et les sanctions internes au groupe protestataire ou extérieur à l'issue de la protestation. Selon Karl-Dieter Opp, une protestation est normée lorsqu'elle est intériorisée. Dès lors, agir en non conformité avec les normes de protestation ne peut être utile. Les espaces d'innovation dans ce modèle sont donc nuls, alors que le système d'action protestataire tel que nous le concevons ne peut être qu'en constante évolution (voir OPP (K.-D.) : "Soft Incentives and Collective Action : Participation in the Anti-Nuclear Movement". *British Journal of Political Science.* Volume 16. n°1. janvier 1986. pp87-112).

33. Un article a été consacré au mouvement protestataire chinois de 1989. Il ne s'agit pas d'entrer dans le débat consistant à se demander si ce mouvement s'insérait ou plutôt constituait par lui-même un début de démocratisation. Il faut seulement signaler que la méthodologie novatrice employée par les auteurs de l'article est à notre connaissance mise en œuvre pour la première fois dans l'étude d'une protestation s'effectuant contre un régime autoritaire. Cette méthodologie, que nous présenterons dans le Titre I consacré au théories de l'action collective, combine l'étude des niveaux macro (griefs et opportunités de protestation) méso (réseaux et organisations de la protestation) et micro (modes de persuasion des acteurs) de la mobilisation (voir ZUO (J.) ; BENFORD (R.D.) : "Mobilization Processes and the 1989 Chinese Democracy Movement". *The Sociological Quaterly.* Volume 36. n°1. 1995. pp131-156. Ted Gurr a pour sa part intégré le critère «démocratisation» dans ses dernières systématisations sur la mobilisation collective (voir GURR (T.R.) : "Why Minorities Rebel : A Global Analysis of Communal Mobilization and Conflict since 1945". International Political Science Review. Volume 14. n°2. 1993. pp161-201).

34. Ainsi, les mouvements sociaux peuvent être composés de couches urbaines défavorisées protestant contre les mesures du Fonds Monétaire International (FMI) au Pérou, de squatters et de grévistes urbains demandant la fin du régime militaire au Brésil, ou d'habitants des bidonvilles conduisant la première vague de protestation contre le Général Pinochet au Chili (voir COCKCROFT (J.D.) : "In Latin America : The New Politics Challenge". *New Politics.* Volume 3. n°1. 1990. pp16-31). Il peut s'agir également des producteurs, des consommateurs, des salariés des secteurs de la santé et de l'éducation qui furent les fers de lance de la contestation au Chili en 1983 et 1984. Ici, l'auteur préfère employer le terme de «mouvements sociaux variés» pour désigner la pluralité des intervenants (voir MUNCK (R.) : *Latin America : The Transition to Democracy.* Londres. Zed Books. 1989). Ce peut être tout simplement le «secteur populaire», qui, dès lors qu'il descend dans la rue pour protester, joue le rôle d'un mouvement social dont l'impact premier serait de galvaniser les partis politiques pour qu'ils agissent (voir GRUGEL (J.) : "Transitions from Authoritarian Rule : Lessons from Latin America". *Political Studies.* Volume 39. n°2. 1991. pp363-368). En définitive, nous n'avons relevé qu'un seul auteur tenant les mouvements sociaux comme le déterminant majeur du processus de démocratisation et de la construction de la phase pré-démocratique (voir PETRAS (J.) : "The Redemocratisation Process". in JONAS (S.) ; STEIN (N.) (sous la direction de): *Democracy in Latin America.* Londres. Bergin & Garvey. 1990. pp85-100). Enfin, il faut signaler les travaux de Susan Eckstein dont la problématique est de se demander pourquoi des mouvements de protestation similaires produisent des effets différents selon les pays dans lesquels ils se déroulent (voir ECKSTEIN (S.) : "Power and Protest in Latin America". in ECKSTEIN (S.) : *Power and Popular Protest. Latin America Social Movements.* Berkeley. University of California Press. 1989. pp1-60).

professions libérales, aux universitaires, en fait à tout groupe social potentiellement contestataire. De plus, et cette critique vaut également pour les travaux précités, il n'existe pas de distinction entre un mouvement social et les autres véhicules de protestation, institutionnels ou non, ni entre les objectifs de chacune des composantes de ces mouvements sociaux[35]. Pour ce qui concerne l'Europe de l'Est, tout au plus peut-on citer Christon Wankel, qui fait usage de la théorie de la mobilisation des ressources pour analyser les mouvements étudiants polonais[36]. Les études est-européennes se sont montrées en fait assez sceptiques face aux perspectives de contestation populaire, et, oscillant entre l'analyse des formes cachées de dissidence[37] et un constat d'apathie[38], ont finalement bifurqué vers l'étude de la renaissance de la société civile[39].

La sociologie des espaces africains n'a que peu tenu compte des conduites protestataires. Les tendances récentes ont consisté à «réhabiliter l'acteur africain»[40], qu'il s'agisse de l'homme politique ou de l'homme de la rue. Cette approche élargit le champ politique pris en considération, en y incluant l'étude de phénomènes jusqu'alors passés sous silence. La réinsertion des dynamiques du «dedans» débouche sur l'expression envisagée comme véritable manifeste de «la politique par le bas», dont la revue *Politique Africaine* sera l'emblème[41]. Sans négliger pour autant les objets classiques de l'analyse politique, comme les élites, les partis ou les institutions, cette volonté analytique a permis de dégager plusieurs notions d'importance, profitables non pas seulement pour les chercheurs africanistes mais bien pour l'ensemble de la science politique, comme les modes populaires d'action politique[42], les objets politiques non identifiés[43] ou la relation incorporation / désengagement[44].

---

35. Plus récemment, dans un ouvrage consacré à la formation des mouvements sociaux en Amérique Latine, seuls sept chapitres sur dix-huit concernent les rapports noués entre la démocratisation et les mouvements de protestation. Dans aucune de ces études n'est abordé le problème de l'innovation possible et des dynamisations mutuelles entre ces deux processus (voir ALVAREZ (S.) ; ESCOBAR (A.) : *The Making of Social Movements in Latin America. Identity, Strategy, and Democracy.* Boulder. Westview Press. 1992)

36. Voir WANKEL (C.) : *Anti-communist Student Organizations and the Politish Renewal.* New York. St Martin Press. 1992. On peut citer également un article qui envisage les corrélations possibles des nouveaux mouvements sociaux de l'Europe de l'Est avec les processus de démocratisation en cours (voir MISZTAL (B.) ; MISZTAL (B.A.) : "Democratization Processes as an Objective of New Social Movements". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 10. 1988. pp93-106).

37. Voir HAVEL (V.) ; KEANE (J.) (sous la direction de) : *The Power of the Powerless. Citizens against the State in Central-Eastern Europe.* New York. Palach Press. 1985.

38. Voir MASON (N.) : "Apathy and the Birth of Democracy". *East European Politics and Society.* Volume 5. n°2. 1991 ; MARODY (M.) : "Perception of Politics in Polish Society". *Social Research.* Volume 57. n°2. 1990. pp257-274.

39. Voir KEANE (J.) : *The Redescovery of Civil Society.* Londres. Verso. 1988 ; *Democracy and Civil Society.* Londres. Verso. 1988.

40. Selon l'expression utlisée par MÉDARD (J.-F.) dans "L'Afrique et la Science Politique". in COULON (C.) ; MARTIN (D-C.) (sous la direction de) : *Les Afriques politiques.* Paris. La Découverte. 1991. pp276-285.

41. Voir BAYART (J.-F.) : "La politique par le bas en Afrique noire. Questions de méthode". *Politique Africaine.* n°1. janvier 1981. pp53-82.

42. Voir en guise de présentation l'article de BAYART (J.-F.) : "L'énonciation du politique". Volume 35. n°3. juin 1985. pp343-373. On peut également consulter les travaux de ce groupe réunis dans les trois numéros de son bulletin de liaison (*Modes Populaires d'Action Politique*). Il faut se reporter enfin aux extensions de la notion, et en particulier celle de mode populaire d'action internationale dégagée par François Constantin (voir CONSTANTIN : (F.) : "Sur les modes populaires d'action diplomatique : Affaires de famille et affaires d'État en Afrique Orientale". *Revue Française de Science Politique.* Volume 36. n°5. octobre 1986. pp672-694), et pour les derniers développements : "La transnationalité : de l'individu à l'État. A propos des modes populaires d'action internationale en Afrique Orientale". in GIRARD (M.) (sous la direction de) : *Les individus dans la politique internationale.* Paris. Economica. 1994. pp155-177).

43. Voir MARTIN (D.-C.) : "À la quête des OPNI (Objets Politiques Non Identifiés). Comment traiter l'invention du politique ?". *Revue Française de Science Politique.* Volume 39. n°6. décembre 1989. pp793-815.

44. Voir ROTHSCHILD (D.) ; CHAZAN (N.) (sous la direction de) : *The Precarious Balance. State and Civil Society in Africa.* Boulder. Westview Press. 1988.

L'analyse des modes populaires d'action politique[45] est vouée à saisir le jeu intime des relations entre les différents acteurs du système social, du point de vue des acteurs subordonnés plutôt que de celui du pouvoir. Cette étude des acteurs et des sites intermédiaires s'effectue dans une perspective naturellement différente des théories univoques de la modernisation et du développpement politique. Jean-François Bayart précise que *"l'intelligence de la «gouvernementalité» en Afrique passe par la compréhension de ses procédures concrètes à la faveur desquelles les acteurs sociaux empruntent simultanément à la pluralité des genres discursifs, les entrelacent et inventent de la sorte des cultures originales de l'État. Immédiatement, il apparaît que la production de l'espace politique, d'une part, est imputable à l'ensemble des acteurs, dominants et dominés, et, de l'autre, se voit soumise à son tour à une double logique de totalisation et de détotalisation"*[46]. Le concept d'objet politique non identifié dégagé par Denis-Constant Martin est composé d'éléments qui servent de canal à l'expression de valeurs morales, de grandes orientations éthiques qui imprègnent profondément la perception que les citoyens ont de la politique. Ces éléments peuvent être aussi bien des récits, des chansons, des modes vestimentaires, des gestuelles particulières, des formes précises d'art que des réseaux, des secteurs informels ou encore des pratiques juridiques, coutumières ou même de sorcellerie. Enfin, la relation incoporation / désengagement est une conception anglo-saxonne qui ne s'inscrit pas dans l'école française précédemment décrite mais qui emprunte une logique approchante. Ses défenseurs en font découler cinq gageures : une gageure empirique (connaître davantage d'éléments au sujet des organisations intermédiaires) ; une gageure analytique (établir les connexions entre l'État et la société, l'autonomie et la dépendance, le micro et le macro) ; une gageure théorique (combiner le politique et l'économique) ; une gageure conceptuel (choisir entre les anciens concepts, comme l'ethnicité, la classe, le capitalisme, ou en inventer de nouveaux) ; une gageure programmatique (repenser les champs d'investigation)[47].

Ces analyses ont surtout mis en évidence la nécessité d'étudier les relations entre le «dedans» et le «dehors», entre le «haut» et le «bas» dans une perspective comparatiste[48]. Pourtant, en dépit de ces démarches, l'attention portée à l'énonciation du politique, aux stratégies d'évitement ou aux pratiques cachées a conduit la plupart des chercheurs à délaisser l'étude des formes collectives de protestation[49].

---

45. Dont Jean-François Bayart a dressé une liste, chacune de ses composantes sapant et réduisant les capacités de l'État: révoltes ; refus d'améliorer certaines récoltes ; facilitation du déclin de la productivité ; grèves ; abstentionisme ; migrations; renouveaux religieux ; contrebande ; florissement de l'échange informel ; diffusion de l'information en dehors des médias officiels ; attaques satiriques ; sabotage des instruments de contrôle politique (voir BAYART (J.-F.) : "Civil Society in Africa". in CHABAL (P.) (sous la direction de) : *Political Domination in Africa. Reflections on the Limits of Power.* Cambridge. Cambridge University Press. 1986. p113).

46. Voir BAYART (J.-F.) : *L'État en Afrique. La politique du ventre.* Paris. Fayard. 1989. p304.

47. Voir notamment dans le livre de Donald Rothschild et de Naomi Chazan précité les articles de AZARYA (V.) : "Reordering State-Society Relations : Incorporation and Disengagement". pp3-21 et de CHAZAN (N.) : "Patterns of State-Society. Incorporation and Disengagement in Africa". pp121-148 ; "State and Society in Africa : Images and Challenges". pp325-341.

48. On doit se reporter à cet égard l'ouvrage de BAYART (J.-F.) ; MBEMBE (A.) ; TOULABOR (C.) : *La politique par le bas. Contribution à une problématique de la démocratie en Afrique noire.* Paris. Karthala. 1992, qui recense et commente les travaux de ces chercheurs relatifs à ces thématiques. En contrepoint, il est toujours intéressant de consulter le livre de COPANS (J.) : *La longue marche de la modernité africaine. Savoirs, intellectuels, démocratie.* op.cit. pour une vision originale et dynamisante des études africaines en France — et ailleurs.

49. Ainsi, peu de travaux ont été consacrés à deux phénomènes qui pourtant sont une récurrence du champ politique africain : les émeutes et les contestations étudiantes. Nous n'avons en effet relevé que les recherches suivantes : COULON (C.) : "Les révoltes du maïs jaune au Kenya". *Politique Africaine.* n°19. septembre 1985. pp82-84 ; LE BRIS (É.) , QUANTIN (P.) : "Les barricades sont-elles anticonstitutionnelles ?". *Politique Africaine.* n°48. décembre 1992. pp142-145; LE ROY (É.) : "Mouvement paysan et transition démocratique dans le sud du Mali (avril 1991-avril 1992)". *Année Africaine.* 1992-1993. pp145-159 ; WISEMAN (J.) : "Urban Riots in West Africa. 1977-1985". *Journal of Modern African*

La constatation de la double lacune représentée par le relatif désintérêt de la sociologie de la démocratisation vis-à-vis de la sociologie de la mobilisation et inversement pourrait néanmoins dépendre d'un parti-pris des chercheurs en la matière. Ils semblent penser que les schémas disponibles seraient encore insuffisants pour espérer expliquer les diverses mobilisations et leur rôle dans le changement — ou le maintien — du régime contesté. Ainsi, Sidney Tarrow estime qu'il est nécessaire de recourir à de nouvelles variables pour interpréter les cycles de protestation discernables et dépasser le paradoxe olsonien de l'action collective, particulièrement pesant en situation autoritaire. Tout en gardant à l'esprit que l'objectif principal reste de savoir comment les individus agissent collectivement, il entrevoit néanmoins avec les événements de l'Europe de l'Est la possibilité de dégager une nouvelle structure internationale des opportunités politiques[50]. De même, Charles Tilly pense que les événements des années 1989-1990 devraient susciter de nouvelles réflexions sur l'appréhension de la mobilisation, sans qu'il admette pour autant une éventuelle amélioration du répertoire de l'action collective[51]. Il conclut en mettant en perspective l'exigence de concepts plus culturels, plus historiques et plus interactifs que ceux dont disposent aujourd'hui les chercheurs.

Il semble pourtant important de tirer les enseignements des expériences de transition démocratique pour élaborer une synthèse théorique de l'approche des mobilisations collectives[52]. En effet, comme le rappelle Alain Touraine, mouvements sociaux et démocratie sont indissociables. Il estime que :

> *"D'un côté, si un système politique ne considère les mouvements sociaux que comme l'expression violente de demandes impossibles à satisfaire, il perd sa représentativité et la confiance des électeurs ... De l'autre côté, il n'y a de mouvement social que si l'action collective se donne des objectifs societaux, c'est-à-dire reconnaît des valeurs ou des intérêts généraux de la société et, par conséquent, ne réduit pas la vie politique à l'affrontement de camps ou de classes, en même temps qu'elle organise et développe des conflits"* [53]

Studies. Volume 24. n°3. 1986. pp509-518. Rien donc sur les manifestations étudiantes, et les seuls travaux sur le sujet sont pour la plupart des articles rédigés par des chercheurs locaux, c'est-à-dire d'accès souvent malaisé.

En ce qui concerne de façon plus générale la protestation populaire, on peut citer, mais avec réserve, eu égard à la méthodologie marxisante employée, MAMDANI (M.) :"State and Civil Society in Contemporary Africa. Reconceptualizing the Birth of State Nationalism and the Defeat of Popular Movements". *Africa Development.* Volume 15. n°3/4. 1990. pp47-70 ; WALTON (J.) : "Urban Political Movements and Revolutionary Change in the Third-World". *Urban Affairs Quaterly.* Volume 15. n°1. septembre 1979. pp3-22.

Il faut remarquer le numéro spécial de *Politique Africaine* (n°8. décembre 1982) sur le thème «Discours populistes et mouvements populaires», avec en particulier l'article introductif de COPANS (J) ; BUIJTENHUIJS (R.) : "Le mouvement social en Afrique : Un mouvement perpétuel ?". *Politique Africaine.* n°8. décembre 1982. pp3-7). Il va de soi qu'il n'est pas tenu compte dans ce trop court recensement des diverses contributions sur le syndicalisme et les mouvements de grève.

Enfin, la revue espagnole *Studia Africana* a consacré son numéro de 1994 au thème de la «violence à l'africaine». À travers une approche résolument multidisciplinaire recherchant la confrontation entre anthropologie, histoire, géographie et science politique, elle propose une série de monographies sur la violence en Somalie, au Kenya, au Tchad, au Burundi, en Afrique du Sud, en Angola, au Soudan, au Sahara Occidental et dans le Maghreb médiéval ; mais aussi des articles à caractère général sur la méthodologie.

50. Voir TARROW (S.) : "«Aiming at a Moving Target». Social Science and the Recent Rebellions in Eastern Europe". *Political Science and Politics.* Volume 24. n°1. 1991. pp12-20.

51. Voir TILLY (C.) : "Réclamer viva voce". *Culture et conflits.* n°5. 1992. pp109-126.

52. Jusqu'à maintenant, seul Richard Banegas a tenté de montrer que le fait de négliger le problème des mobilisations collectives en période de transition pouvait constituer une erreur. Sa problématique, s'inspirant à l'origine de la pensée de Michel Dobry — par l'emploi des notions de conjoncture fluide, de transaction collusive ou de désobjectivation des rapports sectoriels — le conduit à se demander s'il ne faudrait pas, à l'instar de Charles Tilly, conceptualiser les acteurs des mobilisations comme des réseaux sociaux changeants, contingents et construits (voir BANEGAS (R.) : "Les transitions démocratiques : mobilisations collectives et fluidité politique". *Cultures & Conflits.* n°12. 1993. pp105-140).

53. in TOURAINE (A.) : *Qu'est-ce que la démocratie ?.* Paris. Seuil. 1994. pp87-88.

Entrevue de cette manière, la notion de mouvement social doit être séparée de celle de violence, ou même d'action révolutionnaire. Un mouvement social ne saurait-il dès lors s'exprimer que dans un contexte déjà démocratique ? Il faudra voir en contrepoint de notre analyse si la revendication démocratique constitue en elle-même un mouvement social, qui aura alors connu des dérives violentes, pourtant animées par un besoin de démocratie — à moins que cela ne se réduise à un besoin de manger et de vivre correctement. Reconnaître un mouvement social dans les actions qui ont accompagné la revendication démocratique représente une démarche qui, rappelons-le, n'est pas notre propos principal. Mais on ne pourra manquer de tracer les jalons d'une telle approche et tirer de premiers enseignements après l'examen des différentes mobilisations collectives.

d) Les moyens matériels de recherche

Quels seront les moyens matériels utilisés pour réaliser ces objectifs ? La recherche sera fondée sur trois types de matériaux : les bases conceptuelles indispensables ; les entretiens, questionnaires, visualisations et appréhensions personnelles de la situation menés au cours de nos divers séjours sur le terrain ; la presse. Nous avons certes eu occasionnellement la possibilité de retirer des informations provenant de la radio et de la télévision. Mais leur couverture résiduelle ne nous permettra que de brèves relations à ces expériences sans ambition de globalisation.

Nous ne reviendrons pas sur le premier type de matériau dont la liste se trouve en bibliographie, au même titre que celle des entretiens et des questionnaires, qui font l'objet d'annexes commentées.

Les séjours sur le terrain sont au nombre de quatre, chacun d'une durée globale d'un mois. Le premier a été effectué au Kenya en novembre-décembre 1993 ; le second en Zambie en février-mars 1994 ; le troisième au Kenya en juin 1995 ; le quatrième en Zambie en juillet 1995. Nous avons également passé quatre mois à Oxford d'avril à juillet 1994 où nous avons pu avoir accès aux archives ainsi qu'aux importantes bibliothèques africanistes de Rhodes House, de Queen Elisabeth House et de la School of Oriental Africa Studies de Londres. Au cours des séjours africains, nous avons mené des entretiens semi-directifs ou non-directifs, étant entendu que la Zambie nous a permis une plus grande latitude dans le choix des personnes au regard d'une liberté de parole plus tangible qu'au Kenya. Cette série d'entretiens doit être complétée par les multiples discussions informelles avec des Zambiens et des Kenyans au gré de nos pérénigrations. En outre, nous avons effectué un séjour particulier dans un village maasaï du district de Kajiado, assisté à des manifestations étudiantes ainsi qu'à des réunions politiques de l'opposition. De plus, des interlocuteurs kenyans et zambiens nous ont régulièrement tenu au courant par courrier des événements saillants du pays, dont certains ne figuraient pas toujours dans les journaux. Il va de soi que ce travail de terrain a été abordé avec des dispositions intellectuelles et psychologiques spécifiques qui ont gouverné notre choix des faits, la sélection des lectures possibles du phénomène observé ainsi que l'interprétation des réponses et des témoignages qui nous ont été donnés.

Nous avons pu analyser la majeure partie de la presse publiée au Kenya et en Zambie depuis 1988[54]. Il faut cependant noter une différenciation dans notre mode d'approche de ces

54. L'ensemble des journaux et magazines compulsés est recensé en fin de bibliographie avec l'indication des années effectivement étudiées.

divers documents. En effet, les périodiques kenyans (*Daily Nation ; Kenya Times ; Standard*) ont été étudiés grâce aux dossiers de presse thématiques de l'Institut Français de Recherche en Afrique de Nairobi. En revanche, les magazines kenyans (*Economic Review ; Finance ; Monthly News ; Nairobi Law Monthly ; Society; Weekly Review*) ainsi que la plupart des journaux zambiens, à l'exception du périodique *Times of Zambia* dont les services documentaires ont établi un classement thématique des articles, ont été analysés systématiquement numéro par numéro.

Dans ce contexte de revendication démocratique, nous considèrerons que les informations générales contenues dans la presse sont *"... moins une description d'événements qu'un catalyseur de soutiens et d'oppositions politiques qui s'éclairent à la lumière de la sensibilité du spectateur, de ses aires d'ignorance et de ses positions idéologiques"*[55]. Dans ce cadre, il faudra déceler les espaces dans lesquels les mouvements protestataires peuvent s'engouffrer afin de forcer l'accès à l'information et de redéfinir à leur profit leur identité sociale. Selon leurs ressources, ils pourront soit employer dans cet objectif des modes d'action non routinisés (expressions violentes répétées pour attirer l'attention) ou davantage conventionnelles (demande d'accès aux colonnes d'un journal ou à une émission de radio). De façon parallèle, on devra également tenir compte du fait que certains groupes pourront choisir une stratégie de défiance, et ainsi se passer de la ressource médiatique officielle, le cas échéant en mettant en place son propre réseau d'informations. Il sera nécessaire de garder à l'esprit qu'une véritable explosion de la presse est apparue, qui a suscité une concurrence autant commerciale que politique. De même, certains journaux refusant l'étiquette de publications indépendantes ou neutres (comme le *Monthly News* par exemple) prendront la plupart du temps en charge les questions qui servent les causes qu'ils défendent. Dans cette même logique, la communication des nouvelles dépend largement de l'expérience et des attentes du sélectionneur[56].

3. Rappels historiques

L'objectif n'est pas ici de donner un panorama complet de l'histoire politique du Kenya et de la Zambie[57]. Il est seulement question de fournir des repères historiques précieux mais généraux jusqu'à la période de la revendication démocratique dont nous tracerons les contours ultérieurement dans la partie «mise en perspective» de notre introduction. Ces rappels apparaissent importants et difficilement contournables pour deux raisons, toutes deux d'aspect méthodologique mais dont la portée est infiniment plus large. La première indique que *"... l'État postcolonial est doté d'une historicité propre, et la problématique de la démocratie*

---

55. in EDELMAN (M.) : *Pièces et règles du jeu politique.* Paris. Seuil. 1991. p178.

56. Une bonne analyse des rapports entre mass media et groupes protestataires nous est fournie par MANN (P.) dans *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives.* op.cit. pp131-140. Il rappelle notamment que si ces groupes essaient *"... d'utiliser les media pour assurer la promotion publique de leur identité,... cette entreprise risquera d'être contrariée ou déformée par l'interprétation que les journalistes donneront du conflit ou du mouvement. A l'inverse, l'interprétation que les journalistes donnent de la situation pourra faire l'objet de promotions identitaires divergentes entre medias concurrents, sans oublier que sans un support minimal de crédibilité, le public n'adhèrera pas au cadrage médiatique proposé"* (p134).

57. Sur l'opportunité et la défense de l'utilisation d'une histoire *politique*, on doit consulter RÉMOND (R.) : "Une histoire présente". in RÉMOND (R.) (sous la direction de) : *Pour une histoire politique.* Paris. Seuil. 1988. pp11-32. Cela permet de comprendre comment le politique, loin de constituer un secteur séparé, représente une des modalités de la pratique sociale et que si le politique doit s'expliquer d'abord par le politique, il y a aussi dans le politique plus que du politique.

au sud du Sahara doit être comprise à la lumière de celle-ci"[58]. La seconde est de même nature mais sa destination apparaît davantage ambitieuse. Elle consiste à affirmer que l'Histoire, à partir de laquelle se forge l'identité d'un peuple, doit être soumise à une réinterprétation perpétuelle afin de mieux comprendre le présent, en particulier le discours politique, lequel doit être appréhendé et compris à partir de quatre facteurs structurants : l'État, la coutume, l'ethnicité et la religion[59].

a) Brève histoire politique du Kenya[60]

α) *Colonisation et indépendance*

L'Angleterre agira en véritable puissance coloniale au Kenya à partir de la fin du XIX^{e} siècle. Il reste que les engagements du colon tardent à être remplis. L'administration provinciale coloniale se montre incapable de mener à bien les objectifs fixés, coincée entre l'exercice de missions traditionnelles (maintien de l'ordre, contrôle des activités politiques et de celles liées au développement) et l'assimilation de contraintes inhabituelles (autofinancement, contrôle participatif des relations entre autochtones et fermiers blancs, ces derniers se préoccupant davantage de leurs intérêts propres plutôt que de ceux des Kenyans). En définitive, à la veille de la seconde guerre mondiale, elle arrive à symboliser l'échec politique et économique de la métropole. Le conflit mondial va marquer une rupture dans la gestion britannique du Kenya et les colons vont revenir à la tradition du gouvernement local, tout en respectant la législation coutumière. Globalement, les réformes restent cependant timides. Au surplus, elles ne répondent en rien au problème de fond qui se cristallise, celui de la contestation du pouvoir européen dont le mouvement Mau Mau de 1952-1954 sera le point culminant et le symbole fracassant. Le nationalisme kenyan, embryonnaire au début des années 1920, connaît un fort développement au cours des périodes immédiatement pré et post deuxième guerre mondiale. La contestation, initialement rurale, va rapidement devenir urbaine par les intermédiaires concomitants du syndicalisme, formalisé autour de la Kenya's Federation of Registered Trade Unions et

---

58. in BAYART (J.-F.) : "La problématique de la démocratie en Afrique noire. «La Baule, et puis après»". op.cit. p10. Sur le concept d'historicité, on peut utilement se reporter à BAYART (J.-F.) : *L'État en Afrique. La politique du ventre.* op.cit. (voir le chapitre introductif intitulé "L'historicité des sociétés africaines". pp19-61).

59. Voir LONSDALE (J.) : "Le passé de l'Afrique au secours de son avenir". *Politique Africaine.* n°39. septembre 1990. pp135-154.

60. La courte bibliographie citée ci-après ne saurait être exhaustive. Nous n'avons tenu compte que des ouvrages d'histoire politique générale faisant référence.

Pour une vision générale de l'histoire du Kenya depuis 1900, il faut consulter BOURMAUD (D.) : *Histoire politique du Kenya. État et pouvoir local.* Paris. Karthala. 1988. Sur la période de la colonisation, trois ouvrages sont indispensables : BERMAN (B.) : *Control and Crisis in Colonial Kenya. The Dialectic of Domination.* Londres / Nairobi / Athens. James Currey / Heinemann Kenya / Ohio University Press. 1990 ; BERMAN (B.) , LONSDALE (J.) : *Unhappy Valley. Conflict in Africa and Kenya. Book One (State and Class). Book Two (Violence and Ethnicity).* Londres / Nairobi / Athens. James Currey / Heinemann Kenya / Ohio University Press. 1992.

Sur la période de l'après décolonisation, on peut se reporter à BARKAN (J.D.) : "The Rise and Fall of Governance Realm in Kenya". in BRATTON (M.) , HYDEN (G.) : *Governance and Politics in Africa.* op.cit. pp167-192 ; BIENEN (H.) : *Kenya : The Politics of Participation and Control.* Princeton. Princeton University Press. 1974 ; DAUCH (G.) , MARTIN (D.-C.) : *L'héritage de Kenyatta. La transition politique au Kenya. 1975-1982.* Paris / Aix-en-Provence. L'Harmattan / Presses Universitaires d'Aix-Marseille. 1985 ; GERTZEL (C.) : *The Politics of Independent Kenya. 1963-1968.* Nairobi / Londres. East African Publishing House / Heinemann. 1970 ; MAUPEU (H.) : "Kenya : 1983-1988 ; L'année 1989". *Annuaire des Pays de l'Océan Indien* 1986-1989. pp295-310 ; THROUP (D.) : "The Construction and the Destruction of the Kenyatta State". in SCHATZBERG (M.G.) (sous la direction de) : *The Political Economy of Kenya.* New York. Praeger Publishers. 1987. pp33-74 ; WIDNER (J.A.) : *The Rise of a Party-State in Kenya. From Harambee ! to Nyayo !.* Berkeley / Londres. University of California Press. 1992.

de l'East African Trade Union, créées en 1950, et d'un mouvement politique, la Kenya Africa Union (KAU), créé en 1945. La répression ne suffit pas à contenir les ardeurs nationalistes, de telle sorte que le pouvoir colonial, inquiet et déconcerté[61], décrète l'état d'urgence le 20 octobre 1952. Il s'ensuit une guérilla qui durera de mars 1953 à janvier 1954, finalement matée par les soldats britanniques qui mettront un terme apparent au mouvement nationaliste, dit Mau Mau[62]. Apparent seulement dans la mesure où, si la guerilla semble étouffée, la dynamique de l'indépendance, elle, est bien enclenchée. Les concessions politiques, telles que l'autorisation des partis politiques prononcée en 1955, demeurent trop lentes et inefficaces pour enrayer le processus. En outre, l'hypertrophie de l'administration, rendue nécessaire pour faire face à la rebellion, ne permet plus l'organisation d'une politique adéquate.

De janvier 1960 à décembre 1963, les négociations devant conduire à l'indépendance ont pour théâtre les trois conférences de Lancaster House. Cependant, ces négociations ne sont pas placées sous le sceau de la facilité, du fait des clivages politico-ethniques. Le paysage politique, dominé par les ethnies Kikuyu et Luo, se trouve en effet morcelé et rend le passage de l'activité politique du niveau local au niveau national difficile. Les conférences n'instaurent qu'un compromis, dont les termes vont être assez rapidement détournés de leur objet initial. La régionalisation, axe central des modifications apportées, n'aura vécu qu'une année (de 1963 à 1964), et sera remplacée par un État centralisé, articulé autour de l'administration provinciale et du parti unique.

---

61. En effet, la contestation kenyane présente des aspects originaux. Le mouvement nationaliste est à l'origine très hétérogène. Il regoupe aussi bien des paysans sans possessions agricoles, des jeunes scolarisés ou des anciens combattants de la deuxième guerre mondiale. Il est pourtant structuré autour du modèle du parti politique, doté d'un comité central, et d'un rituel d'adhésion empruntant autant aux symboliques chrétiennes qu'africaines.

62. Le mouvement Mau Mau proprement dit, ainsi qu'il a été nommé par le gouvernement de l'époque, réunissait en fait trois groupes de l'ethnie Kikuyu, insatisfaits de l'action du pouvoir colonial : les chômeurs des grandes villes, les paysans sans terre des White Highlands et les jeunes dirigeants ou membres de clans des réserves kikuyu. Les caractéristiques et la signification de ce mouvement sont plurielles. Il est, selon les études, soit indissolublement lié à la lutte nationaliste et s'identifie donc à lui, soit envisagé de façon plus globale : mouvement de révolte anti-coloniale, facteur de guerre civile, il désigne également un mode de renouveau culturel.

Le mouvement Mau Mau a fait l'objet de nombreuses études spécifiques. Citons notamment BUIJTENHUIJS (R.) : *Le mouvement Mau Mau. Une révolte paysanne et anti-coloniale en Afrique noire.* La Haye. Mouton. 1971 ; *Mau Mau : Twenty Years After. The Myth and the Survivors.* La Haye. Mouton. 1973 ; *Essays on Mau Mau : Contributions to Mau Mau Historiography.* Leiden. 1982 ; FUREDI (F.) : *The Mau Mau War in Perspective.* Londres / Nairobi / Athens. James Currey / Heinemann Kenya / Ohio University Press. 1989 ; THROUP (D.) : *Economic and Social Origins of Mau Mau. 1945-1953.* Londres / Nairobi / Athens. James Currey / Heinemann Kenya / Ohio University Press. 1988.

Gérard Prunier a effectué une synthèse de la plupart des interprétations de ce mouvement, qu'elles soient l'émanation des colonisateurs, des combattants eux-mêmes ou des chercheurs. Il distingue cinq écoles : la littérature de justification coloniale, qui refuse d'examiner sérieusement la question agraire et insiste sur la nécessité d'éliminer les traces des rituels sermentaux ; la littérature militaire, peu fournie ; la littérature libérale de remise en question de l'attitude des colonisateurs; l'école américaine qui invente le mythe du nationalisme rationnel ; les interprétations africaines (mythe unanimiste ; mythe révolutionnaire ; mythe néo-conservateur). Il revient enfin sur le processus de réécriture de l'histoire des Mau Mau en fonction de l'élaboration de mythes militants. Notons qu'il ne tient pas compte des ouvrages précités, soit parce qu'ils ne s'insèrent pas dans sa problématique soit parce qu'ils ont été publiés postérieurement (voir PRUNIER (G.) : "Mythes et histoire : Les interprétations du mouvement Mau Mau de 1952 à 1986". *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer.* Tome 75. n°277. 4° trimestre 1987. pp401-429).

Pour une discussion récente du problème, il faut parcourir ATIENO-ODHIAMBO (E.S.) : "The Production of History in Kenya : The Mau Mau debate". *Canadian Journal of African Studies.* Volume 25. n°2. 1991. pp300-307 : l'auteur fait ici une rapide étude critique du débat Mau Mau qui connaît un renouveau conceptuel depuis le début des années 1980 ; BERMAN (B.) : "Nationalism, Ethnicity and Modernity : The Paradox of the Mau Mau". *Canadian Journal of African Studies.* Volume 25. n°2. 1991. pp181-206 : l'auteur explique qu'il faut aller au-delà des deux interprétations dominantes des Mau Mau (culte religieux démoniaque et nationalisme militant) qui ne mettent en valeur que les aspects matériels ou culturels du mouvement selon l'approche adoptée. Il faut comprendre ce dernier comme un combat sur le sens de l'ethnicité kikuyu, ce qui permet d'appréhender plus facilement sa relation problématique avec les divisions internes de classes et les solidarités à un niveau national ; GREEN (M.) : "Mau Mau Oathing Rituals and Political Ideology in Kenya : A Re-Analysis". *Africa.* Volume 60. n°1. 1990. pp69-87 : ici, l'auteur cherche à montrer que les rituels sermentaux de soutien au mouvement ont été sous-estimés. Ils représentaient un véhicule important de mobilisation politique grâce auquel une image de la société kikuyu a pu se créer et offrir par là même la possibilité d'une action politique de plus grande envergure.

La Kenya African National Union (KANU) symbolise la structuration du premier grand parti kenyan. Elle réunit, à partir de mars 1960, les dizaines de groupes politiques disséminés dans le pays mais à dominante kikuyu et luo. Le leader de la contestation des années 1950, Jomo Kenyatta, en sera le Président. Il existera cependant un pendant partisan à l'action de la KANU. En effet, Ronald Ngala, dépité de n'avoir pas eu de poste de responsabilité suffisamment élevé au sein de la KANU, fonde la Kenya African Democratic Union (KADU). Ce parti rassemble plusieurs groupes politiques fortement ethnicisés[63]. Avant l'indépendance, proclamée le 12 décembre 1963, les premières élections de février 1961 montrent que la voie du bipartisme est possible puisque si la KANU l'emporte, elle n'écrase pas pour autant son rival[64]. De plus, l'action de la KADU au cours des négociations de Lancaster House sera déterminante, puisque profitant des dissensions au sein de la KANU, elle fera pencher leurs conclusions en faveur de la régionalisation. Cependant, cette idée d'organisation territoriale ne sera qu'une parenthèse. Minoritaire depuis les premières élections générales de la Chambre des Représentants et du Sénat de mai 1963[65], la KADU ne peut apporter de soutien politique suffisamment puissant à sa résolution régionaliste, ce qui laisse la voie relativement libre à la volonté centralisatrice de la KANU. Il va s'ensuivre un empiètement croissant du pouvoir central sur les prérogatives régionales. Bien qu'inconstitutionnelles, ces captations de pouvoir amènent doucement vers la centralisation complète. De Premier Ministre, Jomo Kenyatta devient Président de la République — laquelle a été légalisée par un amendement constitutionnel le 12 décembre 1964 —, s'affranchissant ainsi de façon définitive de la tutelle britannique, et il se débarrasse également de l'organisation régionaliste du pays. Les Présidents des régions sont déchus de leur titre, les régions elles-mêmes retrouvant leur dénomination ancienne de province. Les Assemblées régionales sont quant à elles réduites au rang de Conseil. Le contrôle présidentiel sur les activités administratives et politiques est total, d'autant que la KADU décide à la fin de 1964 d'intégrer la KANU au nom de l'unité nationale et de la lutte contre le néo-colonialisme. Ainsi, en 1965, le Kenya se trouve régi par un parti unique, qui représente davantage un centre de connexion centralisée de plusieurs intérêts de groupes qu'un foyer de propagation d'une idéologie particulière, et le pays redevient soumis à un modèle administratif de type colonial.

β) *L'ère Jomo Kenyatta*

La présidence de Jomo Kenyatta va être axée autour d'un précepte absolu : *"... tous les jeux politiques locaux sont autorisés à condition qu'ils ne viennent pas remettre en cause la suprématie de l'État central"*[66]. Ce système fait ainsi ressortir non seulement l'importance d'une structure nationale partisane strictement moniste mais aussi celle d'une institution présidentielle puissante. Ce jeu d'influence entraîne la formalisation d'une relation de patrons à clients dont l'objectif est de pérenniser la centralisation.

---

63. En effet, la KADU regroupe aussi bien la Coastal African People's Union de Ronald Ngala lui-même, le Maasai United Front de Justus Ole Tipis, le Kenya African People's Party de Masinde Muliro ou la Kalenjin Political Alliance (KPA) de Daniel arap Moi.

64. La KANU obtient 590,000 voix, ce qui lui octroie 19 sièges au Legislative Council, tandis que la KADU réunit 143,000 voix qui lui permettent le gain de 11 sièges. Cette position de très relative minorité permet à la KADU de continuer à œuvrer pour que la régionalisation soit l'axe central de l'indépendance prochaine.

65. La KANU obtient 66 sièges à la Chambre des Représentants contre 31 à la KADU, et 19 sièges au Sénat contre 16 à la KADU. Les élections régionales marquent un partage des pouvoirs : si la KANU est majoritaire dans les Assemblées Régionales de la Central Region, de l'Eastern Region et de la Nyanza Region, la KADU l'est pour sa part dans la Coast Region, dans la Rift Valley et dans la Western Region.

66. in BOURMAUD (D.) : *Histoire politique du Kenya. État et pouvoir local.* op.cit. p110.

Originellement, le régime politique kenyan se définit selon la Constitution de 1963 comme un régime parlementaire bicaméral et multipartisan. Cependant, l'exécutif, essentiellement symbolisé par le chef de l'Etat qui cumule les fonctions de Président de la République et de chef du gouvernement, va prendre le pas sur un jeu d'Assemblée jugé peu probant puisque au départ calqué sur le modèle britannique. C'est autant par le recours à des amendements systématiques à la Constitution[67] que par la personnalité de Jomo Kenyatta que le régime tendra vers la prépondérance de l'exécutif. Le chemin vers le monopartisme *de facto* sera davantage encombré. Après la fin du succédané bipartisan de la période 1963-1964, les querelles internes au sein de la KANU se dévoilent avec beaucoup plus d'acuité. Marginalisé, voire décrié, le débat idéologique intrapartisan se matérialise peu à peu. Il oppose, autour d'une confrontation générale capitalisme / socialisme, Tom Mboya et Oginga Odinga, le premier entretenant des liens avec les États-Unis, qui soutiennent financièrement l'appareil syndical sur lequel il s'appuie, pendant que le second ne cache pas ses affinités avec les pays communistes. La tâche de Jomo Kenyatta sera de ménager l'un et l'autre, dans le souci d'éviter qu'ils ne prennent des engagements fermes risquant de refléter faussement la ligne politique du parti. Cet élément de rupture au sein de la classe politique voit son éradication symbolisée par la bataille syndicale. Le syndicalisme, fer de lance de la lutte anti-coloniale, va être muselé. Déchirées par des luttes intestines, les organisations syndicales se nourrissent d'accusations sommaires de pro ou de contra-occidentalisme. Après de nombreux atermoiements, le chef de l'État finit par confier à un comité, au sein duquel la mouvance Tom Mboya est majoritaire par rapport aux partisans d'Oginga Odinga, la réalisation de la fusion de tous les syndicats à l'intérieur de la Central Organization of Trade Unions (COTU). C'est aussi sous la responsabilité de Tom Mboya que sera rédigée la charte du parti, dans laquelle se mélangent *"... les thèses classiques de l'économie mixte ... , de la responsabilité sociale, de l'impôt progressif et de la démocratie politique, tout cela fondé sur la tradition africaine"*[68]. Oginga Odinga apparaît donc marginalisé, d'autant que son poste de Vice-Président du parti est remplacé par sept postes équivalents, un par région. Le débat sur l'idéologie semble donc clos, sous l'impulsion du chef de l'État, lequel a davantage cherché à éviter les complications internes les plus patentes qu'à favoriser Tom Mboya et son discours. Il en résulte cependant la dissidence du leader luo Odinga Odinga, qui va créer la Kenya People's Union (KPU). Le combat est inégal, et bien que ce parti ait exercé au tout début une forte capacité d'attraction, les élections partielles de 1966 assurent la victoire de la KANU. Malgré tout, le nouveau parti dispose de sièges au Parlement (11 au total). Mais sa position minoritaire, pour autant qu'elle symbolise un nouveau bipartisme, ne lui permet pas de faire pression sur le gouvernement. Peu à peu, la KPU se replie sur ses positions ethniques. L'assassinat de

---

67. L'amendement constitutionnel de 1964 instituant la République est le premier d'une longue série dont l'objectif est de retirer petit à petit ses pouvoirs au Parlement. Situation contradictoire (conformément à la logique des institutions d'un régime parlementaire, seul le Parlement est à même de voter ces amendements — une majorité de 75% à la Chambre des Représentants et de 90% au Sénat est nécessaire) mais qui prouve combien l'exécutif a pris le pas sur le législatif. En 1966, un amendement établit une distinction entre mesures de sécurité publique, soumises à un contrôle parlementaire, et mesures spéciales de sécurité publique, qui ne sont pas soumises à un tel contrôle. En 1967, un autre amendement permet l'abolition du bicamérisme, le monocamérisme se justifiant par l'abandon de la structure régionale de l'État. L'amendement constitutionnel de 1968, bien que symbolique (il vise à transformer l'appellation de Chambre des Représentants par celle d'Assemblée Nationale et à attribuer la désignation des 12 députés «spécialement élus» au Président de la République — ces députés étant préalablement cooptés par un collège électoral représentatif), introduit de façon définitive la grande latitude de contrôle du gouvernement sur les parlementaires.

De façon globale, les réformes successives de la Constitution modifient l'esprit même de cette dernière. On peut se reporter sur ces points à GERTZEL (C.) : "Kenya's Constitutional Changes". *East African Journal.* décembre 1966. pp19-31 ; "The Constitutional Position of the Opposition in Kenya". *East African Journal.* octobre 1967. pp9-11 ; et à GHAI (Y.P.) : "The Government and the Constitution in Kenya Politics. The Pros and Cons of Those Drastic Constitutional Changes". *East African Journal.* décembre 1967. pp9-14.

68. in BOURMAUD (D.) : *Histoire politique du Kenya. État et pouvoir local.* op.cit. p131.

Tom Mboya en juillet 1969 et les controverses sur les responsabilités qui en découlent entraînent le bannissement de la KPU, qui est finalement interdite tandis que ses dirigeants sont emprisonnés[69]. La victoire de Jomo Kenyatta est indiscutable et la KANU devient parti unique *de facto*.

Le Président de la République se présente donc comme un potentat s'appuyant sur une institution présidentielle prépondérante, sur une structure partisane monopolistique mais aussi sur un réseau de patronage qui entretient sa suprématie. Que l'on parle de «clientélisme rationalisé»[70] ou de «factionnalisme comme support du régime»[71], le développement des relations patrons-clients devient la norme.

Ce mécanisme a par exemple pour conséquence importante la dénaturation des prérogatives de l'Assemblée Nationale. Ne disposant plus réellement des attributions traditionnellement conférées à une instance représentative (légiférer librement et contrôler le gouvernement), elle se trouve cantonnée dans un rôle de ratification des propositions de l'exécutif ou du parti. Certes, l'organe parlementaire a pu exercer ponctuellement — mais de façon très échelonnée dans le temps — des fonctions de critique du gouvernement. Par exemple, les rapports parlementaires visant à dénoncer la corruption ou l'incompétence des membres du gouvernement ou du parti, en particulier en matière d'environnement, ont représenté un moyen de révéler des carences peu justifiées par le pouvoir exécutif. De même, le refus occasionnel de projets de législation du gouvernement par l'emploi de procédures directement inhérentes au travail législatif (amendements systématiques faisant office de blocage, vote final de rejet) a constitué un mécanisme permettant à l'Assemblée Nationale de s'affirmer par rapport au gouvernement et au parti[72]. Cependant, bien que l'organe parlementaire ait représenté un centre de discussion et de débat permanent au sein d'une structure extérieure à celle du parti et du gouvernement, son existence est restée subordonnée au consentement de ces derniers plutôt que l'inverse. Aussi, il va se voir empiriquement conférer une fonction de régulation clientéliste. Celle-ci aura pour objet la résolution pacifique de conflits factionnels inter ou intra ethniques, le recrutement des élites et son corollaire, l'élimination politique des personnalités contestataires[73].

χ) *La relève Daniel arap Moi*

Avant la mort de Jomo Kenyatta en août 1978, l'État kenyan s'était engagé dans une revitalisation de son parti au début de 1977. En effet, la KANU *"... est à la fois trop faible et trop*

---

69. Sur l'intermède KPU et la cohabitation bipartisane au sein du régime politique kenyan, voir en particulier MUELLER (S.D.) : "Government and Opposition in Kenya. 1966-1969". *Journal of Modern African Studies.* Volume 22. n°3. 1984. pp399-427.

70. Selon l'expression de Daniel Bourmaud dans *Histoire politique du Kenya. État et pouvoir local.* op.cit. pp138-150.

71. D'après BIENEN (H.) : *Kenya : The Politics of Participation and Control.* op.cit. pp109-130.

72. La période allant de 1964 à 1974, à des degrés divers, a caractérisé certaines prises de position résolument protestataires.

73. Cette problématique a été indirectement abordée par plusieurs auteurs sans que leur analyse débouche pour autant sur une conceptualisation du phénomène. On peut citer BARKAN (J.D.) : "Legislators, Elections, and Political Linkage" in BARKAN (J.D.), OKUMU (J.J.) : *Politics and Public Policy in Kenya and Tanzania.* New York. Praeger. 1979. pp64-92 ; HOPKINS (R.F.) : "The Kenyan Legislature : Political Functions and Citizen Perceptions" in KIM (C.L.) , BOYNTON (G.R.) (sous la direction de) : *Legislative Systems in Developping Countries.* Durham. Duke University Press. 1975. pp207-231 ; HORNSBY (C.) : *The Member of Parliament in Kenya. 1969-1983. The Election, Background and Position of the Representative and the Implications for his Role in the One-Party State.* Oxford. St Antony's College. Ph.D Thesis. 1985 (voir notamment pp22-37) ; HORNSBY (C.) : "The Social Structure of National Assembly in Kenya. 1963-1983". *Journal of Modern African Studies.* Volume 27. n°2. 1989. pp275-296. Par l'analyse du processus électoral, Charles Hornsby et David Throup, dans "Elections and Political Change in Kenya". *Journal of Commonwealth and Comparative Politics.* Volume 30. n°2. juillet 1992. pp172-199, ont affiné cette approche en faisant l'examen de ses conséquences.

forte : si elle ne contrôle pas le corps social et les organismes politiques, elle n'est pas totalement contrôlée par le goupe installé au pouvoir"[74]. L'articulation déséquilibrée du système politique, prise entre un réseau clientéliste informel et des institutions détournées de leurs compétences normales, la mauvaise tenue de l'économie, fondée sur des inégalités structurelles et sur la dépendance — et les choix douloureux entre les intérêts nationaux et ceux des multinationales qu'elle entraîne — conduisent à la nécessité d'une reformulation du rôle du parti. L'épisode Josiah Mwangi Kariuki servira de détonateur symbolique[75]. Mais la conférence nationale destinée à dresser un calendrier de réforme du parti, prévue pour le mois d'avril 1977, n'aura jamais lieu, en raison de l'état de santé du Président. La mort de ce dernier remet tout en cause, dans la mesure où il faut se préoccuper de l'organisation d'élections présidentielles mais aussi de celle d'élections locales prévues de longue date — lesquelles seront en définitive repoussées à 1979. Les élections mobilisent toutes les énergies et déforment la portée de certains événements : l'explosion factionnelle au sein de l'ethnie Luo est reléguée au second plan tandis que la Conférence des dirigeants — réunissant les membres du gouvernement, de l'Assemblée Nationale et des hauts fonctionnaires — organisée en janvier 1977 sur l'avenir du Kenya prend toute son importance. Le thème du changement (responsabilité des gouvernants, soutien et confiance populaire) y est essentiellement développé. Mais la Conférence est surtout le forum où Daniel arap Moi va se révéler comme une personnalité politique de carrure présidentielle. Les mois qui vont suivre le décès de Jomo Kenyatta lui permettent de s'imposer comme le seul susceptible d'éviter une dangereuse vacance du pouvoir. Aussi, c'est logiquement qu'il prend la tête de la KANU en 1978[76] et qu'il est proposé comme candidat unique à l'élection présidentielle de 1979[77].

Les élections générales de 1979 voient donc l'accession à la magistrature suprême de Daniel arap Moi mais aussi un profond renouvellement au sein de l'Assemblée Nationale[78]. Ces élections ne bouleversent pourtant pas les données politiques et traduisent même plutôt une certaine stabilité. La tâche des dirigeants reste identique: il leur faut gouverner tout en renforçant le contrôle qu'ils exercent sur la société politique. Cependant, le problème posé par la KANU avant la mort de Jomo Kenyatta redouble d'acuité du fait des élections. Le parti ne peut constituer l'instrument d'un éventuel réaménagement des forces politiques, puisqu'il continue à se montrer incapable d'organiser les masses comme d'encadrer les élites. C'est en effet un appareil désorganisé, où chacun tente de faire admettre ses intérêts particularistes, qui se découvre au cours de la campagne électorale. Il faut alors chercher ailleurs les véhicules sérieux du politique. Mais le champ syndical demeure apathique, de même que les instances municipales ou régionales. Enfin, si les associations d'entraide ethnique se montrent au contraire dynamiques, c'est surtout dans le domaine de l'agitation intra et inter associatives. C'est donc dans ce cadre

---

74. in DAUCH (G.) ; MARTIN (D.-C.) : *L'héritage de Kenyatta. La transition politique au Kenya. 1975-1982.* op.cit. p25.

75. Sur le déroulement et la signification de l'action du leader populiste assassiné, voir DAUCH (G.) : "J.M. Kariuki ou l'éthique nationale du capitalisme". *Politique Africaine.* n°8. décembre 1982. pp21-43.

76. Il convient de nuancer ce qualificatif «logiquement», car en effet la prise de pouvoir de Daniel arap Moi n'a pas réellement coulé de source et a fait intervenir un jeu factionnel complexe. Pour la synthèse de ces événements, il faut se reporter à KARIMI (J.) ; OCHIENG (P.) : *The Kenyatta Succession.* Nairobi. Transafrica Press. 1980.

77. La problématique des éventuelles candidatures dissidentes ou concurrentes fut réglée par la publication en octobre 1979 par le comité directeur de la KANU d'une liste «d'interdits d'élection». On retrouve dans cette liste les noms de cinq anciens responsables de la KPU — dont Oginga Odinga —, ainsi que celui de George Anyona.

78. Ce renouvellement est pourtant dans la droite ligne de la logique électorale kenyane. En effet, si les effectifs de l'Assemblée Nationale sont modifiés à hauteur de 45,5% des sièges, ils l'avaient été à 54% en 1974 et à 51% en 1969 (chiffres fournis par DAUCH (G.) ; MARTIN (D.-C.) : *L'héritage de Kenyatta. La transition politique au Kenya. 1975-1982.* op.cit. p106).

que va se formaliser la doctine du *Nyayoism*. Paix, amour et unité seront les axes de la pensée politique que va s'attacher à développer Daniel arap Moi[79], tentant par là d'enrayer le processus d'un mécontentement qui, de diffus et d'inoffensif, risque de se transformer en danger réel.

δ) *La consolidation de l'autoritarisme*

Daniel arap Moi cherche à assurer son autorité. La Conférence des dirigeants de juillet 1980 marque le départ de cette volonté. Mettant l'accent sur son côté populiste et paternaliste, le chef de l'État se lance dans une série de discours publics au cours des mois qui vont suivre, où se mêlent le politique et le religieux. Parallèlement, sous couvert de lutte contre la corruption, il augmente les moyens de contrôle à la disposition du pouvoir, ce qui lui permet d'avoir un accès direct à toute information décisive mais aussi d'éliminer légalement tout gêneur potentiel. Il existe cependant des contrepoids à la dérive autoritariste dans laquelle Daniel arap Moi semble vouloir s'engager. Syndicats, coopératives, Églises font partie intégrante du tissu social kenyan et il demeure dangereux de vouloir les brider trop largement. Avec l'Assemblée Nationale qui profite de la relative désagrégation du parti pour se faire entendre, ces mouvements animent de nombreux secteurs de la société : *"... ils influencent ; ils servent d'enceinte aux luttes de faction et, en retour, de point d'appui dans la quête d'un pouvoir moins circonscrit"*[80]. L'année 1981 voit cependant l'affirmation de la résolution du chef de l'État d'apparaître partout dans le champ politique. Il cherche à affirmer sa prééminence autant sur ses alliés[81] que sur les opposants, dont il se félicite qu'aucun ne soit emprisonné. Mais il veut également poursuivre le processus de réintégration des Luo dans la vie politique kenyane, processus qui s'inscrit directement dans une logique de recherche d'alliances nouvelles. Il ne peut cependant s'opposer à l'économie déliquescente, aux conflits sociaux qui se généralisent — avec en particulier les grèves des médecins et l'opposition déclarée des milieux universitaires.

Le 1[er] août 1982, une poignée de militaires de l'armée de l'air tente de s'emparer du pouvoir. Ils échouent[82], mais leur tentative avortée marque une césure dans l'histoire politique du Kenya : elle ébranle le régime et elle donne conjointement à Daniel arap Moi la possibilité de procéder à une recomposition du jeu des alliances. Cette recomposition passe par l'élimination des leaders kikuyu les plus puissants et l'apparition d'une nouvelle élite.

Charles Njonjo et le groupe d'hommes politiques qu'il anime[83] seront les premiers exclus de la scène politique en 1983[84]. Charles Njonjo est devenu en effet une personnalité décisive dans le jeu politique kenyan. *Attorney General* depuis 1967, il transforme sa charge administrative en levier politique de première importance. Chef d'un système judiciaire répressif et sans

---

79. Pour comprendre «de l'intérieur» la philosophie *Nyayo*, voir GODIA (G.I.) : *Understanding Nyayo. Principles and Policies in Contemporary Kenya.* Nairobi. Transafrica Press. 1984. On peut également consulter KATZ (S.) : "The Succession of Power and the Power of Succession : *Nyayoism* in Kenya". *Third World Quaterly.* Volume 12. n°3. 1985. pp155-161.

80. in DAUCH (G.), MARTIN (D.-C.) : *L'héritage de Kenyatta. La transition politique au Kenya. 1975-1982.* op.cit. p134.

81. En effet, les rivalités au sein des organes dirigeants se découvrent peu à peu, la plus saillante étant celle opposant le Vice-Président Mwai Kibaki au ministre de l'Intérieur et des Affaires Constitutionnelles Charles Njonjo.

82. Sur l'interprétation de ce coup d'État, il faut se référer à DAUCH (G.) : "Kenya : l'ébranlement". *Annuaire des Pays de l'Océan Indien* 1982-1983. pp319-334, ainsi qu'à THROUP (D.) : "The Construction and the Destruction of the Kenyatta State". op.cit.

83. Avec notamment James Kamotho et G.G. Kariuki.

84. Mis à part Charles Njonjo, la plupart de ces hommes politiques seront finalement réintégrés au sein de la KANU entre 1987 et 1988, à la condition qu'ils consentent allégeance à un Daniel arap Moi désireux de consolider les assises de son pouvoir.

concessions, il tisse un réseau d'influence de très grande ampleur à travers tout le pays, profitant d'une liberté d'action que lui laisse Daniel arap Moi à l'accès au pouvoir duquel il a largement contribué. Cependant, sa stratégie visant à gêner l'obtention par des Kalenjin de postes de responsabilité nationale et à empêcher la construction de nouvelles alliances en territoire kikuyu revient à bloquer les tentatives du chef de l'État de s'affranchir définitivement du régime de Jomo Kenyatta[85]. La volonté de Daniel arap Moi de détruire ces réseaux ne rencontre pourtant pas immédiatement le succès escompté. D'une part, la coalition de Charles Njonjo conserve la plupart de ses sièges à l'Assemblée Nationale lors des élections d'octobre 1983 — avec en particulier les réélections de Charles Rubia et de Stanley ole Oloitipitip — et d'autre part, la tentative de déstabilisation de l'élite du district de Kiambu, associée à la famille Kenyatta, se termine par un échec. Malgré tout, le dessein initial du Président de la République s'articule progressivement. Au cours des années suivantes, la plupart des hommes politiques kikuyu tombent. Après les élections législatives de 1988, le district de Murang'a, dernier bastion de cette ethnie, n'est plus représenté à l'Assemblée Nationale que par Kenneth Matiba et Francis Mawangi Thuo. A partir de ce moment, la démarche de Daniel arap Moi consiste à renouveler la classe politique kikuyu *"... afin de la remplacer par des groupes à l'idéologie populiste ...* (en jouant) *... avec habileté des clivages sociétaux qui parcourent ces terroirs : squatters et dépendants / propriétaires, Mau Mau / loyalistes"*[86].

Il existe cependant un point sur lequel Daniel arap Moi est obligé de se pencher sans avoir une maîtrise totale de ses déterminants et de ses implications. En effet, les régions du nord du Kenya posent problème dans la mesure où des désordres les secouent régulièrement. Ici, la politique de patronage est rendue délicate, d'autant plus que le chef de l'État appartient à une communauté ethnique, les Kalenjin, largement minoritaire numériquement au niveau national[87].

---

85. Sur la constitution, la pérennisation et la signification des réseaux d'influence établis par Charles Njonjo, voir MÉDARD (J.-F.) : "Charles Njonjo : portrait d'un «Big Man» au Kenya". in TERRAY (E.) (sous la direction de) : *L'État contemporain en Afrique.* Paris. L'Harmattan. 1987. pp49-87. Du même auteur, on peut consulter sa synthèse du concept de «Big Man» dans "Le «Big Man» en Afrique : Esquisse d'analyse du politicien entrepreneur". *L'Année Sociologique.* Volume 42. 1992. pp167-192, ainsi que dans "L'État-business et les politiciens entrepreneurs. Néo-patrimonialisme et *Big Men* : économie et politique", écrit en collaboration avec Yves-André Faure in ELLIS (S.) ; FAURE (Y-A.) (sous la direction de) : *Entreprises et entrepreneurs en Afrique.* Paris. Karthala / ORSTOM. 1995. pp289-309. Voir également pour une vision plus spécifique du conflit ayant opposé le leader kikuyu à Daniel arap Moi CURRIE (K.) ; RAY (L.) : "State and Class in Kenya. Notes on the Cohesion of the Ruling Class". *Journal of Modern African Studies.* Volume 22. n°4. 1984. pp559-593.

86. in MAUPEU (H.) : "Kenya : 1983-1988". op.cit. p303.

87. Il est sans doute temps de donner ici un aperçu rapide de l'échiquier ethno-régional kenyan qui tient un rôle central dans le jeu politique, bien plus qu'en Zambie :

- -les Kikuyu : concentrés dans le centre du pays (district de nairobi, Central Province et Est de la Rift Valley), ils représentent environ 20% de la population. Après avoir été les principaux adversaires des colonisateurs britanniques, ils devinrent l'épine dorsale du Kenya indépendant à la fin des années 60 et ils virent leur importance dans le pays renforcée par Jomo Kenyatta
- -les Luo : concentrés dans l'Ouest (Nyanza Province), ils représentent 15% de la population. Alliés avec leurs rivaux Kikuyu sous la présidence de Jomo Kenyatta, ils subissent la même marginalisation politique qu'eux dès le début des années 80
- -les Kamba : ils constituent environ 10% de la population et sont essentiellement implantés dans l'Eastern Province. Ce sont les rivaux traditionnels des Kikuyu, et de ce fait s'allieront avec les Kalenjin de Daniel arap Moi en vue d'obtenir des postes politiques et administratifs importants
- -l'ensemble Embu-Meru : ethnies paysannes proches des Kikuyu, implantées dans l'Eastern Province, elles représentent environ 6% de la population
- -les Luhya : installée dans la Western Province, ils représentent un peu moins de 10% de la population
- -la Rift Valley Province : elle regroupe près d'¼ de la population mais recèle une grande diversité ethnique. La majorité de la population est d'origine nilotique et pratique encore le pastoralisme (Maasaï, Kalenjin, Pokot)

Il faut ajouter à ces différents groupes les Swahili (essentiel de la population de la Coast Province), les Somali (implantés dans la North-Eastern Province), les Indiens (≈ 100,000 personnes qui jouent un rôle économique important) et les Kenyans blancs (≈ 40,000 ; descendants des colons du début du siècle, ils sont pour la plupart des gros fermiers installés dans la région des Highlands dans la Central Province).

Sa stratégie d'alliance a encore davantage fragilisé les régions économiquement faibles au profit de celles grandes productrices de céréales par exemple. Aussi, l'élimination des tendances sécessionnistes va passer par la revitalisation de la KANU et l'exaltation de sa légitimité. Le parti — devenu unique *de jure* depuis un amendement constitutionnel voté en 1982 — redevient peu à peu une véritable force, qui parallèlement à la diffusion de la doctrine *Nyayo*, centralise puis phagocyte tout groupe politique ou social susceptible d'influencer le jeu politique[88]. L'élimination progressive de ces groupes au potentiel tribunitien certain renforce l'autoritarisme du régime. Des preuves supplémentaires de cette dérive sont fournies par le contrôle généralisé de l'administration exercé par les Kalenjin[89], par l'intégration d'un sentiment de non solidarité et d'instabilité entretenu dans le corps ministériel. Soumis aux exigences de la Présidence, chaque ministre peut se voir destitué de son poste à tout moment au cas de non respect des objectifs politiques désignés.

ε) *Aspects internationaux*

La politique internationale du Kenya comporte certaines particularités qui justifient son traitement indépendant afin que soient saisies clairement ses implications sur le parcours du pouvoir kenyan.

L'échange entre les organismes internationaux d'assistance et le Kenya tourne autour de concepts étroitement imbriqués bien que certains soient *a priori* contradictoires : un héritage idéologique et une domination économique occidentaux, un nationalisme puissant, un désir de paraître et la recherche de gains. La formalisation de cet échange politique s'est effectuée à partir de trois phénomènes qui l'ont rendu incontournable[90]. D'une part, les liens très forts que le Kenya va établir avec les pays occidentaux sont tributaires d'une économie sous-développée dont la dépendance vis-à-vis des compagnies non-kenyanes et des multinationales va s'accroître. D'autre part, ces liens sont une nécessité pour le Kenya afin qu'il dispose de ressources

---

88. C'est ainsi par exemple que la COTU se fond dans la KANU en 1988.

89. Sur la politisation du service public kenyan, voir COHEN (J.M.) : "Importance of Public Service Reform : the Case of Kenya". *Journal of Modern African Studies.* Volume 31. n°3. 1993. pp449-476.

Des chercheurs ont montré que l'appartenance du chef de l'État à un groupe ethnique minoritaire n'impliquait pas nécessairement une érosion des soutiens plus rapide que s'il appartenait à une ethnie très importante numériquement. Se fondant sur l'étude de trente neuf pays africains, dont le Kenya et la Zambie, au cours d'une période allant de 1962 à 1987, ils partent de trois hypothèses qu'ils confrontent aux données répertoriées:

- *-1re hypothèse* : le fait que le leader appartienne à un groupe ethnique important réduit les possibilités de perte de soutien → les résultats obtenus sont quasiment tous en contradiction avec ce postulat et à l'inverse, c'est ce type de leader qui risque le plus de perdre ses soutiens
- *-2e hypothèse* : un leader appartenant à un groupe ethnique minoritaire risque davantage de perdre son pouvoir de façon non constitutionnelle → les résultats invalident également cette hypothèse
- *-3e hypothèse* : le choix du leader successeur s'effectue parmi les membres de sa propre ethnie → les résultats confirment cette hypothèse

Les auteurs tentent d'expliquer l'invalidation des deux premières hypothèses par le fait qu'être membre d'une ethnie majoritaire implique pour le leader une réduction de ses possibilités de compromis alors qu'à l'inverse un leader issu d'une ethnie minoritaire bénéficierait d'une plus grande part de sollicitude et de davantage de temps pour s'imposer (voir LONDREGAN (J.) ; BIENEN (H.) ; VAN de WALLE (N.) : "Ethnicity and Leadership Succession in Africa". *International Studies Quaterly.* Volume 39. n°1. 1995. pp1-25).

90. D'inégal, cet échange politique deviendra conditionnalisé lorsque les organismes internationaux d'assistance en modifieront unilatéralement les termes, en soumettant leur aide à l'institutionnalisation de rituels démocratiques (multipartisme, élections). L'appréciation en termes d'échange des relations tissées entre le pouvoir kenyan et les donateurs permet de mettre en évidence leur caractère inégal (sur la pertinence de la théorie de l'échange politique comme facteur d'analyse d'interactions inégales, voir MÉDARD (J.-F.) : "Théorie de l'échange et échanges politiques". in CLAEYS (P-H.) ; FROGNIER (A-P.) (sous la direction de) : *L'échange politique.* Bruxelles. Éditions de l'Université de Bruxelles. 1995. pp15-48).

militaires et diplomatiques en vue de contrecarrer l'encerclement régional dont il prétend être la victime. Ainsi, *"en bordure de la route des pétroliers géants, en rive du mitan de l'Océan Indien, il reste le seul État doté d'un pouvoir indigène renvoyant l'image d'une certaine stabilité, à n'être pas hostile aux intérêts occidentaux"*[91].

En effet, la politique étrangère du Kenya est marquée par un *"penchant manifeste pour l'Occident"*[92]. L'idéologie nationaliste défendue par Jomo Kenyatta et Tom Mboya dans les années soixante s'accommode fort bien d'une politique économique tournée vers la libre entreprise qui permet simultanément l'ascension sociale d'hommes d'affaires dynamiques, la mise à l'écart des paysans et les facilités accordées aux demandes d'investissements étrangers. Aussi, pour satisfaire les investisseurs internationaux, est-il nécessaire de donner une apparence de stabilité politique[93] et l'emploi de la manière forte destinée à éradiquer les mouvements de contestation nés de l'absence de compensations sociales se trouve-t-il justifié. Cependant, l'occidentalisation de l'aide apportée au Kenya n'a pas été immédiate et elle a dû passer par le préalable de la confrontation États-Unis / Union Soviétique qui se sont mesurés pour le bénéfice d'un instrument supplémentaire de leur domination sur le continent africain. Symboliquement, cette lutte — pacifique — s'est matérialisée autour d'une rivalité entre deux personnages importants de la KANU, Tom Mboya et Oginga Odinga. Le premier, en tant que leader syndical, mesure rapidement les avantages susceptibles d'être retirés d'une collaboration avec une organisation non gouvernementale américaine particulièrement influente, l'American Federation of Labour-Congress of Industrial Organizations. On peut situer autour de 1957 les premiers contacts noués entre les deux parties qui aboutissent à des accords de financement des activités syndicales de Tom Mboya[94]. Les années suivantes voient l'institutionnalisation des rapports de Tom Mboya avec les organisations non gouvernementales américaines, sous la forme d'une structure d'ensemble destinée à soutenir l'envoi d'étudiants aux Etats-Unis. De son côté, Oginga Odinga va solliciter le soutien de l'Union Soviétique qui entrevoit les bénéfices retirables du jeu factionnel qui se développe au sein de la KANU. Oginga Odinga se voit intronisé leader progressiste, pendant que les universités russes, à l'instar de leurs homologues américaines, accueillent de nombreux étudiants kenyans. En outre, et c'est le point le plus symbolique, les Soviétiques financeront l'Institut Lumumba de formation des cadres de la KANU, qui deviendra en 1965 le centre de la lutte entre les deux dirigeants du parti. Le débat va tourner à l'avantage de Tom Mboya, dans la mesure où pour les propriétaires terriens *"... les craintes d'un danger communiste ne pouvaient pas ne pas être reliées à la peur de perdre leur terre"*[95]. L'ascendant qu'il prend de ce fait permet à Tom Mboya de tenir le discours selon lequel Oginga Odinga et les siens, à partir du moment où ils sont communistes, ne peuvent

---

91. in MARTIN (D.-C.) : "L'Occident, l'Océan et le Kenya". *Communication présentée au Colloque "L'évolution récente du pouvoir en Afrique noire"*. Bordeaux. 4-5 février 1977. p2.

92. La formule a été dégagée par George Anyona (voir *The Weekly Review.* 3 mai 1976) et reprise par DAUCH (G.) ; MARTIN (D.-C.) : *L'héritage de Kenyatta. La transition politique au Kenya. 1975-1982.* op.cit. dans le chapitre sur les relations du Kenya avec les pays donateurs (pp155-208).

93. Pour comprendre le développement de cette politique économique, on peut se reporter à LEYS (C.) : *Underdevelopment in Kenya. The Political Economy of Neo-Colonialism. 1964-1971.* Londres. Heinemann. 1975.

94. Cette date est citée par Zaki Laïdi dans *Les contraintes d'une rivalité. Les superpuissances et l'Afrique. 1960-1985.* Paris. La Découverte. 1986. p46. Il semblerait que l'influence américaine au Kenya se soit en fait manifestée dès 1953, époque à laquelle la Central Intelligence Agency (CIA) aurait permis, notamment par l'octroi de capitaux importants et sous des couvertures diverses (National Education Fund ; Fondation for Peace and Liberty ; ...), la formation ainsi que la pérennisation de la Kenya Federation of Labour (KFL). Ces faits sont rapportés dans "CIA and African Trade Unions". *Africa.* n°61. septembre 1976, cité par DAUCH (G.) ; MARTIN (D.-C.): *L'héritage de Kenyatta. La transition politique au Kenya. 1975-1982.* op.cit. p165.

95. in GERTZEL (C.) : *The Politics of Independent Kenya. 1963-1968.* op.cit. p65.

qu'être *"... implicitement considérés comme déloyaux à l'égard de l'État"*[96]. Dès lors, le refus de Jomo Kenyatta de prendre livraison d'armes soviétiques conjugué à la prise de contrôle de l'institut Lumumba par le gouvernement et au rôle de rédaction de la charte du parti qu'il confère à Tom Mboya[97] marquent le passage apparemment définitif à l'Ouest, qui fait apparaître l'affirmation de non-alignement purement théorique dans les faits.

Néanmoins, le choix de l'aide occidentale plutôt que celle des Soviétiques ne doit pas être tenu comme aussi tranché. La démarche kenyane sur la scène internationale pourrait être résumée comme suit : *"un pas vers les Occidentaux, un pas vers les Africains, un pas vers les non-alignés, le sur-place face aux communistes"*[98]. Si le Kenya renvoie l'image d'une politique résolument pro-occidentale , il s'attache à ménager quelques relations avec l'Union Soviétique et les pays communistes[99].

Dans ce cadre, la logique de la dépendance va s'imposer. Demandeur de ressources économiques et militaires et par conséquent initiateur de la relation de clientèle, le Kenya entre dans le jeu de relations internationales non pas pour y tenir un rôle direct mais pour en retirer des avantages. C'est pourquoi il sera rare, au moins pendant les cinq années qui vont suivre, que les programmes gouvernementaux en matière de politique étrangère fassent allusion *"... aux inégalités de l'ordre international présent...* (ou au) *... désir de parvenir à une juste et pacifique communauté des nations"*[100]. Bien que la stratégie libérale instituée par le gouvernement de Jomo Kenyatta entraîne des résultats positifs, elle n'apparaît pas suffisante pour enrayer le phénomène de domination d'entreprises non kenyanes dont l'intérêt premier n'est pas l'amélioration de l'économie locale. Le déficit de la balance commerciale augmente (- 135 millions US $ en 1970), la croissance du secteur industriel apparaît limitée, le produit national brut et l'épargne stagnent. Aucun facteur positif n'est donc susceptible de mettre un terme à l'aide économique occidentale ; en dehors des Etats-Unis, la Communauté Economique Européenne et les pays scandinaves sont dans les années 70 les principaux organismes internationaux d'assistance économique. L'aide économique va se doubler à partir de la moitié des années 70 d'une aide militaire, exclusivement américaine et britannique. Cette aide dépend certes de considérations stratégiques d'ordre international — possibilité, en particulier pour les Américains, d'installation de bases portuaires en bordure de l'Océan Indien — mais elle se situe surtout dans le cadre de l'inter-régionalité et trouve sa justification dans la crainte nourrie par le Kenya d'un encerclement régional. Les tensions avec la Somalie[101] puis avec l'Ouganda[102], l'évolution so-

---

96. Ibid.

97. Cette charte, en dehors du fait qu'elle sera très favorable aux intérêts étrangers, rejettera systématiquement les propositions d'Oginga Odinga sur les nationalisations, la récupération des terres des colons ou la planification impérative.

98. in DAUCH (G.) ; MARTIN (D.-C.) : *L'héritage de Kenyatta. La transition politique au Kenya. 1975-1982.* op.cit. p184.

99. Ces relations, qui se veulent limitées au possible, témoignent cependant d'une absence d'unité dans le discours tenu. Ainsi, si le Kenya condamne immédiatement les tentatives d'immixtion chinoises, cela ne l'empêche pas de voter pour l'entrée de la Chine dans l'Organisation des Nations Unies ; s'il commerce avec la Corée du Sud, il prend parallèlement position pour les Vietcongs contre les Etats-Unis.

100. in HOWELL (J.) : "An Analysis of Kenyan Foreign Policy". *Journal of Modern African Studies.* Volume 6. n°1. 1968. p29.

101. Le conflit somalo-kenyan à propos du rattachement du Northern Frontier District ne prit fin qu'en 1967 après que l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), sous les auspices de Kenneth Kaunda, obtienne des deux belligérants un accord conforme aux objectifs de la Charte de l'organisation reconnaissant l'intangibilité des frontières coloniales.

102. A la fin des années 60, le régime de Milton Obote se montre ouvertement hostile au Kenya (expulsions régulières de ressortissants kenyans). L'arrivée au pouvoir d'Idi Amin Dada en 1972 ne sera qu'un faux répit puisque ce dernier sera à l'origine de multiples micro conflits économiques, des découvertes historiques de territoires ougandais au Kenya, et mettra en cause le gouvernement kenyan dans l'opération israëlienne sur Entebbe.

cialiste de la Tanzanie font redouter un isolement, lequel serait accentué par la politique kenyane d'hégémonie économique sur la région. De fait, le Kenya se sent éloigné des pays avec lesquels il voudrait entretenir des relations, comme le Zaïre ou la Zambie. De façon remarquable, il existe donc entre le Kenya et les États-Unis une convergence de préoccupations autour du concept anti-communiste et qui va introduire le nouvel échange sur la base de la fourniture d'armements. Les déterminants de cette similarité d'opinion restent cependant dissemblables : en effet, si la politique stratégique des États-Unis dans l'Océan Indien est tributaire de considérations éminemment internationales, les critères avancés par le Kenya se situent eux dans le champ de l'inter-régionalité puisque Tanzanie, Somalie ou Ouganda sont estimés dangereux en raison du soutien que leur apporte l'Union Soviétique[103]. Cet anti-communisme du Kenya est cependant tempéré par la complicité objective qui le lie à une Éthiopie encore pro-soviétique concernant la lutte contre l'irrédentisme somali et il ne doit pas entraver les potentialités d'alliance avec ce pays voisin[104].

Dominé par sa mise en dépendance économique et militaire, ne pouvant offrir en compensation qu'une apparence de stabilité politique et une position stratégique fluctuante, le Kenya ne se résout pourtant pas à entrer dans un jeu clientéliste décadent. Il fait de son nationalisme la pierre de touche de chacun de ses engagements. Ainsi, de multiples facteurs d'allégeance seront au contraire présentés par le gouvernement de Jomo Kenyatta comme par celui de Daniel arap Moi comme des affirmations de souveraineté. L'octroi de facilités militaires aux Américains, la condamnation de la pénétration soviétique en Afghanistan, le boycottage des Jeux Olympiques de Moscou de 1980 sont ramenés à de justes compensations du soutien occidental. Ces actes d'alignement ne sont pas considérés comme tels par le pouvoir kenyan mais plutôt comme l'expression de la volonté de projection d'une image de bon partenaire. L'entretien de ce sentiment national, produit du mythe Mau Mau, supporte cependant quelques atténuations lorsqu'il s'agit d'accepter l'aide importante de l'ancien colonisateur britannique. Justifiée par le pouvoir kenyan qui estime nécessaire une diversification des aides, unique facteur propre à encourager les projets économiques, l'assistance technique et économique britannique se révèle au cours des dix années suivant l'indépendance la plus importante de toutes les aides extérieures — 250 millions £ de 1963 à 1972, soit 59% de l'aide totale apportée par les organismes internationaux d'assistance au Kenya[105].

La continuité ou du moins la relative connexion des politiques étrangères soutenues par Jomo Kenyatta et Daniel arap Moi permettent de garder à l'esprit les axes privilégiés de ces politiques : un non-alignement «balancé»[106] mais qui apparaît comme une sorte d'équilibrage diplomatique prétendant ménager les susceptibilités[107] ; un souci régulièrement affirmé d'inté-

---

103. Sur les rapports inter-régionaux et internationaux du Kenya au cours de cette période, on peut voir, outre les articles ou ouvrages sus-mentionnés de Denis-Constant Martin, l'article de MAKINDA (S.M.) : "From Quiet Diplomacy to Cold War Politics". *Third World Quaterly.* Volume 5. n°2. avril 1983. pp300-319 ainsi que OKUMU (J.) : "Foreign Relations : Kenya and Regional Diplomacy" in BARKAN (J.D.) ; OKUMU (J.) (sous la direction de) : *Politics and Public Policy in Kenya and Tanzania.* op.cit.

104. Voir LAÏDI (Z.) : *Les contraintes d'une rivalité. Les superpuissances et l'Afrique. 1960-1985.* op.cit. pp196-197.

105. Les chiffres et les explications de la poursuite des relations entre le Kenya et la Grande-Bretagne sont données notamment par OKUMU (J.) : "Kenya's Foreign Policy" in ALUKO (O.) (sous la direction de): *The Foreign Policy of African States.* Londres. Hodder and Stoughton. 1977. (voir pp156-159). On peut également se reporter à HAZLEWOOD (A.) ; HOLTHAM (G.) : *Aid and Inequality in Kenya : British Development Assistance to Kenya.* Londres. Croom Helm. 1976.

106. Selon l'expression de Gene Dauch et de Denis-Constant Martin dans *L'héritage de Kenyatta. La transition politique au Kenya. 1975-1982.* op.cit. p183.

107. Certains auteurs parlent aussi de «politique d'équidistance» entre l'Est et l'Ouest, l'équidistance déterminant plutôt l'existence d'une coïncidence d'intérêts entre le Kenya et les pays de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis. Voir ORWA (K.):

grité territoriale — ce qui n'empêchera pas le Kenya de signer un accord de libre échange avec les pays voisins lui ayant créé des problèmes[108] —; la relance répétée de la quête à l'aide occidentale.

Le désengagement progressif de plusieurs firmes multinationales américaines à partir de la moitié des années 80 (Coca-Cola, Mobil Oil, Firestone, Bank of America,...) ne constitue pas pour autant la preuve d'un désengagement américain généralisé, bien que parallèlement l'aide américaine au Kenya soit passée de 78 millions $ en 1983 à 50 millions $ en 1986. Ces firmes ont confié la plupart de leurs licences d'exportation à des entrepreneurs locaux ou ont cédé leurs avoirs à Daniel arap Moi et ses associés[109]. Cette attitude prouve qu'elles n'ont pas mis définitivement fin à leurs activités au Kenya et que leur retrait témoigne davantage d'une tactique économique interne. D'ailleurs, en 1987, l'armée américaine continue de stationner sur la base militaire de Nanyuki, tandis que la marine visite régulièrement le port de Mombasa.

Il faudrait, pour être complet, évoquer la présence des multiples organisations internationales non gouvernementales[110], dont l'influence demeure néanmoins encore difficilement évaluable dans la période pré-revendicationnelle. Mais, s'il apparaît artificiel de tenir la quantité de ces organisations comme un indicateur proportionnel de la vitalité des secteurs échappant à l'emprise de l'État, on peut raisonnablement penser que les réseaux transnationaux qui traversent le Kenya recèlent des probabilités de blocage de l'activité étatique[111]. D'ailleurs, le gouvernement kenyan a considéré la densité du réseau formé par les organisations non gouvernementales avec une grande suspicion, notamment en raison de leur dissémination dans les zones rurales. Aussi, l'Assemblée Nationale a voté en novembre 1990 un texte de loi — le Non-Governemental Organisations Coordination Act — dans le souci de réguler ce flux transnational[112]. Malgré cette mesure de défiance, nous verrons qu'en effet, certaines organisations non gouvernementales ont joué un rôle important dans le processus de démocratisation du Kenya[113].

"Foreign Policy. 1963-1986". in OCHIENG' (W.R.) : *A Modern History of Kenya. 1895-1988.* Londres / Nairobi. Evans Brothers Limited. 1989. p225.

108. En effet, le gouvernement de Daniel arap Moi signe en 1982 un traité commercial qui fait du Kenya un membre de la Preferential Trade Area (PTA) en compagnie des Comores, de Djibouti, de l'Éthiopie, du Malawi, de l'Île Maurice, de la Somalie, de l'Ouganda et de la Zambie. Voir par exemple sur ce point KHAPOYA (V.B.) : "Kenya" in ALUKO (O.) ; SHAW (T.M) (sous la direction de) : *The Political Economy of Foreign Policy.* Aldershot. Gover. 1984. (voir pp155-157).

109. Ces associés sont notamment Nicholas Biwott, le ministre de l'Energie, ou encore des personnalités proches de l'Aga Khan ou d'Israël. Voir sur ces points ROBINSON (J.) : "Kenya : les appétits s'aiguisent". *Politique Africaine.* n°37. mars 1987. pp115-120.

110. Le total des organisations non gouvernementales internationales ou strictement internes s'éléverait à environ 400 selon SHAW (T.) : "Popular Participation in Non-Governemental Structures in Africa : Implications for Democratic Development". *Africa Today.* Troisième trimestre 1990. pp5-22.

111. Par transnationalité, ou relation transnationale, nous entendrons *"... toute relation qui, par volonté délibérée ou par destination, se construit dans l'espace mondial au-delà du cadre étatique d'appartenance et qui se réalise en échappant au contrôle ou à l'action médiatrice des États"* in BADIE (B.) ; SMOUTS (M.-C.) : *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques & Dalloz. 1992. p70.

112. Ce texte énonce que seules les organisations non gouvernementales enregistrées auprès du gouvernement auront désormais le droit d'exercer leurs activités dans le pays sous peine d'illégalité. Au surplus, un article additif prévoit la création d'un bureau de coordination dont la mission sera d'établir un code de conduite pour les opérations des organisations non gouvernementales afin de garder le contrôle sur leurs activités. Ainsi, selon Joël D. Barkan, ce texte juridique *"... donne au gouvernement un pouvoir illimité pour contraindre les organisations non gouvernementales qui ne seraient pas d'accord"* (in BARKAN (J.D.) : "The Rise and Fall of Governance Realm in Kenya". op.cit. p188).

113. Michael Bratton a montré que les relations entre organisations non gouvernementales et l'État en Afrique s'ordonnaient autour de sept possibles stratégiques : quatres stratégies de contrôle gouvernemental (surveillance, coordination, cooptation, dissolution) ; trois stratégies d'autonomisation des organisations non gouvernementales (profil bas, collaboration sélective, recommandation de politiques publiques) (voir BRATTON (M.) : "The Politics of Government-NGO Relations in Africa". *World Development.* Volume 17. n°4. avril 1989. pp569-587).

ϕ) *Le climat pré-revendicationnel*

À la veille de la revendication démocratique, une logique patrimoniale[114] s'est donc concrétisée, conjuguant les effets du présidentialisme, du monopartisme et d'une certaine forme de clientélisme rationalisé[115].

La mise en place d'un système de régulation politique fondé sur des pratiques patrimoniales par Daniel arap Moi a d'abord été déterminée par l'obligation faite à ce dernier de circonscrire les tendances oppositionnelles qui sont apparues lors de sa désignation au poste de Président de la République. De la «crise de la vassalité»[116] découle «l'idéologie de l'ordre»[117].

Le mode de domination de l'État sur la société s'exerce suivant trois modalités. La première modalité de cette recherche d'une primauté permanente repose sur la limitation de la redistribution du pouvoir hors du contrôle de Daniel arap Moi. La seconde modalité consiste à éradiquer toute méthode clientéliste non induite par le pouvoir lui-même — ce qui entraînera par exemple l'interdiction des associations ethniques ou des associations féminines. La troisième modalité est constituée par la légitimation constante du pouvoir étatique. En bref, cela revient à contrôler les factions, à maîtriser les réseaux clientélistes locaux, et à véhiculer une image personnelle-persuasive ainsi qu'institutionnelle-coercitive[118] de la fonction présidentielle, le tout étant subsumé par l'idéologie *Nyayo*.

En définitive, ces trois modalités dépendent d'un mécanisme unique, celui de la transformation des moyens d'accumulation du pouvoir. L'encadrement du factionnalisme, la suppression progressive des clientélismes extérieurs au pouvoir central comme la consolidation du caractère prépondérant de l'institution présidentielle, passent par l'accumulation concentrée du pouvoir aux mains d'un petit groupe dirigé par Daniel arap Moi. La captation des possibles politiques va ainsi de pair avec la volonté de main-mise sur le tissu social. Ce phénomène a

---

114. Les pratiques patrimoniales se fondent sur l'ignorance ou le non-respect du clivage entre le domaine public et le domaine privé, et recouvrent l'ensemble des phénomènes dont nous avons fait précédemment l'énumération, mais dont les principaux demeurent le clientélisme et le patronage. Cette absence de distinction entre le public et le privé entraîne des conséquences spécifiques qui permettent de caractériser une logique patrimoniale. Celle-ci repose sur deux fondements : la personnalisation du pouvoir ; un mode interactif d'accumulation des ressources politiques, économiques ou symboliques, lesquelles, étant interchangeables, peuvent s'enrichir mutuellement. Sur ce concept de patrimonialisation du pouvoir, il faut se reporter à BADIE (B.) : *"L'État importé. L'occidentalisation de l'ordre politique.* op.cit. (voir pp23-36) ; MÉDARD (J.-F.) : "L'État patrimonialisé". *Politique Africaine.* n°39. septembre 1990. pp25-36 ; "L'État post-colonial en Afrique : L'interprétation néo-patrimoniale de l'État". *Studia Africana.* février 1992. n°3. pp125 ; "L'État néo-patrimonial en Afrique noire" in MÉDARD (J.-F.) (sous la direction de) : *États d'Afrique noire. Formations, mécanismes et crise.* Paris. Karthala. 1992 (notamment pp336-350).

115. Sur le thème du clientélisme, nous renvoyons à l'article classique de MÉDARD (J.-F.) : "Le rapport de clientèle. Du phénomène social à l'analyse politique". *Revue Française de Science Politique.* Volume 26. n°1. février 1976. pp103-131 ainsi qu'à EISENSTADT (S.N.) , LEMARCHAND (René) : *Political Clientelism, Patronage and Development.* Londres. Sage Publications. 1981 ; EISENSTADT (S.N.) ; RONIGER (L.) : *Patrons, Clients and Friends. Interposal Relations and the Structure of Trust in Society.* Cambridge. Cambridge University Press. 1984.

116. Selon le terme employé et expliqué par Daniel Bourmaud dans *Histoire politique du Kenya. État et pouvoir local.* op.cit. pp151-188.

117. Pour reprendre l'expression d'E.S. Atieno-Odhiambo dans "Democracy and the ideology of order in Kenya" in SCHATZBERG (M.G.) : *The Political Economy of Kenya.* op.cit. pp177-201 (ce concept est développé en particulier pp188-192).

118. D'après la typologie établie par LACAM (J.-P.) : "Le politicien investisseur. Un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques". *Revue Française de Science Politique.* Volume 38. n°1. février 1988. pp23-47. La taxinomie utilisée par l'auteur se fait à partir d'un classement selon la nature et la fonction des ressources politiques. Définies par leur nature, les ressources sont de trois sortes : institutionnelles, contextuelles et personnelles. Définies à partir de leur fonction, l'auteur obtient aussi trois types de ressources : coercitives (domaine de la contrainte), rétributives (domaine de l'échange), et persuasives (domaine normatif). Le croisement de ces six cas de ressources permet l'obtention d'une matrice à neuf types.

pour conséquence la rupture des canaux de communication traditionnels entre les gouvernants et les gouvernés, limitant la compétition politique entre des prétendants choisis et «adoubés» dans un champ de plus en plus extérieur aux ingérences de la population. Les moyens utilisés pour réaliser cette entreprise sont d'abord instrumentalisés autour du renforcement de l'organisation partisane, ensuite autour de la consolidation des réseaux administratifs susceptibles de contrôler le local et les dysfonctionnements qu'il implique — par rapport au modèle global défini par Daniel arap Moi.

La KANU brise son statut de parti faible, sans plate-forme politique claire ni de distinction évidente entre fonctions, qui était le sien depuis l'indépendance. À partir de 1985, on peut constater l'émergence d'un «parti-État»[119], qui devient le vecteur privilégié de transmission de la doctrine présidentielle et de contrôle de son influence à l'intérieur du pays. Le parti sert également à produire des candidats implantés localement et à briser les candidatures concurrentes susceptibles de dérégler le mécanisme. La multiplicité des candidatures est désormais un fait combattu, surtout avec la réforme électorale de 1986 qui rétrécit le suffrage universel en introduisant un vote systématique à deux degrés[120]. La discipline intra-partisane est renforcée par l'intermédiaire de divers comités dont la mission revient à prévenir les contestations internes et les éventuelles dissidences. Le parti représente une instance prééminente, dont la différence de nature en comparaison avec celle qui était la sienne sous Jomo Kenyatta — où par exemple le pouvoir judiciaire était encore indépendant — est tout à fait importante et significative.

Néanmoins, malgré son fort pouvoir de captation, la KANU n'absorbe pas la totalité des associations, politiques ou autres[121], et reste en deçà d'une structure ultra-dominante du fait des résistances sociétales. De plus, elle ne doit sa force qu'à la volonté de Daniel arap Moi et à son désir de donner l'image d'une institution présidentielle portée à son optimum capacitaire. Ceci implique le détournement quasi-complet des fonctions du Parlement, qui est vidé de sa substance, non seulement par les incitations de Daniel arap Moi à la non obstruction à sa politique gouvernementale qu'il doit soutenir, mais aussi parce que petit à petit la moitié de ses membres entrent au gouvernement[122]. Son effacement vis-à-vis de l'action programmatique demeure néanmoins toujours contrebalancée par l'exercice de la fonction originale de régulation clientéliste.

L'emprise sur les réseaux locaux s'exécute par l'intermédiaire de la refonte du système administratif, et plus particulièrement par la réforme du district, structure qui devra servir d'obstacle à la propagation du clientélisme local en visant à «l'unification de la périphérie»[123]. La nouvelle organisation est fondée sur le principe de la déconcentration généralisée, faisant intervenir une rationalisation administrative tout comme une rationalisation financière. Le dis-

---

119. Voir WIDNER (J.) : *The Rise of a Party-State in Kenya. From Harambee ! To Nyayo !.* op.cit. Se reporter en particulier aux chapitres 5 ("From Harambee ! To Nyayo !. 1980-1985". pp130-161) et 6 ("Party, State, and Cicil Society. 1985-1990". pp162-197).

120. En effet, dans une première phase, les membres de la KANU procèdent à un vote préliminaire dont le résultat désigne deux candidats (les deux premiers, ce qui supprime la possibilité d'affrontements entre plus de deux candidats) pour chaque circonscription. La seconde phase, celle du vote proprement dit, modifie profondément la technique du scrutin. Le secret du vote disparaît puisque les électeurs doivent manifester leur choix en s'alignant derrière leur candidat. La règle du *queuing system* introduit donc le vote public.

121. Les groupements ou coopératives issus de l'application de la doctrine *Harambee* (stratégie destinée à promouvoir le développement en fonction d'intérêts et de besoins désignés par les réseaux locaux) sont, pour certains d'entre eux, difficilement contrôlables.

122. C'est effectivement le cas après les élections de 1988, où sur 188 parlementaires, 28 sont nommés ministres et 68 ministres adjoints.

123. Voir BOURMAUD (D.) : *Histoire politique du Kenya. État et pouvoir local.* op.cit. pp194-207.

trict devient un instrument de médiation obligé, symbolisé par le Commissaire du district qui dirige le Comité de Développement du District, de la population vers les ministères et surtout des ministères vers la population[124]. De la sorte, cette réforme, si elle n'élimine pas en totalité les diverses solidarités politiques clientélistes, modifie en profondeur les relations entre l'administration centrale, l'administration locale et les gouvernants eux-mêmes. La distribution des ressources est stoppée au niveau du district et fortement canalisée, ce qui rend obsolètes les réseaux de patronage. Les modalités de l'échange se transforment alors. La répartition des ressources entre patrons régionaux orchestrée par le Président de la République ne s'opère plus à partir de l'appareil administratif régional mais à partir de l'appareil étatique central, ce qui rend la formalisation des allégeances symboliquement plus forte, accentuant la forme imposée de l'échange lui-même. De là découlent deux problèmes concomitants, qui deviendront des sources de contestation : le contrôle social s'exacerbe et la participation politique change de nature. En effet, si l'on peut effectivement constater une «crise de la régulation politique»[125], c'est au détriment de la population qu'elle se vérifie et non pas à celui du pouvoir qui semble exercer un contrôle assez considérable sur les courants qui traversent le pays.

Chaque sphère de la société est touchée par la volonté de maîtrise de tout échange susceptible d'échapper au contrôle du pouvoir. Un exemple saillant est donné par le démantèlement en 1988 de la Kenya's Farmer Association (KFA), et l'éviction de tous ses dirigeants, dont les ambitions politiques dans la Rift Valley devenaient trop gênantes, au profit d'un nouvel organe, la Grain Grower's Association. Les paysans voient la distance qui les sépare des élus s'aggraver. De plus, l'inadéquation progressive entre les désiderata de ces élus et les impératifs fixés par l'autorité étatique conduit à l'isolement de cette dernière. En outre, les échanges de type clientéliste qu'entend mener librement — c'est-à-dire sans contestation de la part de la population — la classe politique implantée en milieu urbain creuse progressivement un fossé entre cette élite et les groupes sociaux[126], ce qui se traduit par la raréfaction des ressources disponibles sur le marché. Malgré tout, ceux qui doivent supporter le prix de cette raréfaction sont davantage les acteurs de la périphérie plutôt que ceux du centre, qui, pour leur part, assument d'autant mieux la césure avec la population qu'ils l'ont eux-mêmes volontairement — ou du moins sous l'influence de Daniel arap Moi — induite.

Dans ce contexte, comment se traduit la participation politique[127] de la population qui *a priori* devrait être bridée, ou au minimum anesthésiée ? Le niveau de participation électorale demeure un indicateur privilégié du rapport de la société au politique. Avec la pluralité de candidatures qui permettait une rotation, à défaut d'un renouvellement véritable des élites politiques, l'adhésion du corps électoral pouvait apparaître remarquable. Aussi, bien que les

---

124. Voir BARKAN (J.D.) ; CHEGE (M.) : "Decentralising the State : District Focus and the Politics of Reallocation in Kenya". *Journal of Modern African Studies.* Volume 27. n°3. 1989. pp431-453.

125. Voir BOURMAUD (D.) : "Élections et autoritarisme. La crise de la régulation politique au Kenya". *Revue Française de Science Politique.* Volume 35. n°2. avril 1985. pp206-235.

126. L'artificialité du fait urbain au Kenya et ses conséquences sur la stabilité des segments sociétaux ont été abordés par FONTAINE (J.-M.) : "Campagnes, bidonvilles et Banque Mondiale au Kenya". *Politique Africaine.* n°25. mars 1987. pp92-101. Le problème a également été traité par Daniel Bourmaud dans *Histoire Politique du Kenya. État et pouvoir local.* op.cit. (voir notamment les chapitres 7 — "La citadelle urbaine" — pp215-256 ; et 8 — "L'État autoritaire" — pp257-289).

127. On entendra la notion de participation politique comme celle définissant *"... l'ensemble des activités collectives des gouvernés susceptibles de leur donner une influence sur le fonctionnement du système politique"* (in BRAUD (P.) : *Sociologie politique.* op.cit. p233). Il s'agit d'abord de l'action de vote, mais aussi d'autres pratiques conventionnelles (recherche de l'information politique, adhésion à des associations, à des groupes d'intérêt ou à des partis, assistance à des réunions politiques, manifestation pacifique) ou au contraire non conventionnelles (exercice de la violence politique) destinées à «politiser» le citoyen.

chiffres soient toujours sujets à caution, une progression constante du taux de participation est notable de 1969 à 1979. L'électeur kenyan trouve une motivation suffisante dans l'acte de vote pour surmonter les obstacles matériels (distance, attente) préalables à cette opération. L'arrivée de Daniel arap Moi au pouvoir et sa politique de contrôle de la société implique un renversement de la tendance dès 1983, avec une baisse significative non seulement des votants mais surtout des inscriptions. La réforme restreignant le nombre de candidatures, introduite avec l'objectif officiel de renforcer la participation électorale, produira l'effet inverse. Ainsi, environ 30% de l'électorat kenyan se sont volatilisés entre 1983 et 1988[128]. Il est alors possible de se demamder si la population, de plus en plus absente de la scène électorale, trouve ailleurs des possibilités d'expression non contrôlées, et si elle parvient à s'affranchir volontairement des relations fortement personnalisées — mais en même temps de plus en plus distanciées — avec le pouvoir étatique, relations dont les conséquences sapent cette volonté de participation active[129].

C'est dans ce cadre qu'apparaît clairement la contradiction impliquée par la politique de Daniel arap Moi : si la classe politique lui est en grande partie inféodée, le système qui le soutient s'éloigne de la société et de ce fait s'affaiblit par rapport à elle. Les contraintes qu'il fait peser sur elle raffermissent, ou font naître, des contestations, véritablement dangereuses pour leurs émetteurs parce que s'exprimant dans un cadre coercitif. Ainsi, la transformation du système de régulation politique a affecté le modèle de société civile kenyan, d'une part du fait des faibles possibilités de créations de groupes d'intérêt — la personnalisation du pouvoir revient à altérer l'accès aux ressources des fonctionnaires, des paysans comme des hommes d'affaires ou même de certains politiciens —, d'autre part par les effets pervers du contrôle partisan sur tous les organes institutionnels qui entraînent de fortes contestations[130], enfin parce que l'impossibilité de formation d'associations conduit les opposants en nombre croissant à passer par dessus l'État et à nouer des relations avec des pays étrangers ou des organisations internationales.

Il existe ainsi un rapport pertinent entre la consolidation de l'autoritarisme et l'émergence de l'opposition. Cette dernière a été endormie par le mode de régulation «à la Kenyatta», qui, bien qu'a-démocratique, ne relevait pas du même autoritarisme que celui de Daniel arap Moi. Mais la politique de ce dernier l'a réveillée. En effet, en voulant briser les courants sociétaux concurrentiels qui produisaient des échanges extérieurs à la sphère d'influence de l'État, le Président kenyan les a au contraire redéfinis dans un sens contestataire. La participation politique, en dehors de l'acte de vote, existe bien. Elle tend même à se développer dans le sens de la lutte contre l'État.

---

128. Chiffre donné par BOURMAUD (D.) : "Les élections au Kenya. Tous derrière et Moi devant...". *Politique Africaine.* n°31. octobre 1988. p86.

129. Voir BERG-SCHLOSSER (D.) : "Modes and Meaning of Political Participation in Kenya". *Comparative Politics.* Volume 14. n°4. 1982. pp397-415.

130. Voir WIDNER (J.) : *The Rise of a Party-State in Kenya. Fron Harambee ! To Nyayo !.* op.cit. p171.

b) Brève histoire politique de la Zambie[131]

α) *Une colonisation à deux vitesses*

La colonisation de la Zambie ne s'est réellement formalisée qu'à la fin du XIX^{è} siècle, et encore le fut-elle sous un régime original jusqu'en 1924. En effet, c'est la British South Africa Company, créée par l'homme d'affaires britannique Cecil Rhodes, qui présida à la destinée de la Zambie — qui s'appelait alors Rhodésie du Nord et faisait partie du protectorat germano-britannique sud-africain — jusqu'à cette date. Conçue dans une atmosphère de compétition entre les divers colonisateurs pour le gain de territoires africains, cette compagnie se trouvait être également le produit d'une stratégie dont l'objectif était de se rendre maître des mines d'or découvertes dans cette région. Il s'ensuivit une politique mercantile dont les instigateurs, soutenus et protégés par le gouvernement britannique, n'hésitaient pas à mettre en œuvre tout moyen à leur disposition pour imprimer leur loi aux populations locales. La Rhodésie du Nord se révéla pourtant n'être qu'un piètre investissement, si bien que l'on envisagea son rattachement à la Rhodésie du Sud, avec une possible annexion future à l'Union de l'Afrique du Sud formée en 1910. Mais le plébiscite des colons de la Rhodésie du Sud en 1922 pour un gouvernement responsable et autonome ouvrit en fait la voie à la colonisation britannique de la Rhodésie du Nord deux ans plus tard. Les exploitants britanniques jugeaient en effet que la création d'un conseil législatif, permettant leur rattachement officiel et définitif à la couronne britannique serviraient davantage leurs intérêts.

Le gouvernement britannique administrera la Rhodésie du Nord jusqu'en 1952, en développant notamment une vaste industrie minière dans le Copperbelt. Dès 1931, le colon adopte la règle dite de la «souveraineté des intérêts autochtones». Elle prévoit une administration conjointe menée par les fonctionnaires britanniques et par un corps local, nommé «Autorités Autochtones», composé de chefs tribaux et de leurs assesseurs. En fait, ce régime de décision collégiale ne sera jamais réellement appliqué, sinon pour détourner le rôle des chefs locaux et le transformer d'une mission de représentation des intérêts autochtones en garantie des agissements du colonisateur. Les années 30 vont amplifier l'exode rural en direction des pôles miniers. Cependant, les Africains n'obtiendront pas le droit de séjourner indéfiniment dans les centres urbains, en raison de la défiance des mineurs occidentaux à l'encontre des travailleurs

131. La littérature concernant l'histoire politique de la Zambie est certainement moins abondante que celle relative au Kenya. On peut néanmoins citer les ouvrages de BURDETTE (M.M.) : *Zambia. Between Two Worlds.* Boulder / Londres. Westview Press / Avebury. 1988 ; CHIPUNGU (S.N.) (sous la direction de) : *Guardians of their Time. Experiences of Zambians Under Colonial Rule. 1890-1964.* Londres. Macmillan. 1992 ; GERTZEL (C.) , BAYLIES (C.) , SZETFEL (M.): *The Dynamics of the One-Party State in Zambia.* Manchester. Manchester University Press. 1984 ; MEEBELO (H.) : *Reaction to Colonialism : A Prelude to the Politics of Independence in Northern Zambia. 1893-1939.* Manchester. Manchester University Press. 1971 ; MULFORD (D.C.) : *Zambia : The Politics of Independence. 1957-1964.* Londres. Oxford University Press. 1967 ; ROBERTS (A.) : *A History of Zambia.* Londres. Heinemann. 1976 ; ROTBERG (R.I.) : *The Rise of Nationalism in Central Africa. The Making of Malawi and Zambia. 1873-1964.* Cambridge. Harvard University Press. 1965 ; TORDOFF (W.) (sous la direction de) : *Politics in Zambia.* Manchester. Manchester University Press. 1974 ainsi que les articles de BAYLIES (C.) , SZETFEL (M.) : "The Fall and Rise of Multi-Party Politics in Zambia". *Review of African Political Economy.* n°54. juillet 1992. pp75-91 ; MOLTENO (R.V.) : "Zambia and the One-Party State". *East Africa Journal.* Volume 9. n°2. février 1972. pp7-11 ; MUSHINGEH (C.) : "Unrepresentative «Democracy» : One-Party Rule in Zambia. 1973-1990". *Transafrican Journal of History.* Volume 23. 1994. pp117-141 ; PHIRI (B.J.) : "Zambia : The Myth and Realities of «One-Party Participatory Democracy»". *Genève-Afrique.* Volume 19. n°2. 1991. pp9-24 ; RASMUSSEN (T.) : "Political Competition and Dominance in Zambia". *Journal of Modern African Studies.* Volume 7. n°3. octobre 1969. pp45-60.

militants bemba et des employés nyasa[132]. Cet exode sera dû non seulement à la puissance attractive des mines mais aussi à une politique d'aléniation des terres, dont les possesseurs locaux se retrouvaient parqués dans des réserves. La fragmentation sociale qui résulta de cette désorganisation de l'équilibre rural / urbain fut un des facteurs du sous-développement économique progressif de la Rhodésie du Nord.

β) *Lutte nationaliste, indépendance et Humanisme*

L'établissement d'une fédération coloniale en 1953 nommée Federation of Rhodesia and Nyasaland (connue également sous le nom de Central African Federation) ne remit pas en cause le mouvement d'émancipation des autochtones malgré une certaine reprise économique due à l'apport massif de capitaux occidentaux. Si les zones urbaines se développèrent, donnant progressivement naissance à une bourgeoisie africaine influente, le remplacement de la règle dite de la «souveraineté des intérêts autochtones» par celle du «partenariat entre les races»[133] et la formalisation d'un marché commun ne firent que renforcer — sous une couverture constitutionnelle — la prééminence des colonisateurs.

À partir de 1935, les mines du Copperbelt subirent une vague de grèves fomentées par les travailleurs africains luttant pour l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation de leur niveau de vie. En 1949 fut créé le Northern Rhodesian African Mineworkers Union (NRAMWU) qui inaugura en fait la tradition syndicale zambienne[134]. Parallèlement, la formation d'une petite bourgeoisie urbaine conduira à des tentatives de création de groupes politiques. Le premier d'entre eux, le Northern Rhodesia African Congress (NRAC), créé en 1949, ne réussira pas dans son entreprise de lutte contre le fédéralisme. C'est sous l'impulsion d'un universitaire ayant fait ses études en Grande-Bretagne, Harry Nkumbula, que le NRAC va être remanié. Fortement soutenu par les Ila et les Tonga de la Southern Province, il est rebaptisé African National Congress (ANC). Ce parti rencontrera au début deux problèmes majeurs : la difficile circulation de l'information dans les milieux ruraux et l'attitude ambivalente des syndicats, davantage soucieux d'une politique à très court terme. Les tentatives de séduction de la frange syndicale ne donneront pas les résultats escomptés, ce qui constituera une des raisons de la scission de l'ANC. Dès 1958, un groupe de jeunes militants forme le Zambian African National Congress (ZANC), présidé par Kenneth Kaunda. L'appellation changera rapidement et deviendra United National Independent Party (UNIP) en 1960 après que le ZANC ait été banni

---

132. Les mineurs blancs obligèrent même les compagnies d'exploitation minière à prendre des mesures raciales excluant les Africains de postes à partir d'un certain niveau. Au surplus, les autorités coloniales mirent en place une série de règles requérant le retour immédiat des Africains dans leur village dès leur contrat rempli.

133. Ce qui valut au premier Premier Ministre de la fédération de déclarer : *"Le partenariat entre les noirs et les blancs est similaire au partenariat entre un cheval et son cavalier"* (cité par HAZLEWOOD (A.) : "The Economics of Federation and Dissolution in Central Africa". in HAZLEWOOD (A.) (sous la direction de) : *African Integration and Disintegration : Case Studies in Economic and Political Union.* Londres. Oxford University Press. 1967. p185).

134. Dès l'année suivante fut créée une centrale syndicale, la Trades Union Congress regroupant la plupart des syndicats, les plus puissants de ceux-ci étant le syndicat des mineurs et celui des employés du chemin de fer. Il faut signaler qu'existait depuis 1936 la Northern Rhodesia Mineworkers Union, composée de mineurs blancs. Ils provoquèrent également de nombreuses grèves mais ne parvinrent jamais à rallier les mineurs africains.

Pour un aperçu historique du mouvement syndical zambien, consulter LUCHEMBE (C.) : "Ethnic Stereotypes, Violence and Labour in Early Colonial Zambia, 1889-1924". in CHIPUNGU (S.N.) (sous la direction de) : *Guardians of their Time. Experiences of Zambians Under Colonial Rule. 1890-1964.* op.cit. pp30-49 ; MEEBELO (H.) : *African Proletarians and Colonial Capitalism. The Origins Growth and Struggles of the Zambian Labour Movement to 1964.* Lusaka. Kenneth Kaunda Foundation. 1986 ; MWENDAPOLE (M.R.) : *A History of Trade Union Movement in Zambia up to 1968.* Lusaka. Institute for African Studies. 1977.

de la scène politique[135]. L'UNIP poursuivit deux objectifs particuliers : mettre fin à la fédération et imposer un gouvernement élu par la majorité. Malgré son contentieux avec l'influente Lumpa Church, l'UNIP parvint à constituer une pôle d'attraction suffisant pour que le gouvernement britannique réalise qu'une évolution institutionnelle devenait nécessaire[136]. Après être revenu sur sa décision initiale de confier la majorité du conseil législatif aux Africains sur la demande pressante du Premier Ministre fédéral, il n'aboutit néanmoins qu'à créer des troubles importants. Des élections eurent finalement lieu et la victoire conjointe de l'ANC et de l'UNIP qui recueillirent les deux-tiers des sièges conduisit à l'abandon définitif de la fédération en 1963. La première Assemblée Nationale fut multiraciale[137], Kenneth Kaunda devint ministre du Gouvernement Local et du Travail Social, Simon Kapwepwe ministre des Affaires Africaines et Harry Nkumluba ministre de l'Éducation Nationale. L'indépendance de la Zambie fut proclamée le 24 octobre 1964 et Kenneth Kaunda fut nommé Président de la République zambienne[138].

Le parcours politique de la I^re^ République est jalonné de dissensions et de relative instabilité. L'UNIP souffre de contestations internes qui nuisent à son autorité. La lutte pour le pouvoir y est féroce, et l'expulsion de certains membres leur fournit le prétexte de former un nouveau parti à forte base lozi, l'United Party (UP) en 1966. Après une vague de violence dans le Copperbelt dont il est immédiatement tenu pour responsable, l'UP est frappé d'interdit. Kenneth Kaunda tente alors de lancer une doctrine, l'Humanisme, dont il espère que le caractère fédérateur réduira les tensions politiques. Il en fait le fondement idéologique de toute action. Mais si la majeure partie de la classe politique accepte l'Humanisme en tant que philosophie du parti, ce concept échouera pour réduire les turbulences internes de l'UNIP[139]. Parallèlement, le gouvernement met en œuvre une politique de décentralisation administrative afin de disposer d'une vue d'ensemble sur les problèmes affectant le parti au pouvoir. Mais si l'UNIP était identifié lors de la lutte pour l'indépendance comme l'organe mobilisateur et organisateur des énergies, il montre dès le moment où il est en position de réguler les affaires nationales son incapacité à transformer les objectifs annoncés en réalités tangibles. Il devient davantage un vecteur de facilitation de parcours politiques personnels plutôt qu'une véritable force nationale de développement. Kenneth Kaunda adopte une interprétation extensive des pouvoirs qui lui sont conférés par la Constitution, si bien que le système politique se mue progressivement en régime présidentiel. Il impose également de nouveaux statuts à l'UNIP, dont l'apport principal est de permettre une représentation égale au Comité Central de toutes les provinces. L'objectif con-

---

135. L'idée d'un État indépendant nommé Zambie fut mise en avant par Kenneth Kaunda dès le milieu des années 50, alors qu'il était secrétaire-général de l'ANC. Il fut soutenu immédiatement par ses futurs colistiers du ZANC et de l'UNIP, Simon Kapwepwe, Grey Zulu et Sikota Wina.

136. Menée par la prophétesse Alice Lenshina Mulenga, la Lumpa Church apparaît comme une réponse rurale à la marginalisation des paysans par l'administration coloniale. Mouvement d'obédience religieuse mais aussi pôle important de propagande nationaliste, elle entre en conflit avec l'UNIP au début des années 60, période au cours de laquelle se produisent de nombreux affrontements avec les représentants ruraux du parti de Kenneth Kaunda. L'assassinat de plusieurs officiers de police venus inspecter un camp de membres de la Lumpa Church dans le nord-est du pays provoque la déclaration de l'état d'urgence dans cette zone en juillet 1964. Des combats opposèrent les troupes étatiques et les paysans non adhérents aux membres du mouvement religieux. Ils cessèrent en octobre 1964, quelques jours avant la proclamation de l'indépendance, après que plus de 1,500 personnes furent tuées (voir VAN BINSBERGEN (W.) : *Religious Change in Zambia. Exploratory Studies.* Londres / Boston. Kegan Paul. 1981 (voir notamment pp266-316).

137. Les députés occidentaux appartenaient quasiment tous à l'United Federal Party (UFP).

138. De nouvelles élections furent organisées. L'UNIP remporta 55 sièges, l'ANC, qui avait refusé l'idée d'une coalition, 10 sièges et le National Progress Party (NPP — ancien UFP) 10 sièges également. Le NPP se dissoudra en 1966, marquant ainsi la fin ultime de la politique coloniale.

139. Sur la doctrine kaundienne de l'Humanisme, voir DILLON-MALONE (C.) : *Zambian Humanism, Religion and Social Morality.* Ndola. Mission Press. 1989.

siste à briser l'hégémonie des provinces du Copperbelt et du Nord qu'il rend en partie responsables des troubles qui agitent le parti.

Déjà temporairement démissionnaire en 1969 pour protester contre la politique de Kenneth Kaunda, Simon Kapwepwe quitte définitivement l'UNIP en 1970 suite à ce renouvellement constitutionnel. Il forme dès l'année suivante l'United Progressive Party (UPP), formation politique qui réunit rapidement les expulsés et autres déçus de l'UNIP, notamment en provenance du Copperbelt. Il met l'accent sur les difficultés économiques auxquelles doit faire face la Zambie (insuffisance de la création d'emplois, distribution inéquitable des bénéfices, appauvrissement continu des zones rurales et de certaines zones urbaines défavorisées). On assiste à la fragmentation progressive du corps politique et de ses acteurs, pour qui le patronage devient la source décisive du recrutement des soutiens. La violence qui procède de cette segmentation, ainsi que la progression trop rapide de l'UPP qui remporte plusieurs élections locales[140], conduisent Kenneth Kaunda à envisager publiquement la probable nécessité d'un État monopartisan dans le souci de rétablir l'ordre. Dans cette logique, il interdit l'UPP, fait procéder à l'arrestation de Simon Kapwepwe et de plus d'une centaine d'autres membres de l'UPP. Il annonce parallèlement sa décision définitive d'établir un régime à parti unique après un changement constitutionnel. Une commission nationale est chargée alors de dresser l'inventaire des modifications à apporter. Son rapport est accepté[141] et l'amendement rendant légal le monopartisme est largement adopté par l'Assemblée Nationale en 1972. La II^{e} République est proclamée avant que la nouvelle Constitution ne soit approuvée six mois plus tard[142].

χ) *Monopartisme, désagrégation et dérive autoritaire*

L'introduction du multipartisme ne va pas pour autant résoudre les conflits. Menacé par des dangers extérieurs (problèmes aux frontières angolaise et mozambicaine, tensions avec la Rhodésie), affaibli par la crise économique et ses répercussions sociales — avec en particulier l'explosion des revendications syndicales —, le gouvernement zambien est assailli de toutes parts. Corrélativement à ces deux problèmes majeurs, il doit subir les velléités autonomistes de l'Assemblée Nationale qui tente, toutefois sans grand succès, d'infléchir certaines décisions gouvernementales. La chambre parlementaire est considérée comme une législature provisoire, ce qui constitue une raison suffisante pour ne pas lui conférer des pouvoirs importants. De plus, le Comité Central de l'UNIP dispose d'un droit de véto sur les candidatures aux élections législatives[143].

Les relations avec la Rhodésie du Sud furent difficiles dès la proclamation de l'United Declaration of Independence, rendant cette région indépendante sous l'impulsion de Ian Smith et de son Rhodesian Front. Liés par trois organisations transterritoriales[144], la Rhodésie et la Zambie entrèrent dans une joute pour le contrôle des exportations et des importations zam-

140. Néanmoins, lors d'élections partielles au mois de décembre 1971 concernant 12 sièges, l'UPP n'en remporte qu'un seul, les 11 autres revenant à l'UNIP.

141. Le gouvernement a en fait refusé certaines des recommandations de ce rapport. Il a occulté celles relatives à la limitation de la détention préventive, à l'égale répartition des pouvoirs entre le Président de la République et son Premier Ministre et aux élections présidentielles concurrentielles.

142. Le débat public a été très faible lors de cette période. Le rapport de la commission, synthétisé dans la presse, ne fut accessible qu'aux membres les plus éduqués de la société. L'UPP banni, seul l'ANC a exprimé une opposition sérieuse au projet, mais sans rencontrer de relais décisifs parmi la société civile.

143. L'Assemblée Nationale conteste en priorité la concurrence du Conseil National de l'UNIP qui, bien que non permanent, constitue le véritable forum politique au sein duquel des orientations décisionnelles majeures sont définies.

144. La Central African Power Corporation, la Central African Airways Corporation et la Rhodesia Railways.

biennes, sur lesquelles la Rhodésie avait la prééminence en raison de sa position sur les points logistiques clefs. Au surplus, l'action systématique de Kenneth Kaunda dès son arrivée à la Présidence en faveur des divers mouvements de libération nationale voisins rend l'atmosphère encore plus pesante. Aussi, dans une volonté d'apaisement vis-à-vis de la Rhodésie, des autorités sud-africaines ainsi que des Portugais et des Britanniques, le gouvernement zambien produit en 1969 un manifeste dans lequel il s'engage à ne pas utiliser la violence dans sa lutte contre le préjudice subi par les populations africaines non encore émancipées. Pourtant, l'année suivante, il signe les accords de Mogadicio qui requièrent la manière forte pour évincer les régimes racistes. La vulnérabilité économique de la Zambie est exploitée par la Rhodésie qui ferme ses frontières en guise de représailles. De la même façon, les relations diplomatiques avec l'Angola et le Mozambique non encore indépendants sont désormais soumises à des contraintes économiques qui entament la crédibilité du gouvernement zambien. Les colonisateurs de ces deux pays n'hésitent pas au surplus à recourir à la manière forte directement dans le territoire zambien lorsqu'ils pourchassent les rebelles.

Néanmoins, ces multiples mésententes n'empêchent pas le gouvernement zambien de poursuivre secrètement sa politique d'aide aux mouvements de résistance[145] tout en adoptant un discours officiel de non intervention, autant vis-à-vis des colonisateurs voisins que vis-à-vis de l'OUA. Economiquement dépendante de la Rhodésie et de l'Afrique du Sud[146], la Zambie ne parvient pas à remonter la pente, et semble s'enferrer dans une politique hésitant sur la répartition des efforts : interventionnisme régional ou redressement économique ?

Le dilemme devient encore davantage d'actualité lorsque les hommes d'affaires entrent massivement en politique par l'intermédiaire du Parlement. En effet, les élections législatives de 1973 intronisent 25 d'entre eux[147], ce qui, si l'on ajoute les 19 businessmen réélus porte leur nombre à 46, c'est-à-dire à une représentation totale de l'ordre de 36%. Cette présence massive correspond assez étroitement à la montée de l'initiative individuelle, marquant l'avénement d'une classe de petits entrepreneurs dont la plupart emploie des salariés extérieurs à leur famille. Ce mouvement ne participe donc pas d'une brutale ferveur pro-UNIP mais indique plutôt une volonté des milieux d'affaires de s'assurer d'une représentation adéquate au Parlement afin de pouvoir défendre leurs propres intérêts, voire à terme accéder plus directement aux sources du pouvoir. De façon concomitante, plusieurs dirigeants de l'UNIP se ménagent des intérêts commerciaux, renversant ainsi le processus précédemment décrit. La structure sociale zam-

---

145. Si le gouvernement zambien soutint sans restrictions le Frente de Liberaçao do Moçambique (FRELIMO) qui accèda au pouvoir après l'indépendance en 1975, il n'en fut pas de même avec les groupes nationalistes angolais. Ces derniers, au nombre de trois (le Movimento Popular de Liberaçao de Angola — MPLA —, le Frente Nacional de Liberaçao de Angola — FNLA — et l'Uniao Nacional por a Independence Total de Angola — UNITA) furent tous à un moment donné soutenus par la Zambie qui, en dernier recours, choisit de se prononcer en faveur de l'UNITA et du FNLA. Ce choix effectué suite à des calculs pragmatiques — ces deux mouvements étaient considérés comme les plus à même de garder la route de Benguela ouverte pour le passage des produits zambiens — ou idéologiques — en raison de l'unité de vue avec les chefs respectifs de l'UNITA et du FNLA, Jonas Savimbi et Holden Roberto — ne fut finalement pas le meilleur puisque le MPLA prit le contrôle de la majorité des villes angolaises puis du pays lui-même à partir de 1976. Dans un souci d'apaisement et de duplicité, le gouvernement zambien reconnut le nouveau régime officiellement (pour comprendre le problème angolais, il faut se reporter à LAÏDI (Z.) : *Les contraintes d'une rivalité. Les superpuissances et l'Afrique. 1960-1985.* op.cit. pp97-128).

146. Les relations de la Zambie avec l'Afrique du Sud joueront dès l'indépendance un rôle très important. Kenneth Kaunda, après avoir soutenu les mouvements de libération sud-africains, s'engage finalement dans un dialogue de détente avec les leaders afrikaners à la fin des années soixante. Il mènera une diplomatie personnelle guidée par des soucis essentiellement économiques, bien qu'il n'ait pas abandonné les revendications concernant l'apartheid. Quoi qu'il en soit, il fera preuve d'une grande maîtrise des événements, notamment au cours du conflit opposant la République sud-africaine avec les indépendantistes namibiens de la South West African People's Organisation (SWAPO).

147. 119 hommes d'affaires s'étaient présentés, soit 22,5% des candidats, ce qui représentait la plus forte proportion de candidatures provenant de milieux d'affaires jamais enregistrée.

bienne se transforme donc. Les mesures économiques diverses et souvent radicales (dévaluation, baisse des salaires, hausse des prix) prises sous l'impulsion du FMI ne suffisent pas à créer une atmosphère de confiance malgré certaines améliorations. Les raisons fondamentales de ce déclin économique doivent être en priorité recherchées dans la mauvaise santé de l'industrie minière et le taux international défavorable du cours des métaux[148]. Le mécontentement social se traduit surtout dans les milieux urbains, notamment dans le Copperbelt où le syndicat général zambien, le Zambian Congress of Trade Union (ZCTU), est très puissant.

Obligé de recourir à l'aide internationale, le gouvernement zambien va mener avec les divers réseaux d'assistance une politique de confiance / défiance, arguant de son incapacité à définir une ligne de conduite stable. Commencée en 1971, la collaboration avec les organismes d'aide va connaître une courbe fluctuante, oscillant entre une coopération entière et une politique circonstanciée de repoussoir. Pourtant, le gouvernement zambien n'a que peu de marge de manœuvre devant les indications du FMI et de la Banque Mondiale. Cela ne l'a pas empêché de refuser des mesures préconisées par ces deux organisations. D'autre part, il ne mettra pas en œuvre certains pans de la politique économique décidée conjointement avec le FMI, ce qui, conjugué à une mauvaise volonté vis-à-vis de ses principaux créditeurs, conduira en 1982 à une première rupture temporaire avec le FMI qui suspend son aide. Ces tergiversations ne permettent pas d'établir une politique économique stable et cohérente. A la fin 1985, malgré l'optimisme affiché par les organismes internationaux d'assistance, le pouvoir zambien n'en continue pas moins de jouer une carte personnelle, utilisant assez souvent la rhétorique de l'Humanisme et du socialisme. Bien qu'ayant rejoint dès l'indépendance le camp des non alignés[149], la Zambie, sous l'impulsion de Kenneth Kaunda, mènera une politique opportuniste vis-à-vis des États-Unis et de l'Union Soviétique, cherchant à ménager l'un et l'autre pour retirer le maximum d'avantages économiques[150]. Néanmoins, il ne peut pas toujours éviter les frictions. Ainsi, lorsque le gouvernement signe en 1980 un contrat d'armement avec l'Union Soviétique, les États-Unis indiqueront publiquement leur mécontentement.

Le caractère défavorable de l'économie et la prise d'importance des flux de contestation sociale conduisent le pouvoir à affirmer davantage son autorité. L'institution dominante demeure plus que jamais la Présidence de la République. Kenneth Kaunda double et légitime son pouvoir grâce à sa position de chef de l'UNIP[151]. Mais paradoxalement, la confirmation permanente de la suprématie du parti inhibe ses capacités d'évolution interne, au moment où les deux figures de la contestation politique, Simon Kapwepwe et Harry Nkumbula, meurent tous

148. Selon Marcia M. Burdette (dans *Zambia. Between Two Worlds*. op. cit. p96), on peut distinguer trois phases économiques dans la période allant de 1973 à 1985 : la première (de 1973 à 1975) est encore synonyme de consolidation d'un pouvoir, lequel vit sur les bons résultats miniers sans se soucier de l'influence néfaste de l'inflation internationale ; la seconde (de 1975 à 1980) marque l'apparition d'un fort déséquilibre des échanges ; la troisième (de 1981 à 1985) représente une économie agonisante, ne subsistant plus que grâce à l'aide internationale.

149. Les diplomates zambiens développeront une ligne de conduite dite du «non-alignement positif». Cette attitude les conduit à refuser systématiquement toute alliance militaire avec l'Est ou l'Ouest dans le souci général de lutter en priorité contre les oppresseurs des Africains. Ainsi, le gouvernement zambien condamne aussi bien l'invasion du Vietnam ou de l'île de Grenade par les États-Unis que l'intervention armée soviétique en Tchécoslovaquie et en Angola.

150. L'aide des pays étrangers connaîtra un accroissement de 400% de 1975 à 1980. Même si parfois les déclarations ambivalentes de Kenneth Kaunda ont pu faire penser à une idéologie pro-soviétique, on peut constater que l'Union Soviétique ne faisait pas partie au milieu des années 80 des pays donateurs les plus généreux. Par exemple, en 1982, les principaux partenaires économiques de la Zambie étaient par ordre décroissant d'importance le Japon, la Grande-Bretagne, l'Afrique du Sud, l'Allemagne de l'Ouest, les États-Unis et la Chine.

151. Il est également le Président de la Zambia Industrial and Mining Corporation, ce qui lui permet de sélectionner une grande partie des dirigeants du secteur des entreprises publiques, sur lesquelles il pourra alors exercer un contrôle total. Au surplus, grâce au Preservation of Public Security Act, il dispose des pleins pouvoirs pour établir l'état d'urgence et pour prononcer les mises en détention sans jugement.

deux de mort naturelle respectivement en 1980 et en 1983. La communication entre les réseaux du centre et ceux des localités devient difficile et beaucoup de responsables locaux de l'UNIP préfèrent démissionner. En effet, la concentration des pouvoirs et des décisions au plus haut niveau de l'exécutif contribue à dévaluer l'administration qui assiste impuissante au déclin de ses capacités. Les réseaux bureaucratiques se trouvent eux aussi inhibés, assaillis par des demandes pressantes émanant non plus seulement des individus mais aussi d'entités administratives précises (districts, régions, provinces). En effet, le contrôle effectué par le parti n'est que partiel puisqu'il dépend en dernier lieu du cercle présidentiel dont le pouvoir est tel qu'il définit la presque totalité des rapports de patronage. Cet éloignement vis-à-vis des sociétés locales couplé à la corruption et au manque de responsabilités devant les problèmes de tous ordres est source d'anomie.

δ) *Le climat pré-revendicationnel*

Malgré ses tentatives d'infiltration des réseaux syndicaux, le gouvernement zambien ne peut empêcher le ZCTU de devenir une source majeure d'opposition informelle. Les milieux d'affaires, les étudiants se prononcent aussi de façon régulière contre Kenneth Kaunda. L'État-parti zambien, loin d'aboutir à un consensus national, n'est pas parvenu à absorber ou du moins à contenir les diverses forces sociales.

Le fait est qu'une Zambie véritablement autonome n'a pu émerger. Cette dépendance, essentiellement économique, provoque un blocage pour la formation d'une société structurée et par effet de retour permet l'épanouissement du «tribalisme» dans les perceptions populaires. La dynamique négative de désindustrialisation entame un peu plus la confiance dans la reprise économique. Ce facteur est important puisque la santé de la production minière détermine le parcours économique mais aussi social et politique de la Zambie. Le pouvoir, dont les modes de communication avec la société s'obstruent progressivement, ne parvient plus à réaliser les opérations les plus simples de séduction des gouvernés, c'est-à-dire à mettre en œuvre des politiques publiques cohérentes. Les secteurs enseignant, hospitalier et sanitaire souffrent cruellement du manque de subsides et de personnels. Ce phénomène place les dirigeants politiques en face d'une population soit démunie soit en possession de diplômes mais sans emploi. Les zones urbaines connaissent dès lors un accroissement spectaculaire de pratiques informelles destinées à une survie immédiate — comme par exemple la vente clandestine de produits divers —, mais aussi des vols et de la mendicité. L'acceptation tacite par la population du monopartisme n'a fait que conduire à un appauvrissement qui mine la société et accroît ses divisions.

L'ajustement des relations entre les différents secteurs gouvernementaux (aussi bien l'exécutif que le législatif et surtout le judiciaire) et les structures décisonnelles locales (province, région, district, section électorale), ainsi qu'entre le gouvernement et le parti ne s'est pas avéré aisé à formaliser. La construction d'un échevau organisationnel entre politiciens, technocrates et administrateurs centraux ou locaux autour du Comité Central de l'UNIP ne se réalise pas comme prévu. L'amour-propre des fonctionnaires est mis à mal par un Comité Central qui rend la plupart du temps publiques les décisions des secrétaires permanents ou des chef de service avant que ceux-ci ne puissent en rendre compte eux-mêmes, ou au contraire modifient discrétionnairement les orientations qu'ils ont pu préconiser. Il existe donc une première captation des pouvoirs au niveau du parti, au détriment des structures décisionnelles officielles, puis une seconde captation au niveau présidentiel. En effet, le Premier Ministre ne dispose que d'un

pouvoir résiduel, alors que les postes ministériels stratégiques (défense, industrie, éducation) dépendent plus ou moins indirectement de Kenneth Kaunda.

Kenneth Kaunda conserve encore un fort taux de popularité, en raison d'une sorte de tradition de docilité du Zambien et de la projection régulière d'une image de protection constante des droits de l'homme. Le présidentialisme ne résulte pas uniquement de la concentration des pouvoirs dans les mains d'un seul homme, mais aussi d'une politique savante de centralisation des soutiens dans la prise des décisions. Celle-ci consiste à menacer les éventuels prétendants non «adoubés» et à redistribuer tactiquement certaines ressources vers les autres, selon la méthode de patronage classique. Néanmoins, il faut noter l'émergence d'une opposition urbaine, notamment dans le Copperbelt, où les leaders bemba disposent d'une forte influence. Ils encouragent davantage la discussion sur le déséquilibre entre la classe ouvrière et la classe politico-entrepreneuriale, discussion portée la plupart du temps dans le champ ethnique. Ce phénomène permet au gouvernement de poursuivre une politique qui préserve ses intérêts dans l'immédiat. La logique patrimoniale se différencie cependant quelque peu de celle s'exerçant au Kenya, dès l'instant où le pouvoir zambien ne se sépare pas volontairement de la société. Ses tentatives de contrôle ne connaissent pas de réussite et aggravent au contraire l'éloignement et le ressentiment des catégories sociales visées. La corruption et les autres activités illégales menées au niveau local renvoient l'image d'un secteur politique vicié. Mais, si les dirigeants s'enrichissent, ils construisent de façon involontaire par leur impéritie dans le domaine de l'élaboration de réformes socio-politiques viables une structure étatique atrophiée au niveau endogène et vulnérable en face des courants externes. La poursuite de l'aide aux mouvements de libération[152] maintient la Zambie sous la menace d'une campagne de déstabilisation orchestrée par le voisin sud-africain[153]. Profitant de cette situation, le ZCTU, considéré comme une force d'opposition informelle extérieure au Parlement, qui, par intermittence, joue un rôle de contradicteur plus ou moins crédible, trouve un terrain favorable à la mise en œuvre de stratégies de contestation.

4. Mise en perspective

L'objet de notre recherche ne concerne pas l'étude de la démocratisation au Kenya et en Zambie, de même qu'il ne consiste pas à établir le panorama complet de leurs pratiques mobilisatrices depuis la lutte pour l'indépendance. Mais étudier les mobilisations collectives en période de changement politique ne peut dispenser de tracer les grandes lignes du processus qui a conduit au pluralisme partisan ni celles concernant les savoirs mobilisateurs à la veille de la revendication démocratique. Nous n'entrerons pas ici dans le débat visant à se demander si les mobilisations dépendent du contexte socio-politique dans lequel elles vont s'exprimer ou si au contraire il faut suivre un cheminement inverse, c'est-à-dire construire un contexte à partir des mobilisations étudiées[154]. Nous pensons que les deux optiques sont étroitement intercon-

152. Dont le dernier en date, celui en faveur de la libération du Zimbabwe, qui prit fin en 1980, coûta plus de deux milliards de Kwacha (monnaie locale) selon les statistiques officielles.

153. D'ailleurs, des troupes sud-africaines n'hésitent pas à attaquer les locaux de l'ANC sud-africain de Lusaka en mai 1986.

154. Pour une illustration très récente de cette dernière méthodologie, on peut consulter POLAC (C.) : "Protestation et crédibilité des agents des Finances : analyse de la grève de mai à novembre 1989". in FILLIEULE (O.) (sous la direction de) : *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France contemporaine.* Paris. L'Harmattan. 1993. pp67-92.

nectées dans le cas qui nous concerne. En effet, si ces mobilisations collectives ont pris corps, c'est bien parce que le ressentiment social à l'égard du pouvoir avait atteint son paroxysme. Mais, par un effet de retour, la production de ces actions communes va définir un nouveau contexte dans lequel le pouvoir politique contesté va devoir évoluer.

Il est certain qu'il est nécessaire de prendre en compte dès le départ la structure des opportunités politiques, c'est-à-dire le degré de réceptivité ou de vulnérabilité du système politique à l'action menée par un groupe contestataire[155]. Mais il convient de ne pas en faire une grille d'analyse globale pour interpréter la totalité du parcours des actions collectives. Si le contexte politique et l'intériorisation précédente de pratiques mobilisatrices représentent des éléments décisifs de l'émergence de mouvements protestataires, ils ne sont pas les seuls. Ne pas l'admettre conduirait à négliger de la sorte les possibilités de mouvements spontanés.

Pour la clarté du propos, nous avons choisi, dans la droite ligne de nos brèves histoires politiques, de relater succinctement les démocratisations kenyane et zambienne de façon séparée, sans bien entendu dévoiler outre mesure les processus d'action collective qui y ont participé. Notre analyse sera donc assez synthétique et surtout volontairement institutionnelle. En revanche, et parce que cette recherche se veut une comparaison, nous évaluerons sous cet angle les différents savoirs mobilisateurs.

a) Différenciation des démocratisations au Kenya et en Zambie

α) *Kenya : multipartisme et autoritarisme*[156]

L'introduction du facteur «conditionnalité» va modifier radicalement les relations entretenues entre le pouvoir kenyan et les organismes internationaux d'assistance, dans la mesure où le champ politique du pays va être placé sous la surveillance de ces derniers. À l'instar des autres pays africains, le Kenya est soumis, depuis 1980, à l'application de plans d'ajustement structurel qui le mettent en dépendance vis-à-vis de la Banque Mondiale et du FMI[157]. Cette perte de souveraineté économique est amplifiée par la potentialité d'une perte de souveraineté politique, caractérisée par la demande occidentale d'un type de gouvernement particulier, celui répondant aux critères de la démocratie libérale pluraliste : *"c'est la démocratie ajustée"*[158]. Cette re-

---

155. Nous reviendrons de façon plus complète sur ce concept de structures des opportunités politiques. On peut néanmoins en donner une définition davantage précise en estimant qu'elles *"... se composent de configurations spécifiques de ressources, d'arrangements institutionnels et de précédents historiques de mobilisation sociale, qui facilitent le développement des mouvements de protestation et les contraignent dans d'autres"* (in KITSCHELT (H.) : "Political Opportunity Structures and Political Protest : Anti-Nuclear Movements in Four Democracies". *British Journal of Political Science.* Volume 16. n°1. janvier 1986. p58).

156. Voir AJULLU (R.) : "Kenya : The Road to Democracy". *Review of African Political Economy.* n°53. mars 1992. pp79 ; "The 1992 Kenya General Elections : A Preleminary Assesment". *Review of African Political Economy.* n°56. mars 1993. pp98-103 ; BOURMAUD (D.) : "Kenya : démocratie et dépendance". *Politique Africaine.* n°47. octobre 1992. pp135-140 ; "Les élections au Kenya. Victoire ou répit ?". *Politique africaine.* mars 1993. n°49. pp141-146 ; GRIGNON (F.) : "Le multipartisme au Kenya ? Reproduction autoritaire, légitimation et culture politique en mutation". *Travaux et Documents de l'IFRA n°11.* juillet 1993 ; LAFARGUE (J.) : *Le pouvoir kenyan face au pluralisme politique. Contraintes et stratégies d'évitement.* op.cit. ; THROUP (D.) : "Elections and Political Legitimacy in Kenya". *Africa.* Volume 63. n°3. 1993. pp371-396 ; WARUHIU (S.N.) : *From Autocracy to Democracy in Kenya. Part Systems of Governement and Reforms for the Future.* Nairobi. S.N. Waruhiu. 1994.

157. Voir LEHMAN (H.P.) : "The Politics of Adjustment in Kenya and Zimbabwe : The State as Intermediary". *Studies in Comparative International Development.* Volume 25. n°3. 1990. pp37-72.

158. in CONSTANTIN (F.) : "L'Afrique. Ajustement et conditionnalité". in LAÏDI (Z.) (sous la direction de) : *L'ordre mondial relâché. Sens et puissance après la guerre froide.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques & Berg Publishers. 1992. p250.

vendication n'est pas seulement l'apanage des institutions financières internationales, mais elle devient le fleuron du discours désormais tenu par l'ensemble des pays occidentaux donateurs[159].

Le changement d'attitude des États-Unis se manifeste vers la fin 1987 lorsqu'ils mettent l'accent sur la pratique défaillante des droits de l'homme au Kenya, ce qui entraînera des échanges verbaux assez vifs. Ils rejoignent en cela les pays scandinaves qui pour leur part menaient depuis un certain temps une campagne similaire. Les mois qui suivent voient une relative normalisation de la situation. Jusqu'à la réunion de l'ensemble des donateurs des 24 et 25 octobre 1988, dont les conclusions sont la poursuite massive de l'aide au Kenya en raison de ses succès économiques probants[160], on ne relève guère d'événements propres à amener des tensions. Effectivement, les pays donateurs se bornent à faire acte de présence et, à l'occasion, à donner des conseils ou au moins formuler des espérances.

Le gouvernement kenyan sent qu'il lui faut redynamiser sa politique diplomatique, non seulement en consolidant la confiance que lui accordent les organismes internationaux d'assistance mais aussi en maîtrisant la situation interne. Il s'engage donc dès la fin de l'année 1988 dans une vaste politique de relations publiques destinée à diffuser une image correcte du Kenya[161]. Le ministre des Finances George Saitoti, récemment nommé Vice-Président, continue d'appliquer scrupuleusement les politiques économiques «suggérées» par les institutions financières internationales, bien qu'elles fassent l'objet de vives contestations[162]. Enfin, le Kenya essaie de se montrer le pays le plus dynamique de la région en tentant de réajuster les rapports inter-régionaux est-africains, que ce soit par le canal institutionnel de l'OUA[163], ou par les relations directes avec ses voisins. Mais, si la chose est relativement aisée au niveau économique, Daniel arap Moi au travers de la PTA dont il est le Président œuvrant pour la propagation des comportements économiques libéraux, elle l'est moins au plan politique. Les relations du Kenya avec ses voisins ont certes pu permettre la consolidation des canaux de communication entre le pouvoir et la société par la mise en avant répétée d'un protectionnisme frontalier, donc national. Mais elles n'ont en revanche guère fait avancer les rapports entre l'inter-régional et l'international, la stratégie d'ouverture continue vers l'Occident n'apparaissant pas comme un moyen d'équilibrage de l'environnement est-africain[164] .

---

159. La renégociation des accords de Lomé en 1984-1985 peut être considérée comme le symbole des premiers développements relatifs à l'introduction de cette nouvelle donnée. Le Japon, qui depuis ces cinq dernières années, a augmenté régulièrement l'aide fournie au Kenya, n'a jusqu'à ce jour jamais posé de conditions d'ordre politique à la poursuite de son assistance.

160. Les quatorze pays donateurs et les sept organismes financiers ont jugé en effet que le taux de croissance kenyan était encourageant mais qu'il s'agissait surtout d'un des marchés d'Afrique les plus intéressants pour les firmes étrangères, d'où l'intérêt de poursuivre leur assistance. Ils ont ainsi de surcroît approuvé le 6e plan quinquennal présenté par les émissaires kenyans George Saitoti et Robert Ouko (voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 29 octobre 1988. p6).

161. Sur la définition générale de cette politique, voir par exemple la *Weekly Review.* 2 décembre 1988. pp13-14.

162. La revue *Financial Review* est à la tête de cette contestation, ce qui lui vaut d'être condamnée par la justice, qui l'oblige à cesser de publier des informations politiques, puis d'être finalement interdite par le gouvernement en avril 1989 (voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 16 avril 1988. p5; 29 avril 1989. p5).

163. Daniel arap Moi essaie d'apparaître comme un conciliateur, un médiateur. Dans ce sens, il tente, souvent vainement, d'apporter des solutions aux conflits du Mozambique et de l'Éthiopie.

164. En effet, si les rapports avec l'Ouganda ont été placés sous le signe de la normalisation houleuse, ceux avec le Soudan et la Somalie ont été marqués par l'exacerbation mutuelle des susceptibilités.

Les rapports entre le Kenya et l'Ouganda présentent une source d'inquiétude pour les Américains et les Britanniques dans la mesure où l'Ouganda coopère assez largement avec le Libye et la Corée du Nord. Aussi, ces deux puissances surveillent le différend qui oppose les deux pays, lequel porte essentiellement sur les accusations mutuelles d'abri et d'armement des opposants de l'État voisin. La voie de la normalisation semble avoir été choisie, puisque début 1988, les deux protagonistes concluent une trêve : les Ougandais s'engagent à retirer leurs missiles le long de la frontière pendant que les Kenyans acceptent de laisser libre accès aux marchandises destinées à l'Ouganda. Malgré tout, les rumeurs,

Le Kenya reste toujours, à l'orée de l'année 1990 qui va s'avérer décisive, en position de dépendance. Loin d'être à l'abri de la récession économique comme de troubles régionaux importants, il a besoin de l'aide des organismes internationaux d'assistance. Son désir de les contenter s'accompagne cependant toujours de cette volonté de conserver une souveraineté officielle, et de se présenter non pas comme un client mais comme un collaborateur. Les protestations vives lors des accusations américaines de protection défaillante des droits de l'homme[165], le rôle de représentation régionale qu'il se confère font du Kenya un État dont l'identité et les structures de domination sur la société sont indépendantes, même si les moyens matériels qui les animent ne le sont pas.

L'assassinat de Robert Ouko, alors ministre des Affaires Etrangères, en février 1990[166], la dure répression des émeutes anti-gouvernementales de l'été 1990 ainsi que les multiples arrestations d'opposants desserviront pourtant le pouvoir kenyan dans sa logique de résistance. Constituant une rupture sociale d'abord, ces événements entraîneront également une rupture des accords bilatéraux militaires entre le Kenya et les États-Unis. Ces derniers gèlent en effet leur aide militaire afin de montrer leur mécontentement. La Norvège se montre prête à suivre l'exemple des États-Unis et à retirer donc une partie de son aide si le gouvernement kenyan poursuit ses méthodes de contention sur le mouvement démocratique[167]. Malgré tout, à ce moment là, seuls les États-Unis manifestent une réelle volonté de modifier sans restrictions les relations qu'il entretient avec le Kenya.

Même si l'on peut constater un va et vient entre régularisation des rapports et retour à des tensions, le discours n'est plus ambigu dans ses modalités techniques. Il implique l'acceptation progressive par le gouvernement kenyan de réformes politiques. En revanche, la réunion fin 1990 des vingt représentants des bailleurs de fonds dans le cadre du groupe consultatif de la Banque Mondiale, tout en décidant de poursuivre l'aide au Kenya, semble toujours ne pas produire un discours cohérent sur le concept général de conditionnalité et la signification qu'elle entend lui donner.

---

transformées parfois en accusations, de soutien de l'opposition ou d'espionnage, perdurent, de même que les tensions à la frontière qui font régulièrement des victimes. C'est pourquoi chacun des gouvernements est conduit à prendre des mesures exceptionnelles enfreignant la prétendue trêve, qui vont de la menace de représailles pour mettre fin aux incidents frontaliers à l'expulsion de ressortissants (voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 2 janvier 1988. p3 ; 12 mars 1988. p3 ; 23 juillet 1988. pp1-2 ; 17 septembre 1988. p3 ; 1er octobre 1988. p2 ; 3 décembre 1988. p3 ; 11 mars 1989. p3 ; 18 mars 1989. p2 ; 29 avril 1989. p8 ; 10 juin 1989. p2).

Le Kenya connaît également des problèmes avec le Soudan, parfaitement similaires à ceux rencontrés avec l'Ouganda, ce qui fait craindre au Kenya des accords entre les deux pays, étant donné que la Libye soutient également le Soudan. D'ailleurs, des avions libyens auraient survolé fin 1988 le Triangle Ilemi, territoire kenyan qu'avait revendiqué quelques semaines auparavant le gouvernement soudanais. Les incidents répétés aux frontières — auxquels les voleurs de bétail prennent systématiquement part —, les accusations régulières des mouvements islamiques soudanais de soutien armé kenyan au Sudanes People's Liberation Army entretiennent un climat delétère entre les deux voisins (voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 4 juin 1988. p6 ; 20 août 1988. p2 ; 1er octobre 1988. p2 ; 3 décembre 1988. p3 ; 24 décembre 1988. p4 ; 27 mai 1989. p2 ; 10 juin 1989. p2).

L'envenimement des relations avec la Somalie donne en revanche l'occasion au pouvoir kenyan d'entretenir une xénophobie latente. Suite à des incidents frontaliers attribués à des bandits somaliens, il fait procéder en novembre 1989 au «recensement» de tous les ressortissants somalis, avec expulsion à la clef en cas de défaut de preuve de la légalité de leur présence. Les expulsions massives qui en résultent satisferont les factions de la périphérie qui voyaient d'un mauvais œil la réussite commerciale de certains marchands somaliens (voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 18 novembre 1989. p4 ; 2 décembre 1989. p4).

165. De plus, la nomination de Smith Hempstone au poste d'ambassadeur du Kenya et le rôle activiste qu'il y jouera accentueront le caractère moralisateur des États-Unis.

166. Il demeure difficile d'apprécier la portée exacte de cet assassinat. Tout au plus peut-on estimer qu'il a en effet contribué à durcir la position américaine. Les circonstances étranges de cette mort, le caractère diffus de ses déterminants et sa non élucidation véritable rendent «l'affaire Ouko» nébuleuse.

167. Voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 14 juillet 1990. pp1-2.

Il semble y avoir un décalage entre l'attitude affichée communément par les bailleurs de fonds lors de leur rencontres régulières, et celle dont chacun se réclame individuellement lors de ses relations directes avec le Kenya. Sans dresser de taxinomie, on peut cependant relever une différence entre le discours sévère des États-Unis et de la Norvège, celui plus modéré mais tout autant récriminateur des autres pays scandinaves, celui résolument apaisant voire ignorant des conditions politiques kenyanes dénoncées par les précédents de la Grande-Bretagne ou de la France et enfin celui inexistant du Japon, de l'Allemagne et des institutions financières. C'est pourquoi la décision du groupe consultatif de la Banque Mondiale, dont tous font partie, de suspendre en novembre 1991 pour une durée de six mois son assistance financière apparaît surprenante, non pas en raison de l'évolution dans le sens de la coercition du débat démocratique, mais en raison des atermoiements et des contradictions du groupe consultatif. Ce dernier ne remet pas néanmoins en cause le principe même de l'assistance qu'il s'engage à poursuivre les six mois de «correction» passés[168] .

L'incompressibilité de la suspension de l'aide, pour manifeste qu'elle soit, n'a qu'un caractère momentané qui la rend moins porteuse de sens. En effet, la décision des organismes internationaux d'assistance, bien qu'en apparence coercitive, est en fait plutôt modérée. Elle intervient à un moment où le Kenya nécessite un besoin de financement accru par les effets de la sécheresse sur la production agricole et le service de la dette flirte avec les 37%, alors que les institutions financières internationales ne tolèrent généralement que 25%. Le rapport de cause à effet apparaît alors : l'introduction du multipartisme par le gouvernement de Daniel arap Moi au mois de décembre 1991 est inévitable. Il demeure le seul moyen pour regagner progressivement la confiance des bailleurs de fonds, d'autant que la contestation interne s'épaissit de plus en plus.

En dehors des mouvements collectifs de protestation, il est possible de distinguer trois pôles de contestation clairement identifiables : les Églises chrétiennes, le groupe des hommes politiques exilés ou disgraciés de la KANU et les juristes autour de la Law Society of Kenya (LSK). En fait, on constate un phénomène de relative sous-mobilisation de la plupart des au-

---

168. Plusieurs facteurs laissaient supposer que les donateurs ne parviendraient pas à une telle décision. La situation politique interne, malgré les tentatives du gouvernement de donner les apparences du changement, était de nature de crisper les relations entre le Kenya et les organismes internationaux d'assistance d'après les critères d'évaluation fixés par ces derniers. En effet, la volonté ostensible des dirigeants kenyans de s'engager dans la voie des réformes s'est davantage manifestée par des coups d'éclat à forte signification symbolique (limogeage de Nicholas Biwott ; réintroduction du vote à bulletin secret ; nomination d'Amos Wako comme *Attorney General*,...), le plus important aux yeux des organismes internationaux d'assistance, c'est-à-dire l'introduction du multipartisme, n'étant pas réalisé. Pourtant, leurs rapports avec le Kenya semblaient s'orienter vers la normalisation et le retour à la forme ancienne de l'échange, inégal mais sans conditions. Ainsi, les États-Unis continuent à fournir leur aide économique mais au surplus ils reprennent leur assistance économique dès le mois de février 1991. Ils le font non parce que les conditions sus-mentionnées ont été remplies mais en raison de l'attitude kenyane jugée positive lors du conflit du Golfe.

En définitive, les initiateurs de la suspension temporaire de l'aide doivent davantage être recherchés du côté des institutions financières que de celui des pays donateurs. Là où les États-Unis n'ont pas réussi à faire office de meneur et à exercer un pouvoir d'attraction suffisamment fort pour que tous les membres du groupe consultatif adoptent une attitude sévère, le FMI et la Banque Mondiale y sont parvenus. Lors de leur rencontre annuelle, sise à Bangkok du 14 au 17 octobre 1991, les deux organismes précisent qu'ils sont à la base du concept selon lequel les problèmes de régime politique déterminent le sous-développement des régions africaines et que leurs efforts pour véhiculer la notion de *good governance* a permis certains mouvements de réformes politiques. Ils estiment parallèlement que la vague de démocratisation qui traverse l'Europe de l'Est nécessite de leur part un vif soutien, lequel, au regard de leurs disponibilités financières, risque de s'effectuer au détriment des pays africains refusant de s'engager dans une voie semblable. Ce phénomène de transfert de fonds d'une région du globe vers l'autre peut d'ailleurs déjà être quantifiée. Il va alors de soi pour le FMI et la Banque Mondiale que l'absence de bonne volonté de certains régimes politiques africains ne pourra que décourager les éventuels investisseurs qui trouvent en Europe de l'Est des conditions bien plus acceptables pour réaliser des bénéfices (voir "World Bank : Africa Faces a New Regime". *Africa Confidential.* Volume 32. n°20. 1991.pp1-2 ; "Africa : Falling Off the Finance Map". *Africa Confidential.* Volume 32. n°21. 1991. pp1-2.). Aussi, la recomposition de l'ordre mondial apparaît comme une des causes du gel communément décidé de l'assistance au Kenya.

tres groupes sociaux (paysans, enseignants, hommes d'affaires, militaires, voire même journalistes), ce qui tendrait à prouver la réussite de Daniel arap Moi dans son œuvre de blocage ou de destruction des réseaux relationnels. L'implication des Églises chrétiennes dans la vie politique kenyane ne date pas de la revendication pluraliste. L'innovation réside dans le passage de protestations individuelles de personnalités ecclésiastiques plus ou moins considérées — par le pouvoir ou par leur culte d'appartenance — à une revendication des institutions religieuses elles-mêmes, c'est-à-dire par le biais de la hiérarchie. Pour cette raison, elles sont un exemple vivace de la volonté religieuse de participer *"... au minage de l'absolu étatique... ; d'abord en fournissant aux sociétés ... d'autres identités et d'autres lieux d'expression et d'organisation que ceux définis par l'État ; ensuite ... en prenant part de façon active aux débats sur la critique de l'autoritarisme"*[169]. Dès 1988, elles prouvent leur grande capacité d'influence en appelant avec un fort succès à l'abstention lors des élections parlementaires. Malgré les tentatives — parfois réussies — de récupération du pouvoir, l'engagement des églises ne se démentira pas. La force de leur conviction à mettre en doute les capacités rétributives de l'État rendra ses relations avec ce dernier de plus en plus fragilisées. La stratégie du sacré, partie intégrante du jeu politique kenyan, est mise au service du social, pour en remettre en cause l'ordre existant par le moyen de la contestation du pouvoir[170]. L'innovation religieuse, si elle ne servira pas toujours l'ambition de ceux qui veulent conquérir les postes de responsabilité, apparaîtra en tout état de cause comme le vecteur essentiel de la parole politique.

Jusqu'en 1990, il est difficile d'affirmer qu'il existe une force d'opposition structurée. Les contestations sont éparses et proviennent d'hommes politiques qui n'ont pour la plupart quitté la KANU que depuis peu de temps[171]. La formalisation d'un cabinet ministériel parallèle peut justifier une première tentative d'organisation, mais en fait, le pouvoir kenyan conserve la maîtrise de la situation[172]. Ainsi, il n'hésite pas à interdire le parti d'opposition qu'Oginga Odinga essaya de former (le National Democratic Party). C'est en définitive la conjonction de multiples échanges entre les divers relais opposants, puis entre ces derniers et certains organismes internationaux d'assistance qui va permettre de visualiser l'occurence d'un véritable courant opposant interne.

Le pouvoir kenyan s'avère donc bien encerclé. Au seuil de l'année 1991, il doit faire face à de multiples contraintes qui l'obligent à moduler sa position internationale et à minimiser — au moins dans la production du discours — son hégémonie sur la société. Pourtant la mise en œuvre de stratégies d'évitement de ces entraves va progressivement l'en dégager dans une certaine mesure. Il n'existe pas de cassure nette entre le moment où Daniel arap Moi subit les pressions internationales puis celles des citoyens kenyans. Ces dernières n'interviennent pas à l'instant où le gouvernement juge empiriquement qu'il ne peut plus supporter les pressions, bien que l'année 1991 apparaisse effectivement comme celle où il doit affronter leur conjonction quasi absolue. Ces stratégies sont pensées et appliquées à l'orée de la contestation pluraliste.

---

169. in COULON (C.) : "Religions et politique". in COULON (C.) ; MARTIN (D.-C.) : *Les Afriques Politiques.* op.cit. p101.

170. Voir BALANDIER (G.) : *Anthropologie politique.* Paris. Presses Universitaires de France. 1991 (2e édition «Quadrige»). pp117-144.

171. Oginga Odinga (Luo) affirme encore son soutien à Daniel arap Moi en 1988 ; Kenneth Matiba (Kikuyu), expulsé de la KANU la même année, attendra longtemps avant d'entrer officiellement dans le camp des opposants ; Mwai Kibaki (Kikuyu) est à cette époque toujours Vice-Président ; Martin Shikuku (Luhya) disparaît plus ou moins après sa défaite électorale en 1988 ; Charles Rubia (Kikuyu) est expulsé de la KANU en 1989.

172. Aux côtés des personnalités précitées, on trouvait l'ancien Vice-Président Josephat Karanja, les juristes Paul Muite et Gigson Kamau Kuria, l'homme d'affaires G.B.M. Kariuki, le journaliste Gibotu Imamyara (tous les cinq Kikuyu) et l'ecclésiastique Henry Okullu (Luo).

On assiste donc à une confrontation sur un même lieu et avec des moyens différenciés entre d'une part des contraintes et d'autre part des systèmes destinés à les éviter. On peut distinguer deux types généraux de dispositifs d'évitement que le pouvoir kenyan a mis en oeuvre : le premier type s'exprime de façon active, soit directement (discours sur l'inutilité du multipartisme, activation des rivalités au sein de l'opposition), soit indirectement (auditions Saitoti, accroissement relatif des pratiques autoritaires, exacerbation des antagonismes ethniques) ; le second type se définit par défaut dans la mesure où le pouvoir kenyan exploite différentes carences (inadéquation de l'ajustement structurel, contradictions dans le discours des organismes internationaux d'assistance). Ce schéma général d'évitement des contraintes pluralistes sera perfectionné par un processus conjoint d'autolégitimation du pouvoir si l'on admet que l'institutionnalisation du modèle démocratique et la mise en pratique des rituels y afférant participent d'une stratégie politique destinée à regagner les faveurs de la communauté internationale en même temps qu'elle permet à Daniel arap Moi de reprendre le contrôle du jeu politique.

Aussi, l'introduction du multipartisme à la fin 1991, puis l'organisation d'élections pluripartisanes une année plus tard ne vient pas modifier fondamentalement la configuration du jeu politique. D'abord unie autour du FORD d'Oginga Odinga, l'opposition se fractionne progressivement. Kenneth Matiba forme son propre parti, le FORD-Asili (Asili signifie «originel» en swahili), l'ancien FORD devenant le FORD-Kenya. Parallèlement, de multiples petits partis se créent, dont le plus important sera le Democratic Party (DP) de Mwai Kibaki. La politique s'ethnicise, et pas seulement en raison de l'activation stratégique des troubles ethniques. Le thème ethnique domine la campagne électorale et les résultats des élections dévoileront une répartition ethnicisée des votes. Il se pourrait dès lors que l'ethnie *"... s'impose alors comme le lieu de formation des coalitions car elle apparaît comme seule susceptible de garantir la préservation des intérêts symboliques et matériels de l'électeur"*[173].

Malgré sa victoire étriquée — 36,6% des voix —, Daniel arap Moi conserve le pouvoir mais demeure engoncé entre des organismes internationaux d'assistance qui poursuivent la suspension de leur aide et une opposition qui, persuadée d'avoir été victime de truquages électoraux, garde confiance dans ses capacités futures de mobilisation des citoyens. Or, à la fin 1993, l'aide internationale a fini par reprendre et l'opposition ne s'est pas vraiment remise de sa défaite. Elle se désagrège plutôt sur des lignes ethno-générationnelles classiques, agitée par la succession des leaders qui l'ont conduite à l'échec[174]. De plus, les troubles ethniques activés par le pouvoir n'ont pas été éradiqués en dépit des tentatives de dépolitisation ou de repolitisation esquissées par les réseaux opposants. Ces troubles déterminent aujourd'hui la plupart des règles du jeu politique[175]. Aucune décision n'est prise sans qu'aussitôt on la fasse coïncider avec une information relative à un fait ethnique. Aucun homme politique ne peut prétendre se positionner sans tenir compte de la donne ethnique. Et, si les tensions ne sont pas palpables dans les principaux centres urbains, elles n'en demeurent pas moins une menace potentielle pour eux. L'apparition des troubles dans la cité marquerait la formalisation matérielle du spectre de la guerre civile que tous invoquent comme catastrophe potentielle mais sans y croire vraiment. La situation est devenue telle que seul le pouvoir de Daniel arap Moi semble être à même de contenir les éventuels débordements. En fait, la non maîtrise par le gouvernement des

173. in BOURMAUD (D.) : "Les élections au Kenya : victoire ou répit ?". *Politique Africaine.* n°49. mars 1993. p144.

174. Sur la description de ce phénomène, voir GRIGNON (F.) : "Kenya : l'opposition peut-elle survivre à la défaite ?". *Politique Africaine.* n°52. décembre 1993. pp117-122

175. Voir sur ce point LAFARGUE (J.) : "Une lecture (nécessairement) politique des troubles ethno-régionaux au Kenya". *L'Afrique Politique.* 1994. pp281-304 ; MAUPEU (H.) : "État kenyan et conflits ethniques dans la Rift Valley (1991-1993). *Studia Africana.* n°5. mars 1994. pp37-46.

troubles qu'il a induits mènerait au désastre. Paradoxalement, afin d'éradiquer le processus de trouble ethnique, la classe politique opposante et les réseaux religieux doivent se battre contre un gouvernement qui apparaît bien comme le seul capable de contrôler ce processus. Or, la marge est faible entre le contrôle et l'absence de contrôle des événements.

β) *Zambie : une alternance de façade*[176]

Deux étapes successives et interdépendantes ont conduit à l'instauration du multipartisme : le débat sur l'existence de la démocratie ; la nécessité communément constatée d'un réajustement.

Se pose originellement le problème de l'existence de la démocratie. Pour les titulaires du pouvoir, son existence est indéniable et le parti unique en constitue le symbole évident. Kenneth Kaunda développe des thèmes classiques qui font référence à une prétendue adaptation du parti unique à la culture africaine. Il défend une rhétorique selon laquelle le peuple s'est libéré lui-même et s'est déterminé seul par la suite. La Zambie se présentant comme un amalgame de plusieurs religions, de plusieurs ethnies, le système monopartisan s'est montré le plus fédérateur, le plus apte à réguler ces différences. D'un autre côté, il existe chez les dirigeants zambiens une réelle appréhension vis-à-vis du multipartisme. Fortement marqués par l'expérience pluraliste de 1964 à 1972, responsable selon eux de l'exaltation des troubles ethniques qui ont secoué le pays au cours de cette période, ils rappellent de surcroît que le multipartisme, étroitement associé au système capitaliste, ne fera qu'aggraver les insuffisances économiques de la nation. Fort de ces arguments, Kenneth Kaunda estime que les conditions pour que le parti unique soit acceptable sont remplies : les sièges du parti restent ouverts à tous les citoyens ; l'UNIP combat l'ignorance, la pauvreté et s'évertue à améliorer l'économie, mais surtout il a favorisé l'unité de la nation.

A contrario, la démocratie n'existe pas pour les opposants et son absence les conduit à revendiquer le changement politique. Les acteurs de cette revendication sont multiples (syndicalistes, hommes d'affaires, universitaires, juristes, Églises chrétiennes), mais tous se réunissent autour d'une figure emblématique, celle de Frederick Chiluba, président du ZCTU depuis 1974[177], et qui n'a cessé de dénoncer les abus du pouvoir, ce qui lui vaudra d'être em-

---

176. Voir ANDREASSEN (B.-A.) , GEISLER (G.) , TOSTENSEN (A.) : *Setting a Standard for Africa ? Lessons from the 1991 Zambian Elections.* Bergen. Chr. Michelsen Institute. 1992 ; BAYLIES (C.) , SZETFEL (M.) : "The Fall and Rise of Multi-Party Politics in Zambia". op.cit. ; CONSTANTIN (F.) , QUANTIN (P.) : "Zambie : fin de parti". *Politique Africaine.* n°45. mars 1992. pp123-128 ; DALOZ (J.-P.) : "La trajectoire politique de la Zambie : analyse d'une dérive prévisible". *L'Afrique Politique.* 1994. pp231-244 ; KIBBLE (S.) : "Zambia : Problems for the M.M.D". *Review of African Political Economy.* n°53. mars 1992. pp105-108 ; LAFARGUE (J.) : *La transition démocratique en Tanzanie et en Zambie.* Mémoire de DEA de Droit Public. Université de Pau. 1992.

177. Le ZCTU ve jouer un rôle prééminent dans le processus de démocratisation. Samuel Valenzuela a mis en évidence les raisons pour lesquelles un mouvement syndical disposait de meilleures capacités pour activer un tel processus plutôt que d'autres groupes. Au niveau organisationnel, il dispose de réseaux structurés qui peuvent servir de supports initiaux à des protestations. Au niveau de l'action, il peut directement interrompre le processus économique en organisant des grèves dans des secteurs stratégiques comme il peut engager un long processus de négociation sur les salaires avec le gouvernement, sappant le moral de ce dernier. Plus le mouvement syndical sera puissant, plus il aura de chances de jouer un rôle important dans la démocratisation. La puissance se déterminerait à partir des facteurs suivants : densité de l'affiliation syndicale ; concentration des membres dans la capitale et dans les régions clefs de l'économie ; arrière-plan historique ; relative faiblesse du patronat (voir VALENZUELA (J.S.) : "Labor Movements in Transitions to Democracy. A Framework to Analysis". *Comparative Politics.* Volume 21. n°4. juillet 1989. pp445-472). En fonction de ces critères qu'il remplit tous (quasiment tous les syndicats zambiens y sont affiliés ; les membres sont concentrés à Lusaka et dans le Copperbelt ; le mouvement syndical zambien possède une histoire de lutte régulière contre le colonisateur ; le patronat, sans être faible, ne cherche que rarement la confrontation), le ZCTU peut donc être considéré une organisation syndicale centrale puissante.

prisonné en 1981. Ces pôles de contestation évoquent de multiples thèmes de réflexion, que nous ne pouvons qu'effleurer. Leur revendication trouve initialement une justification idéologique et morale : le parti unique ne peut être démocratique puisqu'il n'existe pas de contrepoids à son action, telles qu'une opposition institutionnalisée ou même une commission anti-corruption; la nomenklatura déjà puissante risque de se renforcer, le parti et le gouvernement semblent n'être qu'une «méritocratie» où seuls les gens parfaits et conformes à l'idéologie du parti sont admis. Les opposants vont également apporter à leur discours une justification socio-économique. Bien qu'éparses avant que l'opposition ne se structure, les critiques concernant la mauvaise gestion de l'économie sont nombreuses et virulentes, portant autant sur le coût des transports que sur les transferts de population (transferts massifs et forcés de citadins dans les zones rurales en vue de «repeupler» ces dernières) ou les taxes abusives. Les inégalités sociales sont également soulignées, tant dans le domaine général (chômage, illettrisme) que particulier (dépendance du travailleur par rapport au patron, carence de l'habitat urbain).

Il s'ensuit un débat au cours duquel chacun des protagonistes défend ses positions au travers d'arguments oscillant entre l'attaque gratuite et le raisonnement objectif. Cette polémique, loin de s'enliser dans l'inutile, impose une méthode discursive qui va permettre la constatation de la nécessité d'un réajustement des structures de fonctionnement du pays.

En effet, face à la revendication démocratique, le pouvoir ne peut se contenter d'opposer l'indifférence ou le mépris. Force lui est d'admettre que des raisons à la contestation de son hégémonie existent même s'il les rejette par pur principe. Bien que confiants dans leur système politique, les dirigeants du parti unique comprennent qu'il leur faut évoluer pour conserver la confiance du peuple. Ils se trouvent dès lors conduits à s'interroger sur les possibles aménagements à envisager. La contestation portant sur l'essence même de l'État, le parti unique, les gouvernants prennent conscience de la nécessité de la démocratisation de l'organe moteur du pays. Mais, une fois engagé dans la voie de la démocratisation, le parti doit envisager une révision des structures étatiques dans leur ensemble (modification du système des corps constitués — Parlement, justice — écrasé par le couple gouvernement-parti ; modification du système administratif, marqué par la corruption, l'irresponsabilité ou l'incompétence), de même qu'il doit mener une action de réforme de l'appareil économique. Au cours de l'année 1990 seront donc prises une série de mesures diverses. Leur caractère éparpillé et souvent maladroit rendra criante l'absence de projet global. De plus, les décisions relatives à la démocratisation du parti unique[178] ne sont pas destinées à être appliquées immédiatement dans la mesure où Kenneth Kaunda répète à l'envi qu'il ne peut s'agir que d'un processus lent et coordonné. Dès lors, le jugement des opposants est sans concession. Même s'ils reconnaissent implicitement l'effort déployé, ils estiment que rien ne saurait justifier un retour en arrière. En outre, ces réformes tardives sont largement insuffisantes et apparaissent à leurs yeux comme une manoeuvre politique dilatoire.

Le discours va alors se transformer. La relative émulation qui avait primé jusqu'alors va s'estomper pour laisser place à un échange de contestations et d'accusations, parfois sans fondements, jamais innocentes, par des intermédiaires divers (presse, conférences,...). Le contact entre le pouvoir et l'opposition n'existe plus que dans la probabilité.

Malgré tout, le 27 septembre 1990, Kenneth Kaunda déclare : *"Dans un esprit d'amour, de vérité, de justice sociale et de libre expression pour tous, ce Conseil National a pris des*

178. Pour les propositions de démocratisation de la commission parlementaire commandée par Kenneth Kaunda et les opinions de ce dernier sur cette question, voir en particulier le *Times of Zambia.* 14 juin 1990. p1 ; 7 août 1990. p1 ; 8 août 1990. p1 ; 10 août 1990. p1.

décisions tendant à modifier la loi pour permettre l'apparition de plusieurs partis politiques, afin de créer un changement effectif et ordonné de la vie politique zambienne"[179]. Le chef de l'État zambien accepte ainsi l'instauration du multipartisme, mettant un terme à dix-sept ans de monopole de l'UNIP sur le jeu politique. Il ne s'agit pourtant pas à ses yeux d'une défaite. S'il consent au pluripartisme, c'est par choix réfléchi et non sous l'effet d'une quelconque contrainte. Au surplus, cette ouverture constitue selon lui la preuve tangible de l'existence de la démocratie, puisque seul le parti unique et son gouvernement pouvaient procéder à un tel changement. Les dirigeants zambiens cherchent à persuader tout un chacun (le peuple, les observateurs extérieurs, les opposants eux-mêmes) qu'ils se sont bornés à officialiser l'existence d'une opposition qui reste largement minoritaire, et qui sera conduite à disparaître ou à demeurer quantité négligeable. Cela ne les empêchera pourtant pas de formuler certaines limites à l'exercice normal du multipartisme afin d'éviter l'anarchie politique. Ces limitations (refus de la prolifération des partis — reposant sur un discours moralisateur assez peu efficace puisque plus de quinze partis seront recensés en moins d'un an — et contrôle serré de l'accès aux médias, ce qui occasionnera l'intervention de la justice en raison des abus de l'UNIP) révélent une méfiance ou même une inquiétude par rapport à l'opposition.

L'émergence du Movement for Multiparty Democracy (MMD), qui naît officiellement le 20 décembre 1990, sera relativement aisée. Précédé d'une longue maturation, puisque d'abord structuré autour du ZCTU et ensuite autour du comité national intérimaire du mouvement pour le multipartisme, le nouveau parti n'aura que peu de difficultés à s'organiser. Mais il ne restera pas le seul parti d'opposition. Insatisfaits du programme du MMD ou inquiets de sa puissance potentielle, d'autres opposants élaboreront leur propre formation politique. Ce contrepoids aura sans doute permis au MMD de ne pas s'enfermer dès l'origine dans le carcan du bipartisme. Après des élections internes et leur lot de contestations cependant sans conséquences, le MMD s'engage dans une action politique immédiate dont la plus urgente est de constituer un comité chargé de vérifier que l'UNIP ne s'apprête pas à truquer les élections générales — présidentielles et législatives — prévues pour la fin 1991. Il cherche également à bâtir un programme de restructuration politique et économique cohérent. L'UNIP, de son côté, commence à souffrir de dissensions internes, avec l'événement que constitue une candidature concurrente à la présidence du parti, celle d'Enoch Kavindele, ce qui ne s'était jamais produit depuis l'accession au pouvoir de Kenneth Kaunda. Même si Enoch Kavindele se retire finalement, ce précédent fâcheux sème la confusion, d'autant que l'UNIP doit par ailleurs faire face à une vague de défections.

Tous se préparent pour les élections générales qui mettront un terme aux spéculations diverses. La campagne électorale n'a certes pas été un modèle de sérénité et de circonspection. Le discours de chacun s'est révélé sans complaisance, souvent virulent, même si assez peu de dérives violentes ont été constatées. C'est surtout une atmosphère de provocation plutôt que la perpétration d'actes répréhensibles qui a dominé. Étrangement, il n'y a pas eu de lancement officiel de cette campagne. Lorsque la date de l'élection — le 30 octobre 1991 — a été annoncée le 5 septembre de cette même année, la campagne était déjà lancée dans les faits et on peut situer son départ dans la tranche mars-avril 1991, au moment où le *Times of Zambia* commence à publier les divers manifestes des deux partis. L'aspect idéologique de la campagne électorale fait ressortir des méthodes assez similaires de part et d'autre. L'objectif consiste davantage à détruire les idées de l'opposant qu'à défendre les siennes. Cette volonté de

179. in *Times of Zambia*. 28 septembre 1990. p1.

convaincre l'électeur de l'incurie du concurrent repose sur l'exploitation de deux procédés : un discours idéologique négativiste et une politique de désinformation.

La large élection de Frederick Chiluba avec 75,8% des voix et la représentation majoritaire du MMD au Parlement (125 sièges sur 150) n'ont constitué qu'une demi-surprise. L'interrogation portait davantage sur l'étendue de la participation populaire. Malgré les défaillances du sytème de recensement des électeurs dues au manque de cartes d'électeurs disponibles ou à la carence en bureaux de recensement, 300,000 votants de plus furent enregistrés par rapport aux précédentes élections de 1988, ce qui paraît relativement modeste eu égard à l'enjeu de l'élection et à la nouvauté d'un débat politique contradictoire. Pourtant, l'abstention fut de l'ordre de 30%. Ce chiffre important peut trouver des significations multiples mais classiques (désintérêt ou incompréhension de l'électeur vis-à-vis de l'élection, manque d'information,...).

Ce que les journalistes ont appelé la «lune de miel» du nouveau gouvernement n'aura connu qu'une durée restreinte. Seulement trois mois après leur prise du pouvoir, Frederick Chiluba et ses colistiers ont eu à faire face à une contestation populaire certaine sans que celle-ci apparaisse encadrée par la nouvelle opposition. Les accusations de corruption des ministres n'ont pas tardé, tandis que certains mouvements d'épuration jugés abusifs ont été reprochés au nouveau gouvernement. Une contradiction s'est rapidement manifestée dans le nouveau jeu politique zambien : pendant que le gouvernement montre sa capacité d'innovation économique qui lui permet de mettre des réformes cohérentes sur pied, grâce notamment aux aides extérieures régulièrement renouvelées et amplifiées, il échoue dans sa tentative de rendre son action politique proprement dite limpide et incontestable.

Certains observateurs, déjà, n'hésitent pas à parler d'un retour imminent du monopartisme[180], d'autant que l'opposition, dont l'UNIP aurait dû être *a priori* le leader, ne parvient pas à composer une véritable alternative au nouveau pouvoir. Les deux partis susceptibles de faire contrepoids, le Social Democratic Party (SDP) d'Owen Sichone et l'United Democratic Party (UDP) d'Enoch Kavindele, ne sont pas représentés au Parlement et ne peuvent s'exprimer que par la voie de la presse ou de réunions diverses. De plus, le gouvernement semble s'évertuer à multiplier des mesures ou des comportements impopulaires ou du moins maladroits : application du plan de redressement économique sans contreparties sociales, déclaration inopinée du chef de l'État selon laquelle la Zambie serait un État chrétien, appels réguliers à des valeurs (travail acharné, protectionnisme) dont les caractères ne sont pas sans rappeler la théorie de l'Humanisme de Kenneth Kaunda, manque progressif de consultation des adhérents et des sympathisants dans la désignation des candidats aux postes de responsabilité locaux ou régionaux. En outre, les dissensions à l'intérieur du MMD et du gouvernement sont chaque mois davantage marquées. Ces différends ont pour cause principale la poursuite des pratiques frauduleuses qui prévalaient sous l'ère Kaunda. Ainsi, deux groupes bien distincts sont nés. L'un se veut résolument réformiste, fervent partisan de l'ajustement structurel, de la démocratisation maximale et pourfendeur de l'augmentation du taux de corruption[181]. Le second groupe est au contraire dans l'ensemble assez défavorable à la réforme économique entreprise et se montre beaucoup plus intéressé par les avantages politiques et financiers susceptibles d'être retirés et

180. Voir KIBBLE (S.) : "Zambia : Problems for the MMD". op.cit.

181. Ce premier groupe comprend notamment le ministre des Finances Emmanuel Kasonde, lequel aurait des ambitions présidentielles ; le ministre des Affaires Légales Rodger Chongwe, qui œuvre pour la préservation de la liberté d'expression et pour la réforme de la Constitution dans un sens davantage démocratique. On y trouve également les ministres de l'Information (Dipak Patel), de l'Agriculture (Guy Scott) ou des Transports (Andrew Kashita). Paradoxalement, Michael Sata, ministre du Gouvernement Local, accusé de détournement de fonds et poursuivi en justice pour incompétence, fait aussi partie de cette mouvance.

augmentés dans leurs rapports avec les hommes d'affaires du pays[182]. Frederick Chiluba se restreint pour l'heure à jouer le rôle de médiateur, même si le second groupe paraît manifester une plus grande influence auprès de lui, du fait des prétentions présidentielles d'Emmanuel Kasonde et du conflit qui oppose le Président à Roger Chongwe sur la question de la réforme constitutionnelle[183].

Les maladresses du gouvernement ne manquent pas de susciter une crise qui éclate début mars 1993. En effet, un an seulement après l'avoir abrogé, Frederick Chiluba, sur les conseils de responsables de l'armée et de la plupart des ministres, décrète à nouveau l'état d'urgence le 4 mars, au motif que de graves menaces pèseraient sur la démocratie, dues principalement à une potentielle campagne de désobéissance civile lancée par les fidèles de Kenneth Kaunda. Le lendemain, plusieurs personnalités de l'opposition seront arrêtées, soupçonnées de complot contre l'État, parmi lesquelles un fils de l'ancien Président de la République. Quinze jours plus tard, de violentes manifestations de jeunes vendeurs de rue éclatent à Lusaka, qui seront marquées par des pillages et des affrontements sérieux avec la police. Les nominations de nouveaux ministres et autres remaniements internes ne calment pas les esprits, en particulier ceux des organismes internationaux d'assistance qui voient d'un mauvais œil ce potentiel de retour en arrière. Effectivement, les spectres du parti unique et de l'autoritarisme guettent, et ce ne sont pas les dissensions internes de plus en plus importantes au sein du MMD qui suggèrent l'occurence d'une progression positive[184].

b) Les savoirs mobilisateurs au Kenya et en Zambie

Si les multiples mobilisations contestataires qui ont marqué le changement politique au Kenya et en Zambie revêtent la plupart du temps un caractère éminemment novateur, il convient de ne pas oublier que la période coloniale — puis, dans une moindre mesure la période autoritaire des régimes indépendants — a suscité un certain nombre de mouvements protestataires. Nous ne pensons pas néanmoins qu'il faille systématiquement déceler une linéarité dans les comportements sur une phase aussi prolongée. Il paraît illusoire de déterminer si les interventions populaires du début des années 90 ont toujours eu un lien réfléchi avec celles qui ont jalonné l'époque de la colonisation. C'est aussi en cela que la notion de répertoire de l'action collective trouve certaines de ses limites. Un système d'action intériorisé ne peut à notre sens se concevoir que sur une courte durée, en fonction d'éléments incitatifs donnés. On pourra objecter par exemple que la tradition syndicale zambienne, modelée depuis la colonisation, a été un facteur essentiel du renversement de Kenneth Kaunda. Mais elle ne constitue pas la seule expression des mobilisations qui se sont déroulées et qui ont aussi contribué à ce dernier phénomène. Elle constituerait davantage une exception confirmant la règle.

Rappeler quelles ont pu être les pratiques mobilisatrices de ces deux pays présente l'intérêt de mettre en perspective celles qui seront inventées au cours de la revendication démocratique.

---

182. Ce second groupe est composé en particulier par les ministres de l'Industrie et du Commerce (Ronald Penza), du Travail (Chuulu Kalima), du ministre auprès de la Présidence Dean Mun'gomba mais aussi du secrétaire «vice-national» du MMD, Derrick Chitala.

183. Sur tous ces points de discorde dans le gouvernement et le parti, voir "Zambia : Chiluba Looks Over His Shoulder". *Africa Confidential.* Volume 34. n°3. 5 février 1993. pp6-7.

184. Au mois d'août 1993, douze députés du MMD, dont Emmanuel Kasonde, Arthur Wina et Akashambatwa Mbikusita-Lewanika démissionnent pour former le National Party (NP). Les élections partielles d'octobre 1993 permettent néanmoins au MMD de garder ses sièges.

L'amélioration des pratiques déjà anciennement utilisées ne saurait procéder d'une entreprise stratégique pensée comme telle, si l'on excepte l'action syndicale qui représente un cas particulier[185].

À l'échelle du continent africain, la grève suscitée par les mouvements syndicaux et la révolte paysanne constitueront les principales formes d'action collective au cours des luttes contre le colonisateur. En dépit de la dure répression à l'encontre de ces grèves et du caractère relativement peu homogène des syndicats, ces actions contestataires indiquèrent un accroissement de la solidarité au sein du monde du travail. La résistance populaire aux régulations agricoles imposées donnera lieu à deux types distincts de rebellion : les rebellions massives — dont le mouvement Mau Mau est l'archétype[186] — ; les micro-rebellions, beaucoup plus nombreuses, orchestrées la plupart du temps par des chefs religieux. La modernisation de l'activité politique verra l'émergence de groupes d'intérêt, mais qui seront l'apanage des élites urbaines. Ces associations avaient pris initialement la forme de clubs d'intellectuels, de sociétés de marchands ou d'associations de fonctionnaires. Néanmoins, elles constituaient une force alternative dans la cité, si bien que de façon assez schématique mais révélatrice, on peut dire que les leaders nationalistes purent s'appuyer dans leur lutte pour l'indépendance sur une dynamique intériorisée de la contestation, tant aux niveaux rural qu'urbain ou péri-urbain[187]. Après l'indépendance, la mise en place par les divers pouvoirs d'une structure clientéliste conduit à la formation par leurs rivaux de réseaux prenant racine autant dans les institutions officielles qu'au sein de groupes informels. Mis à part les coups d'État et autres révolutions militaires, l'action collective directement dirigée contre le gouvernement devient rare en raison de son dévoilement prématuré par le jeu du factionnalisme ou de leur dure répression[188]. Du degré de captation par le régime autoritaire des différents pôles de contestation dépendront les probabilités de mobilisations. C'est en définitive en direction des groupes d'intérêt et des syndicats qu'il faut se tourner pour trouver trace d'organisations cohérentes susceptibles d'apporter une contradiction constructive[189]. De la sorte, deux conceptions peuvent être dégagées de la situation des mobilisations durant cette période post-indépendante : soit on parle de défaite des mouvements populaires en mettant l'accent sur l'incapacité des sociétés africaines de se rebeller objectivement contre un État prédateur[190] ; soit on insiste sur la diversité — parfois cachée — des formes d'expressions collectives dont le caractère inépuisable n'obère pas la logique[191]. Les

185. L'action syndicale n'est en effet que très rarement étudiée sous l'angle de la mobilisation. Or, prise dans ce cadre, il est possible de rendre visibles les processus organisationnels visant à l'amélioration de la revendication. La mobilisation syndicale serait ainsi le produit d'une continuité dans l'action et ne connaîtrait pas de rupture nette, comme dans le cas des manifestations ou des émeutes par exemple. Il faut alors l'envisager comme un élément de linéarité dans un circuit bref, celui du changement politique. Elle représente en définitive l'archétype de la mobilisation qui va aider la revendication démocratique et s'en nourrir parallèlement pour faciliter son expression future, non plus en suivant la logique d'un objectif à court terme mais bien en fonction d'une stratégie de régénération perpétuelle.

186. Dans la région est-africaine, on peut citer comme autres exemples la révolte Maji Maji de 1905 dans l'Afrique de l'Est Allemande — la future Tanzanie — ou le soulèvement des paysans du Nyasaland — le futur Malawi — en 1915.

187. Voir TANGRI (R.) : *Politics in Sub-Saharan Africa.* Londres / Porsmouth. James Currey / Heinemann. 1985. pp1-27.

188. On peut citer néanmoins les jacqueries paysannes apparemment spontanées du Tchad en 1965, la rébellion organisée des fermiers zaïrois de la Kwilu Province en 1964, la révolte Agbekoya au Nigéria en 1968.

189. Voir HEALEY (J.) ; ROBINSON (M.) : *Democracy, Governance and Economic Policy. Sub-Saharan Africa in Comparative Perspective.* Londres. Overseas Development Institute. 1992. pp71-79.

190. Voir par exemple MAMDANI (M.) : "State and Civil Society in Contemporary Africa : Reconceptualizing the Birth of State Nationalism and the Defeat of Popular Movements". op.cit.

191. Voir par exemple COPANS (J.) ; BUIJTENHUIJS (R.) : "Le mouvement social en Afrique : Un mouvement perpétuel ?". op.cit.

pratiques mobilisatrices du Kenya et de la Zambie s'inscrivent dans le *continuum* que nous venons très brièvement d'évoquer.

α) *Des comportements protestataires discontinus*

Les premières constestations anti-coloniales prendront diverses formes, mais ne définiront que rarement une unité de comportement. Il se développe néanmoins une série de modes de protestation, qui, bien que circonstanciés, marquent une progression significative dans l'apprentissage de la lutte contre le colonisateur devenu trop oppressif.

Bien avant qu'une conscience nationaliste ne se forme, les Kenyans comme les Zambiens — ou Nord-Rhodésiens — se sont rebellés contre l'administration coloniale. L'éducation des colons étant au début du siècle médiocre et limitée par le colonisateur, les mouvements de protestation seront d'abord générés par la frange de la population éduquée. C'est donc dans la province de Nyasaland de la Rhodésie du Nord que se mettront en place les premières structures de contestation. En effet, la plupart des chefs cléricaux venaient de cette région qui, au surplus disposait d'un institut d'enseignement important à Mwenzo. David Kaunda, le père de Kenneth Kaunda, fondera en 1912 la Mwenzo Welfare Association, destinée à servir de plateforme d'expression et de relais des aspirations africaines. Malgré son caractère novateur et la création de quelques autres groupes similaires, la formule ne s'étendra pas suffisamment. Progressivement néanmoins, des groupes d'intérêt essentiellement urbains surgissent, mais aucun ne dispose d'un pouvoir suffisant pour contrecarrer la politique coloniale. La première tentative de constitution d'une véritable structure de contre-pouvoir, l'United African Welfare Association of Northern Rhodesia en 1933 n'attira pas assez de soutiens pour espérer perdurer après que le gouvernement eut refusé de la reconnaître[192]. Au Kenya, la domination coloniale étant plus forte, dès l'instant où elle s'inscrivait dans une dynamique savante de cooptation progressive dans l'administration des composantes sociales centrales (fermiers, marchands, enseignants, chefs tribaux, clercs), la contestation sera davantage canalisée mais s'exprimera majoritairement comme en Rhodésie du Nord par des tentatives d'organisation. Ce sont les Kikuyu de la région de Kiambu qui réagissent les premiers pour protester contre l'accaparement systématique de leurs terres et leur parquage dans des réserves. En dépit d'actions violentes sporadiques, ils ne parviennent pas à enrayer le processus, et ce sont donc de jeunes Kenyans éduqués dans les centres religieux qui forment en 1924 la Kikuyu Central Association (KCA). L'activité de la KCA ne fut pas la remise en cause immédiate de la légitimité de l'administration coloniale, mais consista plutôt à lui adresser une série de demandes concernant les problèmes fonciers et les conditions de vie des Kikuyu. Mais son importance s'accroittra progressivement; sous l'impulsion de facteurs catalyseurs, dont l'arrivée de Jomo Kenyatta au poste de secrétaire-général en 1928. Il renforce la ligne éditoriale résolument protestataire du premier journal kenyan en langue vernaculaire, le *Muigwithania* (qui siginifie «le porteur de nouvelles» ou «le réconilateur» en kikuyu). Soutenu par les diverses missions religieuses, la KCA se développe et se ménage de multiples soutiens chez les paysans, se montrant ainsi la première force politique d'incitation à la lutte inter-ethnique anti-coloniale. Elle rentre néanmoins petit à petit dans le jeu institutionnel au moment où des représentants kenyans sont directement élus au Conseil Législatif[193].

192. Voir ROBERTS (A.) : *A History of Zambia.* op.cit. pp196-198.

193. Voir BERMAN (B.) : *Control and Crisis in Colonial Kenya. The Dialectic of Domination.* op.cit. pp226-233.

Ces formes de contestation organisée demeurent essentiellement urbaines, même s'il existe une volonté de prosélytisme vers le secteur rural. Elles apparaissent surtout non violentes et agencées autour d'une volonté constructive de déséquilibrage de la réalité coloniale. Mais le joug colonial suscitera des protestations violentes, souvent épidermiques et assez rapidement matées. Des traditions de protestation existeront pourtant, mais elle s'appuieront sur une identité déjà forte avant l'arrivée du colonisateur. L'exemple des Maasaï est à ce titre significative. L'administration coloniale se heurtera régulièrement aux *Morans* («guerriers maasaï») désireux de conserver leur intégrité en dépit des tentatives de socialisation britannique. Trois mouvements violents de rébellion auront lieu : en 1918 pour contester le recrutement imposé des enfants à l'école ; en 1922 pour préserver le Moranisme[194] et en 1935 pour lutter contre l'expansion de la voirie routière[195]. La révolte des paysans kikuyu du district de Murang'a entre 1947 et 1948 participe d'une logique identitaire similaire. Reconnue comme une des prémisses du mouvement Mau Mau, elle représente la partie émergée d'un conflit foncier mettant aux prises les chefs kikuyu et l'administration coloniale et qui entraîna de multiples troubles dans les années 40. Néanmoins, cette rebellion paysanne est significative car elle symbolise un changement dans la politique kikuyu. L'échec de son projet anti-terrassement désintégrera l'alliance kikuyu, provoquant une baisse d'activité des militants, dont plusieurs resurgiront en tant que leaders lors de la rébellion Mau Mau cinq ans plus tard[196]. En Zambie, la force de travail étant concentrée dans les zones d'exploitation minière, il en résulte que les espaces ruraux se trouvent artificiellement dépeuplés, et peu de soulèvements populaires sont discernables. Ce n'est que tardivement que le ressentiment des occupants des zones rurales ne s'exprimera massivement de façon violente. En 1958, la Gwembe Valley sera le théâtre d'affrontements causant la mort de plusieurs personnes en raison des protestations contre la politique de déplacement des villageois[197]. L'UNIP provoquera le mouvement Cha Cha Cha — inspiré du nom de la danse, ce slogan signifiait pour les dirigeants nationalistes "Fais face à la musique", sous-entendu celle des colonisateurs — en 1961, notamment durant l'été, en incitant les paysans de la Luapula Province à la rébellion. Des combats s'ensuivront effectivement, provoquant la mort de plusieurs dizaines de personnes et l'arrestation de plus de 3,000 autres[198]. On peut relever parallèlement à ces phénomènes d'une ampleur relativement grande de multiples micro-actions, qui, au Kenya comme en Zambie se traduisent la plupart du temps par des escarmouches contre des troupes ou des propriétés britanniques, des meurtres d'agents gouvernementaux ou, de façon davantage passive, par des refus collectifs de payer les taxes, des menaces de sabotage des réseaux de communication ou des vols d'armes. Des expéditions punitives s'ensuivent, mettant à mal dans l'écrasante majorité des cas ces tentatives de contestation[199].

---

194. Sur le Moranisme, que l'on définira comme la cérémonie d'intronisation des guerriers maasaï, voir PÉRON (X.) : *Privatisation foncière et destructuration sociale chez les Maasaï du Kenya.* Thèse de Science Politique. Université de Paris I. 1993.

195. Voir sur ce point TIGNOR (R.L.) : "The Maasai Warriors : Pattern Maintenance and Violence in Colonial Kenya". *Journal of African History.* Volume 13. n°2. 1972. pp271-290.

196. Voir THROUP (D.W.) : *Economic and Social Origins of Mau Mau. 1945-1953.* op.cit. pp139-170.

197. Voir RASMUSSEN (T.) : "The Popular Basis of Anti-Colonial Protest". in TORDOFF (W.) (sous la direction de) : *Politics in Zambia.* op.cit. pp40-61.

198. Voir KRISHNAMURTHY (B.J.) : *Cha Cha Cha. Zambia's Struggle for Independence.* Oxford / Lusaka. Oxford University Press / African Archives, File 2. 1972.

199. Il faut consulter à titre d'exemple le tableau des opérations britanniques de répression à l'encontre des Luyha, des Luo et des Gusii de 1898 à 1914. Il est significatif de la disproportion des moyens logistiques utilisés pour circoncrire des actions peu importantes (voir LONSDALE (J.) : "The Politics of Conquest in Western Kenya. 1894-1908". in BERMAN (B.) ; LONSDALE (J.) : *Unhappy Valley. Conflict in Africa and Kenya. Book One (State and Class).* op.cit. pp60-61).

Parfois, ces micro-actions dégénèrent en véritables émeutes, qui donnent ainsi l'occasion à la police coloniale de réprimer les récalcitrants de façon encore plus violente. Cela a été par exemple le cas en Zambie au début du siècle lorsque

Les trajectoires kenyane et zambienne semblent différer en fonction du degré de la domination coloniale et de la forme qu'elle prend. De l'action menée par le colonisateur sur la société vont dépendre les modalités de résistance de cette dernière. Cette action sera essentiellement fondée sur la structuration économique du pays[200]. Le travail d'intégration au Kenya ménage davantage une contestation de l'intérieur par les destinataires de l'intégration alors que la sectorisation globale en Zambie étouffe dans un premier temps les velléités de protestation. Pourtant, on remarque que bien souvent les mouvements de réprobations paraissent liés à un phénomène conjoncturel. C'est moins par rapport à une structure des opportunités politiques globale que se définissent les diverses mobilisations que par rapport à une situation répressive spécifique dont on veut réduire le plus vite possible le caractère durable[201]. C'est une des raisons pour laquelle les diverses actions de protestation ne définissent pas une dynamique générale de contestation, par leur incapacité symbolique à former un agrégat cohérent. La domination coloniale est telle qu'elle provoque la dispersion dans le temps de ces expressions violentes[202]. L'action collective stratégiquement pensée et susceptible de projeter un sens durable dans un objectif d'affaiblissement de l'autorité coloniale doit donc être cherchée ailleurs. Ce n'est véritablement qu'à ce niveau que l'expérience kenyane va dévier par rapport à l'expérience zambienne.

β) *La différenciation du ressort de l'action collective*

Du fait de l'importance des exploitations minières — du Copperbelt en particulier — va se développer une forte tradition syndicale en Rhodésie du Nord, autour de laquelle vont graviter les modèles normaux de revendication. En revanche, et même si un mouvement de grèves doit être signalé au Kenya, le facteur structurant de l'expérience kenyane d'action collective demeure le mouvement nationaliste Mau Mau. Aussi, le ressort de l'action collective s'inscrirait en Zambie autour d'une entreprise à long terme, jouant sur des structures organisationnelles se perfectionnant progressivement, alors que celui du Kenya se définirait en priorité au regard d'un large mouvement populaire dirigé nominalement et sur une courte durée contre le colonisateur. Par là, nous ne cherchons pas à affirmer que les modes d'action collective futurs

---

les contestations contre les taxes ont sombré par deux fois dans la violence, justifiant l'appellation de «rébellion Mashukulumbwe» en 1907 et d'«émeutes Gwembe Tonga» en 1909 (voir HENDERSON (I.) : "Resistance to Colonial Rule in Zambia". *African Social Research.* n°9. juin 1970. pp669-680).

200. Sans affirmer péremptoirement que la violence politique est étroitement liée au développement économique, ce dernier entre pour une bonne part dans son émergence (voir sur ce thème ZIMMERMANN (E.) : "Macro-Comparative Research on Political Protest". in GURR (T.R.) (sous la direction de) : *Handbook of Political Conflict. Theory and Researches.* Londres. Macmillan. 1980. notamment pp175-183).

201. Ce n'est pas pour autant qu'il faut se borner à considérer cette violence politique comme contingente. Les facteurs qui la provoquent ne sont pas accidentels mais bien permanents. Le degré de variabilité de la violence politique est donc fonction de son potentiel d'expression et non pas des facteurs incitatifs de son expression. Sur la notion de contingence — et *per contra* d'inhérence de la violence politique —, voir ECKSTEIN (H.) : "Theoretical Approaches to Explaining Collective Political Violence". in GURR (T.R.) (sous la direction de) : *Handbook of Political Conflict. Theory and Researches.* op.cit. pp135-166.

202. Selon Herbert M. Kritzer, la violence politique doit être considérée comme partie intégrante d'un processus général de protestation politique. Son émergence dépend étroitement du produit des interactions entre les divers acteurs présents lors du mouvement incitatif de la protestation, que ces acteurs participent à la protestation ou qu'ils s'engagent contre elle. L'étude de l'auteur est fondée sur la rationalité de l'acteur, qui agit violemment soit parce qu'il décide d'en faire le choix normatif soit parce qu'il ne peut que réagir ainsi en face des provocations. Même si ce modèle repose prioritairement sur l'occurence de la violence au cours des manifestations, il globalise par trop l'effet agrégateur de la violence politique. Au surplus, l'absence de précision du facteur temporel — plus d'une centaine de manifestations sont étudiées mais sans que soient précisés leur lieu et leur date — rend difficile l'appréciation d'un tel schéma (voir KRITZER (H.M.) : "Political Protest and Political Violence : A Nonrecursive Causal Model". *Social Forces.* Volume 55. n°3. mars 1977. pp630-640).

s'évalueront en Zambie par rapport à l'action syndicale et au Kenya par rapport à un mouvement de masse. Nous voulons seulement insister sur les premières modalités sérieuses et efficaces de mobilisations dans ces deux pays, sachant que le facteur structurant de l'expérience zambienne le sera davantage que son homologue kenyan.

La vague de grèves qui traversa le Kenya des années 30 à 60 n'est pas autant porteuse de sens que la rébellion Mau Mau ou les révoltes syndicales zambiennes, d'abord parce qu'elle n'a pas défini un corpus solide de règles syndicales de protestation malgré son expression sur une longue durée, ensuite parce que le mouvement Mau Mau, bien que beaucoup plus bref, a projeté une force symbolique largement supérieure. Néanmoins, en guise de comparaison, nous allons nous pencher brièvement sur cette vague de grèves[203]. Il est difficile d'affirmer que les années 30 marquent l'entrée en scène d'une nouvelle forme d'action collective, la grève massive et durable[204]. Certes, les grèves générales des dockers de Mombasa de 1934, 1939, 1947 et 1955 opèrent une transformation radicale des rapports sociaux dans cette région[205], mais elles ne signifient pas pour autant la cristallisation d'une identité syndicale solide pour l'ensemble du Kenya, et ce malgré la conjonction d'autres grèves générales mais peu durables[206]. On assiste davantage à la multiplication de micro-grèves plus ou moins organisées, de manifestations ou d'émeutes tout aussi nombreuses, notamment dans les années 40. La répression et cette absence d'identité structurante feront fluctuer le nombre de ces actions — 57 grèves en 1951, 33 en 1954, 167 de 1961 à 1963[207] —, ce qui conforte cette idée de non cohérence, sans doute due à la relative faiblesse des organisations syndicales générales, seules forces susceptibles à cette époque de générer un mouvement véritablement national[208]. *A contrario*, les mouvements grévistes du Copperbelt serviront de base à l'émergence d'une tradition syndicale opérante.

On sait qu'aucune *"... organisation sociale ne peut se donner à voir si ce n'est à travers des symboles qui manifestent son existence"*[209]. Même s'il convient de ne pas reconstruire les perceptions du réel indépendamment des données concrètes, la première grève des mineurs africains en 1935 énonce une symbolique de leur puissance potentielle[210]. La prolifération des

---

203. Les premières grèves au Kenya ne datent pas des années 30, mais elles ont toujours eu un caractère irrégulier, excepté au niveau de leur lieu, Mombasa. Signalons la grève du chemin de fer en 1900, celle des policiers africains en 1902, les grèves communes des employés du chemin de fer, des dockers indiens et des fermiers en 1908, 1910 et 1912. Néanmoins, la première grande grève générale aura lieu à Nairobi en 1922, articulée autour de l'East African Association. Elle procèdera d'une manifestation massive de protestation contre l'arrestation du chef de cette association, Harry Thuku.

204. Malgré la tentative en ce sens de ZELEYA (T.) in "The Strike Movement in Colonial Kenya". in *Histoire sociale de l'Afrique de l'Est (XIX^e -XX^e siècle).* Paris / Bujumbura. Karthala / Département d'Histoire de l'Université du Burundi. 1991. pp295-318.

205. Ainsi que l'a montré COOPER (F.) : *On the African Waterfront. Urban Disorder and the Transformation of Work in Colonial Mombasa.* New Haven / Londres. Yale University Press. 1987.

206. Notamment celle de Kisumu en 1947, qui ne dura que trois jours, ou celle de Nairobi en 1950 qui avortera dès que les deux leaders du syndicat mobilisateur, l'East African Trade Union Congress seront arrêtés et emprisonnés.

207. D'après les chiffres de ZELEYA (T.) in "The Strike Movement in Colonial Kenya". op.cit. pp306-307.

208. Le premier grand syndicat durable — et toléré — sera la Labour Trade Union of East Africa, qui, pour rester en conformité avec les exigences du colonisateur, se contentera — du moins officiellement — d'organiser des manifestations de soutien aux grévistes sans provoquer la grève elle-même.

209. in BRAUD (P.) : *Sociologie politique.* op.cit. p97.

210. Il existe une controverse universitaire quant à l'appréhension de cette grève. Selon Charles Perrings, il s'agirait d'une protestation spontanée de gens désespérés, et plus particulièrement des Bemba. La grève de 1940 est d'une importance plus grande en raison d'une meilleure structuration des demandes et de l'action. Jane Parpart réfute ces arguments. Elle estime que la domination bemba sur les événements n'est pas si évidente et que le caractère spontané de la grève doit être remis en cause. En effet, elle a bien été organisée par un petit groupe de mineurs à l'aide de tracts, de lettres ou de petites réunions. La grève de 1935 présente un intérêt considérable car elle a permis le développement d'une conscience de groupe. C'est aussi, toujours selon Jane Parpart, la première véritable action collective de la part de

réseaux d'entraide qui s'ensuivra et les multiples autres grèves organisées obligeront l'administration coloniale à entamer la discussion, avant que ne se forme la NRAMWU. C'est à partir des années 50 que va se développer une tradition syndicale autour des mineurs, qu'il est nécessaire de considérer non pas comme une aristocratie du travail relativement apolitique et privilégiée mais comme un réseau d'assemblage de forces cadrées vers la défense d'intérêts communs[211]. En effet, le développement du syndicalisme est permis par la grande capacité de pression des organisations déjà existantes. Ce qu'il importe de souligner, c'est que cette force syndicale servira de tremplin à la contestation de l'administration britannique entendue non pas comme colonisateur mais comme le pôle principal de définition des conditions de travail. Cela signifie que les syndicats zambiens se définiront toujours contre l'émetteur des politiques publiques — donc l'État, même si à l'indépendance les nouveaux titulaires du pouvoir faisaient partie comme eux des relais de contestation — et ceux qui les mettent en œuvre, c'est-à-dire les patrons. On assiste donc à l'implantation ferme d'un contre-pouvoir solide qui subsiste à la décolonisation et qui va donc ainsi être en mesure de se perfectionner par la suite.

Au Kenya, le mouvement Mau Mau est significatif à plusieurs titres. Révolte anti-coloniale, guerre civile, il représente aussi un mouvement de renouveau culturel, au moins parmi les Kikuyu[212]. Aussi, on s'attardera davantage sur les implications de cette rébellion que sur ses déterminants et son résultat immédiat, c'est-à-dire l'échec, ainsi que nous l'avons évoqué dans notre brève histoire politique. En effet, malgré les nombreux travaux sur la question, il demeure encore difficile de savoir où le mouvement a commencé, n'ayant laissé en tant qu'organisation secrète aucune trace d'archives ou de documents, ensuite parce que les mythes se sont emparés très rapidement de lui. Il est donc raisonnable et plus stimulant de parler de «construction sociale» des Mau Mau[213]. On retiendra néanmoins que Jomo Kenyatta, considéré comme la figure de proue, sera en fait débordé par les organisations extrémistes qui constitueront les véritables initiateurs de la révolte[214]. La révolte a d'abord eu pour effet de briser l'imagerie coloniale selon laquelle le Kenya pouvait être entièrement dominé par les Occidentaux, à l'instar de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie. Elle signifie également que les populations kenyanes recèlent de fortes capacités de mobilisation collective insurrectionnelle[215]. Elle suscitera la formation de groupes d'intérêt fondés sur le souvenir de la lutte, et

---

Zambiens qui jusqu'alors contestaient de façon individualiste, notamment par le biais de l'absentéisme. Voir pour le développement de ces points PERRINGS (C.) : *Black Mineworkers in Central Africa. Industrial Stratégies and the Evolution of an African Proletariat in the Copperbelt. 1911-1941.* Londres. Heinemann. 1979. pp207-219 ; PARPART (J.L.) : *Labor and Capital on the African Copperbelt.* Philadelphie. Temple University Press. 1983. pp54-74.

211. Voir DANIEL (P.) : *Africanisation, Nationalisation and Inequality. Mining Labour and the Copperbelt in Zambian Development.* Cambridge. Cambridge University Press. 1979. pp62-75 ; PARPART (J.L.) : "Class Consciousness among the Zambian Copper Miners. 1950-1968". *Canadian Journal of African Studies.* Volume 21. n°1. 1987. pp54-77.

212. Voir sur ce point BUIJTENHUIJS (R.) : *Le mouvement Mau Mau. Une révolte paysanne et anti-coloniale en Afrique noire.* op.cit. pp255-320.

213. D'après l'expression de Bruce Berman et de John Lonsdale dans "The Social Construction of Mau-Mau. Colonial Administration, Social Engineering and the Myth of Nationalism". in *Histoire sociale de l'Afrique de l'Est (XIX^e -XX^e siècle).* op.cit. pp59-84.

214. Ces organisations étaient au nombre de trois : le «Parliament» sis à Kiambu et dirigé par le chef Mbiyu Koinange était le groupe le plus modéré, constitué de leaders nationalistes âgés ayant une longue expérience de la lutte politique ; le *Anake wa Forty* — les guerriers de 40 — issu de la KAU aura une ligne de conduite plus dure autour notamment de John Mungai et Fred Kubai et donnera au serment un caractère violent et davantage concret ; le troisième groupe est beaucoup plus diffus, étant composé d'ouvriers citadins et des squatters, mais il se joindra massivement au mouvement général.

215. Ainsi, dans le courant de l'année 1962, une insurrection armée semi-clandestine, proche de la guerilla rurale, se développe dans la Rift Valley. Les rumeurs vont bon train, faisant référence à des rites d'initiation, rappelant là la force du mythe Mau Mau. Il apparaîtra que ce mouvement avait été provoqué par une organisation activiste, la Land Freedom Army, soutenue par certains membres locaux de la KANU, soucieux du désarroi des Kikuyu devant les gains progressifs de terres par les Kalenjin du fait de la réforme régionale (voir BOURMAUD (D.) : *Histoire politique du Kenya. État et pouvoir local.* op.cit. pp83-84).

qui serviront de base de contestation du régime en place. Ces groupes seront politiques (Kenya War Council — ex-Freedom Fighters Union —, Walioleta Uhuru Union — l'union de ceux qui ont amené la liberté) mais aussi économiques (Nakuru District Ex-Freedom Fighters' Organization Ltd)[216]. Il ne faut pas cantonner cette révolte à un simple mouvement nationaliste monoethnique, d'abord parce que ses leaders, autant pour susciter la violence que pour la contrôler, faisaient usage du swahili afin de rallier le plus grand nombre, ensuite parce qu'elle a fait sens non pas seulement pour les Kikuyu mais aussi pour tous les Kenyans, et ce bien qu'une coalition inter-ethnique semble impossible à l'époque, sinon de façon momentanée[217]. Certes, de même que la révolte Mau Mau a fait office de catharsis, elle a également projeté indélébilement sur l'avant-scène politique le thème du nationalisme ethnique, dont l'expression sera davantage mobilisée qu'éradiquée par l'État moderne, la preuve la plus flagrante en étant donnée par les troubles ethniques qui secouent le Kenya depuis la mi-1991[218]. Elle a également bloqué le jeu politique futur, puisque la plupart des membres radicaux du mouvement se voient enfermés dans la KANU, les autres se retrouvant sans base organisationnelle stable[219]. Mais en définitive, le mouvement Mau Mau révéla deux évidences, l'une immédiate : le besoin de changement social ; l'autre à plus long terme : la nécessité d'une organisation solide comme base de revendication[220] .

À partir de là, on peut dresser un tableau sommaire des pratiques mobilisatrices au cour de la colonisation.

---

216. Voir BUIJTENHUIJS (R.) : *Mau Mau : Twenty Years After. The Myth and the Survivors.* op.cit. pp129-149.

217. Pour cinq raisons : la politique kikuyu était plutôt de nature à repousser qu'à agréger les énergies ; leurs motifs de persuasion restaient identitaires et donc faibles pour les autres ethnies ; les relations entretenues avec ces dernières demeuraient trop peu importantes ; le comportement de certains entrepreneurs kikuyu se conciliait peu avec la volonté de révolte ; le gouvernement britannique ne ménagea jamais d'espace de discussion inter-ethnique (voir LONSDALE (J.) : "The Moral Economy of Mau Mau : Wealth, Poverty and Civic Virtue in Kikuyu Political Thought". in BERMAN (B.) , LONSDALE (J.) : *Unhappy Valley. Conflict in Africa and Kenya. Book Two (Violence and Ethnicity).* op.cit. pp463-464).

218. D'après Hervé Maupeu, la période troublée qui a marqué ces trois dernières années du régime de Daniel arap Moi caractériserait la dernière touche, ici violente, de l'édification d'un nationalisme kalenjin, de la *"... construction d'une identité polémique où les Kalenjin existeraient ou s'inventeraient par contraste, en partageant le monde entre «nous» et «eux»"*. (in MAUPEU (H.) : "État kenyan et conflits ethniques dans la Rift Valley (1991-1993). op.cit. p47).

219. Voir FUREDI (F.) : *The Mau Mau War in Perspective.* op.cit. pp211-213.

220. L'ambivalence de la perception du mouvement Mau Mau par les Kenyans est assez bien rendue par Robert Egerton lorsqu'il estime qu'actuellement, il est considéré comme *"... un souvenir s'étiolant, peu enseigné dans les écoles, rarement discuté par les intellectuels, non célébré par des monuments, des jours de congé ou des chansons ... Mais les souvenirs de cette rébellion restent vivaces chez certains Kenyans, et, plus que tout autre événement historique, le mouvement Mau Mau prend, à mesure que le temps passe, une grande importance symbolique"*. A l'appui de cette opinion, l'auteur rappelle que le groupe d'exilés londoniens a profité en 1987 du 30[e] anniversaire de la mort de Dedan Kimathi pour former son mouvement d'opposition à Daniel arap Moi, et que le neveu de Jomo Kenyatta, Andrew Kibathi Muigai, a été emprisonné en août 1988 car appartenant au groupe souterrain Mwakenya (Muungano wa Wazelendo wa Kuikomboa Kenya : Union des patriotes pour la libération du Kenya), dont les racines se retrouvent dans la magnification de la révolte Mau Mau (voir EGERTON (R.B.) : *Mau Mau. An African Crucible.* Londres. I.B. Tauris & Co. 1990).

Tableau n°1

SAVOIRS MOBILISATEURS DÉVELOPPÉS PENDANT LA COLONISATION

Type de mobilisation	Intensité Kenya	Intensité Zambie
Groupes d'intérêt urbains	*forte*	*forte*
Mouvements de rébellion générale (essentiellement paysans)	*forte*	*moyenne*
Micro-actions actives (escarmouches, meurtres)	*forte*	*faible*
Micro-actions passives (refus collectif de paiement, menaces de sabotage, vols d'armes)	*forte*	*moyenne*
Grèves	*forte*	*forte*
Revendications syndicales hors-grève	*moyenne*	*très forte*
Manifestations / Émeutes	*très faible*	*faible*

χ) *Contention et mécontentements souterrains*

La période post-indépendance, marquée par la construction d'un État libéré de la présence du colonisateur mais pas des structures diverses qu'il a importées, verra la consolidation progressive d'un régime autoritaire monopartisan dont les contours ne laisseront guère de place à la contestation. Or, si dans le cas de la Zambie le syndicalisme va se perpétuer pour s'imposer en contre-pouvoir définitif, le Kenya à l'inverse ne disposera pas d'un ressource similaire. Enserrés dans le factionnalisme et les réseaux de patronage, les éventuels contestataires ne réussissent pas à définir une plate-forme stable d'alternative au pouvoir. C'est sans doute un des facteurs qui expliquera la désunion au moment de la revendication démocratique alors que les opposants zambiens se rallieront derrière le chef syndicaliste Frederik Chiluba.

Au Kenya, le syndicalisme est muselé deux ans après l'indépendance. Le Kenya African Workers Progress (KAWC), créé pour faire contrepoids à l'omniprésente KFL de Tom Mboya, ne résistera pas et sera phagocytée par le syndicat général, la Central Organization of Trade Unions (COTU), fondée en 1967 sous la responsabilité de Tom Mboya. À l'aide d'un mécanisme intégré de répression des velléités syndicalistes hors-COTU et de cooptation des dirigeants de cette dernière par le gouvernement, le potentiel de militantisme des travailleurs kenyans s'effrite peu à peu[221]. Cette rationalisation du fonctionnement organisationnel du sec-

221. Voir sur ce processus SANDBROOK (R.) : *Proletarians and African Capitalism. The Kenya Case, 1960-1972.* Cambridge. Cambridge University Press. 1975.

teur du travail, conforme à la logique du système politique en formation, ferme la porte à la contestation des salariés. À l'exception des fédérations syndicales de la fonction publique qui parviennent à peser suffisamment sur le gouvernement pour obtenir satisfaction, les autres fédérations se révèlent impuissantes. Et les rares grèves qui éclatent se terminent soit par l'arrêt sans conditions de la contestation, soit par le licenciement massif. Le syndicalisme fait partie intégrante du jeu factionnel, dès l'instant où il permet la constitution de nouvelles clientèles[222]. La contestation gouvernementale dans le Kenya post-indépendant apparaît en définitive éminemment éclatée, quand elle n'est pas inexistante. Les formes les plus visibles — mais aussi les plus récurrentes — d'action collective restent les manifestations, émeutes, boycott et autre grèves étudiantes. Des actes violents secouent en effet de façon régulière les milieux lycéens et étudiants[223], parfois en étroite collusion avec les enseignants. Il nous faudra tenter d'interpréter ce phénomène que l'on retrouve avec autant d'acuité au cours de la revendication démocratique. Il n'est pas de surcroît particulier au Kenya, puisque les différents centres d'enseignements zambiens, secondaires ou universitaires connaîtront des poussées de fièvre identiques. Quatre mouvements importants, à l'origine desquels on trouve toujours l'Université de Lusaka, mettront les étudiants aux prises avec le gouvernement en 1971, 1976, 1982 et 1983. Le secteur estudiantin représente un pôle permanent de revendication, mais, comme nous le verrons, il n'a jamais été assez attractif pour entraîner à sa suite les diverses catégories sociales mécontentes, au Kenya comme en Zambie.

Peut-être faut-il alors chercher une contestation kenyane constructive ailleurs que dans le champ politique découvert et formuler l'hypothèse selon laquelle le secteur informel constituerait une plate-forme relativement solide pour que des groupes d'intérêt s'y greffent[224]. Les rapports directs entre la société civile et l'État s'avèrent en effet obstrués, malgré la présence d'organisations spécifiques dont le potentiel d'action reste élevé mais rarement mis en œuvre. Le niveau institutionnel de ces relations oscille entre le contrôle total exercé par le pouvoir et l'interdiction des institutions jugées dangereuses. Rares sont celles qui parviennent à passer à travers cette entreprise de main-mise globale. De la sorte, il est possible au cours des années 80 de distinguer cinq types de groupes d'intérêt au Kenya :

-les groupes interdits mais qui conservent néanmoins des soutiens cohérents (Matatu Vehicle Owners Association — MVOA —, Student Organisation of Nairobi University — SONU)

-les groupes interdits ayant perdu la plupart de leurs militants (KFA)

-les groupes régionaux développant une influence exclusivement locale (coopératives cotonnières de la Western Province)

---

222. En ce sens, les luttes pour le contrôle de la Mombasa Dock Workers Union (MDWU) est un bon exemple (voir BOURMAUD (D.) : *Histoire politique du Kenya. État et pouvoir local.* op.cit. pp284-285).

223. Pour un exemple type de ce genre de révolte, on peut consulter COULON (C.) : "Les révoltes du maïs jaune au Kenya". op.cit.

224. Jennifer Widner évoque indirectement cette hypothèse dans la mesure où elle propose de voir dans le secteur informel un groupe d'intérêt en lui-même, mais un groupe d'intérêt plus économique que politique (voir WIDNER (J.A.) : "Interest Group Structure and Organization in Kenya's Informal Sector : Cultural Despair or a Politics of Multiple Allegiances ?". *Comparative Political Studies.* Volume 24. n°1. avril 1991. pp31-55). L'appréhension du secteur informel, particulièrement à Nairobi, fait l'objet d'un débat assez dense sur lequel nous reviendrons dans nos développements futurs. Sa malléabilité et sa vulnérabilité aux incitations transnationales en font un terrain propice à la lutte contre l'État, non pas frontalement, mais dans une logique passive de reniement, par la privation des produits au détriment du centre.

-les groupes ouvertement alliés au pouvoir (Federation of Kenyan Employers — KFE —, Kenya Consumers' Organisation) ; les groupes totalement contrôlés par le pouvoir (COTU)

-les groupes parvenant à conserver un rôle activiste de contre-pouvoir (LSK, National Council of Christian Churches — NCCK)[225].

Peut-être faudrait-il également mettre l'accent sur le taux relativement élevé — au moins jusqu'au début des années 80 — de la participation populaire au jeu politique, notamment par le biais des élections. Malgré la diffusion relativement mauvaise de l'information, et dès le moment où le jeu factionnel est mis en sommeil, il existe effectivement une certaine activité volontaire dans la sélection directe ou indirecte des règles nécessaires pour la formulation des politiques publiques. Les niveaux de participation pourraient dès lors s'établir comme suit :

Tableau n°2

MODES DE PARTICIPATION POLITIQUE AU KENYA (1965-1980)

Participation politique	Information politique	
	Nulle ou faible	*Moyenne ou forte*
Nulle ou faible	Citoyens évoluant dans un système parochial	Citoyens rendus apathiques par le système politique
Moyenne ou forte	Citoyens dynamiques mais insusceptibles d'occuper des fonctions politiques	Démocrates actifs

D'après BERG-SCHLOSSER (D.) : "Modes and Meaning of Political Participation in Kenya". *Comparative Politics.* op.cit. p404.

Plus qu'un choix entre «participer ou subir»[226], les Kenyans semblent avoir opté pour la solution de subir mais de participer quand même. L'intérêt pour la politique se manifeste ici largement par la propension à agir politiquement, plus que par une action immédiatement efficace. Ce facteur, conjugué à une certaine obligation morale de participation à la vie électorale imposée progressivement par le gouvernement et ses ramifications locales conduit à une intériorisation du système politique, obérant toute forme de mobilisation collective structurée. Ce schéma n'est pas valable pour la Zambie où l'État n'a pu enrayer la perpétuation de l'action syndicale. Le ZCTU s'est progressivement transformé en opposition informelle, en provoquant de nombreuses revendications et grèves bloquant le jeu politique. De nombreux conflits vont ainsi marquer les années 80, notamment au cours de la période 1980-1981, où de violents affrontements opposeront les mineurs du Copperbelt et les forces de police. L'arrestation de

225. Typologie établie d'après GATHIAKA (K.) ; NGUNYI (M.G.) : "State-Civil Institutions Relations in Kenya in the 1980s". in GIBBON (P.) (sous la direction de) : *Social Change and Economic Reform in Africa.* Uppsala. Scandinavian Institute of African Studies. 1993. pp28-52.

226. D'après la problématique de LAGROYE (J.) : *Sociologie politique.* op.cit. pp310-323.

plusieurs leaders syndicaux, dont Frederick Chiluba, provoquera un rupture dans les relations entre l'État et les syndicats, même si aucun d'entre eux ne sera condamné. Le recours aux grèves s'exercera de façon encore plus intensive[227]. La réaction première du gouvernement est de procéder à des licenciements massifs, mais ce procédé conduit à de fortes pertes en termes de productivité et de revenus industriels, de telle sorte qu'il ne constitue pas un moyen de lutte raisonnable pour l'UNIP.

Les exploitations minières représentent donc un terrain propice pour l'action collective, grâce aux incitations multiples de la Mineworkers Union of Zambia (MUZ). Malgré le caractère autoritaire du régime de Kenneth Kaunda, on doit considérer que le système qu'il a cherché à imposer révèle finalement un État relativement faible, dont les carences ne relèvent pas uniquement des difficultés à élaborer des politiques publiques cohérentes par la faute d'une administration incompétente. La force des groupes alternatifs, dont les syndicats constituent le fer de lance, représente un facteur d'affaiblissement du contrôle de l'État plutôt que l'inverse[228]. Pourtant, les réseaux syndicaux, immédiatement placés sous la coupe de l'UNIP lors de l'indépendance auraient pu subir un sort identique à celui de leurs homologues kenyans[229]. Les ferments de leur influence furent suffisamment solides pour qu'une telle situation ne se produise pas. Les relations nouées avec l'État fluctuèrent de détériorations en normalisations jusqu'à la rupture globale du début des années 80[230]. La puissance des syndicats possède un caractère centralisateur qui cache les autres pôles de contestation. Ceux-ci existent, mais leur nombre reste relativement peu élevé. Au sein d'une société civile d'abord fondée sur l'économie et l'industrie, les hommes d'affaires occupent donc une place importante. Nous avons vu qu'ils avaient investi le Parlement au milieu des années 70 autant pour préserver leurs intérêts de l'intérieur que pour s'assurer une plate-forme d'ascension politique. Touchés par la pénurie des transactions, les hommes d'affaires cherchent à peser sur le gouvernement pour infléchir puis modifier sa politique. Aussi, c'est en priorité en fonction d'intérêts sectoriels qu'ils s'allieront avec les syndicats pendant la revendication démocratique. Il faut néanmoins noter que leurs leaders officiels demeurent d'anciens responsables politiques déçus et reconvertis dans le monde des affaires[231]. À l'instar de l'expérience kenyane, le monde juridique est représenté par une association active, la Law Association of Zambia (LAZ) qui joue un rôle de diffusion de l'information mais aussi d'enceinte plus ou moins occulte de débat. En revanche, jusqu'au moment de la revendication démocratique, les relations Église / État s'inscrivent dans une atmosphère d'entente relative, sur la base d'une coopération et non d'un contrôle étatique.

À l'orée de la revendication démocratique, plusieurs formes d'action collective ont été expérimentées au Kenya et en Zambie depuis la colonisation. Certaines d'entre elles se sont révélées puissantes lors des mouvements indépendantistes et ont largement contribué, sinon par

---

227. Par exemple, de janvier 1981 à mars 1983, on peut recenser 233 grèves, coûtant à l'État plus de quatre millions et demi d'heures perdues (chiffres donnés par BURDETTE (M.M.) : *Zambia. Between Two Worlds.* opcit. p129).

228. Voir SHAFER (M.D.) : "Sectors, States, and Social Forces. Korea and Zambia Confront Economic Restructuring". *Comparative Politics.* Volume 22. n°2. janvier 1990. pp127-150.

229. La structuration de ces rapports montre pourtant un potentiel de contrôle gouvernemental assez important (voir GUPTA (A.) : "Trade Unionism and Politics on the Copperbelt". in TORDOFF (W.) (sous la direction de) : *Politics in Zambia.* op.cit. pp288-319).

230. Pour un historique de la première décennie des relations entre l'État et les syndicats de mineurs au cours de la période post-coloniale, il faut se reporter à BATES (R.H.) : *Unions, Parties, and Political Development. A Study of Mineworkers in Zambia.* New Haven / Londres. Yale University Press. 1971 ; pour la seconde décennie, voir DANIEL (P.) : *Africanisation, Nationalisation and Inequality. Mining Labour and the Copperbelt in Zambian Development.* op.cit.

231. On peut tirer deux interprétations de ce constat : soit le jeu politique zambien est confiné dans une sphère étroite où chacun à son tour accède ou aspire au pouvoir ; soit les hommes d'affaires importants ne se montrent pas officiellement mais ne disposent pas moins d'une forte influence.

une action directe déterminante du moins par la projection de faisceaux incitatifs, à la reconsidération par le gouvernement britannique de son mode d'administration. Néanmoins, par la suite, aucune d'entre elles n'est apparue suffisamment forte et porteuse de sens pour mettre en danger la stabilité du régime autoritaire. Malgré la force du courant syndical en Zambie, il reste peu acceptable de dégager un dynamique endogène d'action organisée, et ce pour deux raisons: d'une part, un véritable système d'action protestataire ne peut se concevoir que par l'interaction de plusieurs pôles mobilisateurs, un pôle, aussi efficace soit-il, ne pouvant structurer à lui seul une telle dynamique ; d'autre part, si les réseaux syndicaux se sont inscrits globalement contre l'État, leurs objectifs prioritaires ont été plutôt de faire respecter ou d'améliorer leurs avantages sectoriels que de renverser le pouvoir. De façon générale, on ne peut espérer dévoiler l'existence d'un système que par *"... la mise en évidence de ses effets propres ou si l'on préfère de ses mécanismes d'auto-entretien par lesquels les phénomènes observés ont tendance à se reproduire..."*[232]. Or, rien de tel n'est repérable ni au Kenya ni en Zambie.

Tableau n°3

SAVOIRS MOBILISATEURS DÉVELOPPÉS APRÈS L'INDÉPENDENCE

Type de mobilisation	Intensité Kenya	Intensité Zambie
Groupes d'intérêt urbains	*forte mais muselée*	*moyenne mais efficace*
Mouvements de rébellion générale (essentiellement étudiants)	*assez forte*	*assez forte*
Micro-actions actives (destruction de cultures, mise à sac de lieux gouvernementaux)	*faiblee*	*faible*
Grèves	*faible*	*forte*
Revendications syndicales hors-grève	*assez faible*	*très forte*
Manifestations / Émeutes	*moyenne*	*moyenne*

232. in FRIEDBERG (E.) : "Organisation et action collective". in CHAZEL (F.) : *Action collective et mouvements sociaux*. op.cit. p242.

5. Explication du plan

Nous examinerons dans un premier titre les différentes théories de la mobilisation collective, ainsi que les critiques dont elles ont fait l'objet, afin de mettre en perspective la recherche du système d'action protestataire qui fonde notre travail. Le corps même de la thèse sera ensuite scindé en deux autres titres : le premier permettra l'identification des mobilisations ; le second sera consacré à la signifiance de ces mobilisations.

Identification des mobilisations

Nous entendrons par «identification» une notion générique qui permet d'englober une série d'éléments divers mais tous reliés. Ainsi, l'acte d'identification de ces mobilisations passe tout autant par la définition de leur espace d'action que par la formulation de leur qualification matérielle. Dans ce cadre, nous verrons qu'il existe une véritable interaction des pratiques mobilisatrices, mais qu'elles apparaissent bien différenciées.

* L'interaction de mobilisations différenciées

Il n'y a pas une seule forme de mobilisation protestataire mais une grande pluralité de même qu'il faut constater également l'apparition de contre-mobilisations. Ces dernières se déterminent à l'origine par rapport aux actions protestataires mais vont aider à la redéfinition de celles-ci. Il existe donc une conjonction de plusieurs types de mobilisations, prise dans une interaction plus vaste de mobilisations protestataires et de mobilisations contre-protestataires. Ce schéma général étant établi, il nous faudra entreprendre une opération de qualification de ces mobilisations et par là, en dehors de leur qualification originelle (manifestation, grève,...), déterminer la nature du vecteur mobilisateur. Nous intégrerons là les notions de mobilisation autonome et de mobilisation guidée. Il s'agira d'un travail de reconnaissance cas par cas, ce qui n'entrave pas la formulation d'une catégorisation permettant par la suite de réfléchir sur le sens de ces pratiques. La recherche des mobilisations autonomes se fera par élimination, c'est-à-dire qu'une mobilisation s'avèrera autonome à la condition préalable qu'elle n'ait été ni ritualisée ni domestiquée par la classe politique, les groupes d'intérêt, les organisations syndicales, les réseaux religieux ou les organismes internationaux d'assistance. Les mobilisations guidées seront au contraire celles qui apparaîtront indubitablement activées par un ou plusieurs de ces cinq pôles.

* La structuration d'un espace protestataire

Les mobilisations initiales se sont exercées dans un certain désordre organisationnel et ont en outre subi plusieurs tentatives de récupération, tant par la volonté d'un pouvoir conscient du danger que leur accumulation formalisait que par celle d'une opposition désireuse de ne pas laisser échapper un moyen probant de démontrer les déséquilibres sociaux. En dépit de ce désordre, nous verrons qu'un véritable espace protestataire s'est progressivement dessiné. Cette notion d'espace renverra à celle d'espace politique proprement dit mais aussi à celle d'espace géographique : la protestation se comprend autant en fonction des contraintes politiques que des contraintes géographiques. Il nous appartiendra de nuancer et de différencier ces deux critères nullement antinomyques dans un contexte de mobilisation.

Signifiance des mobilisations

«Signifiance» permet d'expliquer ce qui produit du sens (caractère dynamique) davantage que «signification» qui désigne ce qui a du sens (caractère statique). Aussi, nous pourrons par là examiner les trajectoires interprétatives des mobilisations de même que les trajectoires intériorisatrices de ces mobilisations par la population.

* Perceptions et continuité des mobilisations

Il faudra essayer de dégager une approche conceptuelle de ces mobilisations, de les interpréter «scientifiquement». Il ne s'agira donc pas ici de revenir systématiquement sur les interprétations sociales des mobilisations — même si nous serons amenés à interpréter ces interprétations.

Le premier préalable est de poser comme postulat que les mobilisations sont un des vecteurs essentiels du changement politique au Kenya comme en Zambie. Qualifier les mobilisations, dire qu'elles sont en interaction, affirmer qu'elles sont de deux types particuliers n'explique pas les raisons de leur apparition. Si nous chercherons à en connaître les acteurs, pourquoi et comment ils se mobilisent, nous devrons également percevoir les représentations sociales de ces mobilisations. En effet, de même que ces représentations font partie intégrante de la compréhension de l'écheveau caractérisée par l'interaction, elles servent à la définition d'un possible système d'action protestataire. Ce dernier ne peut néanmoins se reconnaître qu'à la condition d'une certaine continuité dans l'activité et dans les comportements protestataires. Nous devrons alors nous pencher sur les mobilisations collectives qui ont suivi les élections pluralistes au cours d'une période d'environ deux années. La mise en évidence des éventuelles modifications apportées par les acteurs protestataires à leur conduite collective, ou à l'inverse la confirmation des modes d'action adoptés au cours de la revendication démocratique donneront les derniers renseignements sur la pertinence et l'opportunité du système d'action protestataire.

* La formalisation d'un système d'action protestataire

Ce dernier chapitre permettra de poser le second préalable qui est d'affirmer que le changement politique représente un dynamiseur de nouvelles expressions de la mobilisation. Il va conduire, après un apprentissage collectif de ces nouveaux modes d'action, à l'intériorisation progressive par la population d'une dynamique propre de la mobilisation, d'un système d'action protestataire. Ainsi, des groupes voulant contester certaines décisions du pouvoir pourront choisir le mode d'action le plus approprié pour obtenir satisfaction en fonction de ce système d'action protestataire. Cela veut dire que ce dernier aura davantage un aspect symbolique que matériel : il s'agit d'une formulation «savante» et non pas d'un processus matériel prédéfini. Dans une perspective théorique, le système d'action protestataire doit être entendu comme un moyen d'interprétation des expériences kenyane et zambienne, tandis que dans une perspective concrète, certaines de ses composantes que nous aurons détaillées pourront être effectivement intériorisées par les acteurs mêmes des protestations.

Cette recherche — consciente ou non, mais toujours empirique — de ce système d'action passe d'abord par l'intériorisation progressive des mécanismes de mobilisation les plus efficaces. Pour franchir le fossé entre un faisceau d'interactions, certes signifiantes mais pas

suffisamment pour produire une dynamique de groupe, et un système d'action concerté, il est nécessaire de jouer autant sur les moyens de mobilisation que sur les représentations sociales que s'en font les divers acteurs de la scène politique — voire sur les mécanismes concurrents de mobilisations contre-protestataires. Le système d'action dégagé et compris, les courants mobilisateurs sont autorégulés par leurs acteurs, c'est-à-dire qu'en particulier ils sont capables de ne plus subir plus les contraintes imposées par les éventuelles contre-mobilisations qu'ils auront appris à intégrer dans le jeu global de la mobilisation.

TITRE I

DES THÉORIES À L'ÉPREUVE D'UN CONTEXTE NOUVEAU

L'exposé critique des théories de la mobilisation qui va suivre répond à deux besoins inséparables : un besoin méthodologique de présentation des divers concepts explicatifs des mouvements populaires ; un besoin sémantique de mise en perspective de l'angle d'approche que nous avons adopté. Il nous permettra de mieux comprendre les déterminants du système d'action protestataire que nous souhaitons exposer.

Nous avons présenté en introduction la méthode d'analyse que nous escomptions mettre en œuvre, mais en insistant sur ses contours généraux. Ce n'est que succinctement que nous avons évoqué la façon dont nous appréhenderions l'étude précise des mobilisations elles-mêmes. Notre démarche, interprétative plutôt qu'explicative, repose sur un pari : partir d'une analyse stratégique interactionniste pour découvrir un système d'action protestataire en utilisant de façon progressive et ordonnée l'analyse en termes d'opportunités politiques et l'analyse symbolico-cognitive. Ce schéma global d'approche ne permet pas néanmoins à lui seul d'aborder une étude correcte des mobilisations. Il lui donne un cadre mais ne fournit pas l'ensemble des éléments nécessaires. C'est ainsi que nous avions établi trois préceptes initiaux dans notre réflexion :

-la mobilisation sera entendue comme l'expression de revendications épisodiques ou durables résultant de l'exaspération d'antagonismes entre le pouvoir et la société ; elle est toujours caractérisée par une action collective en vue de faire triompher des fins partagées

-le fait que toute mobilisation entraîne une action collective ne signifie pas pour autant qu'elle soit pensée pour la formation d'un mouvement social, ce dernier activant lui-même de nouvelles actions collectives repensées stratégiquement en raison de sa dimension organisationnelle

-deux types majeurs de mobilisation se trouvent en présence : la mobilisation guidée et la mobilisation autonome, dont l'intériorisation et la pratique populaires permettraient la construction empirique d'un système d'action protestataire

La formulation de ces préceptes dépend étroitement des travaux réalisés dans ce domaine, et ils ne peuvent se comprendre que par rapport à eux, d'où la nécessité de rappeler leur genèse. Volontairement critique, notre exposé tentera de mettre en évidence deux phénomènes : d'une part, les conceptions de mobilisation, d'action collective et de mouvements sociaux, bien qu'ayant fait l'objet d'approches très éloignées, recouvrent des thèmes extrêmement proches ; d'autre part, il semble possible de dépasser ces clivages traditionnels, ainsi que certains auteurs le font depuis quelques années, pour formaliser une grille d'analyse globale. Dans un second temps, et en fonction des développements précédents, nous mettrons en perspective les aspects méthodologiques de notre recherche et nous étudierons quelques-uns des points focaux participant de la définition du système d'action protestataire.

CHAPITRE PREMIER
Mobilisation, action collective et mouvements sociaux

La multiplicité des conceptions relatives à l'évolution collective des individus invite *a priori* à tenter au moins de les regrouper sinon d'en réaliser une synthèse[1]. C'est en partie seulement que nous essaierons de répondre à cette invitation. Sachant que d'une part l'étude strictement historique et donc chronologique de ces théories n'est guère concevable en raison des apports divers entraînés par l'évolution de la connaissance, mais que d'autre part une globalisation trop poussée risquerait de les caricaturer, la découverte empirique d'un juste milieu s'impose. Nous typologiserons donc, mais de façon assez souple et peu totalisante afin de conserver du mieux possible la résonance cognitive des théories. La construction de cette typologie n'aura pas pour objectif de formuler à terme un idéal-type. Néanmoins, plus que d'un exercice de description statique, nous voudrons grâce à cette typologie *"... rendre compte* in abstracto *de régularités objectives de comportements ou de similitudes entre des processus, ou encore de co-occurences privilégiées de thématiques, d'argumentaires ou de valeurs"*[2]. Nous garderons à l'esprit que le travail de typologisation renvoie autant à une capacité d'éluci-

1. L'objectif n'est pas ici de présenter l'ensemble des théories et des sous-théories relatives à ces thèmes. Nous avons seulement voulu développer les plus importantes, parmi lesquelles se trouvent celles dont nous nous sommes servis pour étayer notre propre interprétation des mouvements collectifs. Pour réaliser ce chapitre de présentation, nous avons principalement utilisé les ouvrages et articles suivants — auxquels nous renvoyons pour des données beaucoup plus précises : CHAZEL (F.) (sous la direction de) : *Action collective et mouvements sociaux.* op.cit. ; CHAZEL (F.) : "Mouvements sociaux". in BOUDON (R.) : *Traité de sociologie.* Paris. Presses Universitaires de France. 1992. pp263-312; FILLIEULE (O.) , PÉCHU (C.) : *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective.* op.cit. ; McADAM (D.) , McCARTHY (J.D.) , ZALD (M.N.) : "Social Movements". in SMELSER (N.) (sous la direction de) : *Handbook of Sociology.* Londres. Sage. 1988. pp695-737 ; MANN (P.) : *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives.* op.cit. Ces textes ont pour objectif immédiat de dresser un panorama critique et dynamique des diverses conceptions des mobilisations. Il va de soi que pour approfondir certaines d'entre elles, nous prendrons directement appui sur les ouvrages d'origine, qui seront cités en note.

2. in BRAUD (P.) : *Sociologie politique.* Paris. Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence. 1992 (1re édition). p425.

dation des concepts et de facilitation de l'observation qu'à une contrainte d'enfermement qui occulterait les situations intermédiaires. En vue de limiter le plus possible ce dernier effet, notre typologie comportera ainsi plusieurs branches.

La question centrale de la sociologie de la mobilisation demeure celle de découvrir les raisons pour lesquelles des individus en viennent à se réunir puis à agir pour la défense d'un projet commun. Cette question se fragmente en plusieurs micro-interrogations dont on peut rappeler ici les plus prégnantes : comment s'agrègent les volontés individuelles ? comment s'effectue la construction des attentes ? de quelle façon et par quels moyens s'effectue le passage de la motivation à agir à l'action elle-même ? quelle est la part de la rationalité dans l'émergence d'un mouvement de protestation ? quelles sont les chances de succès d'une action collective ? Cette sociologie, nous le verrons, a bénéficié d'apports externes, empruntant autant au champ de la psychologie sociale qu'à celui de la science économique. Elle demeure néanmoins partie intégrante de la sociologie générale, et peut être considérée comme la symbolisation effective de la difficulté d'imposer un modèle définitif de compréhension. C'est aussi et surtout de sociologie *politique* dont il s'agit, puisque la mobilisation collective représente une pratique de participation politique, une forme d'apprentissage du politique. Et, si la connotation politique d'une mobilisation n'est pas immédiatement décelable, un sens proprement politique s'impose presque toujours lors de son étude, et il procède la plupart du temps d'une rupture : *"rupture avec les mobilisations variées qui ont conduit les individus à s'engager, rupture avec des pratiques antérieures, rupture avec le sens initialement prêté à l'action collective"*[3].

Dire que les concepts d'action collective, de mobilisation et de mouvements sociaux sont asymptotiques et que la dispersion de leur évaluation est dommageable ne résulte pas d'une provocation quelconque mais d'une simple constatation. Aussi, tout en reconnaissant la légitimité scientifique d'une étude cloisonnée des mouvements sociaux[4], de celle de l'action collective ou de celle de la mobilisation politique, il faut également remarquer que ces thèmes recouvrent des parcours similaires. À la limite peut-on admettre qu'un mouvement social représente le stade ultime d'une mobilisation concertée, mais c'est toujours de mobilisation dont on parle. Nous espérons que l'exposé des théories démontrera ce parti-pris.

3. in LAGROYE (J.) : *Sociologie politique*. p300. L'auteur donne comme exemple à l'appui de sa thèse celui des jacqueries paysannes du XVII[e] siècle : pour les nobles frondeurs, c'est une action politique dirigée contre les agents d'un pouvoir royal abusif alors que pour les paysans révoltés, c'est une action d'expression de colère, de faim et d'angoisse. En ce sens, il sera intéressant de qualifier les émeutes de la faim zambiennes de 1990. Nous verrons que certains observateurs les jugent comme étant l'expression primale d'un besoin de manger (stratégie de l'estomac) pendant que d'autres persistent à y voir un besoin inné de démocratie (stratégie purement politique).

4. Pour laquelle on pourrait quasiment parler d'institutionnalisation puisque depuis 1978 est publié annuellement un recueil d'articles intitulé *Research in Social Movements, Conflict and Change*, suivie d'une autre publication à partir de 1988, *International Social Movement Rersearch.*

I. L'ÉTUDE PSYCHOSOCIALE DU COMPORTEMENT COLLECTIF

L'approche psychosociale du comportement collectif se définit généralement à l'opposé d'une explication rationnelle du mécanisme de décision collective. Patrice Mann trace une délimitation satisfaisante entre les deux conceptions :

> *"l'interprétation psychosociale prend en compte le jeu de l'influence, le rôle des croyances, des attentes, des frustations et des espérances des individus qui s'engagent dans les mouvements collectifs alors que le second courant met l'accent sur la rationalité des individus qui, lorsqu'ils sont confrontés à une situation de choix, essaient d'atteindre leur but de la façon la plus efficace ou la moins coûteuse"*[5] .

A) CONTAGION, IMITATION ET SUGGESTION

Ce sont trois Français qui ont lancé le courant de l'interprétation psychosociale des mouvements de foule. Si leurs travaux ainsi que ceux de leurs continuateurs varient dans le degré d'approfondissement, tous partent de l'idée selon laquelle l'agir collectif est déterminé par la propagation et le renforcement mutuel des sentiments, des émotions et des attitudes au sein d'un groupe. Quelle que soit l'importance du groupe, l'individu sera toujours absorbé par la force de rassemblement des énergies développées par ce dernier.

Hyppolite Taine peut être considéré comme le précurseur du courant de la psychologie des foules. Même s'il ne donne que des matériaux de recherche plus ou moins grossiers sur ce thème en particulier, il dessine néanmoins les contours de la future théorie popularisée par Gabriel Tarde et Gustave Le Bon. Dans *Les origines de la France contemporaine*, publié en 1887, il évoque le processus de la contagion mutuelle des émotions[6] . Estimant que l'homme dispose d'une propension dommageable à un retour rapide vers l'état de nature, Hyppolite Taine reconnaît que la propagation d'un sentiment collectif est favorisée par une série d'éléments triviaux très simples (clameurs, désordre, exaltation, attente prolongée). Selon lui, la notion même de raison se trouve remise en cause lorsque l'on se penche sur le comportement qui s'ensuit. Seul le niveau d'éducation, selon qu'il sera élevé ou non, pourra constituer une obstacle aux excès et à la déraison collective. Il en reste cependant à ce niveau d'analyse schématique, ne cherchant pas à approfondir le parcours des meneurs qui se dégageront toujours du groupe insurrectionnel, les considérant comme des guides malsains n'ayant rien de plus que ceux qu'ils exhortent sinon une frénésie plus communicative. Gustave Le Bon va développer en 1895 dans son ouvrage *La psychologie des foules* ce concept de meneur[7] . En effet, son con-

5. in MANN (P.) : *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives.* op.cit. p13.

6. Voir TAINE (H.) : *Les origines de la France contemporaine.* Paris. Robert Laffont. 1990 (édition originale en deux volumes publiés en 1887 et 1888 chez Hachette).

7. Voir LE BON (G.) : *La psychologie des foules.* Paris. Presses Universitaires de France. 1988 («Quadrige») (édition originale en 1895 chez Retz).

cept d'unité mentale des foules n'apparaît pas excessivement original, mais il donne des précisions quant au rôle des galvanisateurs de cette unité. Fondamentalement sceptique quant à la spontanéité des mouvements collectifs, il les tient comme le produit d'une manipulation orchestrée par l'exercice du pouvoir démesuré des meneurs. Qu'il soit occasionnel ou habitué, ce dernier représente un pôle d'impulsion originel puis de régénération de l'excitation collective. Il prend à son compte la responsabilité de l'action, permettant ainsi aux forces les plus viles de ceux qui le suivent de se libérer. L'affirmation et la répétition sont les moyens à la disposition du meneur qui hypnotisent la foule et favorisent la contagion. Gabriel Tarde, à la même époque, se montrera moins entier dans son évaluation[8]. Préférant la loi de l'imitation à celle de la contagion, il rompt avec le biologisme dominant : les hommes ne naissent pas criminels, ils le deviennent. Aussi, de l'imitation peut dériver une folie collective. Mais la constitution d'un mouvement collectif répond à plusieurs critères, elle n'est ni innée ni exclusivement dépendante de l'action de meneurs. Il faut qu'une communauté d'intérêts préexiste et que l'environnement soit favorable. La conjonction d'une virtualité de groupe social et d'un faisceau d'idées à charge émotionnelle importante pourra donner naissance à un mouvement collectif à condition cependant qu'un élément précis vienne servir de catalyseur. Le catalyseur initial peut être constitué par un fait d'apparence mineure (explosion, cri) mais doit être perpétué. C'est là qu'entre en jeu le meneur, chargé d'entretenir le potentiel de diffusion imitative. La suggestion, le pouvoir d'hypnose collective représentent les moyens les plus efficaces à sa disposition. De leur utilisation performative dépendra la progression du mouvement et la survie politique du meneur.

La dichotomie entre la foule anonyme irrationnelle et aveugle et les meneurs manipulateurs ne résiste pas à l'analyse, d'une part en raison du caractère vite obsolète de l'approche hypnotiste, d'autre part en raison de l'absence d'explication approfondie du rôle du meneur alors qu'il constitue le centre de la théorie. De fait, on peut tenir cette vision pessimiste d'une foule nécessairement irrationnelle et destructrice comme étant le produit d'une appréhension sceptique des progrès d'une démocratie libérale en devenir. Néanmoins, le courant de la psychologie des foules, même s'il n'a pas connu de réel perpétuateur, n'est pas sans intérêt. Il met l'accent sur la difficulté de rationalisation exclusive des comportements humains, soumis à des pulsions incontrôlables ou contrôlées par des pôles qui sont extérieurs au groupe contestataire. En cela, Gabriel Tarde a entrevu le rôle que pouvait jouer la presse dans la formation ou la discréditation des mouvements contestataires.

Herbert Blumer améliore dans les années 40 cette théorie du comportement collectif en introduisant la notion de réaction circulaire[9]. Selon lui, un mouvement collectif reste un mouvement essentiellement spontané qui dépend d'un processus induit par lequel chaque individu serait le producteur d'un stimulus auquel les autres individus répondraient, et ainsi de suite. Ce processus perdrait son caractère classique d'automaticité et de staticité pour devenir véritablement interactif et dynamique. Cette réaction circulaire dépend de deux critères inséparables : un malaise social doit préexister ; un esprit de corps doit se constituer. Ici, les meneurs ont pour tâche de pérenniser cet esprit de corps. Herbert Blumer va, au fil de remodelages successifs, imprimer une sorte de parcours naturaliste du mouvement collectif, qui passerait de la simple agitation sociale à une véritable institutionnalisation par la recherche de l'unanimisme — recherche qui serait déterminée autant par une exaltation des sentiments communs que par une formalisation plus matérielle. Sa tentative de démonstration que l'action conjointe ne se

8. Voir TARDE (G.) : *Les lois de l'imitation.* Paris. Félix Alcan. 1890 ; *L'opinion et la foule.* Paris. Presses Universitaires de France. 1989 (édition orginale en 1901 chez Félix Alcan).

9. Voir BLUMER (H.) : "Collective Behavior". in LEE (A.M.) : *New outline of the Principles of Sociology.* New York. Barnes & Noble. 1946. pp167-222.

réduit pas à une interaction routinière propre aux échanges visibles dans des situations non exceptionnelles ne parvient pas à dégager une théorie solide de l'interactionnisme symbolique. Le problème reste de savoir comment des individus vont agir collectivement et harmoniser des vues personnelles alors qu'ils se trouvent plongés dans un contexte non routinier et nouveau pour eux, lequel a pour effet de multiplier leurs capacités de perception et de représentation d'une situation qu'ils ont eux-mêmes contribué à créer. C'est d'une autre réaction circulaire dont il s'agirait ici, faisant davantage office de blocage des soutiens que de leur mobilisation.

Malgré cet apport d'Herbert Blumer, l'étude du comportement collectif par le seul canal de la psychologie des foules demeure insatisfaisante[10]. Elle laisse en suspens une série de questions importantes : à partir de quel seuil la contagion ne s'exerce-t-elle plus ? quel est le degré réel de vulnérabilité — volontairement consentie ou non — des individus à la source d'excitation représentée par les meneurs ? Peut-il exister de véritables mouvements spontanés ? Ce sont principalement des chercheurs américains qui vont s'attaquer à la résolution de ces différents problèmes. Ils restent cependant cantonnés dans l'approche stricte du comportement collectif entendu comme un tout cohérent.

B) NORME ÉMERGENTE ET FRUSTRATION RELATIVE

L'introduction de la rationalité de l'acteur dans l'étude du comportement collectif représente un renouvellement certain. En 1957, dans *The Collective Behavior*, Ralph Turner et Lewis Killian définissent l'idée de la norme émergente[11]. Rompant avec la tradition analytique qui voyait dans un comportement collectif une simple agrégation de comportements individuels identiques, ils renversent la perspective et indiquent la possibilité d'une diversité de motivations et d'attitudes. L'unanimité qui se dégage d'un mouvement collectif ne serait plus le produit d'une juxtaposition statique de conduites individuelles similaires mais signifierait l'éclosion d'un phénomène social, de l'émergence d'une nouvelle norme s'inscrivant dans la différenciation et non plus dans l'identité. Aussi, l'uniformité n'est-elle qu'une illusion. La normalisation repose sur un processus cognitif qui conduit les membres du groupe à construire un système de référence destiné à agréger leurs différences. À ce stade, le degré de rapidité d'émergence de la norme déterminera la qualité du groupe, qui de contestataire pourra devenir institutionnalisé selon la mouvance des rôles. Les deux auteurs, s'ils bouleversent le concept de comportement collectif, conservent néanmoins une de ses caractéristiques les plus visibles : c'est en raison d'une structure sociale défaillante et d'un ordre normatif inadéquat qu'un mouvement collectif se crée. Cette notion de norme émergente s'applique aux mouvements sociaux que Ralph Turner et Lewis Killian définissent comme *"une collectivité agissant avec quelque continuité pour promouvoir ou résister à un changement dans la société ou le groupe dont elle fait partie"*[12]. Le mouvement social serait la forme la plus aboutie, ou du moins la moins instable, de compor-

10. Pour une critique contemporaine de cette approche, voir BERK (R.A.) : "A Gaming Approach to Crowd Behavior". *American Sociological Review.* Volume 39. n°3. juin 1974. pp355-373 et COUCH (C.J.) : "Collective Behavior : An Examination of Some Stereotypes". *Social Problems.* Volume 15. n°3. 1968. pp310-322.

11. Voir TURNER (R.) ; KILLIAN (L.) : *The Collective Behavior.* Englewood Cliffs. Prentice Hall. 1986 (nouvelle édition).

12. p308 de l'édition 1957, cité par CHAZEL (F.) : "Mouvements sociaux". op.cit. p282.

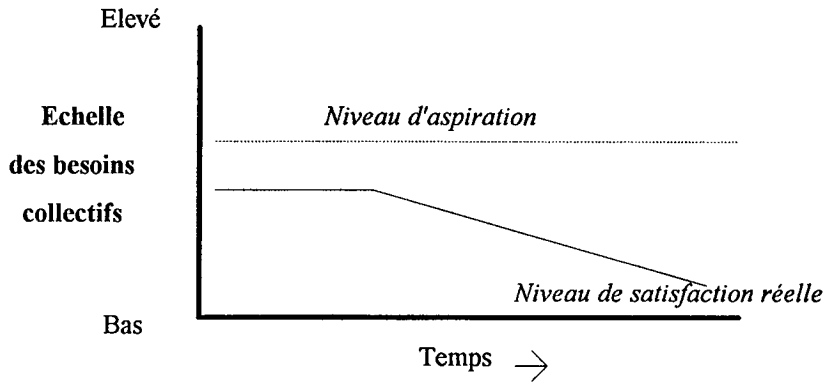
tement collectif. Sa cohésion structurelle lui permet de revêtir diverses formes : il peut être ainsi soit orienté vers les valeurs (transformation personnelle des membres) ; soit orienté vers le contrôle (objectif de prise du pouvoir) ; soit orienté vers la participation (engagement altruiste pour la communauté). Il existe donc un fondement éminemment stratégique à ce type de comportement collectif. Bien qu'elle renvoie aussi à des composantes non rationnelles voire a-rationnelles, l'action collective reste essentiellement le produit d'une action rationnelle. Cette dernière se traduit notamment par la nécessité d'organiser le mouvement, de le rendre cohérent, que ce soit par une action sur les symboles ou sur les structures.

La notion de norme émergente a permis de rompre avec la tentation mécaniste visant à faire des croyances sociales le simple reflet des structures de la société. Même si cette théorie s'avère peu opérationnelle en raison de la complexité de ses termes mêmes et de leur caractère difficilement falsifiable, elle reste décisive dans la mesure où elle concilie de façon séduisante les contraintes de l'irrationalité et de la rationalité. C'est pourquoi le concept de frustration relative apparaît comme une régression en comparaison.

Le défenseur principal du courant de la frustration relative demeure Ted Gurr[13]. Partant de l'étude de la violence collective, il se pose trois questions préalables : quelles sont les sources psychosociales du potentiel de violence collective ? quels sont les facteurs déterminant le passage de la violence collective à la violence politique ? quelles sont les conditions sociales qui affectent les caractéristiques de la violence ? Il distingue trois modèles de frustration relative, concept qui peut être défini comme étant *"... le décalage perçu par les acteurs entre leurs aspirations et ce qu'ils sont en mesure d'obtenir"*[14].

Figure n°1

MODÈLE DE PRIVATION DÉCROISSANTE



D'après GURR (T.D.) : *Why Men Rebel ?*. op.cit. p47.

Dans ce premier modèle, le niveau des aspirations est stable. Un mouvement de protestation émergera si une mesure impopulaire a été prise par le gouvernement. Les gens agiront alors alors dans un strict objectif de restauration des conditions de vie. L'ordre social conserve

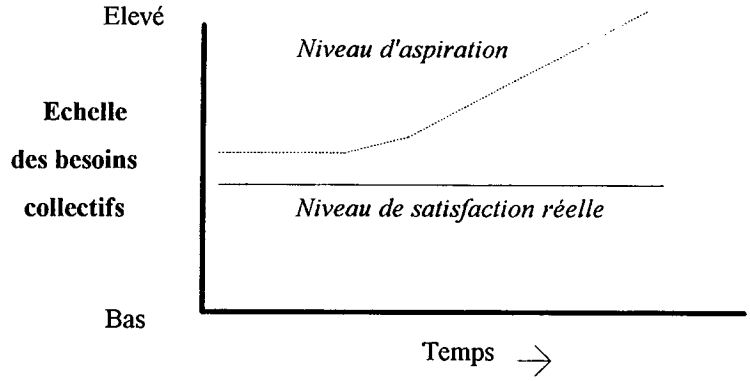
13. Voir GURR (T.R.) : *Why Men Rebel.* Princeton. Princeton University Press. 1971. Pour une approche plus contemporaine, se reporter à GURR (T.R.) (sous la direction de) : *Handbook of Political Conflict. Theory and Researches.* op.cit. On peut égalemenbt consulter l'article de KORPI (W.) : "Conflict, Power and Relative Deprivation. *American Political Science Review.* Volume 68. n°4. décembre 1974. pp1569-1578.

14. in FILLIEULE (O.), PÉCHU (C.) : *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective.* op.cit. p58.

sa légitimité qui n'est pas remise en cause par la contestation. Ted Gurr estime que ce modèle s'applique dans les sociétés dites traditionnelles, ou aux segments traditionnels d'une société en transition. On peut prendre ici l'exemple des révoltes villageoises des XVI^{è} et XVII^{è} siècles où les acteurs contestent davantage la politique des ministres que le Roi lui-même.

Figure n°2

MODÈLE DE PRIVATION ASPIRATIONNELLE

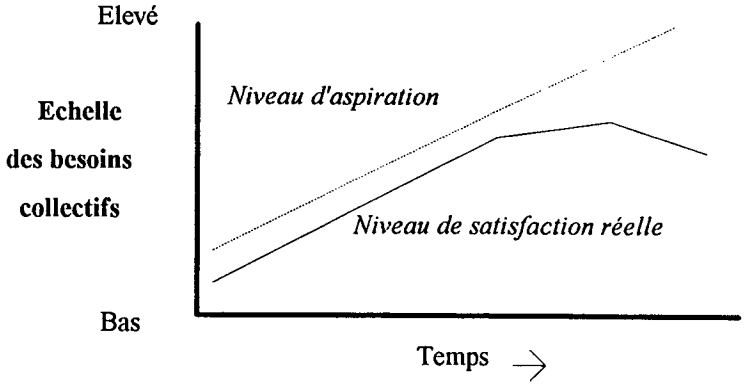


D'après GURR (T.D.) : *Why Men Rebel ?*. op.cit. p51.

Ce modèle indique un accroissement des aspirations des citoyens qui n'est pas corrélé par un accroissement parallèle du niveau de satisfaction. L'écart entre les deux courbes devient vite intolérable pour eux, ce qui les pousse à se révolter. Les raisons concourant à la diversification des attentes sont multiples, et peuvent résulter autant de promesses non tenues par le gouvernant que de besoins immédiats revendiqués par les gouvernés. Ted Gurr donne comme exemple celui des contestations noires américaines des années 40. Ce modèle pourrait *a priori* s'appliquer à la Zambie, où l'on constate une grande déception des électeurs vis-à-vis de la politique de Frederick Chiluba qui avait fait naître chez eux de grands espoirs. Il conviendra néanmoins de nuancer ce jugement, en essayant de montrer quelle est la part des promesses effectivement formulées et celle de la construction populaire des attentes.

Figure n°3

MODÈLE DE PRIVATION PROGRESSIVE



D'après GURR (T.D.) : *Why Men Rebel ?*. op.cit. p53.

Ce modèle a été originellement dégagé par James Davies[15] lorsque ce dernier proposa une grille d'analyse dans l'étude des révolutions, notamment la révolution russe de 1917. Le niveau de satisfaction réelle décroît généralement après une période de progrès. Cette situation intervient dans des sociétés qui doivent faire face simultanément à un changement idéologique et à des modifications systémiques. James Davies estime que les titulaires du pouvoir politique se trouvent confrontés à un phénomène difficilement maîtrisable, celui d'une représentation populaire négative des capacités gouvernementales qui mettrait les gouvernés *"... dans un état d'esprit tel qu'ils croiraient* (le système politique) *incapable de satisfaire leurs besoins fondamentaux"*[16]. L'écart entre la courbe des attentes et celle de leur satisfaction effective devient vite intolérable, si bien que la poussée révolutionnaire paraît inévitable.

Ce sont généralement ces trois modèles que l'on extrait de la théorie de Ted Gurr pour mieux les critiquer. Il est vrai que l'affirmation du seul lien entre la frustration relative et la violence collective, qui demeure le postulat de base de son travail, n'établit pas les raisons qui conduisent des frustations individuelles, aussi fortes soient-elles, à converger vers l'expression commune d'une forme violente de contestation. Certes, Ted Gurr donne quelques pistes lorsqu'il estime que l'utilisation de la violence sera beaucoup plus efficace dans une société admettant ou ayant déjà testé avec succès ce type de protestation. Mais cette analyse culturaliste, qui dévoile de la part des acteurs collectifs un raisonnement spéculativo-stratégique de départ en fonction d'un recours à la violence socialement admis ou non, ne répond pas réellement à cette question. Cette absence de réponse claire sur les motifs conduisant un groupe à partager une conviction commune fondée sur la privation remet en cause en définitive le fondement même de cette théorie dès l'instant où l'on peut se demander si une situation de frustration relative, même collectivement et majoritairement partagée, débouche obligatoirement sur la violence. Par là se trouve également contestée la méthode de recherche des indicateurs de frustration[17].

La tentative de Ted Gurr apparaît contestable, d'abord dans ses termes mêmes, ensuite parce qu'elle signifie une régression relative dans la recherche sur l'action collective. Mais il faut néanmoins garder à l'esprit qu'elle a débouché sur la formalisation d'un modèle d'émergence de la violence politique qui le premier tient compte de façon quasi exhaustive des éléments internes et externes susceptibles d'intervenir pour la bloquer ou la faciliter, ainsi que des rapports tissés entre le régime politique et ses dissidents[18].

---

15. Voir DAVIES (J.C.) : "Toward a Theory of Revolution". *American Sociological Review.* Volume 27. février 1962. pp5-19.

16. Ibid. p8.

17. Raymond Boudon a montré que le niveau de frustration global n'était pas nécessairement décroissant avec la diffusion des espoirs de gain. Se fondant sur les modèles de la théorie des jeux, il cherche à mettre en valeur le fait que l'apparition de la frustration relative est dans la plupart des situations le produit «naturel» des structures d'interaction ou de compétition dans lesquelles sont placés les individus. La qualification de la frustration variera selon la personnalité des joueurs. Raymond Boudon distingue ainsi la frustration résignée — la plus fréquente — et la frustration querelleuse. Empiétant sur le champ coût / avantage, il met en parallèle les niveaux de frustration avec le respect ou non de l'équilibre entre contribution initiale et rétribution finale (voir BOUDON (R.) : "La logique de la frustation relative". *Archives Européennes de Sociologie.* Volume 28. 1977. pp3-26).

18. Voir GURR (T.R.) : *Why Men Rebel.* op.cit. p349.

C) LES CONCEPTS GLOBALISATEURS

Neil Smelser va, à l'instar de Ralph Turner et de Lewis Killian, essayer de rompre avec l'analyse strictement psychologique du comportement collectif[19]. En insistant sur sa nature sociale, il propose d'étudier en priorité la dimension structurelle de l'action collective. Dans la lignée des schémas parsoniens, il se demande ce que vont devenir les composantes de l'action sociale au cours d'un épisode de comportement collectif. Sa démonstration complexe repose toutefois sur un postulat simple qui est de mettre en valeur le contraste existant entre un comportement institutionnalisé et un comportement collectif, ou plus précisément celui existant entre les deux façons de répondre à une tension. Confronté à une tension, un comportement institutionnalisé consiste à respécifier de façon progressive les principes nés de cette tension — et les replacer de la sorte dans l'échelle des spécificités de Talcott Parsons, ordonnées du général et à l'abstrait au particulier et au concret. En revanche, un comportement collectif va «court-circuiter» ce processus linéaire, et passer d'une croyance généralisée — laquelle dénonce le péril dont la tension est porteuse et propose parallèlement des solutions pour l'éradiquer — à la source même de la tension. C'est là qu'entre en jeu la dimension irrationnelle si l'on admet que cette notion de croyance généralisée fait intervenir une série de rappels à des forces menaçantes, voire à l'indicible.

Bien que discutable, en particulier en ce qui concerne le caractère discontinu entre le comportement institutionnalisé et le comportement collectif, la théorie de Neil Smelser présente un intérêt certain. Loin de se cantonner à la seule étude des mouvements sociaux, elle est applicable à tous les comportements collectifs. Son analyse structuraliste se divise en cinq parties, chacune étant indissociable de l'autre, chacune favorisant la mobilisation collective : la conductibilité structurelle définit en premier lieu le champ des possibles de l'agir collectif en rapport direct avec l'environnement social (1re condition); ce cadre établi, l'apparition d'une tension structurelle constitue une condition nécessaire mais non suffisante de la mobilisation (2e condition) ; l'apparition d'une croyance généralisée est en effet déterminante (3e condition), à condition qu'elle se diffuse largement ; enfin, il faut que des facteurs précipitants interviennent (4e condition) ainsi que la mobilisation finale des participants pour l'action (5e condition), le tout étant subsumé par le fonctionnement du contrôle social capable ou non de juguler ce comportement collectif. Certes, cette approche systémique témoigne toujours de ce préjugé visant à opposer la mobilisation irrationnelle à l'action rationnellement conçue. Mais elle a le mérite de construire un cadre d'étude uniforme pratique.

On pourrait, pour en terminer avec l'approche en termes de psychosociologie du comportement collectif, évoquer l'apport de Wiliam Kornhauser. Son ouvrage, *The Politics of Mass Society*, publié en 1959, est en effet intéressant, bien que se situant dans le courant de l'atomisme psychologique contre lequel se sont successivement inscrits Ralph Turner, Lewis Killian et Neil Smelser[20]. Il prend le parti de n'étudier que la société de masse et ignore délibérément le facteur politique, et, de fait, sa théorie ne nous renseigne pas sur le sens que prendra l'engagement au début de la mobilisation collective et passe sous silence les potentialités de conflit entre les élites. Néanmoins, William Kornhauser dégage un certain nombre d'éléments méritant réflexion. Selon lui, la société de masse est une société atomisée, constituée par une population facilement captable par des groupes extrémistes. De fait, elle représente une société certes plu-

19. Voir SMELSER (N.) : *Theory of Collective Behavior.* Londres. Routledge. 1962.

20. Voir KORNHAUSER (W.) : *The Politics of Mass Society.* Glencoe. The Free Press. 1959.

raliste mais en voie de dégradation et de dégénérescence vers une société totalitaire. Ne disposant pas de groupes intermédiaires solides dont la mission serait de tempérer les conflits, sa vulnérabilité devant les tentations extrémistes ne peut que s'accroître progressivement. La fragilité des élites de la société de masse conjuguée à l'isolement progressif de l'individu disloque peu à peu les structures communautaires. Malgré tout, William Kornhauser ne va pas jusqu'à affirmer que l'ensemble des segments de la société de masse est prédisposé à l'adoption de comportements extrémistes. Mais ceux qui échappent sont ceux qui n'ont pu s'intégrer à la société globale et se trouvent confrontés à la marginalité sociale. L'auteur met l'accent sur les déterminants structurels des mouvements de masse (ou mouvements modernes antidémocratiques selon François Chazel[21]), et c'est là le principal apport de cette théorie. Mais, outre ses deux principales limites tenant à l'exclusion de la dimension politique, il est apparu que William Kornhauser a fait fausse route au sujet de la prétendue faiblesse des structures intermédiaires, qui ont au contraire favorisé l'engagement dans les mouvements totalitaires en raison de leur dynamisme.

Il reste que l'étude psychosociale du comportement collectif n'est pas parvenue à dissiper la confusion entre les composantes individuelles et collectives de l'action de groupe. Fait plus ennuyeux, elle refuse d'intégrer directement la dimension politique, qui, lorsqu'elle est envisagée, est vite diluée dans une logique plus globale de frustration partagée. Et, de fait, les mouvements sociaux sont considérés comme étant des phénomènes d'exception ne justifiant pas une analyse qui leur serait propre. De plus, seule l'émergence des mouvements collectifs se trouve étudiée, la plupart du temps au détriment de l'étude de leur évolution ou de leurs modes d'organisation. Enfin, à ne voir dans les comportements collectifs que des manifestations de crise et à privilégier systématiquement le niveau micro-sociologique dans l'analyse, cette théorie obère une série importante de facteurs structurants de l'action collective que vont s'employer à mettre en valeur les tenants du courant de la mobilisation des ressources.

21. in CHAZEL (F.) : "Mouvements sociaux". op.cit. p288.

II. LE PARADIGME DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES

L'émergence de la théorie de la mobilisation des ressources s'explique par deux facteurs. Le premier est purement conceptuel : les chercheurs ont voulu rompre avec l'*a priori* selon lequel le degré de variation des mécontentements serait directement à l'origine des mouvements protestataires et affirmer que le degré de mécontentement et de conflit potentiel dans une société donnée était plutôt constant. Dès lors, il fallait s'interroger d'abord sur les origines des variations de la disponibilité des ressources grâce auxquelles il devient possible d'organiser des mouvements. Le second facteur est d'ordre pratique : l'ampleur et la diversité prises par les mouvements collectifs, en particulier aux États-Unis (mouvements des droits civiques, luttes étudiantes contre la guerre du Vietnam), oblige à une redéfinition de leurs déterminants. Les explications par l'anomie, l'irrationalité ou la frustration ne suffisent plus, d'autant que certains chercheurs participent activement à ces actions collectives, et jugent donc *de visu*.

A) LES PRÉMICES : LE PARADOXE OLSONIEN DE L'ACTION COLLECTIVE

Ainsi que le rappelle Alessandro Pizzorno, le livre de Mancur Olson[22] ne contient pas une théorie de l'action collective en général, mais seulement d'une action collective spécifique destinée à produire des biens publics. C'est donc une *"... théorie de la production des biens publics (...) Il existe sur le marché, s'il n'y a pas d'interventions externes, une tendance à la sous-production des biens publics puisque les individus n'ont pas intérêt à participer à l'action collective nécessaire à les produire"*[23].

La proposition de Mancur Olson repose sur l'examen de la taille du groupe, ce qui lui permet de dégager trois éléments : plus le groupe est grand, plus les coûts d'organisation sont élevés (1er élément), plus la fraction du bénéfice que reçoit chaque personne travaillant dans l'intérêt commun est réduite (2e élément) et moins il est probable qu'un petit nombre de représentants gagnent assez pour supporter les charges qu'entraîne pour eux l'obtention même d'une petite part du bien collectif (3e élément). L'auteur pense en effet que :

> *"... le cas de très petits groupes mis à part, à moins de mesures coercitives ou de quelque disposition particulière les incitant à agir dans leur intérêt commun, des individus raisonnables et intéressés ne s'emploieront pas volontairement à défendre les intérêts du groupe... Si les membres d'un grand groupe cherchent ... à améliorer leur situation matérielle, ils n'entreprendront rien qui permette de se rapprocher de l'objectif commun sinon contraints et forcés ou si s'offrent à eux certaines stimulations, distinctes de la poursuite du but collectif, en échange de*

22. OLSON (M.) : *Logique de l'action collective.* Paris. Presses Universitaires de France. 1987 (2eédition).

23. in PIZZORNO (A.) : "Considérations sur les théories des mouvements sociaux". *Politix.* n°9. 1990. p75.

leur consentement à supporter une part des charges et des coûts qu'entraîne la réalisation des buts du groupe"[24]

Il faut donc que des incitations sélectives interviennent pour que l'individu agisse en faveur de son groupe. Ces incitations ne sont rien d'autre que des rétributions qu'il reçoit pour sa participation et ne résultent donc pas de l'obtention du bien sur lequel porte l'action elle-même. Elles représentent les objectifs personnels que poursuit chaque membre du groupe, que les leaders de ce dernier vont utiliser pour produire des biens publics. Le fait d'affirmer que l'incitation diminue avec la taille du groupe, notamment l'effet des coûts totaux et des phénomènes de rivalité indique plutôt la formalisation d'une théorie des intérêts que celle d'une théorie de l'action collective[25]. Mais Mancur Olson donne des exemples précis, et en particulier celui relatif au syndicalisme. Il souligne que les piquets de grève, voire la violence déployée contre les non-grévistes ou encore les tentatives d'imposer l'adhésion au syndicat sont liés au paradoxe de l'action collective. Puisque les non-grévistes continuent d'être payés pendant la grève, certains salariés ont intérêt à ne pas y participer : c'est la stratégie dite du «cavalier seul»[26]. Dès lors, la contrainte devient nécessaire pour assurer le succès de la grève. Cette analyse a le mérite d'éclairer avantageusement des phénomènes jusqu'alors définis comme irrationnels ou illogiques, comme les comportements attentistes, la passivité ou l'inertie politique. Elle donne surtout à l'action collective un caractère sous-optimal. En l'absence de coercition ou d'incitations suffisamment sélectives, le groupe, confronté à un problème d'optimalité dans la réalisation de ses intérêts, se voit poser la question de l'émergence spontanée de la coopération.

Cette théorie comporte au moins deux faiblesses. La première consiste dans la mise à l'écart par Mancur Olson des incitations psychologiques et morales dans le parcours d'un individu au sein d'un groupe. Ne retenir que des incitations matérielles et obérer les stimuli que représentent les désirs de prestige ou la satisfaction de se conformer à un code moral valorisant diminue la portée politique de sa théorie. Par exemple, comme le rappelle Philippe Braud, *"... la participation à une manifestation s'explique certainement en partie par des incitations d'ordre psychosocial : l'ambiance festive de son déroulement, l'intensité de son traitement médiatique, la rupture avec les routines quotidiennes, l'identification valorisante à une grande cause"*[27]. La seconde faiblesse est représentée par le pari systématique sur la rationalité de l'acteur, lequel chercherait quoi qu'il arrive à minimiser ses coûts et augmenter ses avantages. Ce raisonnement peut être contesté pour plusieurs raisons, chacune empruntant à des critiques différentes : un individu se contente fréquemment de jouer le rôle que l'on attend de lui et qu'il a depuis longtemps intériorisé ; l'action collective est avant tout un processus, de telle sorte que l'individu n'est généralement pas placé devant un choix irrévocable. La théorie de Mancur Olson, si elle ne permet pas de comprendre les facteurs généraux qui agrègent des individus dans une action collective en dépit de leurs intérêts personnels, incite à s'interroger

---

24. in OLSON (M.) : *Logique de l'action collective.* op.cit. pp22-23.

25. Voir sur cet argument BALME (R.) : "L'action collective rationnelle dans le paradigme d'Olson". *L'Année Sociologique.* Volume 40. 1990. pp263-285. Selon l'auteur, il apparaît singulier d'étudier la production des biens collectifs en considérant l'incitation individuelle à en supporter le coût total. Il serait plus rationnel de comparer les coûts et les gains individuels. En effet, même si la production unilatérale du bien collectif est envisageable, des participants agissant de façon rationnelle cherchent toujours à minimiser les coûts en tentant de susciter la coopération.

Mais pour d'autres auteurs, les concepts de Mancur Olson dépassent le seul problème de l'action collective et permettent de rendre intelligible le problème plus central de la participation politique (voir par exemple WHITE (L.G.) : "Rational Theories of Participation : An Exercice in Definitions". *Journal of Conflict Resolution.* Volume 20. n°2. juin 1976. pp255-278).

26. De l'expression *free rider*, qui a également été traduite par la logique du «ticket gratuit».

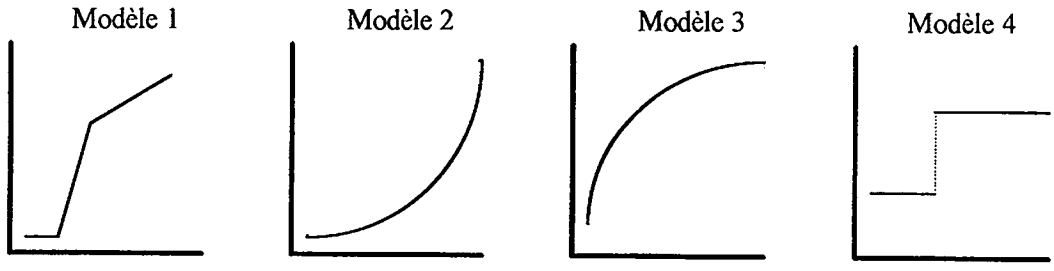
27. in BRAUD (P.) : *Sociologie politique.* op.cit. p207.

sur les facteurs particuliers qui vont faire prévaloir une conscience à agir collectivement sur les effets des calculs individuels.

On peut rapprocher du paradoxe de l'action collective la théorie de la masse critique développée notamment par Pamela Oliver et Gerald Marwell dans trois articles successifs[28]. En physique, cette théorie met l'accent sur l'effet d'un élément catalysateur d'une réaction en chaîne. En-deçà de ce seuil, aucune réaction n'est envisageable, au-delà, on sera confronté à une progression autonome du processus. Appliquée à l'étude de l'action collective, cette théorie propose une vision dynamique de l'engagement des individus. Certes, le raisonnement reste fondé sur les coûts de participation, mais ceux-ci vont évoluer au cours de l'action. À partir de cette constatation, les auteurs développent quatre modèles.

Figure n°4

MODÈLES DÉRIVÉS DE LA THÉORIE DE LA MASSE CRITIQUE



D'après MARWELL (G.), OLIVER (P.), TEXEIRA (R.) : "A Theory of the Critical Mass. I. Interdependence, Group Heterogeneity, and the Production of Collective Action". op.cit. pp522-556.

Dans le modèle 1, le coût d'entrée dans l'action collective est très élevé. Ainsi, l'action s'en trouve limitée en raison de la faiblesse de la participation. À mesure que cette dernière augmente, l'efficacité croît puis stagne une fois le seuil maximal est atteint. Le modèle 2 suppose un important investissement de départ de quelques individus motivés. Si au départ, ils supportent la totalité des coûts de l'action et suscitent plus de soupçons et de «cavaliers seuls», ils vont néanmoins être progressivement rejoints par un grand nombre qui va soudainement améliorer l'efficacité de l'action. Le modèle 3 désigne un processus inverse puisque l'impact des contributions initiales excèdera toujours celui des contributions suivantes. L'action collective est puissante à l'origine mais s'épuise rapidement. Le modèle 4 suppose que l'action combinée d'individus devienne subitement efficace une fois un certain seuil franchi.

MORIN
C.E.D.E.J.

Avec tous mes remerciements

Sameyet el- Nisr
Le Caire
06 MAADI-DIGLA
D: 352 53 69

ciaux, Michel Dobry a montré que si les nombres sont importants, ce ne sont pas nécessairement les plus grands d'entre eux. Prenant appui sur les mobilisations lycéennes de 1986, il fait remarquer que nombre de cortèges ont fait sens moins par la quantité des participants que par la charge symbolique qu'ils emportaient[29].

Toujours dans la logique du paradoxe de l'action collective, les travaux d'Albert Hirschman, en prenant davantage en compte la vitalité ou au contraire les risques de déclin des organisations, apportent un éclairage complémentaire sur les difficutés inhérentes à la mise en place d'une action collective. Deux phénomènes permettent à la direction de l'organisation d'être alertée sur l'existence de défaillances dans ses mécanismes : soit les membres de l'organisation désertent l'organisation défaillante pour une organisation concurrente mieux à même de satisfaire leurs besoins (*défection*) ; soit les membres de l'organisation expriment leur mécontentement en interpellant la direction (*prise de parole*)[30]. Il reste que tout le problème reste de savoir quand et dans quelles conditions la voie de la défection prévaudra sur celle de la prise de parole et inversement.

À la différence de Pamela Oliver, de Gerald Marwell et d'Albert Hirschman, les chercheurs immédiatement contemporains de Mancur Olson vont tenter de résoudre le paradoxe de l'action collective en le remettant en cause. L'ère de la mobilisation des ressources peut commencer.

B) UNE FORMULATION D'ABORD APOLITIQUE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES

La notion de mobilisation ne date pas de l'apport de la théorie de la mobilisation des ressources. Les développementalistes ont d'abord parlé de mobilisation sociale, ayant d'ailleurs tendance à confondre mobilisation et modernisation. Selon Karl Deutsch, le processus de mobilisation obéirait à une déliquescence progressive des loyautés anciennes conduisant à une réintégration novatrice de nouveaux types de conduite. L'essor des communications sociales, l'urbanisation ou l'alphabétisation permettraient ce passage. Mais cette vision demeure très statique, et bien qu'employant le terme de «passage», la mobilisation est davantage envisagée comme un «état»[31]. Amitaï Etzioni rompt le lien entre mobilisation et modernisation. Il envisage la mobilisation en termes de ressources, pour la plupart utilitaires — bien qu'il admette que certaines puissent être militaires ou sociales — et y voit un processus descendant, propre à limiter plutôt qu'à favoriser un mouvement de modernisation. Tout dépend des capacités de guidage des sous-unités par le centre mobilisateur, et, de fait, ce sont en priorité les structures

29. Voir DOBRY (M.) : "Calcul, concurrence et gestion du sens. Quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986". in FAVRE (P.) (sous la direction de) : *La Manifestation.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1990. pp357-386 (se reporter en particulier aux pp365-371).

30. Voir HIRSCHMAN (A.O.) : *Défection et prise de parole.* Paris. Fayard. 1995 (nouvelle édition) ; *Bonheur privé, action publique.* Paris. Fayard. 1995 (nouvelle édition) ; "Exit, Voice, and the Fate of the German Democratic Republic. An Essay in Conceptual History". *World Politics.* Volume 45. n°2. janvier 1993. pp173-202.

31. Voir DEUTSCH (K.W.) : "Social Mobilization and Political Development". *American Political Science Review.* Volume 55. n°3. septembre 1961. pp493-514.

internes de ce centre qui se transformeront[32]. Mais c'est avec Peter Nettl que le terme de «mobilisation politique» est enfin employé. La mobilisation représente selon lui une mobilisation des clivages, au nombre de cinq : le clivage centre-périphérie, le clivage rural-urbain, le clivage de l'industrialisation, le clivage de la réforme religieuse, le clivage révolutionnaire. Il introduit une variable qui lui permet de distinguer deux types de mobilisations : la mobilisation stalactite ou descendante et la mobilisation stalagmite ou ascendante. Cette analyse est nécessaire selon lui pour effectuer une différenciation *"... entre la mobilisation ascendante des clivages et la mobilisation dirigée vers le bas par l'héritage d'un leader ou d'une élite"*[33], la première correspondant à la version occidentale de mobilisation politique, la seconde étant le mode de mobilisation en usage dans le Tiers-Monde. Ainsi, la mobilisation politique peut traduire un investissement du centre par la périphérie comme l'imposition par le centre de nouvelles valeurs à la périphérie. La mobilisation n'est surtout plus envisagée comme un danger potentiel pour la stabilité de la société qui la produit[34].

Avant de systématiser avec John Mac Carthy sa théorie économiste de la mobilisation des ressources, Mayer Zald s'est d'abord penché sur la notion de mouvement social. Dans un article publié en 1966[35], il propose une définition qui fait du mouvement social une tentative collective et objective d'un certain nombre de personnes pour changer les structures et les institutions sociétales. Cette tentative procède d'une organisation fonctionnant grâce à des incitations de trois sortes : incitations matérielles (argent, biens) ; incitations solidaires (prestige, respect, amitié) ; incitations objectives (réalisation des attentes). C'est néanmoins une dizaine d'années plus tard qu'il va systématiser ce concept de mobilisation des ressources.

Cette théorie est avant tout construite contre la frustration relative conçue en tant qu'explication unique de l'action collective[36]. Cette dernière ne se définit plus en opposition avec les comportements institutionnalisés. La mobilisation découle désormais d'un travail préalable d'organisation, de construction, de captation de ressources matérielles et humaines par les acteurs qui décident de s'engager dans un mouvement social. A ce titre, cette dernière forme d'action collective n'est plus considérée comme une forme particulière, voire exceptionnelle, de comportement collectif, mais se situe dans la continuité des activités sociopolitiques. John McCarthy et Mayer Zald proposent trois notions : l'organisation de mouvement social, *"... organisation complexe ou formelle qui identifie ses objectifs avec les préférences d'un*

---

32. Voir ETZIONI (A.) : *The Active Society. A Theory of Societal and Political Processes.* New York. The Free Press. 1968.

33. in NETTL (J.P.) ...

mouvement social ou d'un contre-mouvement et essaie d'atteindre ces objectifs"[37] ; les industries de mouvement social qui rassemblent chacune des organisations de mouvement social attachées à la satisfaction de préférences identiques ; le secteur des mouvements sociaux qui comporte toutes les industries de ce type dans une société donnée. Au sein d'une organisation de mouvement social[38], les acteurs essentiels sont les pourvoyeurs de ressources, et plus encore ceux n'ayant pas de bénéfice personnel à retirer de l'action que ce mouvement génère, nommés *conscience constituents*. La réussite de l'action collective ne dépend donc ni du nombre ni de la volonté des personnes directement concernées. Cette conception débouche sur une analyse à deux niveaux de la structure des ressources : au niveau entrepreneurial par l'étude de la gestion du temps et de l'argent ; au niveau des supports infrastructurels offerts par le segment social dans lequel se développe le mouvement social. Elle ne néglige pas en outre l'environnement extérieur aux mouvements sociaux, qu'il soit caractérisé par la présence de contre-mouvements ou par un contrôle social puissant[39].

La mobilisation des ressources peut être parfaitement comparable à l'activité économique :

> *"La création d'une action collective se comprend comme la rencontre entre les objectifs d'un entrepreneur ou d'un ensemble d'entrepreneurs et l'achat par des clients des produits de l'entreprise. Les entrepreneurs agissent en essayant de satisfaire au mieux les préférences des consommateurs, les incitant ainsi à acheter leurs produits. L'action collective se crée lorsque les objectifs d'une organisation rencontrent les préférences pour le changement d'une ensemble d'individus, transformant leur sympathie en participation. En faisant correspondre ses objectifs avec les intérêts du secteur qu'elle cherche à mobiliser, une organisation doit pouvoir convertir les sympathisants en militants"*[40]

Cette conception permet de retourner le paradoxe olsonien de l'action collective, notamment grâce à l'hypothèse selon laquelle *"au regard des ressources disponibles pour les sympathisants bénéficiaires potentiels, plus grande sera la quantité des ressources disponible pour les sympathisants désintéressés, plus facile sera le développement des organisations et des industries de mouvement social qui répondent aux préférences de changement exprimées"*[41]. Puis elle invite à considérer que les mouvements sociaux n'obéissent pas toujours à

---

37. in McCARTHY (J.D.) ; ZALD (M.N.) : "Resource Mobilization and Social Movements : A Partial Theory". *American Journal of Sociology.* Volume 82. n°6. 1977. p1218.

38. Les deux auteurs développeront progressivement la notion d'organisation *professionnelle* de mouvement social caractérisée par cinq facteurs structurants :

- -un mode de direction spécifique, comportant tout à la fois des représentants du groupe actant et des leaders lui étant extérieurs
- -une base très limitée, voire inexistante
- -une répartition originale des ressources, dont la plupart sont extérieures, pourvues par des pôles de patronage
- -des formes d'action dont l'objectif vise moins à mobiliser les bénéficiaires directs qu'à parler en leur nom, en tentant d'accréditer l'image que ce type d'organisation est habilité à le faire
- -des tentatives d'influencer les politiques publiques

39. Pour un exemple de cette analyse conjointe du mouvement social et du contre-mouvement qui l'accompagne, ou plutôt lui fait barrage, on peut se reporter à ZALD (M.N.) ; USEEM (B.) : "Movement and Counter Movement Interaction : Mobilization, Tactics, and State Involvement". in ZALD (M.N.) McCARTHY (J.D.) (sous la direction de) : *Social Movements in an Organizational Society. Collected Essays.* New Brunswick / Oxford. Transaction Books. 1987. pp247-272. Rappelons qu'un contre-mouvement a été défini dès l'origine comme un *"... ensemble d'opinions et de croyances populaires opposées à un mouvement social"* (in McCARTHY (J.D.) ; ZALD (M.N.) : "Resource Mobilization and Social Movements : A Partial Theory". op.cit. p1218).

40. in LAPEYRONNIE (D.) : "Mouvements sociaux et action politique : Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ?". op.cit. pp604-605.

41. in McCARTHY (J.D.) ; ZALD (M.N.) : "Resource Mobilization and Social Movements : A Partial Theory". op.cit. pp1225.

une logique d'ascendance mais aussi à une logique de descendance. Ils peuvent, sinon doivent, être conçus comme des groupes d'intérêt. Cette conception comporte cependant des lacunes, dont certaines ont été mises en relief par ses propres auteurs dès l'origine. Le titre de l'article de référence apparaît d'ailleurs significatif puisqu'il désigne une «théorie partielle», laquelle ne fait qu'allusion sans les approfondir aux interactions entre les organisations de mouvement social, les autorités et les individus non participants, aux dynamiques nées de l'attitude des médias, aux dilemmes quant aux tactiques à mettre en œuvre. Il reste que la sous-estimation du politique et du psychologique rend cette théorie bancale et ne correspondant que de façon très éloignée aux mouvements protestataires américains des années 60-70. De plus, le parti-pris de la polarisation de l'étude sur l'aide extérieure considérée comme la condition nécessaire et suffisante de l'action collective conduit à négliger l'analyse des mobilisations originelles.

La dimension politique va être introduite dans le courant de la mobilisation des ressources. Anthony Obershall le fera le premier et, son ouvrage ayant été publié avant la contribution de John McCarthy et de Mayer Zald, on peut le tenir comme le véritable précurseur de ce courant. Moins tributaire qu'eux de la science économique, il se situe néanmoins toujours dans la filiation olsonienne.

C) LA FORMULATION POLITIQUE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES

Anthony Oberschall replace la mobilisation dans un contexte conflictuel[42]. Elle serait dans tous les cas dirigée par une opposition en lutte avec le pouvoir en place. Il demeure fidèle au principe olsonien de la rationalité fondamentale de l'action collective et se montre convaincu de l'importance de la prise en compte de la structure des risques et des récompenses dans l'explication de l'action. Il faut dépasser le stade psychologique de l'explication de l'action collective, car la privation ne peut selon lui qu'engendrer des poussées de violence éphémères. Il est indispensable pour cela que les protestataires disposent de liens internes solides destinés à orienter et à pérenniser leur mouvement. La mobilisation construite ne peut donc naître que d'une organisation structurée et non d'une société atomisée. Les mécontents originels forment un «quasi-groupe» que des leaders vont être chargés d'améliorer. Il établit dans un [illegible]

Tableau n°4

CLASSIFICATION DES COLLECTIVITÉS SELON LES DIMENSIONS VERTICALE ET HORIZONTALE D'INTEGRATION

	Dimension Horizontale *Liens à l'intérieur de la collectivité*		
	Organisation de type communautaire	Pas ou faiblement organisée	Organisation de type associatif
Dimension Verticale			
Intégrée	A	B	C
Segmentée	D	E	F

D'après OBERSCHALL (A.) : *Social Conflict and Social Movements.* op.cit. p120

Lorsque l'on glisse de A vers C, les probabilités d'émergence de mouvements d'opposition sont faibles. Dans le cas de figure A, si les collectivités disposent de forts liens de solidarité, les doléances se trouvent immédiatement prises en charge par les leaders pour être directement défendues devant les centres de pouvoir. Le cas B illustre un relâchement des liens à l'intérieur de la collectivité, qui, conjugué à l'absence de relations avec les collectivités supérieures, empêche toute forme d'action collective. Dans le cas C, les intérêts communs seront pris en charge par des organisations disposant d'un centre de décision, actionnant un processus de *lobbying* offrant peu de prise à une mobilisation collective. Anthony Oberschall prend notamment comme exemple celui de la passivité de la paysannerie sud-américaine.

En revanche, les possibilités d'action collective sont beaucoup plus larges de D à F. Avec D, on voit une collectivité fortement enracinée dans des structures communautaires mais coupée des strates supérieures de la société. Dès lors, le potentiel de rébellion est maximal. Anthony Oberschall évoque l'exemple des révoltes tribales contre le régime colonial, et on ne peut s'empêcher de penser ici au mouvement Mau Mau. Le cas E, où la collectivité ne dispose d'aucun leader capable de prendre en charge les doléances du groupe, souffre d'un manque d'organisation et ne possède aucun soutien extérieur est typique d'une action collective violente et sporadique. L'auteur prend ainsi comme exemple les jacqueries paysannes pré-industrielles décrites par George Rudé dans son ouvrage publié en 1964 *The Crowd in History*[43] ainsi que les émeutes dans le ghetto noir de Watts à Los Angeles dans les années 60. Enfin, le modèle F décrit une action collective dont le succès dépend en priorité de l'implantation d'un réseau associatif puissant propre à diffuser la mobilisation. Selon Patrice Mann, ce dernier cas peut s'appliquer à la poussée victorieuse des Jacobins favorisé par l'existence du réseau des chambres littéraires, mais aussi au mouvement des droits civiques aux États-Unis qui s'est développé grâce au soutien actif des églises protestantes et à celui d'associations diverses[44].

Cette démarche conduit donc Anthony Oberschall à s'interroger d'abord sur les conditions de la mobilisation puis sur le mode de recrutement des participants. La mobilisation consisterait selon lui à recruter des groupes d'acteurs déjà organisés et actifs, et non pas à rassembler

43. Voir RUDÉ (G.) : *The Crowd in History.* New York. Wiley. 1964.

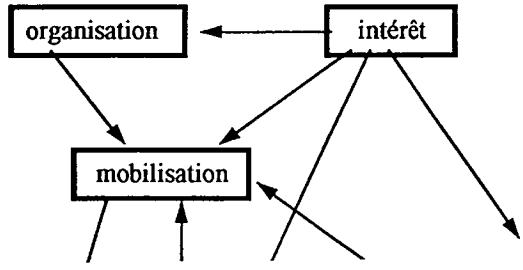
44. Voir MANN (P.) : *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives.* op.cit. p98.

une masse inorganisée d'individus plus ou moins isolés. Dans ce cadre, la segmentation représente le facteur déterminant de la mobilisation, et c'est pourquoi la recherche des leaders s'effectuera en premier lieu parmi les membres de la communauté agissante. Néanmoins, la dichotomie segmentation / intégration reste assez confuse par manque de précisions. Les deux variables peuvent s'entendre chacune de plusieurs manières. Par exemple, la variable «segmentation» peut signifier une absence de mobilité sociale comme elle peut traduire l'incapacité matérielle d'atteinte directe des centres de pouvoir. De plus, rien ne permet d'affirmer *"... qu'une situation de segmentation sera perçue comme telle par ceux qui en font directement l'expérience ... ce qui compte ici, ce n'est pas tant la réalité objective que la façon dont les acteurs vivent la situation dans laquelle ils se trouvent"*[45]. Enfin la dimension politique, si elle est abordée, ne l'est qu'en substance. Charles Tilly va la développer et de la sorte donner toute sa force au courant proprement politiste de la mobilisation des ressources.

Charles Tilly développe un modèle qui parvient à articuler — et ce pour la première fois— un modèle de système politique et un modèle de mobilisation[46]. Le système politique (ou «politie») est composé du gouvernement, des groupes ayant accès au pouvoir et des adversaires. Tous s'affrontent pour la conservation ou l'accès aux ressources. Le modèle de la mobilisation est composé de deux faces, l'une concernant le lien entre la structure interne du groupe et l'action collective — plus le groupe sera organisé, plus les chances de réussite de l'action collective qu'il mènera seront grandes —, la seconde tenant compte des opportunités s'offrant à la partie en lutte ainsi que des risques de répression auxquels elle s'expose durant le conflit — on retrouve là l'impact de l'équilibre coût / avantage sur la décision de participer. Charles Tilly propose dès lors l'articulation suivante :

Figure n°5

MODÈLE DE MOBILISATION



Ce modèle remet en cause la théorie de la privation relative. Par exemple, les actions collectives défensives, comme les rébellions paysannes contre les taxes abusives, ne correspondent pas à une réponse mécanique à une situation de privation car elles ne peuvent survenir qu'à la condition que le groupe soit organisé et solidaire. Dès lors, le degré de mobilisation correspondrait à l'équation suivante :

	valeur marchande d'un facteur		probabilité de
Niveau de mobilisation = *somme*	de production nominalement sous	x	livraison en cas
	contrôle d'un groupe		de demande

La prise en compte des réponses de l'environnement au regard de l'action du groupe dans une perspective politique met en valeur l'hypothèse selon laquelle l'évolution et l'issue d'un conflit tiennent autant aux capacités de mobilisation des opposants qu'à la répression dont ils font l'objet, qui peut parfaitement remporter la mise. Ainsi, par exemple, les Huks philippins, pourtant très solidement structurés, ont été victimes d'un harcèlement continu des forces gouvernementales, entraînant leur cantonnement progressif dans des zones les coupant définitivement de tout soutien extérieur. Mais c'est surtout avec l'étude des grèves que Charles Tilly va mettre en valeur sa thèse. Forgeant son analyse sur la taille, la durée et la fréquence des grèves en France de 1830 à 1960, il montre qu'à mesure que progresse la syndicalisation les grèves s'intensifient et s'organisent de mieux en mieux. Le degré d'organisation et de mise en pratique des acquis améliore le processus d'arrêt du travail. Puis, la grève étant légalisée, le potentiel de répression diminue, augmentant ainsi les opportunités de mobilisation[47]. En outre, Le schéma de Charles Tilly conteste directement l'étude de la violence politique entendue comme un fait spécifique. Selon lui, elle doit être considérée comme un des aspects de l'action collective : *"pour comprendre et expliquer les actions violentes, il faut comprendre les actions non violentes. Toute étude traitant des événements violents séparément est confrontée à l'occurrence de deux séries de déterminants : les déterminants de l'action collective en général, qu'ils soient producteurs de violence ou non ; les déterminants des résultats violents de l'action collective"*[48]. Plus généralement, cette conception de l'action collective officialise la dimension politique des mouvements sociaux. Ils constituent désormais des phénomènes politiques à part entière qu'il convient d'étudier comme tels.

Certes, ce modèle est critiquable à plus d'un titre. La réduction de la mobilisation à l'appel par un centre déterminé de l'ensemble des ressources nécessaires à l'action collective néglige les mobilisations se construisant en dehors de toute organisation prédéfinie. La substantalisation des ressources laisse croire qu'elles ont toutes une valeur continue et stable alors qu'au contraire cette valeur évolue en fonction de la perception que vont s'en faire les différents acteurs.

---

47. Outre l'ouvrage précité, il faut consulter sur les prémices de cette théorie appliquée à la grève SHORTER (E.L.) ; TILLY (C.) : "Les vagues de grèves en France, 1890-1968". *Annales : Économies, Sociétés, Civilisations.* juillet-août 1973. pp857-887. Dès cette contribution, Charles Tilly affirme que les mouvements de grève ne peuvent se développer qu'à partir d'une base solide d'organisation et de tradition d'action collective de la classe ouvrière. Il réfute l'interférence abusive des actions impulsives des inorganisés et des non-affiliés. Ainsi, la mobilisation d'un grand nombre de participants dépend étroitement de l'encadrement des militants syndicalistes implantés, et il faut dès lors parler de «prédisposition» à la grève. Dans SNYDER (D.) ; TILLY (C.) : "Hardship and Collective Violence in France, 1830 to 1960. *American Sociological Review.* Volume 37. n°5. 1972. pp520-532, les deux auteurs émettent l'hypothèse selon laquelle un groupe ne peut prétendre accéder au pouvoir sans mobilisation préalable, c'est-à-dire en ayant acquis un certain contrôle sur les ressources disponibles. Dans ce cadre, et alors même que la mobilisation reste un processus relativement rare, la violence politique intervient lorsqu'un groupe échoue dans la revendication d'un ensemble de ressources, notamment parce que le groupe qui les détient déjà résiste.

48. in TILLY (C.) : *From Mobilization to Revolution.* op.cit. p182.

Charles Tilly, dans son désir de rester objectif, s'en tient aux données seulement observables, oubliant de la sorte les distorsions induites par la série de préjugés sur le calcul des acteurs. L'influence des procédés de manipulation des croyances et des jeux de dévaluation utilisés par les divers protagonistes de l'action collective est ainsi passée sous silence. Enfin, la notion de répertoire de l'action collective qu'il a développée plus tardivement — et que nous avons évoquée en introduction — n'a pas été améliorée et demeure essentiellement statique. Alors que se sont multipliés les divers modes de mobilisation aussi bien sur le plan des tactiques employées, des formes organisationnelles ou des objectifs, Charles Tilly refuse d'y voir une réelle nouveauté. Il affirme *"qu'à y regarder de plus près, on s'aperçoit pourtant que toutes les formes utilisées ont déjà une histoire. La nouveauté réside dans le changement des groupes et des demandes"*[49]. Aussi, nul besoin selon lui de remettre en cause son répertoire d'action collective qui s'est radicalement et définitivement modifié avec les événements du XIX^{e}siècle. Ce répertoire définitif, conçu initialement pour l'expérience française mais comportant une vertu heuristique indéniable, serait le suivant :

Tableau n°5

CARACTÉRISTIQUES DU RÉPERTOIRE DE L'ACTION COLLECTIVE EN FRANCE ENTRE 1850 ET 1980

Description des modes d'action	*Exemples*
1.Emploi de moyens d'action relativement autonomes auxquels les autorités ont, sinon jamais, du moins rarement recours	Grèves Manifestations
2.Défense fréquente d'intérêts spécifiques par des associations ou des pseudo-associations dont le nom même constitue le programme (Rassemblement pour la Justice, Union populaire contre,...)	Réunions électorales Rassemblements Défilés
3.Défis directs aux concurrents ou aux autorités, surtout les autorités nationales et leurs représentants, plutôt que recours au patronage	Insurrections programmées Invasions d'assemblées officielles

De façon générale, l'apport de la théorie de la mobilisation des ressources est considérable, en dépit des critiques ponctuelles qui peuvent lui être adressées, notamment à propos de la qualification des ressources qui varie selon les auteurs[50]. Elle fait éclater la notion de mouvement social et opère une distinction entre l'action politique et l'action collective, entre le niveau de la lutte pour le pouvoir et celui de la mobilisation. Alors que la lutte pour le pouvoir demeure l'apanage des élites ou celui d'organisations, l'action collective est avant tout le fait de groupes sociaux. Aussi, *"l'objectif d'un mouvement social est de favoriser la promotion des intérêts d'un groupe social, c'est-à-dire sa participation sociale ou économique par le moyen d'une augmentation de sa participation politique. Un mouvement social est la conjonction d'une action politique menée par une élite qui vise le pouvoir et de la mobilisation des intérêts d'un groupe social à travers une action collective"*[51]. Progressivement, le champ des questionnements s'est modifié : il ne convenait plus de se demander comment un acteur politique pouvait rassembler et utiliser des ressources, mais de savoir de quelle manière il parvenait à mobiliser des individus ou des secteurs sociaux pour l'action collective et de reconnaître donc par là les motifs conduisant les individus à s'engager dans une telle action.

Malgré tout, ce modèle est par trop figé par la demande expresse de rationalité qu'il nécessite. Le développement dans les années 70 de mouvements protestaires novateurs, aussi bien sur le plan des thèmes de la mobilisation (pacifisme, écologisme, libération sexuelle) que des modes d'action (pratique de plus en plus participative) conduit certains chercheurs à ne plus se cantonner à des explications exclusivement fondées sur la rationalité stratégique individuelle[52]. Ils en viennent donc à s'interroger sur les processus par lesquels les acteurs créent, que ce soit pour des raisons tactiques, culturelles ou psychologiques, les solidarités et les identités collectives. De cette méthode d'analyse va découler un premier courant, dit des «nouveaux mouvements sociaux».

---

50. Ainsi, Anthony Oberschall estime qu'il peut s'agir de n'importe quelle ressource matérielle (travail, salaire,...) ou non matérielle (autorité, morale, confiance...) pendant que Charles Tilly admet que ces ressources sont multiples et variables dès le moment où elles sont utilisables pour l'action de défense d'intérêts communs. Quant à John McCarthy et Mayer Zald, ils cantonnent les ressources essentiellement à l'argent et à la légitimité. De façon générale, l'impression est donnée que tout ce qui sert à l'action constitue une ressource potentielle. Voir également pour une bonne synthèse de la théorie de la mobilisation des ressources JENKINS (J.C.) : "Resource Mobilization Theory and the Study of Social Movements". *Annual Review of Sociology.* Volume 9. 1983. pp527-553.

51. in LAPEYRONNIE (D.) : "Mouvements sociaux et action politique : Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ?". op.cit. pp599.

52. Dans cette logique, voir KERBO (H.R.) : "Movements of «Crisis» and Movements of «Affluence» : A Critique of Deprivation and Resource Mobilization Theories". *Journal of Conflict Resolution.* Volume 26. n°4. décembre 1982. pp645-663.

III. LE CONCEPT DE «NOUVEAUX MOUVEMENTS SOCIAUX»

Le développement de cette approche s'est réalisé sous l'impulsion de chercheurs exclusivement européens, et a connu son véritable essor à partir du milieu des années 80. Mais les idées qui la sous-tendent ont été émises bien avant, vers la fin des années 60, à l'époque de l'apparition de ces mouvements de contestation novateurs. Ceux-ci, ne visant plus seulement les problèmes de production et d'économie et se situant dans le champ de la culture, de la sociabilité ou des valeurs, mettant en scène de nouveaux acteurs — et en particulier les minorités—, bouleversent de la sorte les schémas du conflit social. Les propositions sociologiques nouvelles qui les accompagnent s'efforcent de rompre avec le structuro-fonctionnalisme et le marxisme des paradigmes jusqu'alors dominants. Tentant de montrer qu'un mouvement social ne se réduit pas à une conduite de crise, les chercheurs s'interrogent pour savoir si ces luttes indiquent une mutation vers un nouveau type de société ou s'ils ne traduisent qu'une simple diversification des modes de conflits, voire l'émergence de nouvelles catégories sociales. Ainsi,

> *"les mouvements sociaux seraient nouveaux dans la mesure où ils opposeraient une expérience subjective et expressive aux logiques instrumentales du «système», des organisations et des intérêts. Tout se passe comme si, rationalisation et loi du marché aidant, les acteurs sociaux se constituaient sur une sphère subjective et «morale», «vécue», «contre» les contraintes des organisations et de l'action instrumentale. Cette logique de l'action pourrait expliquer la fragilité de mouvements qui ne parviennent jamais totalement à être institutionnalisés et à s'identifier à des communautés élargies. Les nouveaux mouvements, impuissants à lier fortement des identités attribuées et des intérêts communs, s'efforcent plutôt de construire des expériences, de mettre en jeu une expressivité «flottante», ce qui n'interdit nullement d'en souligner les aspects les plus instrumentaux"*[53]

Il n'existe pas à proprement parler d'école des nouveaux mouvements sociaux, et on peut remarquer plusieurs pôles dans l'approche analytique.

A) LE SCEPTICISME TOURAINIEN

L'analyse d'Alain Touraine enferme l'objet «mouvement social» dans un cadre théorique précis et contraignant. Par mouvement social il entend *"... la conduite collective organisée d'un acteur de classe luttant contre son adversaire de classe pour la direction sociale de l'historicité dans une collectivité concrète"*[54]. Les conflits qui en résultent mettent en jeu des acteurs centrés sur la défense d'une identité et d'un mode de vie, opposés à des formes de do-

53. in DUBET (F.) : "Les nouveaux mouvements sociaux". in CHAZEL (F.) : *Action collective et mouvements sociaux.* op.cit. p69.

54. in TOURAINE (A.) : *La voix et le regard.* Paris. Seuil. 1978 («Le Livre de Poche»). p103.

mination sociale et de contrôle culturel. Il faut donc se demander si l'on est renseigné sur les luttes sociales par ce type de mouvement et s'ils se distinguent des conflits de la société industrielle. Dans cet esprit, il faut surtout partir du double postulat selon lequel d'une part les mouvements sociaux *"... ne sont ni des accidents ni des facteurs de changement"*[55] et que d'autre part ils ne constituent pas l'unique forme d'action collective. Partant de l'idée qu'il existe deux grands types de luttes, les luttes critiques et les luttes affirmatives, il effectue les césures suivantes :

-luttes affirmatives / niveau de l'historicité : mouvement social

-luttes affirmatives / niveau institutionnel : pressions institutionnelles ou politiques (action syndicale)

-luttes affirmatives / niveau organisationnel : revendications (lutte pour l'amélioration de la position de l'acteur à l'intérieur d'une organisation hiérarchisée)

-luttes critiques / niveau de l'historicité : action révolutionnaire

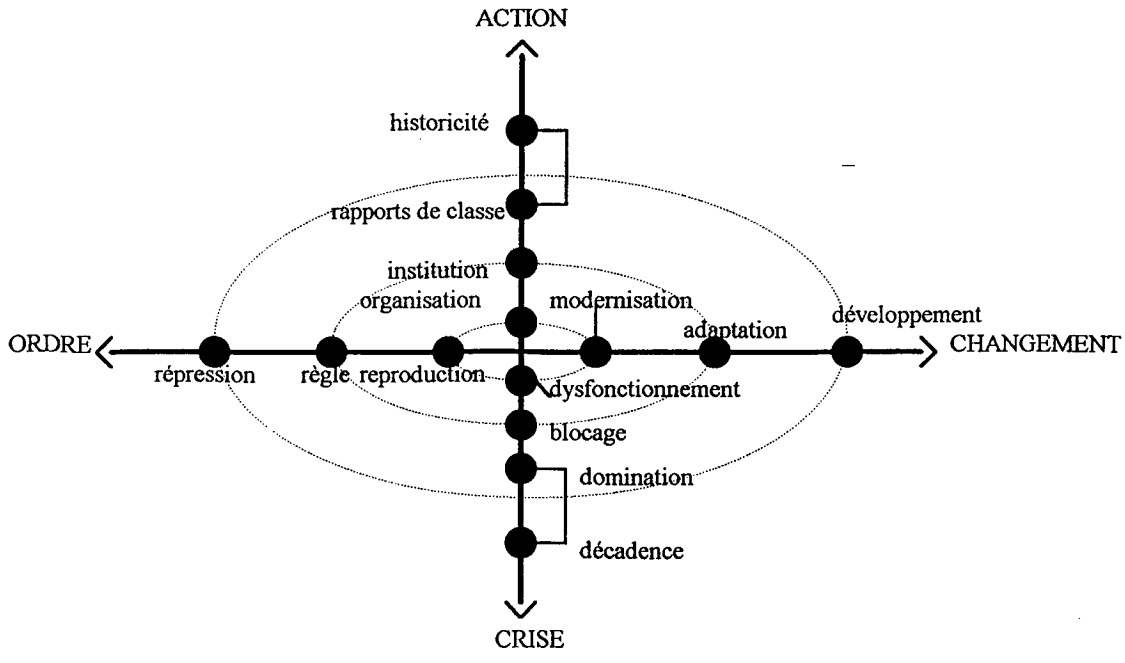
-luttes critiques / niveau institutionnel : conduites de blocage (mouvements populistes, violence politique)

-luttes critiques / niveau organisationnel : conduites de crise (lutte pour le rétablissement des acquis enlevés)

Pour comprendre la démarche tourainienne, il semble nécessaire de reproduire ici le schéma qui dicte selon lui toute analyse sociologique sérieuse.

Figure n°6

TABLEAU DE LA SOCIOLOGIE



D'après TOURAINE (A.) : *La voix et le regard.* op.cit. p101.

55. Ibid. p40.

D'après ce schéma, l'historicité se transforme en organisation sociale, ce qui suppose la formation d'un pouvoir, créateur d'ordre, lequel décompose directement ou indirectement les relations sociales en opposition entre l'inclusion et l'exclusion ; ce qui a été mis hors société peut devenir agent de changement si l'Etat cherche à répondre à des demandes nouvelles de l'environnement. Ce tableau permet de situer l'étude des mouvements sociaux dans le champ de la sociologie de l'action. La lutte sociale n'étant plus celle du capital et du travail mais celle des appareils de production et de gestion et des usagers, les nouveaux mouvements sociaux se caractérisent donc par le face à face du pouvoir central et des mouvements de base, et ont tendance davantage que leurs prédécesseurs à se situer dans le champ culturel. Semblant se confondre avec un courant de modernisation, ils s'en séparent en fait parce qu'ils combattent une domination, ce qui les situe par conséquent dans le territoire exclusif des rapports sociaux.

Ce cadre restrictif de l'analyse de l'action collective caractérisée par un mouvement social rend leur découverte rare, parce que si un mouvement social ne constitue qu'une forme particulière d'action collective, le fait qu'il mette en lumière la présence d'un conflit central dans un type sociétal impose aussi la nécessité de découvrir ce type d'action collective derrière tous les autres. Alain Touraine, dans un article récapitulatif tout autant que critique de son approche initiale, pose d'aillleurs la question de l'existence actuelle de mouvements sociaux[56]. Les divers «nouveaux mouvements sociaux» qu'il s'était proposé d'étudier ont pour la plupart disparu quelques années après leur éclosion, ce qui confirme son analyse de départ lorsqu'il affirme que si tous les mouvements sociaux n'ont pas la même histoire, tous finissent par mourir[57]. Ainsi, le mouvement étudiant, décomposé ou réduit à des soulèvements sans lendemains, le mouvement féministe, désorganisé après ses victoires juridiques, les mouvements minoritaires régionaux ou culturels, dont les actions sont souvent institutionnelles, ou le mouvement écologiste, qui constitue avant tout une critique du modèle de développement antérieur plutôt qu'un mouvement proprement social, ne peuvent prétendre occuper la place qui fut celle du mouvement ouvrier. Aujourd'hui, les acteurs ressemblent plus à des catégories qu'à des groupes réels et la société apparaît davantage ouverte, ce qui conduit les mouvements de protestation, lorsqu'il sont décelables, à emprunter plus volontiers les canaux de communication officiels plutôt que les leurs propres, les rappochant ainsi d'un courant d'opinion plus que d'un mouvement social organisé stratégiquement contre le pouvoir. Les étudier demeure néanmoins d'une importance capitale car ils informent sur les représentations de la vie sociale.

Les membres de l'école tourainienne, Michel Wieviorka et François Dubet en tête, bien que se démarquant d'une vision trop totalisante de la notion de mouvement social, estiment qu'il n'existe aucune raison d'abandonner ce concept qui demeure un élément central de l'analyse sociologique. Pourtant, l'idée de mouvement social leur apparaît problématique. Le premier écueil est d'ordre empirique et conduit à se demander où sont les luttes concrètes qui appellent pour leur compréhension un tel outil analytique, sachant que le mouvement ouvrier s'est déstructuré et que les nouveaux mouvements sociaux des années 70 sont avant tout commandés par la carence de l'État et du système politique. Un second écueil tient au fait que les formes d'action collective les plus significatives depuis les années 80 se trouvent très largement du côté d'acteurs dont la définition ne peut qu'osciller qu'entre deux formulations éloignées l'une comme l'autre du concept de mouvement social, de telle sorte qu'il faudrait plutôt les qualifier d'anti-mouvements sociaux. La principale condition pour que les mouvements sociaux

56. Voir TOURAINE (A.) : "Découvrir les mouvements sociaux". op.cit. pp33-35.

57. Alain Touraine parle même d'histoire naturelle des mouvements sociaux, empruntant successivement les voies de l'affrontement puis de l'institutionnalisation (voir TOURAINE (A.) : *Production de la société*. Paris. Seuil. 1973. pp389-397).

se construisent est que les acteurs deviennent capables d'associer des identités concrètes, ce qui se heurte à plusieurs difficultés. L'articulation d'identités spécifiques implique l'existence d'un espace politique où la gestion de cette articulation puisse être assurée et la subjectivité de l'acteur ne peut être séparée de son individualité, ce qui peut l'éloigner de toute participation à l'action collective. Du seul point de vue de l'identité, trois dangers fragilisent ainsi les mouvements sociaux virtuels : la subordination de l'acteur à une communauté ; l'atomisation de l'action ; la fermeture du système politique (il ne peut y avoir de mouvements sociaux sans une culture démocratique ouverte aux demandes culturelles, même les plus minoritaires)[58].

B) POST-POLITISME ET CONSTRUCTION ANALYTIQUE

Avec Alberto Melucci, l'analyse des nouveaux mouvements sociaux consiste à définir les conditions d'apparition d'un mouvement de classe au moyen de l'analyse des conflits. Un mouvement social se définit comme une action collective indiquant la lutte de deux acteurs pour l'appropriation de valeurs et ressources sociales, lutte dont les modes d'expression cassent les normes institutionnalisées dans les rôles sociaux, débordent les règles du système politique et attaquent la structure des rapports sociaux[59]. De ce fait, ce type de mouvement protestataire se distingue du mouvement revendicatif, lequel exprime des demandes dans le respect des normes et des institutions, et du mouvement politique, qui cherche l'élargissement de la participation de ses acteurs. Le mouvement social est donc en quelque sorte post-politique.

D'un autre côté, la notion de «nouveau mouvement social» ne constitue qu'une construction savante destinée à analyser divers jeux de protestation. Elle ne correspond jamais exactement aux formes empiriques de l'action collective. Mais ce modèle permet de façon maximale de dégager d'une action collective donnée une série d'éléments révélateurs de son parcours, et l'utilisation d'une pluralité de significations analytiques fait *"... éclater l'apparente unité de l'objet empirique et* (induit) *une évaluation différente de ses composants structurels en même temps que ses implications politiques"*[60]. S'interroger sur les rapports entre les changements de la structure sociale et l'émergence de conflits permet de combler un vide capacitaire, celui de la théorie de la mobilisation des ressources qui échoue à expliquer les nouveaux mouvements sociaux en raison de sa propension à présupposer le changement social sans chercher à connaître les conditions de son apparition. Alberto Melucci s'écarte d'Alain Touraine dès l'instant où il veut échapper à une interprétation en termes naturalistes des mou-

---

58. Voir WIEVIORKA (M.) : "Plaidoyer pour un concept". in DUBET (F.) ; WIEVIORKA (M.) (sous la direction de) : *Penser le sujet. Autour d'Alain Touraine.* Paris. Fayard. 1995. pp209-234.

59. Voir MELUCCI (A.) : "Société et changement et nouveaux mouvements sociaux". *Sociologie et société.* Volume 10. n°2. 1978.

60. in MELUCCI (A.) : "Ten Hypothesis for the Analysis of New Movements". in PINTO (D.) (sous la direction de) : *Contemporary Italian Sociology. A Reader.* Cambridge. Cambridge University Press. 1981. p173. Sur ce terrain de la nécessité de diversifier les méthodes d'analyse, Alberto Melucci apparaît en accord avec Alain Touraine. Ce dernier affirme ainsi dans un de ses récents articles que *"la sociologie doit savoir combiner diverses perspectives d'analyse et donc diverses écoles en prenant de la distance à l'égard de la conjoncture et en incorporant dans sa réflexion à chaque moment l'histoire des débats antérieurs... ; mais elle doit aussi rechercher à quel moment ceux de ses concepts et celles de ses méthodes qui correspondent au besoins intellectuels du temps présent, ce qui veut dire avant tout les idées qui rendent le mieux compte non pas d'une situation, mais des conditions de formation et d'expression des acteurs sociaux..."* (in TOURAINE (A.) : "Découvrir les mouvements sociaux". op.cit. p35).

vements sociaux. Il propose une distinction entre structure et changement, conduisant à une recherche analytique en deux temps : étudier les déplacements de l'équilibre interne à chaque niveau de la structure afin de déterminer les contradictions qui ont entraîné l'action collective ; étudier les organisations qui traduisent les manières dont les participants mettent leur action en place en fonction des relations entretenues entre les orientations de départ et les contraintes ou opportunités environnementales. L'action protestataire représente donc un système d'action, dont le cheminement et l'utilisation est non linéaire, car conçu comme une intrication d'objectifs, d'obstacles et de ressources se construisant dans un système à parité — ou non — de contraintes et d'opportunités. Dès lors un nouveau mouvement social serait plutôt un réseau de mouvements, un «espace d'agrégation»[61] qui ressort en définitive davantage d'une structure diffuse, segmentée, que d'une organisation extrêmement structurée, d'autant que la solidarité du groupe général dépend d'abord de la recherche individuelle d'un acquis, qu'il soit stratégique (gains dans la position sociale) ou désintéressé (besoin affectif de communication).

Pourtant, l'acteur collectif lui-même, s'il demeure une réalité construite, présente un caractère empiriquement unitaire. D'une part, les acteurs essaient de se donner une définition commune afin de renforcer leur capacité d'action contre leurs adversaires, d'amélioration ou de remise en valeur des loyautés internes, et d'optimisation des relations avec leurs alliés et leurs sympathisants potentiels. D'autre part, les observateurs ont tendance à voir dans la manifestation empirique d'un phénomène collectif une certaine unité, le simplifiant et le transformant en objet homogène. La conjonction de la réalité des acteurs et des représentations des observateurs bâtit un modèle d'action collective d'apparence unitaire. Il convient néanmoins de nuancer cette idée, car l'acteur collectif ne peut prétendre contrôler l'ensemble des actions qu'il met en œuvre. Il existe une part cachée de l'action collective qui est due à l'impossibilité des acteurs d'assumer simultanément la position de l'acteur lui-même et l'écheveau des relations qui contribuent à la formuler. Il ne peut pas à la fois agir et analyser son action. L'accès à la connaissance, au savoir, apparaît ainsi comme une ressource particulièrement convoitée, étant entendue non comme un simple *"... miroir révélant dans une perspective linéaire les chaînes causales de la réalité* (mais comme) *un processus circulaire de modelage des sujets et d'automodelage de ses instruments"*[62] à la disposition de l'acteur collectif.

La démarche d'Alberto Melucci présente l'intérêt indéniable de ne pas s'enfermer dans un carcan conceptuel rigide. Ainsi, il tient compte dans ses derniers articles de l'apport de la notion de *frame processes* dont nous parlerons ultérieurement, qu'il discute afin d'en souligner les caractères ambivalents. Mais surtout, il met l'accent sur l'importance des représentations sociales dans les processus d'action collective. Il propose de la sorte un système complexe à six entrées de représentations qui va définir la position de l'acteur collectif[63] :

- *1re représentation* : la définition du groupe social au nom duquel les actions sont décidées détermine les limites de l'identité collective et de la légitimité du mouvement
- *2e représentation* : la situation indésirable qui a donné naissance à l'action collective est survenue par la faute d'un adversaire, généralement identifié dans des termes non sociaux, sans aucune légitimité

61. Selon l'expression qu'Alberto Melucci utilise dans "Mouvements sociaux, mouvements post-politiques". *Revue Internationale d'Action Communautaire.* n°10. 1983. p14.

62. in MELUCCI (A.) : "Liberation or Meaning ? Social Movements, Culture and Democracy". *Development and Change.* Volume 23. n°3. 1992. pp53.

63. Ibid. pp57-58.

-*3e représentation* : les objectifs désirables existent en tant que globalité, et il est nécessaire de se battre pour leur obtention

-*4e représentation* : il existe une relation positive entre l'acteur et les objectifs globaux de la société, et par conséquent les actions du mouvement dépassent les intérêts particuliers des participants

-*5e représentation* : l'adversaire est envisagé comme un obstacle à l'atteinte des objectifs globaux de la société

-*6e représentation finale* : ainsi, il existe une opposition irréductible entre les participants à une action collective et leur adversaire

Cet ensemble constitue l'idéologie de tous les groupes contestataires, lesquels ne se différencient que par l'invention de nouveaux signes, de nouveaux langages destinés à créer le champ original de leur intervention. C'est ce qui rend néanmoins cet ensemble de représentations intéressant puisqu'il va renvoyer l'image d'un système symbolique complexe et détaillé. A mesure que le mouvement social grandit, l'idéologie qui le sous-tend fait œuvre tout à la fois d'intégration — par la répétition de valeurs et de normes, par le contrôle des comportements déviants nuisibles à la cohésion du groupe et par la stabilisation des rituels — et de stratégie — car elle permet de réduire les coûts de l'action et d'optimiser ses bénéfices en élargissant les marges dans lesquelles le mouvement active ses moyens et construit son influence.

Le modèle d'Alberto Melucci est contestable sur certains aspects, notamment dans l'affirmation d'une unité «idéologique» commune à tous les mouvements sociaux, et dans l'affirmation d'une identité collective indispensable qui le conduit à parler d'acteur collectif[64]. Cette homogénéisation analytique contraste quelque peu avec les remarques qu'il développe sur le caractère flou et désordonné des réseaux de mouvements, chacun constitutif d'un mouvement social proprement dit. Cependant, ce modèle présente l'intérêt d'ouvrir déjà sur la conception symbolico-cognitive de l'action collective. Il admet que l'activité de construction de l'action collective n'est pas toujours visible : si l'acteur collectif parvient progressivement à définir la signification de ce qu'il fait, il ne peut prétendre contrôler l'ensemble de son parcours. Ce qui est important, c'est le champ dans lequel se situe l'action collective, dont la signification ne se résume pas à la somme des représentations des acteurs individuels. Elles font partie de ce champ et leurs contradictions ne peuvent apparaître qu'étudiées dans son sein. La signification de l'action ne peut se comprendre qu'à travers l'explication des interactions qui la construisent.

Cette analyse conduit Alberto Melucci à aller plus loin qu'Alain Touraine lorsque ce dernier se demande si des mouvements sociaux existent encore[65]. En effet, il pose la question de leur utilité présente. Ayant contribué à mettre en lumière l'inadéquation de certaines structures institutionnelles mais aussi à souligner le potentiel d'expression publique offert par le modèle démocratique, les mouvements sociaux n'ont plus le même objectif aujourd'hui. Les formes contemporaines d'action collective tendraient plutôt à révéler ce qui est caché et malsain dans

64. Dans le cadre de la construction sociale de l'action collective, l'identité collective représenterait un processus qui fait intervenir au moins trois dimensions fondamentales, qui, si elles sont distinguées pour la clarté de l'analyse, sont en réalité étroitement interconnectées. Il s'agit de *"la formulation cognitive des structures concernant les fins, les significations et les champs de l'action ; de l'activation des relations entre les acteurs, qui interagissent, communiquent, s'influencent mutuellement, négocient et prennent des décisions ; de la production d'investissements émotionnels, qui permettent aux individus de se reconnaître"* (in MELUCCI (A.) : "Getting Involved : Identity and Mobilization in Social Movements". *International Social Movement Research.* Volume 1. 1988. p343).

65. Voir par exemple MELUCCI (A.) : "An End to Social Movements ?". *Social Science Information.* Volume 23. n°4/5. 1984. pp819-835.

des systèmes politiques devenus extrêmement complexes, en partie parce que les possibilités de participation politique officielle se sont accrues et que le besoin d'agir collectivement ne se ressent plus avec autant d'acuité. On est donc en présence d'un dilemme : l'individu doit-il mettre à jour des carences alors qu'il dispose déjà d'une position sociale qu'il risque de mettre en danger par son action ? Aussi, *"... si la capacité d'innovation des mouvements sociaux ne s'épuise pas d'elle-même avec les changements du système politique qu'ils amènent ... les possibilités offertes aux demandes collectives de s'étendre et de trouver un champ d'expression dépendent de la manière dont les acteurs politiques seront capables de les traduire en garanties démocratiques"*[66].

C) LA CONFIANCE CONSERVEE AU STRUCTURALISME

Les travaux des chercheurs germaniques sur les «nouveaux mouvements sociaux» se révèlent moins progressistes que ceux d'Alain Touraine et d'Alberto Melucci. Cela tient à un facteur conjoncturel mais aussi à un facteur méthodologique originel.

Ainsi que le rappelle Dieter Rucht[67], le nazisme avait discrédité au lendemain de la guerre la notion même de mouvement. Le mouvement ouvrier se rangea sous la bannière syndicale des ouvriers tandis que le mouvement étudiant des années 60 ne fut pas l'objet d'une analyse systématique mais servit plutôt de base de réflexion sur la démocratie. C'est seulement au cours des années 80 qu'est née une réelle préoccupation concernant les mouvements sociaux. L'appellation «nouveaux mouvements sociaux» s'impose immédiatement et désigne en particulier les groupes gauchistes et libertaires issus du mouvement étudiant, le mouvement féminin, le mouvement anti-nucléaire, le mouvement alternatif, le mouvement pour la paix et les droits de l'homme ainsi que le groupe militant en faveur du Tiers-Monde. De leur étude naît une infrastructure de recherche dynamique et à forte capacité de mobilisation, proposant progressivement des pistes de réflexion sur l'action collective en général. Paradoxalement, l'analyse des nouveaux mouvements sociaux explose au moment ou leur ampleur tend à diminuer.

Au niveau méthodologique, l'étude des mouvements sociaux, généralement associés aux aspirations collectives à un changement fondamental dans la société, s'effectue certes en contre-pied de la théorie de la mobilisation des ressources puisque ces mouvements sont distingués des activités proprement politiques. Un coup d'œil sur le tableau suivant révèle immédiatement les divergences entre le courant de la mobilisation des ressources et celui des nouveaux mouvements sociaux à l'allemande.

---

66. in MELUCCI (A.) : "Getting Involved : Identity and Mobilization in Social Movements". op.cit. p75.

67. RUCHT (D.) : "L'analyse des nouveaux mouvements sociaux en RFA". in CHAZEL (F.) (sous la direction de) : *Action collective et mouvements sociaux.* op.cit. pp71-86

Tableau n°6

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES PARADIGMES DE L'ACTION COLLECTIVE

	«Ancien paradigme»	*«Nouveau paradigme»*
Acteurs	Groupes socio-économiques agissant dans l'intérêt du groupe et impliqués dans le conflit pour la redistribution	Groupes socio-économiques n'agissant pas comme tels
Revendications	Croissance économique et distribution ; sécurité sociale et militaire ; contrôle social	Préservation de la paix, de l'environnement, des droits de l'homme et d'une organisation du travail non aliénante
Valeurs	Liberté et sécurité de la consommation privée ; progrès matériel	Autonomie de la personne et identité, en tant qu'opposées au contrôle centralisé
Modes d'action	*a) au niveau interne* : organisation formelle ; associations représentatives de grande taille *b) au niveau externe* : intermédiation pluraliste ou corporatiste des intérêts ; compétition entre partis politiques ; loi de la majorité	*a) au niveau interne* : structure informelle ; spontanéité ; faible degré de différenciation horizontale et verticale *b) au niveau externe* : actions protestataires fondées sur des demandes formulées dans des termes surtout négatifs

D'après OFFE (C.) : "New Social Movements : Challenging the Boundaries of Institutional Politics". *Social Research.* Volume 52. n°4. 1985. p832.

Mais, pour les chercheurs allemands, il n'existe pas de lien étroit entre mouvement social et classe sociale, et, globalement, les concepts dominants sont d'inspiration structurelle.

Ainsi, Jürgen Habermas interprète l'apparition des mouvements sociaux comme une réaction au processus de colonisation de la vie quotidienne rendue inévitable par les impératifs du système économique et politico-juridique[68]. Dans le cadre d'une analyse historico-systémique, d'autres auteurs étudient les nouveaux mouvements sociaux en tant que phénomènes liés aux problèmes de modes de vie dans les sociétés post-industrielles[69]. Dieter Rucht, quant à lui, s'appuie sur une réflexion liée aux théories de la modernisation reliant l'émergence des mouvements sociaux aux poussées modernisatrices dans les secteurs politique, économique et culturel. Il entend la modernisation comme la désignation *"... d'un développement historique situé temporellement à travers lequel le «système» et la «vie quotidienne» se découplent progressivement et subissent des processus de différenciation"*[70]. Selon lui, les nouveaux mouvements sociaux se caractérisent par les quatre facteurs suivants[71] :

68. Voir HABERMAS (J.) : *Théorie de l'agir communicationnel.* Paris. Fayard. 1987.

69. Voir par exemple RASCHKE (J.) : *Soziale Bewegungen. Ein historisch-systematisher Grundriß.* Francfort-sur-le-Main. Campus Verlag. 1985.

70. in RUCHT (D.) : "Themes, Logics, and Arenas of Social Movements. A Structural Approach". *International Social Movement Research.* Volume 1. 1988. p314.

71. Ibid. p317.

-ils combinent un courant militant, contreculturel, émancipateur et radical-démocratique avec un courant défensif et anti-moderniste qui se définit en réaction contre les conséquences destructives de la rationalisation systémique

-les sympathisants ne se découvrent pas seulement à partir d'intérêts de classe, de privation économique ou d'exclusion politique. En contraste avec les anciennes formes de contre-cultures modernistes (avant-garde esthétique) et les courants antimodernistes (populisme agraire), les noyaux sociaux des nouveaux mouvements sociaux ne sont ni socialement marginaux ni menacés économiquement et n'évoluent pas dans les sphères de la sous-culture

-au contraire des premières manifestations des courants antimodernistes, les nouveaux mouvements sociaux sont fondés sur une critique auto-réflexive de la raison et de la rationalité. Ils utilisent des arguments scientifiques pour promouvoir et institutionnaliser la «contre-science». Au surplus, ils sont très fortement politisés et tentent d'influencer les décisions publiques.

-à la différence du mouvement libéro-bourgeois et du mouvement ouvrier, les nouveaux mouvements sociaux ne perçoivent pas la productivité, la division du travail et l'économie comme des garanties du progrès social

Il s'agit là davantage d'une description savante que d'une méthode d'analyse. D'ailleurs, Dieter Rucht s'inspire largement des classifications de Charles Tilly puisqu'il utilise les notions de statut proactif et réactif de l'action collective. Il les combine avec le concept de champ de l'action, qu'il divise en deux : le champ dit interne où les organisations et les groupes établissent à l'intérieur d'un mouvement social une routine dans l'échange des expériences, la transmission et l'évaluation des informations ainsi que la lutte contre les contre-dynamiques de groupe ; le champ visible par tous, qu'il nomme «arène». Cette analyse structuraliste détermine que les percées de la modernisation ont un double effet, l'un augmentant les opportunités d'extension des demandes, des attentes et des chances d'articulation de l'action, l'autre produisant des effets inattendus et alarmants.

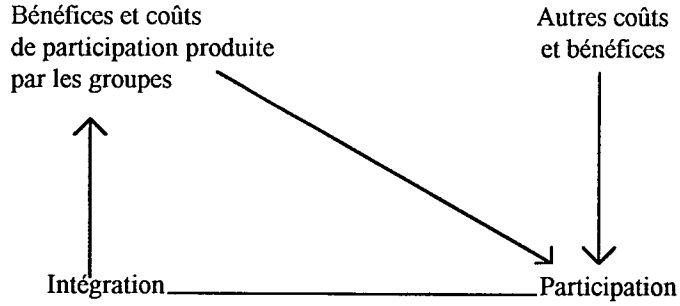
Les théories centrées sur les acteurs sont peu nombreuses. Néanmoins, on trouve des tenants de l'individualisme méthodologique qui tentent d'expliquer l'engagement des individus dans l'action collective, et les mouvements sociaux en particulier, en se référant aux théories du droit rationnel. C'est le cas notamment de Karl-Dieter Opp qui part du postulat rationaliste selon lequel l'intégration est associée à la protestation politique car l'intégration est corrélée par des incitations à la protestation qui affectent le comportement protestataire. Il propose trois effets possibles de l'intégration sociale : un degré élevé d'intégration peut procurer des opportunités pour la participation et ainsi augmenter la perception de l'efficacité politique ; le groupe peut exercer un contrôle social dans le sens où il produit des incitations positives ou négatives pour la participation ; les groupes peuvent avoir un effet socialisateur dans le sens où ils modifient les valeurs et les attitudes de leurs membres[72]. Se fondant sur plusieurs centaines d'entretiens menés avec des contestataires anti-nucléaires ou avec des habitants *a priori* non actifs voisins d'usines nucléaires, il montre qu'il n'existe pas d'effet consistant de l'intégration sur la communauté, que la protestation soit légale ou non. En accord avec la théorie du choix rationnel, l'intégration devrait être reliée avec les incitations ou les obstacles dressés devant la

72. Voir OPP (K.-D.) : "Community Integration and Incentives for Political Protest". *International Social Movement Research*. Volume 1. 1988. pp83-101.

protestation. Elle ne peut l'être que par le biais de la participation politique. Il dégage le schéma général suivant :

Figure n°7

MODÈLE GÉNÉRAL D'EXPLICATION DES RELATIONS ENTRE INTÉGRATION ET PARTICIPATION POLITIQUE



D'après OPP (K.-D.) : "Community Integration and Incentives for Political Protest". op.cit. p87.

Il faut reconnaître que la démarche de Karl-Dieter Opp apparaît assez nébuleuse, et on ne sait pas si son étude concerne en priorité les relations entre intégration et participation politique pour expliquer la protestation ou uniquement les processus d'interaction entre intégration et participation. Les phénomènes de mobilisation en tant que tels ne sont pas analysés, et la dimension politique n'est que peu mise en valeur. Néanmoins, la volonté d'étudier les contraintes issues de l'environnement sociopolitique conforte le sentiment de la nécessité de ne pas envisager les mouvements sociaux comme des phénomènes tournant sur eux-mêmes[73].

En définitive, le courant germanique, dont nous avons tracé les contours généraux, fournit plus d'éléments de description que de modèles alternatifs, notamment en raison d'un manque de rigueur méthodologique. Dieter Rucht estime que *"... la pratique quotidienne des mouvements hors des moments spectaculaires de protestation, les mécanismes et les procédures internes de communication et de formation de la volonté, les conditions de mobilisation en cas d'action de protestation ainsi que les échanges, les influences réciproques entre les mouvements, d'une part, et les mass-media et le milieu politique traditionnel, d'autre part, ont été ... peu étu-*

73. Karl-Dieter Opp poursuivra ses efforts dans cette direction, et il analysera en particulier les effets extrêmes de la répression policière et de l'identification partisane sur l'action collective (voir notamment FINKEL (S.E.) , MULLER (E.N.), OPP (K.-D.) : "Personal Influence, Collective Rationality, and Mass Political Action". *American Political Science Review.* Volume 83. n°3. septembre 1989. pp885-903 ; FINKEL (S.E.) , OPP (K.-D.) : "Party Identification and Participation in Collective Political Action". *Journal of Politics.* Volume 53. n°2. mai 1991. pp339-371 ; OPP (K.-D.) : "Postmaterialism, Collective Action, and Political Protest". *American Journal of Political Science.* Volume 34. n°1. février 1990. pp212-235).

D'autres auteurs s'inspirent de la théorie du choix rationnel pour étudier les mouvements de protestation, en essayant de l'améliorer, soit en y ajoutant des dimensions nouvelles comme la temporalité et l'environnement (voir CHONG (D.) : *Collective Action and the Civil Rights Movement.* Chicago. Chicago University Press. 1991), soit en intégrant à l'analyse l'impact de l'idéologie et de la persuasion manipulatoire des leaders (voir BEREJIKIAN (J.) : "Revolutionary Collective Action and the Agent-Structure Problem". *American Political Science Review.* Volume 86. n°3. septembre 1992. pp647-657) ; soit en analysant l'influence de l'hétérogénéité du groupe sur le choix de l'action collective (voir HECKATHORN (D.D.) : "Collective Action and Group Heterogeneity : Voluntary Provision versus Selective Incentives". *American Sociological Review.* Volume 58. n°3. juin 1993. pp329-350).

diés"[74]. Mais ces éléments descriptifs présentent un intérêt certain, car ils constituent une base solide de réflexion. Ainsi, les chercheurs allemands ont déterminé :

-que les participants aux nouveaux mouvements sociaux se recrutaient plutôt parmi les couches les plus jeunes et les plus instruites de la nouvelle classe moyenne, avec une sur-représentation du secteur des services sociaux

-que politiquement, la majorité des participants étaient orientés à gauche, bien que l'on retrouve, en particulier au sein du mouvement écologiste, des groupements réactionnaires

-que l'organisation des nouveaux mouvements sociaux se caractérisait par un haut degré de décentralisation et une domination des structures et des procédures informelles

-que les effets politiques — par ailleurs moins mis en évidence par les diverses études — tendraient à être plutôt positifs : les nouveaux mouvements sociaux, grâce à une spirale du succès, ont contribué à la réforme ou à la création de nouvelles structures institutionnelles ou de nouvelles politiques publiques

En réalité, la plupart des chercheurs dont nous venons d'évoquer les travaux se sont interrogés ou s'interrogent encore sur la validité actuelle du concept de «nouveaux mouvements sociaux», soit parce qu'ils en ont épuisé les potentialités soit parce qu'ils ne les ont pas encore exploitées à fond.

D) LES DOUTES

Un congrès a été organisé à la fin des années 80 sur ce thème[75]. Il démontre que les avis restent partagés mais deux arguments majeurs allant à l'encontre de la nouveauté de ces mouvements sociaux sont discutés : l'existence de mouvements similaires dans le passé ; leur institutionnalisation progressive au profit d'organisations et d'actions classiques.

Karl-Werner Brand estime ainsi que si les nouveaux mouvements sociaux se différencient indiscutablement des mouvements traditionnels, comme le mouvement ouvrier, il faut admettre que leurs traits distinctifs sont également visibles dans des mobilisations anciennes. Ils constitueraient donc avant tout un phénomène cyclique correspondant à une période qu'il nomme «critique de la civilisation» : chacune de ces périodes, marquée par une remise en cause de la modernisation, donnerait naissance à des mouvements sociaux particuliers. Très sensibles au changement de contexte politique, on les reconnaîtrait grâce à l'indétermination structurale des clivages qu'ils recoupent, à leur pluralisme et à leur organisation fluide. En revanche, il n'existerait aucune corrélation avec les cycles économiques. Pour étayer sa proposition, Karl-Werner Brand remarque que les périodes d'intense mobilisation (1830-1850 ; 1890-1910 ; 1960-1980) correspondent à de vastes critiques culturelles portant sur les méfaits de la civilisation. Aussi,

74. in RUCHT (D.) : "L'analyse des nouveaux mouvements sociaux en RFA". op.cit. p80.

75. Les actes principaux ont été publiés dans DALTON (R.J.) ; KUECHLER (M.) (sous la direction de) : *Challenging the Political Order. New Social and Political Movements in Western Democracies.* Cambridge. Polity Press. 1990.

les nouveaux mouvements sociaux ne sont pas vraiment nouveaux, et d'autre part, ils ne marquent pas une évolution irrésistible de la société dès l'instant où ils finissent toujours par décliner[76].

Et si pour la plupart, ils ne disparaissent pas réellement, ils évoluent vers des formes organisationnelles plus communes. C'est ce que tente de montrer Thomas Rochon lorsqu'il se penche sur le mouvement le plus bruyant et le plus hostile au politique dans le début des années 80, le mouvement pour la paix. Thomas Rochon est catégorique : *"l'essor du mouvement pour la paix s'est accompagné du déclin de ses caractéristiques de nouveau mouvement social. Il ne semble donc pas possible pour un mouvement d'être à la fois un mouvement et un nouveau mouvement social"*[77]. Le mouvement pour la paix a en effet été confronté à un dilemme : choisir d'exercer une influence politique directe en acceptant le soutien des gouvernements locaux et des partis politiques et en se servant des canaux législatifs et judiciaires, et courir le risque de minimiser la tendance de la critique du système politique, très forte parmi les militants; se tourner vers la mobilisation de masse et édulcorer les ambitions politiques du mouvement. L'oscillation entre les deux tendances et le choix final de la seconde brise en quelque sorte la représentativité du mouvement pour la paix d'un nouveau mouvement social, puisque la critique du système politique est délaissée au profit de considérations tactiques. Bert Klandermans, Herbert Kitschelt et Ferdinand Muller-Rommel poursuivent un même objectif : ils cherchent à montrer qu'un nouveau mouvement social ne peut que s'institutionnaliser. Bert Klandermans prend appui sur le mouvement hollandais pour la paix, qui, enserré dans un réseau d'organisations favorables ou hostiles, finit par devenir lui aussi, par une sorte de mimétisme structurel, une organisation[78]. Ferdinand Muller-Rommel introduit quant à lui la notion de «parti de la nouvelle politique» (*New Politics Party*)[79] lorsqu'il décrit les formations politiques directement issues de nouveaux mouvements sociaux. S'appuyant sur l'existence des diverses organisations partisanes auxquelles a donné naissance le mouvement écologiste en particulier, il analyse les fondements individuels des soutiens à ces formations, en essayant de comparer les relations qui caractérisaient l'évolution de l'ancien mouvement social et le vote qui sanctionne la politique de l'instance partisane qui en est issue[80].

Toutefois, il faut remarquer que le congrès a également représenté sinon un espace de défense de la notion de nouveau mouvement social du moins un terrain d'expression d'opinions plus nuancées que celles que nous venons de décrire. Ainsi, Ronald Inglehart défend les positions qu'il avait déjà adoptées plusieurs années auparavant[81]. Il décrit comment les

---

76. Voir BRAND (K.-W.) : "Cyclical Aspects of New Social Movements : Waves of Cultural Criticism and Mobilization Cycles of New Middle-Class Radicalism". in DALTON (R.J.) ; KUECHLER (M.) (sous la direction de) : *Challenging the Political Order. New Social and Political Movements in Western Democracies.* op.cit. pp23-42.

77. in ROCHON (T.R.) : "The West European Peace Movement and the Theory of New Social Movements". in DALTON (R.J.) ; KUECHLER (M.) (sous la direction de) : *Challenging the Political Order. New Social and Political Movements in Western Democracies.* op.cit. p118.

78. Voir KLANDERMANS (B.) : "Linking the «Old» and the «New» Movement Networks in the Netherlands". in DALTON (R.J.) ; KUECHLER (M.) (sous la direction de) : *Challenging the Political Order. New Social and Political Movements in Western Democracies.* op.cit. pp122-136.

79. Herbert Kitschelt préfère pour sa part employer le terme plus académique de «partis libertaires de gauche» (voir KITSCHELT (H.) : "New Social Movements and the Decline of Party Organisation". in DALTON (R.J.) ; KUECHLER (M.) (sous la direction de) : *Challenging the Political Order. New Social and Political Movements in Western Democracies.* op.cit. pp179-208.

80. Voir MULLER-ROMMEL (F.) : "New Political Movements and «New Politics» Parties in Western Europe". in DALTON (R.J.) ; KUECHLER (M.) (sous la direction de) : *Challenging the Political Order. New Social and Political Movements in Western Democracies.* op.cit. pp209-231.

81. Dans *The Silent Revolution : Changing Values and Political Styles among Western Publics.* Princeton. Princeton University Press. 1977, Ronald Inglehart montrait qu'une fois ses besoins matériels satisfaits, l'homme se tournait vers des

caractéristiques socio-économiques des démocraties industrielles ont transformé les besoins prioritaires des citoyens, puis examine les relations entre les valeurs post-matérialistes et les soutiens populaires aux nouveaux mouvements sociaux. Comparant douze démocraties ouest-européennes, il démontre que la demande de ces mouvements est fortement dépendante de la nouvelle signification politique représentée par les valeurs post-matérialistes, ce qui le confirme dans l'idée que ces mouvements sociaux sont bien nouveaux[82]. D'autres jugements apparaissent beaucoup plus modérés, et, en réalité évitent plus ou moins de répondre à la question de l'existence de «nouveaux» mouvements sociaux. Par exemple, Claus Offe ou Sidney Tarrow tempèrent le jugement sur les mouvements sociaux qui se sont transformés en partis politiques. Ils suggèrent que les nouveaux mouvements sociaux ont peut-être atteint leur niveau optimal de mobilisation, mais qu'il convient de distinguer une génération particulière de mouvements sociaux — et en particulier le mouvement écologiste — dont les forces d'impulsion ne pouvaient que les conduire à s'intégrer dans le système partisan. Celui-ci apparaît effectivement demandeur de telles formations politiques, pour des raisons combinées et ambiguës d'auto-régénération et de dénonciation institutionnalisée des tendances néfastes de ces mouvements — comme la frange fondamentaliste du courant de «l'écologie profonde». La propension à l'institutionnalisation ne semble donc pas systématique[83].

L'apport de la théorie des nouveaux mouvements sociaux ne doit pas pour autant être minimisé. Redonnant sa place à l'analyse structurelle, s'intéressant à la formation des identités collectives et à la structuration idéologique des mouvements, et mettant déjà schématiquement en lumière l'importance des opportunités politiques dans l'émergence des mobilisations, cette analyse enrichit la sociologie des mobilisations. Une approche multidimensionnelle devient possible, dans la mesure ou un panel très dense d'explications et d'interprétations de l'action collective a été dégagé. C'est ce qui ressort des derniers développements au niveau de la recherche sur les mobilisations collectives.

---

besoins non matériels, de nature esthétique ou intellectuelle, qu'il nomme valeurs post-matérialistes. Il en découle une augmentation générale du niveau de compétence politique et une demande accrue de participation aux processus de décision. En même temps, apparaissent de nouveaux enjeux, comme la protection de l'environnement ou la défense de la femme, défendus par les citoyens par des voies non traditionnelles, dès l'instant où les médiations classiques (partis et syndicats) ne leur semblent plus offrir une relation satisfaisante avec le pouvoir. C'est pourquoi on assiste notamment au déclin des mobilisations politiques menées par des élites, lesquelles se voient contestées par des groupes sur des enjeux particuliers. C'est l'ère des nouveaux mouvements sociaux.

82. Voir INGLEHART (R.) : "Values, Ideology, and Cognitive Mobilization in New Social Movements". in DALTON (R.J.) ; KUECHLER (M.) (sous la direction de) : *Challenging the Political Order. New Social and Political Movements in Western Democracies.* op.cit. pp43-66.

83. Voir OFFE (C.) : "Reflections on the Institutional Self-Transformation of Movements Politics : A Tentative Stage Model" et TARROW (S.) : "The Phantom at the Opera : Politicals Parties and Social movements of the 1960s and 1970s in Italy". in DALTON (R.J.) ; KUECHLER (M.) (sous la direction de) : *Challenging the Political Order. New Social and Political Movements in Western Democracies.* op.cit. pp232-250 et pp251-273.

On peut consulter en final pour une vision alternative du concept de «nouveaux mouvements sociaux» les développements de CAROUX (J.) : "Des nouveaux mouvements sociaux à la «dérobade» du social ?". *Cahiers Internationaux de Sociologie.* Volume 72. 1982. pp145-157. L'auteur évalue l'ambiguïté de l'impact sociétal de cette notion, qui met en évidence des conduites exprimant un déficit de l'action sociale et institutionnelle et se demande si ces conduites signifient une crise de sens et une décomposition irréversible de la société. Voir également les développements originaux de EDER (K.) : "The «New Social Movements» : Moral Crusades, Political Pressure Groups, or Social Movements ?". *Social Research.* Volume 52. n°4. 1985. pp869-890. Dans une perspective de test effectif de la méthode d'analyse en termes de «nouveaux mouvements sociaux», voir D'ANIERI (P.) ; ERNST (C.) ; KIER (E.) : "New Social Movements in Historical Perspective". *Comparative Politics.* Volume 22. n°4. juillet 1990. pp445-458. Il est utile de se reporter également pour la défense de ce concept, défini comme «paradigme identitaire» et élaboré en fonction de la critique de la théorie de la mobilisation des ressources COHEN (J.L.) : "Strategy or Identity : New Theoretical Paradigms and Contemporary Social Movements". *Social Research.* Volume 52. n°4. 1985. pp663-716. Pour la combinaison du paradigme identitaire avec celui de la mobilisation des ressources, voir par exemple STOECKER (R.) : "Community, Movement, Organization : The Problem of Identity Convergence in Collective Action". *The Socilogical Quaterly.* Volume 36. n°1. 1995. pp111-130.

IV. MULTIDIMENSIONNALITÉ ET SYNTHÈSE EN GESTATION

Il est peut-être abusif ou encore prématuré de parler de nouvelle théorie de la mobilisation. Nous opterons donc pour une présentation panoramique des développements très récents au sujet de l'interprétation de l'action collective, en gardant à l'esprit qu'ils reposent tous sur une volonté de synthèse des divers courants. Certaines de ces tentatives consistent à *étendre* les cadres d'analyse déjà formulés, d'autres à les *dépasser*, sans méconnaître pour autant les acquis des courants précédents.

A) L'APPROCHE SYMBOLICO-COGNITIVE

L'intérêt de la notion de nouveau mouvement social a été de remettre en valeur les représentations, sous-estimées, voire méprisées par le courant de la mobilisation des ressources. Bert Klandermans le premier essaie d'élargir l'analyse de la mobilisation des ressources en lui donnant une extension psychosociale[84]. Il s'intéresse en priorité aux décisions individuelles de prendre part à une action collective, c'est-à-dire aux caractéristiques de ce qu'il nomme la «volonté de participer». Pour étudier ce phénomène, il se sert du modèle psychologique dual attente / valeur — attentes de l'acteur relatives aux résultats de l'action / valeur qu'il attache à de tels résultats — expliquant le degré de motivation de l'individu pour une conduite déterminée. Il envisage sous cet angle la participation dans la double relation qu'elle entretient, d'une part avec les avantages collectifs susceptibles d'en découler, d'autre part avec les coûts et les bénéfices sélectifs qu'elle peut impliquer. Bien que les acteurs initiaux soient ignorants de ce que les autres feront, ils produisent des attentes, au sujet du nombre des participants, au sujet de leur propre contribution au succès de l'action et au sujet de la probabilité de succès en cas de participation massive. Il peut se faire ainsi que les motifs collectifs d'action soient suffisamment prégnants pour attirer les «cavaliers seuls», justement parce que ces derniers s'attendent à ce que le mouvement bénéficie d'un apport numérique important. Cette théorie relève du choix rationnel, et elle a le mérite de montrer que la conciliation de la dimension psychosociale avec celle de la mobilisation des ressources n'est pas impossible. Au surplus, elle permet de distinguer deux formes de mobilisations : la mobilisation du consensus, entendue comme *"... le processus à travers lequel un mouvement social essaie d'obtenir un soutien à son point de vue"*[85] ; la mobilisation de l'action, entendue comme *"... le processus par lequel une organisation dans un mouvement social appelle les gens à participer"*[86]. Si la mobilisation du consensus peut exister de façon autonome, voire être suffisante, il n'en est pas de même de la mobilisation de l'action qui doit passer obligatoirement par le préalable de la mobilisation du

84. Voir KLANDERMANS (B.) : "Mobilization and Participation : Social-Psychological Expansions of Resource Mobilization Theory". *American Sociological Review.* Volume 49. n°5. octobre 1984. pp583-600.

85. Ibid. p586.

86. Ibid.

consensus. Cette orientation générale nécessite de ne plus voir les processus de mobilisation seulement sous l'angle de leur activation mais aussi sous celui de leur perception. Bert Klandermans va affiner ce schéma, puisqu'il va distinguer la *formation* du consensus de la *mobilisation* du consensus : la mobilisation de consensus *"est une tentative délibérée d'un acteur social de créer un consensus parmi un sous-ensemble de la population tandis que la formation du consensus concerne la convergence non planifiée du sens dans les réseaux sociaux"*[87]. C'est-à-dire que si les acteurs du mouvement social contrôlent le processus d'action sur les attentes et les représentations, ils ne peuvent contrôler la façon dont elles vont évoluer et se forger. Mais une fois en cours, la formation du consensus peut les renseigner sur la nécessité ou non de transformer leurs modes de mobilisation du consensus. Ce qui reste important pour l'analyse, c'est de savoir comment mobiliser ce consensus. Les procédés varient selon les changements souhaités par le mouvement social et peuvent évoluer du simple courrier pour la recherche d'un acquis immédiat à des contacts personnels intensifs si une grande transformation est envisagée[88].

Bien que l'hypothèse de cette dichotomie mobilisation du consensus / mobilisation de l'action soit séduisante, on reste un peu perplexe devant l'énonciation des moyens d'actions sur les attentes, dont certains (manifestations, sit-in,...) caractérisent des actions collectives proprement dites. Bert Klandermans laisserait entendre qu'un mouvement social n'existerait réellement qu'en rapport avec le nombre des participants : plus le nombre de ces derniers est important, plus le mouvement social contient du sens. Si nous adhèrons à son idée d'action sur les perceptions sociales, nous nous montrerons plus circonspect quant à la séparation formelle du moment où l'organisation mobilise le consensus et celui où elle agit pour atteindre son objectif initial.

La préoccupation générale de l'intégration de la dimension psychosociale dans l'approche en termes de mobilisation des ressources est partagée par plusieurs auteurs. Myra Ferree et Frederick Miller définissent clairement l'enjeu de cette perspective : enrichir l'étude de la mobilisation par celle des processus en vertu desquels les acteurs confèrent une signification à leur environnement social[89]. Il est nécessaire d'analyser la grille de lecture raisonnée à la lumière de laquelle les gens évaluent et décodent les actions et événements, ainsi que les effets de tels jugements sur leur éventuelle perception d'un mouvement social. Ils introduisent dans cette analyse une donnée intéressante, celle de l'affirmation de la surestimation académique de la volonté et des dispositions personnelles dans l'explication du comportement. Selon eux, *"même les victimes d'une oppression objective ne percevront pas leur situation comme une injustice si elles attribuent leur situation à leurs qualités personnelles. Le travail de recrutement des mouvements permet aux gens d'interpréter leur situation comme le résultat de forces contrô-*

---

87. in KLANDERMANS (B.) : "The Formation and Mobilization of Consensus. *International Social Movement Research.* Volume 1. 1988. p175.

88. Prenant appui sur d'autres travaux (notamment sur MUSHABEN (J.M.) : "Grassroots and Gewaltfreie Aktionen : A Study of Mass Mobilization Strategies in the West German Peace Movement". *Journal of Peace Research.* Volume 23. pp141-154 et sur SHARP (G.) : *The Politics of Non-Violent Action.* Boston. Porter Sargent. 1973), Bert Klandermans dégage une série très complète de moyens destinés à mobiliser un consensus : discours publics ; lettres d'opposition ou de soutien ; déclarations par des organisations ou des institutions ; pétitions privées ou publiques ; déclarations d'intention ; slogans, caricatures et symboles, bannières, affiches ; expositions ; pamphlets, tracts, livres, journaux et magazines ; disques, radio, télévision ; art ; cinéma ; stands d'information dans les centres commerciaux ; organisation d'événements publics mettant en scène des personnalités intellectuelles et politiques ; organisation de congrès, de cours, de séminaires ; publication de sondages ; prêches publics ; théâtre de rue ; concerts ; marches publiques ; manifestations ; sit-in ; pélerinages ; organisation d'événements sportifs ; porte-à-porte (voir KLANDERMANS (B.) : "The Formation and Mobilization of Consensus". op.cit. p184).

89. Voir FERREE (M.M.) ; MILLER (F.D.) : "Mobilization and Meaning : Toward an Integration of Social Psychological and Resource Perspective on Social Movements". *Sociological Inquiry.* Volume 53. n°1. 1985. pp38-61.

lables extérieures à eux. Cette reconnaissance délégitime le système"[90]. C'est là une façon de nuancer à la fois la notion de choix rationnel et la notion de cognition : il est difficile de dire ce que les gens pensent réellement d'une action particulière les touchant directement ou indirectement puisqu'ils fonctionnent au regard d'un espace d'interprétation qui leur est propre. Aussi, l'évaluation des coûts et bénéfices d'une action potentielle dépend de facteurs pouvant être jugés non rationnels pour ceux qui recherchent les soutiens mais rationnels pour leurs destinataires. Pour réussir dans son entreprise, une organisation de mouvement social doit donc diffuser une vision linéaire et simple devant être partagée par tous, ce qui ressort en définitive de la manipulation. Les actes de défiance, les appels à la mobilisation lancés par les minorités actives sont en mesure de provoquer des «dégels cognitifs»[91], d'où l'importance des réseaux, puisque c'est à travers des interactions avec les autres membres de la collectivité que l'individu recherchera l'information nécessaire à une estimation convergente du problème.

Bien que ne s'inspirant pas directement de la psychologie cognitive, les travaux de David Snow s'inscrivent dans cette dynamique. Il récupère la notion de «cadre» d'Erving Goffman et l'applique au phénomène de mobilisation, essentiellement analysé dans sa dimension microsociologique. Il dégage la notion de cadre d'interprétation (*frame alignment*) dont il donne la définition suivante :

> *"Par cadre d'interprétation, on se réfère aux liens que les individus entretiennent avec l'interprétation des situations par les organisations de mouvement social, de telle façon que certains intérêts individuels, certaines valeurs, croyances et activités des mouvements sociaux, certains objectifs ou idéologies sont congruents et complémentaires. Nous empruntons le terme «frame» à Goffman pour dénoter des «cadres d'interprétation» qui permettent aux individus de localiser, de percevoir, d'identifier et de «labéliser» les événements de leur vie et du monde en général. En donnant un sens aux événements, les cadres organisent l'expérience et guident l'action, qu'elle soit collective ou individuelle"*[92]

Les individus ne seraient disposés à participer à une action collective qu'à partir du moment où il y aurait un ajustement de leurs cadres respectifs d'interprétation. Ces processus d'ajustement peuvent prendre des formes multiples selon la distance initiale qui sépare les cadres des individus et ceux que voudrait imposer l'organisation de mouvement social. David Snow et ses collaborateurs dégagent quatre processus :

- *-frame bridging* : le mouvement fournit un cadre d'interprétation pour l'expression de revendications déjà existantes
- *-frame amplification* : le mouvement clarifie et développe un cadre d'interprétation existant en insistant sur les valeurs par un travail d'identification, d'idéalisation et d'élévation des valeurs supposées fondamentales parmi les membres potentiels
- *-frame extension* : le mouvement fait correspondre à ses sujets initiaux de préoccupation d'autres thèmes qu'il relie à eux idéologiquement

---

90. Ibid. pp43-44.

91. Selon l'expression de Patrice Mann dans *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives.* op.cit. p119.

92. in SNOW (D.A.) ; ROCHFORD (E.B.) ; WORDEN (S.K.) ; BENFORD (R.D.) : "Frame Alignment Processes, Micromobilization and Movement Participation". *American Sociological Review.* Volume 51. 1986. p464.

-*frame transformation* : le mouvement crée et diffuse de nouvelles valeurs soit dans un domaine particulier soit de façon globale lorsque ses objectifs apparaissent antithétiques de ceux défendus par la société

Ce travail de manipulation symbolique est réalisable dès l'instant où les lectures des événements qui se déroulent dans l'environnement des acteurs sont multiples. Il incombe aux organisations d'accentuer tel ou tel aspect du cadre pour garder le contrôle de la définition de la situation. Une fois figé, le cadre doit être perpétué, à charge pour les leaders du groupe de prévenir les excès d'optimisme ou au contraire de scepticisme des membres quant à la validité des actions. Il existe donc tout un travail de mise en scène de l'action, d'instauration ou de réactivation des rites.

Il va de soi que le cadre d'interprétation ayant le plus de chances d'être suivi demeure celui qui est le plus en phase, en «résonance» avec les systèmes de croyance dominants. Plus le degré de résonance augmente, plus la probabilité que le cadre d'interprétation soit efficace s'accroît. Aussi, l'effort de cadrage doit suivre un processus particulier : le diagnostic (identification du problème et repérage des causalités) ; le pronostic (proposition de solutions et identification de stratégies, de tactiques et de cibles à atteindre) ; l'action rationnelle de motivation des énergies. Par la suite, il doit jouer avec les croyances existantes, mais aussi avec des contraintes phénoménologiques. En effet, une organisation de mouvement social doit s'assurer une crédibilité empirique, en se montrant proche des préoccupations générales (*empirical credibility*) ; vérifier la réalité et la mesurabilité des expériences rapportées, en essayant de ne pas apparaître trop abstraits (*experiential commensurability*) ; veiller à conserver une fidélité narrative, en ne manipulant pas de façon excessive les mythes ou les pôles culturels d'attraction (*narrative fidelity*). Le potentiel de mobilisation est aussi affecté par les cycles de protestation dans lesquels les mouvements sociaux sont eux-mêmes enfermés[93]. Cet ensemble de facteurs contraignants permet de mesurer la complexité de la participation à une mobilisation et de déterminer que la mobilisation du consensus est multidimensionnelle.

Cette analyse donne à comprendre les raisons des échecs des efforts de mobilisation quand les structures de l'organisation ne sont plus suffisantes pour dégager une résonance cognitive maximale, mais aussi d'expliquer le déclin des activités de certains mouvements de protestation quand les structures demeurent efficaces mais, étant entrées dans une espèce de routine, deviennent incapables de déceler les changements de perceptions populaires.

Le concept de cadre d'interprétation a fait l'objet de diverses critiques. Ces critiques constructives ont un caractère véritablement dynamique puisqu'elles sont contemporaines des théoriciens qui les ont suscitées. Cette donnée a son importance car elle signifie qu'un réel débat s'est engagé sur les questions relatives à la mobilisation, et qu'il semble maintenant dirigé vers une tentative de synthèse des divers concepts. Michel Dobry estime qu'il demeure difficile de discerner dans un mouvement un alignement des divers schémas d'interprétation et de croyances ou un accord sur les valeurs. Prenant appui sur l'étude de la contestation étudiante de 1986, il remarque que :

> *"l'analyse de la gestion et du sens de son autolimitation tend à révéler plutôt l'apparition de compromis composites, incertains, tacites et fondamentalement ambigus. Ce type de compromis constitue la structure ordinaire de tous les consensus réels, points plus ou moins stables dont les acteurs savent qu'il est risqué de*

93. Sur tous ces points, se reporter à SNOW (D.A.) ; BENFORD (R.D.) : Ideology, Frame Resonance and Participant Mobilization". *International Social Movement Research.* Volume 1. 1988. pp197-217.

s'écarter trop ostensiblement. Et, comme tous les consensus réels, celui sur l'auto-limitation du mouvement sera tout au long du mouvement l'objet d'une activité tactique dispersée et concurrentielle, d'une «lutte symbolique» multiforme visant à dépasser les frontières, modifier le contenu, transformer la signification et la portée"[94]

Peut-être dès lors devient-il excessif de tenir l'ajustement des cadres comme une condition nécessaire et préalable à la participation à un mouvement. Au moins est-il souhaitable que ce modèle d'analyse soit confonté à des situations moins localisées que celles qui ont servi de support à David Snow. Néanmoins, Michel Dobry a reconnu lui aussi l'intérêt de la symbolique dans les mouvements protestataires, et de l'ensemble des procédés, qu'il nomme «stigmatisations», qui concourent à modifier sinon à manipuler les représentations et de là à dévier le sens de la mobilisation en faveur de ses acteurs. La mise en scène de l'action revêt une importance aussi prégnante que l'action objective elle-même. L'ostentation des démonstrations populaires ne saurait être tenue pour superficielle et représente sans aucun doute la réalité directe des mouvements sociaux qu'elle met en scène. Ces technologies rudimentaires d'objectivation de certains rapports sociaux et de certaines identités ou groupements interviennent dans l'élaboration de ces processus de stigmatisation. L'efficacité de ces techniques, le sens que l'on doit accorder à leurs fonctions stratégiques, varient selon les conjonctures[95].

Alberto Melucci semble pour sa part beaucoup plus sceptique, non pas tant en ce qui concerne la notion de cadre d'interprétation mais davantage pour ce qui est de la visibilité de sa mise en place. Il est certain que les individus et les groupes appartenant à un mouvement collectif construisent leur action, en ajustant laborieusement les différentes orientations que le champ collectif exige. Mais cette activité de construction de l'acteur collectif n'est pas visible, en particulier parce qu'une certaine efficacité et une certaine unité doivent être maintenues. C'est-à-dire que les leaders du mouvement doivent diffuser des modèles idéologiques censés conférer une efficacité durable à l'action. Or, idéologie et processus de cadrage se montrent nécessairement ambivalents : d'une part, ils expriment la signification immédiate et les objectifs de l'action collective ; mais d'autre part, ils cachent la pluralité d'orientations et de tensions correspondant aux différentes composantes du mouvement. Les leaders ont ainsi tendance à présenter leur mouvement comme homogène et à affirmer une unité qu'ils n'arrivent pas en réalité à imposer. La production des cadres d'interprétation est donc éminemment ambiguë. Le conflit se présente comme une forme de relation sociale, mais les acteurs tendent à la réifier : chaque pôle essaie d'annuler l'autre ou de le labéliser dans des termes non sociaux. Dès lors, l'interprétation du champ social par l'acteur collectif est aussi une interprétation erronée, guidée par son particularisme. Alberto Melucci, prenant l'exemple du mouvement écologique, découvre quatre dilemmes à l'intérieur du mouvement au sujet de la construction de ces cadres d'interprétation :

-dilemme entre *autonomie et contrôle*, entre l'énorme expansion des capacités individuelles et des possibilités de choix et la tendance à créer par capillarité des systèmes de manipulation des comportements

94. in DOBRY (M.) : "Calcul, concurrence et gestion du sens. Quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986". op.cit. p377.

95. Voir DOBRY (M.) : *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1986 (2e édition «Références»). pp186-194.

-dilemme entre *responsabilité et omnipotence*, entre la tendance à étendre la capacité d'intervenir dans son propre développement et le besoin de répondre (*response-ability*) aux limites de la «nature» interne et externe

-dilemme entre *information et choix réversibles*, qui ouvre le débat sur les champs de luttes des nouvelles éthiques

-dilemme entre *inclusion et exclusion*, entre la tendance à transformer les cultures périphériques en accessoires folkloriques et insignifiants à la disposition du centre et la tendance à l'auto-exclusion de ces cultures

Les mouvements, dans la production de leurs codes, cadrent ces dilemmes au regard de leur propre expérience. De la sorte, ils renient le champ dont ils font partie. Les côtés positifs et négatifs de l'idéologie sont présents simultanément : l'ambivalence marque la conscience des acteurs collectifs et leur rappelle que l'action sociale n'est jamais transparente[96].

Malgré ces quelques réserves, qui n'affectent pas la conception elle-même mais le raisonnement qui y conduit, les notions de mobilisation du consensus, de cadre d'interprétation et de dégel cognitif en général sont en définitive très séduisantes, et apparaissent indispensables pour la compréhension d'une mobilisation collective. Il sera intéressant de combiner cette dimension symbolico-cognitive avec la dimension proprement politique. Il convient néanmoins de faire état d'un autre avancement très important de la connaissance dans l'étude de l'action collective, avec l'intégration des thèmes des opportunités politiques et des processus politiques de protestation.

B) CYCLES DE PROTESTATION ET STRUCTURE DES OPPORTUNITÉS POLITIQUES

Dans une volonté similaire de prendre en compte les représentations collectives, et plus exactement les changements déterminés dans ces représentations, Doug McAdam introduit trois notions interdépendantes : le modèle de processus politique de protestation ; la notion d'opportunités politiques ; la notion de libération cognitive[97].

L'expression «processus politique» est directement empruntée à Charles Tilly[98]. Mais ce dernier ne lui donne pas un caractère centralisateur et vise seulement à replacer cette notion dans le cadre de la politie alors que Doug McAdam propose avec ce modèle une analyse de l'action collective envisagée non pas comme une série discontinue de stades mais dans l'intégralité de son déroulement. Il distingue deux formulations complémentaires de son modèle : l'une destinée à rendre compte de l'émergence d'un mouvement de protestation, l'autre visant à analyser son développement.

---

96. Voir MELUCCI (A.) : "Liberation or Meaning ? Social Movements, Culture and Democracy". *Development and Change*. op.cit. pp63-65.

97. Voir McADAM (D.) : *Political Process and the Development of Black Insurgency*. Chicago. University of Chicago Press. 1982.

98. Voir RULE (J.) ; TILLY (C.) : "Political Process in Revolutionary France : 1830-1832". in MERRIMAN (J.M.) (sous la direction de) : *1830 in France*. New York. View Points. 1975. pp41-85.

L'émergence d'un mouvement va dépendre très étroitement du degré de préparation organisationnelle dans la collectivité mobilisable. Ainsi, il établit que le mouvement des droits civiques a été lancé et soutenu par une forte mobilisation interne au sein de la communauté noire du Sud. Il introduit ensuite une seconde condition, concernant directement le champ politique puisqu'il apparaît important de tenir compte des opportunités politiques offertes aux membres d'un groupe potentiellement contestaire[99]. Doug McAdam voit dans leur élargissement une condition favorable à l'apparition d'un mouvement social. Par exemple, les opportunités politiques de la communauté noire se sont considérablement accrues avec les réalignements politiques du New Deal et l'importance croissante du vote noir permise par les migrations massives vers le Nord. La connexion des deux dimensions est indispensable pour la formalisation d'un mouvement protestataire : seule une organisation solide du groupe contestataire lui permettra d'exploiter au mieux l'élargissement des opportunités politiques qu'une conjoncture favorable lui aura offerte. Néanmoins, Doug McAdam rajoute une troisième dimension visant à rendre compte de la façon dont les acteurs du mouvement social vont comprendre leur démarche, la libération cognitive, qui *"... désigne les événements ou les modifications de conditions qui soudainement font sens aux yeux des acteurs"*[100]. Cette notion vise à rompre avec les schémas de résignation fataliste qui primaient avec le courant de la mobilisation des ressources. Elle implique une définition de la situation existante comme injuste aux yeux des acteurs potentiellement mobilisables et comme devant dès lors être changée conformément à des revendications qu'ils jugent légitimes. La conviction qu'une action collective peut être entreprise avec des perspectives raisonnables de succès dépasse la première réaction de résignation. Cette transformation des représentations est étroitement corrélée par le degré d'organisation et les opportunités politiques offertes au groupe. Sans ces deux conditions, il est peu probable qu'une libération cognitive intervienne.

Pour étudier le développement d'un mouvement protestaire, Doug McAdam propose une autre formulation du modèle de processus politique. Selon lui, il est nécessaire d'admettre que le mouvement représente une force autonome qui façonne son propre développement. Certes, des organisations proches peuvent aussi le faciliter par la diffusion d'un sentiment d'efficacité politique et de nouveaux droits d'agir. Mais le potentiel de protestation politique du groupe lui-même et ses capacités de pérennisation de son organisation structurée et de l'exploitation des opportunités politiques demeurent les moyens les plus viables. Le développement du mouvement va également dépendre d'une seconde variable, qui est celle de la réponse qu'il suscite de la part des groupes dits dominants dans la société. Le degré de contrôle social qu'ils sont capables d'exercer va déterminer dans une certaine mesure la survie du mouvement de protestation. Par exemple, démuni sur la scène politique institutionnelle qui représente un des tremplins incontournables pour le respect de ses revendications, un mouvement devra innover ou s'éteindre[101].

---

99. Dans ce cas aussi, Doug McAdam n'a pas lui-même inventé la notion. C'est Peter Einsinger qui la dégage lorsqu'il tente de montrer qu'une certaine ouverture de la structure des opportunités politiques pouvait se montrer propice à l'émergence d'activités contestataires dans les villes américaines (voir EISINGER (P.K.) : "The Conditions of Protest Behavior in American Cities". *American Political Science Review.* Volume 67. n°1. mars 1973. pp11-28).

100. in McADAM (D.) : *Political Process and the Development of Black Insurgency.* op.cit. p49.

101. Doug McAdam analyse ce type d'évolution lorsqu'il étudie l'action du mouvement des droits civiques qui mène une série de campagnes de protestation contre toutes les formes de ségrégation dans les villes choisies pour cible. Cette «innovation tactique» avait pour objectif de provoquer un débat national. Elle s'est avérée coûteuse puisqu'il y eut des morts après que la police et certains groupes de blancs ont utilisé la violence pour briser les campagnes, mais elle a été efficace puisque le gouvernement fédéral a du intervenir en prenant des mesures en faveur des Noirs, comme la loi sur les droits civiques de 1964 (voir McADAM (D.) : "Tactical Innovation and the Pace of Insurgency". *American Sociological Review.* Volume 48. n°6. décembre 1983. pp735-754).

Doug McAdam enrichira progressivement son modèle de processus politique. Les conditions politiques de l'émergence d'un mouvement protestaire, outre le degré d'organisation du groupe et les opportunités politiques qui lui sont offertes, résident aussi dans l'absence relative de répression politique ou sociale des groupes opposants, dans l'occurence d'une crise de régime et d'une arène politique propice à la contestation, dans l'imposition soudaine de griefs[102] mais aussi dans la politisation de la vie privée. De plus, pour expliquer la décision individuelle de participation, il adjoint à la libération cognitive la notion d'attente de Bert Klandermans qui lui semble tout aussi importante. Il met en valeur ce choix pratique dans l'étude des contextes de micromobilisation, repérée lorsqu'un groupe combine des processus d'attribution collective avec des formes rudimentaires d'organisation afin de produire une action collective[103].

Le modèle de Doug McAdam est éminemment intéressant car il permet de façon satisfaisante de répondre aux questions relatives aux façons dont le mouvement de protestation naît puis se développe. La dimension politique est surtout définitivement mise en valeur, et ce en étroite corrélation avec l'étude des représentations. Nous avons vu précédemment que Bert Klandermans ou David Snow avaient fait prévaloir la dimension symbolico-cognitive sur le politique. Sydney Tarrow et Herbert Kitschelt vont quant à eux suivre une démarche inverse et se pencher plus longuement sur la dimension politique. Dans la lignée de Doug McAdam, le premier va développer la notion de cycle politique de protestation et s'attarder sur le modèle de structure des opportunités politiques tandis que le second n'émettra que des hypothèses sur ce modèle.

Herbert Kitschelt propose une structure reposant sur deux axes : les facteurs déterminant le degré d'ouverture (*inputs*) ; les dimensions caractérisant la capacité des systèmes politiques à construire des politiques publiques (*outputs*).

-le premier axe est composé de quatre facteurs :

→ nombre de partis politiques, de factions et de groupes susceptibles d'articuler les demandes et de contribuer à l'émergence d'un problème par son inscription sur l'agenda politique[104]

---

102. Cette notion est emprunté à Edward Walsh qui estime que l'imposition brutale de mesures qui attentent aux droits de la population est de nature à stimuler une action collective importante (voir WALSH (E.J.) : "Resource Mobilization and Citizen Protest around Three Mile Island". *Social Problems.* Volume 29. 1981. pp1-21. Mais si l'expression a été dégagée par Edward Walsh, l'idée de rupture provocatrice d'action collective n'est pas nouvelle et avait été utilisée, sans caractère centralisateur néanmoins, par divers auteurs.

103. Voir McADAM (D.) : "Micromobilization Contexts and Recruitment to Activism. *International Social Mouvement Research.* Volume 1. 1988. pp125-154.

104. L'agenda politique peut être défini comme le *"processus selon lequel des problèmes de société sont perçus par les hommes politiques comme appelant un débat, voire une intervention des autorités compétentes, ce qui entraîne une sorte d'inscription à l'ordre du jour de leurs préoccupations"* (in BRAUD (P.) : *Sociologie Politique.* op.cit. p451). Cette notion a été initialement dégagée par Roger Cobb et Charles Elder dans *Participation in American Politics : the Dynamics of Agenda Building.* Baltimore. The John Hopkins Press. 1975. Roger Cobb l'a ensuite perfectionné et a distingué trois modèles d'agenda différents selon l'intitiative des acteurs et la stratégie suivie (voir COBB (R.) ; ROSS (J.K.) ; ROSS (M.H.) : "Agenda Building as a Comparative Political Process". *American Political Science Review.* Volume 1. n°1. 1976. pp126-138) :

-*modèle d'intiative extérieure* : la mise sur agenda, d'origine extérieure, est imposée par des organisations non officelles → il y a passage d'un «agenda public» (saisine de l'opinion) à un «agenda formel» (inscription à l'ordre du jour institutionnel

-*modèle de mobilisation* : l'intiative est interne aux sphères gouvernementales mais la volonté de rechercher un soutien dans l'opinion implique une inscription quasi-simultanée sur l'agenda public et l'agenda formel

-*modèle d'intiative intérieure* : les initiateurs de la mise sur agenda formel cherchent spécifiquement à éviter que la question traitée fasse l'objet d'un débat public

→ capacité des Parlements à développer et à contrôler les politiques publiques

→ degré de liaison entre les groupes d'intérêt et les élus

→ capacité du goupe de contestation lui-même à agréger ses demandes en recherchant des compromis et un consensus

-le second axe est composé de trois dimensions :

→ degré de centralisation de l'appareil étatique

→ degré de contrôle gouvernemental sur les opérateurs économiques et financiers

→ degré d'indépendance de la justice vis-à-vis des intérêts politiques

Par exemple, le mouvement anti-nucléaire américain a pu jouer avec une structure des opportunités politiques disposant d'un système d'*inputs* ouvert et d'un système d'*outputs* faible, et il a donc mené des stratégies d'assimilation. En revanche, le mouvement français, face à un système d'*inputs* fermé et un système d'*outputs* fort, a dû recourir à des stratégies de confrontation. Par ailleurs, en fonction de la situation des opportunités politiques, le mouvement pourra avoir divers impacts : sa reconnaissance comme acteur légitime (*procedural impact*) ; le changement de politique publique souhaité (*substantive impact*) ; la transformation de la structure des opportunités politiques (*structural impact*)[105].

Sidney Tarrow va quant à lui aller plus loin en introduisant la notion de cycle de protestation[106]. En affinant progressivement cette notion, il montre surtout qu'il est possible de conjuguer un ensemble touffu de notions relatives à l'action collective *a priori* difficilement conciliables. Il se pose trois questions préliminaires : pourquoi les gens luttent-ils ? qui s'engage dans l'action collective ? comment les gens luttent-ils ? Il part également du principe qu'une action collective représente une forme de rupture politique (*disruptive form of politics*) qui ne signifie pas néanmoins un rejet du politique ni une impossibilité de médiation. Dans ce cadre, un cycle de protestation est un *"... creuset dans lequel les nouvelles formes d'action collective sont inventées"*[107]. Il entend par protestation une notion similaire au concept de contention développé par Charles Tilly. Il s'agit d'une d'action collective qui rompt le cours de la politique et dont l'objectif est de défier les institutions, élites, autorités ou autres groupes pour la revendication de projets collectifs. Cette définition implique selon lui que l'action collective est directe et pas seulement symbolique, même si cette dimension possède une grande importance, que la protestation a pour but d'interrompre sans violence et qu'elle est activée de façon stratégique — et ce bien qu'elle fasse parfois utilisation de formes d'expression non conventionnelles. Sidney Tarrow dégage une série d'indicateurs opérationnels qui vont formaliser un cycle de protestation :

-*1^er^ indicateur* : un cycle montrera une magnitude ascendante puis déclinante dans l'utilisation de l'action collective

---

105. Voir KITSCHELT (H.) : "Political Opportunity Structures and Political Protest : Anti-Nuclear Movements in Four Democracies". op.cit. p58.

106. Voir TARROW (S.) : *Struggling to Reform. Social Movements and Policy during Cycles of Protest.* Ithaca. Cornell University. Western Societies Paper n°15. 1983. Nous prendrons appui plus volontiers sur la seconde édition revue et augmentée : *Struggle, Politics, and Reform : Collective Action, Social Movements, and Cycle of Protests.* op.cit. Sur la notion de cycle politique, voir BÜRKLIN (W.L.) : "Why Study Political Cycles ? An Introduction". *European Journal of Political Research.* Volume 15. n°2. 1987. pp131-143.

107. in TARROW (S.) : *Struggle, Politics, and Reform : Collective Action, Social Movements, and Cycle of Protests.* op.cit. p8.

-*2^e indicateur* : à mesure que le cycle avance, le modèle d'action collective est diffusé largement dans la population, afin de savoir si les demandes sont satisfaites ou s'il existe une certaine lassitude

-*3^e indicateur* : le conflit est diffusé à travers l'ensemble du territoire national, avec une fréquence différente selon les régions

-*4^e indicateur* : bien que les groupes d'intérêt et les associations *ad hoc* soient importants dans une protestation, les organisations de mouvement deviennent plus dominantes à mesure que la contestation atteint son apogée puis va en déclinant

-*5^e indicateur* : bien que le conflit crée parmi les gens des intérêts concrets, les demandes sont progressivement transformées en nouveaux cadres d'interprétation ou sont conformées au sens commun de la politique conventionnelle

De là, il est possible de distinguer dans la dynamique d'un cycle de protestation trois phases :

-*phase ascendante* : les acteurs se révoltent parce qu'ils ont à supporter des contraintes importantes, et s'en voient imposer de nouvelles de façon soudaine. Ils profitent également des opportunités politiques du moment pour agir. Une fois lancé, le mouvement se propage par imitation, extension et cognition. Durant ces phases préliminaires, la mobilisation se diffuse rapidement d'un groupe à un autre, des secteurs clefs (éducation, industrie) aux secteurs périphériques (agriculture, fonction publique). La diffusion suit les canaux classiques de communication

-*phase optimale* : à ce niveau, le conflit entre les groupes impliqués atteint son apogée et dérange de façon maximale le cours de la vie politique. De formes conventionnelles d'action collective (grèves, réunions publiques), on assiste au passage à des formes novatrices, qui souvent tendent vers la violence. Les acteurs et les observateurs commencent à différencier le contenu et l'expression de l'action collective de la légitimité de l'action collective elle-même

-*phase descendante* : de nouvelles organisations de mouvement social sont créées, les innovations dans l'action collective sont routinisées puis institutionnalisées, étirant de la sorte les frontières du répertoire d'action. On assiste à une compétition de ces diverses organisations pour l'obtention des soutiens. Elles radicalisent leurs tactiques et leurs objectifs. Leur audience s'accroît ainsi et provoque les groupes visés qui doivent revoir leurs politiques publiques. Les acteurs, voyant la plupart de leurs demandes satisfaites, se retirent progressivement du mouvement, dès l'instant où les coûts risquent de devenir plus importants que les bénéfices désormais retirables

Il va de soi que les capacités d'organisation du mouvement représentent la donnée fondamentale de sa survie. Sidney Tarrow met ainsi l'accent sur les dangers de factionnalisation du mouvement de protestation. Une telle approche est constructive à un double titre : d'une part, elle éclaire un peu plus la dimension politique des mobilisations collectives ; d'autre part, elle concilie plusieurs notions explicatives. À ce titre, l'ouvrage que Sidney Tarrow écrira sur l'expérience italienne lui permettra de mettre en pratique ces dernières sans pour autant aboutir à

un télescopage improductif[108]. En effet, conformément à sa logique de cycle de protestation — des acteurs se révoltent pour diverses raisons et en fonction de certaines conditions ; ils forment des organisations de mouvement et font usage d'actions collectives pour promouvoir leurs objectifs ; ils enrichissent de la sorte le répertoire d'action collective et mobilisent de nouveaux soutiens —, il énonce la série de modèles explicatifs qu'il va utiliser. Il prend d'abord à son compte la notion de «secteur de mouvement social» de John McCarthy et de Mayer Zald qui lui permet de repérer et de caractériser les diverses organisations de mouvement social[109]. Lorsqu'il parle d'innovation dans l'action collective, il reprend le terme d'Edward Walsh, systématisé par Doug McAdam, «d'innovation tactique». Selon lui néanmoins, elle est autant déterminée par les contraintes imposées par le groupe attaqué que par la compétition entre les divers secteurs d'action collective. Sidney Tarrow reprend également et surtout la notion de «répertoire d'action collective» de Charles Tilly. Enfin, outre la structure des opportunités politiques héritée de Peter Eisinger et de Doug McAdam, il utilise la notion de cadre d'interprétation dégagée par David Snow pour expliquer la dynamique de son cycle de protestation. C'est-à-dire que si la dimension politique est considérablement privilégiée dans son analyse, il n'occulte pas pour autant la dimension symbolique. Au surplus, il donne une définition semble-t-il aboutie de la structure des opportunités politiques, qu'il caractérise à l'aide de cinq facteurs :

-le degré d'ouverture ou de fermeture du système politique

-la stabilité ou l'instabilité des alignements politiques

-la présence ou l'absence d'alliés ou de groupes de soutiens

-la division des élites et leur tolérance pour la protestation

-la capacité du gouvernement à initier des politiques publiques

La démarche de Sidney Tarrow ainsi que celle de Doug McAdam sont celles qui ont approché le plus une synthèse des diverses conceptions de l'action collective. Le premier est d'ailleurs un ardent partisan d'une telle synthèse, puisqu'il écrit avec Bert Klandermans ce qui apparaît comme une véritable profession de foi :

> *"Convaincus que les approches américaines et européennes ... ont mieux à offrir ensemble que séparées l'une de l'autre pour comprendre l'action collective* (;) *persuadés qu'elles peuvent être combinées de façon fructueuse, nous proposons une tentative de synthèse à travers le modèle de processus à trois pôles partant de la mobilisation potentielle à travers le recrutement des réseaux et la mobilisation du consensus à la motivation à participer aux mouvements sociaux"*[110]

---

108. Voir TARROW (S.) : *Democracy and Disorder. Protest and Politics in Italy. 1965-1975.* Oxford. Clarendon Press. 1989. Il faut se reporter notamment à l'introduction (pp13-31) qui présente la méthodologie. On peut consulter également pour une mise en œuvre de ce concept de cycle de protestation les travaux de MEYER (D.S.) , IMIG (D.R.) : "Political Opportunity Structure and the Rise and Decline of Interest Group Sectors". *Social Science Journal.* Volume 30. n°3. juillet 1993. pp253-270 ; MEYER (D.S.) : ""Protest Cycles and Political Process : American Peace Movement in the Nuclear Age". *Political Research Quaterly.* Volume 46. n°3. septembre 1993. pp456-479 ; MUSHABEN (J.M.) : "Cycles of Peace Protest in West Germany : Experiences from Three Decades". *West European Politics.* Volume 8. n°1. janvier 1985. pp24-40.

109. À ce titre, il se pose la question de savoir s'il peut exister des mobilisations spontanées. Il estime que c'est effectivement possible. Les organisations de mouvement social ne peuvent tout centraliser et des formes spontanées d'action collective disposent dès lors d'un espace où elles vont pouvoir se développer.

110. in KLANDERMANS (B.) ; TARROW (S.) : "Mobilization into Social Movements : Synthesizing European and American Approaches. *International Social Mouvement Research.* Volume 1. 1988. pp29-30. Dans un autre article, Sidney Tarrow justifiait déjà la pertinence de son modèle de cycle de protestation et de structure des opportunités politiques, et

On pourrait également citer le chapitre sur les mouvements sociaux dans le traité de sociologie de Neil Smelser, réalisé par des chercheurs représentant deux écoles différentes, c'est-à-dire d'une part Doug McAdam et d'autre part John McCarthy et Mayer Zald. Ils admettent que:

> *"Ce n'est qu'en combinant les préoccupations conceptuelles des anciennes et des nouvelles approches que l'on peut espérer atteindre une compréhension complète de la dynamique des mouvements ... Selon nous, un travail complet sur les mouvements sociaux implique deux choses : d'abord, il faut prendre en compte les processus et les variables opérant aux niveaux macro et micro. Secundo, on doit éclairer les dynamiques expliquant la stabilité et le changement dans les mouvements déjà existant en même temps que les processus qui, initialement, donnent naissance à ces mouvements"*[111]

C'est également dans la voie d'une synthèse[112], mais dont l'objectif ne serait pas de totaliser les approches américaines et européennes, que nous avons choisi de nous engager, dans le dessein déclaré de parvenir à modeler un système d'action protestaire qui tiendrait compte autant de la dimension politique que de la dimension symbolico-cognitive. Il convient de rappeler que ce système d'action protestataire s'appliquera en priorité aux expériences kenyanes et zambiennes. Notre but n'est pas de formaliser un modèle totalisant apte à interpréter n'importe quelle forme de mobilisations, d'autant que celles que nous étudions interviennent en période de changement politique. Même si l'on peut espérer que ce modèle permette de donner des pistes pour une synthèse finale des diverses conceptions de l'action collective, il faut garder à l'esprit qu'un tel modèle centralisateur ne saurait être valide qu'à la condition d'être falsifiable et de prévoir de multiples portes de sortie ou de sous-modèles.

---

montrait qu'il était parfaitement compatible sinon renforcé avec les notions diverses de répertoire d'action collective (Charles Tilly), de mobilisation du consensus (Bert Klandermans), de libération cognitive (Doug McAdam), d'identité collective (Alberto Melucci), de cadre d'interprétation (David Snow) et de marchés globaux idéologiques (William Gamson) (voir TARROW (S.) : "National Politics and Collective Action : Recent Theory and Research in Western Europe and the United States". *Annual Review of Sociology.* Volume 14. 1988. pp421-440).

111. in McADAM (D.) ; McCARTHY (J.D.) ; ZALD (M.N.) : "Social Movements". op.cit. p696.

112. Il ne s'agit pas de synthétiser pour le plaisir de la construction savante mais d'emprunter de façon transversale aux diverses théories pour élaborer un modèle cohérent.

CHAPITRE SECOND

La recherche d'un concept interprétatif synthétique

Nous avons vu en introduction quelle était l'ambition de notre recherche : dépasser les clivages traditionnels des théories de la mobilisation politique et rechercher la formalisation d'un sytème d'action protestataire. Un système d'action protestataire intériorisé à partir duquel se détermineraient les citoyens pour agir renvoie à la notion de répertoire d'action collective de Charles Tilly. Nous ne réfutons pas la parenté, bien au contraire, mais nous concevrons le système d'action de façon beaucoup plus dynamique et ce pour deux raisons que nous rappelons ici : la plupart des modes d'action utilisés au Kenya et en Zambie ont été «inventés» pendant la revendication démocratique, c'est-à-dire qu'ils ont été expérimentés pour la première fois et sans incitation extérieure, de telle sorte que le système ainsi que les perceptions dont il a fait l'objet ont évolué de façon permanente ; le système d'action est plus qu'un répertoire statique puisqu'il représente selon nous sa mise en œuvre coordonnée et pensée et non pas une application simple dépourvue de toute possibilité d'amélioration et d'innovation. Un système d'action protestataire n'est pas figé et son repérage dépend tout autant de l'analyse des dimensions politiques des mobilisations que de leurs dimensions symbolico-cognitives.

Notre démarche n'est pas à proprement parler une innovation puisque, comme nous l'avons vu, le schéma analytique auquel nous allons nous conformer a déjà été suggéré. Ce schéma a été au surplus mis en pratique à quelques reprises mais à titre d'expérimentation. Il nous faudra évoquer ces tentatives. Mais le concept de système d'action protestataire est relativement neuf et nous montrerons ce qu'il est susceptible d'apporter avant que d'être testé de façon pratique. Il faudra pour cela évoquer les champs qui la soutiennent, ceux de l'autonomie et de la symbolique.

Auparavant, il est nécessaire de se livrer à certaines investigations méthodologiques qui permettront de mieux comprendre le cheminement de notre analyse, qui, de l'étude des interactions de mobilisations différenciées et des représentations sociales qu'elles suscitent, nous conduira à l'analyse de la signifiance de ces produits d'interaction.

I. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Ainsi que le rappelle obligeamment Philippe Braud, on pourrait presque parler de «tyrannie de la méthode». Il est au surplus remarquable de constater qu'il prend comme illustration de son propos celle du surgissement de la violence politique dans les comportements protestataires, où effectivement on constate des réalités différentes selon la technique d'investigation — analyses de discours, enquêtes par sondages, observation ethnologique du terrain, entretiens semi ou non-directifs —, l'idéal étant bien entendu de les combiner toutes[1]. C'est donc dans un esprit humble que nous aborderons notre travail, sachant que toute méthode est discutable, susceptible de produire des artefacts et qu'elle laissera dans l'ombre des dimensions importantes du problème étudié.

Nous raisonnerons sur cinq points distincts, chacun d'eux composant le fondement de notre démarche d'ensemble.

A) INTERPRÉTER PLUTOT QU'EXPLIQUER

Le dilemme est grave : expliquer ou interpréter ? Il est possible d'expliquer les traits majeurs des mobilisations qui définissent le jeu des acteurs collectifs au Kenya comme en Zambie. Cela revient à dire que la plupart de ces phénomènes collectifs résultent de comportements individuels agrégés fortement dépendants de leur environnement. En revanche, nous pensons qu'il n'est guère facile — ni même souhaitable — de prétendre expliquer leur cheminement et les raisons pour lesquelles ils s'expriment. *"Aucun acteur collectif ... n'a volontairement délibéré ni maîtrisé l'émergence du phénomène ; mais parallèlement, il n'y a rien qui ne se soit produit en dehors des individus agissant au sein des systèmes d'interactions socialement construits"*[2]. Dans cette logique, nous réfuterons l'hypothèse de l'explication globale et définitive de processus ambivalents et soumis aux contraintes du champ dans lequel ils s'énoncent et des acteurs mêmes qui les stimulent pour nous concentrer sur une entreprise d'interprétation subjective de ces phénomènes. Par l'interprétation, nous nous positionnerons de façon beaucoup plus plausible face à notre thème de départ qui, par son caractère propositionnel et non définitif, est également subjectif.

Comment envisageons-nous la démarche interprétative ? Si l'on considère les matériaux constituant l'ensemble des situations que nous avons choisi d'analyser (articles journalistiques, articles universitaires, entretiens, questionnaires, conversations informelles, discours politiques, tracts, publications de groupes d'intérêt, constatations *de visu*) comme des textes lisibles et intelligibles comme tels, plusieurs possibilités d'interprétation deviennent possibles. Dans un premier temps, plutôt que de chercher dans le texte ce que l'auteur a voulu dire, il faudra

1. Voir BRAUD (P.) : *Sociologie politique.* op.cit. pp419-428.

2. Ibid. p439.

chercher ce que dit le texte, indépendamment des intentions de son auteur. Dans ce cadre, comment concilier les deux exigences fondamentales qui sont :

-chercher dans le texte ce qu'il dit en référence à sa propre cohérence contextuelle et à la situation des systèmes de signification auxquels il se réfère

-chercher dans le texte ce que le destinataire y trouve en référence à ses propres systèmes de signification et/ou en référence à ses propres désirs, pulsions et volontés

Or, le texte doit être considéré comme un *"... univers ouvert où l'interprète peut découvrir d'infinies connexions"*[3]. Le travail de l'interprète apparaît extrêmement important en raison des systèmes de significations auxquels lui se réfère également. Il émet des conjectures sur le texte étudié, et les teste sur la cohérence textuelle (identité de l'auteur, nature du contexte, qualité du destinataire lorsque celui-ci est connu), laquelle désapprouvera les conjectures hasardeuses. Dans ce cadre, *"plus qu'un paramètre servant à valider l'interprétation, le texte est un objet que l'interprétation construit dans la tentative circulaire de se valider en se fondant sur ce qu'il construit"*[4]. Aussi, il faut admettre que l'interprétation d'un texte consiste certes à rechercher l'infinité des sens que l'auteur y a introduit mais aussi à dégager l'infinité des sens que l'auteur ignorait et qui sont introduits soit par le destinataire — lorsqu'il est connu par l'interprète —, soit par l'interprète lui-même.

Néanmoins, interpréter ne signifie pas que nous laisserons de côté des aspects essentiels pour la compréhension. C'est pourquoi il faudra nécessairement identifier les causes visibles de l'occurence des mouvements protestataires par la mise en perspective de corrélations diverses et l'examen critique des parcours mobilisateurs. Cette démarche est essentielle si l'on veut saisir le sens des actions collectives et leur rapport au changement. Certes, corrélation ne signifie pas causalité et préciser un lien entre deux variables ne permet pas de préjuger du sens du rapport. Enregistrer des relations entre faits politiques distincts ne dit pas nécessairement si le lien est causal et s'il existait à l'origine des phénomènes. La part de subjectivité est donc importante même s'il convient de ne pas systématiquement douter[5]. Dans ce cadre de l'interprétation, et dès lors qu'une partie de notre travail sera fondée sur les représentations sociales des mobilisations, se pose le problème de la dimension psychologique de l'analyse sociologique. Certes, prétendre à la compréhension des comportements collectifs par la recherche des mobiles singuliers des acteurs, ou même par le dévoilement de leur personnalité est une entreprise irréalisable. Mais, admettre que les matériaux à notre disposition sont suffisants pour avoir une intelligibilité relative de ces phénomènes ne nous dispense pas du recours à la psychosociologie. Il est nécessaire de prendre en compte les symboles, les gratifications émotionnelles, les colorations agressives, tous nés — pour ensuite s'autoperpétuer — d'un régime politique et de ses modes de socialisation légitimant ces mécanismes de gestion de l'angoisse, des frustrations ou des joies. Par là, nous ne chercherons pas à nous placer dans le courant de «l'interactionnisme symbolique»[6], d'abord parce que nous ne voulons pas nous

3. in ECO (U.) : *Les limites de l'interprétation.* Paris. Grasset & Fasquelle. 1992 («Le Livre de Poche»). p64.

4. Ibid. p41.

5. Sur l'application aux démocratisations de cette rhétorique du «constater n'est pas expliquer», on peut consulter RUSTOW (D.A.) : "Transitions to Democracy : Toward a Dynamic Model". *Comparative Politics.* Volume 2. n°3. avril 1970. pp337-362.

6. Les tenants de cette école sont notamment Norbert Elias (voir *Qu'est-ce que la sociologie ?*. La Tour d'Aigues. Éditions de l'Aube. 1992 («Presses Pocket»)) ; Erving Goffman (voir *La mise en scène de la vie quotidienne.* Paris. Minuit. 1983) et Dan Sperber (voir l'ouvrage coécrit avec Deidre Wilson : *La pertinence. Communication et cognition.* Paris. Minuit. 1989).

enfermer dans un carcan conceptuel, ensuite parce que la limite entre cette théorie et «l'interactionnisme stratégique» n'est pas toujours évidente à tracer[7]. Dans notre souci de bénéficier des apports des diverses conceptions du réel projetées par les théories, nous emprunterons à chacune d'entre elles ce qui nous semble pertinent en la circonstance. De fait, nous cheminerons sur une voie qui, partant d'une analyse stratégique préalable et indispensable, nous invitera à mieux nous concentrer sur la structuration des opportunités politiques offerte à un groupe mobilisable. Cette dimension proprement politique de la compréhension des mobilisations s'enrichira simultanément d'une dimension symbolico-cognitive qui permettra d'interpréter dans les meilleures conditions possibles les représentations partagées et les structures communes de signification qui favorisent l'émergence des actions collectives[8].

B) DE L'INTERACTION AU SYSTÈME D'ACTION

Notre méthode d'analyse des divers processus politiques se fondera sur l'interaction, que nous envisageons de manière très globalisante, c'est-à-dire, comme nous l'avons déjà signalé, sans référence spécifique à «l'interactionnisme stratégique» ou à «l'interactionnisme symbolique». Ce mode de pensée relationnel amène à *"... s'intéresser aux conduites des différents acteurs qui, dans un rapport complexe de dépendance réciproque, élaborent les stratégies susceptibles de confirmer ou d'établir leur pouvoir ;* (ainsi qu'à) *comprendre les «stratégies de pouvoir» des individus et des groupes comme des comportements adoptés «en situation relationnelle», et ne prenant sens que dans cette situation"*[9]. Cette analyse permet d'appréhender au mieux les modes d'engagement d'une série d'entités différentes — des unités sociales aux organisations en passant par les institutions — dans le jeu politique.

Penser en termes d'interaction n'obère pas néanmoins l'utilisation de la notion de système dès lors que l'on admet qu'il peut exister des unités dans l'interaction. La mobilisation collective donne sens à la formalisation partielle d'un système d'interaction. Déceler dans l'interaction politique les intervenants hors système institutionnel revient à considérer ces derniers comme déterminés par le type d'action qu'ils vont développer ou même par celui qui leur a donné naissance. Ainsi, privilégier *"... les actions qui résultent de l'association d'un certain nombre d'individus et de petits groupes d'individus, c'est concevoir un système partiel d'interaction comme étant d'abord un système d'action"*[10]. Etudier les interactions entre le pouvoir et les

---

7. Ainsi, certains travaux de Norbert Elias peuvent aussi être considérés comme relevant de «l'interactionnisme stratégique». La référence majeure de cette théorie reste cependant SCHELLING (T.S.) : *Stratégie du conflit.* Paris. Presses Universitaires de France. 1986.

8. En raison des nombreux flux revendicatifs qui traversent le cours de la démocratisation, il apparaît relativement difficile d'établir une structure des opportunités politiques stable au Kenya comme en Zambie, de telle sorte que sa systématisation ne pourra être envisagée qu'après l'étude de la période post-électorale. Dès lors, nous préférerons parler plus prudemment de la combinaison des dimensions stratégique et symbolico-cognitive, ce qui ne signifie pas que nous ne tiendrons pas compte de l'influence du contexte politique sur les protestations, bien au contraire. En outre, nous ne chercherons pas à découvrir l'occurence d'un processus politique de protestation selon le modèle de Sidney Tarrow, estimant que le processus de mobilisation n'est pas achevé en raison des conditions politiques du jeu démocratique tel qu'il est pratiqué. En effet, Daniel arap Moi a conservé le pouvoir et si Frederick Chiluba et le MMD symbolisent le changement politique, ils ne le caractérisent pas encore réellement dans les faits.

9. in LAGROYE (J.) : *Sociologie politique.* op.cit. p167.

10. Ibid. p193.

acteurs des mobilisations protestaires, mais également les interactions visibles entre ces derniers permettra de déceler les clivages majeurs cristallisés autour d'un conflit global (celui entre le pouvoir et les opposants) et autour d'un conflit particulariste (celui concernant les modalités d'expression de la contestation). Le système d'action qui en découlera ne consistera pas seulement dans la formalisation d'une coopération d'individus ayant intérêt à collaborer dans l'action — que ce soit pour promouvoir des objectifs collectifs ou pour aider à la réalisation de desseins personnels — mais traduira de même les espaces de conflictualité dans l'élaboration de la mobilisation.

Il faudra cependant garder à l'esprit que ce système d'action n'est pas une donnée naturelle. Il reste un construit, au surplus contingent. La contingence du système d'action ne signifie pas qu'il est le produit du hasard mais révèle que sa structuration est indéterminée et par là, arbitraire[11]. Dire qu'un système d'action protestataire est possible ne revient pas à élaborer un modèle intangible applicable à toutes les situations. On peut tout au plus en dresser les grandes lignes mais son expression sera toujours fonction du champ dans lequel il intervient. Ainsi, si un système d'action protestataire existe bien au Kenya et en Zambie, il épouse les contraintes et autres servitudes de l'environnement politique de ces deux pays. Aussi, l'objectif n'est pas de montrer qu'il peut exister un système d'action commun aux deux pays, mais qu'il existe deux systèmes d'action dissemblables s'inspirant de critères généraux communs.

Parler ici de système ne revient pas à transformer la démocratisation et les rapports ultérieurs tissés entre gouvernés et gouvernants en un espace de systèmes, et prétendre parvenir à des lois de structure expliquant le tout de la société étudiée. Il n'existe pas un ordre définitif du social et toute organisation est précaire, inachevée et sujette à manipulations. Il ne faut pas non plus tomber dans l'excès inverse et affirmer que le désordre est non seulement immanent à l'ordre mais aussi qu'il ne peut que le supplanter à terme[12]. C'est la raison pour laquelle nous concevons le système d'action protestataire comme non figé, en constante évolution et que nous n'écartons pas la possibilité de son extinction voire de son inopérance.

C) INDUCTION, DÉDUCTION, ABDUCTION

Peut-être faudrait-il moins s'appesantir sur les mots, car il vrai que la querelle entre déduction et induction peut impressionner. Pourtant, il semble expéditif d'opposer trait pour trait ces deux modèles et dire que la déduction serait l'approche consistant à partir d'une loi générale pour la vérifier par des faits — ce qui présente la caractéristique de l'artificialité — parce qu'à l'inverse l'induction consiste à partir des faits pour en dégager une loi. Il arrive que les outils les plus simples viennent en aide au chercheur démuni ou plutôt en mal d'explications satisfaisantes et éclairantes. Aussi, si l'on se réfère à la définition de la déduction que donne le *Petit Robert*, on obtient ceci : *"Procédé de pensée par lequel on conclut de propositions*

11. Sur ce caractère construit et contingent du système d'action, voir CROZIER (M.) ; FRIEDBERG (E.) : *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective.* Paris. Seuil. 1977. pp278-283.

12. Sur les critiques de la notion de système comme notion totalisante par les tenants de la sociologie dynamique, mais aussi par ceux de l'individualisme et de l'interactionnisme, voir la synthèse de ANSART (P.) : *Les sociologies contemporaines.* Paris. Seuil. 1990 (3e édition revue et augmentée. «Points Seuil»).

prises pour prémisses, à une proposition qui en résulte, en vertu de règles logiques"[13]. Il n'est nulle part dit que la déduction symbolise un procédé qui, par l'utilisation *a posteriori* de phénomènes particuliers et prétendument signifiants, permet de certifier une hypothèse dégagée originellement et indépendamment de toute base pratique. Nous retiendrons plutôt les mots «proposition» et «prémisses» qui, à notre sens, expliquent bien ce que nous entendons par la méthode hypothético-déductive. En effet, notre proposition de départ, fondée sur des constatations effectuées sur le terrain, est qu'il peut exister des mobilisations guidées mais aussi autonomes, et que leur intériorisation par les acteurs populaires peut conduire à l'élaboration d'un système d'action protestataire auxquel ils se réfèreraient par la suite dans leurs actions collectives protestataires. Dire que l'on va vérifier si cette hypothèse est fiable ne signifie pas que les expériences kenyane et zambienne seront considérées comme des justificatifs artificiels pour notre conceptualisation. Il se peut que notre hypothèse soit erronée dans l'un ou l'autre de ces deux cas précis, et il nous faudra en trouver l'explication le cas échéant. En revanche, nous pourrons affiner notre hypothèse grâce à ces deux exemples et construire un système d'action de façon scientifique. Il y aura donc un double travail d'interprétation : l'interprétation des mobilisations elles-mêmes (décrire le système d'action protestataire qui se dessine progressivement) ; l'interprétation des représentations de ces mobilisations (déceler si les acteurs ont intériorisé un modèle d'action ou non).

En définitive, notre approche reposera en partie aussi sur l'induction[14] : l'amalgame des représentations des mobilisations conduit-elle dans les faits à l'utilisation d'un système d'action intériorisé ? C'est-à-dire, peut-on constater une loi déterminant les conduites en partant de l'analyse de phénomènes particuliers ? En outre, on voit bien que dès le moment où l'annonce est faite que l'on va décrire scientifiquement un système d'action, il en découle que le champ d'étude ne nous est pas inconnu et qu'il a paru utile à la compréhension de notre hypothèse de départ, même si celle-ci ne se vérifie pas complètement. Ainsi, pour formuler cette hypothèse de départ, aura-t-il fallu au préalable étudier quelque peu notre terrain. On ne peut formuler une hypothèse générale sans références, et les nôtres ne sont pas uniquement fondées sur les études traditionnelles concernant la mobilisation, mais aussi — et surtout — sur des observations effectuées sur le terrain. Nous avons vu que des mobilisations autonomes pouvaient exister au Kenya et en Zambie, et de là, nous avons tiré la conclusion que leur conjonction et leur compréhension populaire pouvaient conduire à la formalisation d'un système d'action. Induction et déduction sont donc étroitement corrélées, sans qu'il faille voir dans cette constatation une facilité méthodologique nous dispensant de toute prise de position définitive. Il nous semble seulement un peu vain de se placer dans le carcan d'une méthodologie particulière — voire particulariste — sous prétexte de répondre aux canons épistémologiques. Ceux-ci constituent souvent des garde-fous indispensables car il s'agit d'éviter la dispersion et l'incohérence, mais les circonstances peuvent conduire à s'en écarter — relativement — lorsqu'une meilleure compréhension l'exige et lorsqu'on le justifie suffisamment.

---

13. p468 de l'édition 1990.

14. Rappelons d'emblée que la notion de système d'action telle que Michel Crozier et Erhard Friedberg l'ont élaborée est fondée sur une approche résolument hypothético-inductive. La seule démonstration de l'existence d'un système est la mise en évidence de ses effets propres, de ses mécanismes d'auto-entretien par lesquels les phénomènes observés ont tendance à se reproduire. Ce parti-pris méthodologique pour les dynamiques endogènes conduit à une reconstruction «de l'intérieur» de la logique et des propriétés particulières d'un ordre local. Ainsi, il ne s'agit en aucun cas pour ces deux auteurs de chercher à vérifier des hypothèses développées de façonn générale et hors contexte mais d'accorder la priorité à la découverte du terrain et à sa structuration toujours particulière et contingente (voir CROZIER (M.) ; FRIEDBERG (E.) : *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective.* op.cit. pp451-460 et pour une synthèse FRIEDBERG (E.) : "Le raisonnement stratégique comme méthode d'analyse et comme outil d'intervention". in PAVÉ (F.) (sous la direction de) : *L'analyse stratégique. Autour de Michel Crozier.* Paris. Seuil. 1994. pp135-159).

Il se pourrait néanmoins que la notion d'abduction systématisée par Umberto Eco limite les possibilités de dispersion. L'abduction est un processus inférentiel — en d'autres termes une hypothèse — qui s'oppose à la déduction, car la déduction part d'une règle, considère le cas de cette règle et infère automatiquement un résultat nécessaire. L'abduction ne signifie pas la recherche systématique d'une loi mais implique plutôt une explication capable de rendre moins ambigu un événement particulier. Le vrai problème n'est pas en réalité de savoir s'il faut trouver d'abord le cas ou d'abord la règle, mais plutôt comment trouver règle et cas en même temps, puisqu'ils sont réciproquement corrélés, liés l'un à l'autre dans une logique où le moyen termùe est la clef de voûte de tout mouvement inférentiel. Aussi, l'abduction peut être définie comme le processus d'*"... adoption provisoire d'une inférence explicative devant être soumise à vérification expérimentale, et qui vise à trouver également, en même temps que le cas, la règle"*[15].

D) SUR L'ASPECT COMPARATISTE

La démarche comparative consiste *"... en un rapprochement raisonné d'objets de nature analogue afin de mieux identifier leurs caractéristiques (que celles-ci soient semblables, différentes, voire opposées)"*[16], toute la difficulté résidant dans l'identification des objets de la comparaison.

Le champ de la comparaison que nous entendons définir apparaît assez réduit et ne s'inscrit pas exactement dans la logique comparative classique. Notre propos ne sera pas ici de comparer des régimes politiques, et encore moins par conséquent des systèmes politiques[17]. L'objectif est de comparer des expressions hors système[18] afin d'examiner leurs répercussions sur des régimes politiques dont l'évolution, un temps similaire, va progressivement se différencier. L'intérêt de la comparaison sera de savoir si ces expressions hors système ont eu ou non une influence dans cette différenciation. Nous isolerons ainsi de manière discrétionnaire une manifestation de ces expressions hors système, les mobilisations protestataires, que nous

---

15. in ECO (U.) : *Les limites de l'interprétation.* op.cit. pp248-285. Nous retiendrons cette définition générale, mais signalons que l'auteur distingue plusieurs types d'abductions :

-*hypothèse ou abduction hypercodée* : la loi est donnée de manière automatique ou semi-automatique

-*abduction hypocodée* : la règle doit être sélectionnée par une série de règles équiprobables que propose la connaissance du monde

-*abduction créative* : la loi doit être inventée *ex novo*

-*méta-abduction* : elle consiste à décider si l'univers possible déterminé par les abductions de premier niveau est identique à l'univers de l'expérience de l'interprète

16. in LAGROYE (J.) : *Sociologie politique.* op.cit. p142.

17. Pour des développements récents de ces perspectives, voir RUSTOW (D.A.) ; ERICKSON (K.P.) : *Comparative Political Dynamics. Global Research Perspectives.* New York. Harper Collins Publishers. 1991 ou encore MEUR (G. de) ; BERG-SCHLOSSER (D.) : Comparing Political Systems : Establishing Similarities and Dissimilarities". *European Journal of Political Research.* Volume 26. n°2. 1994. pp193-219. On peut également se reporter à l'ouvrage de Charles Tilly qui dresse un véritable petit guide en dix points du comparatiste s'attachant aux «énormes comparaisons» (voir TILLY (C.) : *Big Structures, Large Processes, Huge Comparisons.* New York. Russel Sage Foundation. 1984. notamment p119).

18. Nous empruntons cette notion à Bertrand Badie et à Guy Hermet qui entendent par là des expressions ne transitant que très minoritairement par les circuits institutionnalisés. Ils les divisent en cinq grandes parties : les mouvements sociaux, les modes populaires d'action politique, le terrorisme, le coup d'État et les révolutions (voir BADIE (B.) ; HERMET (G.) : *Politique comparée.* Paris. Presses Universitaires de France. 1990. pp341-378).

interpréterons afin de déceler l'espace respectif d'influence et d'interaction entre leur expression propre et l'évolution du régime politique dans lequel elles interviennent. De fait, l'absence d'une variable servant de contraste ne permettra pas de s'engager dans une analyse comparative globale.

L'objectif n'est donc pas à terme de comparer l'évolution des régimes politiques kenyan et zambien, et ce pour deux raisons qu'il est utile de rappeler. D'une part, il n'est pas concevable de prétendre comparer deux régimes politiques par le seul moyen de l'étude des expressions populaires qui les minent ou les activent. Ce serait faire une abstraction dangereuse d'une quantité de paramètres comparatifs aussi bien fonctionnels (influence et pertinence du régime politique dans sa globalité) que structurels (rôle et parcours des gouvernements, des partis, des groupes d'intérêt,...). Bien qu'elle soit utile pour comprendre leurs défaillances, l'anomie qu'ils peuvent créer ou au contraire les dynamiques positives qu'ils sont susceptibles de formuler, l'analyse des vecteurs non régulés par le dispositif politique institutionnalisé ne suffit pas pour la comparaison sérieuse des régimes politiques. L'étude des éléments purement institutionnels est une condition nécessaire pour ce faire. D'autre part, tel n'est pas notre but de départ, étant entendu que notre recherche se fonde sur les mobilisations protestaires et non pas sur les régimes politiques contre lesquels elles s'expriment. Aussi, s'il demeure possible de tirer certaines conclusions quant à l'altération des régimes politiques, elles ne peuvent être que partielles, l'intérêt étant seulement de rendre visibles les espaces d'interaction entre expressions institutionnelles et expressions hors système afin de savoir si elles sont suffisamment conflictuelles pour permettre l'éclosion d'un système populaire intériorisé d'action protestataire.

Nous ne chercherons pas à nous situer à l'intérieur d'une théorie particulière du comparatisme politique, et ce pour deux raisons majeures. La première est d'ordre pratique : l'emploi du comparatisme n'est ici que circonstancié, c'est-à-dire qu'il ne sert qu'à faciliter la recherche et à mieux visualiser les concepts que nous entendons établir puis manier. La seconde est relative à l'espace d'expression de la comparaison : l'absence de profondeur historique de notre recherche — profondeur historique dans le sens où nos investigations sont très circonscrites dans le temps malgré les indispensables rappels au passé — ne permet pas l'utilisation d'une théorie générale de la comparaison. Aussi, nous envisagerons le comparatisme comme une méthode à forte valeur heuristique[19], afin de manœuvrer des concepts et des faits à un niveau d'abstraction le plus faible possible, de mieux saisir les processus d'assimilation et de différenciation par le biais de descriptions et d'interprétations relativement précises. Cette ambition relative dans l'emploi du comparatisme ne nous dispense cependant pas des précautions d'usage quant à l'utilisation des concepts. C'est pourquoi, l'objet de la comparaison étant avant tout la mobilisation, nous avons évoqué brièvement les savoirs mobilisateurs au Kenya comme en Zambie afin de mieux comprendre leurs altérations actuelles[20].

---

19. Il existe un débat sur les modes d'appréhension du comparatisme, qui consiste à se demander s'il faut voir en lui une théorie (voire une science) ou seulement une méthode. On peut consulter à ce propos McINTYRE (A.C.) : "Is a Science of Comparative Politics Possible ?" et LOOKER (L.) : "Comparative Politics: Methods or Theories ?". in LEWIS (P.G.) ; POTTER (D.C.) ; CASTLES (F.G.) : *The Practice of Comparative Politics. A Reader.* Londres. Longman. 1978. pp266-284 et pp305-338.

20. Ce travail ne consistera pas néanmoins à se demander si les concepts eux-mêmes sont employés à bon escient sous prétexte que l'on se penche sur des sociétés non occidentales. Ainsi, les critiques du style de celles formulées par SARTORI (G.) in "Concept Misformation in Comparative Politics". *American Political Science Review.* Volume 54. n°4. 1970. pp1033-1053, même si elles consistent dans une mise en garde offerte au comparatiste trop impatient, ne s'appliquent plus aujourd'hui dès l'instant où l'on travaille sur des sociétés non pas occidentales mais qui découvrent la démocratie à l'occidentale. S'il devient raisonnable de contester les méfaits de «l'État importé» (voir à ce sujet l'ouvrage de BADIE (B.) : *L'État importé. L'occidentalisation de l'ordre politique.* op.cit.), on ne peut agir de même avec la tentative de confronter à

E) RÉFÉRENTIELS DE LA DÉMARCHE

Notre méthode d'étude des mobilisations empruntera deux voies analytiques inséparables. Nous partirons d'une analyse stratégique classique nous permettant de connaître le «comment» (mise en scène, structuration), le «quand» (moment d'intervention) et le «pourquoi» (trajectoire des acteurs, objectif à atteindre). Nous utiliserons simultanément une approche symbolico-cognitive fondée sur la psychologie de la situation (comment les acteurs et les observateurs extérieurs voient l'action collective et le contexte dans lequel elle intervient) plus que sur la psychologie de l'acteur lui-même (comment l'acteur explique son action propre), qui nous permettra de comprendre les éléments profonds qui affectent et modifient le «comment», le «quand» ainsi que le «pourquoi» d'une mobilisation collective.

L'analyse stratégique des mobilisations collectives empruntera au courant de la mobilisation des ressources. Cette analyse permet de souligner que, dans le déroulement de leurs activités, les individus se conduisent en acteurs, visent les objectifs liés aux opportunités qui se présentent à eux et le renforcement de leurs avantages et de leurs capacités d'action, sachant que leurs comportements ne sont jamais totalement déterminés et que leurs objectifs ne sont pas forcément clairs et constants. Mais outre les travaux de John McCarthy et de Mayer Zald, ceux d'Anthony Oberschall et surtout de Charles Tilly, nous prendrons appui sur les précisions apportées par Erhard Friedberg, même si ce dernier a fini par rejeter l'explication psychologique du fonctionnement des organisations. Avec Michel Crozier, il avait évalué l'importance de l'organisation, envisagée comme un système de relations entre groupe d'individus qui ont chacun leurs intérêts et leur logiques propres[21]. Les ressorts de l'action menée par chaque groupe se situeraient dans une interaction constante d'initiatives et de résistances, leurs chances de succès dépendant autant de la situation interne au groupe que de l'environnement extérieur. Ils introduisent la notion de système d'action, dont le caractère ne peut être que construit et contingent. Mais leur analyse diffère du systémisme eastonien sur deux points. D'une part, alors que l'analyse systémique privilégie les processus d'interaction et minimise le rôle des acteurs, l'analyse stratégique invite à se pencher sur les défaillances et les limites de l'organisation. D'autre part, alors que le systémisme tend à considérer les conflits comme des dysfonctionnements relevant de l'échec des processus d'auto-régulation du système, l'analyse stratégique reconnaît l'inéluctabilité des antagonismes d'intérêts et de rationalité. Certes, une telle approche ne fait que peu de cas de la psycho-affectivité de l'acteur — bien qu'il soit tenu compte des dimensions affectives des choix réalisés — et plus encore de la situation. Pour Michel Crozier et Erhard Friedberg, s'il faut admettre que les besoins et les objectifs des acteurs sont des construits sociaux et non des entités abstraites, ils pensent possible de découvrir *"derrière les humeurs et les réactions affectives ... des régularités qui n'ont de sens que par rapport à une stratégie"*[22].

Néanmoins, Erhard Friedberg a admis au cours de ses recherches postérieures que[23] :

---

la situation des démocraties africaines des concepts certes fabriqués au regard de l'expérience occidentale mais relatifs à des phénomènes globaux similaires.

21. Voir CROZIER (M.) ; FRIEDBERG (E.) : *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective.* op.cit.

22. Ibid. p48

23. Notamment FRIEDBERG (E.) : *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée.* Paris. Seuil. 1993 et "Organisation et action collective". op.cit.

"Tout champ d'action collective peut en effet se conceptualiser comme sous-tendu par un «système d'action concret» qui le structure par des «règles du jeu», c'est-à-dire un ensemble de mécanismes qui organisent, médiatisent et régulent les interdépendances «objectives» entre participants et les processus d'échanges qui s'ensuivent. La différence n'est pas dans l'existence ou dans la non-existence de tels mécanismes, mais dans leur degré de formalisation et codification ainsi que dans le degré de conscience qu'en ont les «participants». Dès lors, il devient possible d'envisager un continuum des champs d'action en fonction des caractéristiques de leur «organisation», c'est-à-dire de la nature plus ou moins explicite et codifiée de leur structuration, de l'existence de buts plus ou moins clairement définis, de l'articulation de la structuration et des mécanismes de régulation autour de ces buts par les participants et enfin de la prise en charge, par certains participants, d'une responsabilité plus ou moins partielle pour la mise en œuvre de quelques régulations"[24]

Ce n'est donc plus l'organisation mais l'action organisée qui est au centre de l'analyse. Nous verrons que les propositions d'Erhard Friedberg peuvent nous être hautement bénéfiques, même si elles reposent sur un double pari dont nous avons déjà montré les limites (le pari sur l'acteur stratégique et forcèment rationnel[25] ; le pari sur l'induction) et si elles n'envisagent le rôle de l'acteur que dans le cadre d'une organisation, alors que nombre des mobilisations que nous allons étudier se déroulent en dehors de toute structure finie.

Il s'agira moins ici de rechercher les aptitudes du régime politique à canaliser les dynamiques émotionnelles qui traversent la société que de décrire celles-ci au cours d'une période donnée pour mieux en saisir la portée symbolique et cognitive. Au niveau de l'approche symbolico-cognitive, le choix d'étudier la psychologie de la situation permettra de rechercher et de reconnaître les dimensions émotionnelles de l'efficacité politique, ce que ne permet pas une psychologie directe de l'acteur, d'ailleurs soumis aux approximations dues à la plongée imprécise dans le psychisme personnel. Comment définir une situation ? C'est, d'après Philippe Braud, un système déterminé d'attentes, de rivalités ou de convoitises, pour lesquelles il existe des scénarios de sortie, mais en nombre limité. C'est surtout dans ce cadre *"... qu'opère l'activité symbolique, caractère du travail politique ; c'est à ce niveau que peuvent être identifiés les mécanismes de prise en charge des grandes logiques émotionnelles"*[26]. Certes, on ne peut faire une impasse complète sur l'étude des motivations et des croyances personnelles des acteurs quant à leur propre parcours. Mettre l'accent sur les logiques psychosociales des systèmes politiques kenyan et zambien, reposant autant sur la charge émotionnelle des langages et des codes disponibles dans le jeu politique que sur la répartition des rôles politiques permettra de comprendre les dynamiques d'une mobilisation et les façons dont elle est pensée. Cela servira aussi à valoriser voire à opérationnaliser les interactions entre changement politique et mobilisations collectives, dont nous avons admis que si les secondes étaient un des éléments instigateurs du premier, elle se servaient aussi de lui par la suite.

Étudier les dimensions symboliques et cognitives revient à effectuer des choix dans les analyses déjà réalisées. Nous utiliserons principalement, outre ceux déjà cités des théoriciens de la mobilisation suivant une telle approche[27], les travaux de Dan Sperber et de Murray

---

24. in FRIEDBERG (E.) : "Organisation et action collective". op.cit. p238.

25. Bien qu'Erhard Friedberg développe une conception savante de la rationalité dont nous tiendrons compte (infra pp146-147).

26. in BRAUD (P.) : *Le jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1991. p24.

27. C'est-à-dire les investigations réalisées par Bert Klandermans, Alberto Melucci, Myra Ferree et Frederick Miller, ainsi que celles de Doug McAdam et de Sidney Tarrow.

Edelman. Le premier a suivi un parcours intéressant qui lui a permis d'abord d'étudier la fonction symbolique entendue comme un supplétif au mode rationnel de raisonnement : le traitement symbolique d'une donnée intervient lorsque le dispositif rationnel est surchargé. Cette thèse sous-estime cependant la dimension émotionnelle du mode de fonctionnement symbolique. Mais Dan Sperber admettra l'importance de la psychosociologie en général puisqu'il affirme que *"les phénomènes mentaux sont omniprésents ... dans les processus sociaux. Les ignorer sous prétexte que leur matérialité est douteuse ou difficile à établir, pour se consacrer à l'étude des phénomènes dont la matérialité paraît plus évidente, c'est éviter les problèmes et non les résoudre"*[28]. Murray Edelman s'est quant à lui essentiellement attaché à l'étude de la symbolique politique[29]. Il a montré en particulier la nature des modalités d'action sur les représentations à l'usage des gouvernants : opérer directement au niveau de la situation elle-même et provoquer un recul des perceptions négatives ; agir sur les représentations du réel, ainsi que sur les croyances qui les fondent, pour réduire l'écart entre les perceptions de ce qui est et de ce qu'ils voudraient qu'il soit. Nous verrons si ces modalités sont transposables au profit des leaders des mouvements de protestation, puisqu'eux aussi utilisent un langage politique codé. Il va de soi que nous ne pouvons obérer les travaux de Philippe Braud[30] non plus que ceux de Georges Balandier qui s'est intéressé aux multiples mises en scène du pouvoir ainsi qu'aux désordres auxquels il devait faire face[31] et ceux enfin de Pierre Ansart et de Denis-Constant Martin sur l'affectivité politique[32].

Ménager une place importante à l'approche symbolico-cognitive implique plus que pour toute autre démarche de revenir sur nos propres codes de référence qui influenceront notre interprétation. Il est acquis que nous ne pouvons prétendre atteindre une objectivité illusoire, devant écouter inconsciemmement ou non nos inclinations ou affiliations idéologiques et devant jouer avec notre stratégie d'affirmation dans le champ social. S'attarder sur les dimensions symboliques et cognitives des mobilisations aggrave ce problème — mais peut-on à la rélexion le considérer comme tel ? — puisque selon nos penchants émotionnels nous serons par exemple conduit à accorder plus d'importance à un symbole qu'un autre chercheur ne l'aurait fait. Néanmoins, selon Philippe Braud, seule une irruption du chercheur dans les dispositifs psycho-affectifs s'agençant autour de l'exercice du pouvoir lui permet d'appréhender au mieux l'efficacité du symbolique. Ainsi, il lui faut se montrer sensible aux échos suscités par le psychisme individuel pour prétendre entrevoir voire identifier les logiques émotionnelles gouvernant la production de tel ou tel événement ou l'utilisation du langage politique. *"Mieux l'on atteint le socle des archaïsmes fondateurs, mieux on pourra identifier les matrices élémentaires des réactions du plus grand nombre impliqués dans les mêmes situations socio-*

---

28. in SPERBER (D.) ; WILSON (D.) : "Ressemblance et cognition". in ANDLER (D.) (sous la direction de) : *Introduction aux sciences cognitives.* Paris. Seuil. 1992. p419. Outre cet article, nous utiliserons également SPERBER (D.): *Rethinking Symbolism.* Cambridge. Cambridge University Press. 1975 et SPERBER (D.) , WILSON (D.) : *La pertinence. Communication et cognition.* op.cit.

29. Nous prendrons appui sur *The Symbolic Uses of Politics.* Chicago. Illinois University Press. 1964 ; *Politics as Symbolic Action.* New York. Academic Press. 1971 ; *Political Language. Words that Succeed and Politics that Fail.* New York. Academic Press. 1977 ; *Pièces et règles du jeu politique.* op.cit.

30. BRAUD (P.) : *Le jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes.* op.cit.

31. BALANDIER (G.) : *Le désordre. Éloge du mouvement.* Paris. Fayart. 1988 ; *Le pouvoir sur scènes.* Paris. Balland. 1992 (2e édition augmentée).

32. ANSART (P.) : *La gestion des passions politiques.* Lausanne. L'Âge d'Homme. 1983 ; MARTIN (D.-C.) : *Tanzanie. L'invention d'une culture politique.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques & Karthala. 1988 ; *La découverte des cultures politiques. Esquisse d'un approche comparatiste à partir des expériences africaines.* Paris. Centre d'Études et de Recherches Internationales / Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1992 ; "À la quête des OPNI (Objets Politiques Non Identifiés). Comment traiter l'invention du politique ?". op.cit.

culturelles"[33]. Cette démarche suppose un travail continu du chercheur sur ses propres mécanismes de défense et de protection, lesquels, pour être constitués d'abord par ses rationalisations, dénis ou idéalisations, le sont aussi par des sélections et des projections de la communauté scientifique d'appartenance. Peut-être faudrait-il introduire d'autres paramètres pour éliminer les possibilités de construction artificielle de modèles intellectuellement attrayants mais scientifiquement incorrects.

En effet, on peut considérer à la suite de Karl Popper que l'objectivité d'une science réside d'abord dans l'objectivité de la méthode critique. Finalement, c'est moins une question d'individu, relative à chaque chercheur pris à part, qu'une question sociale qui résulte de leur critique mutuelle. L'objectivité ne pourrait être expliquée que par des notions sociales telles que la compétition entre scientifiques ou écoles ou la tradition critique. Le problème de la position sociale et idéologique du chercheur finit par s'éliminer de lui-même, même si à court terme il joue un rôle important. Si la vérité est un principe régulateur incontournable, elle ne représente pas la seule et unique valeur en jeu. La pertinence, l'intérêt et la signification d'une affirmation au regard de l'état de la recherche sont aussi des valeurs prééminentes au même titre que la force explicative, la simplicité et la précision dans l'analyse. Il existerait donc des valeurs et des non valeurs proprement scientifiques ainsi que des valeurs et des non valeurs extra scientifiques. Dans ce cadre, le chercheur doit s'attacher à éliminer les évaluations extra scientifiques des questions de vérité. Il est difficile cependant de prétendre à une objectivité parfaite, car rien ne va sans passion, en particulier dans l'étude de comportements souvents passionnés comme le sont les mobilisations collectives. Pour Karl Popper, la question n'est plus de se lamenter sur ce que l'objectivité et l'absence de jugement de valeur sont hors de portée du chercheur mais de comprendre qu'elles sont en elles-mêmes des valeurs. Aussi, si l'on tient l'absence de jugement de valeur comme une valeur, l'exigence d'une absence absolue de jugement de valeur devient un paradoxe[34].

Comme on l'aura sans doute constaté, nous ne prétendrons pas évoluer au sein d'un courant méthodologique particulier, estimant qu'un certain eclectisme paraît être le prix à payer pour le développement d'une réflexion personnelle. Certes, au niveau des analyses sociologiques, nous serons plus proches des approches dynamiques ou stratégiques que de celles en termes de structuralisme génétique ou d'individualisme méthodologique, ce qui ne signifie pas que nous ne tiendrons pas compte de certains éléments de ces dernières afin de faciliter la compréhension d'un phénomène particulier[35]. Les mots n'ont parfois guère d'importance tant que la démarche globale est comprise. Car après tout, *"ce n'est pas le mot*

---

33. in BRAUD (P.) : *Le jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes.* op.cit. p25.

34. Voir sur ces points POPPER (K.R.) : "La logique des sciences sociales". *Rapport aux journées de Tübingen organisées par la Société Allemande de Sociologie.* 1961 (traduit et inséré dans ADORNO (T.W.) ; POPPER (K.R.) et alii: *De Vienne à Francfort. La querelle allemande des sciences sociales.* Paris. Éditions Complexe. 1979. pp75-90.

35. Nous renvoyons à l'ouvrage de Pierre Ansart (*Les sociologies contemporaines.* op.cit.) qui a dégagé la classification entre structuralisme génétique (Pierre Bourdieu), sociologie dynamique (Georges Balandier, Alain Touraine), analyse stratégique (Michel Crozier) et individualisme méthodologique (Raymond Boudon) et en a exposé les critiques respectives dont chacun ont fait l'objet.

Appliquée au cadre de l'action collective, cette approche conduirait à effectuer une double analyse complémentaire : étudier les aspects cognitifs liés à la décision individuelle de participation à l'action ; analyser la structure de la composition du groupe dont les intérêts seraient servis par les actions (voir WIPPLER (R.) : "Individualisme méthodologique et action collective". in CHAZEL (F.) (sous la direction de) : *Action collective et mouvements sociaux.* op.cit. 207-224). On en reste donc au postulat de la rationalité de l'acteur. Notons que Reinhard Wippler avait proposé une solution sémantique en parlant «d'individualisme structurel» afin d'éviter le malentendu consistant à faire correspondre à l'individualisme méthodologique une certaine forme de réductionnisme psychologique de la sociologie (voir WIPPLER (R.) : "The Structural-Individualistic Approach in Dutch Sociology : Toward an Explanatory Social Science". *The Netherlands Journal of Sociology.* Volume 14. n°2. 1978. pp135-155).

qui importe, mais sa signification (...) et ... *la signification du mot est ce qu'explique l'explication de la signification"*[36] ! Notre travail est avant tout un travail de science politique, qui s'effectue dans le champ de la connaissance des théories de la mobilisation. Le territoire de la science politique recouvre à la fois un lieu où s'affrontent des *acteurs*, c'est-à-dire de sujets exprimant une volonté propre, influençant l'ensemble du système par le jeu de leurs décisions et de leurs actes, et un lieu où s'enchaînent des *processus*, censés reléguer les acteurs à l'arrière-plan[37]. Il semble que dans le cadre de notre analyse volontairement ouverte aux suggestions et aux perspectives multidisciplinaires, François Dubet parvienne avec son concept de sociologie de l'expérience à agréger acteurs et processus. Cette sociologie *"... vise à définir l'expérience comme une combinaison de logiques d'action, logiques qui lient l'acteur à chacune des dimensions d'un système. L'acteur est tenu d'articuler des logiques d'action différentes, et c'est la dynamique engendrée par cette activité qui constitue la subjectivité de l'acteur et sa réflexivité"*[38]. Chaque expérience sociale résulte de l'articulation de trois logiques de l'action :

-*l'intégration* : l'acteur se définit par ses appartenances, vise à les maintenir ou à les renforcer au sein d'une société considérée comme un système d'intégration

-*la stratégie* : l'acteur relie la conception qu'il se fait de ses intérêts dans une société alors conçue comme un marché

-*la subjectivation* : l'acteur se représente comme un sujet critique confronté à une société définie comme un système de production et de domination

Dans ce cadre, *"l'acteur construit une expérience lui appartenant, à partir de logiques de l'action qui ne lui appartiennent pas et qui lui sont données par les diverses dimensions du système qui se séparent au fur et à mesure que l'image classique de l'unité fonctionnelle de la société s'éloigne"*[39]. L'expérience des individus est située en amont de l'action collective, mais c'est elle ou certains de ses élements qui sont mis en jeu dans les mouvements protestataires. Une telle sociologie pourrait permettre non de donner des indications sur la nature des mécanismes de la mobilisation mais sur la nature des intérêts, des solidarités et des orientations culturelles mobilisés. Nous en tiendrons compte à l'instar des autres références précitées, sans en faire pour autant une grille d'analyse permanente, restant ainsi dans une logique de découverte progressive.

36. in WITTGENSTEIN (L.) : *Investigations philosophiques.* Paris. Gallimard. 1993 («Tel»). pp167 et 281.

37. Voir BRAUD (P.) : *La science politique.* op.cit. pp57-93.

38. in DUBET (F.) : *Sociologie de l'expérience.* Paris. Seuil. 1994. p105.

39. Ibid. p136.

II. INDICATIONS SUR LE SYSTÈME D'ACTION PROTESTATAIRE

La notion de système d'action protestataire dérive de visualisations effectuées au Kenya et en Zambie, et qui ont permis de formuler des hypothèses. Mais sa formulation n'est qu'incomplète à ce stade de l'analyse. Le processus que nous entendrons suivre est linéaire : nous partons d'idées initiales que nous améliorerons au fil des développements pour parvenir à élaborer en final un système d'analyse structuré. Notre propos n'est pas d'établir une notion dont les critères seraient intangibles et qui subordonnerait les faits à ses contours étriqués. Nous voulons seulement essayer de mettre en valeur un concept qui selon nous paraît synthétiser un certain nombre de facteurs déjà déterminés de façon définitive. En cela, nous pensons nous situer dans un *continuum* de recherches, et notre acte d'innovation n'est pas un acte éloigné des tendances actuelles de la science politique en matière de mobilisation collective.

François Chazel a, dans deux articles successifs, proposé de suivre une telle voie. Dans le premier[40], il considère que le principal legs des analyses européennes récentes est l'importance accordée à la dimension culturelle, tout comme l'héritage majeur du courant de la mobilisation des ressources réside dans la sensibilité témoignée à l'égard de la dimension stratégico-politique. Une synthèse productive consisterait donc en une approche multi-dimensionnelle reconnaissant la validité de ces deux dimensions et mettant parallèlement en relief leur interdépendance empirique. Il faudrait donc éviter de juxtaposer ou de s'enfermer dans l'une ou l'autre des perspectives micro ou macro-sociologiques mais plutôt s'efforcer de *"...penser leur liaison* (et de) *souligner l'importance d'une analyse méso-sociologique, qui tout à la fois attire l'attention sur les collectivités mobilisables et sur les médiations existantes entre plans micro et macrosociologiques"*[41]. Ce système d'analyse permet de rendre compte des modes d'organisation interne, des formes de communication et du degré de solidarité interne au groupe contestataire. Il autorise également à reconnaître les chances de succès d'un mouvement de protestation, en fonction des alliances et des coalitions qu'il est susceptible de nouer, de la force relative des adversaires, de la position des observateurs non participants de même que de l'environnement extra-national. Il renseigne enfin sur les composantes idéologiques du mouvement, sur les visions de la société qui l'inspirent ou qui se révélent à travers la mise en évidence de valeurs et de croyances, à condition d'intégrer ces dernières sous leur aspect cognitif comme normatif. Dans le second article, François Chazel affine et précise son projet[42]. Si l'analyse des mobilisations a été effectivement enrichie par la prise en considération de l'aspect stratégique des mouvements de contestation, la dimension politique de ces mouvements ne se réduit pas à ce seul aspect : il faut à présent tenir compte de la structure des opportunités politiques offertes à tel ou tel groupe mobilisable et à ses variations en fonction de l'évolution propre du groupe. Mais, si une lecture essentiellement politique des mobilisations peut être légitimement proposée, il apparaît décisif de mettre en valeur la dimension symbolico-cognitive et examiner les moyens de la combiner avec la dimension

40. Voir CHAZEL (F.) : "Mouvements sociaux". op.cit. pp308-309.

41. Ibid. p308.

42. Voir CHAZEL (F.) : "La place du politique dans les mobilisations contestataires. Une découverte progressive". in CHAZEL (F.) (sous la direction de) : *Action collective et mouvements sociaux.* op.cit. pp145-159.

politique. Pour ce faire, il conviendrait de s'interroger sur les cadres d'interprétation partagés et sur les structures communes de signification favorisant l'émergence d'actions collectives. Cette démarche permet de rappeler de la sorte qu'une action collective est tout autant une mobilisation des ressources qu'une mobilisation des loyautés[43].

Les premiers travaux d'Olivier Fillieule témoignent d'une volonté similaire. Déjà, au terme de son ouvrage de présentation des théories de l'action collective, il soulignait en conclusion qu'il fallait tenir les mobilisations comme une forme d'action et non pas un ensemble de «dispositions à». S'interroger sur le poids des contextes sociaux dans lesquels se développe l'action revient à analyser la structure des opportunités du moment, autant par rapport à l'environnement externe — *"... qui détermine le potentiel stratégique disponible pour chaque groupe en fonction de variables comme le statut du groupe dans son environnement, le niveau de coercition admissible, les contraintes politiques pesant sur les protestataires comme sur les responsables de l'ordre"*[44] — que par rapport à la structuration interne des groupes qui permettrait d'expliquer les choix des modes d'action. Mais cette volonté de mettre l'accent sur la structure des opportunités politiques dépend en réalité d'une ambition plus générale, celle de dégager une problématique unifiée de l'analyse de l'action collective, tendant de préférence vers un nouveau paradigme — définitif ? — que vers un compromis théorique. Olivier Fillieule expose ainsi ce qu'il entend par synthèse théorique avant de la mettre en pratique lorsqu'il étudie le syndicat français de chômeurs[45]. Une théorie compréhensive des mouvements sociaux

---

43. Ce postulat avait déjà été mis en avant par François Chazel lorsqu'il soulignait que si la mobilisation consistait de façon générale à créer de nouveaux engagements et de nouvelles identifications, elle pouvait aussi se traduire par une réactivation des loyautés et des identifications oubliées (voir CHAZEL (F.) : "La mobilisation politique : Problèmes et dimensions". op.cit. p516).

44. in FILLIEULE (O.) , PÉCHU (C.) : *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective.* op.cit. p195.

45. Selon lui, l'acteur, pris dans des réseaux sociaux, possède des identités de groupe et se livre à des calculs socialement construits. Dans ce cadre, un mouvement de protestation doit avant tout procéder à une modification des perceptions de soi qu'ont les individus, en d'autres termes il doit tenter de promouvoir une identité collective. Cette dernière, en plus de représenter une ressource instrumentale, est aussi un «achèvement culturel». Il est donc nécessaire de se pencher sur le travail de manipulation symbolique et de persuasion réalisé par les organisations, hautement important dans le processus de dégel cognitif, qu'il se traduise par une utilisation stratégique du langage, la mise en scène de l'action et l'instauration ou l'activation de rites. Or, cet ensemble de discours persuasifs est reçu par les individus au travers d'interactions et de significations «négociées». Les contextes dans lesquels se développent les mouvements de protestation ont une influence déterminante sur leurs chances de réussite. *"L'étude de l'environnement est un enjeu d'autant plus central que celui-ci constitue une structure structurante de l'activité des contestataires, en même temps qu'il est modifié en retour par l'activité de ces groupes. En effet, l'action collective affecte directement l'organisation et les opportunités des acteurs et, dans une perspective de temps moyen, contribue à une modification structurelle des conditions de mobilisation ultérieure"* (in FILIEULE (O.) : "L'analyse des mouvements sociaux : pour une problématique unifiée". in FILLIEULE (O.) (sous la direction de) : *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France Contemporaine.* op.cit. p47).

Pour clarifier et rendre opératoire le concept de structure des opportunités politiques, Olivier Fillieule utilise la notion de superstructure politique qui définit un cadre contraignant dans lequel vont se jouer les interactions entre les acteurs politiques. À l'intérieur de ce cadre, interagissent les groupes suivants : le système politico-administratif ; les groupes socio-politiques institutionnalisés ; les intermédiaires du champ politique ; le secteur des mouvements sociaux et le public. Pour rendre dynamique cette structure et tenir compte des différentes évolutions qui l'animent, il introduit la notion de champ multiorganisationnel (laquelle a été originellement dégagée par CURTIS (R.L.) ; ZURCHER (L.A.) : "Stable Resources of Protest Movement : The Multi-Organizational Field". *Social Forces.* Volume 52. 1973. pp53-61 ; voir des mêmes auteurs "Social Movements : An Analytical Exploration of Organizational Forms". *Social Problems.* Volume 21. n°3. 1974. pp356-370) dont l'intérêt est d'être de nature duale, avec un système d'alliance et un système de conflit. Le premier décrit les supports externes que reçoivent les mouvements de protestation tandis que le second dévoile les contre-mouvements ou les alliés objectifs du système contesté. L'analyse des mouvements protestataires réalise dès lors un va et vient constant entre le niveau micro-sociologique des relations inter-personnelles et le niveau macro-sociologique des relations entre les différents secteurs du champ politique.

Olivier Fillieule met ainsi ce schéma en pratique dans son étude du syndicat des chômeurs (voir FILLIEULE (O.) : "Conscience politique, persuasion et mobilisation des engagements. L'exemple du syndicat des chômeurs, 1983-1989". in FILLIEULE (O.) (sous la direction de) : *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France Contemporaine.* op.cit. pp123-155). Il scinde son analyse en trois parties. D'abord il s'attache à montrer les aspects cognitifs de la perte de l'emploi, c'est-à-dire la manière dont les sans-emploi perçoivent leur situation. Ensuite, il analyse l'idéologie

devrait être axée selon lui sur la construction sociale de la protestation en tenant compte des contraintes structurelles et des opportunités politiques qui la brident ou la favorisent.

Outre ces contributions, on peut citer plusieurs articles ou ouvrages récents s'inspirant d'une telle démarche combinant les dimensions politique et symbolico-cognitive ou du moins l'approchant. Outre l'article de Jiping Zuo et de Robert Benford[46], on peut citer le travail de Ruud Koopmans qui s'intéresse aux dynamiques de protestation ouest-allemandes de 1965 et de 1989[47]. Il utilise de façon concomitante le modèle de cycle de protestation de Sidney Tarrow — qu'il préfère nommer «dynamique de vagues de protestation» —, le modèle de répertoire d'action collective de Charles Tilly, et, à un degré moindre le concept de cadre d'interprétation de David Snow. David Knoke quant à lui, dans son analyse des réseaux politiques, milite également en faveur de la conciliation des niveaux micro et macrosociologiques. Les frontières d'un mouvement de protestation apparaissent poreuses et floues, de telle sorte qu'une étude solide devrait se focaliser sur deux perspectives : démêler *"... l'enchevêtrement des identités subjectives auto-formées, de l'évolution des comportements, et des engagements interpersonnels qui poussent les gens vers des actions collectives à haut risque pour l'accession à des biens publics* ; (rassembler) *les nouvelles informations relationnelles provenant des participants aux mouvements contemporains, mais aussi des sympathisants et des opposants"*[48] et ainsi tenir compte de l'environnement des mouvemnts de protestation. De façon discrétionnaire, on peut également relever trois ouvrages de synthèse, les deux premiers européens[49], l'autre américain[50] qui offrent un bon exemple de la volonté sinon de concilier du moins de tenir compte des multiples apports à la théorie de la mobilisation.

Il existe donc une nouvelle façon d'approcher des mobilisations, et nous entendons entreprendre notre analyse dans une direction similaire.

Pour aider à la compréhension de notre démarche, nous mettrons l'accent sur deux points particuliers fondateurs de l'intériorisation populaire des pratiques contestataires, l'un relatif au concept d'autonomie, l'autre à la symbolique.

---

et la résonance cognitive qui affectent et caractérisent l'action des chômeurs dans leur travail de persuasion et de mobilisation. Enfin, il mesure le poids de la structure des opportunités politiques dans la mobilisation générale. On peut regretter quelque peu cette manière de procéder. Alors qu'il admet que ces trois niveaux sont étroitement interdépendants et ne participent pas d'un processus linéaire et progressif, ils les analyse séparément, écrivant même : *"nous avons fait jusqu'à présent comme si le travail de persuasion mené par les mouvements, leur effort de formulation des tensions et d'articulation des revendications n'étaient soumis à aucune contrainte externe. Or,* (etc,...)" (p146). Il nous semble qu'une analyse cohérente doit également se jouer dans l'interdépendance et non pas dans la seule succession des appréciations.

46. ZUO (J.) ; BENFORD (R.D.) : "Mobilization Processes and the 1989 Chinese Democracy Movement". op.cit.

47. Voir KOOPMANS (R.) : "The Dynamics of Protest Waves : West Germany, 1965 to 1989". *American Sociological Review.* Volume 58. n°5. octobre 1993. pp637-658.

48. in KNOKE (D.) : *Political Networks. The Structural Perspective.* Cambridge. Cambridge University Press. 1990. p84. (voir le chapitre sur les mouvements sociaux rélisé avec la collaboration de Nancy Wisely. pp57-84).

49. Voir RUCHT (D.) (sous la direction de) : *Research on Social Movements. The State of the Art in Western Europe and the USA.* Francfort-sur-le-Main / Boulder. Campus Verlag / Westview Press. 1991 ; DIANI (M.) ; EYERMAN (R.) (sous la direction de) : *Studying Collective Action.* Londres. Sage. 1992.

50. Voir McCLURG MUELLER (C.) ; MORRIS (A.D.) : *Frontiers in Social Movements.* New Haven / Londres. Yale University Press. 1992.

A) AUTONOMIE ET SPONTANÉITÉ DANS L'ACTION COLLECTIVE

La question de la spontanéité dans un mouvement collectif de contestation n'a pas réellement suscité de débats de fond chez les théoriciens de l'action collective et des mouvements sociaux[51]. Les probabilités pour qu'une action protestataire s'exprime spontanément sont jugées très faibles, quand leur éventualité est discutée, ce qui reste relativement rare. L'émergence autonome et brutale d'une action collective renverrait trop aux composantes irrationnelles du comportement collectif, ce contre quoi s'élève justement le courant de la mobilisation des ressources. La rationalité stratégique de la protestation est proposée comme fondement même de l'action collective, laquelle est nécessairement soutenue par une organisation régulant son évolution et sa détermination progressive. Il n'existe donc guère de place pour la spontanéité. Pourtant, l'hypothèse de l'autonomie d'une action protestataire nous semble pertinente, non pas en tant que négation de l'absolue rationalité de tout comportement collectif mais plutôt en tant que corollaire parfois structurant d'un phénomène (l'action collective) la plupart du temps préalablement pensé.

Notre raisonnement repose sur deux préceptes successifs et complémentaires : une action spontanée n'est pas forcément irrationnelle mais est toujours autonome ; une action autonome n'est pas toujours inorganisée. Rappelons que par mobilisation autonome, nous entendons une revendication (protestataire ou contre-protestaire) qui n'aura été ni ritualisée, ni domestiquée par l'intermédiaire de canaux ayant directement prise sur la population (c'est-à-dire la classe politique, les groupes de pression, les organisations syndicales, les réseaux religieux, les organismes internationaux d'assistance). À l'inverse, une mobilisation guidée est une revendication (protestataire ou contre-protestataire) qui aura été, soit par une incitation sélective, soit par la direction complète de sa manifestation, provoquée par l'intermédiaire de canaux ayant directement prise sur la population. Nous préférerons le terme d'autonomie à celui de spontanéité, le second étant plus réducteur car rentrant dans le champ du premier. Dans notre esprit, la spontanéité renvoie à une action décidée brutalement, sur le moment. En cela, elle peut être caractérisée comme étant irrationnelle. Mais elle peut parfaitement être rationnelle, dans la mesure où l'on admet que la décision soudainement prise de se mobiliser peut l'être sous l'influence de facteurs déjà intériorisés et compris par les récepteurs, mais qui leur deviennent sous l'effet d'un événement particulier insupportables ou inacceptables, de telle sorte qu'ils décident de protester sur le moment. Aussi, il apparaît nécessaire de discerner deux composantes centrales dans le champ de l'autonomie[52] :

---

51. Lewis Killian a tenté de proposer une série de questions à résoudre quant aux relations nouées entre les notions d'organisation, de rationalité et de spontanéité. En dépit de l'aspect très général de son raisonnement, destiné à poser les problèmes et donc à susciter un processus de réflexions contradictoires, aucun véritable débat ne s'en est ensuivi. Les principales questions à résoudre étaient les suivantes (voir KILLIAN (L.M.) : "Organization, Rationality and Spontaneity in the Civil Rights Movement". *American Sociological Review.* Volume 49. n°5. octobre 1984. pp772) :

-quels sont les types d'événements critiques qui pourraient être caractérisés comme spontanés ou au contraire comme étant le produit de stratégies ?

-quel est le rôle des organisations pré-existantes, locales ou minoritaires en comparaison avec les organisations qui émergent au cours du mouvement ?

-quelles sont les relations entre les organisations pré-existantes et les organisations émergentes ?

-quelles sont les relations entre les organisations de mouvements locaux et les sources externes de soutien des autres centres de mouvement ?

52. Cette distinction devrait permettre d'éviter de considérer comme spontanée une action qui en définitive ne l'est pas (voir pour un bon exemple des confusions possibles MORRIS (A.D.) : "Black Southern Student Sit-In Movement : An Analysis of Internal Organization". *American Sociological Review.* Volume 46. n°6. décembre 1981. pp744-767.

-*les actions autonomes par détermination stratégique* : le fait que ces actions collectives n'aient été ni ritualisées ni domestiquées par un groupe d'intérêt, un parti politique, un syndicat, une dénomination religieuse ou un organisme international n'obère pas la possibilité de leur organisation

-*les actions autonomes par détermination brutale (ou actions spontanées)* : elles se définissent de façon soudaine, la plupart du temps sous l'impulsion d'un petit groupe en réaction à une décision ou à un événement jugés iniques, abusifs ou qui attentent à ses intérêts. La question est de savoir si ce petit groupe jouant sur les effets de diffusion de la colère par contagion immédiate est ou non un agent provocateur[53]

Certains auteurs ont pu récemment envisager le problème de la spontanéité — plus que celui d'autonomie — avec davantage d'acuité qu'auparavant. Ainsi, Naomi Rosenthal et Michaël Schwartz[54] estiment que spontanéité et structure ne sont pas fondamentalement antinomiques. Plus vraisemblablement, la spontanéité constitue souvent un indicateur d'une forme particulière d'organisation qui serait celle du groupe primaire. Ils réfutent l'hypothèse selon laquelle la spontanéité d'un mouvement collectif ne peut être expliquée par la logique rationnelle et l'analyse structurelle. En effet, il peut exister au sein de groupes formés pour l'action collective des mouvements spontanés dont l'utilité serait de préserver l'unité et la cohésion du groupe par la mise en œuvre d'une sorte de démocratie directe. L'émergence de ces actions spontanées répond cependant à quatre critères indissociables et plus ou moins facilement repérables :

-les actions sont rapides : un courte période s'écoule entre la décision de protester et l'exécution finale

-elles manquent de structuration

-elles sont émotionnelles : ceux qui la provoquent sont en colère, excités, et par là, peu enclins à modifier une attitude soudainement décidée

-les participants aux actions réagissent impulsivement tout au long de la progression de l'action

Les deux auteurs entendent dès lors la notion de spontanéité dans un mouvement social comme *"... une action impromptue ou une série d'actions entreprises par une collectivité. Ni les organisateurs de la collectivité, ni la masse des participants à l'action ne planifient ni même n'anticipent la progression des événements — même si certains individus ou des petits groupes ont pu œuvrer pour définir une stratégie sur le moment"*[55]. Les rassemblements de masse sont la plupart du temps les plus propices à des mouvements spontanés, ils en seraient

53. Nous envisagerons le terme «agent provocateur» au sens où Gary Marx l'entend, c'est-à-dire comme représentant un individu ou un petit groupe d'individus qui intègrent un groupe de personnes déterminé à fort potentiel de mobilisation, et qui vont non seulement encourager les velléités de protestation mais aussi participer à leurs actions, pour mieux ensuite le cas échéant encourager les dissensions internes et propager une mauvaise image publique du groupe (voir MARX (G.T.) : "Thoughts on a Neglected Category of Social Movement Participant : The Agent Provocateur and the Informant". *American Journal of Sociology.* Volume 80. n°2. 1974. pp402-442).

54. Voir ROSENTHAL (N.) ; SCHWARTZ (M.) : "Spontaneity and Democracy in Social Movements". *International Social Movement Research.* Volume 2. 1989. pp35-59.

55. Ibid. pp40-41.

même les «incubateurs». De plus, ces actions spontanées permettent de créer des occasions pour le développement de nouvelles tactiques ou stratégies de protestation.

Au niveau de l'analyse pratique, un théoricien de l'action rationnelle, Karl-Dieter Opp, a envisagé les formes de coopération spontanée au cours d'une action collective. Au cours de la révolution est-allemande de 1989, il décèle des manifestations de soutien se définissant par propagation, et donc selon lui spontanées. Il remarque cependant que plusieurs conditions devaient être remplies afin que ces mouvements de coopération se construisent et surtout perdurent pour être considérés comme producteurs de sens : des incitations positives à la poursuite du mouvement se définissaient rapidement ; la répression n'était pas excessive ; les entrepreneurs politiques trouvaient peu ou pas d'espace pour joindre ces actions[56].

Néanmoins, ces deux types de propositions ne recouvrent pas exactement le champ de l'autonomie tel que nous l'entendons. En effet, l'expression de la spontanéité s'effectue soit au sein d'une organisation déjà structurée pour l'action collective (modèle de Naomi Rosenthal et de Michaël Schwartz), soit pour le soutien d'une action collective déjà définie et construite (modèle de Karl-Dieter Opp). Or, notre notion d'action collective autonome se reconnaît justement en dehors de toute organisation originellement orientée vers l'action collective. On pourrait certes concevoir la possibilité de l'émergence d'une action autonome au sein d'un mouvement organisé pour une protestation construite et pensée au préalable. Mais la charge d'émotion, d'impulsivité ou d'expressivité se trouverait dans ce cas par trop déterminée par une expérience de l'action collective significative. Une action collective autonome, outre qu'elle s'exprime nécessairement en dehors de toute incitation des canaux ayant directement prise sur la population, est donc à notre sens générée par des individus qui la plupart du temps ne disposent pas d'une expérience de la protestation. C'est en définitive dans ce cadre que peut se jouer une innovation maximale, de nature à améliorer considérablement le répertoire de l'action collective.

Le problème de la spontanéité et plus globalement, de l'autonomie, renvoie à celui de la rationalité. Dire qu'il peut exister des mouvements autonomes — soit organisés, soit parfaitement spontanés —, est-ce dire que la rationalité de l'action devient radicalement moindre que lors d'une action collective construite autour de structures solides servant autant de points de repère que de base de réflexion ou de module d'attaque ? Plus généralement, quelle part doit-on accorder à l'irrationalité dans un processus d'action collective autonome, et plus particulièrement dans sa composante spontanée ? L'objectif n'est en aucune façon de revenir sur les controverses relatives à l'équilibre rationalité / irrationalité dans les processus de contestation collective[57]. Nous voudrions cependant exposer l'idée d'Erhard Friedberg sur le

---

56. Voir OPP (K.-D.) ; GERN (C.) : "Dissidents Groups, Personal Networks, and Spontaneous Cooperation: The East-German Revolution of 1989". *American Sociological Review.* Volume 58. n°5. octobre 1993. pp637-658.

57. Pour une discussion récente d'un problème qui tend à ne plus en être un — la plupart des auteurs admettent la part de l'irrationalité à partir du moment où elle n'est pas constituée en fondement même du raisonnement —, on peut consulter pour la défense argumentée du choix rationnel OPP (K.-D.) ; HARTMANN (P.) ; HARTMANN (P.) : *The Rationality of Political Protest. A Comparative Analysis of Rational Choice Theory.* Boulder. Westview Press. 1989 ou MULLER (E.N.); OPP (K.-D.) : "Rational Choice and Rebellious Collective Action". *American Political Science Review.* Volume 80. n°2. juin 1986. pp471-487 et OBERSCHALL (A.) : "Loosely Structured Collective Conflict : A Theory and an Application". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 3. 1980. pp45-68. Pour sa réfutation et l'intégration des données non rationnelles dans l'étude du comportement contestataire collectif, voir FERREE (M.M.) : "The Political Context of Rationality. Rational Choice Theory and Resource Mobilization". in McCLURG MUELLER (C.) MORRIS (A.D.) : *Frontiers in Social Movements Theory.* op. cit. pp29-52 ; ainsi que RULE (J.B.) : "Rationality and Non-Rationality in Militant Collective Action". *Sociological Theory.* Volume 7. n°2. 1989. pp145-160. Ce dernier auteur propose la notion d'«entreprenariat émotionnel» qui permettrait à ceux agissant rationnellement de juguler les émotions de ceux agissant de façon non stratégique et désordonnée, ce afin de provoquer chez eux une «explosion de conscience». On peut également consulter pour une vision critique globale de la théorie du choix rationnel GREEN (D.P.) ; SHAPIRO (I.) : "Choix

sujet, intéressante à un double titre : la notion qu'il propose résout aussi bien le problème de la rationalité de l'acteur participant à une action collective par rapport au degré d'irrationalité, que celui du problème de la rationalité au regard des déterminations culturelles ou idéologiques dont ce même acteur est tributaire au moment de sa décision.

Il propose d'utiliser la notion de rationalité limitée, dont les fondements furent posés dans les années 50 par des chercheurs américains, en particulier Herbert Simon et Léon Festinger. La rationalité devient le produit conjoint d'un effet de position — elle dépend de la position que l'acteur occupe dans un contexte d'action donné et qui conditionne son accès aux informations pertinentes — et d'un effet de disposition — elle dépend des dispositions mentales, cognitives et affectives de ce même acteur qui sont préformées par une socialisation passée[58]. Les éléments irrationnels dans cette conception de la rationalité limitée sont donc avant tout affectifs, idéologiques ou culturels. L'intérêt principal de cette notion est de permettre de repousser toute catégorisation des rationalités, motifs et intérêts qui sous-tendent les comportements collectifs. Elle ne peut donc intervenir *"... qu'ex post, lorsqu'aura été mise en évidence la structuration du champ, c'est-à-dire les «règles du jeu» qui y prévalent et qui, tout autant que l'histoire ou le passé des acteurs, façonnent leurs capacités cognitives et relationnelles..."*[59]. C'est donc à une recherche de la structuration de l'espace d'action qu'Erhard Friedberg nous convie de préférence à la détermination de rationalités évanescentes. A l'aide de ce qu'il appelle l'utilitarisme méthodologique, la notion de rationalité limitée interdit d'opposer l'irrationalité des exécutants à la rationalité du sommet, l'irrationalité du comportement humain à la rationalité de l'action organisée, de sa structure, de sa progression et de ses objectifs.

Le concept de rationalité limitée nous semble relativement avantageux pour une raison majeure. En même temps qu'il intègre dans le champ de l'action collective des notions essentielles telles que la culture ou l'idéologie, il les fond dans l'analyse stratégique des mouvements protestataires, les tenant pour des facteurs acquis au même titre que l'appréciation rationnelle de l'opportunité à agir et de son contexte. Il permet ainsi de s'affranchir de discussions pesantes quant à la reconnaissance toujours difficile des comportements non rationnels. En même temps, si l'on part du principe selon lequel tout choix individuel est «cadré» par une représentation — la représentation ainsi produite a une double fonction, cognitive et normative : cognitive, en ce qu'elle permet d'appréhender la réalité ; normative, en ce qu'elle produit des évaluations de la réalité ainsi appréhendée —, le postulat de la rationalité limitée s'accorde avec cette vision des représentations sociales dont nous aurons l'usage. La

---

rationnels et politique. Pourquoi en savons-nous toujours aussi peu ?". *Revue Française de Science Politique.* Volume 45. n°1. février 1995. pp96-130.

58. Les notions d'effet de position et d'effet de disposition ont été définies par Raymond Boudon dans son ouvrage *L'idéologie ou l'origine des idées reçues.* Paris. Fayard. 1986. Les agents sociaux — et non pas les acteurs — ne perçoivent pas la réalité à partir d'un point de vue absolu et extérieur mais à partir de leur *position*, de manière déformée ou partielle. De même, peut-on parler d'effet de *disposition* pour désigner le fait que les agents sociaux sont amenés à percevoir des phénomènes en fonction de leurs propres schèmes de référence ou habitudes mentales et ainsi sont amenés à les mésinterpréter.

59. in FRIEDBERG (E.) : *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée.* op.cit. p213. Il faut noter que Erhard Friedberg considère la spontanéité comme un produit artificiel des règles du jeu qui eux-mêmes sont déterminées par les relations de pouvoir (voir FRIEDBERG (E.) : "From Organizations to Concrete Systems of Action". in LINDENBERG (S.) ; SCHREUDER (H.) (sous la direction de) : *Interdisciplinary Perspectives on Organizational Studies.* Oxford. Pergamon Press. 1993. p163). Ce n'est donc pas pour résoudre le problème de la spontanéité qu'il fait usage de la théorie de la rationalité limitée.

représentation limite en effet l'exploration et l'évaluation que les acteurs opèrent des divers choix qui s'offrent à eux[60].

B) RÉSONANCE SYMBOLIQUE ET PROTESTATION

Tous les symboles n'ont pas la même puissance d'expression, *"... certaines métaphores font sens immédiatement, d'autres échouent de même ; certaines images visuelles persistent dans l'esprit, d'autres sont rapidement oubliées"*[61]. Mais certains cadres d'interprétation disposent d'un avantage naturel dans la mesure où leurs idées et leur langage résonnent mieux lorsqu'ils sont destinés à une culture politique particulière : c'est la notion de «résonance culturelle» que développe William Gamson[62]. En fait, il serait possible d'utiliser une notion générique englobant l'ensemble de ces significations : la résonance symbolique. Ce terme présente un double avantage :

-il permet de décrire la mise en œuvre de discours, de gestes, de signes ou de rituels dont l'usage par les acteurs ne participe pas nécessairement d'une volonté stratégique destinée à la mobilisation. Ces divers comportements n'en ont pas moins une signification, même s'ils ne peuvent être jugés qu'*a posteriori* par l'observateur. En revanche, ils sont immédiatements compréhensibles pour les participants et s'inscrivent dans le champ du non-réfléchi, donc de la spontanéité (*résonance symbolique non pensée*)

-il permet de décrire à l'inverse la mise en œuvre stratégique et pensée de gestes, de rituels et de signes à la disposition des organisateurs des mouvements protestataires dans leur quête de soutiens (*résonance symbolique stratégique*)

Il n'apparaît pas essentiel de retracer les diverses théories du symbolisme, mais néanmoins, il semble que la mise en perspective de deux visions — celle de Victor Turner et celle de Dan Sperber — différentes dans leurs fondements mais complémentaires pemettra de mieux situer notre concept de résonance symbolique.

En ce qui concerne le sens à attribuer aux symboles — dire quelle est leur signification et ce qu'ils représentent —, Victor Turner distingue trois niveaux ou trois champs sémantiques : le niveau de l'interprétation indigène (ou sens exégétique), le sens opérationnel et le sens positionnel. Le sens exégétique est celui donné par les producteurs même de la symbolique, et il repose sur trois bases : une base nominale qui dérive des associations possibles avec le nom

60. Voir sur ces points BOURGEOIS (E.) ; NIZET (J.) : *Pression et légitimation. Une approche constructiviste du pouvoir.* Paris. Presses Universitaires de France. 1995. pp75-99.

61. in GAMSON (W.A.) : *Talking Politics.* Cambridge. Cambridge University Press. 1992. p135.

62. La notion de résonance culturelle a une vocation assez large et doit être prioritairement lue comme un moyen de mobilisation à la disposition d'un mouvement protestataire déjà structuré. Le concept de résonance se concentre sur les relations tissées entre le discours sur un problème particulier et le champ de la culture politique dont il fait partie. Il peut être rapproché de la notion de «fidélité narrative» développée par David Snow, dès lors que les cadres d'interprétation *"... résonnent avec des narrations culturelles, qui font, avec les histoires, les mythes et les récits folkloriques, partie de l'héritage culturel en question"* (in SNOW (D.) ; BENFORD (R.D.) : "Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization". op.cit. p210).

accordé au symbole ; une base substantielle qui dérive des propriétés naturelles et matérielles des objets utilisés en tant que symboles ; une base artefactuelle dans le cas des symboles construits. Le sens opérationnel d'un symbole equivaut à son utilisation et aux qualités affectives liées à cet usage (agressivité, tristesse, joie, pénitence, dérision, ...). Le sens positionnel dérive des relations structurelles que les symboles entretiennent entre eux[63]. Dan Sperber estime que l'utilisation de la notion de sens est insuffisamment circonscrite chez Victor Turner. Il la considère quant à lui comme permettant l'intégration des relations entre le message et l'interprétation, tous deux constitutifs d'un code. À l'instar de Victor Turner, il admet que les phénomènes symboliques sont couplés à d'autres phénomène symboliques, tous étant interprétés. Le problème est de savoir si les phénomènes couplés aux symboles constituent les interprétations de ceux-ci, et si les interprétations des symboles sont régulièrement couplés à eux. Chaque symbole selon Dan Sperber correspond à un ensemble déterminé d'interprétations, mais chaque interprétation correspond de même à un ensemble déterminé de symboles. En d'autres termes, une occurence particulière d'un symbole sélectionne certains couplages (symbole / interprétation) parmi un ensemble défini dans la structure du symbolisme[64]. A la suite de Victor Turner, il reprend l'idée selon laquelle il existerait quatre catégories :

-les symboles dont la traduction interprétative n'est pas donnée par ceux qui les produisent ou les mettent en œuvre

-les symboles dont la traduction interprétative est donnée, mais qui ne sont pas utilisés pour aboutir à cette traduction. C'est plutôt la traduction qui est utilisée pour justifier l'utilisation du symbole

-les objets matériels qui deviennent symboliques à travers leur motivation

-les signes qui deviennent symboliques non pas parce qu'ils signifient quelque chose mais parce que leur signification est motivée

La motivation des symboles n'est pas méta-symbolique mais symbolique. Elle ne constitue pas une interprétation des symboles mais au contraire doit être interprétée symboliquement. En définitive, la question à poser selon Dan Sperber n'est pas «qu'est-ce que les symboles signifient ?» mais «comment les symboles produisent-ils du sens ?». En ce sens, les symboles ne sont pas des signes et leurs interprétations n'équivalent pas à des significations. Le symbolisme ne représente pas le domaine d'objets, d'actes ou de paroles, mais celui de représentations conceptuelles qui les décrivent et les interprétent. De plus, une représentation sera symbolique précisément dans la mesure où elle ne pourra être entièrement explicable et exprimable par des biais sémantiques.

Pour la clarté de notre propos, il convient dès lors d'établir une distinction entre la symbolique — et donc la notion de résonance symbolique — et les symboles eux-mêmes. Nous dirons que des faits, des gestes, des signes, des paroles particuliers ne constituent pas dès l'origine des symboles, mais entrent dans le champ de la symbolique dès le moment où ils sont interprétés et couplés à un code de valeurs précis, soit par ceux qui les produisent et les mettent en œuvre directement, soit par ceux qui en donnent une traduction extérieure — c'est-à-dire ceux qui en sont les destinataires ou ceux qui les reçoivent en tant qu'objets d'étude. Il

63. Voir TURNER (V) : *The Forest of Symbols.* Ithaca. Cornell University Press. 1967. pp50-51.

64. Voir SPERBER (D.) : *Rethinking Symbolism.* op.cit. pp13-15.

n'existerait donc pas de symboles à proprement parler mais plutôt un domaine symbolique constitué non pas d'actes ou de signes mais de représentations de ces actes et de ces signes.

Il reste qu'il apparaît relativement peu aisé de situer les mobilisations collectives dans le jeu global de la contestation du pouvoir autoritaire. La tentation est grande de les tenir pour les vecteurs uniques de la démocratisation, mais pourtant, nous ne nous engagerons pas dans cette voie. Le parti-pris de l'interaction nous conduit nécessairement à admettre que le jeu politique institutionnel (mobilisation partisane ou électorale) et le jeu politique non-institutionnel (mobilisations collectives) ont des conséquences l'un sur l'autre. Il faut essayer de bâtir un schéma empirique des liens qui se nouent entre eux, en gardant à l'esprit que les mouvements de protestation se jouent d'abord hors-système (politique), bien qu'étant pour certains concurrencés par des contre-mouvements produits par le gouvernement attaqué ou ses soutiens immédiats.

Une tentative de mise en perspective de cet écheveau de relations a été réalisée par Robert Pinkney. Il convient selon lui de mettre l'accent sur la prise de participation de la société dite civile dans le processus de démocratisation. Cette société civile apparaît néanmoins plurielle, et les groupes qui la constituent s'engageant dans ce processus doivent être classifiés. Une première distinction doit être faite entre les mouvements sociaux proprement dits, *a priori* assez faiblement structurés et organisés, et les groupes d'intérêt : d'un côté l'informalité et la lutte directe contre le pouvoir ; de l'autre l'officialité et les réseaux relationnels entretenus avec le pouvoir. Néanmoins, il existe d'autres vecteurs de contestation organisés, et c'est ainsi que Robert Pinkney reprend la notion d'«association intermédiaire» qu'il emprunte à Richard Sandbrook[65]. Néanmoins, à la différence de ce dernier, il en exclut les syndicats, dont il fait un pôle de contestation à part entière. Puis, aux deux extrêmes de cette catégorie fluctuante — composée des syndicats, des associations intermédiaires (groupes d'intérêt, associations professionnelles) et des mouvements sociaux —, il distingue d'un côté les secteurs violents de contestation (guerrillas, terrorisme, mouvements de foule émeutiers) et de l'autre les élites opposantes agissant de façon non violente (étudiants et l'«intelligentsia» qu'il ne décrit pas précisément). Quant aux réseaux religieux, ils sont classés comme fluctuants, mais avec néanmoins une tendance marquée à la contestation du régime autoritaire et au soutien des contestataires. Dans ce cadre, l'influence des institutions existantes prend toute son importance, dans la mesure où leur degré de dépendance vis-à-vis du système politique global va directement influer sur le fonctionnement de la démocratisation[66].

Cette globalisation a été établie essentiellement à partir des expériences latino-américaines[67], mais elle donne un bon aperçu de la voie à suivre. En effet, la visualisation d'un

---

65. Voir SANDBROOK (R.) : "Liberal Democracy in Africa. A Socialist-Revisionist Perspective". *Canadian Journal of African Studies.* Volume 22. n°2. 1988. pp240-267

66. Ainsi, au Brésil, dans un système de redistribution du haut vers le bas, où les partis ont toujours été très dépendants de l'État — qui leur a néanmoins donné la possibilité de survivre en dépit de la militarisation du régime —, la transition vers la démocratie s'est déroulée de façon moins abrupte qu'ailleurs. La permanence des élections sénatoriales ou la stabilité des gouverneurs d'État a permis un apprentissage plus souple des différentes modalités démocratiques.

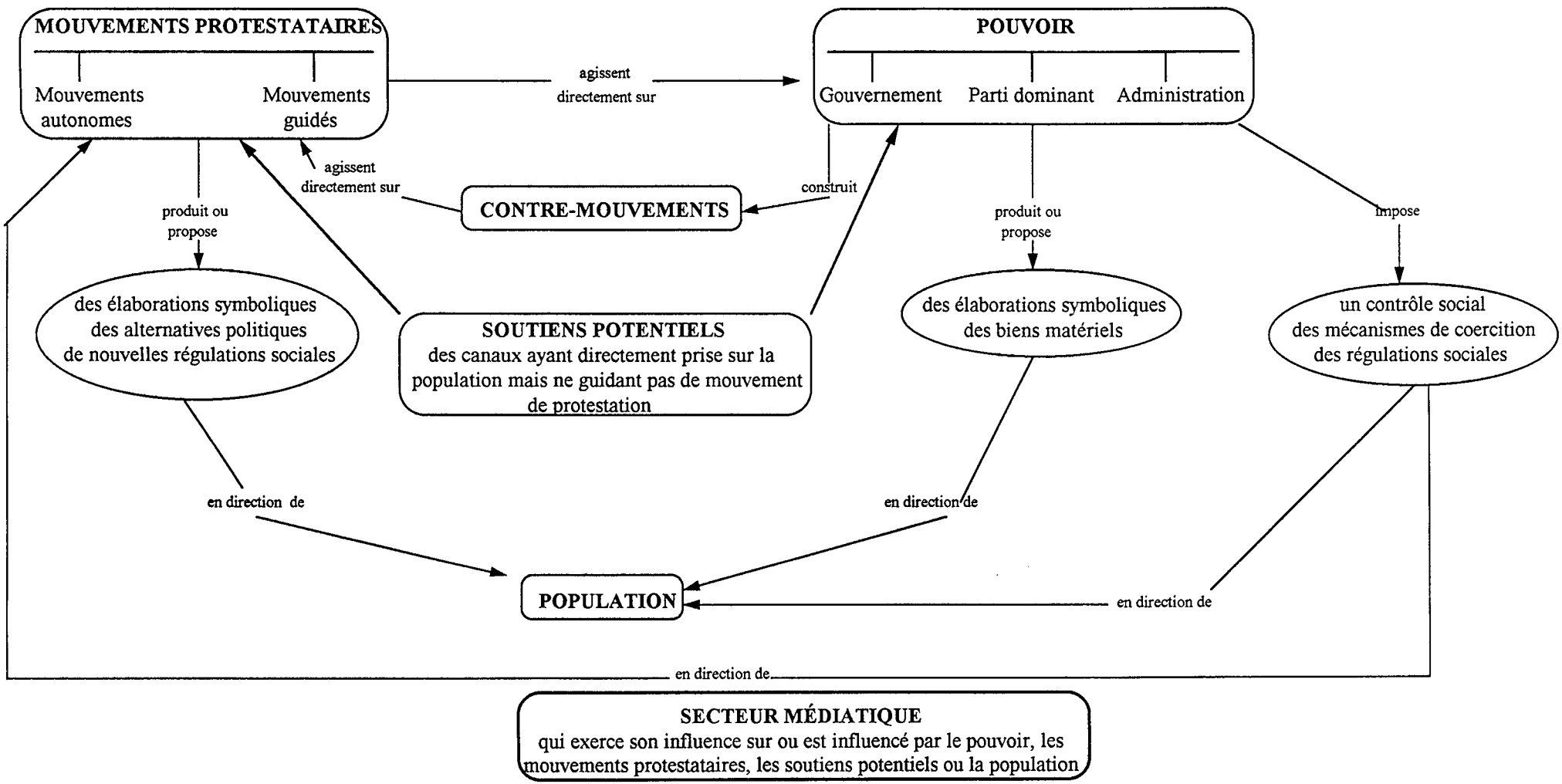
67. D'ailleurs, Robert Pinkney admet, peut-être un peu lapidairement, que l'expérience africaine post-coloniale du politique apparaît limitée. Il est selon lui difficile de reconnaître l'existence de règles, conventions ou institutions acceptées comme des vecteurs de développement de procédés démocratiques. *"Des Constitutions impeccables ont été promulguées, et les élites existantes proclament leur soutien à l'idéal de démocratie libérale, mais dans peu de cas un consensus a émergé sur les contraintes avec lesquelles les émetteurs des règles devaient jouer en pratique, et peu d'institutions suffisamment fortes pour imposer des limites à ces émetteurs ont émergé"* (in PINKNEY (R.) : *Democracy in the Third World.* Buckingham. Open University Press. 1993. p130).

schéma global d'interaction entre les secteurs non institutionnels de contestation, les secteurs institutionnels de contestation et les secteurs du pouvoir permettra de mettre en évidence les espaces d'action dans lesquels va se jouer le système d'action protestataire.

Cette ébauche implique des éléments de classification encore à l'état d'épure, notamment en ce qui concerne la catégorisation de ces mobilisations. Nous nous contenterons donc d'abord de ne distinguer parmi elles que les mobilisations autonomes et les mobilisations guidées, sans faire apparaître l'influence directe de chacune puisque nous ne les avons pas encore étudiées. De même, si nous émettons l'hypothèse que les contre-mouvements sont avant tout le produit d'une construction par le pouvoir, nous n'écartons pas la possibilité de contre-mouvements autonomes. Il s'agit là en définitive d'une proposition générale qui gagnerait à être améliorée et qui ne doit donc être considérée que comme un cadre global de compréhension.

Figure n°8

CONFIGURATION DES INTERACTIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS DANS LE PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION



TITRE II

IDENTIFICATION DES MOBILISATIONS

Pour prétendre à une interprétation correcte des mobilisations collectives, il convient de les identifier clairement au préalable. Il apparaît que cette démarche, nécessaire assurément, doive être menée de façon concise et rapide. Néanmoins, notre approche de cette entreprise prendra ici un aspect beaucoup plus déterminant. En effet, identifier reviendra à montrer non pas seulement l'existence de mobilisations mais surtout les formes différentes qu'elles ont prises et les étroites interactions qui les ont reliées.

Identifier conduit à poser les trois questions essentielles relatives à l'étude des actions collectives : qui se mobilise, pourquoi et comment ? Or, répondre à ces questions ne suffit pas pour dévoiler l'entière signifiance des mobilisations, et plus encore du sytème d'action protestataire qu'elles sont susceptibles de former. Examiner l'évolution des acteurs[1] d'une mobilisation en répondant à ces interrogations représente seulement le premier stade d'une interprétation de cette mobilisation. En effet, une mobilisation n'est réellement compréhensible qu'entendue dans un contexte, qu'il s'agisse du contexte large (contexte socio-politique d'intervention de la mobilisation) que du contexte restreint (champ d'interaction de la mobilisation avec les autres mobilisations).

Un travail de repérage s'effectuera à plusieurs niveaux : repérage des déterminants des mobilisations ; repérage des acteurs des mobilisations ; repérage des types de mobilisation ; repérage des facteurs structurants des mobilisations. C'est aussi un travail qui s'effectuera à plat, c'est-à-dire que ce Titre II n'aura d'autre ambition que de mettre en situation une série d'actions collectives dont il faudra ensuite dans le Titre III interpréter les formes qu'elles ont prises, les raisons qui les ont fait naître puis disparaître ainsi que les conséquences qu'elles ont entraînées. Ce travail descriptif aura néanmoins un caractère relativement dynamique dès l'instant où ce processus de démonstration des interactions et des différenciations permettra d'établir qu'un véritable espace protestataire dont il faudra préciser les contours s'est dessiné au Kenya et en Zambie.

L'accent doit être mis sur le fait que cette démarche d'identification — montrer que l'interaction de mobilisations différenciées, bien qu'accumulées de façon désordonnée, a permis l'élaboration d'un espace protestataire — ne participe pas d'une étude linéaire des mobilisations. Nous n'étudierons pas une mobilisation à compter du moment de son émergence jusqu'à celui de sa disparition, d'abord parce qu'il est rarement possible de définir péremptoirement et avec exactitude l'occurence de ces moments, ensuite parce que nous ne croyons pas au concept «d'histoire naturelle» d'une mobilisation. De même — et en gardant à l'esprit qu'il n'est pas question de prétendre découvrir l'ensemble des mobilisations qui se sont déroulées au Kenya et en Zambie de 1988 à 1994 —[2], le processus de mise en valeur de la différenciation des mobili-

---

1. Nous entendrons le terme «acteur» de façon très globalisante, c'est-à-dire comme tout pôle d'action jouant à un moment ou à un autre un rôle dans le développement de la mobilisation et de sa représentation. Il est dès lors nécessaire d'établir une série de distinctions entre :

-*les acteurs principaux* : ceux qui pensent puis mettent en œuvre la mobilisation — ou la contre-mobilisation
-*les acteurs suiveurs* : ceux qui rejoignent la mobilisation en cours de route
-*les acteurs de soutien* : ceux qui soutiennent la mobilisation sans en faire directement partie
-*les acteurs observateurs* : ceux qui, bien que ne faisant à aucun moment partie du processus de mobilisation, participent par leur attitude et leurs témoignages à l'édification d'un système de représentations populaires des mobilisations au même titre que les trois catégories précédentes

2. Le choix des mobilisations étudiées s'est effectué en fonction de critères méthodologiques mais aussi de contraintes «topographiques». Le parti-pris de montrer les étroites corrélations entre démocratisation et mobilisations collectives implique un examen approfondi des mouvements protestataires d'une envergure relativement importante. Cela ne signifie pas que nous laisserons de côté certaines micro-mobilisations qui ont fait sens à un moment ou à une autre. En outre, notre recherche sur le terrain s'est la plupart déroulée dans de grands centres urbains, de telle sorte qu'il n'est guère possible de rendre compte d'un certain nombre de mobilisations qui ont pu intervenir dans les zones rurales ou semi-urbaines. Bien que la couverture médiatique de ce type d'action soit relativement satisfaisante, il n'est guère possible d'affirmer que l'ensemble

sations permettra sans doute de découvrir des mobilisations oubliées ou pas considérées comme telles.

Ainsi, le premier chapitre montrera comment des séries de mobilisations et de contre-mobilisations fonctionnent en étroite interaction, tout en mettant en évidence les différences essentielles qui existent entre ces mobilisations. Dans ce cadre, nous opérationnaliserons notre dichotomie mobilisation guidée / mobilisation autonome qui permettra de saisir du mieux possible la nature des acteurs de ces mobilisations et les motivations qui les animent. Ce travail permettra essentiellement de montrer comment les mouvements de protestation sont activés et les raisons immédiatement visibles de leur apparition. Le second chapitre indiquera qu'en dépit de leur caractère désordonné et des tentatives de récupération institutionnelle dont elles ont fait l'objet, ces multiples mobilisations et les acteurs qui les animent construisent un espace de protestatation qui s'impose au pouvoir.

Le parti-pris du respect relatif de la chronologie de la période de revendication démocratique, combiné à une nécessité de clarté méthodologique, nous conduira à n'étudier dans cette partie que les mobilisations collectives ayant eu lieu avant les élections pluralistes, c'est-à-dire de 1988 à 1991 pour la Zambie et de 1988 à 1992 pour le Kenya. En effet, l'étude de leur rapport à la culture politique et les développements concernant la formalisation d'un système d'action protestataire s'appuieront grandement sur l'examen des mobilisations collectives post-électorales, en ce qu'elles montreront le degré d'intériorisation des procédés d'action collective alors que l'objectif principal, le changement politique, aura ou n'aura pas été atteint. Cette approche chronologique ne nous dispense pas de repérer les différents éléments postérieurs à une mobilisation qui sont susceptibles de porter un éclairage nouveau sur son intervention.

---

des mouvements protestataires soit repérable. Cela ne signifie pas que nous allons ignorer ces micro-mobilisations. Si elles ne s'insèrent pas comme un objet essentiel de l'analyse telle qu'elle a été conçue dans les développements précédents, elles doivent être tenues comme des contre-points notables. Il faudra donc garder à l'esprit que se jouent aussi des mobilisations qui donnent lieu à des innovations politiques locales (voir par exemple l'utilisation performative du swahili dans une joute électorale : AMIDOU (A.A.) : *Kimwondo : A Kiswahili Electoral Contest.* Vienne. Beiträge zur Afrikanistik. 1990) ou qui permettent à de petites communautés de profiter de la libéralisation de la parole politique pour mener un nouveau type de mobilisation, qui contribue à perpétuer et à réaliser réellement la démocratisation (voir la mobilisation environnementale des catholiques de Thika au Kenya : MAUPEU (H.) : "Pastorale de base et constitution de société civile : l'expérience des mobilisations politiques des catholiques de Thika". *Communication présentée à la Table Ronde "Dynamiques religieuses et pouvoir politique en Afrique de l'Est".* Paris. 6-8 juillet 1995).

CHAPITRE PREMIER
L'interaction de mobilisations collectives différenciées

Les interactions vont se jouer à trois niveaux de différenciation des mobilisations. Le premier niveau se construit dans la globalité, entre les mouvements protestataires s'inscrivant directement contre le pouvoir en place et les contre-mouvements dont il faudra déterminer la provenance. Le second se révèle dans le semi-général, entre les mobilisations dites guidées et les mobilisations qualifiées d'autonomes. Le troisième s'exprime dans le particulier, c'est-à-dire entre les diverses formes de mobilisations qui se nourrissent les unes des autres, soit dans un objectif d'amélioration de la production des contestations soit dans un objectif de leur destruction. Nous n'entreprendrons pas une étude mécanique et artificielle de ces interactions à chacun de ces niveaux. Le processus d'identification et de qualification s'effectuera chronologiquement — non pas en fonction de la chronologie des mobilisations collectives elles-mêmes mais de la chronologie de la période de revendication démocratique. Si les procédés de qualification formelle des mouvements protestataires (manifestation, grève, émeute,...) ne présentent pas de problèmes conceptuels majeurs, et si l'on considère que le thème de l'autonomie et du guidage des mobilisations, en tant que point central de notre analyse, sera développé tout au long de nos travaux, il convient toutefois de revenir brièvement sur la dichotomie mouvement protestataire / mouvement contre-protestataire.

L'émergence de mouvements protestataires n'est pas invariablement accompagnée de contre-mouvements, mais le fait que les premiers interviennent dans une situation autoritaire augmente la probabilité de création par le gouvernement — voire de formation spontanée — des seconds. L'intérêt n'est pas ici d'étudier ces contre-mouvements de la même façon que nous le ferons pour les mouvements protestataires. Il semble plus constructif de s'attacher à rechercher, dans cette perspective d'interaction, la façon dont ces derniers les génèrent. De la sorte, on pourra se demander dans quelle mesure les contre-mouvements se définissent ou non en tant qu'intermédiaire entre les autorités et les secteurs qui la remettent en cause.

Selon Mayer Zald et Bert Useem, les mouvements de protestation disposant d'une visibilité et d'un impact significatifs sont tous de nature à créer les conditions pour la mobilisation de contre-mouvements. En effet, *"... en demandant le changement, en s'attaquant aux intérêts établis, en mobilisant des symboles ..., ils créent des doléances et fournissent des opportunités pour des entrepreneurs de définir des objectifs pour d'éventuels contre-mouvements.* (Ils) *ont aussi un «pouvoir de démonstration» pour des contre-mouvements potentiels — montrant que l'action collective peut rendre effectif (ou s'inscrire contre) le changement ..."*[3]. Néanmoins, ces deux chercheurs pensent que les contre-mouvements sont, au même titre que les mouvements contre lesquels ils s'inscrivent, le produit d'une construction de la société civile et non pas du gouvernement. Ainsi, les leaders des mouvements ou des contre-mouvements luttent pour convaincre et convertir les autorités à leur schéma de pensée. Or, nous verrons qu'au Kenya comme en Zambie, la plupart des actions contre-protestataires seront orchestrées par le pouvoir. Là se joue une première distorsion entre l'action collective en régime pluraliste, où en effet les contre-mouvements s'expriment d'abord de façon autonome par rapport au pouvoir[4], et l'action collective en régime autoritaire. Dans ce dernier cas, la mobilisation de la protestation apparaît comme une scorie dans le fonctionnement du régime, mais il est intéressant de remarquer que la réponse du pouvoir, en dehors de la voie immédiate de la répression, est de s'adapter à ce phénomène et de produire lui-même des mouvements similaires afin de lutter sur des bases identiques.

C'est pourquoi, si dans un régime pluraliste les contre-mouvements agissent en vue de modifier les perceptions populaires d'un problème donné et influencer les politiques publiques à l'instar du mouvement social qu'ils combattent, il apparaît que dans un régime autoritaire, les contre-mouvements sont construits par ce dernier comme une ressource de déstabilisation des mouvements de contestation. Dès lors, l'apparition éventuelle de contre-mouvements spontanés représentera un phénomène tout aussi intéressant que des actions collectives autonomes. Cela voudra dire qu'il existe des ferments solides au Kenya comme en Zambie en faveur du gouvernement attaqué.

Nous scinderons ce chapitre sur l'interaction des mobilisations en deux parties. La première tentera de montrer que les premiers mouvements de protestation, bien que relativement dispersés et manquant de cohésion, ont contribué à former par accumulation un esprit de contestation parmi la population et à constituer un danger pour un pouvoir à l'affût de tout débordement qui lui serait préjudiciable. La seconde décrira les tentatives de la classe politique, celle qui détient le pouvoir comme celle qui tient le rôle d'opposition, de récupération de ces mouvements collectifs au moment où leur répétition, leur accroissement et leur nouvelle saillance les rend politiquement profitables.

---

3. in ZALD (M.N.) ; USEEM (B.) : "Movement and Countermovement Interaction : Mobilization, Tactics, and State Involvement". op.cit. p248.

4. L'exemple venant immédiatement à l'esprit est celui du mouvement en faveur de l'avortement et celui du mouvement anti-abortif qu'il a automatiquement suscité.

I. L'ACCUMULATION DÉSORDONNÉE DES MOUVEMENTS DE PROTESTATION

Les émeutes kenyanes dites de *Saba Saba*[5] de juillet 1990 et les secondes émeutes de la faim zambiennes de juin 1990 auront marqué le cours de la revendication démocratique dans ces deux pays, tant par la violence de leur expression que par la dureté de leur répression. Elles représentent la marque d'une volonté populaire de contestation directe, non plus au sein d'un espace politique clos comme c'était le cas lors des premières émeutes de faim zambiennes et des émeutes musulmanes et étudiantes kenyanes quelques années auparavant — trois événements dont nous ne pourrons faire l'économie d'une étude relativement rapide — mais à l'intérieur d'un système où les réseaux revendicatifs s'expriment officiellement — ce qui ne signifie pas qu'ils s'expriment sans contraintes. Mais jusqu'à l'explosion de ces tensions, plusieurs actions collectives se sont donc déroulées, avec certes moins d'ampleur, mais révélant cependant l'établissement d'un courant de contestation populaire. Bien que désordonnés, sans organisation nationale, ces multiples mouvements protestataires provoquent une accumulation des ressentiments vis-à-vis du pouvoir. Cette accumulation produit du sens à elle seule, parce qu'elle témoigne de la généralisation d'un malaise.

Ainsi, après avoir évoqué les premières manifestations violentes de mécontentement de la période post-décolonisation, qui représentent selon nous sinon les prémices d'une revendication à venir, du moins une rupture significative du jeu politique et des rapports entre l'État et la société, nous étudierons successivement les multiples mobilisations collectives de l'instant 1988-1990 avant de consacrer des développements spécifiques aux deux événements clefs du mouvement protestataire, c'est-à-dire *Saba Saba* et les secondes émeutes de la faim zambiennes.

A) PRÉLIMINAIRES : ÉMEUTES DE LA FAIM, CONTESTATIONS ÉTUDIANTES ET PRESSIONS MUSULMANES

1988 apparaît comme l'année décisive, celle qui voit débuter un processus de revendication démocratique public dans le sens où les contestations deviennent visibles par tous. Néanmoins, il n'est guère possible de passer sous silence trois mobilisations importantes intervenues quelques mois auparavant, et qui pourront donner un aperçu de l'état du jeu politique. En 1986, de violentes émeutes éclatent dans le Copperbelt puis à Lusaka, perpétrées par des jeunes excédés par l'augmentation des prix de la nourriture : ce seront les premières émeutes de la faim. Il est intéressant de s'y attarder dès l'instant où cette explosion de violence n'a été prévue ni par les

5. En swahili, *Saba* signifie le chiffre sept. Or, ces émeutes ont débuté le sept juillet, d'où cette appellation particulière. À l'origine, le terme *Saba Saba* symbolise la date de fondation (7 juillet 1954) du parti indépendantiste tanzanien (la Tanganyika African National Union. Ce slogan est étroitement associé à la lutte des Tanzaniens pour l'indépendance et implique des significations historiques qui n'échapperont pas aux Kenyans, Daniel arap Moi en tête, lequel fera interdire l'utilisation de ce terme.

gouvernants ni par les observateurs, phénomène qui se reproduira à l'identique en ce qui concerne les émeutes de la faim de 1990. Fin 1987, de multiples incidents éclatent au Kenya : la côte s'embrase durant quelques jours sous le feu de la contestation islamique tandis que Nairobi est secouée par de violentes manifestations étudiantes. Les deux premiers cas (émeutes de la faim et contestation islamique), représentent une innovation dans le sens où de tels événements s'expriment pour la première fois ; le troisième cas (manifestation étudiante) témoigne d'un phénomène récurrent, non seulement au Kenya mais aussi en Zambie. Dès lors, récurrence et innovation sont en confrontation, et il faudra déterminer le contexte dans lequel il convient de situer ces mobilisations, c'est-à-dire les considérer isolément ou au contraire les tenir pour les prémices de la contestation.

L'examen de ces trois mobilisations présente également l'intérêt de tester nos hypothèses de départ. Nous mènerons une analyse stratégique et symbolico-cognitive des mouvements de protestation, tout en essayant de déceler les conséquences qu'ils entraîneront de même que les déterminants qui les ont activés. Il s'agira donc d'un travail de prospection, moins fouillé que les développements qui suivront, mais qui servira d'essai, de formalisation compacte d'un projet d'ensemble appliqué à des situations particulières. Ces préliminaires nous donneront également la possibilité de débuter la construction de notions qui tiendront lieu de fils conducteurs de notre schéma général de raisonnement (résonance symbolique, dichotomie autonomie / guidage) et de clarifier certaines significations dont nous ferons l'usage et qui sous-tendent ces notions (symbolisme, spontanéité et autonomie).

1. Des innovations saillantes

Le thème de l'innovation politique[6] se trouve au cœur de notre analyse, puisque notre concept de système d'action protestataire est fondé sur une dynamique de l'innovation en matière de formes d'action collective. Le neuf va surgir ici sous l'angle du relationnel conflictuel, la répétition et la permanence de l'action des pôles émetteurs conférant leur prégnance aux nouvelles expressions dégagées. Les mécanismes de mobilisation, utilisant les solidarités de groupe, mais dans un sens différent de l'usage classique des réseaux clientélistes ou des affinités de groupe existantes[7], impliquent une plongée plus ou moins brutale dans la modernité

6. Nous emploierons de préférence le terme «innovation» plutôt que celui d'«invention». La plupart des formes d'action collective testées par les contestataires constituent une nouveauté dans les jeux politiques kenyan et zambien. A ce titre, ils représentent une innovation spécifique à ces jeux politiques, puisque déjà mis en œuvre à l'échelle «mondiale» de la pratique de la mobilisation. Il faudrait considérer qu'il y a invention politique dès le moment où un groupe protestataire fait usage d'une technologie d'action collective jamais encore pratiquée, ce qu'il apparaît difficile de savoir.

La notion de «technologie d'action collective» sera utilisée dans un sens anthropologique et culturel, c'est-à-dire que les technologies ne sont pas découvertes ou rendues actives par les seuls experts. Selon Pamela Oliver et Gerarld Marwell, cette notion recouvrirait l'ensemble des connaissances relatives à la façon de conduire une action et des conséquences que celle-ci est susceptible de provoquer. Il faut distinguer entre la production des technologies — ensemble des connaissances relatives aux façons d'accomplir les objectifs — et la mobilisation des technologies — ensemble des connaissances relatives à la façon d'accumuler les ressources nécessaires à la production des technologies (voir OLIVER (P.E.) ; MARWELL (G.) : "Mobilizing Technologies for Collective Action". in McCLURG MUELLER (C.) ; MORRIS (A.D.) : *Frontiers in Social Movements Theory*. op.cit. pp251-272).

7. Il faudra se demander quelle a été l'influence des réseaux clientélistes dans l'activation des mobilisations, en particulier à propos du Kenya où ce type de structuration sociale est particulièrement présent. William Gamson ainsi que Bert Klandermans ont suggéré en effet que l'appartenance primaire d'un individu à une organisation ou à une association (syndicat, Église, club de loisirs,...) ou à des groupes plus informels (collègues, amis, voisins — auxquels nous rajouterons les réseaux clientélistes) était de nature à renforcer l'efficacité d'une action collective. La question devient de savoir comment ces structures vont évoluer vers la lutte politique. William Gamson développe la notion d'«affinité de goupe» qu'il emprunte à la psychologie sociale, qui selon lui permet de refléter une innovation constante mais aussi autorise également

politique. Il devient dès lors pertinent de rechercher chaque phénomène de transgression des frontières et des schémas stéréotypés imposés par un État remis en cause dans son fonctionnement. En effet, même fissuré, l'État est une représentation qui occupe le centre du système politique, et il modèle invariablement les procédés de structuration sociale. L'innovation est déterminée de la sorte par la contrainte de l'espace étatique, duquel elle tire toute sa force, à plus forte raison si les stratégies d'innovation visent à contester le pouvoir d'État. *A priori*, le repérage de l'efficace de ces stratégies politiques apparaît aisé en période de contestation, et on pourra dès lors vérifier les hypothèses de Denis-Constant Martin selon lesquelles il existerait un tryptique de cette efficace :

> *"Une efficace de communication dans des sociétés plurielles en mutation : la production de codes symboliques nouveaux capables de sensibiliser, de banaliser, éventuellement de mobiliser passions et émotions dans toutes les instances, dans toutes les structures du complexe social, permet de transmettre informations et affects dans l'ensemble du système politique.*
>
> *Une efficace de transition : elle permet l'adaptation et la transformation des langages, mécanismes et institutions politiques en fonction des mutations sociales et des mutations concomitantes des imaginaires et des systèmes de représentation.*
>
> *Une efficace de marchandage, enfin : articulée sur la multiplicité des temps sociaux et la diversité des pratiques sociales, elle permet que les relations entre gouvernants et gouvernés se perpétuent tout en étant toujours remises en cause, à travers un double mouvement de tentative des uns pour délimiter et imposer un espace politique légitime et un temps unifié, de transgression pour les autres, visant à préserver leurs temps et leurs tempos, leurs types de relation et leurs modes d'affection"*[8]

Les troubles qui secouent la ville de Mombasa à la fin octobre 1987 doivent être tenus pour une innovation dans le champ politique kenyan, et ce, pour deux raisons : d'abord parce que l'ampleur et la violence qui les ont caractérisés apparaissent comme une anomalie eu égard au calme politique relatif régnant à l'époque ; ensuite parce que les acteurs à leur origine, c'est-à-dire la communauté musulmane, n'avaient jusqu'alors jamais manifesté de façon aussi publique leur réprobation. De la même façon, les émeutes de la faim qui explosent en Zambie en décembre 1986 représentent une innovation dès l'instant où là aussi, la violence qu'elles propagent introduit une rupture. Plus encore, l'imprévisibilité de leur occurence pose la question de la fiabilité du contrôle exercé par le pouvoir. Ces deux événements, qui portent en eux la possible modification de la perception du contrôle politique gouvernemental, ont également en commun le facteur qui va les déclencher : une décision gouvernementale jugée inique.

a) Déchaînement de la violence et répression publique

Si les émeutes de la faim zambiennes et les contestations musulmanes kenyanes marquent par leur existence même une rupture dans le comportement public des gouvernés, elles permet-

---

la décentralisation des décisions (voir GAMSON (W.) : "The Social Psychology of Collective Action". in McCLURG MUELLER (C.) ; MORRIS (A.D.) : *Frontiers in Social Movements Theory*. op.cit. pp53-76). Quant à Bert Klandermans, il préfère utiliser le thème des «champs multiorganisationnels», plus général et surtout permettant d'établir un lien objectif entre les groupes protestataires eux-mêmes et les groupes primaires d'appartenance (voir KLANDERMANS (B.) : "The Social Construction of Protest and Multiorganizational Fields". in McCLURG MUELLER (C.) ; MORRIS (A.D.) : *Frontiers in Social Movements Theory*. op.cit. pp77-103).

8. in MARTIN (D.-C.) : "Par delà le Boubou et la cravate : Pour une sociologie de l'innovation politique en Afrique". *Canadian Journal of African Studies*. Volume 20. n°1. 1986. p28.

tent également de montrer que la répression gouvernementale peut s'exercer au grand jour dès lors que la paix nationale est jugée en danger par les instances dirigeantes. Il est possible de conférer à ces événements trois fonctions essentielles :

-*fonction de contestation* : il s'agit de la fonction immédiate, qui permet l'expression d'une colère vis-à-vis d'une décision jugée inique

-*fonction cathartique* : le déchaînement de la violence permet de libérer des impulsions négatives à l'égard du pouvoir

-*fonction de révélation* : la mise en lumière des capacités de contestation permet en parallèle de démontrer que le contrôle étatique sur les courants sociétaux n'est que partiel

Suite à la décision du gouvernement zambien de doubler le prix du sac de *mealie meal*[9], des émeutes extrêmement violentes éclatent dans la région du Copperbelt. À Mombasa, la décision du commissaire de district d'annuler un rassemblement musulman provoque une manifestation de réprobation qui va rapidement dégénérer. Il existe un rapport pertinent entre la puissance évocatrice des mesures et les acteurs auxquels elles s'adressent d'une part et l'intensité de la violence et le degré de son éparpillement d'autre part. La décision de portée nationale d'augmentation de la denrée alimentaire de base déclenche des troubles, qui, cantonnés initialement dans une région particulière, se propagent par la suite de façon linéaire et ordonnée vers la capitale. En revanche, la décision localisée d'interdiction d'un rassemblement ne donne lieu qu'à une contestation locale, ne trouvant pas d'écho dans le reste du pays. Il est possible de tenir ces deux expressions violentes pour des événements purement «réactifs», dans le sens où les acteurs contestataires se battent pour protéger leurs droits ou leur position sociale[10].

α) *Les émeutes de la faim zambiennes de décembre 1986 : le recours victorieux à la violence*

La brutalité (brutalité du déclenchement ; brutalité de l'expression de la contestation) de la réaction à la décision gouvernementale d'augmentation du prix de la farine de maïs confère aux émeutes dites de la faim un double caractère :

9. Un sac de *mealie meal* fait environ 20 kilos. Il existe deux catégories de *mealie meal* : le *lower grade* et le *normal grade*. Seul le prix de ce dernier a été augmenté.

10. D'après la typologie dressée par Donatella della Porta et Sidney Tarrow, il existerait quatre types de doléances, et à chacune d'entre elles correspondrait une action particulière (voir DELLA PORTA (D.) ; TARROW (S.) : "Unwanted Children : Political Violence and the Cycle of Protest in Italy. 1966-1973". *European Journal of Political Research.* Volume 14. n°5/6. 1986. pp624-626) :

-*les actions réactives* : l'objectif est de se battre pour la préservation de ses droits contre les menaces du pouvoir

-*les actions instrumentales* : l'objectif est de faire appliquer des mesures qui ont déjà été approuvées

-*les actions proactives* : l'objectif est de réclamer que soient formulées de nouvelles politiques et fournis de nouveaux avantages

-*les actions concurrentielles* : l'objectif n'est pas la demande d'un changement mais d'une compétition avec les adversaires

Il faut remarquer que les notions d'action réactive et d'action proactive ont été initialement dégagées par TILLY (C.) : *From Mobilization to Revolution.* op.cit.

-*un caractère fondateur* : cette flambée de violence générale est la première depuis l'indépendance[11] et elle signifie par là l'entrée dans un nouveau système de relations État/gouvernés, désormais marquée par une défiance mutuelle

-*un caractère informateur* : les troubles mettent en lumière la condition sociale et le degré de désespérance des acteurs impliqués, qui sont jeunes et appartiennent essentiellement aux couches sociales défavorisées

Les premiers incidents éclatent le 8 décembre à Kitwe[12], capitale administrative du Copperbelt puisque s'y trouvent les sièges du syndicat le plus puissant (la MUZ) et du syndicat fédérateur (le ZCTU). Plusieurs centaines de jeunes commencent à défiler dans les rues avant de s'en prendre à des bâtiments publics. La police intervient rapidement, et, après avoir vainement tenté de repousser les émeutiers à coups de matraque, lance des bombes lacrymogènes et tire à balles réelles. Bientôt, Ndola puis Luanshya, les deux autres localités importantes de la région, connaissent elles aussi des désordres graves. Les deux premiers jours d'émeutes sont ainsi particulièrement sanglants, faisant, selon les estimations variables, de douze à quinze morts (dont un policier). Au terme de ces deux jours, environ 1,000 jeunes sont arrêtés. Une période de relative accalmie s'ensuit alors. Le gouvernement, qui par la voix du Premier Ministre, Kebby Musokotwane, admet sur un ton impersonnel que *"les dégâts causés à l'infrastructure économique sont importants"*[13], entre dans un jeu d'auto-protection repérable à deux niveaux :

-*une auto-protection matérielle* : d'une part, des forces de police en nombre important ainsi que des unités militaires sont déployées autour des centres névralgiques, c'est-à-dire Kitwe, Ndola et Luanshya. Les troupes armées — de semi-automatiques et de baïonnettes — sillonnent les rues de ces trois villes, évacuant les véhicules renversés qui bloquent les routes. Les axes stratégiques sont investis : c'est le cas par exemple de la route menant du centre de Ndola à l'aéroport. D'autre part, le gouvernement décide de fermer les frontières du pays. Mis à part la voie aérienne. les autres possibilités de sortie du territoire sont interdites, excepté pour les étrangers.

-*une auto-protection désinformative* : d'une part, le gouvernement interdit la diffusion d'informations sur les réseaux télévisés ou radiophoniques à propos de la situation dans le Copperbelt. En effet, les médias hors presse écrite ne parleront pas des troubles, s'intéressant en revanche aux violences ayant éclaté à Johannesbourg à la même époque. D'autre part, l'Afrique du Sud est accusée d'avoir fomenté les émeutes, par l'infiltration des bandes de voyous du Copperbelt.

L'accusation à destination de l'Afrique du Sud ne doit néanmoins pas être jugée comme appartenant systématiquement au panel des moyens de désinformation. Il est avéré qu'en septembre 1985, une organisation clandestine zambienne, l'United Freedom Movement (UFM), a

11. Il faut néanmoins signaler l'affrontement qui, le 6 juin 1977 à Kitwe, opposa les forces de police à environ 2,000 personnes qui protestaient contre les manœuvres de destruction de leur bidonville.

12. Outre les numéros du *Times of Zambia* des 9 au 13 décembre 1986, nous avons également consulté des journaux d'informations occidentaux, ce afin d'optimiser le degré de précision et d'objectivité dans la relation de ces événements. Nous avons donc pris appui sur les journaux anglais *Daily Telegraph* (10, 11 et 14 décembre 1986), *Financial Times* (11 et 13 décembre 1986), *Guardian* (10, 11 et 12 décembre 1986), *Independent* (12 décembre 1986), *Observer* (14 décembre 1986) et *Times* (10, 11 et 15 décembre 1986) ; sur le journal américain *International Herald Tribune* (10, 11, 12 et 15 décembre 1986) ; et sur le journal français *Le Monde* (11, 12, 13, 14 décembre 1986 et 3 janvier 1987).

13. in *Times of Zambia.* 10 décembre 1986. p1.

distribué des tracts à Kitwe incitant la population à agir. Le texte en est significatif : *"Pourquoi manquerions-nous de tout alors que nos dirigeants ne se privent de rien"*[14]. Or, il semblerait que l'UFM, organisation dont on ne retrouvera plus la trace par la suite, ait été subventionnée, ou du moins soutenue logistiquement — par la fourniture de papier et d'encre —, par le régime de Prétoria. Certes, il est toujours malaisé de se faire une idée précise de ce type d'interaction qui intervient dans l'informalité et qui appartient au domaine du non-dit — ou du dit travesti — ou du secret d'État. Tout en nuançant notre interprétation, il convient d'en tenir compte. En effet, la politique de Kenneth Kaunda vis-à-vis de l'Afrique du Sud a toujours été marquée au double sceau de l'indignation au sujet de l'apartheid et de la complaisance affectée lorsqu'il s'agit de ménager à la Zambie des facilités économiques. Mais, les possibilités d'accusation et de mise en cause explicite du régime de Pick Botha sont la plupart du temps exploitées, quoique de façon ponctuelle et non prolongée[15].

Malgré les dispositions armées prises par le gouvernement, les incidents reprennent le 10 décembre. Ils se diffusent dans l'ensemble des petites localités avoisinant Kitwe, Ndola et Luanshya, mais aussi à Mufulira, Chingola et vers la capitale. Des troubles sporadiques éclatent ainsi à Kapiri-Mposhi puis à Kabwe. Ainsi, plus de 2,000 manifestants bloquent la route menant de Lusaka à Kapiri-Mposhi. Plusieurs centaines de jeunes chômeurs et d'étudiants attaquent et détruisent une station-service à Munali, quartier-bidonville sur la route de l'aéroport. Ils visent également le supermarché de la même zone mais sont mis en fuite par les forces de police rapidement accourues. A la tombée de la nuit, les rues de Lusaka sont vides, à l'exception de gardes armés qui surveillent prioritairement le siège de l'UNIP. La police continue à procéder à des arrestations massives, et ainsi, 300 suspects sont appréhendés à Luanshya. Le 11 décembre, alors que les affrontements et les diverses manifestations se poursuivent, Kenneth Kaunda, au cours d'une allocution radio-télévisée, décide d'annuler l'augmentation de 100% du prix de la farine de maïs. Il admet avoir *"... subi un sérieux revers"*[16] et dénonce les *"... les activités anti-sociales des hooligans dirigés par leurs maîtres étrangers"*[17].

Cette déclaration a pour effet de ramener le calme. Néanmoins, les troupes armées continuent de stationner dans les villes les plus touchées. Elles dressent également des barrages routiers, procèdent à des contrôles d'identité systématiques, gardent les banques et les moulins dans le Copperbelt. Enfin, un couvre-feu est instauré à Kitwe et à Ndola de 18^H à 6^H.

---

14. cité dans *Le Monde.* 3 janvier 1987. p4.

15. Sur la politique de Kenneth Kaunda vis-à-vis de l'Afrique du Sud, voir CHAN (S.) : *Kaunda and Southern Africa. Image and Reality in Foreign Policy.* Londres. British Academic Press. 1992. Au moment de l'indépendance, deux questions se posent au pouvoir au niveau de la politique étrangère : comment résister à la dépendance — notamment dans les secteurs du transport et des voies d'échange économique — vis-à-vis des deux grands pays voisins (l'Afrique du Sud et la Rhodésie) ? ; quels mouvements de libération voisins soutenir (au Mozambique, en Namibie, en Angola, en Rhodésie) ? La participation active aux travaux de la Southern Africa Development Coordination Conference constitue un élément de réponse à la première question. Il reste que l'Afrique du Sud poursuit ses manœuvres d'encerclement économique et d'intimidation militaire indirecte en menant des actions au Bostwana et au Swaziland. De son côté, Kenneth Kaunda entame dès 1968 des relations avec les dirigeants afrikaners pour amener la détente dans la région. Le fait que nombre de mouvements de libération des pays voisins aient établi leur base à Lusaka permet au chef de l'État zambien de devenir incontournable dans le jeu des négociations. Il en retire progressivement certains bénéfices qui confortent son autorité : les troupes sud-africaines s'engagent à ne pas poursuivre les rebelles de la SWAPO sur le territoire zambien ; plusieurs entreprises sud-africaines concèdent des crédits extrêmemt avantageux.

16. in *Times of Zambia.* 12 décembre 1986. p1.

17. Ibid.

β) *Les émeutes musulmanes kenyanes d'octobre 1987 : irruption et proclamation de l'identité islamique*

La proclamation de l'identité en situation politique, les revendications qui y sont attachées permettent, selon l'expression de Denis-Constant Martin, de «faire passer le réel au travers des prismes émotionnels»[18]. Il estime que *"c'est donc bien la réalité qui pousse les individus à agir en politique, mais une réalité vécue, c'est-à-dire traduite dans des codes affectifs liés à la formation de leur personnalité, et dotés, au cours du processus de construction identitaire, d'une orientation politique pertinente dans une situation particulière"*[19]. La proclamation identitaire, renforcée dans le cas suivant par l'utilisation de la violence, devient un moyen privilégié de la mobilisation des émotions politiques musulmanes.

Le recours à la manifestation par la communauté musulmane apparaît comme une innovation déterminante. En effet, il traduit en quelque sorte le passage brutal d'un mode de communication discret, voire peu élaboré[20], à une expression publique forte et empreinte de sens immédiat. Ces événements violents sont au surplus jugés comme une nouveauté importante et de nature à structurer un réagencement de la distinction des acteurs politiques. Ainsi, dans son premier reportage sur les incidents, un journaliste de la *Weekly Review* écrit que *"les manifestations illégales ont été longtemps associées avec les actions étudiantes du campus de Nairobi, voire de celui de Egerton à Njoro"*[21].

Le cheminement de la contestation a débuté avec une manifestation d'environ 4,000 musulmans dans les rues de Mombasa. A l'origine, un rassemblement de sympathisants islamiques devait se tenir au Toronoka Sports Ground, terrain de football relativement excentré. Mais, quelques minutes avant que les orateurs ne prennent la parole, et alors que plusieurs milliers de personnes étaient déjà présentes, l'annonce est faite que le commissaire de district, Paul Lang'at, a décidé d'interdire le meeting. Le motif invoqué repose sur la subversion que ne manqueront pas de causer les intervenants principaux, cinq Tanzaniens qui, selon des sources gouvernementales, projettent de critiquer la Bible. Aussitôt, la foule présente se dirige vers le centre-ville, et va se poster devant les locaux abritant le bureau du commissaire de province, Simon Mung'ala. Entre-temps, la police intervient et des affrontements brefs mais violents se produisent. Paul Lang'at s'explique sur les raisons qui l'ont conduit à cette annulation. Il estime que l'administration ne saurait tolérer que des prêcheurs étrangers viennent semer le trouble au Kenya. Il affirme ainsi que *"les Chrétiens pourraient être tentés de réagir à ce type de prêche et nous ne voudrions pas que cela se termine par le chaos"*[22]. Des mesures drastiques sont prises : les cinq Tanzaniens incriminés sont immédiatement expulsés ainsi que onze membres de leur entourage. Mais un personnage important est arrêté suite aux troubles : l'Imam Sheikh

---

18. Voir MARTIN (D.-C.) : "Des identités en politique. Le choix d'identité". *Revue Française de Science Politique.* Volume 42. n°4. août 1992. p590.

19. Ibid.

20. François Constantin rappelle à ce sujet que les réseaux musulmans est-africains font très peu usage des moyens de communication modernes. Aucun Conseil National ne s'est montré capable de définir à son profit un espace médiatique suffisant. Ainsi, le Supreme Council of Kenya Muslims (SUPKEM) a vu sa tentative de publier un journal trimestriel rapidement avorter après la parution de quelques numéros. Et, lorsqu'un leader musulman intervient à la radio ou à la télévision, c'est davantage pour soutenir le gouvernement que pour affirmer une identité musulmane (voir CONSTANTIN (F.) : "Leadership, Muslim Identities and East-African Politics". in BRENNER (L.) (sous la direction de) : *Muslim Identity and Social Change in Sub-Saharan Africa.* Londres. Hurst and Company. 1993. pp36-58). Pour une perspective historique, voir également CONSTANTIN (F.) : "Communautés musulmanes et pouvoir politique en Afrique Orientale (XIX^{e}-XX^{e} siècle)". in *Histoire sociale de l'Afrique de l'Est (XIX^{e}-XX^{e} siècle).* op.cit. pp103-116.

21. in *The Weekly Review.* 4 novembre 1987. p20.

22. Ibid.

Sharif Hamid Badani. Bien que relâché après interrogatoire, son arrestation a une valeur symbolique assez précise puisqu'il est selon la *Weekly Review* le théologien de l'Islam le plus sérieux et le plus écouté dans la communauté musulmane. Finalement, sous l'impulsion pacifiste des Imams de Mombasa, une réunion avec Paul Lang'at est organisée afin de mettre un terme au différend.

Pour autant, les violences ne prennent pas fin. Une semaine plus tard, de nouveaux incidents éclatent au cours du défilé célébrant l'anniversaire de la naissance du prophète Mohammed. 300 personnes conduites par l'ancien parlementaire Said Hemed manifestent contre l'ostracisme dont serait victime la communauté musulmane. La police intervient et des affrontements se produisent. Trois personnes sont arrêtées[23] et déférées devant la Cour de Mombasa, sous le coup d'une accusation d'incitation à la violence au cours d'une manifestation pacifique, avec objectif direct de blesser Shariff Nassir. En effet, Shariff Nassir, le ministre des Affaires Sociales, ainsi que son fils, présents sur les lieux du défilé, ont été agressés et n'ont dû leur salut qu'à un petit groupe de policiers qui les a entraînés à l'abri dans le café le plus proche[24]. Ce micro-événement a son importance au regard de l'attitude que choisira de prendre le ministre. La réaction de Shariff Nassir portera sur deux terrains : d'une part, il dénonce cette action comme étant un attentat perpétré par une puissance étrangère dont il ne donne pas le nom ; d'autre part, en compagnie des autres parlementaires de Mombasa (Ibrahim Mwasura, Khalif Mwavumo et Kennedy Kiliku), il rédige un papier dans lequel il exprime ses regrets concernant la décision d'annuler le rassemblement.

Ces événements violents qui mettent en lumière la réalité d'une certaine identité musulmane conduisent le gouvernement, on l'a constaté, à prendre des sanctions policières puis juridiques (expulsions ou condamnations). Mais, l'innovation tactique, certes quelque peu précipitée, à laquelle a eu recours la communauté musulmane, semble avoir également été immédiatement corrélée par une autre réponse gouvernementale. En effet, de nombreux développements concernant une tentative de coup d'État vont occuper la scène médiatique pendant la semaine qui suit les troubles à Mombasa. Au cours de cette semaine, un jeu de détournement des centres publics d'intérêt va se formaliser, dans lequel les instances dirigeantes de la communauté musulmane (SUPKEM) vont s'inscrire pour soutenir le gouvernement comme à l'accoutumée et de la sorte s'affranchir de sa vindicte. On entre ici dans le champ de «l'adaptation tactique», représentant la capacité de l'attaqué de neutraliser les mouvements des attaquants à l'aide de contre tactiques efficaces, l'ensemble constituant le champ de «l'innovation tactique»[25].

Le 13 novembre, quelques jours après les derniers incidents, et en plein procès des trois musulmans emprisonnés, le gouvernement révèle qu'une tentative de coup d'État a été orchestrée conjointement par une Église américaine basée en Caroline du Nord, la Foscoe Christian Church (FCC) et le Ku Klux Klan (KKK). Le Crime Investigations Department (CID) kenyan fait porter ses soupçons sur l'Associated Christian Churches of Kenya (ACCK) qui aurait relayé les actions logistiques des comploteurs, notamment grâce à leur équipement radio de

---

23. Outre Said Hemed, il s'agit de Abubakar Kibawara, conseiller municipal et de Noor Mehta, chef de la branche de la KANU à Makadana.

24. Shariff Nassir, député depuis 1974, est le Président de la branche de la KANU à Mombasa dont il est le maire. Surnommé le «Roi de Mombasa», il est en quelque sorte le proconsul de la côte kenyane. Peu intéressé par le pouvoir national, il préfère avoir les coudées franches dans son fief. Sa stratégie sert également les intérêts de Daniel arap Moi, puisqu'il est parvenu à agréger de façon plus ou moins durable les doléances de la communauté arabe et de la communauté luo.

25. Voir McADAM (D.) : "Tactical Innovation and the Pace of Insurgency". op.cit. p736.

Kitale. L'ACCK doit ainsi justifier l'emploi de ces équipements par la nécessaire communication inter-Églises. Mais le CID découvre dans les locaux de l'ACCK des uniformes ainsi que des fusils. Les responsables de l'église expliquent alors que chacun des membres porte cet uniforme et que les fusils sont utilisés pour prévenir les attaques des serpents. L'affaire, déjà cocasse, prend peu à peu une dimension plus ou moins loufoque lorsque le gouvernement, notamment par l'intermédiaire du ministre des Affaires Extérieures, Moses Mudavadi, suggère que les comploteurs disposent de ramifications importantes leur permettant de s'attaquer non seulement au Kenya, mais aussi à l'Ouganda, à la Zambie, au Zimbabwe et à la Tanzanie. L'ambassade américaine est même obligée de demander à Washington de dépêcher des enquêteurs pour éviter que l'affaire ne prenne une dimension internationale. Des missionnaires américains soupçonnés d'appartenir au KKK sont inquiétés par le CID puis priés de quitter le pays. Finalement, neuf missionnaires (huit Américains et un Canadien) de l'ACCK et de la Methodist Relief Organisation de Kitale sont expulsés[26].

L'occurence de ces événements, typiques de ceux dont il est difficile d'appréhender la véracité tant le degré d'exagération est important — en ce sens, l'accent mis sur des détails tels que la présence de fusils et leur emploi prétendu maintient le lecteur dans le domaine du superficiel et le conduit à ne plus se concentrer sur les événements réellements saillants —, fournit l'occasion de plusieurs mises au point. Ainsi, le chef de la Holy Ghost Hermetic (Coptic) Church of Africa, le révérend-père John Juma Pesa, demande expressément au gouvernement de lutter contre les cultes étrangers dont un trop grand nombre tente de déstabiliser les églises locales afin de mieux atteindre le gouvernement[27]. Cette déclaration, bien que ne visant pas les chefs religieux tanzaniens récemment expulsés, ne fait pas moins office d'avertissement à l'égard de la communauté musulmane. Daniel arap Moi lui-même intervient et déclare que le gouvernement n'hésiterait pas à prendre des mesures radicales destinées à empêcher toute personne ou organisation de comploter contre l'État[28]. La communauté musulmane réagit également, et la déclaration du Président du SUPKEM, Ali Abdalla el-Mawy peut difficilement être envisagée autrement que comme un signe d'allégeance en direction du gouvernement. En effet, le dignitaire musulman condamne vigoureusement les actions clandestines menées par la FCC et le KKK et assure le pouvoir de sa non participation à la poursuite de pareils objectifs[29].

En réalité, la condamnation est générale : la COTU ainsi que de futurs opposants s'insurgent contre ces tentatives[30]. Il se dégage un consensus national sur la stabilité du gouvernement qui fait oublier les événements de la côte.

---

26. Sur la relation de ces événements, consulter le *Standard* (14 novembre 1987. ppl et 7 ; 15 novembre 1987. pl) et le *Daily Nation* (15 novembre 1987. pl ; 25 novembre 1987. pl).

27. Voir le *Kenya Times.* 15 novembre 1987. pl

28. Voir le *Daily Nation.* 16 novembre 1987. pl.

29. Voir le *Standard.* 16 novembre 1987. pl.

30. L'intervention de la COTU dans cette affaire n'est pas innocente. En effet, le contrôle de la MDWU est un enjeu de taille dans la lutte pour le contrôle de tout l'appareil syndical mais aussi dans les élections locales. Dans la mesure où la MDWU dispose du monopole de l'embauche, elle constitue un moyen puissant de se créer une clientèle pour qui la maîtrise. Ainsi Shariff Nassir n'est-il sans doute pas étranger au départ de Juma Boy en 1980, secrétaire-général de la COTU et chef de la MDWU pendant treize ans (voir BOURMAUD (D.) : *Histoire politique du Kenya. État et pouvoir local.* op.cit. pp284-285). Aussi, la direction de la COTU prend soin de se préoccuper de tous les événements susceptibles d'influencer le jeu politique de la côte.

b) Symbolique et prise de parole contestataires

Est-il possible de relever des manifestations gestuelles ou orales similaires dans des mouvements collectifs différents dans leur détermination mais non dans leur expression formelle — puisqu'il s'agit d'émeutes dans les deux mouvements qui nous intéressent —, et surtout s'inscrivant dans un contexte politique comparable ? La réponse devrait être *a priori* négative dans la mesure où l'émeute kenyane a essentiellement une motivation religieuse, donnée que l'on ne retrouve pas en ce qui concerne les émeutes de la faim zambienne. Mais, si la détermination du mouvement violent est différente par son contenu, elle ne l'est plus dans sa qualification générique si l'on considère que l'interdiction d'une réunion publique et l'augmentation du prix d'un produit de première nécessité constituent toutes deux des décisions jugées iniques et abusives par leurs récepteurs. Malgré cette identité, on va retrouver une expression différenciée de la protestation dans les slogans, les pancartes — lorsque les participants disposèrent du temps nécessaire pour les réaliser — et les paroles. En revanche, le déroulement de l'émeute proprement dit, des directions géographiques prises (le centre-ville) aux points centraux de ralliement décidés (les bâtiments publics qui représentent les lieux où sont prises les décisions politiques[31]) ne varient pas énormément.

À Mombasa, aussitôt lu l'ordre d'interdiction de la réunion du Toronoka Sports Ground, des mouvements de mécontentement ont commencé à traverser la foule rassemblée pour entendre les prêcheurs tanzaniens. Des jeunes ainsi que des femmes en boubou, bras tendus et les poings serrés, ont commencé à battre l'air en cadence avant de chanter, et rapidement de crier, des slogans, principalement *"We want freedom of worship"* ("Nous voulons la liberté du culte") et *"Allahu Akbar"* ("Allah est grand"). On peut remarquer l'absence de slogans anti-gouvernementaux et en revanche la profusion des protestations dirigées contre des responsables locaux, en l'occurence Paul Lang'at et Simon Mung'ala. La puissance symbolique du geste de protestation et de défi représentée par ces multiples bras tendus poings fermés est importante mais banale, dans la mesure où cette manifestation gestuelle est commune à de nombreuses expressions protestataires. Il ne faut donc pas y voir une représentation symbolique particulière à la communauté musulmane kenyane ou est-africaine, mais plutôt la reproduction intériorisée d'un code gestuel significatif, dans le sens où il exprime la menace, la force et la cohésion du groupe. En revanche, les slogans apparaissent davantage intéressants puisqu'ils sont centrés autour de la mise en avant de revendications religieuses et n'entrent pas dans le champ de la parole politique — même s'il faut préciser que la distinction est souvent dépourvue de sens en Islam. L'expression immédiate d'une demande de liberté cultuelle tendrait à démontrer qu'il existe de la part des autorités locales une volonté de restreindre la pratique de la religion musulmane, alors que la Coast Province est la région kenyane où l'on trouve la plus forte concentration de musulmans, et par conséquent de lieux de cultes. Si jusqu'alors cette volonté s'était davantage matérialisée par des micro-actions ou des micro-décisions n'étant pas de nature à provoquer un mouvement de contestation public, l'interdiction de la réunion, au surplus prononcée publiquement et au dernier moment, a permis de libérer les rancœurs. Ces

31. Olivier Fillieule rappelle que le fait que le point d'aboutissement d'une manifestation soit le lieu où s'exerce l'autorité qui a le pouvoir de décision ou un lieu symbolique a généralement plus de chance de provoquer des incidents que s'il s'agissait d'un lieu de dispersion neutre. Les manifestants semblent avoir davantage de difficultés à se disperser lorsqu'ils pensent avoir la possibilité de faire directement pression sur le lieu de pouvoir mis en cause (voir FILLIEULE (O.) : "L'émergence de la violence dans la manifestation de rue. Éléments pour une analyse étiologique". in BRAUD (P.) (sous la direction de) : *La violence politique dans les démocraties européennes et occidentales.* Paris. L'Harmattan. 1993. pp267-291). Dans les cas des émeutes musulmanes kenyanes et des émeutes de la faim zambiennes, les rassemblements devant les lieux de pouvoir constituaient un aboutissement, non pas dans le sens d'une dispersion et donc de la fin d'un mouvement, mais dans celui de la cible à atteindre et donc du début de nouvelles violences.

rancœurs s'expriment contre les autorités locales mais visent peut-être de manière plus large les autorités religieuses musulmanes elles-mêmes plus que le gouvernement[32]. Daniel arap Moi, s'il ne se rend que rarement à Mombasa et s'il ne combine pas dans ses discours à l'instar de Jomo Kenyatta les références à la Bible et au Coran, a confié quelques postes de responsabilité nationale à des musulmans. Ainsi, le général Mahmoud Mohamed est nommé chef d'état-major des armées alors que Fida Hussein Abdallah est devenu le premier juge musulman nommé dans une Haute Cour. L'Islam se répand parmi les jeunes et les désœuvrés qui peuplent les bidonvilles à un rythme plus rapide que le christianisme, et ces nouveaux convertis ne se reconnaissent pas dans les autorités religieuses supposées dicter la conduite de leur foi[33].

La décision d'interdiction de la réunion projette en réalité sur la scène politique le problème de la relation de l'Etat kenyan avec la communauté musulmane. Malgré une importance numérique restreinte, cette dernière fait l'objet de nombreux enjeux[34] :

-*des enjeux régionaux* : problème des populations somalis mal contrôlées de la North-Eastern Province ; problème de l'identité côtière

-*des enjeux économiques* : problème de l'existence d'un pouvoir économique à la disposition des musulmans avec des monopoles corporatifs — et notamment une emprise sur le commerce de détail — et des participations à des filières capitalistes multinationales

-*des enjeux socio-culturels* : problème de la place des communautés musulmanes dans la stratification sociale kenyane (de la question de la scolarisation à celle de l'intégration au sein des catégories dirigeantes) ; problème de l'influence culturelle et du «biseautage» de la carte swahili par les *Washenzi* au pouvoir

-*des enjeux internationaux* : problème de l'existence de réseaux privés transnationaux particulièrement sensibles du point de vue économique, social (exportation de la main-d'œuvre vers la péninsule arabe) et politique (prosélytismes libyen, iranien ou pakistanais)[35]

La prégnance de ces enjeux a conduit le gouvernement kenyan du début des années 70 à proposer aux dirigeants musulmans la constitution d'un conseil suprême représentatif, prenant au mot leur volonté d'unir les fidèles et d'obtenir un statut légal consacrant l'identité musulmane au sein de la société kenyane. En réalité, ce processus de bureaucratisation n'est qu'un *"... vieux piège, la constitution du SUPKEM n'étant que le point-culminant d'une construction globale marquée notamment par l'acceptation d'un pluralisme juridique par les autorités*

32. Néanmoins, l'agression de Shariff Nassir visait sans doute indirectement Daniel arap Moi.

33. Voir *La Lettre de l'océan Indien.* 7 novembre 1987.

34. Sur ce dernier point, voir CONSTANTIN (F.) : "Quelques questions à partir de l'exemple de la bureaucratisation de l'Islam au Kenya : portée et limites du syndrome anglican". *Communication présentée au colloque de Bordeaux organisé sur le thème "Islam, Etat et Société en Afrique Subsaharienne".* Bordeaux. 2-3 avril 1987. Ce texte a été modifié et repris sous le titre "Muslim and Politics. The Attempts to Create Muslim National Organizations in Tanzania, Uganda and Kenya" in HANSEN (H.B.) ; TWADDLE (M.) : *Religion and Politics in East Africa.* Londres. James Currey. 1995. pp19-31.

35. Voir par exemple CONSTANTIN (F.) : "Arabie du Sud-Afrique Orientale : perspectives sur une hégémonie incomplète". *Canadian Journal of African Studies.* Volume 21. n°3. 1987. pp355-374 ; "Changements politiques et actualité des réseaux swahili". in LE GUENNEC-COPPENS (F.) ; CAPLAN (P.) (sous la direction de) : *Les Swahili entre Afrique et Arabie.* Paris / Nairobi. Karthala / CREDU. 1991. pp195-214.

... *étatiques*"[36]. Le SUPKEM, d'abord envisagé comme un moyen de réponse à des enjeux, devient lui-même un enjeu : sur le plan des principes islamiques, il existe *a priori* une incompatibilité entre la conception sunnite de la société propagée par les dirigeants musulmans kenyans et la formalisation de structures bureaucratiques ; sur le plan des pratiques, cet organisme représente un lieu de pouvoir générateur de rivalités politiques. L'accès contrôlé aux médias, les droits de regard sur les aspects économiques favorisent l'apparition progressive d'un sentiment de désunion au sein des communautés musulmanes, qui flirtent avec les dangers de déséquilibre occasionnés par un pluralisme mal contrôlé. Aussi, la prise de parole contestaire de la fin novembre 1987 caractérise-t-elle la mise en lumière d'un malaise certain. Si, dans les manifestations qui ont suivi, ce malaise paraît se traduire entre les musulmans et le pouvoir, un autre s'est par la même occasion dessiné, celui interne aux communautés musulmanes. Les initiateurs des émeutes n'ont pas été les dirigeants de ces communautés mais des groupes de femmes et de jeunes, c'est-à-dire des catégories situées en dehors des jeux directs d'influence, recevant un discours politique mais n'en émettant pas de similaire pour leur part.

En revanche, on distingue lors des événements zambiens une plus grande variété de slogans, ici toujours connotés politiquement, soit lorsqu'il s'agit de réclamer de l'argent ou de la nourriture au gouvernement, soit lorsqu'il s'agit de critiquer directement ce dernier. Les premiers manifestants émeutiers ont été des *Mishanga Boys* (vendeurs de rue proposant la plupart du temps des produits à l'unité, essentiellement des cigarettes) particulièrement touchés par les difficultés économiques mais défiant ouvertement les autorités par leur comportement[37]. Déjà, ils avaient protesté ouvertement contre le gouvernement à la fin de l'année 1979 pour réclamer l'annulation de la loi interdisant la vente de produits essentiels — texte tellement flou que son interprétation stricte impliquait que personne ne pouvait plus rien vendre ! La protestation avait été menée de façon non violente, par la continuation du marché noir, l'alliance avec les commerçants officiellement installés et la diffusion d'ultimatums. Après un long bras de fer, le gouvernement avait fini par retirer ce texte de loi en mars 1980. Certes, les participants aux émeutes de la faim de 1986 n'étaient pas tous, loin s'en faut, des *Mishanga Boys*, mais leur présence peut expliquer la propagation des premiers slogans chantés ou criés : *"Money, Money"* ("De l'argent, de l'argent"), ainsi que la perpétration d'actes tels que l'agression d'infirmiers présents sur les lieux, afin de les déposséder de leur argent.

Le caractère brutal de l'émeute n'a pas obéré les capacités de réflexion immédiate des émeutiers. Peu d'endroits détruits ou pris d'assaut l'ont été au hasard. Les actions menées témoignent d'une double préoccupation : se procurer des produits de première nécessité par le vol et la rapine ; détruire les représentations matérielles du pouvoir et de la richesse[38]. D'une

---

36. in CONSTANTIN (F.) : "Quelques questions à partir de l'exemple de la bureaucratisation de l'Islam au Kenya : portée et limites du syndrome anglican". op.cit. p3. Ainsi, la légalité du droit civil musulman procède d'une décision du pouvoir d'État, et implique l'officialisation des autorités chargées de dire ce droit, les *Kadhis*, juges de la loi coranique. Mais ces derniers sont aussi devenus juges d'État, ce qui implique que leur autorité ne joue que dans la mesure où l'État y consent. Le processus est donc à double tranchant et va dans le sens d'une centralisation — par la réduction du nombre des autorités reconnues et par celle des interprétations juridiquement applicables — et dans celui de la nationalisation d'une religion qui constitue les fidèles en universalité (l'*Umma*).

37. En effet, ils sont affectés par la régulation gouvernementale des prix qui leur interdit de vendre des produits de première commodité (huile, *mealie meal*, beurre) à des prix prohibitifs. Mais ils défient ces régulations, tant au niveau des prix que des zones d'opération, notamment à Lusaka où ils exercent dans quatre secteurs stratégiques, tant au point de vue commercial qu'au point de vue symbolique (lieu public de défi aux autorités) : près des deux marchés ; sur la rue principale, Cairo Road, devant les magasins ; dans les secteurs administratifs. Cette attitude leur vaut d'être régulièrement poursuivis et condamnés pour insubordination et marché noir (voir SCOTT (E.P.) : "Lusaka's Informal Sector in National Economic Development". *Journal of Developing Area.* Volume 20. n°1. octobre 1985. pp71-100).

38. Le choix des cibles par les émeutiers peut dépendre également d'autres facteurs incitatifs, mais ceux-ci sont apparus comme les plus visibles. On distingue généralement en effet cinq types de cibles choisies par les participants à une émeute:

part, les camions transportant la farine de maïs ont tous été pillés. D'autre part, les émeutiers s'en sont systématiquement pris aux magasins de luxe, en tant que symboles de l'inaccessible. Ils ont également endommagé ou détruit en partie des immeubles publics (services postaux, banques), des garages, de multiples magasins — avec des vols de vêtements, de nourriture et de matériel domestique[39] —, ainsi que la plupart des restaurants étrangers, notamment asiatiques[40]. Surtout, ils ont pris d'assaut les bâtiments officiels de l'UNIP qu'ils ont brûlés ainsi que les habitations d'hommes politiques[41]. A Luanshya, quarante véhicules appartenant aux services gouvernementaux sont détruits dans un dépôt. Pendant ces actions, de multiples slogans anti-gouvernementaux sont criés. Il n'existe là aucune ambiguïté quant au destinataire de ces multiples déprédations (le pouvoir), même si la multiplicité des cibles a pour résultat de diluer la contestation politique dans une contestation davantage sociale. Ce qui est important pour les jeunes qui ont participé à ces actions, c'est qu'ils ont saisi la possibilité de s'en prendre directement aux *abale-lila*, c'est-à-dire en langage bemba «ceux qui mangent à leur faim». En revanche, ils n'ont guère contribué à améliorer l'image des bidonvilles dont la plupart d'entre eux étaient issus, et ce, même s'ils ont essayé de mettre en lumière par leur action les difficultés qu'ils rencontraient par le fait même de leur appartenance à ces bidonvilles. Ainsi, un habitant d'un de ceux de Ndola déclare : *"Il est difficile de trouver un emploi quand on habite Sinia, car ce bidonville a mauvaise réputation et il est connu pour être un repaire de voleurs"*[42].

Les émeutes de la faim zambiennes sont le témoignage d'une exaspération profonde, d'une rage qui ne peut s'expliquer uniquement par la désorganisation sociale et ses conduites anomiques ou par de prétendues incitations étrangères. Il semble que l'explosion soudaine de ces troubles résulte de la mise en œuvre d'une disposition personnelle à la violence habitant les jeunes émeutiers, qui déborderait les conduites de défi pour s'épanouir à l'occasion de prétextes souvent imprévisibles. Aussi, la violence qu'ils propagent ne porte pas seulement sur les signes de richesse dont ils sont privés mais elle se répand également dans leurs quartiers mêmes[43]. En

---

-*choix des cibles par attraction pour les marchandises* : variable psychologique fondée sur les utilités individuelles → plus la marchandise sera attractive, plus le magasin aura de chances d'être détruit

-*choix des cibles par représailles* : la sélection des magasins ou des immeubles à détruire est déterminée par l'action de leurs propriétaires → si un marchand se montre agressif, son magasin aura plus de chances d'être attaqué

-*choix des cibles en tant que symboles*

-*choix des cibles par familiarité* : le choix se fait en fonction de l'appréciation du terrain et des risques

-*choix des cibles par proximité* : à mesure que le mouvement émeutier se déplace, toute cible potentielle se trouvant sur le chemin est soumis au risque de vandalisme

Sur l'explication de tous ces points, voir BERK (R.A.) ; ALDRICH (H.E.) : "Patterns of Vandalism during Civil Disorders as an Indicator of Selection of Targets". *American Sociological Review.* Volume 37. n°5. octobre 1972. pp533-547.

39. Ces multiples vols poseront d'ailleurs de graves problèmes aux voleurs mêmes. En effet, obligés dès la fin des manifestations de cacher leur butin, preuve de leur participation aux saccages, peu d'entre eux ont pu profiter de leurs nouvelles «acquisitions».

40. Ce qui a donné lieu à certaines scènes d'hilarité générale lorsque par exemple un jeune émeutier sortit d'un restaurant chinois un homard à la main, le faisant tournoyer au-dessus de sa tête avant de s'en servir comme massue.

41. Au cours d'une de ces expéditions, le gouverneur du district de Ndola, Bill Chanda, aurait été agressé et violemment battu.

42. In *International Herald Tribune.* 15 décembre 1986.

43. Sur les ferments de la constitution de cette rage, on peut consulter DUBET (F.) ; LAPEYRONNIE (D.) : *Les quartiers d'exil.* Paris. Seuil. 1992. Bien que se rapportant aux jeunes des banlieues, leurs éléments d'analyse présentent un certain intérêt pour les questions qui nous préoccupent. En effet, dans les deux cas, on assiste à une désorganisation sociale — née en Zambie des graves difficultés économiques, et en France du problème de l'immigration — et à la formation d'une faillite de la croyance dans les capacités du pouvoir à réguler la situation. Cette perte d'espoir s'exprime en Zambie contre les membres de l'UNIP, et en France contre la police, symboliquement représentatifs du pouvoir qui oppresse ou qui prive.

Dans les communautés particulières des bidonvilles dont venaient la plupart des jeunes émeutiers, les sentiments de solidarité sont friables. La conscience des intérêts communs est souvent brisée par l'atomisation des stratégies individuelles

revanche, les émeutiers de Mombasa agissent sous le coup d'une colère certes aussi soudaine mais qui participe d'un intérêt de corps social beaucoup moins précis, puisque de définition religieuse. Même si des femmes et des jeunes ont été à l'origine des troubles, leur action ne représente pas une revendication à portée nationale comme celle des jeunes Zambiens. La rage qui les anime n'est que ponctuelle. Mais surtout, les facteurs qui la déclenchent peuvent trouver une solution directement négociable avec les autorités, ce qui n'est pas le cas en Zambie, où la déstructuration économique ne peut se résorber par le seul dialogue entre émeutiers et pouvoir. En définitive, tout en gardant à l'esprit que la décision considérée comme injuste qui a provoqué les violences était d'inspiration et de portée différentes, il faut retenir que le pouvoir a été dans les deux cas mis en cause symboliquement, par son dénigrement à l'aide de slogans ou de pancartes, par la protestation devant ses locaux ou par leur destruction. Il semble qu'il existe ainsi une disposition à protester, susceptible de s'exprimer à des moments relativement imprévisibles par le pouvoir, celui-ci, bien qu'encore certain de ses capacités de régulation, trouvant dans ces manifestations de désapprobation inhabituelle des raisons de s'interroger.

c) L'autonomie des mouvements

Les émeutes de la faim en Zambie ainsi que les troubles islamiques de Mombasa représentent deux événements typiques de ceux qui questionnent directement quant au champ de l'autonomie. En effet, dans le premier cas, l'annonce de l'augmentation du prix du *mealie meal* a immédiatement occasionné la colère des futurs émeutiers tandis que dans le second cas, l'interdiction de la réunion publique a également déclenché une vague de protestation dans les minutes qui ont suivi. La soudaineté de ces réactions, de même que l'identité générique du facteur provocateur (une décision jugée inique et abusive) laisserait supposer de prime abord l'absence totale d'organisation des troubles qui se produiront. Certes, de telles protestations sourdaient, certains mécontentements dus à la carence de nourriture en Zambie et à diverses obstructions de la pratique du culte musulman au Kenya étaient latents. Mais le déclenchement même de la protestation a semble-t-il été spontané, autonome par rapport aux canaux ayant directement prise sur la population.

Bien que nous ne les ayons pas étudiés de manière aussi approfondie que ceux qui suivront, il semble néanmoins possible d'énoncer que ces deux événements ont constitué des actions collectives autonomes. Au niveau micro-sociologique, leur déclenchement n'a pu être organisé. À Mombasa, il est même loisible d'affirmer qu'il s'est agi d'une action typiquement spontanée puisque la décision d'annulation de la réunion n'est intervenue qu'au tout dernier moment, alors qu'aucune information relative à une telle résolution n'avait circulé dans les jours ou heures qui précédaient. La réaction du public a donc été innée, alors que le caractère violent de la protestation n'a pu que se déterminer sur le moment, en fonction d'une colère brutale[44]. En revanche, la manifestation de la semaine suivante a été préparée en conséquence, sans pour autant avoir été récupérée par l'un des canaux ayant directement prise sur la population : il s'agit donc d'une action collective autonome par détermination stratégique. Les émeutes du

---

et par la dépendance. L'émeute repose sur le sentiment d'injustice mais aussi davantage sur l'humiliation d'être frustré que sur la frustration elle-même. Ne pouvant pas obtenir légalement quelques biens, les individus les détruisent de façon que personne n'en profite (voir DUBET (F.) : *Sociologie de l'expérience.* op.cit. pp186-194).

44. Certes, les prêcheurs tanzaniens étaient connus pour être des agitateurs notoires, et l'on pourrait admettre que les chances d'annulation de la décision étaient importantes. Ce n'est cependant qu'une supposition, dont nous ne tiendrons donc pas compte dans la qualification de la mobilisation.

Copperbelt sont d'un genre particulier, dans la mesure où il est difficile de conjecturer un déclenchement spontané. Mais on peut tenir ces événements comme des actions autonomes puisque non déterminés par des partis politiques, des groupes d'intérêt, des organisations syndicales, des réseaux religieux ou des organisations étrangères, bien qu'un débat concernant ce dernier pôle possible de provocation soit envisageable, au regard de la mise en cause de l'Afrique du Sud par le gouvernement zambien. Au niveau macro-sociologique, ils interviennent au cours d'une période de calme social relatif. Bien que les carences des gouvernements respectifs du Kenya et de la Zambie commencent d'être durement ressenties par la population, peu de facteurs d'inspiration oppositionnelle peuvent être notés — même si au Kenya le groupe politique clandestin Mwakenya a semble-t-il vu le jour en 1987 — ce qui est une date approximative, d'autres sources le faisant apparaître dès le début des années 80 —et que le premier groupe d'opposition structuré, l'United Movement for the Democracy in Kenya (UMOJA) a été formé à Londres le 20 octobre de la même année.

2) Une récurrence trompeuse

À la fin du mois de novembre 1987, les étudiants de l'Université de Nairobi manifestent dans les rues de la ville[45] pour protester contre l'arrestation jugée arbitraire de sept de leurs condisciples. La police intervient rapidement et la manifestation dégénère en affrontement. Plusieurs dizaines d'étudiants et de policiers sont blessés au cours de scènes d'émeutes classiques (barrages des voies routières par les étudiants, jets de pierre sur les policiers, bagarres au corps au corps[46]). En réaction, les étudiants décident de boycotter les cours jusqu'à ce que leurs doléances soient entendues. Mais les autorités gouvernementales, soutenues par la direction de l'établissement universitaire[47], n'obtempèrent pas à leurs revendications si bien que l'on aboutit à une impasse qui conduit rapidement à la fermeture de l'Université. Même si ces événements sont familiers[48], les troubles qui les ont caractérisés ont surpris la classe politique comme les Kenyans, dès l'instant où l'Université n'avait pas connu de problèmes majeurs depuis

45. L'Université de Nairobi est située en plein centre-ville, de telle sorte que les étudiants ont moyen d'exercer une pression directe devant les locaux gouvernementaux ou de bloquer la circulation. Ainsi, pendant notre premier séjour, plusieurs centaines d'étudiants se sont regroupés à plusieurs reprises au rond-point nord de l'Uhuru Highway, qui se trouve juste à côté du campus principal. Ils ont pu ainsi perturber la circulation. De même, à l'arrivée de la police, ils avaient la possibilité de se disperser rapidement dans les rues de la ville. En revanche, l'Université de Lusaka est implantée à plusieurs kilomètres de la ville même, ce qui réduit le potentiel d'efficacité d'une manifestation de rue. Nous reviendrons abondamment sur ces données géographiques, car nous pensons qu'elle revêtent une importance tout à fait déterminante non seulement dans la mise en œuvre d'une action collective mais aussi en ce qui concerne les probabilités pour qu'elle soit amplement suivie.

46. Un policier lancera en swahili à un passant blessé qui protestait contre son sort : *"Nyinyi mnasema mnesoma. Mnatuita sisi ngumbaru. Mimi nina bachelor ya G 3 !"*, c'est-à-dire : "Tu dis que tu es éduqué. Tu dis que nous avons seulement suivi les petites classes. Eh bien moi, j'ai un diplôme de maniement du G 3 !" — le G 3 est le nom codé de la matraque utilisée par la police (propos rapportés par le *Daily Nation*. 17 novembre 1987).

47. Le vice-chancelier des universités, Philip Mbithi, se dédouanera en affirmant que ces questions représentaient un problème entre les étudiants et la police. Pour la forme, il tentera une conciliation avec les étudiants, qui la refuseront immédiatement.

48. La *Weekly Review* parle ainsi de «modèle prévisible» ou énonce que les *"Kenyans ont déjà vu ça"* (in *The Weekly Review*. 20 novembre 1987. p18). Pour la genèse des rapports conflictuels entre l'Université et le gouvernement au Kenya, voir DAUCH (G.) : "L'Université et le pouvoir au Kenya". *Politique Africaine*. n°12. décembre 1983. pp80-82, qui est suivi de la traduction d'un texte écrit par le comité pour la libération des prisonniers politiques au Kenya et portant sur la répression de l'Université orchestrée par Daniel arap Moi. Voir également SAVAGE (D.C.) ; TAYLOR (C.) : Academic Freedom in Kenya. *Canadian Journal of African Studies*. Volume 25. n°2. 1991. pp308-321).

plus de deux ans, et ce d'autant plus que Daniel arap Moi avait récemment pris la décision d'augmenter les bourses d'études de 300 shillings.

Ces troubles ne sont pourtant pas aussi fortuits que les apparences le laisseraient supposer. Trois semaines auparavant, des élections avaient permis le renouvellement du comité directeur de la SONU. Le gouvernement s'était montré inquiet devant la nomination du nouveau Président, Robert Wafula Burke, du vice-président, Munoru Ndevi et du secrétaire-général, Njenga Kaberere, tous considérés comme radicaux dans leurs opinions politiques. Cette nouvelle équipe présentait en effet un réel contraste avec la précédente, qui entretenait de très bonnes relations avec les autorités universitaires. De plus, Robert Wafula Burke avait été élu avec un nombre de votes favorables (3,030) sans précédent. Les craintes du gouvernement se confirment, puisque lors d'un *kamukunji* (réunion étudiante), travestie en cérémonie de remise de vêtements pour l'officialisation du rassemblement, le nouveau Président se montre très combatif. Il vilipende les groupes étudiants d'orientation ethnique patronnés par des hommes politiques et demande leur démantèlement. De façon générale, il s'insurge contre l'attitude condescendante du gouvernement à l'égard de la communauté étudiante, qualifiant l'augmentation de 300 shillings de largement insuffisante. Les étudiants ont selon lui le droit de parler de politique nationale, et de se construire en pôle d'opposition à ce qu'il désigne comme des *"maladies sociales perpétrées par des accapareurs de fortune"*[49]. La réunion se déroulera pacifiquement mais la police interviendra quand même pour disperser les auditeurs, avant d'arrêter les leaders étudiants deux jours après, un dimanche, dans leurs chambres universitaires. Ce sont ces arrestations jugées abusives par la communauté étudiante — ce qui ne devait être à l'origine qu'un interrogatoire se transforma en détention prolongée — qui conduiront aux troubles. Mais le facteur provocateur fut sans aucun doute la décision gouvernementale de désenregistrement de la SONU, afin de préserver les intérêts de la paix, du bien-être et de l'ordre. La décision de manifester aura donc été prise par les responsables de la SONU non encore emprisonnés, ce qui range cette action collective dans la catégorie des actions collectives guidées.

L'Université sera finalement réouverte vingt jours plus tard, mais les sanctions sont tombées. Robert Wafula Burke est condamné à cinq ans de prison pour espionnage. En effet, il est convaincu par la Cour Suprême d'avoir donné des informations concernant les dirigeants de l'Université à Khalifa Ahmed, alias Araja, le chargé d'affaires de l'ambassade de Libye à Nairobi. Ce dernier lui aurait remis en échange la somme de 21,000 shillings pour financer les élections qui l'ont élu. Robert Wafula Burke avoue au cours du procès avoir distribué des tracts socialistes qui lui auraient été fournis par des Libyens. Il donnera également les noms de ceux qui lui paraissaient aisément endoctrinables par les services de l'ambassade de Libye. C'est la première fois qu'une puissance étrangère est nominalement accusée d'être impliquée dans des troubles. Ces allégations ne sont pas gratuites si l'on se souvient qu'au cours des événements de Mombasa des semaines précédentes, Shariff Nassir avait affirmé qu'une puissance étrangère était derrière ce qu'il considérait comme un attentat. De plus, il est révélé à cette occasion que quatre étudiants de l'Université Kenyatta, située à une vingtaine de kilomètrres de Nairobi, avaient été arrêtés en début d'année pour espionnage pour le compte de la Libye (laquelle n'aurait jamais démenti). Quelques jours après, le Président du Conseil de l'Université, Lawrence Sagini, annonce la décision d'expulsion de quarante trois étudiants, l'éviction de trente autres de leur logement universitaire et des réprimandes adressées à vingt-deux supplémentaires. Les qualifiant de «fauteurs de troubles», rappelant que tous avaient déjà été mêlés à des activités de

49. in *The Weekly Review*. 20 novembre 1987. p18.

ce type au lycée ou au service national, il assure néanmoins que des réadmissions restaient possibles, moyennant certaines conditions plutôt drastiques : outre une amende de 75 shillings, il faudra que chacun d'entre eux s'engage par lettre (en trois exemplaires) à adopter un bon comportement jusqu'à la fin des études, et à accepter par une autre lettre de faire un rapport deux fois par semaine et d'être accompagné chaque soir à son domicile par le personnel universitaire[50].

Ces mouvements étudiants ne constituent pas une donnée nouvelle au Kenya. Ils font partie intégrante d'un processus de contestation récurrente à l'encontre du régime politique, bien que de façon indirecte[51]. À ce titre, ils renseignent sur le potentiel dynamique des jeunes. Certains auteurs kenyans ont essayé d'examiner ce phénomène afin de se demander s'il fallait tenir les explosions qui le caractérisent comme des incidents isolés ou au contraire comme le témoignage d'un malaise général et partagé. En particulier, John Nkinyangi a tenté de démontrer que la contestation étudiante devait être envisagée en tant que phénomène social majeur[52]. D'une part, il explique que ces mouvements s'inscrivent dans un processus international de lutte étudiante, puisque de multiples manifestations de ce type interviennent dans le monde dans les années 60 et 70[53]. D'autre part, il émet l'hypothèse que la contestation étudiante vise prioritairement des objectifs matériels de base (conditions de vie, manque de personnel professoral, ...), et que dès lors, elle apparaît apolitique dans sa formulation initiale. En revanche, la réaction des autorités enseignantes, ou celle des autorités politiques lorsque la contestation a pris des proportions violentes ou nationales, s'exprime la plupart du temps dans un langage cherchant à politiser l'action étudiante. Une série de qualifications linguistiques à fonction performative importante sont ainsi employées pour décrire les flux négatifs animant les contestataires[54] : ces

---

50. Voir *The Weekly Review*. 4 décembre 1987. pp27-28.

51. En effet, c'est la dix-septième fois depuis 1970 que des étudiants de l'Université de Nairobi ou de l'Université Kenyatta manifestaient violemment. La dernière émeute en date avait eu lieu au début de l'année 1987, où des supposés étudiants — les cercles étudiants démentirent y avoir participé — provoquèrent une émeute dans Koinange Street et Loita Street, deux rues centrales et adjacentes de Nairobi (voir le *Kenya Times*. 25 janvier 1987. p1).

52. Voir NKIYANGI (J.A.) : "The Origins of Student Disturbances : The Kenyan Case". *Institute of Development Studies. Working Paper n°378.* février 1981. On pourrait également citer l'article de KINYANJUI (K.) : "Secondary School Strikes : The Art of Blaming the Victim". *Institute of Development Studies. Discussion Paper n°243.* novembre 1976, mais il tient les expressions contestataires étudiées comme non contingentes à la société, et devant dès lors être automatiquement envisagées comme des phénomènes marginaux. Cette démarche apparaît biaisée lorsque l'on sait que les troubles dans les lycées ont toujours été — et continuent d'être — nombreux. Même si peu de liens matériels sont discernables entre eux, il existe néanmoins des liens objectifs dans leur expression d'ensemble.

53. Sans faire de déterminisme, on ne peut en effet que remarquer cette coïncidence, mais il faut établir une différence entre les contestations étudiantes occidentales et celles de l'Afrique, et notamment au niveau des objectifs poursuivis. En Afrique, la rébellion explose pour des raisons tenant aux conditions générales de la vie étudiante (locaux insalubres ; insuffisance ou absence d'allocations d'étude) ou en raison de mesures gouvernementales prises à leur égard jugées inacceptables. Par exemple, plusieurs centaines d'étudiants centrafricains sont abattus par la police en 1979 alors qu'ils protestaient contre la décision présidentielle leur imposant de porter des uniformes. De même, au Mali en 1980, des dizaines d'étudiants sont arrêtés ou blessés après avoir contesté contre la dissolution de leur syndicat.

Dans les pays occidentaux, les effets provocateurs sont multiples et surtout très diversifiés. Cela peut aller de la lutte contre un système d'éducation jugé archaïque (Italie) à la protestation contre l'action étrangère du gouvernement (aux États-Unis, protestation contre la guerre du Vietnam ; au Portugal, protestation contre la colonisation abusive). Il peut s'agir également de thèmes *a priori* futiles mais relevant en définitive d'un malaise social global (explosion de mai 1968 en France) ; ou encore de protestations à risques contre un gouvernement autoritaire (Espagne).

Il existe donc une forte différenciation des objectifs poursuivis et des effets provocateurs.

54. La notion d'énonciation performative a été développée par John Austin. Il oppose l'énonciation constative de l'énonciation performative. Cette dernière doit effectuer quelque chose, et non pas seulement dire quelque chose. Elle doit être heureuse ou malheureuse, au lieu de vraie ou fausse. Pour rendre cette notion plus pertinente, il introduit le concept d'acte «illocutoire», acte effectué *en* disant quelque chose, par opposition à l'acte *de* dire quelque chose. En cherchant à dresser la liste des valeurs illocutoires de l'énonciation performative, il aboutit à cinq classes (dont il faut convenir que les dénominations sont rébarbatives) :

-*l'énonciation performative verdictive* : un verdict est rendu, ce qui ne veut pas dire qu'il soit catégorique. L'énonciation peut constituer une estimation, une évaluation ou une appréciation

derniers sont influencés par des «politiciens qui tentent de les subvertir», ils se montrent perméables aux «idéologies étrangères». De même, les doléances qu'ils expriment sont irrémédiablement jugées «stupides», «biaisées» ou «insignifiantes». Il ne faut pas néanmoins se laisser tromper par ces réactions dont le seul objectif serait de minimiser la signification profonde de ces mouvements. De là, John Nkinyangi propose une grille d'analyse prenant appui sur les effets de la structuration sociale.

Il faudrait en effet selon lui décrypter l'appartenance sociale des étudiants, et s'attacher à reconnaître si les modes d'allocation des ressources dispensées par les établissements tiennent compte de ces appartenances. En conséquence, l'important devient d'explorer comment ces processus — potentiellement inéquitables — sont perçus par les étudiants, sachant qu'ils vont influencer leur évolution sociale[55]. Au sein de cette analyse, il conviendra de distinguer entre les secteurs universitaires et pré-universitaires, lesquels sont composés de membres dont la conscience historique de même que la conscience politique est moins développée. Certes, cette approche témoigne d'une orientation fortement marxisante, mais elle a le mérite de mettre en valeur, dès lors qu'elle est rendue effective, un certain nombre d'éléments intéressants. Ainsi, la majorité des étudiants, d'origine paysanne, ne disposent pas des repères suffisants pour s'adapter rapidement à la vie citadine. Les carences en livres, en espace vital deviennent plus durement ressenties. Il s'ensuit un début de processus de déviance[56], se traduisant par exemple

---

-*l'énonciation performative exercitive* : elle renvoie à l'exercice de pouvoirs, de droits (nomination, exhortation, commandement, conseils, avertissements, ...)

-*l'énonciation performative promissive* : elle promet, elle engage à une action (il peut s'agit également de déclarations d'intention)

-*l'énonciation performative comportative* : elle a trait aux attitudes et au comportement social (excuses, félicitations, recommandations, insultes, défis, ...)

-*l'énonciation performative expositive* : elle permet un «exposé» → démonstration, réponse, illustration, concession

Sur tous ces points, voir AUSTIN (J.L.) : *Quand dire, c'est faire.* Paris. Seuil. 1970. pp113 ; 139 ; 153-154. Pierre Bourdieu est en désaccord avec la notion d'illocution. Il estime que l'efficacité d'un discours réside non dans la magie d'une force immanente au langage, comme la force illocutoire de John Austin, concept qui empêche de s'interroger sur les raisons d'effets qu'ils ne font que désigner, mais dans la dialectique entre le langage autorisant et autorisé et les dispositions du groupe qui l'autorise ou qui s'en autorise. En revanche, il adhère à la notion d'énoncé performatif, qu'il envisage en tant qu'acte d'institution, c'est-à-dire comme ne pouvant exister socio-linguistiquement indépendamment de l'institution qui lui confère sa raison d'être. Produit en dehors de cette institution, il ne peut qu'être socialement dépourvu de sens. *"En tant qu'il enferme toujours une prétention plus ou moins fondée socialement à exercer un acte magique d'institution capable de faire advenir une nouvelle réalité, l'énoncé performatif réalise dans le présent des mots un effet futur"* (in BOURDIEU (P.) : *Ce que parler veut dire.* Paris. Fayard. 1987. p72). De même, Murray Edelman, dont la méthodologie est différente de celle de John Austin et de Pierre Bourdieu, montre que le langage ne représente pas seulement un outil décrivant une situation mais est aussi une forme d'action. Pour illustrer cette «nature performative» du langage, il prend l'exemple de la construction des ennemis politiques, où le langage politique quotidien *"... tend à inverser la séquence causale et temporelle, désignant la dangerosité intrinsèque de l'ennemi comme la cause du problème tout en masquant le déplacement des griefs ou de la culpabilité sur des cibles vulnérables"* (in EDELMAN (M.) : *Pièces et règles du jeu politique.* op.cit. p168).

55. John Nkiyangi propose d'établir un questionnaire à destination des étudiants, et dont les principaux items concerneraient la situation sociale, l'éducation initiale, les aspirations et les espérances développées, les perceptions du système éducatif, les attitudes à l'égard des actions mises en œuvre pour contester, la connaissance des problèmes que rencontrent d'autres institutions similaires dans le pays. Mais il considère également que l'élaboration d'un questionnaire à destination du corps professoral est aussi nécessaire afin de connaître leurs réactions vis-à-vis des grèves et des circonstances qui les ont provoquées. Enfin, un troisième questionnaire devrait être élaboré en direction du ministère de l'Éducation Nationale dans l'objectif de jauger la politique relative au système éducatif et aux scories qui le grippent.

Il est évident que nous ne pouvons appliquer cette méthodologie, qui, bien que très constructive, est également lourde. Charles Tilly rappelle opportunément que dans une action collective populaire, le nombre, l'identité et les frontières d'action des différents acteurs changent fréquemment. Identifier les acteurs et les enjeux requiert souvent une analyse profonde de la structure sociale et du processus politique. Pour appréhender une telle complexité, dont il est parfois vain d'espérer en saisir la totalité, il est nécessaire de recourir à des modèles constructifs d'action collective et de s'attacher à décrypter les liens sociaux entre les principaux antagonistes en suivant une logique d'interaction (voir TILLY (C.) : "Models and Realities of Popular Collective Action". *Social Research.* Volume 52. n°4. 1985. pp717-747).

56. Il est souhaitable de préciser ce qualificatif de «déviance». La déviance implique une transgression de la norme, une mauvaise intégration de l'individu qui assimile mal les valeurs dominantes. C'est pourquoi il faut être prudent avec les

par l'abus d'alcool, que certaines revues étudiantes peuvent d'ailleurs magnifier à l'occasion[57]. En outre, les étudiants, à leur arrivée à l'Université, doivent jouer avec une contradiction qui ne peut qu'influer sur leur comportement : la société kenyane dit reposer sur une idéologie méritocrate, mais parallèlement il est fait constamment le reproche aux étudiants d'agir et de se conformer aux principes de cette conception. Il résulte de cette incompréhension mutuelle des scénarii identiques se reproduisant à l'envi : des étudiants demandent à rencontrer l'administration académique afin de discuter de leurs doléances ; l'administration perçoit cette démarche comme un défi à son autorité et refuse ; les étudiants décident alors de boycotter les cours, voire de manifester ou de provoquer des émeutes ; la police est appelée en renfort et l'institution scolaire en question est fermée. Le processus se termine avec le retour des étudiants en cours, mais surtout enclenche un mécanisme d'inversement des causes et des effets : les étudiants arrêtés ou expulsés se voient proposer l'opportunité de reprendre leurs études sous conditions. Les victimes ne sont plus les contestataires en mal de conditions de travail satisfaisantes, mais l'administration scolaire ou universitaire qui a eu à souffrir des dépradations causées par des «mauvais garçons».

Néanmoins, considérer que les protestations étudiantes de la fin 1987 participent uniquement d'un processus de récurrence statique paraît insuffisant. En effet, elles nous semblent témoigner d'un malaise plus profond qu'une simple contestation estudiantine isolée. Elles marquent plutôt à notre sens les premières réactions d'importance à un autoritarisme de plus en plus soutenu. Récurrence sans doute, mais récurrence altérée, déformée, voire améliorée par un esprit de lutte anti-gouvernementale qui se formalise progressivement. Si la contestation étudiante existait avant la démocratisation, et existe toujours alors que les rituels démocratiques institutionnels ont été mis en place — corrélée depuis 1993 au Kenya comme en Zambie par des mouvements de grève du corps enseignant —, elle a représenté une plate-forme d'expression des récriminations au plus fort de la revendication démocratique. Sans pour autant qualifier le groupe social étudiant de fer de lance des protestations, il faut remarquer la permanence de leur présence au cours des phases collectives de ressentiment. Il faudra alors se demander dans quelle mesure l'expérience d'une contestation visant au changement politique a modifié les structures de ce groupe social, mais aussi à un niveau plus spécifique, si l'instrumentalisation de la violence qu'il a définie relève d'une phase épiphénoménale ou constitue un nouveau schème de comportement plus ou moins définitif.

3. Exception, continuité ou prémices ?

Il n'est pas souhaitable d'affirmer *a posteriori* que ces trois événements ont constitué le témoignage objectif d'une volonté de changement politique. En effet, si on les considère de façon horizontale, que voit-on : une émeute déclenchée par la hausse d'un produit de première

---

implications que suggère ce qualificatif, que l'on trouve davantage dans le discours du pouvoir lorsqu'il cherche à expliquer des agissements qu'il ne contrôle pas. Une distinction claire doit être effectuée entre des conduites sociales résultant d'une rupture déclarée avec la régulation du pouvoir et des conduites non réfléchies ou des désignations claires de déviants. Pour l'approfondissement de ces points, voir DOWNES (A.) ; ROCK (P.) (sous la direction de) : *Understanding Deviance. A Guide to the Sociology of Crime and Rule Breaking.* Oxford. Clarendon Press. 1988 ou encore pour une vision originale ELLUL (J.) : *Déviance et déviants.* Toulouse. Érès. 1992.

57. Ainsi, *The Anvil* (L'enclume) titre à plusieurs reprises à la fin des années 70 : "Beer Flows with Boom". «Boom» est le nom de code donné par les étudiants à leurs bourses d'étude. Des rixes dues à l'abus d'alcool résultent de ces exhortations (voir NKIYANGI (J.A.) : "The Origins of Student Disturbances : The Kenyan Case". op.cit. p14).

nécessité et animée par des jeunes vendeurs de rue et des chômeurs ; une émeute de nature religieuse en contestation d'une décision abusive ponctuelle des autorités locales ; une émeute étudiante destinée à protester contre des arrestations illégales et l'abolition d'un syndicat. La qualification de conflit social conviendrait davantage que celle de mouvement politique de revendication. Néanmoins, ces trois émeutes posent un problème majeur, celui de la latence des mouvements protestataires. Herbert Kitschelt a pu mettre l'accent sur la nécessité de continuer à explorer les latences des mouvements sociaux, et ne pas se contenter d'étudier les actions qu'ils ont produites. En effet, les anciens activistes maintiennent généralement des relations à travers des réseaux interpersonnels et des modes de communication qu'ils ont définis au cours de la phase de contestation. Cette pérennisation des structures relationnelles et communicationnelles leur permet par la suite de régénérer aisément les divers pôles d'activisme dès lors que se dessinent de nouvelles thématiques de revendication. Aussi, les réseaux de mouvements sociaux latents préservent une capacité culturelle et politique de contrôler les développements sociétaux[58]. Étudier la latence d'un mouvement protestataire pourrait tout aussi bien se concevoir dans la phase antérieure à son apparition et non plus postérieure. Définir une latence dans cet esprit revient à chercher puis à évaluer les phénomènes pouvant représenter des signes, des manifestations, significatives d'une volonté ou d'une propension à l'action collective. Certes, il est relativement malaisé d'effectuer cette démarche alors même que l'on sait déjà qu'une phase de revendication démocratique se construira quelques mois plus tard. Néanmoins, il demeure possible de réaliser ce travail en ne tenant compte que des données manifestes et justifiables, et surtout sans chercher à faire dès l'origine des trois émeutes les prémices évidents des revendications qui suivront.

Au moment où ces émeutes éclatent, le Kenya comme la Zambie connaissent une phase de distanciation des relations entre la société et le pouvoir. Si la classe politique est en grande partie subordonnée à l'autorité radicale de Daniel arap Moi, le système qui soutient le Président kenyan s'éloigne de la société et de ce fait s'affaiblit par rapport à elle. Les contraintes que le pouvoir d'État lui impose sont de nature à provoquer des contestations. La volonté présidentielle de dissoudre les courants sociétaux concurrentiels produisant des flux extérieurs à sa sphère d'influence présente le risque de créer des pôles d'opposition, ou tout au moins crée un ressentiment partagé mais non encore organisé. La logique patrimoniale zambienne apparaît quelque peu différente puisque le pouvoir zambien ne se sépare pas volontairement de la société. Ses tentatives de contrôle, moins élaborées, ne fonctionnent pas de la façon souhaitée et accroissent à l'inverse l'éloignement et l'animosité des catégories sociales visées. En outre, les pratiques illégales ainsi que la corruption visibles tant au niveau local que national construisent une image négative du secteur politique. Pourtant, en raison de leur incapacité à définir des réformes socio-politiques viables, l'enrichissement des dirigeants va de pair avec l'élaboration involontaire et incontrôlée d'une structure étatique atrophiée.

Il pourrait ainsi exister un rapport pertinent entre la consolidation de l'autoritarisme et l'émergence de mouvements violents, saisis alors comme la manifestation brutale d'une lassitude publique. Cette libération de la violence marque sans doute la fin d'une sorte de révérence passive de certains pans de la société, et devient d'autant plus porteuse de sens que ces pans-là sont de nature très diverse. Si l'on ne peut se montrer étonné de la prise de parole violente des étudiants ou même des vendeurs de rue et des chômeurs, la contestation de la communauté

58. C'est pourquoi ils constituent une menace potentielle pour les partis politiques et les groupes d'intérêt (voir KITSCHELT (H.) : "Social Movements, Political Parties, and Democratic Theory". *The Annals.* n°528. juillet 1993. pp13-29).

musulmane sous l'impulsion de jeunes et de femmes apparaît plus surprenante. La combinaison de ces deux facteurs — passage d'une violence vécue imaginairement ou rituellement à une violence tangible, diffuse, prenant la forme de l'inévitable ou du fatal, et reconnue en tant que violence vraie[59] ; position exposée de groupes sociaux divers et éloignés dans leurs aspirations originelles — rend les trois émeutes essentielles du point de vue de leurs implications immédiates. Elles symbolisent à notre sens un changement certain dans la perception de la politique par la population. En dehors du fait qu'ils prennent le parti de protester publiquement et violemment, ces groupes sociaux commencent aussi à parler et à porter des jugements sur la politique gouvernementale. Ainsi, après les émeutes du Copperbelt et des environs de la capitale, un habitant de Lusaka déclare à un journaliste anglais : *"Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas appliqué cette mesure* (l'augmentation du prix du *mealie meal*) *par paliers, au lieu d'agir aussi brutalement, comme s'il tablait sur notre passivité. C'est de l'inconscience plus encore que de la maladresse"*[60] . Interrogé sur les probabilités de la présence d'agitateurs, un autre de Kitwe répond : *"Si c'était le cas, ils n'auraient pas eu beaucoup de mal à convaincre les gens de descendre dans la rue, en particulier les jeunes, car la décision brutale de doubler le prix de la farine les avait exaspérés"*[61] .

Ce qu'il est difficile d'affirmer, c'est si ce changement représente l'amorce d'un mouvement plus large et plus ambitieux, à prétention activiste. En réalité, on ne peut guère tenir ces trois émeutes que comme des symptômes d'un malaise social, dont la portée politique est cependant largement visible. Mais, une dynamique protestataire ne suppose pas nécessairement la réalisation de mobilisations construites autour d'enjeux ou d'objectifs similaires pour tous les acteurs ou les segments sociaux mobilisés. Aussi, il est possible de soumettre l'hypothèse selon laquelle les émeutes de la faim en Zambie, les émeutes religieuses et étudiantes au Kenya, constituent un accroissement des ressources à la disposition des gouvernés. Dès le moment où ces trois événements provoquent une rupture dans l'ordonnancement socio-politique, on peut également ajouter qu'ils débutent la constitution d'un répertoire d'action collective dont ils symboliseront *a posteriori* la gestation. En effet, ils marquent le passage d'une crise sociale vécue de façon introvertie par les récepteurs de politiques publiques inadaptées ou en état de dysfonctionnement prématuré à une crise sociale rejetée publiquement. Celle-ci est portée sur la scène politique au su de tous, et en cela, elle devient proprement politique dans la mesure où le gouvernement est directement mis en cause. Les mobilisations, produits d'une crise sociale tangible dans ses effets mais latente dans ses potentialités d'éveil de la population, deviennent elles-mêmes productrices d'une crise politique[62] . Il ne s'agit pas de tomber dans le piège d'une étio-

---

59. Voir BALANDIER (G.) : *Le pouvoir sur scènes.* op.cit. p105.

60. In *The Observer.* 14 décembre 1987.

61. In *The Times.* 15 décembre 1987.

62. Le terme crise participe de ces notions apparemment évocatrices de façon immédiate mais qui justement pour cette raison tendent à être suremployées et ainsi dénaturées, voire dénuées de tout sens lorsqu'elles sont utilisées abusivement. Nous entendrons par crise politique un *"désaccord déstabilisateur du régime ou du système politique"* (in BRAUD (P.) : *Sociologie politique.* op.cit. p454). Cette crise peut être générale et résulter d'un désaccord global entre le pouvoir d'État et la société qu'il entend réguler de façon autoritaire, cette situation s'appliquant aux cas kenyans et zambiens. Mais il existe d'autres types de crise, certaines pouvant entrer dans le champ de ce premier type. Philippe Braud, reprenant les travaux de Lucien Pye, dresse la typologie des crises politiques suivante (voir BRAUD (P.) : *Sociologie politique.* op.cit. p124) :

-*crises d'identité* : désaccord entre élites et contre-élites sur l'établissement d'un système de valeurs et de symboles communs

-*crises de légitimité* : désaccord entre élites et contre-élites au sujet des principes fondateurs du système politique susceptibles de mobiliser une commune allégeance au système politique ou à l'État

-*crises de participation* : désaccord entre élites et contre-élites au sujet de l'octroi de droits politiques et sociaux à l'ensemble de la population

logie toujours attractive lorsque l'on juge des faits *ex post* en cherchant à identifier des facteurs, des variables en amont des phénomènes que l'on souhaite expliquer. Il faut envisager le rapport éventuel qui peut se nouer entre les déterminants et les produits. Dans le cas présent, il nous semble donc qu'il existe des médiations causales entre la situation politique et économique et la revendication démocratique à venir mais aussi des médiations identiques entre les premières manifestations publiques d'hostilité au gouvernement et les manifestations que l'on pourra reconnaître au cours de cette revendication. Bien qu'étant le produit de calculs originellement sectoriels — défense de l'identité musulmane ; défense des droits du consommateur ; défense des droits syndicaux — les émeutes kenyanes et zambiennes ont pu constituer des bases solides pour la formation de réseaux, sinon d'opposition, du moins de discussion.

La constitution de réseaux reposerait en fait sur un travail d'objectivation[63] réalisé par les acteurs de ces premières actions collectives significatives de l'après décolonisation. La violence et la durée des émeutes zambiennes, la répétition à des intervalles très réduits de deux processus émeutiers à deux endroits différents du pays et par deux communautés différentes au Kenya, constituent des facteurs permettant la formalisation de significations caractérisant le cadre cognitif incontournable de leurs actions, perceptions et représentations. Sans réifier ces processus d'objectivation, il faut néanmoins admettre les possibilités qu'ils fournissent de jauger les transformations d'état dans les rapports sociétaux. Plus que de simples problèmes sociaux, nous considérons en effet ces événements comme des symbolisations politiques d'un malaise sociétal certain. Il devient possible dès lors de discerner ce qu'on pourrait à la rigueur qualifier d'arène publique, se formalisant autour et pour ces problèmes[64]. Plus spécifiquement, on as-

---

-*crises de distribution* : conflit autour du point de savoir jusqu'où l'appareil d'État peut imposer l'égalisation des conditions socio-économiques entre les segments de la population et/ou les entités régionales ou locales

-*crises de pénétration* : conflit autour du point de savoir jusqu'où l'appareil d'État peut mettre en place un maillage administratif du territoire dont les agents n'obéissent qu'à l'échelon central

63. Sur les processus d'objectivation en politique, entendus comme des modes de visibilisation et de formulation savante des phénomènes vécus ou produits par les acteurs sociaux, il faut se reporter à LACROIX (B.) : "Ordre politique et ordre social. Objectivisme, objectivation et analyse politique". in GRAWITZ (M.) ; LECA (J.) : *Traité de Science Politique. Tome 1.* Paris. Presses Universitaires de France. 1985. pp469-565.

64. La notion d'arène publique reste assez floue alors qu'elle semble pourtant disposer d'un fort potentiel d'explication. Si l'on en croit Stephen Hilgartner et Charles Bosk, six éléments seraient nécessaires pour la conceptualisation du modèle de l'arène publique en tant que schéma explicatif des problèmes sociaux (voir HILGARTNER (S.) ; BOSK (C.L.) : "The Rise and Fall of Social Problems : A Public Arenas Model". *American Journal of Sociology.* Volume 94. n°1. juillet 1988. p56) :

-un processus dynamique de compétition parmi les émetteurs des revendications sociales

-les arènes institutionnelles qui servent d'«environnements» où les problèmes sociaux se trouvent en compétition pour attirer l'attention et grandir

-une capacité porteuse de sens des arènes, qui limite le nombre des problèmes qui peuvent attirer l'attention

-des principes de sélection, ou des facteurs institutionnels, politiques et culturels qui influencent les probabilités de poursuite de la compétition pour la formulation des problèmes

-des modèles d'interaction parmi les différentes arènes, à travers lesquels les activités dans chaque arène se propagent

-des réseaux qui promeuvent et tentent de contrôler des problèmes particuliers et dont les canaux de communication entrecroisent les différentes arènes

On le voit, ces composantes restent floues, bien que l'on soit d'accord avec le fait qu'il existe une compétition entre problèmes sociaux, dont la mise en valeur dépend des capacités de médiatisation et d'objectivation de leurs promoteurs politiques — ce qui ressortirait d'une stratégie purement politique — ou directement de ceux qui pâtissent de ces problèmes. Nous préférerons utiliser le terme plus commode et surtout plus signifiant d'agenda politique.

La différence est qu'ici le processus de mise sur agenda est directement le produit d'une contestation populaire et non pas d'une volonté de la classe politique, ce qui à l'évidence était plus qu'improbable en raison de l'uniformité de cette dernière, ne pouvant s'exprimer en dehors des strates du pouvoir d'État. La violence des troubles et leur caractère fortement médiatisé par la presse emporte à notre sens une nécessaire mise sur agenda de problèmes sociaux aussi sensibles que la question islamique, la hausse des prix ou les obstacles à la syndicalisation.

siste à l'amorce d'un processus de «désenclavement des espaces de confrontation»[65], non dans le sens où des enjeux seraient déspécifiés au profit d'autres, mais dans celui où la prise de parole violente de certaines catégories sociales rompt le schéma dual ordre étatique / passivité des gouvernés qui dominait jusqu'alors. Les espaces de confrontation ne sont plus confinés à des secteurs particuliers, même si ce n'est qu'au cours d'une période relativement brève. Cette période aura montré cependant que le contrôle de l'État n'était pas total et qu'un effondrement des situations routinières restait toujours possible. Ces émeutes réactivent l'incertitude par la puissance de désacralisation sinon du pouvoir lui-même du moins de ses capacités de contrôle. Elles impliquent une transformation conjoncturelle des rapports entre l'État et la société, même si rien ne permet de dire que cette transformation perdurera. En effet, on ne peut raisonnablement reconnaître une unidimensionalisation en cours des identités dans le sens de la protestation. Ces actions collectives n'apparaissent que comme des phénomènes certes de rupture, mais justement conjoncturels et donc peu susceptibles de former une idéologie collective. Il faut d'une part raisonner sur des faits observables mais aussi d'autre part s'efforcer de ne pas les examiner à la lumière des événements futurs.

Quoiqu'il en soit, ces moments d'émeute ont entraîné une complexification des données politiques. On ne les tiendra pas comme le début d'un processus d'escalade de la crise politique et de la revendication démocratique mais comme la symbolisation d'une fin, celle d'un pouvoir contrôleur et impossible à mettre en défaut. La mise en œuvre au cours de ces moments de technologies d'objectivation, certes rudimentaires mais jusqu'alors oubliées ou jamais utilisées (signes, gestes, paroles mais aussi mise en valeur d'identités, de revendications spécifiques) prouve également les capacités d'innovation des gouvernés. D'une situation d'inertie ou de passivité complice, on passe à une situation de crise ouverte, à fort potentiel novateur, où les opportunités de contestation directe du pouvoir sont augmentées. En même temps, l'importance des sanctions qui ont suivi ces événements (condamnations pénales pour les étudiants de Nairobi et les jeunes Zambiens ; expulsion des prêcheurs tanzaniens) montre que la puissance coercitive de l'État pourrait constituer un rempart ultime, qui témoignerait en réalité de la saillance situationnelle de ces nouveaux rapports conflictuels.

B) LA MULTIPLICATION DE MICRO-MOBILISATIONS

Une relative accalmie va caractériser la période suivant les trois violentes émeutes que nous avons précédemment évoquées. Mais la répression qui les a sanctionnées, la poursuite de l'autoritarisme et l'incompétence des dirigeants politiques éveillent parmi la population un sentiment d'exaspération. *"Les Zambiens désiraient vraiment un changement. Les politiques publiques de Kenneth Kaunda étaient sans espoir. Il avait perdu le contact avec les gens. Il était devenu un dictateur et les Zambiens en avaient conscience"*[66]. Or, il existe un rapport pertinent entre la répression politique et les pressions populaires[67], et ces émeutes ont révélé

65. D'après l'expression de Michel Dobry dans *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles.* op.cit. p143.

66. Entretien. Rodger Chongwe. Lusaka, 24 février 1994.

67. Voir par exemple OPP (K.-D.) ; ROEHL (W.) : "Repression, Micromobilization, and Political Protest". *Social Forces.* Volume 69. n°2. décembre 1990. pp521-547. Certes, cet article se situe prioritairement dans la lignée du choix

son actualité par la libération des passions. Cette période d'accalmie sera donc assez courte, puisque dès 1988, on va pouvoir constater une série de micro-mobilisations[68]. Les modes populaires d'action politique, qui dans la majeure partie des cas ne contredisaient pas le pouvoir, commencent à s'exprimer de façon contestataire. En outre, ils prennent une signification d'autant plus importante qu'ils vont s'inscrire dans la permanence. Peut-être est-il encore trop tôt pour parler de la fin du consentement des gouvernés à leur domination par un petit nombre. Ces mouvements restent isolés dans le sens où aucune organisation générale n'apparaît à même de les connecter. Mais leurs acteurs entreprennent un processus important, ou plutôt le poursuivent, après les événements précédemment narrés, celui de la dé-totalisation du champ étatique[69].

Cette période marquera le passage au politique de certains groupes sociaux jusque là subordonnés[70], de même qu'elle délimitera de façon plus globale les tenants de la revendication démocratique et ses opposants. L'objectif, qui est de tenter de relater la plupart des mouvements protestataires, présente le danger de sur-totalisation de ces mouvements. Tous ne seront pas placés sous le sceau de la contestation du pouvoir en fonction d'une demande démocratique. Il nous faudra ainsi déceler les protestations purement sectorielles, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne font pas elles-mêmes partie de ce processus de désenclavement des ressentiments. Il sera donc indispensable de nous livrer également à un travail de contextualisation précise.

---

rationnel, et les deux auteurs considèrent alors la répression politique comme un coût pour les contestataires, ce qui a un effet négatif sur la protestation. Ce coût peut néanmoins être supporté selon certaines conditions, ou bien neutralisé, voire réapproprié par l'accumulation de micro-mobilisations. Celles-ci peuvent faire l'objet de répression, et créent en retour parmi les environnements favorables un sentiment d'injustice et d'illégitimité de la répression. Elles produisent ainsi des incitations nouvelles.

68. Selon Doug McAdam, John McCarthy et Mayer Zald, la micro-mobilisation est le concept clef liant les niveaux macro et micro dans l'analyse de l'action collective. Les formes rudimentaires d'organisation que les micro-mobilisations produisent, les attitudes collectives (*collective settings*) qu'elles définissent, constituent les fondations pour une action collective beaucoup plus vaste et organisée (voir McADAM (D.) ; McCARTHY (J.D.) ; ZALD (M.N) : "Social Movements". op.cit. p709).

69. Voir sur ce thème BAYART (J.-F.) : "La revanche des sociétés africaines". *Politique Africaine*. n°11. septembre 1983. p95-127 (en particulier pp114-121). Néanmoins, notons que les remarques de Jean-François Bayart se situent dans la perspective de la formation et de l'évolution d'un mouvement social. Bien que nous ayons formulé des réserves à l'encontre de cette qualification, il reste stimulant de s'attarder sur les indications de cet auteur. En effet, il nous dit que l'essentiel des dynamiques de dé-totalisation et de contre-totalisation répond à des logiques formelles qu'il est possible de saisir en fonction des paramètres suivants (voir p116) :

-les situations et les conduites préparant la formation du mouvement social
-la rupture initiale débouchant sur la «précipitation» du mouvement social
-la définition du champ d'action privilégié par les acteurs sociaux
-la dynamique d'alliance entre groupes sociaux disparates
-la dynamique de fragmentation du mouvement social
-la dynamique d'appropriation du mouvement social par l'une ou plusieurs de ses composantes
-l'émergence d'un «vecteur principal» et globalisant de dé-totalisation et de contre-totalisation
-les phénomènes de cristallisation événementielle ou individuelle
-la définition des thèmes de lutte privilégiés par les acteurs sociaux
-la définition d'un projet alternatif de totalisation

Nous verrons que dans cette dynamique de micro-mobilisations s'inscrivant dans un processus sans doute inconscient de dé-totalisation du champ étatique, il n'existe pas ce «vecteur principal» permettant d'unir les actions ou même d'aider à la définition d'un projet alternatif de totalisation. De plus, Jean-François Bayart entend ces paramètres comme susceptibles d'intervenir de façon concomitante et non diachronique. Les cas du Kenya et de la Zambie dans la période 1988-1990 ne pourraient dès lors dans cette hypothèse correspondre à une «totale dé-totalisation» du champ étatique. Ils débutent cependant ce processus, et ce sont les événements clefs de la période juin-juillet 1990 qui débloqueront la situation.

70. Il faudra garder à l'esprit que ces groupes agissent en fonction d'intérêts, de symbolisations et de projets qui ne se résument pas à la seule rationalité du champ étatique. Cette autonomie relative peut se reproduire sur une longue durée et structurer une nouvelle configuration politique globale dès l'instant où les moyens leur sont donnés de s'exprimer contre le pouvoir (voir BAYART (J.-F.) : "L'énonciation du politique". op.cit.).

1. L'élargissement progressif des espaces de confrontation

Nous entendrons par espaces de confrontation les espaces où vont se jouer des luttes directes ou indirectes entre le pouvoir et la société, en tant qu'ils ne seront plus définis par l'État mais par la société civile elle-même dans son entreprise de contestation des abus ou des incohérences des normes régulatrices produites par ce dernier. Ces espaces seront donc automatiquement élargis dès lors qu'un groupe social particulier produira une protestation contre le pouvoir sur un thème qui le concerne spécifiquement ou sur un thème national dont il s'affirmera comme le révélateur privilégié. Ils peuvent l'être de façon différente : en Zambie, cela va se traduire par une sectorisation de la protestation qui permet la consolidation des groupes contestataires tandis qu'une désectorisation des pratiques protestataires caractérise l'élargissement de ces espaces au Kenya[71].

a) La sectorisation violente de l'activité contestataire en Zambie

Les facteurs de cette sectorisation sont de nature différente : ils peuvent tenir à l'imposition de politiques publiques indésirables et dont le caractère jugé inique mobilise un secteur particulier de la population ; ils peuvent tenir à des contraintes purement géographiques. Difficilement dépassables, ces facteurs le sont pourtant à certains moments, ce qui tend à montrer la progression du sentiment de mécontentement.

α) *L'influence ambivalente de la politique alimentaire*

En Zambie, les possibilités d'élargissement des espaces de confrontation vont rester longtemps soumises au jugement populaire des seules politiques alimentaires. Ainsi, en 1988, les trois mobilisations collectives contestataires les plus importantes seront la conséquence de l'appréciation par une frange de la population d'une mesure économique les affectant particulièrement. Début février, un groupe de jeunes va raser un office de l'UNIP à Ndola, plus précisément dans le bidonville de Kwazi. La plupart d'entre eux s'en prennent aux responsables locaux qui se trouvaient sur place et les rouent de coups. Une mini émeute s'ensuit, néanmoins facilement maîtrisée par des forces de police accourues rapidement[72]. La cause principale de ce soulèvement à petite échelle semble avoir été la très récente décision gouvernementale d'augmenter sensiblement le prix du sac de *mealie meal* (+ 1,25 kwachas). Bien que très isolée, cette action collective apparaît porteuse de sens à un double titre. D'une part, elle montre que la donne alimentaire représente la véritable corde sensible du jeu politique zambien. Que le pouvoir procède à des opérations drastiques et maladroites — comme le doublement brutal du prix du sac de *mealie meal* en décembre 1986 — ou qu'il s'y prenne de façon plus échelonnée et donc *a priori* plus subtile, il existe toujours une réaction d'hostilité qui s'exprime dans la violence. D'autre part, le choix de la cible n'est pas équivoque : le parti au pouvoir est directement

71. Par sectorisation de la contestation, nous voulons entendre le cantonnement des flux protestataires à un seul secteur particulier de la société (voire deux). La désectorisation représentera le processus de déstructuration de ces espaces protégés de la contestation. Elle signifie une plus large diffusion inter-sectorielle des flux de protestation — par exemple, du secteur des étudiants ou des chômeurs, la protestation se propage en direction des mineurs syndicalistes, des commerçants, des ecclésiastiques, ... Un objectif (ou une revendication) sectoriel revient à la seule défense des intérêts de la corporation qui conteste, et ne se situe pas dans le champ d'une revendication à prétention politique destinée à critiquer le gouvernement pour sa politique nationale d'ensemble.

72. Voir le *Times of Zambia*. 4 février 1988. p1.

attaqué par la destruction symbolique d'un de ses lieux de représentation régionale. Certes, on pourrait arguer d'un choix de proximité, puisque les attaquants, originaires du bidonville de Kwazi, s'en sont pris au bâtiment le plus proche de leur lieu d'habitation. Mais la faiblesse numérique du groupe d'intervention ainsi que l'éloignement relatif de cette zone du centre-ville de Ndola rendaient les alternatives d'action assez réduites.

Le mois suivant, des élèves de l'école secondaire de Sesheke, dans la Western Province, dévastent le marché de la ville pour n'être pas parvenus à acheter du sucre[73]. Au mois de novembre, plusieurs dizaines de personnes, en grande majorité des vendeurs de rue, attaquent la poste de Kitwe. Quinze jeunes sont arrêtés, et ne seront libérés que sept mois plus tard après qu'un procès aura permis de prononcer leur acquittement. Les troubles avaient commencé lorsque des vendeurs de rue avaient tenté d'empêcher des clients d'acheter du pain dans un magasin proche de leurs stalles et qui le proposait moins cher qu'eux. Quelques coups furent échangés jusqu'à ce que la police arrive. C'est alors qu'une échauffourée s'ensuivit au cours de laquelle les jeunes vendeurs de rue lancèrent des pierres aux policiers puis brisèrent les vitres de la poste toute proche[74]. À la fin janvier 1989, une manifestation à Luanshya dégénère en émeute et plus de soixante personnes seront arrêtées. Il semblerait que la manifestation ait été organisée afin de protester contre l'application gouvernementale des programmes de subvention internationale à la politique alimentaire[75].

Il faut reconnaître que le gouvernement zambien a construit des relations pour le moins chaotiques avec les organismes financiers internationaux d'assistance. Mais ce jeu de ruptures bruyantes doit avant tout être envisagé comme ressortissant d'une action symbolique qui ne fait jamais que retarder les échéances[76]. En mars 1987, il décide par exemple de rompre avec le FMI, jugeant que l'action de ce dernier mécontente l'opinion. Cette décision l'oblige à mettre en place un programme intérimaire de relance de l'économie, fondé sur la mobilisation des ressources domestiques. Rendu public en août 1987, ce programme maintient néanmoins l'ensemble des réformes débutées sous le régime du programme du FMI. C'est ainsi par exemple que les politiques publiques relatives à l'amélioration des prix des produits agricoles se poursuivent. Mais, bien que le gouvernement annonce en septembre 1988 que son plan de relance fonctionne parfaitement, de nombreux indicateurs montrent que les objectifs affichés n'ont été que partiellement remplis, en dépit d'une production agricole satisfaisante et d'un prix de vente du cuivre plus élévé que prévu. De plus, le gouvernement continue de suspendre ses remboursements au FMI et à la Banque Mondiale, préférant canaliser les fonds disponibles vers le remboursement des donateurs bilatéraux[77]. Cette situation ne perdurera pas et le Premier

73. Voir le *Times of Zambia.* 22 mars 1988. p1.

74. Voir le *Times of Zambia.* 26 novembre 1988. p1.

75. Voir *Facts & Reports.* 19. C. 10 février 1989. p1.

76. Voir CONSTANTIN (F.) : "L'Afrique : ajustement et conditionnalité". op.cit. p248.

77. Pour une synthèse de l'activité économique de la Zambie et de ses rapports avec les organismes internationaux d'assistance au cours de la période 1987-1989, voir les rapports de l'Economic Intelligence Unit pour 1988 et 1989. pp11-13 et pp39-44. De façon plus générale, voir pour la période pré-électorale GOOD (K.) : "Debt and the One-Party State in Zambia". *Journal of Modern African Studies.* Volume 27. n°2. 1989. pp297-313 ; LOXLEY (J.) : "Structural Adjustment in Africa : Reflections on Ghana and Zambia". *Review of African Political Economy.* n°47. printemps 1990. pp8-27 ; MAKGETLA (N.S.) : "Theoretical and Practical Implications of IMF Conditionality in Zambia". *Journal of Modern African Studies.* Volume 24. n°3. 1986. pp395-422 ; MEISER (F.) : "Structural Adjustment and Diversification in Zambia". *Development and Change.* Volume 21. n°4. octobre 1990. pp657-692 ; WULF (J.) : "Zambia under the IMF Regime". *African Affairs.* Volume 87. n°349. octobre 1988. pp579-594.27. Pour de premières évaluations de la période post-électorale, se reporter à HULME (D.) , SANDERATNE (N.) , CROMWELL (E.) : "Food Susidy Policy and Democracy : A Comparative Study of Sri Lanka and Zambia". *Democratization.* Volume 1. n°3. 1994. pp461-484 ; SIMUTANYI (N.) : "The Politics of Structural Adjustment in Zambia". *Communication présentée aux sessions de l'European Consortium of Political Research. Atelier "Gouvernance et politique économique dans le Tiers-Monde".* Bordeaux. 27 avril-2 mai 1995.

Ministre zambien, Malimba Masheke, demandera en février 1990 la reprise de l'assistance du FMI. Il affirme que son pays est prêt à accepter les critiques et à recevoir tout conseil propre à rétablir des flux économiques positifs. Il reconnaît par là l'échec de l'application des programmes économiques sans aides extérieures. Mais cette requête penaude signifie aussi que le gouvernement a besoin de se tourner vers des collaborateurs disposant *a priori* du savoir scientifique permettant d'élaborer de telles politiques. Ayant rompu les relations avec le FMI pour satisfaire des gouvernés mécontents de l'influence de ce dernier, il renoue avec cet organisme pour mettre fin à une vague de mécontentement directement dirigé contre lui. L'instrumentalisation politique du FMI et de la Banque Mondiale ne fonctionne plus. Si les troubles du début 1989 étaient dirigés contre eux, alors même qu'ils n'intervenaient plus directement, c'est en raison d'un discours politique visant à affirmer que le programme national élaboré par les seuls services gouvernementaux ne comprenait pas les réformes relatives à la politique alimentaire, celle-ci continuant à être appliquée selon les anciennes directives des organismes financiers. Ce discours n'a plus de portée réelle.

En raison des mesures impopulaires auxquelles ils conduisent et des réactions violentes des groupes sociaux qu'ils suscitent, les plans d'ajustement structurel représentent des cas exemplaires d'interactions entre économie et politique[78]. Ces mesures (coupures dans les subventions aux produits alimentaires, augmentation d'impôts sur les biens de consommation, fortes réductions des taux de protection douanière, ...) menacent les emplois de groupes déjà confrontés à un faible niveau de vie. Les troubles qui en résultent incitent les gouvernements à changer de politique et c'est ainsi que de nombreux programmes d'ajustement structurel en Afrique ont été reportés ou considérablement modifiés[79]. Il reste qu'en Zambie la focalisation

---

78. Un programme d'ajustement structurel comprend essentiellement trois grandes mesures : *"les deux premières sont d'ordre macro-économique et visent d'une part à réduire toutes les dépenses publiques et privées de consommation et d'investissement (c'est l'action sur la demande), d'autre part à augmenter toutes les recettes publiques et privées, notamment en favorisant la production (c'est l'action sur l'offre). La troisième est davantage sectorielle, elle tend à modifier les comportements et les structures en matière de prix, de commerce, de gestion des entreprises publiques dans le sens d'une plus grande libéralisation et de la privatisation afin de susciter plus de dynamisme de la part des acteurs économiques"* (in BLARDONE (G.) : "Stratégies de développement et ajustement structurel". *Politique Africaine.* n°48. décembre 1992. p123).

Il existe une grande quantité d'articles ou d'ouvrages relatifs à l'ajustement structurel en Afrique. On peut citer à titre d'exemple et pour des visions alternatives BECKMAN (B.) : "Empowerment or Repression ? The World Bank and the Politics of African Adjustment". *Africa Development.* Volume 16. n°1. 1991. pp45-72 ; CONSTANTIN (F.) : "L'Afrique. Ajustement et conditionnalité". op.cit. ; COUSSY (J.) : "État minimum, contrainte de compétitivité et ajustement structurel. *Communication présentée au 3e Congrès de l'Association Française de Science Politique.* Paris. 1988 ; GUILLAUMONT (P.) , GUILLAUMONT JEANNENEY (S.) : "Les conséquences sociales de l'ajustement structurel en Afrique selon la politique de change". *Politique Africaine.* n°45. mars 1992. p101-121 ; HERBST (J.) : "The Structural Adjustment of Politics in Africa". *World Development.* Volume 18. n°7. juillet 1990. pp949-958 ; HOOGVELT (A.) , PHILLIPS (D.) , TAYLOR (P.): "The World Bank & Africa : A Case of Mistaken Identity". *Review of African Political Economy.* juillet 1992. n°34. pp92-96 ; HUGON (P.) : "L'Afrique subsaharienne et le Fonds Monétaire International". *Études de la Documentation Française.* 1986. pp3-19 et "Politiques d'ajustement et répartition des effets". *Canadian Journal of African Studies.* Volume 25. n°1. 1991. pp12-35 ; LOXLEY (J.) : "The IMF, The World Bank, and Sub-Saharan Africa : Policies and Politics" in HAVNEVIK (K.J.) (sous la direction de) : *The IMF and the World Bank in Africa. Conditionality, Impact and Alternatives.* Uppsala. Scandinavian Institute of African Studies. 1987. pp47-63 ; MHONE (G.) : "Behind and Beyond the World Bank Strategy". *Southern Africa.* Volume 4. n°12. 1991. pp3-14 ; RIDDELL (J.B.) : "Things Fall Apart Again : Structural Adjustment Programmes in Sub-Saharan Africa". *The Journal of Modern African Studies.* Volume 30. n°1. 1992. pp53-68; RILEY (S.P.) : "Political Adjustment or Domestic Pressure : Democratic Politics and Political Choice in Africa". *Third World Quaterly.* Volume 13. n°3. 1992. pp539-551 ; WILLIAMS (G.) : "Les contradictions de la Banque Mondiale et la crise de l'État en Afrique". in TERRAY (E.) : *L'État contemporain en Afrique.* op.cit. pp359-385.

79. C'est ainsi qu'il est quasiment impossible de considérer la mise au point d'un programme d'ajustement structurel sous son seul aspect technique. Il est nécessaire de prendre en compte la chaîne des interactions entre économie et politique. Christian Morisson et ses collaborateurs proposent d'utiliser ce qu'ils nomment le «modèle politico-économique». Trois groupes d'acteurs sont distingués :

-*les agents économiques* (l'«économie») : ensemble de structures simples, où les agents font preuve de capacités d'anticipation limitées. Cette partie du modèle tient compte des conséquences économiques directes que peuvent avoir certains comportements sociopolitiques des groupes

de la protestation sur la politique alimentaire, si elle permet originellement de définir des modes d'action nouveaux parce qu'inhabituels, sclérose à la longue toute les autres possibilités d'action. On ne peut parler encore de routinisation de la contestation, mais ce processus s'accommode mal d'un désenclavement significatif des espaces de confrontation. Ils sont ici davantage circonscrits à un thème particulier, et tardent à jouer un rôle de contagion. La sectorisation apparaît difficilement dépassable.

β) *Contraintes géographiques et diffusion de la protestation*

En dehors du fait que ces événements ont tous eu pour origine une donnée relative à la nourriture ou plus largement à la politique alimentaire du gouvernement, il faut également noter un second facteur structurant : une fois encore, ils sont survenus pour la plupart dans la région du Copperbelt. Nous avons pu voir en introduction l'importance stratégique que cette partie de la Zambie avait représenté au cours de la lutte pour l'indépendance. La forte implantation syndicale constitue un pôle de contestation latent, non pas seulement dans les milieux ouvriers syndicalisés mais aussi parmi l'ensemble des habitants des centres urbains (Kitwe, Ndola, Luanshya, Mufulira) par un effet d'émulation permanent. *"Le Copperbelt est une région très sensible. Alors, le gouvernement, quel qu'il soit, craint des débordements et la choie particulièrement. Il fournit gratuitement du mealie meal aux mineurs, qui sont grassement payés. Il s'agit là d'une véritable opération d'achat de soutiens"*[80]. Se pourrait-il dès lors que la concentration de la protestation exercée par le Copperbelt diminue les potentialités de contestation hors de ce périmètre ? La question n'est pas si artificielle qu'elle y paraît, et y répondre servira tout autant à savoir si ces contraintes géographiques sont indépassables qu'à mettre en doute, preuves à l'appui, l'existence de ce «mythe Copperbelt» en tant que plateforme inévitable de toute contestation.

-*les groupes sociaux* : les individus qui les constituent cherchent à faire prévaloir leurs intérêts de plusieurs manières (négociations plus ou moins occultes, votes favorables ou défavorables, menaces, protestations pacifiques, émeutes, voire insurrection généralisée), ce qui leur donne un rôle central dans le processus politique. Certains groupes sont mieux placés que d'autres pour négocier leur soutien au pouvoir en place : les urbains, dont les coûts d'organisation sont plus faibles ; et de façon plus spécifique les branches fortement syndicalisées (secteur minier et des transports) et les fonctionnaires qui appliquent avec plus ou moins de zèle les politiques d'ajustement (notamment les agents des impôts et des douanes, ou les employés des secteurs parapublics vitaux, comme l'electricité)

-*le gouvernement* : il prend des mesures économiques et politiques dont le degré de popularité varie avec les exigences des bailleurs de fonds

À partir de l'examen de 23 pays d'Afrique — dont le Kenya et la Zambie —, les auteurs effectuent des simulations qui leur permettent de dégager certains axes invariables. Par exemple, ils relèvent que dans la majorité des cas, les gouvernements considèrent les grèves comme des troubles sociaux portant principalement sur des revendications matérielles et ne menaçant donc pas la stabilité politique. Autre exemple, un gouvernement décidé à lutter contre l'inflation peut bénéficier d'un soutien populaire, ou du moins d'une certaine stabilité politique, mais au prix d'une croissance ralentie, et, pour cette raison, d'une opposition plus prononcée des salariés, qui doit être compensée par le soutien d'autres groupes urbains ou ruraux (sur tous ces points, voir MORRISSON (C.) ; LAFAY (J.-D.) ; DESSUS (S.) : "Les conditions politiques de l'ajustement en Afrique". in VAN der HOEVEN (R.) ; VAN der KRAAIJ (F.) (sous la direction de) : *L'ajustement structurel et au-delà en Afrique subsaharienne.* Paris. Karthala. 1995. pp197-225).

John Walton et Charles Ragin utilisent une autre méthode. En fonction des implications directes des programmes d'austérité décidés par les organismes internationaux d'assistance, ils dressent quatre indicateurs de «sévérité» des émeutes qui en sont la conséquence : nombre de victimes et d'arrestations ; nature de l'élément du programme d'austérité qui a déclenché l'émeute ; diffusion de l'émeute ; comportements observés au cours de l'émeute. Ils aboutissent à la conclusion que la Zambie fait partie des dix pays dont le score du sur-urbanisation et de sévérité de la protestation est le plus élevé (voir WALTON (J.) ; RAGIN (C.) : "Global and National Sources of Political Protest : Third-World Responses to the Debt Crisis". *American Sociological Review.* Volume 55. n°6. décembre 1990. pp876-890).

80. Entretien. Regina Jere, journaliste indépendante. Lusaka, 9 février 1994.

Il ne s'agit pas de s'engager dans une vaste réflexion qui nécessiterait l'emploi de données précises dont nous aurons l'usage ultérieurement dans nos développements, mais de fournir des éléments montrant que la contestation, qu'elle soit syndicale ou autre, ne prendra pas nécessairement source dans le Copperbelt. Il n'existe pas de fatalité à ce qu'une protestation à fort potentiel de succès s'exprime avant tout dans cette région.

En dehors de la tradition syndicaliste qui perpétue une certaine conscience de la protestation, peut-être faudrait-il trouver une autre raison expliquant l'attrait exercé par le Copperbelt. Nous avons déjà brièvement évoqué les contraintes que l'aspect géographique, ou plus précisément territorial, pouvait constituer pour la bonne marche d'une action collective. Il est vrai que dans ce domaine la texture urbaine du Kenya apparaît beaucoup plus propice à la poursuite d'un mouvement collectif que celle de la Zambie[81]. Lusaka est une ville extrêmement étendue, ne disposant pas d'un véritable centre-ville. Ce dernier est en fait constitué d'une grande voie routière, Cairo Road, sur les bords de laquelle se trouvent les principaux commerces. Sur les arrières sont implantés deux marchés, qui ne donnent cependant pas de véritable ampleur au tout. Trois voies principales partent de Cairo Road et permettent l'accès aux bidonvilles assez lointains (de deux à dix kilomètres environ), aux ministères ou centres administratifs et juridiques (à environ deux kilomètres). Par exemple, lorsqu'un rassemblement est organisé devant la Cour Suprême pour protester contre des détentions abusives, il faut aux manifestants plus de trois quarts d'heure pour parvenir devant les locaux de l'UNIP, sis sur les bords de Cairo Road, s'ils décident de contester devant le lieu réel du pouvoir. Cette distance est importante et ne facilite pas la cohésion du groupe. En effet, le chemin de la Cour Suprême vers le centre-ville, selon le parcours adopté, est soit jalonné de petits bois, soit d'habitations relativement éloignées de la route. Les participants ont ainsi tout loisir de changer d'avis et peuvent sans contraintes s'égailler dans la nature, ce que ne permet pas une texture urbaine où les immeubles divers constituent des obstacles infranchissables pour qui voudrait quitter le mouvement. En outre, les forces de police disposent pour les mêmes raisons de davantage de latitude dans leur progression, et peuvent ainsi plus facilement disperser les manifestants. De plus, il arrive que peu de gens se mobilisent lorsque le rassemblement initial est arrêté dans un endroit éloigné du centre-ville où il est prévu de se rendre ensuite. Ceux qui y travaillent doivent faire le chemin deux fois. Ceux qui n'y travaillent pas doivent venir de chez eux, ce qui représente plusieurs kilomètres ; ils sont cependant moins pénalisés que dans l'hypothèse où il est décidé que le rassemblement se tiendra en ville. Il faut donc que les organisateurs jouent sur des facteurs aussi précis que les heures de travail et l'emplacement de départ. La motivation pour participer doit également — et surtout — être forte. Le problème est similaire en ce qui concerne les étudiants de l'Université de Lusaka. Implantée à plus de cinq kilomètres du centre, environnée de champs, et à environ cinq cent mètres de la première voie routière d'importance (Great East Road, la route conduisant à l'aéroport), les difficultés de cohésion restent les mêmes. En revanche, les étudiants de l'Université de Nairobi ne connaissent pas de semblables problèmes. D'ailleurs, la capitale kenyane apparaît bien plus propice que Lusaka à la conduite de mobilisations collectives faisant intervenir publiquement un nombre considérable de participants, non seulement en raison de la proximité immédiate des centres de pouvoir mais aussi en raison des

81. Pour une illustration des rapports étroits noués entre l'aspect géographique, ses représentations populaires et l'action collective, voir GERVAIS-LAMBONY (P.) : "Lomé : troubles politiques et images de la ville". *L'Afrique Politique.* 1994. pp119-130. L'auteur montre que les troubles politiques qui ont secoué la capitale togolaise depuis 1991 ont été rendus possibles — voire provoqués — par l'évolution des structures de la ville. Son analyse, fondée davantage sur une étude des altérations des représentations de la ville chez les Loméens plutôt que sur une étude géographique type, permet néanmoins de constater l'étroite liaison existant entre les représentations de l'espace et les troubles politiques. L'évolution de ces représentations devient un élément d'explication des violences tout autant qu'un élément d'explication de leur géographie.

multiples possibilités de fuite dans le dédale des rues, ce que ne permet pas le centre-ville de Lusaka. Les cartes ci-après peuvent donner un aperçu relatif de ces contraintes et facilitations.

Références cartographiques :

-Carte n°1 (p188) : *Structure du centre-ville de Lusaka.* Zambia Government. General Survey Department. 1993. Échelle : 1/20,000 (photocopie : réduction à 70%)

→ l'encadré de gauche représente le centre-ville tandis que celui situé à droite représente le centre administratif et ministériel

-Carte n°2 (p189) : *Structure du centre-ville de Nairobi.* Tourists Maps. 1991. Échelle: 1/25,000 (photocopie : réduction à 70%)

→ l'encadré représente le centre-ville dans lequel sont situés la plupart des ministères et des administrations


MUTAMBE (MARAPODI)
CHAISA
ROMA
GARDEN
CHIWALA MABWE (OLYMPIA PARK)
MULOBELA (EMMASDALE)
NUNGA THA VILLA)
CHIKONKOTO (NORTHSEAD)
LUNETA (THORN PARK)
MALUBA (FAIRVIEW)
KAPILA (RHODES PARK)
CHINIKA
CATHEDRAL HILL
LUBURMA (MADRAS)
RIDGEWAY
CHIBOLYA
KABWATA
KAMWALA
MISISI
Sewage Disposal Works
Polo Club
Agricultural Society Showgrounds
Lusaka Central Sports Club
Lusaka High School
Kamwala Secondary
Kamwala Primary
Lusaka Girls Primary
Lusaka Boys Primary
Enlargement on The Reverse Side



Designed and drawn by Tourist Maps (K) Ltd 1991

For any errors, please inform the Manager, Tourist Maps (K) Ltd P.O. Box 54721, Nairobi

La structure de l'environnement, terme non plus pris dans son acception figurée — c'est-à-dire politique — mais dans son acception originelle[82] joue un rôle déterminant. C'est pourquoi ici plus qu'ailleurs, la capacité de persuasion des organisateurs représente la donnée fondamentale pour qu'un mouvement de protestation prenne forme. L'objectif à atteindre doit être défendu afin de surpasser des contraintes proprement matérielles[83]. Les organisateurs doivent surmonter l'obstacle originel de l'activisme à haut-risque, qui devient donc ainsi aggravé par le problème de la distance. Il leur faut jouer de façon plus tactique sur les variables communes de l'incitation à la participation, c'est-à-dire s'assurer d'un nombre conséquent de participants et prouver que la participation de chacun augmenterait les probabilités de succès, afin d'optimiser au maximum les chances de réussite du projet. Ce travail de persuasion ne peut s'effectuer qu'au sein de petits groupes informels, de réseaux familiaux ou d'amitié. Il reste que les processus conduisant à la libération cognitive apparaissent d'emblée comme beaucoup moins évidents à mettre en place. Ce facteur matériel entre parfaitement dans la catégorie de ce que Doug McAdam nomme la disponibilité personnelle (*biographical avaibility*), notion représentant *"... l'absence de contraintes personnelles qui pourraient accroître les coûts et les risques de la participation à un mouvement..."*[84]. Cette disponibilité joue un rôle aussi important que celui des diverses formes de socialisation pouvant conduire à la formation d'une attitude politique réceptive à l'activisme anti-gouvernemental. À Lusaka, l'amélioration constante des ressources persuasives à la charge des organisateurs d'une action collective, qui visent à intégrer un plus grand nombre de participants dans les réseaux protestataires préconstitués et à construire une identité, dépend de deux paramètres : la mise en échec des obstacles à la disponibilité de chacun ; l'exaltation des potentialités de changement offertes par l'action collective.

En revanche, la structure urbaine du Copperbelt est assez différente. Certes, elle ne s'apparente pas à la relative concentration que l'on peut remarquer à Nairobi, mais elle présente beaucoup plus de facilités pour les éventuelles actions collectives. En ce qui concerne les mouvements syndicaux, la poursuite des grèves ne suppose pas de déplacement particulier. Soit les employés occupent les lieux mêmes de leur travail, soit ils restent chez eux. En revanche, l'occurence d'émeutes urbaines nécessite un déplacement. Mis à part l'Université du Copperbelt, construite à l'instar de l'Université de Lusaka largement à l'extérieur du centre de Kitwe où elle est implantée, les principaux pôles potentiels de mobilisation pour ce type d'action, c'est-à-dire les bidonvilles, sont quasiment adjacents aux centres de Kitwe ou de Ndola. Les possibilités de diffusion matérielle des manifestants à travers la ville apparaissent donc plus aisés.

---

82. Certains auteurs emploient la notion de voisinage pour surmonter les possibilités de confusion. Cette notion permettrait par ailleurs l'intégration des structures sociales de l'environnement spécifique. Voisinage renverrait de la sorte non seulement aux aspects géographiques délimitant le champ de l'action collective mais aussi aux interactions sociales susceptibles de se nouer avec les occupants permanents de cette zone. Donald Warren estime par exemple que *"l'influence des voisinages se joue au niveau des «effets structurels» de la sélection et de la socialisation des rassemblements résidentiels aussi bien qu'à celui des modèles de participation sociale formelle ou informelle organisés sur des bases géographiques"* (in WARREN (D.I.) : "Neighborhood Structure and Riot Behavior in Detroit : Some Exploratory Findings". *Social Problems.* Volume 16. n°4. 1969. p465).

83. La psychologie de l'acteur joue dans ces cas précis un rôle qu'il est toujours aléatoire de juger. Rentrant nous-même à pied du centre-ville vers la banlieue, nous avons rencontré un jeune Zambien avec qui nous avons marché longuement (plus d'une heure). Il nous expliqua qu'il ne lui importait guère de marcher le matin comme le soir pendant plus de deux heures pour se rendre à son travail ou rentrer chez lui. Pouvant réaliser une moitié du parcours en minibus, il préférait s'en dispenser afin de garder l'argent pour d'autres choses plus importantes.

En effet, beaucoup de Zambiens effectuent le trajet de leur lieu d'habitation à leur travail à pied, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient prêts à faire le même effort pour participer à une action collective qui justement présente le risque de leur faire perdre ce travail. Le jeune que nous avons rencontré n'avait lui-même jamais pris part à une quelconque manifestation, non pas par peur d'être arrêté, mais par un manque d'intérêt pour les questions politiques.

84. in McADAM (D.) : "Recruitment to High-Risk Activism : The Case of Freedom Summer". *American Journal of Sociology.* Volume 92. n°1. juillet 1986. p70.

Malgré ce faisceau de facteurs laissant entendre que le Copperbelt constitue effectivement l'axe essentiel de formalisation des ressentiments publiquement exprimés, nous voudrions contredire ce mythe[85] en fonction du facteur même structurant ce mythe : les mouvements de grève. En effet, l'étude systématique des rapports (de 1989 à 1993)[86] de recension des grèves et de leurs implications établis par le ministère du Travail permet d'effectuer les constatations suivantes quant au site des grèves. Nous avons décidé de réaliser une césure entre le Copperbelt d'une part et le reste de la Zambie d'autre part (avec mention spéciale à Lusaka). Il faudra garder à l'esprit que ces rapports sont parfois incomplets, dans la mesure où certains mouvements de grève ne sont pas répertoriés. Nous donnerons en parallèle le nombre de grèves qui se sont produites au cours de chaque année pour que soient mesurés les éventuels décalages[87].

85. Mythe établi autant par des faits magnifiés ou instrumentalisés par les hommes politiques que par les observateurs scientifiques ou les journalistes à la recherche d'une construction théorique facile et *a priori* satisfaisante permettant de conceptualiser une donne politique parfois insaisissable.

86. Nous ne tiendrons pas compte de l'année 1988, qui n'a connu qu'un faible nombre de grèves (39) alors qu'il y en avait eu davantage l'année précédente (70). Ce chiffre, qui est néanmoins important pour la compréhension des courants de protestation, apparaît même largement inférieur à celui correspondant au nombre de grèves au Kenya la même année (98) (tous ces chiffres proviennent de l'Annuaire 1993 des statistiques du travail établi par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). pp1117-1118). Une comparaison plus attentive que l'on mènera par la suite montrera qu'il n'existe pas automatiquement davantage de grèves en Zambie qu'au Kenya. Néanmoins, si leur nombre demeure stable dans ce dernier pays, on peut constater une modulation certaine en Zambie, correspondant aux moments précis de contestation gouvernementale. Ceci confirme le rapport pertinent noué entre action syndicale et contestation du pouvoir.

87. Le nombre de grèves donné par l'OIT et celui du ministère du Travail sont cependant identiques. L'OIT comptabilise les grèves et les lock-out qu'il définit comme suit, en accord avec la résolution concernant les statistiques des conflits du travail adoptée par la 15e Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (Genève, 1993) :

- *"Une grève est un arrêt temporaire de travail déclenché par un ou des groupes de travailleurs en vue d'imposer ou de s'opposer à une exigence ou de formuler des doléances, ou de soutenir d'autres travailleurs dans leurs revendications ou doléances"*
- *"Un lock-out est la fermeture temporaire totale ou partielle d'un ou plusieurs lieux de travail, ou les mesures prises par un ou plusieurs employeurs pour empêcher les travailleurs d'exécuter normalement leur travail, en vue d'imposer ou de s'opposer à une exigence ou de soutenir les revendications ou doléances d'autres employeurs"*

Les statistiques couvrent les types de grèves suivants : grèves constitutionnelles ou officielles ; grèves non officielles ; grèves de solidarité ; grèves politiques ou de protestation ; grèves générales ; grèves tournantes ; grèves sur le tas ; grèves du zèle ; grèves perlées ; refus d'heures supplémentaires (les quatre derniers types de grève ne sont pas toujours pris en compte en raison de certaines imprécisions dans les rapports fournis).

Tableau n°7

RECENSEMENT GÉOGRAPHIQUE DES GRÈVES EN ZAMBIE (1989-1993)

-1989 → 69 grèves répertoriées mais 70 décrites (!)
→ Copperbelt
-Kitwe : 13
-Ndola : 14
-autres (Chingola, Luanshya, Mufulira et autres : 12)
→ total : 39
→ reste du pays
-Lusaka : 11
-autres : 20
→ total : 31

-1990 → 103 grèves répertoriées mais seulement 97 décrites
→ Copperbelt
-Kitwe : 17
-Ndola : 12
-autres (Chingola, Luanshya, Mufulira et autres : 11)
→ total : 40
→ reste du pays
-Lusaka : 19
-autres : 38
→ total : 57

-1991 → *rapports ministériels malheureusement très incomplets* (102 grèves répertoriées)

-1992 → 91 grèves répertoriées mais seulement 79 décrites
→ Copperbelt
-Kitwe : 12
-Ndola : 7
-autres (Chingola, Luanshya, Mufulira et autres : 10)
→ total : 29
→ reste du pays
-Lusaka : 12
-autres : 38
→ total : 50

-1993 → 48 grèves répertoriées mais seulement 43 décrites (les mois de novembre et décembre n'étaient cependant pas disponibles)
→ Copperbelt
-Kitwe : 5
-Ndola : 4
-autres (Chingola, Luanshya, Mufulira et autres : 5)
→ total : 14
→ reste du pays
-Lusaka : 10
-autres : 19
→ total : 29

Ainsi, excepté en 1989, il est clair que l'activité gréviste a été plus forte dans le reste de la Zambie que dans le Copperbelt même. De plus, davantage de grèves ont eu lieu à Lusaka (52) qu'à Kitwe (47)ou Ndola (37), les deux principaux centres urbains de cette région.

χ) *Désenclavement partiel et consolidation des espaces découverts*

Au mois de janvier 1989, outre la manifestation de Luanshya, survient un événement important. Plusieurs centaines d'étudiants de l'Université de Lusaka (environ 2,000 selon les journaux), cherchant à attirer l'attention sur leurs médiocres conditions de vie, boycottent les cours. Ils demandent une augmentation de leurs allocations d'étude et décident de faire revivre l'University of Zambia Students Union (UNZASU) interdite en 1986. Ce boycott durera trois jours mais ni les autorités universitaires ni le gouvernement n'accepteront la discussion avec les étudiants, qui avaient formé un conseil représentatif[88]. Trois mois plus tard, c'est au tour des étudiants de l'Université du Copperbelt de manifester. Déjà, ils avaient déserté le campus de Kitwe en janvier en signe de soutien à leurs camarades de Lusaka. Ils contestent cette fois la baisse des allocations. Il est nécessaire de mettre en parallèle ces deux contestations étudiantes, non pas parce qu'elles interviennent dans un laps de temps assez court mais parce qu'aucune diffusion de la protestation n'a été visible entre universités. Peut-être faut-il invoquer à ce sujet les défaillances médiatiques[89], volontaires ou non. S'il existe un choix des informations diffusables à la radio ou à la télévision, il demeure relativement difficile pour le *Times of Zambia* ou le *Daily Mail* de passer sous silence des événements aussi importants, aussi bien par leur violence que par leur impact. Mais il convient de garder à l'esprit que ces informations peuvent également être travesties ou transformées. Néanmoins, l'obstacle majeur à la diffusion inter-universitaire de la protestation, outre le manque d'informations, reste celui de la distance (il faut environ six heures de bus de Kitwe à Lusaka) et des difficultés matérielles de communication (téléphone, courrier), qui empêchent de construire des stratégies cohérentes. Un responsable de la Copperbelt University Student Union (COBUSU) nous confiera que *"les relations sont très bonnes avec l'UNZASU. Nous faisons cause commune. Mais nous avons des difficultés pour voir leurs leaders. Ce sont plutôt eux qui se déplacent dans le Copperbelt. Mais on ne se voit pas assez souvent pour espérer bâtir quelque chose de durable. Le téléphone ne marche pas toujours, les délais de réception du courrier sont parfois trop longs. Rien ne vaut la confrontation directe. Mais on fait en sorte que cela s'améliore"*[90].

En décembre, l'Université s'embrase de nouveau, et sous la pression de troubles persistants auxquels participent des assistants et quelques professeurs, le gouvernement décide de fermer l'Université de Lusaka comme celle du Copperbelt. En 1990, alors que le calme est revenu dans les deux Universités réouvertes, et que le comité directorial de l'Université de Lusaka forme une commission électorale destinée à étudier la possibilité d'un corps représentatif étudiant afin de remplacer l'UNZASU, les étudiants se saisissent d'une occasion à haute valeur symbolique pour manifester leur désapprobation. Au mois de mai, 1,000 étudiants manifestent

---

88. Au cours de ce même mois de janvier va avoir lieu un acte terroriste à Livingstone. Type même de l'action difficilement appréciable en raison de l'absence quasi totale d'information et à sa transformation immédiate par le pouvoir en acte dirigé contre lui, nous choisirons de ne pas le ranger parmi les objets de notre étude. Un événement similaire se produira en juin de la même année, mais cette fois à Lusaka. Dans chacun de ces cas, le gouvernement affirmera qu'il s'agissait d'intimidations dirigées contre le mouvement politique sud-africain d'opposition, l'African National Congress, et par là contre lui-même, puisqu'il soutient ce mouvement activement (voir *Facts & Reports*. 19. C. 10 février 1989 ; 19. L. 30 juin 1989).

89. Nous entendrons ici la notion de média dans son acception originelle, c'est-à-dire comme représentant les divers canaux de communication entre le public et les fournisseurs non politiques de l'information (télévision, radio, journaux, magazines), et non pas au sens large de discours médiatique comme le fait William Gamson. En effet, le discours médiatique est véhiculé selon lui par une multiplicité de pôles (en dehors de ceux précédemment énoncés) : conférences, discours, livres ou films. La grande majorité de ces messages médiatiques agissent ainsi que des *"... intégrateurs de valeurs, d'idéologie et de croyances qui donnent des moyens pour interpréter le contexte, que leurs emetteurs le fassent consciemment ou non"* (in GAMSON (W.A.) : *Talking Politics*. op.cit. p24).

90. Entretien. Anthony Bwembya. Kitwe, 16 février 1994.

pacifiquement dans les rues de la capitale, sur Independence Avenue en direction du ministère des Affaires Étrangères, dans le but de protester contre les émeutes sanglantes zaïroises[91]. Les pancartes qu'ils brandissent sont éloquentes, et leur disposition dans le cortège témoigne d'un processus cognitif passant du général (protester contre la répression du régime de Mobutu) au particulier (défendre leurs intérêts) puis au national (soutenir les valeurs démocratiques). Ainsi, on trouve en début de manifestation *"Mobutu should be tried"* ("Mobutu devrait être jugé"), puis *"Stop the massacre of students"* ("Arrêtez le massacre des étudiants"), *"Protect the lives of students"* ("Protégez la vie des étudiants"), et en fin de cortège *"Support democracy"* ("Soutenez la démocratie"). De même, des affiches avaient été collées sur les pare-brises des véhicules fermant la marche : *"Down with one-party"* ("À bas le monopartisme") ; *"Time for change is now"* ("Le temps du changement est arrivé") ; *"Democracy now"* ("La démocratie maintenant")[92].

En dehors de cette manifestation à forte résonance symbolique, les trois événements importants qui se produiront avant les secondes émeutes de la faim de juin 1990 se dérouleront dans le Copperbelt. En juillet 1989, Mufulira, Luanshya, Kitwe et Ndola sont témoins d'émeutes de jeunes protestant une fois encore contre la hausse des prix. Plusieurs groupes d'entre eux dévastent des marchés et détruisent des véhicules. À Lusaka, des rumeurs circulent selon lesquelles des vols de voitures et à l'étalage auraient été perpétrés de façon concomitante en relation avec les événements du Copperbelt. Un responsable provincial, Zunga Siakalima, oppose un démenti formel. Admettant que plusieurs véhicules ont été effectivement volés, mais aussi que deux hommes ont été assassinés le même jour, il se refuse à y voir une connexion avec les troubles de la région minière. D'autres rumeurs sont propagées. Ainsi, il est allégué que des responsables de l'UNIP auraient participé à ces saccages dans le bidonville Luangwa de Kitwe. Finalement, sept résidents de ce bidonville (deux hommes d'affaires, un magasinier, un coiffeur, un maçon et deux chômeurs) sont appréhendés pour la destruction d'une Mercedes et le vol d'essence[93]. Le mois suivant, afin de protester contre la hausse de 12% des salaires, jugée insuffisante et virtuellement récupérée par l'État par le biais des diverses taxes aggravées par la dévaluation du kwacha, des mineurs de Chingola brûlent la branche de Nchanga North du MUZ, détruisent des véhicules de police et mettent à sac plusieurs magasins. Des jeunes les rejoignent, notamment pour détruire le magasin de l'entreprise publique Zambia Consumers Buying Corporation (ZCBC)[94]. À la suite de ces événements, le secrétaire politique de la province du Copperbelt, Boniface Mapani, donne l'autorisation à la police de tirer sans

---

91. Le 11 et le 12 mai 1990, des forces de police attaquent l'Université de Lubumbashi dans laquelle les étudiants s'étaient regroupés en signe de protestation contre la fermeture abusive de l'Université de Kinshasa. Déjà, les étudiants avaient défilé pacifiquement le 10 mai de l'Université vers le centre-ville. Cette contestation intervient à un moment où le Zaïre connaît une grande fermentation intellectuelle et politique sur l'opportunité du multipartisme. Les massacres perpétrés à l'encontre des étudiants suivent un processus logique d'intimidation de la part du régime à l'égard d'un monde universitaire qui a toujours constitué une force méfiante devant son action (voir JEWSIEWICKI (B.) : "De la prestidigitation, de la démocratie et des morts «sans qualité particulière»". *Politique Africaine.* n°41. mars 1991. pp90-93 ; PIERMAY (J.-L.) : "Les massacres de l'Université de Lubumbashi (11 et 12 mai 1990)". *Politique Africaine.* n°44. décembre 1991. pp91-92, ainsi que le témoignage d'un étudiant rescapé des tueries, dans le même numéro pp93-96).

92. Voir le *Times of Zambia.* 14 mai 1990. p1 ; 22 mai 1990. p4. Les mobilisations étudiantes zambiennes n'ont que très peu été étudiées, sinon sous l'angle d'une disposition à protester pourvue par une conscience politique particulière. Celle-ci serait le produit du jeu des contradictions de l'Université. En effet, l'Université serait un lieu de fonctionnalité de la solidarité. Mais, le gouvernement considère que cette fonction a été bafouée par les étudiants, lesquels en rendent responsables le gouvernement, d'où les contradictions et l'incompréhension (sur ce point de vue déjà ancien, voir BURAWOY (M.) : "Consciousness and Contradiction : A Study of Student Protest in Zambia". *British Journal of Sociology.* Volume 27. n°1. mars 1976. pp78-98).

93. Voir le *Times of Zambia.* 10 et 15 juillet 1989. p1.

94. Voir le *Times of Zambia.* 7, 8, 9 août 1989. p1.

sommations sur les bandes de jeunes qui sèment le trouble dans la région[95]. Rankin Sikasula, membre du comité central de l'UNIP dans le Copperbelt, a estimé qu'il fallait prendre des mesures afin que les émeutes de 1986 ne se reproduisent plus. Il déclare ainsi : *"Pour éviter la répétition des émeutes de 1986 et celles qui viennent de se produire, l'éducation politique ne devrait pas être seulement enseignée dans les Universités mais devrait être intensifiée à tous les niveaux du parti"*[96]. Un autre responsable du parti a déclaré que le chômage était la raison majeure des troubles. Les jeunes sont inoccupés, c'est pourquoi ils se joignent à n'importe quel mouvement pour exister, même si cela ne les concerne pas. Bien que forcément partisan et visant à dédouaner le gouvernement de toute responsabilité, ce jugement comporte une certaine dose de pertinence. Il existe effectivement chez les jeunes Zambiens un «besoin d'exister», qui peut s'exprimer soit dans l'informalité, soit dans le mysticisme — et en cela l'influence des sectes protestantes à vocation officielle de service public est très importante[97] — soit dans l'expression violente des ressentiments. Le troisième événement significatif est constitué par une énorme grève qui atteint les principaux centres du Copperbelt, impliquant plus de 3,000 mineurs qui revendiquent une hausse des salaires. Devant l'ampleur du mouvement, Kenneth Kaunda demandera lui-même aux employeurs d'accorder cette augmentation afin de compenser dit-il la hausse des prix[98].

On peut signaler également les efforts du ZCTU. Ce dernier, par l'intermédiaire de son Président, Frederick Chiluba, parlant au cours d'un séminaire sur les rapports entre le droit et les médias, demande aux journalistes de former un syndicat, estimant que le fait de demeurer sans représentation constituait un danger pour eux. Au cours de ce séminaire, le directeur des éditions Multimedia déclara que la liberté de la presse était en danger, entamée qu'elle était par les multiples manœuvres du gouvernement pour contrôler les divers réseaux journalistiques[99].

Certes, ces micro-mobilisations ne seront pas aussi importantes quantitativement qu'au Kenya. De plus, la plupart du temps déterminées par un facteur identique — la contestation de la politique alimentaire — les innovations dont elles sont porteuses apparaîtront relativement limitées. Mais cette focalisation les rend en définitive significatives dans la mesure où elles renseignent le gouvernement sur les aspects défaillants et contestables de sa politique. La corruption, l'activation de réseaux de soutiens élitistes sont tolérés, alors que les conséquences des carences pour améliorer la production et la distribution vivrière ne le sont plus. Le jeu d'échanges entre gouvernants et gouvernés apparaît relativement simple, étant concentré sur la discussion indirecte d'un point bien précis, le problème étant que celui-ci est loin d'être résoluble de façon immédiate.

---

95. Voir le *Times of Zambia*. 11 août 1989. p1.

96. Voir le *Times of Zambia*. 20 août 1989. p1.

97. On peut prendre l'exemple du New Hope Youth Movement (NHYM), association fondée en 1993 sous les auspices de la Holy Spirit Association of the World Christianity. Bien que postérieur aux élections, ce phénomène est significatif. Le NHYP se transformera en Youth Foundation for World Peace (YFWP) quelques mois plus tard, mais surtout sera accompagné de deux nouvelles associations, la Professors World Peace Academy et la Teachers' Association for the Research of Principles. Ces associations forment un réseau de soutiens importants, leur objectif étant de donner de façon ponctuelle du travail à des jeunes désœuvrés, sans relation avec les services gouvernementaux.

98. Voir *Facts & reports*. 19. RS. 22 septembre 1989.

99. Voir le *Times of Zambia*. 16 avril 1990. p1.

b) Désectorisation et diversification des pratiques contestataires au Kenya

À l'instar de l'expérience zambienne à la même période, le Kenya des années 1988-1990 va connaître un certain nombre d'actions collectives violentes. Mais ce ne seront que des micro-actions n'impliquant pas, à de très rares exceptions près, un grand nombre d'acteurs. En revanche, les mouvements collectifs pacifiques seront plus nombreux, plus diversifiés et toucheront un nombre de secteurs plus important. Ils s'inscrivent dans un mouvement d'incitation — consciente ou non — à la protestation imprimée par les Églises chrétiennes. Ce corps religieux mobilise du sens puisqu'il donne la possibilité de repenser la domination étatique par la formulation de projets alternatifs susceptibles de déconstruire une hégémonie pesante[100]. Les Églises chrétiennes prouvent leur grande capacité d'influence lors des élections de 1988 en appelant à l'abstention avec un succès appréciable. Les très nombreuses défections des électeurs démontrent que la diffusion d'un discours ecclésiastique de nature politique fonctionne, et discréditent le résultat d'un scrutin faussé par la faible participation[101]. Cet engagement politique connaîtra une relative permanence, en dépit d'actes d'allégeance au pouvoir dictés davantage par des considérations d'ordre tactique que par une volonté véritable de soumission. La stratégie du sacré devient partie intégrante du jeu politique kenyan, et devient le vecteur essentiel de la libération de la parole politique[102]. Les Églises chrétiennes luttent contre le pouvoir en tant que producteur d'effets d'ordre[103] qui, selon elles, sont non conformes aux aspirations sociales des citoyens puisque le gouvernement perpétue les dissymétries constitutives des rapports sociaux.

Saba Saba a représenté un passage, celui d'une contestation variée mais non violente et par là, d'une efficacité insuffisante à l'encontre d'un pouvoir lui-même coercitif, à une contestation davantage réfléchie et connectée aux réseaux institutionnels de protestation (mouvements politiques n'ayant pas encore le statut de parti en raison des hésitations constitutionnelles du pouvoir ; groupes d'intérêt). Mais en réalité, le premier passage visible a été plus ancien : c'est celui qui marque la diversification des acteurs et des modes d'action contestataire en 1989, après les grandes manifestations anti-dissidents de novembre 1988 orchestrées par le pouvoir que nous étudierons par la suite en tant que contre-mouvement. Cette démonstration de force de la part du gouvernement — relativement inquiet devant les tentatives de déstructuration des espaces relationnels intraétatiques — projette sur le lieu du politique kenyan une donnée nouvelle significative à trois niveaux : elle permet de constater que la puissance de contrôle du pouvoir ne peut plus se contenter de micro-actions persuasives transitant uniquement par les réseaux clientélistes ; elle implique la nécessité pour les contestataires de se regrouper pour diminuer la dispersion des volontés protestataires ; elle entérine les rapports de force désormais publics entre le pouvoir et certaines franges de la société.

---

100. Voir MAUPEU (H.) : "Stratégies ecclésiastiques et démocratisation au Kenya". *Communication présentée au Colloque "Lla démocratisation en Afrique".* Tananarive. mai 1993.

101. Alors que près de 8 millions d'électeurs s'étaient inscrits aux dernières élections de 1983, seuls 5,6 millions — dont 3,7 appartiennent à la KANU — feront de même en 1988. De plus, un tiers des députés seront élus dès les primaires intrapartisanes, ayant obtenu les 70% requis (chiffres fournis par BOURMAUD (D.) : "Les élections au Kenya : tous derrière et Moi devant". op.cit. p86).

102. Sur les relations entre l'État kenyan et les églises chrétiennes depuis l'indépendance, il faut se reporter en priorité au longues remarques introductives de David Throup dans "«Render unto Caesar the Things that are Caesar's» : The Politics of Church-State Conflict in Kenya. 1978-1990". in HANSEN (H.B.) ; TWADDLE (M.) : *Religion and Politics in East Africa.*

103. Sur cette notion, voir BALANDIER (G.) : "Le politique des anthropologues". in GRAWITZ (M.); LECA (J.) : *Traité de Science Politique. Tome 1.* Paris. Presses Universitaires de France. 1985. pp309-334.

Ceci ne signifie pas pour autant que les mouvements collectifs qui suivront seront davantage coordonnés. Les véritables tentatives d'organisation de la contestation se vérifieront plutôt après *Saba Saba*. Mais ils apparaîtront plus nombreux et, dans une certaine mesure plus conscients d'un objectif poursuivi devenu moins sectoriel se conjuguant avec la désectorisation proprement dite. De la non-congruence des intérêts, on passe à la formation empirique d'un processus par lequel une congruence partielle est obtenue[104].

La plupart des mouvements de colère populaires ne peuvent être ignorés par le pouvoir, dès lors qu'ils risquent de mettre en danger la restructuration des équilibres éthniques opérée par Daniel arap Moi, restructuration fondée sur la discrimination de l'ethnie kikuyu[105]. Les indicateurs de discrimination se repèrent autant aux niveaux économique (politiques publiques restreignant les activités économiques du groupe ethnique ; limitation de l'accès des membres aux facilités de logement et d'éducation ; affaiblissement des positions stratégiques dans les domaines du commerce et des affaires) que politique (mesures politiques limitant la participation du groupe ethnique aux prises de décision ; accès limité voire dénié aux postes de pouvoir importants dans les domaines politique, militaire ou de la fonction publique). Or, force est de constater qu'à des degrés divers, chacun de ces indicateurs est vérifié[106]. Le régime de Daniel

---

104. Ainsi que le rappelle Erhrard Friedberg, ce type de processus repose toujours sur des mécanismes de pouvoir même s'il passe souvent par la médiation matérielle d'objets et de dispositifs divers, et doit la plupart du temps se soumettre à des exigences de justification et de légitimité qui restreignent l'arbitraire des personnes. Il est par nature politique puisqu'il cherche à obtenir le concours d'autres acteurs pour parvenir à l'objectif souhaité (voir FRIEDBERG (E.) : *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée.* op.cit. pp271-272).

105. Charles Hornsby et David Throup ("Elections and Political Change in Kenya". op.cit. pp173-175) distinguent sept périodes dans la pratique présidentielle de Daniel arap Moi, dont on va constater qu'elles tournent toutes autour de l'éradication de l'influence des Kikuyu :

- -1978-1980 : en relation avec Charles Njonjo et Mwai Kibaki, tous deux Kikuyu, le chef de l'État s'attache à affaiblir le pouvoir de l'axe kikuyu Jomo Kenyatta / Kiambu
- -1980-1982 : pendant que Charles Njonjo commence à concurrencer Mwai Kibaki pour le poste de Vice-Président, Daniel arap Moi entend réduire considérablement l'influence de la Gikuyu Embu Meru Association (GEMA) qui domine encore les entreprises étatiques et la fonction publique
- -1982 : cette période est dominée par le coup d'État du 1er août 1982 et par les accusations portées contre Charles Njonjo
- -1983 : Charles Njonjo, devenu trop ambitieux et donc dangereux, est jugé pour complot contre l'État mais aussi pour malversations financières, accusations qui le transforment en une sorte de martyr pour la communauté kikuyu
- -1983-1984 : Daniel arap Moi noue une nouvelle alliance avec la «troisième force» sur la scène politique kikuyu, c'est-à-dire les leaders populistes anti-Njonjo, comme Kariuki Chotara à Nakuru et Waruru Kanja à Nyeri. En même temps, il effectue une véritable purge des éléments favorables à Charles Njonjo dans les différentes branches de la KANU
- -1985-1990 : la fraude électorale lors des élections de 1988 permet de mettre un terme définitif aux réminiscences du groupe de Jomo Kenyatta et des responsables de district qu'il avait cooptés avant sa mort
- -1990- 1992 : cette dernière période correspond aux premières revendications démocratiques et aux manœuvres gouvernementales pour les contrer

106. Aux côtés des stratégies politiques examinées dans la note précédente, l'effort de délégitimation s'est également porté sur le domaine économique. Le Kenya adopta sous la présidence de Jomo Kenyatta une approche développementaliste de marché, en redistribuant les terres aux Kenyans africains. Parallèlement, la stratégie de Jomo Kenyatta consistait à créer un grand nombre d'entreprises publiques dont l'objectif était de fournir des crédits à des jeunes entrepreneurs qu'elles contrôlaient. Ces entreprises étaient majoritairement dirigées par des Kikuyu, et attiraient majoritairement des jeunes Kikuyu. Cette politique économique restait étroitement liée au patronage politique, créant de la sorte une espèce de subnationalisme kikuyu. L'arrivée de Daniel arap Moi ne modifie pas drastiquement les données économiques globales : le Kenya demeure régi par une économie de marché, à la différence près que les Kikuyu en seront majoritairement exclus, dans la logique de redistribution politique qui s'opérait en dehors et contre leurs réseaux. Les titulaires kikuyu des positions clefs des secteurs privés et publics furent rapidement remplacés. L'exemple le plus frappant est celui de l'exclusion du gendre de Jomo Kenyatta, Udi Gecaga, de la direction de Lonrho East Africa, le plus grand conglomérat étranger du Kenya, par un proche de Daniel arap Moi, le Kalenjin Mark arap Too. De plus, le chef de l'État s'engagea dans un vaste programme d'élaboration de projets de développement initiés ou confiés à des représentants locaux de la nouvelle élite politique. Ainsi, la loyauté envers Daniel arap Moi devint une condition déterminante du succès dans le secteur privé, dès l'instant où les licences et autres acceptations de crédit étaient canalisées par des institutions politiquement contrôlées (voir HYDEN (G.) :

arap Moi a inventé une nouvelle forme d'autorité qui organise des relations directes entre un pouvoir central arbitraire et des individus isolés. Le système clientéliste qui perdurait depuis l'indépendance, reposant autant sur des positions économiques que politiques, et où les *Big Men* servaient de relais entre les populations et l'État, a disparu, remis en cause par la réforme du *District Focus* et sapé par les stratégies de «kalenjénisation» des autorités publiques. Ces réseaux clientélistes n'ont été que rarement remplacés par des filières contrôlées par les sommets de l'État, ce dernier n'ayant que peu de biens à redistribuer en raison de la crise économique[107]. Il reste que la force de l'identité kikuyu représente une donnée permanente du jeu politique kenyan, soit qu'elle a été façonnée par les luttes contre le colonisateur et les années de pouvoir de Jomo Kenyatta, soit qu'elle a été renforcée dans l'adversité au cours de la répression orchestrée par Daniel arap Moi. Dans ce cadre, l'identité des instigateurs des mouvements de protestation devient pour le gouvernement aussi importante que la nature des mouvements mêmes.

Plusieurs actions collectives vont suivre les manifestations anti-dissidents de novembre 1988, et témoigneront d'un premier changement dans les modes de protestation[108]. Il ne s'agit pas d'affirmer que toutes les contestations que nous allons relater ont été produites contre le pouvoir, mais de montrer que leur conjonction et les interactions qu'elles impliquèrent ont été de nature à constituer un climat sourd de mise à l'épreuve permanente de la capacité de l'État kenyan à réguler les flux contraires. La diversification des acteurs et des modes d'action employés ne permet guère d'élaborer un schéma directeur cohérent. Nous présenterons de la façon la plus synthétique possible les protestations qui nous semblent pertinentes avant de chercher à analyser les corrélations entre les secteurs de protestation et les modes d'action utilisés.

α) *Consolidation et permanence des mouvements étudiants*

Dans la continuation des violentes manifestations de la fin 1987, de nombreux mouvements étudiants ont traversé le pays avec une surprenante rapidité. Il est relativement difficile de se faire une idée du nombre exact des ces actions collectives. Les périodiques ne les rapportent pas systématiquement, loin s'en faut. Néanmoins, la *Weekly Review* avance le chiffre de 120, cela dans les seules écoles secondaires[109]. Il faut néanmoins remarquer que les éruptions protestataires les plus médiatisées ont toujours été celles intervenant parmi les étudiants des universités , en raison de leur ampleur et de la violence qui les caractérise généralement. Mais en réalité, l'espace de concentration des contestations reste celui des collèges et des lycées (ou écoles dites secondaires). On décrira ici en guise d'exemple certains des mouvements les plus significatifs :

"Party, State, and Civil Society : Control versus Openness". in BARKAN (J.D.) (sous la direction de) : *Beyond Capitalism and Socialism in Kenya and Tanzania.* Boulder. Lynne Rienner Publishers. 1994. pp85-87).

107. Voir MAUPEU (H.) : "État kenyan et conflits ethniques dans la Rift Valley (1991-1993)". op.cit. pp38-40.

108. Les contestations étudiantes précédemment évoquées mises à part, on peut également signaler un autre événement s'étant produit avant les manifestations anti-dissidents. En septembre 1988, plusieurs dizaines de Kenyans investissaient les rues de Kiambu pour manifester leur droit à obtenir de nouveaux dépouillements d'un scrutin qu'ils jugeaient inéquitable. La police, rapidement présente sur les lieux, n'hésita pas à tirer sur les manifestants qui se dispersèrent aussitôt (Voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 24 septembre 1988. pp1 et 5).

109. Voir la *Weekly Review.* 11 novembre 1988. p11.

-à la mi-février, de véritables émeutes secouent la Kenyatta Mahiga School à Nairobi. Plusieurs immeubles sont attaqués par des élèves furieux, qui dévastent notamment un laboratoire[110]

-à la mi-juillet, 200 élèves de la Kisumu High School marchent vers le bureau provincial du ministère de l'Éducation pour protester contre l'inégalité des droits d'inscription[111]

-toujours à la mi-juillet, des élèves de la Bumamu Secondary School dans le district de Kakamega font grève et détiennent le chef d'établissement en otage pendant quatre heures avant qu'il ne soit relâché sous la pression de la police anti-émeute accourue sur les lieux[112]

-à la fin juillet, 200 élèves de la Kombeni Technical High School dans le district de Kilifi se mettent en grève pour protester contre la mauvaise nourriture, le manque d'uniformes scolaires et l'enseignement qu'ils jugent dépassé[113]

-à la même période, plusieurs dizaines d'élèves de la Bongo Secondary School dans le district de Kinangop Nyandarua marchent pendant soixante kilomètres pour protester contre le transfert, qu'ils jugent abusif, d'un de leurs professeurs[114]

-en octobre, des élèves en dernière année de la Chula Imbo Secondary School de Kisumu se mettent en grève pour demander à l'administration scolaire de leur fournir des livres d'exercices, des uniformes et des chaises, de même qu'ils exigent l'abandon des droits d'inscription aux examens, afin de se conformer aux directives de Daniel arap Moi selon lesquelles ces droits ne seraient plus exigés des étudiants[115]

Ce choix d'événements est purement discrétionnaire, mais il nous semble mettre en valeur les raisons qui conduisent les étudiants à protester ainsi que les moyens qu'ils emploient. Néanmoins, cette série de micro-mobilisations étudiantes n'a de sens que comprise dans une perspective de malaise social n'ayant pas de rapport direct ou du moins conçu comme tel avec le politique. Il est donc difficile de les considérer ainsi qu'un facteur structurant de la protestation étudiante. En revanche, les émeutes étudiantes de septembre 1988 tiendront ce rôle de structurateur en même temps que de stabilisateur des revendications. La décision ministérielle dès le début du premier semestre de supprimer les bourses universitaires aura un effet de déclenchement. Aussitôt que cette décision est propagée parmi les réseaux étudiants, plusieurs actions collectives se mettent en place. Débutant par un boycott systématique des cours, le mouvement général se poursuit par des marches de protestation dans les rues de Nairobi,

---

110. Voir le *Kenya Times*. 15 février 1988. p36. Le fait que les élèves détruisent un instrument de travail alors qu'ils réclament des conditions d'enseignement meilleures témoigne de ce «déficit de rationalité» qui caractérise certaines actions menées sous le coup d'une exaspération passagère. Il nous semble néanmoins que ces dégradations ne représentent pas un acte gratuit produit par des acteurs sans espoir — à l'instar des jeunes décrits par François Dubet et Didier Lapeyronnie qui mettent à sac les rares centres de jeunesse qui leur sont proposés —, mais plutôt une manifestation symbolique plus ou moins inconsciente de la part des élèves pour montrer qu'ils existent, et qu'un laboratoire de plus ou de moins ne changera pas les données profondes du problème qui les affecte. Il reste qu'aux yeux des autorités scolaires, ces actes sont considérées comme des manifestations de violence incohérente qu'ils peuvent récupérer à loisir pour imposer en réaction leurs prores systèmes de valeurs (voir sur ce point, au niveau macrosociologique, NIEBURG (H.L.) : "The Threat of Violence and Social Change". *American Political Science Review*. Volume 56. n°4. décembre 1962. pp865-873).

111. Voir le *Standard*. 15 juillet 1988. p24.

112. Voir la *Weekly Review*. 11 novembre 1988. pp11-14. Plusieurs cas de ce type sont relevés. Il arrive parfois que les responsables d'établissement soient violemment battus.

113. Ibid.

114. Ibid.

115. Ibid.

étayées par des slogans de défiance à l'encontre du gouvernement et des autorités universitaires, puis déborde rapidement et se transforme en émeute. Les étudiants de l'Université Kenyatta, dont le nombre sera évalué à environ 5,000[116], se déchaînent. Ils jettent des pierres sur les voitures le long de Thika Road et affrontent les forces de police. Finalement, le secrétaire permanent du ministère de l'Éducation, Benjamin Kipkulei, clarifiera le texte contesté, annonçant que la mesure de suppression des allocations d'études ne s'applique pas aux étudiants universitaires. Dès lors, il devenait logique de craindre de nouveaux débordements, mais cette fois dans le secteur secondaire. Et, en effet, dès la reprise normale des cours par les étudiants de l'Université qui ont obtenu gain de cause, ceux du Kenya Science Teachers' College cessent à leur tour toute activité scolaire. Désertant les locaux du collège, ils sortent par centaines et bloquent la Ngong Road pendant plusieurs heures[117].

Indépendamment de cette décision aussi abrupte que représentative d'une erreur politique, il semble que les divers mouvements de protestation étudiante se déterminent également en fonction d'une défiance partagée à l'encontre du ministre de l'Éducation, le Luo Peter oloo Aringo. On peut noter ainsi des grèves un peu partout dans le pays (notamment au Moi Teachers' College d'Eldoret ou au Kisii Teachers' College), ainsi que l'envoi de memorandums de critiques directement destinés au ministre, qui paraît ainsi susciter l'opprobre général des effectifs étudiants du Kenya.

Ces mouvements, qui apparemment se forment au regard prioritaire de revendications purement sectorielles, se retournent contre le gouvernement, et ce à deux niveaux. D'une part, ils paraissent contester ce dernier davantage que les autorités scolaires ou universitaires dont l'allégeance au pouvoir a été intériorisée. D'autre part, et c'est sans doute là le plus important, la politisation des contestations émane directement de la classe politique dirigeante, qui voit en elles un danger réel pour la poursuite de son contrôle sur la société civile. L'intervention directe du Président de la République et celles de ministres rend la politisation encore plus formelle et patente. Le problème étudiant, éminemment social à son origine parce que se justifiant prioritairement en fonction de données socio-économiques évidentes (montant des allocations d'études ; fourniture suffisante de vêtements ou de livres ; qualité de la nourriture ; qualité de l'enseignement dispensé), se transforme en enjeu politique saillant par une mise sur agenda politique peut-être involontairement réalisée[118].

Ainsi va se mettre en place un processus de déstructuration de la contestation étudiante par une stratégie à triple branche : l'appel au calme (champ de la responsabilisation) ; les sanctions judiciaires (champ de la coercition) ; la mise en cause des dissidents politiques comme éléments de perversion d'un corps étudiant non suffisamment immunisé contre leur influence

116. D'après le chiffre donné par la presse kenyane (voir la *Weekly Review.* 23 septembre 1988. p26).

117. Voir la *Weekly Review.* 30 septembre 1988. p21.

118. La constitution d'un problème en enjeu politique suit immédiatement le processus de mise sur agenda politique. Selon la problématique définie par Daniel Gaxie et Patrick Lehingue dans *Enjeux municipaux.* (Paris. Presses Universitaires de France. 1984), un problème politique ne devient véritablement un enjeu que s'il est considéré comme rétributeur par ceux qui le constituent comme tel, c'est-à-dire qu'il est susceptible *"... de maintenir ou d'améliorer une position sur le marché ou sur un segment de marché politique"* (p56). La constitution d'un enjeu quelconque en enjeu politique est donc une spéculation risquée, fonction de l'évaluation des chances de profit. Ce mécanisme n'est pas pour autant le produit d'une activité politique «cynique» : les acteurs politiques ne font que répondre par tâtonnements, et en s'appuyant sur leurs expériences sociales à des situations pratiques (voir GAXIE (D.) : *La démocratie représentative.* Paris. Montchrétien. 1993. pp134-135).

néfaste (champ de l'autonomie de l'action collective)[119]. Ce processus aboutira en fait à l'effet inverse, celui de la politisation accrue du phénomène social de la contestation étudiante[120].

Début novembre, s'adressant à plus de 1,000 paysans au cours d'une réunion publique dans le district de Laikipia, Daniel arap Moi recommande aux étudiants de dénoncer sans scrupules aux autorités scolaires, partisanes ou gouvernementales — ou même directement à lui-même — toute personne distribuant des tracts ou des propectus incitant à la grève, voire à la rébellion. Il s'en prend également à certaines catégories d'enseignants, qui feraient preuve d'un «comportement anti-patriotique». Il estime néanmoins avoir trouvé le moyen de les surprendre depuis sa décision de suspendre les taxes à la construction que devaient supporter les parents d'élèves, et dont profitaient certains pour s'enrichir en détournant cet argent. C'est ainsi que le lendemain, devant une assemblée de plus de 2,000 autres paysans à Nakuru (dans l'Afraha Stadium), il annonce que les prospectus récupérés par ses services de police avaient été émis depuis Mombasa et affirme que quelques enseignants mécontents se trouvaient à l'origine de ce mécanisme de désinformation et d'incitation à la grève.

Ces avertissements présidentiels seront, selon un processus logique de confirmation par les instances d'application des directives, prolongés par les divers services ministériels concernés, souvent par la voix même du ministre. Ainsi par exemple, le ministre de l'Enseignement Technique et de la Technologie Appliquée, Sam Ongeri, affirmera au cours d'une réunion politique publique dans le district de Kisii à Keroka que des dissidents avaient infiltré certaines écoles et

---

119. Dans les régions les plus affectées par les troubles secouant les établissements scolaires, c'est-à-dire principalement les districts de Kisii et de South Nyanza, les rapports de police indiqueront que les agents présents sur les lieux ont intercepté plusieurs prospectus. Supposés être l'œuvre des dissidents politiques, ils contenaient seize paragraphes ainsi qu'un dessin tiré d'un journal local, chacun incitant les élèves à se mettre en grève. Les rapports n'indiquent pas néanmoins comment les prospectus ont été interceptés ni si ceux qui étaient en leur possession ont été arrêtés ou non (voir la *Weekly Review*. 11 novembre 1988. p11).

120. On pourrait donner comme facteur possible de l'activisme étudiant dans les Universités kenyanes la persistance du «débat kenyan». L'objet de ce débat, auquel une dizaine de chercheurs a participé (citons Bjorn Beckman, Raphael Kaplinsky, Gavin Kitching, Steven Langdon, Colin Leys ou Nicola Swainson), portait sur l'existence, l'importance et le rôle d'une bourgeoisie nationale au Kenya et s'est initalement déroulé dans les colonnes de la *Review of African Political Economy* à la fin des annés 70. C'est en réalité Colin Leys, avec son ouvrage *Underdevelopment in Kenya. The Political Economy of Neo-Colonialism. 1964-1971.* op.cit., qui suscite la discussion dès lors qu'il conclut que la bourgeoisie kenyane est une bourgeoisie auxiliaire incapable de promouvoir les rapports capitalistes par elle-même. La discussion critique s'engage sur le point de savoir s'il est possible de caractériser les classes dominantes sans parler de la nature et du rôle des classes dominées. Les thèmes récurrents de ce débat seront notamment la structure économique, la forme et le rythme du développement, l'accumulation primitive, les rapports entre État et politique et la bourgeoisie dite nationale (voir les synthèses de COPANS (J.) : "Le débat kenyan". in ELLIS (S.) ; FAURE (Y.-A.) ; (sous la direction de) : *Entreprises et entrepreneurs en Afrique.* Paris. Karthala / ORSTOM. 1995. pp105-113 et de KITCHING (G.) : "Politics, Method, and Evidence in the «Kenya Debate»". in BERNSTEIN (H.) ; CAMPBELL (B.K.) (sous la direction de) : *Contradictions of Accumulation in Africa. Studies in Economy Debate.* Beverley Hills / Londres / New Delhi. Sage Publications. 1985. pp115-151). Voir également HETHERINGTON (P.) : "Explaining the Crisis of Capitalism in Kenya". *African Affairs.* Volume 92. n°366. janvier 1993. pp89-103 et les correctifs théoriques à cet article de ANDERSON (D.M.) : "The «Crisis» of Capitalism and Kenya's Social History : A Comment". *African Affairs.* Volume 92. n°367. avril 1993. pp285-290.

À la fin des années 80, l'Université de Nairobi et l'Université Kenyatta recevaient encore par cartons entiers les exemplaires des ouvrages publiés par les auteurs précités. Étudiés non seulement en Sociologie et en Doit mais aussi dans les disciplines scientifiques, ces ouvrages s'arrachaient littéralement. Il se pourrait donc que la connaissance approfondie de ce débat ait constitué chez les étudiants kenyans une sorte de défiance vis-à-vis de l'autorité «bourgeoise» représentée par le gouvernement et les «accumulateurs».

Notons que le débat kenyan a connu ces dernières années un certain renouveau avec les travaux de David Himbara (notamment *Kenyan Capitalists, the State and Development.* Nairobi. East African Educational Publishers. 1994 et "Myths and Realities of Kenya Capitalism". *Journal of Modern African Studies.* Volume 31. n°1. 1993. pp93-107). L'auteur met à mal le mythe du modèle kenyan fondé sur le chevauchement entre position politique ou admistrative et gestion d'affaires privées — mécanisme nommé *straddling* dans le débat kenyan. Se voulant historien du capitalisme kenyan, il pourfend les théories dépendantiste, marxiste ou néo-libérale jugées absconces. Selon lui, la seule bourgeoisie ayant généré un développement capitaliste au Kenya est indienne et l'État kenyan ne s'est pas révélé plus efficace ou rationnel que les autres États africains. Dès lors, il devient nécessaire de mettre fin à l'imagerie de la dynamique capitaliste kikuyu et réécrire l'histoire du développement capitaliste kenyan qui reste avant tout celle des entrepreneurs indiens.

se trouvaient à l'origine directe des troubles divers qui avaient perturbé les cours. De pareilles assertions seront martelées par des leaders Luo dans le district de Siaya pendant les cérémonies organisées en l'honneur du député de Bondo, Gilbert Oluoch. Le ministre-adjoint à l'Agriculture et député du district de Kisumu, Onyango Midika, ainsi que Grace Ogot, député du district de Siaya et ministre-adjoint à la Culture et aux Services Sociaux, se montreront parmi les plus véhéments dans leur condamnation. En plusieurs occasions, le Vice-Président, Josephat Karanja, indiquera que le gouvernement kenyan ne saurait tolérer plus longtemps ces activités pernicieuses et que des sanctions seraient prises contre les «coupables». De leur côté, les deux personnalités directement impliquées dans ces affaires, c'est-à-dire aussi bien Peter oloo Aringo que Benjamin Kipkulei, feront des déclarations séparées mais identiques sur le fond, critiquant le laxisme des autorités scolaires et demandant de la sorte un renforcement de la discipline. Il arrive également que les dissidents constitués en incitateurs principaux des troubles soient nommés. C'est le cas pour ce qui concerne les divers mouvements de grève qui traverseront la Central et la Nyanza Province au début du mois de novembre. Les responsables provinciaux de la KANU et certains membres du gouvernement assureront que l'écrivain Ngugi wa Thiong'o avait personnellement inspiré ces actes de subversion[121].

Les capacités importantes de destruction qu'ont montrées les étudiants ont eu pour conséquence des dégâts chiffrés à plusieurs millions de shillings. Outre les attaques perpétrées contre les bâtiments administratifs, les bâtiments abritant les étudiants eux-mêmes furent souvent mis à sac. C'est ainsi que des dortoirs ont été brûlés, des salles de cours dévastées et des fournitures scolaires détruites. La force de coercition du pouvoir ne pouvait dès lors que s'appliquer, par l'intermédiaire d'un corps judiciaire peu indépendant, plutôt que par celui des instances disciplinaires des divers établissements touchés[122]. Plusieurs étudiants sont dès lors déférés devant la justice afin d'être condamnés soit pour incitation à la grève et organisation des destructions, soit pour activités de vandalisme. La plupart d'entre eux seront placés sous contrôle judiciaire pour des durées pouvant aller jusqu'à trois ans.

Il devient important pour le pouvoir de réguler une certaine forme de violence dont il ne peut garantir l'éradication, tant la catégorie sociale des étudiants se présente comme la plus sensible aux influences de toute sorte de même que la plus apte à propager un sentiment de confusion. Il en vient à l'utilisation d'une ressource de délégitimation concrète mais banale, celle de la couverture facile que fournissent les dissidents, érigés en responsables de tous les maux du moment. Peut-être serait-il louable pourtant de minimiser quelque peu la portée d'une telle ressource. La dissidence n'existe dans l'esprit des Kenyans qu'à travers les condamnations diverses et abusives que la justice kenyane prononce à l'encontre de prétendus opposants politiques[123], et surtout à travers le Mwakenya. Ce mouvement politique clandestin est l'objet de la propagation de plusieurs fantasmes gouvernementaux, qui l'a construit comme une machine de guerre oppositionnelle et s'en sert pour stigmatiser les énergies contraires. Il subsiste ainsi dans l'imaginaire politique, en dépit du fait que Daniel arap Moi affirme de façon récurrente son démantèlement définitif. Le pouvoir le réactive lui-même, lui faisant jouer le rôle de justificatif

121. Voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 5 novembre 1988. p4. Ngugi wa Thiong'o est un ancien professeur à l'Université de Nairobi, expulsé au début des années 80 pour «activités subversives».

122. Ce qui n'empêchera pas l'expulsion plus ou moins définitive de plusieurs dizaines d'étudiants, de même que la mise à l'amende d'autres, suivant le schéma classique précédemment évoqué.

123. Par exemple, le Kikuyu Andrew Kibathi Muigai, neveu de Jomo Kenyatta, est condamné à six ans de prison pour tentative de sédition et appartenance à un mouvement clandestin d'opposition. Koigi wa Wamwere, également Kikuyu, demeure de façon perpétuelle sous la menace d'arrestations, surtout depuis la création de sa formation politique, le Kenya Patriotic Front (KPF), soupçonné par le gouvernement de servir de vecteur institutionnel aux forces clandestines (voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 27 juillet 1988).

pratique pour dissimuler la création des diverses organisations clandestines qui voient le jour et qui échappent à son contrôle. Suivant cette tactique, les hommes politiques devenus gênants — soit en raison de leurs velléités contestataires, soit parce qu'ils appartiennent à des groupes ethniques faisant obstacle à l'entreprise hégémonique du Président de la République —, sont immédiatement soupçonnés d'appartenir au Mwakenya. Ce dernier est avant tout un spectre, mais un spectre rebelle, pouvant parfois devenir palpable par le biais de représentations — terme pris dans son sens premier — symboliques. C'est par exemple le cas lorsque Ngugi wa Thiong'o en devient le porte-parole officiel — nommé par l'UMOJA au mois d'août 1990 — et déclare que le Mwakenya, plus qu'un groupe d'intérêt, représente un véritable parti politique doté d'une histoire et d'un programme politique propres[124].

Ce processus d'élaboration de croyances, supposées conduire à l'acceptation du fait que les étudiants ne sont pas intrinsèquement dangereux d'une part, et d'autre part à la prise de conscience de la présence d'éléments subversifs parmi la population, débouche en definitive sur la politisation concrète du problème social étudiant. Cette politisation met en doute également les éventualités d'actions collectives qui auraient pu se jouer. Modérer la réelle culpabilité des étudiants — bien que les «casseurs» aient été durement sanctionnés — par la construction d'un mécanisme de désignation d'organisateurs extérieurs à leur corps social revient à nier l'autonomie de leur action. On conviendra qu'il est cependant difficile d'affirmer que parmi les centaines d'actions collectives que le secteur étudiant connaîtra en 1988, aucune ne se soit déclenchée de façon autonome. Certes, il est possible qu'à travers divers réseaux de sociabilité, auxquels les milieux étudiants plus que tout autre sont sensibles et réceptifs, des incitations explicites ou implicites aient été formulées par des activistes politiques ou des enseignants engagés, puis aient été jugées suffisamment raisonnables pour être mises en œuvre. Le poids des solidarités tissées durant la période scolaire puis universitaire ne saurait ici être mésestimé. Ce que Denis-Constant Martin nomme le «substrat de valeurs intériorisées»[125] peut susciter toutes sortes de réactions et d'évolutions en fonction de facteurs individuels aussi bien que de cadres sociaux ou culturels. Il ne faut pas non plus se situer dans une perspective par trop extrémiste conduisant à voir du déterminisme là où il n'existe que des identités coïncidentielles d'actions. Les données relatives aux divers mouvements de protestation étudiants n'apparaissent pas suffisamment importantes et précises pour que l'on puisse tirer des conclusions certaines ou même proposer une sorte de pourcentage relatif du taux d'autonomie. Néanmoins, on peut estimer qu'à mesure que le mouvement s'est amplifié, le degré d'autonomie s'est réduit d'autant, si l'on admet que la médiatisation des événements les plus saillants et par là, des méthodes d'action utilisées, a pu susciter des techniques d'imitation à travers le pays.

β) *Une activité syndicale importante mais contrariée*

La grève représente l'arme décisive aux mains des syndicalistes, mais elle n'est pas la seule. S'il y eut un nombre important de grèves en 1988 (98 contre 110 en 1987 et 121 en 1989)[126], l'activité syndicaliste se manifesta également par l'utilisation d'une ressource efficace, parce qu'à fort potentiel paralysant : la menace de grève générale. Ceci renvoie de la sorte au problème de l'unité et de l'unification des courants syndicaux kenyans, devenus l'objet des velléités de con-

124. Voir *Africa Events*. février 1992. p31.

125. Voir MARTIN (D.-C.) : "À la quête des OPNI (Objets Politiques Non Identifiés). Comment traiter l'invention du politique ?". op.cit. p806.

126. D'après les chiffres donnés par l'OIT.

trôle gouvernemental tout autant que des tentatives d'autonomisation radicale de la part des syndicats.

La décision de se mettre en grève est souvent prise avec des informations relativement incertaines au sujet des ressources et des intentions de la partie adverse. Dans cette situation, les travailleurs tentent de réduire l'incertitude en comparant leur propre situation avec d'autres similaires qui se sont produites dans un autre secteur, voire dans le même. Ces événements servant à la comparaison tiennent lieu de «scénario cognitif» dont les grévistes en puissance font usage dans l'analyse qu'ils produisent de leur propre situation[127]. L'action de grève demeure néanmoins dans la majorité des cas tournée vers la contestation de l'employeur. En revanche, l'emploi de la menace de grève générale génère du sens à un triple niveau : elle est la plupart du temps destinée à contester les politiques publiques du gouvernement ; elle met dans l'embarras les employeurs en dépit du fait qu'ils ne se trouvent pas être les cibles principales ; elle interpelle la population au sujet des difficultés rencontrées par les secteurs de travail impliqués.

L'emploi de cette ressource permet en même temps de nouer un dialogue direct avec le pouvoir, ce qui n'est pas nécessairement possible en cas de simple grève. Ainsi, à la fin du mois de mai 1988, le secrétaire-général d'un des syndicats les plus puissants du Kenya, la Kenya National Union of Teachers (KNUT), Ambrose Adongo, menace d'appeler à la grève à moins que leur employeur, la Teachers' Service Commission ne leur remette la somme déduite de leurs salaires par les diverses branches de la Mwalimu Co-operative Society. Ne recevant pas de réponse, il réitère sa menace, sous-entendant que cette grève pouvait facilement s'étendre à l'ensemble des secteurs de l'emploi, et s'adresse directement au ministère de l'Éducation à qui il formule un nouveau reproche, celui de son incapacité à produire un schéma directeur d'évolution de carrière pour les diplômés et les enseignants agréés. Ambrose Adongo rappelle que ce schéma avait été promis par le gouvernement pour être mis en service à la fin de l'année précédente. À partir de là, il lance un ultimatum de quatorze jours avant d'appeler à la grève. Daniel arap Moi intervient alors. Se déclarant surpris par l'attitude véhémente de la KNUT, il affirme que l'idée d'un tel schéma était sienne et qu'il était dès lors seul juge de la date de son élaboration et de son application[128]. Cette réaction présidentielle formalise un jeu mutuel de menaces entre le détenteur du pouvoir en tant qu'émetteur des politiques publiques et le récepteur non consentant de ces dernières. L'affirmation péremptoire de l'autorité répond aux tentatives tout aussi péremptoires d'affirmation de l'autonomie, mais aussi aux solidarités inter-syndicales implicites auxquelles Ambrose Adongo a fait allusion.

C'est dans ce cadre conflictuel que va se jouer la lutte pour la conquête de la COTU. On peut situer les débuts réels de cette lutte inégale entre le pouvoir et les syndicats à la mi juillet 1988. La Kenya Timber and Furniture Workers' Union (KTFWU) a été désenregistrée et démantelée à cette date. Les réactions ne seront pas immédiates et témoignent par là d'une concertation inter-syndicale quant à l'attitude à adopter. Le secrétaire-général de la Kenya Quary and Mineworkers' Union (KQMU), Wafula wa Musamia, accuse le secrétaire-général de

---

127. Voir HARTLEY (J.) ; KELLY (J.) : "Psychology and Industrial Relations : From Conflict to Cooperation ?". *Journal of Occupational Psychology.* Volume 59. n°3. 1986. pp161-176. Sur cette notion de «scénario cognitif», David Waddington remarque qu'en dépit de sa valeur heuristique, il n'existe pas de réelle garantie concernant son effectivité en tant que guide de la réalité sociale. Souvent, les similarités entre des situations peuvent cacher les différences importantes qui doivent également être prises en compte : des attitudes ayant connu la réussite sont souvent réutilisées alors que le contexte d'action est différent, rendant ces attitudes désormais inadéquates (voir WADDINGTON (D.P.) : "The Ansells Brewery Dispute : A Social-Cognitive Approach to the Study of Strikes". *Journal of Occupational Psychology.* Volume 59. n°3. 1986. pp231-247).

128. Voir la *Weekly Review.* 17 juin 1988. p25.

la COTU, Joseph Mugalla et le ministre du Travail, Peter Okondo, d'avoir fomenté une tentative de désenregistrement de la KQMU pour réaliser une fusion avec la Building and Construction Workers' Union. Selon Wafula wa Musamia, aucune raison sérieuse n'est invocable pour qu'une telle opération se fasse, et cette tentative ne peut s'expliquer que par le différend qui l'oppose à Joseph Mugalla depuis les élections à la tête de la COTU de 1986 où il avait refusé de le soutenir à Kisumu. Joseph Mugalla, s'il réplique en affirmant que ces allégations sont un «total non-sens», ajoute néanmoins que de petits syndicats n'étaient pas à même de représenter correctement les intérêts des travailleurs, notamment pendant les négociations. Il revient sur le problème de la KTFWU qui a été désenregistrée parce que n'étant pas *industry-oriented*. Cette notion — que l'on pourrait rapprocher de la notion zambienne *une industrie = un syndicat* — domine tous les débats relatifs aux conflits du travail depuis l'accord récent signé entre le gouvernement, la COTU et la KFE, stipulant que tout syndicat devait nécessairement représenter un secteur du travail important et en progression. C'est pourquoi Daniel Mboi Kihika, ancien membre de la KTFWU, fondera un nouveau syndicat, cette fois correspondant aux normes définies : la Kenyan National Union of Woodworkers and Allied Trades. Mais Wafula wa Musamia pose la question de la validité de la notion d'*industry-oriented* à l'aide de chiffres qui selon lui parlent d'eux-mêmes. Par exemple, les adhérents de la défunte KTFWU, au nombre de 15,000 ont été priés de rejoindre la Kenya Building, Construction, Civil Engeneering and Allied Workers' Union qui ne comporte que 12,000 membres. Selon lui, les fusions facilitent le contrôle du gouvernement, qui ne tient pas compte des problèmes que peut poser la gestion de syndicats géants[129].

La semaine qui suit voit la mise publique sur agenda politique de la proposition d'affiliation de la COTU à la KANU. Cette proposition n'est pas directement formulée par les instances gouvernementales mais par un des réseaux syndicaux les plus puissants du Kenya. C'est en effet le secrétaire-général de l'Union of Posts and Telecommunications (UPTE), Ali Mohammed qui évoque cette possibilité. Un tollé général de la part des autres syndicats constitue la réaction immédiate. Joseph Mugalla prend position en affirmant qu'une telle opération, à laquelle il se déclare plus que défavorable, romprait l'indépendance d'action de la COTU. Il semble que le seul soutien qu'ait réellement rencontré Ali Mohammed soit celui provenant de la branche de son propre syndicat à Nyeri[130]. Finalement, Daniel arap Moi annoncera l'affiliation lui-même[131].

La plupart des protestations significatives seront par la suite dirigées contre le pouvoir de plus en plus envahissant de la COTU. En juin 1989, les dirigeants de la Kenya Engineering Workers' Union s'insurgent contre les ingérences de l'organisation syndicale para-étatique dans leurs affaires internes et décident de boycotter les contributions financières à la COTU[132]. Le mois précédent, la Kenya Planters Cooperative Union s'était plainte des interférences gouvernementales dans les processus électoraux internes[133]. La COTU, désirant s'imposer définitivement comme l'organe moteur de la mobilisation syndicale tout en essayant de faire preuve de bonne volonté, appelle à la syndicalisation massive, évoquant le fait que seulement 20% des travailleurs appartiennent à une union syndicale[134].

---

129. Voir la *Weekly Review*. 16 septembre 1988. pp35-36.

130. Voir la *Weekly Review*. 23 septembre 1988. p42.

131. Voir la *Weekly Review*. 30 septembre 1988. p21.

132. Voir la *Weekly Review*. 9 juin 1989. p32.

133. Voir la *Weekly Review*. 4 mai 1989. pp40-41.

134. Voir la *Weekly Review*. 22 septembre 1989. p30.

Il apparaît relativement audacieux de traiter comme action collective une simple menace de grève générale et de rapporter une lutte d'influence sur l'organisation chapeautant l'ensemble des syndicats kenyans en lui donnant un rôle décisif dans l'évolution des mouvements collectifs kenyans. Cette démarche se justifie néanmoins à un double titre. Ainsi que le rappelle opportunément Erhard Friedberg, la question n'est pas seulement de savoir lequel du comment ou du pourquoi des mobilisations doit l'emporter sur l'autre, mais elle est aussi de chercher le pourquoi dans le comment, *"... c'est-à-dire à endogénéiser les stratégies, les régulations et les transformations, à les relier à des mécanismes d'auto-entretien à travers lesquels le système* (d'action) *se nourrit de lui-même"*[135]. Il nous semble qu'il existe une probabilité d'ambivalence dans le fait qu'une organisation syndicale fédérative affiliée au parti unique, et donc susceptible de ne faire preuve que d'une indépendance de façade, continue d'utiliser la menace de la grève générale — ce qui, nous le verrons, se produira à nouveau avec quelque succès — à l'encontre du pouvoir auquel elle «appartient». Il est donc nécessaire de connaître le contexte dans lequel s'est jouée l'affiliation pour comprendre les actions collectives futures qui proviendront du champ syndical ou qui au contraire seront empêchées par certains facteurs précis, comme par exemple la rivalité entre Joseph Mugalla et Wafula wa Musamia. De même, le fait qu'une simple menace provoque une intervention présidentielle et précipite le processus d'affiliation, apparaisse plus opérante et davantage productrice de sens que des véritables mouvements de grèves épars, montre que la pratique syndicale kenyane ne dispose pas des mêmes atouts que son homologue zambienne.

χ) *Colère paysanne et régulation factionnelle*

Les récents mouvements de démocratisation en Amérique du Sud comme en Afrique n'ont pas été caractérisés par une importante mobilisation paysanne, alors même que cette catégorie sociale constitue l'essentiel de la population[136].

Jonathan Fox, étudiant les flux de démocratisation en milieu rural en Amérique Latine, propose plusieurs éléments d'explication de cette relative apathie. À l'origine, il apparaît plus difficile d'établir un respect des libertés politiques fondamentales en milieu rural qu'en milieu urbain, dès l'instant où la force de coercition étatique peut s'y exercer avec moins d'entraves. L'insuffisance de communication médiatique des événements ruraux facilite l'usage en toute impunité de la violence étatique et limite l'accès à l'information politique. Parallèlement, l'action collective développée au niveau villageois est souvent contrainte par des facteurs structurels internes au processus d'articulation et de défense des intérêts (difficultés d'organiser des réunions massives en raison de la dispersion des fermes et des villages ; diversité des activités économiques et donc des intérêts à agir ; contexte écologique ; précarité de la survie du groupe familial) qui augmentent les coûts de participation. D'autre part, les élites régionales contrôlent la plupart du temps la machine électorale ainsi que le marché économique et l'allocation des ressources et enfin — et surtout —, elles détiennent les instruments coercitifs[137]. Selon la thé-

---

135. in FRIEDBERG (E.) : *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée.* op.cit. p233.

136. Au Kenya, environ 80% de la population vit en zone rurale contre environ 55% en Zambie. Pour une perspective historique sur le monde paysan africain, voir COQUERY-VIDROVITCH (C.) : "Les paysans africains : permanences et mutations". in COQUERY-VIDROVITCH (C.) (sous la direction de) : *Sociétés paysannes du tiers-monde.* Paris. L'Harmattan. 1990. pp25-40.

137. Voir FOX (J.) : "The Challenge of Rural Democratisation : Perspectives from Latin America and the Philippines. An Introduction". *Journal of Development Studies.* Volume 26. n°4. juillet 1990. pp1-18. Dans ce numéro spécial de cette revue, Cândido Grzybowski, dans un article consacré au Brésil, montre que si certains mouvements paysans ont pu contribuer à la démocratisation — comme contre-poids aux élites agraires autoritaires et à l'État et comme véhicule de transformation et de renforcement des identités politiques des paysans eux-mêmes — leur capacité d'action politique a été

matique définie par Goran Hyden, une seule alternative serait possible : soit la paysannerie a été écartée du champ de «l'économie de l'affection»[138] ou du moins y a vu ses possibilités d'action fortement limitées, de telle sorte qu'elle a bel et bien été «capturée»[139] et ne dispose donc plus de moyens autonomes de revendication ; soit l'expression des paysans se diffuse plus généralement, mais surtout plus subtilement et donc de façon difficilement discernable au travers de réseaux informels encore non contrôlés ou par l'intermédiaire direct de contacts avec le district ou avec les opposants[140]. Sur un autre plan, il faut ajouter que la paysannerie est l'objet d'une situation complexe, qui n'est pas seulement causée par l'hétérogénéité de ses structures. D'un côté, elle souffre d'un fort exode rural de nature double : le premier type d'exode s'analyse comme une stratégie de consolidation et de développement du groupe familial paysan ; le second type s'apparente au phénomène d'«expulsion de l'agriculture» de la part des paysans[141]. D'un autre côté, parce qu'elle constitue un enjeu de la politique alimentaire, elle bénéficie d'une sollicitude toute particulière en tant que garant de la production et de l'équilibre alimentaires[142].

Il faut ajouter les contraintes géographiques d'isolement et l'absence de réseaux performants de communication, aussi bien routiers qu'informatifs, qui également ont diminué les possibilités d'expression de ces derniers, les cantonnant à un rôle d'observation à retardement[143]. Aussi, les protestations paysannes que nous allons exposer relèvent davantage d'une

---

limitée par le manque de relations suffisantes avec les organisations intermédiaires (syndicats, formations politiques d'opposition,...). Partant du principe selon lequel démocratiser n'est pas seulement occuper des espaces existant mais aussi en créer de nouveaux, il estime que ce que les mouvements paysans créent, c'est-à-dire les conditions immédiates de leur insertion dans la lutte pour la démocratie, est insuffisant pour consolider les flux de démocratisation mais fondamental pour leur propre survie (voir GRZYBOWSKI (C.) : "Rural Workers' Movements and Democratisation in Brasil". *Journal of Development Studies.* Volume 26. n°4. juillet 1990. pp19-43).

Pour une synthèse de l'analyse des mouvements de protestations paysans, oscillant entre théorie structuraliste et théorie historiciste, voir JENKINS (J.C.) : "Why Do Peasants Rebel ? Structural and Historical Theories of Modern Peasant Rebellions". *American Journal of Sociology.* Volume 88. n°3. novembre 1982. pp487-514. On peut se reporter également pour une vision transversale à HAUBERT (M.) : "Le retour des paysans : mythes et réalités". *Revue Tiers-Monde.* Tome 32. n°128. octobre-décembre 1991. pp725-740.

138. Selon la terminologie employée par Goran Hyden. Elle signale *"... les réseaux de soutien, de communication et d'interaction entre des groupes définis structurellement par le sang, la parenté, la communauté ou quelque autre affinité, comme la religion. L'économie de l'affection relie de façon systématique une série d'unités économiques et sociales discrètes qui, sous d'autres rapports, possèdent leur autonomie* (et elle) *prend de l'importance dans toute société où l'accès au contrôle de la terre par le petit producteur n'a pas encore disparu".* (in "La crise africaine et la paysannerie non capturée". *Politique Africaine.* n°18. juin 1985. p107). Pour comprendre plus en détail cette théorie, il faut consulter du même auteur, sur l'Afrique en général : *No Shortcuts To Progress. African Development Management in Perspective.* Londres. Heinemann. 1983. (notamment pp1-32) ; sur le Kenya en particulier : "Capital Accumulation, Resource Distribution, and Governance in Kenya : The Role of the Economy of Affection". in SCHATZBERG (M.G.) : *The Political Economy of Kenya.* op.cit. pp117-136, article dans lequel l'auteur met bien en relief la contradiction majeure du Kenya, entre d'une part, la confiance et la solidarité, et d'autre part l'initiative et le désir expansionniste.

139. Pour l'explication primaire de ce concept, voir HYDEN (G.) : *Political Development in Rural Tanzania.* Nairobi. East African Publishing House. 1969.

140. Dans cette optique, ils peuvent se faire entendre par le canal ecclésiastique, surtout si l'on admet que *"le christianisme africain s'est essentiellement déterminé en fonction du changement rural... Les paysans ont utilisé les possibilités multiples fournies par le christianisme à des fins économiques et sociales* (et il faut donc comprendre) *le christianisme en fonction de la différenciation sociale rurale".* in RANGER (T.) : "Religion, Development and African Christian Identity". in PETERSEN (K.H.) (sous la direction de) : *Religion, Development and African Identity.* Uppsala. Scandinavian Institute of African Studies. 1987. p30.

141. Voir sur ces points FONTAINE (J.-M.) : "Campagnes, bidonvilles et Banque Mondiale au Kenya" *Politique Africaine.* n°26. juin 1987. pp92-.

142. Voir BOURMAUD (D.) ; DARBON (D.) : "La politique du pain : les mots et les choses (Kenya, Zimbabwe)". *Politique Africaine.* mars 1990. n°37. pp32-44.

143. Dominique Gentil et Marie-Rose Mercoiret ont dressé les facteurs favorables à l'émergence d'un mouvement paysan (voir GENTIL (D.) ; MERCOIRET (M.-R.) : "Y a-t-il un mouvement paysan en Afrique noire ?". *Revue Tiers-Monde.* Tome 32. n°128. octobre-décembre 1991. pp867-886). Or, force est de constater que les expériences paysannes kenyanes et zambiennes ne conduisent pas à la reconnaissance de ces facteurs, en raison du «seul» autoritarisme des

insatisfaction à l'égard des organisateurs structurant la production que d'une contestation directe du pouvoir. Mais le fait qu'elles mettent en jeu des équilibres factionnels importants les porte inévitablement sur la scène politique.

Les principaux événements se dérouleront en 1989, mais il faut remarquer qu'à la fin du mois de juillet 1988, des producteurs de café de Kiambu en colère attaquèrent quatre commissaires-priseurs de la Venus General Merchants et brûlèrent leur véhicule. Un incident du même type s'était produit quelques jours auparavant. Ces paysans appartenaient tous à la Gititu Coffee Growers Society[144]. Ce sont les producteurs de thé qui expriment leur colère l'année suivante. Les agriculteurs boycottent la récolte des feuilles de thé, empêchant les usines locales de séchage de fonctionner. En novembre, ils provoquent de graves émeutes dans le district de Murang'a. Ils détruisent plus de 2,400 kilos de feuilles de thé, prennent en otage quatre employés de la Kenya Tea Development Authority (KTDA), dont deux responsables exécutifs, en agressent et blessent sérieusement deux autres. D'autres employés enfin, notamment des conducteurs de camions transportant le thé, sont attaqués à coups de machette, laissés pour mort par des jeunes paysans qui s'emparent des chargements. Les otages seront relâchés à l'arrivée de la police, qui cherchait autant à les libérer qu'à protéger l'ensemble des paysans ayant refusé le boycott. Le calme revient et aucun affrontement entre forces de sécurité et paysans n'est signalé par la suite[145]. Ces désordres sont en fait le point culminant d'une protestation qui révèle l'illégitimité de la classe politique de ce district. Des groupes de petits producteurs critiquent régulièrement les services proposés par la KTDA, organisation para-étatique. À la fin 1988, les fermiers de l'ouest de la Rift Valley se plaignent des rémunérations versées pour leur production, les fermiers de l'est de cette région percevant quatorze fois plus pour leur production théière, en raison affirment-ils de la présence de politiciens influents dans ce secteur. En dépit des changements de personnel dans la KTDA sous l'impulsion de Daniel arap Moi, et le déblocage de plusieurs millions de shillings pour calmer les agriculteurs mécontents des districts de Kericho, de Nandi, de Kakamega ou de Kisii, la vague de mécontentement se propage. En effet, les paysans de ces derniers districts sont bien organisés autour d'associations puissantes qui jouent un rôle évident dans l'équilibre factionnel. Mais le fait que le gouvernement les amadoue provoque la frustration des paysans de la Central Province. C'est ainsi que ceux du district de Meru boycottent en mai 1989 la récolte des feuilles de thé avant d'être imités par ceux du district de Murang'a[146]. Ce district présente une importance grandissante à cette époque, puisque Kenneth Matiba, qui en fut le député, est exclu de la KANU fin 1988[147].

---

régimes politiques. Ces facteurs structurants sont au nombre de cinq : un environnement politique favorable qui permet l'autonomie des organisations ; des enjeux clairement identifiés par les membres ; une capacité d'organisation interne ; des activités et des espaces économiquement maîtrisables ; des capacités de nouer des alliances internes ou externes.

L'exemple de la seule organisation autonome zambienne dans le secteur agricole, le Commercial Farmers' Bureau (CFB) montre à quel point il est difficile de remplir tous ces critères en situation autoritaire. L'autonomie du CFB, ses possibilités d'intégrer plus de 1,000 petits paysans au cours des années 80, ses capacités de critique des politiques agricoles sectorielles n'ont été permises que par un apolitisme affiché et revendiqué. Aussi, les relations avec les autres réseaux potentiels de contestation ont toujours été déniés, reléguant la protection des intérêts ruraux à de simples modifications sectorielles sans réel impact national. En 1992, le CFB se transforme en Zambia National Farmers' Union et annonce son intention de représenter plus activement les intérêts de tous les paysans. Mais le refus concomitant de l'aide de certains organismes internationaux d'assistance, s'il permet de conserver son indépendance, affaiblit corollairement ses capacités d'influence. De plus, les adhésions stagnent alors que l'ambition affichée était de nature à attirer davantage de petits paysans.

144. Voir le *Daily Nation*. 25 juillet 1988. p1.

145. Voir le *Weekly Review*. 24 novembre 1989. pp23-24.

146. Voir MAUPEU (H.) : *L'année 1989*. op.cit. pp318-321.

147. D'ailleurs, début janvier 1989 et pendant quelques jours, son exclusion provoquera de vives tensions, notamment dans les circonscriptions de Kiharu et de Kigumo, conduisant au renforcement des patrouilles de police (voir *La Lettre de l'Océan Indien*. 7 janvier 1989. p4).

Joseph Kamotho, ministre adjoint au cabinet du Président, en est le leader politique, mais son autorité est contestée par des hommes politiques de Nairobi qui l'accusent de vouloir recréer le «groupe de Murang'a» qui dominait la scène politique dans les années 70. Ce district devient le témoin de luttes d'influences de nature diverse : les leaders politiques tentent de constituer des assemblées publiques pour discuter des problèmes rencontrés par les producteurs de thé mais les comités de paysans empêchent ceux d'entre eux qui voudraient s'y rendre de le faire ; les hommes politiques locaux en profitent pour règler des comptes.

Ces contestations paysannes sont importantes parce qu'elles révèlent, voire alimentent, l'insatisfaction de l'ensemble des petits paysans. Les producteurs de café, de thé, de canne à sucre, de céréales ne manquent aucune occasion pour critiquer leurs organismes de tutelle. Plus spécifiquement, le mouvement paysan de Murang'a *"... conteste un État qui a confisqué dans le système économique certains espaces d'initiative populaire et a dévoyé la conception d'un développement autocentré qui pourtant inspire toujours les discours politiques"*[148]. Il prouve de même que les associations paysannes sont suffisamment puissantes pour créer des contrepoids significatifs. En cela, cette mobilisation est guidée par ces réseaux, qui, par leur perméabilité aux discours politiques d'apaisement par la manne financière, bloquent malgré tout la poursuite d'une action collective constructive. C'est ici la défense d'intérêts purement sectoriels qui prime. Aussi, il sera quasiment impossible de trouver trace d'autres mouvements paysans violents par la suite.

L'État kenyan s'est efforcé de contrôler les communautés ethniques par l'introduction de règles législatives — dont la réforme foncière de 1977 est l'archétype — destinées à règlementer l'accès à la terre. Le cloisonnement de l'espace sous la colonisation a produit des effets durables, le débat sur le régionalisme, la création de nouveaux districts et les troubles ethniques étant des thèmes extrêmement discutés depuis 1991.

Le cadre territorial, en délimitant l'expression du jeu politique, le rend possible. Les stratégies d'accumulation articulant la société et l'État se sont définies au Kenya mais aussi en Zambie dans des zones urbaines. Elles deviennent source de rivalités entre des groupes qui, par leur action, pérennisent les lieux de production du politique. Ce mécanisme contribue à légitimer le cadre étatique hérité, puisque la délimitation des cadres de ces rivalités conforte le pouvoir dans sa stratégie de contrôle[149]. L'occurence d'événements permettant la mobilisation des exploitants agricoles ne suffit pas à modifier cet ordonnancement. Même si les raisons d'agir collectivement semblent varier, puisqu'il s'agit de lutter contre un envahisseur qui empêche une production satisfaisante, le fondement de l'action demeure centré autour de la défense d'intérêts sectoriels. La juste appréhension gouvernementale de la combinaison des intérêts locaux et de la gestion de l'agriculture représente le facteur qui détermine le comportement des paysans. S'il n'est pas acquis que l'amélioration de la gestion des problèmes agricoles provoque une meilleure participation politique[150], l'absence de gestion des éléments contextuels qui viennent bloquer la production normale des biens serait plutôt de nature à stimuler cette participation. La sectorialité non directement politique — puisque n'étant pas liée à la revendication démocratique — de ce phénomène constitue néanmoins une limité à la visibilité de l'action paysanne. L'autre limite importante reste celle de l'éloignement géographique que ren-

148. Voir MAUPEU (H.) : *L'année 1989.* op.cit. p321.

149. Voir POURTIER (R.) : "L'Afrique dans tout ses États". in LEVY (J.) (sous la direction de) : *Géographies du politique.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1991. pp137-144.

150. Voir sur ce point WIDNER (J.A.) : "Single-Party Rules and Agricultural Policies : The Cases of Ivory Coast and Kenya". *Comparative Politics.* Volume 26. n°2. janvier 1994. pp127-147.

force le gouvernement par son refus silencieux de prendre en considération les troubles frontaliers et le banditisme. Dès lors, le seul moyen à la disposition du groupe social pour protester contre l'indifférence du pouvoir est l'élection, que d'autres groupes sociaux se chargent de rendre compétitive et significative.

δ) *La commémoration protestataire de la mort de Robert Ouko*

Les étudiants se montrent toujours aussi actifs. Ainsi, par exemple, ils provoquent plusieurs incidents mineurs à l'Université de Nairobi. Protestant contre les conditions de logement et de nourriture, ils boycottent la cantine. 3,000 d'entre eux débutent même une manifestation avant que la police anti-émeute, très rapidement dépêchée sur les lieux ne les disperse puis fasse procéder à l'évacuation complète de l'Université, qui est fermée jusqu'à nouvel ordre[151]. Cette décision hâtive dévoile la crainte des autorités universitaires comme gouvernementales de voir la poche contestataire étudiante se structurer, d'autant que les élèves de première année, nouveaux venus, réclament la possibilité de créer une association indépendante du type de la SONU. Mais, en dehors de ces poussées de fièvre de plus en plus répétitives, les étudiants vont être directement à l'origine des troubles qui vont agiter le pays à la suite de l'assassinat de Robert Ouko[152].

L'intérêt de ces manifestations est qu'elles semblent s'être produites assez spontanément. En effet, la nuit suivant l'annonce de l'assassinat, le 16 février, des centaines d'étudiants de l'Université de Nairobi se dirigent vers les routes adjacentes au campus Kikuyu et lancent des pierres sur les automobilistes. Cette action fut extrêmement rapide et cessa lorsqu'un passant paniqué frappa une étudiante violemment. Aussi, lorsque la police anti-émeute arriva, la majorité des manifestants s'était dispersée. Philip Mbithi, le chancelier de l'Université assura qu'il ne s'agissait en aucun cas d'une émeute et que ces jeunes *"exprimaient simplement leurs griefs"*[153]. Mais deux jours plus tard, le 18 février au matin, une centaine d'étudiants du campus principal envahissaient pacifiquement les rues de la capitale, se dirigeant vers le centre-ville en criant justice et en chantant *"No Cover-up"* ("Pas de dissimulation" — sous-entendu, de la vérité). L'après-midi, la manifestation s'amplifia considérablement. Néanmoins, la police n'intervint pas, excepté dans les cas où certains étudiants tentèrent de pénétrer dans l'hôpital de

151. Voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 18 novembre 1989. p3.

152. Robert Ouko, ministre des Affaires Étrangères, était l'un des rares membres du gouvernement à être apprécié par la population. Mais sa position politique était de nature à susciter certaines jalousies. Il s'était forgé une réputation internationale sans failles, produisant de nombreux efforts pour redorer l'image d'un Kenya soumis à la critique concernant le respect des droits de l'homme, jouant à l'occasion le rôle de modérateur dans les difficiles négociations financières avec les bailleurs de fonds ou tempérant les projets nationaux mal vus par ces derniers. Rival au sein de l'ethnie Luo du Président de la KANU, Peter oloo Aringo, et influent au sein de l'ethnie Kalenjin, il apparaissait comme un candidat possible à la succession de Daniel arap Moi.

En effet, lors d'un voyage aux États-Unis au début du mois de février 1990, Daniel arap Moi, qui s'exprime maladroitement en public et en anglais, fut humilié par l'attitude du Président George Bush et des journalistes américains qui traitaient le ministre des Affaires Étrangères avec bien plus d'égards et de respect. Comme des rumeurs couraient selon lesquelles l'Angleterre et les États-Unis voyaient Robert Ouko comme son successeur idéal, le Président Kenyan revint de ce voyage inquiet et ulcéré. De son côté, Robert Ouko était engagé dans une lutte d'influence à propos de la réfection d'une usine de mélasse dans son fief de Kisumu, où Nicholas Biwott, Kalenjin et cousin de Daniel arap Moi, était parvenu à imposer les services d'une entreprise avec laquelle il était en affaires. Nicholas Biwott, ministre de l'Énergie depuis 1982 s'est considérablement enrichi en taxant la vente de carburant et il est devenu le point de passage obligé entre les entreprises étrangères qui cherchent des contrats et les conseillers israëliens qui entoure le Président. Afin de parvenir à ses fins et éliminer l'obstacle Nicholas Biwott, Robert Ouko fit savoir à ce dernier qu'il constituait un dossier sur ses affaires de corruption, sujet particulièrement sensible à un moment où les donateurs s'inquiétaient de l'ampleur du détournement de leur aide. Cet ensemble de facteurs conduisit Daniel arap Moi à manifester son irritation publiquement vis-à-vis de Robert Ouko, jusqu'à ce que ce dernier disparaisse.

153. in *The Weekly Review.* 23 février 1990. p14.

Nairobi où se trouvait la chambre funéraire de Robert Ouko. Le jour suivant, le mouvement se développe, alors que des moyens de transport leur sont fournis par les autorités universitaires elles-mêmes, pour qu'ils se rendent vers la résidence de l'ancien ministre des Affaires Étrangères à Loresho. Là, ils chantent pour demander la vérité sur sa mort, criant *"Where were you"* ("Où étiez-vous ?") en direction des troupes de police qui les surveillent. Les étudiants de l'Université Moi à Eldoret et de l'Université Egerton à Njoro commencent à manifester eux aussi, mais de façon beaucoup moins pacifique. Marchant du campus de Njoro vers le centre de Nakuru, ils provoquent certains incidents violents avant de parvenir devant le siège provincial de la KANU où des responsables leur assurent que la lumière sera faite sur les circonstances de la mort du ministre. Puis, dix bus leur sont fournis pour les ramener vers le campus. Sur l'un d'entre eux sera attaché une pancarte proclamant : *"Mboya, JM, Ouko. This disease is killing us. Who next "?* "Mboya, JM, Ouko. Cette maladie nous tue. Qui sera le prochain ?"). La «maladie» serait celle de l'«ambition présidentielle» qui a en effet mis un terme prématuré à la carrière politique du Luo Tom Mboya en 1969 et à celle du leader populiste kikuyu Josiah Mwangi Kariuki en 1975[154], décès qui d'ailleurs avaient donné lieu à des scènes publiques d'émotion et de colère comparables à celles qui s'expriment en faveur de Robert Ouko. À Eldoret, les étudiants dressent des barricades à l'aide de sacs de pommes de terre et bloquent la voie conduisant à Nakuru, empêchant tout automobiliste audacieux de s'aventurer en le bombardant de pierres. Les slogans affichés étaient similaires à ceux de Nairobi et de Nakuru : *"Where was Security ?"* ; *"Mboya, JM, and Now Ouko"* ; *"The Truth"* ("Où était la police ?" ; "Mboya, JM, et maintenant Ouko" ; "La vérité").

À Nairobi, des étudiants qui défilaient devant le ministère des Affaires Étrangères brandirent une pancarte proclamant *"Moi Killed Ouko"* ("Moi a tué Ouko"). La prise de position ne présente ici aucune équivoque. Il semble d'ailleurs qu'en dehors des manifestations des deux premiers jours, les suivantes aient été beaucoup plus organisées. Elles restent autonomes, mais la part de la structuration signifiante devient plus grande, notamment à la suite de plusieurs réunions sur le campus. Il s'agit de véhiculer un message particulier. Les participants, pour la plupart tous étudiants, semblent ainsi bien organisés, évitant les confrontations directes avec les services de sécurité et rompant ainsi avec la tradition violente des manifestations étudiantes. La plupart portaient des branchages verts et des feuillages sur la tête et brandissaient les pancartes déjà évoquées en criant justice. Ces branchages, qui marquent chaque célébration familiale ou nationale au Kenya, sont ici instrumentalisés politiquement pour la première fois, puisqu'ils le seront à nouveau lors des émeutes de *Saba Saba* et qu'ils seront accrochés à l'avant des *Matatu* (minibus de transport privé) en signe de contestation. Leurs significations sont multiples : le symbole universel de la paix que tient la colombe dans son bec semble l'interprétation la plus immédiate, d'autant qu'il se double d'une référence biblique au jour des rameaux, jour d'entrée du Christ à Jérusalem, sur le trajet duquel les croyants avaient répandu des branchages feuillus; mais la branche verte ramifiée est aussi traditionnellement brandie par les guerriers kikuyu comme symbole de leur pouvoir de renaissance sur ceux dont ils viennent d'organiser la circoncision ; enfin, les Kenyans utilisent souvent les feuilles vertes de bananier pour célébrer des occasions particulières, de nature locale, nationale ou familiale — c'est ainsi que le passage de Jomo Kenyatta dans les villages donnait lieu à ce type de symbolique pour lui souhaiter la

154. Sur la carrière politique de J.M. Kariuki, et la construction de son image de porte-parole de la probité, de l'honnêteté et de l'humanisme, voir DAUCH (G.) : "J.M. Kariuki ou l'éthique du capitalisme". op.cit. pp21-43.

bienvenue[155]. Bien que l'on puisse douter de la perpétuation des coutumes traditionnelles en milieu urbain, il semble que ce soit la dernière interprétation qui soit la plus pertinente, encore que l'utilisation des feuillages pour commémorer la mort de Robert Ouko soit détournée par l'ingérence de données politiques projetées par les slogans et autres chants demandant justice, voire franchement anti-gouvernementaux. Il reste que leur utilisation sera désormais associée à une inspiration politique.

Les deux jours suivants, les manifestations se poursuivent sans trop de heurts. Les étudiants du campus de Kabete, du campus de l'Université Kenyatta, et même ceux de la Kenya Politechnic, institution formant les futurs administrateurs, se joignent au mouvement. Mais à Kisumu, de violents affrontements se produisent. Les manifestants ne sont pas des étudiants, mais des jeunes habitant des bidonvilles. Ils envahissent les rues de la ville, détruisant les magasins, renversant les voitures. De même, à Nairobi, les manifestations pacifiques, mais à violence très fortement latente, ainsi qu'en témoignent certaines décisions publiques hâtives, comme celle de laisser à libre disposition des bus de la Kenya Bus Service (KBS), commencent à dégénérer. Des étudiants se réunissent à Uhuru Park, à l'emplacement symbolique du projet immobilier à venir destiné à abriter les futurs locaux du *Kenya Times*, et chantent des slogans anti-gouvernementaux[156]. Ils seront dispersés par la police. Pendant ce temps, trois camionnettes remplies de jeunes tentent de forcer les barrages qui protégent la maison d'Ezekiah Oyugi, secrétaire permanent au cabinet présidentiel et chargé de la sécurité[157]. Les violences, qui se poursuivent à Kisumu, coïncident en fait avec l'annonce publique selon laquelle Robert Ouko aurait pu se suicider. Mais comment peut-on brûler son propre corps après s'être tiré une balle dans la tête ?[158].

Le 23 février, au cours d'une cérémonie religieuse célébrée à Kisumu à la mémoire du défunt, la police ouvre le feu sur les manifestants, tuant quatre personnes et en blessant trente autres. Le même jour, à Nairobi, des milliers de personnes n'ayant pu penétrer dans la cathédrale où se déroulait un office religieux, se répandent dans les rues de la capitale. Là aussi, la police intervient, tire des grenades lacrymogènes et provoque des affrontements. La foule est poursuivie par les membres du General Service Unit (GSU) jusque vers Uhuru Park. Sur le parcours y conduisant, par la Kenyatta Avenue, Valley Road, Loita Street, Koinange Street et Wabera Street, les voitures sont incendiées et les vitrines brisées[159]. Les rumeurs les plus folles circulent, l'imagination collective se débride. Le Vice-Président, George Saitoti, est annoncé disparu, assassiné ou empoisonné, et les autorités de même que l'intéressé dispensent de gros efforts pour rétablir la vérité. On évoque la main des «hommes-léopards», qui, dans certaines

155. Ces précisions anthropologiques nous sont fournies par François Grignon, qui les tient notamment d'entretiens avec Anne-Marie Peatrick (voir GRIGNON (F.) : "Le multipartisme au Kenya ? Reproduction autoritaire, légitimation et culture politique en mutation". op.cit. p47).

156. En janvier 1990, une réunion technique informelle des principaux bailleurs de fonds du Kenya permettait de prendre la décision d'annuler la dette du Kenya mais aussi de refuser le financement de ce projet immobilier, en soumettant même la poursuite de leur aide à l'abandon de ce projet. Ce dernier, vivement combattu par Wangari Maathai à la tête du Green Belt Movement (GBM) — créé pour promouvoir le maintien d'une «ceinture verte» autour de Nairobi menacé par les constructions massives (voir MAATHAI (W.) : *The Green Belt Movement. Sharing the Approach and the Experience.* Nairobi. Environment Liaison Centre International. 1988) — avait fait l'objet d'une vive controverse dans les milieux politiques kenyans (voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 27 janvier 1990. p6 ; 3 février 1990. p3).

157. Sur tous ces détails, voir la *Weekly Review.* 23 février 1990. pp14-15 ; *The Daily Nation.* 17, 19, 20, 21, 22 février 1990. Eziekah Oyugi, Luo tout comme Robert Ouko, a été considéré comme l'un des principaux mandataires de l'assassinat.

158. La tentative de maquillage en suicide était évidente. En effet, on retrouva près de son corps calciné un révolver avec une balle en moins ainsi qu'un jerrican et une boîte d'allumettes. Pour une relation de l'affaire Ouko différente de celle des quotidiens kenyans, voir "Kenya : Murder most Foul". *Africa Confidential.* Volume 31. n°5. mars 1990. p7.

159. Voir la *Weekly Review.* 2 mars 1990. pp17-21.

régions d'Afrique de l'Ouest, tirent au hasard dans le seul but de déstabiliser la société[160]. Les tentatives du pouvoir pour dissiper le mystère entourant la mort de Robert Ouko ne sont pas de nature à apaiser les esprits. Tous ceux qui se sont prononcés à un moment ou à un autre contre Daniel arap Moi sont interrogés, afin de construire l'hypothèse du complot contre l'État. C'est ainsi que sont arrêtés pêle-mêle Josephat Karanja, Andrew Ngumba, James Mungai ou Wangari Maathai. De plus, toutes les manifestations de rue sont interdites.

Ces événements apparaissent extrêmement importants, tant au niveau de l'amélioration du répertoire de l'action collective que de l'évolution du jeu politique. Le fait que des manifestations spontanées se soient produites, qu'elles aient été par la suite davantage structurées en fonction d'un objectif précis, et qu'elles aient rompu avec le schéma violent habituel des contestations étudiantes, montre un début d'intériorisation populaire des méthodes d'action. La solennité d'une célébration mortuaire peut expliquer le pacifisme relatif des manifestations — si l'on excepte les graves incidents survenus à Kisumu —, qui prennent plus de poids dans le silence et le recueillement. La participation active des autorités témoigne autant d'un respect de ce mode de commémoration que d'une volonté d'éviter tout débordement. C'est dans cette atmosphère mêlée de crainte et de confiance relative que les étudiants peuvent progressivement améliorer leurs slogans et les symboles qu'ils forgent. Destinés à l'origine à une quête de la vérité, ils se transforment en réactions anti-gouvernementales par le moyen d'une sorte d'engourdissement de la vigilance de l'État. Ces protestations montrent également que le jeu politique devient de plus en plus vicié, et que les creusets contestataires tendent à se consolider.

Grèves, manifestations pacifiques, émeutes, prises d'otages, destructions diverses, cet ensemble de modes d'action collective montre la diversification de l'expression des ressentiments populaires[161]. Certains d'entre eux dénotent aussi une première maturation de la réflexion collective, qui se traduit notamment par la canalisation des pulsions lors des manifestations étudiantes célébrant la mort de Robert Ouko. Mouvement autonome, cette action collective prouve que les acteurs collectifs peuvent penser leur mode d'action en fonction de l'objectif à atteindre. C'est ainsi que la manifestation non violente mais la plus chargée symboliquement est jugée comme le type de protestation le plus apte à revêtir une signification, non seulement aux yeux d'un gouvernement contesté mais aussi à ceux d'une population toute entière.

---

160. Voir BOURMAUD (D.) : "Kenya : le retour des vieux démons". *Politique Africaine.* n°38. juin 1990. pp133-137.

161. En dehors des événements précités, on peut rapporter une autre action collective significative. Le champ religieux s'émancipe également, mais en dehors du contrôle des organisations ecclésiastiques traditionnelles. Les sectes prennent ainsi une importance accrue. Par exemple, le secte nommée Tent of the Living God prend d'assaut la scène médiatique au début de l'année 1990, grâce en particulier à son leader charismatique Ngonya wa Gayonka. Cette secte a été légalement enregistrée en 1965 et dispense essentiellement son influence dans la Central Province à majorité kikuyu. Dès l'origine, elle est considérée come une dénomination spécifique en raison de ses prières destinées aux héros du mouvement Mau Mau, comme Dedan Kimathi ou Stanley Mathenga. Ngonya wa Gayonka, de même que ses collaborateurs, coiffés avec des *dreadlocks*, manifestation symbolique se rapportant davantage à l'image des chefs de la contestation Mau Mau plutôt qu'à celle des chanteurs de reggae, diffuse des croyances fondées sur les traditions ancestrales du culte. À la fin du mois de janvier, il prêche à Nairobi pour la non-chrétienté — et non pas pour l'anti-chrétienté —, forme de croyance qui devrait selon lui être respectée dans la mesure où le Kenya se prétend un régime démocratique. Il attire dans le secteur des *Kamukunji Grounds* une foule importante. Alexander Muge proteste contre l'action de cette secte et demande sa dissolution. Elle est ainsi désenregistrée dès le 2 février, ce qui provoquera d'importants rassemblements de soutien, toujours aux *Kamukuniji Grounds*, obligeant la police anti-émeutes à intervenir brutalement. Daniel arap Moi, lors de sa tournée dans les districts de Kiambu, Meru, Murang'a et Nyandarua, condamne ce mouvement qu'il considère comme une menace pour la paix et ordonne que ses instigateurs soient immédiatement arrêtés (voir la *Weekly Review.* 2 février 1990. pp15-16 ; 23 février 1990. p29). Peut-être le syndrome Mwakenya a-t-il joué dans ces prises de décision hâtives. Certes Ngonya wa Gayonka n'a pas expressément invoqué la démocratie. Mais, certaines références vestimentaires ou gestuelles au culte *Mau Mau* ainsi que l'ironie du discours lors des passages relatifs au régime prétendument démocratique, ont pu laisser planer des soupçons de la part du pouvoir. D'ailleurs, le leader de la Tent of the Living God fondera un parti politique lorsque le gouvernement institutionnalisera le multipartisme.

c) Similitudes et différences

Quels sont les points de convergence entre les modes d'action développés par les contestataires kenyans et zambiens ? Existe-t-il des aspects particuliers déterminant dans des situations identiques une approche similaire en dépit d'une culture politique différente? Ou bien n'y a t-il aucun rapport de similitude entre ces deux expériences ?

α) *Une utilisation différenciée de la violence*

De prime abord, il serait possible d'affirmer que l'activité contestataire au Kenya a connu un essor beaucoup plus considérable qu'en Zambie dans la mesure où elle va toucher un nombre plus important de secteurs. Mais en revanche, les divers mouvements collectifs kenyans sont apparus moins violents que leurs homologues zambiens. Il serait nécessaire d'établir une gradation de la violence. Elle représente un moyen d'accéder à l'existence politique et le degré de son amplitude renforcera les capacités de ses émetteurs à s'imposer comme interlocuteurs des différents acteurs du jeu institutionnel.

Cette nécessité de gradation répond à un besoin méthodologique mais renvoie également à l'expérience développée par le champ politique, dès l'instant où la détermination des limites exactes de la violence représente un enjeu politique majeur. Il est généralement fait une distinction entre la violence d'État et la violence contre l'État. La première est légitimée par le souci de protéger l'ordre public contre les fauteurs de trouble : la provocation justifie la répression[162]. La seconde à l'inverse se présente comme la manifestation d'un devoir, celui de lutter contre l'autoritarisme, voire l'asservissement : la répression alimente la protestation. C'est de ce dernier type général dont il sera question ici[163].

Le modèle explicatif de la violence politique de Ted Gurr — que nous avons déjà abordé dans le Titre I — a longtemps prévalu dans l'explication de la violence protestataire. Ted Gurr replace le modèle psychologique dual frustation / agression dans un schéma sociologique où à l'origine de la violence sociale figure la frustration relative. Les potentialités de violence sociale sont à leur sommet lorsqu'un maximum d'individus se trouvent placés dans une situation identique. La violence politique résulte alors du potentiel de violence sociale qui l'alimente. Comme nous l'indiquions, la tentative de Ted Gurr, pour contestable qu'elle soit, a au moins permis de formaliser un modèle d'émergence de la violence politique qui le premier tient compte de façon quasi exhaustive des éléments internes et externes susceptibles d'intervenir pour la bloquer ou la faciliter, ainsi que des rapports tissés entre le régime politique et ses dissidents.

Philippe Braud propose pour sa part une grille d'analyse qui nous semble pertinente. Prenant le parti de combiner dans l'analyse un critère purement matériel (l'acte de force), indépendamment du statut de son auteur, et un critère purement politique (la signification acquise de l'acte), il envisage la violence politique comme un mode privilégié d'affirmation politique, dans le sens où son emploi permet de construire une identité en même temps qu'il représente une démonstration de puissance. Il s'agit néanmoins d'une ressource politique inéga-

---

162. Nous verrons de même qu'il peut aussi exister une violence d'État de type «préventif», destinée à éviter certains problèmes politiques par l'activation de flux à fort potentiel de violence.

163. Philippe Braud distingue un troisième sous-ensemble, celui de la violence intersociale qui représente les affrontements ou les menaces d'affrontements mettant aux prises entre eux des groupes sociaux (voir BRAUD (P.) : "La violence politique : repères et problèmes". in BRAUD (P.) (sous la direction de) : *La violence politique dans les démocraties européennes et occidentales.* op.cit. p19). Ce type de violence n'est pas intrinsèquement politique mais il le devient au regard des possibilités stratégiques d'exploitation qu'il ouvre aux divers acteurs politiques.

lement disponible, dès lors que l'on admet que l'État possède davantage que tout autre des relais pour mettre en œuvre une forme particulière de violence. La violence exercée s'inscrit toujours dans une logique de terrorisation qui rompt le jeu politique routinier, le critère de l'entreprise de terrorisation étant le franchissement délibéré de tous les «seuils d'acceptabilité sociale». Il est possible de rendre visible un caractère dual de la violence à partir de l'examen de l'implication émotionelle des acteurs dans la violence qu'ils engendrent. Il existerait ainsi une violence colérique, qui n'est pas nécessairement liée à des pratiques contestataires, et une violence instrumentale calculée, représentant en principe le mode d'intervention de l'État. La première se situe par rapport à un déchargement d'agressivité, une libération de tensions devenues insupportables et c'est le lien à cette disposition psychologique qui lui confère son dynamisme propre. Sa finalisation politique ne peut être qu'approximative et tardive. Il se peut même que le mouvement s'épuise avant qu'une plate-forme revendicative n'ait été mise en place. En revanche, la seconde se définit dès l'origine dans une relation très politique fin / moyens et s'inscrit directement dans une logique d'efficacité. La violence instrumentale n'est cependant pas l'apanage de l'État et sert aussi les intérêts de groupes contestataires désirant s'insérer brutalement dans le jeu politique. La gestion de la violence instrumentale se repère en priorité au niveau de l'objectif à atteindre[164].

Le recours à la violence en Zambie a été pendant les deux années précédant les secondes émeutes de la faim l'apanage des jeunes, qu'ils soient étudiants ou sans emploi. En revanche, au Kenya, seuls les étudiants ont commis des actes de violence. Or, si les actions collectives violentes zambiennes étaient de nature à attirer des participants extérieurs, eu égard au mode d'action employé (émeute, manifestation ou marche pacifique), il n'en a pas été de même pour les mouvements kenyans. Circonscrits pour leur grande majorité dans les périmètres scolaires, ils n'appelaient pas de soutien particulier. Les cibles de la destruction demeuraient internes à leur champ de connaissance immédiate : il s'agissait prioritairement d'attirer l'attention des autorités scolaires locales avant celle du gouvernement lui-même. Par là, la mise à sac de leurs salles de cours et de façon plus générale la destruction de leurs instruments de travail ou encore les voies de fait contre les directeurs d'établissements témoignent de cette volonté sectorielle d'exagération des méfaits pour montrer l'exagération des inégalités supportées. Le choix des cibles se justifierait ainsi par ce dessein de montrer par la violence matérielle ou physique ce qui n'est plus acceptable. Il a sans doute également été déterminé par la proximité des objets susceptibles d'être détruits. L'éruption souvent brutale des violences emporte la mise en œuvre immédiate d'actions affirmatives[165]. Il ne faut néanmoins pas écarter les hypothèses développées par François Dubet et Didier Lapeyronnie. En effet, éliminer les instruments, non pas d'une réinsertion possible, mais de l'insertion normale dans la vie par les études, renseigne sur le degré de désespérance atteint. Il faut trouver l'interprétation de ces actes de vandalisme entre ces deux possibilités, en gardant à l'esprit que la violence a été purement colérique. Le choix des cibles, pour rationnel et pensé qu'il ait pu paraître, ne suffit pas pour caractériser une violence instrumentale.

Le problème que posent également ces destructions en série est celui de la perception qu'en a le pouvoir. On constate le plus souvent un glissement de l'effet vers la cause, qui rend

---

164. Sur tous ces points, voir BRAUD (P.) : *Le jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes.* op.cit. pp136-156 ; "La violence politique : repères et problèmes". op.cit.

165. Voir pour des exemples d'actions affirmatives en tant que *remedial action* («actions de rattrapage», au sens de «rattrapage du temps perdu», notamment en raison d'une oppression), les activités protestataires des minorités noires américaines décrites dans GAMSON (W.A.) ; MODIGLIANI (A.) : "The Changing Nature of Affirmative Action". *Research on Political Sociology.* Volume 2. 1987. pp137-177.

le lien vandalisme / destructions insaisissable au niveau matériel : le vandalisme n'a d'existence visible qu'à travers les vandales. Déjouer le complot dissident qui sous-tendrait ces actes répréhensibles, c'est révéler au public l'existence des plus violents par des dénonciations spectaculaires. *"L'acte destructeur est simplement l'aspect négatif d'une motivation positive ...* (et) *... le discours contre le vandalisme ne constitue pas un refuge hors de la réalité pour des gens dépassés par l'évolution politique, mais un puissant moyen d'action pour modifier le cours des événements"*[166].

Les actes de vandalisme perpétrés par les Zambiens l'ont été également en direction de représentations du pouvoir en tant que tel mais aussi des dysfonctionnements qu'il a induits. La destruction de locaux de l'UNIP, celle de marchés où sont vendus les produits jugés bien trop chers sont des exemples de ces symbolisations. La volonté qui a animé ces violences apparaît beaucoup moins sectorielle qu'au Kenya. La cible directe est le gouvernement, mais l'appel, bien qu'il provienne d'une frange particulière de la population (les jeunes), possède un caractère universel. Il n'est pas destiné à améliorer les seules conditions d'un groupe social flou et inégalement composé, il cherche à montrer l'état matériel de la majorité. En cela, on pourrait discerner une certaine instrumentalisation de la violence. Il ne s'agirait cependant que d'une commodité de raisonnement établi *a posteriori*. La violence développée par les Zambiens a été d'abord colérique, même si certaines cibles ont été stratégiquement choisies. Le calcul interférant dans l'action n'obère pas le caractère premier de la violence. L'explosion de la violence colérique représente avant tout la mise en échec, même momentanée, des mécanismes de contrôle social. Si des bureaux du parti abhorré sont détruits, c'est aussi parce qu'ils enferment les responsables locaux de ce parti, considérés comme des victimes émissaires recherchées pour être «sacrifiées», c'est-à-dire physiquement attaquées. Ces victimes projettent sur les lieux mêmes de la désespérance la représentation du pôle politique qui l'a créée. Elles sont donc choisies non pas en raison de crimes qu'elles ont elles-mêmes accomplis — quoiqu'il semble excessif de rejeter tout ressentiment personnel dans ce type d'agression — mais au regard du symbole qu'elles traduisent.

Il est certain que la violence kenyane ou zambienne, ici colérique beaucoup plus qu'instrumentale, a représenté un moyen d'affirmation politique, non dans l'objectif conscient de s'inscrire dans le jeu politique mais dans celui plus réfléchi d'attirer l'attention. L'aspect cathartique de ces actions ne doit pas cacher leur portée politique. Il est certes toujours délicat de distinguer entre une violence colérique et une violence instrumentale dans de pareils cas, lorsque sont connues les implications politiques que les actions étudiées engendreront, ainsi que les tentatives d'instrumentalisation, d'intégration *ex post* comme éléments d'un calcul politique. Il

---

166. in HERMANT (D.) : "Destructions et vandalisme pendant la Révolution Française". *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations.* juillet-août 1978. p713. Daniel Hermant montre d'abord que le terme «vandalisme» est puissamment connoté puisque apparemment créé par l'Abbé Grégoire pour tenter de laver la Révolution d'une redoutable accusation : celle d'être responsable des destructions. Il s'agissait donc à l'origine moins d'une commodité de langage que d'une manifestation stratégique d'un désir de préserver les acquis. Il introduit également une notion intéressante, celle d'iconoclasme, qu'il préfère à celle de vandalisme pour l'étude des destructions révolutionnaires. Dans la mesure où les destructeurs ont systématiquement annihilé tous les symboles du pouvoir, jusque dans ses témoignages les plus modestes (drapeaux, uniformes, ...), ils ont méconnu la spécificité et les limites du domaine culturel, le réduisant à des signes de féodalité. Cette revanche d'un peuple sur les valeurs d'une culture et d'un pouvoir dont il a toujours été exclu renvoie à l'iconoclasme plus qu'au vandalisme.

Georges Balandier considère plutôt le vandalisme comme une forme mineure de la violence. Selon lui, le vandalisme *"... s'attaque aux choses, aux instruments, aux lieux afin de les ravager, de les souiller, de les rendre inutilisables, parfois à l'occasion de véritables équipées sauvages. Ce saccage est souvent ritualisé, il est une transgression autant qu'une infraction, il exprime un rejet confusément formulé, il signifie la cassure d'un lien social faible et inaccepté ; il produit dans une sorte de jouissance un sacrifice des choses — un culte dérisoire rendu au désordre"* (in BALANDIER (G.) : *Le désordre. Éloge du mouvement.* p201).

existe effectivement une manipulation inévitable de la colère par les acteurs politiques, du pouvoir ou non, qui vont l'exploiter, l'interpréter pour essayer d'en tirer un profit politique maximal. Néanmoins, une instrumentalisation originelle de cette violence par ses émetteurs mêmes passerait par une organisation de mouvement collectif déjà structurée. Or, ce type d'organisation n'a pas été encore formalisé, si l'on admet que les brefs conciliabules ayant précédé la plupart de ces actions ne sont pas représentatifs d'une réelle organisation. Ils dénotent seulement une volonté de cohérence dans l'instant.

β) *Une évolution de la protestation tributaire du contexte politique*

Nous avons établi le rapport visible qui pouvait exister entre l'affermissement des pratiques autoritaires et le déclenchement de protestations populaires. Si l'on part du principe que l'élaboration d'un système d'action protestataire procède d'un préalable constitué par une construction de la protestation tout aussi matérielle que cognitive, on peut affirmer que cette construction de significations apparaît largement tributaire du contexte politique. Autrement dit, entre en jeu ici la structure des opportunités politiques. Il existe un processus symétrique, dont la visibilité dépend des facilités offertes par le champ politique de référence, qui voit la construction sociale du sens précéder l'action collective et déterminer sa direction, avant que cette dernière à son tour ne définisse les procédés de construction du sens[167]. Mais, avant de parvenir à l'application de ces processus, il reste que l'aspect primordial de la construction de la protestation est constitué par l'élaboration d'un schéma d'injustice : de situations jugées injustes dérivent des doléances et des revendications. Ces situations considérées inacceptables sont le produit de l'affaiblissement du régime politique. Les capacités d'attraction de l'élite s'amenuisent, et interrompent le cours d'une régulation politique de la société fondée sur la distanciation entre le pouvoir et cette société. Or, le gouvernement de Kenneth Kaunda tout comme celui de Daniel arap Moi ont développé des politiques inadéquates ou ont failli dans la définition de celles qui pouvaient apparaître comme les plus efficaces dans une période où l'économie nationale, outre les difficutés endogènes qu'elle doit supporter (conditions climatiques ; mauvaise gestion des produits ; manque de cohérence dans la définition des politiques agricoles locales), subit les affres de l'austérité décrétée par les organismes internationaux d'assistance. Ils ont progressivement créé à leur dépens une structure de significations socio-économiques défavorables, productrices d'opportunités politiques pour la protestation.

Existerait-il dès lors une sorte de déterminisme économique, substituant une vague de protestation fondée sur ce thème à une relative stabilité sociale ? En conséquence, et dans l'affirmative, l'évolution de la structure contestataire du Kenya et de la Zambie se différencierait-elle en fonction de données économiques ? Plus particulièrement, l'inopérance de la politique alimentaire zambienne entraînerait-elle des mouvements collectifs de protestation différents de ceux suscités par l'incapacité kenyane à juguler les effets pervers de la politique caféière ou en matière d'éducation ?

---

167. Selon Bert Klandermans, la construction de la protestation s'effectuerait au cours de trois moments successifs (voir KLANDERMANS (B.) : "The Social Construction of Protest and Multiorganizational Fields". op.cit. et "Grievance Interpretation and Success Expectations : The Social Construction of Protest". *Social Behaviour.* Volume 4. n°2. juin 1989. pp113-125) :

-d'abord par un discours public et un travail de formation ou transformation des identités collectives
-ensuite par le jeu de la communication persuasive au cours des campagnes de mobilisation menées par les organisateurs des actions collectives, par leurs opposants ou organisateurs de contre-mouvements
-enfin par le renforcement de la conscience de groupe pendant les épisodes d'action collective

Sur l'examen de ces deux premières années de trouble, il apparaît difficile de dresser des rapports pertinents entre politiques publiques et méthodes de protestation. Nous serions plutôt amenés à penser qu'il n'en existe pas dans la généralité, mais seulement au cours d'événements spécifiques. Ainsi par exemple, l'application défectueuse — et préjudiciable pour les petits producteurs — des directives relatives à la production du café entraînera la destruction de plants, ou l'attaque physique de responsables locaux ou nationaux. L'augmentation abusive du prix de la farine de maïs entraînera le vol de sacs stockés ou la destruction même du produit. Mais ces actions, pour la plupart décidées sous le coup d'une colère parfois passagère, ne sont pas construites, pensées stratégiquement en relation avec la cause, c'est-à-dire avec la politique publique défavorisante. Se jouent ici davantage des effets de proximité, de facilitation immédiate du mode d'action employé. Il est excessif d'affirmer que la hausse du prix d'un produit de première nécessité provoquera la destruction obligée de ce produit. La contestation pourra s'exprimer par de simples manifestations publiques de désapprobation, voire par des émeutes conduisant plutôt à l'anéantissement des symboles du pouvoir.

En fait, se trouve ici directement en jeu la problématique du répertoire d'action, et par là de notre système d'action protestataire. Ce système suppose que face à une situation donnée qui le désavantage, un groupe social doit être capable de définir stratégiquement le mode d'action le plus adapté pour éliminer ce désavantage. Cette capacité passe par le préalable nécessaire de l'intériorisation d'un corpus d'actions déjà vécues et mises en œuvre par le groupe social en question ou par un autre confronté à une situation identique. Or, les deux premières années de protestation continue en Zambie et au Kenya ne suffisent pas à notre sens pour permettre une intériorisation définitive de méthodes d'action. D'une part, les deux événements clefs de l'évolution de la protestation — la formalisation d'une violence collective faisant office de point d'ancrage ; l'obtention de l'organisation d'élections pluralistes, conçues comme l'un des objectifs centraux des revendications avec la réintroduction du multipartisme — ne sont pas encore intervenus. D'autre part, les modes d'action développés ne constituent pas encore un panel suffisant et manquent toujours d'organisation durable pour permettre une éventuelle identification collective autour de la protestation contre le pouvoir. Enfin, il apparaît que les savoirs mobilisateurs engrangés avant l'indépendance et la période post-décolonisation ne correspondent pas aux nécessités du moment.

La question centrale posée précédemment (l'application de politiques économiques jugées défavorables structure-elle les méthodes d'action employées ?) doit donc être transformée en : les groupes sociaux peuvent-ils répondre stratégiquement à l'imposition de mesures considérées comme injustes ? La réponse, à la fin de l'année 1989 et à l'orée de 1990 est encore non, au Kenya comme en Zambie. Pour ce qui concerne la question primitive, il nous semble que privilégier l'économique, le considérer comme seul fondement de la protestation politique, représenterait une erreur. Il est incontestable que des éléments économiques ont fortement influencé le déclenchement des protestations et de l'opposition au gouvernement dans ces deux pays. Mais il convient de garder en parallèle le fonctionnement du mode de régulation politique, dont les défaillances structurent en priorité le champ des espaces de protestation. À tout le moins, une combinaison de l'économique et du politique est nécessaire. Sans voir de rapports de cause à effet systématiques entre ces deux éléments, leur complémentarité dans la définition de la structure des opportunités politiques est évidente.

2. La construction gouvernementale de contre-mouvements

L'emploi de cette ressource est subordonné au degré d'hostilité de l'environnement politique. Dès que ce dernier se révèle inamical, on constate la mise en œuvre automatique de processus de maintien ou de développement de l'appareil coercitif dans l'objectif de contenir les contestations portant sur l'utilité sociale des politiques développées[168]. Ce n'est pas néanmoins dans un esprit de renforcement de la répression que le pouvoir kenyan, et dans une moindre mesure, son homologue zambien, vont élaborer des contre-mouvements destinés à mettre en échec les flux qui leur sont hostiles. Ceci ne veut pas dire à l'inverse qu'ils abandonnent toute méthode coercitive et nous admettons qu'il est *"... très contestable que l'intensification des procédures de légitimation corresponde à un allègement de la contrainte brutale, et réciproquement : toute période critique pour un système politique conduit au développement conjoint des pratiques répressives et des mécanismes de légitimation"*[169].

Pressentant une érosion de leurs soutiens, les deux gouvernements réagissent en mettant en œuvre une série d'actions destinées à réitérer la légitimité de leur pouvoir. Parmi ces procédés (discours sur l'inutilité du multipartisme ; activation des rivalités au sein de l'opposition ; accroissement relatif des pratiques autoritaires ; mise en valeur des acquis), on peut distinguer l'élaboration de contre-mouvements de protestation, notamment au Kenya.

La caractéristique majeure d'un contre-mouvement est constituée par l'utilisation d'une idée unique ou d'un levier idéologique précis pour mobiliser des secteurs disparates ou indécis afin de préserver le *statu quo*[170]. L'objectif d'un contre-mouvement protestataire est de nuire à la portée symbolique ou directement matérielle que des actions collectives, ayant ou non connu le succès, peuvent avoir parmi la population. Il s'agit prioritairement de structures définies par le pouvoir mis en cause. Ceci n'obère pas la possibilité de contre-mouvements autonomes, mais ceux qui ont été visibles depuis 1988 jusqu'aux troubles de l'été 1990 ont tous été activés par les gouvernements kenyan et zambien. Deux types de moyens ont été mis en œuvre : l'organisation de démonstrations populaires dirigées contre les opposants politiques kenyans ; la construction artificielle de faux mouvements comploteurs ou de guerilla. À chacun de ces moyens correspond une signification particulière. Si le premier reste tangible et s'apparente à un contre-mouvement tel que l'on peut en rencontrer d'habitude, l'autre émet des signaux dans l'imaginaire. Dévoiler l'existence présumée d'un groupe contestataire à fort potentiel de violence revient à créer dans l'esprit de la population un schéma de menace : ce groupe ne représente pas en tant que tel un contre-mouvement mais peut en susciter la formation dans le but de préservation de l'ordre. Car en effet, *a priori*, plus les revendications exercées par les mouvements de protestation ainsi que leurs actions — qu'elles soient réelles ou construites par le pouvoir dans un objectif de délégitimation — sont fortes, plus la possibilité pour que des contre-mouvements se forment et défendent âprement l'État est grande[171].

---

168. Voir BRAUD (P.) : "Du pouvoir en général au pouvoir en politique". in GRAWITZ (M.) ; LECA (J.): *Traité de Science Politique. Tome 1.* op.cit. p378.

169. in LAGROYE (J.) : "La légitimation". in GRAWITZ (M.); LECA (J.) : *Traité de Science Politique. Tome 1.* op.cit. pp405-406.

170. Voir MOTTL (T.L.) : "The Analysis of Countermovements". *Social Problems.* Volume 27. n°5. juin 1980. pp620-635.

171. Voir GALE (R.P.) : "Social Movements and the State : The Environemental Movement, Countermovement, and Governemental Agencies". *Sociological Perspectives.* Volume 29. n°2. avril 1986. p231.

a) Les manifestations anti-dissidents[172]

Au cours des deux dernières semaines du mois d'octobre 1988, a été mise en place la réaction politique organisée la plus rigoureuse jamais établie — depuis l'interdiction de la KPU en 1969 — contre les dissidents. Pendant que les cours de justice continuent de prendre des sentences d'emprisonnement à l'encontre de membres supposés de mouvements clandestins dissidents, la classe politique au pouvoir organise de multiples manifestations à travers le pays ainsi que de nombreuses réunions publiques pour condamner les opposants et dévoiler leurs tentatives de complot.

Les principales cibles de cette campagne sans précédent ont été le Luo Raila Odinga, le fils d'Oginga Odinga, Koigi wa Wamwere, Andrew Ngumba et Ngugi wa Thiong'o, tous trois Kikuyu. Tous quatre sont supposés être les fondateurs et leaders de mouvements politiques illégitimes. Raila Odinga aurait ainsi fondé le Kenya Revolutionary Movement (KRM), Koigi wa Wamwere le KPF[173], alors que la formation du Kenya Army Redemption Movement, présentée comme un groupe pluriethnique très dangereux, est parfois attribuée à Andrew Ngumba. Quant à Ngugi wa Thiong'o, il est un des responsables de l'UMOJA, mais exerce en particulier ses activités dissidentes par l'intermédiaire de la publication de romans à clefs. La politique du gouvernement kenyan à propos des dissidents oscille entre le pardon, le soupçon permanent et la coercition. C'est pourquoi le travail de persuasion exercé par le pouvoir sur les gouvernés, s'il s'exprime en abondance pendant les semaines précédant les rassemblements et au cours de ceux-ci, a été précédé d'une assez longue maturation. Par la projection régulière d'informations plus ou moins concordantes sur de prétendues exactions ou complots menés par les dissidents, les dirigeants tentent de construire une menace permanente susceptible d'altérer le fonctionnement normal de l'État, et justifient dès lors le recours à des mesures d'exception. Il est possible de déceler une stratégie de dénigrement subtil de la dissidence avant ces rassemblements par l'emploi simultané de la ressource du pardon magnanime puis de celle de la coercition. En effet, au début de l'année, dix détenus politiques sont libérés. Parmi eux se trouve Raila Odinga, emprisonné depuis 1982 sous le chef d'accusation de trahison depuis le coup d'État avorté du mois d'août. Cette libération est présentée comme un geste d'apaisement envers la communauté opposante — jugée ridicule en raison de sa faiblesse par le pouvoir — et vise à calmer les bruits considérés comme fantaisistes concernant les éventuels réseaux de contestation de l'État[174]. Mais six mois plus tard, fin août, le gouvernement kenyan fait procéder à l'arrestation de Raila Odinga, soupçonné de mener des activités opposantes qui attentaient à la sécurité de l'État[175]. Le pouvoir agit comme s'il voulait punir à nouveau un individu auquel il avait voulu «donner sa chance» et qui n'aurait pas répondu à ses attentes. Le mois suivant, quatre opposants sont condamnés à sept ans de prison pour avoir participé à un complot contre l'État, par l'intermédiaire des organisations interdites, le KPF et le KRM[176].

---

172. La plupart des informations relatées ci-après ont été collectées dans la presse nationale kenyane. Nous nous sommes reportés à *The Weekly Review.* 4, 11 et 18 novembre 1988 ; *Kenya Times, Daily Nation* et *Standard.* 1re et 2e semaines du mois de novembre 1988.

173. Pour avoir une idée de la répression exercée par Daniel arap Moi, qualifié d'«imposteur», il faut lire l'ouvrage certes partisan mais très instructif de Koigi wa Wamwere, qui le rédigea en prison en 1991-1992 (WAMWERE (K. wa) : *The People's Representative and the Tyrants or Kenya : Independence without Freedom.* Nairobi. New Concept Typesetters. 1992).

174. Cette mesure a été en réalité prise pour apaiser d'autres interlocuteurs : les organismes internationaux d'assistance, qui stigmatisent régulièrement la situation des droits de l'homme au Kenya.

175. Voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 3 septembre 1988. p4.

176. Voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 1er octobre 1988. p4.

Ce travail de manipulation des perceptions populaires de la dissidence est nécessaire afin de rassembler des fractions populaires peu politisées. Mais cette activité d'élaboration de schémas communs ne peut se passer de représentations concrètes, afin de limiter les résistances de ceux qui découvrent une dissonance entre ce qu'ils perçoivent et ce qu'ils sont invités à percevoir. La nécessité d'une action collective suscitée par l'État lui-même devient pertinente, et ce à un double titre : outre son objectif principal de persuasion des gouvernés, l'organisation des rassemblements anti-dissidents constitue également une réponse aux organismes internationaux d'assistance qui se font pressants, non pas encore au point de vue économique, mais davantage à celui des droits de l'homme. Parallèlement au discours commun de protection des libertés, quelques réseaux internationaux offrent à des dissidents la possibilité de s'exprimer publiquement et divulguent des informations au sujet de leurs activités[177], d'autant que la plupart des opposants sont exilés[178]. Il apparaît de la sorte important de montrer à ceux qui soutiennent l'opposition qu'elle n'a de réalité que celle que ses responsables lui donne, et que la grande majorité des Kenyans se prononcent largement en sa défaveur. C'est aussi par là même l'occasion pour le pouvoir de montrer son savoir-faire en matière de contrôle politique, de prouver que ses capacités de mise en œuvre de technologies de persuasion ne sont pas affaiblies. Après avoir examiné les deux principaux modes opératoires du pouvoir (langage politique violent ; utilisation de rites), nous évaluerons leur efficacité.

α) *Un langage politique violent*

L'organisation proprement matérielle des rassemblements n'a pas rencontré de réelles difficultés. Chaque bureau local de la KANU s'est chargé de définir les modalités les plus adéquates pour permettre de tenir des réunions publiques, de même que pour lancer les mouvements manifestants. Dans une logique similaire, les diverses affiches promenées sur des placards ou collées un peu partout, ainsi que les pantins à l'effigie grossière des dissidents principalement visés, ont été élaborés par ces services, aidés par des membres du parti. La mobilisation attendue était importante, sachant que plusieurs millions de Kenyans étaient inscrits au parti unique. L'essentiel, outre de projeter une image de cohésion nationale populaire contre l'opposant, demeurait de rassembler également des non-membres, des sympathisants devenus dubitatifs. À cet effet, les orateurs au cours des réunions publiques ne seront que rarement extérieurs au district dans lequel elles prennent place. Il est nécessaire de jouer sur la proximité avec les gouvernés, de les mettre en confiance. Certes, il arrivera que des ministres se produisent dans des secteurs situés hors de leur circonscription, mais ce sera dans un but de renforcement ponctuel de l'entreprise de persuasion déjà débutée par les députés ou les responsables du parti locaux[179].

Les hommes politiques, à l'occasion de leurs interventions dans chacun de leurs districts, vont se comporter comme si les dissidents et autres opposants clandestins avaient tissé un réseau d'influence maillant le pays tout entier. Chaque député clame qu'il existe des dissidents dans son district et la ressource «bouc émissaire» est couramment utilisée. Outre les accusations proférées contre les quatre dissidents précédemment cités, les attaques contre le Kikuyu Kimani wa Njoike, emprisonné pour activités politiques clandestines la semaine précédant l'or-

177. C'est le cas en particulier de la presse britannique qui rapporte très souvent les actions des dissidents.

178. Koigi wa Wamwere est exilé en Norvège, Andrew Ngumba en Suède et Ngugi wa Thiong'o en Angleterre.

179. Par exemple, James Njiru, ministre des Affaires Politiques, ira ainsi s'exprimer à Kakamega, et Gitahi Ngaguro, secrétaire d'État à l'Agriculture et député de Kisii, fera un discours au meeting de Nakuru.

ganisation des manifestations, seront fréquentes[180]. Il est la plupart du temps mis en cause et désigné comme le fondateur du courant dissident. Les orateurs évoquent ainsi fréquemment les opposants déclarés ou non sous le qualificatif d'«amis de Njoike». Par exemple, Josiah Kimenia, ministre-adjoint de l'Environnement et des Ressources Nationales, affirme que Kimani wa Njoike poursuivait des ambitions présidentielles et que le groupe politique qu'il avait créé, le Kenya Full Democratic Party lui servait de tremplin pour atteindre cet objectif. Il ajoute au cours de son allocution que les vingt mois de prison auxquels il a été condamné n'étaient pas suffisants. Dans le district de Nyandama, où Kimani wa Njoike fut parlementaire, plusieurs pancartes furent brandies au cours des manifestations, le dénonçant lui, ainsi que ses marionnettes et ses disciples (*"puppets"* ; *"disciples"*). Un autre député déclara à son égard : *"Nous voulons que ces gens qui soutiennent Njoike s'expriment ouvertement contre lui ou nous les expulserons dès qu'ils seront connus"*[181]. Cette tactique de dénonciation est typique de la pratique de l'autoritarisme dès lors que la menace imprécise entend en réalité s'adresser à tous en guise de prévention. Au cours d'une réunion *harambee* à Kitale, le député et ministre adjoint au Développement de l'Élevage, Noah Wetera, assure que Kimani wa Njoike poursuivait ses activités clandestines depuis au moins 1983. Il laisse sous-entendre que la classe politique a passé sous silence ces activités clandestines pendant longtemps, ce qui est aussi un crime. Cette prise de position est intéressante. Bien qu'elle soit une des plus excessives dans la dénonciation des supposées exactions dissidentes, elle ne circonscrit pas les maux à un seul pôle émetteur. Omettre d'évoquer des actes d'opposition devient un comportement tout aussi coupable que les actes eux-mêmes. Le gouvernement est impliqué dans ce renversement, ou plutôt cette prolongation inattendue des effets pervers de la dissidence, et se pose effectivement la question de savoir pourquoi ce moment particulier (novembre 1988) a été choisi de préférence à un autre pour rassembler les énergies contre les dissidents[182].

Les autres dissidents sont régulièrement attaqués, et des griefs similaires sans grande originalité sont portés contre eux. Seul Ngugi wa Thiong'o suscite quelques innovations, dues à son statut d'écrivain. Plusieurs orateurs ont ainsi demandé à leurs auditeurs de cesser d'acheter ses livres, non seulement parce qu'ils représentaient un appel mal dissimulé à la rébellion, mais aussi parce que l'argent de leur vente servait à entretenir les organisations clandestines[183]. On peut quand même relever également les accusations répétées au sujet des procédés d'acquisition de terres, de maisons ou d'hôtels par Andrew Ngumba et Koigi wa Wamwere, procédés

---

180. Il fut effectivement condamné à vingt mois de prison pour tentative de sédition (voir la *Weekly Review*. 28 octobre 1988. pp4-7).

181. in *The Weekly Review*. 4 novembre 1988. p16.

182. Cette dissonance dans le discours ne sera pas unique. Ainsi, par exemple, le député kikuyu Kennedy Kiliku dénoncera les dissidents comme étant les principaux responsables du braconnage, information qui sera immédiatement démentie par le commissaire de la Coast Province, Simeon Mung'ala. La volonté de rendre les dissidents responsables des tourments majeurs, qu'ils soient ou non d'ordre politique, avec lesquels le Kenya doit jouer ne rencontre pas un assentiment général. Ce procédé met en jeu l'existence de réseaux particuliers et la responsabilité de personnalités locales, si bien qu'il n'est guère possible de colporter tout et n'importe quoi sans obstacles.

Noah Wekesa sera ainsi mis en cause par un journal local, qui allèguera que Kimani wa Njoike avait justement tenté de le recruter en 1983, ce que Noah Wekesa aurait lui-même avoué au cours d'une réunion publique tenue dans le district de Trans-Nzoia. Bien que Noah Wekesa ait immédiatement nié et qu'il ait obtenu des excuses du journal, accusant ses opposants politiques locaux d'avoir volontairement déformé ses propos, on ne peut s'empêcher de voir dans cet événement une manœuvre délégitimatrice et auto-protectrice des réseaux de pouvoir locaux contre des affirmations quasi diffamatoires à l'encontre du pouvoir d'État.

183. Les éditions Heinemann Kenya Ltd seront ainsi mises en cause pour avoir publié les livres de Ngugi wa Thiong'o mais aussi un ouvrage de Koigi wa Wamwere. Un des derniers livres de Ngugi wa Thiong'o avait été publié en octobre 1986 en kikuyu sous le titre *Matigari wa Nigirundi*. Il contait l'histoire d'un ancien combattant Mau Mau, qui, de retour au Kenya après une longue période d'exil, constate que son pays n'a pas vraiment changé. Il décide de critiquer le régime politique et commence à diffuser ses croyances. Il est tué par la police mais son action relance la lutte armée.

jugés frauduleux et nécessitant des investigations juridiques minutieuses. Enfin, le nom de Charles Njonjo est cité à plusieurs reprises, mais sans que soient portées contre lui d'accusations, qu'elles soient allusives ou précises.

Outre les attaques personnelles, l'autre méthode employée est celle de la condamnation anonyme mais globalisatrice, dans le sens où les dissidents dans leur ensemble sont rendus responsables des troubles que le Kenya a connus pendant l'année. Ainsi, les leaders de la Nyanza Province réaffirment que les récents mouvements de grève dans les écoles et les collèges ont été fomentés par des organisations politiques souterraines. Ils ne font là que poursuivre un processus qu'ils avaient entamé dès l'apparition de ces grèves, à la différence qu'ils donnent les noms de ces organisations. Le Mwakenya, le KPF et le KRM sont donc de nouveau érigés en menace nationale. Sam Ongeri parle à leur propos «d'éléments subversifs» nourrissant des «desseins déstabilisateurs» et pervertissant un secteur scolaire qu'ils ont lâchement infiltré. Dans le district de Kisii, le discours initial apparaît nuancé ou prêchant pour le calme — David Onyancha, ministre-adjoint au cabinet du Président de la République, déclare ainsi qu'il n'est pas nécessaire de tomber dans *"... la panique car les dissidents ne sont qu'une simple goutte dans un océan de paix, d'amour et d'unité"*[184]. Mais la relation à l'idéologie *Nyayo* (dont le slogan est "Paix, Amour et Unité) e"st rapidement contrebalancée par l'orateur suivant, beaucoup plus véhément. Andrew Omanga, député de Kisii, tonne ainsi : *"Nous devons aider notre peuple afin qu'il se préserve contre les infiltrations de philosophies et d'idées venimeuses"*[185]. La manifestation qui suit ces discours est enthousiaste, marquée par le brandissement de nombreuses affiches favorables au gouvernement et à Daniel arap Moi et défavorables aux dissidents. Plusieurs chants sont également entonnés, sous l'impulsion des leaders politiques locaux. Celui qui reviendra le plus souvent sera interprété en anglais : *"Abagusii are unanimous that it is Moi"* ("Les Abagusii sont unanimes pour soutenir Moi")[186]. Dans cette logique d'ethnicisation du contre-mouvement, les Luos sont le groupe ethnique le plus attaqué, notamment en raison de l'attitude de Raila Odinga. Plusieurs allégations sont de la sorte colportées, énonçant que de nombreux dissidents étaient avant tout des Luos, attirés par l'argent — la somme de 10,000 shillings sera la plus souvent évoquée — que les opposants de la première heure leur offraient pour se joindre à eux.

Il est également fait plusieurs fois référence, au cours des discours publics des leaders locaux, aux puissances internationales, notamment aux gouvernements suédois et norvégien, qui aident les éléments dits subversifs à perenniser leur action et à se développer. Une autre cible internationale demeure la British Broacasting Corporation (BBC), accusée de médiatiser les mouvements dissidents en propageant des idées fausses sur les activités du gouvernement kenyan de même qu'en leur octroyant une tribune grâce à laquelle ils peuvent venir s'exprimer publiquement et proférer des mensonges au su de tous. Ces mises en cause directes des pays d'accueil des exilés politiques correspondent bien à cette volonté d'autonomisation du Kenya vis-à-vis d'une communauté internationale qui commence à se faire pressante. Il est intéressant de noter que si les accusations sont portées directement contre les pouvoirs suédois et norvégien, il n'en est pas de même en ce qui concerne l'Angleterre, dont seuls les canaux médiatiques

184. in *The Weekly Review.* 4 novembre 1988. p16

185. Ibid.

186. Le Président kenyan ne manquera d'effectuer une mini-tournée dans le pays, profitant de son statut de réélu récent pour appuyer avec plus de force les orateurs locaux. Son discours décrit les dissidents comme étant des «voleurs» et des «criminels». Il rappelle par exemple qu'Andrew Ngumba n'est qu'un escroc et qu'il s'est enrichi de millions de shillings (monnaie kenyane) lorsqu'il était le responsable principal de la Rural Urban Credit Finance Co. Ltd. A la suite de nombreux autres orateurs dans le pays, il estime que même les familles des dissidents ne doivent pas hésiter pour dénoncer ces derniers.

sont jugés déloyaux. La défiance à l'encontre des pays scandinaves apparaît de plus en plus marquée, alors que le gouvernement anglais, toujours prudent et volontiers ambigu dans ses remarques au sujet du Kenya, garde encore une bonne image. Ces divers rapports sont soumis néanmoins à des facteurs économiques déterminants, et la trêve entre le Kenya et la Suède par exemple sera organisée par les hommes d'affaires de ce pays, désireux de pouvoir mener à bien leurs investissements.

Au cours des manifestations, les affiches exibées par les participants étaient écrites pour moitié en swahili et pour autre moitié en anglais. Les suivantes sont celles que l'on retrouvait quasiment dans tous les rassemblements : *"We Are Ready to Defend Kenya Under All Costs"* ("Nous sommes prêts à défendre le Kenya à n'importe quel prix") ; *"Ngumba - Mwizi, Koigi - Mjinga, Ngugi - Wazimu, Nyayo - Juu !!"* ("Ngumba, voleur ; Koigi, idiot ; Ngugi, fou à lier ; *Nyayo*, en avant !!") ;*"Isipokowa Moi, Tungekuwa Wapi?"* ("Mis à part Moi, où est celui qui nous rassemblera ?") ; *"Kenyans Want Peace, Not Bloodshed"* ("Les Kenyans veulent la paix, pas des bains de sang").

β) *L'utilisation de rites sacrificiels symboliques*

Mais l'utilisation de ces modalités de langage politique, qui empruntent les moyens classiques du discours parlé mais aussi ceux du chant ou de l'écrit brandis sous forme de pancartes ne va pas sans l'intervention concomitante de rituels particuliers, eux-mêmes constitutifs d'une certaine forme de langage politique, par l'intermédiaire de l'image sacralisée. Si ces artifices stratégiquement conçus sont d'abord *"... analysables comme des codes polysémiques innovés à forte composante symbolique, transmettant des informations et des affects indissolublement liés mais encore susceptibles de lectures distinctes : ils peuvent être reçus et déchiffrés (à l'intérieur d'une marge d'autonomie fluctuante) par des individus placés en différentes instances de la réalité sociale"* [187], nous verrons que leur espace de signification apparaît réduit et objectivement dirigé.

Ainsi, en contrepoint de l'action discursive et manifestante, l'entreprise de manipulation émotionnelle orchestrée par le pouvoir s'exerça également par des moyens visuels à forte valeur symbolique. Plusieurs démonstrations symboliques furent ainsi organisées. À Mombasa — où les manifestations furent de loin les plus importantes —, des poupées de chiffon et de paille de taille humaine à l'effigie des dissidents furent jetés à grands cris à partir d'un bateau dans le bras de mer (le Likoni Channel). Dans le district de Machakos, des flèches empoisonnées furent tirées sur de semblables effigies grotesques où avaient été collés les noms de Andrew Ngumba, Koigi wa Wamwere et Ngugi wa Thiong'o. Elles furent ensuite plongées dans le pétrole avant qu'une foule rageuse n'y mette le feu.

Les mises à mort rituelles des effigies des opposants dans le district de Machakos ont été mises en scène suivant un processus de deux étapes, chacune d'entre elle étant suffisante pour mettre un terme symbolique à la vie de l'ennemi, et chacune étant chargée de sens. En effet, les flèches empoisonnées comme l'immolation après immersion dans du pétrole représentent des procédés tous deux synomymes de mort certaine. Leur utilisation simultanée peut se comprendre par un souci d'accentuer le fléau que la dissidence est censée représenter. La tuer une seule fois par simples flèches ne suffit pas, le corps demeurerait intact et donc susceptible de créer par contagion de nouvelles énergies contraires au pouvoir. Il apparaît donc nécessaire de dé-

187. in MARTIN (D.-C.) : "Par delà le Boubou et la cravate : Pour une sociologie de l'innovation politique en Afrique". op.cit. p7.

truire à jamais ces effigies, et seul le feu peut parvenir à un anéantissement total. En revanche, la mise à mort par flèches empoisonnées renvoie à la symbolique kamba, ethnie majoritaire du district de Machakos, et alliée des Kalenjin. Les Kamba ont été en effet les principaux producteurs artisanaux de flèches empoisonnées, qui, avec d'autres produits comme des bracelets en ivoire ou en cuivre, leur servaient de monnaie d'échange pour obtenir des denrées alimentaires venues de la Coast Province[188]. Puis, les échanges économiques se sont institués avec les Kikuyu, avant que ceux-ci ne les spolient progressivement. L'assassinat rituel d'Andrew Ngumba, de Koigi wa Wamwere et Ngugi wa Thiong'o, tous Kikuyu, alors que le nom de Raila Odinga, un Luo, n'avait pas été collé sur les effigies, témoigne d'une sorte de revanche politique à propos de griefs essentiellement économiques. En ce qui concerne la noyade symbolique à Mombasa, il apparaît davantage difficile de s'aventurer vers une interprétation satisfaisante. Surnommés les «gens de la côte», il était normal que les Mijikenda, population regroupant plusieurs petits groupes ethniques — avec au sud immédiat de Mombasa des Digo et au nord immédiat des Rabai et des Ribe —, plongent symboliquement les effigies honnies dans un bras de mer. Ce rituel simple mais puissamment évocateur avait été probablement jugé suffisant pour frapper les esprits de gens qui se considèrent comme plus civilisés que «ceux de l'intérieur», notamment en raison des fortes influences arabes ou swahili, et qui inspirent une crainte certaine du fait du grand pouvoir conféré à leur sorcellerie[189].

χ) *Des instruments de persuasion performants*

Le langage politique utilisé au cours de ces multiples discours ainsi qu'au travers des chants et des slogans lancés pendant les manifestations s'est largement situé dans le domaine de la violence et de l'exagération[190], par ses connotations haineuses et déstabilisatrices. Le renforcement de la structuration d'un champ politique à l'avantage du pouvoir est ici en jeu, ce qui représente une première explication possible de la teneur des propos. Si l'on considère à la suite de Philippe Braud le langage politique comme une action symbolique, trois objectifs majeurs, reconnaissables au Kenya pendant cette période anti-dissidents peuvent lui être assignés[191] :

-*structurer des identités* : le travail symbolique s'opère en fonction de la lutte qui s'engage entre chaque groupe désireux de s'imposer sur la scène politique. Le pouvoir kenyan détruit ici l'auto-désignation clandestine des dissidents en tant qu'interlocuteurs par leur négation publique et nationale, grâce à la structuration qu'il veut définitive d'une identité kenyane unique, nécessairement construite autour du pouvoir et de ses réseaux

-*affirmer un pouvoir d'emprise* : affirmer son pouvoir, c'est d'abord le dire, puis influencer et enfin décider. La prise de parole consiste à affirmer sa légitimité, imposer des schémas de perception du réel et attester d'une maîtrise idéelle des réalités. Daniel arap Moi, par la décision d'organiser ce contre-mouvement, se donne la possibilité lé-

188. Cet échange était nommé *Kuthuua*, c'est-à-dire "la recherche de la nourriture".

189. Voir BERG-SCHLOSSER (D.) : *Tradition and Change in Kenya. A Comparative Analysis of Seven Major Ethnic Groups*. Paderborn. Ferdinand Schöningh. 1984. pp93-96.

190. La *Weekly Review* remarquera que les mots essentiels revenant le plus souvent dans les discours étaient «instabilité», ce qui peut se concevoir, et «chaos», ce qui est du domaine d'un catastrophisme stratégique destiné à émouvoir et à éveiller des craintes (voir *The Weekly Review*. 4 novembre 1988. p16).

191. Voir BRAUD (P.) : *Sociologie politique*. op.cit. pp382-388.

gale de recourir à la menace, de modifier les représentations naissantes à propos de réseaux dissidents qu'il construit en ennemis politiques majeurs. Il joue sur les perceptions que la population a de ses capacités de contrôle et s'engage donc dans la démonstration grandiloquente de sa maîtrise qu'il présente comme étant totale

-*construire une causalité politique* : un travail double d'appropriation et de réappropriation est nécessaire pour assurer la prééminence de l'instance politique comme moteur de la vie sociale. Le travail d'appropriation s'effectue par des analyses insistant sur des facteurs essentiellement politiques, pour laisser dans l'ombre ceux qui ne le sont pas. Ainsi, les dissidents ne sont pas le produit d'une économie en déliquescence ou d'une société civile lasse d'être surcontrôlée mais d'un sentiment absurde et suicidaire de la part d'une minorité qui rêve de s'emparer des rênes du pouvoir. Le travail de réappropriation se réalise à travers des rituels scéniques institués, capables de projeter un sens immédiat, d'où le recours au discours public véhément ainsi qu'à des rites sacrificiels symboliques

Les actions collectives, qu'elles soient protestataires ou contre-protestataires, sont facilement acceptables si elles sont perçues comme des manifestations atypiques intervenant au sein d'un régime politique rationnel et relativement paisible. À l'inverse, ce qui choque et induit la peur est la prise de conscience que de telles actions deviennent routinières[192]. L'innovation constituée par ces rassemblements et par l'utilisation d'un langage politique violent institutionnalisé participe de ce schéma où l'action collective, parce que nouvelle, suscite l'attention et en même temps n'inquiète pas. Si son objectif est de mettre en garde les Kenyans, et par là de causer une appréhension à l'égard des dissidents, les émetteurs de ces messages ne sont pas en eux-mêmes inquiétants et représentent au contraire le pôle unique de défense de leurs intérêts. Placés dans ce contexte ambivalent de menace / protection, la réception des discours s'optimisera derechef. Par exemple, l'intériorisation de métaphores (description des dissidents comme étant des «serpents venimeux sans venin suffisant pour tuer le lion») qui intensifient des perceptions sélectives et en ignorent d'autres simultanément permet au plus grand nombre de se concentrer sur ce que l'émetteur juge important[193]. En effet, c'est aussi à travers la métaphore, la métonymie et la syntaxe que les références linguistiques évoquent des structures cognitives mythiques dans l'esprit des gens[194].

Le rituel sacrificiel comporte quant à lui deux significations :

-il permet de construire rituellement une réalité politique : l'anéantissement symbolique des ennemis politiques renforce dans l'esprit de la population un sentiment de défiance vis-à-vis de l'idée même d'une opposition au pouvoir

-il permet de travailler sur les représentations locales : les moyens utilisés pour bâtir le rituel et les référentiels qu'ils font jouer agissent sur la perception que vont développer les participants

"Le pouvoir ne peut s'exercer sur les personnes et les choses que s'il recourt, autant qu'à la contrainte légitimée, aux moyens symboliques et à l'imaginaire"[195]. La série de séquences

192. Voir EDELMAN (M.) : *Politics as Symbolic Action. Mass Arousal and Quiescence.* op.cit. p1.

193. Ibid. p67.

194. Voir EDELMAN (M.) : *Political Language. Words that Succeed and Politics that Fail.* op.cit. p16.

195. in BALANDIER (G.) : *Le détour. Pouvoir et modernité.* Paris. Fayard. 1985. p88.

fortement codifiées d'actes ou de comportements a d'abord servi à exalter l'État, par la démonstration d'une certaine force, celle d'assassiner rituellement les ennemis politiques. La menace devait être claire pour ces derniers : il fallait qu'ils gardent à l'esprit qu'un rituel peut déserter le champ de la symbolique pour entrer dans l'ordre du réel. Elle a instruit ensuite sur les capacités de persuasion du pouvoir, qui, mettant en scène des schèmes symboliques ethniques signifiants, montre son habileté à jouer sur les représentations, à les détourner de leur objet originel pour en faire un instrument de pouvoir étatique. Elle a suscité enfin une allégeance, dès l'instant où *"la force ultime des liturgies politiques réside dans leur capacité à éveiller des émotions positives au sein de la population"*[196], d'où l'intérêt de faire participer le public à la construction de cette dimension théâtrale. La situation cérémonielle se révèle favorable à la bonne réception des messages qui émanent des représentants de l'État grâce à cette participation socialisatrice qui permet en conséquence d'éliminer tout discours dissonant. Aucune transgression n'est tolérée, seule la communion d'émotions convergentes doit être visible. Dans ce cadre, le choix des lieux, le décorum installé, l'ordonnancement général du rituel, la conception des objets et la teneur des propos tenus ont tous servi à construire l'efficacité du message[197]. Le «pouvoir sur scènes»[198] ne peut s'entendre dans la simplification, dans l'approximatif. C'est pourquoi les significations projetées par l'utilisation de rites sacrificiels ont trouvé leur source dans la récupération politique des symboliques ethniques, destinées à renforcer le message final. La construction rituelle d'une identité kenyane d'essence encore a-moderne, soumise aux possibles accusations de «tribalisme» est combinée au recours à des modes d'action plus classiques (discours publics, manifestations) pour rejeter l'idée d'une opposition, fût-elle embryonnaire.

Ces manifestations anti-dissidentes, tant au regard des moyens mis en œuvre pour leur organisation qu'à celui de leur déroulement même, confirment l'assertion de Murray Edelman selon laquelle *"c'est à travers les paroles, les gestes et les comportements qui évoquent des anticipations rassurantes que les revendications des hommes politiques sont limitées et l'ordre public maintenu"*[199]. Certes, les anticipations évoquées par le pouvoir en cette occasion n'étaient pas directement rassurantes, dans le sens où elles projetaient une vision plus ou moins apocalyptique d'un régime politique contesté. Mais le témoignage d'une grande maîtrise de la situation par le gouvernement permet lui de rassurer, de montrer que le pays demeure gouvernable par des dirigeants raisonnables et au fait des aspirations populaires. Il permet également de projeter l'image d'un pouvoir matériellement comme émotionnellement capable de contraindre les groupes engagés dans la lutte contre le pouvoir, ou enclins à y participer, à abandonner leurs objectifs ; et capable également de convaincre ceux qui hésitent à épouser la cause du gouvernement de prendre définitivement parti.

---

196. in BRAUD (P.) : *Sociologie politique.* op.cit. p99.

197. Cependant, comme nous l'avons vu, les mécanismes auxquels les autorités locales ont eu recours n'ont pas été trop complexes. Dans l'intensité du moment rituel, les participants tout comme les observateurs ne peuvent focaliser leur attention que sur un nombre limité de significations symboliques. Plus précis sera leur engagement émotionnel, plus les chances pour que l'environnement soit oblitéré seront grandes et plus la puissance symbolique du rite sera opérante (voir KERTZER (D.I.) : *Ritual, Politics, and Power.* New Haven / Londres. Yale University Press. 1988. pp77-101 — chapitre consacré à ce que l'auteur nomme la «construction rituelle de la réalité politique»).

198. D'après l'expression de Georges Balandier, dans sa démonstration selon laquelle le pouvoir s'accommode mal de la simplicité, et où la grandeur, l'ostentation, le cérémonial ou le faste caractérisent ses manifestations d'existence (voir BALANDIER (G.) : *Le pouvoir sur scènes.* op.cit.).

199. in EDELMAN (M.) : *The Symbolic Uses of Politics.*op.cit. p193.

b) Mouvements de guerilla et incitation à la formation de contre-mouvements

L'hypothèse de la structuration imaginaire de mouvements de guérilla comme incitation à la formation de contre-mouvements peut apparaître relativement hasardeuse dans la mesure où l'on pourrait tout aussi bien affirmer que les entreprises de dénigrement des courants opposants, qu'elles s'expriment par l'organisation de manifestations anti-dissidents ou par un discours anti-multipartisme, constituent elles-mêmes des incitations à la création de contre-mouvements. Néanmoins, deux raisons inséparables nous semblent justifier le développement d'une telle hypothèse. Ce discours sur l'affirmation de l'existence de mouvements de guerilla visant à mettre l'État en péril s'exprime dans la durée. Il est récurrent et cherche à structurer dans l'imaginaire kenyan et zambien une nouvelle idée, celle qu'une menace permanente pèse sur la continuité de l'institution étatique. La permanence de ce discours et la construction de la menace qu'il implique représentent à notre sens deux raisons suffisantes pour qu'un mouvement de défiance se forme au sein de la population, suscitant la formation éventuelle de contre-mouvements.

De même qu'il existe un effort de création de dispositions à protester de la part de leaders de mouvements de contestation, il existe des efforts de création de dispositions à contre-protester fournis par le pouvoir. Par une demande d'intériorisation d'événements ou de faits qu'il construit ou dont, le cas échéant, il propose des preuves tangibles, ce dernier tente de constituer un imaginaire de menace susceptible de précipiter sinon la formation de contre-mouvements du moins la constitution de dispositions à le faire dès l'occurence d'un événement qui matérialiserait la menace (tentative de coup d'État, mise à jour d'un complot, arrestations de dissidents). Il s'agit en fait d'un échange négocié de comportements, où le pouvoir avertit et protège, attendant des gouvernés qu'ils se prononcent en sa faveur et le soutiennent par la voie de l'action contre-protestataire. L'État doit structurer un contexte d'interchangeabilité restreint, en stabilisant des interactions précises, produisant un sens identique selon qu'il sera envisagé par lui-même ou par les gouvernés. En construisant cet espace d'action, il tente de favoriser la mise place par ces derniers d'actions, de coopérations dont il aura déterminé les contours. Si ceux-ci pourront être transformés par la suite par les structurations propres des acteurs, par juxtaposition ou remplacement, ces modes d'actions conserveront toujours une incitation originelle du pouvoir[200].

L'archétype exemplaire de la propagation d'informations douteuses mais à fort potentiel symbolique est la divulgation de données prouvant la préparation d'un complot contre l'État, complot ourdi par des dissidents aidés par des puissances étrangères, et perpétrables par le moyen de forces paramilitaires entraînées par ces puissances. Ainsi, Kenneth Kaunda révèle en juillet 1989 que plus de 5,000 rebelles suivaient une préparation militaire avancée en Namibie, sous la direction de commandos sud-africains, pour mettre en place un coup d'État[201]. À la fin du mois de mai de la même année, soupçonnés d'avoir subi un entraînement aux techniques de guerilla urbaine à la frontière ougandaise, six étudiants sont arrêtés par la police kenyane. Le pouvoir met en cause immédiatement un homme d'affaires de Malaba, qui aurait servi d'intermédiaire avec le véritable commanditaire, la Libye[202].

---

200. Sur la structuration des espaces d'action, voir FRIEDBERG (E.) : *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée.* op.cit. (se reporter au chapitre 4 "La structuration des contextes d'action : interdépendance, échange négocié et interchangeabilité des acteurs". pp111-140).

201. Voir *Facts & Reports.* 19. Q. 1er septembre 1989.

202. Voir la *Weekly Review.* 2 juin 1989. p43.

Il existe, en particulier au Kenya, une logique apparente «d'équilibre» entre accusations sommaires et tentatives de conciliation avec la frange politique clandestine. En montrant que ceux qu'il essaie de ramener à la raison en leur accordant le pardon et une possible réinsertion politique sont incapables pour la grande majorité de s'amender, le pouvoir construit une stratégie de délégitimation visant autant à asseoir sa supériorité qu'à créer ce sentiment de danger latent. Ainsi, se succèdent l'accusation de sabotage de lignes ferroviaires par le Mwakenya[203], la libération d'un nouveau groupe de prisonniers politiques (dont Raila Odinga fait partie de nouveau), la condamnation à six ans de prison de Dixon Alieth — exilé en Ouganda et présumé fondateur de la formation politique clandestine National Salvation Front basée en Ouganda — et l'appel à la délation des membres du Mwakenya.

Néanmoins, cet ensemble d'assertions n'aurait de véritable sens que dans la mesure où certains faits seraient tangibles ou vérifiables. Il apparaît difficile de construire une idée de menace alors qu'à aucun moment celle-ci ne se manifeste au vu et au su de tous. Or, à plusieurs reprises, des événements confirment les efforts de structuration de l'ennemi par les gouvernements kenyan et zambien.

En février 1988, dans la lignée de la contestation islamique de la fin de l'année précédente, l'Islamic Call Society in Kenya demande à ses fidèles ainsi qu'à tous les musulmans kenyans d'adhérer au principe de la guerre sainte afin de lutter contre la régulation réactionnaire de la société par le pouvoir[204]. Quelques jours avant les émeutes de *Saba Saba*, le Mwakenya appelle à la lutte armée contre le gouvernement de Daniel arap Moi qu'il est devenu urgent de renverser. En juillet 1989, le pouvoir kenyan mène une vaste opération contre les distillateurs clandestins de *chang'aa*, un alcool local. Environ 30,000 personnes sont arrêtées. Officiellement présentées comme une opération de salubrité publique — cet alcool bon marché et dangereux étant très prisé par les jeunes et les déshérités des bidonvilles — ces multiples arrestations cachent en fait un motif purement politique. En effet, cette action répond aux récentes tentatives supposées du Président de la République ougandaise, Yoweri Museveni, visant à déstabiliser le régime kenyan. Daniel arap Moi semble convaincu à cette époque que l'Ouganda, en collaboration avec certaines puissances étrangères — sous-entendu en particulier la Libye — essaie de mobiliser les jeunes défavorisés contre le pouvoir. De plus, au même moment, Koigi wa Wamwere et son KPF se montrent très actifs par la distribution de nombreux tracts dénonçant la «dictature», l'«oppression» et l'«exploitation». Ces tracts auraient principalement circulé dans les *sheebens*, endroits où l'on consomme le *chang'aa*[205]. En Zambie, un coup d'État en 1988 vient troubler l'ordre public que Kenneth Kaunda pensait maîtriser. Ce coup d'État implique plusieurs personnalités militaires, qui seront arrêtées, condamnées et emprisonnées avant d'être amnistiées le 25 juin 1990, c'est-à-dire le jour même où commencèrent les violentes émeutes de la faim[206]. Mais le plus important concerne sans doute les personnalités et les puissances étrangères soupçonnées. Sont ainsi pêle-mêle mis en cause Robert Mugabe, Premier Ministre du Zimbabwe, Emmanuel Hachipuka, Directeur Général de la Zambia Railways, Wilfred Wani, député de Kabwe et ministre d'État au ministère des Affaires

203. Un employé de la compagnie nationale est même condamné pour collusion avec le mouvement clandestin et sabotage (voir *La Lettre de l'Océan Indien*. 20 mai 1989. p6).

204. Voir *La Lettre de l'Océan Indien*. 27 février 1988. p2

205. Voir *La Lettre de l'Océan Indien*. 15 juillet 1989. p5.

206. Ces personnalités étaient le Lieutenant-Général Christon Tembo, ancien Commandant de l'armée zambienne et ambassadeur en Allemagne de l'Ouest, et supposé être le stratège du coup d'État ; le Lieutenant-Colonel Chargo Shula ; le Lieutenant-Colonel Bizwayo Nkunika et la Major Knight Mulenga. A noter qu'ils étaient défendus par Levy Mawanawasa, futur membre éminent du MMD et Chifumu Banda.

Etrangères, Michael Sata, député de Kabwata et ministre d'État au ministère de la Décentralisation, Pat Put, directeur de la Cooper Harvest, Humphrey Mulemba, ambassadeur au Canada, ancien secrétaire-général de l'UNIP et ancien membre du comité central, Ben Mwila, homme d'affaires de Kitwe[207].

Il existe donc avant l'explosion violente de *Saba Saba* et des émeutes de la faim en Zambie un climat de contestation qui ne s'exprime plus dans la latence ou dans l'imaginaire. Un jeu de protestations populaires et de délégitimation gouvernementales concomitantes se formalise. En même temps, les procédés d'action collective se spécialisent et se diversifient.

C) *SABA SABA, FOOD RIOTS* : LA VIOLENCE, FACTEUR STRUCTURANT DE LA DYNAMIQUE DE L'ACTION COLLECTIVE

Ainsi que le rappelle Jacques Lagroye, c'est souvent au prix d'une rupture que la mobilisation acquiert une signification politique, qu'il s'agisse d'une rupture avec les motivations variées qui ont conduit les individus à s'engager, d'une rupture avec des pratiques antérieures ou d'une rupture avec le sens initialement prêté à l'action collective[208]. Les émeutes de la faim zambiennes et les émeutes dites *Saba Saba* au Kenya représentent chacune une rupture avec l'ordre politique dominant. Elles imposent un nouveau sens politique, par la projection brutale et indéniable du malaise social dans le champ politique, et par l'accession des acteurs de la mobilisation à une nouvelle représentation de leur situation, à une nouvelle grille d'interprétation de leurs problèmes et de leurs intérêts. Ces deux actions collectives impliquent une nécessaire politisation de celles qui suivront, tant sera importante leur puissance d'évocation. La politisation des mobilisations nécessite un travail d'organisation et d'interprétation, par la démonstration de leur légitimité et de leur viabilité de même que par leur homogénéisation préalable autour d'un objectif politique. Mais ce travail ne sera rendu possible que par les explosions de juin 1990 en Zambie et de juillet 1990 au Kenya, qui, par leur soudaineté et leur violence, dégagent les éléments futurs d'une action populaire libérée de contraintes psychologiques dues à la menace d'un pouvoir coercitif. Elles auront permis à des croyances timidement accordées à un droit social à la protestation de revêtir une signification politique globale. Elles introduisent une dynamique de l'action collective qui permet d'une part de modifier la perception que les participants ont de leurs actions et la vision qu'ils entretiennent du pouvoir et de ses ressources, d'autre part de mesurer leurs préférences ainsi que leur degré d'engagement affectif, à défaut d'unifier les divers mouvements malgré l'identité des buts recherchés. Cette dynamique laisse envisager la formalisation d'un système d'action protestataire, par le modelage et l'intériorisation progressive de savoirs protestataires collectifs.

---

207. Le coup d'État n'a que très rarement été étudié en tant que mode d'action collective. Et, lorsqu'il l'est, ses dimensions ne révèlent pas la participation du plus grand nombre. Ainsi, Mayer Zald et Michaël Berger estiment que seul un petit groupe de personnes, ne disposant que d'un réseau de soutien restreint et surtout stratégiquement placé — comme des banquiers —, apparaît capable de réussir un coup d'État. Au surplus, dans une perspective de mouvement social, ils ajoutent qu'il n'est pas systématique que le coup d'État vise à un changement quelconque. L'objectif de ses instigateurs peut seulement être la prise du pouvoir sans motifs de réforme (voir ZALD (M.N.) : BERGER (M.A.) : "Social Movement in Organizations : Coup d'État, Bureaucratic Insurgency, and Mass Movement". in : ZALD (M.N.) ; McCARTHY (J.D.) : *Social Movements in an Organizational Society. Collected Essays.* op.cit. pp185-222).

208. Voir LAGROYE (J.) : *Sociologie Politique.* op.cit. pp300-303.

C'est donc un «événement» particulier[209] qui va structurer en Zambie comme au Kenya une dynamique collective de l'agir protestataire et qui va coïncider avec les débuts d'organisation d'une opposition institutionnelle. Cette conjonction, qui, bien que non fortuite, n'est pas non plus le produit d'interactions pensées pour la coordination d'une contestation populaire et d'une contestation au niveau des élites, va mettre les deux gouvernements en position de déséquilibre au regard de leurs capacités de contrôle.

1. Des opportunités politiques pour protester

L'explosion violente des ressentiments populaires coïncide avec la formalisation progressive d'une plate-forme oppositionnelle structurée. En effet, 1990 constitue, au Kenya comme en Zambie, l'année où vont se nouer de façon permanente les rivalités politiques entre un pouvoir dont les assises s'affaiblissent et un secteur concurrenciel qui se renforce. Dans cette logique, il semble trop simpliste d'interpréter les émeutes de la faim zambiennes et les émeutes de *Saba Saba* au Kenya comme les seuls produits d'une exaspération trop longtemps contenue ou jusqu'alors exprimée de manière microactive. Il existe bien un faisceau d'événements, de relations, de coups qui permettent de reconnaître des opportunités politiques à la protestation. Si les espaces de confrontation avaient été élargis par les multiples micro-mobilisations de la période 1988-1990, ils apparaissent accrus derechef par la conjonction positive d'efforts oppositionnels institutionnalisés. Ce sont ces efforts — ainsi que les stratégies de délégitimation du pouvoir à leur encontre — qu'il nous faut décrire afin de comprendre le contexte dans lequel ces deux émeutes se dérouleront et produiront un sens déterminant dans la progression vers un système d'action protestataire.

a) L'organisation progressive d'une opposition politique significative

Rendues pendant un certain temps moribondes par les actions gouvernementales oppressives ou suscitant l'allégeance, les velléités oppositionnelles renaissent à la fin de l'année 1989. Les Églises chrétiennes relancent le débat sur l'ouverture politique. Le NCCK, qui en assurant son soutien à Daniel arap Moi, avait montré que la manipulation menée par l'instance étatique pouvait encore dépasser celle de l'énoncé religieux en politique[210], reprend une parole dont il ne faisait plus un usage aussi vindicatif[211]. Suite à un renouvellement de l'équipe dirigeante, John Kamau étant remplacé en particulier par Samuel Kobia au poste de secrétaire-général, le NCCK renoue avec une politique de contestation et s'exprime de nouveau au sujet de la procé-

209. «Événement» étant entendu au sens où Georges Balandier le définit, c'est-à-dire comme l'avènement d'une figure du désordre, laissant le champ libre à des qualifications rapides et arbitraires (chaos, catastrophe, mouvement de folie, psychose collective) à l'usage des destinataires du désordre ou de ceux qui en pâtissent involontairement. L'événement n'est pas soustrait à toute emprise de la rationalité. Il provoque la confrontation contradictoire sur la nature des causes mais surtout dévoile l'inopérance des ritualisations apaisantes du pouvoir et le peu de crédibilité de ses actes futurs (voir BALANDIER (G.) : *Le désordre. Éloge du mouvement.* op.cit. pp184-189).

210. Sur les pratiques de manipulation du discours religieux, voir OTAYEK (R.) ; TOULABOR (C.M.) : "Innovations et contestations religieuses". *Politique Africaine*. n°39. septembre 1990. pp109-123.

211. Il faut rappeler que le NCCK est une institution regoupant environ plusieurs dizaines d'Églises (il y en aurait 34) de confessions différentes. Sa politique d'ensemble apparaît ainsi soumise à de nombreuses concessions ou conciliations. Représentative des Églises protestantes kenyanes, elle ne peut dans l'absolu agréger tous les discours, de telle sorte que la ligne de conduite générale définie demeure toujours susceptible de faire l'objet d'alternatives.

dure électorale. Puis, au cours de son sermon du jour de l'An donné dans l'église St Andrews de Nairobi, le révérend Timothy Njoya, de la Presbyterian Church of East Africa (PCEA), demande au gouvernement de procéder à de rapides réformes afin de suivre le mouvement de libéralisation imprimé par les pays d'Europe de l'Est[212]. Progressivement, le discours des Églises chrétiennes évolue de la seule dénonciation de pratiques patrimoniales à la proposition de solutions destinées à les éradiquer. Il conduit par accumulation à l'édification d'un projet politique, même si la collaboration inter-ecclésiale se focalise davantage sur une identité de discours plutôt que sur une concertation préalable[213]. Saisissant l'opportunité de l'annonce par le secrétaire-général de la KANU, Joseph Kamotho, de la réunion d'une conférence "*The Kenya We Want*"[214] au cours de laquelle syndicalistes, hommes d'Église, juristes pourraient présenter des rapports et donner leur avis sur la situation du pays, Henry Okullu, évêque de la Church of the Province of Kenya (CPK), demande des modifications constitutionnelles drastiques, seules garantes d'un changement véritable. Il estime ainsi que doit être en priorité abrogé l'article de la Constitution faisant du Kenya un État monopartisan. Outre ces mesures, il apparaît également nécessaire selon lui de procéder à la dissolution du Parlement et de convoquer une convention nationale destinée à servir de forum pour la discussion de l'avenir du pays mais aussi de points précis, comme la limitation du mandat présidentiel à dix ans ou à cinq ans renouvelables une seule fois[215].

L'idée de la conférence est très vite abandonnée, et elle est présentée par le pouvoir comme une erreur stratégique de la part de Joseph Kamotho[216]. Elle libère cependant les volontés de contestation religieuse. Au surplus, cette dernière s'enrichit de nouveaux moyens. Le sermon, qui, redynamisé, devient un moyen d'action sociale très efficace[217], demeure l'instrument privilégié de communication, en raison de sa plus grande accessibilité au public, mais il est désormais accompagné de nouvelles ressources persuasives. Les lettres pastorales catholi-

---

212. Voir la *Weekly Review.* 12 janvier 1990. pp3-6 ; *La Lettre de l'Océan Indien.*13 janvier 1990. p5.

213. Sur les problèmes de cohabitation entre les divers cultes, leur manière d'appréhender le discours politique du pouvoir et les moyens de le contester et de diffuser une parole alternative, voir la *Weekly Review.* 12 janvier 1990. pp6-9.

214. Trois conférences nationales, du type de "*The Kenya We Want*" ont été organisées dans l'histoire du Kenya :

-en août 1962, la première d'entre elles, intitulée "*Convention on Social and Economic Development in the Emerging Kenya Nation*", avait pour objectif de définir les moyens les plus rapides pour aboutir à l'indépendance en fonction des divers problèmes économiques et sociaux

-la seconde, nommée "*The Kenya We Want*", établie en janvier 1978, servit à discuter l'efficacité des différentes stratégies de développement. La participation fut limitée aux membres du gouvernement et aux commissaires de province

-en juillet 1980, une conférence, à laquelle aucun nom ne fut donné, fut réunie pour réaffirmer la prééminence de Daniel arap Moi. Elle regroupait, outre les membres du gouvernement, les députés, les principaux responsables de la KANU et les commissaires de district

215. Voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 28 avril 1990. p5. Plusieurs leaders religieux se sont montrés actifs, en particulier chez les protestants. Les actions les plus significatives sont la plupart du temps menées par l'évêque anglican Alexander Muge, porte-parole de la CPK. Il est, avec le révérend David Gitari, et l'archevêque Manasses Kuria, tous deux appartenant également à la CPK, le plus écouté, et sa mort déclarée accidentelle à la fin de l'été 1990 sera vécue comme un véritable drame. En revanche, Timothy Njoya, en dépit de l'important relais que lui fournit la presse, est considéré au sein de sa confession de même que parmi la classe politique comme un illuminé souvent incohérent. Henry Okullu apparaît quant à lui relativement marginalisé à l'intérieur de son Église.

Les catholiques ne rejoindront réellement le mouvement qu'en juin 1990, sous l'impulsion du Cardinal Maurice Otunga. Il convient de noter qu'il existe une césure entre anglicans, protestants d'une part et catholiques d'autre part. Les premiers, par l'intermédiaire de leaders, sinon responsables, du moins charismatiques, ont une grande importance dans l'imaginaire kenyan, alors que l'Église catholique, davantage implantée, se définit beaucoup plus en tant qu'institution.

216. Cette erreur pourrait s'expliquer selon François Grignon par la tentative du secrétaire-général de la KANU de marquer des points dans la lutte qu'il avait engagée contre le ministre de l'Agriculture, Elijah Mwangale, et celui de l'Énergie, Nicholas Biwott (voir GRIGNON (F.) : "Le multipartisme au Kenya ? Reproduction autoritaire, légitimation et culture politique en mutation". op.cit. p8).

217. Voir MAUPEU (H.) : "Kenya : l'année 1989". op.cit. p323.

ques en sont une, et, lues dans les églises ou seulement diffusées dans les associations religieuses de réflexion, leur pouvoir d'évocation est considérable. L'une d'entre elle est publiée en juin 1990 : intitulée *On the Present Situation of Our Country*, et rédigée à la fois en anglais et en swahili, elle dénonce une situation sociale qu'elle juge intolérable. Une autre ressource est constituée par la publication par la presse de mémorandums produits par les divers cultes. En dépit de l'interdiction du magazine *Beyond*, infligée pour condamner l'attitude négativiste des églises chrétiennes au cours des élections de 1988, la production journalistique connaîtra progressivement un certain renouveau, avec les parutions de journaux politiquement engagés comme *The Jitigemea*, dont les rédacteurs appartiennent à la PCEA[218], ou de *JPR* (*Justice, Peace, and Reconciliation*) *News Analysis and Reports*, dirigé par le NCCK. Le langage religieuse se modernise, guidé par la nécessité de porter sur la scène politique l'image d'une société civile atrophiée, rendue fragile par la dissymétrie des rapports sociaux que le pouvoir renforce régulièrement. La cassure entre le champ religieux et le gouvernement de Daniel arap Moi est désormais nette. Le discours religieux met en balance la légitimité de ce dernier, et cette mise en situation d'échec laisse la place libre à l'émergence de courants contestataires jusqu'alors étouffés ou peureux.

Il est vrai que jusqu'au début de l'année 1990, la perception d'une opposition structurée apparaît difficile. Les futurs leaders opposants se trouvent tous dans des situations diverses qui ne les prédisposent pas à s'engager dans des actes de contestation:

-Oginga Odinga (Luo) apporte début 1989 son soutien à Daniel arap Moi auquel il demande d'œuvrer *"... pour la réconciliation, la compréhension mutuelle et la tolérance* (en vue de renforcer) *la justice et la stabilité"*[219]. Cette décision surprend la classe politique, en particulier parmi les Kikuyu. En effet, la possibilité d'une alliance Luo / Kikuyu avait été envisagée au sein des courants opposants. Sur le moment, seul Peter oloo Aringo, Président en second de la KANU, Luo comme Oginga Odinga, se prononce en faveur de la décision de ce dernier

-Kenneth Matiba (Kikuyu), certes expulsé de la KANU fin 1988 en raison de ses déclarations sur de prétendues malversations électorales intrapartisanes dans son district de Murang'a, ne se détermine pas clairement pour entrer dans l'opposition. Il possède au surplus un garde-fou en sa qualité d'hommes d'affaires important.

-Martin Shikuku (Luhya), après une défaite contre un obscur candidat[220] sujette à caution aux élections parlementaires de 1988, disparaît plus ou moins de la scène politique[221]. Les opposants exilés affirmeront à plusieurs reprises qu'il les a rejoints[222]

-Mwai Kibaki (Kikuyu) est quant à lui toujours Vice-Président, bien qu'il soit rapidement remplacé par George Saitoti, le très influent ministre des Finances[223]

---

218. Les responsables de la PCEA ont marginalisé cette publication en raison de sa connotation fortement ethinicisée (kikuyu).

219. in *La Lettre de l'Océan Indien.* 21 janvier 1989. p1.

220. Voir la *Weekly Review.* 4 novembre 1988. pp4-5.

221. Martin Shikuku a donné de lui une image d'homme politique populiste, épousant toutes les causes bruyantes. En 1972, lorsque Idi Amin Dada expulsait les Indiens d'Ouganda, il recommanda une mesure semblable au Kenya. En 1982, il est expulsé de la KANU pour s'être opposé au vote de la Constitution instituant le monopartisme *de jure* avant d'être réintégré.

222. Voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 3 décembre 1988. p6

Il faut attendre le mois de mai 1990 pour assister à l'entrée fracassante dans le cercle de l'opposition de Kenneth Matiba et du Luo Charles Rubia. A cours d'une conférence de presse, ils plaident en faveur de l'abandon du monopartisme mais appellent également à l'abolition de plusieurs facteurs accusés de miner l'État : le patronage ethnique dans les services publics ; le contrôle de la liberté d'association en dehors de l'arène politique ; les ingérences gouvernementales dans la gestion des coopératives paysannes ; la mauvaise administration des entreprises publiques ; la détérioration de l'emploi ; la carence des équipements, surtout dans le domaine de la santé. Par défaut, on peut y voir l'ébauche d'un véritable programme politique[224]. Au surplus, les nombreuses rencontres entre ces deux hommes politiques et Oginga Odinga ainsi que son fils font craindre pour le pouvoir une alliance inter-ethnique Luo / Kikuyu. Les possibilités d'agrégation de leurs réseaux de clientèle, combinées à la propagation de plus en plus importante du débat démocratique à travers tout les pays, aussi bien par l'intermédiaire des journaux que des marchés — qui constituent un lieu prééminent de rencontre et de diffusion—, renforcent dans l'idée du pouvoir la tangibilité des réseaux d'opposition[225]. De plus, le discours résolument moderniste de Kenneth Matiba s'inscrit en parfaite opposition à l'idéologie de l'ordre qui soutient le régime. Les appels au respect des droits de la personne se conjuguent avec la mise en valeur d'un multipartisme comme seule alternative à un système monopartisan caduc, qui a trahi les valeurs de la *one-party democracy* de Jomo Kenyatta. Dans un entretien, publié en mai 1990, Kenneth Matiba déclare notamment :

---

223. Mwai Kibaki avait apporté en compagnie de Charles Njonjo une caution kikuyu déterminante à Daniel arap Moi lors de l'accession de ce dernier à la Présidence en 1978. Pourtant, il fut mal récompensé par une marginalisation politique progressive qui allait de pair avec la mise à l'écart de son ethnie.

George Saitoti, de père maasaï et de mère kikuyu, est considéré comme un technocrate, ce qui lui valut le poste de ministre des Finances. Il a semble-t-il été nommé Vice-Président par Daniel arap Moi pour les mêmes raisons qui avaient conduit ce dernier à ceposte sous la Présidence de Jomo Kenyatta : son incapacité présumée à mener une action politique indépendante et donc dangereuse pour le pouvoir.

224. Voir la *Weekly Review.* 18 mai 1988. p8.

225. Selon Mutahi Ngunyi, il faut distinguer six catégories parmi l'élite politique opposante kenyane. Cette classification tient compte des élections de 1992 et donc des ralliements tardifs (voir NGUNYI (M.G.) : "Forces Conditioning the Transition to Multiparty Politics in Kenya : Building Democracy in a Polarised Civil Society". *Communication présentée au Colloque "Droit et politique en Afrique de l'Est".* Dar-es-Salaam. 1993) :

- -1re catégorie : ce sont les hommes politiques qui ont été écartés du pouvoir par Daniel arap Moi pour des raisons diverses («l'élite rancunière») → Martin Shikuku, Kenneth Matiba, Charles Rubia
- -2e catégorie : elle est composée par des hommes politiques quittant la KANU pour rejoindre les rangs de l'opposition, et parfois créer leur propre parti, afin de hâter le réincorporation dans le parti dominant des opposants principaux. Ils agissent ainsi en «sous-marins» → Johnson Makau, James Osogo
- -3e catégorie : ceux qui la composent doivent plutôt être considérés comme plus ou moins indépendants et donc dangereux pour la KANU comme pour l'opposition. Le cas typique est celui de Simon Nyachae, qui exerce une grande influence au sein de son ethnie, les Kisii dans le sud de la Nyanza Province. Il finira par se présenter sous la bannière de la KANU. Élu, il représente une chance pour le pouvoir de demeurer implanté dans la Nyanza Province dominée par les Luo
- -4e catégorie : il s'agit des hommes politiques qui décident de quitter la KANU juste avant les élections, pressentant une défaite → Peter oloo Aringo, Njenga Karume, George Muhoho
- -5e catégorie : elle est constituée d'hommes politiques ne faisant pas partie de l'opposition mais ayant une position faible au sein de la KANU en raison de leur perte de popularité dans leurs circonscription. Hésitants quant à la marche à suivre, ils choisissent de rester au sein du parti de Daniel arap Moi sans pour autant le soutenir bruyamment. Cette tactique s'avèrera payante puisqu'ils obtiendront tous des postes de responsabilité à l'issue des élections → Joseph Kamotho, Ndolo Ayah, George Ndotto
- -6e catégorie : composée des deux hommes politiques qui furent proches de Daniel arap Moi et tenant des rôles décisifs dans leur ethnie respective → Oginga Odinga, Mwai Kibaki

Il faut ajouter à ces catégories les nouveaux hommes politiques qui ont émergé pendant la revendication démocratique. Souvent jeunes, ils représentent un renouvellement certain de la classe politique → Paul Muite, Gibotu Imanyara, Njeru Kathungu, Kiraitu Murungi, James Orengo, Michael Kijana Wamalwa

"... la condition fondamentale et préalable à une démocratie, ce sont des élections libres. Le peuple devrait être souverain, pas le parti ... Le test optimum de légitimité pour le parti, c'est sa volonté de permettre au peuple de voter librement. La maxime devrait être : LAISSER LE PEUPLE DÉCIDER. Aussi longtemps que ceci sera garanti, la question du multipartisme ne sera pas d'actualité. Mais aujourd'hui, un système multipartisan est devenu inévitable"[226]

L'argumentaire de Kenneth Matiba, fondé sur la valorisation des libertés d'expression ou d'association et sur l'assurance d'un droit politique au pluralisme, repose également sur l'affirmation selon laquelle chacun doit pouvoir réussir une ascension sociale au mérite. Insistant sur le gâchis du système éducatif, relevant la discrimination que doivent subir les Kikuyu au sein de l'administration, Kenneth Matiba se présente comme un symbole de réussite individuelle, néanmoins par trop déniée au plus grand nombre. C'est pourquoi son discours s'adresse en particulier aux classes moyennes urbanisées qui souffrent de la fermeture du champ des possibles de réussite sociale[227]. Il existe donc au Kenya une réelle poussée oppositionnelle avant les émeutes de *Saba Saba*, ce qui permet la propagation d'un climat d'espérance de changement.

En Zambie, Frederick Chiluba avoue nourrir des ambitions politiques nationales dès le mois de février 1990. Peu après, il proclame le besoin de multipartisme. Selon lui, seul le peuple — qu'il qualifie de «masses ordinaires» — est à même d'apporter un changement, ce dont ne peut être capable un despote. Il ajoute que le parti et le gouvernement donnent l'impression de se reproduire dans un champ extrêmement circonscrit par le jeu d'une méritocratie limitée[228]. Le désastre économique, les inégalités sociales sont mises en évidence par un pôle opposant dominé par le secteur syndicaliste. Peter Mulenga, le président de la Zambia Union of Financial Institution and Allied Workers (ZUFIAW), fustige le coût trop élevé des transports, tandis que les responsables du ZCTU dénoncent régulièrement la catastrophe que constitue la décentralisation et demande aux jeunes, qui représentent 70% de la population active de réagir, en se regroupant au sein d'associations[229]. Mais les reproches proviennent également des réseaux du pouvoir ou des milieux d'affaires. Peter Lishika, gouverneur général de la Copperbelt Province de Kitwe, condamne les transferts de population qu'il juge ineptes. Alexandre Chikwanda, président de la ZCICC, s'inquiète que seulement 400,000 travailleurs sur une force de travail d'environ quatre millions et demi de personnes exercent dans un secteur officiel. En effet, un million et demi travaillent dans un secteur non officiel et on compte deux millions de chômeurs, soit 50% des actifs[230]. Certains journalistes audacieux osent même la critique. Simon Mwanza pense que la Zambie a besoin d'une vigoureuse campagne d'éducation qui doit d'abord passer par les villageois pour réduire l'ignorance et la pauvreté qu'il ne sert à rien de déplorer si aucune action n'est entreprise pour la combattre[231].

Parallèlement, la LAZ commence à organiser des séminaires, des conférences ou des réunions publiques dont l'intérêt est que chacun peut interrompre les débats pour donner son avis. Ces réunions, sous couvert de thèmes objectivement engagés ou non, permettent de remplir un

---

226. Reproduit dans MAINA (K.) ; MACHARIA (K.wa) : *Matiba : Let the People Decide.* Nairobi. Berisco. 1992. p76.

227. L'organisation sociale traditionnelle chez les Kikuyu valorise la performance individuelle, et la réussite en affaires pourrait constituer le pendant moderne de cette valorisation. Les Kikuyu sont représentatifs d'un dynamisme économique et social certain, qui permet à plusieurs d'entre eux de connaître un parcours professionnel gratifiant, que Kenneth Matiba et, surtout, bien que plus anciennement, Josiah Mwangi Kariuki symbolisent (voir DAUCH (G.) : "J.M. Kariuki ou l'éthique du capitalisme".op.cit.).

228. Voir le *Times of Zambia.* 16 mars 1990. p1 ; 15 mai 1990. p1.

229. Voir le *Times of Zambia.* 1er janvier 1990. p1 ; 1er mai 1990. p1.

230. Voir le *Times of Zambia.* 18 janvier 1990. p1 ; 3 janvier 1990. p1.

231. Voir le *Times of Zambia.* 5 mars 1990. p1.

triple rôle : divulguer les opinions dissidentes ; informer les Zambiens des véritables conditions de leur domination politique ; leur donner une parole politique dont ils ont perdu l'usage. L'exemple immédiat de ce type de manifestation peut être donné par le séminaire organisé en janvier 1990 sur le thème des droits de l'homme en Zambie. Le débat, qui porta initialement sur le laxisme des magistrats en matière de défense des droits fondamentaux, dériva sur l'opportunité du système politique en vigueur. Une communication non prévue au programme fut même donnée sur la séparation des pouvoirs dans un État à parti unique, qui s'interrogeait sur le rôle nouveau à conférer à un Parlement trop suiviste[232]. Les Églises chrétiennes, pourtant jusqu'alors respectueuses d'une sorte de système de non-intervention tissé entre le politique et le religieux, commencent à afficher leur désir de soutenir les forces de changement. La volonté de Kenneth Kaunda de collaborer avec les Églises chrétiennes officielles à défaut de les contrôler a cimenté l'image d'un corps ecclésiastique relativement présent dans le champ politique, non pas par le jeu de prises de position explicites — en dépit des répercussions de «l'affaire Milingo»[233] — mais plutôt par celui de la confirmation de leur soutien au pouvoir. C'est dans cette logique que Kenneth Kaunda continue de qualifier de chaleureux les rapports entretenus entre lui et les Églises chrétiennes[234]. Néanmoins, les relations entre ces deux pôles sociaux d'attraction ne se rompront définitivement qu'après les émeutes de la faim.

b) Délégitimation, indécision et accroissement des pratiques autoritaires

Les gouvernements kenyan et zambien ne peuvent rester sans réaction devant les tentatives d'investissement du champ politique central par une opposition, qui, si elle n'est pas institutionnalisée par la voie légale, se structure progressivement en véritable pôle alternatif.

---

232. Voir le *Sunday Times of Zambia.* 4 février 1990. p1.

233. L'action d'Emmanuel Milingo, de la Roman Catholic Church of Zambia (RCCZ) aura durablement marqué l'appréhension chrétienne du social et construit un schéma de confiance à l'égard des pôles chrétiens de la part des citoyens. Bien que l'expérience de cet homme d'Église se soit située dans le champ strict de la religion et de ses manifestations les plus mystiques, elle produira une image flatteuse des pouvoirs du christianisme dans ses capacités de résolution des troubles sociaux.

Emmanuel Milingo eut la révélation d'un double pouvoir de guérisseur et de conjurateur des esprits mauvais au début des années 70. Pour que tous bénéficient de ces pouvoirs, il tint dès ce moment de nombreuses réunions publiques jusqu'en 1982, où le Pape le fit quérir au Vatican pour qu'il devienne délégué auprès de la commission papale du tourisme et de l'immigration. Auparavant, il fut soumis à un cycle de «restructuration mentale», destiné à le guérir lui-même de ses désirs de guérir les autres. Outre le retentissement de son action directe, il faut surtout retenir l'avalanche de courrier qu'il reçut au cours de cette petite dizaine d'années. Ayant trait à des sujets aussi divers que les différences sociales, le christianisme, la vie dans les zones urbaines, l'ethnicité ou la politique, ces lettres témoignèrent de la forte demande zambienne de communication. Bien que de façon nuancée et éloignée de tout engagement politique, Emmanuel Milingo prit position au regard de l'exercice du pouvoir. Sans véritables illusions au sujet des motivations profondes de l'action politique, il chercha néanmoins à œuvrer dans son périmètre en luttant contre la corruption qui commençait de gangréner le système Kaunda. Ces deux hommes s'appréciaient particulièrement et la trajectoire de l'archevêque de la RCCZ se poursuivit sinon en symbiose avec le pouvoir du moins sans interférences de ce dernier. Sans être un homme de politique, Emmanuel Milingo disposait d'un charisme tel qu'il aurait pu succéder dans l'esprit de nombre de Zambiens à Simon Kapwepwe, opposant tenace mais fragile de Kenneth Kaunda, tantôt formant un parti d'opposition, tantôt rejoignant l'UNIP pour concurrencer sans succès le Président zambien de l'intérieur. Sa mort en 1980 fit prendre conscience du vide oppositionnel qui caractérisait la Zambie, et c'est pourquoi, grâce à l'action volontariste d'Emmanuel Milingo, les potentialités de contestation du pouvoir par les réseaux chrétiens devinrent largement visibles.

Sur l'influence d'Emmanuel Milingo que nous n'avons pu qu'effleurer, il faut se reporter aux travaux de Gerrie ter HAAR : *Spirit of Africa. The Healing Ministry of Archbishop Milingo of Zambia.* Londres. Hurst & Company. 1992. Pour un résumé de ses recherches, voir HAAR (G. ter) ; ELLIS (S.) : "Spirit Possession and Healing in Modern Zambia : An Analysis of Letters to Archbishop Milingo". *African Affairs.* Volume 87. n°347. 1988. pp185-206. Enfin, rien ne vaut la lecture directe de la pensée de l'ecclésiastique, soit dans la version originale publiée en Zambie *The Demarcations.* Lusaka. Teresianum Press. 1982, soit dans la version anglaise quelque peu remaniée *The World in Between. Christian Healing and the Stuggle for Spiritual Revival.* Londres / New York. Hurst & Company / Orbis Books. 1984.

234. Voir le *Times of Zambia.* 9 mai 1990. p1.

Au Kenya, la délégitimation s'établit selon plusieurs modes. Le recours régulier à l'insulte pendant les discours de dénigrement du multipartisme en fait partie : les opposants y sont invariablement comparés à des anarchistes, à des dérangés mentaux, à des drogués ou même à des rats. Par ce registre de l'insulte, le pouvoir recherche une efficacité symbolique de construction de la réalité. Il tente de structurer la perception que les individus ont du pôle opposant en gestation en même temps qu'il donne la possibilité à tous de jouer de la puissance évocatrice de ces désignations. Bien que l'insulte ne dispose que d'une efficacité symbolique limitée au regard d'autres types de critique, elle possède une intention performative qui permet au groupe dirigeant de signifier à ses opposants qu'ils ont telle ou telle propriété, leur notifiant de la sorte d'avoir à se comporter en conformité avec l'essence sociale qui leur est ainsi assignée[235].

Le second registre est constitué par le rappel des méfaits que pourrait causer le multipartisme au niveau des relations ethniques. Sans utiliser la rhétorique que développera Kenneth Kaunda sur le thème «une tribu = un parti», Daniel arap Moi déclare néanmoins que l'introduction *"... d'un système multipartisan déclenchera sans aucun doute des situations de chaos qu'il sera très difficile de résorber* (car cela) *causera des frictions tribales"*[236]. Moins que de tribalisme proprement dit, ou même d'ethnicisation des relations politiques, il faudrait parler à propos de ce discours d'une crainte d'ethnicisation au profit des Luo et des Kikuyu. Plusieurs éléments clefs de persuasion sont employés pour projeter sur la scène politique le danger potentiel d'une telle modification des rapports ethniques. Jugé agressif et dévastateur par le pouvoir, le capitalisme que tentent de propager les Kikuyu, par l'intermédiaire principal de Kenneth Matiba, est durement découragé et stigmatisé. Selon les dirigeants de la KANU, il ne fait que confirmer l'image du désir avide d'enrichissement dont fait preuve cette ethnie, qui souffre toujours de la réussite de sa bourgeoisie entrepreneuriale pendant les années 70, lors de la fin du règne de Jomo Kenyatta. Mark arap Too, responsable de la KANU dans le district de Nandi dénonce ces activités, qu'il juge inspirées par les néo-colonialistes et les puissances étrangères, et y oppose un socialisme africain reposant sur des valeurs culturelles traditionnelles et ancestrales[237]. Pour parfaire ses effets, il entonne au milieu de ses discours une chanson du groupe de reggae blanc UB40 *"We will build our society, we will sing our song"* ("Nous construirons notre propre société, nous chanterons notre propre chanson"). Ce vecteur musical, s'il permet d'atteindre plus aisément la sensibilité des auditeurs[238], donne également la possibilité de projeter un contraste saisissant avec les groupes de rap américain violent que les *matatu Boys* commencent de diffuser.

Enfin, le recours aux forces de l'invisible est utilisé par des leaders kikuyu afin de défendre un unanimisme défaillant par la faute de quelques récalcitrants. C'est ainsi qu'à l'occasion d'un discours au Gatundu Stadium de Kiambu, Georges Muhoho, beau-frère de Jomo Kenyatta, lance (en anglais) : *"Kenyatta est mort il n'y a pas si longtemps et nous devrions le laisser en paix en empêchant les divisions de se propager parmi la population"*[239]. Puis Davidson Kuguru poursuit en kikuyu : *"Aya maroiga Kugie na ciama igiri ni makurio ni kurumigia Kenyatta"*[240] ("Ceux qui défendent le système multipartisan devront affronter la malédiction

235. Voir BOURDIEU (P.) : *Ce que parler veut dire.* op.cit. pp99-100.

236. in *The Weekly Review.* 30 mars 1990. p30.

237. Voir le *Kenya Times.* 9 mai 1990. p1.

238. Même si UB40 est un groupe d'Anglais blancs de la classe moyenne, leurs premiers albums témoignaient d'un engagement social certain, avant que leur succès ne les détourne de cette ligne de conduite pour les diriger vers l'élaboration de tubes commerciaux sans saveur.

239. in *The Daily Nation.* 13 mai 1990.

240. Ibid.

de Kenyatta"). Cette menace contient une force symbolique importante dans la mesure où aucun désenvoûtement ne peut chez les Kikuyu compenser la malédiction lancée par un *Mzee* (un sage). Ainsi, *"cette menace, qui convoque les forces de l'invisible pour effrayer les éventuels soutiens de Kenneth Matiba et de Charles Rubia, tend parallèlement à délégitimer leur action en les présentant comme des traîtres à la personne du Mzee, alors que ceux-ci invoquent justement sa mémoire"*[241].

Mais ces tentatives de délégitimation ne constituent pas la seule réplique du pouvoir face à une opposition naissante. En effet, Daniel arap Moi soutient que le principe même du parti unique n'entre pas en contradiction avec la notion de démocratie : à cet égard, le système électoral du vote public en est la preuve. Relayées immédiatement par le Vice-Président George Saitoti, ses déclarations sont reprises par l'ensemble de la classe politique dirigeante. Les députés soutiennent ainsi massivement leur Président de la République lorsque ce dernier ouvre la session parlementaire du printemps. Au même moment, le conseil national de la KANU prend une résolution réitérant sa foi dans le système monopartisan : *"Nous affirmons que notre système monopartisan émane de la propre trajectoire historique du Kenya et ne peut être perçu et caractérisé qu'uniquement par rapport au contexte kenyan. C'est un système qui a été de façon constante et sérieuse analysé et évalué. Il a permis des avantages que les expérimentations modernes, étrangères à la psychologie, à la philosophie et au mode de vie des Kenyans, sont loin d'approcher"*[242]. Les diverses factions de la KANU cautionnent cette prise de position dès lors que le monopartisme signifie également pour elles le monopole de l'accès aux ressources étatiques. Daniel arap Moi, fort de ces soutiens et de l'unanimité qui l'entoure, entreprend une tournée nationale afin de mettre un terme à une question qu'il juge secondaire au regard des véritables problèmes que connait le Kenya. Il développe pendant ses discours l'image d'un système monopartisan démocratique mais sa volonté de clore le débat aussi rapidement apparaît motivée par le déplacement de la discussion du terrain de l'idéologie vers celui de l'affrontement entre forces politiques rivales. Dans cette logique, il n'entend pas donner d'autorisation pour l'organisation de réunions publiques de l'opposition et engage vivement cette dernière à se soumettre à sa décision. Par certaines de ses déclarations (comme *"Ils* (les opposants) *veulent être arrêtés afin de devenir des héros"*[243]), il témoigne de sa crainte d'une certaine «héroïsation» au profit des opposants, alors que lui-même entend cheminer sur cette voie. En effet, il cherche à s'identifier personnellement aux objectifs fondamentaux de la société pour devenir porteur d'un sens collectif[244].

En Zambie, la tendance est moins à l'accroissement des pratiques autoritaires ou au discours violent qu'à la tentative d'imposer un dialogue se voulant constructif bien qu'ayant un objectif de délégitimation des velléités d'opposition. Désireux de conserver la pouvoir, soutenus par leur crainte d'un retour au multipartisme, les responsables du gouvernement et de l'UNIP continuent à développer un discours de dénigrement du système multipartisan. Kenneth Kaunda rappelle que les huit années de multipartisme dont la Zambie a fait l'expérience de 1964 à 1972 ont été un «cauchemar», et il utilise le thème du tribalisme pour refouler la réactivation de ce régime politique. Il s'aide ainsi de la projection d'une rhétorique soulignant les dangers du multipartisme, système qu'il devient suicidaire de construire tant les «sentiments

241. in GRIGNON (F.) : "Le multipartisme au Kenya ? Reproduction autoritaire, légitimation et culture politique en mutation". op.cit. p11.

242. Reproduit dans la *Weekly Review.* 6 avril 1990. p9.

243. in *The Weekly Review.* 22 juin 1990. p4.

244. Voir sur ce processus LAGROYE (J.) : *Sociologie politique.* op.cit. p397.

tribaux» sont encore forts en Zambie[245]. Cette attitude face à la donne ethnique est caractéristique des arguments développés par les dirigeants zambiens. Ils se targuent d'avoir refoulé le tribalisme alors que la commission nationale consultative établie à l'occasion du passage vers le monopartisme s'était déclarée favorable à l'existence d'associations politiques reposant sur des allégeances tribales tant qu'elles ne mettaient pas en cause l'unité nationale[246]. Il existerait apparemment un *a priori* à l'encontre du phénomène tribal, immanquablement jugé comme facteur de troubles. En effet, si le Président de la République zambienne affirme que le système monopartisan représente le seul régime politique garant de l'unité nationale par sa capacité à contenir les soixante treize tribus zambiennes — d'où le recours régulier à la formulation 73 tribus = 73 partis politiques — il n'apporte pas d'explications à ce qui lui paraît constituer une évidence. Tout juste donne-t-il des points de repère lorsqu'il énumère les pays où le multipartisme aurait entraîné la montée dangereuse des sentiments ethniques (Bénin, Éthiopie, Ghana, Kenya, Namibie, Nigéria, Somalie, Soudan, Ouganda) ou des guerres tribales (Zimbabwe, Angola, Mozambique, Zaïre)[247]. Au surplus, le pluralisme partisan n'équivaut pas systématiquement à la reconnaissance d'une démocratie alors que le parti unique, ainsi que le rappelle Grey Zulu, le secrétaire-général de l'UNIP, permet l'exercice libre du droit de vote et d'une participation politique maximale, tant qu'elle ne s'effectue pas contre le parti[248]. Devant la question de l'économie en déliquescence soulevée par les opposants, l'UNIP ne sourcille pas et par la voix de Rankin Sikasula, membre du comité central, assure de façon péremptoire que l'introduction du multipartisme ne permettra pas *"... un seul instant un redressement économique et ne rendra pas les Zambiens prospères"*[249]. À l'inverse, Kenneth Kaunda promet que la relance économique n'est plus un vain mot. À titre d'exemple, il fait remarquer que l'inflation subit les effets bénéfiques du programme d'austérité : de 55% pour la première moitié de 1990, il se déclare persuadé qu'elle passera à 40% en 1991 avant de s'effondrer à 15% en 1993[250]. Il rappelle que les agriculteurs zambiens ont prouvé qu'ils pouvaient couvrir toutes les demandes en nourriture. C'est pourquoi le gouvernement n'a pas hésité à pratiquer une politique de transfert de la population vers les milieux ruraux. Chômeurs et retraités, majoritaires dans les zones urbanisées, sont ainsi déplacés.

Néanmoins, le discours délégitimateur zambien apparaît plus tempéré et propice au dialogue qu'au Kenya. Il est vrai que les possibilités de la constitution d'une opposition structurée sont plus grandes, dès l'instant où, regroupés principalement autour du ZCTU, les réseaux de contestation d'un élite politique en devenir disposent d'un fort potentiel d'organisation. De plus, le gouvernement de Kenneth Kaunda ne peut guère se permettre de s'engager dans un discours violent — malgré le recours éventuel à l'insulte, qui ne sera néanmoins que l'apanage de Grey Zulu — alors qu'il lui faut en parallèle gérer ses propres soutiens qui tendent à s'effilocher. Aussi, il devient nécessaire de produire de nouvelles incitations mobilisatrices au sein même du pouvoir. Le secrétaire-général de l'UNIP avertit que l'inefficacité des responsables régionaux de l'UNIP érode le potentiel démocratique du pays. Certains d'entre eux auraient agi et continueraient d'agir davantage en fonction de leurs ambitions personnelles qu'en fonction des

245. Voir le *Times of Zambia.* 7 avril 1990. p1 ; 14 mai 1990. p1.

246. Voir sur ce point CONSTANTIN (F.) : "Jours d'élections en Zambie : l'électeur, arbitre d'une partie à moitié jouée". in Centre d'Étude d'Afrique Noire / Centre d'Étude et de Recherches Internationales : *Aux urnes l'Afrique ! Élections et pouvoir en Afrique noire.* Bordeaux / Paris. Pedone. 1978. pp .

247. Voir le *Times of Zambia.* 29 mai 1990. p1.

248. Voir le *Times of Zambia.* 1er mars 1990. p1.

249. Voir le *Times of Zambia.* 20 mai 1990. p1.

250. Voir le *Times of Zambia.* 1er mai 1990. p1.

besoins du pays[251]. D'autres avertissements du même type ainsi que de nombreuses discussions internes entraînent la réunion d'un conseil extraordinaire de l'UNIP au mois de mai 1990, au cours duquel se déroulent de vigoureux débats. Les cent délégués adoptent en définitive une attitude de solidarité et se prononcent, à l'exception de deux d'entre eux, pour la démocratisation du parti plutôt que pour la réintroduction du multipartisme. Néanmoins, les émeutes de la faim viendont troubler la programmation de cet effort qui, par la suite, n'apparaîtra que trop tardif pour représenter une nouvelle alternative viable.

2. L'expression agressive des réactions aux contraintes autoritaires : *Saba Saba* au Kenya

Il existe donc au Kenya un terreau favorable pour des mobilisations d'envergure, mais cette constatation s'effectue *ex post*, et nous n'affirmerons pas ici que les émeutes violentes de juillet 1990 étaient prévisibles. Nous les tiendrons à l'inverse comme un phénomène soudain et inhabituel qui vient troubler la régulation normale de l'ordre politique. En revanche, en dehors du contexte politique dont l'évolution permet de caractériser une structure des opportunités politiques propice à l'action collective, certains événements précédant de quelques semaines voire de quelques jours les émeutes *Saba Saba* limitent le caractère épiphénoménal de ces dernières pour les intégrer au sein d'une dynamique dont elles constituent le départ symbolique. Ainsi, par exemple, plusieurs centaines d'étudiants de l'Université Moi d'Eldoret marchent vers le centre-ville pour se livrer à des pillages et allumer des incendies, ce qui les conduit à raser notamment un centre commercial et des habitations alentour[252]. Néanmoins, nous voudrions, avant d'étudier plus particulièrement les émeutes proprement dites, mettre l'accent sur un événement important qui les a précédées : l'action des *matatu Boys*, qui renseigne sur les conditions de l'acceptabilité sociale de la régulation politique.

a) Les matatu Boys : de la prise de parole politique au pouvoir d'incitation à l'action

Les *matatu* sont des minibus, voire des camionnettes, qui offrent leurs services et font la navette sur les circuits des autobus publics à Nairobi principalement, bien que nombre d'entre eux desservent également les autres villes kenyanes. Devenus très populaires après l'indépendance, ils seront déclarés légaux en 1973 par Jomo Kenyatta avant qu'un décret ne les fasse définitivement entrer dans la législation dix ans plus tard. La plupart des usagers des *matatu* sont des gens à faibles revenus qui apprécient ce moyen de transport peu onéreux. La MVOA englobe toutes les associations des circuits depuis 1979 et agit comme un groupe d'intérêt au niveau national, mais n'est pas reconnue officiellement, si bien que le gouvernement ou le con-

251. Voir le *Times of Zambia*. 9 mars 1990. p1.

252. Voir la *Weekly Review*. 1er juin 1990. p45. La cause de ces destructions semble initialement devoir être trouvée dans le refus d'un boucher, la veille, de vendre de la viande à un groupe d'étudiants, ce qui s'était terminé par un vif échange d'insultes. Il s'agirait donc d'une sorte d'expédition punitive, dûment organisée et préparée pour protester contre l'attitude des commerçants. Il reste que cette forme d'action collective très violente témoigne de la lassitude extrême des jeunes devant leur impossibilité matérielle de se procurer des produits essentiels. Si leur colère s'exprime d'abord contre des intermédiaires, puisque le prix des denrées est officiellement fixé par les autorités ministérielles et les services qui en dépendent, la véritable cible demeure ces derniers dont la position de décideur étranger aux problèmes de fond les exaspère.

seil urbain de Nairobi ne répondent pas à ses demandes. A l'inverse, il n'existe pas de planification des services de bus. En effet, un système bien planifié de terminus séparés pour les autobus et les *matatu* serait très utile aux passagers ainsi qu'aux policiers obligés de faire la chasse aux parkings illégaux. Mais la concurrence qui résulterait d'un tel système représenterait une menace pour la compagnie nationale, la KBS. Aussi, le conseil urbain et la KBS s'opposent-ils à toute planification, ce qui perpétue d'autant la congestion urbaine, réduit la collecte des taxes légales, intensifie les arrestations des contrevenants et surcharge la police et les tribunaux[253]. Ce statut de moyen de transport légal mais soumis à des pressions de tous ordres renforce la popularité des matatus, dont les chauffeurs et les héleurs (les *matatu Boys*) n'hésitent pas, en dépit de la concurrence acharnée qui les oppose, à prendre position politiquement à l'aide de symboles ou de comportements significatifs.

Courant juin, les *matatu boys* commencent à diffuser par leur haut-parleur des discours de Jomo Kenyatta ainsi que des chansons en kikuyu volontairement provocatrices. Les enregistrements piratés contiennent notamment une conférence de presse de Jomo Kenyatta alors qu'il se trouvait encore en détention à Maralal en 1961, son premier discours lors du Kenyatta Day en 1963, le discours d'apaisement en direction des colons blancs en 1963, ainsi que celui prononcé lors de la première célébration de l'indépendance en 1964[254]. Les chansons en kikuyu permettent de dénoncer les arbitraires politiques du gouvernement, comme la destruction brutale du bidonville de Muruoto le 25 mai (*"Thina uria wakorire athinia a gicagi kia Muruoto"*: "Les problèmes qui sont survenus aux pauvres gens de Muruoto", qui invoque la colère de Dieu contre ceux qui oppriment les pauvres et qui demande la création d'un nouveau parti politique qui tiendrait compte des intérêts des mendiants de la ville — chantée par Johana Wanyeki) ou de rappeler les violences physiques subies par Kenneth Matiba (*"Mathina ma Matiba"* : "Les tribulations de Matiba", qui décrit l'attaque contre la maison du leader kikuyu au cours de laquelle sa femme fut sévérement battue — chantée par Thomas Kimani). Une chanson en anglais cette fois évoque l'assassinat de Robert Ouko (*"Who Killed Dr Ouko ?"* : "Qui a tué Robert Ouko", qui demande que justice soit faite — chantée par Sam Muraya). D'autres se présentent sous la forme de cantiques ironiques pour la sauvegarde du pays (*"Mahoya ma bururi"* : "Les prieurs pour le pays"— chantée par Joseph Kamaru ; *"Nituhoge ngai"* : "Prions" — chantée par Timona Mburu) ou de chants partisans et nationalistes violents[255] (ceux-ci en anglais comme *"Patriotic Contributions"* : "Contributions patriotiques")[256].

253. Sur ces points, on peut consulter LEE-SMITH (D.) : "Gestion urbaine à Nairobi : *Matatu*, le moyen de tranport public". in STREN (R.E.) ; WHITE (R.R.) : *Villes africaines en crise. Gérer la croissance urbaine au sud du Sahara.* Paris. L'Harmattan. 1993. pp288-317.

254. Voir la *Weekly Review.* 22 juin 1990.

255. Voir la *Weekly Review.* 22 juin 1990. ; 6 juillet 1990. *The Daily Nation.* 1er juillet 1990 ; 2 juillet 1990.

256. Toutes ces chansons sont jouées sur de la musique *Wakorino*, mélengeant le gospel protestant et les rythmes traditionnels kikuyu. Les *Wakorino* ou *Watu wa Mungu*, «hommes de Dieu», sont les membres d'un ensemble d'Églises africaines indépendantes issues de la crise de la circoncision des années 30 et qui rejettent la vie moderne pour mieux rester fidèle à la Bible et au mode de vie des Israëlites de l'Ancien Testament auxquels ils se sont identifiés. En effet, à la fin des années 20, des missionnaires protestants essaient de faire interdire la clitoridectomie dans la Central Province, ce qui provoque le départ de la plupart des fidèles, occasionne la création d'une Église indépendante davantage proche de la coutume et induit une séparation entre *kirore* (ceux qui restent au sein des missions) et *aregi* (ceux qui sont partis). Les premiers soutiendront les britanniques lors du mouvement de rébellion Mau Mau, tandis que les seconds rejoignaient les insurrectionnés. Ce clivage est important et perdure encore. Par exemple, en 1969, lorsque le leader syndicaliste Iuo Tom Mboya est assassiné par des partisans de Jomo Kenyatta, le Président de la République à qui il faisait de l'ombre, des Kikuyu organisèrent une vaste prise de serment afin de montrer leur soutien au chef de l'État. Plusieurs *kirore* refuseront de s'y soumettre et seront abattus.

Ces défis sont amplifiés par un autre vecteur musical, celui de la diffusion parallèle de rap américain violent, dont les paroles — les messages ? — appellent à l'instauration d'un pouvoir noir ou à l'utilisation de la violence pour survivre dans les ghettos. Sont ainsi amplement diffusés des groupes comme *Two Live Crew* ou *Public Enemy*.

Cette succession de bravades provoque la colère du gouvernement qui avertit les propriétaires des compagnies de *matatu* qu'ils risquent de perdre leur licence si ce type de musique subversive ne cesse pas et si les discours de Jomo Kenyatta continuaient d'être profanés. L'*Attorney-General* Matthew Muli indique qu'il est absolument interdit d'acheter et *a fortiori* de diffuser publiquement des cassettes dégradantes. Joseph Kamotho estime quant à lui que les détenteurs de ces cassettes ne sont que des traîtres ainsi que des saboteurs, voire des agents à la solde de puissances étrangères. En outre, il juge immoral pour ces prétendus musiciens de gagner de l'argent en profitant de «tragédies nationales» comme la mort de Robert Ouko ou l'éviction des habitants de Muruoto. Pour tempérer ses critiques, il les encourage à créer des chansons patriotiques, sous-entendu à la gloire du régime de Daniel arap Moi[257]. Finalement, la police effectue des perquisitions dans les magasins susceptibles de vendre ces cassettes décrétées subversives et arrête les personnes qui les vendaient, ainsi que celles qui les écoutaient au moment de la rafle. Le musicien Joseph Kamaru a été inquiété de même que cinq des membres de son groupe tandis que ses instruments (guitare, synthétiseur, saxophone) sont confisqués. Tous furent arrêtés dès lors que les policiers considérèrent comme une provocation qu'un des membres du groupe, une femme, lisait une copie du *Taifa Jumapili*[258]. De même, Newton Ndungu, musicien du groupe *Saba Saba Band* a été arrêté[259]. La police intervint également à Nakuru où la cassette créée et produite par Sam Muraya, *"Who Killed Dr Ouko ?"*, était particulièrement recherchée[260].

Le contexte politique apparaît ainsi extrêmement tendu à Nairobi, et les poursuites policières dans certaines autres villes kenyanes comme Nakuru ou Kisumu tendent à permettre la diffusion de ce climat délétère.

b) Les émeutes comme soutien populaire à l'opposition

Début juillet 1990, Charles Rubia et Kenneth Matiba, en conformité avec leurs récentes prises de position en faveur du multipartisme, demandent au commissaire provincial de Nairobi, Fred Waiganjo, la permission d'organiser une grande réunion publique aux *Kamukunji Grounds*. Le choix de cet emplacement n'est pas innocent, et ce pour deux raisons : il est d'abord célèbre pour les gigantesques meetings des années 60 qui s'y tinrent sous le patronage de Jomo Kenyatta ; il est enfin situé dans la zone du bidonville de Muruoto, dont plusieurs centaines d'occupants furent expulsés quelques mois plus tôt. Fred Waiganjo refuse de leur donner cette autorisation et déclare que le rassemblement du sept juillet sera illégal s'il venait cependant à se produire et que toute personne y assistant était susceptible de faire l'objet de

257. Voir le *Daily Nation*. 1er juillet 1990. p1.

258. Version en swahili du *Sunday Nation*. Logiquement, les articles en anglais de ce journal sont respectueusement traduit en swahili, mais en fait, il arrive assez souvent que les textes soient beaucoup plus politiques. Bien qu'en vente libre, les exemplaires sont moins nombreux et soumis à des contrôles réguliers.

259. Il est intéressant de constater que le terme *Saba Saba* a été popularisé avant même les émeutes de ce sept juillet. Ceci tendrait à montrer que le rassemblement demandé par les leaders de l'opposition correspondait bien à une attente très forte de la population, à tel point que certains ont constitué cette date en un véritable symbole politique, susceptible d'être perpétué par des voies comme la musique.

260. Voir *The Daily Nation*. 2 juillet 1990. p1.

poursuites judiciaires. Trois jours avant la date fatidique, les deux leaders opposants sont arrêtés, de même que Raila Odinga et Gibotu Imanyara, rédacteur en chef de la revue activiste *Nairobi Law Monthly*[261]. Le même jour, s'adressant aux délégués de l'organisation féminine *Maendeleo ya Wanawake*, Daniel arap Moi affirme que les organisateurs du rassemblement illégal ont offert une compensation de 500,000 shillings à la famille de toute personne abattue pendant le meeting. En effet, le Président de la République assure qu'ils ont engagé des voyous chargés de tuer plusieurs personnes de l'assistance pour pouvoir ensuite faire porter les accusations de sauvagerie contre les forces gouvernementales de sécurité. Mais, la sécurité de l'État n'étant pas négociable, il donne tout pouvoir à la police pour réprimer les débordements prévisibles. Parallèlement, le *Kenya Times* affirme que les organisateurs font courir des bruits selon lesquels Robert Ouko ne serait pas mort et viendrait au meeting. Cette rumeur est en effet colportée un peu partout tandis que la veille du sept juillet, plusieurs milliers de tracts signés du Mwakenya et encourageant les gens à se rendre aux *Kamukunji Grounds* circulent dans les rues de Nairobi.

Il semble qu'en réalité la requête de Kenneth Matiba et de Charles Rubia court-circuite les stratégies qui avaient été élaborées par un petit cercle d'opposants composé outre des deux hommes politiques précités de Goerge Anyona, Gathitu wa Kariuki (Kikuyu) et Njeru Kathungu (Embu). Ce groupe avait dans l'idée de former un parti politique, le Kenya National Congress (KNC), dont un manifeste (*"The Manifesto for Change"*) est rendu public le 1er juillet.

> *"Matiba n'a pensé qu'à lui, il avait peur que le KNC ne l'absorbe. Nous pensions que ce meeting était une erreur, qu'il arrivait trop tôt. Mais cela nous a forcé à lancer le KNC (...) Nous nous sommes quand même dit : voilà une bonne de voir si les Kenyans ont du courage et savent ce qu'ils veulent. wa Kariuki et moi, on a donc décidé d'être actifs. On a demandé aux gens de venir à ce meeting. On a envoyé des messages sous la forme de tracts essentiellement dans les bidonvilles et les zones rurales autour de Nairobi. On a fait une campagne de porte-à-porte pour expliquer aux gens qu'ils devaient sacrifier ce jour particulier pour la démocratie. Nous savions que le Mwakenya mobilisait les gens également, et obtenait de bons résultats parmi les matatu boys et les colporteurs"*[262]

En effet, plusieurs témoignages s'accordent à confirmer l'existence d'un important travail de persuasion mené parallèlement par le mouvement clandestin Mwakenya, dont faisait d'ailleurs partie Gathitu wa Kariuki. Ce travail n'était pas destiné à provoquer l'organisation du meeting, qui est apparu comme *"... une coïncidence que nous avons su exploiter"*[263], pas plus que les émeutes. La série d'actions conduites par le mouvement (création d'une lettre d'informations, *Mzelendo* — "Le Patriote" en swahili — ; mobilisation des *matatu boys* et des musiciens, dont Joseph Kamaru notamment) avait pour objectif de construire un sentiment d'insurrection parmi la population[264]. Gibotu Imamyara ne pense pas pour sa part que le Mwakenya ait eu un impact important. Il estime que *Saba Saba* est le produit d'une combinaison de facteurs très divers et penche pour le caractère spontané de l'événement : *"Je crois que c'est*

261. Paul Muite et Gibson Kamau Kuria, soupçonnés de soutenir les partisans du pluralisme partisan, sont eux aussi inquiétés et le second trouve asile à l'ambassade des États-Unis qui lui permettra de s'exiler dans ce pays après négociations avec le gouvernement kenyan. Paul Muite restera caché quant à lui pendant plusieurs semaines jusqu'à ce que Daniel arap Moi relâche les prisonniers et lui demande de faire amende honorable publiquement.

262. Entretien. Njeru Kathungu. Nairobi, 16 juin 1995.

263. Entretien. Peter Kihara Young. Nairobi, 13 juin 1995.

264. Jane Muigai nous confiera qu'il était impossible la veille du meeting d'en ignorer l'existence, tant les *matatu boys* en particulier avaient diffusé le message (Entretien. Jane Muigai. Nairobi, 21 juin 1995).

un explosion de colère soudaine, mais cela vient aussi des événements de l'Europe de l'Est. Beaucoup de Kenyans ont été marqués par la chute de Ceaucescu en Roumanie. Certains l'ont vu à la télévision et tous l'ont lu dans les journaux"[265]. Pourtant, il n'est que de constater un degré assez important d'organisation non pas des émeutes en elles-mêmes mais des événements qui y ont conduit.

Avant même la tenue de ce meeting interdit, il existe une sorte d'échange stratégique et ambigu reposant sur des incitations directes à la participation par les organisateurs — alors pourtant que Charles Rubia et Kenneth Matiba demandent de leur prison l'annulation du rassemblement — et sur des interdictions répétées par le pouvoir. Mais les moyens que ce dernier utilise pour ce faire amplifient en fait l'atmosphère de violence latente. Il y a en définitive une accumulation de ressources incitatives de part et d'autre, les unes étant directes, les autres s'exprimant dans l'interprétation des motifs de non participation. La construction du potentiel de mobilisation présuppose l'interprétation des doléances avant que n'intervienne la réflexion sur la motivation à participer, fondée avant tout sur les coûts et bénéfices de la participation[266]. Se joue dans les moments précédant l'éruption de la violence une lutte entre un groupe désireux de devenir partie prenante du potentiel de mobilisation — les Kenyans en colère — et un groupe qui tente d'éviter de devenir la cible des tentatives de mobilisation — le pouvoir. À cette fin, des obstacles à l'action collective sont dressés (interdiction du rassemblement, propagation de rumeurs défavorables aux organisateurs, rappel de la nécessité du maintien de la sécurité de l'État, menace de poursuites judiciaires). Mais ce discours, par le fait qu'il coïncide étroitement avec le discours opposé de mobilisation, renforce la prégnance de l'idée de l'action collective, et c'est alors qu'il apparaît ambigu et peut être considéré *a posteriori* comme un processus d'incitation masqué. Il n'est pas possible d'affirmer sérieusement qu'il a été développé à cette seule fin, et qu'il existe donc à son origine une volonté délibérée du pouvoir de provoquer l'action collective pour mieux s'en servir ensuite comme ressource de délégitimation. On ne peut en effet constater une exacerbation du potentiel de violence de la part du gouvernement, de telle sorte que les troubles qui suivront ne présentent aucun caractère de systématicité. Chacune des parties reste à notre sens dans l'expectative, ne sachant pas vraiment comment mesurer le coefficient de sympathie vis-à-vis d'opposants de la part des gouvernés. La probabilité du rassemblement aux *Kamukunji Grounds* fait donc figure de test.

Finalement, au matin du sept juillet, des centaines de jeunes se rassemblent dans ce quartier, où s'étaient postés depuis plusieurs heures des groupes d'intervention du GSU. Une partie de foot-ball est organisée entre les premiers arrivants à l'aide d'un ballon artisanalement confectionné. Petit à petit, des milliers de personnes arrivent dans une atmosphère de calme relatif, malgré une tension extrême due à la présence contiguë des forces de police. En fin de matinée, plusieurs membres du CID sont dépêchés sur les lieux, et il semble que ce soit ce facteur qui ait déclenché la mise en mouvement d'une foule qui approcha rapidement en début d'après-midi les 6,000 personnes. Un participant affirma en effet par la suite :

> *"Les gens espéraient seulement voir apparaître Matiba hors de sa geôle ainsi qu'un ange venu du ciel. Ils avaient besoin de savoir s'il venait pour calmer leurs esprits — ils étaient plein d'excitation et d'espoir. Les problèmes ont commencé quand les gens ont vu le CID, et ont pointé leurs doigts vers eux, les accusant d'être venus pour espionner, ce qui attisait leur colère. Ils ont décidé de partir. Je*

265. Entretien. Gibotu Imanyara. Nairobi. 15 juin 1995.

266. Voir KLANDERMANS (B.) ; OEGEMA (D.) : "Potentials, Networks, Motivation, and Barriers. Steps towards Participation in Social Movements". *American Sociological Review.* Volume 52. août 1987. pp519-531.

ne sais pas qui a appelé la police anti-émeute et le GSU. Mais c'était une provocation"[267]

Selon Njeru Kathungu, présent sur les lieux dès 9[h]30 personne n'était censé prendre la parole, puisque ceux désignés pour le faire étaient emprisonnés. Il reste que les participants étaient curieux de voir ce qui allait se produire, et c'est la raison pour laquelle Gathitu wa Kariuki pris l'initiative de s'exprimer. La police commença dès cet instant à se faire pressante, ce qui conduit le leader kikuyu à faire le signe de la victoire en criant en anglais *"More Parties"* ("Plus de partis"), puis en kikuyu *"Mvumo wa Viama Vingi"* ("On veut le multipartisme"). Bientôt, tous les slogans sont martelés en kikuyu, notamment *"Ciama Mwingi"* ("Plus de partis"), en raison de l'importance des membres de cette ethnie parmi l'assistance[268]. Puis, la foule se met en mouvement en direction du centre-ville de Nairobi en chantant, en criant des slogans tout en battant dans leurs mains. Auparavant, la plupart d'entre eux s'étaient parés des branchages verts apparus pour la première fois lors des manifestations de protestation contre les meurtriers de Robert Ouko. Levant les deux doigts vers le ciel en signe de V — symbolique désignant donc autant la revendication de deux partis que le V traditionnel de la victoire — ils scandent en swahili *"Achilia Matiba ! Achilia Rubia"* ("Libérez Matiba" ; "Libérez Rubia"), *"Sisi tunatakavyama viwili !"* ("Nous voulons deux partis"), puis en anglais *"We want Law and Justice in Kenya"* ("Nous voulons la règle de droit et la justice au Kenya"), *"We are not armed but we fear nothing"* ("Nous n'avons pas d'armes mais nous n'avons peur de rien"). S'enhardissant alors que la police ne semble pas manifester de velléités d'attaque, ils poursuivent leurs cris en swahili *"Sasa tuingie kiwanja. Matiba wapi !"* ("Allons sur l'esplanade. Où est Matiba ?"), *"Thaai ! Thathaiya ngai ! Thaai !"* ("Paix ! Prions Dieu ! Paix!")[269] .

Mais, progressivement, plusieurs camions de police apparaissent sur les lieux alors qu'un hélicoptère survole la zone. La violence commence à gagner les rangs des manifestants. Tous les bus sur le parcours sont systématiquement arrêtés et ceux qui refusent d'obtempérer sont bombardés à coups de pierre et leurs passagers éjectés sous les cris de *"Choma, choma yoke"* ("Brûlez-les, brûlez-les tous !"). Les slogans deviennent beaucoup plus vindicatifs : *"Mbili Mbili"* ("Deux, deux") tandis que bras ouverts et poitrine offerte devant la police, d'autres lancent, toujours en swahili, *"Watune, watune"* "Tuez-nous, tuez-nous")[270]. La police se met dès les premiers mouvements de brutalité à avancer vers les manifestants, lançant des grenades lacrymogènes et frappant à coups de matraque les participants aux avant-postes. Des affrontements débutent mais les manifestants refluent de façon quasi immédiate vers les quartiers de Mathare, Dandora, Uthiru et Riruta. Les troubles gagneront bientôt les zones de Ngara, Pan-

267. Propos recueillis par Africa Watch (section des droits de l'homme) dans son rapport sur les droits et libertés au Kenya (*Taking Liberties*). Janvier 1992. p61.

268. Le signe de la victoire signifie en réalité "Deux partis". Njeru Kathungu affirme que la question du symbole avait été âprement discutée au cours des réunions du petit groupe fondateur du KNC. Il était nécessaire que ce parti dispose d'un symbole identificateur et susceptible de rassembler le plus grand nombre de personnes. L'accord se fit en définitive sur le choix des deux doigts brandis (Entretien. Njeru Kathungu. Nairobi, 16 juin 1995). En outre, il faut rester circonspect sur l'évaluation de l'assistance, et il n'est guère possible d'en dresser un échantillonage ethnique. D'ailleurs, les slogans seront criés par la suite davantage en swahili et en anglais qu'en kikuyu. Mais comment ne pas tenir compte également du fait que ceux que nous allons évoquer par la suite ont été cités par la presse. Il est donc difficile d'ignorer les possibilités de manipulation de quotidiens plus ou moins proches du pouvoir à qui des consignes de désinformation aurait été données.

269. Voir le *Sunday Nation*. 8 juillet 1990. p3.

270. La violence visible dans ce type de slogan apparaît également dans une chanson, initialement chantée par le Kikuyu Ndichû Gayunka et qui sera reprise par les émeutiers. Intitulée *"Tumanwo"* ("Entrons dans la bataille"), elle consiste en une seule phrase en kikuyu répétée encore et encore : *"Korwo ndi hinya nvaguta ndika nginya ungunde injabimure"* ("Je souhaite être encore plus fort. Je pourrais te frapper jusqu'à ce que tu réalises qui je suis") (Entretien. Peter Kihara Young. Nairobi, 22 juin 1995).

gani, Kangemi et Kagwangware. Pendant tout l'après-midi, des accrochages ont lieu avec les forces de police et les groupes paramilitaires du GSU. La panique saisit la ville de Nairobi, avant que la capitale soit quadrillée par des patrouilles en armes, que les magasins soient fermés ou que tous les transports aient cessé de fonctionner. Ainsi, c'est pendant la dispersion de la foule que les victimes s'accumulent, petits groupes de manifestants encerclés et battus à mort par la police ou tués par les nombreux accidents de voiture provoqués par de multiples barrages érigés sur les voies principales[271]. Pendant ce temps, des bandes de jeunes voyous ont eu tôt fait de rejoindre le mouvement et se livrent à des pillages divers, en dépit d'une répression policière tous azimuts. Un jeune Kenyan déclarera :

> *"La police était terrible. Ils poursuivaient des groupes de jeunes, tirant sur eux pendant qu'ils couraient, et les frappant alors qu'ils les avaient rejoints jusqu'à ce qu'ils soient inertes. Ils avaient amené des camions où ils lançaient les blessés et les morts ... où certains continuaient de les battre"*[272]

Parallèlement, les compagnies de *matatu* se mettent en grève, paralysant les transports à Nairobi, mais aussi à Kiambu, dans la Central Province, et Nakuru, dans la Rift Valley Province. Il semble qu'ils soient apparus dans cette région comme les principaux organisateurs des troubles qui suivront. Ainsi par exemple, à Murang'a, ils préviennent les commerçants de l'imminence des affrontements pour qu'ils ferment leurs magasins, puis placent de grosses pierres sur les voies d'accès en ville pour gêner le déploiement des forces de l'ordre. À Kisumu, et dans la plupart des localités kikuyu du pays, des jeunes, juchés sur des barricades sommairement élevées, crient en swahili : *"Sisi tunauga wa ndugu wetu wa Nairobi mkono"* ("Nous sommes solidaires de nos frères de Nairobi")[273]. Certains *matatu boys* tentent , la plupart du temps avec succès, de bloquer la circulation des bus nationaux qui n'ont pas encore été stoppés par les manifestants. A Kakamega, dans la Western Province, ils affrontent les gardes du conseil municipal ainsi que des jeunes membres de la KANU[274]. Les capacités d'organisation développées par les *matatu boys* sont confirmées par plusieurs témoignages, dont celui-ci, d'un manifestant de Nakuru :

> *"D'abord, la grève des chauffeurs de matatus a été très bien organisée — ils ont paralysé les transports publics. Ils savaient qu'ils avaient le pouvoir de paralyser la ville et ils l'ont fait parce qu'ils voulaient obtenir la libération des prisonniers, en particulier celle de Matiba et de Rubia. Ils étaient dans la meilleure position parce que les forces de sécurité ne sont pas capables de fournir des moyens de transport aux gens. Ils ne pouvaient proposer aucune alternative et ne pouvaient certainement pas forcer les chauffeurs de matatus à conduire. Nous sommes contents parce que cette pression a été relayée par des gens qu'il était impossible de contrôler"*[275]

Mais ils auraient perdu le contrôle de la situation progressivement. Ainsi, un autre témoin ajoute :

---

271. Voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 14 juillet 1990. pp1-2.

272. Propos recueillis par Africa Watch (section des droits de l'homme) dans son rapport sur les droits et libertés au Kenya (*Taking Liberties*). Janvier 1992. p62-63.

273. Voir le *Daily Nation.* 10 juillet 1990.

274. Voir le *Sunday Standard.* 8 juillet 1990.

275. Propos recueillis par Africa Watch (section des droits de l'homme) dans son rapport sur les droits et libertés au Kenya (*Taking Liberties*). Janvier 1992. p63.

"Des groupes de jeunes ont pris les choses en mains, ont monté des barrages routiers, lançant des pierres sur les voitures et menaçant les gens à qui ils demandaient de l'argent. D'abord, les barrages étaient bien organisés et il n'y avait pas beaucoup de destruction. Ce n'étaient pas les chauffeurs de matatus qui organisaient les barrages mais des groupes clandestins. Quand les forces de l'ordre sont arrivées, cela a été l'anarchie totale"[276]

Njeru Kathungu avoue que son groupe et les sympathisants étaient décidés à réguler le cours des événements, mais qu'aucun d'entre eux n'avait réellement prévu qu'ils dériveraient vers ce déferlement de violence. De plus, la plupart ont été arrêté assez rapidement par les forces de police. *"Il faut retenir que si à Nairobi, les émeutes ont quand même été plus ou moins encadrés par nos partisans dans des endroits clefs, comme les bidonvilles, il existe en revanche des endroits (Limuru, Embu, Kiriyanga) se sont mobilisés alors qu'ils ne connaissaient pas notre existence"*[277].

En province où les troubles se sont donc étendus, les slogans ne varient pas. Mais, la plupart du temps chantés en anglais, ils vont à l'essentiel : *"We Want Matiba"* ("On veut Matiba"), *"We Don't Want a Police State"* ("On ne veut pas d'État policier"), *"We Want Multi-parties"* ("On veut le multipartisme")[278]. A Nairobi et dans les villes kikuyu précitées, les troubles vont se prolonger pendant environ quatre jours avec une intensité différente. Des affrontements sporadiques se poursuivent ainsi à Kiambu, Embu et dans le bidonville de Kangemi. Naivasha, Limuru, Thika et Nyeri sont aussi touchées. À Eldoret, et dans d'autres petites villes de province, de nombreux villageois se joignent aux groupes de jeunes manifestants. Dans cette même ville, on entend les policiers crier en swahili : *"Kama ni mwananume, maliza. Si walituika" !* ("Si c'est un homme, achève-le. C'est ce qu'on nous a dit de faire !")[279]. Plusieurs rapports font état de violences gratuites perpétrées par des agents de police (viols, destructions), notamment dans les bidonvilles de Dandora et de Ndenderu. En revanche, plusieurs témoins affirmeront que certains policiers, délaissant les rangs des forces de l'ordre, avaient rejoint les émeutiers, brandissant leurs doigts en signe de victoire, notamment dans le secteur de Wangira. D'autres, moins audacieux, se seraient contentés de laisser les jeunes manifestants évoluer à leur guise.

Les premiers bilans établis après le dernier jour de violence font état de quinze morts et de quarante blessés. Finalement, vingt morts seront officiellement reconnus, mais il semble qu'il y en ait eu beaucoup plus. C'est d'abord à Nairobi que les troubles ont cessé le 11 juillet, malgré quelques poches de résistance dans quelques bidonvilles. En province, les mouvements se prolongent quelque peu mais s'éteignent progressivement, sous la pression des multiples arrestations auxquelles la police procède. C'est ainsi que, de façon officielle, 1,056 personnes seront déférées devant la justice pour répondre des accusations de dégradations de biens publics et d'affrontements avec la police.

276. Ibid. pp63-64.

277. Entretien. Njeru Kathungu. Nairobi, 16 juin 1995.

278. Voir le *Standard*. 10 juillet 1990.

279. Voir le *Daily Nation*. 11 juillet 1990.

3. Reproduction de la protestation et instrumentalisation de la violence : les secondes émeutes de la faim zambiennes

Les émeutes de la faim zambiennes, plus brèves que les émeutes de *Saba Saba*, connaîtront néanmoins un prolongement original. En effet, profitant de l'opportunité du désordre, des militaires tenteront de prendre le pouvoir, ce qui provoquera des manifestations de joie collective significatives, bien que de courte durée en raison de l'échec de la tentative de coup d'État.

a) L'explosion des troubles dans la capitale

Les secondes émeutes de la faim zambiennes vont avoir une cause directe absolument similaire à celle qui déclencha les protestations violentes de décembre 1986 : la hausse brutale et disproportionnée du prix de la farine de maïs. En effet, le 19 juin 1990, Malimba Masheke, le Premier Ministre, annonce au Parlement l'augmentation du prix du sac de *mealie meal* de qualité supérieure (de 114,50 kwachas à 269 kwachas pour un sac de 25 kgs) alors que le prix du sac le moins cher et le plus prisé par la population passe de 82,30 à 198 kwachas, soit dans les deux cas un coût multiplié par environ 2,3. Deux jours plus tard, au cours de la conférence annuelle de l'UNIP, qui se tient dans la Luapula Province, Kenneth Kaunda confirme l'augmentation. A la différence de 1986, les incidents n'éclatent pas tout de suite, et la région du Copperbelt semble plutôt calme. Ce sont les étudiants de l'Université de Lusaka qui prennent l'initiative, en décidant d'organiser une manifestation de désapprobation pour le 25 juin.

En effet, le jour dit, plusieurs étudiants du campus de Great East Road commencent à se mettre en mouvement. Ils traversent les zones de bidonvilles de Kalingalinga et de Mtendere où de nombreux habitants les rejoignent dans la contestation. Très rapidement, la plupart d'entre eux s'attaquent aux magasins de l'État, les détruisant et volant les marchandises. Puis, ils se dirigent vers le quartier de Kabulonga, où de nombreux étrangers résident, pour mettre à sac et piller le supermarché qui s'y trouve. Au moment où la police anti-émeute et les forces paramilitaires d'intervention se rendent sur les lieux, la foule s'est remise en mouvement en direction du centre-ville, à plus de dix kilomètres. Dès cet instant, des centaines d'étudiants et de jeunes se sont dispersés de façon désordonnée sur le parcours, tandis que la plupart tenait néanmoins à se rendre vers le siège de l'UNIP, sur Cairo Road. Cette dispersion des manifestants donna lieu toute la journée à des scènes de combat comparables à une mini guerilla urbaine, notamment dans les bidonvilles de Matero et de Chibolya. A Longacres, quartier abritant l'Alliance Française, de même qu'à Kabwata, où se tient le marché le plus important de la ville, des véhicules de l'armée sont pris d'assaut avant d'être brûlés[280].

Dans le centre-ville, les magasins d'État, comme ceux de la ZCBC, de la National Import and Export Corporation ou Mwaiseni, sont systématiquement dévastés. Les casseurs, pour la plupart des adolescents, pénètrent dans chaque magasin, y compris dans ceux n'appartenant pas à l'État, et les pillent avant de tout détruire. Les cibles privilégiées sont les endroits où se vendent des appareils électriques (radios, lecteurs de cassette), de la nourriture et des vêtements. Certains emportent même des réfrigérateurs, des cuisinières, des matelas ou des armatures de lits. Les voies principales de la capitale, Cairo Road, Cha Cha Cha Road et Freedom Way sont bloquées et jonchées de glaces brisées, de détritus et de produits non volés laissés à l'abandon. D'abord organisée, avec la section paramilitaire anti-émeutes et la section de répression des

280. Voir le *Times of Zambia*. 27 juin 1990.

vols, et n'hésitant pas à tirer à balles réelles sur les pilleurs, la police se montrera néanmoins vite dépassée par les événements. Comme au Kenya, des bruits, parfois confirmés par des témoins, circulèrent selon lesquels certains parmi les forces de sécurité laissaient se poursuivre les émeutes sans réaction, voire rejoignaient les émeutiers dans leur entreprise de destruction. D'autres rumeurs évoquèrent la présence de soldats étrangers parmi les forces de sécurité. Les soupçons se portèrent sur des troupes tanzaniennes, puisque la plupart s'exprimaient en swahili[281].

Le lendemain, les troubles gagnent l'ensemble des zones urbanisées autour de Lusaka. Chelston, Libala, Chilenje, Woodlands, Northmead, Madras, Bauleni, Mandevu, Chaisa, Garden, Chawama, Kanyama, Kamanga, Chainama, Garden, Matero, Marrapochi et Misisi résonnent au bruit des affrontements et des mises à sac. Aux cris de *"Come We Fight"* ("Venez vous battre") et aux chants bemba de *"Wabepa fye"* ("Vous n'êtes que des menteurs"), des bandes de jeunes détruisent les bâtiments représentant le pouvoir, qu'il s'agisse des magasins d'État ou des bureaux de l'UNIP. Sur le campus de Great East Road, des centaines d'étudiants occupent les lieux, environnés de troupes d'intervention qu'ils provoquent continuellement aux cris de *"The Struggle is Here : We are going to Fight and Die Here"* ("La lutte est ici : nous allons combattre et mourir ici"). Des pancartes sont disséminées un peu partout dans cette zone, proclamant : *"Campus is a Liberated Zone"* ("Le campus est une zone libérée"). Un étudiant confie à un journaliste présent sur les lieux : *"Il n'y aura pas de retraite. Nous avons brûlé tous les ponts derrière nous"*[282]. L'atmosphère devient donc de plus en plus belliqueuse. Tous les manifestants de même que les jeunes émeutiers du centre-ville semblent prêts à se battre très violemment avec des forces de l'ordre symbolisant dans ces instants chargés de violence le pouvoir qui corrompt et qui opprime. Les slogans se font de plus en plus haineux et leur cible n'est plus équivoque : *"Kaunda Must Go On"* , *"Castrate Kaunda"* ("Kaunda doit partir" ; "Castrez Kaunda "), *"Kaunda Out, Tembo In"* ("Kaunda dehors, vive Tembo"). Dans le quartier de Chilenje, la maison n°394, classée monument national pour avoir abrité Kenneth Kaunda au début des années 60 au moment où il luttait pour l'indépendance de la Zambie, est fortement endommagée par des jeunes émeutiers. Les portraits ou dessins du Président ainsi que le matériel qui avait assuré sa subsistance sont déchirés, cassés avant d'être brûlés. Une Land Rover, garée devant l'habitation et exposée pour représenter le moyen de transport qu'il utilisait est également brulée[283].

Malgré quelques poches de résistance situées ça et là dans le pourtour du centre-ville, les troubles s'éteignent peu à peu à la fin de ce second jour d'émeutes. Le gouvernement, réalisant l'extrême tension qui régne dans ces zones, saisit l'opportunité pour établir un couvre-feu de 18^H à 6^H le lendemain matin. Au cours de ces journées d'émeutes très violentes, les forces de sécurité abattront plus de trente personnes, environ cent vingt autres étant gravement blessées. Plus de cinq cents manifestants seront arrêtés et détenus pendant plusieurs jours dans l'enceinte du stade Edwin Imbolea à Lusaka. Étrangement, peu de désordres importants seront signalés dans les autres régions de la Zambie, et en particulier dans le Copperbelt. À Kitwe, quelques magasins seront détruits et des véhicules brûlés. À Ndola, des camions de marchandises, souvent étrangers — notamment provenant du Zimbabwe et du Bostwana — seront stoppés avant d'être pillés. Certains seront même réduits en cendres tandis que les chauffeurs étaient lynchés. C'est en définitive dans des villes relativement proches de Lusaka, comme Kabwe ou Kafue,

281. Voir l'*Independent.* 29 juin 1990.

282. Voir le *Guardian.* 29 juin 1990.

283. Voir CHISALA (B.A.) : *Lt Luchembe Coup Attempt.* Lusaka. Multimedia Zambia. pp42-43.

que des affrontements violents avec la police se produiront. Dix morts seront dénombrés à Kabwe, où les jeunes émeutiers, dont certains étaient des enfants, tentaient de s'attaquer aux bureaux de la ZCBC[284]. Mais les troubles relativement mineurs du Copperbelt n'auront rien de comparable avec ceux qui avaient secoué la région minière en 1986.

L'explosion des troubles dans la capitale représente à la fois une innovation et une confirmation. D'une part, c'est la première fois qu'une collaboration étroite, bien que s'exprimant dans la violence, s'effectue entre étudiants et habitants des bidonvilles. Certes, beaucoup d'étudiants vivent également dans des bidonvilles mais la majeure partie de la population de ces secteurs est composée de chômeurs, de jeunes désœuvrés ou de salariés qui ne gagnent pas suffisamment d'argent pour habiter ailleurs. Il existe aussi une sorte de défiance de la part de ces catégories sociales à l'encontre des étudiants de l'Université, qui, pour certains, deviendront membres d'une administration qui les étouffe. En effet, à la différence du Kenya, où la Kenya Polytechnic forme les futures élites politiques du pays, il n'existe pas en Zambie d'école spéciale destinée à cet effet. C'est l'Université qui prend en charge ce travail, repérant les étudiants activistes dans les diverses associations pro-gouvernementales ou pro-UNIP. D'autre part, la grande dispersion des désordres et des affrontements a empêché que soit élaborée une organisation concrète de la résistance. Bien que quasiment tous les secteurs de Lusaka (centre-ville, quartiers adjacents et bidonvilles) aient été atteints, leur dissémination n'a pas permis l'application de stratégies d'action pré-définies. Il est vrai que le mouvement étudiant, complété par de multiples bandes de jeunes, a rapidement explosé. La conjonction d'acteurs désirant faire entendre leur voix par la manifestation et d'acteurs voulant casser pour montrer leur existence ne pouvait *a priori* pas laisser le champ libre à une structuration des énergies.

b) Le coup d'État du Lieutenant Luchembe[285]

Les émeutes de la faim connaîtront un épilogue original, résultant de leur instrumentalisation immédiate. Même si la tentative de coup d'État ne fut l'œuvre que d'une fraction militaire très marginale, elle renseigne sur l'état de l'opinion et des capacités de retournement du gouvernement.

Le 26 juin, les quartiers militaires de Lusaka envoyèrent un message d'urgence au camp de Kaoma dans la Western Province pour demander des renforts. C'est ainsi que le lendemain, quatre vingt huit soldats, avec parmi eux le Lieutenant Mwamba Luchembe, atterrirent à l'aéroport de Lusaka. Le 28, il fut ordonné à Mwamba Luchembe et à ses hommes de prendre position sur le campus de Great East Road. Ils y trouvèrent plusieurs centaines d'étudiants réunis autour de multiples pancartes défiant le gouvernement, insultant ses dirigeants et proclamant la lutte nationale. Certains d'entre eux voulaient reprendre les assauts mais les troupes les continrent après quelques heurts. Trente quatre d'entre eux furent ainsi arrêtés. Puis, trente bus prêtés par la United Bus Company of Zambia et par la compagnie du Copperbelt Mulungushi Travellers, furent dépêchés sur les lieux afin de ramener les étudiants dans

284. Voir le *Times of Zambia.* 28 juin 1990

285. La plupart des développements qui suivent sont tirés du petit ouvrage de Beatwell Chisala, *Lt Luchembe Coup Attempt.* op.cit. Il s'agit de la seule narration complète de l'événement, qui, au surplus démythifie l'image d'officiers saouls tentant par bravade de s'emparer du pouvoir, image complaisamment véhiculée par les organismes d'informations zambiens. À ce titre, mais aussi parce que le sérieux de l'auteur nous a été confirmé, ce livre est digne de fiabilité, bien que selon Michael Njenga Mulikita (Entretien. Pau, 24 février 1995), il n'apporte rien de nouveau à ce que l'élite politique connaissait déjà.

leurs foyers. Le 29, l'Université était fermée. Mwamba Luchembe et ses hommes rejoignirent les quartiers militaires de la capitale une fois leur opération achevée.

Il semble que des problèmes d'intendance envenimèrent le débat entre le Lieutenant et les officiers responsables de Lusaka. Désireux de se changer et de boire, les hommes de Mwamba Luchembe ne furent autorisés à le faire qu'à condition de payer. Or, le Lieutenant n'avait pas d'argent sur lui. Les débats, portant initialement sur cette affaire, dérivèrent rapidement et, échauffé par les événements, Mwamba Luchembe aurait critiqué les agissements des forces de sécurité pendant les émeutes, leur reprochant d'avoir tiré sur des civils désarmés. Puis, il aurait déclaré aux officiers présents: *"Vous n'avez pas réussi à sauver l'ancien chef des armées, le Lieutenant-Général Christon Tembo, de la détention et à le laver des accusations portées contre lui quand vous en avez eu les moyens. Vous l'avez abandonné au moment où il avait le plus besoin de vous"*[286]. S'ensuit un véritable panégyrique de Christon Tembo, qu'il fait passer pour un véritable bienfaiteur de l'armée. Les échanges verbaux deviennent violents, et à la question posée par les officiers de savoir ce que lui aurait fait à leur place, Mwamba Luchembe répond : *"Pour que la situation économique et sociale soit améliorée dans ce pays, il faut bouter le gouvernement hors du pouvoir. En d'autres termes, je veux dire qu'il faut le faire tomber aujourd'hui. Nous n'avons pas besoin de beaucoup de personnes, ni d'impliquer des civils pour exécuter le coup. Plus nombreux nous serons, plus il y aura de risques. Nous risquerions d'être trahis. Je suis sûr que ce coup réussira cette fois"*[287]. Seuls deux Capitaines en désaccord avec l'opération sortirent. Les autres préparèrent un communiqué exposant les griefs reprochés à Kenneth Kaunda et les mesures à prendre[288]. Puis, dans la nuit du 30 juin, les soldats de Mwamba Luchembe (vingt cinq hommes plus trois officiers) investirent les locaux de la Posts and Telecommunications Corporation dont ils persuadèrent les gardiens du bien-fondé de leur action. Ils firent de même à l'aéroport de Lusaka. Ils retournèrent au centre-ville où ils désarmèrent les forces paramilitaires qui gardaient la ZCBC, s'appropriant plusieurs mitraillettes. Ils se rendirent enfin dans les studios de Radio Mulungushi, radio fonctionnant sans interruption. À $3^{H}15$ du matin, le Lieutenant Mwamba Luchembe annonça en anglais : *"En raison du coût de la vie sans cesse en augmentation qui a causé les récentes émeutes de la faim, l'armée zambienne a décidé de prendre provisoirement le pouvoir. Chef de l'opération, je suis le Lieutenant Mwamba Luchembe du corps des communications de l'armée zambienne"*[289]. Le message fut ensuite traduit dans les langues vernaculaires du pays. La responsable de la radio présente sur les lieux fut priée d'avertir les autres radios pour qu'elles retardent leur premières programmations afin qu'un officier ait le temps de leur communiquer au préalable la composition du nouveau gouvernement. Mwamba Luchembe ordonna à trois de ses hommes de chanter sur les ondes des chansons révolutionnaires, tandis qu'il réquisitionna les morceaux de reggae pour entrecouper les performances vocales de ses soldats. Mais il n'en trouva que deux, dont la chanson d'Eddie Grant, *"World Crisis"*, qu'il diffusa.

La situation se précipita par la suite. Averties de la tentative du Lieutenant, des troupes dirigées par le Brigadier-Général Weston Chanda se rendirent vers les locaux de Radio Mulun-

---

286. in CHISALA (B.A.) : *Lt Luchembe Coup Attempt.* p47.

287. Ibid. p48.

288. Partant de l'idée que Kenneth Kaunda et l'UNIP avaient lamentablement échoué pour gouverner la Zambie en tolérant l'escalade du crime, de la pauvreté et du chômage, mais qu'au surplus le chef de l'État zambien se permettait de refuser le multipartisme alors que la corruption et l'enrichissement personnel gangrénaient son gouvernement, des «mesures punitives» sont dégagées et consistent toutes à se débarrasser des leaders au pouvoir, à l'aide d'un tribunal militaire. L'autorisation de trois partis au maximum sera accordée après une période de six mois de contrôle par les forces armées (ibid. pppp48-51).

289. Ibid. p54.

gushi où ils maîtrisèrent sans peine un Mwamba Luchembe tout étonné que l'armée ne le soutienne pas, ce qui explique qu'aucune fusillade n'ait éclaté. Sur les mêmes ondes, Weston Chanda annonça en anglais puis en bemba que l'armée avait repris le contrôle de la situation.

L'intérêt de cette tentative de coup d'État avortée ne réside pas tant dans l'action elle-même que dans les rumeurs auxquelles elle a donné lieu et des manifestations de joie qu'elle a entraînées. Et, bien que cela ait son importance, nous pensons qu'il faut laisser en arrière-plan le fait que Mwamba Luchembe était peut-être sous le coup de la boisson, ainsi qu'en témoignent son brusque accès de colère dans les quartiers d'officiers et la manière incohérente dont a été conduite l'action. Des spéculations diverses circulèrent en effet : Kenneth Kaunda aurait été arrêté et probablement tué ou bien il aurait trouvé refuge dans la maison d'hôte de la Zambia Consolidated Copper Mines Limited (ZCCM) à Mufulira près de la fontière zaïroise ou encore dans la plantation forestière proche de Kitwe. Des sources gouvernementales affirmèrent qu'il se trouvait en sécurité à Ndola dans l'hôtel le plus luxueux de la ville. Finalement, Kenneth Kaunda dément lui-même tous ces bruits en s'exprimant à la radio nationale. En tournée dans le Copperbelt, il affirme ne pas vouloir interrompre son programme pour un incident sans gravité. Lors d'un dîner d'ouverture du Zambia International Trade Fair, il déclare vouloir modifier une législation trop clémente à l'égard des comploteurs contre l'État. Puis, après avoir ajouté qu'il ne craignait pas de mourir, il entonne un chant en bemba sur sa croyance en Dieu[290].

Mais, avant cette déclaration, au petit matin du même jour, plusieurs centaines de personnes, comprenant notamment un certain nombre de membres des forces de sécurité, se rassemblent dans les rues de Lusaka pour célébrer la supposée chute de Kenneth Kaunda. La foule se mit à proférer des slogans anti-gouvernementaux avant de chanter un hymne improvisé à la gloire de Mwamba Luchembe. Plusieurs land-rover de l'armée occupées par des militaires auraient même parcouru les bidonvilles pour annoncer le renversement du chef de l'État[291]. Mais l'annonce de la reprise de la situation par l'armée tempèrera l'enthousiasme. L'apparition de militaires en patrouille achèvera de disperser le mouvement[292].

---

290. En revanche, le ministre de l'Information, Arnold Simushimba, risqua effectivement la mort. Alors qu'il tentait de rejoindre le complexe où se trouvaient les locaux de Radio Mulungushi, des soldats du Lieutenant Mwamba Luchembe tirèrent sur son véhicule.

291. Voir CHAN (S.) : "Prospects for the 1991 Elections in Zambia". *South African Institute of International Affairs de Johannesbourg. Occasional Paper.* août 1991.

292. Quant à Mwamba Luchembe, il fut remis entre les mains des forces de police, qui l'interrogèrent pendant trois jours sans pouvoir lui faire avouer les noms des soldats qui ne furent pas arrêtés. Après une série d'épisodes plus ou moins rocambolesques, dont sa tentative d'évasion, qui fit retentir la prison de Kamwala où il était détenu de chants bemba à sa gloire (*"Uli mwamuna"* : "Tu es un homme courageux"), le Lieutenant de l'armée zambienne obtint une audience auprès de Kenneth Kaunda le 1er août 1990 en dépit des protestations de plusiers officiers de haut rang. Il le rencontra en compagnie d'un autre prisonnier d'opinion, Timothy Kalimbwe, auteur d'un coup d'État en 1970 et emprisonné à vie. Il se rendit à la Présidence vêtu d'un costume gris que sa sœur lui remit au dernier moment, étant donné qu'il n'était pas question qu'il voie le Président en tenue militaire. Rien ne filtra de l'entretien qui eut lieu et Mwamba Luchembe se refusa à dire pourquoi il avait tenté de renverser le gouvernement. Néanmoins, il se laissa aller à une petite déclaration : *"Je n'ai aucune intention d'entrer en politique parce que je ne serai jamais un politicien. Je garderai un profil bas"* (in CHISALA (B.A.) : *Lt Luchembe Coup Attempt.* p71).

Il y a plusieurs manières d'interpréter ces séquences étranges et cette dernière déclaration de Mwamba Luchembe, qui est aujourd'hui un homme libre. Son comportement en prison, où il se plaignit des conditions de détention, s'érigeant en défenseur des droits fondamentaux des détenus, et l'obtention d'une audience auprès de Kenneth Kaunda ont fait de lui un homme public pendant plusieurs semaines. Ainsi, soit sa faconde et sa relative inconscience ont permis de construire une image de héros que le pouvoir devait à tout prix limiter, et dès lors il faut tenir l'entretien qu'il a eu avec le Président de la République et les paroles qu'il tint par la suite comme la manifestation d'un apaisement et d'une reprise du contrôle par le gouvernement ; soit le coup d'État a été monté de toutes pièces par le pouvoir afin de détourner les esprits des émeutes précédentes, et dès lors, la déclaration de l'ancien Lieutenant de ne pas avoir d'ambitions politiques signifierait un retour à la norme. Mais cette dernière hypothèse repose trop selon nous sur des spéculations fragiles.

4. La mise en échec momentanée du pouvoir de contrôle étatique

Le déchaînement de cette violence prend de court un pouvoir qui se montrait jusqu'alors encore confiant dans ses capacités de contrôle en dépit de multiples micro-mobilisations qui venaient miner quelque peu les fondations de son autorité. Dans l'obligation de faire face à une crise grave, dont la brièveté de l'expression ne masque pas l'existence d'un malaise beaucoup plus profond, les gouvernements kenyan et zambien ne trouvent d'autre issue qu'une tactique de délégitimation malhabile qui se concrétise par l'utilisation d'un langage politique peu performatif. Il apparaît bien ardu de faire disparaître des esprits la consécration violente d'un fort ressentiment populaire d'où se sont dégagées de multiples expressions de défiance verbales comme physiques à l'égard du pouvoir. Ici, ce dernier a perdu le monopole de la parole politique, malgré ses efforts de renversement des causes et des effets et de construction d'un ennemi qui d'imaginaire devient cette fois bien réel.

a) Les tentatives de renversement des causes et des effets

Si la coercition et l'intimidation aident à vaincre les résistances exprimées contre le régime politique, une autre tactique tout aussi efficace consiste à évoquer des interprétations qui légitiment les lignes d'action définies, menacent les opposants et rassurent la population pour inciter cette dernière à l'approbation et au soutien, voire à la seule passivité. Le langage politique transforme dans cette logique la réalité politique. Il faut ainsi considérer la tentative des gouvernements kenyan et zambien de construction d'ennemis politiques comme un instrument de structuration cognitive, laquelle sera soumise à des réorganisations pour maintenir sa crédibilité et son opérationalité[293]. Le langage politique va servir ici à inverser la séquence causale et temporelle et à falsifier les conséquences des troubles qui ont atteint la souveraineté de l'État.

Au Kenya comme en Zambie, les termes utilisés pour dénoncer les émeutiers sont parfaitement similaires, alors que le déclenchement de la situation (manifestation de réprobation contre l'interdiction d'un meeting de l'opposition / manifestation étudiante de protestation contre la hausse abusive du prix du *mealie meal*) ainsi que les solutions à apporter (si au Kenya, aucune solution immédiate n'apparaît possible en dehors de réformes drastiques, il était possible pour le gouvernement zambien de revenir sur sa décision économique) sont tout à fait éloignées. Mais l'étroite identité des violences perpétrées et des dommages causés exercent un pouvoir beaucoup plus attractif dans l'imaginaire gouvernemental, de telle sorte que les premières réactions reposent toutes sur la nécessité de reprendre le contrôle en dénonçant les «ennemis du pays».

Ainsi, le gouvernement kenyan affirme que les émeutiers, pour la plupart très jeunes et sans emploi, n'étaient que des «hooligans sous l'emprise de la drogue», dont certains auraient même tenté de le renverser sans l'intervention heureuse des forces de l'ordre[294]. Les parlementaires prennent également une position très ferme et à cet égard, la déclaration des députés de Kiambu est significative :

> *"Nous, parlementaires élus de Kiambu, souhaitons condamner sévèrement les actes de hooliganisme et de vandalisme qui se sont produits dans le pays, avec pour*

293. Voir EDELMAN (M.) : *Pièces et règles du jeu politique.* op.cit. pp154-158 et pp195-196.

294. Voir le *Standard.* 11 juillet 1990. p1.

conséquence des pertes de vies humaines et de propriétés. Nous condamnons en particulier ceux qui ont influencé et organisé les citoyens, surtout les jeunes, à prendre part à de tels actes illégaux et horribles. Nous appelons les habitants de Kiambu, surtout les jeunes, à résister à la tentation de perpétrer des actes qui les placeraient hors-la-loi. Nous demandons instamment aux matatu boys de reprendre le travail afin de permettre aux citoyens de travailler. Nous soutenons le gouvernement sans limites dans ses efforts pour maîtriser la situation et préserver la société de ces individus criminels qui détruisent vie et propriété. Nous condamnons au surplus l'ingérence dans les affaires intérieures du Kenya de toute puissance étrangère. Comme tout État souverain, le Kenya doit pouvoir gouverner seul"[295]

Toute la panoplie du langage de délégitimation et de construction de l'ennemi est contenue dans ce texte. Les fautifs sont désignés : l'État a été attaqué frontalement par des «individus criminels» qui se sont lamentablement conduits et ont perpétré des actes de «hooliganisme» et de «vandalisme». Néanmoins, ils ne peuvent être tenus pour directement responsables de leurs actes. Ils ont été fortement «influencés» et même «organisés» par des réseaux d'incitation qui sont soit sous-entendus, car le fait de les nommer apparaît inutile en raison de leur évidente visibilité (les hommes politiques de l'opposition naissante), soit nommés sans être directement accusés en raison de leur pouvoir paralysant (les *matatu boys*). Puis, il est fait plus ou moins subtilement allusion aux «puissances étrangères», priées de ne pas interférer dans la régulation de la situation, qu'il s'agisse des donateurs (Grande-Bretagne et États-Unis, qui seraient discrètement intervenus pour apaiser l'appétit de répression du gouvernement[296]) ou des voisins immédiats (Ouganda) ou beaucoup plus lointains (Libye). Le processus ne varie donc pas, et l'ennemi ne bouge pas. Il est présent à l'intérieur comme à l'extérieur, d'où la nécessité de soutenir «sans limites» un gouvernement soucieux de préserver la stabilité des équilibres sociaux. D'ailleurs, ce dernier fait publier dans la presse un texte poursuivant la même logique. Il déplore les actions désolantes de «criminels» qui ont tout saccagé sur leur passage. Il indique néanmoins que la situation est à présent sous son contrôle et que toutes mesures nécessaires pour rétablir le calme ont été prises. Ainsi, le gouvernement a donné l'autorisation aux forces de police d'agir à leur convenance pour protéger les citoyens des activités d' «éléments criminels» qui auraient étendu leurs «tentacules» afin de détruire et de voler[297].

En Zambie, la rhétorique n'est pas différente, à la différence que Kenneth Kaunda, nominalement mis en cause par les chants et autres slogans plus souvent que Daniel arap Moi, prend directement la parole. S'adressant à la nation par la voie radio-télévisée, il affirme que *"sous aucun prétexte de nouvelles déprédations criminelles ne seront tolérées de la part de quiconque à Lusaka et partout ailleurs en Zambie"*[298] et que toute personne, enfants y compris, se rendant à nouveau coupable d'«actes de dégradation et de pillage» sera impitoyablement poursuivie. Il évoque également la présence d'instigateurs des violences, ne pouvant croire que les jeunes aient agi de leur propre fait, et les traite d'«esprits faibles». Puis, il défend les politiques économiques d'austérité élaborées par le parti et le gouvernement, et affirme que la baisse du prix du *mealie meal* reste un objectif à long terme. Il ne reviendra donc pas sur la décision qui a provoqué les troubles, malgré les exhortations à ce faire de John Mambo, l'évêque de la Church of God in Zambia. Pour parfaire son image de Président responsable et certain de ses capacités de contrôle, il marche longuement dans les rues de Lusaka pour se rendre compte par lui-même de l'ampleur des dégâts. D'autres hommes politiques s'exprimeront, parlant invaria-

295. Ibid.

296. Voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 14 juillet 1990. pp1-2.

297. Voir la *Weekly Review.* 13 juillet 1990. p7

298. In *Times of Zambia.* 28 juin 1990. p1.

blement de ces «désordres criminels» fomentés par les «ennemis de la Zambie». Alex Shapi, le ministre de la Sécurité, questionné sur l'emploi de balles réelles lors de la répression anti-émeutière, répond qu'il n'était pas responsable des «malades désirant se suicider»[299]. Néanmoins, à la différence des émeutes de la faim de 1986, le pouvoir ne fait pas mention des éventuelles incitations à la contestation provenant de l'étranger, et en particulier de l'Afrique du Sud. Il est vrai que les relations en voie de normalisation entre les deux pays, du fait des débuts d'une ouverture politique en Afrique du Sud, ne permettent pas en la circonstance de déclarations tapageuses. Il faut donc chercher ailleurs les organisateurs des troubles.

Il ne suffit pas d'accuser de prétendus jeunes voyous n'ayant d'autre but que la violence gratuite. Cette argumentation n'explique pas les multiples signes de défiance à l'encontre du pouvoir. C'est pourquoi sera développée l'hypothèse du complot. En cela, il apparaît nécessaire de viser la tête de l'opposition, ce qui signifie construire le complot kikuyu au Kenya et le complot syndicaliste en Zambie.

Plusieurs arguments plaident en faveur de l'hypothèse du complot kikuyu et le pouvoir ne tarde pas à les mettre en évidence. La relance du culte de Jomo Kenyatta, de multiples références au mouvement Mau Mau[300], l'impatience publiquement affichée de la classe moyenne kikuyu, tenue à l'écart des postes politiques, et la concentration des troubles hors-Nairobi dans les régions kikuyu avec les jeunes des quartiers défavorisés représentent des faits tangibles à l'appui de cette rhétorique de dénonciation. Le gouvernement met l'accent sur le fait que les Kikuyu prétendent être lésés économiquement (manque de terres cultivables, accroissement mal régulé de la population, chômage) en raison de la corruption et des errements dans la gestion des administrateurs locaux. C'est pourquoi, transformés en politiciens revanchards motivés par la volonté de retrouver leurs privilèges, ils ne penseraient qu'à se rebeller contre l'État, saisissant chaque occasion pour mettre son existence en danger. La possibilité de leur alliance avec les Luo — Kisumu a également connu d'importantes manifestations — fait au surplus toujours craindre au gouvernement des actions négatives à ses dépens. C'est dans ce cadre qu'est révélée l'existence d'un «gouvernement fantôme» où se seraient réunis tous les opposants[301]. En revanche, l'idée du complot syndicaliste, qui vise directement Frederick Chiluba

299. Voir le *Financial Times*. 29 juin 1990. p12.

300. Dans une période de tentative de réécriture de l'histoire du mouvement par certains auteurs kenyans (Maina wa Kinyatti, Ngugi wa Thiong'o) qui publient à la fin des années 80 des ouvrages ou des articles amplifiant le côté radical du mouvement. Ils considèrent les historiens libéraux kenyans, comme Tabitha Kanogo par exemple, qui tentent de démythifier le mythe nationaliste comme des intellectuels anti Mau Mau ou des laquais du colonialisme. Ils s'engagent dans ce que John Lonsdale nomme une entreprise de véritable transsubstantation. À l'aide d'une rhétorique marxiste, ils transforment les rebelles en travailleurs obligés de se mobiliser en raison de l'oppression capitaliste, qui tente de substituer l'ethnie à la classe sociale, provoquant une «fausse conscience» parmi les paysans et les ouvriers. L'ethnie masque selon eux les intérêts antipatriotiques de la bourgeoisie, dépendante de ses soutiens étrangers. Cette vision sera également celle d'auteurs occidentaux comme Franck Furedi, Carl Rosberg ou John Nottingham (sur tous ces points, voir LONSDALE (J.) : "The Moral Economy of Mau Mau : The Problem". in BERMAN (B.) ; LONSDALE (J.) : *Unhappy Valley. Conflict in Africa and Kenya. Book two (Violence and Ethnicity)*. op.cit. (voir notamment le passage sur l'historiographie du mouvement pp282-302).

301. Ce cabinet parallèle aurait été composé de Kenneth Matiba (Président), de Charles Rubia (Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur), d'Oginga Odinga (Vice-Président), de Josephat Karanja (Ministre des Affaires Étrangères), de Timothy Mwamnuga (ministre de la Santé), d'Emmanuel Karisa (ministre des Fournitures), d'Ahmed Ogle (ministre des Ressources Naturelles), de Ngugi wa Thiong'o (ministre des Universités et Collèges), de Masinde Muliro (ministre d'État à l'office du Président), d'Andrew Ngumba (ministre du Commerce et de l'Industrie), d'Ibrahim Salim Abdalla Mwaruma (ministre des Régions Arides et Semi-Arides), de George Anyona (ministre des Affaires des Communautés), d'Henry Okullu (ministre du Culte et des Affaires Religieuses), de Luke Obok (ministre de l'Information), de Laban Kitele (ministre au cabinet du Premier Ministre), de Gibson Kamau Kuria (ministre de la Justice), de G.B.M. Kariuki (*Attorney-General*), de Mukalasinga Khaminwa (Procureur-Général), de Paul Muite (Chef de la Fonction Publique), de Gibotu Imanyara (Secrétaire-Général), de David Mukaru Ng'ang'a et de George Mbuggus, tous deux à la disposition des autres (voir le *Standard*. 18 juillet 1990. p1). Masinde Muliro démentira appartenir à une telle structure (voir le *Daily Nation*. 19 juillet 1990. p1).

est plus difficilement étayable par des arguments solides[302]. Elle repose avant tout sur une assertion à de multiples reprises confirmée. En effet, le ministre de l'Information, Arnold Simuchimba, déclare que plusieurs leaders syndicalistes du Copperbelt auraient fréquenté l'Université de Lusaka avant les troubles afin d'inciter les étudiants à protester violemment. Cette action se serait conjuguée avec d'autres tentatives similaires d'incitation à la protestation émanant de «politiciens déchus»[303]. Le danger vient donc du Copperbelt, et si cette région n'a pas été réellement marquée par de graves violences, c'est en raison de la volonté des éléments subversifs qui la dominent de déplacer leur terrain d'influence en direction de la capitale.

b) Ennemis politiques et territoire de l'identité protestataire

Les Kikuyu d'une part, les syndicalistes du Copperbelt d'autre part sont donc désignés avec encore plus de certitude qu'auparavant comme les adversaires du pouvoir politique. Mais les utilisations politiques de la figure de l'ennemi politique dépendent étroitement des groupes sociaux avec lesquels l'individu s'identifie. Il faut ainsi remarquer la différenciation de la désignation de ces ennemis. La première identification repose sur des critères ethniques alors que la seconde s'est construite davantage en rapport avec des critères économiques. Aussi, la désignation des Kikuyu — et, par extension, des Luo, au regard des potentialités d'alliance sans cesse rappelées entre ces deux ethnies — mobilise des signaux et des perceptions cognitives différentes de celles suscitées par la désignation d'un groupe comme les syndicalistes du Copperbelt.

En effet, le domaine ethnique évoque des identités pré-constituées, des schèmes de représentations modelés par une histoire et des parcours symboliques précis. De l'autre côté, le champ syndical désigne des solidarités différentes, fondées sur une appartenance économique et sociale à un milieu de travail particulier. Il nous faut dans ce cadre considérer plusieurs types d'identité :

-l'identité générale que cherche à structurer le pouvoir par l'utilisation d'un langage politique visant à construire des ennemis politiques et à projeter des connotations favorables de son propre travail

-l'identité contestataire qui, par réaction, conforterait une assise jusqu'alors instable par la mise en valeur de ce qui justement structure aux yeux de la population les efforts de l'opposition

-l'identité ethnique qui est activée par un pouvoir kenyan désireux de rendre permanent l'antagonisme entre Kikuyu et Luo d'une part et Kalenjin d'autre part, pour commencer à élaborer une identité polémique où ces derniers s'inventeraient par opposition

---

302. Les chercheurs s'étant précisément penché sur le rôle des syndicats au cours de la démocratisation ne parlent pas d'une éventuelle coopération entre étudiants et syndicalistes ou s'ils l'évoquent, concluent à sa non existence faute de preuves concrètes. Ainsi, Néo Simutanyi estime que *"... la participation des syndicats* [aux émeutes] *ne peut être discernée"* (in SIMUTANYI (N.) : "The politics of Structural Adjustment in Zambia". op.cit. p22). Emmanuel Akwetey ne revient pas sur ce problème ("Economic Reform, Legitimation Crisis, and Democratisation. The Cases of Zambia and Ghana". *Communication présentée aux sessions de l'European Consortium of Political Research. Atelier "Gouvernance et politique économique dans le Tiers-Monde".* Bordeaux. 27 avril-2 mai 1995) tandis que Lisa Rakner l'évoque sans apporter d'éléments nouveaux (RAKNER (L.) : *Trade Unions in Processes of Democratisation. A Study of Party-Labour Relations in Zambia.* Bergen. Chr. Michelsen Institute. 1992 ; "Political Transition and Economic Reform. The Role of Labour in Zambian National Politics". *Forum for Development Studies.* n°2. 1993. pp131-147.

303. Voir le *Times of Zambia.* 14 juillet 1990. p1.

aux premiers, stratégie qui connaîtra son apogée avec les troubles ethniques à partir de 1992

Les deux premières identités sont étroitement indépendantes. L'élaboration symbolique de l'identité contestataire dépend tout autant de la conjonction de phénomènes échappant à l'emprise du pouvoir (multiplication de micro-mobilisations, renforcement des structures de l'opposition, explosions protestataires violentes) que de son propre discours concernant ces phénomènes. Aussi, les perceptions des émeutes de la faim et de *Saba Saba* qu'il voudrait faire partager risquent en retour de consacrer les éléments fondateurs de cette identité. Néanmoins, la condition nécessaire pour que ce processus se formalise est que le pouvoir ne se trompe pas dans le choix de sa cible. Mettre en cause les solidarités ethniques au Kenya reste pertinent pour structurer des représentations de deux ethnies avides de pouvoir. De plus, il n'est pas certain que toutes les couches opposantes, qu'elles se situent dans l'informalité — c'est-à-dire s'exprimant par des mobilisations dispersées et sectorielles — ou dans l'institutionnel — donc par la tentative de constituer des groupes politiques d'opposition organisés — se reconnaissent dans une ou deux ethnies particulières. En revanche, la dévalorisation des solidarités syndicales zambiennes, désignées comme les ferments essentiels de la lutte contre l'État, se rapproche bien davantage de la réalité politique du moment, bien que la structuration des représentations en ce sens jouerait beaucoup plus un rôle d'attraction des espérances de changement. Un groupe social précis et non évanescent capable de soutenir l'idée d'une protestation structurée constitue un élément de mobilisation significatif et à fort potentiel d'efficacité, à l'inverse d'une ethnie éclatée et elle-même demandeuse de soutiens.

Aussi, la tactique du pouvoir kenyan peut sembler malhabile mais elle représente pourtant celle qui parviendra au mieux à contenir les poussées contestataires. L'attention portée sur le terrain ethnique fait jouer de multiples perceptions, qui associées aux données modernes du débat politique dégagent des significations précises, en réactivent d'autres cachées pour déplacer les griefs et modifier les cibles du combat politique. Dire qu'une ou deux ethnies incarnent l'ennemi politique ne peut suffire à provoquer un renforcement de leur identité et à dessiner les contours d'une future mobilisation ethnique. En revanche, la tactique du pouvoir zambien, qui apparaît à première vue bien plus pertinente au niveau de l'analyse de la situation politique, se révèle maladroite et à l'inverse, de nature à mobiliser derechef les soutiens en faveur de l'opposition. Le travail de structuration cognitive ne fait ici que renforcer le déjà perceptible alors que Daniel arap Moi et ses collaborateurs ont pour leur part élargi le territoire des possibles, en réactivant des données anciennes pour les faire correspondre au nouveau jeu politique. En effet, si les syndicalistes constituent pour le gouvernement comme pour l'opposition et la population le pôle moteur de la contestation de la domination de Kenneth Kaunda, les Kikuyu et les Luo redeviennent définitivement les adversaires de l'État kenyan. Sans représenter pour autant une force cohérente d'opposition, les deux ethnies profitent indirectement des manœuvres gouvernementales qui font office de prédictions créatrices.

Le langage politique, qui régule et organise la vie collective avec une prégnance d'autant plus forte que sa rigueur est indispensable en cette période de désordre, sert ici à «dire le pouvoir» mais aussi et surtout à «masquer l'impuissance»[304]. Dire le pouvoir, c'est le pouvoir de dire ce qui doit être en s'octroyant de droit unilatéral et discrétionnaire de qualifier l'événement et d'en imposer les représentations légitimes. Dans le cas des gouvernements kenyans et zambiens, il s'agit également de compenser la surprise et l'absence de contrôle de phénomènes

304. Voir BRAUD (P.) : *La vie politique.* Paris. Presses Universitaires de France. 1992 (3e édition). pp64-68.

jugés ponctuels par le martèlement de paroles destinées à délégitimer les fauteurs de troubles et l'opposition par extension, laquelle ne dispose pas encore du droit de réponse. Pourtant, son impossibilité de faire entendre sa voix par le canal médiatique apparaît relativement contrebalancée par l'occupation abusive de ce canal par le pouvoir, qui par répétitions et redondances structure justement dans les perceptions l'existence d'une opposition réelle. Ceci ne signifie pas pour autant qu'une identité contestataire est en cours de formation, grâce à la conjugaison des efforts oppositionnels, des soubresauts violents de la population et des entreprises de délégitimation du pouvoir. Il faudra en effet corriger cette analyse en termes d'identité.

5. Inorganisation et construction du sens

Les émeutes de *Saba Saba* et les émeutes de la faim zambiennes marquent un passage, celui d'un processus de mobilisations collectives désordonnées à un processus plus réfléchi d'action collective protestataire. Il reste que ce passage n'a été possible que par le biais de la violence, laquelle, instrumentalisée ou non, a considérablement modifié les équilibres sociopolitiques.

Les émeutes de *Saba Saba* découlent de la tentative d'organisation d'une action collective significative, destinée à dévoiler au pouvoir l'expression publique massive du mécontentement populaire. En effet, l'appel au rassemblement de tous les sympathisants de la cause d'une opposition naissante par la voix de deux de ses leaders originels, Charles Rubia et Kenneth Matiba, montre que la mobilisation a été originellement guidée. De même, si le passage de la manifestation relativement pacifique au mouvement émeutier a été initialement provoqué de façon équitable par des manifestants belliqueux et des forces de l'ordre désireuses d'en découdre, la poursuite des troubles a été en partie coordonnée par les *matatu boys*. Néanmoins, le plus souvent la confusion l'a emporté sur la structuration. De même, en Zambie, la tentative d'organisation d'une manifestation étudiante et l'idée de rameuter dès l'origine une catégorie sociale à forte capacité de mobilisation, les chômeurs et les jeunes désœuvrés, ont dérivé vers la confusion et de multiples batailles rangées trop disséminées pour permettre une structuration cohérente. Cependant, en dépit de cette confusion dont il faudra reconnaître les raisons ainsi que les implications, ces deux mouvements de contestation sont parvenus à mobiliser du sens et à déterminer une cristallisation de la violence dans le répertoire de l'action collective.

a) Absence de leaders et gestion de l'action collective

Le défaut de structuration apparaît dans les deux cas au niveau du manque de leaders affichés et à celui du caractère plus ou moins allusif de l'incitation à protester. Certes, au Kenya, les deux principaux chefs de l'opposition ont appelé au rassemblement, et, lorsqu'ils furent emprisonnés pour atteinte à la sécurité de l'État, le Mwakenya et quelques opposants prirent le relais par la diffusion massive de tracts encourageant la population à se rendre quand même au meeting. Le texte est suffisamment explicite, puisqu'en dehors des exhortations à participer au rassemblement des forces vives de l'opposition, il préconise une «insurrection armée»[305]. Par la suite, les *matatu boys* prendront en charge l'organisation logistique de la propagation des

305. Voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 14 juillet 1990. p1.

émeutes, empêchant les autres moyens de transport de fonctionner, aidant à la construction des barrages routiers ou servant de moyen de communication entre les divers pôles urbains de contestation, étant les seuls à pouvoir circuler librement. Mais ces éléments d'organisation se sont dessinés de façon empirique, c'est-à-dire que l'on ne trouve pas de réelle élaboration préalable pour la conduite des manifestations, qui d'ailleurs se sont rapidement tranformées en émeutes. Ces dernières n'ont pu être enfin contrôlées par les réseaux des *matatu*, et des bandes de jeunes, sans emprise réelle sur les opérations, les ont néanmoins définitivement placées sous le sceau de la confusion. En Zambie, la visibilité des leaders étudiants n'est apparue qu'au moment initial de la réunion des manifestants, mais aussi dans l'idée de prendre un itinéraire empruntant les chemins des bidonvilles afin de se diriger vers le centre-ville. Mais la rapide dispersion des effectifs a montré leur incapacité à circonvenir les velléités de destruction immédiate et de défoulement d'une violence par trop latente.

Cette absence de leaders peut s'expliquer par le fait que le prestige est souvent le seul bénéfice sur lequel peuvent compter des leaders informels lorsque les mouvements qu'ils essaient de diriger n'ont pas de ressources pour se doter d'une structure organisationnelle professionnalisée[306]. Or, Charles Rubia et Kenneth Matiba absents et Frederick Chiluba éloigné de l'action, aucun chef de protestation disposant de ressources personnelles persuasives suffisantes n'a pu prétendre prendre le contrôle de la situation. Si ce phénomène a permis la transformation d'une manifestation en émeute, et a provoqué une action collective dont la violence va marquer les esprits, à terme, il implique *a priori* une contrariété pour les tenants du multipartisme et de la contestation du pouvoir. En effet, une des fonctions essentielles des promoteurs directs d'une action collective est d'élaborer ou, à défaut, d'organiser de façon significative les matériaux idéels et les symboles nécessaires pour la mobilisation du groupe[307]. Certes, le risque existe de sacrifier l'élan pris par le mouvement de protestation, mais les nouveaux sens sociaux dégagés et projetés sur la scène politique deviennent capables de mobiliser d'autres soutiens et de provoquer s'il y a lieu d'autres actions collectives. Ainsi, l'absence de leader prédéterminé place en quelque sorte les significations et les perceptions des émeutes sur un «marché de récupération», où les possibilités stratégiques de leur captation par le pouvoir et l'opposition entreront directement en concurrence.

Il est de fait que de nombreux symboles ont été activés au cours de ces émeutes ainsi qu'au cours de certains événements qui les ont précédés de quelques jours, en particulier au Kenya. L'absence de chef déclaré pendant le moment émeutier rend plus difficile la réappropriation par les réseaux opposants de ces «costumes de la révolte»[308]. Néanmoins, cette créativité symbolique, s'exprimant par exemple par la consolidation de l'usage des branchages verts au Kenya ou par la destruction du musée à la gloire de Kenneth Kaunda en Zambie, ne peut faire l'objet d'une réinterprétation en faveur ou en défaveur des contestataires que sur une période d'une certaine durée. Alors que l'action collective est courte, épisodique, centrée sur une cible bien précise et qu'elle résulte la plupart du temps de la décision d'acteurs historiquement situés, le processus d'élaboration des représentations apparaît moins concentré dans la durée et joue sur des croyances populaires passives qu'il convient de redynamiser[309]. Dans cette logique, il faut

306. Voir MANN (P.) : *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives.* op.cit. p81.

307. Voir TARROW (S.) : "Mentalities, Political Cultures, and Collective Action Frames. Constructing Meanings through Action". in McCLURG MUELLER (C.) ; MORRIS (A.D.) (sous la direction de) : *Frontiers in Social Movements Theory.* op.cit. p175.

308. Selon l'expression dégagée par Sydney Tarrow dans "Costumes of Revolt : The Symbolic Politics of Social Movements". *Sisyphus.* Volume 8. n°2. 1992. pp53-71.

309. Ibid. p55.

pour les concurrents présents sur ce marché de récupération tenir compte des structures de pouvoir à l'œuvre, des anciens symboles susceptibles d'être mis en cause par les nouveaux ainsi que des capacités réelles des récepteurs du discours à intégrer ces données. Ce n'est qu'en respectant ce cheminement que la résonance symbolique désirée pourra devenir maximale. Néanmoins, ce mécanisme s'effectue principalement dans la durée. Mais il peut exister des tentatives immédiates de réappropriation par les bénéficiaires directs de l'action collective, afin d'éviter le risque que le premier à l'interpréter ne soit le pouvoir lui-même, en tant que destinataire de l'action collective. Or, dans les deux cas, le pouvoir a pris position dès que les troubles ont été terminés, enlevant au passage la possibilité pour les contestataires de s'exprimer, en dépit des essais non couronnés de succès des réseaux ecclésiastiques[310].

b) Contexte urbain, structuration sociale et diffusion de la protestation

Il semble utile de revenir sur les problèmes inhérents à la structuration sociale des principaux centres urbains témoins des violences pour comprendre les modalités de diffusion de la protestation.

Il faut en effet tenir compte des implications de l'appréhension des contraintes urbaines par les habitants mêmes de ces centres[311]. L'action collective qui s'exprime en milieu urbain permet l'élaboration de perceptions différentes de celles pouvant s'exprimer en milieu rural. La ville devient le lieu de transformations sociales provoquées par une mobilisation politique que d'autres changements dans cette structuration sociale ont elles-même amenés. Lusaka, qui jusqu'alors ne se présentait pas comme un espace de protestation adéquat, le devient par la mobilisation de tous les jeunes des bidonvilles, qui, par leur capacité de diffusion des violences à la quasi-totalité des quartiers dispersés de la ville, font de cette dernière un lieu propice à la contestation. Certes, il faut ajouter que cette optimisation de la propagation des troubles représente en même temps un frein pour l'organisation des conduites à tenir. Mais on ne peut que constater une innovation certaine par le jeu de la mise en mouvement de la population en fonction de l'activation de soutiens communautaires très forts fondés sur l'appartenance à un bidonville, seuls capables de surmonter les contraintes géographiques.

Certes, nous n'affirmons pas qu'il existe une similitude systématique dans les comportements des individus issus de ces structures urbaines, elles-mêmes extrêmement stratifiées en dépit de leur délabrement et du dénuement qui frappe leurs habitants. Mais l'activation de solidarités immédiates reposant sur la mise en relief d'une désespérance partagée par tous suffit à faire oublier de façon plus ou moins durable les différenciations opérées dans les positions prises au sein de chaque bidonville. Au surplus — et le problème est également parfaitement vérifiable à Nairobi ou dans certains autres grands centres urbains kenyans ou zambiens, comme Nakuru, Kiambu, Kisumu, Kitwe ou Ndola — les contestations des jeunes chômeurs

---

310. C'est ainsi le cas de John Mambo qui en Zambie, demande l'annulation de la mesure ayant entraîné les troubles, mettant l'accent sur la force du ressentiment populaire à l'encontre du gouvernement (voir le *Times of Zambia.* 28 juin 1990. p1), celui de l'archevêque kenyan Manasses Kuria qui insiste sur la puissance potentielle des pauvres, lassés de leur impossibilité à participer effectivement aux affaires du pays ou celui d'Henry Okullu, qui pour sa part cherche à rendre le gouvernement de Daniel arap Moi directement responsable des émeutes de *Saba Saba*, demandant d'ailleurs sa démission ainsi que la dissolution du Parlement (voir la *Weekly Review.* 20 juillet 1990. p20).

311. Les analyses de la participation des couches populaires défavorisées aux protestations collectives aboutissent souvent à la conclusion selon laquelle les pauvres n'agissent pas de façon cohérente et unie. Leur pauvreté les divise car elles ont des causes plurielles qui entravent la constitution de réseaux ou de communautés. Dès lors, les pauvres constituent un groupe social qu'il est très difficile de mobiliser pour l'action politique (voir par exemple JEWSON (N.) : "Inner City Riots". *Social Studies Review.* Volume 5. n°5. mai 1990. pp170-174).

issus de ces quartiers peuvent se fonder uniquement sur les inégalités dans l'attribution des logements sociaux dont ils sont victimes. Il arrive souvent que ces logements soient livrés à titre de prébende à des familles moins défavorisées. Ces pratiques sont l'une des principales ressources dans les luttes factionnelles qui animent les municipalités[312]. Mais, en dépit d'une désaffection croissante des secteurs ruraux, qui draîne des milliers de personnes vers la ville, suscitant paupérisation, chômage, manque de logement, surcharge des services sociaux et extension des bidonvilles, de multiples réseaux d'entraide subsistent ou se créent, perpétuant les solidarités originelles. Il est néanmoins difficile de parler d'une véritable «culture urbaine», tant les moyens de régénération de la ville sont multiples. Ainsi par exemple, il est nécessaire de discerner plusieurs types d'exode rural[313], sans oublier que la plupart des individus qui partent de leurs terres ne considèrent la ville que comme un passage, voire comme un tremplin pour un retour vers le village nanti de nouvelles ressources.

Dans une autre logique, il convient de remarquer les différences de comportements urbains chez les jeunes Kenyans et chez les jeunes Zambiens. Sans s'engager dans une analyse qui nécessiterait des investigations autrement plus approfondies, on prendra l'exemple du vecteur musical comme révélateur. Un rap américain souvent violent rythme les évolutions de la jeunesse urbaine de Nairobi, stigmatisant la violence et l'utilisation immédiate du corps et des tensions qu'il exprime de préférence à l'usage premier de l'esprit. Aussi, des groupes comme *Two Live Crew*, *Public* Enemy, *Ice Cube*, *Ice T.* sont beaucoup plus prisés que des groupes comme *Arrested Development* qui déjà vers 1990 commençaient à distiller une musique plus douce tournée vers la défense de valeurs modernes, comme l'environnement, ou plus anciennes, comme la paix. Ces manifestations d'imitation de la culture américaine ne se retrouvent que très marginalement à Lusaka, et c'est plutôt vers Kitwe que l'on peut les discerner à nouveau. Là, en effet, l'atmosphère est plus physique — ce qui doit sans doute s'expliquer par le fait que le Copperbelt est une région de mineurs —, et les jeunes ont adopté les modes vestimentaires des jeunes rappeurs américains, casquette à l'envers, pantalons larges et regard vengeur. La capitale zambienne est en revanche modelée par les rythmes de la rumba zaïroise, qui, souvent jouée à plein régime dans les magnéto-cassettes des vendeurs de rue, confère aux artères de Lusaka une atmosphère relativement bon-enfant. Cette dernière appréciation est confirmée par certaines études quantitatives sur les aspirations des jeunes Zambiens qui montrent leur relative acceptation des normes sociales dans l'espoir d'atteindre leurs objectifs. Mais de semblables études ont aussi montré que ceux d'entre eux parmi les moins éduqués faisaient preuve de davantage d'innovation, c'est-à-dire que l'acceptation des normes sociales était contournée par l'activation de procédés non approuvés[314]. Or, les efforts d'innovation rendus nécessaires pour la réussite sociale peuvent parfois déboucher sur une rébellion lorsque ces innovations ne suffisent même plus pour gagner une position stable.

Toutefois, si la structuration sociale régissant les espaces urbains kenyan et zambien diffère sur bien des aspects (niveau d'intégration, d'instruction ; position socio-professionnelle ; durée d'installation dans les bidonvilles ; ...) on peut noter dans les deux pays l'action très violente au cours des émeutes de la part d'adolescents, voire d'enfants beaucoup plus jeunes. Leur colère, orientée vers le défoulement contre les symboles de la réussité sociale dont dès leur

312. Pour prendre un exemple, celui de Nairobi et des principales villes kenyanes, voir BOURMAUD (D.) : *Histoire politique du Kenya. État et pouvoir local.* op.cit. pp215-256.

313. Voir sur ce point l'exemple kenyan : FONTAINE (J.-M.) : "Campagnes, bidonvilles et Banque Mondiale au Kenya". op.cit.

314. Voir OSEI-HWEDIE (K.) : "Work Attitudes and Life Goals of Zambian Youth". *Journal of Social Development in Africa.* Volume 6. n°1. 1990. pp63-73

plus jeune âge ils sont privés, témoigne aussi d'une politisation extrêmement précoce. Les pillages qu'ils commettent ne doivent pas seulement être interprétés comme la manifestation épidermique d'une rage ponctuelle mais comme le ressort d'une disposition à l'action politique directe.

Saba Saba a pour ainsi dire «réveillé» les bidonvilles, qui, mis à part peut-être celui de Kibera, ont activement participé aux émeutes. Il existe à Nairobi un axe de structuration fondé sur la donne État / accumulation / clientélisme où «ceux d'en bas» profitent de «ceux d'en haut» et vice-versa, ce qui conduit à une participation politique que l'on qualifie de passive de prime abord mais qui en réalité se traduit par des comportements d'adaptation subtils[315]. Ces comportements semblent aboutir à l'exacerbation d'un clientélisme réducteur qui jugulerait les aspirations à l'action collective, *a fortiori* violente, d'autant que la violence serait plutôt de l'ordre du privé, conditionnant les modes de survie. Selon Deyssi Rodriguez-Torres, la division sociale de l'espace à Nairobi gravite autour de cinq catégories (voir carte page suivante)[316] :

-les élites africaines et la population blanche occupent l'ancienne partie résidentielle construite et habitée par les coloniaux : Muthaiga Estate et New Muthaiga Estate au Nord ; Lavington et Thompson Estate à l'Ouest (A)

-la population asiatique se situe dans les secteurs de haut standing : Westlands, Muthaiga et Pangani (B)

-les classes moyennes africaines sont généralement localisées dans les secteurs industriels du Sud, dans le centre-ville et un peu partout à l'Est et à l'Ouest de la ville (C)

-les quartiers populaires se trouvent essentiellement à l'Est, entre Eastleigh et Buru Buru, ainsi que dans le secteur industriel du Sud (D)

-les bidonvilles «encerclent» Nairobi et se situent donc partout dans le paysage urbain

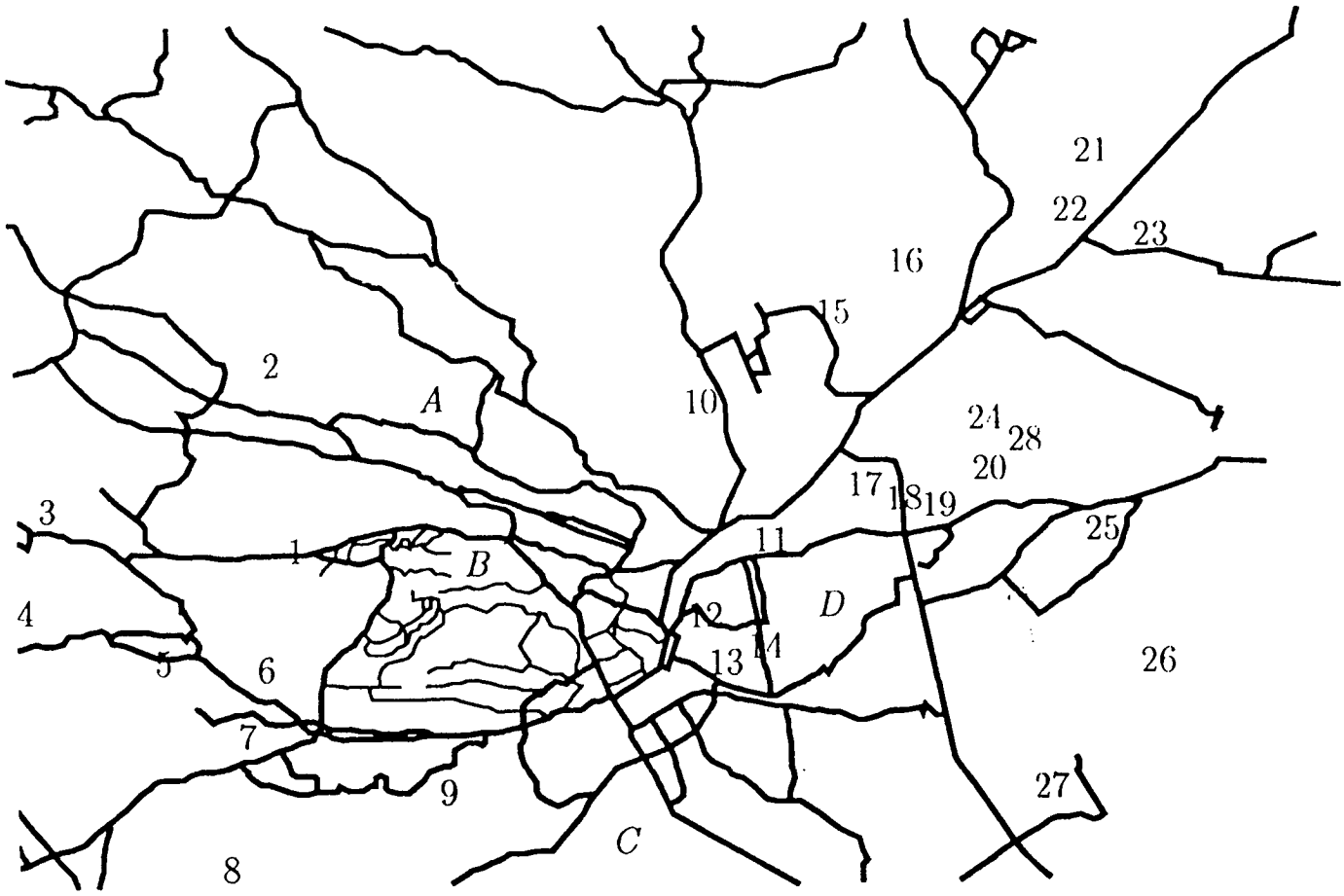
La participation politique de cette dernière catégorie se définit d'abord par une participation aux réunions de communauté. Elles permettent la reconnaissance des capacités de négociation de tel ou tel leader communautaire, qui servira d'intermédiaire avec la sphère politique, et qui pourra le cas échéant mobiliser les résidents pour assister à des manifestations ou à des rassemblements publics. Ce type de participation ne peut s'interpréter qu'en fonction des relations tissées avec l'État, dans ce qu'il est succeptible d'apporter. Dans cette perspective, le pauvre urbain de Nairobi n'est reconnu comme acteur politique que lorsqu'il s'agit de défendre des intérêts qui affectent de la manière la plus directe ses besoins immédiats. L'aliénation, l'exclusion fondent une sorte de passivité politique, qui n'est pourtant qu'apparente. Il semble que cette apparence de passivité soit cultivée par les habitants des bidonvilles, pour préserver les acquis et pour se protéger d'un autoritarisme que cette atittude perpétue finalement — notamment dans le jeu des prébendes concernant la production de l'alcool local, le *chang'aa*,

315. Les développements qui suivent s'inspirent du travail de Deyssi Rodriguez-Torres (*Lutte pour la vie et lutte pour la ville. Crise urbaine, politique urbaine et pauvreté à Nairobi.* Thèse de Science Politique. Université de Bordeaux I. mai 1994), mais aussi de discussions avec Claus-Dieter König, qui effectue sa recherche doctorale sur la culture politique dans trois bidonvilles de Nairobi (Majengo, Kibera, Mukuru-Kayaba) et deux bidonvilles de Kisumu, ainsi que de conversations personnelles tout à fait informelles avec des résidents des bidonvilles de Kangemi et de Kagwangware.

316. Voir RODRIGUEZ-TORRES (D.) : *Lutte pour la vie et lutte pour la ville. Crise urbaine, politique urbaine et pauvreté à Nairobi.* op.cit. p151.

Carte n°3

DIVISION DE L'ESPACE À NAIROBI



D'après RODRIGUEZ-TORRES (D.) : *Lutte pour la vie et lutte pour la ville. Crise urbaine, politique urbaine et pauvreté à Nairobi.* op.cit. 444.

Légende :

A → secteurs de haut standing
B → secteurs de haut et moyen standing
C → classes moyennes
D → quartiers populaires

Liste partielle des bidonvilles :

1. Kangemi
2. Mwimuto
3. Uthiru
4. Dagoretti
5. Riruta Satellite
6. Kagwangware
7. Dagoretti Corner
8. Kuwinda Village
9. Kibera
10. Karura
11.Pangani
12. Pumwani
13. Bondeni
14. Kitui Village
15. Marurui Estate
16. Claygardens Village
17. Mathare Valley
18. Huruma
19. Kariobangi
20. Dandora
21. Kahawa
22. Githurai Estate
23. Githurai East
24. Lucky Summer
25. Kayole Estate
26. Soweto Estate
27. Embakasi Village
28. Korogocho

où la police prélève sa quote-part de ventes[317]. Cette passivité que les résidents espèrent visible peut se traduire aussi bien par la réticence des femmes à parler de politique, alors même qu'elles constituent le support essentiel de survie du bidonville par la création de multiples associations d'entraide. Plusieurs facteurs montrent néanmoins que cette passivité fait partie du jeu relationnel entretenu avec l'État, et qu'elle est donc dépassable dès l'instant que de bonnes raisons le justifient.

Le premier ordre de facteurs est territorial. Les mouvements de population se font généralement dans le même bidonville, qui est toujours fortement identifiable, soit à partir de critères ethniques, soit à partir de critères religieux[318]. L'attachement au territoire, causé par la paupérisation mais aussi par le manque d'endroits où se rendre en raison de la spéculation foncière, est de nature à favoriser un ancrage où les amitiés et autres réseaux politiques ont plus de chance de s'imposer durablement. La hiérarchisation de l'espace social facilite aussi bien la constitution des allégeances que celle des oppositions. Le second ordre de facteurs est «psychologique» dans le sens où il s'exprime dans le champ de la structuration de la pensée politique. Il serait abusif de laisser les bidonvilles de Nairobi dans une position d'extériorité par rapport à la revendication démocratique, au motif que le peu d'acquis ne saurait être préservé que par la passivité la plus absolue. Les entreprises de mobilisation se sont aussi effectuées dans ces secteurs, et les résidents ne pouvaient ignorer par exemple l'organisation du meeting du 7 juillet 1990. En outre, la présence quotidienne de résidents dans le centre-ville, pour y travailler en tant que vendeurs de rue ou de *matatu boys*, permet ensuite la diffusion des discours comme la reproduction du climat politique. Revenus dans le bidonville, ils contribuent en effet à alimenter ces réseaux d'information qui passent notamment par le coiffeur ou les réunions de nuit.

Ces facteurs ont permis, même de façon ponctuelle, de dépasser cette passivité pendant les événements de *Saba Saba*. D'une part, les difficultés de mobilisation politique ont été surmon-

317. L'interprétation en termes politiques de la production de *chang'aa* peut se résumer à une double proposition. En tant que mode de survie, les réseaux de production de *chang'aa* sont soumis aux contraintes du clientélisme et perpétuent ainsi l'état de domination dans laquelle se trouvent les producteurs. Mais en tant que mode populaire d'action politique, ces réseaux de production facilitent l'établissement de réseaux plus proprements politiques et permettant la circulation d'idées et de comportements anti-étatiques ou au contraire cherchent à éviter les conflits pour pouvoir garder le contact avec l'État.

La production du *chang'aa* est issue d'une longue tradition héritée des Nubiens pendant la période pré-coloniale. La distillation d'alcool devient aussi l'activité la plus rentable pour les femmes migrant de la campagne vers Nairobi. L'histoire du *chang'aa* est ponctuée d'interdictions, d'emprisonnements, de destructions, car sa production représente aussi un mode de survie contre l'autorité coloniale. Aussi, c'est très tôt qu'une part des profits qui en sont retirés sont reversés à la police afin qu'elle ignore cette activité. Après l'indépendance, cette activité devient l'apanage des hommes, qui, devant faire face au chômage, se mettent à aider leurs femmes avant de les supplanter totalement. L'organisation de la production et de la commercialisation s'effectue nécessairement dans la clandestinité, étant donné que la législation protège le monopole de la fabrication d'alcools par les marchés officiels privés. Aussi, les ouvriers ne possèdent aucun statut et s'en remettent à leur patron, propriétaire du secteur de production. Ce patron investit ses dividendes dans la terre, dans le secteur où il travaille, et commence à construire de façon très progressive, afin que les autorités ne remarquent pas son enrichissement. Cette stratégie d'accumulation fait intervenir un ensemble touffu d'alliances et de relations au sein du bidonville, contribuant par la même à un réelle division sociale entre le propriétaire, les ouvriers, les vendeurs ou les simples vigiles chargés de surveiller les alentours. La contrepartie est que la police ou l'inspection du travail, parfaitement au fait de ces activités mais souvent incapables de les annihiler en raison de l'efficacité du réseau de surveillance, exercent leur propre autorité chez les producteurs de *chang'aa*. Et ceux-ci, en raison de l'illégalité de leur activité, ne peuvent se plaindre.

Ces rapports entre le légal et l'illégal donnent naissance à de nouveaux types d'alliances fondées sur le clientélisme, mais qui confèrent en même temps au propriétaire une position sociale d'intermédiaire entre les résidents et le monde politique. Il est un protecteur, un représentant de la communauté, et à ce titre, son opinion est particulièrement écoutée. La production de *chang'aa* devient dans ce cadre un moyen pertinent d'intégration politique qui ne s'exerce que dans l'informalité et l'illégalité.

318. Par exemple, Kibera est à forte proportion luhya, si bien qu'en raison des troubles ethniques, les réfugiés de la Western Province et en particulier de Bungoma — à majorité bukusu, groupe ethnique dépendant des Luhya — s'implantent plus facilement dans ce bidonville. De même, Majengo est une zone à dominance islamique, de telle sorte que les partisans de l'Islamic Party of Kenya (IPK) y trouvent un soutien certain.

tées grâce à l'efficacité du travail de persuasion d'organisations comme le Mwakenya, les partisans du KNC, ou celui des propriétaires de *chang'aa* acceptant de sacrifier une journée de travail pour un projet politique. D'autre part, les difficultés de mobilisation physique — selon la position du bidonville, il faut parfois prendre plusieurs *matatu* différents pour se rendre en ville— ont été surmontées par le déplacement des troubles vers les bidonvilles eux-mêmes où l'insurrection avait été localement organisée. La contribution à la violence contre l'État pendant ces cinq jours d'émeutes a également une portée symbolique évidente, dès l'instant où l'on constate un renversement des dispositions à la violence. En effet, alors que traditionnellement les autorités et les élites, par l'intermédiaire de la police et des opérations «bulldozer», viennent détruire des bidonvilles ou expulser des résidents pour couvrir des spéculations immobilières, c'est ici les habitants des bidonvilles qui détruisent les possessions gouvernementales et les commerces officiels. Certes, il faut garder à l'esprit tout ce qu'a de ponctuel cette participation à *Saba Saba*. Dans les bidonvilles, la notion de démocratie et celle de multipartisme lui étant concomitante ont déjà été appropriées dans un sens très sectoriel. En effet, la démocratie ne sert pas selon ces acteurs sociaux à renverser Daniel arap Moi, mais à améliorer les conditions de survie, et surtout à pouvoir revendiquer le droit à la terre[319]. L'articulation des stratégies autour de l'instance étatique ne s'interprète pas comme une revendication mais plutôt comme un rappel à l'ordre : l'État doit d'abord s'intégrer aux logiques sociales et préserver les liens sociaux pour pouvoir ensuite prendre éventuellement en charge les problèmes collectifs.

Il serait néanmoins tout aussi abusif de ne voir aucune séquelle de *Saba Saba* dans le comportement politique des habitants des bidonvilles. Un nouveau rapport de force s'est créé et s'est amplifié avec les élections, que la plupart ont interprété comme la manifestation d'un vol qualifié[320]. Néanmoins, le poids du clientélisme, qui s'exerce dans le sens locataire → propriétaire → homme politique, demeure important. L'équilibre entre le sentiment de domination et d'exploitation et le désir de préserver les acquis demeure pertinent, et il apparaît que le travail de mobilisation pour faire pencher la balance dans un sens ou dans l'autre est plus que jamais déterminé par le champ partisan.

c) La cristallisation de la violence dans le répertoire d'action collective

Selon Charles Tilly, chaque population dispose d'un répertoire limité de l'action collective, qu'elle ne maîtrise jamais parfaitement. Elle aurait en sus plutôt tendance à agir à l'intérieur des limites connues et à innover à leurs seules marges[321]. On ne peut tenir la violence comme un mode d'action mais comme l'expression particulière d'un mode d'action, ici l'émeute. L'émeute ne représente pas en elle-même une innovation au Kenya et en Zambie. Ce mode d'action a déjà à de nombreuses reprises été testé avec un succès variable dans ces deux pays. À l'origine des deux émeutes, on trouve la tentative d'organisation d'une manifestation de désapprobation.

---

319. Les enquêtes de Deyssi Rodriguez-Torres menées chez les femmes du groupe *Muungano* du bidonville de Mathare Valley font apparaître que les demandes à caractère «politique» concernent en priorité le droit au logement et l'emploi (100%), suivi du droit à la terre (93%) et du droit à l'expression (85%), alors qu'en finir avec la corruption (35%) ou aider les pauvres (18%) ne représentent pas des revendications véritablement importantes en comparaison. Pour ces femmes, comme pour celles du groupe *The League*, l'organisation politique doit se faire autour des revendications qui touchent l'ensemble des problèmes affectant les habitants des bidonvilles.

320. Voir à ce sujet les déclarations en ce sens relevées par Deyssi Rodriguez-Torres en août 1993 à Mathare Valley (RODRIGUEZ-TORRES (D.) : *Lutte pour la vie et lutte pour la ville. Crise urbaine, politique urbaine et pauvreté à Nairobi.* op.cit. pp342-343).

321. Voir TILLY (C.) : "Speaking your Mind without Elections, Surveys, or Social Movements". *Public Opinion Quaterly.* Volume 47. 1983. pp461-478.

La présence immédiate des policiers à Nairobi conduira certains jeunes à devenir violents, donnant ainsi le départ des troubles. En revanche, le déclenchement de la violence à Lusaka résultera davantage d'actions spontanées que d'incitations passives de la part des forces de l'ordre. Il faut seulement remarquer que le passage de la manifestation à l'émeute est assez rapide[322]. C'est d'ailleurs pendant le moment d'attente des participants que les slogans correspondent le plus à la tonalité d'une manifestation pacifique. Au Kenya, les manifestants demandent la libération de Charles Rubia et de Kenneth Matiba, criant à l'injustice et au respect des droits de l'homme. Certains chantent aussi pour le retour du multipartisme. Sur le campus de Great East Road, les étudiants demandent l'abolition de la mesure économique qui lèse la population. Dans les deux cas, très peu sinon aucune formule assassine n'est lancée. Ce n'est qu'après, au cours des émeutes et derrière les barricades, que les chants et les cris se feront vindicatifs, certains appelant délibérément à la confrontation et à la lutte acharnée, avec une identité parfaite dans l'expression.

Il ne s'agit pas de dire que les participants aux manifestations d'origine et ceux qui les ont progressivement rejoints n'avaient d'autre chose à proposer que leur disposition à la violence qui ne pouvait manquer de s'exprimer. De même, on ne peut affirmer que ce ne sont pas les participants initiaux qui ont déclenché les troubles mais les jeunes désœuvrés qui sont venus leur porter main-forte. Ce serait une explication trop simpliste. Mais la conjonction de communautés hétérogènes dans l'action et la durée relativement longue des émeutes représentent des facteurs tendant à montrer la viabilité de l'hypothèse selon laquelle la violence serait un élément intériorisé par les catégories sociales à fort potentiel de mobilisation. Elle serait intégrée non seulement dans leur mode de vie quotidien mais aussi pour la construction d'un mouvement collectif de protestation. Au surplus, les deux émeutes viennent identifier les acteurs et leur position au regard de leurs adversaires, ce qui modèlera le système des représentations de l'action collective :

-un groupe social au nom duquel l'action est menée est clairement défini (chômeurs, jeunes désœuvrés et étudiants) et détermine l'identité collective ainsi que la légitimité du mouvement

-l'adversaire (le pouvoir) est désigné sans ambiguïté et la situation indésirable qui a donné lieu à l'action collective lui est définitivement attribuée

-les objectifs pour lesquels il est nécessaire de combattre (reprise économique, réintroduction du multipartisme), sont également valables pour l'ensemble de la société[323]

Aussi, et bien que n'étant pas une innovation, l'émeute et l'extrême violence qui l'a caractérisée ont permis l'identification définitive de données latentes. Les innovations se sont effectivement situées dans les marges de ce mode d'action, au niveau de l'activation de symbo-

322. Les modalités de passage de la manifestation à l'émeute n'ont été que très peu étudiées. Clark McPhail et Ronald Wohlstein s'y sont intéressés, sans convaincre, et n'ont pu établir de réels signes permanents caractérisant ce passage, sinon pour conclure que l'émeute procédait nécessairement d'une manifestation ou d'un rassemblement originellement — bien que de façon non exclusive —destiné à la violence (voir McPHAIL (C.) ; WOHLSTEIN (R.T.) : "Individual and Collective Behaviors within Gatherings, Demonstrations, and Riots". *Annual Review of Sociology.* Volume 9. 1983. pp579-600).

323. Voir sur ces trois points MELLUCCI (A.) : "Liberation or Meaning ? Social Movements, Culture and Democracy". op.cit. pp57-58. Ils représentent en fait les prémisses d'une démonstration logique dont les trois points conclusifs sont les suivants :

-il existe une relation positive entre l'acteur collectif et les objectifs généraux de la société
-l'adversaire est nécessairement envisagé comme un obstacle aux objectifs généraux de la société
-donc, il y a une opposition insoluble entre l'acteur collectif et l'adversaire

les : choix systématique de Kenneth Kaunda comme cible des slogans et comme objet de destruction symbolique, ce qui renverse les effets de la personnalisation du pouvoir au désavantage du Président ; instrumentalisation des branchages verts au Kenya ; destruction des représentations matérielles de la richesse et du pouvoir ; slogans appelant à la solidarité et à la cohésion de groupe. Elles se sont situées également au niveau de la provocation de phénomènes inhabituels : attitude hésitante voire coopérative de certains membres des forces de l'ordre ; poursuite des troubles sur une durée supérieure à un jour; extension des troubles au Kenya mais circonscription à la seule capitale en Zambie ; coopération de l'ensemble des catégories sociales défavorisées.

La construction du schéma d'injustice qui avait présidé aux émeutes précédentes (émeutes de la faim zambiennes de 1986 ; émeutes étudiantes kenyanes de 1987 ; émeutes musulmanes kenyanes de 1987 et émeutes populaires kenyanes contre la mort de Robert Ouko de février 1990) se retrouve également dans ces deux cas. La perpétuation et les efforts d'intériorisation de ce schéma appartiennent d'habitude aux leaders du mouvement de protestation, efforts contrebalancés par les destinataires de l'action à venir ou par les contre-mouvements qui les ont induits[324]. Leur absence, ou leur impossibilité matérielle d'action, ne dispense pas les participants livrés à eux-mêmes de prendre à leur compte cette activité de reconstruction permanente, à la différence que la communication persuasive s'effectue de façon inconsciente par le biais de la violence. La mobilisation du consensus se réalise empiriquement, au cours d'un moment violent dont la pertinence fera l'objet de réappropriations et d'interprétations ultérieures. Mais la construction sociale du sens de l'action collective dépendra étroitement de ce consensus qui, défini dans une période dense en événements symboliques, met fin à la latence d'une protestation qui ne s'exprimait jusqu'alors que dans la micro-mobilisation ou ne désignait pas clairement l'adversaire.

Une preuve supplémentaire de l'autonomie dynamique des émeutes se retrouve dans le comportement même des participants des émeutes de la faim zambiennes. En effet, les Zambiens jouissent d'une réputation relativement erronnée de passivité, ou plutôt de *quiescence*, pour reprendre la terminologie des théoriciens de l'action collective. Or, pour résoudre le dilemme d'un besoin d'action collective et d'une trop grande tranquillité des acteurs susceptibles de la conduire et seuls garants de son succès, un travail de socialisation protestaire est impératif[325]. Malgré un certain activisme étudiant, il semble qu'aucun véritable travail de ce type ne fut réalisé parmi la population zambienne, qui, à la différence du Kenya, ne peut compter sur la présence de réseaux aussi puissants comme ceux du Mwakenya, des *matatu boys* ou des distillateurs de *chang'aa*. L'imposition du sens s'est donc effectuée au cours de l'action collective elle-même et non pas avant.

Ainsi, ces deux émeutes, qui, initialement dirigées, ont échappé à l'emprise des organisateurs pour devenir autonomes, constituent selon nous l'élément qui va permettre la structuration d'un «espace» contestataire, plutôt que d'une «identité» contestataire :

---

324. Voir KLANDERMANS (B.) : "The Social Construction of Protest and Multiorganizational Fields". op.cit. pp89-90.

325. Sydney Tarrow parle d'impression d'une «culture politique oppositionnelle». Prenant l'exemple du mouvement des droits civiques dans le Sud des États-Unis, il montre comment les leaders ont pu réduire les comportements de quiétude manifestés par la population noire. Ils ont élaboré un cadre de désobéissance civile à l'intérieur des Églises noires, qui sont les institutions les plus traditionnelles. Aussi, plus la violence et la non appartenance à une foi chrétienne étaient fortes chez leurs opposants, plus la supériorité morale de la désobéissance était forte chez les noirs (voir TARROW (S.) : "Mentalities, Political Cultures, and Collective Action Frames. Constructing Meanings through Action". op.cit. p191).

-d'abord par un jeu de rupture de l'ordonnancement de l'ordre politique : la population urbaine se manifeste et prend conscience de son pouvoir de représentation, serait-ce par la violence

-ensuite par un jeu de réorganisation des structurations sociales et des communautés qui ont participé à l'action collective : la conjonction des efforts de groupes sociaux différents mais dont les ressentiments et les objectifs généraux coïncident représente l'opportunité de la constitution d'un espace protestataire

-enfin par un jeu de concurrence pour la réappropriation et l'interprétation des représentations de l'action collective, jeu qui se dessine dès la fin de celle-ci

II. LES TENTATIVES DE RÉCUPÉRATION INSTITUTIONNELLE

Les divers flux de contestation deviennent rapidement l'objet d'un enjeu politique important. Des stratégies de réinterprétation cohérentes et opérationnelles doivent faire suite aux tentatives immédiates de délégitimation de ces flux. Se joue une compétition plus ou moins consciente mais forcément inégale entre un pouvoir qui cherche à se réapproprier ces flux de contestation, soit pour en montrer les dangers, soit pour en extirper de nouveaux potentiels de mobilisation personnels, et une opposition qui tente dans la mesure de ses moyens d'apparaître comme l'initiatrice évidente des divers mouvements de colère. Ce jeu diffus de réappropriation et de recherche de soutiens débouche sur la mise en place de plusieurs modalités d'appréhension du politique issu des contestations violentes. Ce jeu aurait dû s'exprimer à travers un écheveau de relations qui feraient communiquer dans un espace concurrentiel d'une part le pouvoir et l'opposition dans leur tentative de s'imposer sur la scène politique par la récupération des protestations, d'autre part les initiateurs des mouvements guidés ou autonomes.

Mais force est de constater que seul le pouvoir en place au Kenya comme en Zambie dispose des moyens suffisants pour entrer dans cette compétition. Au Kenya, les principaux leaders opposants sont soit emprisonnés (Charles Rubia et Kenneth Matiba, en dépit des émeutes de *Saba Saba*, ne seront libérés respectivement qu'en avril et mai 1991 pour raisons de santé), soit continuent de faire l'objet de démarches gouvernementales destinées à leur faire rejoindre les rangs de la KANU. Ainsi, et ce dans un contexte plus général de défiance vis-à-vis d'une alliance Kikuyu / Luo, dont le spectre resurgit avant les troubles du mois de juillet 1990, Oginga Odinga devient-il la cible de telles démarches. Peter oloo Aringo, le *National Chairman* de la KANU, lui-même Luo et ancien protégé d'Oginga Odinga, entreprend une manœuvre à double direction : tout en dénonçant les velléités d'alliance inter-ethnique qui rendraient caducs les efforts fournis par les jeunes politiques luo, en particulier les députés, qui selon lui se battent pour l'unité de la nation, il cherche parallèlement à faire pression sur Oginga Odinga pour qu'il rejoigne les rangs de la KANU, s'appuyant en cela sur les divers signes d'indécision manifestés par le leader luo quant à son orientation politique définitive[326]. En Zambie, le processus de structuration de l'opposition est beaucoup plus avancé, grâce aux syndicats dont les possibilités organisationnelles permettent de créer un comité national intérimaire du mouvement pour le multipartisme. Aussi, leur interprétation des émeutes de la faim ou des autres mobilisations collectives s'insèrera dans leur stratégie générale visant à montrer l'incurie du gouvernement. Cette insertion se transformera progressivement en ingestion complète, si bien que le discours des cadres du futur MMD s'opérationnalisera davantage autour d'un langage institutionnel qu'autour d'énoncés cherchant à mettre en valeur les aspirations populaires violemment manifestées. Ce phénomène apparaît sans doute comme une explication plausible de la poursuite des conduites protestataires après les émeutes de la faim.

C'est pourquoi le pouvoir apparaît libre de ses moyens pour s'engager dans des tentatives de récupération institutionnelle. Des «structures d'écoute» gouvernementales sont mises en place pour tempérer et comprendre les aspirations populaires. Leur élaboration revient en fait à canaliser des tensions au risque de consolider la réalité protestataire. Objets d'interprétations

326. Sur les hésitations d'Oginga Odinga, voir par exemple la *Weekly Review*. 29 juin 1990. pp5-8.

concurrentes dans le cercle politique, ces structures prouvent au moins qu'un espace protestataire est progressivement reconnu, puisque l'objectif du pouvoir est d'éviter que les contestations ne s'étendent. Les mobilisations ne prendront pas pour autant fin. Bien que la plupart du temps désordonnées et continuant de s'exprimer en dehors des stratégies oppositionnelles, elles continueront de construire les ferments d'une intériorisation populaire des modes de protestation.

Les deux types de gestion utilisés par les gouvernements kenyan et zambien manifestent une confiance identique dans les capacités du pouvoir à conserver le contrôle d'une situation attentant à ses conditions de survie. Si la répression demeure un trait commun aux prises de décisions immédiates, la stratégie déployée destinée à canaliser le mécontentement varie. Tandis que le pouvoir kenyan décide de confier directement la parole aux citoyens par l'entremise d'une commission de réforme, le pouvoir zambien continue de tempérer les ardeurs contestataires par des tentatives frileuses de démocratisation par le haut. Et ce n'est qu'après avoir introduit le multipartisme en septembre 1990 qu'il formera à son tour une commission d'écoute.

A) LES AUDITIONS SAITOTI : DES DISCOURS LOCAUX POUR UN ENJEU NATIONAL

Donner l'impression qu'il reste à l'écoute des gouvernés afin de garder la maîtrise des événements apparaît comme l'objectif majeur du pouvoir kenyan au lendemain des émeutes de *Saba Saba*. Déjà, avant celles-ci, sous la pression relative des bailleurs de fonds, Daniel arap Moi avait laissé entendre qu'un élargissement progressif de l'espace démocratique au sein de la KANU pouvait être envisagé. En outre, en dépit de l'unanimité sur la conduite à tenir vis-à-vis de la revendication multipartisane dont font preuve les dirigeants, il existait une demande intrapartisane de libéralisation des structures[327]. C'est donc dans un esprit de compromis, tout autant en direction des contestataires que des membres du parti, que le Président kenyan commande à l'issue de la réunion annuelle des délégués de la KANU du 21 juin 1990 la formation d'une commission de réforme. Dirigée par George Saitoti[328], le ministre des Finances, sa mission est de mener à bien un travail de formulation de propositions concernant la réforme du parti kenyan. Si l'intervention des citoyens dans ce processus était originellement prévue, elle ne constituait pas pour autant l'essence même de ce qui constituerait l'image des travaux de la commission. Mais l'occurence des émeutes qui suivirent deux semaines après cette décision modifie l'enjeu qu'elle était susceptible de représenter. La commission de réforme est dès lors instrumentalisée pour devenir une plate-forme d'écoute des aspirations populaires.

---

327. Par exemple, le ministre de l'Industrie, Dalton Otieno, estime qu'un véritable équilibre doit être restauré au niveau des statuts du parti. De façon nuancée, Mwai Kibaki, ministre de la Santé, admet que le parti devrait promouvoir systématiquement les libertés individuelles afin d'améliorer son image et sa cohésion. Mais c'est le ministre de l'Environnement et des Ressources Naturelles, Jeremiah Nyagah, qui se montre le plus précis en remettant en cause les règles électorales très favorables à la KANU (voir la *Weekly Review*. 25 mai 1990. pp5-8).

328. Cette commission, composée de dix-huit membres outre son Président, comprenait une majorité de députés ou de ministres : Nicholas Biwott, Mwai Kibaki, Elijah Mwangale, Peter Oloo Aringo, George Muhoho, Sam Ongeri, Njoroge Mungai, John Keen, Shariff Nassir, Stephen Musyoka, Noor Ogle. À ceux-ci s'ajoutaient Eddah Gachukia, Lee Muthoga, Ambrose Adongo, Wilkista Onsado, Joseph Mugalla et deux ecclésiastiques, l'évêque Arthur Kitonga et le révérend John Gatu.

Pendant un mois, du 25 juillet au 24 août 1990[329], les Kenyans se voient offrir la possibilité de libérer officiellement leurs ressentiments. Ce défoulement canalisé n'apporte à première vue qu'un pâle contrepoids à une parole politique déjà réservée à l'avantage des seuls gouvernants et qui, lorsqu'elle est captée par une opposition se révèle être d'abord *"... parole d'élite, parole d'instruit, parole de qui peut se préoccuper des grands principes, quelle que soit la légitimité de cette préoccupation"*[330]. Pourtant, les intervenants ne seront pas uniquement des notables locaux et l'on pourra constater, bien que de manière éparse, une certaine libération du mécontentement rural. Les membres de la commission n'ont cependant pas été en mesure de limiter les débats au seul thème de la réforme de la KANU, qui représentait pourtant leur objectif unique. Des centaines de Kenyans sont venus ouvertement exprimer leurs revendications auprès d'eux, parfois avec une certaine violence, sur des problèmes d'une grande diversité. Les sujets abordés n'ont donc pas concerné les seules revendications politiques mais aussi toute une série de réclamations sur les plans agricole, foncier, familial ou de logement. Comme le signala un des intervenants, son objectif était davantage de parler du Kenya qu'il voulait plutôt que de la KANU qu'il voulait[331].

Néanmoins, il demeure nécessaire d'interpréter avec prudence les revendications en fonction de leur provenance, de la façon dont elle ont été exprimées, et enfin de la manière dont le comité a conduit ses auditions. Se posent ici les problèmes des groupes sociaux représentés, du langage et de la gestuelle utilisés et du degré de coercicion verbale exercé par la commission.

Sur le premier point, il est certain que ceux qui se sont sentis autorisés à venir parler devant le comité Saitoti ne peuvent être réellement tenus pour représentatifs de la population. La majorité des intervenants ont été des notables locaux représentant un groupe social particulier et apparaissant dès lors comme les dépositaires de la parole de ce groupe. Dans ce cadre, leur mode d'intelligibilité du politique ramène les concepts de multipartisme et de libertés politiques à des conceptualisations abstraites associées en cette circonstance aux difficultés quotidiennes des membres du groupe représenté, à ses problèmes économiques et sociaux ressentis par rapport à l'invasion de l'État. Mais on verra que d'autres prises de parole, celles de groupes ne disposant pas habituellement du droit officiel à être écouté (femmes, musulmans, paysans) ont été possibles, recouvrant en définitive un champ suffisamment vaste pour que des conclusions relatives puissent être établies.

En ce qui concerne les modes d'expression pratique de cette parole autorisée, il eût été inappréciable de disposer d'enregistrements des auditions, afin de saisir les registres des discours émis, la maîtrise des langues utilisées (swahili, anglais, kikuyu,...). L'absence de tels documents oblige à se reporter aux compte-rendus de presse, qui, bien que précis et jamais avares de détails, ne peuvent pas toujours renvoyer l'exacte signifiance des symboles activés[332]. Pour les

---

329. Les auditions furent organisées dans les villes suivantes : Nairobi (25 juillet-1er août) ; Nakuru (2 août) ; Eldoret (3 août) ; Kisumu (6 août) ; Kakamega (7 août) ; Nyeri (9 août) ; Embu (10 août) ; Mombasa (13 août) ; Garissa (14 août) ; Nairobi (23-24 août). Ce découpage est significatif : les grandes zones urbanisées sont couvertes mais les populations rurales du nord du pays, bien que peu peuplées, n'ont pas reçu la visite de la commission. À un degré moindre, le territoire maasaï n'a pas été couvert, même si la proximité de Nairobi apparaît de nature à combler cet «oubli».

330. in MARTIN (D.-C.) : "Le multipartisme, pour quoi faire ? Les limites du débat politique : Kenya, Ouganda, Tanzanie, Zimbabwe". *Politique Africaine.* n°43. Octobre 1991. pp27-28.

331. Auditions de Nairobi. Icharua Ndagu, instituteur. (*The Weekly Review.* 17 août 1990. p14). Cette proclamation n'est pas isolée et on la retrouve dans les paroles ou dans les memoranda de plusieurs intervenants.

332. Il faut remarquer que la presse n'a eu la possibilité d'assister qu'à la première audition, et qu'elle s'est donc procuré de façon différente (interview des auditionnés et des membres de la commission à leur sortie) les informations concernant celles qui ont suivi. Cette audition publique avait pour but, selon George Saitoti, de montrer de quelle manière et dans quel esprit il entendait que se déroulent les travaux. Le premier auditionné sera un ancien parlementaire battu aux élections de 1974. Après qu'on lui eut assuré que ses déclarations ne seraient pas retenues contre lui et qu'il ne subirait aucune

mêmes raisons, il est difficile d'évaluer le degré de censure exercé par les membres de la commission. En dépit des affirmations de George Saitoti selon lesquelles la parole était libre sur tous sujets se rapportant au domaine d'investigation défini, il est probable que le rapport final a délibérément passé sous silence certaines des revendications les plus violentes[333].

1. Une prise de voix multicentrique bien que notabilisée

En dépit de la représentation de la majeure partie des catégories sociales, les notables[334] ont représenté l'essentiel des intervenants devant la commission. Dépositaires de la

---

intimidation, il expose ses revendications. L'une d'entre elles, concernant la limitation du mandat présidentiel à deux termes, provoque une réaction vive de Sam Ongeri qui estime la proposition déplacée. Elijah Mwangale intervient alors pour dénoncer l'immixtion de son collègue, et il est aussitôt soutenu par George Saitoti qui rappelle que tous les points de vue exprimés, quels qu'ils soient, doivent être notés. De même, Njoroge Mungai note que les auditions ne doivent pas se transformer en interrogatoire (voir la *Weekly Review.* 27 juillet 1990. pp5-6). La mise en confiance maximale des auditionnés sera la raison invoquée pour expliquer le refus de la présence prolongée de la presse. Créer une atmosphère de quasi-intimité et dénuée de contraintes visibles, et en cela propice à la libération des ressentiments, semble avoir été le souci de la commission. George Saitoti affirmera cependant qu'il n'y avait rien de secret à propos des travaux de la commission et que la presse serait régulièrement tenue au courant des développements (voir le *Daily Nation.* 26 juillet 1990. p32).

333. Le rapport de la commission Saitoti a été publié dans la presse. On peut le retrouver dans la *Weekly Review* du 7 décembre 1990. pp37-60. Bien que prioritairement conçu comme un catalogue de propositions de réforme de la KANU, il n'en dresse pas moins la liste des thèmes abordés, au nombre de quarante, que l'on peut classer de la façon suivante :

-*questions de politique générale* : pluralisme ; démocratie au sein d'un système monopartisan ; fraudes électorales ; relations entre l'État et les groupes religieux ; responsabilité et compétence des hommes politiques ; corruption ; tribalisme

-*questions relatives à la KANU* : manifeste de la KANU ; structure du parti ; affiliation de la COTU et de Maendeleo Ya Wanawake à la KANU ; constitutionnalisation de la KANU ; image du parti ; recrutement des militants ; rôle de l'administration provinciale vis-à-vis du parti ; finances du parti ; rôle de la KANU Youth League

-*questions législatives et constitutionnelles* : séparation des pouvoirs ; mode d'élection du Président de la République ; nombre des mandats présidentiels ; représentation des femmes au Parlement ; dissolution du Parlement ; référendum ; lois de succession ; lois relatives au mariage ; ombudsman ; traduction de la Constitution en swahili ; détention sans procès ; opportunité de création d'un conseil des anciens

-*questions sociales* : chômage ; coût de l'éducation et des services de santé ; système d'éducation ; problèmes agricoles ; problèmes des handicapés ; problèmes des sans-logis ; groupes ethniques minoritaires ; jeunes et développement ; africanisation de l'économie ; égale distribution des ressources et des opportunités ; recensement des Somalis ; associations féminines

334. Il est bon de revenir un instant sur ce concept de «notable», et de définir les catégories que nous entendons y faire correspondre. Historiquement, on désigne par notables *"... les détenteurs de pouvoirs locaux qui sont parvenus à imposer leur présence aux sommets du pouvoir grâce à la naissance de la Monarchie de Juillet en limitant ainsi la puissance de l'État centralisé monarchique, révolutionnaire ou napoléonien"* (tiré de l'article de Pierre Birnbaum sur les notables dans HERMET (G.) ; BADIE (B.) ; BIRNBAUM (P.) ; BRAUD (P.) : *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques.* op.cit. p182). Cette définition s'est affinée progressivement, au gré des tranformations du régime politique français (de la III[e] République à la décentralisation de 1982) mais aussi au gré de l'interprétation tout aussi populaire qu'universitaire qui en a été faite. Un notable peut être aujourd'hui un responsable de structures administratives institutionnalisées, comme les Conseils Généraux, recrutant des fonctionnaires destinés à mener leur carrière à leur périphérie. À ce titre, il est le garant d'un contre-poids très important à l'influence de l'État. Mais il peut être aussi bien le maire d'une petite agglomération sur laquelle il règne. Là, c'est l'accumulation au sein d'un jeu clientéliste des relations croisées avec les personnages clefs du département et de la région qui construisent l'image du notable, maître chez lui et influent à l'extérieur.

À l'échelle du Kenya, la notion de notable englobe une série de groupes sociaux bien définis, en raison d'un phénomène de régulation clientéliste extrêmement fort. Le notable est un leader politique local qui fonde son pouvoir davantage sur sa position locale comme nationale au sein de la KANU que par rapport à l'exercice d'une fonction de maire ou de président de conseil local. Il garde cette position en préservant ses soutiens immédiats mais aussi en témoignant son allégeance au chef de l'État. La continuité de cette allégeance n'a pas toujours été assurée dans le Kenya indépendant, et a pu ainsi déboucher sur des «crises de vassalité» (voir BOURMAUD (D.) : *Histoire politique du Kenya. État et pouvoir local.* op.cit. pp151-188). Les notables brisant les liens de vassalité ou dépassant les réseaux locaux par leur stature deviennent des «Big Men». Les premiers, à moins de parvenir à supplanter le Président en exercice, disparaissent d'une façon ou d'une autre (Oginga

parole du groupe qu'ils représentaient, ils ont cependant abordé un ensemble consistant de problèmes politiques comme sociaux. Ce phénomène, conjugué aux actions volontaristes de personnes représentant des groupes ne disposant habituellement pas de la parole politique et par là, susceptibles d'introduire des innovations dans le champ officiel des ressentiments, a permis la discussion d'un nombre très vaste de sujets. La notabilisation des auditions Saitoti n'a donc pas constitué un véritable frein à la sortie du territoire essentiellement politique auquel les membres de la commission auraient voulu que le débat soit cantonné.

Cette notabilisation pose néanmoins la question de l'adéquation entre les participants aux diverses mobilisations — *Saba Saba* compris — et ceux qui vinrent exprimer leur opinion devant la commission. Il semble qu'à l'examen des auditions, les intervenants représentatifs des opposants «institutionnels», c'est-à-dire ceux cherchant à gagner une respectabilité et une représentativité politique par la voix normale du discours contradictoire et de la concurrence traditionnelle, soient plus nombreux que les intervenants représentatifs des opposants «populaires», c'est-à-dire ceux n'ayant d'autre chance d'exprimer leur opposition que par la manifestation, la grève ou la violence. Ainsi, le nombre d'anciens députés ou ministres et d'ecclésiastiques sera plus important que celui des étudiants — encore que ces derniers se soient quand même déplacés de façon sensible —, des paysans, des petits commerçants et fonctionnaires ou des femmes. Se pose ici le problème de la parole proposée mais refusée. La possibilité repoussée de se saisir de cette parole politique renseigne autant que les énoncés effectivement prononcés devant la commission. Ce silence calculé relève d'une protestation symbolique, où l'importance des apparences dépasse celle de la substance et où l'attitude envers les fautes des autres ne peut être qu'intolérante et sans rémission[335]. Le choix de non participation, qu'il soit motivé par la crainte de représailles ou par la volonté de montrer un désaccord par rapport à un mode d'expression par trop cadenassé[336], procède également de la formation de ce qui serait un langage nouveau, celui de la revendication démocratique. À ce langage, composé d'un amalgame de langues, instrumentalisées en fonction du contexte pour devenir les plus opérationnelles possibles, correspondraient des codes, qui définiraient la justesse ou l'opportunisme des énoncés «pluralistes»[337].

L'objectif n'est pas ici de revenir sur l'ensemble des points évoqués et des énoncés formulés lors des auditions Saitoti[338]. En ce qui concerne les plus importants d'entre eux, on s'engagera

---

Odinga et Charles Njonjo éliminés politiquement ; Tom Mboya, Josiah Mwangi Kariuki et Robert Ouko assassinés) alors que les seconds continuent d'influencer le jeu politique, mais au niveau national (George Saitoti, Nicholas Biwott). On peut, avec l'émergence de la revendication démocratique, décrire une nouvelle catégorie de notable. Toujours fondée sur l'appartenance partisane, la notabilité se construit non plus seulement par la recherche de soutiens locaux mais aussi par une visibilité nationale directe par le biais de la défense de thèmes politiquement porteurs (droits de l'homme, pluralisme politique). Paul Muite, Gibotu Imanyara ou Peter Anyang' Nyong'o sont représentatifs de ce nouveau groupe. Mais l'universalité de leurs propos politiques ne les protègent pas contre les pièges de la politique régionaliste, indispensable à leur survie politique (voir sur ce point GRIGNON (F.) : "Kenya : l'opposition peut-elle survivre à la défaite ?". op.cit.)

335. Voir HILL (T.E.Jr) : "Symbolic Protest and Calculated Silence". *Philosophy & Public Affairs.* Volume 9. n°1. 1979. pp83-102. L'auteur estime que le choix du silence protestataire se retouve chez des sujets ayant une opinion disproportionnée, voire irréaliste, sur l'impact de leur action et une tendance trop appuyée à rechercher les fautes chez celui auquel le silence s'adresse.

336. Nous évacuons sciemment ici les non participations dues à l'éloignement géographique ou aux difficultés matérielles pour se rendre sur les lieux des auditions.

337. Sur la constitution de ce type de langage, voir BON (F.) : "Langage et politique". in GRAWITZ (M.); LECA (J.): *Traité de Science Politique. Tome 3.* op.cit. pp537-573.

338. Étant entendu que tous les sujets abordés lors des auditions Saitoti relèvent indéniablement du politique. Certes, tout est potentiellement politique, puisque la politisation d'un objet dépend de rapports de force entre groupes sociaux qui tentent de le faire entrer, ou de l'empêcher d'entrer, dans le champ de vision des professionnels de la politique (voir au sujet de la définition de l'objet politique et de la façon dont il le devient les nuances pertinentes intégrées par Yves Schemeil dans *La science politique.* Paris. Armand Colin. 1994. pp34-37). Il est difficile ici de ne pas considérer les auditions Saitoti comme un objet politique, et seulement comme tel. Conçue comme une réponse à une crise politique, destinée à réformer

seulement sur la voie d'une comparaison relative entre les propos recueillis par la presse à l'issue des passages devant la commission et sur ce que cette dernière en a retenu au vu de son rapport final, dressé trois mois plus tard. Cet examen, combiné aux décisions politiques prises au terme de ces auditions et de la conférence nationale des délégués de la KANU qui s'ensuivit en décembre 1990, permettra de mesurer l'exacte performativité des énoncés «pluralistes».

a) Les énoncés relatifs au multipartisme et à la responsabilité politique

Dans son mémorandum adressé à la commission, et présenté par le Révérend Bernard Njoroge Kariuki, la CPK place en tête de ses revendications la réintroduction d'un régime politique multipartisan, qui pourrait se faire à l'issue d'une conférence nationale[339]. Beaucoup d'autres intervenants justifieront l'opportunité de cette réintroduction, que ce soit de façon intérimaire[340], ou permanente[341]. Les principaux représentants de l'opposition non emprisonnés, et de ce fait ne pouvant être considérés comme des professionnels de la politique, abonderont dans ce sens. Alexandre Muge à Eldoret, Timothy Njoya et Wangari Maathai à Nyeri, les représentants de l'Église catholique à Embu, les juristes à Nairobi, développeront abondamment ce thème et plaideront en faveur du multipartisme. Un membre du gouvernement fera de même, en proposant aux membres de la commission un programme d'introduction progressive des règles multipartisanes. Bien qu'en accord avec Daniel arap Moi lorsque celui-ci affirme qu'un système multipartisan ne peut fonctionner qu'au sein d'une société unie, il estime néanmoins que l'attitude sectaire de la KANU ne fait que renforcer ce manque de cohésion[342]. Or, les conclusions de la commission s'inscrivent contre ces vues puisqu'elles relèvent que la majorité des intervenants estime que *"... l'établissement du multipartisme ne résoudra pas nos problèmes.* (Il n'amènera que des) *conflits factionnels, chaque faction tentant de former son propre parti politique"*[343]. Selon le rapport, la plupart des Kenyans auditionnés croient aux vertus d'un système monopartisan remodelé pour permettre une plus juste participation de tous, dans le but de restaurer la distinction entre les pouvoirs et de diffuser les produits essentiels.

Certes, il ne faut pas oublier que dans ce type de comparaison faisant intervenir une double part de subjectivité, celle de la presse et la nôtre, en dehors de celle de la commission, des appréciations hâtives sont à proscrire. Néanmoins, il semblerait nécessaire d'opérer une substitution dans les conclusions. En effet, plutôt que d'affirmer que la demande de multipartisme était plus forte que la volonté de *statu quo* ou inversement, il serait plus prudent et plus proche de la vérité de dire que les énoncés relatifs au multipartisme ont été peu nombreux comparativement à d'autres thèmes plus immédiats : par exemple, celui de la «responsabilité» politique, terme générique englobant les phénomènes de corruption, de négligence et d'incompétence, a été très souvent évoqué.

---

un parti politique et recueillant des avis politiques, la commission globalise en une courte période des tensions politiques parfois très anciennes.

339. Auditions de Nairobi. Bernard Njoroge Kariuki, révérend à la CPK. (*Daily Nation.* 31 juillet 1990. p2).

340. Auditions de Nairobi. Paul Matheri Wamae, avocat. (*The Weekly Review.* 3 août 1990. p10).

341. Auditions de Nairobi. Seroney Anyona, étudiant ; John Macharia, chômeur. (*The Weekly Review.* 3 août 1990. p10).

342. Auditions de Nairobi. Seth Lugonzo, secrétaire d'État à l'Emploi. (*Sunday Standard.* 26 août 1990. p1).

343. Voir la *Weekly Review.* 7 décembre 1990. p41.

Ce problème, dû en partie au fait que les leaders de la KANU n'ont jamais accepté la critique[344], est endémique et il paraît urgent de le régler, sachant que les leaders politiques ne doivent pas seulement diriger mais aussi faire figure d'exemples[345]. L'irresponsabilité politique atteint le Parlement, jugé incompétent[346] et encombré de personnes immatures[347]. Il a perdu toute crédibilité, politique comme morale[348]. Dès lors, les fraudes l'ayant rendu caduc, il apparaît nécessaire d'annuler les élections et de le dissoudre[349]. Divers memoranda[350] indiquent que les députés ne sont pas *élus* mais *sélectionnés*, ce qui les oblige à agir en politique pour la conservation de leurs soutiens et non pas pour la défense des intérêts de ceux qu'ils sont censés représenter. L'incompétence se conjugue aussi avec la fatuité et la coercition, et ceux qui la fustigent sont emprisonnés, mesure difficilement tolérable[351]. Aussi, au Kenya, les hypocrites et les menteurs sont-ils considérés comme des personnes loyales à l'égard du pouvoir[352]. La corruption est un «démon» qui ne disparaîtra pas tant que certains leaders ne seront pas révoqués[353]. La KANU et le gouvernement n'attirent plus la confiance dès le moment où l'objectif de la plupart de leurs membres est de s'emparer illicitement des propriétés ou de renforcer leur pouvoir par la corruption et le marchandage[354]. Le rapport de la commission évoque longuement cet ensemble de griefs, insistant notamment sur la désillusion des jeunes qui voient leurs députés concentrer leur attention sur l'accumulation de richesses plutôt que sur la résolution des problèmes de l'emploi. L'ensemble des intervenants ayant abordé la question se montre persuadé que la corruption a atteint tous les secteurs de la vie publique : désormais, il est impossible d'accéder à un service public sans s'acquitter au préalable du *chai* (pot-de-vin).

b) Les énoncés relatifs à la réforme même de la KANU

Sur le plan des énoncés relatifs à la réforme même de la KANU, la demande d'abolition du *queing system* reviendra très souvent. Jugé trop cher — les candidats étant obligés d'acheter des cartes d'électeur à ceux qui ne pouvaient pas se le permettre[355] — pathétique car propice à toutes les fraudes[356], facteur de tensions intra-familiales et de rivalités dans les communautés[357], archaïque ou moribond[358], *"ce système de nomination des élus a entraîné des plaintes qui dépassent toutes celles que le Kenya a connues depuis l'Indépendance"*[359]. Il fausse l'issue

344. Auditions de Nairobi. Stephen Thuo Mbugua, commerçant. (*Daily Nation.* 28 juillet 1990. p2).

345. Memorandum du NCCK. Reproduit dans le *Nairobi Law Monthly.* n°25. septembre 1990.

346. Auditions de Nairobi. Stephen Ochuodho, étudiant. (*Daily Nation.* 31 juillet 1990. p2).

347. Auditions de Nakuru. Tom Abungu, fondateur de la Kenya City Mission Fellow (KCMF). (*Daily Nation.* 3 août 1990. p4).

348. Auditions de Nyeri. George Njuguna, révérend de la CPK. (*Standard.* 10 août 1990.p2).

349. Auditions de Garissa. Peter Wachira, responsable local de la KANU. (*Standard.* 15 août 1990.p2).

350. Comme ceux de la Kenya Law Students Society ou de la branche de Nyeri du PCEA.

351. Auditions de Kakamega. Martin Shikuku, ancien député. (*Daily Nation.* 8 août 1990. p2).

352. Auditions d'Embu. Pius Kiyule, secrétaire de la Justice and Peace Commission du diocèse catholique de Machakos. (*Daily Nation.* 12 août 1990. p1).

353. Ibid.

354. Auditions de Nairobi. Michael Kariuki, charpentier. (*Daily Nation.* 31 juillet 1990. p2).

355. Auditions de Nairobi. George Migure, ancien député. (*Daily Nation.* 26 juillet 1990. p32).

356. Auditions de Nakuru. Tom Abungu, fondateur de la KCMF. (*Daily Nation.* 3 août 1990. p4).

357. Auditions de Nairobi. Ronald Cheruiyot arap Zochin, fonctionnaire. (*Daily Nation.* 27 juillet 1990. p44).

358. Auditions de Nairobi.Okowa Apama, ancien syndicaliste étudiant. (*The Weekly Review.* 3 août 1990. p6).

359. Auditions de Nairobi. Samuel arap Ng'eny, ancien député. (*The Weekly Review.* 3 août 1990. p6).

des élections, intimidant les électeurs qui ne peuvent participer et exprimer librement leur vote[360]. De même, l'opprobre atteint la règle des 70%[361]. Destinée à abuser des électeurs déjà opprimés par la toute-puissance du parti[362], instrument supplémentaire des opérations de fraude[363], cette règle doit être impérativement supprimée[364] car elle n'est rien d'autre qu'un non-sens, même dans une démocratie monopartisane[365]. Quasiment aucun argument favorable au maintien de cette règle ne fut avancé, ce qui ne fut pas le cas pour le processus du *queing*, qui n'eut pas que des détracteurs. Ces derniers arguments, recensés par le rapport de la commission Saitoti, évoquent la «nature africaine» même du système et soulignent l'avantage qu'il procure de pouvoir éliminer directement des candidats peu populaires, ce qui représente un exemple probant de l'application des règles de la démocratie[366].

Le thème des expulsions disciplinaires de la KANU a également été largement abordé. Les intervenants estiment que l'expulsion représentait un instrument beaucoup trop sévère de punition des éléments récalcitrants. Les raisons justifiant cette idée et les propositions de substitution différeront. Certains affirment que l'expulsion n'est pas un bon moyen de résoudre le problème de la dissidence, dès lors que les expulsés deviennent plus dangereux hors du parti qu'en son sein même[367]. Ce système peut ainsi encourager des collusions entre expulsés et entraîner de la sorte une rébellion[368], ou, de façon plus institutionnelle, concourir à la formation d'un véritable parti d'expulsés[369]. D'autres précisent que la décision d'expulsion, contraire à toutes les règles légales en vigueur, est souvent fondée sur des critères douteux[370]. Martin Shikuku abonde dans ce sens et prouve à la commission, textes à l'appui, l'inconstitutionnalité de la mesure d'expulsion mais aussi et surtout son incompatibilité avec les statuts mêmes de la KANU. En effet, la procédure prévoit un passage obligatoire des «accusés» devant le conseil de discipline du Comité National Exécutif du parti, ce qui n'a jamais été respecté. Il en profite pour dresser la liste des articles des statuts qui ont été bafoués ou détournés[371]. Dès lors, il convient soit de réintégrer les expulsés[372], et donc logiquement de supprimer la règle même de l'expulsion[373], soit d'instaurer une simple règle de suspension de six mois, voire d'une année[374]. La NCCK prend même position à ce sujet, par une formule lapidaire : *"l'expulsion n'est rien*

360. Memorandum du NCCK. op.cit.

361. Cette règle électorale concerne les primaires organisées à l'échelle de la KANU pour désigner les candidats aux élections parlementaires. Si l'un des candidats obtient au cours de ce scrutin au moins 70% des votes, il est automatiquement élu député.

362. Auditions de Nairobi. James Osogo, ancien secrétaire d'État. (*Daily Nation.* 28 juillet 1990. p2).

363. Auditions de Nairobi. Lambert Akolo, secrétaire-général de la Kenya Football Federation à Nairobi. (*Daily Nation.* 31 juillet 1990. p2).

364. Auditions d'Eldoret. Alexandre Muge, évêque de la CPK. (*Daily Nation.* 4 août 1990. p2).

365. Auditions de Nairobi. Joel Kibet Korir, ancien employé de la Kenya Airways. (*Daily Nation.* 31 juillet 1990. p2).

366. Voir la *Weekly Review.* 7 décembre 1990. p45.

367. Auditions de Nairobi. Isaac Nasila, employé. (*Daily Nation.* 26 juillet 1990. p32).

368. Auditions de Nairobi. Peter Maina, chômeur. (*Daily Nation.* 26 juillet 1990. p32).

369. Auditions de Nairobi. Francis Kamau, étudiant. (*Daily Nation.* 31 juillet 1990. p2).

370. Auditions de Nairobi. Samuel arap Ng'eny, ancien député. (*Daily Nation.* 27 juillet 1990. p44).

371. Auditions de Kakamega. Martin Shikuku, ancien député. (*Daily Nation.* 8 août 1990. p2).

372. Auditions de Nairobi. Jerry Onchwari, commerçant. (*Daily Nation.* 26 juillet 1990. p32).

373. Certains, pour appuyer ce sentiment, jouent sur le registre de la famille, qui représente un registre populaire essentl de compréhension du politique. Un membre de la KANU demande ce que ferait un enfant s'il était expulsé de chez sa mère (Auditions de Nairobi. Anonyme. *Daily Nation.* 28 juillet 1990. p2). Dans le même ordre d'idée, une mère compare l'expulsion d'un parti unique au refus de parents d'accueillir plus longtemps leur fille devenue enceinte (Auditions de Nairobi. Fatuma Abeid, femme au foyer. *Daily Nation.* 31 juillet 1990. p2).

374. Auditions de Nairobi. Francis Maina, employé. (*Daily Nation.* 27 juillet 1990. p44).

d'autre qu'une élimination politique puisque il n'existe qu'un seul parti et que les expulsés n'ont aucun autre endroit pour s'exprimer"[375]. Des intervenants proposent que les expulsés soient néanmoins admis à participer aux élections sous une étiquette indépendante, afin de contrebalancer ce sentiment d'élimination pure et simple[376].

D'autres propositions de réforme de la KANU sont émises, notamment au niveau de sa structuration, mais aussi de son recrutement et de son mode de gestion financière. Là, ce sont essentiellement des professionnels de la politique qui interviennent pour demander l'introduction de règles précises visant à rationaliser les activités de la KANU et permettre une meilleure représentativité de même qu'une plus grande transparence financière. La commission Saitoti se fait largement l'écho de ces discours, beaucoup plus que de ceux relatifs aux expulsions, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle considère ces dernières comme ayant moins d'importance[377]. Enfin, il faut signaler les féroces diatribes prononcées contre une des associations affiliées à la KANU, la KANU Youth League. *"C'est devenu une force terroriste terrorisant les citoyens. Les tourments que l'Évêque Okullu a récemment subis dans son église étaient vraiment honteux et brutaux. Ces jeunes sont violents et indisciplinés"*[378]. Même si certains intervenants se montrent indulgents vis-à-vis de l'organisation des jeunes du parti, demandant qu'une enquête soit entreprise pour détecter les mauvais éléments — notamment les drogués[379] —, la plupart regrettent la dérive qui caractérise ses actions. Considérée comme un effectif de vulgaires gardes du corps des leaders politiques[380] ou comme un groupe de voyous employés pour accomplir les basses œuvres du parti ou du gouvernement[381], la KANU Youth League n'a d'autre avenir que la dissolution, d'autant que les tentatives de recrutement des plus jeunes sont inacceptables[382]. Pourtant, le rapport de la commission rappelle que nombre d'intervenants ont loué les efforts entrepris par la plupart des membres de l'organisation, notamment dans le maintien de l'ordre et de la discipline dans les transports, dans la lutte contre les contrebandiers et les trafiquants de drogue et surtout dans la mobilisation partisane. La commission met en réalité l'accent sur des actions de police dont les Kenyans auditionnés ne souhaitaient plus être les victimes[383].

c) Les énoncés socio-économiques

Cette catégorie générique englobe une série d'arguments dont l'exposé n'avait pas été initialement prévu par la commission, et recoupant un ensemble de sujets divers permettant de

375. Auditions de Nairobi. Samuel Kobia, révérend et secrétaire-général du NCCK. (*Daily Nation.* 1er août 1990. p2).

376. Auditions de Nakuru. Tom Abungu, fondateur de la KCMF. (*Daily Nation.* 3 août 1990. p4).

377. Voir la *Weekly Review.* 7 décembre 1990. pp50-52.

378. Auditions de Nairobi. Mugure Mugo, femme au foyer. (*The Weekly Review.* 3 août 1990. p11).

379. Auditions de Nakuru. David Agunda, étudiant. (*Daily Nation.* 3 août 1990. p4).

380. Auditions de Nairobi. Kibe Gunje, étudiant. (*Daily Nation.* 31 juillet 1990. p2).

381. Auditions de Nairobi. Okowa Apama, ancien secrétaire de la SONU. (*Daily Nation.* 31 juillet 1990. p2).

382. Memorandum du Diocèse catholique de Murang'a. Reproduit dans le *Nairobi Law Monthly.* n°25. septembre 1990. pp11-15.

383. En effet, les journalistes de la *Weekly Review*, après avoir mené une enquête sur le sujet à l'issue de la première session d'auditions à Nairobi, concluent : *"la majorité est d'accord sur un point : ils* (les membres de la KANU Youth League) *ne devraient jamais agir comme une pseudo force de police et ne devraient pas être entraînés en ce sens"* (in *The Weekly Review.* 3 août 1990. p11).

représenter d'autres groupes sociaux. Nous retiendrons parmi eux ceux des chômeurs et des paysans[384].

Le problème du chômage a effectivement été souvent abordé. Beaucoup demandent au gouvernement de s'attacher au plus vite à trouver des mesures destinées à le résorber, sans quoi son dévelopement risquerait de mettre en danger la stabilité et la sécurité de l'État. Et, l'action des policiers du Conseil Municipal de Nairobi (les *askaris*), qui ne cessent d'inquiéter les *jua kali*[385], dissuade les chômeurs de chercher une issue informelle à leur situation[386]. Les attitudes suspectes des autorités locales, activant la haine et la suspicion au sein des couches défavorisées, ressemblent à une manipulation orchestrée en vue d'activités anti-sociales. S'il est vrai que les causes du chômage peuvent être recherchées dans l'exode rural massif et dans le phénomène permettant à des Kenyans d'exercer plusieurs activités rémunérées, ces attitudes là ne sont pas étrangères aux difficultés de résolution du problème de l'emploi[387].

De nombreux paysans vinrent également s'exprimer devant la commission, pour mieux rappeler qu'ils constituaient eux aussi une donnée non négligeable du jeu électoral et politique. La plupart des plaintes qu'ils émirent furent relatives à leurs conditions immédiates de travail : demandes de remise en état des voies rurales d'accès ; demandes de reconsidération des prix de leurs produits ; demandes de révision drastique du fonctionnement des coopératives, davantage faites pour nuire à leurs activités que pour les encourager. Mais certains paysans se penchèrent sur la question épineuse de l'adjudication des terres, mettant en relief l'évidence selon laquelle de nombreuses parcelles de terrain n'étaient toujours pas attribuées et servaient souvent de prébendes au profit de notables locaux. Ces parcelles sont aussi convoîtées par des compagnies d'achat de terre, qui font des ravages dans les régions où la subdivision foncière n'existe pas encore[388]. Néanmoins, les paysans ne vinrent pas uniquement pour défendre des intérêts sec-

---

384. La commission Saitoti a dans son rapport inséré un chapitre spécial relatif à ce type de problèmes. On y trouve pêle-mêle les taxes et le coût des équipements scolaires, l'admission dans les écoles, le système d'éducation, le tribalisme et le népotisme — deux thèmes que l'on retrouve plutôt accolés à celui de la corruption —, le conseil des anciens, la distribution équitable des ressources et des opportunités, les *harambee*, l'ombudsman, les jeunes, la nomination des membres du Parlement, la conférence nationale, le recensement des Somalis, les handicapés, les lois de succession, la traduction de la Constitution en swahili. Ce chapitre donne davantage l'impression d'être une catégorie fourre-tout dont la commission ne tiendra guère compte au vu des recommandations qu'elle établira à ce sujet.

385. Petits commerces informels installés le long des routes ou près de centres névralgiques, comme les hôtels ou la poste. En réalité, *jua kali* signifie en swahili «chaud soleil», et renvoie au fait que les Kenyans exerçant ce type de travail le font généralement dehors et sans protection. Cette activité est considérée comme illégale puisque aucune taxe n'est à payer et qu'aucune location de locaux n'est nécessaire pour son exercice. Fortement liée à la vie des bidonvilles environnant Nairobi, l'existence des *jua kali* fut d'abord encouragée par les différents gouvernements, qui voyaient en eux une possibilité de résoudre temporairement le problème du chômage. Jomo Kenyatta et Daniel arap Moi connaissaient également les potentialités de troubles qu'une répression dans les bidonvilles et les petits commerces informels pouvait susciter. C'est pourquoi la décision du Conseil Municipal de Nairobi, approuvée par les instances gouvernementales, de détruire le bidonville de Muruoto en mai 1990, fut accueillie avec stupeur, d'autant qu'il avait été construit légitimement avec l'accord des autorités en 1983 (voir sur tous ces points MACHARIA (K.) : "Slum Clearance and the Informal Sector Economy in Nairobi". *Journal of Modern African Studies.* Volume 30. n°2. 1992. pp221-236). Dès lors, le fait que des intervenants aient abordé le problème ne présente ici aucun caractère surprenant, la survie des *jua kali* étant désormais subordonnée à un jeu politique concurrentiel pour la main-mise sur la capitale kenyanne.

386. L'attitude des *askaris* est effectivement très dure envers les *jua kali*. Au début de l'année 1994, certains d'entre eux abattirent un colporteur alors qu'il manifestait sa désapprobation avec d'autres contre la destruction de nombreux kiosques par ces mêmes *askaris*. L'attitude de ces derniers n'est pas réellement dictée par un Conseil Municipal dirigé par un maire appartenant au FORD-Asili depuis les élections municipales de janvier 1993. Elle l'est plutôt par des inspecteurs municipaux à qui Daniel arap Moi a donné de grands pouvoirs afin de conserver une certaine influence sur Nairobi. Le maire a toujours donné de grands pouvoirs aux inspecteurs municipaux pour qu'ils fassent régner l'ordre et la discipline en ville par l'intermédiaire des *askaris*, ce dont les *jua kali* font régulièrement les frais (Correspondance. Peter Njenga Gathego. 3 février 1994).

387. Voir la *Weekly Review.* 7 décembre 1990. pp55-56.

388. Ibid. La subdivision foncière consiste à diviser les terres pastorales en parcelles individuelles dotées de titres juridiques de propriété, ce qui exclut de façon quasi automatique les paysans pauvres du marché concurrentiel pour leur

toriels, et prirent également la parole sur d'autres sujets, comme la réforme de la KANU ou la fonction présidentielle. Ainsi, par exemple, un d'entre eux fut un des intervenants qui proposa de limiter à une fois le renouvellement du mandat présidentiel afin de permettre à tous les candidats potentiels de concourir avec des chances équitables, tout en acceptant que plus de trois candidats d'un même parti puissent se présenter[389].

Les discours dits socio-économiques mettent en réalité en cause la légitimité de la gouverne politique imposée par la KANU. Attribuer aux dirigeants la majorité des difficultés de la vie quotidienne, du plus général (chômage, problèmes agricoles) au plus particulier (problèmes familiaux, vie des associations), en passant par l'imputation mystique de phénomènes naturels (sécheresse), revient à briser l'indicible et à reconnaître publiquement le fautif, quitte à surévaluer les griefs qui lui sont reprochés.

2. Les effets restreints d'une libération institutionnalisée de la parole politique

Les auditions Saitoti ont permis à une société civile fragmentée d'exprimer des colères rentrées ou qui jusqu'alors s'étaient manifestées par la voie d'actions collectives souvent violentes. Elles renvoient également l'image nette des registres de discours employés et des modes d'intelligibilité du politique activés par les diverses composantes de cette société civile, et par là, présentent une grande utilité pour la compréhension des trajectoires politiques de cette dernière. Nous verrons ainsi qu'au sein d'un débat démocratique qui, sous certains aspects, est effectivement «importé», puisque la discussion porte en partie sur la transposition d'un modèle historiquement inventé en Occident[390], il peut exister des espaces d'innovation grâce à l'emploi de langages «pluralistes» participant à la formalisation de l'espace protestataire. Mais il faut d'abord s'interroger sur le degré de performativité de ces énoncés : comment la commission les a interprétés ; quels enseignements la conférence nationale en a retirés et quelles décisions en ont résulté ?

À partir de ses propres travaux et du recueil des diverses propositions populaires, la commission de réforme rend un rapport de ses activités et de ses conclusions à Daniel arap Moi en novembre 1990. Ce rapport a été envisagé lors de sa conception par George Saitoti comme un *"... repère majeur dans la contribution des citoyens kenyans pour le développement de leur pays"*[391]. Il avait assuré en outre que des changements seraient apportés aux structures gouvernementales et monopartisanes. Le présupposé de départ semble donc être qu'aucune proposition concernant un éventuel changement de régime politique ne sera soumis au Président de la République. Ce dernier, dès la réception du rapport, annoncera l'organisation pour les 3 et 4 décembre d'une conférence spéciale des délégués de la KANU afin de discuter des modifications à apporter le cas échéant au système politique. Ce rapport ne sera pas rendu public avant d'être discuté par la conférence.

---

achat. Ces terres se transforment parfois ainsi en véritables ranchs à l'américaine, synonymes de champs clos, souvent électrifiés (voir PÉRON (X.) : "Privatisation foncière et appropriation publique des terres chez les Maasaï du Kenya : état des lieux d'une double privation". *Institut Français de Recherche en Afrique de Nairobi. Travaux et Documents n°22.* mars 1995).

389. Auditions de Nairobi. Peter Kamuya Wangame, paysan. (*The Weekly Review.* 3 août 1990. p9).

390. Voir BADIE (B.) : *L'État importé. L'occidentalisation de l'ordre politique.* op.cit. pp210-220.

391. in *The Weekly Review.* 17 août 1990. pp13-14.

Nous retranscrirons ici les principales recommandations de la commission, et plus particulièrement celles relatives aux questions abordées précédemment, c'est-à-dire le multipartisme, la responsabilité politique, les réformes du parti et les problèmes socio-économiques[392] :

- *"la tradition du monopartisme démocratique doit perdurer au Kenya"*
- *"il est urgent d'établir un tribunal anti-corruption, soutenu par des unités policières spécialement entraînées pour combattre la corruption et le détournement des fonds publics"*
- *"tous les leaders de la vie publique, en particulier dans les secteurs religieux, politiques, juridiques et journalistiques, doivent cesser leur confrontation négative et adopter une position optimiste dans l'objectif de construire un Kenya pacifique et prospère"*
- *"il est urgent de travailler à l'élaboration de règles de conduite morale et éthique dans la façon de gouverner "*
- *"le système du queing et de la règle des 70%, en raison d'une mauvaise gestion, doivent être abandonnés"*
- *"la pratique des expulsions doit être supprimée et remplacée par un système de suspension ou par tout autre régime disciplinaire défini par les responsables du parti ; ceux-ci devront aborder également le problème de la réintégration des expulsés"*
- *"la structure générale de la KANU doit demeurer inchangée"*
- *"les membres de la KANU Youth League doivent être éduqués en vue de diffuser effectivement une image saine de leur parti"*
- *"il est urgent que la commission gouvernementale récemment formée pour examiner le problème de l'emploi rende ses premières conclusions"*
- *"le ministre de l'Agriculture doit prendre des mesures destinées à améliorer la voirie rurale, éliminer les intermédiaires entre les paysans et les agents ministériels et s'assurer que les paysans soient normalement etcorrectement payés"*

Ces recommandations, choisies discrétionnairement, ne représentent qu'une petite partie des soixante-cinq émises — auxquelles il faut rajouter les propositions d'amendements aux statuts de la KANU concernant la discipline intra-partisane. Signalons que la rubrique socio-économique accueillera le plus grand nombre de recommandations (vingt quatre), ce qui signifie que la commission Saitoti a finalement été obligée de répondre à des problèmes qui initialement ne correspondaient pas à son objectif. Néanmoins, ces réponses sont pour la majorité d'entre elles très générales ou volontiers allusives. L'absence de recommandations sur certains points est également révélatrice : la commission se refuse à proposer des alternatives sur la séparation des pouvoirs, sur l'opportunité d'un référendum, sur la sécurité et l'impartialité des membres du corps judiciaire ou sur la détention sans jugement, au motif que ces questions appellent une compétence qui la dépasse (*"La commission ne dispose absolument pas du mandat pour étudier, délibérer effectivement et émettre des recommandations sur ces questions"*[393]).

---

392. Il s'agira donc de citations directement extraites du rapport de la commission.

393. in *The Weekly Review.* 7 décembre 1990. p60.

Les travaux de la commission Saitoti ainsi que la réunion des délégués de la KANU se révéleront inutiles, se transformant *a posteriori* en moyens dilatoires. En effet, Daniel arap Moi, avant même la tenue de la conférence, prévoit de mettre en route une série d'amendements constitutionnels relatifs à la réinstauration de l'inamovibilité de l'*Attorney General* et des juges et à l'abandon du *queuing system* et de la règle électorale des 70%[394]. La conférence n'a plus qu'à voter massivement en faveur de ces «propositions», ne s'engageant que dans un simili-débat sur l'opportunité de mettre un terme ou non au *queuing system.* En dehors du maintien logique du monopartisme, elle vote la suppression de l'expulsion systématique des membres contestataires de la KANU. En revanche, ni le thème de la réintégration des membres expulsés ni le problème des détentions d'opposants sans procès ni jugement ne sont abordés[395]. Plus encore, aucune des questions socio-économiques n'est soumise au débat.

L'attitude de Daniel arap Moi marque en définitive une inflexion conjoncturelle de son mode de gouvernement, davantage pour tempérer les exigences des donateurs internationaux et faire montre de bonne volonté à leur égard que pour signifier aux gouvernés la prise en considération de leurs revendications. En effet, on a assisté à un détournement de la mission initiale confiée à la commission Saitoti et à un travestissement des récriminations recueillies. Alors que la commission était destinée à l'origine à tester la réalité de la demande pluraliste au Kenya afin d'y adapter le fonctionnement de la KANU, Daniel arap Moi affirme, après avoir reçu son rapport, que sa mission était de faire des recommandations sur deux sujets : les règles de nomination et d'élection à la KANU ; le code de discipline intra-partisan. Il remercie en outre les Kenyans d'avoir bien voulu se déplacer, avant de leur assurer qu'il serait tenu compte de leurs demandes, notamment dans le domaine de l'emploi[396]. Mais ces «remerciements» s'interprètent comme si Daniel arap Moi assimilait la participation des gouvernés à ces auditions à des épiphénomènes, dont le seul effet aura été de calmer leurs ardeurs contestataires. De surcroît, avant même que les auditions ne soient terminées, les membres de la commission et les autres dirigeants politiques estimaient que les Kenyans gardaient leur confiance dans le système monopartisan et que les propositions en sens inverse ne constituaient que des accidents[397].

Ce double phénomène de manipulation de l'opinion et de captation personnalisée de la réforme indique une continuité dans le mode de régulation opérée par Daniel arap Moi. Sa stratégie de délégitimation visant à nier la demande pluraliste par la dévalorisation du discours multipartisan, l'activation des rivalités intra-opposition ou le détournement des capacités d'expression d'une population dont la participation politique est étroitement canalisée, semble porter ses fruits, dès lors que les diverses factions de la KANU continuent de s'aligner derrière lui. Certes, la suppression du *queuing system* et de la règle des 70% rend une partie de son autonomie au jeu politique local, dans la mesure où l'électeur peut à nouveau choisir celui qui offre le plus de services. En ce sens, la demande des notables a été entendue et le rétablissement du vote à bulletin secret, en préservant la survie des réseaux clientélistes, ne fait que réactiver un «autoritarisme tempéré», comparable à celui du début des années 80[398].

---

394. Voir la *Weekly Review.* 9 novembre 1990. pp9-12 ; 21 décembre 1990. pp13-15.

395. Voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 8 décembre 1990. p4.

396. Voir la *Weekly Review.* 9 novembre 1990. p10.

397. Voir la *Weekly Review.* 3 août 1990. p10.

398. Voir BOURMAUD (D.) : "Kenya : Démocratie et dépendance". *Politique Africaine.* n°47. octobre 1992. pp135-140.

La *Weekly Review*, s'inspirant de William Shakespeare, aurait pu titrer avec bonheur au sujet des auditions Saitoti : *"Not Much Ado About Not Much"*[399] ("Beaucoup de bruit pour pas grand chose"). Le gouvernement kenyan a accaparé l'attention et l'énergie des Kenyans pendant plus d'un mois pour en définitive contenter une catégorie de population bien particulière, et ne pas tenir compte des aspirations profondes qui ont été exprimées. Les travaux de la commission gouvernementale ont néanmoins prouvé qu'une forte demande populaire existait. Même si elle a été entourée par une structure précise, cette mobilisation a en effet touché au niveau des normes et des valeurs, elle s'est fondée sur une interpellation en leur nom pour les remettre en cause ou formuler des principes alternatifs. Les valeurs de l'État kenyan et les normes autoritaires que le mode de régulation imprimé par les gouvernements successifs ont définies subissent une dévalorisation de leurs effets. Leur potentiel mobilisateur d'affects aux fins de légitimer des comportements ou des opinions officielles est affaibli, de même qu'elles ne semblent plus remplir aux yeux des auditionnés le rôle de repère rassurant qu'entend leur confier le chef de l'État pour apprécier l'imprévu ou l'inédit. Jusqu'alors porteuses de prénotions permettant l'intelligence du quotidien au double niveau de la perception cognitive et de la traduction émotionnelle, elles sont attaquées frontalement. En cela, elles créent de nouveaux engagements, de nouvelles identifications[400], qui n'ont trouvé pour limites, mais de grande importance, que leur cadre d'expression strictement contrôlé. En dépit de ces changements, Daniel arap Moi, s'autorisant une légitimité suprapolitique, s'érige en autorité morale habilitée à parler du bien et du mal, par la césure qu'il réalise entre ce qui est politiquement discutable et ce qui ne l'est pas. Par cette médiation, il active une capacité de mobilisation émotionnelle qui, magnifiant les valeurs fondamentales mises en doute par les Kenyans, permet de distiller des concessions habiles. Pourtant, cette stratégie ne fonctionne pas à plein : les antagonismes ne sont pas résolus et les électeurs ne sont pas rassurés. Seule une partie de la classe politique a retrouvé quelques espérances dans sa progression au sein du système politique local. Le rendement symbolique de la position du Président kenyan au sujet des auditions Saitoti reste relativement faible. En effet, bien que jugulées et réinterprétées, les diverses déclarations devant la commission représentent un tout cohérent qui dépasse en force symbolique la réaction de Daniel arap Moi, qui en la circonstance semble gérer de façon lacunaire un phénomène qu'il estime mineur parce qu'encadré par ses vassaux.

Daniel arap Moi, en instaurant la commission Saitoti, a créé lui-même un nouvel élément formateur du répertoire d'action collective. En donnant la possibilité à des leaders d'opinion de venir s'exprimer, il permet la diffusion largement médiatisée d'énoncés novateurs. Malgré une participation fortement notabilisée, de nombreuses catégories sociales sont représentées, ce qui permet la mise en évidence de croyances partagées. Ce phénomène renforce les capacités d'agir collectivement parmi les gouvernés, et les auditions Saitoti, représentant de prime abord une contre-mobilisation subtile car rendue vivante par les acteurs mêmes des mobilisations contestataires, se transforment en plate-forme d'expression des mécontentements dépassant le simple cadre de la réforme de la KANU. Il existe bien ici une innovation, et le répertoire de contestation n'est plus formé et reformé par de simples répétitions d'interactions plus ou moins identiques entre les mêmes acteurs politiques[401]. Le statut de ces derniers n'est pas figé, il

399. Voir la *Weekly Review*. 7 décembre 1990. p22. Mais l'article ainsi titré correspondait en réalité à l'annonce par Oginga Odinga de la formation d'un nouveau parti politique.

400. Voir CHAZEL (F.) : "La mobilisation politique. Problèmes et dimensions". op.cit. pp515-516.

401. Charles Tilly préfère parler d'ensembles d'acteurs politiques se remodelant en fonction du contexte (par exemple, les manifestants, les contre-manifestants et la police) (voir TILLY (C.) : *Réclamer viva voce*. op.cit. p122).

évolue sans cesse, non seulement au regard du contexte de leurs actions, mais aussi en fonction de la réinterprétation qu'ils font de leur rôle dans la société.

Pour autant, on ne peut raisonnablement affirmer que les auditions Saitoti définissent une sensibilité dominante tournée vers la contestation du pouvoir, permettant de parler d'une «opinion publique» protestataire[402]. Il existe pourtant une compétition pour se réapproprier des déclarations, entre un pouvoir qui choisit de privilégier celles qui l'assurent de leur confiance et des citoyens en colère qui ne voient pas la majorité de leurs aspirations écoutées. Cette compétition apparaît bien inégale tant que les opposants institutionnels sont emprisonnés et qu'aucun chef de mobilisation ne se soit découvert. Aussi, l'efficacité du modèle dominant peut faire de l'opinion d'un moment le simple support de normes collectives qui se renforcent et donnent, par le sentiment d'une solidarité partagée, une légitimation à un certain ordre social. Une fois encore, tout se joue sur les significations, sur les interprétations. Activées bien après une action collective violente ou potentiellement violente, elles prennent à l'inverse immédiatement tout leur sens au cours d'une telle mobilisation institutionnalisée. L'inégalité de la compétition pour la réappropriation des auditions Saitoti entraîne une quasi irréversibilité des arguments du pouvoir, qui construit, ou plutôt pérennise, non pas une «démocratie de significations et d'interprétations»[403] mais un «autoritarisme de significations et d'interprétations».

B) LA COMMISSION MVUNGA : RECOURS AU PEUPLE ET LÉGITIMATION D'UNE OUVERTURE POLITIQUE CONTRÔLÉE

La création du comité constitutionnel zambien a pour objectif, tout comme la commission Saitoti, la consultation du peuple mais dans une perspective plus spécifique. Kenneth Kaunda annonce sa formation presque simultanément avec la proclamation du multipartisme. L'introduction de ce dernier nécessitant une réforme de la Constitution, le Président zambien désire recueillir les propositions des citoyens quant aux réformes à adopter. Cette commission comporte vingt membres venus d'horizons très divers[404]. Trois opposants, Arthur Wina, Levy

402. Nous n'entrerons pas ici dans le débat de l'existence de l'opinion publique. Nous retiendrons seulement les nuances intéressantes introduites par Pierre Laborie. Il considère l'opinion publique comme un phénomène collectif, reflet et affirmation d'une position dominante à l'intérieur d'un groupe social, qui doit être différenciée de l'expression conflictuelle de groupes minoritaires, sans pour autant méconnaître l'interaction de leurs effets. Ceci n'obère pas la possibilité d'opinions multiples exprimant des sensibilités particulières. Les opinons ne sont pas en outre figées et, en période de crise ou en réaction à des situations conflictuelles, *"... la formation d'une communauté d'opinion peut transcender les clivages et se développer en dehors des lignes de partage conventionnelles, produire même, non sans confusion, son propre système de valeurs"* (in LABORIE (P.) : "De l'opinion publique à l'imaginaire social". *XX^e siècle. Revue d'Histoire.* n°18. avril-juin 1988. p107). Sans adhérer pour autant à cette dernière affirmation, qui néglige un grand nombre d'interactions, une communauté d'opinion ne suffisant pas à créer à elle seule un mouvement véritablement productif, nous retiendrons cependant cette notion de «communauté d'opinion». Son caractère moins globalisateur et plus évolutif la rend plus performative que celle d'opinion publique.

403. Selon l'expression *democracy of meanings* d'Alberto Melucci dans : "Liberation or Meaning ? Social Movements, Culture and Democracy". op.cit. pp70-73).

404. Le Président est Patrick Mvunga, professeur de Droit et proche du pouvoir. On retrouve deux juristes (le Président de la LAZ, Julius Sakala, et Anthony Lawrence, juge à la Cour Suprême), un ecclésiastique (Telesphore Mpundu, évêque de la RCCZ et du Christian Council of Zambia — CCZ), deux syndicalistes du ZCTU (Herbert Bweupe et Samuel Lungu), un responsable de la ZCCM (Muyunda Mwanalushi), trois membres déclarés de l'UNIP (Joseph Simuyandi, Joshua Manuwele, Bernadette Sikanyika) ainsi que huit hommes (Bright Nalubamba, Philip Simuchoba, Alex Mumba, Tom Fara, Razak Malik, Lufwendo Lishomwa, Alex Chungu, Steven Malama) et deux femmes (Celestina Kabalu et Amy Kabwe) sans étiquette.

Mwanawasa et Akashambata Lewanika-Mitsubika, en faisaient partie à l'origine. Ils refusèrent d'y siéger, estimant que l'UNIP et le gouvernement avaient la main-mise sur la commission dont la composition avait été unilatéralement déterminée sans consultation avec les autres forces politiques. À ce titre, Arthur Wina envoie une lettre de protestation à Kenneth Kaunda, lui reprochant de ne pas avoir choisi des membres juristes parmi l'opposition alors qu'il en existait de très compétents dans leurs rangs[405]. Le recours à la voix populaire s'inscrit dans un *continuum* de relations entre le pouvoir et les gouvernés, dès l'instant où la référence au peuple est une des constantes du discours présidentiel en Zambie. En ce sens, on peut considérer cette commission comme faisant partie d'une «tradition» discursive enfin traduite en actes, à même de produire des innovations. Ses effets demeureront pourtant faibles au regard des véritables changements opérés. Mais la parole populaire sera un instrument supplémentaire de création de débat entre le pouvoir et l'opposition[406].

1. Une médiation populaire entre tradition et innovation

L'intervention de la médiation populaire n'est pourtant que tardive au regard des troubles violents qui secouèrent la Zambie au cours de l'été 1990, le gouvernement préférant s'engager dans une démocratisation par le haut grâce à un dialogue direct avec les forces opposantes, dont les capacités d'intervention dans le champ politique sont plus aisées que celles de leurs homologues kenyanes. Cette structure d'écoute ne représente pas en tout cas une construction dilatoire, à l'instar de son homologue kenyane, destinée à canaliser des mécontentements dont le caractère passager n'apparaît plus évident. Elle représente davantage une tentative de canalisation *a posteriori* de revendications déjà en partie satisfaites par l'introduction du multipartisme. En ce sens, sa création perpétue l'ambivalence de l'interprétation des aspirations populaires réalisée par le gouvernement zambien. Se voulant à l'écoute de gouvernés qu'il considère comme l'élément central du politique, Kenneth Kaunda semble ne guère prêter attention à ses manifestations les plus critiques de désapprobation, confiant dans son pouvoir suprapolitique d'apaisement et de diffusion de confiance. Or, pourtant, ce multipartisme qu'il introduit dédaigneusement comme pour contenter une minorité d'illuminés, cette commission qu'il forme pour tenter artificiellement d'atteindre les Zambiens, constituent autant d'éléments qui s'inscrivent dans un *continuum* de structuration de l'espace protestataire. La réalité protestataire est ici aussi institutionnellement reconnue.

La référence au peuple est une constante dans le discours politique dominant en Zambie. Toute attitude politique est justifiée par le désir ou la nécessité de satisfaire le peuple. Il est

405. Cette lettre est reproduite dans le *Times of Zambia* du 16 octobre 1990. p5.

406. À l'inverse du rapport de la commission Saitoti qui a été publié dans la presse sans donner les détails sur les intervenants et qui se révèle introuvable dans son édition gouvernementale, il nous a été possible de nous procurer le rapport de la commission Mvunga, divisé en deux documents : Republic of Zambia. Ministry of Legal Affairs : *Report of the Constitution Commission*. avril 1991 ; Republic of Zambia. Ministry of Legal Affairs : Résumé des auditions de la commission Mvunga. Non daté. La commission a couvert l'ensemble du pays, s'installant à Lusaka (18-22 octobre 1990 ; 14-18 janvier 1991), Kabwe (29 octobre-2 novembre 1990), Livingstone (5-9 novembre 1990), Ndola (12-16 novembre 1990), Kitwe (19-21 novembre 1990), Solwezi (22-26 novembre 1990), Chipata (3-7 décembre 1990), Kasama (10-14 décembre 1990), Mansa (17-21 décembre 1990 et Mongu (3-8 janvier 1991). Elle a entendu 586 auditions et recueilli 401 pétitions ou memoranda. Il apparaît que l'activité a été beaucoup plus soutenue dans la Copperbelt Province (119 auditions : 20,3% du total; 156 memoranda : 38,4%) et la Central Province (128 auditions : 22%; 114 memoranda : 28,4%). La commission a distingué sept rubriques : droits de l'homme et libertés individuelles ; pouvoir éxécutif ; pouvoir législatif ; pouvoir judiciaire ; administration locale ; stautut du parti au pouvoir ; divers (rôle des chefs traditionnels, fonction publique, syndicats, économie, diplomatie, campagne électorale, accords du Barotseland).

instrumentalisé par les professionnels de la politique dans leur lutte pour la suprématie. Entités considérées comme au-dessus des contingences politiques, les réseaux de citoyens non impliqués dans la vie politique doivent être respectés. Ce respect est dicté par un pragmatisme des plus élémentaires puisqu'ils représentent l'électorat et les destinataires directs des offres politiques, mais aussi par des invocations plus ou moins démagogiques. Ainsi, un simple gouverneur local déclare : *"Quel est le pouvoir du peuple ? De savoir ce qu'il veut. Même un paysan ordinaire sait ce qu'il veut. Nous ne devons pas le considérer comme automatiquement acquis à notre cause"*[407]. Le Premier Ministre, Malimba Masheke, réitère régulièrement la volonté du parti et du gouvernement de laisser au peuple le soin de décider de la direction que prendra la Zambie[408]. Mais la pratique gouvernementale invalide ce type de déclaration, dont l'énoncé au demeurant reste vague et n'engage aucune prérogative particulière de l'État. On cherche en vain le canal autre que l'élection ou une éventuelle consultation populaire[409] permettant la participation active de l'électeur dans l'élaboration de la politique. En effet, le Parlement reste un organe inféodé à l'UNIP et son travail législatif consiste la plupart du temps à entériner les décisions gouvernementales. Cette confusion de l'action décisionnelle au sein du parti-État rend difficile l'acceptation du principe selon lequel le gouvernant serait aux ordres du peuple. Et, si le peuple demeure dans le discours dominant à la base du politique, il est considéré comme essentiellement incapable de percevoir ses significations, ce qui justifie que les décideurs s'expriment en son nom sans pour autant leur rendre le politique compréhensible.

Ce populisme demeure néanmoins modéré. Le populisme à l'africaine est généralement fondé sur des énoncés fortement moralistes, voire messianiques. Il promet le salut individuel et la rédemption nationale à travers le travail acharné et la coopération avec les dirigeants[410]. Malgré son pouvoir charismatique certain, le travail de persuasion de Kenneth Kaunda ne sombre pas dans le prophétisme populiste tel qu'on le retrouve chez Jerry Rawlings, Thomas Sankara, Kwame Nkrumah ou Sékou Touré. Le recours symbolique à la puissance évocatrice du peuple apparaît davantage comme le produit d'une stratégie ponctuelle de captation d'une écoute populaire qui se délite sous la pression de réseaux opposants en voix de formation. Cette stratégie ne s'impose plus dans les mêmes conditions dès l'instant où le multipatisme est

---

407. in *Times of Zambia.* 9 février 1990. p9.

408. Voir le *Times of Zambia.* 16 août 1990. p1.

409. Le recours au référendum sera sérieusement envisagé mais restera à l'état de latence, constituant même un moyen dilatoire supplémentaire dans la compétition pour la visibilité sur la scène politique. Exigé par les chefs du mouvement de revendication démocratique, son organisation est instamment demandée pour la première fois en mars 1990 par Newstead Zimba, alors secrétaire-général de la ZCTU. Ses arguments reposent aussi sur des références directes au rôle du peuple : puisque ce dernier n'exerce pas ses droits lors de l'élection en raison du phénomène de la candidature unique, on doit lui donner les moyens d'en faire usage au cours d'un référendum qui permettra de connaître son choix quant au système politique applicable (voir le *Sunday Times of Zambia.* 25 mars 1990. p1). De façon assez surprenante, Kenneth Kaunda accède à cette demande et annonce l'organisation d'un référendum dès le mois suivant. Estimant que cette méthode pouvait seule éclaircir le débat dès le moment ou ni le Conseil National ni le Comité Central de l'UNIP ne sauraient se substituer au peuple, il affirme que *"nous sommes seulement les leaders du peuple, non ses maîtres"* (in *Times of Zambia.* 29 mai 1990. p1). Mais la façon dont il entend ce référendum détourne celui-ci de sa vocation première. En effet, le chef de l'État laisse entendre qu'au cas de vote favorable au multipartisme, il mènerait une campagne pour éviter d'accéder au vote populaire. La falsification de l'essence même de cette votation populaire renseigne bien sur le cas dont les dirigeants zambiens font réellement de l'électorat. D'ailleurs, la date du référendum est sans cesse repoussée, et la possibilité de l'organiser suite aux émeutes de juin n'est pas saisie pour éviter les risques de débordement. Néanmoins, la fixation d'une date (le 17 octobre 1990), la formulation de la question posée ("Êtes-vous favorable à la réintroduction du multipartisme?"), l'établissement de règles concernant la camapagne référendaire, créent l'opportunité d'un débat contradictoire structuré. Ainsi, le ZCTU et l'UNIP se lancent dans une vaste opération de tournées dans le pays pour rallier les électeurs à leur cause, ce qui occasionne certains troubles annonciateurs du climat des futures élections pluralistes d'octobre 1991. Mais l'introduction du multipartisme à la fin septembre 1990 rend l'organisation de ce référendum inutile.

410. Voir CHAZAN (N.) ; MORTIMER (R.) ; RAVENHILL (J.) ; ROTHCHILD (D.) : *Politics and Society in Contemporary Africa.* Boulder. Lynne Rienner Publishers. 1992 (2e édition). pp159-160.

réintroduit. Il devient nécessaire d'activer les réseaux populaires pour valider *a posteriori* une décision politiquement maîtrisée tout en leur donnant l'impression de participer au processus de pérennisation de ce nouveau système. Par la consultation du peuple sur les procédures constitutionnelles, le gouvernement zambien rend momentanément sa souveraineté au corps électoral, aux avis duquel il ne sentira pas pour autant lié. Mais en même temps, il lui donne la possibilité de s'exprimer, à l'instar de la commission Saitoti, sur des points qu'il ne peut d'habitude débattre publiquement. En ce sens, le fait de conférer la parole politique légitime au peuple dans des circonstances de changement politique renforce l'espace protestataire créé par les mobilisations précédentes.

Le multipartisme introduit, les déclarations des Zambiens seront beaucoup moins dispersées que celles des Kenyans, et resteront pour la plupart centrées sur la formulation de propositions destinées à améliorer les règles politiques. On peut noter ici ce qui n'est sans doute qu'une coïncidence mais qui peut-être en dit long sur les différenciations opérées par la culture politique du gouvernant. Tandis qu'au Kenya, les contributions populaires forment un écheveau complexe dénotant des aspirations aussi diverses qu'éloignées, les déclarations des Zambiens seront très peu multipolarisées et resteront concentrées autour de l'objectif fixé par la commission[411]. Or, si la commission Saitoti a rendu assez rapidement un rapport complet qui servira de support à un débat, même tronqué, la commission Mvunga ne rendra que très tardivement (quatre mois après la fin des auditions) un rapport qui ne sera pas publié dans la presse et ne connaîtra aucune suite politique concrète. Entre le manque de sincérité du gouvernant kenyan et le populisme partiel et dédaigneux de Kenneth Kaunda, on mesure ici les écarts entre les valeurs, codes et symboles qui médiatisent, dans les relations de pouvoir et les compétitions pour les bénéfices matériels ou symboliques qui en découlent, le rapport de l'affectivité à la rationalité, des passions aux intérêts. Or, on sait que ces médiations permettent à l'acteur politique — au citoyen comme au professionnel de la politique — d'articuler l'expérience concrète de son existence et les systèmes de pouvoir dans lesquels il est inclus, de les interpréter et de les apprécier ensemble[412].

En dépit des limitations que semblent s'auto-imposer les Zambiens — bien que nous gardions à l'esprit que le quotidien rapportant leurs énoncés, le *Times of Zambia*, soit progouvernemental, et à ce titre a pu éliminer de la publication les propos se situant hors du champ défini par la commission ; et que cette dernière a effectué un résumé correspondant aux sept rubriques orginellement établies —, le ton est souvent rude et les propositions ambitieuses. Ainsi, l'un des auditionnés estime que les élections présidentielles devraient être supprimées dans le cadre d'un régime multipartisan. Le chef de l'État serait alors choisi parmi les députés, et un gouvernement restreint deviendrait souhaitable. Des conseils législatifs au niveau du district et de la province se substitueraient aux conseils locaux minés par le clientélisme, afin de promouvoir un exercice réel de la démocratie[413]. La problématique de la Présidence de la République semble avoir été la plus abordée. Entre les propositions renforçant ses pouvoirs : *"Il devrait être le chef éxécutif de la nation. Il devrait être la personnalité la*

411. Cet objectif ayant été défini comme suit : *"Examiner et déterminer un système politique pluraliste qui permettrait au gouvernement d'être suffisamment solide pour diriger la nation zambienne, et qui garantirait les libertés individuelles de chacun, mais sans porter atteinte à ses pouvoirs"* (in *Report of the Constitution Commission.* avril 1991. p4). Les contributions zambiennes sont donc extrêmement juridiques, ce qui correspond à l'objectif initial, alors que la commission Saitoti avait pour mission de rassembler les opinions sur la réforme du parti et non de la Constitution.

412. Se reporter sur ces points à MARTIN (D.-C.) : *La découverte des cultures politiques. Esquisse d'une approche comparatiste à partir des expériences africaines.* op.cit. pp8-13.

413. Auditions de Lusaka. Masautso Phiri, dramaturge. (*Times of Zambia.* 19 octobre 1990. p1).

plus puissante du pays"[414] et celles exigeant un contrôle de ses activités, notamment par la Parlement qui disposerait de la prérogative de le destituer[415], le nombre de contributions est considérable, atteignant dans certaines régions (Central Province, Eastern Province) plus de la moitié des contributions totales. On peut également citer les demandes suivantes : le Président de la République, qui, pour être éligible, devrait posséder un diplome universitaire et disposer de facilités financières[416] et obtenir deux tiers des voix[417], doit voir ses pouvoirs limités et il faut confier au *Chief Justice* la prérogative d'invalider son élection s'il venait à outrepasser ses droits. Un autre demande à ce que l'une des prérogatives de la future Cour Constitutionnelle, dont il tient la création pour acquise, soit de former une branche spéciale dont la mission serait de faire respecter la loi aux gouvernants et donc à même de résister aux pressions politiques[418]. La création de cette nouvelle cour de justice est également instamment demandée par l'Evangelical Fellowship of Zambia (EFZ), qui par ailleurs, exprime le vœu que la Zambie soit déclarée nation chrétienne et justifie l'intervention de l'Église dans le jeu politique[419]. Il est réclamé de même que les partis ne puissent pas être bannis par le parti dominant mais par l'*Attorney General* s'il estime qu'ils ne correspondent pas, par leur mode de mobilisation ou par leurs méthodes discursives, aux critères du pluralisme politique[420]. De la même façon, l'état d'urgence, procédé de régulation autoritaire abusivement mis en œuvre par Kenneth Kaunda, doit être décrété par l'assemblée parlementaire qui seule est investie réellement de la souveraineté populaire[421].

Le transfert de pouvoir de l'exécutif vers le Parlement ou vers une cour constitutionnelle est en effet un des leitmotiv des intervenants, ainsi que l'admet très tôt lui-même Patrick Mvunga. Celui-ci rétorque que, conscient qu'une organe parlementaire ne doit pas être abusé par un exécutif trop puissant, on ne saurait non plus tomber dans le travers inverse et il interpelle en ce sens les auditionnés : *"Je ne pense pas que la nation désire un Président faible"*[422]. À l'inverse, des intervenants se montrent méfiants envers les députés. Qualifiés de «chefs qui feraient mieux de regagner leur palace», leurs pouvoirs doivent être contrôlés directement par l'électorat, qui possèderait la faculté de signaler institutionnellement leurs excès[423]. Cela ne signifie pas que le Parlement soit mis sous surveillance : il demeure une pièce essentielle du jeu politique et la possibilité de passer un vote de défiance contre le Président de la République à la majorité des 2/3 devrait leur être accordée[424]. De même, il faudrait permettre à

414. La commission ayant effectué son rapport région par région et ayant choisi de rester muette sur l'identité des auditionnés, nous ne donnerons donc que la région de provenance de la déclaration : Central Province. Résumé des auditions par la Commission Mvunga.

415. Luapula Province. Central Province. Résumé des auditions par la Commission Mvunga.

416. Auditions de Kabwe. Maximilian Nyangu, technicien. (*Times of Zambia*. 30 octobre 1990. p1).

417. Auditions de Ndola. Davies Banda, conseiller de district. (*Times of Zambia*. 17 novembre 1990. p5).

418. Auditions de Lusaka. Alex Fundafunda, travailleur social. (*Times of Zambia*. 19 octobre 1990. p1).

419. Auditions de Lusaka. Joseph Imakando, révérend et secrétaire général de l'EFZ. (*Times of Zambia*. 17 janvier 1990. p7). Le révérend affirme : *"Nous sommes surpris que l'on qualifie d'interférence dans la politique les prises de position de l'Église. Ce ne sont pas des interférences. Nous représentons Dieu et nous sommes sensibles à toutes les questions relatives aux droits de l'homme"*. Sur ce type de questionnement et sur l'importance du fait religieux dans la vie politique zambienne, voir LAFARGUE (J.) : "Augustinisme politique et nouvelles significations religieuses en Zambie" *Archives de Sciences Sociales des Religions*. n°91. juillet-septembre 1995.

420. Auditions de Kabwe. Wilson Sakala, fonctionnaire. (*Times of Zambia*. 30 octobre 1990. p1).

421. Auditions de Kabwe. Anonyme. (*Times of Zambia*. 30 octobre 1990. p1).

422. in *Times of Zambia*. 21 octobre 1990. p1.

423. Auditions de Linvingstone. Chobana Kaswaya, technicien. (*Times of Zambia*. 10 novembre 1990. p7).

424. Auditions de Ndola. Davies Banda, conseiller de district. (*Times of Zambia*. 17 novembre 1990. p5).

des personnes non membres de parti de pouvoir candidater aux élections législatives[425]. D'autres intervenants se montrent en revanche résolument hostiles au Parlement. Ils estiment que la séance de vote du budget doit être filmée, et que le Président doit disposer d'un droit de veto sur toute décision parlementaire se rapportant à la politique étrangère et les affaires internes[426]. Tous les intervenants membres ou proches de l'UNIP ne font pas preuve d'autant de vénération à l'égard de l'instance présidentielle, et proposent que les représentants des partis opposants soient à même de disposer de privilèges équivalents à ceux des chefs de l'UNIP et même être présents dans un éventuel gouvernement pluraliste[427]. Un paysan ira même jusqu'à proposer l'abolition pure et simple de la doctrine de l'Humanisme et de la participation démocratique qui, telle qu'elle est envisagée, ne veut rien dire[428].

Les Zambiens se montrent cependant inquiets devant les chances de pérennisation du système multipartisan. Certains demandent à ce que cette clause soit libellée de telle sorte qu'elle ne puisse jamais être abolie[429], d'autres exigent des engagements constitutionnels fermes permettant de perpétuer la liberté d'entreprise même au cas de retour au monopartisme[430], et plusieurs suggèrent que chaque région désigne un chef pour former un conseil destiné à renforcer la position des chefs lignagers dans la société mais aussi pour surveiller l'expansion normale de la démocratie[431]. La crainte exprimée par la majorité des auditionnés de la Copperbelt Province au sujet du pluralisme partisan est le retour possible du factionnalisme ethnique de la période pré-monopartisane[432]. Le thème de l'ethnicité n'apparaît pourtant pas réellement abordé, à la différence de celui du rôle des chefs traditionnels dans la société et dans le jeu politique. Cet enjeu semble important pour nombre des auditionnés, soit qu'ils estiment qu'il est nécessaire de les tenir les plus éloignés possible de la scène politique car cela éroderait leur statut [433], soit qu'ils demandent à l'inverse de les intégrer dans la discussion des problèmes nationaux[434].

En réalité, toutes les déclarations ne sont pas concentrées autour du problème de l'équilibrage des pouvoirs, et certains abordent des questions saillantes, tant par leur pertinence que par leur actualité. Le problème lozi est ainsi mis en lumière lorsque des intervenants demandent à ce que les pouvoirs du chef lozi dominant, le *litunga*, soient réduits dans la mesure où ils oppressent les chefs de la Western Province, ce qui est un facteur de tensions[435]. De la même

425. Auditions de Linvingstone. Chobana Kaswaya, technicien. (*Times of Zambia*. 10 novembre 1990. p7).

426. Auditions de Linvingstone. Daniel Simokola, gouverneur de district. (*Times of Zambia*. 10 novembre 1990. p7).

427. Auditions de Linvingstone. Robert Mukengami, hommes d'affaires. (*Times of Zambia*. 10 novembre 1990. p7).

428. Auditions de Ndola. Alfayo Hambayi, paysan. (*Times of Zambia*. 17 novembre 1990. p5).

429. Auditions de Lusaka. Love Mtesa, retraité. (*Times of Zambia*. 21 octobre 1990. p1).

430. Auditions de Lusaka. Joseph Mutale, fonctionnaire. (*Times of Zambia*. 21 octobre 1990. p1).

431. Auditions de Lusaka. Groupe de travailleurs au service météorologique du ministère des Sciences. (*Times of Zambia*. 21 octobre 1990. p1).

432. Copperbelt Province. Résumé des auditions par la commision Mvunga. Si l'on considère que cette région est considérée en raison de la tradition syndicaliste qui l'anime comme l'un des secteurs le moins inféodé à l'autoritarisme de Kenneth Kaunda, il faut donc prendre du recul au regard de cette appréciation qui pourrait être une tentative de délégitimation abusive. D'ailleurs, selon la commission Mvunga, aucun des auditionnés de cette région n'abordera le problème de l'économie ou du syndicalisme. Pourtant, le fait que ces résumés n'aient pas été publié dans la presse rend le panel des destnataires extrêmement faible, et il est raisonnable de douter que la commission ait voulu travestir une des constantes du jeu politique zambien. La question de l'identité des auditionnés se pose donc de façon essentielle, et l'incapacité d'y répondre rend toute interprétation bien plus subjective que la normale.

433. Copperbelt Province. Résumé des auditions par la commission Mvunga.

434. Luapula Province. Résumé des auditions par la commission Mvunga.

435. Auditions de Lusaka. Robert Kapundu ; William Shikenya (professions inconnues). (*Times of Zambia*. 19 octobre 1990. p1).

façon, l'importance de certains groupes sociaux, comme ceux des paysans, des femmes ou des handicapés, est révélée. Si le monopartisme a permis l'émergence de tels groupes, il faut veiller à ce que le multipartisme n'entraîne pas la disparition de ces organes de contrepoids[436]. Des auditionnés évoquent les libertés fondamentales : par exemple, il est nécessaire de constitutionnaliser enfin la liberté de l'information (liberté de communiquer et de recevoir les informations) et prévoir des sanctions pour la protéger[437]. La liberté de la presse apparaît ainsi comme un thème majeur : *"Tous les journaux, la radio et la télévision devraient opérer en tant qu'organismes privés et ne devraient pas avoir de préférences pour quelque parti que ce soit"*[438] et constitue dans certain cas la question la plus abordée[439]. Les droits de l'homme en général sont également largement couverts (abolition de la peine de mort ; abolition de la discrimination Zambiens / non Zambiens ; liberté d'association, d'expression, du culte)[440]

Les Zambiens se saisissent de la parole politique donnée et en font un usage maîtrisé pour projeter dans l'espace politique des discours nouveaux autour du sujet de préoccupation nationale. Les idées et les croyances développées témoignent de la variété des appréhensions du politique et ont un effet de verdict à l'égard du pouvoir. Dans le cas zambien, la canalisation des aspirations populaires renforce leur portée, alors qu'en période d'alternance politique, les gouvernés auront du mal à apprivoiser une liberté d'expression permanente qui leur est brutalement accordée [441].

2. Une médiation populaire instrumentalisée par le haut

La commission Mvunga établira une série de recommandations en fonction de l'interprétation qu'elle fera des diverses déclarations. Nous ne ferons mention ici que de celles s'attachant aux problèmes les plus cruciaux en cette période, c'est-à-dire : les libertés et droits de l'homme; le statut du Président de la République ; la séparation des pouvoirs et le rôle des chefs traditionnels dans le jeu politique.

La question lozi reste un problème récurrent dans le jeu politique zambien. Les Lozi représentent l'ethnie largement dominante de la Western Province, qui s'appelait le Barotseland à l'époque coloniale et était un protectorat britannique indépendant de la Rhodésie du Nord. Ce protectorat était dirigé par un souverain, le *litunga* et un Premier Ministre, le *ngambela*. Au moment de l'indépendance, ces deux derniers tentèrent de former un État souverain et autonome incluant la bande de Caprivi en Namibie. Mais Kenneth Kaunda réussit à intégrer les Lozi à la Zambie en échange de postes ministériels et de la promesse de son respect des coutumes et des structures du pouvoir royal lozi.

Au cours du débat sur la Constitution, les Lozi présentèrent un catalogue de revendications qui firent craindre une éventualité de sécession. Le 17 septembre 1990, un millier de notables lozi se réunirent à Mongu, capitale provinciale sous la présidence du *ngambela*. Ils accusent le gouvernement de les avoir trompés et Kenneth Kaunda d'avoir violé ses engagements. De plus, le fait que le *litunga* du moment siège au comité central de l'UNIP brise la tradition selon laquelle un *litunga* ne pouvait s'adresser à un interlocuteur que par l'intermédiaire d'un interprète du pouvoir royal. C'est pourquoi Ilute Yeta, le *litunga* actuel, démissionna du comité central. Le même jour, les notables lozi décidèrent d'engager des poursuites contre l'État zambien pour demander le remboursement des 78,5 millions £ transférés du trésor royal au ministère des Finances après l'indépendance (voir "Zambia : the Lozi Challenge". *Africa Confidential.* 12 novembre 1990. n°125. p7).

436. Auditions de Livingstone. Philip Chilomo, secrétaire exécutif de la Zambia Cooperative Federation. (*Times of Zambia.* 10 novembre 1990. p7).

437. Auditions de Ndola. Edwin Musaika, assistant éditorial au *Times of Zambia.* (*Times of Zambia.* 17 novembre 1990. p5).

438. Luapula Province. Résumé des auditions par la commission Mvunga.

439. North-Western Province. Résumé des auditions par la commission Mvunga.

440. Central Province ; Northern Province. Résumé des auditions par la commission Mvunga.

441. Voir LAFARGUE (J.) : "Zambie : une démocratie lacunaire ?". op.cit.

-la loi sur les droits de l'homme devrait comprendre tous les droits et libertés apparraissant dans la déclaration universelle des droits de l'homme

-le pouvoir de détention sans jugement doit appartenir au seul Président de la République

-la III[e] République devra avoir un Président élu au sufrage universel et muni de pouvoirs importants bien que pour certains soumis à l'assentiment du Parlement (déclaration d'état d'urgence ; pouvoir de véto)

-le Président pourra dissoudre le Parlement s'il juge que ce dernier l'empêche de gouverner comme il l'entend

-le Président ne pourra être révoqué qu'au cas de conduite criminelle ou corruptive

-le corps judiciaire doit être dissocié de la tutelle du ministre des Affaires Légales afin d'assurer son autonomie dans un système de séparation des pouvoirs

-le parti vainqueur des élections ne devra pas empiéter sur la conduite de la politique du gouvernement

-il est nécessaire de renforcer le statut et les pouvoirs des chefs traditionnels, qui seront libres de prendre part aux activités politiques

-la Chambre des Chefs doit prendre une part plus importante dans l'élaboration des lois

Finalement, il ne sera que peu tenu compte des contributions populaires à l'élaboration de la Constitution. Les seuls points positifs sont la reconnaissance de la liberté de la presse, la création d'une cour constitutionnelle qui n'aura cependant qu'une mission juridique ainsi que celle d'une Chambre des Représentants des provinces dont la participation à la procédure législative est essentiellement réduite à la possibilité d'opposer un droit de veto aux décisions de l'Assemblée Nationale. Ce point est certes appréciable mais cette Chambre ne pourra participer à l'élaboration des lois. Néanmoins, il existe de nombreux points négatifs : le Président de la République n'est plus élu au suffrage universel mais par le Parlement, tous les actes relevant de l'état de police deviennent injusticiables et le droit d'emprisonnement sans procès n'est pas susceptible de recours. L'opposition se déclare en complet désaccord avec ce projet. Frederick Chiluba déclare : *"Les recommandations de la commission Mvunga ainsi que les propositions du gouvernement ne seront que des instruments de violence politique si elles sont votées et appliquées"*[442]. Un débat parlementaire et médiatique s'ensuit. Pourtant, en dépit des menaces mutuellement échangées, le projet est présenté devant l'Assemblée Nationale, mais il ne passe pas le cap de la seconde lecture. En effet, la présence au sein de la chambre d'ex-membres de l'UNIP ayant rejoint le MMD rend le débat parlementaire fortement contradictoire. De même, des groupes d'étude sont formés pour examiner le projet. Ceux de l'UNIP et du MMD se lancent dans une joute destinée à montrer les avantages et inconvénients du projet. Les résultats de l'écoute populaire sont ainsi transportés vers le haut pour y être instrumentalisés, si bien que les réappropriations et réinterprétations du rapport Mvunga vont soit diluer les propositions des Zambiens dans le discours politique de l'opposition soit les réduire à de simples utopies dans celui du pouvoir. Mais peut-être faut-il voir dans cette instrumentalisation l'effet unique et probant que peuvent produire de telles structures d'écoute comme les commission Saitoti et Mvunga : en effet, la discussion réelle au niveau national des propositions émanant des énoncés locaux signifie qu'à terme leur utilité n'est pas nulle.

442. in *Times of Zambia*. 17 juin 1991. p1.

À l'issue de ces débats, des amendements annulent l'état d'urgence ainsi que les dispositions relatives à l'élection du Président de la République par le Parlement, à la création d'une cour constitutionnelle, et à celle d'une Chambre des Représentants de provinces, ce qui permet à la Constitution d'être enfin votée. Elle reste néanmoins peu conforme à une logique démocratique, puisqu'elle maintient un régime présidentiel omnipotent maintenant le Parlement dans l'ombre. L'opposition n'a pas réussi à infléchir totalement le cours du politique mais a continué de préparer le terrain pour les futures échéances électorales.

Le travail de légitimation par le peuple de l'ouverture politique n'a sans doute pas revêtu toutes les formes d'acceptabilité sociale que le gouvernement semblait attendre[443]. Leur action se situant au niveau de la légitimité de la forme d'une nouvelle relation politique concernant les modalités d'exercice du pouvoir[444], les auditions de la commission ont montré que si le multipatisme était accueilli comme un changement logique, il était nécessaire de préciser rapidement ses conditions d'application et surtout de pérennisation. La tentative d'inversion du processus de légitimation première des revendications par la mise en compatibilité des normes fondamentales (introduction du multipartisme) ne fonctionne pas intégralement. La reconnaissance d'acceptabilité des ressentiments populaires ne s'accompagne pas de la reconnaissance de l'irrésistibilité du régime de Kenneth Kaunda. La mise en scène de la régularisation du conflit par l'écoute du discours des citoyens débouche sur une impasse, puisque les antagonismes n'apparaissent pas éradiqués et encore moins banalisés. Alors que le gouvernement prend l'initiative d'une ouverture contrôlée à multiples significations (légitimer la démocratie monopartisane par défaut ; reconnaître l'existence des contestataires pour mieux montrer la faiblesse de leurs arguments et de leur capacité de formulation d'alternative ; obtenir un semblant de paix sociale ; rompre avec le système d'opacité des relations gouvernants / gouvernés) il ne parvient pas à tromper les électeurs qui pragmatiquement demandent plus qu'une simple mesure constitutionnelle concédée. Les auditions de la commission Mvunga, si elles aussi font office de catharsis, tendent à démontrer une persistance et une nouvelle régulation : l'accumulation souterraine des frustrations née des protestations majoritairement silencieuses jusqu'au déferlement de micro-mobilisations ne disparaît pas avec ces dernières et ne trouve pas sa résolution dans un système structuré d'écoute politique ; la capacité des citoyens à formuler des propositions constitutionnelles et politiques cohérentes, et quasiment seulement cela, apparaît comme la confirmation de la double nature de l'électeur zambien : relativement docile (acceptation des règles et des limites fixées par la commission) mais potentiellement violent (latence du conflit dans les déclarations).

*

* *

443. Sachant que l'on entend traditionnellement par légitimation le *"processus d'élaboration d'un système de croyances productrices de légitimité* (laquelle représente donc) *l'acceptabilité sociale fondée sur des croyances partagées"* (in BRAUD (P.) : *Sociologie politique.* op.cit. p457).

444. La légitimation révèlerait selon Jacques Lagroye quatre degrés de légitimité : *"... la légitimité attribuée à la relation de pouvoir elle-même... ; ... la légitimité reconnue à l'existence d'un appareil spécialisé ... toujours désigné comme fondé à exercer une coercition légitime sur l'ensemble de la société dans l'ordre politique... ; ... la légitimité de la forme prise par une relation politique dans une société, et notamment ... les procédures légitimes de désignation des dirigeants, les modalités d'exercice du pouvoir ... ; ... la légitimité* (concernant) *le groupe ou l'individu qui exerce effectivement le pouvoir, étant donné que sa légitimité peut être contestée alors même que les procédures de désignation ont été scrupuleusement appliquées"* (in LAGROYE (J.) : "La légitimation". op.cit. p398).

Certes, il est toujours difficile pour le gouvernant de mesurer la distance qui sépare l'expression d'une opinion et le passage à l'acte, son intensité et la plausibilité de sa concrétisation. Le pilotage social au plus près des rapports de force permettant de rendre le calcul politique moins aléatoire se trouve pourtant facilité par l'emploi de structures d'écoute comme la commission Saitoti ou la commission Mvunga[445]. La substitution de ces instruments aux procédés traditionnels, bien que souvent inexistants et surtout très différents, de recueil des avis populaires (intermédiaire de la police ou de dénonciateurs), ne se révèle pourtant dans les cas kenyan et zambien que comme une stratégie supplémentaire pour conserver le contrôle. La dévaluation gouvernementale de ces structures d'écoute renforce en retour la reconnaissance de l'espace protestataire. Frustrés de ne pas voir réalisées les attentes nées d'une parole longtemps refusée, les Kenyans et les Zambiens continueront à des degrés divers jusqu'à l'organisation des élections générales à manifester leur mécontentement par la voix de l'action collective contre-gouvernementale.

445. Voir BRAUD (P.) : *Le jardin des délices démocratiques. Pour un lecture psycho-affective des régimes pluralistes.* op.cit. pp106-110.

CHAPITRE SECOND

La structuration d'un espace protestataire

Les émeutes de la faim en Zambie et de *Saba Saba* au Kenya apparaissent d'emblée comme l'aboutissement ultime d'une période de tension marquée par la multiplication de mobilisations. Celles-ci, bien qu'activées de façon désordonnée, contribueraient à l'ébauche d'une identité contestataire, en dépit des manœuvres plus ou moins maladroites de récupération ou d'endiguement tentées par le gouvernement comme par l'opposition. Mais, à la réflexion, le concept d'identité reste relativement évanescent, et c'est pourquoi nous lui avons préféré celui d'espace protestataire. Philippe Braud a souligné le paradoxe identitaire : l'identité est une notion dont les composantes sont stables, voire invariantes, mais qui en parallèle revêt des significations fluides selon les représentations qui s'affrontent[1]. Il n'est pas certain que les participants aux diverses mobilisations collectives reconnaissent tous le même contenu à l'action qu'ils ont menée ensemble. L'identité est en même temps une affirmation de soi et une assignation par autrui à remplir un rôle dont les perceptions respectives sont mouvantes, voire conflictuelles. Parler d'identité contestataire supposerait également un échelonnement temporel de ses fondations beaucoup plus important. Une identité ne se construit pas seulement par les faits, mais surtout par le recours à des éléments culturels et à leur symbolisation[2]. Or, ces mécanismes supposent une durée sans rapport avec la courte période que nous étudions.

En revanche, la notion plus neutre d'espace protestataire permet d'englober un ensemble de comportements contestataires fondés ou non sur des déterminants identitaires, mais qui concourent tous à l'édification d'un corpus de modes de contestatation, préliminaire indispensable à leur intériorisation par les acteurs politiques. Elle permet également de constater que les

1. Voir l'article "Identité politique" rédigé par Philippe Braud dans HERMET (G.) ; BADIE (B.) ; BIRNBAUM (P.) ; BRAUD (P.) : *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques.* op.cit. pp122-123.

2. Voir en ce sens la contribution de MARTIN (D.-C.) : "Identités et politique. Récit, mythe et idéologie". in MARTIN (D.-C.) (sous la direction de) : *Cartes d'identité. Comment dit-on «nous» en politique?.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1994. pp13-38.

espaces politiques africains, historiquement constitués autour de l'État à la faveur du changement d'échelle colonial, peuvent aussi se construire contre lui, ou plutôt contre ceux qui le représentent. Ceci montre effectivement que les «champs du pensable politiquement» en Afrique sont composites et réversibles[3]. Constitués de genres discursifs disparates inséparables les uns des autres et dont l'impact politique est loin d'être univoque, modelés par des répertoires dont le réemploi et la réappropriation sont permis par l'extraversion culturelle, ils renferment des potentialités rares d'innovation. À ce titre, la constitution de l'espace protestataire repose sur des demandes populaires embrassant des langages empruntés, lesquels reposent sur les thèmes de l'unité nationale et de la contestation de l'idiome étatique courant, comme des langages en voie d'invention, s'appuyant sur les idées du pluralisme et de la liberté politique. La recherche de légitimité d'une innovation, consciente ou non, ne peut s'effectuer sans un recours à des données préexistantes. La production d'un espace politique est imputable à l'ensemble des acteurs de la vie politique, ceux qui gouvernent comme ceux qui se sentent oppressés, et au corpus de règles présidant à leur action.

Au surplus, la notion d'espace protestataire se rapporte également en des termes proprement géographiques à l'idée d'un espace délimité de confrontation dans lequel se jouent les changements sociétaux. Jacques Lévy estime que :

> *"... l'espace des sociétés exprime la réponse des hommes à un problème, la distance. La distance, c'est-à-dire l'existence d'un écart entre les différents éléments qui concourent à la vie sociale, n'est pas qu'une difficulté secondaire pour l'activité humaine, la socialité. Celle-ci est faite non seulement d'échanges, mais d'interactions, c'est-à-dire de relations actives dans les deux sens. Cela suppose le contact et, dans de nombreux cas, un contact sensoriel direct permettant de mobiliser des capacités individuelles dont la portée spatiale de l'action, dans leur perception et dans leur mouvement, est en elle-même réduite"*[4]

Bien que nous ne prétendions pas recouvrir la totalité des délinéaments de cette proposition, elle apparaît néanmoins au cœur de notre problématique de la géographie de la protestation.

Comprendre les modalités de la diffusion de la protestation nous a conduit à nous pencher sur les problèmes inhérents à l'environnement géographique et à la structuration sociale des principaux centres urbains témoins des violences. L'action collective qui s'exprime en milieu urbain permet l'élaboration de perceptions différentes de celles pouvant s'exprimer en milieu rural. La ville devient le lieu de transformations sociales provoquées par une mobilisation politique que d'autres changements dans cette structuration sociale ont eux-mêmes amenés. Les contraintes matérielles sont surmontées pour parvenir à l'objectif de manifestation, mais cela n'est possible que grâce à un travail de persuasion politique des organisateurs. Les mobilisations collectives en milieu urbain se montrent ainsi tributaires de la texture géographique de la ville ainsi que des structures sociales qui la régissent. Mais elles ont permis un apprentissage différent et novateur de la ville par ceux qui y ont participé. La ville est devenue un moyen d'action politique, et elle représente un territoire où se forgent les solidarités contestataires, brisant là avec son statut d'entité sans références.

Néanmoins, l'espace protestataire ne se constitue pas seulement à partir de ces données. Les moments émeutiers de l'été 1990, tout en concrétisant la réalité brutale de la contestation

3. Voir sur ce point BAYART (J.-F.) : *L'État en Afrique. La politique du ventre.* op.cit. pp296-308.

4. in LEVY (J.) : *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1994. p65.

du pouvoir en la rendant massivement publique, représentent les prémices d'un changement dans le paysage politique. La force symbolique qu'ils ont revêtue permet la poursuite d'actions collectives significatives, en dépit de la répression et des tentatives relativement réussies de recupération. Néanmoins, ces mobilisations deviendront de moins en moins désordonnées en raison de l'apparition de groupes sociaux ou de nouvelles forces politiques qui vont faciliter l'organisation de mouvements de protestations davantage structurés. Aussi, la compétition entre le pouvoir et une opposition plutôt non institutionnelle — c'est-à-dire ne se repérant pas dans le monde des professionnels de la politique—en voie de structuration va se symboliser en partie par des mobilisations contestataires populaires dont les capacités de production de sens s'avèreront plus efficaces qu'auparavant. Cet ensemble de paramètres indique la formation d'un espace protestataire que le pouvoir ne peut plus nier et qui constituera une des raisons de l'introduction du multipartisme et de l'organisation d'élections générales. Cet espace est soumis à des tensions et des réorganisations, soit par le fait de l'apparition de forces mobilisatrices concrètes, soit par l'influence de flux de déplacement (institutionnalisation de la protestation) ou de détournement (création de troubles ethniques) de l'action protestataire.

I. L'APPARITION DE FORCES MOBILISATRICES COHÉRENTES

La dure répression et les auditions Saitoti qui suivront *Saba Saba* ne suffiront pas à endiguer les mouvements de protestation au Kenya, alors qu'en Zambie, la relative inertie gouvernementale favorise plutôt les mobilisations. À un moment où le pouvoir est à la recherche de sa crédibilité, des groupes sociaux s'attachent à rendre le phénomène pluraliste de plus en plus visible en insistant sur la nécessité de l'introduction du multipartisme. Les Églises chrétiennes jouent en ce sens le rôle de vecteur essentiel de socialisation en mettant en jeu une série de thèmes politiques porteurs, et apparaissent à bien des égards comme les véritables incarnations de l'opposition au régime de Daniel arap Moi, et, dans une moindre mesure, à celui de Kenneth Kaunda[5].

L'élaboration de ce climat propice à la construction d'une opposition sérieuse rend également possibles les actions collectives de la part de citoyens impatients devant la lenteur du changement ou profitant des opportunités offertes par un espace protestaire en formation pour revendiquer des intérêts sectoriels qui remettent en cause les politiques publiques définies par le gouvernement. On peut reconnaître dans ce cadre deux types de forces mobilisatrices : les premières, que l'on retrouve à des degrés différents en Zambie comme au Kenya, sont constituées par les réseaux syndicaux et étudiants ; les secondes, davantage atypiques et

5. Il existe néanmoins depuis peu des travaux sur le bilan réel de l'influence des Églises chrétiennes dans le processus de démocratisation. Ils tendent à nuancer la portée et la crédibilité de leur engagement politique.

Plusieurs éléments laissaient à penser que les Églises kenyanes avaient monopolisé la problématique légitime du politique par le triple effet du renouvellement du langage et du débat politique, du développement des forces de l'opposition et de l'organisation de programmes d'éducation civique centrés sur les questions de la vie en démocratie. Or, les résultats des premières évaluations menées par les organisations chrétiennes sur l'activité politique des Églises montrent que le politique ne s'est pas dissout dans le religieux et que le clergé ne dispose pas du monopole de l'énonciation du message chrétien, qui appartient aussi aux fidèles. Hervé Maupeu constate les insuffisances d'une théologie du pouvoir et des droits de l'homme trop récente de même que la faillite du dialogue œcuménique. Parallèlement, le développement de la fraction évangélique de l'Église chrétienne, dont le modèle, pour simpliste qu'il puisse apparaître, *"... constitue une lecture cohérente des difficultés sociales domestiquant les conflits à la modernité africaine"*, a été soutenu par Daniel arap Moi. Ce dernier continue de diffuser l'image d'un État protecteur des valeurs chrétiennes et arbitre des dissensions au sein des communautés religieuses. À ce titre, le Président kenyan *"... reste investi du droit de parler aux chrétiens"* (voir MAUPEU (H.) : "Églises kenyanes et démocratisation : le bilan d'un échec ?". in CONSTANTIN (F.) ; COULON (C.) (sous la direction de) : *Mouvements religieux et débats démocratiques en Afrique*. Paris. Karthala. À paraître). Le Président kenyan continue d'ailleurs après les élections de se rendre régulièrement dans des Églises évangéliques différentes ou d'assister à des «croisades évangéliques» (grands meetings religieux attirant des milliers de personnes) menées par des prêcheurs étrangers, cette tactique étant dûment rapportée dans la presse (voir GIFFORD (P.) : "Some Recent Developments in African Christianity". *African Affairs*. Volume 93. n°373. octobre 1994. pp513-534). Voir également pour un examen Église par Église de leurs attitudes au cours de la démocratisation NGUNYI (M.G.) : "Religious Institutions in the Political Liberalisation of Kenya". *Communication présentée au Colloque "Dimensions de la réforme économique et politique en Afrique"*. Kampala. 8-12 avril 1994.

En Zambie, les rapports entre le politique et le religieux ont certes évolué, mais plutôt dans le sens d'une certaine continuité alors que les soubresauts produits par la période de revendication démocratique renvoyaient davantage l'image d'un bouleversement. En effet, le système de non immixtion qui s'était construit après l'indépendance explose sous le double effet de l'entreprise de manipulation de l'énoncé religieux par le pouvoir et de l'entrée directe en politique des Églises chrétiennes qui n'hésitent plus à prendre la parole, voire même pour certains de ses représentants à devenir des professionnels de la politique. Dès lors, si l'on peut constater une réorganisation de la scène des rapports entre le politique et le religieux par la construction de nouveaux cadres sociaux de perception de l'influence ecclésiale, les Églises chrétiennes n'en continuent pas moins de faire système avec le pouvoir, notamment par la construction commune d'un ennemi islamique improbable (voir LAFARGUE (J.) : "Augustinisme politique et nouvelles significations religieuses en Zambie". op.cit.).

principalement repérables au Kenya, se déterminent parmi des groupes minoritaires, soit par la taille, soit par le potentiel d'expression (musulmans , femmes)[6].

A) DES CONFIRMATIONS : LES ACTIONS SYNDICALES ET ÉTUDIANTES

L'activité importante des syndicats et des réseaux étudiants dans la poursuite des mobilisations collectives dirigées contre le pouvoir confirmerait l'hypothèse selon laquelle les protestations violentes en Afrique seraient l'apanage de ces deux groupes organisés. Les couches défavorisées, comme les paysans ou les pauvres urbanisés, ne pourraient agir à l'identique en raison d'une trop grande fragmentation ou du choix de stratégies différentes comme le désengagement vis-à-vis de l'État et l'esquive vers le secteur informel[7]. L'impossibilité relative d'agir collectivement pour ces deux catégories sociales démunies ne dépend pas seulement d'une fragmentation sociale, qui d'ailleurs peut être surmontée par des restructurations ponctuelles comme les émeutes de la faim zambiennes l'ont prouvé, mais aussi des possibles géographiques à leur disposition. Ainsi par exemple, une action paysanne aura moins de poids qu'une action étudiante. À moins d'un déplacement vers les cités urbaines, la protestation ne pourra se tenir que sur les lieux de travail, c'est-à-dire les coopératives agricoles, et de ce fait se trouvera éloignée des centres politiques. En dépit d'une couverture médiatique assurée, elle frappera moins les imaginations que si elle s'était déroulée dans un grand centre urbain, sous le regard direct des professionnels de la politique, des citoyens mais aussi des ambassades.

Les étudiants ont, eux, la possibilité de mener leurs actions directement dans la ville. L'organisation de leurs mouvements paraît plus aisée, plus rapide et produit du sens

6. Parallèlement aux mobilisations classiques des étudiants et des syndicats et aux actions collectives de groupes sociaux jusqu'alors politiquement isolés, plusieurs mobilisations singulières traversent le Kenya et la Zambie. Ces mobilisations, qui à l'origine n'ont pas forcément de lien direct avec la revendication démocratique, sont toutes à terme facteurs de déséquilibre pour le jeu politique. Leur singularité s'exprime par leur mode particulier de déclenchement et par la difficulté de leur gestion. Nous ne considérons pas ces mobilisations comme des innovations protestataires, dès l'instant où leur objectif initial n'est pas de contester le gouvernement pour des raisons démocratiques, mais pour des motifs conjoncturels qui rompent le cours du jeu politique normal.

Leur impact sur l'espace protestataire se mesure à l'étendue des répercussions sur l'activité d'un groupe social, les paysans, relativement passif au cours du processus démocratique pour des raisons que nous avons déjà examinées. Les contraintes géographiques d'isolement, l'absence de réseaux performants de communication, aussi bien routiers qu'informatifs, ont diminué les possibilités d'expression des paysans qui se cantonnent à un rôle d'observation à retardement. Mais, le banditisme dans la Northern Province du Kenya et les troubles dans la zone frontalière zambiano-mozambicaine consécutifs aux actions des rebelles de la Resistançao Nacional de Moçambique font naître un fort ressentiment populaire à l'encontre d'un gouvernement incapable de réguler ces flux nuisibles à la bonne marche de l'économie agricole. Alors que ce groupe social se tenait coi, n'exprimant pas de revendication sinon de façon très sporadique et très sectorielle — comme les troubles provoqués par les producteurs théiers kenyans —, il en vient à se mobiliser contre un pouvoir passif. Pourtant, cet effort de mobilisation ne débouchera pas sur un mouvement protestataire d'envergure, bien qu'il renseigne sur les capacités réelles de contestation paysanne. Ce vain effort montre par là que l'éloignement des troubles de la cité ne provoque pas de réaction gouvernementale de contrôle, qui opère une gestion par défaut, sachant que cet éloignement des centres politiques vitaux représente un obstacle insurmontable pour imposer un sens protestataire. L'espace protestataire n'est pas ici amélioré, il trouve plutôt ses limites territoriales. Cependant, l'indifférence des gouvernants vis-à-vis du banditisme kenyan et des troubles frontaliers zambiens indique une mise à l'écart des récriminations d'un groupe social fondamental, et devient susceptible de forger progressivement un esprit contestataire qui peut reconnaître sa seule possibilité d'expression au travers de l'élection.

7. Voir HERBST (J.) : "Migration, the Politics of Protest, and State Consolidation in Africa". *African Affairs.* Volume 89. n°355. avril 1990. pp183-203.

immédiatement. De même, les syndicats, par leur implantation ancienne dans des lieux urbains où se concentrent les activités industrielles et se forment les populations ouvrières, disposent de facilités organisationnelles de mobilisation. Les actions menées par les étudiants et syndicalistes zambiens et kenyans représentent donc des confirmations. À des degrés divers, ces réseaux s'imposent comme les forces premières de la contestation populaire. Si l'on peut discerner une certaine homogénéité dans les actions étudiantes zambiennes et kenyanes, nous verrons qu'il existe une forte différenciation dans l'activation des mouvements syndicaux.

1. Les mouvements étudiants : la continuité à défaut de l'amélioration stratégique

La permanence des mouvements étudiants en Zambie et au Kenya aurait dû susciter des perfectionnements dans la conduite des actions collectives. Or, ils renvoient toujours l'image de mouvements impulsifs, peu ordonnés, renforcés symboliquement par le jeu des pancartes et des slogans élaborés à la dernière minute. À de rares exceptions près, comme la commémoration violente de la mort de Robert Ouko et les émeutes de la faim zambiennes où les étudiants réussirent grâce à un minimum d'organisation à entraîner d'autres participants à leur suite, les capacités de diffusion sont restées très faibles. Ainsi, corrélativement à l'examen des nombreuses actions étudiantes qui vont en Zambie comme au Kenya émailler le cours de la vie politique jusqu'aux élections, il faudra s'interroger sur les raisons de cette stagnation dans les moyens de persuasion employés par les leaders étudiants — lorsque ceux-ci existent— en dépit des tentatives d'innovation.

En période de revendication démocratique, l'action étudiante relève d'un schéma relativement ambivalent où la limite entre le soutien des valeurs démocratiques et la lutte pour la préservation d'intérêts catégoriels n'apparaît pas distinctement, l'un suivant l'autre ou inversement. La structuration des partis opposants et l'approche des élections générales ne modifieront pas fondamentalement la trame de la contestation étudiante, qui, pourtant insensible aux tentatives de réappropriation, ne parvient pas à se définir comme un vecteur essentiel de changement.

a) Soutien des valeurs démocratiques et préservation des intérêts catégoriels

La colère étudiante ne s'est pas tue et la répression, particulièrement forte au Kenya, n'a pas suffi à canaliser les potentialités de contestation. Dès le mois d'août 1990 en Zambie et de septembre au Kenya, les troubles reprennent. Même si le combat pour le rétablissement d'un système multipartisan apparaît comme la source principale de leurs mouvements de protestation, les étudiants zambiens et kenyans n'en poursuivent pas moins leur lutte pour l'obtention d'avantages et de facilités supplémentaires relatifs à leurs études. Les méthodes de protestation semblent évoluer avec quelques innovations dans la conduite de l'action collective. Cependant, le recours à l'émeute, moyen à forte visibilité immédiate, s'avèrera plus pertinent aux yeux des organisateurs des mouvements étudiants.

α) *Des acteurs en quête d'innovation*

En Zambie, une véritable compétition d'actions collectives va se jouer entre défenseurs et pourfendeurs du multipartisme, en particulier au cours de ce mois d'août 1990. Si les émeutes de la faim ont commencé à structurer un espace protestataire, un mouvement de soutien du pouvoir semble aussi être en voie d'organisation. Le 12, des centaines de femmes et de jeunes se réunirent au centre civique de Kabwe afin d'exprimer leur solidarité avec l'UNIP et de condamner les tenants de la réintroduction du multipartisme. Ils suivirent au préalable un itinéraire bien particulier pour se rendre dans ce centre. En effet, ils partirent tous de l'arbre centenaire, un figuier sauvage (*Mukunyu*), situé en plein centre-ville, pour se diriger vers le centre civique en chantant des slogans pro-gouvernementaux et anti-multipartisme. Cet arbre représente encore dans une Kabwe modernisée l'endroit des palabres, où les gens se réunissent plusieurs fois dans la journée pour y discuter. Son choix comme point de départ n'est donc pas fortuit, il repose sur le respect d'une tradition et cimente dans l'esprit des habitants de Kabwe la légitimité de l'action[8]. Une fois parvenus à destination, ils purent entendre Alina Nyikosa, membre du comité central provincial, qui leur tint un discours tout en nuances. Louant les vertus d'un régime politique sachant pardonner ceux qui l'offensaient, puisque tous les fomenteurs de complot contre l'État ou les propagateurs de troubles ont été relâchés voire absous[9], elle demande à Kenneth Kaunda de continuer à faire preuve de bonté et de libérer les prisonniers politiques[10]. Précisant qu'en raison de cet esprit de tolérance qui devait perdurer, la paix entre les soixante-treize tribus zambiennes avait pu être préservée, elle poursuit sur ce dernier thème en affirmant que la réintroduction du multipartisme ne constituerait qu'une régression ne pouvant entraîner que misère et tueries[11].

L'argument visant à démontrer que chaque tribu ne manquera pas de former un parti lorsque sera mis fin au monopartisme est donc repris par un notable, qui au surplus accentue la résonance symbolique de son discours en s'exprimant en bemba. Alina Nyikosa rappelle ainsi qu'au cours de la période coloniale, beaucoup de tribus ne pouvaient parler leur langage librement en raison de la peur inspirée par les tribus qui avaient la faveur du colonisateur. Selon elle, le multipartisme ressusciterait ces comportements. La multiplication des appels symboliques (départ depuis l'arbre ; discours en bemba d'une femme à destination de femmes et de jeunes ; références à l'unité nationale et à la préservation des particularités ; appel à la bonté du «père») trace les contours d'une mobilisation préparée et construite pour produire un sens immédiat. La composition de l'assistance, en dehors des manifestants, n'a pas été non plus fortuite. La présence de personnalités comme le ministre d'État aux Affaires Étrangères et député de Kabwe, Wilfrid Wonani, le secrétaire politique provincial Eunice Phiri et le secrétaire

8. L'identification de cet arbre à la ville elle-même est très importante. Kabwe souffre d'un urbanisme inexistant qui déteint sur son symbole et l'affaiblit. En effet, l'inanité des facilités ou des distractions urbaines à Kabwe conduisent les habitants à se rendre très souvent autour de cet arbre et du petit jardin qui l'entoure. Mais les voyageurs en transit s'y rendent également, attendant que le bus n'arrive ou ne reparte de la station attenante. Le figuier est également devenu le repaire de nombre de vendeurs de rue qui allient le commerce avec les voyageurs avec la détente. Mais les buveurs de bière des bars adjacents y viennent aussi, si bien que ce «centre culturel» est devenu bien piteux : l'herbe du petit jardin a disparu, le sol est constellé de détritus et l'arbre lui-même semble s'être rabougri.

9. En effet, Christon Tembo, auteur du coup d'État d'octobre 1988, et ses principaux partisans, dont Edward Shamwana, Mwamba Luchembe et environ 1,000 personnes (dont 38 étudiants) arrêtées à la suite des émeutes de la faim de juin 1990, sont relâchées. Parmi ces prisonniers politiques amnistiés, seul Christon Tembo déclara vouloir rejoindre sans plus attendre le mouvement multipartisan.

10. Le fait même de prononcer l'expression «prisonnier politique» est important dans la mesure où Kenneth Kaunda a toujours plus ou moins refusé de les qualifier comme tels.

11. Voir le *Times of Zambia.* 13 août 1990. p1.

permanent Khama Taimbo, témoigne d'une volonté d'officialisation des propos d'Alina Nyikosa. La manifestation et l'adresse au public qui s'ensuit ne sont plus le produit d'une action ponctuelle et organisée par une minorité mais se présentent comme la traduction localisée du sentiment de la classe politique au pouvoir. En ce sens, il est possible de repérer un certain nombre d'incitations locales à la lutte groupée contre les défenseurs du multipartisme. À Mongu par exemple, le gouverneur de district Imakasu Lyamunga donne l'ordre aux Présidents des sections électorales de surveiller de près les membres du parti qui tenteraient de déranger la paix sociale en faisant part de considérations favorables au multipartisme. Il leur demande de mobiliser les paysans dans les villages et les bidonvilles attenant aux principaux centres urbains afin qu'ils rejettent ce système politique[12]. L'autoritarisme perdure, dès lors que l'on constate la logique [surveillance → milice → arbitraire].

Dans cette compétition pour la visibilité sociale des revendications politiques populaires, la contre-attaque émanera des réseaux étudiants et se situera géographiquement au même endroit que la mobilisation contre-protestataire que nous venons de décrire, c'est-à-dire à Kabwe. Les étudiants profitent en effet de l'organisation par le comité intérimaire du MMD nouvellement institué d'une réunion publique importante[13] pour se prononcer clairement en faveur du multipartisme et appeler les intellectuels à rejoindre le mouvement de soutien. Ce dernier point est important lorsque l'on sait combien la position des intellectuels africains renforce la crédibilité des mouvements d'opinion[14]. En revanche, se pose également le problème de la préservation de la réputation : les incitations à coopérer à une action collective ou tout au moins à cautionner son organisation trouvent comme obstacle immédiat de la part des intellectuels une réflexion centrée tout autant sur la portée idéelle de leur engagement que sur ses incidences

12. Voir le *Times of Zambia.* 13 août 1990. p1.

13. Ce premier meeting politique du MMD, lancé officiellement le 20 juillet, attire environ 50,000 personnes (infra pp353-354).

14. L'appel lancé par le MMD aux intellectuels renvoie à deux problématiques interdépendantes : celle du rôle même des intellectuels dans les processus de démocratisation ; celle de la visibilité des intellectuels zambiens.

Sur le premier point, et sans entrer dans le détail d'une histoire foisonnante, il faut remarquer que les intellectuels, jusqu'alors au centre des débats sur l'avenir de l'Afrique en tant que producteurs de sens et objets de savoir, semblent en règle générale en retrait par rapport à la crise de l'autoritarisme. Ils restent des intellectuels «avant toutes choses» (selon l'expression de Jean Copans, dans "Intellectuels visibles, intellectuels invisibles". *Politique Africaine.* n°51. octobre 1993. pp7-25, article dans lequel l'auteur dresse les contours des difficultés tant matérielles qu'«intellectuelles» que les intellectuels ont rencontrées pour dire leur pensée. Insistant sur la nécessaire professionalité de l'intellectuel, il propose un idéal-type où l'intellectuel africain serait un intellectuel «d'en bas», sachant parler de la réalité sociale et introduire le doute sur la légitimité des traditions et l'autorité de l'État, et sachant aussi oraliser ses écrits eux-mêmes fondés sur l'oralité, condition incontournable de la productivité de son travail). Leur engagement politique apparaît faible, à tel point que Mamadou Diouf se demande s'ils ne se préparent pas à demeurer des intellectuels organiques (perpétuant en cela l'image dont ils sont prisonniers), mais au sein des nouveaux régimes démocratiques, en améliorant cependant leurs capacités d'articulation des synthèses sociale, économique et politique (voir DIOUF (M.) : "Les intellectuels africains face à l'entreprise démocratique. Entre la citoyenneté et l'expertise". *Politique Africaine.* n°51. octobre 1993. pp35-47).

Sur le second point, les intellectuels zambiens se recherchent en priorité au sein du creuset intellectuel classique, l'Université, qui, comme lieu principal de création et de réflexion, invite à la production de penseurs modernes. L'autonomisation des universitaires zambiens, et, partant, la visibilité de leurs opinions sociales voire politiques, apparaît problématique. Ce n'est qu'avec la revendication démocratique que les professeurs semblent prendre conscience de l'opportunité offerte de s'exprimer, ce qu'ils font par l'entremise de la grève aux fins d'augmentation de leurs salaires. Aucun d'entre eux néanmoins n'émerge et ne s'inscrit dans le champ politique comme un défenseur des valeurs démocratiques. Il est vrai que l'Université zambienne souffre d'un exode des dispensateurs de savoir en raison de l'attitude contraignante des autorités politiques et de la faiblesse des salaires. Cette répression cachée a fortement diminué le potentiel de réflexion. Outre les universitaires, peu d'intellectuels se donnent à voir en Zambie. L'indigence de l'industrie du livre et la faiblesse des possibilités médiatiques d'expression représentent une des raisons de cette absence. Aussi, seules des personnalités intellectuelles atypiques se distinguent. C'est le cas de Kapelwa Musonda, pseudonyme d'un chroniqueur satirique dans le journal quotidien gouvernemental *Times of Zambia* (voir CONSTANTIN (F.) : "«Dr Folhumour, I presume...»". *Politique Africaine.* n°3. septembre 1981. pp72-74, où l'auteur montre que ces chroniques représentent de véritables petits travaux sociologiques d'opposition), ou du peintre naïf Sam Kappata, qui propose une réflexion originale sur le colonialisme. Ses tableaux sont parfois des métaphores, dans lesquels il faut savoir remplacer l'homme blanc par l'homme au pouvoir.

réputationnelles. Même lorsque les personnalités sollicitées ne sont pas des intellectuels organiques, ce type de raisonnement fondé sur des motivations instrumentales et rationnelles intervient dans la prise de décision[15].

Cette réunion publique, destinée à l'origine à conférer au MMD une visibilité que les circonstances politiques rendaient désormais possible est donc marquée par l'intervention remarquée des étudiants de l'Université de Lusaka. Descendus de la capitale à bord de trois autobus bondés, ils sont munis d'un moyen d'action rudimentaire mais efficace : le tract. La fonction de contestation politique de cet instrument est avérée : le tract met le gouvernement en accusation par une opération de sensibilisation immédiate, il disqualifie le travail du professionnel de la politique et redonne le goût de la parole au peuple par sa capacité d'interpellation instantanée. Il apparaît donc comme un moyen symbolique de persuasion au profit non pas de ceux qui le confectionnent et le diffusent mais à celui des thèmes qu'il met en valeur. Parallèlement, le tract permet de saisir la progression des stratégies de l'acteur qui le produit. Le fait que ce soit les étudiants qui aient pensé cette stratégie de persuasion correspond bien à l'image qu'ils véhiculent de rapidité d'exécution au risque de l'approximation mais toujours au bénéfice d'une efficacité immédiate[16]. Les étudiants de Lusaka s'immiscèrent donc dans l'assistance et distribuèrent plusieurs centaines d'exemplaires de ce tract, dont le contenu était centré sur trois points : aucun parti politique n'a l'autorité pour dicter aux gouvernés l'opinion qu'ils devront avoir car tout le monde doit disposer de la liberté de pensée ; en dépit d'efforts du gouvernement, rien n'a été véritablement accompli pour que le secteur agricole soit renforcé au bénéfice des paysans ; la fermeture régulière des universités dès lors que les étudiants expriment leur point de vue politique ne résout en rien le problème de la liberté d'expression[17]. Cette action collective peut être considérée comme une véritable innovation : imaginée par des étudiants désireux d'agir concrètement en touchant le citoyen non plus par l'entremise de manifestations qui donnent à voir l'étudiant comme un individu vindicatif et violent mais par le biais d'un moyen de persuasion plus subtil, elle se fonde sur des bases logistiques (la réunion publique des tenants «institutionnels» du multipartisme) à l'organisation desquelles les étudiants n'ont pas participé. En cela, elle peut être considérée comme une action collective autonome, où les acteurs exploitent les possibles offerts par des éléments extérieurs, qui défendent une cause identique à la leur mais avec des moyens différents.

---

15. Dennis Chong a tenté de définir les principaux critères de sélection des incitations sociales destinés à réduire le coût de l'engagement. Il insiste néanmoins sur le fait que dès lors qu'une personnalité est sollicitée, de fortes chances existent pour que son action ne soit pas poussée à l'extrême en raison des doutes qu'a fait naître le dilemme entre la participation, le soutien inactif ou la non participation. Bien que fondée sur des thèmes purement olsoniens, cette argumentation met au moins en perspective les difficultés de mobilisation des personnalités (voir CHONG (D.) : "Social Incentives and the Preservation of Reputation in Public-Spirited Collective Action". *International Political Science Review.* Volume 13. n°2. 1992. pp171-198). Dans une perspective approchante, voir également l'importance de l'interprétation des normes morales dans la décision de participer, qui fait que l'adoption d'un comportement dit «coopératif» par la personnalité est ambiguë (voir ELSTER (J.) : "Rationality, Morality, and Collective Action". *Ethics.* Volume 96. octobre 1985. pp136-155).

16. On peut consulter en guise d'exemple de la production de tracts comme moyen essentiel de persuasion au cours d'un processus de démocratisation NIANDOU-SOULEY (A.) : "Tracts et démocratisation au Niger". *Année Africaine.* 1990-1991. pp431-443. Le tract peut être également un instrument pertinent de manipulation symbolique. John Gabriel montre que lors de la dernière campagne électorale au Nicaragua un tract a reformulé le manifeste officiel du parti au pouvoir. Ce tract, intitulé "Nous voulons que la voix du peuple soit entendue", juxtapose une vision alternative "Ils nous ont découvert" à la version officielle de la conquête "Nous avons découvert l'Amérique". Les termes du manifeste officiel sont détournés : "Ce fut une rencontre entre deux mondes" devient "Nous n'avons pu que subir" ; "Ils ont amené la civilisation et le christianisme" devient "Ils ont imposé une invasion militaire, religieuse et culturel par l'épée et la croix" (voir GABRIEL (J.) : "Initiating a Movement : Indigeneous, Black and Grassroots. Struggles in the Americas". *Race & Class.* Volume 35. n°3. 1994. pp1-17).

17. Voir le *Times of Zambia.* 20 août 1990. p1.

La compétition entre actions collectives tend à se routiniser, voire même à se ritualiser, lorsqu'un notable de l'UNIP, membre du comité central provincial, organise à son tour une mobilisation contre-protestataire à Lusaka. Partant de Nakatindi Hall, des centaines de Zambiens, conduits par Bautis Kapulu, se dirigent vers la maison du chef de l'État en chantant des slogans et des chansons en faveur du système monopartisan. Des pancartes sont aussi arborées et clament : *"73 tribes in unity and not 73 parties in chaos and destruction"* ("73 tribus dans l'union et non 73 partis dans le chaos et la destruction") ; *"Have you forgotten the past ? Then you have no sense"* ("Avez-vous oublié le passé ? Alors vous n'avez aucune logique") ; *"Away with multiparty"* ("À bas le multipartisme"). Kenneth Kaunda s'adresse aux manifestants dès qu'ils sont parvenus à destination et en profite pour stigmatiser les fauteurs de trouble, ces *"... impérialistes qui tentent de détruire l'unité de la Zambie"*[18]. Auparavant, plusieurs personnalités éminentes du monde politique avaient tenu à discourir devant les manifestants. Elijah Mudenda, Président de la commission de contrôle du parti, Frederick Chomba, ministre des Affaires Légales, Eli Mwanang'onze, ministre de l'Éducation Générale, de la Jeunesse et des Sports, et Lazarus Tembo, ministre d'État pour la Culture, s'expriment devant ces Zambiens. Leur discours et celui de Kenneth Kaunda marquent le départ de la campagne référendaire pour une échéance qui en définitive n'aura jamais lieu. Avant de prendre la parole, le Président de la République zambienne fut frotté d'argile rouge et blanc par des membres de la Women's League, rite qui constitue une marque traditionnelle de respect envers les leaders[19]. Jouant lui-même au niveau des symboles, Kenneth Kaunda demande en anglais aux manifestants de mobiliser les Zambiens pacifiquement pour la lutte contre les défenseurs du multipartisme, puis en fin de discours, il délaisse l'anglais pour le bemba et scande sur un ton plus belliqueux : *"Mobilise, do not leave any stone unturned. Kebeni abantu ifishinka bela bepa bufi"* ("Mobilisez, ne laissez aucune pierre jetée impunie. Allez et dîtes au peuple la vérité, ne les laissez pas leur mentir")[20]. Ce discours entre dans le champ du prêche quasi-religieux où l'incantantion cohabite avec la prophétie. C'est une mission d'essence divine que le chef de l'État confie à des citoyens choisis au hasard, mais en qui il donne toute sa confiance dès lors que la foi qui les anime est guidée par la volonté de préservation du monopartisme. Peu importe qu'il ne les connaisse pas individuellement, il leur donne naissance en tant que groupe. L'attitude de Kenneth Kaunda correspond pleinement au type webérien de domination charismatique que le tribun démagogique exerce sur des foules sur lesquelles il fait peser une forte emprise émotionnelle. Le langage politique est ici davantage qu'une action symbolique, il produit une injonction de faire. Kenneth Kaunda désigne la victime émissaire par le biais de la responsabilité / accusation[21] : il s'agit d'un exorcisme sacrificiel qui vise à disculper les gouvernants par l'abandon à la vindicte publique d'une catégorie sociale (les défenseurs du multipartisme) dont l'objectif construit comme évident est de nuire à l'unité du pays. La reconnaissance de la victime émissaire

18. in *Times of Zambia.* 21 août 1990. p1.

19. Ce rite bemba appartient à la symbolique de l'eau (*nenshi*), qui, avec celles du sang, du sexe et du feu, représentent les métaphores originelles des mythes bemba. Il combine en réalité deux processus rituels différents, qui ne sont pas systématiquement employés ensemble. L'eau peut donner la vie ou la détruire, et l'huile (*mafuta*) constitue son double dans l'ordre végétal. L'huile, mélangée à de l'argile blanche (*mpemba*), et appliquée sur le corps, confère une irréprochabilité spirituelle à celui qui la reçoit, alors que mélangée à de l'argile rouge (*nkula*), elle donne la force et le courage. Généralement, les femmes sont enduites de *mpemba*, alors que les hommes sont enduits de *nkula*. Mais la cérémonie d'intronisation des chefs requiert la double onction. Et, lorsqu'elle est terminée, ils crient : *"Ifwe tuli malabwa nkula no bunga"* ("Nous sommes oints de rouge et de blanc") : ils deviennent les héros protecteurs et pourvoyeurs dotés des pouvoirs des esprits matrilinéaires (sur tous ces points, voir MAXWELL (K.B.) : *Bemba Myths and Ritual. The Impact of Literacy on an Oral Culture.* New York. Peter Lang. 1983. pp26-32).

20. in *Times of Zambia.* 21 août 1990. p1.

21. Sur cette notion, voir BRAUD (P.) : *Le jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes.* op.cit. pp121-122.

doit être dramatisée et associée à l'idée de punition expiatoire, dont Kenneth Kaunda confie la charge aux citoyens eux-mêmes[22].

La corrélation entre ces trois actions collectives montre qu'un processus d'association entre l'institutionnel et le non institutionnel se réalise. En effet, les deux mobilisations pro-monopartisme sont directement organisées par les branches locales de l'UNIP avant que d'être prolongées par des notables d'envergure nationale, qui par leur seule présence ou leur participation effective, crédibilisent leur portée ; l'action collective des étudiants se greffe sur une réunion publique mise en place par les professionnels de la politique s'étant ralliés à la cause multipartisane. Néanmoins, les deux types d'organisation ne sont guère comparables : la stratégie étudiante est menée à partir d'idées symboliquement fortes à défaut de capacités matérielles suffisantes, et elle ne résiste guère dans l'instant à la visibilité d'actions collectives de masse où des slogans et chansons produisent également du sens malgré leur caractère éphémère. La concurrence de ces instruments indique bien la difficulté de la persuasion par des moyens différents de ceux institutionnellement reconnus. L'innovation n'est pas toujours synonyme de réussite à court terme. Il reste que les étudiants zambiens pérennisent l'expression de leur colère, et voient dans certaines actions, comme la grève décidée par le personnel administratif de l'Université de Lusaka, la preuve de la légitimité de leur lutte[23], d'autant qu'ils n'abandonnent pas les divers mouvements de protestation destinés à améliorer leurs conditions d'études[24].

La manifestation étudiante du mois de septembre à Nairobi éclatera sous l'impulsion inaccoutumée de leaders ecclésiastiques venus tout à la fois prêcher la paix et le changement

---

22. L'utilisation tactique du rituel et du langage bemba est d'autant plus intéressante que Kenneth Kaunda n'appartient pas lui-même à cette ethnie. Il cherche donc à toucher l'ethnie majoritaire du pays, en mettant en évidence sa volonté de respecter les coutumes les coutumes ancestrales de tous.

En outre, la confusion entre le religieux et le politique est une attitude relativement fréquente chez Kenneth Kaunda, qui se présente autant comme un tribun politique que comme un prêtre assenant des sermons à une foule dont il réprouve la conduite (voir sur ce point LAFARGUE (J.) : "Une cohabitation entre séduction mutuelle et compétition. Pouvoir présidentiel et Églises chrétiennes en Zambie". *Communication présentée aux sessions de l'European Consortium of Political Research. Atelier "Culture politique et Religion dans le Tiers-Monde".* Bordeaux. 27 avril-2 mai 1995). De nombreuses fois au cours de l'exercice de ses mandats présidentiels, il débute ses discours par des regrets exprimés devant l'attitude de ses concitoyens, soit qu'ils sombrent dans la boisson, soit qu'ils se complaisent dans la fainéantise, anéantissant par là les efforts des ministres pour construire une Zambie meilleure. Il se met alors à pleurer, exprimant son désarroi devant son impuissance à faire entendre raison à ces ingrats. Puis, il sort un mouchoir blanc pour s'éponger, mouchoir blanc qu'il conserve ostensiblement en mains jusqu'au terme de son discours, et parfois même après lorsqu'il descend de l'estrade et traverse la foule. Il continue de l'agiter, comme s'il fallait rappeler aux auditeurs que la diatribe larmoyante du début n'était pas un jeu de scène mais bien une vérité à méditer.

Lors de la Table Ronde de Pau organisée en décembre 1994 sur le thème "Mouvements religieux et débats démocratiques en Afrique", Comi Toulabor a rappelé au cours des débats que d'autres leaders politiques africains ont utilisé le mouchoir blanc, comme Sékou Touré ou Kwame Nkrumah. À chacune de ses sorties officielles, le chef de l'État ghanéen portait ostensiblement un mouchoir blanc, et, lorsqu'il fut dépossédé de son pouvoir en 1966, une femme momifiée avec un mouchoir blanc dans ses mains fut retrouvée dans le palais présidentiel. Cette femme était une divinité, qui venait en fait de Conakry, ce qui laisse supposer qu'il existait un lien fétichiste entre Sékou Touré et Kwame Nkrumah plus qu'une relation amicale fondée sur le marxisme-léninisme. Sans vouloir nous avancer, il semble que cette utilisation du mouchoir blanc appartienne davantage au répertoire de l'invisible, alors que Kenneth Kaunda joue lui sur la symbolique politico-religieuse. Pour la plupart des Zambiens que nous avons interrogés à ce sujet, le mochoir blanc serait un symbole d'appel à la paix. Néanmoins, il est certain que ce phénomène mérite de plus amples investigations.

23. Voir le *Times of Zambia.* 31 octobre 1990. p1. En effet, au cours de cette grève, les étudiants d'abord interloqués, surent s'accommoder de la défaillance de ce personnel, notamment au niveau de la restauration. Les étudiants admettent qu'ils représentent un groupe fluctuant et donc difficile à manœuvrer. Ils n'ont donc que peu de rapports avec les autres syndicats, mais respectent et soutiennent la plupart des revendications sectorielles de ces derniers (Entretien. Anthony Bwembya. Kitwe, 15 février 1994).

24. Chaque mois, lorsque les universités ne sont pas fermées, de nombreuses micro-mobilisations sont organisées, sous la forme de sit-in ou de marches pacifiques, pour revendiquer contre des mesures jugées abusives (augmentation des tickets de cantine, augmentation des droits d'inscription, expulsion d'étudiants, manque d'enseignants,...). Le mois d'octobre 1990 représente en ce sens un bon exemple de la vitalité des revendications sectorielles des étudiants de l'Université du Copperbelt.

politique. Son mode de déclenchement apparaît donc novateur. Les évêques David Gitari et George Njuguna rameutèrent au cours de cette conférence intitulée «Justice et paix. Une perspective chrétienne» un très grand nombre de jeunes, la plupart étudiant à l'Université de Nairobi et à l'Université Kenyatta. Le thème général étant centré sur les récents développements politiques et le besoin de changement, les conférenciers insistèrent surtout sur deux points à forte résonance symbolique : ils s'interrogèrent sur les morts prétendument accidentelles de Robert Ouko et d'Alexander Muge[25] et firent savoir que la protestation violente, notamment par les jets de pierre sur les voitures, ne constitue pas un moyen raisonnable pour atteindre les objectifs de paix et de changement. Il s'agit là de deux métaphores qui agissent directement sur les structures cognitives des auditeurs. Dès lors qu'est évoqué un modèle de croyance relatif à une question controversée, les différentes composantes de la structure cognitive correspondante (croyances relatives à la cause du problème ; rôle des autorités ; solutions possibles) se renforcent les unes les autres[26]. Ici, l'évocation du décès de deux figures charismatiques et atypiques du champ politique kenyan remet la question de la répression et de l'autoritarisme par élimination à l'ordre du jour. La référence aux jets de pierres, qui n'est qu'une des caractéristiques de la conduite émeutière mais qui a une correspondance religieuse plus ou moins cachée (lapidation), maintient le discours sur le terrain de la violence en s'interrogeant cette fois sur l'attitude de ceux qui contestent le pouvoir. La mise en valeur de ces symboles n'a de poids qu'au regard de ceux plus importants auxquels elle renvoie. La trame est ainsi inversée : la logique veut que les symboles les plus visibles ne soient efficaces que par la grâce de symboles cachés ou non reconnus, scellés dans le langage politique et la gestuelle quotidiens, et qui eux, structurent de façon permanente les croyances et les perceptions[27] ; or, ici, ce sont ces derniers «micro-symboles» qui sont activés pour étendre l'espace de signification du domaine symbolique prééminent du moment, c'est-à-dire la représentation de la violence.

À la sortie de la conférence, des centaines d'étudiants, comme galvanisés par le discours des deux ecclésiastiques, parcourent les rues de la capitale avec des branchages verts — dont l'utilisation devient routinisée — et chantent des slogans pour le rétablissement du multipartisme[28]. Des affrontements brefs avec la police rapidement accourue sur les lieux s'ensuivront et les manifestants seront dispersés. Cette mini-émeute a une signification ambivalente. En effet, elle apparaît comme un coup de passion à retardement, puisque contrairement à la mort de Robert Ouko, celle d'Alexander Muge n'avait pas été célébrée par des manifestations étudiantes monstres en raison notamment de la période de vacances universitaires qui avait vidé le campus. La référence à ce décès, combinée au retour sur les nécessités du changement destiné à mettre un terme à la domination répressive du pouvoir et au sermon sur l'inutilité de la violence dans les expressions du mécontentement, prend des allures d'incitation à la révolte dans l'esprit du gouvernant : d'abord parce que des émotions passionnées sont activées par des thèmes rappelant des souvenirs ou des réalités affectant le quotidien ; ensuite parce qu'un jugement est

25. Alexandre Muge, évêque de la CPK, fut un des leaders ecclésiastiques politiquement engagé le plus sérieux. Bien que s'exprimant de manière individuelle sans engager l'Église anglicane, il invective et critique le gouvernement d'une manière rationnelle et moins passionnée que celle de ses collègues. Docteur en Théologie, voyageant dans les pays occidentaux — sans avoir de liens aussi évidents avec les assemblées protestantes internationales comme David Gitari par exemple —, il renvoie l'image d'un penseur de la politique compétent, aimé au surplus par ses fidèles. C'est pourquoi sa mort, en août 1990, après un accident de voiture suspect — un camion le percuta de plein fouet —, est vécue comme un drame par les fidèles.

26. Voir EDELMAN (M.) : *Political language. Words that Succeed and Politics that Fail.* op.cit. p19.

27. Ibid. p154.

28. Voir la *Weekly Review.* 5 octobre 1990. pp7-8.

porté sur le comportement des jeunes. La manifestation qui suit la conférence est donc à la fois une réaction contre le gouvernement et sa violence et une réaction contre les censeurs de la violence dont les jeunes font usage pour contester. En réalité, sont ici mises en jeu une disposition à protester, qui caractérise la premier type de réaction, et le plaisir de protester, qui caractérise le second type de réaction[29].

Cette action collective est donc autonome par détermination brutale, et relève de l'action spontanée. En effet, on ne peut affirmer que les deux chefs religieux aient voulu la provoquer puisqu'ils prônaient une conduite pacifique de la protestation. Leur discours n'est incitatif *qu'a posteriori*, en fonction de l'interprétation qu'en ont donné les participants à la conférence. Néanmoins, la gestion des émotions qu'ils effectuent est davantage propice à une réaction brutale alors que leur objectif était plutôt d'aboutir à une canalisation maîtrisée des potentiels de mobilisation. Mais jouer sur le registre émotionnel fait entrer en jeu des données souvent peu maîtrisables, dont l'interprétation par le récepteur du message n'est pas déterminable à l'avance[30]. Le gouvernement accusera pourtant David Gitari et George Njuguna d'avoir sciemment provoqué cette manifestation violente, ce qui lui permettra de mettre l'accent sur l'influence néfaste des ecclésiastiques cherchant à modifier le cours normal du politique. Il est vrai que cette action collective atypique est la première depuis 1961 à éclater parmi le monde des étudiants sans que le discours de l'un d'entre eux ne soit à son origine directe[31].

À la même période, des troubles éclatent à l'Université d'Egerton dans le district de Nakuru au sujet de revendications sectorielles. Plusieurs étudiants se rendirent devant le bureau du vice-chancelier pour demander que soit revu le système d'attribution de points sanctionnant leurs parcours universitaire. Le vice-chancelier refusa toute discussion et fit appel à la police anti-émeute pour prévenir des comportements violents qui ne manquèrent pas d'éclater. La direction de l'Université, après un jour d'état d'urgence, émettra une note énonçant que les étudiants n'avaient aucun droit de décider ce qui était bon pour eux et de choisir la façon dont ils étaient notés. Exprimant son «dégoût», elle condamne *"... le comportement destructeur et le hooliganisme des étudiants"*[32] et décide de fermer l'établissement pour un mois. Les arguments classiques de délégitimation sont ici employés de nouveau par les instances universitaires, qui cherchent à réduire la contestation à un phénomène ponctuel dont les instigateurs ne peuvent être que des irresponsables. Peu de temps après la réouverture, des troubles éclatent à nouveau. Les étudiants, mécontents de la nourriture servie au réfectoire s'attaquent derechef aux locaux administratifs dont ils brisent les vitres à coups de pierre avant de gagner la salle commune des professeurs où, selon la presse, ils se gorgent de vin et de whisky. Repoussés par les forces de l'ordre, ils se réfugient dans la forêt attenante de

---

29. Karl-Dieter Opp nomme l'amalgame de la disposition à protester et du plaisir de protester «gratifications psychologiques» (voir OPP (K.-D.) : "Soft Incentives and Collective Action : Participation in the Anti-Nuclear Movement". op.cit. pp91-92).

30. Sur la sociologie des émotions, voir la synthèse de GORDON (S.L.) : "The Sociology of Sentiments and Emotions" in ROSENBERG (M.) ; TURNER (R.H.) (sous la direction de) : *Social Psychology. Sociological Perspectives.* New York. Basic Books. 1981. pp563-592.

31. Mi mai 1961, un membre du Conseil législatif prit la parole devant les étudiants de l'Université de Nairobi pour dénoncer les activités militantes de certains d'entre eux. Ce discours provoqua immédiatement une grève des cours et un sit-in organisé dans le campus. En 1969, c'est l'annulation d'une conférence devant être donnée à la même Université par Oginga Odinga qui entraîna des émeutes et la fermeture de l'Université pendant trois semaines.

32. in *The Weekly Review.* 5 octobre 1990. p31. Selon les autorités universitaires, les étudiants brisèrent la quasi totalité des vitres de l'immeuble abritant l'administration de l'Université, saccagèrent la salle commune du même bâtiment où ils volèrent plus de 2,000 shillings (≈ 200 F) et y burent tout le whisky. Ils tentèrent également de mettre le feu à un champ de blé, sans succès car les plants étaient encore trop verts. Le vice-chancelier affirma que les étudiants, dont certains étaient saouls, étaient venus le voir armés de pierres et déjà prêts à en découdre et réfuta donc l'hypothèse selon laquelle les troubles avaient éclaté parce qu'il avait appelé la police.

Ngongoreri[33]. Le mois suivant, de nouveaux incidents éclatent lorsque des étudiants de cette même université dévalisent une boucherie dans un centre commercial proche de Naivasha puis incendient une voiture. Les affrontements qui suivront provoqueront la mort d'un passant[34]. Des actes de destruction similaires se produiront également à L'Université de Nairobi, où plusieurs centaines d'étudiants de première année s'en prennent aux automobilistes sur la State House Road, afin de protester contre la réforme du système des allocations. 900 d'entre eux seront immédiatement renvoyés dans leurs foyers temporairement en guise de représaillles[35].

Ces initiatives marquent l'amorce d'un retour vers la violence, qui elle seule parviendrait à produire des significations et susciter parmi les autorités universitaires et le gouvernement une certaine réflexion. Néanmoins, l'Université d'Egerton est située à plusieurs kilomètres du centre urbain le plus proche, Njoro, et la visibilité des actions étudiantes apparaît moindre que celles menées dans la capitale et à Eldoret, siège de l'Université Moi.

β) *Le retour vers l'action violente préméditée*

Des émeutes d'une grande violence vont à nouveau éclater en Zambie et au Kenya autour des premiers mois de 1991. La violence, un court moment euphémisée, redevient fonctionnelle. Elle se présente parmi les étudiants comme le seul mode d'affirmation politique véritablement viable, dès l'instant où les comportements à forte charge émotionnelle qu'elle suscite rend leur gestion délicate par le pouvoir. Elle est aussi une «exhibition», puissance physique et impuissance politique tout à la fois. Le recours à la violence témoigne d'une impatience ou d'une impossibilité à utiliser les procédures routinières de négociation et de représentation[36]. La situation politique est pourtant différente dans les deux pays.

Le Kenya sort péniblement d'une période d'intense répression où les arrestations et les interrogatoires se sont multipliés, concernant des opposants déclarés comme Koigi wa Wamwere ou encore des notables moins en vue nationalement comme des députés (Chris Kamuyu, Maina Wanjigi et Gerishom Kirima), des hommes de loi (Mirugi Kariuki, Rumba Kinuthia), des conseillers d'Oginga Odinga (Luke Obok, ancien député)[37] ou d'anciens députés (Kiruhi Kimondo). Beaucoup d'espoirs ont été au surplus déçus par l'annonce des réformes de la KANU, correspondant peu aux souhaits formulés par les intervenants devant la commission Saitoti. Nairobi est devenue une ville d'affrontements réguliers entre les *jua kali* et les

33. Voir la *Weekly Review.* 30 novembre 1990. p32.

34. Voir le *Kenya Times.* 14 décembre 1990. pp1 et 4. Il subsiste néanmoins quelques doutes sur l'identité réelle des assaillants. Il se serait agi en réalité de membres du National Youth Service basés à Naivasha, et susceptibles de rejoindre l'Université Egerton à l'issue de leur service. Aussi, le *Kenya Times*, prompt à dénoncer les débordements universitaires, les a identifié comme des étudiants.

35. Voir le *Sunday Standard.* 18 novembre 1990. pp1 et 32.

36. Voir BRAUD (P.) : "La violence politique : repères et problèmes". op.cit.

37. La personnalité principalement visée reste Koigi wa Wamwere, et son arrestation médiatisée sert de symbole répressif pour ceux qui essaieraient de contrer l'autorité du pouvoir. Des amalgames sont réalisés entre le KPF, dirigé par Koigi wa Wamwere — dont le frère, Charles Kuria Wamwere est condamné deux semaines avant à quatre ans de prison pour appartenance à l'organisation clandestine —, le KRM de Raila Odinga et d'anciens membres de l'ex-Kenya Air Force qui auraient accepté d'aller en Libye suivre un entraînement à la guérilla. Plusieurs membres supposés du KPF sont arrêtés régulièrement, emprisonnés et passibles de la peine de mort pour haute trahison (voir la *Weekly Review.* 12 octobre 1990. pp4-11 ; 19 octobre 1990. pp3-24 et *Africa Events.* novembre 1990. pp7-8).

Mais la couverture médiatique fonctionne dans les deux sens, et, grâce aux réseaux internationaux, on apprend que Koigi wa Wamwere fait deux déclarations sous serment devant la Haute-Cour de Nairobi en présence de son avocat, dans lesquelles il affirme avoir été enlevé par des agents de la sécurité kenyane alors qu'il se trouvait dans la ville frontalière ougandaise de Busia, et que ses aveux ont été soutirés par la torture (voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 13 octobre 1990. p4; 3 novembre 1990. p5 ; 15 décembre 1990. p5).

askaris[38], la presse contestataire est durement touchée avec la saisie des exemplaires du *Nairobi Law Monthly* et de *Finance*, et l'arrestation de leurs directeurs respectifs, Gibotu Imanyara et Njehu Gatabaki. L'opposition ne parvient pas encore à formuler des politiques alternatives et surtout à se structurer même si le multipartisme n'est toujours pas reconnu. Fort des soutiens manifestés par les factions et les connexions tissées à la faveur des privatisations[39], Daniel arap Moi met en place un système visant à garder intacts et à consolider les dispositifs sur lesquels il s'est toujours appuyé. Il les améliore, ou plutôt les adapte à un multipartisme dont il n'a pas dans son discours totalement écarté l'éventualité. Il agit comme s'il en prévoyait l'échéance inévitable[40]. Le contexte politique est donc propice à l'action étudiante militante, ce qui n'est plus exactement le cas en Zambie, où les conditions d'existence des rituels démocratiques sont désormais favorisées par le rétablissement du multipartisme. Pourtant, les étudiants continuent de manifester, comme s'il fallait réifier définitivement le mouvement démocratique. Ces émeutes étudiantes kenyanes et zambiennes seront les dernières avant que les revendications populaires ne soient intimement associées aux mouvements pré-électoraux générés par l'opposition.

Les troubles au Kenya connaîtront un semblant d'organisation concertée, notamment en raison de la revitalisation de la SONU[41], alors qu'en Zambie, ils éclateront sous une impulsion brutale. En effet, on notera une certaine continuité dans les multiples émeutes qui émailleront le cours de la vie politique kenyane d'avril à juillet 1991, où, d'Eldoret à Nairobi, des relations concrètes se tisseront entre acteurs des actions collectives. Cette homogénéité n'est cependant que ponctuelle, et ne crée pas de mouvement construit capable d'attirer d'autres groupes sociaux pour former un pôle de protestation structuré. Si, en Zambie, les émeutes sont limitées temporellement de façon beaucoup plus importante (quelques jours), elles sont en revanche la traduction publique d'un malaise de l'université plus important dont toutes les composantes (étudiants, enseignants, agents administratifs) sont atteintes. Bien que chacune de ces composantes ait ses propres revendications, le mélange entre le soutien des valeurs démocratiques et la défense des intérêts catégoriels aboutit à une homogénéité qui produit un sens davantage performatif, dans la qualité et dans la durée, que l'homogénéité irrégulière provoquée par les

---

38. Le mois de septembre est particulièrement violent à cet égard. Lors d'affrontements entre *askaris* et vendeurs de vêtements d'occasion, un de ces derniers trouve la mort. Les *askaris* avaient été diligentés pour expulser les *jua kali* le long de Landhies Road et des alentours. Mais ces derniers résistèrent et formèrent des barricades, ce qui provoqua l'intervention de la police anti-émeute. Le lendemain, les vendeurs informels revinrent sur les lieux pour continuer leur commerce, n'entendant pas abandonner et se laisser intimider par des combats de rue (voir la *Weekly Review*. 7 septembre 1990. pp21-22). Fred Waiganjo, le commissaire provincial de Nairobi, présidant une commission de députés et de représentants de l'administration provinciale, ordonna alors à tous les *jua kali* de quitter le centre de Nairobi pour s'installer dans le marché en plein air de Forest Road dans les Parklands (banlieue ouest). Cette décision provoqua de nouveaux affrontements, mais cette fois entre groupes rivaux de colporteurs, sur le droit aux emplacements, puisqu'aucune directive ne fut fixée sur la superficie des concessions officieuses, ou sur la quantité et la qualité des commerces (voir la *Weekly Review*. 28 septembre 1990. pp22-24). En outre, les photos de presse des sans domicile fixe et des colporteurs désœuvrés sont systématiquement confisquées par la police. Des rumeurs circulent aussi sur des «assassinats» perpétrés par cette dernière sur des vendeurs jugés suspects (voir *Africa Events*. janvier 1991. pp10-11).

39. Daniel arap Moi annonce en effet dès la fin de l'année 1990 la privatisation des compagnies d'État jugées économiquement non rentables (voir *La Lettre de l'Océan Indien*. 1er décembre 1990. p7).

40. Achille Mbembe, dans "Traditions de l'autoritarisme et problèmes de gouvernement en Afrique subsaharienne". *Africa Development*. Volume 17. n°1. 1992. pp37-64, parle de «multipartisme administratif», dès l'instant où l'institutionnalisation de procédés démocratiques se conjugue avec des conduites propres au monopartisme, c'est-à-dire : *"maintien plus ou moins déguisé de la censure, intimidation, harcèlement voire emprisonnement des opposants, déstabilisation des partis d'opposition soit par désignation de leurs dirigeants par le biais de manipulations administratives, soit par la brimade et la coercition, utilisation sans retenue de l'armée dans le cadre d'opérations dites de maintien de l'ordre, monopole complet sur les médias publics, détournement de la machine judiciaire..."* (p45).

41. La SONU est en effet reformée à la mi 1991 sous le nom de SONU'92, tandis qu'un groupe (le Student Opinion) est spécialement créé pour faire pression sur le gouvernement en vue du réenregistrement du syndicat étudiant. Des élections générales organisées en mai 1992 permettent de nommer Président Godfrey Kabando, chef du Student Opinion.

émeutes kenyanes. Les émeutes zambiennes auront, comme les émeutes kenyanes, pour cause directe des problèmes d'argent, puisqu'ils manifesteront pour obtenir le versement de leurs bourses[42]. Plus de 3,000 étudiants du campus de Great East Road marchèrent vers Longacres, siège du comité d'allocation des bourses étudiantes, afin de se faire payer directement. Chantant des slogans appelant à la solidarité estudiantine et à la libéralisation des rapports politiques comme sociaux — une pancarte proclamait : *"No man can live on books alone"* ("Personne ne peut vivre seulement avec des livres") —, les manifestants sont pris à partie par la police et les forces paramilitaires, et des combats s'ensuivent pendant plusieurs heures avant que les étudiants ne se dispersent[43].Ces émeutes ne sont que les prémices d'une longue période de conflit entre le monde universitaire et le gouvernement zambien. L'année 1991 est ainsi jalonnée de grèves, de manifestations, de fermeture des universités. Malgré la fermeture de l'Université de Lusaka en avril pour un mois, la contestation s'intensifie en mai avec une grève de cinq jours des enseignants après l'appel d'un caucus à ce faire. Les étudiants les soutiennent et vont jusqu'à bloquer l'entrée administrative pour manifester symboliquement leur ralliement. Quelques jours après, les enseignants, refusant une offre gouvernementale d'augmentation jugée insuffisante, alors qu'eux réclament une hausse de 100% de leurs salaires, reprennent la grève, pour trois semaines cette fois. Elle ne prend fin que le 14 juin. À Kitwe, au même moment, les enseignants boycottent les cours pour protester contre l'expulsion de l'un des leurs, mesure qui sera finalement annulée par les autorités de l'Université du Copperbelt. Au mois d'août, à la faveur des mobilisations pré-électorales, des tensions naissent entre étudiants favorables au MMD et à la minorité fidèle à l'UNIP[44]. Mais des syndicats ou des groupes d'intérêts, formés d'étudiants ou d'enseignants s'élaborent[45].

La période de contestation étudiante au Kenya trouve sa source dans le Maseno University College, dans la Nyanza Province, à une dizaine de kilomètres de Kisumu. La cause première des troubles dans cet établissement, rattaché à l'Université Moi d'Eldoret, est sectorielle et concerne l'amélioration de la nourriture. Début avril 1991, les étudiants saccagent le réfectoire et boycottent les cours devant l'intransigeance des responsables universitaires. La décision de ces derniers de retenir 750 shillings sur la bourse des étudiants afin de réparer les dommages renforce la colère des grévistes qui décident de bloquer la route Busia-Kisumu le long de laquelle

42. Mais, deux jours avant cette explosion, un événement singulier se déroula à Lusaka. En effet, une véritable émeute opposant des enfants et des adolescents à la police faillit éclater le 11 mars 1991, journée nationale consacrée aux jeunes. Une marche était prévue, menant les milliers d'écoliers et de lycéens venus des établissements scolaires de Lusaka et des proches banlieues, de la statue de la liberté, située sur Independence Avenue, jusqu'à Cairo Road. Le départ était prévu dès l'arrivée de personnalités officielles. Mais aucune d'entre elles ne se rendit sur les lieux, pas même un représentant du ministère de l'Éducation Générale, des Jeunes et des Sports, ou quelqu'un pour expliquer ces absences. Les jeunes commencèrent alors à envoyer des projectiles sur les véhicules passant sur Independence Avenue. La police accourut, et la plupart des jeunes se dispersa alors que nombre d'autres décidaient de rester pour attendre d'éventuelles célébrations au cours de l'après-midi. Le secrétaire politique du district de Lusaka accusa les enseignants qui conduisaient leurs élèves d'avoir incité ces derniers à la violence, alors qu'ils avaient été prétendument avertis qu'aucune cérémonie n'aurait lieu dans la capitale (voir le *Times of Zambia.* 13 mars 1991. p1 ; 14 mars 1991. p1).

43. Voir le *Times of Zambia.* 15 mars 1991. p1.

44. Début août, des étudiants s'en prennent à d'autres qui arborent des tee-shirts à la gloire de l'UNIP et qui escomptaient marcher du campus de Great East Road vers la maison présidentielle sous la direction du secrétaire de la ligue des jeunes de l'UNIP. La marche n'aura pas lieu, mais les affrontements seront évités de justesse (voir le *Times of Zambia.* 5 août 1991. p1).

45. Voir par exemple le cas du Student Pressure Group, fondé par des étudiants de l'Université du Copperbelt basés à Lusaka (voir le *Times of Zambia.* 17 août 1991. p3). On peut également noter l'intervention de l'UNZASU dans l'organisation d'une réunion entre les divers partis politiques au mois de juillet 1991. Les plus importants d'entre eux étaient représentés : l'UNIP, le MMD, le SDP, la National Democratic Alliance (NADA), le Movement for Democratic Process (MDP) de Chama Chakomboka, le People's Liberation Party ou la Christian Alliance for Kingdom of Africa. La réunion ne dégagera pas de solutions probantes, mais Kenneth Kaunda ne manquera pas de remercier l'UNZASU pour son action de conciliation (voir le *Times of Zambia.* 20 juillet 1991. p1).

leur établissement est situé, confectionnant des barricades et lançant des pierres aux véhicules qui s'en approchent. Les émeutes s'amplifient lorsque les forces de police de Maseno et de Kisumu interviennent. Finalement, trois étudiants suspectés d'être les meneurs de la rébellion, dont un appartenant à l'Université Moi, sont arrêtés et l'établissement fermé pendant trois jours[46]. Les autorités semblent reprendre le contrôle lors de la réouverture en soumettant tous les étudiants à un questionnaire sur leurs activités exactes pendant les émeutes. Pourtant, l'arrestation d'un étudiant de l'Université Moi d'Eldoret pour incitation à la violence est un élément permettant de jauger pour la première fois les connexions possibles entre les différents leaders étudiants kenyans malgré la distance qui les sépare. Cet événement aura pour mérite de montrer aux acteurs protestataires de Maseno que la visibilité de la contestation dépend surtout de l'endroit dans lequel elle s'exprime. Aussi, sous l'impulsion de la Maseno University College Students' Organisation (MUCSO), plusieurs centaines d'étudiants décident à la fin du mois de juin, à la suite d'un *kamukunji*, de se rendre à pied vers Kisumu pour protester contre leurs conditions d'études et soutenir par leur action leurs camarades de Nairobi et d'Eldoret engagés dans de durs affrontements avec la police[47], alors qu'ils contestaient violemment contre la rationalisation jugée abusive des bourses d'études (*boom*). Les mobilisations étudiantes gagnent bientôt les principales universités publiques du pays. Mi mai 1991, les étudiants de l'Université Kenyatta à Nairobi, ulcérés par des problèmes de nourriture, prennent possession de la route Nairobi-Thika et bombardent les automobilistes de pierres, brûlant même des véhicules dont ils se rendent rapidement maîtres. Parlant aux journalistes qui s'étaient rendus sur les lieux, les étudiants avouent que le problème de la nourriture n'était qu'un prétexte à la contestation, leurs motifs étant bien plus sérieux et généraux[48] — notamment ceux de la revendication démocratique et des troubles ethniques qui ont alors commencé depuis peu. En ce sens, la manifestation organisée devant les sièges du pouvoir législatif à Nairobi (bâtiments du Parlement, bureau de l'*Attorney general*) est significative, les pancartes dressées n'étant pas équivoques : *"Moi Go Home"* ("Rentre chez toi, Moi") ; *"Down with KANU"* ("À bas la KANU") ; *"Down with the Clashes"* ("À bas les troubles"); *"Stop State massacre of Kenya"* ("Arrêtez le massacre du Kenya par l'État") ; *"No More Arrows"* ("Plus de flèches"); *"No Strong Bullets"* ("Plus de balles mortelles"). En dehors de la demande de démission du chef de la police, Philip Kilonzo, un leader étudiant parvient à déclarer lors d'un *kamukunji* improvisé :

> *"La communauté étudiante se sent particulièrement concernée par les troubles actuels, notamment le génocide et le carnage de Molo... Au milieu de toutes les explications, une seule chose claire émerge : le régime a lamentablement échoué pour maintenir l'ordre et la loi... Nous refusons d'être réduits au silence par des balivernes... L'orgie de violence n'est rien d'autre qu'une vilénie orchestrée par le gouvernement... Nous haïssons l'hypocrisie du gouvernement (...) et nous lutterons pour que le temps de la rationalité et de la justice soit instauré et le nationalisme perpétué"*[49]

La revendication politique subsume ici la revendication sectorielle. Les causes des troubles étudiants annoncés par les médias officiels (*Weekly Review* compris) apparaissaient bien falla-

46. Voir la *Weekly Review*. 26 avril 1991. pp14-15.

47. Le Président de la MUCSO, Mugi Gichuhi, discourant devant les 1,500 étudiants de l'établissement, affirme que la décision gouvernementale de rationalisation des bourses était une opération de réduction déguisée de leurs moyens de survie. «Inacceptable et dictatoriale», cette décision ne méritait que l'opprobre des étudiants, ce qui justifiait la marche pacifique vers Kisumu — les étudiants de Maseno seront les seuls à vouloir éviter sciemment les affrontements avec la police, ce qui ne sera pourtant pas possible — (voir le *Daily Nation*. 1er juillet 1991. p1).

48. Voir la *Weekly Review*. 31 mai 1991. p32.

49. Propos rapportés dans *Society*. 11 mai 1992. pp21-22.

cieuses au regard de la dynamique étudiante habituelle et des conditions politiques de plus en plus autoritaires. Il ne faut pas se cantonner aux incitations premières, mais observer le contexte qui préside à la formulation de ces émeutes, et qui détermine les stratégies complexes expliquant la diversité ou l'unicité des comportements de groupe. Des chercheurs américains ont montré que les poncifs méthodologiques relatifs à l'étude des émeutes devaient être abandonnés : les émeutes, dans leur détermination et dans leur mode d'expression, ne sont pas des phénomènes monolithiques classifiables et typifiables une fois pour toutes[50]. Si les modes d'action des étudiants kenyans (manifestations lourdes de violence en attente ; blocage des voies routières et jets de pierres sur les automobilistes) se répètent à l'identique, ce n'est pas le fait du hasard ni d'un processus artificiel de copiage aveugle. On doit y voir plutôt la trace de tentatives d'organisation de l'expression contestataire, dont la coopération inter-syndicale serait le support. Pendant les événements du mois de juillet où la quasi totalité des universités publiques s'embrase, on ne peut tenir pour anecdotique le *kamukunji* inter-syndical mis en place par les leaders de la Kenyatta University Students' Union (KUSU)[51].

Ce mois de juillet 1991 marque un mouvement de protestation étudiante généralisé qui parcourt les deux universités de la capitale, mais aussi les centres universitaires d'Egerton, de Maseno et d'Eldoret. La décision gouvernementale de rationaliser le système des bourses (baisse des aides au logement et à la nourriture ; création de frais de scolarité) provoque une réaction de violence unanime, où se mêlent bientôt les revendications favorables au multipartisme. Les troubles débutent sur le campus de Lessos, près d'Eldoret, lorsque plusieurs centaines d'étudiants interrompent une messe et forcent l'assistance, composée d'autres étudiants, à les rejoindre pour se diriger vers Eldoret. Malgré l'intervention des leaders syndicaux qui tentent d'organiser un *kamukunji* pour apaiser les ardeurs, la foule grandissante poursuit sa route. Brandissant des pancartes contestant les mesures gouvernementales (*"No boom, no campus"* : "Pas de bourse, pas d'université" ; *"Operation boom storm"* : "Opération tonnerre boursier" ; *"We don't want campus fees"* : "Nous refusons les frais de scolarité"), les manifestants se dirigent vers le marché de Cheboiywo d'où ils partent rapidement, prenant peur devant des hommes armés d'arcs et de flèches[52]. Les combats contre la police débutent à environ un kilomètre du campus, à mi-chemin d'Eldoret. Mais plusieurs dizaines d'étudiants parviennent à rejoindre la ville, où, en dépit d'incessantes patrouilles de police, ils détruisent un autobus de la compagnie *Nyayo* et s'attaquent à des automobilistes sur la route menant à Nakuru[53]. Des troubles similaires se produisent sur les campus de Kakete et de Kikuyu (Université de Nairobi), de Laipikia (Université d'Egerton) et sur le principal campus de l'Université Kenyatta, où les cours sont boycottés, les routes bloquées, les automobilistes pris à partie et certains magasins pillés[54]. Toutes ces universités sont fermées, et plusieurs milliers d'étudiants quittent alors les lieux pour rentrer chez eux. Les voix dissidentes sont rares parmi eux. Seul le Président de la Nairobi Province Students Association, John Gitau, s'élève contre l'utilisation de la violence qu'il décrit comme *"barbare et inacceptable dans une société civilisée"*[55]. Mais ces déclarations ne produisent aucun effet. Avant de partir du campus, des centaines d'étudiants de

50. Voir pour une synthèse ; STARK (M.J.A.) ; RAINE (W.J.) ; BURBECK (S.L.) ; DAVISON (K.K.) : "Some Empirical Patterns in a Riot Process". *American Sociological Review.* Volume 39. n°6. décembre 1974. pp865-876.

51. Voir le *Daily Nation.* 1er juillet 1991. p1.

52. Il se peut qu'il s'agisse de Masaaï Morans, qui ont été à plusieurs reprises instrumentalisés par le pouvoir kenyan (voir infra pp553-555).

53. Voir le *Daily Nation.* 1er juillet 1991. pp1-2.

54. Voir le *Daily Nation.* 2 juillet 1991. pp1-2.

55. Ibid.

l'Université Kenyatta se rendent en chantant des slogans multipartisans devant les bâtiments administratifs, dont ils brisent bientôt les fenêtres. Le vice-chancelier des quatre universités rebelles affirme le lendemain de la fermeture des établissements que le plan d'allocations étudiantes n'était pas négociable. Cette déclaration précipite les événements à Maseno et à Kisumu, où les étudiants, sous l'influence de leurs leaders syndicaux du MUCSO, continuaient de protester pacifiquement. Des émeutes éclatent et laissent plusieurs dizaines de policiers et d'étudiants blessés[56].

Ces troubles synthétisent le climat de violence latente qui règne dans le pays et provoquent des réactions indignées parmi l'opposition à l'égard de leur répression, surtout de la part des Églises chrétiennes[57]. Cependant, il apparaît que dans tous les cas, le recours à l'action violente n'est pas le produit d'incitations des forces répressives, mais celui d'un accord prémédité par les acteurs principaux.

b) Une irréductible marginalité ?

La permanence de la mobilisation étudiante au cours des phases collectives de ressentiment n'est pas fortuite. Bien que les mouvements étudiants de protestation constituent une récurrence dans l'histoire post-indépendance des deux pays, ce n'est qu'une récurrence trompeuse, qui trouve avec la revendication démocratique sa variable de structuration : la lutte anti-gouvernementale. La politisation du problème social étudiant s'est effectuée autant par les symboles diffusés par les acteurs collectifs que par le pouvoir dans ses tentatives de délégitimation. Protester directement contre le gouvernement en exprimant un soutien à des valeurs démocratiques réelles ou élaborer des croyances destinées à l'intériorisation populaire de la dangerosité de l'action étudiante constituent en effet deux moyens pertinents de politisation d'un problème social. À un stade où leur visibilité immédiate sera bientôt estompée par les divers mouvements pré-électoraux, on peut s'interroger sur la valeur de l'impact des actions collectives étudiantes. En effet, il faut essayer d'expliquer la faiblesse d'attraction exercée par les mouvements étudiants dans l'espace protestataire.

Les travaux des politistes sur les mouvements étudiants dans les régimes autoritaires proposent une grille de lecture qui reposent sur l'hypothèse d'un écart considérable entre les valeurs régnant dans l'université et celles répandues dans la société[58]. Pourtant, dans les cas kenyan et zambien, il existe à partir de la fin des années 80 une conjonction étroite entre les aspirations politiques. Même si les actions collectives étudiantes se donnent d'abord à voir comme à l'accoutumée par des revendications sectorielles — portant sur l'enseignement, le logement ou les bourses — dont les syndicats, qui luttent eux-mêmes pour leur survie, assurent la pérennité, elles se poursuivent rapidement par des revendications proprement politiques qui rejoignent les préoccupations des autres gouvernés. Aussi, le problème des valeurs défendues à l'université (universalisme, réussite, liberté, innovation) heurtant les valeurs traditionnelles de la société, serait transcendé par l'identité des mobiles de contestation.

---

56. Voir le *Daily Nation*. 3 juillet 1991. pp1-2.

57. Le NCCK, réuni en assemblée générale à Mombasa, condamne l'utilisation d'une violence d'État contre des étudiants «innocents et sans défense» (voir la *Weekly Review*. 12 juillet 1991. p29).

58. Pour une synthèse de ces études, voir le numéro spécial de *Daedalus*. 1968, qui reprend les diverses communications présentée à la Table Ronde de San Juan en 1967 organisée sur le thème "Les étudiants et la politique" (voir notamment les contributions de Michio Nagai et Frank Pinner, lequel divise les organisations estudiantines en deux catégories : celles qui sont orientées vers la transgression, c'est-à-dire la contestation des structures d'autorité dominantes ; celles qui sont orientées vers la tradition, c'est-à-dire l'intégration dans les modèles et les rôles que reconnaît la société).

Toutefois, les mobilisations collectives universitaires, si elles contribuent à structurer l'espace protestataire, ne parviennent pas à le dynamiser par elles-mêmes en provoquant par attraction d'autres actions collectives par des acteurs différents. Les exemples d'une telle dynamisation sont rares en effet : mis à part la commémoration de la mort de Robert Ouko au Kenya et le déclenchement des émeutes de la faim en Zambie, rien ne s'est produit. Certes, ces deux événements représentent des facteurs essentiels dans la structuration de l'espace protestataire, mais ils ne sont que des épiphénomènes, dans la mesure où les déterminants émotionnels de l'action étaient identiques. En effet, *"... les mobilisations ne se réalisent pas nécessairement, loin de là, autour d'enjeux, d'objectifs ou de perspectives stratégiques identiques pour tous les acteurs et segments sociaux mobilisés"*[59]. Or, dans le cas des mobilisations Ouko et des émeutes de la faim, un facteur central dominait l'action des manifestants : si les étudiants lancèrent les actions, la pertinence de leurs motifs de protestation (assassinat politique ; augmentation abusive d'aliments fondamentaux) faisait sens aux yeux de tous ceux qui les suivirent. Le travail d'organisation et d'interprétation se réduisait dans ces deux cas pour une grande partie au seul déclenchement de la mobilisation pour atteindre l'objectif de protestation générale[60].

C'est ici le problème de l'imposition du sens politique des mobilisations qui se pose. La capacité de mobilisation et le succès stratégique ne vont pas nécessairement de pair. La difficulté d'assignation du sens politique est peut-être encore plus flagrante dans le cas de l'acteur étudiant envisagé comme diffuseur des incitations à protester[61]. La mobilisation suppose que les acteurs concernés accèdent à une nouvelle représentation de leur situation, parfois au risque d'une véritable transformation de leurs attitudes habituelles. Le travail d'organisation qui seul peut assurer la réussite d'une mobilisation repose sur une homogénéisation, partielle ou contestée, mais célébrée, autour d'un objectif politique. L'imposition d'une signification politique à un rassemblement d'individus capable d'agréger des intérêts divergents et de capter l'attention d'autres acteurs passe par un travail de construction

---

59. in DOBRY (M.) : *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles.* op.cit. p36.

60. Encore qu'il faille relativement nuancer l'objectivation de l'attraction exercée par les étudiants : rien n'indique clairement une volonté directe de prolonger les mouvements par l'intervention d'autres acteurs. Dans le cas des mobilisations Ouko, ceux qui rejoignent les étudiants sont en priorité des jeunes des bidonvilles, et il n'est pas certain que la mort de Robert Ouko les ait atteints aussi fortement. Dans le cas des émeutes de la faim zambiennes, c'est le parcours suivi par les étudiants, empruntant le chemin des bidonvilles et des banlieues, qui permet de drainer de nouveaux manifestants. Le travail d'organisation est très réduit et repose sur une stratégie immédiate, quasi-spontanée.

61. Le cas des diverses mobilisations étudiantes françaises le prouve.

En 1968, en dépit d'une organisation cohérente, certains leaders étudiants ont vainement cherché à unifier un mouvement éclaté, par des contacts répétés avec les syndicats ouvriers, les entreprises en grève ou des hommes politiques (comme Pierre Mendès-France ou François Mitterrand). Ils l'ont fait au prix d'une renonciation à la «pureté» de leur cause, c'est-à-dire à la spécificité de leurs revendications, et ont été pour la plupart accusés de «trahir» le mouvement.

En 1986, le mouvement étudiant s'est autolimité dans ses objectifs et a refusé longtemps toute récupération. Cette autolimitation n'obéit pas réellement à une logique décisionnelle linéaire ou univoque, mais doit beaucoup aux représentations dans lesquelles sont immergés les initiateurs principaux du mouvement, c'est-à-dire un secteur particulier de l'espace politique, les petits groupes de l'extrême gauche. Et, lorsque la coordination étudiante se décide à appeler à la mobilisation des éléments extérieurs au mouvement (parents d'élèves, organisations syndicales) et noue des contacts étroits avec eux, d'autres acteurs que les étudiants et les lycéens sont déjà entrés ouvertement en scène. Certains d'entre eux (comme Force Ouvrière ou la Confédération Française des Travailleurs) l'ont fait dans le dessein même de prévenir l'extension du conflit dans d'autres secteurs sociaux, par crainte à la fois que cette extension ne rende la situation incontrôlable et, aussi, qu'elle bénéficie à des concurrents (voir DOBRY (M.) : "Calcul, concurrence et gestion du sens. Quelques réflexions à propos des manifestations de novembre-décembre 1986". op.cit.)

En 1993, les mobilisations étudiantes drainent rapidement au cours des manifestations qui les caractérisent une catégorie sociale jusqu'alors absente lors de ce type d'action, les jeunes défavorisés des banlieues. À Paris, Lyon ou Nantes, ils sont accusés tant par le gouvernement que par les organisateurs de provoquer les forces de l'ordre, de piller des magasins et de publiciser une violence auparavant cantonnée dans leurs secteurs de vie quotidienne. Le mouvement s'éteindra en partie en raison de leur intervention qui donne à voir la contestation étudiante comme génératrice de nouveaux dangers pour la société.

symbolico-cognitive auquel vont coopérer le maximum d'acteurs possible. De ce fait, les actions collectives sont l'objet d'une concurrence entre «donneurs de signification», notamment entre les initiateurs ou les participants au mouvement protestataire et les cibles de la contestation, ici le pouvoir. Or, ce dernier, au Kenya comme en Zambie, dispose d'une panoplie éprouvée et efficace d'interprétation des mobilisations étudiantes, qui lui permet de donner une vision conspiratrice, épiphénoménale et facilement éliminable de l'événement. Les leaders étudiants ne parviennent pas à accéder aux ressources médiatiques d'expression publique, soit parce qu'elles leur sont déniées, soit parce qu'ils ne prennent pas la peine de les metrre en œuvre. Or, c'est généralement *"... aux caractéristiques conjoncturelles de la situation, aux effets de l'interaction, à leur identification aux valeurs et aux normes du groupe mobilisé, que les leaders des mobilisations doivent leur audience..."*[62]. Le problème est que l'émergence de leaders semble difficile, ce qui ne paraît pas tenir aux obstacles dressés par les autorités universitaires comme politiques devant l'institutionnalisation des syndicats, mais plutôt à un défaut d'écoute des étudiants qui préfèrent l'action immédiate à la concertation préalable. Les relations entre groupes syndicaux et étudiants est relativement ambivalente. Par exemple, en Zambie, si les difficultés d'organisation sont souvent reliées au manque de disponibilités financières, il existe en parallèle une volonté de ne pas transformer l'action syndicale en activité bureaucratique. Beaucoup de place doit être laissée à une sorte de spontanéité de la part des étudiants eux-mêmes, qui feraient part de leurs propositions au syndicat[63]. L'attente symétrique qui se construit (attente syndicale des initiatives étudiantes ; attente étudiante des capacités d'organisation par les syndicats) débouche en réalité sur une non-connexion. Si les leaders ne parviennent pas à s'identifier aux valeurs du groupe mobilisé, ils ne pourront pas les mettre en relation avec celles de la société, même si elles coïncident.

Les mobilisations doivent également leur caractérisation durable et leur potentiel d'attraction aux effets qu'elles produisent sur la politisation des acteurs et de leurs problèmes. Elles permettent la diffusion de croyances concernant une certaine organisation politique de la société. Mais les croyances étudiantes, avant de se porter sur le territoire de la revendication démocratique, demeurent d'abord fondées sur la nécessité d'amélioration des conditions d'études. L'identification des autres segments contestataires devient alors encore davantage problématique.

Il semble que la faiblesse d'attraction des mobilisations étudiantes soit aussi, et peut-être en priorité, due aux méthodes d'action employées. L'instrumentalisation avérée de la violence aurait tendance à provoquer une défiance de la part des groupes susceptibles de prolonger la protestation. Lorsque l'action est cantonnée à l'université et aux secteurs immédiatement environnants, elle se traduit par des destructions matérielles, des blocages de voies d'accès et des attaques d'automobilistes. Lorsqu'elle prend une dimension plus importante, le mode d'action initial reste la manifestation, mais elle dérive automatiquement en émeute dès l'apparition des forces de l'ordre. C'est-à-dire que la manifestation, qui est un moyen stratégique de pression sur le système décisionnel[64], constitue un prétexte pour rentrer dans une phase plus violente.

---

62. in LAGROYE (J.) : *Sociologie politique.* op.cit. p308.

63. Entretien. Deborah Shampande. Kitwe, 15 février 1994.

64. Selon le degré d'ouverture du système politique, la manifestation peut interpeller les autorités en vue d'engager des pourparlers, appuyer des stratégies d'action des porte-parole du groupe de conflit dans l'arène décisionnelle ou protester en vue de limiter ou de neutraliser la portée des décisions (voir MANN (P.) : "Les manifestations dans les dynamiques des conflits". in FAVRE (P.) (sous la direction de) : *La manifestation.* op.cit. pp271-303). Cette interpellation directe du politique s'inscrit au cœur d'un processus complexe où se jouerait d'abord une crise de la représentation, crise qui n'inverserait pas néanmoins la hiérarchie des circuits de légitimation (l'élection prime la manifestation) (voir FAVRE (P.) ; FILLIEULE (O.) : "La manifestation comme indicateur de l'engagement politique". in PERRINEAU (P.) (sous la direction

Cette constatation fait intervenir deux variables : l'une, particulière, concerne le degré d'incitation à la violence diffusé par les forces de police ; la seconde, plus générale, questionne sur l'adéquation des modes d'action, sur la permanence de leur utilité, autrement dit sur les probabilités d'obsolescence d'une des composantes essentielles du répertoire d'action. Au Kenya comme en Zambie, le droit à la manifestation n'est pas reconnu[65]. Les manifestations étudiantes de l'année 1991 ne sont donc pas déclarées, elles interviennent brutalement, et les forces de l'ordre sont dépêchées non pas pour maintenir l'ordre au cours des processions mais pour disperser les manifestants. L'incitation policière à la violence est donc tangible, d'autant que les étudiants n'attendent pas d'autre réaction de sa part. La part donnée à l'utilisation de la violence dépasse largement celle accordée à une désormais hypothétique résonance symbolique de la manifestation classique. Ce mode d'action paraît avoir été classifié comme obsolète, ne servant plus qu'à activer une méthode plus radicale de visibilité, passant obligatoirement par la violence[66].

Or, le recours à la violence, son instrumentalisation définitive par les étudiants, ne semble pas faire l'unanimité parmi les autres groupes sociaux potentiellement contestataires, principalement en raison d'une peur certaine de la répression simultanée automatique. L'exemple patent de cette attitude reste les émeutes étudiantes de juillet 1991 au Kenya, qui interviennent quelques jours seulement avant le premier anniversaire de *Saba Saba*. Ce symbole aurait dû mobiliser émotionnellement les gouvernés, qui auraient pu poursuivre la dynamique estudiantine. Or, rien ne s'est produit du fait d'une politique organisée de prévention diffusée par le pouvoir. Daniel arap Moi, conformément à sa logique d'intimidation autoritaire, déclare le 3 juillet que tout individu faisant référence à *Saba Saba* avec l'intention d'inciter le public à protester serait impitoyablement arrêté. Il ajoute : *"Même les conducteurs de matatu, au cas où ils seraient surpris en train de mentionner les événements de l'été dernier, verraient leur licence retirée"*[67]. Le climat de répression ne sera pas transcendé et aucune commémoration, pacifique ou violente, ne sera signalée.

Les réseaux étudiants souffrent dès lors d'une irréductible marginalité. Ne parvenant pas à agréger leurs propres intérêts, ils ne peuvent diffuser leurs idées, pourtant similaires à celles des autres réseaux de protestation, soit en raison de l'inadéquation des moyens employés, soit en raison du refus des méthodes qu'ils suggèrent. Pourtant, ils participent pleinement à l'élaboration d'un espace protestataire qui s'impose au pouvoir. Ils ne parviennent seulement pas à se construire comme des leaders d'opinion.

---

de) : *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?*. Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1994. pp115-139). Cette dernière affirmation, qui est valable pour un pays comme la France, ne l'est plus dans celui du Kenya ou de la Zambie. La manifestation et son corollaire, l'émeute, apparaissent au contraire dans le haut de la hiérarchie de l'engagement politique, devant un moyen électoral déjugé.

65. Il ne l'est pas textuellement et ne semble pas l'être dans l'esprit des fonctionnaires du ministère des Affaires Internes. Lorsque nous allâmes, à l'audace, demander le recensement des activités manifestantes zambiennes à ce ministère, racontant courageusement pour franchir les différents barrages administratifs que notre Professeur faisait des recherches sur le sujet et que, nous sachant en vacances dans la région, nous pouvions profiter de l'opportunité pour nous procurer ces renseignements, nous nous vîmes rétorquer par le chef des archives : *"Mais, mon cher, il n'y a pas de manifestations en Zambie, pas d'émeutes. La Zambie est un pays pacifique. Nous ne connaissons pas la violence. Je ne peux pas vous donner des documents qui n'existent pas"* !!!.

66. Il est vrai que cette stratégie trouve une certaine confirmation médiatique, dès l'instant où les événements violents sont immédiatement couverts — surtout si des victimes ont été dénombrées —, et prennent souvent la une, alors que les simples manifestations et autres marches pacifiques sont traitées de façon anecdotique, voire pas traitées du tout.

67. in *Daily Nation*. 4 juillet 1991. pp1-2.

2. Des capacités syndicales inégales

Le syndicalisme zambien présente deux spécificités relativements rares en Afrique : sa composante ouvrière en constitue la source essentielle avec les mineurs du Copperbelt ; il a échappé à l'ingestion dans le parti-État[68]. Le mouvement syndical kenyan est à l'inverse fondé par les fonctionnaires et les syndicats et il est, par l'intermédiaire de la COTU, dominé théoriquement par le gouvernement et la KANU. Pourtant, plusieurs syndicats kenyans, souvent à l'appel de l'opposition, décideront la grève pour contrecarrer un pouvoir envahissant. Alors qu'en Zambie, les élans contestataires émanant des syndicats sont permanents et clairement politisés, ceux provenant des organisations syndicales kenyanes apparaissent comme neufs. La passivité des salariés n'est pas irréductible, et la question posée de la capacité des syndicats africains à s'identifier à l'ensemble de la société reçoit déjà des éléments de réponse avec les multiples protestations syndicales, violentes ou non, autonomes ou non, issues de la période succédant aux troubles de l'été 1990[69].

a) La politisation des objectifs du ZCTU

La période allant de juillet 1990 à septembre 1991 sera marquée par une intense activité syndicale. Plus de 150 grèves interrompent le cours normal du travail. Dès le mois de juillet 1990, soit quelques semaines après les émeutes de la faim, on note en effet une recrudescence remarquable du nombre d'actes grévistes (72 d'août à décembre alors qu'il n'y en avait eu que 31 de janvier à juillet). Cette tendance ne s'infléchira pas l'année suivante. En réalité, cette période s'inscrit dans un mouvement général où 1990 et 1991 représentent les deux années les plus prolifiques en matière de contestation syndicale depuis 1984. Le tableau qui suit en témoigne :

68. En dehors du cas zambien, qui conserve son caractère exceptionnel par la combinaison de ces deux caractéristiques, d'autres mouvements syndicaux africains sont structurés autour du monde ouvrier (cheminots du Ghana et du Sénégal) ou ont réussi à garder leur indépendance (Burkina-Faso, Nigéria).

69. Question posée par René Otayek se demandant comment les syndicats allaient pouvoir dépasser leurs intérêts catégoriels pour prendre en charge les milieux urbains paupérisés en même temps que leurs propres adhérents (voir OTAYEK (R.) : "Organisations et compétitions politiques". in COULON (C.) ; MARTIN (D.-C.) : *Les Afriques politiques.* op.cit. p197).

Tableau n°8

INTENSITÉ DE L'ACTIVITÉ GRÉVISTE EN ZAMBIE (1990-1991)

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	NOMBRE DE GRÈVES	NOMBRE DE TRAVAILLEURS IMPLIQUÉS
Agriculture, pêche, chasse	25	11,053
Secteur minier	7	7,130
Fabriques diverses	61	18,296
Electricité, gaz et eau	0	0
Construction	10	868
Secteur de la restauration	12	1,703
Transports et communications	16	8,270
Finance, assurance	21	12,123
Services non-gouvernementaux	21	3,337
Services gouvernementaux	22	20,614
TOTAL	205	84,394

Source : Rapports de recensement des grèves de 1990 et 1991 effectués par le ministère du Travail[70]

En effet, les objectifs du ZCTU se politisent de façon claire. Même si le mouvement syndical perçoit l'organisation mère comme une structure pluraliste, sa raison principale étant la défense des intérêts économiques de ses membres, on ne peut affirmer qu'il n'a pas eu d'objectif politique national au cours du processus de démocratisation[71]. Certes, la préservation de l'autonomie du ZCTU vis-à-vis de l'État demeure une donnée importante dans le jeu des interactions avec le pouvoir, notamment parce que la rupture entre l'État et l'organisation syndicale a été motivée par des divergences idéologiques au sujet de la redistribution des bénéfices. Mais l'orientation politique de l'activité syndicale définie par des chefs syndicaux comme Frederick Chiluba ou Arthur Wina est indéniable, ce qui ne signifie pas que le ZCTU devient une organisation à vocation politique. Il continue de se présenter comme l'instrument majeur de revendication sectorielle aux bénéfices des travailleurs, mais se trouve dans le même temps instrumentalisé en plate-forme d'ascension politique au profit de quelques-uns. Il reste qu'à la suite de cette période de mutation, le rôle politique du ZCTU deviendra permanent, et on peut considérer l'action de l'organisation syndicale comme celle d'un groupe d'intérêt autonome[72]. La conciliation entre cette autonomie et la permanence de l'intervention sur le champ

70. Les chiffres concernant les grèves dans le secteur minier du Copperbelt tendent à donner l'impression d'une sous-estimation du phénomène syndical activiste dans cette région, au regard des capacités de mobilisation généralement attribuées au secteur minier du Copperbelt. Nous verrons cependant que la ZCTU parvient à mettre en diffulté la ZCCM en activant d'autres courants syndicalistes que la MUZ.

71. Ainsi que l'assure un peu rapidement Lise Rakner dans *Trade Unions in Processes of Democratisation. A Study of Party-Labour Relations in Zambia.* op.cit. p12.

72. Il faut néanmoins différencier le mode d'appréhension de ce rôle politique par rapport à celui qui dominait à la fin des années 50 pendant la lutte pour l'indépendance. En effet, un large groupe de leaders politiquement orientés au sein du syndicat envisageait sa politisation de façon permanente, ce qui impliquait une subordination future au parti nationaliste. La position des chefs actuels de la ZCTU se situe davantage dans la recherche d'un renforcement toujours plus significatif de leur autonomie vis-à-vis de tout parti politique.

politique se réalisera après les élections grâce à une stratégie de surveillance du nouveau gouvernement, où les fonctions d'encouragement et de dénonciation des abus se conjugueront[73].

Le ZCTU entre de plain-pied dans la bataille pour le rétablissement du multipartisme. Les incitations à la grève formulées par ses dirigeants au niveau des directions des syndicats qu'elle chapeaute permettent de diffuser un climat de contestation qui s'impose au gouvernement. Cette stratégie aura comme aboutissement la grève générale des quatre syndicats de la fonction publique (Zambia National Union of Teachers — ZNUT — ; ZULAWU — Zambia Union of Financial Institution and Allied Workers — ; Civil Servants Union of Zambia — CSUZ — ; National Union of Public Services Workers — NUPSW) qui paralysera une grande partie de l'activité économique du pays pendant plusieurs semaines. L'orientation politique de l'action syndicale est clairement définie par Frederick Chiluba lors de son discours d'ouverture de la 8e conférence quadriennale du ZCTU en octobre 1990. Il déclare notamment :

> *"Il existe un manque de justice sociale en Zambie... Et il n'y aura pas d'espoir de changements drastiques de ce contexte si l'environnement politique ne change pas d'abord... Les récentes émeutes et le choix de leurs cibles démontrent cet état de fait... Nous avons besoin d'un nouveau pluralisme politique pour entrer dans une nouvelle ère qui sera caractérisée par la probité, la responsabilité et la limitation du pouvoir gouvernemental... La détérioration continue des conditions de vie de nos membres en particulier et de tous les citoyens en général les a conduits à nous demander une chose et une chose seulement : combattez... En conséquence, le 29 décembre 1989, le comité exécutif du ZCTU ... a approuvé ma proposition de lutte pour le rétablissement d'un système multipartisan de gouvernement... L'idée a été confirmée plus tard par la formation du MMD en juillet 1990...*
>
> *Mais même la joie du succès n'empêche pas certains d'entre nous de se montrer craintifs devant les répercussions de notre action... Ils utilisent des arguments dont certains rappellent que si le ZCTU a refusé l'affiliation à l'UNIP, il a accepté celle au multipartisme... Nous pouvons promettre maintenant que l'indépendance du syndicalisme ne sera pas compromise... Mais nous avons commencé à nous battre pour le retour du multipartisme et nous devons aller au bout de notre logique... Un autre argument énonce (...) que les leaders devenus hommes politiques à plein temps ne peuvent plus continuer à exercer des activités syndicales. Cet argument revient à compter les œufs d'une poule avant qu'elle ne les ait pondus. Mais nous nous engageons à quitter nos responsabilités syndicales dès lors que nous aurons des mandats politiques"*[74]

Cette longue citation est significative à plusieurs niveaux. Elle montre en effet que les dirigeants du ZCTU engagent directement la responsabilité de l'organisation syndicale sur le terrain politique. Cet engagement, s'il doit cesser, ne cessera qu'au moment où le multipartisme aura été réinstauré, ce qui implique un effort de tous les instants pour atteindre cet objectif. De

---

73. Francis Kunda nous déclara à cet effet : *"Il faut relativiser notre influence globale. Lorsque nous sommes intervenus puissament sur la scène politique, le gouvernement de Kenneth Kaunda était déjà très affaibli, notamment au niveau des infrastructures. Donc, il a juste fallu unir les forces (Églises, juristes, réseaux étrangers) pour créer un gouvernement nouveau. Mais maintenant nous sommes responsables. Donc, nous gardons des relations très étroites avec les Églises, la LAZ, l'Economic Association of Zambia. Nous avons à gérer un mécontentement très disséminé"* (Entretien. Francis Kunda. Kitwe, 15 février 1994). Ceci ne semble néanmoins pas correspondre à l'avis émis par le Président de la ZCTU en 1992, Fackson Shamenda, selon lequel le mouvement syndical aurait cessé d'avoir de l'influence sur le MMD dès le moment où celui-ci a pris le pouvoir (Entretien réalisé par Lise Rakner et reproduit dans son article "Political Transition and Economic Reform. The Role of Labour in Zambian National Politics". op.cit.).

74. Frederick Chiluba. Discours officiel d'ouverture de la 8e conférence quadriennale du ZCTU (Livingstone, 25-27 octobre 1990).

Déjà, en juillet 1990, lors de la conférence nationale sur le multipartisme organisée par le comité intérimaire de ce qui allait devenir le MMD, Frederick Chiluba avait dressé les grandes lignes de la mission du mouvement syndical (voir CHILUBA (F.) : "Workers' Challenge : The Pursuit of Rule of Law and Enabling Environment for Economic Recovery". in MBIKUSITA-LEWANIKA (A.) ; CHITALA (D.) : *The Hour Has Come !*. Lusaka. 1991).

plus, l'engagement politique se concilie avec l'engagement syndical, ce dernier nourrissant l'autre[75]. Ainsi, Frederick Chiluba instrumentalise le ZCTU et le transforme en vecteur de diffusion de la protestation. La définition de cette ligne de conduite a déjà provoqué des dissensions internes, qui peuvent se traduire autant par des discours différenciés que par des césures à l'intérieur même des syndicats. Ces césures ne résultent pas nécessairement de l'engagement politique du ZCTU, mais ont pour raison essentielle une discussion sur la définition de l'action gréviste, elle-même fortement guidée par les dirigeants du ZCTU. L'action politique du mouvement syndical amplifie les désordres internes et provoque un éclatement de certaines organisations syndicales. Par exemple, un groupe dissident du CSUZ crée en février 1991 la Zambia National Union of Civil Servants. De même, la Bankers Union of Zambia (BUZ) est formée quelque temps après, quittant la ZUFIAW. La direction du ZCTU ne cautionne pas ces scissions et tente de parvenir à des mesures de conciliation, montrant dans une certaine mesure les limites de sa tolérance en matière de liberté syndicale[76]. Elle estime que les auteurs de l'éclatement sont plus rétrogrades que progressistes. Pour preuve, elle donne l'exemple de la Drivers Association of Zambia qui essaie vainement de se faire enregistrer depuis onze ans et qui n'a jamais changé de stratégie pour y parvenir. C'est surtout un affaiblissement du mouvement syndicaliste dans sa globalité provoqué par la prolifération des syndicats que craignent les dirigeants du ZCTU, affaiblisssement qui entraînerait par effet de retour celui de leur engagement politique. En outre, la rivalité entre les divers courants internes donne naissance à des grèves qui peuvent difficilement être réappropriées en tant que grève d'inspiration contestataire[77]. Quant aux voix contestant l'imprégnation politique de l'action syndicale, elles se reconnaissant principalement parmi ceux qui ont toujours soutenu l'UNIP. Ces responsables sont d'ailleurs inmanquablement battus lors des élections marquant le renouvellement des postes au comité directeur de la ZCTU lors de la 8^{e} conférence quadriennale. Ainsi, Herbert Bweupe, assistant à la présidence, et Samuel Lungu, un secrétaire, sont remplacés respectivement par le Président de la MUZ, Jonathan Simakuni, et par Alec Chirwa, du CSUZ. Les deux sortants étaient en réalité accusés d'avoir accepté de participer aux travaux de la commission Mvunga, ce qui signifiait pour les dirigeants de la ZCTU qu'ils se plaçaient sciemment sous la coupe de l'UNIP. Auparavant, en mars 1990, Jonathan Simukandi avait battu le Président sor-

75. Notons que Frederick Chiluba ne sera pas choisi en juillet comme le Président du comité intérimaire du MMD, préférant se tenir en retrait temporairement au profit d'Arthur Wina, ancien ministre des Finances. Il occupera un des deux postes de vice-président avec Vernon Mwaanga, entrepreneur et ancien ministre des Affaires Étrangères. Ce n'est qu'en février 1991, alors que le MMD est devenu en décembre 1990 un parti constitutionnellement reconnu, que Frederick Chiluba est élu Président de son parti avec 63% des voix des 1,300 délégués. Il bat Arthur Wina (19%), Humphrey Mulemba, ancien secrétaire général de l'UNIP (19%) et Edward Shamwana (qui n'obtient que 25 voix).

76. Kenneth Kaunda ne manque pas de stigmatiser cette attitude. Il déclarera à cet effet : *"La direction du ZCTU et les syndicats membres se sont eux-mêmes enfermés dans une contradiction. D'un côté ils veulent le pluralisme dans le jeu politique pendant que d'un autre côté ils dénient aux travailleurs la liberté d'exercer leur droit d'association"* (in *Times of Zambia.* 7 août 1991. p1).

77. Par exemple, une grève massive de mineurs éclate à Luanshya pour protester contre le non paiement des primes. Les grévistes décident d'agir jusqu'à ce qu'ils obtiennent gain de cause, d'autant que leurs collègues de Chililabombwe, Mufulira et Kalulushi ont eux reçu leurs primes. Ils accusent également la branche locale de la MUZ d'avoir mal transmis les informations. La tension grimpe et des affrontements opposent les grévistes et les mineurs désireux de poursuivre le travail. La police réprime les émeutes et procède à l'arrestation d'une quarantaine de grévistes. Cette répression rétablit un semblant de cohésion dans les rangs syndicaux. Grévistes et non grévistes organisent une marche en direction du siège de la MUZ pour protester contre l'action policière. Parvenus à destination, ils apprennent par un responsable du syndicat des mineurs que la police incitait ceux-ci à se diriger vers les bidonvilles pour mieux les assaillir à coups de bombes lacrymogènes et de matraque en toute impunité, à l'abri des regards des citadins. La grève prend fin au bout de cinq jours, mais donne une impression de désordre fâcheux au sein de l'organisation syndicale phare du ZCTU (voir le *Times of Zambia.* 25 août 1990. p1 ; 27 août 1990. p1 ; 28 août 1990. p1). Cette grève connaîtra des développements sporadiques dans les mois suivants avec des actions syndicales dans les secteurs de Kalulushi et de Chililabombwe (voir le le *Times of Zambia.* 4 novembre 1990. p1 ; 10 novembre 1990. p1 ; 13 novembre 1990. p1 ; 14 novembre 1990. p1 ; 15 novembre 1990. p1).

tant de la MUZ, Timothy Walamba, qui avait accepté en 1988 de rejoindre avec le secrétaire du syndicat, John Sichone, le Comité Central de l'UNIP. La défaite de Timothy Walamba fut considérée comme une défaite pour Kenneth Kaunda[78].

Concrètement, les actions syndicales à vocation politique ne furent pas nombreuses, mais leur ampleur, tant par le nombre des grévistes que par les symboles mis en jeu, confirme la volonté de Frederick Chiluba d'utiliser les forces syndicalistes pour parvenir à renverser l'UNIP. Début avril 1991, la raffinerie de pétrole Indeni à Ndola est fermée en raison de la grève de la moitié du personnel (≈ 400 personnes) qui revendiquent une augmentation de 85% de leurs salaires alors que la proposition de la direction n'excédait pas les 20%. La position stratégique d'Indeni est importante dès l'instant où elle est la seule raffinerie de pétrole du pays. L'interruption de ses activités représente donc un manque à gagner énorme pour l'économie zambienne. En réalité, les grévistes poursuivent également d'autres objectifs, beaucoup moins sectoriels. Ils organisent une manifestation au cours de laquelle ils scandent de multiples slogans en faveur du MMD. La direction de la ZCCM estime qu'au cas de non règlement du différend dans les dix jours suivants, les répercussions sur la compagnie minière seraient désastreuses en raison de l'interruption de la distribution normale des ressources en carburant. La paralysie de la raffinerie s'avère donc comme un moyen efficace de pression sur le gouvernement. La double légitimation de l'action collective (revendication salariale ; revendication politique) augmente les probabilités de participation. Le travail de persuasion mené par les dirigeants du ZCTU qui ont activé cette grève fonctionne à plein. Dans un système où les employés conçoivent leurs employeurs comme des stéréotypes, et où les syndicats et les patrons se jugent suivant de semblables critères, les potentialités de conflit dans le jeu de leurs interactions sont importantes[79]. Or, cette double légitimation renforce le schéma de stéréotypification. Par l'adjonction de la revendication politique à la revendication sectorielle, les leaders syndicaux confirment leur volonté de se servir de la plate-forme syndicale pour promouvoir l'idée multipartisane. Ils renforcent donc les patrons dans leur crainte de voir surgir des grèves suscitées par de tels arguments, persuadés du fait que depuis la conférence du ZCTU d'octobre, ils ne pouvaient plus considérer leurs employés que comme des agents probables de désordre. D'un autre côté, l'attitude de la plupart des patrons soutenant l'UNIP par réaction, les construit encore plus comme des dirigeants intransigeants. Cette stratégie de captation et d'optimisation de la participation fonctionne d'autant mieux que les employés d'Indeni, bientôt rejoints par 3,000 employés de la Tazara Railway, soutenus par la Railway Workers Union of Zambia, se plaignent au motif que la récente dévaluation du kwacha a considérablement augmenté le coût de la vie. Cette grève entraînera le retard dans les expéditions des produits à l'exportation du Copperbelt. La grève à Indeni cessera au bout d'une dizaine de jours alors que la grève des cheminots se poursuivra une semaine de plus[80].

Mais l'action collective guidée la plus efficace menée par le ZCTU interviendra au mois d'août 1991. Le 2, plus de 3,500 membres des quatre syndicats de la fonction publique (ZULAWU ; ZNUT ; CSUZ ; NUPSW) se réunissent à Kitwe pour discuter des sanctions gouvernementales jugées abusives ayant affecté certains des leurs après des mouvements de grève, mais surtout pour revenir sur l'échec des négociations entre leurs leaders et le gouvernement sur l'amélioration des conditions de travail. Le responsable du ZCTU pour le district de

78. Voir NORDLUND (P.) : *Organizing Democracy. Politics and Power in Zambia.* Uppsala. University of Uppsala. 1994. p81.

79. Voir sur ce point KELLY (C.) ; KELLY (J.) : "Who Gets Involved in Collective Action ? Social Psychological Determinants of Individual Participation in Trade Unions". *Human Relations.* Volume 47. n°1. 1994. pp63-88.

80. Voir le rapport de l'Economic Intelligence Unit pour le deuxième trimestre 1991. p10.

Kitwe, Morris Nkhata, dirige la séance. À l'issue de celle-ci, la décision de ne pas reprendre le travail est prise et transmise aux branches locales du pays afin de rendre le mouvement de grève national.

La grève des hôpitaux provoque certains mouvements populaires de protestation lorsque les gens comprennent qu'ils ne pourront être soignés. Elias Kaenga, secrétaire général de la NADA, parti formé par le révérend Isaac Mumpanshya, estime que la grève des enseignants et des personnels hospitaliers en particulier donnait une image immorale et dégradante de la Zambie[81]. Mais le mouvement se poursuit et gagne rapidement Ndola, Livingstone, Kabwe, Lusaka et Mongu. Le gouvernement multiplie les avertissements. Kenneth Kaunda affirme sur le ton du mépris que cette grève était assurément politiquement motivée et qu'elle ne pouvait avoir dès lors de suite favorable en dépit d'une progression affichée des négociations menées entre le gouvernement et Newstead Zimba, le secrétaire-général du ZCTU[82]. Ces négociations n'aboutissent pas et le gouvernement finit par adresser un ultimatum selon lequel les grévistes risquaient, au cas de poursuite de leur mouvement, au minimum de voir leurs salaires baissés voire d'être licenciés. Newstead Zimba juge cet ultimatum comme *"... un signe désepéré d'un gouvernement a-démocratique qui touche à sa fin"*[83]. Néanmoins, à l'instar du MMD — ou conformément à ses instructions ? — il demande aux grévistes de cesser la grève, appel auquel les quatre syndicats répondent favorablement. Il est vrai que la grève commençait à devenir au bout de trois semaines très peu populaire en raison notamment de l'abandon des services hospitaliers. Cette situation fit intervenir les leaders religieux (protestants comme catholiques) de Kitwe, tout comme le Président du MDP, Chama Chakomboka, pour que soit au moins mis en place un service minimum.

Le pouvoir de paralysie de cette grève est apparu encore plus grand que celui de la grève d'Indeni et des cheminots. Dans ce dernier cas, le secteur minier du Copperbelt était visé par un autre intermédiaire que celui de la grève récurrente des mineurs. Le ZCTU entend prouver ainsi que son influence — qui, dans l'imagerie gouvernementale se cantonne aux secteurs miniers du Copperbelt — se jauge en réalité à l'échelle nationale. La grève des syndicats de la fonction publique revêt une signification déterminante : le ZCTU se pose comme un organe d'incitation à des actions collectives interrompant le cours normal de la vie politique *et* sociale, à un niveau national. De plus, elle agit de la sorte alors que le MMD de Frederick Chiluba, qui a quitté ses fonctions de Président du ZCTU, mobilise efficacement les soutiens nécessaires pour l'obtention du pouvoir. Cette action peut donc être interprétée de deux façons : soit le départ de Frederick Chiluba n'a pas obéré le potentiel contestataire de l'organisation syndicale, qui continue à prolonger l'objectif désormais atteint de rétablissement du multipartisme par une aide au MMD ; soit le ZCTU profite à l'avance d'une victoire annoncée du MMD pour montrer

81. D'autant que la presse officielle ne manque aucune occasion pour relater des faits suffisamment scabreux pour heurter l'opinion, l'entassement de cadavres pourrissant dans les morgues étant l'image la plus fréquemment véhiculée (voir le *Times of Zambia.* 17 août 1991. p5). La préférence des médias pour les événements violents marquant les imaginations au cours des mouvements de protestation représente une donnée permanente dans le jeu des rapports qu'ils tissent avec ces mouvements. La plupart du temps, les sources privilégiées sont celles émanant de l'autorité contestée. Néanmoins, l'influence réelle des médias sur la continuité d'un mouvement de protestation apparaît modérée. Dans un sens, ils ne peuvent que ponctuellement favoriser la progresssion d'un mouvement protestataire, car ils préfèrent utiliser une rhétorique de légitimation de la stabilité. À l'inverse, leur capacité de modération dépend étroitement de l'ambition même des journalistes, et ne trouve donc pas d'écho réellement favorable (voir KIELBOWICZ (R.B.) ; SCHERER (C.) : "The Role of Press in the Dynamics of Social Movements". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 9. 1986. pp71-96).

82. Voir le *Times of Zambia.* 8 août 1991. p1.

83. in *Times of Zambia.* 18 août 1991. p1.

publiquement l'étendue des revendications de la fonction publique, c'est-à-dire l'étendue des attentes formulées à destination de son ancien leader, Frederick Chiluba.

C'est sans doute à mi-chemin de ces deux interprétations que la réponse se trouve. Le ZCTU entend préserver son autonomie et renvoie de la sorte l'image d'une organisation fidèle à ses objectifs mais cherchant aussi à prévoir l'avenir.

En dehors des décisions ponctuelles tenant au règlement immédiat des conflits du travail, par le biais de la négociation ou par celui de la menace, le gouvernement a tenté de réduire la marge d'influence du ZCTU. En octobre 1990, quelques jours seulement avant la 8^{e} conférence quadriennale de la ZCTU, le ministre du Travail, Lavu Mulimba, s'insurge devant le nombre croissant de mouvements grévistes et ordonne aux employeurs de ne plus s'adresser aux syndicats et de refuser de payer les grévistes. Il avertit également les leaders syndicalistes qu'au cas de poursuite des grèves illégales, des mesures drastiques seraient prises pour faire respecter la loi. Cette menace est mise à exécution, surtout après les déclarations volontaristes de Frederick Chiluba lors de la conférence. Ainsi, la nouvelle loi sur les relations industrielles, présentée au Parlement au mois de décembre, stipule d'une part que tout individu participant à des grèves illégales sera passible de peines d'emprisonnement tandis que les leaders syndicaux impliqués seront assignés à résidence, et d'autre part que le soutien de syndicats à des partis politiques ne sera désormais possible qu'au travers de contributions volontaires à l'aide d'un fonds spécial prévu à cet effet. Enfin, cette loi précise que l'affiliation au ZCTU est facultative. Elle sera votée au Parlement et prendra effet en juin 1991. Le ZCTU rejettera cette loi qui attente à ses intérêts et qui est destinée à encourager le désordre dans le mouvement syndical zambien en légalisant la prolifération des organisations syndicales, phénomène craint par les dirigeants du ZCTU[84].

Ces tentatives de diminution de l'espace d'influence du ZCTU ne réduisent pas l'activité de cette dernière, qui doit être considérée comme un agent de changement prééminent dans la dynamique de démocratisation. L'argumentation politique de son action la fait apparaître comme un représentant des intérêts des gouvernés — et plus seulement des syndiqués —, ce qui lui permet de manipuler légitimement les ressources collectives qui lui ont été temporairement confiées. Le recours à un mode éprouvé d'action collective, la grève, par une organisation elle-même reconnue comme un élément déterminant dans le jeu politique permet de structurer un espace protestataire dans lequel la capitalisation des arguments d'action et la construction des attentes (du gouverné comme de l'organisation syndicale) s'imposent au pouvoir comme des obstacles supplémentaires à la maîtrise des événements.

b) L'autonomisation problématique des réseaux syndicalistes kenyans

Entre leur désolidarisation progressive vis-à-vis de la KANU et les tentatives de récupération opérées par les partis d'opposition, constitutionnellement reconnus à partir de décembre 1991, les réseaux syndicaux kenyans plongent dans une période d'incertitude. Les luttes de pouvoir au sein de la COTU se poursuivent. Les conflits portent sur la redéfinition du rôle du mouvement syndical dans la société.

---

84. Le ZCTU recevra le soutien de la Danish Workers' Union, qui dénoncera la loi comme supprimant les droits syndicaux fondamentaux et appellera Kenneth Kaunda à *"... donner aux travailleurs leur droit plein et entier d'organisation, de négocier collectivement et d'utiliser leurs droits"*. L'union syndicale danoise menacera en outre le gouvernement zambien de cesser l'aide au développement si la loi n'était pas abrogée.

L'emploi de la ressource «menace de grève» demeure efficace, même au moment où les conflits se situent de moins en moins dans l'informalité et émergent publiquement[85]. La KNUT active cette ressource à plusieurs reprises au cours de l'année 1990. Son potentiel d'interruption du cours de la vie socio-politique normal est important, dès l'instant où tout mot d'ordre de grève est logiquement suivi par l'arrêt de travail de plus de 200,000 personnes. Déjà, avant les émeutes de *Saba Saba*, le conseil national du KNUT avait menacé d'appeler à la grève générale pour protester contre l'incapacité du gouvernement à mettre en place des structures pour les professeurs non certifiés. Le secrétaire-général du syndicat, Ambrose Adongo — qui est également le Président de la All Africa Teachers Organisation —, indiqua que le dépôt légal d'un mot d'ordre de grève devant le ministre du Travail, en conformité avec la loi sur les conflits du travail, était imminent. Cette menace entraîna la reprise des négociations[86]. Un programme destiné à favoriser le travail des professeurs non certifiés fut donc élaboré, mais sa mise en œuvre fut différée à plusieurs reprises. Aussi, Ambrose Adongo réitéra sa menace au mois d'octobre et affirma que la grève serait déclenchée si le programme n'était pas immédiatement appliqué. Ce conflit entre la KNUT et le gouvernement sera l'ojet de controverses dans le monde inter-syndical, ce qui permettra de visualiser les forces en présence au sein de la COTU. Peter Omanga, le secrétaire-général de la Kenya Union of Sugar Plantation Workers estime qu'un dialogue était nécessaire pour résoudre le différend et demande à la COTU d'exercer des pressions sur le gouvernement dans ce sens[87]. Deux syndicats supplémentaires soutiennent la KNUT : la Tailors and Textile Workers Union (TTWU) et le Kenya Domestic, Hotels, Educational Institutions, Hospital and Allied Workers. En revanche, Joseph Mugalla dénonce l'idée de recourir à la grève pour résoudre la situation. Il déclare notamment : *"Il n'y a pas de controverse entre les syndicats professionnels et le ministre de l'Éducation, Peter oloo Aringo. Le cas des professeurs est entre les mains du Président Moi qui a demandé aux dirigeants de la KNUT de venir le voir personnellement. La COTU n'est pas au courant de ce qui a ou n'a pas été fait"*[88]. La position de la direction de la COTU est encore en cette fin 1991 placée sous le sceau de la dépendance vis-à-vis de la KANU et la déclaration de Joseph Mugalla indique clairement une désolidarisation au regard de l'action de la KNUT. En définitive, Ambrose Adongo abandonnera ses projets de grève et fera même des excuses publiques à Daniel arap Moi, qui le qualifia de «dissident subversif», pour les désordres créés, alors que l'ensemble des branches locales de la KNUT soutenaient leur secrétaire-général et semblait prêtes à appliquer l'éventuel mot d'ordre de grève.

Néanmoins, le processus de négociation ne parvient pas à se stabiliser, et la direction use une nouvelle fois de la menace de grève en mai puis juin 1992 pour précipiter les décisions. Mais à la revendication concernant les professeurs s'ajoute une revendication politique, relative aux troubles ethniques qui perturbent le pays depuis 1991. La direction de la KNUT précise que la grève, si elle venait à se déclencher, *"... continuerait aussi longtemps que la sécurité, la paix et la stabilité ne seraient pas rétablies afin d'assurer aux enseignants la pratique de leur*

85. Paolo Donati insiste sur le fait que la latence du conflit, caractérisée par l'absence de mobilisation et de conflit ouvert, représente une donnée aussi importante que sa manifestation concrète. Il propose de l'intégrer dans ce qu'il nomme «l'espace de mouvement social», qui serait un système organisé d'action qui définirait un «sens» de l'action à travers une identité collective et la réduction de la complexité dans la sélection des modes d'action (voir DONATI (P.R.) : "Organization between Movement and Institution". *Social Science Information*. Volume 23. n°4/5. 1984. pp837-859).

86. Voir le *Standard*. 29 juin 1990. pp1-2.

87. Dans le même temps, Peter Omanga en profite pour demander à la COTU de revendiquer une hausse des salaires, justifiée par la récente hausse des produits pétroliers (voir le *Standard*. 6 octobre 1990. pp1-2).

88. in *Standard*. 7 octobre 1990. p1.

noble devoir et aux élèves la possibilité de travailler tranquillement"[89]. Cette déclaration d'intention entraîne la réaction immédiate du gouvernement, qui accuse le syndicat d'impliquer politiquement les enseignants et de tenir le même discours que le FORD récemment constitué. D'ultimatum en ultimatum, le syndicat des enseignants finit par fixer une date de grève, le 9 juillet, pour protester contre l'échec de la commission destinée à examiner les problèmes des professeurs non certifiés. Cette annonce comporte une forte résonance symbolique, dans la mesure où le potentiel de mobilisation (200,000 enseignants) est extrêmement important, mais aussi en raison de la stabilité habituelle de ce corps qui ne s'est jamais mis en grève depuis 1969. Suite à la décision immédiate du ministre du Travail, Philip Masindo, de porter le différend devant le Tribunal de règlement des conflits industriels, en proposant de faire passer les professeurs non certifiés à la catégorie supérieure, l'appel à la grève est annulé[90].

En dehors de l'activité de la KNUT, le mouvement syndical ne se distingue guère des actions répétées de son homologue zambien. En revanche, le discours des leaders syndicaux tend à se modifier en direction d'un affranchissement progressif vis-à-vis de la tutelle de la KANU. Au cours d'une réunion du comité directeur de la COTU à Eldoret, Joseph Mugalla fait part de la nécessité de distanciation des réseaux syndicaux avec le gouvernement. Il estime que dans cet esprit, il serait souhaitable de supprimer la clause du statut du parti unique dans laquelle il est stipulé que chaque branche locale syndicale devra comporter un représentant de la KANU. Cette démonstration d'indépendance conduira Ali Mohamed, secrétaire-général de l'UPTE, à annoncer le retrait de son syndicat de la COTU[91].

En réalité, le discours de Joseph Mugalla se modifie alors que le mouvement de grève le plus significatif dirigé contre le gouvernement a été directement activé en avril 1992 par le principal parti politique de l'opposition, le FORD d'Oginga Odinga. Cette mobilisation guidée apparaît comme l'une des plus structurées de la période de changement politique. Elle intervient dans un contexte politique où le FORD révèle des capacités d'attraction importantes, puisque son premier meeting légal réunit dans les *Kamukunji Grounds* de Nairobi environ 150,000 personnes, mais aussi des divisions précoces, sous la pression d'un Kenneth Matiba à l'étroit dans cette nouvelle structure partisane. Les revendications du FORD justifiant l'appel à la grève générale sont multiples : libération des prisonniers politiques, création d'une commission électorale indépendante, réforme ou suppression de certaines organisations syndicales (comme le Civil Servants Staff Union). Masinde Muliro, Vice-Président du FORD et spécialement chargé d'organiser la grève admet sans détours que la grève constitue un mouvement de protestation contre le gouvernement. Le FORD n'agit pas seul, et recourt à l'aide de plusieurs autres groupes sociaux pour mettre en œuvre la stratégie d'action collective. Il fait ainsi appel aux réseaux ecclésiastiques, aux colporteurs et aux réseaux de *matatu*. D'après Dennis Akumu, le secrétaire du comité de grève du FORD, les Églises chrétiennes n'auraient pas contribué à l'effort de mobilisation[92]. Il est vrai que leurs réactions vis-à-vis de la décision du FORD se montrent relativement négatives. La Roman Catholic Church of Kenya (RCCK) et la CPK se prononcent clairement contre l'idée de la grève. L'évêque de Nakuru, Ndingi Mwana'a Nzeki, estime que cette action ne pourra être que contre-productive et précipitée alors que l'Archevê-

89. in *Society*. 1er juin 1992. p48.

90. Voir le *Daily Nation*. 9 juillet 1992. pp1-2. Ce différend perdurera en réalité jusqu'à la décision du Tribunal saisi, émise en juillet 1993. Cette décision fera l'objet d'interprétations controversées qui nécessiteront l'intervention d'une commission, qui ne parviendra pas à dégager une interprétation satisfaisante pour les deux parties (voir le *Standard*. 8 juillet 1993. pp1-2 ; 9 juillet 1993. pp1-2).

91. Voir le rapport de l'Economic Intelligence Unit pour le troisième trimestre 1992. p9.

92. Voir *Society*. 27 avril 1992. pp31-33.

que Manasses Kuria annonce que l'Église protestante entend se dissocier de ce mouvement[93]. La NCCK «abhorre et rejette» ce mode d'incitation au changement qui donnera aux voyous l'occasion de s'immiscer parmi les grévistes et de s'exprimer par la violence, ce qui nuira aux intérêts des défenseurs de la démocratie multipartisane[94]. Les autres partis d'opposition, comme le Social Democratic Party de Johnstone Kamau et le DP de Mwai Kibaki refusent de cautionner l'appel à la grève générale. Seul la Kenya National Democratic Alliance (KENDA) assure le FORD de son soutien. En revanche, Joseph Mugalla demande aux membres de la COTU de ne pas répondre à cet ordre de grève, qui ne peut que conduire à un «désastre économique national». Il précise que la COTU se refuserait à défendre ceux qui perdraient leur emploi à la suite d'une telle grève[95]. Dès l'annonce de la grève prévue pour les 2 et 3 avril, Daniel arap Moi entame une campagne de dénigrement du FORD. Tout en mettant en scène les probabilités de désordre que ne manquerait pas d'entraîner la grève, il suggère que la plupart de ses instigateurs auraient quitté le pays, pressentant l'échec et la répression. Il est relayé par les notables, qui diffusent l'idée selon laquelle la grève constituerait une diversion destinée à faciliter un complot pour usurper le pouvoir[96].

Le FORD reçoit néanmoins des soutiens, notamment de la part des *matatu boys*, qui s'engagent à ne pas prendre la route au cours des deux jours de grève[97]. Quant aux colporteurs, ils participent à Nairobi et dans les principaux centres urbains à la distribution des milliers de tracts appelant à la grève. Au total, environ 100,000 tracts seront distribués[98]. Parallèlement à cette stratégie de mobilisation par le bas, la direction du FORD envoie 3,000 lettres aux leaders syndicaux de même qu'aux patrons. En outre, Masinde Muliro affirme avoir prévenu les organismes internationaux d'assistance présents au Kenya. La grève sera en définitive un succès, aux dires des représentants du FORD. Les principaux magasins du centre de Nairobi fermeront, ainsi qu'un campus de l'Université de Nairobi, afin de prévenir d'éventuels troubles. Ceux-ci se produiront pourtant, mais dans les zones excentrées, en particulier dans les bidonvilles de Kangemi, de Dagoretti, de Githurai, de Mathare Valley, gagnant même Eastleigh, où l'influence des colporteurs permet d'augmenter les chances de mobilisation[99].

Le FORD démontre par le succès populaire de cette grève, qui se mesure moins par les chiffres de participation (guère possibles à établir) que par le degré de paralysie atteint (tous les commerces importants, les circuits de transports, plusieurs centres d'enseignement et quelques usines fermèrent au public et aux employés) que ses capacités de mobilisation sont significatives. Mais concrètement, le succès tactique n'apparaît pas avéré. Les prisonniers pour la libération desquels cette grève était principalement organisée restent sous les verrous, tandis que la KANU entend demeurer inflexible quant à la suite des événements, malgré la promesse

93. Voir la *Weekly Review*. 3 avril 1992. p8.

94. Voir la *Weekly Review*. 10 avril 1992. pp4-9.

95. Ibid. Joseph Mugalla sera soutenu par deux grands syndicats, l'UPTE et la Railway Workers' Union.

96. Ibid.

97. Et ce, en dépit de la décision du Transporters' Association of Kenya (TAKE), qui conteste la grève et demande de l'aide aux forces de police pour empêcher les individus qui essaieraient d'inciter leurs employés à la grève de parvenir à leurs fins. La TAKE, qui représente les propriétaires de *matatu*, laisse entendre que ses membres pourraient connaître bien des désillusions en cas de participation.

98. D'après les chiffres de Dennis Akumu.

99. À Kangemi, cinq véhicules sont brûlés pendant que plusieurs automobilistes et des autobus de la KBS sont pris à partie et lapidés le long de la route menant de Nairobi à Nakuru. À Githurai, une bande de jeunes tente de détruire un pont de chemin de fer et y serait parvenue sans l'intervention des forces paramilitaires. D'autres véhicules sont détruits à Dagoretti pendant que des affrontements opposent de jeunes émeutiers et la police dans la zone séparant Eastleigh et Mathare Valley. Une émeute, impliquant environ 500 personnes, éclatera également à Kiambu, où cinq d'entre elles seront blessées (voir la *Weekly Review*. 10 avril 1992. pp4-9).

d'un calendrier dont l'ultime date serait celle des élections générales. La grève devient un instrument de révélation des potentialités du parti d'opposition le plus apte à contrecarrer les desseins de Daniel arap Moi. Cette instrumentalisation permet à Oginga Odinga de déclarer que le FORD s'engageait à *"... poursuivre l'effort de mobilisation de* (ses) *forces à l'aide de méthodes légitimes et non violentes"*[100]. Néanmoins, le succès de la grève ne masque pas les dissensions grandissantes au sein du FORD, où Paul Muite et Gibotu Imanyara préparent le terrain pour Kenneth Matiba.

Aussi, le mouvement syndical kenyan se trouve tenaillé entre le pouvoir et les partis d'opposition. En tentant de se dégager maladroitement de son allégeance vis-à-vis du premier, il ne parvient qu'à être intrumentalisé par les seconds. Ce manque d'autorité dans le discours rend la direction de la COTU nécessairement malléable, et par là, peu susceptible de devenir, à l'instar du ZCTU, une plate-forme d'expression politique, opposante ou non.

B) DES INNOVATIONS : LA MOBILISATION DE GROUPES POLITIQUEMENT ISOLÉS

Le pouvoir, ses appareils, ses exigences, font partie des structures de l'organisation sociale que l'individu a appris, au cours de sa socialisation, à considérer comme inévitables. Il est le produit de l'objectivation[101]. Ce pouvoir, qu'il soit familial, religieux, économique ou politique, a conduit au Kenya à l'isolement de deux catégories sociales différentes par leur taille, leurs déterminants sociaux ou leur place dans la société : les femmes et la communauté islamique[102]. L'acceptation de la position de dominé va cependant être remise en question avec l'occurence de la revendication démocratique. L'acquiescement à la relation de pouvoir, l'acceptation des dirigeants ou des tutelles, correspondent à des dispositions différentes et d'intensité inégale. Le consentement n'est pas donné une fois pour toutes, il est soumis à des restructurations permanentes dont dépend la légitimité du pouvoir exercé. Les mobilisations féministes et islamiques kenyanes témoignent des potentialités de bouleversement d'un ordre politique ou social dont l'équilibre semblait ne pas pouvoir être perturbé par ces groupes sociaux particuliers.

Profitant de l'approche des élections générales de décembre 1992, les réseaux féministes vont tenter de constituer leurs problèmes en enjeu politique, afin que soit renégociée leur place au sein de la société, voire au sein d'un jeu politique qui se délite. Certains leaders islamistes, quant à eux, saisissent l'opportunité du multipartisme pour prolonger leur réprobation violente du mois de novembre 1987, et institutionnaliser leurs réseaux, autant en signe d'opposition qu'en guise de revendication de leur identité. L'espace protestataire s'enrichit donc de deux

---

100. in *The Weekly Review.* 10 avril 1992. p4.

101. Voir LAGROYE (J.) : *Sociologie politique.* op.cit. p172.

102. La question des femmes s'est posée de façon différente en Zambie, par l'intermédiaire du groupe d'intérêt dirigé par Laurah Harrison, le National Women's Lobby Group (NWLG). Son action se situera prioritairement en rapport avec les activités de la Foundation for Democratic Progress (FODEP), que nous étudierons ultérieurement (infra pp484-489 et 496-500).

Les réseaux islamistes sont quant à eux très peu consistants, et ce n'est qu'en avril 1993 qu'une structure partisane, l'Islamic Party of Zambia sera créée. Elle sera d'ailleurs l'objet d'une manipulation orchestrée conjointement par le pouvoir et les Églises chrétiennes (voir LAFARGUE (J.) : "Augustinisme politique et nouvelles significations religieuses en Zambie". op.cit.).

nouveaux courants, mais qui s'expriment ici grâce à son existence même et non pour le développer, ce à quoi ils contribuent pourtant de façon inévitable. L'instrumentalisation de l'espace protestataire se conjugue donc avec son renforcement novateur. Pourtant, les mobilisations féministes et musulmanes ne rencontreront pas de succès réel, ce qui dénote un paradoxe qui devra donc être examiné à terme.

1. Les mobilisations féministes : l'échec de la constitution d'un enjeu politique

Le mouvement de démocratisation a permis au Kenya de poser la question de la place de la femme dans la société, et plus précisément du rôle qu'elle devient susceptible de jouer dans le champ politique[103]. Les femmes sont considérées au Kenya comme un groupe social à part entière, que les flux conducteurs d'action politique proviennent d'associations plutôt rurales ou à l'inverse de franges davantage urbaines. Il s'agira ici de montrer comment un débat sur leur rôle s'est formalisé, et pourquoi sa mise sur agenda politique n'a pas débouché sur sa constitution en un enjeu politique réel, débattu par tous.

a) Une situation sociale faussement contrastée

L'objectif n'est pas ici de revenir sur l'histoire de la place des femmes dans la société kenyane. Il apparaît cependant nécessaire de retenir quelques éléments destinés à donner une image générale de la position qu'elles occupent lors de la période de l'immédiate pré-revendication démocratique. On est confronté à des données d'apparence contradictoire mais qui en fait relèvent d'une même logique. En effet, d'un côté l'homme maintient sa domination physique comme morale tandis que d'un autre côté il couvre les femmes de louanges, les confirmant en tant que rouage essentiel de la stabilité de la société et les considérant de ce fait comme une catégorie sociale à part entière. Cette reconnaissance n'emporte cependant pas la formalisation d'une juste participation des femmes dans la vie politique. Elles restent assujetties à la férule masculine malgré cette apparence de statut particulier[104].

---

103. Pour une étude de l'historiographie relative aux rapports entre femme et État en Afrique, voir DREW (A.) : Female Consciousness and Feminism in Africa". *Theory and Society.* Volume 24. n°1. 1995. pp1-34. Pour un exemple du rôle des femmes dans la société kenyane au cours de la colonisation et des premières années suivant l'indépendance, se reporter à STROBEL (M.) : *Muslim Women in Mombasa. 1860-1975.* New Haven / Londres. Yale University Press. 1979.

104. Un exemple typique et récent de domination physique nous est fourni par le «massacre de St Kizito». Au mois de juillet 1991, 71 élèves de l'internat des filles du lycée de St Kizito sont violées par des garçons du même établissement tandis que 19 autres sont assassinées. La cause de cet évènement semble avoir été constituée par le refus de toutes les lycéennes de participer à la grève décidée par les garçons pour protester contre le système 8-4-4. Ce système revient à accomplir huit années d'études primaires et huit années d'études secondaires divisées en deux parties (quatre ans de collège et quatre ans de lycée) afin de pouvoir rentrer à l'Université.

Néanmoins, en dehors de la sauvagerie de l'acte lui-même, ce sont davantage les réactions qui ont suivi qui témoignent de l'image dominatrice générée par le discours de l'homme. En effet, bien que les réactions immédiates furent de condamner l'événement — Daniel arap Moi s'adressa lui-même à la foule des manifestants réunie dès le lendemain du drame pour leur signifier son dégoût profond pour de tels actes —, les débats au cours du procès qui suivit furent beaucoup plus nuancés (voir la *Weekly Review.* 19 juillet 1991. pp5-13 ; 26 juillet 1991. pp14-16 ; 2 août 1991. p12 ; 9 août 1991. pp4-7 ; 23 août 1991. pp13-14 ; ainsi que le *Nairobi Law Monthly.* n°36. septembre 1991. pp4-5). Sur les trente neuf Kenyans arrêtés, neuf furent mis en liberté avec obligation de bonne conduite tandis que parmi les trente autres accusés de meurtre, seuls deux voyaient des charges de viol ou de tentative de viol retenues contre eux. Finalement, seulement quatre d'entre eux furent condamnés et emprisonnés pour quatre ans et trois autres placés en liberté surveillée. En définitive, les arguments retenus aussi bien par la justice que par les responsables divers ont conduit à favoriser un principe qui accorderait un relatif pardon en ce qui concerne les actes de violence sexuelle tant qu'ils n'avaient pas débouché pas sur le décès des victimes. La compréhension de l'acte de viol au Kenya peut révéler des aspects strictement sexuels comme elle

À cette domination physique s'ajoutent d'autres formes de domination, qui peut être juridique — certains textes législatifs maintiennent l'hégémonie traditionnelle de l'homme[105] —, mais surtout morale. En ce qui concerne la vie publique, le discours majoritaire tenu par les professionnels de la politique énonce que les femmes ne doivent pas faire de politique — en dehors de celles (peu nombreuses) s'affiliant à la KANU. La présence de quelques éléments incontrôlés, qui, à l'instar de Wangari Maathai, sont parvenus à faire entendre une parole politique différenciée, ne représente que de rares exceptions. D'ailleurs, Wangari Maathai est dès que possible prise à partie par le pouvoir, soit par la voie du dénigrement systématique de son action militante, soit parfois par la voie de la violence. Ainsi, alors qu'elle manifestait publiquement en mars 1991, en compagnie d'une centaine de personnes, son soutien aux cinq mères de détenus politiques[106] qui poursuivaient leur grève de la faim en signe de protestation, de violents accrochages éclatent avec la police, laissant la leader écologiste du GBM sans connaissance. Les incidents majeurs se dérouleront dans Uhuru Park, au lieu dit *Freedom Corner* et apparaissent importants au niveau de leur résonance symbolique. L'action contre les femmes du *Freedom Corner* sera quelques jours plus tard qualifiée par les victimes et les observateurs décontenancés de SODM (Shameless Operation Defenceless Mothers — "Opération Honteuse contre les Mères sans Défense"), sigle dont les insinuations sexuelles à un acte considéré comme répréhensible sont patentes. La comparaison de l'action policière à cet acte traduit bien le dégoût ressenti par la population.

La manifestation et les mesures répressives employées pour la disperser firent intervenir un certain nombre de symboles. Les manifestantes commencèrent par défiler en chantant des hymnes et des chansons dédiées à la liberté, pendant que certaines lisaient la Bible à haute voix. Wangari Maathai, pour exhorter à la lutte, se mit ensuite à chanter en swahili sur l'air du *"Moto umeweka ndugu zao"* ("Tu as provoqué la colère de tes frères") : *"Polisi waokoke ili waache kuwanmiza ndugu zao"* ("La police devrait avoir d'autres obligations que celles d'oppresser ses frères"). La police intervient à ce moment là et disperse les manifestantes de façon très violentes. Wangari Maathai, blessée, retourne au *Freedom Corner*, où les mères se sont installées pour continuer leur grève de la faim, poursuivie par les policiers. Là, à quatre pattes, devant des forces de l'ordre hésitantes, elle lève les bras en signe de victoire et provoque les deux policiers en face d'elle : *"Ndathai sin mukene. No mumenge ati kihooto kinnanga uta mutege"* ("Tuez-moi si vous le voulez mais n'oubliez pas que la justice est plus forte que les armes")[107]. Mais les policiers continuent de se montrer belliqueux, et matraquent les mères, ce qui conduit l'une d'entre elles à se dévêtir entièrement pour tenter de faire fuir les membres du GSU. Cet acte est considéré chez les Kikuyu et chez beaucoup d'autres groupes bantous

---

peut également dévoiler une portée plus large : le viol est alors envisagé comme la manifestation de sévices physiques sans connotation sexuelle particulière, dans la mesure où il participe de rituels.

La dédramatisation de cette affaire et sa relégation dans la catégorie des faits divers sans importance s'insère dans un schéma constant de domination masculine tenant peu compte des aspirations de la femme autres que celles relevant de son rôle traditionnel. Il y eut au cours de la revendication démocratique d'autres actes similaires, certes beaucoup moins importants dans leurs conséquences mais tout aussi visibles (voir par exemple la *Weekly Review* 20 mars 1992. p15). En outre, le massacre de St-Kizito a pris place dans une période où de nombreuses émeutes lycéennes se sont déroulées, certaines donnant également lieu à de multiples viols (voir la *Weekly Review*. 19 juin 1991. pp12-13).

105. Voir par exemple pour un récapitulatif de ces textes la *Weekly Review*. 9 août 1991. pp7-11.

106. Menées par la mère de Koigi wa Wamwere, Monica Wamwere, les quatre autres étant Milka Kinuthia, Ruth Wangari, Wanjiru Mungai et Gladys Kariuki. Elle débutèrent leur grève de la faim le vendredi 27 février 1992 et choisirent de s'installer dans Uhuru Park, lieu symbolique où se jouent les oppositions populaires. Elles s'installèrent plus particulièrement à la croisée de deux chemins, à côté d'un arbre, si bien que cet endroit fut rapidement nommé *Freedom Corner* (le coin de la liberté) par les grévistes elles-mêmes, terme amplement repris par la presse locale. Jusqu'aux événements du mardi 4 mars, elles restèrent à cet endroit, chantant des chansons chétiennes ou patriotiques.

107. Voir *Society*. 23 mars 1992. pp6-9.

comme la pire des menaces qu'une mère puisse lancer à un individu. Il n'existe pas de recours plus horrible aux forces de l'invisible. Ce geste sera d'ailleurs dénoncé par Daniel arap Moi, et finira par se retourner contre les mères elles-mêmes, dès l'instant où de honte plus humiliante et d'indignité plus grande ne peuvent être procurées[108]. Mais la symbolique kikuyu reste bien présente. Une des mères contestataires déclarera à un journaliste :

> *"Un adage kikuyu dit : «Muingatwo na kihoto ndacokaga, no muingatwo na njuguma niacokaga»* («Si tu défais une personne par le raisonnement, elle ne reviendra jamais ; mais si elle est défaite par la violence, alors elle recommencera»). *C'est pourquoi nous reviendrons et nous reprendrons la grève de la faim"*[109]

Le lendemain de ces événements, Wangari Maathai manifestera à nouveau en compagnie de plusieurs dizaines de femmes. Après s'être rendues chez *l'Attorney General* et s'être arrêtées symboliquement devant *Freedom Corner*, elles se dirigent vers la All Saints Cathedral, qui longe Uhuru Park, leur marche étant ponctuée par des slogans tels que : *"We shall overcome"* ("Nous triompherons") ; *"We will walk the length and breadth of Kenya for your comrades"* ("Nous parcourrons le Kenya en long et en large pour nos camarades")[110].

Au vu de ces événements significatifs[111], il apparaît clair que les divers modes de domination familial ou politique s'accommodent artificiellement d'un discours politique qui réaffirme plus ou moins régulièrement l'importance de la femme dans la société. Ainsi, lors du jour international de la femme en 1990, le ministre de la Culture, James Njiru, prononça une allocution dans ce sens[112]. Selon lui, penser le développement ne peut se concevoir sans référence au rôle des femmes, en particulier celui qu'elles tiennent dans le domaine agricole. Dans cet objectif, et dans le respect de la philosophie *Nyayo*, il faut les encourager à s'organiser en associations destinées à recouvrir l'ensemble des activités favorisant le développement (agriculture, éducation, santé, environnement). Enfin, le ministre met l'accent sur le rôle de catalyseur tenu par l'organisation féministe dépendant de la KANU et du gouvernement, Mandeleo Ya Wanawake[113]. Néanmoins, le rôle essentiel tenu par les femmes dans le développement, rôle pleinement reconnu par les autorités, et la concomitance de leur situation sociale déplorable[114], ne suffisent pas à caractériser l'existence d'un véritable thème politique mesurable à l'aune de ceux déjà prégnants. La revendication démocratique va révéler dans ce contexte une forte demande de reconsidération de la femme en politique.

---

108. Voir GRIGNON (F.) : "Le multipartisme au Kenya ? Reproduction autoritaire, légitimation et culture politique en mutation". op.cit. p46.

109. in *Society*. 23 mars 1992. p13.

110. Voir *Society*. 23 mars 1992. p19-20.

111. Michel Schatzberg estime que l'incident de *Freedom Corner* constitue une grave violation de ce qu'il nomme la «matrice morale» de la société africaine. Cette matrice est constituée par quatre éléments : la figure du père comme protecteur ; la tolérance du père qui accepte d'être supplanté par ses fils, ce qui traduit l'illégitimité de l'autorité permanente; les limites imposées au pouvoir de «manger» du père : son insertion dans les réseaux de prébende doit composer avec son entourage familial qui ne doit pas en pâtir ; le rôle accordée aux femmes et le traitement auxquelles elles ont droit (voir SCHATZBERG (M.) : "«Democratization» in Sub-Saharian Africa : Two Missing Elements". op.cit.).

112. Voir la *Weekly Review*. 9 mars 1990. pp40-41.

113. Pour la genèse de cette organisation pro-KANU, voir *A Guide to Women's Organizations and Agencies Serving Women in Kenya*. Nairobi. Mazingira Institute. 1985. pp12-15.

114. Certains journalistes vont jusqu'à parler de «féminisation de la pauvreté» (voir la *Weekly Review*. 9 août 1991. pp18-20)

b) L'incitation à une mise sur agenda politique du thème des femmes

Le drame de St Kizito va servir en quelque sorte de déclencheur, ou plutôt de révélateur de cette demande, dont l'opportunité sera confirmée par la violence des événements de *Freedom Corner*. Sous l'impulsion de personnalités essayant de s'imposer comme leaders féministes, ou tout au moins comme vecteurs principaux des récriminations féministes, le thème des femmes va devenir saillant. La conjonction de flux persuasifs conduit à une mise sur agenda de cette question, ou du moins permet de constater qu'un tel processus s'est engagé. L'accroissement ainsi que la mise en valeur de la littérature féminine nationale, l'entrée en scène politique de représentantes plus ou moins influentes du groupe social des femmes ainsi que la formation de groupes d'intérêt qui s'ensuit, constituent ces principaux flux persuasifs qui font que le débat féminin émergent devient potentiellement discutable et rétributeur à proximité de l'échéance électorale. Pourtant, l'activation de ces ressources n'apparaît pas suffisante pour créer un véritable enjeu politique décisif à l'approche des élections.

α) *Un répertoire d'action amélioré*

Maria Nzomo s'affirme comme le fer de lance de la revendication. Au cours d'un séminaire organisé par l'Association of African Women for Research and Development à Nairobi à la fin du mois d'août 1991, elle trace le statut de la femme au Kenya, tout en le resituant dans un contexte mondial de domination de l'homme[115]. Elle affirme que *"... les organisations féminines nationales sont apparues largement inefficaces pour faciliter une meilleure participation des femmes à la prise de décisions publiques...* (Elles) *sont manipulées et placées sous contrôle politique afin de fortifier et de légitimer le statut de domination de l'homme"*. Elle met en outre en exergue le rôle tenu par Wangari Maathai et son GBM, durement mis à l'écart au profit d'autres organisations fantoches après les événements l'ayant conduite à se battre contre la réalisation du projet immobilier d'Uhuru Park. Au cours des nombreux séminaires organisés par la suite, l'idée générale consiste à affirmer qu'un processus de démocratisation adéquat dépend largement de la discussion des questions relatives à la place des femmes dans le jeu politique. Ainsi par exemple, au début de l'année 1992, le séminaire organisé par l'African Women Development and Communication Network (Femnet) a pour objectif la sensibilisation des médias sur la question. Les intervenantes — dont la Présidente de la Femnet, Eddah Gachukia — insistent sur l'opportunité que doivent saisir les femmes, non seulement pour faire connaître leurs aspirations mais aussi pour mettre en oeuvre les moyens destinés à les concrétiser[116].

Des groupes d'intérêt naissent et se signalent d'abord par des activités visant essentiellement à l'information. C'est le cas notamment de Mothers in Action Group (MAG). La plupart

---

115. Voir NZOMO (M.) : "Women in Politics and Public Decision Making". *Communication présentée dans le cadre des travaux de l'Association of African Women for Research and Development*. Nairobi. 31 août 1991. Maria Nzomo, assistante à l'Université de Nairobi au *department of government*, n'apparaît pas comme une novice en matière de défense des droits de la femme — ses premières contributions datent de la moitié des années 80 (voir par exemple NZOMO (M.) : "Women, Democracy, and Development" in GITONGA (A.) ; OYUGI (W.O.) : *Democratic Theory and Practice in Africa*. Nairobi. Heinemann Kenya. 1987. pp111-129 — mais semble trouver dans la revendication démocratique naissante un facteur propre à dynamiser ses opinions.

116. Voir la *Weekly Review*. 24 janvier 1992. pp14-15. On peut signaler également la production de documents faisant figure de manifeste de défense des droits de la femme, comme par exemple celui de l'Assocation of African Women in Research and Development (*Women and Democracy in Kenya*, édité par Bertha Amisi. 1992), qui relève les indices de discrimination et révèle les plans d'action pour le futur de la branche kenyane de l'association (introduction de quotas à tous les niveaux ; action spécifique au niveau de l'éducation ; organisation de séminaires ; mise en valeur de l'action des rares femmes en politique ; ...).

des récriminations portent sur le déséquilibre majeur indiquant que la supériorité numérique des femmes s'accommode mal avec une participation politique très faible. Le fait que seulement deux femmes soient députés (sur 188 au total) leur semble inacceptable. Dans cette logique, un certain nombre de leaders féministes décident de se porter candidates lors des prochaines élections pluralistes[117]. De plus, le MAG rappelle que le Kenya a ratifié la convention sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes et insiste sur l'*hiatus* existant entre la signature d'un acte juridique international destiné à les protéger et la prise d'actes nationaux visant à les maintenir dans leur condition d'infériorité. Un autre groupe d'intérêt, le Kenya Women Voters, s'engage également dans une phase de persuasion destinée non pas tant à la lutte contre les hommes en général que contre la trop faible place accordée aux femmes dans les divers cercles ou commissions politiques.

Lucy Kibaki, femme de Mwai Kibaki, le fondateur du DP — qui sera d'ailleurs le seul parti à proposer dans son programme politique l'accroissement de la participation des femmes dans le jeu politique —, demande que le stade des séminaires soit enfin dépassé pour que la contestation féminine se reporte dans le champ politique même. En cela, elle soutient les candidatures précitées. Elle évoque la tactique de «l'approche groupée» qui peut seule apporter des résultats[118]. Cette opinion n'est cependant pas partagée par toutes, dans la mesure où la parole de Lucy Kibaki leur apparaît suspecte car très probablement électoraliste en raison de l'engagement partisan de son mari.

Néanmoins, malgré ces débuts de désaccords, il est possible de constater une véritable mobilisation qui aboutit à la fin du mois de février 1992 à une tentative de définition d'une stratégie constructive. En effet, plus de 2,000 femmes représentant toutes les régions du pays se réunissent au Kenyatta International Conference Center à Nairobi, non plus pour se contenter de discuter de leur statut mais bien pour élaborer des conduites destinées à leur permettre de se poser comme un des centres politique et social du processus de démocratisation en cours[119]. Cette Convention Nationale des Femmes voit l'intervention de plusieurs personnalités déjà actives, ce qui donne ainsi un gage de sérieux à l'opération et qui en fait une mobilisation dépassant le stade de l'épure. Parmi les propositions énoncées, on peut noter celle de Maria Nzomo. Elle affirme que les femmes doivent œuvrer dans l'objectif de constituer à terme une force représentative équivalente à 35% des députés, seuil minimum et nécessaire leur permettant de disposer selon elle d'un pouvoir effectif sur la scène politique.

Il est à noter qu'au cours de cette convention mais aussi durant les divers séminaires organisés pour débattre de l'évolution des femmes, la plupart des leaders féministes raisonneront à leur propos en terme de catégorie sociale à part entière, se souciant peu d'appartenir à un parti. Il semble pour les plus optimistes d'entre elles qu'une fois élues, elles entendront représenter le groupe parlementaire «femme» et non pas celui d'un quelconque parti d'orientation pro-Moi ou anti-Moi. À la fin de la convention, environ une vingtaine de représentantes se déclarent d'ailleurs prêtes à se présenter aux élections pluralistes à venir mais aussi aux diverses élections municipales[120]. Au surplus, Suda Coleta, de l'Institute of African Studies de l'Université de Nairobi, annonça la constitution d'un plan d'action et la création d'un fonds de soutien à ces candidates.

---

117. Il s'agit des anciens députés Rose Waruhiu, Phoebe Asiyo et Julia Ojiambo, de Wangari Maathai, de la femme d'affaires Beth Mugo et de la juriste Martha Njoka.

118. Voir la *Weekly Review*. 7 février 1993. pp8-9.

119. Voir la *Weekly Review*. 28 février 1992. pp16-17.

120. À l'inverse, Wangari Maathai décida au cours de cette convention de prendre du recul face aux prochaines échéances électorales.

Parallèlement à ces diverses manifestations activistes d'apparence dynamique, il faut également constater un accroissement relatif de la littérature consacrée à l'amélioration du statut de la femme, que ce soit par l'intermédiaire d'essais ou de romans. Ainsi, W.Kabira et E.Nzioki dressent le constat des associations féministes dans leur lutte contre la pauvreté et contre l'oppression masculine. Elles insistent sur la dynamique associative qui seule peut constituer un contre-poids à l'hégémonie des hommes, par l'ensemble des flux de développement qu'elles produisent[121]. De façon davantage ciblée, Shanyisa Khasiani met en valeur le rôle essentiel tenu par les femmes dans le domaine de l'environnement. Maria Nzomo qui contribue à cet ouvrage fait remarquer combien il est absurde de ne pas préciser dans les documents administratifs qui travaille exactement. Elle juge obsolètes les formules impersonnelles de «paysan» ou «d'agriculteur» qui masquent la réalité puisque ce sont les femmes qui effectuent la majeure partie du travail, à tel point qu'il devient possible de parler d'après elle de femmes «managers»[122]. A.Obura fait une étude sur l'image qui est renvoyée de la femme par les divers livres scolaires. Sa constatation est que la place de la femme est à tout le moins fortement désavantagée, tant dans la perception du rôle réel qu'elle tient dans le développement que dans celle de sa vie sociale[123]. Mais c'est aussi par l'intermédiaire de romans que les femmes font entendre leur voix, directement ou non, dans la mesure où la plupart de ces ouvrages sont publiés par des auteurs masculins. Pour prendre deux exemples représentatifs, on peut citer les ouvrages d'A.Odaga et de P.Waweru qui montrent à des degrés différents comment l'imagerie populaire de la femme se formalise. Si la première fait de son héroïne une martyre du système masculinisant du Kenya[124], le second permet à la sienne une progression fulgurante qui en fait la première chef du gouvernement du Kenya mais pose néanmoins la question de savoir si la recherche de liberté de la femme kenyane s'accommode bien avec les devoirs du mariage[125].

Ainsi, à l'orée de la campagne électorale, les femmes ont mis sur pied un répertoire d'actions qui semble assez peu varié au premier chef, mais dont la qualité paraît suffisante pour permettre une correcte activation de ces ressources. Pourtant, une pluralité de facteurs, autant internes qu'externes, vont se conjuguer pour dresser des obstacles à la constitution définitive du thème des femmes en enjeu politique.

β) *Des ressources mal utilisées*

Si l'on peut affirmer à la rigueur que le thème des femmes a été mis sur l'agenda politique, puisqu'il a été relativement discuté, il faut en revanche constater l'incapacité des leaders féministes à mobiliser utilement leurs ressources pour que les dirigeants politiques comme les opposants passent à une discussion nationale de la question. En effet, le thème des femmes n'a été que très peu évoqué au cours de la campagne électorale, étant jugé peu susceptible de rapporter des avantages électoraux aux candidats. Dès lors, cet échec laisse peu présager la formalisation d'une véritable politique publique à destination des femmes, d'autant plus que la KANU et Daniel arap Moi parviendront à conserver le pouvoir.

---

121. Voir KABIRA (W.M.) ; NZIOKI (E.A.) : *Celebrating Women's Resistance.* Nairobi. African Women's Perspective. 1993.

122. Voir NZOMO (M.) : "Policy Impacts on Women and Environment". in KHASIANI (S.A.) (sous la direction de) : *Groundwork. African Women as Environmental Managers.* Nairobi. ACTS Press. 1992. pp101-117.

123. Voir OBURA (A.) : *Changing Images. Portrayal of Girls and Women in Kenyan Textbooks.* Nairobi. Acts Press. 1991.

124. Voir ODAGA (A.B.) : *Riana.* Nairobi. Lake Publishers and Enterprises. 1991

125. Voir WAWERU (P.M.) : *Judy the Nun.* Nairobi. Longman Kenya. 1991

Alors que les femmes ont pu éveiller un certain intérêt parmi la classe politique au début de l'année 1992, cet intérêt va progressivement s'étioler faute de stratégie constructive de mise en valeur du sens potentiellement rétributeur de la revendication féministe. Cet intérêt s'est manifesté de diverses manières. Outre les propositions d'amélioration de la condition politique des femmes dont le programme du DP s'est fait le relais, Oginga Odinga s'est également intéressé à la question[126]. S'il rappelle les valeurs traditionnelles inhérentes au statut de la femme et le rôle qu'elle doit jouer dans le développement économique et social, il se montre parfaitement favorable à l'entrée en politique des femmes compétentes, qui ne doivent pas se sentir découragées par le poids du passé. Ainsi, il ne repousse pas l'idée d'un gouvernement dirigé par une femme. Du côté de la KANU, s'il n'existe pas de débat visible sur le sujet, on peut tout au moins remarquer que la conférence sur la philosophie *Nyayo* de la fin avril comporte une communication[127] traçant les pistes que doit suivre la femme dans la société. Elles sont balisées de façon très conservatrice, en ce sens que la participation à la démocratisation doit se faire selon des modalités de participation au développement économique et social. La dernière phrase de la communication *"Leur rôle dans la prise de décision politique doit recevoir par conséquent une juste reconnaissance"* apparaît artificielle car ne correspondant en rien aux développements précédents.

Pourquoi dès lors cet intérêt naissant s'est-il désagrégé alors qu'il portait en germe la formulation d'un débat contradictoire auquel trois acteurs bien différents auraient pris part : le gouvernement, l'opposition et la catégorie sociale des femmes défendant ses options au vu des divers problèmes soulevés.

En définitive, on a l'impression que les femmes ont manqué l'occasion de se poser en catégorie sociale à part entière non plus seulement dans le champ socio-économique mais aussi dans le champ politique. La poursuite des séminaires apparaît comme une stagnation au moment où le jeu politique devient chaque jour davantage une répétition de la campagne électorale officielle prochaine. Les entrées dans les nouveaux partis deviennent la norme, les candidatures a-partisanes ayant fait long feu. L'espoir de réactivation du mouvement repose un certain temps sur la possible candidature de Wangari Maathai à la présidence. Néanmoins, l'affiliation de celle-ci au FORD rend cette perspective rapidement irréaliste. Seule une scission, comme le fit Kenneth Matiba en formant le FORD-Asili aurait pu permettre une telle solution[128].

Au surplus, la crise connue par les associations, incapables de se mobiliser au cours de cette période a certainement influé sur la mauvaise stratégie — ou plutôt sur les tentatives de sa mise en place — des femmes. Ces associations ont constitué au cours de la période monopartisane le pôle central d'activation de symboles et d'actions propres à générer une dynamique féminine plus ou moins indépendante dans la conduite du développement. Or, il s'avère que ce support se dévalue au moment de la demande de démocratisation de la vie sociale et politique. La capitalisation des ressources au sein des associations ne semble plus possible. L'explication de cet affaiblissement assez brutal du rôle associatif n'apparaît pas immédiate. Il aurait fallu une investigation poussée pour en connaître les prémices. On peut à la limite émettre l'hypothèse d'un certain désabusement de la société civile, qui s'est traduit notamment par l'interruption de

126. Voir l'entretien que le leader du FORD a accordé à un journaliste dans ORUKA (H.O.) : *Odinga Oginga. His Philosophy and Beliefs.* Nairobi. Initiative Publishers. 1992. pp109-114.

127. Voir NGEI (M.) ; OJIAMBO (J.) : "Participatory Democracy and How Women Can Enhance this Role in Kenya". *Communication présentée lors de la conférence de Mombasa sur la philosophie Nyayo.* 26 avril-3 mai 1992.

128. Voir la *Weekly Review.* 24 juillet 1992. pp11-12.

la dynamique des *Harambee*. Les groupements ou coopératives issues de cette doctrine — destinée à promouvoir le développement en fonction d'intérêts et de besoins désignés par les réseaux locaux — sont, pour certains d'entre eux difficilement contrôlables par le pouvoir, mais pourtant ces vecteurs potentiels de diffusion de la revendication féminine ne lui ont justement pas servi de relais.

Le caractère statique des répertoires d'action constitue néanmoins la raison majeure du blocage dans le processus de constitution de l'enjeu politique. Ayant réuni un ensemble de ressources persuasives propres à éveiller un intérêt parmi la classe politique (preuves chiffrées du double déséquilibre existant d'une part entre la participation des femmes au développement socio-économique et leur place au sein du Parlement et d'autre part entre leur rôle au sein de la famille et leur discrimination sociale générale ; mise en valeur théorique de leur compétence potentielle à prendre des décisions publiques ; insistance sur la nécessité de leur reconsidération au sein d'un processus de démocratisation) on peut se demander comment elles n'ont pu réussir à ne pas les faire fructifier.

Il est possible de fournir deux réponses : la première revient à constater un cantonnement à des modes d'action statiques — mis à part les manifestations des mères de prisonnier, aucune action collective dynamique n'est à noter — rapidement ritualisés ; la seconde se révèle motivée par un désaccord sur les façons d'opérer et de se positionner en face des nouveaux partis d'opposition. Si l'on a pu à un moment donné déceler une certaine volonté de présenter des candidats sous la bannière des femmes, indépendamment de toute affiliation politique, l'indécision et la stagnation ont conduit la plupart des militantes désirant s'engager dans des joutes électorales à s'inscrire dans les principaux mouvements politiques opposants (FORD et DP). Aucun groupe d'intérêt ne s'est dirigé vers une transformation de ses structures en organisation partisane. Même le GBM de Wangari Maathai est resté en l'état alors qu'il semblait le plus apte à ce faire, en dépit de sa confidentialité relative. En effet, ce mouvement faisait sens politiquement par son engagement victorieux dans la lutte contre le projet immobilier d'Uhuru Park.

Au-delà de l'incapacité des femmes à mobiliser durablement leurs ressources pour permettre à leur revendication de devenir un véritable enjeu politique, on peut se demander pourquoi les leaders politiques n'ont pas néanmoins retenu ce thème parmi les moyens susceptibles de leur apporter des voix. Pour mieux comprendre l'absence de la discussion nationale de la question féminine, il semble nécessaire de situer le contexte de la campagne électorale et les thèmes qui y furent développés. L'enjeu prééminent reste avant tout le multipartisme et les conditions de sa viabilité. Dès lors, les débats locaux comme nationaux dépendent de cette dialectique et débouchent sur la diffusion de discours ethnicisants et assez fortement éloignés des problèmes sociaux, quels qu'ils soient. Les thèmes économiques, même s'ils sont abordés de part et d'autre, ne résistent pas à la force du critère ethnique dans les tentatives de séduction de l'électorat. Cette insistance sur le côté affectif davantage que sur le côté programmatique rend vain tout espoir d'apparition d'enjeux politiques dépassant une réethnicisation en cours de la vie politique. Certes, il convient de relativiser l'importance de ce phénomène ethnique dans le discours électoral. Si sa mise en valeur paraît être un facteur mobilisateur, rien ne permet de constater son véritable impact avant les résultats, et d'affirmer de la sorte que le vote kenyan sera fondé sur des considérations ethniques[129]. Il faut quand même admettre que la lutte pour le pouvoir a exercé une force d'attraction beaucoup plus pertinente que la prise en compte d'un thème féministe finalement faiblement valorisé.

129. Ce qui sera finalement le cas, comme l'a montré Daniel Bourmaud dans "Les élections au Kenya. Victoire ou répit?". op. cit. pp141-146.

Aussi, le terrain n'était guère favorable pour que le débat sur les femmes sorte de sa relative confidentialité et se transforme en enjeu politique. La distribution des votes a été provoquée essentiellement de façon affective, et n'a que peu été influencée par une réflexion sur les problèmes directement sociaux. La faible capacité de mise en valeur des ressources persuasives accumulées affichée par les divers leaders et autres mouvements féminins s'est donc doublée d'un obstacle difficilement surmontable, celui de la manipulation ethnique du vote. Après les élections, les femmes sembleront ne pas être en mesure de se remobiliser. D'ailleurs, autant le thème des troubles ethniques deviendra un véritable enjeu politique dès l'instant où son importance sera réactivée par une opposition à la recherche de nouveaux éléments mobilisateurs d'un électorat certes ethnicisé, mais quand même relativement confus devant la désorganisation des forces opposantes, autant celui des femmes n'apparaîtra pas à nouveau comme un problème suffisamment rétributeur. Au surplus, certaines déclarations des leaders féministes peuvent sembler écarter d'éventuelles velléités de ce faire[130]. Les déclarations d'intention sur la logique voulant que l'amélioration des conditions d'emploi des femmes aura un impact sur les conditions de vie des Kenyans ne semble pas avoir d'écho favorable, ou plutôt tombe dans l'indifférence[131]. De plus, la tentative de développement du thème des femmes n'obère pas les diverses mesures de harcèlement de Wangari Maathai[132].

En définitive, certains événements, comme l'interdiction de réunions publiques aux membres des ethnies Kikuyu, Luo et Luhya, laisse deviner en cette période électorale une réorientation des dispositifs d'action des femmes, par la fonte de leurs aspirations au sein du thème dominant de l'heure, la question ethnique.

2. Les mobilisations musulmanes : construction partisane et consolidation d'identité

Les mobilisations musulmanes d'octobre 1987 ne connurent pas de suite, les autorités publiques et islamiques ayant repris un dialogue classique sur le respect du culte et des possibilités maîtrisées d'expression religieuse[133]. En dépit de leur résonance symbolique, tant au niveau des slogans que des cibles, ces mobilisations ne permirent pas de poser les jalons d'une dynamique contestaire. L'affirmation identitaire du moment a semblé contenter les leaders musulmans, de telle sorte que la question de la viabilité d'un militantisme islamique sur les côtes kenyanes s'est posée. L'opportunité d'un multipartisme en gestation a ravivé les velléités de proclamation de la force des leaders musulmans, et la tentative d'institutionnalisation qui en a résulté apporte un élément de réponse à cette question.

---

130. Ainsi, Maria Nzomo se propose d'agir en faveur de la castration des auteurs d'attentats sexuels, ce qui lui apparaît comme la juste punition de la «castration psychologique» subie par les victimes (voir la *Weekly Review* 19 mars 1993. p15).

131. Voir la *Weekly Review.* 18 juin 1993. p18.

132. Voir la *Weekly Review.* 30 avril 1993. p18.

133. Notamment, la question du port du *hijab* par les écolières constituera un enjeu nationalement discuté à la fin 1990. Daniel arap Moi assura lui-même la communauté musulmane lors d'un meeting à Mombasa que personne ne saurait forcer les écolières à se vêtir contrairement à leur foi. Cette déclaration ouvrit un espace nouveau de revendication : quelques jours plus tards, des lycéens musulmans de Nairobi et de Nakuru se plaignirent qu'aucun lieu adéquat ne leur avait été proposé pour leurs prières quotidiennes ; d'autres élèves à Kiambu et dans le district de Murang'a refusèrent de manger la nourriture de la cantine qui n'était pas en conformité avec les réquisits de leur religion ; des étudiants de Niarobi enfin firent remarquer qu'ils n'avaient pas le temps de célébrer convenablement la fin du ramadan (voir SPERLING (D.) : "The Parameters of Muslim Identity : Ethnicity and National Consciousness in Kenya". *Communication présentée à la Table Ronde "Dynamiques religieuses et pouvoir politique en Afrique de l'Est".* Paris. 6-8 juillet 1995).

L'idée selon laquelle un Islam politique ne résisterait pas à l'épreuve du pouvoir, dès lors que l'islamisme s'avère incapable de fournir un appareil conceptuel pour penser sa propre réalité sociopolitique[134], est dans le cas du Kenya confirmée en aval de cette réflexion : l'Islam apparaît effectivement «bloqué»[135]. Empruntant de façon concomitante mais non articulée les terrains de la violence et de la légalité, les réseaux musulmans tentent de s'inscrire comme un interlocuteur officiel du pouvoir, non plus dans le cadre d'une simple cohabitation pacifique mais dans celui d'une revendication contestataire. Mais ce mode d'action ne se révèle pas efficace, et la conjugaison de plusieurs critères réducteurs de la force de l'opposition musulmane, donne du phénomène musulman kenyan l'image d'une structure au fort potentiel innovateur mais mal exploité.

a) La substitution de révoltes urbaines à un légalisme impossible

Après l'annonce de la réintroduction du multipartisme en décembre 1991, les leaders musulmans se remobilisent et envisagent de créer leur propre parti. Ils organisent à cette fin une conférence de presse en février 1992 pour décréter la formation de l'IPK, fondé sur des doléances, des intérêts et des soutiens spécifiquement islamiques. En raison des contraintes constitutionnelles relatives à l'institutionnalisation des partis, l'IPK ne sera pas enregistré du fait de sa qualité de parti religieux. Ce refus de reconnaissance juridique n'entravera pas la poursuite du mouvement, notamment sous l'impulsion du Sheikh Khalid Balala, figure emblématique de l'IPK. Cette stratégie partisane reste néanmoins partielle et correspond peu aux réalités politiques du moment. En effet, prétendre fonder un parti islamique revient à s'inscrire dans le jeu politique national alors que les bases territoriales et idéologiques de l'IPK se révèlent très limitées[136]. Aussi,

> *"... la clientèle et sans doute les leaders actifs de l'IPK, le Sheikh Balala en tête, n'avaient intégré ni une culture politique légaliste-institutionnalisée, encore moins les valeurs de la démocratie pluraliste et certainement pas les subtilités des rivalités et des marchandages politiciens caractéristiques de la vie politique kenyane.*
>
> *La démarche n'était probablement pas naïve... La stratégie consiste donc à déstabiliser le pouvoir de telle sorte qu'à l'occasion des inévitables négociations en vue d'un retour à l'ordre, le parti musulman puisse obtenir quelques satisfactions. Au fond, aux yeux des contestataires musulmans (sans emploi, jeunes,...), ce que le clientélisme n'avait pas permis d'obtenir (du fait de la complicité entre élites sociales et politiques), ce que la violence de rue ne permettait pas d'atteindre (du fait de*

134. Selon Olivier Roy, qui explique qu'en dépit de la variété des stratégies islamiques (entrisme dans la vie politique officielle ; réinvestissement du social, soit sur le plan des mœurs et des pratiques, soit sur le plan de l'économie ; groupusculisation, soit dans les mouvements religieux ultra-orthodoxes, soit dans des groupes terroristes), la volonté politique s'est transformée en néofondamentalisme incapable de se conjuguer avec les revendications populaires (voir ROY (O.) : *L'échec de l'islam politique.* Paris. Seuil. 1992). L'auteur donne également une méthode intéressante de différenciation des termes «musulman» et «islamique». Il utilise le premier terme pour souligner ce qui relève du fait (l'intellectuel musulman : intellectuel d'origine et de culture musulmanes), et le second pour souligner ce qui relève de l'intention (intellectuel islamique : intellectuel qui ordonne consciemment sa pensée dans le cadre conceptuel de l'Islam).

On peut également consulter ZARTMAN (I.W.) : "Democracy and Islam : The Cultural Dialectic". *The Annals.* Volume 524. novembre 1992. pp181-191 qui explique qu'il n'y a pas d'incompatibilité inhérente entre la démocratie et l'Islam. Cette incompatibilité ne surgit que lorsque l'Islam politique, au nom de l'élimination des sources de corruption et d'aliénation, promet d'installer un système où seuls ceux qui promettent d'adhérer aux conditions qu'il a prescrites sont autorisés à se disputer le pouvoir.

135. Pour reprendre l'expression de François Constantin, dans "Afrique Orientale : L'Islam bloqué. Inconscience ou provocation". *Studia Africana.* n°3. février 1992. pp164-170.

136. Les réseaux islamiques s'étendent principalement dans le nord-est du pays et sur la côte, et concernent les Somalis (100% musulmans), les Digo (91%), les Boran (90%), les Pokomo (85%) et les Duruma (25%). Au niveau de la proportionalité, les musulmans représentent à peu près ¼ de la population (voir *Africa Events.* juin 1992. p13).

leur localisation territoriale circonscrite), la déstabilisation des luttes inter et intra-partisanes (qui interviennent à l'échelle nationale aussi bien que locale, et où chaque faction est à la recherche d'alliés pour faire la différence) pouvait permettre d'y accéder en utilisant le poids même relatif que représente l'ensemble musulman au Kenya"[137]

C'est pourquoi le retour à un mode d'action violent ou fortement démonstratif ressemble, à la suite de cette stratégie, à une régression. Pourtant, il faut nuancer cette appréciation, sachant que la manifestation, souvent prolongée par l'émeute, demeure un des moyens les plus efficaces pour affirmer une position politique dès l'instant où l'institutionnalisation de l'expression publique n'est pas offerte à tous. Certes, les révoltes qui embrasèrent Mombasa ne concerneront que certaines mosquées — et pas des plus importantes —, et certaines catégories sociales (principalement des jeunes, chômeurs ou non), et seront donc essentiellement urbaines. Les couches paysannes, faiblement islamisées en dépit des villages *madrasas*[138], n'entrent pas dans le champ de ces contestations. Mais la violence apparaît comme un thème socialement et médiatiquement porteur et attractif, de telle sorte qu'y recourir de façon planifiée impose un sens que de vaines luttes pour l'obtention de soutiens partisans éventuels ne peuvent construire. Ces révoltes urbaines représentent également un bon indicateur de l'impatience des jeunes, dont la confiance envers les leaders institutionnalisés ou routinisés s'estompe.

Les troubles débutèrent dès l'arrestation de sept prêcheurs musulmans dans la zone de Mwembe Tayari. Des jeunes militants islamistes présents protestèrent contre cette mesure qu'ils qualifièrent d'abusive et de scandaleuse. Le groupe grossira bientôt grâce à l'arrivée d'autres jeunes islamisés et suivra les forces de l'ordre jusqu'au poste de police où les forces de l'ordre enfermèrent les prévenus. La panique s'installe et des pierres sont lancées contre les véhicules policiers, gouvernementaux, particuliers ou appartenant aux entreprises étatiques. Rapidement, le feu est mis à certain de ces véhicules (et en particulier à celui de Saïd Hemed, ministre adjoint à l'Environnement et aux Ressources Naturelles) et des slogans sont criés : *"Allahu Akbar"* ("Dieu est grand") ; *"Down with KANU"* ("À bas la KANU") ; *"IPK"*. Les forces de l'ordre interviennent alors pour disperser la foule qui reflue, mais qui dresse des barricades à l'aide de kiosques et de cabines téléphoniques et bombarde de pierres la police et les véhicules alentours. Les troubles s'étendent rapidement aux zones paupérisées entourant Mombasa, vers Mapuka, Tudor, Tononoka, Majengo, Bondeni et Buxton. Le GSU est appelé pour renforcer la police souvent débordée[139]. Dans la soirée, de nombreux manifestants se réfugient dans la mosquée de Kwa Shibu, près de Mwembe Tayari. Elle sera pourtant investie par la police qui procèdera à des arrestations musclées. Cette profanation d'un site religieux sera douloureusement ressentie par les Musulmans[140], de la même façon que les jeunes qui lancè-

---

137. in CONSTANTIN (F.) : "Ouvertures religieuses et mobilisations musulmanes en Afrique Orientale. L'irréductible marginalité ?". in CONSTANTIN (F.) ; COULON (C.) (sous la direction de) : *Mouvements religieux et débats démocratiques en Afrique.* op.cit.

138. Ces villages peuvent être considérés comme des tentatives pour contrer l'influence du Christianisme et faire face au challenge de la sécularisation. Le mouvement *madrasa* est plus qu'un processus de modernisation par l'islamisme, il provoque des changements au sein même de ce dernier qu'il construit comme une religion aussi importante aux yeux des jeunes que des anciens. Ce mouvement, par le développement de la conscience religieuse islamique, démontre également le potentiel de ressources d'un Islam rural, qui invente une nouvelle forme de religiosité en raison de l'impossibilité de profiter des ressources institutionnelles trop éloignées et de toute façon peu transposables (voir sur ce point SPERLING (D.) : Rural *Madrasas* of the Southern Kenya Coast, 1971-92". in BRENNER (L.) (sous la direction de) : *Muslim Identiy and Social Change un Sub-Saharan Africa.* op.cit. pp198-209).

139. Voir le *Sunday Nation.* 24 mai 1992. p4 ; la *Weekly Review.* 22 mai 1992. p15 ; *Africa Events.* juin 1992. p13.

140. Le comité intérimaire de l'IPK déclarera avec emphase, par l'intermédiaire de son secrétaire-général, Abdulraman Wandati, que ces événements représentaient *"... la plus grande violation des droits de l'homme qu'une société civilisée ait connu depuis la chute du communisme"* (in *Africa Events.* juin 1992. p13). Le secrétaire à la jeunesse du SUPKEM,

rent la contestation se montrèrent abasourdis par l'arrestation des prêcheurs. En effet, le prêche dans le parc de Mwembe Tayari était devenu une tradition depuis l'annonce de la création de l'IPK. Ce lieu était devenu le terrain d'élection de Khalid Balala notamment, qui venait quasiment chaque après-midi, devant les prieurs de la fin de la journée (*asr prayers*), vitupérer contre la corruption — en particulier au sein du conseil municipal de Mombasa —, l'immoralité et le chômage. Shariff Nassir et Saïd Hemed faisaient partie des personnalités qu'ils dénonçait violemment comme indignes de l'Islam[141].

Le lendemain, une manifestation musulmane est organisée, pancartes et slogans vengeurs à l'appui. La libération de Khalid Balala, arrêté la veille au soir, est demandée, mais les récriminations se montrent beaucoup plus orientées politiquement et idéologiquement. Le trajet, menant les participants de la mosquée de Balushi jusqu'à la Cour de Justice de Mombasa, était jalonné de groupes de jeunes spécialement affectés à la sécurité en vue d'éviter tout débordement. Tout au long de la procession, les milliers de jeunes manifestants feront le salut de l'IPK (les deux mains croisées et rejointes au-dessus de la tête), demandant l'enregistrement de leur parti, pendant que certains d'entre eux promènent des pancartes à forte valeur évocatrice : *"No Justice, No Peace. Islam is the Only Hope for Justice and Morality in the World"* ("Ni justice ni paix. L'Islam est le seul espoir pour la justice et la moralité dans le monde") ; *"Is it democracy or democrazy ? Religious uprising is the only way of democracy"* ("Est-ce de la démocratie ou de la démo-folie ? L'insurrection religieuse est la seule voie vers la démocratie"); *"Islam is the choice of God"* ("L'Islam est le choix de Dieu"). Des inscriptions sont graffitées sur les murs : *"It will cost our blood to buy our freedom"* ("Notre sang devra être versé pour gagner la liberté"). La manifestation se déroulera néanmoins sans incidents. Ceux-ci reprirent une semaine plus tard lors de la libération de Khalid Balala. Afin de célébrer cet événement, plusieurs centaines de sympathisants envahissent à nouveau les rues. Le pacifisme de la manifestation virera brutalement en colère lorsque les manifestants apercevront la voiture de Shariff Nassir, qu'ils s'empressent de détruire[142].

Ces émeutes génèrent un conflit entre un gouvernement intransigeant et une opposition musulmane cherchant à confirmer son potentiel de mobilisation. Aux réactions d'indignation[143] et aux justifications différenciées des autorités[144] succèdent des actions concrètes. Le Sheikh Khalid Balala annonce début juin la formation de la Muslim's Voters league, qui selon lui, rallierait déjà 2,800 universitaires et plus de 80,000 adhérents[145]. Grisé par sa propre éloquence, il affirme que l'IPK déclare désormais la «guerre totale» au gouvernement, et que des soutiens internationaux — hormis ceux des États-Unis et de la Grande-Bretagne, accusés de soutenir le

---

Hussein Woor, abonde dans ce sens, tandis que le directeur-général de l'organisation musulmane, Muzafar Juma Khan, demande au gouvernement d'instaurer dans les plus brefs délais une commission d'enquête (voir le *Daily Nation.* 22 mai 1992. p1).

141. Voir *Africa Events.* juin 1992. p13.

142. Voir la *Weekly Review.* 29 mai 1992. pp34-37.

143. Comme celle de l'Imam de la mosquée de Jamia à Nairobi, Sheikh Ali Shee, qui clame que les musulmans souffraient d'une discrimination intolérable, et qu'ils ne sauraient supporter plus longtemps d'être traités comme des «citoyens de seconde zone» (voir la *Weekly Review.* 5 juin 1992. pp22-24). Dans la même veine, se reporter à l'article d'un professeur d'Université, Mohamed Bakari, qui analyse la société kenyane comme un pôle de discrimination sappant les opportunités économiques et sociales des musulmans (voir *Africa Events.* juillet 1992. pp16-18).

144. Si Daniel arap Moi maintient, au cours d'un meeting politique au début du mois de juin, que l'IPK ne serait pas enregistré en raison de sa coloration religieuse inacceptable (voir *Africa Events.* juillet 1192. p13), le commissaire provincial de la Coast Province, Mbuo Waganagwa, admet que les méthodes policières employées pour réprimer les émeutes étaient regrettables et ne correspondaient pas à la volonté gouvernementale de favoriser la liberté du culte (voir la *Weekly Review.* 5 juin 1992. pp22-24).

145. Voir la *Weekly Review.* 12 juin 1992. pp10-11.

gouvernement dans son refus d'enregistrement du parti islamique — seraient recherchés pour activer les forces électorales musulmanes afin de renverser la KANU[146]. Ces déclarations tapageuses, parfois relayées par d'autres prêcheurs ou par certains organes de presse[147], cachent mal la réalité de la mobilisation musulmane, qui se symbolisera de nouveau par l'utilisation de la violence. Les troubles eurent comme cause la décision de certains musulmans loyalistes d'effectuer une visite d'allégeance à Daniel arap Moi en son domicile de Nakuru. Le voyage de 650 kms organisé à cette fin le fut par le SUPKEM, en collaboration avec les professionnels de la politique musulmans et membres de la KANU. Le matin du départ, le 19 juillet 1992, une grande procession de jeunes islamisés se dirigea vers la zone de Mvita, où les bus destinés à transporter les «traîtres» étaient garés. Mais la police était présente sur les lieux, des rumeurs selon lesquelles les membres de l'IPK désiraient brûler les véhicules ayant circulé. Des affrontements éclatèrent aussitôt. Pendant ce temps, dans la zone de Mwembe Tayari, la police également présente empêcha la foule d'accéder à l'emplacement où devait se tenir une session de prières, à côté de la mosquée de Kwa Shibu. Là aussi, des affrontements se déclenchèrent et gagnèrent les zones adjacentes de Bondeni et de Tonononka. Khalid Balala, proférant des appels aux meurtres de Shariff Nassir, de Saïd Hemed — qu'il menace de brûler vivants — et de Daniel arap Moi (*"Mungu ua Moi"* : "Dieu tue Moi"), fut arrêté de nouveau et les troubles cessèrent[148]. Il sera finalement déféré devant la justice pour organisation illégale de meetings politiques, incitation à la violence et port d'arme prohibé[149].

En dépit de ces démonstrations de force, les 2,000 musulmans loyalistes se déplacèrent effectivement vers Nakuru pour y rencontrer Daniel arap Moi. Environ une dizaine de milliers de sympathisants venus de tout le Kenya se rendra à cette réunion d'allégeance. Après l'exposé simultané de cette vassalité et des doléances de la communauté musulmane, le Président kenyan tiendra un discours oscillant entre la fermeté envers l'IPK, certifiant que sa patience était à bout, et la compréhension devant le trouble des musulmans loyalistes — s'excusant notamment auprès d'eux pour les incidents ayant entraîné la profanation de la mosquée de Kwa Shibu au mois de mai[150].

L'utilisation de la violence ne permettra pas d'obtenir de résultats probants. Elle met ici au contraire à nu les dissensions internes au mouvement musulman. La violence physique se conjugue aussi avec la violence verbale des prêcheurs. Plus encore, une autre forme de violence davantage pernicieuse est activée : la menace de prières sauvages et maléfiques, entraînant le deuil et la peur. Cet appel aux forces de l'invisible apparaît comme un des derniers recours au bénéfice de leaders islamiques à la recherche de soutiens populaires qui tardent à se manifester. La contre-mobilisation des musulmans loyalistes est là pour rappeler combien les jeunes urbains islamisés ne suffisent pas à constituer un fonds suffisamment stable de protestation. D'ailleurs, la menace d'utilisation de la sorcellerie ne fonctionne pas. La sorcellerie a partie liée avec le caché, le secret, non pas seulement parce que le sorcier demeure une figure dont l'appartenance à la réalité n'est que partielle, dont le travail ravageur s'accomplit dans l'ombre, mais

146. Voir la *Weekly Review.* 26 juin 1992. pp16-17.

147. Un journal musulman de Kisumu, *The Message*, s'essaiera à prouver que la décision du gouvernement de ne pas légaliser l'IPK n'était pas juridiquement acceptable, dans la mesure où la Constitution n'interdisait pas formellement l'enregistrement d'un parti au nom religieux (voir la *Weekly Review.* 26 juin 1992. pp16-17).

148. Voir *Africa Events.* août 1992. pp14-15.

149. Le Sheikh Khalid Balala sera acquitté et relâché en janvier 1993 (voir la *Weekly Review.* 15 janvier 1993. pp18-19).

150. Voir la *Weekly Review.* 24 juin 1992. pp20-21.

parce qu'elle indique ce qui échappe au savoir et aux puissances sociales établies[151]. Or, sa transposition dans le domaine public, alors qu'aucun sort n'a été encore jeté, la rend caduque et la renvoie au rang de stratégie rapide et non calculée. Pourtant, ces imprécations tapageuses créent un mini débat entre les Shiites, fortement implantés à Mombasa, qui cautionneront du bout des lèvres ces menaces de prières maléfiques, et les Sunnis, qui dénonceront ces méthodes[152].

Cette violence dans l'engagement politique ne fait que renforcer le conflit social entre des jeunes islamisés mécontents de leur sort et un gouvernement qui cherche à en faire des néofondamentalistes pour mieux obérer leurs problèmes. La visibilité de ce conflit ne s'effectue qu'au travers de cette violence, tant l'anémie du débat que quelques leaders musulmans ont voulu instaurer pour s'inscrire d'abord eux-mêmes sur la scène politique ne résiste pas à l'épreuve du jeu politique institué et rationalisé.

b) Un débat gâché de l'intérieur

L'action d'une frange de la classe politique musulmane visant à socialiser les fidèles vers l'appareil d'État par l'intermédiaire d'une organisation partisane structurée, elle-même destinée à produire des mobilisations prosélytistes, apparaissait comme une véritable innovation. Cette volonté de transformation d'un échange jusqu'alors cantonné entre communautés islamiques et État dans un échange entre entités d'égale valeur symbolique (les partis) demeure intéressante. Peut-être peut-on voir dans ce phénomène une tentative de dépassement (ou de dénonciation) des «illusions organisatrices et de l'aventurisme politique»[153] dont a fait preuve l'État à l'égard des communautés musulmanes. Les difficultés de reconnaissance du parti islamiste et les diverses mobilisations qui en ont découlé soulèvent, en dépit du caractère urbain de ces dernières, la question de la place de la minorité musulmane dans une nation essentiellement chrétienne. Il existe une unanimité des leaders islamistes sur le constat d'une nécessaire meilleure prise en compte des intérêts des musulmans par le pouvoir politique. Les divergences manifestées reposent seulement sur les moyens de mise en valeur d'une telle nécessité. Ces divergences ont pourtant été amplifiées par les modes d'action inadaptés définis pas des leaders au charisme ponctuel. Elles ont au surplus privé les communautés musulmanes d'un vrai débat national sur leurs conditions d'existence et ont donné au gouvernement des occasions supplémentaires de minimiser le problème et de retourner la situation à son avantage.

---

151. Voir sur ce point BALANDIER (G.) : *Le désordre. Éloge du mouvement.* op.cit. pp108-115. Georges Balandier indique que le discours sorcier joue sur trois registres : celui du sens (*"le discours sorcier le fait surgir au-delà des systèmes interprétatifs normalement utilisés, il s'impose parce que capable d'expliquer l'inexplicable"*) ; celui de la culpabilité (*"le discours sorcier ouvre à la société traditionnelle la possibilité d'imputer la responsabilité de ses ratés de fonctionnement, de ses défaillances, de son insuffisante maîtrise de l'événement, à des acteurs humains néfastes"* ; celui de l'ordre (*"une fois résolue, la crise de la sorcellerie a contribué à un rétablissement de l'équilibre par la mise en œuvre du symbolique et de l'imaginaire"*) (p112). Le champ d'action de la sorcellerie musulmane au Kenya aurait pu s'inscrire sur ces trois registres, pour imposer un sens (l'inéluctabilité de la formalisation de l'identité musulmane par la construction partisane), introduire la culpabilité (par le renforcement de l'indisposition des gouvernants devant la force des musulmans au regard de leur refus d'enregistrement), et définir un nouvel ordre (celui dans lequel la parole islamique cohabite sur de semblables bases avec la parole chrétienne). Cette construction n'est pourtant que théorique, dès l'instant où l'appel aux forces de l'invisible n'a été que ponctuel et n'a pas servi de stratégie au même titre que le légalisme ou l'émeute.

152. Voir la *Weekly Review.* 10 juillet 1992. pp8-9.

153. Selon l'expression de François Constantin dans "Communautés musulmanes et appareils d'État en Afrique Orientale : Illusions organisatrices et aventurisme politique". *Communication présentée au colloque "Islam, État et société en Afrique Subsaharienne".* Londres. 17-18 novembre 1987.

De façon générale, l'IPK n'est pas perçu favorablement. Les autres partis d'opposition se montrent circonspects, et seuls le DP et le FORD accordent du bout des lèvres leur aval à son existence en tant que formation partisane s'exprimant dans un champ d'action identique, celui de la contestation. Néanmoins, seuls les représentants musulmans locaux de ces deux partis interviennent, les leaders nationaux, Mwai Kibaki comme Oginga Odinga — et bientôt Kenneth Matiba — ne prenant pas publiquement position. Ainsi, Mohamed Jahazi, membre du comité du DP dans la Coast Province, demande régulièrement que soit légalisé l'IPK afin d'éviter que des troubles supplémentaires n'embrasent la région[154]. Salim Ahmed Bamahriz, du FORD, tiendra un semblable discours. Ces déclarations ressemblent toutefois davantage à une démonstration de solidarité cultuelle plutôt qu'à un soutien politique réel, engageant des responsabilités quant à la progression de l'IPK dans le jeu politique. En ce qui concerne les forces contestant l'existence du parti islamique, en dehors des autorités politiques au pouvoir et des instances du SUPKEM, on remarque une unanimité dans les motifs de sa condamnation : un parti d'obédience religieuse ne saurait être admis. Les Églises chrétiennes se font les hérauts de cette condamnation. Manasses Kuria, l'archevêque de la CPK, se montre comme le plus véhément. Il estime que l'acceptation de l'IPK en tant que formation religieuse comportait le risque énorme de «tuer» la nation, dès l'instant où cette tolérance entraînerait inévitablement le déferlement sur le marché partisan de demandes d'enregistrement émanant de sectes religieuses ou de dénominations officielles mais minoritaires[155]. L'exagération est donc la norme pour décrier le mouvement partisan islamique, mais elle n'est rien d'autre qu'une réponse jugée appropriée aux exagérations des leaders islamiques.

Ces derniers souffrent d'ailleurs d'une sur-médiatisation ne correspondant sans doute pas à leur rôle exact. En ce sens, le cas de Sheikh Khalid Balala est frappant, puisqu'il ne disposait d'aucune fonction statutaire au sein de l'IPK, sinon celle d'agitateur. À la suite de ses paroles agressives à l'égard de certains hommes politiques et de son arrestation au cours des émeutes du mois de juillet, il devient l'objet au sein même de l'IPK de reproches féroces. La plupart des membres du comité directeur intérimaire l'accusent d'être la principale cause du refus d'enregistrement du parti, le critiquent pour le détournement politique personnel qu'il opèrerait en se réappropriant les versets du Coran et le vilipendent en raison des possibilités de lutte anti-musulmane armée que ferait naître son action violente. En même temps, ils s'inquiètent de le voir fréquenter de plus en plus les meetings du FORD. Ali Omar déclare : *"Nous ne pourrons jamais être les porteurs d'eau de Balala dont l'intention véritable est d'assurer les votes pour son chef de tribu, Ahmed Salim Bamahriz"*[156]. Ces désordres internes montrent combien les leaders de l'IPK ont sous-estimé les capacités d'adaptation du pouvoir kenyan, qui, après avoir interprété l'action islamique comme un mauvais coup ourdi par les partis d'opposition, puis comme un révélateur supplémentaire de l'incapacité des réseaux opposants à se construire de façon unitaire, finit par définir l'IPK comme une minorité islamique fondamentaliste dangereuse. Ce facteur, conjugué avec la surestimation de la représentativité du parti islamique, et donc de sa légitimité, et avec la maladresse dans la recherche de soutiens auprès du DP ou

154. Voir par exemple la *Weekly Review*. 5 juin 1992. pp22-24.

155. Voir la *Weekly Review*. 12 juin 1992. pp10-11.

156. in *Society*. 27 juillet 1992. pp41-42. Il est vrai que Khalid Balala multipliera les annonces contradictoires de soutien à Paul Muite, Martin Shikuku, et même à Daniel arap Moi et Shariff Nassir. Il fera même publier un encart publicitaire d'une page dans le *Kenya Times* du 16 juin 1992 appelant les électeurs de la Coast Province à voter en bloc pour la KANU aux prochaines élections afin d'avoir *"plus de postes au sein du gouvernement, plus de vice-ministres, plus de responsables d'organismes étatiques et plus d'ambassadeurs"* (voir *La Lettre de l'Océan Indien*. 20 juin 1992. p3).

FORD, interdit l'accaparement religieux du champ politique. Aussi, l'IPK a été récupéré par le système partisan pour mieux être réduit à l'état de formation sans moyens[157].

La tentative de rupture avec un certain conformisme clientéliste, qui serait le produit de l'intégration d'une «culture de soumission», a échoué, notamment en raison de l'incapacité du discours politique musulman d'une part à faire admettre que l'identité musulmane ne recouvre pas que des comportements religieux et d'autre part à mettre en doute stratégiquement l'habileté gouvernementale à gérer ce type de conflit, et donc la capacité de reproduction du système politique[158]. Le passage au politique des réseaux musulmans ne parvient pas à se manifester en dehors de l'action violente, qui semble être conçue par certains des leaders islamiques les plus visibles comme la seule possibilité de s'exprimer et d'être entendu de tous. L'analyse du jeu politique kenyan par les leaders islamiques n'a pas appréhendé au mieux les potentiels de résistance non seulement du pouvoir mais surtout des groupes sociaux qu'ils entendaient mobiliser. Enmêlés dans des marchandages inter-partisans ou factionnels et des procédures de recherche de soutiens inadaptées, dépassés devant l'ampleur de la contre-mobilisation, ces leaders, Khalid Balala en tête, ont laissé échapper des moyens pertinents de consolidation d'identité. Ils ont au contraire légitimé par leur attitude vindicative la démarche des notables locaux loyalistes, qui, par l'intermédiaire des flux transnationaux et l'assentiment intéressé du pouvoir local, continuent à mener leurs affaires, financières, religieuses ou même politiques, dans le cadre d'un clientélisme policé.

3. Un paradoxe ? L'élargissement de l'espace protestataire par des innovations inefficaces

Les mobilisations féministes et musulmanes n'ont pas en réalité permis de construire deux pôles solides de contestation au Kenya. Pourtant, cet échec n'est que sectoriel, dans la mesure où l'expression publique et relativement organisée de deux groupes jusqu'alors politiquement isolés contribue à la structuration de l'espace protestataire. La viabilité de cet espace ne se jauge pas à la réussite dans l'entreprise collective des acteurs qui le construisent, mais dans l'accumulation de ces acteurs et des lieux de leur mobilisation.

Au niveau du Kenya, cet axiome semble encore plus pertinent dès lors que l'on admet que le conflit réel n'est pas celui qui se formalise entre une autocratie monopartisane et un pluralisme multipartisan, mais entre le sens moral de l'ethnicité de chaque individu et le tribalisme politique de la compétition des groupes sociaux, entre les droits de l'homme et le patronage dans la distribution des ressources, et enfin entre l'«inconnaissabilité sorcière» (*sorcerous unknowability*) du pouvoir étatique et les nouvelles formes de responsabilité publique[159]. La difficulté de constitution de groupes contestataires efficaces tient tout autant aux capacités de contrôle du gouvernement qu'à l'intériorisation de ces schémas relationnels, qui minent l'exercice normal du jeu pluraliste. L'impossibilité de construire une structure musulmane ou

157. Il faut signaler, dans cette perspective de récupération, la création — sans doute à l'initiative du gouvernement — de l'United Muslims of Africa (UMA). François Constantin rappelle combien cet acronyme est chargé de sens pour des musulmans (au regard de l'*umma*), le signifiant étant accentué par le vocable lui-même, la référence à l'Afrique renvoyant au clivage historique entre musulmans arabes et musulmans noirs (voir CONSTANTIN (F.) : "Ouvertures religieuses et mobilisations musulmanes en Afrique Orientale. L'irréductible marginalité ?". op.cit.).

158. Ibid.

159. Voir LONSDALE (J.) : "The Political Culture of Kenya". *Center of African Studies d'Edimbourg. Occasional Paper n°37.* 1992.

féministe de mobilisation permanente se manifeste ici de façon encore plus frappante si l'on considère que ces deux groupes sociaux sont *a priori* homogènes, ou du moins potentiellement disposés à protester de façon unitaire. L'unidimensionalité se trouve certes davantage repérable dans les objectifs que dans le groupe lui-même. Elle est pourtant mise en échec, alors que des éléments organisateurs (des groupes d'intérêt pour les femmes, un parti politique pour les musulmans) avaient pu être élaborés pour défendre ces objectifs au nom d'une communauté. Le désintérêt vis-à-vis d'un processus continu de réordonnancement des structures de valeurs et d'objectifs — processus se réalisant à travers la réestimation des objectifs du mouvement et des moyens à se disposition ; la redéfinition de son audience, de ses rivaux et de ses alliés ; l'adaptation aux interactions et aux structures organisationnelles environnantes dont une reconceptualisation est nécessaire le cas échéant —[160] constitue une des raisons de cette incapacité à construire un mouvement de protestation adéquat.

Cette incapacité n'entrave pas néanmoins le processus de structuration de l'espace protestataire. À l'inverse, elle l'améliore en introduisant des territoires géographiques de contestation nouveaux et pertinents (Coast Province), des lieux symboliques de protestation évocateurs et intégrés dans l'esprit politique (*Freedom Corner*), et surtout en insérant des exemples de modes d'action inopérants. En effet, un système d'action protestataire, s'il se construit essentiellement par la constitution d'un répertoire d'actions intériorisé et en constante évolution, se comprend et s'utilise également en fonction d'expériences malheureuses. L'élargissement de l'espace protestataire se délimite aussi par rapport à des lieux où la contestation n'est pas possible, et au regard de modes d'action inopérants. Des espaces sont testés, et leur effectivité détermine l'espace protestataire global. La notion d'espace n'est éclairante qu'à la condition où elle constitue une véritable grille de lecture, une manière de comprendre comment une société tout entière, avec toutes ses dimensions et toutes ses logiques, engendre du politique, ici protestataire. C'est donc le caractère sociétal de la spatialité qu'il faut activer, et non la seule projection spatiale de phénomènes non spatiaux[161].

Le fait que des innovations inefficaces construisent l'espace protestataire au même titre que des innovations efficientes ou des modes d'actions déjà éprouvées ne constitue donc pas un paradoxe. Dans le cas des femmes, l'inefficacité se repère non pas au niveau de l'incapacité à créer de l'intérêt mais au niveau de l'incapacité à capitaliser sur l'intérêt créé, tandis que dans celui des musulmans, elle est davantage visible au niveau de l'échec du mode d'action principal d'affirmation. Ces deux types d'inefficacité produisent du sens : d'une part, l'effort du discours identitaire n'est pertinent que lorsque les ressources disponibles sont activées valablement ; d'autre part, cet effort n'est possible qu'à partir du moment où seront effacés au préalable de lourds héritages culturels fondés sur la soumission, aussi bien pour les femmes que pour les musulmans. Ce dépassement de contraintes sociales légitimées par leur acceptation par certains notables de l'un ou l'autre groupe renvoie en particulier dans le cas des musulmans à l'adéquation entre violence et identité dans un espace protestataire. Les relations entre violence et identité indiquent une réflexion sur trois aspects fondamentaux : le travail social sur le temps ; les schèmes de la violence dans les représentations sociales ; l'importance des groupes capables de mettre en œuvre ou de rationaliser conjointement des éléments des répertoires de l'identité

160. Voir HERMANN (T.) : "From Unidimensionality to Multidimensionality : Some Observations on the Dynamics of Social Movements". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 15. 1993. pp181-202 (se reporter en particulier aux pp197-198).

161. Voir LEVY (J.) : *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique.* op.cit. pp106-109.

et de la violence[162]. L'utilisation instrumentale de la violence par les leaders islamiques représente une utilisation «économiciste», utilitariste, de la violence, qui serait une ressource politique disponible parmi d'autres sur le marché politique. Cette acception n'est pas pensable et son ineffectivité apparaît logique dès lors que cette stratégie postule que la violence est dotée de caractères intrinsèques ou de propriétés stables. Le caractère de rupture et de transgression qu'elle peut avoir avec la collectivité politique dans laquelle elle s'inscrit est euphémisé. L'émeute n'est qu'un moyen d'action collective, mais ce moyen est prolongé par d'autres modes d'action violents (discours véhément ; menace de sorcellerie), qui ne peuvent construire par simple amalgame *une* violence considérée comme un tout cohérent et susceptible d'infléchir la politique gouvernementale.

Un espace protestataire est testé, mais il ne s'avère pas pertinent. Seul le gain géographique et les enseignements tirés des actions féministes et musulmanes — et non les actions elles-mêmes — constribuent à l'édification de l'espace protestataire global. Dans ce cadre, l'emprise spatiale de l'État apparaît incomplète. Ces dissidences collectives, d'inspiration politique ou religieuse, traduisent plus qu'une évasion sociale du creuset de l'État, elles s'inscrivent contre lui en cherchant à le plier à leurs exigences. Avec ce type de protestation, ce n'est plus d'escapade dont il faut parler. La production du politique et des rapports sociaux s'effectue désormais en fonction de revendications contra-étatiques. L'«indocilité» des acteurs qui permet de décliner un «État au concret» en intégrant les dynamiques indigènes, c'est-à-dire les processus de réappropriation, d'instrumentalisation ou de contournement de l'État[163] se double d'une indocilité proprement activiste dans le sens où il n'est plus question d'échapper à l'emprise des autorités étatiques mais de les affronter directement. Pourtant, la donne institutionnelle ne disparaît pas, soit qu'elle concoure à canaliser ponctuellement les aspirations protestataires, soit que l'État cherche à reprendre le contrôle en détournant l'action revendicative par des moyens de délégitimation jouant sur des affects potentiellement mobilisateurs.

---

162. Voir MARCHAL (R.) : "Le temps de la violence et de l'identité". in MARTIN (D.-C.) : *Cartes d'identité. Comment dit-on «nous» en politique ?*. op.cit. pp185-205.

163. Voir BAYART (J.-F.) : *L'État en Afrique. La politique du ventre.* op.cit. mais aussi MBEMBE (A.) : *Afriques indociles. Christianisme, pouvoir et État en société post-coloniale.* Paris. Karthala. 1988.

II. DÉPLACEMENT ET DÉTOURNEMENT DE L'ACTION PROTESTATAIRE

Notre concept de mobilisation n'intègre pas les formes institutionnelles de mobilisations que sont les mobilisations partisanes ou électorales. Dépasser l'analyse institutionnelle ne signifie pas pour autant obérer l'étude de ses conséquences sur le cours du politique dans un schéma global d'interaction entre le jeu institutionnel et le jeu non institutionnel. Or, dans les cas kenyan et zambien, l'échéance électorale va provoquer un mouvement d'institutionnalisation des actions collectives protestataires. En effet, les mobilisations partisanes et pré-électorales vont assimiler les courants protestataires qui vont être comme aspirés par un système d'organisation, produit d'une articulation entre le phénomène électoral et le phénomène partisan. La force de la signification de l'échéance électorale et de la compétition partisane restreint les domaines d'expression de la protestation et structure l'espace protestataire autour de notions fixes.

La diffusion de messages qui vont servir de références communes et l'élaboration de compromis concrets entre des intérêts différents permettent aux organisations partisanes de rompre le cours d'une participation populaire cantonnée depuis les débuts de la revendication démocratique à une expression collective plus ou moins violente. Or, *"la capacité persuasive des partis politiques n'est jamais aussi forte que quand ils convergent, explicitement ou implicitement, pour délivrer en fait le même message alors que, sur la scène politique, ils ont normalement vocation à s'affronter. La réceptivité des citoyens à l'intériorisation du message est alors maximale parce qu'il n'y a pas de dissonance entre les sources émettrices ; ... "*[164]. Les invitations à penser la démocratie et à participer au scrutin consolident les schémas culturels en gestation qui font du citoyen la base de l'édifice démocratique. L'espace protestataire s'en trouve redimensionné autour de schémas classiques de lutte politique, fondés sur un travail de persuasion enserré par des règles *a priori* équitables pour chacune des parties. La compétition inter-partisane modèle des formes de réapprentissage du jeu pluraliste, qui se joue d'abord avec un appui populaire qu'il faut mobiliser.

Les mouvements de protestation «s'institutionnalisent» donc, dès l'instant où les mobilisations pré-électorales — que nous entendrons largement, sachant qu'il n'existe pas en Zambie ou au Kenya de lancement véritablement officiel de la campagne électorale, sinon deux ou trois semaines avant l'élection — masquent puis intègrent les acteurs des mobilisations protestataires qui les ont précédées. En ce sens, nous verrons que les acteurs des mouvements protestataires composent la grande partie des participants aux mobilisations partisanes pré-électorales. À côté de cette institutionnalisation temporaire qui caractérise un déplacement de l'espace protestataire, il faut remarquer dans le cas du Kenya une nouvelle tentative de réinterprétation de la revendication démocratique, par l'activation stratégique de troubles ethniques. Ce phénomène, qui traduit en réalité une manœuvre politicienne habile et perverse, présente une importance suffisamment grande pour que l'on s'y attarde plus particulièrement, dans la mesure où ce détournement de l'action protestataire a fonctionné et s'est révélé être une ressource pertinente de délégitimation au profit du pouvoir kenyan.

164. in BRAUD (P.) : *Sociologie politique.* op.cit. p301.

A) L'INSTITUTIONNALISATION TEMPORAIRE DES MOBILISATIONS

La revendication démocratique a provoqué un processus essentiel de création d'attentes que les diverses mobilisations collectives ne sont pas parvenues à combler entièrement. Mais les exigences et les espérances politiques ne sont pas rigides et définitivement stables chez la plupart de citoyens. Au contraire, elles se révèlent sporadiques dans leurs manifestations, variables en intensité et ambivalentes dans leur contenu, surtout dans des pays comme le Kenya et la Zambie où les franges politisées ou dogmatiques de la population sont très peu nombreuses. Les cognitions politiques sont donc instables et modulables[165]. Le discours politique traditionnel ne suffit pas pour convaincre, il est également nécessaire de produire des actions significatives agissant directement sur l'imaginaire et sur la structuration des attentes. Or, les opposants zambiens et kenyans se trouvent dans une position intermédiaire entre ce que Philippe Braud nomme des opposants «protestataires» et des opposants à vocation gouvernementale. Leur situation leur permet de cumuler les avantages de ces deux modèles (respectivement : s'emparer des thèmes populistes ou idéalistes ; souligner les frustrations en mettant en évidence les inégalités, injustices et inefficacités) sans en supporter les inconvénients (respectivement : contraintes des croyances hégémoniques qui peuvent faire barrage à l'intelligibilité ou à la crédibilité de leurs propositions ; auto-contraintes motivées par le souci de ne pas décevoir une fois parvenus au pouvoir)[166]. Cette position privilégiée leur donne l'opportunité de canaliser des symboles et des attentes qui jusqu'alors ne s'étaient exprimés que périphériquement. Ce sera le sens des mobilisations partisanes structurées autour des réunions publiques monstres.

La violence ne disparaîtra pas pour autant de ce nouvel agencement de l'ordre politique. L'État la routinise, l'instrumentalise à son profit, voire même l'institutionnalise puisqu'il la met en œuvre soit à travers le cadre de procédures partisanes, comme les groupes d'intérêt créés pour le soutien logistique de la KANU ou de l'UNIP, soit à travers des comportements agressifs mis en scène au cours de mobilisations en faveur du parti unique. Cette violence d'État conservatrice se déploie pour la prétendue protection de l'ordre social qu'elle contribue au contraire à déstabiliser.

1. La gestion de l'afflux populaire : les mobilisations oppositionnelles

L'acceptation par le pouvoir de la formalisation constitutionnelle de groupes politiques concurrents (en juillet 1990 en Zambie et en décembre 1991 au Kenya), permettra à ces nouvelles forces de mobiliser officiellement leurs soutiens populaires. La gestion de l'afflux des sympathisants aux divers meetings organisés ne se repère pas seulement au niveau de la maîtrise du nombre, mais aussi à celui des symboles et des rituels activés. Ce dispositif cognitif ne correspond pas exactement aux pratiques développées et intériorisées au cours d'une campagne électorale. D'une part, la campagne électorale proprement dite a été diluée dans un jeu politique déterminé par une lutte globale entre le pouvoir et une opposition plus ou moins

165. Voir EDELMAN (M.) : *Politics as Symbolic Action. Mass Arousal and Quiescence.* op.cit. pp1-4.

166. Voir BRAUD (P.) : *Le jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes.* op.cit. p253.

fragmentée à la recherche de moyens de pérennisation de ses nouveaux soutiens. Si l'élection représente l'objectif principal de ces deux pôles, la campagne électorale n'apparaît que comme une des dynamiques traversant le champ de ce jeu politique, le régénérant et le dramatisant à la fois. D'autre part, les mobilisations oppositionnelles ont débuté bien avant le lancement officiel de cette campagne, et ont construit des significations qui détermineront la progression de cette dernière.

Gestion du nombre et gestion des rituels et des symboles constituent donc les deux nécessités que les partis d'opposition doivent conjuguer pour développer une résonance symbolique pertinente en direction du pouvoir.

Au Kenya comme en Zambie, il faudra attendre l'officialisation institutionnelle du multipartisme pour que des réunions publiques massives puissent être organisées. Les rares tentatives pour monter de telles opérations avant cette constitutionnalisation seront rapidement avortées par un gouvernement vigilant à ce sujet. Par exemple, un meeting du FORD, alors considéré comme un groupe d'intérêt clandestin, ne pourra avoir lieu, en dépit des efforts de mobilisation des leaders du groupe. Mais déjà, un symbole essentiel avait été activé, puisque le meeting devait se tenir aux *Kamukunji Grounds*, lieu historique d'expression publique de Jomo Kenyatta mais aussi endroit à partir duquel les émeutes de *Saba Saba* se sont déclenchées. Avertie de l'intention des leaders du FORD, que ce soit par l'annonce officiellement émise ou par les réseaux de communication informels — la persuasion mobilisatrice s'effectuant aussi et surtout par la voie des relations personnelles, donc soumises dans le régime autoritaire kenyan à la dénonciation —, le gouvernement prend ses dispositions pour barricader les accès routiers (notamment Ngong Road, Thika Road, Juja Road et Waiyaki Road) et piétonniers à la zone. Tout autour, des membres du GSU patrouillent afin que les Kenyans ne pénètrent pas dans le secteur. Les colporteurs abandonnent temporairement leur commerce dans les quartiers de Kamukunji, Muthurwa, Majengo et au marché de Gikomba. Quelques affrontements opposeront des sympathisants du FORD et la police dans ces quartiers. Ces troubles sporadiques demeureront cantonnés aux zones immédiatement adjacentes aux *Kamukunji Grounds*, et les bidonvilles, lieux de propagation de ce type de troubles, resteront calmes[167].

C'est donc en août 1990 en Zambie et en janvier 1992 au Kenya que les premiers meetings autorisés se déroulent. L'importance numérique de la participation et la quantité de symboles activés marqueront durablement le jeu politique pré-électoral, dès l'instant où les gouvernements visés continuaient de nier la pertinence de la mobilisation opposante. Le soutien populaire massif à l'opposition permettra l'organisation continue de mobilisations aussi importantes qui s'imposeront au pouvoir.

---

167. Voir le *Daily Nation*. 18 novembre 1991. ppl et 26. Ce meeting avait été annoncé conjointement par Martin Shikuku, Oginga Odinga, Masinde Muliro, George Nthenge, Ahmed Bamahriz et Philip Gachoka au cours d'une conférence de presse. Une première demande avait été effectuée pour le 5 octobre, et devant le refus du gouvernement d'accorder l'autorisation, les dirigeants du FORD avaient décidé d'organiser ce meeting avec ou sans autorisation. Le 16 novembre, jour où le meeting aurait dû se tenir, Martin Shikuku, Masinde Muliro, James Orengo et Philip Gachoka notamment prennent place à bord d'un pick-up avec d'autres sympathisants, et, brandissant les deux doigts de la victoire, partent du centre-ville pour rejoindre les *Kamukunji Grounds*. Des dizaines de Kenyans parviennent à les suivre avant que la police ne commence à les disperser et à les arrêter. Néanmoins, plusieurs d'entre eux échappent à la police et suivent le pick-up tout en faisant le signe de la victoire et en chantant des slogans favorables au multipartisme et à la non-violence. Parvenus devant les *Kamukunji Grounds* bloqués par la police, Martin Shikuku et James Orengo se saisissent du microphone pour chanter des slogans multipartisans. Ils se dirigent ensuite à bord du pick-up vers les zones résidentielles adjacentes, mais le réseau de blocage policier trop important fait avorter leur tentative. Et c'est au cours du dispersement général que des affrontements auront lieu. L'intervention du GSU, surnommés *"Take no prisoners"* ("Pas de quartier"), achèvera de dissuader les dernières velléités manifestantes (voir la *Weekly Review*. 22 novembre 1991. pp10-11).

a) Des soutiens populaires rendus immédiatement visibles

Le premier meeting du MMD ainsi que le premier meeting du FORD vont structurer durablement au sein du pouvoir et parmi la population l'image d'une opposition disposant de capacités puissantes de mobilisation. À ce titre, le 18 août 1990 et le 18 janvier 1992 représentent des dates importantes dans la trajectoire historique des mouvements de protestation zambien et kenyan.

Le 18 janvier se tiendra aux *Kamukunji Grounds* la première réunion publique massive organisée par un parti d'opposition depuis le rétablissement du multipartisme. L'appréciation numérique de l'assistance variera selon les sources. Les estimations iront de 100,000 (BBC) à 1,5 millions de personnes (Martin Shikuku), en passant par 150,000 (Kenya Television News) et 500,000 personnes (*Daily Nation*). Au-delà de l'énorme quantité de participants, ce sont les symboles et les rites activés qui doivent retenir l'attention. Les sympathisants du FORD arrivèrent dès neuf heures le matin, venant de toutes les rues conduisant aux *Kamukunji Grounds*. Nombre d'entre eux portaient les branchages verts dont l'utilisation protestataire est devenue routinisée. Le transfert logique des acteurs des mobilisations collectives précédentes vers des moyens d'expression plus institutionnalisés s'organise en fonction de la perpétuation des arguments visuels déjà pratiqués au cours de ces mobilisations. L'utilisation des branchages ne caractérise donc pas une réappropriation mais une continuation.

Ces personnes, tout en chantant des slogans pro-multipartisans, brandissaient également leurs deux doigts de la main droite en signe de victoire. Le signe des deux doigts est important, car la première ressource que peut s'offrir une organisation collective, c'est d'abord sa marque, son sigle : en garantissant par sa visibilité, son ancienneté et sa notoriété une seconde identité à qui peut s'en prévaloir, elle permet de recueillir dans le champ politique, mais aussi dans les interactions quotidiennes, les profits de distinction qui y sont attachés[168]. Ce signe particulier est un vecteur d'attention. Il est un signe métalinguistique dès le moment où il a toujours un signifié — de sorte qu'il peut être utilisé aussi dans des contextes où la référence est fictive. Mais il joue un rôle fondamental dans l'acte de référence, explicitée ou implicite, ce rôle consistant à signaler que l'attention du destinataire doit se fixer sur un objet ou une situation particulière (ici le multipartisme)[169]. La lutte pour la confection de symboles représentatifs et de signes de reconnaissance en Zambie et au Kenya ne sera donc pas fortuite, et elle caractérise une compétition pour une visibilité nationale garantissant la légitimité d'un investissement populaire de parcelle d'autorité. La plupart du temps, tout repose sur la main, qui peut être utilisée aussi bien en guise de symbole ou de support symbolique lorsqu'elle porte un objet (un flambeau pour l'UNIP) ou en guise de signe de ralliement (le V de la victoire les deux mains levées pour l'UNIP pour dire *"Viva Victory"* et le V signifiant "deux partis" et la victoire pour le FORD ; l'index et le pouce dressés pour le MMD pour dire "L'heure est venue" ; la main tendue pour le KENDA ; les mains qui brisent des chaînes pour le KNC). Seuls la KANU (un coq) et le DP (une lampe à pétrole) n'utilisent pas la main comme instrument symbolique d'identification. Au Kenya, la compétition s'inscrit aussi dans la recherche du slogan identificateur, qui la majorité des cas est élaboré en anglais, quitte à être traduit par la suite en langues vernaculaires. Plusieurs partis introduisent de la sorte dans leurs manifestes des paragraphes spécialement réservés à ce type de ressource qu'ils expliquent plus ou moins largement. Ainsi,

168. Voir OFFERLÉ (M.) : *Les partis politiques.* op.cit. p45.

169. Voir ECO (U.) : *Le signe. Histoire et analyse d'un concept.* Bruxelles / Paris. Labor / Seuil. 1988 (édition revue et augmentée «Le Livre de Poche»). p78.

le FORD choisit *"Freedom, Justice and Truth"* ("Liberté, Justice et Paix"). Le KNC fait quasiment de même,en portant son choix sur *"Freedom, Democracy, Equality and Justice"* ("Liberté, Démocratie, Égalité et Justice"), mais y adjoint une série de couleurs identificatrices correspondant à des signifiés particuliers : le bleu désigne la liberté et encourage les idéaux de l'espoir et de la transparence ; le jaune signifie la joie, la renaissance de la nature et encourage les idéaux de l'harmonie, de la foi et de la force ; le vert représente le renouveau et encourage les idéaux de la croissance. Peu avare de ce types de représentations symboliques, le KNC ajoute au signe des mains brisant les chaînes les images de la colombe (qui symbolise la liberté, la paix et la démocratie), du soleil (censé traduire le début d'une ère nouvelle) et des feuilles de banane, qui sont un symbole traditionnel de paix, d'harmonie, de générosité et de fertilité. Dans cette logique, le signifié cesse d'être une entité ontologique, il devient un phénomène culturel, descriptible grâce à un système de relations particulier (ici les relations opposants / pouvoir et opposants / électorat). Les signes peuvent ainsi constituer une force sociale davantage que de simples instruments reflétant des forces sociales[170].

L'importance de ces ressources symboliques sera particulièrement mise en évidence lors du différend entre l'UNIP et le MMD sur le symbole identificateur de ce dernier. Les dirigeants de l'UNIP décidèrent que leur parti risquait de perdre un grand nombre de votes si la commission électorale permettait plus longtemps au MMD de conserver son emblème, qui pouvait être confondu par des illettrés à celui du référendum, caractérisé également par l'index et le pouce dressés, mais de façon différente. Ces illettrés pourraient dès lors voter pour le MMD, pensant donner leur voix pour une consultation référendaire[171]. En dépit des dénégations du MMD, l'affaire est portée devant la Haute-Cour de Lusaka, qui décide que le symbole du référendum n'étant pas juridiquement protégé, rien n'empêchait une organisation politique de s'en approprier l'idée. Les leaders de l'UNIP se montreront courroucés, évoquant l'intervention de juges en intelligence avec l'opposition, mais ils ne feront pas appel[172]. Pourtant, ils obtiendront gain de cause lorsque la commission électorale demandera au MMD de modifier son emblème, proposant à la place une horloge plus adaptée à son slogan "L'heure est venue". Pour faire bonne mesure, elle demande également à l'UNIP de changer son symbole de reconnaissance, en raison d'une règle tacite voulant que personne ne pouvait utiliser la main en dehors du symbole référendaire. C'est ainsi que le MMD adoptera l'horloge alors que l'UNIP prendra la hache[173].

La lutte pour l'accession au pouvoir politique est à la fois lutte pour l'accès à la force des institutions et à la force des symboles et des images, mais elle passe aussi par l'expérimentation préalable de ces derniers dans les moments caractérisant cette lutte. Les insignes du pouvoir institué ou en gestation leur donnent une matérialité et leur appropriation suffit parfois à conférer la légitimité à quiconque les détient[174]. Les mots accentuent l'influence de ces images et de ces symboles. Ils engendrent une rhétorique constitutive d'une identification précise. C'est dans un esprit similaire d'analyse, envisageant toute maîtrise d'un langage comme donnant une emprise sur le réel, qu'il faut se pencher sur les pancartes confectionnées par les participants au

---

170. Ibid. pp105-113 et pp159-165.

171. Voir le *Times of Zambia.* 21 juin 1991. p1.

172. Voir le *Times of Zambia.* 8 août 1991. p1.

173. L'utilisation de symboles gestuels ou langagiers n'apparaît pas nécessaire pour tous les leaders. Lorsque le FORD se scindera en deux, le FORD-Kenya d'Oginga Odinga n'aura plus de signe distinctif, à l'inverse du FORD-Asili de Kenneth Matiba qui conserve le signe des deux doigts de la victoire. Lorsque George Anyona forme le Kenya Social Congress, il déclare ne pas vouloir choisir de symbole pour rompre avec *"... le symbolisme et le totemisme dont font usage la KANU et l'opposition pour gagner la confiance des électeurs"* (in *Daily Nation.* 13 octobre 1992. p3).

174. Voir BALANDIER (G.) : *Le détour. Pouvoir et modernité.*op.cit. pp88-93.

premier meeting du FORD. Humoristiques, tendancieuses, ou délibérément agressives, elles témoignent de la vivacité des récriminations populaires à l'égard du pouvoir mais aussi des possibilités d'innovations descriptives ou même picturales des acteurs de la protestation, comme en témoigne celle-ci :



"La KANU a fini par mourir. Les funérailles auront lieu immédiatement après les élections multipartisanes"

La KANU défunte a été détruite pas les coups de massue répétés du multipartisme L'aspect rieur de la tête de mort n'est pas innocent : il annonce que la fin du parti unique était attendue par les Kenyans comme une délivrance. La violence de l'image qui fait intervenir les forces de l'invisible laisse entendre que même le mal combat délibérément au côté des opposants pour combattre une KANU pire que le mal. En effet, le parti au pouvoir est considéré comme une force maléfique (*"Nyayoism is Satanism"* : "Nyaoisme = satanisme") qu'il faut éliminer (*"KANU is Dead. To Hell with Moi"* : "La KANU est morte. Que Moi aille se faire voir !"). Des dessins caricaturent le coq de la KANU décapité par une main aux couleurs du FORD, alors qu'il crie désespérèment *"Nyayo saidia. Moi help !!!"* ("Nyayo au secours. Moi au secours !!!"). La paix, l'amour et l'unité, critères identificateurs de la philosophie *Nyayo* ont été réappropriés par Satan et ont plongé le pays dans l'abîme. Il ne sert à rien de faire appel à la doctrine car elle doit être détruite en même temps que son créateur, Daniel arap Moi, et son instrument, la KANU. Ces références religieuses transforment des attaques politiques en véritables blasphèmes aux yeux du pouvoir. La KANU est associée à l'idée d'un chaos de source maléfique. Or, le désordre, le chaos ne sont pas seulement situés, ils sont figurés : à la topologie ordinaire, symbolique, s'associe un ensemble de figures qui manifestent leur action à l'intérieur même de l'espace policé. La tête de mort, Satan et la massue servant à les combattre représentent ces figures expressives. Aux côtés de ces pancartes extrêmement dures cohabitent des affiches vantant les mérites du FORD, présentant le parti comme le pendant «angélique» de la KANU (*"FORD Pride of Kenya"* : "FORD : La fierté du Kenya" ; (*"FORD : Freedom, Justice, Truth"* : "FORD : Liberté, Justice, Vérité"). D'autres pancartes reviennent sur les phénomènes marquant des derniers mois, comme pour signifier que l'embellie multipartisane ne devait pas faire oublier les tourments quotidiens (*"We demand the release of political prisoners"* : "Nous demandons la libération des prisonniers politiques") ; (*"Arrest who killed Dr Ouko"* : "Arrêtez ceux qui ont tué le Dr Ouko")[175].

Les dignitaires du FORD arrivent progressivement sur les lieux du meeting, chaque fois accompagnés par plusieurs dizaines de sympathisants. Ils sont salués par des vivas et des cris en swahili (*"FORD, Haki na Ukweli "* : "FORD, Justice et Vérité"). Une petite confusion règne lorsque Martin Shikuku lance l'ancien slogan qu'apparemment les participants s'étaient décidés à ne pas chanter (*"Hoyee"*), de telle sorte que des *Haki na Ukweli* et des *Hoyee* retentissent indifféremment[176]. L'arrivée d'Oginga Odinga se déroule dans une atmosphère

175. Voir la *Weekly Review.* 24 janvier 1992. pp3-9 ; *Africa Events.* février 1992. pp24-26.

176. Le cri marquant l'ouverture du meeting a également une considérable importance. Il est un critère d'identification immédiat du parti à ses sympathisants mais il est aussi un moyen de jauger l'ambiance dans les rangs des participants. Le FORD-Kenya, après la scission intrapartisane qui donnera également naissance au FORD-Asili, choisit d'être représenté par un lion (*simba* en swahili). Ainsi, l'orateur marmonne : *"mmm..."* et le public crie *"Simba !"*. Le FORD-Asili se tourne vers une formule plus simple : l'orateur crie *"FORD !"* et le public lui répond *"Asili !"*. Quant au DP, l'orateur lance *"Harambee !"* tandis que le public rétorque *"Umoja !"* ("Unité !"). La KANU ne modifie pas son slogan : l'orateur lance

extatique, son véhicule trouvant des difficultés à franchir la masse de Kenyans. Il faudra l'intervention des forces de sécurité du FORD et de la police pour qu'il puisse parvenir sur l'estrade géante destinée à recevoir les orateurs. Mais la proximité immédiate du public en raison du peu de hauteur de l'estrade confèrera un ton de convivialité et de rapprochement entre les militants et leurs dirigeants. De même, deux grandes tentes aux couleurs du FORD (rouges et banches) avaient été installées de part et d'autre du terrain pour accueillir les personnalités du parti, les représentants étrangers (dont plusieurs membres des ambassades norvégienne, suédoise et allemande).

Après la présentation au public des responsables des districts des Nyanza, Central et Western Province, Oginga Odinga prend la parole. Il s'exprimera en anglais pendant plus d'une heure. Il affirme que le FORD est là pour se battre pour des causes justes, subsumées par l'esprit de la liberté, de la justice et la vérité : la renaissance de l'économie ; le développement des ressources humaines ; l'encouragement de la participation féminine ; l'arrêt du paternalisme vis-à-vis des jeunes ; la lutte contre la corruption des dirigeants politiques ; l'intégration régionale. Mais il fait surtout appel à l'union par l'activation de symboles ethno-régionaux :

> *"Il y a du travail pour nous. Faisons-le avec le FORD dans un Kenya fier et démocratique. Je veux me tenir sur les versants des Aberdares et voir au loin dans les terres arables onduleuses de la Rift Valley. Là je verrai un Kenya fier de Nandi, de Keiyo-Marakwet et de Kericho se chauffer au soleil de la liberté politique et de la prospérité économique. Je veux pouvoir conduire vers la Côte sans rencontrer d'ornières abimant ma voiture ; et là je rencontrerai les Taita et les Taveta, les Waswahili et les Girimia, fiers de parler leurs langages différents mais se sachant tous Kenyans et disposant de droits et d'opportunités équivalents dans notre République souveraine. Je veux grimper jusqu'au Mont Elgon et voir les Abaluhya et les Luo travailler dans leurs plantations de sucre, et sachant qu'ils auront une récompense pour leur peine.*
>
> *Je veux revenir vers les versants du Mont Kenya et boire du café frais provenant des terres kikuyu, sachant que nos paysans sont respectés pour le dur travail qu'ils produisent* (...) *Je veux que l'on me rappelle que lorsque les Akamba cultivent leur coton, que les Gusii récoltent leur thé, que les Maasaï vendent leur bétail et que les Somali exportent leurs chameaux, ils ont droit à une juste rétribution de leur labeur* (...)
>
> *Je veux m'assurer moi-même que je ne dirai plus jamais qu'il n'y a pas encore de liberté* (Not Yet Uhuru) *après que le FORD a formé son nouveau gouvernement"*[177]

Les autres orateurs seront Masinde Muliro, Martin Shikuku, George Nthenge, Ahmed Bamahriz, Philip Gachoka, membres fondateurs, mais aussi Charles Rubia et Paul Muite, qui ne feront cependant qu'une brève apparition. Tous s'exprimeront en anglais, hormis Ahmed Bamahriz, dont l'éloquence en swahili et l'humour prodigué lui permettront de gagner la foule à son panache. À l'issue de ces discours, la foule commencera à se disperser. Aucun incident ne se produira, Peter oloo Aringo, l'ancien secrétaire-général de la KANU récemment démis de ses fonctions, présent sur les lieux, sera même reconnu et accosté par quelques dizaines de personnes qui le porteront sur leurs épaules sur une cinquantaine de mètres. Seule une bande de jeunes s'en prendra à des magasins qu'elle pillera sur la Tom Mboya Street[178].

"Jogoo !" et le public clame *"Juu !"*. En Zambie, le slogan préféré de Kenneth Kaunda, qu'il utilise pour ponctuer très fréquemment ses discours, en particulier lorsqu'il sent que l'attention de l'auditoire diminue, est la maxime constitutionnellement établie *"One Zambia !"*, ce à quoi le public répond *"One Nation !"*.

177. in *Africa Events*. février 1992. p28.

178. Voir la *Weekly Review*. 24 janvier 1992. p5.

Le premier meeting du MMD attirera également une masse considérable de sympathisants, estimée à plus de 50,000. Nous ne disposons que peu d'éléments sur ce meeting, en raison de la faiblesse de la couverture médiatique. L'engouement populaire qu'il a suscité est néanmoins exceptionnel. Sur la route menant de Lusaka à Kabwe, des centaines de sympathisants massés sur les bas-côtés de la route acclamaient les autobus et les voitures transportant les participants, faisant le signe du MMD en guise de reconnaissance. À l'arrivée d'Arthur Wina, alors Président du comité intérimaire du MMD, des dizaines de Zambiens se précipitent vers lui, le hissent sur leurs épaules et le mènent ainsi jusqu'à l'estrade. Dans le discours principal du meeting, il s'exprime en anglais sur la nécessaire vitalisation de l'esprit démocratique afin de contrebalancer la «dictature monopartisane», ce qui ne signifie pas cependant que les partisans du pluralisme politique pourront résoudre tous les problèmes que connaissent les Zambiens. Frederick Chiluba clot le meeting par une métaphore, comparant le parcours des Zambiens vers la démocratie à la marche des Israélites depuis l'Égypte vers la terre promise de Canan. Il est acclamé par une foule scandant le slogan du MMD : *"The Hour Has Come"* ("L'heure est venue")[179].

Les deux meetings kenyan et zambien symbolisent en réalité la mise en place d'un dispositif de continuité symbolique / rupture idéologique. En effet, le choix du lieu de réunion apparaît justifié par un motif semblable : reprendre à la source ce que la période de l'immédiate post-indépendance avait suggéré de positif. Le fait que ces meetings se soient tenus dans des lieux de cristallisation d'une nouvelle identité libre et indépendante (Kabwe étant l'endroit où l'UNIP s'est formé ; les *Kamukunji Grounds* représentant le lieu de prédilection de Jomo Kenyatta pour ses discours publics) n'est donc pas fortuit. Cela traduit l'idée selon laquelle ce qui sourdait de la liesse indépendante n'a pu se formaliser en raison des volontés hégémoniques d'hommes politiques avides de pouvoir, et qu'il faut reprendre dès l'origine l'effort de reconstruction du pays. L'idéologie du pouvoir telle qu'elle a été conçue doit être modifiée, voire rompue sur des fondations symboliques reconnues. L'imaginaire, la symbolique, le rite imposent leur marque aux lieux, ils régissent une topologie où s'opposent l'ordinaire et l'extraordinaire, le normal et l'anormal. Cette appropriation mentale de l'espace différencie une nature encore sauvage, site des forces et des puissances les plus diverses, et des lieux aménagés où l'homme est davantage maître du jeu[180]. Le choix de Kabwe et des *Kamukunji Grounds* repose sur les capacités populaires d'interprétations de l'espace imaginaire à partir d'un corpus de narrations qui produisent un sens historique pertinent. En effet, toutes les sociétés de tradition impriment fortement sur les lieux connus les significations requises par leur imaginaire, leurs systèmes symboliques et leurs pratiques rituelles[181].

Les organisateurs de ces meetings ne font pas réellement acte de créativité symbolique. Mais le réemploi et la réappropriation de schémas symboliques, qui ne sont pas automatiquement mobilisables en tant que tels, leur permet d'agir directement sur la constitution de nouveaux cadres de significations. Ces derniers ne peuvent émerger qu'au sein d'une lutte — se jouant ici sur l'utilisation symbolique d'instruments de représentation imaginaire du pouvoir — entre les élites et leurs opposants pour que la cristallisation ou la production de nouveaux schémas d'action collective soient possibles[182].

---

179. Voir le *Sunday Times of Zambia.* 19 août 1990. p1.

180. Voir BALANDIER (G.) : *Le désordre. Éloge du mouvement.* op.cit. pp97-100.

181. Ibid.

182. Voir TARROW (S.) : "Costumes of Revolt : The Symbolic Politics of Social Movements". op.cit. p67.

b) La production continue de mobilisations massives

La réussite exceptionnelle de leur première réunion publique massive engage le FORD et le MMD à renouveler l'expérience dans les plus brefs délais, afin de profiter de la dynamique de mobilisation. Ces meetings, qui nécessitent un minimum d'organisation (trouver l'emplacement; avertir les autorités ; prévenir les sympathisants pour la diffusion de l'information), produisent un sens immédiat bien que répétitif. Ils structurent néanmoins durablement l'image de partis actifs, à la recherche constante de soutiens populaires. Ils sont un des processus concrets qui établissent la légitimité d'un parti politique et qui conduisent de vastes groupes d'individus à lui reconnaître le droit de les représenter. Ils apparaissent donc comme des démonstrations de pouvoir.

Une fois le dispositif de continuité symbolique / rupture idéologique établi, les partis opposants poursuivent leur effort mobilisateur en direction des villes les plus importantes du pays: Lusaka et Kitwe en Zambie ; Machakos, Nakuru et Mombasa au Kenya. Les centres urbains sont normalement privilégiés pour capter l'attention d'un maximum de personnes. Le capital symbolique n'est pas réellement amélioré, il s'agit plutôt de capter une audience toujours plus importante. La recherche de la quantité prime ici sur l'effort de structuration des mentalités.

Des slogans semblables à ceux utilisés lors du premier meeting opposant sont utilisés, avec néanmoins quelques innovations dues à l'impact de ce dernier. Ainsi par exemple, on verra lors du meeting de Mombasa, le 25 janvier aux *Mvita Grounds*, une affiche géante clamant : *"Shujaa Jaramogi Oginga Odinga"* ("Jaramogi Oginga Odinga est un héros") et surmontée du portrait du leader, dont la performance oratoire de la semaine précédente avait rempli d'admiration les observateurs. La présence du chef luo suffit à attirer la foule. Ainsi, plusieurs dizaines de milliers de personnes assistent à ce meeting de Mombasa. Oginga Odinga modèle son discours en fonction du lieu, et, à Mombasa, il insiste sur la pluralité raciale et ethnique de la Coast Province qu'il entend ne pas mettre en danger. Dans le même sens, Masinde Muliro annonce au cours de ce meeting qu'il était dans les intentions du FORD de légaliser une bière locale, la *mnazi*, composée de sève de noix de coco, ce qui provoquera les applaudissements nourris de la foule[183] . Au cours de ce meeting ainsi que de ceux de Machakos (22 janvier) et de Voi (26 janvier) — où l'absence d'Oginga Odinga sera cruellement ressentie par les 20,000 participants[184] —, la seule fausse note viendra de Martin Shikuku dont les discours à tendance anti-Kikuyu seront mal perçus par les autres membres du comité exécutif du FORD et même parmi la foule. Un officiel comparera le parcours de Martin Shikuku à un *"long voyage égoïste de glorification personnelle aux dépens du parti"*[185], tandis qu'un militant déjà inscrit au FORD déclarera aux journalistes qu'il n'était qu'un *"... empêcheur de tourner en rond ; un contestataire permanent à propos de tout, qui nous coûte un certain nombre de soutiens parmi les citoyens parce il donne toujours l'impression que nous ne pouvons pas créer une force politique viable, qui représente une grande variété de groupes, d'intérêts et de points de*

183. Voir la *Weekly Review*. 31 janvier 1992. pp12 et 14.

184. Voi se trouve dans le district de Taita Taveta. Cette partie du Kenya est particulièrement prisée à ce moment-là par les dirigeants du FORD, dès l'instant où ils estiment que les nombreux terrains inoccupés des parcs nationaux pourraient servir provisoirement de lieu d'accueil pour les fermiers sans terres. Or, ces zones sont aussi des sanctuaires pour des espèces sauvages protégées, de telle sorte que Richard Leakey, le directeur du Kenya Wildlife Service s'opposera violemment à cette proposition.

185. Voir la *Weekly Review*. 31 janvier 1992. p14.

vue"[186]. Le meeting de Mombasa donnera l'opportunité à George Nthenge et Ahmed Bamahriz entre autres de manifester publiquement leur désaccord.

Les processus sont comparables en Zambie, où la foule se déplace de plus en plus nombreuse : 300,000 personnes au meeting de Lusaka le 8 septembre 1990 ; environ 100,000 à celui de Kitwe, le 15 septembre[187]. Le meeting de Lusaka sera précédé d'une longue marche pacifique à travers la ville[188]. La force de ces mobilisations partisanes zambiennes produit un impact réellement significatif, qui se mesure aussi en fonction de l'attitude policière. À la mi-février 1991, plus de 25,000 personnes assistent à un meeting au marché de Luburma à Lusaka, lorsque un petit groupe de sympathisants de l'UNIP, portant des tee-shirts aux couleurs de leur parti et armé de bâtons et de pierres commence à manifester aux abords de la foule et à la provoquer. Avant que les événements ne dégénèrent, la police interviendra et procèdera à l'arrestation de quinze agitateurs. C'est donc la première fois que les forces de police, habituellement inféodées au pouvoir, font usage de leurs prérogatives contre des militants de l'UNIP[189]. Le 7 avril, à nouveau à Lusaka, qui semble être le lieu de réunion le plus prisé par le MMD, Frederick Chiluba hausse le ton. Alors qu'au cours du premier meeting de Lusaka, il dressait un panorama des arguments fondant l'illégitimité du pouvoir gouvernemental, et qu'à Kitwe, il menaçait d'organiser un grève générale au cas où l'UNIP continuerait à se cantonner dans des positions rétrogrades, il franchit un palier dans l'escalade verbale. Devant plus de 80,000 personnes, il demande la démission d'un gouvernement corrompu par la technocratie et le profit, et affirme que l'UNIP ne disposait plus de l'intégrité suffisante pour organiser des élections libres et équitables[190].

Le meeting politique représente une plate-forme sensible pour l'écoute du discours politique. Il remplit deux fonctions essentielles : il dévoile les possibilités oratoires du leader qui forge grâce à son éloquence des soutiens solides ou réduit ses capacités de persuasion au cas

---

186. Ibid.

187. Sur ce dernier meeting, les chiffres varient entre ceux fournis par le rapport de l'Economic Intelligence Unit (70,000) et ceux donnés par la presse locale (200,000).

188. Une campagne électorale est toujours accompagnée de multiples manifestations partisanes, et la Zambie comme le Kenya n'ont pas échappé à la règle. Il est néanmoins impossible de savoir si les quotidiens les ont toutes recensées, ni même si cela était possible. Il semble néanmoins qu'il n'y en ait pas eu un nombre très élevé. En raison de ces conjectures, nous ne nous fonderons pas sur ces types d'actions collectives éminemment guidées pour fonder notre raisonnement. Des exemples de telles manifestations au Kenya seront données au cours des prochains développements, mais à propos d'autres évenéments, tandis que nous donnons ici quelques exemples significatifs de manifestations zambiennes.

C'est surtout aux mois de janvier et de février 1991 que ce mode d'action semble prisé. Le MMD organise trois manifestations à Lusaka, deux sur Cairo Road, une autre à Luburma Market. La première est directement destinée à soutenir le MMD, avec des pancartes adéquates (*"We fully support multipartiysm"* : "Nous soutenons le multipartisme sans réserves" ; *"We want real democracy"* : "On veut une vraie démocratie" ; *"The Hour has Come"* : "L'heure est venue") et des caricatures (Frederick Chiluba chassant à coups de fouet un Kenneth Kaunda effarouché). Plusieurs milliers de personnes y participèrent (voir le *Times of Zambia.* 9 janvier 1991. p1). En revanche, seulement une centaine de personnes prennent part à la manifestation organisée pour protester contre la décision de placarder des affiches pro-UNIP sur la porte de chaque maison abritant un conseiller muncicipal (voir le *Times of Zambia.* 25 janvier 1991. p1), et 500 autres clament leur solidarité avec Christon Tembo (voir le *Times of Zambia.* 5 février 1991. p1). À l'exception de cette dernière, aucun incident ne viendra troubler ces manifestations. La NADA organisera également une manifestation, mais avec très peu de succès. Une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles beaucoup d'enfants des rues curieux, emprunteront Cairo Road pour chanter leur slogan *"We stand for peace, unity and love"* ("Nous nous prononçons pour la paix, l'unité et l'amour"). L'échec de ce test de popularité n'empêcha pas la NADA d'organiser son premier meeting à la fin mars dans le bidonville de Kamanga à Lusaka. Personne de s'y rendit ! La NADA aura un peu plus de chances trois semaines plus tard lorsque environ 200 personnes assisteront à son second meeting au même endroit. L'UNIP organisera également une manifestation, cette fois sur Independence Avenue, en direction de Luburma Market, afin d'interrompre un meeting du MMD. Il s'ensuivra un échange de slogans plutôt cocasse avant que la police ne vienne mettre de l'ordre (*"The Hour has Come"* : "L'heure est venue", chantaient les partisans du MMD ; *"It has gone"* : "Elle est partie", rétorquaient ceux de l'UNIP) (voir le *Times of Zambia.* 11 février 1991. p1).

189. Voir le rapport de l'Economic Intelligence Unit. n°2. 1991. p7.

190. Voir le rapport de l'Economic Intelligence Unit. n°2. 1991. p10.

de faiblesses dans le langage ou dans la gestuelle ; il permet la diffusion instantanée du discours avant qu'il ne passe par les canaux de réinterprétation journalistiques ou politiques. Son exploitation est donc impérative, d'autant que l'opposition zambienne comme kenyane jouit d'une popularité exemplaire. Le meeting est aussi un lieu ludique ou le tribun peut communiquer directement avec ses partisans qui peuvent lui témoigner leur soutien par des chants, des slogans, ou des actes symboliques. Par exemple, au début juin 1991, lors d'un meeting du MMD dans le bidonville de Matero à Lusaka, un groupe offrit une bicyclette à Frederick Chiluba en la faisant passer de mains en mains au-dessus de la foule jusqu'à ce qu'elle parvienne à l'estrade. Il est possible de donner plusieurs interprétations à ce geste : on peut le considérer comme une simple cadeau des sujets au chef, avec dans l'idée un renversement de la situation traditionnelle où ce sont les candidats qui offrent des présents à leurs électeurs potentiels ; on peut le considérer comme une boutade, où il est demandé au candidat d'effectuer sa campagne en bicyclette pour épargner de l'argent mais être aussi plus proche des gens ; on peut penser également, bien que cela reste peu probable, que le groupe en question faisait partie du Labour Party (LP), puisque la bicyclette est le symbole de cette organisation.

Cet exemple montre combien le meeting politique constitue un lieu exemplaire de circulation des affects politiques. Le fait qu'il soit d'abord un événement extrêmement policé dans le sens où il est organisé par un parti dans une phase de cycle électoral, et où les significations idéologiques sont constamment rappelées par les signes qui ont convoqué les participants, par les slogans répétés ou les emblèmes qui ornent l'estrade, n'entrave pas cette circulation. Il est une occasion de remettre en mémoire les attachements et les refus politiques, par l'évocation de sentiments politiques communs aux orateurs et aux récepteurs du discours, laquelle évocation n'est compréhensible que si le principe de l'intériorisation préalable du sentiment est posé[191].

Certes, il serait abusif d'affirmer que la création des partis d'opposition et les modes de mobilisation institutionnels qui leur sont propres ont suffi pour canaliser la violence de la protestation anti-gouvernementale. Mais, si en Zambie ces manifestations de colère se cantonnent au secteur étudiant, ce qui tendrait à prouver qu'en dehors des zones «irréductibles», l'organisation partisane a pu agréger de façon relativement pacifique les courants contestataires[192], la situation au Kenya apparaît davantage floue. Et, corrélativement aux principales actions collectives menées hors du champ partisan (manifestations pour les droits de l'homme, émeutes musulmanes, troubles suivant la grève générale orchestrée par le FORD), des émeutes importantes éclatent en mars 1992. Elles interviennent à Nairobi (11 et 12 mars) quelques jours après les manifestations menées par Wangari Maathaï pour la libération des prisonniers politiques, mais aussi à Kisumu et Homa Bay (Nyanza Province), zones atteintes par les troubles ethniques. Ces émeutes, qui semblent formées par une combinaison d'actions hétérogènes et sans liens entre elles, sont en réalité perpétrées par des acteurs disposant d'une expérience certaine dans l'organisation de tels troubles et entretenant entre eux des liens étroits. En effet, ce sont

---

191. Voir ANSART (P.) : *La gestion des passions politiques.* op.cit. pp21-23. Le meeting n'est pas seulement selon Pierre Ansart un lieu d'émission de messages. Il est *"... ce lieu très particulier d'organisation de l'espace où les corps, les regards, sont disposés pour converger vers l'estrade ; où le lieu exhaussé du pupitre suggère l'éminence de celui qui parle; lieu de rassemblement où sont construit les face-à-face et les côte-à-côte ... Lieu de rassemblement ordonné qui dessine les approbations et les objets de respect"* (p22).

192. Il faut également signaler l'événement à très forte portée symbolique du mois de juillet 1991. Dans les minutes précédant le début de la rencontre de football opposant la Zambie à Madagascar pour le compte de la Coupe d'Afrique des Nations, la voiture de Kenneth Kaunda fut attaquée par un groupe de jeunes alors qu'elle pénétrait dans la parking du stade national. Des cannettes vides, des oranges et des caillous furent lancés contre le véhicule présidentiel. Une fois dispersés par la police — plusieurs d'entre eux seront arrêtés puis jugés quelques jours plus tard — Kenneth Kaunda sort de la voiture et se rend quand même dans la tribune pour assister au match, arborant ostensiblement son mouchoir blanc, ce qui confirmerait l'interprétation selon laquelle ce mouchoir est un signe de paix (voir le *Times of* Zambia. 15 juillet 1991. p1).

les colporteurs à Nairobi qui déclenchent les troubles tandis que les *matatu boys* en organisant une grève démarrent le processus violent à Kisumu et Homa Bay. Il s'agirait donc d'une organisation structurée de mouvements violents de protestation contre plusieurs facteurs affectant le Kenya : la détention illégale des prisonniers ; l'activation de désordres ethniques ; l'oppression à l'encontre des vendeurs de rue. Les réseaux de colporteurs et de *matatu boys*, fortement politisés et attirés en particulier par le seul parti d'opposition de l'époque, le FORD, propagent des slogans favorables à ce parti tandis que le signe de la victoire est amplement utilisé par les émeutiers.

À Nairobi, la décision de la mairie d'évacuer certains vendeurs de rue avait provoqué la colère de ces derniers. Le jour prévu de l'évacuation, les colporteurs s'étaient réunis près de la «gare de *matatu*», Nyamakima, sur la River Road. Là, devant les *askaris*, ils appelent les *matatu boys* à la rescousse, ce qui leur permet de repousser la police. Au cours des échauffourrées, qui se tiendront principalement sur les River Road, Ladhies Road, Accra Road et Race Course Road, des groupes de jeunes scanderont les noms de prisonniers politiques et demanderont leur libération[193]. Ces émeutes seront particulièrement violentes et les arrestations seront nombreuses[194]. De même, la police anti-émeute ouvrira le feu à Homa Bay et à Kisumu, tuant un manifestant dans chacune des deux villes et blessant une vingtaine d'autres personnes par balles et des dizaines d'autres à coups de matraques. Dans ces deux villes, les troubles commencèrent lorsque des *matatu boys* attaquèrent des policiers conduisant des prisonniers. À la suite de la libération forcée de ces derniers, ils organisent une manifestation improvisée et entonnent des chants guerriers. Ils se dirigent alors vers les locaux de la KANU, détruisant les documents et des fournitures. À Kisumu, les troubles s'étendent rapidement vers les bidonvilles de Manyatta, Kondele et Nyalenda, où de nombreux collégiens et lycéens prirent part aux émeutes[195]. Le jour même de ces troubles, de nombreux bureaux locaux du FORD étaient ouverts dans les environs de Kisumu, dans le district de Trans-Nzoia (plus précisément à Keio, Kobos, Kapkoyi et Kolongolo). C'est à Keio que les premiers incidents surviendront, lorsque le représentant local du FORD sera battu par la police alors qu'il criait à la foule *"Moi wapi Moi wapi"* ("Où est Moi ? Où est Moi ?"), laquelle répondait *"Chini, Chini"* ("Dessous ! dessous !")[196].

---

193. Voir le *Kenya Times*. 12 mars 1992. ppl et 7.

194. À Nairobi, 131 personnes seront arrêtées. Selon le chef de la police, Geoffrey Kinoti, la majorité d'entre elles étaient agées de 12 à 25 ans (voir le *Kenya Times*. 12 mars 1992. ppl et 7). La situation ne se calmera à Nairobi que plusieurs jours après. En effet, le 18 mars, de nouveaux affrontements éclatent entre colporteurs et policiers, alors que les premiers manifestaient sur River Road et Sheikh Karume Road. Il est vrai que le conseil municipal de la capitale kenyane ne facilita pas réellement le retour au calme, en affirmant que les commerçants de River Road, lassés des pillages dont ils étaient les victimes, avaient fondé un comité de défense, l'Usalama wa Maduka Committe (Comité de Sécurité de la Vente au Détail), afin de lutter efficacement contre les vendeurs de rue. Cette information sera amplement diffusée par le *Kenya Times*, alors que le *Daily Nation*, procédant à un sondage, montrera que la grande majorité des commerçants de River Road n'avaient aucune connaissance de cette organisation (voir le *Kenya Times*. 19 mars 1992. ppl et 16 ; *Daily Nation*. 20 mars 1992. ppl-2). D'autres troubles éclateront entre colporteurs et policiers avant les élections, plus particulièrement dans le bidonville de Dandora, suite à la démolition de quinze kiosques (voir le *Daily Nation*. 13 novembre 1992. pl).

195. Voir le *Daily Nation*. 12 mars 1992. ppl-2. Au cours des troubles de Kisumu, des paroles ou des cris désormais habituels furent entendus, que ce soit du côté des manifestants (*"Uuwi watho. Uuwi Kenya ichiko kure"* : "Nous mourrons. Où le Kenya nous-mène-t-il ?") ou de celui des policiers (*"When they throw the stones, shoot them !"* : "Dès qu'ils lancent des pierres, tirez !" ; *"Tutawauwa ninyi malaya"* : "On va vous tuer, sales p...").

196. Voir le *Standard*. 13 mars 1992. ppl et 12. Parallèlement aux troubles inhérents à la campagne électorale et qu'il est impossible de recenser, autant en raison de leur nombre que de la difficulté de leur qualification, on peut citer trois évenements qui sans échapper au contrôle institutionnel des partis d'opposition, ont emprunté des terrains d'expression relativement différents, approchant souvent de très près la violence, voire s'y engageant délibérément.

Le premier est directement lié aux troubles ethniques. Après que des rumeurs ont circulé sur le massacre de plus de cinquante élèves et professeurs des écoles de Njabini et de Lari (à environ soixante kilomètres de Nairobi) par des guerriers prétendument kalenjin, des jeunes étudiants bloquent les routes d'accès à Limuru et recherchent les voyageurs kalenjin pour les lyncher. Cette action apparemment autonome se double d'une action davantage organisée à Nairobi, où des partisans du Democratic Organization (DEMO), qui ont créé un camp de réfugiés au bord de la Landhies Road, mettent

2. La violence instrumentalisée : les contre-mobilisations gouvernementales

L'UNIP ainsi que la KANU connaîtront de grandes difficultés pour mobiliser des assistances aussi importantes que celles accourant aux réunions publiques du MMD et du FORD. Parallèlement à la mise en place de meetings ou de réunions de délégués n'ayant pas une résonance symbolique aussi puissante que leurs semblables opposants, les deux partis au pouvoir organiseront des contre-mobilisations violentes, afin d'encourager les dissensions qui se découvrent dans les rangs de l'opposition mais aussi dans une certaine mesure de terroriser l'opinion.

En effet, l'évolution du MMD comme FORD est soumise à des fluctuations dans le discours et les comportements. Que l'on perçoive l'organisation partisane comme *"... reflétant des divisions antérieures et des clivages qu'il faut nécessairement traduire, institutionnaliser, transformer, surmonter, ou bien comme des structures parasites de l'unité politique entretenant des divisions artificielles ou périmées au risque du désordre et de la dissolution du lien social"*[197], l'hypothèse des ruptures d'unité en son sein même doit toujours être prise en compte, y compris et surtout lors de sa création[198]. L'UNIP et la KANU tenteront d'activer ces discordes, construisant là une nouvelle ressource à l'appui de leur entreprise de délégitimation du multipartisme.

---

sur pied une manifestation. Celle-ci dégénère en émeute dès que la police tente de s'interposer. Au même moment, à quelques dizaines de mètres, des affrontements éclatent également sur «Machakos Airport», la station terminale de bus, au cours d'une protestation différente. Il s'ensuit un grand nombre d'arrestations, dont celle du leader de la Tent of the Living God, Ngonya wa Gakonka, qui, à moitié nu, défiait les policiers et leur jetait des sorts (voir le *Standard.* 19 mai 1992. pp1-3).

Le second se déroulera à Gatundu, un bidonville de Thika, dans le district de Kiambu. Environ 300 personnes descendent dans la rue pour réclamer des éclaircissements sur le meurtre de Gabriel Murithii Gitau. La police tente d'intervenir, surtout lorsque Njenga Mungai, le candidat du FORD-Asili dans la circonscription, s'adresse à la foule. Si aucun incident n'éclate, des pneus seront incendiés et la foule se regroupera autour afin de clamer leur colère, jusqu'à ce que l'officier de district, Joseph Roitich, ne les assure que la police mettrait tout en œuvre pour retrouver les assassins (voir le *Daily Nation.* 6 octobre 1992. p1). Une semaine plus tard, une manifestation est organisée pour commémorer l'enterrement de Gabriel Murithii Gitau. Des chants anti-policiers sont clamés tandis que des effigies de leaders politiques locaux de la KANU sont brûlés (voir le *Daily Nation.* 13 octobre 1992. p1).

Enfin, le troisième événement est l'organisation d'une manifestation anti-KANU assez loin de Nairobi, à Lare Market (Nyontivi Division), ou plus de 3,000 personnes défilent pour demander la démission du ministre du Développement Régional, Joseph Muturia, suspecté d'être impliqué dans une affaire de saisie illégale de terres (voir le *Daily Nation.* 9 novembre 1992. p1).

197. in DONEGANI (J.-M.) ; SADOUN (M.) : *La démocratie imparfaite. Essai sur le parti politique.* Paris. Gallimard. 1994 («Folio Essais»). p30.

198. Le MMD connaîtra des débats houleux à la suite de sa première convention nationale destinée à élire le Président du parti. Les candidats malchanceux feront remarquer que 18 des 40 délégués élus au comité exécutif appartenaient à l'ethnie bemba et qu'ils auraient sciemment bloqué le vote. En particulier, Emmanuel Kasonde, responsable de la Northern Province, disposait de leviers d'influence pour contrôler le scrutin des représentants de sa province mais aussi de la Luapula et de la Copperbelt Province. Arthur Wina, Christon Tembo, Humphrey Mulemba et Balwin Nkumbula, représentant les Western, Eastern, North-Western et Southern Province, sembleront très près de former leur propre parti. La scission sera cependant évitée.

Le FORD souffre de problèmes différents, fondés sur des conflits ethno-générationnels, qui finiront pas déboucher sur une scission au mois d'août 1992. La mort de Masinde Muliro au cours de ce même mois semblera précipiter les événements, comme si le vieux leader luo, qui avait pourtant annoncé sa candidature à la présidence du FORD, représentait le dernier élément d'unité interne. Kenneth Matiba et Martin Shikuku quittent le parti pour créer leur propre mouvance. Ils conservent le patronyme de FORD auquel ils accolent *Asili* (originel). Oginga Odinga conserve également le nom de FORD, auquel il adjoint *Kenya*.

a) L'attraction problématique des soutiens populaires

L'UNIP ne parviendra à activer des mobilisations significatives qu'à deux reprises, et encore leur succès sera-t-il dû à l'image extrêmement populaire dont continue à jouir Kenneth Kaunda.

Son meeting le plus important, organisé à Lusaka en juin 1991, sera au surplus très largement contesté par les opposants sur le point des modes d'organisation et de mobilisation des participants. Organisé pour médiatiser la sortie du nouveau programme politique de l'UNIP, ce meeting attire une foule raisonnablement importante au vu des difficultés de persuasion rencontrées par le gouvernement. Selon le *Sunday Times of Zambia*, 500,000 personnes se presseront à cette réunion publique[199], mais il faut sans doute diminuer de moitié ce chiffre pour avoir un ordre d'idée de l'assistance exacte. Alors que les meetings du MMD s'étaient déroulés dans l'ordre, une grande confusion règnera lors de la mise en place des participants, au rond-point Lusaka-Kafue. Plusieurs personnes s'évanouiront, des enfants seront perdus par leurs accompagnateurs, ce qui provoquera des mouvements de foule dangereux. La presse télévisée ne parviendra pas à prendre des images cohérentes et lorsque Kenneth Kaunda arrivera sur les lieux, il lui faudra près d'une demi-heure pour traverser la foule. Son discours sera bref, mais ponctué d'acclamations, de chants — notamment *"Viva Victory"*("Vive la victoire") et *"V, V, V, V,..."* tout simplement — et d'applaudissements. Le Président zambien surprendra une assistance toute acquise à sa cause lorsqu'il annoncera sa décision d'accepter la venue d'observateurs internationaux pour superviser les élections, puis lorsqu'il invitera les partis opposants à le rencontrer à la maison présidentielle[200].

L'organisation de ce meeting suscitera un certain nombre de commentaires relatifs à la mobilisation des participants. Depuis quelques mois, plusieurs dizaines de personnes se promenaient dans les rues de Lusaka arborant des tee-shirts, des casquettes, des foulards ou des badges à la gloire de l'UNIP. Ce phénomène jusqu'alors tenu pour secondaire par les dirigeants de l'opposition sera violemment stigmatisé après le meeting du 15 juin. Levi Mwanawasa, le Vice-Président du MMD, affirmera que les sympathisants du parti au pouvoir sont délibérément achetés par ce dernier, par l'intermédiaire de prébendes, comme les attributs vestimentaires ou la prise en charge du transport pour aller assister aux meetings gouvernementaux[201]. Cette déclaration provoquera la colère des dirigeants de l'UNIP, qui estimeront que l'argument concernant l'achat de vêtements ne tenait pas, étant donné que le MMD procédait à de semblables opérations qui entraient dans le jeu logique de la constitution des soutiens populaires. Ils accusent au surplus les partis de l'opposition de profiter des mannes financières internationales pour offrir des bières gratuitement au cours de leurs meetings, ce qui entraîne des scènes de beuverie[202]. De plus, l'emploi de certains slogans caractérisant une tentative réfléchie d'orienter le choix de l'électeur par la peur (*"We will know how you have voted"* : "Nous saurons comment vous aurez voté") et répondant par un retour symbolique en arrière à l'un des slogans de l'opposition (*"Let's decolonize mentalities"* : "Décolonisons les mentalités") renforce la tension entre les divers partis[203].

---

199. Voir le *Sunday Times of Zambia*. 16 juin 1991. p1.

200. Voir *Southern Africa*. Volume 4. n°1/2. 1991. pp26-28.

201. Selon lui, l'UNIP aurait dépensé plus de 50 millions de Kwachas pour organiser le meeting (voir le *Times of Zambia*. 17 juillet 1991. p1).

202. Voir le *Times of Zambia*. 24 juillet 1991. p1 ; 27 juillet 1991. p1.

213. Voir BRATTON (M.) : "Zambia Starts Over". *Journal of Democracy*. Volume 3. n°2. avril 1992. pp81-94.

L'ostentation vestimentaire fait partie de ces non-dit du politique qui génère des significations persuasives chez l'électeur potentiel. Plus qu'une constitution simple de prébendes sur le mode de l'échange construit comme équitable [un cadeau pour une voix], il s'agit d'une structuration durable de mentalités, dont les effets ne disparaissent pas nécessairement après l'échéance électorale[204]. Ce processus sert à consolider des croyances sur le long terme, car en effet, l'action collective n'est qu'épisodique, étroitement ciblée et résulte de décisions explicites de la part d'acteurs historiques, alors que les mentalités s'inscrivent dans la durée, et ne sont ni ciblées ni orientées pour un type d'action particulière[205].

La seconde mobilisation significative sera d'un genre différent et touchera davantage au niveau des symboles d'allégeance des délégués de l'UNIP au Président de la République qu'au niveau de l'appréciation populaire directe. Elle témoigne dans une certaine mesure de la relative linéarité de la popularité de Kenneth Kaunda[206], qui, à l'inverse de Daniel arap Moi, ne souffre pas trop d'une image de leader éloigné de la périphérie. Organisée au début du mois d'août 1991, la première conférence extraordinaire du parti au pouvoir verra le seul concurrent de Kenneth Kaunda, Enoch Kavindele, retirer sa candidature à la présidence de l'UNIP faute de soutiens locaux suffisants, mais donnera surtout l'occasion aux délégués régionaux de manifester gestuellement comme verbalement leur soutien au chef de l'État zambien. Lorsque ce dernier entra dans la salle de conférence de Mulungushi Convention Center à Lusaka, une

---

204. La KANU est passée maître dans ce type de transactions, offrant par exemple à chaque femme maasaï de nouveaux *shuka* (grands morceaux de tissu dont elles se servent pour se vêtir) aux couleurs de la KANU pendant la campagne électorale. Ce mode de persuasion fonctionne et il est très difficile de mener parmi la population acceptant ces cadeaux un travail de restructuration imaginaire, tant le geste d'offrir un cadeau quasiment pour rien, au regard de la faible politisation des cibles, est efficace (Entretien. Kenny Mafampath. Kajiado, 22 novembre 1993). De même, l'affichage systématique des portraits de Daniel arap Moi et de slogans favorables à la KANU jusque dans les endroits les plus reculés — nous en vîmes ainsi dans chaque échoppe commerciale dans le petit village maasaï *Miles 46* (puisque sis à 46 kms de Nairobi) situé bien en dehors des routes principales — construit inconsciemment des attentes et des certitudes au sujet du pouvoir en exercice. Suivant une logique identique, dans les locaux des conseils locaux du district de Kajiado, l'affiche suivante était collée sur un des murs du bureau des secrétaires, à côté du portrait de Daniel arap Moi. Écrite en anglais et intitulée "Comment garder votre travail", elle énonçait :

"Soyez poli et respectueux de vos chefs
Suivez la politique de l'administration sans y suggérer un quelconque changement, à moins que vous n'y soyez invités
Si vous êtes un spécialiste, ne refusez pas un autre travail sous prétexte que ce n'est pas votre domaine
Soyez ponctuel et ne soyez pas absent à moins que ce ne soit justifié
Pendant vos heures de travail, évitez tout travail personnel à moins que vous n'ayez la permission de le faire
Soyez intéressé par votre travail comme si l'administration vous appartenait
Si l'on a besoin de vous pour des travaux annexes ou en dehors des heures normales, coopérez sans discussion
Ne considérez pas votre employeur comme un exploiteur. Un travail bien fait sera d'autant mieux récompensé
Évitez d'ennuyer vos chefs avec vos problèmes personnels"

Ces multiples facteurs participent à l'élaboration d'une logique politique d'acceptation de la domination. L'expérience du pouvoir ne va jamais sans une perception de la contrainte subie, de la répression des désirs ou d'espoirs incompatibles avec l'ordre social. L'ordre politique kenyan est loin d'être avare de telles expériences. La représentation que les membres d'un groupe ont du pouvoir politique est inséparable de leurs croyances sur la société (voir LAGROYE (J.) : *Sociologie politique.* op.cit. pp390-394).

205. Voir TARROW (S.) : "Mentalities, Political Cultures, and Collective Action Frames. Constructing Meanings through Action". op.cit. p181.

206. Laquelle popularité serait davantage mesurable en fonction de l'image donnée par le leader que par son action autoritaire véritable. Dans ce cadre, il est possible selon Harris Memel-Fôté de considérer Kenneth Kaunda comme un «Père de la Nation». Néanmoins, quatre figures de père sont identifiable : le Père de la Nation comme opérateur de la modernisation (ex : Léopold Sédar Senghor) ; le Père de la Nation comme incarnation des ancêtres fondateurs de type politico-religieux (ex : Jomo Kenyatta) ; le Père de la Nation comme régression vers les ancêtres fondateurs de type politico-militaire (ex : Kwame N'Krumah) ; le Père de la Nation comme type mixte fluctuant entre régression et modernité (ex : Kenneth Kaunda) (voir MEMEL-FÔTÉ (H.) : "Des ancêtres fondateurs aux Pères de la nation. Introduction à une anthropologie de la démocratie". *Cahiers d'Études Africaines.* n°123. Volume 31-3. 1991. pp263-285).

hystérie soudaine sembla s'emparer de plusieurs dizaines de délégués[207]. Dans un vacarme indescriptible, ils déferlèrent vers lui et le comblèrent de centaines de cadeaux (essentiellement de la nourriture : des moutons vivants, des chèvres, des canards, des pigeons, des sacs d'orange, des choux et du maïs) qu'ils avaient cachés dans des sacs ou sous leur siège. Une fois parvenu à sa place, Kennneth Kaunda ne put s'exprimer sans être constamment interrompu par des applaudissements ou des chants (*"The contest is over ! Kaunda has won" !* : "Le combat est terminé ! Kaunda a gagné !" ; *"Kaunda, no change"* : "Kaunda, pas de changement" ; *"Kaunda kuikala bebele"* : "Kaunda doit rester"). Les ministres assis à ses côtés, chaque fois qu'ils prenaient la parole, ne manquèrent jamais au préalable de se lever et de le saluer respectueusement en inclinant leur tête[208].

Ces signes de reconnaissance, quoique pour une partie sans doute mis en scène à destination des journalistes opposants présents dans la salle, tranchent néanmoins avec les réunions des délégués de la KANU, où une atmosphère plus délétère que frémissante règne. D'ailleurs, ce moyen de persuasion localisée ne correspond pas à la stratégie déployée par la KANU, qui n'insiste pas non plus sur l'organisation de grandes réunions populaires. Les rares meetings de la KANU n'attireront que peu de monde au regard de l'afflux populaire provoqué ceux du FORD. Par exemple, la KANU tentera de rallier à elle le district de Nyeri dans lequel l'influence du DP était très forte, en y organisant une réunion publique où devaient intervenir plusieurs vétérans du mouvement Mau Mau[209]. Mais la plupart de ces invités refusèrent de se rendre au meeting, qui n'attira que 3,000 personnes, alors que la mobilisation centrée autour du mythe Mau Mau représentait un moyen classique mais généralement performant[210]. De plus, le *Peace and Reconciliation Tour* de Daniel arap Moi lui vaudra de se faire systématiquement huer et chahuter par les participants, en raison des troubles ethniques qui vont en empirant. L'inefficacité de leurs meetings et la violence prétendument suscitée par ceux de l'opposition conduiront d'ailleurs les titulaires du pouvoir à bannir les réunions publiques en avril 1992.

Il faut donc chercher ailleurs les moyens de convaincre le public de l'inopérance des thèses multipartisanes. La violence institutionnelle, c'est-à-dire directement activée par le pouvoir et ses épigones servira d'instrument de persuasion, tout en introduisant, ou plutôt perpétuant un climat de coercition à travers les principaux centres urbains, mais aussi dans les zones rurales.

b) Le recours à la violence institutionnelle

La violence est toujours présente dans les sociétés marquées par la perpétuation des traditions, toujours à l'œuvre et sous contrôle. Elle peut être formatrice, c'est-à-dire utilisée comme moyen de socialisation, cachée et insidieuse, revêtissant ainsi les formes de la sorcellerie, et enfin ouverte, et donc jamais totalement contenue. Les institutions peuvent être envisagées métaphoriquement comme une machinerie complexe dont la fonction serait de gouverner la

---

207. Chaque délégué avait reçu gratuitement au préalable en entrant dans la salle de conférence un *chitenge* («modèle zambien» du *shuka* kenyan), un tee-shirt, une casquette et un foulard tous décorés à l'effigie de Kenneth Kaunda avec le slogan «Vote for KK» imprimé dessus.

208. Voir le *Weekly Post.* 9-15 août 1991. p1. Voir également le *Southen Africa Outline.* Volume 4. n°22-23. 23 novembre 1991. pp5-6.

209. Si un bon nombre de ces vétérans se montrent plutôt favorables à Daniel arap Moi, d'autres agissent pour combattre sa candidature. Francis Wachanga et Mwaura Gitau, membres de l'Ex-Freedom Fighters Common Good Trust, appellent les Kenyans à voter pour qui ils voudront pourvu que ce ne soit pas pour le Président en exercice (voir *Society.* 4 janvier 1993. p9).

210. Voir *Society.* 10 août 1992. p23.

violence en la convertissant, d'en être le transformateur et le régulateur par l'échange, les normes, les règles et les contraintes fondatrices de la loi et du pouvoir, ou par les symbolisations et les rites[211]. Mais ces institutions peuvent également instrumentaliser cette violence à des fins stratégiques spécifiques. Les capacités de maîtrise prennent ici une ampleur exceptionnelle dès l'instant où c'est l'équilibre entre le trop et le pas assez qui est en jeu. Lorsqu'elle est domestiquée, elle peut parvenir à produire des effets significatifs pour les institutions qui l'activent. Objet d'un travail permanent la façonnant, elle peut en revanche échapper au contrôle de ces dernières, ce qui se produira notamment avec les troubles ethniques kenyans. Les violences institutionnelles concentrées autour de l'échéance électorale seront relativement maîtrisées, en tant que produits d'une dynamique politique spécifique n'échappant pas à l'indissociabilité du couple ordre / désordre. Conventionnalisée autour de groupes d'intérêt électoraux chargés de dépacifier un débat déjà lourd de tension, ou rendue évanescente au travers d'actions épisodiques de harcèlement de l'opposition, la violence se narre au quotidien en Zambie comme au Kenya.

α) *Les groupes d'intérêt électoraux*

La constitution de groupes d'intérêt électoraux sera un phénomène repérable uniquement au Kenya. Nous n'étudierons pas ceux formés par l'opposition, d'abord parce que leurs activités se cantonneront à des actions de mobilisation ponctuelles, comme la distribution de tracts ou la préparation matérielle des meetings, ensuite parce que n'ayant pas été construit comme des instruments de violence, ils n'entrent pas dans le champ des possibles «contre contre-mobilisations»[212]. Les deux organisations dont il faut faire mention sont donc la Youth for KANU 92 (YK'92) et l'Operation Moi Win (OMW), qui regroupent uniquement des jeunes électeurs.

Ces groupes ne sont pas des groupes d'intérêt classiques, c'est-à-dire cherchant *"... à faire pression sur les détenteurs des positions de pouvoir bureucratico-politiques en accèdant à la position d'acteur pertinent reconnu, ou à tout le moins existant, dans la définition des politiques publiques en général ou de certaines politiques sectorielles"*[213]. À la disposition des réseaux de la KANU qui les ont formés, ces groupes sont au contraire destinés à exercer une pression continue sur les partis d'opposition et leurs militants. Aucune ambition personnelle ne préside donc à leur structuration originelle, bien que Cyrus Jirongo, le Président désigné de YK'92, ait progressivement développé un discours volontariste peu en rapport avec le travail qui lui était demandé. YK'92 et OMW représentent des entités dont la structuration a été pensée en fonction du seul objectif relativement durable de mise en échec des mobilisations opposantes. Le recrutement s'est effectué en rapport avec cet objectif parmi les membres des groupes de jeunes sympathisants de la KANU, tous également intéressés par l'ensemble des activités et des biens produits par l'organisation. La création de ces groupes d'intérêt contribue au renforcement de la visibilité et de la consistance du parti unique, à la construction d'attentes et à la capitalisation du travail multiforme déjà réalisé par les divers réseaux du pouvoir. Pour

211. Voir BALANDIER (G.) : *Le désordre. Éloge du mouvement.* op.cit. pp197-205.

212. Citons le FORD Youth Congress, le Youth in Association with the Restauration of Democracy et le Operation Moi Out, tous liés au FORD-Kenya ; le Democratic Party's Young Democrats et l'Executive Club for Kibaki attachés au DP ; le *Saba Saba* Solidarity qui œuvre pour le FORD-Asili. Ces groupes d'intérêt ont été les plus actifs parmi la quarantaine de groupes qui ont brusquement proliféré quelques semaines, voire même quelques jours, avant les élections.

213. in OFFERLÉ (M.) : *Sociologie des groupes d'intérêt.* Paris. Montchrétien. 1994. p26.

ce faire, YK'92 et OMW vont utiliser un répertoire d'action réduit mais peu labellisé en raison du caractère inédit de l'organisation initiatrice, et donc par là assez malléable.

Les trois modes d'action principaux seront la manifestation de soutien, la provocation de désordres avec les militants opposants et la diffusion d'un discours d'exagération. Ces arguments classiques de mobilisation le deviennent moins dès lors qu'ils sont activés par des organisations nouvelles dans le jeu politique kenyan. Les réactions face à leur expression sont donc initialement relativement maladroites dans leur conception. Le parcours d'OMW est à ce titre significatif. Lancé à la fin du mois de septembre 1992 et conduit par Evans Ondieki, ce groupe d'intérêt est dissous dès la fin des élections, bien que Evans Ondieki le prolonge indirectement en créant le Consultative Forum for KANU. Le discours repose essentiellement sur l'exagération, voire la forfanterie. Son émetteur unique demeurera Evans Ondieki, afin de personnaliser le groupe dans l'esprit des électeurs pour qu'ils retiennent son existence. Ce procédé sera également utilisé avec YK'92 et Cyrus Jirongo. Dix jours après la formation d'OMW, son chef affirme qu'une stratégie permettant d'assurer au moins trois millions de votants en faveur de la KANU avait été établie. Début novembre, cette estimation passe à six millions grâce à l'intervention de deux millions d'agents travaillant pour OMW. Puis, l'action du groupe d'intérêt se régionalise pour se cantonner à l'Eastern Province (objectif : 800,000 voix pour Daniel arap Moi) et plus particulièrement au district d'Embu[214]. Ce territoire est choisi pour y mener des actions d'éclat, dont la résonance symbolique doit marquer les esprits. Ainsi, deux dons sont effectués : l'un de 100,000 shillings aux *jua kali* ; l'autre de 50,000 shillings aux victimes de la famine. Au surplus, les opérations de séduction des électeurs se traduisent la plupart du temps par du porte-à-porte, où les agents d'OMW vantent les mérites de la KANU et de ses dirigeants, insistant sur leur générosité puisque les fonds constituant les dons aux habitants du district émanent d'eux.

Les autres modes d'action d'OMW consistent en l'organisation de manifestations de soutien. Pensées et ciblées à l'avance, elles tranchent avec les regroupements publics rapidement conçus par des Kenyans mécontents lors des mouvements de protestation. Des moyens logistiques sont fournis (minibus ; camionnettes) pour transporter les participants et surtout les organisateurs, et des pancartes sont préalablement confectionnées. Leur conception réfléchie ne traduit pas une plus grande pertinence que celles établies dans l'urgence par les contestataires, mais elles touchent au plus près le récepteur dans un moment précis qu'est celui de l'élection, sujet moins évanescent que les objets de récriminations populaires (*"Don't allow FORD and DP to ruin Kenyans"* : "Ne laissez pas le FORD et le DP ruiner les Kenyans" ; *"Save Kenyans from Destruction. Vote in Moi and KANU"* : "Sauvez les Kenyans de la destruction. Votez pour Moi et la KANU" ; *"Kenya is not 4 sale"* : "Le Kenya n'est pas à vendre"; *"Nation pride : Moi / KANU"* : "La fierté de la nation : Moi / KANU")[215]. En réalité, OMW tente de se construire comme le pendant pacifique de YK'92, dont nous verrons que les activités sont plus dirigées vers la diffusion d'une violence insidieuse. L'organisation structure sa première manifestation, à Nairobi, autour du thème des troubles ethniques. Commençant dans Uhuru Park (plus précisément à la *Nyayo Fountain*), endroit chargé de sens puisqu'étant le lieu de prédilection des rassemblements populaires de protestation et abritant également

214. Ce qui n'empêchera pas la création de branches locales dans les districts de Mombasa, Kisii, Nyamira, Kwale, Kakamega et Kiriyanga.

215. Voir le *Standard*. 18 janvier 1993. p13.

Freedom Corner[216], trente personnes défilent en brandissant des pancartes. Ces dernières confirment le discours gouvernemental visant à rendre indirectement responsable l'opposition des désordres sanglants : *"No killing fields here"* ("Pas de champ de bataille ici") ; *"Youth want Peace"* ("Les jeunes veulent la Paix") ; *"Country should not be a second Somalia"* ("Le pays ne doit pas devenir une seconde Somalie") ; *"KANU Yajenga Nohi"* ("La KANU a construit la nation")[217]. L'édification de cette image de sérénité, de bonté et de pacifisme ne connaît pas un succès généralisé. L'extrême visibilité des actions négatives de YK'92 tend à générer un amalgame de tous les groupes d'intérêt pro-KANU parmi les partisans de l'opposition[218].

En effet, les actions de YK'92 seront notoirement marquées comme essentiellement violentes et déstabilisatrices. Elles s'exercent soit par la voie de l'agression physique, soit par celle de la falsification. Des meetings de l'opposition sont interrompus et des opérations de votations locales sont truquées[219], tandis que les leaders opposants accusent ses membres d'aider à la propagation des troubles ethniques en instaurant la terreur dans la Rift Valley. C'est ainsi que Mwai Kibaki les surnommera les *"Young Killers 92"* ("Jeunes Tueurs 92"). Dans les régions les moins favorables à la KANU, ce groupe d'intérêt tente d'obtenir l'appui des électeurs en séduisant les notables locaux en les corrompant ou en les menaçant. Dans la Coast Province, il pourra d'ailleurs compter sur le soutien de certains membres de l'IPK (notamment Sherrif Abdulrahaman et Sheikh Ali Farooq). À l'origine, YK'92 se distingue des autres groupes en raison du cumul de deux types de ressources qui lui ont permis d'activer des mobilisations importantes pour l'issue des élections : ce groupe d'intérêt a su développer une solide implantation locale par l'entremise de groupes de militants bien organisés et a su tisser un réseau relationnel dans les milieux les plus proches du pouvoir. Ce réseau relationnel se confond largement avec celui de son leader qui a accumulé des soutiens dans la classe politique et administrative comme au sein de l'élite universitaire et du monde des affaires. Mais cette capitalisation de ressources conduit Cyrus Jirongo à devenir une cible qui focalise l'attention des différentes factions du pouvoir et de l'opposition. L'un des objectifs de YK'92 est d'intégrer les jeunes dans l'ordre politique, et, selon les propos de Boniface Musyoki, le responsable des projets de groupe, de

---

216. Uhuru Park est également un lieu de rencontre où les Kenyans échangent des points de vue «séditieux», tout en surveillant les abords en raison des oreilles gouvernementales qui pourraient traîner (Entretien. Peter Njenga Gathego. 14 novembre 1993).

217. Cette action collective sera interrompue par la police anti-émeute à la jonction de Parliament Road et Hailé Sélassié Avenue lorsqu'un membre du Release Political Prisoners (RPP), brandissant un portrait de Koigi wa Wamwere, se dirigera à la rencontre des manifestants. En dépit des exhortations des meneurs de la manifestation, le portrait sera saisi puis mis en pièces pendant que l'impétrant était durement chassé (voir le *Standard.* 30 septembre 1992. p1). L'intervention de la police peut sans doute s'expliquer par le fait qu'au même moment, mais suivant un parcours sensiblement différent, une manifestation de l'opposition était organisée. Celle-ci sera également réprimée, mais les forces de l'ordre auront évité que les deux cortèges ne se rencontrent. La manifestation opposante débuta sur Harambee Avenue pour parvenir devant le Parlement, avant de prendre la City Hall Way et de bifurquer sur Mama Ngina Street. Les participants brandissaient plusieurs pancartes (*"Biwott should resign"* : "Biwott doit démissionner" ; *"Resign Moi"* : "Moi démission" ; *"Why Biwott all the time"* : "Pourquoi Biwott tout le temps" ; *"Probe Jirongo for Billions"* : "Enquêtez sur les milliards de Jirongo") et chantaient de multiples slogans (*"We want justice"* : "On veut la justice" ; *"Hearsay, here to stay, here to stay"* : "Il paraît qu'on va rester ici, qu'on va rester ici"). Devant le Parlement, les manifestants clamèrent pour l'arrestation de George Saitoti et de Elijah Mwangale, le ministre de l'Agriculture (voir le *Daily Nation.* 30 septembre 1992. pp1-2).

Une dizaine de jours auparavant, le RPP avait organisé en liaison avec l'IPK une manifestation pour demander la libération de Khalid Balala, en instance de jugement — la police avait d'ailleurs tenté d'intercepter des *matatu* dans le village de Mackinon Road, alors que leurs occupants se rendaient au procès (voir le *Daily Nation.* 16 septembre 1992. pp1-2). Partant de la Jamia Mosque, les manifestants n'allèrent pas bien loin puisque les forces de l'ordre intervinrent 200 mètres plus loin, alors que le cortège se trouvait à la jonction de Moi Avenue et de Mama Ngina Street. Six personnes seront arrêtées, dont le leader kalenjin du RPP, Philip Tirop arap Kitur (voir le *Daily Nation.* 19 septembre 1992. p1).

218. Un professeur de Sociologie de l'Université de Nairobi, Casper Odegi-Awnondo demande publiquement à l'*Attorney-General* lors d'une conférence de supprimer YK'92, OMW et les KANU Youth Patriots, en raison de l'escalade de violence que leurs actions entraînent (voir *Society.* 14 décembre 1992. pp18-19).

219. Voir par exemple la *Weekly Review.* 20 novembre 1992. pp17-18.

"... former les jeunes au sein d'un mouvement coopératif"[220], ce qui constitue également un facteur qui avive les jalousies. Son ambition de constituer les jeunes en groupe social influent en développant leur éducation politique et en leur proposant du travail épouse pourtant les contours du populisme qui semble être l'idéologie de base de Daniel arap Moi[221]. Les modes opératoires de YK'92 touchent également à des thèmes populaires sans que la différenciation partisane n'intervienne. C'est par exemple le cas du sport. Le discours de Cyrus Jirongo vise à mettre en valeur les actions de Daniel arap Moi dans ce domaine. C'est pourquoi depuis sa création YK'92 a dépensé plusieurs millions de shillings pour soutenir des projets sportifs divers, donnant notamment 600,000 shillings au Gor Mahia Football-Club, club phare de Nairobi, pour qu'il puisse participer à la Coupe d'Afrique des Clubs[222]. En outre, Cyrus Jirongo est également le Vice-Président de l'AFC Léopards, champion du Kenya[223].

Ces activités ne connaîtront cependant pas le succès escompté et les polémiques attachées à YK'92 tiennent essentiellement à ses activités officieuses qui sont considérées dans l'opinion comme les plus visibles. Mais surtout, la relative diversification des activités de YK'92, la position de notable de son Président, le prestige de ses parrainages et ses capacités financières conséquentes rendront ce groupe progressivement gênant après les élections, ce qui montre que le degré d'organisation et d'autonomie des leaders conditionne la survie des mouvements de diffusion d'objets de mobilisation, qu'elles soient protestataires ou non[224]. Pourtant, la logique de déstructuration de YK'92 a montré que Cyrus Jirongo, en concurrence avec d'autres qui profiteront de sa chute pour tenter d'apparaître sur le devant de la scène politique, n'était pas le démiurge du groupe[225]. En outre, sa disparition rapide dénote clairement qu'il ne disposait pas de ressources politiques propres : son réseau relationnel s'est limité à la famille de Daniel arap Moi et n'a jamais eu d'assise régionale ; ses entreprises capitalistes étaient liées essentiellement à des relations nouées avec des hommes politiques importants. Il a donc été un «petit Big Man», ou même un «Big Man raté», puisqu'il n'a pas su réunir de ressources autres que celle forgées dans l'élite : par exemple, il semble qu'il n'ait pas appréhendé à sa juste mesure l'art de

---

220. in *Kenya Times.* 13 octobre 1992. p6.

221. Voir sur ces points MAUPEU (H.) : "Vie et mort d'un groupe de pression : Youth for KANU 92". *À paraître.*

222. Ce don suscitera néamoins de nombreuses protestations émanant de supporters estimant que cet argent était tâché de sang.

223. Voir le *Standard.* 31 octobre 1992 (encart spécial). Plusieurs encarts spéciaux de YK'92 sont insérés dans les journaux, en particulier dans le *Kenya Times* et le *Standard*, dans les semaines précédant les élections. Les titres sont éloquents : "Le grand amour de Moi pour les enfants" ; "Maintenant, les jeunes ont leur avenir garanti" ; "Donnez une troisième chance à Moi" ; " Le gouvernement de la KANU se bat pour la démocratie" ; "Moi est-il vraiment mauvais ?" ; Forger l'unité nationale" ; "Activons la victoire de Moi" ; "Espoirs pour l'avenir" ; Les jeunes de la KANU représentent le développement" ; "YK'92 gagne pour la KANU".

224. En effet, plusieurs événements post-électoraux témoignerons d'un certain manque gouvernemental d'emprise sur YK'92. Des groupes de jeunes interrompent des meetings de la KANU, ou molestent des députés de ce même parti pour demander l'organisation de nouvelles élections (voir le *Standard.*29 mars 1993. p1). Cyrus Jirongo s'en prend violemment à plusieurs reprises aux dirigeants politiques qu'il accuse de ne penser qu'à leur survie politique. George Saitoti, Willima ole Ntimama ou Jackson Mulinge sont ainsi sévèrement attaqués (voir le *Kenya Times.* 19 avril 1993. p3).

Daniel arap Moi finit par supprimer les activités de YK'92, accusant certains de ses membres de salir le nom de la KANU. L'opposition accueille favorablement cette décision. Paul Muite déclare : *"L'organisation a rempli sa mission : distribuer 25 millions de shillings pour assurer la victoire de la KANU"*. Quant à Mwai Kibaki, il estime que cette décision prouve que *"... Moi les a utilisés et que dès le moment où il n'en a plus besoin, il s'en défait"* (voir le *Daily Nation.* 24 mai 1993. pp1-2). En dépit du soutien de Kenneth Matiba à Cyrus Jirongo pour sa tentative de lutte contre l'ostracisation dont sont victimes les Luhya, l'image du Président de YK'92 se ternit définitivement. Une caricature le représente avant les élections déguisé en poulet dont les plumes sont des billets de banque, puis après les élections complètement déplumé (voir le *Daily Nation.* 25 mai 1993. p5). Daniel arap Moi dissout le groupe en juin, réintégrant les membres au sein des structures locales de la KANU, malgré le pardon demandé par Cyrus Jirongo (voir le *Standard.* 13 juin 1993. p1).

225. Voir MAUPEU (H.) : "Vie et mort d'un groupe de pression : Youth for KANU 92". op.cit.

la redistribution et donc de l'échange symbolique, même si son action se déroulait prioritairement dans le champ politique. Mais surtout, la stratégie d'accumulation du Big Man doit d'abord être *"... le produit d'une logique de situation par laquelle les «big men», s'ils veulent survivre en tant que «big men», sont tenus de modérer leur appétits tout en arbitrant judicieusement entre des ratinalités contradictoires"*[226], ce que n'a pas su réaliser Cyrus Jirongo qui a empiété sur les positions de plusieurs leaders.

Au-delà de l'expérience de Cyrus Jirongo, l'hybridation du type de groupe d'intérêt qu'il dirigeait produit des effets de trouble dans l'imaginaire politique. Dépendant d'une base sociale préconstituée, dont l'identité est déjà avérée dans les représentations mentales, ils se construisent une plate-forme précise, cohérente et identifiable dans laquelle se reconnaissent librement adhérents et sympathisants. Cette plate-forme n'est pas négociable, d'une part parce qu'elle est établie par le pouvoir lui-même, d'autre part parce qu'elle est la condition d'existence du groupe[227]. Le travail de communication de ces groupes vise à imposer des représentations du réel favorables à la légitimation d'attentes ou d'exigences, mais aussi à structurer une adhésion collective au parti dont ils sont les défenseurs. Le recours à des slogans ou à des formules très typifiés sert à favoriser des prises de conscience, confortant les convictions, en créant d'autres. C'est donc une véritable activité de propagande qui se joue, et les éléments de mobilisation des soutiens (organisation de manifestations, contributions financières, incitations au désordre) représentent des attitudes qui donnent du sens et du poids politique aux initiatives prises par les groupes d'intérêt. En cela, ils constituent des contre-mobilisations dont la pertinence des argumentaires est renforcée — ou affaibli — par le moyen de la violence.

β) *Les actions répressives isolées*

L'objectif n'est pas ici de retracer l'ensemble des perturbations violentes pré-électorales. La nouveauté de l'élection pluripartisane, dont les éléments constitutifs, qu'ils soient matériels, idéologiques ou culturels, ne peuvent être intégrés dans une période aussi courte que l'ont été les deux campagnes électorales, est de nature à favoriser les éclats de violence, surtout lorsqu'ils sont provoqués sciemment par le pouvoir. Les exemples que nous donnerons nous semblent significatifs de ces modes d'action délégitimante qui participent d'un processus global de mise en œuvre relativement identique, tant dans ses cibles que dans ses instruments d'application.

Certains incidents s'expriment parfois de manière apparemment spontanée et se déclenchent à partir d'identifications symboliques. C'est le cas notamment lorsque des partisans du monopartisme attaquent des sympathisants des partis de l'opposition arborant des vêtements aux couleurs de leur organisation. À Mufulira, plusieurs personnes venues du bidonville de

---

226. in MÉDARD (J.-F.) : "Le «Big Man» en Afrique : Esquisse d'analyse du politicien entrepreneur". op.cit. p191.

227. Philippe Braud distingue deux types de groupe d'intérêt (voir BRAUD (P.) : *Sociologie politique.* op.cit. pp217-220) :

-les groupes fondés sur le souci de représenter une strate de la population dont l'identité est préconstituée (agriculteurs, jeunes, cadres, ...). Ils sont dit *à vocation large*, puisqu'ils défendent *tous* les intérêts de la catégorie sociale représentée

-les groupes ne dépendant pas d'une base sociale prédéfinie et affirmant leur identité en se faisant les porte-parole d'une grande cause (défense des prisonniers politiques dans le monde, protection de l'environnement, ...). Ils sont dits *à vocation spécialisée* parce qu'ils ont des objectifs d'emblée ciconscrits et acceptés par tous leurs adhérents

Les groupes d'intérêt gouvernementaux empruntent donc à ces deux types d'organisation leurs éléments structurants, qui *a priori* devraient les bâtir comme nécessairement performants.

Luansobe pour soutenir publiquement le MMD sont violemment prises à partie par des militants de l'UNIP, ce qui les force à trouver refuge au poste de police. Un de leurs agresseurs leur lancera alors qu'ils étaient placés sous la protection de la police : *"Si vous voulez venir ici, ne portez pas ces horribles tee-shirts, parce qu'on les déchirera et qu'on vous frappera. Ceci est le territoire de l'UNIP"*[228]. Au cours d'un meeting du FORD à Garissa, des militants de la KANU s'en prennent aux participants et lapident ceux qui portent des vêtements aux couleurs du parti opposant. Quelques heures avant, ils avaient envahi la piste où l'avion transportant Oginga Odinga devait atterrir. Brandissant des affiches représentant Daniel arap Moi, ils y organisèrent un sit-in avant d'être dispersés par les grenades lacrymogènes lancées par les forces de police. L'avion pourra finalement atterrir. Les partisans de la KANU ne se découragèrent pas et bombardèrent de pierres la voiture conduisant le leader luo vers l'emplacement du meeting[229].

D'autres incidents sont directement provoqués par la police, qui n'attend pas les provocations pour se lancer dans la répression. Le maintien de l'ordre est une pratique sociale qui échappe dans une certaine mesure aussi bien à ceux qui l'initient qu'à ceux qui la subissent. Partir du postulat que la rationalité gouverne le maintien de l'ordre, ce qui justifie aussi bien les accusations d'intentionnalité dans l'usage de la force que les discours internes de minimisation, ne permet pas de saisir la réalité même de cette pratique. Il faut admettre que les actions policières peuvent être tout aussi imprévisibles que celles de ceux qu'ils sont chargés de surveiller. C'est pourquoi les deux exemples de violences policières que nous allons évoquer sont des témoignages d'une violence préméditée, organisée, et non pas le produit d'une explosion subite et imprévisible.

À Kisumu, des patrouilles anti-émeutes et des policiers dépêchés pour escorter des prisonniers vers l'hôpital s'en prennent violemment à des citadins qui les suivent en signe de protestation. Parvenus à l'hôpital, ils matraquent des docteurs, des infirmières et des patients. Ces événements marquent le début de deux jours de colère policière, où les troupes du GSU notamment envahissent des écoles, des cliniques, mais aussi les marchés et des magasins, frappant et arrêtant toute personne refusant d'obtempérer ou se trouvant tout simplement sur leur chemin. Dans le village adjacent de Homa Bay, la police se rendra également coupable de déprédations et de brutalités, suite à sa tentative d'arrestation d'un colporteur ayant tenté selon elle d'organiser une réunion publique illégale[230]. À Choma, les forces de police bloquent délibérement plusieurs centaines de Zambiens désirant se rendre devant la Haute-Cour de la ville où était jugé Frederick Chiluba. La foule d'environ 2,000 personnes progressait tranquillement vers le palais de justice lorsque la police intervint brutalement en lançant des grenades lacrymogènes et tirant en l'air avec leurs fusils d'assaut soviétiques AK-47. Au cours de la dispersion musclée, les vitrines de cinq magasins (deux d'État : State Shop, National Home Stores ; trois de luxe : Bata, Mala Fashions, Ireen Café) seront détruites. Les troubles se poursuivront de façon sporadique au cours de la journée, tant que la police persistera à tirer à blanc sur tout individu jugé suspect[231].

---

228. Voir le *Times of Zambia*. 18 septembre 1990. p1.

229. Voir *New African*. mai 1992. p17.

230. Voir la *Weekly Review*. 20 mars 1992. pp13-15. Les brutalités policières sont largement condamnées par la communauté opposante. Pêle-mêle, Oginga Odinga, Mwai Kibaki, les révérends de la RCCK Cornelius Korir d'Eldoret, Ndingi Mwana'a Nzeki de Nakuru et Zaccheus Okoth de Kisumu critiquent sévérement l'action des policiers contre des citoyens sans défense.

231. Voir le *Times of Zambia*. 14 novembre 1990. p1.

Les intimidations ciblées constituent la troisième forme de violence isolée, et se multiplient à l'approche immédiate des élections. Perpétrées dans des zones sensibles, où l'électorat est encore fragile ou au contraire très fortement ancré dans l'opposition, elles visent à introduire la menace de coercition permanente au cas de vote défavorable au parti au pouvoir. Des raids sont menés contre les villageois de l'Eastern Province zambienne, à Chipata, Katete, Chadiza et Nyimba, dont la proportion de partisans du MMD est jugée trop importante. La veille d'un meeting du MMD, des récoltes entières sont brûlées. D'autres villageois sont expulsés de leurs maisons, dont certaines sont détruites. Pour les responsables locaux du MMD, il ne fait aucun doute que l'UNIP est à la source de ces actions, ne serait-ce que dans les moyens de transport que le parti fournit. Le secrétaire local chargé de la publicité, Abby Lungu, déclare à propos des destructions de vivres : *"Il s'agit d'une tactique reconnue de l'UNIP. En brûlant ces récoltes, le message selon lequel quiconque ira au meeting subira les mêmes conséquences va vite circuler"*[232]. Néanmoins, la plupart des villageois semblent conserver leur fidélité envers le MMD en dépit de leur peur. L'un d'entre eux affirme : *"J'ai perdu mes récoltes pour le reste de l'année. C'était pour m'empêcher d'aller au meeting. Mais je suis membre du MMD et rien ne m'arrêtera"*[233]. Des discours électoralistes haineux tiennent également lieu d'intimidations et attisent la violence dans des endroits sensibles. Dans la circonscription kenyane de Kangema, dans le district de Murang'a, le secrétaire-général de la KANU, Joseph Kamotho, s'engage systématiquement dans un discours extrêmement violent à l'égard de son concurrent du FORD-Asili, John Michuri. Cela donne lieu à de violents affrontements entre sympathisants, occasionnant plusieurs dizaines de blessés[234]. De très nombreux districts sont les témoins de combats entre militants rivaux que de simples paroles d'encouragement suffisent à provoquer[235].

La compétition qui se joue entre les mobilisations dites institutionnelles et les contre-mobilisations gouvernementales fait donc intervenir une série de déterminants motivés par un objectif identique (mobiliser le maximum de soutiens) mais argumentés par des modalités différentes (mobiliser directement en masse ; mobiliser en accentuant artificiellement les travers de l'opposant). Cette différenciation stratégique apparaît logique, lorsque l'on admet que les réseaux opposants doivent s'approprier des ressources typifiées par des valeurs reconnues comme démocratiques par les attentes de la population, et que le pouvoir à l'inverse doit réguler son hégémonie défaillante par le recours à des schémas persuasifs ancrés dans des réalités monolithiques. La violence politique s'inscrit dans des situations de crise, et le potentiel de coercition étatique dépend de l'activation de modèles d'oppression diversifiés ou non[236]. En Zambie comme au Kenya, les modes opératoires restent relativement classiques, et la violence étatique se cantonne autour des trois pôles de l'action violente militante, de l'intervention policière abusive et de l'intimidation musclée menée par des groupes organisés. Certes, il n'est pas question de construire l'opposition comme un secteur d'activation unique de modes de persuasion légaux et démocratiquement viables. L'utilisation de la violence n'est pas inexistante dans son parcours, mais il faut constater qu'elle n'intervient que dans des cas de riposte. La mise en valeur des thèmes pluralistes s'accommode mal de comportements agressifs, qui demeurent

---

232. in *The Weekly Post.* 11-17 octobre 1991. p3.

233. Ibid.

234. Voir la *Weekly Review.* 11 décembre 1992. p33 ; 18 décembre 1992. pp21-22

235. Pour un résumé de ces violences pré-électorales, éclatant la plupart du temps à la suite de réunions publiques, voir la *Weekly Review.* 18 décembre 1992. p10-11. Le langage tenu par les dirigeants de la KANU sera souvent empreint d'une violence exceptionnelle. George Saitoti vociférera lors de l'un de ces discours *"Choma DP, Choma Shetani, Choma FORD"* ("Brûlez le DP, Brûlez le diable, Brûlez le FORD") (voir *Society.* 9 novembre 1992. pp8-11).

236. Voir LEMARCHAND (R.) : "La violence politique". in COULON (C.) ; MARTIN (D.-C.) (sous la direction de) : *Les Afriques politiques.* op.cit. pp200-212.

l'apanage d'un régime politique encore autoritaire et désireux d'accentuer ce caractère pour conserver ses soutiens coûte que coûte.

Néanmoins, la violence d'État au Kenya se traduit essentiellement par l'activation stratégique de troubles ethniques, qui ramènent les attitudes violentes précitées au rang d'actions secondaires. Ce phénomène de détournement d'action protestaire par la projection de stimuli violents dans l'imaginaire kenyan justifie l'examen particulier de cette forme de violence étatique, qui s'apparente à une véritable contre-mobilisation par les effets produits.

B) LES TROUBLES ETHNIQUES KENYANS : DILUTION DE LA PROTESTATION ET ALTÉRATION DE L'ESPACE PROTESTATAIRE

L'argument tribaliste ne résiste guère à l'examen comme tentative de justification des désordres en Afrique[237]. La compétition s'intensifie plutôt autour des enjeux de pouvoir, dans le champ de la modernité, et provoque des affrontements entre groupes d'origine ou d'obédience différentes. La violence ethnique s'inscrit généralement dans une conjoncture de mobilisation politique importante, née de l'introduction du suffrage universel. C'est ainsi qu' *"... à la faveur de la compétition électorale, et sous l'effet des diverses stratégies de mobilisation pratiquées par les dirigeants des partis politiques, se cristallise une nouvelle conscience des identités différentielles, phénomène qu'avive également l'émergence de nouveaux enjeux : les perspectives d'accès au pouvoir et aux nouvelles ressources mises à la disposition des détenteurs de l'autorité"*[238]. Le déclenchement de la violence ethnique serait une sorte d'hybridation entre des pulsions «naturelles», en attente, et des incitations plus ou moins déguisées de la part d'un groupe politique. L'activation des troubles ethniques au Kenya est une représentation moderne de la logique de manipulation de la violence en tant que fonction du pouvoir[239].

Les tensions inter-ethniques ne constituent pas un phénomène nouveau au Kenya, mais leur expression ne s'était jusqu'alors jamais manifestée de façon aussi violente et meurtrière. Cette différenciation formelle apparaît également marquée par l'absence véritable de déclenchement «naturel» des affrontements. En effet, même si l'on peut considérer que l'équilibre entre les simples invectives et l'action violente immédiate a toujours été plus ou moins fragile dans les rapports entre Kalenjin et non Kalenjin, il semble peu probable que ces troubles auraient éclaté sans incitations politiques mal dissimulées. Ils introduisent aujourd'hui dans la vie politique kenyane un blocage considérable qui rend toute forme d'évolution sans référence à l'ethnicité dans le champ politique bien ardue. L'opposition est bel et bien paralysée par l'utilisation circonstanciée d'une rhétorique de l'exclusion, souvent poursuivie par l'action violente immédiate des récepteurs du discours. Il faudra garder à l'esprit que ces secousses ethniques,

---

237. Les développements qui vont suivre reposent en grande partie sur notre article ("Une lecture (nécessairement) politique des troubles ethno-régionaux au Kenya". op.cit.) que nous avons tenté d'améliorer à l'aide de données nouvelles et que nous avons également modifié en fonction de notre problématique. Bien que l'examen de ces troubles s'inscrive dans la perspective d'un détournement *pré-électoral* de l'action protestataire, il semble utile de mener l'analyse au-delà des élections de décembre 1992 (jusqu'au début 1994), afin de discerner au mieux les logiques de la stratégie gouvernementale.

238. in LEMARCHAND (R.) : "La violence politique". op.cit. p204.

239. Voir BALANDIER (G.) : "La violence et la guerre : une anthropologie". *Revue Internationale des Sciences Sociales*. n°110. volume 38. n°4. août 1986. pp533-545.

bien que n'étant initialement qu'une composante d'un corpus complexe de modes de délégitimation du multipartisme et de l'opposition déterminent aujourd'hui la plupart des règles du jeu politique.

Il est manifeste que les incitations au désordre n'ont pas été travesties : elles se sont exprimées clairement au plus haut niveau du pouvoir étatique par la remise en jeu d'affects et de comportements violents fondés sur des critères ethniques. Les troubles ethniques représentent une contre-mobilisation dans la mesure où ils provoquent des comportements qui vicient l'expression normale des schémas pluralistes. Ils sont le produit d'une *stratégie* gouvernementale qui réactive des émotions, des sentiments et des comportements diffus, qui doivent eux être étudiés sous l'angle *symbolico-cognitif*. Après avoir mis en évidence le caractère politique de ces troubles (comment ils ont été activés ; comment l'opposition a échoué dans ses tentatives plus ou moins sincères de les éradiquer), il faudra montrer comment ils constituent un détournement de l'activité protestataire par la manipulation de l'espace politique[240].

1. L'activation stratégique des troubles ethniques

La stratégie de Daniel arap Moi est à double entrée : l'insistance sur les clivages ethniques primordiaux représente à la fois un moyen de dévoilement des effets prétendument pervers du multipartisme et un moyen de ranimer un nationalisme kalenjin élargi qui se délite. Elle repose sur l'activation d'affects et de symboles jusqu'alors vécus imaginairement ou libérés rituellement, et dont l'expression désormais réelle se traduira par la violence. Objectivement conçue pour créer du désordre par le biais d'actions collectives négatives dans la mesure où le sens

240. L'objectif n'est pas ici de dresser un tableau complet d'événements qui se poursuivent encore et dont l'issue apparaît de plus en plus lointaine. Il est cependant nécessaire de donner quelques indications quantitatives comme géographiques permettant de situer avec plus ou moins de précision l'ampleur du phénomène. Le rapport parlementaire établi sous la responsabilité du député parlementaire de la KANU Kennedy Kiliku, et rendu en septembre 1992, fait état de 779 morts et de 54,000 personnes déplacées. Un an plus tard, l'United Nations Development Programme (UNDP), dans son souci d'élaborer, en collaboration avec le gouvernement kenyan, un projet de replacement des victimes, confie une étude sur les affrontements ethniques à un consultant. Le rapport de ce dernier, remis au mois d'octobre 1993, dénombre plus de 1,000 morts et environ 250,000 déplacés. Les évaluations d'Africa Watch au mois de novembre 1993 relèvent 1,500 morts et plus de 300,000 déplacés. Ces données chiffrées donnent un court aperçu de la gravité des combats et des conséquences immédiates qu'ils entraînent. La variation de leur implantation géographique — dont nous expliquerons les tenants — permet, après environ trois années de troubles, de dresser une cartographie sommaire. Trois catégories peuvent être distinguées :

-les régions touchées dès l'origine : Rift Valley Province (districts de Narok, de Nandi, de Kericho-Bomet, d'Uasin-Gishu, de Nakuru, d'Elgeyo-Marakwet et de West Pokot) ; Western Province (districts de Bungoma et de Kakamega)

-les régions touchées approximativement à partir de 1993 : Rift Valley Province (district de Baringo) ; Western Province (district de Busia) ; Nyanza province (districts de Kisumu et de Kisii)

-les régions ayant été prétendument le lieu de troubles fin 1993 / début 1994 : Rift Valley Province (district de Turkana et de Laikipia) ; Central Province (district de Kiambu) ; Coast province (district de Kwale)

Ces indications montrent que les lieux d'agitation, initialement circonscrits dans la Rift Valley et dans une partie de la Western Province, se sont progressivement déplacés vers la périphérie de ces zones mais aussi dans des poches plus éloignées. Ce mouvement s'effectue au gré de la stratégie politique d'exacerbation des rivalités mais aussi certainement, bien que dans une très moindre mesure, de la réactivation indépendante d'antagonismes locaux jusqu'alors enfouis. Il ne faut pas en effet écarter ces hypothèses probables de conflits particularistes qui, n'ayant guère de rapports avec la politique nationale et ne reposant pas sur des griefs fonciers, trouvent dans l'atmosphère belliqueuse ambiante les moyens de leur régénération. En outre, il convient de noter que conjointement aux troubles ethniques se déroulent de multiples violences qui n'ont aucun rapport avec eux mais qui imprègnent un climat de désordre et d'insécurité dans la majeure partie du pays Ainsi par exemple, la North Eastern Province est le théâtre de nombreux combats entre populations locales et bandits (la plupart du temps somalis) qui ont causé la mort d'une centaine de personnes pour la seule année 1993.

produit pervertit les rapports sociaux, cette stratégie est fondée par des éléments organisationnels spécifiques, pensés comme des vecteurs de suggestion et de manipulation.

Par le recours au mythe de l'imputation, qui facilite l'identification des responsables de déséquilibres présents ou à venir, Daniel arap Moi falsifie la réalité sociale pour mieux propager le désordre[241]. Il s'appuie sur des phénomènes de latence, qui susciteront l'explosion souhaitée, mais en même temps, ces latences exprimées reproduisent des schémas culturels dont la maîtrise va progressivement échapper aux leaders politiques. Il faudra voir comment s'effectue ce processus d'imputation, largement concomitant avec la production de l'élément matériel qui va mobiliser les affects (ici le prétexte foncier), avant de dégager les logiques de l'instrumentalisation de la violence.

a) Imputation des déséquilibres et production de l'élément mobilisateur

Dans chaque compétition politique, il existe des discours pertinents, constitués par un ensemble particulier d'idées et de références symboliques qui vont être utilisées pour construire des significations adaptables à la compétition. Cet ensemble d'éléments est variable, et seule son évolutivité acceptée par l'émetteur du discours peut garantir son efficacité[242]. Le pouvoir kenyan, par l'intermédiaire préalable de ses représentants les plus visibles nationalement (Daniel arap Moi, William ole Ntimama, Nicholas Biwott, Francis Lotodo, George Saitoti), va construire puis activer un système d'imputation de responsabilités, fondé sur la falsification de données présentant toujours à l'origine des éléments de vérité, visant à générer un sentiment de persécution chez les Kalenjin par l'accablement des ethnies Kikuyu, Luo et Maasaï.

L'identité kalenjin n'est que le produit d'une agrégation de groupes ethniques utilisant le langage nandi, c'est-à-dire les Kipsigi, les Tugen, les Nandi, les Sabaot[243], les Elgeyo, les Marakwet et les Pokot. Le processus de «kalenjinisation» a débuté en 1945, sous l'impulsion de ces groupes ethniques eux-mêmes, soit par l'intermédiaire des représentants des conseils locaux, soit par le biais d'actions volontaristes diverses, comme la création d'un club kalenjin par des étudiants. Le développement de standards orthographiques nandi contribuera à la propagation d'un sentiment d'appartenance kalenjin, qui finira par s'institutionnaliser lorsque le besoin impérieux de prendre un nom se fera sentir, alors que les autorités coloniales ne présentent aucun obstacle à cette réalisation[244]. Cette vague identité culturelle initiale se transforme bientôt en union politique, dont Daniel arap Moi saura profiter. Issu d'un sous-groupe minoritaire, il parvient à capitaliser les clivages internes en unissant les Tugen, les Elgeyo et les

241. Selon Philippe Braud, tout fait et toute évolution sont le produit de facteurs multiples dont personne n'a la maîtrise exclusive, ce qui signifie que la notion d'imputation globale d'un phénomène à des sujets identifiables relève d'une logique de mythologisation (voir BRAUD (P.) : *La vie politique.* op.cit. pp38-39).

242. Cet ensemble apparaît au contraire figé dans la démonstration de William Gamson, qui parle de cet ensemble d'idées et de références symboliques comme d'un «paquetage» prédéterminé par les attributs culturel du problème qu'il s'agit de combattre ou de défendre. Le champ d'interprétation des paquetages évolue en fonction des événements nouveaux intervenant à la suite de la discussion du problème, voire de celle de problèmes similaires. Mais leur contenu n'évolue pas. Seulement, les composantes des paquetages — ou les paquetages eux-mêmes — ne sont pas tous aussi pertinents, et leur résonance n'est performante qu'à la condition qu'ils coïncident avec des thèmes culturels largement reconnus (voir GAMSON (W.) : "Political Discourse and Collective Action". *International Movement Research.* Volume 1. 1988. pp219-244).

243. Sabaot est également une dénomination générique pour un ensemble d'ethnies (les Kony, les Sebei, les Pok et les Bungomek) utilisant un dialecte particulier, l'Elgon.

244. Voir OMOSULE (M.) : "Kalenjin : The Emergence of a Corporate Name for the «Nandi-Speaking Tribes» of East Africa". *Genève-Afrique.* Volume 27. n°1. 1989. pp73-88.

Marakwet afin d'arbitrer les conflits d'intérêts entre les Kipsigi et les Nandi. Il reçoit le soutien de Jomo Kenyatta, qui espère que le jeune leader kalenjin saura contrôler les velléités des Tugen, qui profitèrent de l'emprisonnement de nombreux Kikuyu à la suite de la rébellion Mau Mau pour s'approprier des terres importantes dans le district de Nakuru. La création du nationalisme kalenjin coïncide effectivement avec le développement d'un clivage de plus en plus puissant entre les importants propriétaires terriens et la petite paysannerie constituée la plupart du temps d'occupants temporaires. Après la décolonisation, les terres deviennent une ressource rare, et Daniel arap Moi se présente comme le patron kalenjin le plus habile, grâce à des stratégies de marchandage[245]. En dépit des capacités de sauvegarde de ces réseaux de patronage, particulièrement dans la Rift Valley, le Président kenyan ne peut éviter les problèmes de spéculation foncière, qui, menée par l'élite locale discrédite les politiciens du cru[246]. Le seul moyen pour parvenir à resouder les divers éléments de la communauté kalenjin est de construire un objectif commun qui fasse provisoirement oublier les dissensions, par la mise de nouvelles terres sur le marché. Ce moyen nécessitant que des ethnies craintes ou honnies soient dépossédées de ces terres permet en même temps d'attiser des rivalités ethniques latentes, ce qui contribuera à confirmer le discours dominant consistant à affirmer que le multipartisme ne pouvait que susciter que de graves troubles ethniques.

Anthony Smith a montré la pertinence de la création par le pouvoir de mythes ethniques originels. Ce n'est pas directement le besoin de mobiliser qui génère leur création, mais plutôt la nécessité de donner un sens et un objectif à des entités culturelles, pour leur conférer un sentiment d'attachement, de solidarité, qui alors les mobilisera politiquement en fonction des incitations que le pouvoir produira. Les symboles ou les mythes ethniques ne représentent pas seulement des instruments ataviques de légitimation des mobilisations ethniques. Outre une dynamique de réfraction des conditions politiques et sociales du renouvellement de la classe politique, ils produisent des systèmes de compréhension et leur intervention aide à expliquer pourquoi une mobilisation populaire prendra des formes ethniques plutôt que religieuses par exemple[247]. Il apparaît donc pertinent d'activer ces modes symboliques de représentation, par la propagation du «mythe» global de l'imputation.

S'il fallait symboliquement dégager l'événement originel qui a déclenché les troubles ethniques au Kenya, il faudrait se reporter à la fin du mois de février 1991, date à laquelle William ole Ntimama demande expressément aux propriétaires kikuyu de Narok de «mentir moins» s'ils ne voulaient pas encourir des mesures d'expulsion. En effet, il les accuse de spolier les Maasaï en se portant illégalement acquéreurs des terres de ces derniers[248]. Cette déclaration semble principalement motivée par les actions anti-gouvernementales dont s'étaient rendus coupables les propriétaires terriens kikuyu, mettant William ole Ntimama en difficulté lors des dernières élections. Le prétexte foncier ne dupe personne, surtout pas les députés kikuyu de la région. C'est ainsi que Njenga Mungai et Amos Kimenia expriment aussitôt leur inquiétude quant aux propos du ministre du gouvernement local[249].

La justification foncière a été dès l'origine l'argument avancé par le gouvernement dans son entreprise d'exacerbation des troubles ethniques. Et elle le reste encore, malgré l'incrédulité que

245. Voir MAUPEU (H.) : "État kenyan et conflits ethniques dans la Rift Valley (1991-1993)". op.cit. pp40-42.

246. Voir THROUP (D.) : "The Construction and Destruction of the Kenyatta State". op.cit. p55.

247. Voir SMITH (A.D.) : "Ethnic Myths and Ethnic Revivals". *Archives Européennes de Sociologie.* Tome 24. 1984. n°2. pp283-305.

248. Voir la *Weekly Review.* 1er mars 1991. pp4-6.

249. Il est intéressant de remarquer que de façon simultanée et aussi rapide, le secrétaire local de la branche de Nakuru de la KANU, le Kikuyu Wilson Leitich, ait été un des premiers à demander la démission de William ole Ntimama.

ne manquent pas d'afficher les victimes à l'égard de la validité de ce discours. Ainsi, à la fin novembre 1993, le ministre des Affaires Internes, Francis Lotodo, a tenu des propos extrêmement durs à l'égard des Kikuyu du district de West Pokot. Il leur a donné deux jours pour quitter cet endroit, sans quoi il fermerait les yeux sur les actions des Pokot à leur encontre. Il affirme que les Pokot *"... envahiront le district de Trans Nzoia et réclameront leurs terres"*[250]. Les deux déclarations de William ole Ntimama et de Francis Lotodo, prises à quasiment trois années d'intervalle, représentent d'assez bons symboles du degré d'évolution de la situation. Aucun changement dans le fond du discours n'est à noter. Le gouvernement semble conserver la maîtrise du mouvement qu'il a amorcé. En revanche, la forme d'énonciation se modifie, puisque les appels au désordre ne sont plus dissimulés.

Ce processus d'exaltation des rivalités inter-ethniques ne s'est pas fait à l'aveuglette. Il participe d'une stratégie politique fondée sur un objectif précis (montrer que le multipartisme ne peut qu'engendrer de graves divisions ethniques) et en fonction de données géographiques et historiques particulières. Il faut en effet qu'un bénéfice politique découle rapidement d'une situation déjà potentiellement tendue, qui recèle en elle des germes conflictuels, le temps manquant pour la création plus ou moins artificielle de tensions. Dans ce cadre, le district de Narok apparaît comme représentant l'archétype du champ où vont se jouer les compétitions, les luttes pour les intruments de la domination. En effet, ce district symbolise l'accumulation progressive des richesses au bénéfice d'une élite particulière, ce qui va créer de fortes disproportions dans les modes d'allocations des terres, le plus souvent au détriment des autochtones démunis tant au niveau de leurs capacités financières que de leurs soutiens politiques. Certes, des Maasaï, tels William ole Ntimama — mais qui est en fait un Meru — vont devenir de grands propriétaires, mais la plupart des propriétaires seront de riches Kikuyu, qu'ils soient des hommes politiques ou des hommes d'affaires. Il est intéressant de remarquer que jusqu'aux déclarations de William ole Ntimama, il régnait dans le district de Narok une bonne entente entre propriétaires kikuyu et maasaï, alors qu'il n'existait que peu de rapports entre propriétaires maasaï et kalenjin, ou, lorsque ceux-ci existaient, ils s'inscrivaient uniquement dans une atmosphère de compétition. Le discours de William ole Ntimama consiste alors à mettre subtilement l'accent sur les véritables perdants, à savoir les Maasaï dépossédés de leur terre ou ne disposant que d'une portion congrue de celle-ci, et de désigner par défaut le coupable évident : les riches Kikuyu. Dans une autre perspective, le choix des Maasaï apparaît encore moins innocent lorsque l'on sait que cette ethnie se liquéfie sous le double effet de l'acculturation et de son parquage progressif du fait de l'extension — souvent illégale — des parcs nationaux. Le degré de manipulation de cette ethnie sera très important, étant proportionnel au degré de désespérance dont elle est la victime. Le jeu gouvernemental apparaît encore davantage retors lorsque l'on sait que les Maasaï ont eu à subir une politique de spolation foncière dès les premiers instants de la colonisation, qui ne s'est jamais démentie par la suite. En effet, l'établissement des *Group-Ranches* par l'État post-colonial — aidé par les diverses agences d'aide internationale— avait pour objectif d'intégrer le secteur pastoral dans la dynamique du capitalisme et de l'entreprise privée, afin de transformer la gestion collective des terres pastorales en gestion privative. Les *Group-Ranches* se sont révélés n'être que des *"... organisations cloisonnées par un fonctionnement autoritaire et faussement communautaire ... avec des objectifs économiques simplistes qui renforcent les intérêts de l'élite politique"*[251]. Aujourd'hui, la subdivision des

250. in *Daily Nation.* 30 mars 1993. p28.

251. in PERON (X.) : *Privatisation foncière et destructuration sociale chez les Maasaï du Kenya.* op.cit. pp328-329. Ce renforcement des intérêts de l'élite politique s'effectue notamment par le jeu des profits retirés par la production de blé : soit parce que certains dirigeants politiques servent d'intermédiaire avec le National Cereals Produce Board, soit parce

Group-Ranches entraîne des conséquences dramatiques, dont la vente massive des pâturages est la plus saillante[252]. Enfin, le choix du district de Narok peut aussi s'expliquer par le fait qu'il est déjà le lieu d'une rivalité entre Maasaï et Kisii, résultant également de problèmes d'adjudication de terrains, ayant causé plusieurs victimes et provoqué à de nombreuses reprises la fermeture des écoles alentour.

Le district de Narok n'est donc pas, au moment de la déclaration du ministre kenyan, un lieu de rivalités entre Maasaï et Kikuyu, les problèmes d'adjudication de terrains ayant davantage provoqué des troubles entre Maasaï et Kisii. À l'inverse, depuis l'arrivée des Kikuyu, ces derniers ont toujours échangé leur production céréalière contre le bétail des Maasaï, alors qu'en période de sécheresse, les deux communautés se sont régulièrement entraidées. En revanche, les rapports entre Kalenjin et Maasaï ont été caractérisés par une rude compétition entre deux groupes ethniques produisant le même type de bien et esssayant de s'approprier les mêmes parcelles de terre. La structuration d'un certain pacifisme entre les ethnies Kikuyu et Maasaï ne s'effondre pas brutalement et la déclaration de Willima ole Ntimama n'aura pas d'effets immédiats. Les seuls affrontements ethniques sont ceux opposants les Maasaï aux Kisii[253]. Il apparaît donc nécessaire pour le pouvoir de jouer sur des ressources symboliques supplémentaires altérant plus directement les émotions et les probabilités de réaction violente[254]. La reconstruction des rivalités d'antan doit être prolongée par des stigmatisations ciblées, par la mise en œuvre de procédés de détournement de l'imaginaire ethnique.

Martin Shikuku, un des leaders du FORD-Asili a beau tenter de minimiser la portée de la déclaration de William ole Ntimama en affirmant que *"l'allocation des terres et des fonctions publiques selon des critères ethniques n'est qu'un des aspects du gros problème qui menace la construction de la société kenyane"*[255], le processus est bel et bien enclenché, surtout dès le moment où le Président de la République lui-même vient soutenir son ministre une semaine après la déclaration de ce dernier : le processus d'imputation se poursuit sur le mode de la désignation subtile de la victime émissaire devant supporter les charges de la vindicte publique[256]. Daniel arap Moi, devant l'assistance de la foire agricole d'Eldoret, défend William ole Ntimama lorsqu'il estime que ce dernier n'a jamais mis en cause les Kikuyu eux-mêmes mais les propriétaires qui expulsaient les indigènes de leurs terres : c'est dire que le fait que les Kikuyu se soient sentis attaqués dénote une certaine culpabilité de leur part[257]. Or, quasiment tous les propiétaires kikuyu qui se sont installés dans le district de Narok l'ont fait à partir de 1984,

---

qu'ils organisent eux-mêmes la production sur des terres dont ils sont devenus — la plupart du temps illégalement — propriétaires ou locataires.

252. Pour l'exposé complet de ces conséquences, il faut se reporter à l'annexe 6 de PERON (X.) : *Privatisation foncière et destructuration sociale chez les Maasaï du Kenya.* op.cit. pp872-874. Outre cette thèse, on peut consulter sur les problèmes fonciers dont ont été victimes les Maasaï, ROTTEN (M.M.E.M.) : *Selling Wealth to Buy Poverty. The Process of the Individualization of Landownership among the Maasaï Pastoralists of Kajiado District, Kenya, 1890-1990.* Saarbrücken / Fort Lauderdale. Verlag Broitenbach Publishers. 1992.

253. Voir par exemple la *Weekly Review.* 29 mars 1991. p15.

254. D'autant que début mai, Daniel arap Moi doit jouer avec de nouvelles fractures intervenues dans le champ politique kalenjin, lorsque le chef de l'Assemblée Nationale, Moses arap Keino, est mis en cause par les notables locaux du district de Kericho qui l'accusent d'avoir tenté d'influencer l'élection partielle de la circonscription de Kipkelion (voir la *Weekly Review.* 10 mai 1991. pp4-9).

255. in *The Weekly Review.* 8 janvier 1991. p6

256. Il s'agit là encore de la symbolisation de la notion de responsabilité / accusation, exorcisme sacrificiel visant à désigner contre son gré, pour disculper les gouvernants, une victime émissaire pour assumer les décisons fatales (voir BRAUD (P.) : *Le jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes.* op.cit. pp121-122.

257. Le soutien de Daniel arap Moi à son ministre constitue de la sorte un lâchage tactique des soutiens locaux kikuyu du district de Narok au profit de bénéfices supérieurs escomptés (voir la *Weekly Review.* 8 mars 1991. pp19-20).

lorsqu'ils ont été exclus autoritairement des zones forestières. L'apparition massive des Kikuyu aussi bien dans la ville de Narok elle-même que dans les parties rurales du district s'exprimera aussi par leur main-mise sur le conseil local, dont la présidence de 1974 à 1983 avait été détenue par William ole Ntimama. Ce dernier avait commencé son parcours de reconquête du district dès les élections législatives de 1988, où il avait battu le député maasaï Justus ole Tipis.

Les troubles ethniques ne se font pas attendre, mais il n'est pas question ici de les recenser, d'une part parce qu'ils sont trop nombreux, d'autre part parce que la presse a omis de faire des reportages sur certains d'entre eux ou en a été empêchée par le GSU[258] et enfin parce que les troubles se poursuivent encore maintenant. Il faut cependant garder à l'esprit que, bien qu'originellement circonscrits dans la Rift Valley, ils auront toujours une justification foncière quelle que soit la localisation des violences. En outre, ils ne concernent plus seulement les Maasaï mais aussi la quasi-totalité des groupes ethniques kenyans. Enfin, il ne faut pas tomber dans l'écueil consistant à affirmer que la justification foncière est dans tous les cas un faux-semblant. Politiquement déterminés, les troubles ethniques reposent effectivement avant tout sur la mise en évidence d'iniquités, le problème étant que celles qui sont mises à nu sont toujours celles qui apparemment entament les intérêts de l'élite au pouvoir. L'inverse est cependant vrai, et on voit bien là l'importance que prend la façon d'allouer les terres dans les méthodes de patronage[259].

Plus globalement, il faut également mettre l'accent sur les méthodes juridiques d'allocation des terres, qui montrent, par leur caractère confus, quelle part peut prendre la manipulation. La façon dont est attribuée la terre dépend du Land Adjudication Act, dont la procédure mêle les reponsabilités du ministre concerné — par l'intermédiaire de son représentant qui détient la majorité des droits —, d'une commission de district et d'un comité de la province dont dépend l'adjudication. La loi prévoit normalement que les personnes directement concernées soient toutes consultées et prennent part à la procédure. Il reste que les membres de la commission de district ont toute latitude pour représenter les absents au mieux de leurs intérets[260]. Consultations, élections de certains membres des commissions, enregistrement nécessaire au registre des sociétés de tout groupe de défense, et quelques autres péripéties administratives font que la procédure d'adjudication ressemble fort à un imbroglio dont le seul à pouvoir en démêler les fils reste le représentant du ministre, voire le commissaire de la province en cas de défaillance de ce dernier.

b) L'instrumentalisation politique de la violence ethnique

Le recours à la violence ethnique pour justifier l'équation prétendument inévitable selon laquelle [multipartisme = troubles ethniques + désordre national] renvoie au spectre du tribalisme, notion fortement dévaluatrice du concept d'ethnicité dans l'imagerie occidentale. Pour mieux servir ses intérêts, le pouvoir kenyan utilise un mode d'évitement de la contestation dé-

---

258. Néanmoins, en dépit de ces blocages, l'information finit par circuler plus ou moins tardivement à travers la population par l'intermédiaire des victimes réfugiées qui content leurs déboires à leurs hôtes temporaires (Entretien. Peter Njenga Gathego. Nairobi, 3 décembre 1993).

259. La ville de Kitale représente un assez bon exemple de cette redistribution de l'État vers ses soutiens. En récompense de leurs bons et loyaux services, plusieurs personnes, fonctionnaires ou non (contrôleurs, administrateurs, commissaires de police, petite amie d'un militaire haut placé, entrepreneurs,...) ont ainsi reçu des terrains dont la superficie était pour chacun d'entre eux comprise entre 36 et 37 hectares. La plupart des bénéficiaires étaient originaires du district de Baringo, les autres venant des districts de Marakwet, de Kericho ou de Nandi, c'est-à-dire qu'ils faisaient tous partie de la «ruling tribe» Voir *Society.* 11 mai 1993. p34.

260. Voir Kenya (Laws of) : *The Land Adjudication Act. Chapter 284.* Nairobi. Government Printer. 1977.

mocratique qui fait agir des épicentres pas toujours contrôlables. Il est vrai que *"dans la mesure où la lutte pour le pouvoir met en cause les intérêts, et parfois la survie, de groupes défavorisés ou se jugeant tels par rapport aux autres ..., l'appel à la violence apparaît souvent comme l'ultime recours face aux menaces de domination d'une communauté par une autre"*[261], mais l'usage qui est fait ici de la violence comporte un caractère suffisamment totalisant pour sécréter des conséquences autrement plus importantes que la simple activation d'une rivalité ethnique particulière. De plus, la violence ethnique au Kenya symbolise à elle-seule les deux grands caractères classiques par lesquels on peut définir la violence politique. En effet, elle est d'une part proprement instrumentale, dès le moment où elle *"... est exercée ... en vue d'atteindre des objectifs définis. Elle s'inscrit directement dans une logique de calcul et d'efficacité"*[262], mais elle est aussi purement colérique dans sa manifestation «technique», étant provoquée par *"... une décharge d'agressivité"* et étant fortement reliée à *"... cette «disposition» psychologique qui lui confère son dynamisme propre, notamment dans son mode de surgissement et d'épuisement"*[263]. Instrumentale dans son activation, la violence ethnique devient colérique dans son expression. Ce double aspect la rend d'autant plus insaisissable, et rend les efforts pour y mettre fin encore plus ardus. En effet, pour agir directement sur l'anomie née de la violence ethnique, il faudrait jouer de façon simultanée sur ceux qui l'ont induite (et casser l'instrumentalisation) puis sur ceux qui la propagent directement (et casser la haine tribale qui les anime).

L'instrumentalisation s'effectue par une radicalisation du discours et par l'utilisation de moyens matériels d'action. Au cours d'une réunion publique à Kapsabet, dans le district de Kericho, le 21 septembre 1991, les professionnels kalenjin de la politique s'unissent pour déclarer unanimement le bannissement des défenseurs du multipartisme de la Rift Valley[264]. Ils condamnent de fait les leaders de Nairobi pour leur tolérance. Nicholas Biwott proclame l'identité kalenjin, et affirme que les membres de cette ethnie sont prêts à combattre ceux qui tenteraient de les empêcher de continuer à gouverner du pays. Il demande enfin à tous les Kalenjin présents de s'armer d'arcs et de flèches afin de détruire tous les opposants politiques qu'ils verront[265]. Mais, pour prévenir l'apathie des populations locales, de véritables groupes armés sont formés sous l'impulsion des réseaux du pouvoir. Leurs actions commandos s'effectuent à partir des fermes gouvernementales d'où ils sont transportés par des camions sur les lieux de leurs exactions. Ces actions s'expriment dans le champ symbolique à deux niveaux : celui des modes opératoires utilisés ; celui du choix des cibles.

En ce qui concerne le premier point, les assaillants kalenjin, qui sont souvent en réalité des forces paramilitaires déguisées, sont tous armés d'arcs et de flèches — mais aussi parfois de machettes (*pangas*) — leur face strillée de craie blanche, à l'instar des marques apposées sur le

---

261. in LEMARCHAND (R.) : "La violence politique". op.cit. p204.

262. in BRAUD (P.) : "La violence politique : repères et problèmes". op.cit. p33.

263. ibid. p28. Pour le développement précis de ces concepts de violence instrumentale et de violence colérique, on peut également consulter BRAUD (P.) : *Le jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes.* op.cit. pp136-156

264. Étaient présents lors de ce meeting les ministres Nicholas Biwott, Timothy Mibei et John Cheruiyot ; les ministres adjoint Kipkalia Jones, Francis Mutwol, Willy Kamuren, William Kikwai, John Terer, Lawi Kiplagat, Christopher Lomada et Peter Nagole ; les députés Ayub Chepkwony, Robert Kipkorir et Samson ole Tuya (voir le rapport parlementaire sur les troubles ethniques : *Report of the Parliamentary Select Commitee to Investigate Ethnic Clashes in Western and Other Parts of Kenya.* septembre 1992. pp9-10).

265. Voir le rapport d'Africa Watch sur les troubles ethniques (*Divide and Rule. State-Sponsored Ethnic Violence in Kenya.* novembre 1993. pp14-15). Voir également le rapport de la National Elections Monitoring Unit (Council of Elders) : *Courting Disaster: A Report on the Continuing Terror, Violence and Destruction in the Rift Valley, Nyanza and Western Provinces in Kenya.* avril 1993.

visage des jeunes guerriers lors des rites d'initiation, également fondés sur la circoncision. Les armes, les marques de craie et la circoncision représentent en effet les trois caractéristiques indisociables de ces rites :

> *"Les Kalenjin ont toujours possédé des arcs et des flèches. les jeunes gens lors du rituel de circoncision sont entraînés à s'en servir, non pour tuer, mais en tant qu'instrument traditionnel ; (...) Parce que tous les Kalenjin sont habitués à se servir d'arcs et de flèches, il est facile pour eux de s'organiser en vue de se battre"*[266]

Le second point, l'instrumentalisation à partir de critères d'espace, est sans doute encore plus pertinent : provoquer des troubles ethniques dans les districts de Nandi, de Kericho (dans la Rift Valley) ou de Kakamega et de Bungoma (dans la Western Province) — où les velléités de puissance des Kalenjin sont fortes — notamment au détriment des Luo apparaît plus productif que le faire dans la Coast Province, où les Kalenjin sont peu nombreux. C'est pourquoi la première cible des troupes kalenjin, composée selon les observateurs d'environ 1,000 guerriers, principalement des Kispigi et des Nandi vêtus pour la plupart de leurs parures de combat[267], sera constituée par les résidents luo de Tinderet, dans le district de Nandi, à la fin octobre 1991. Après le relatif apaisement des combats, plusieurs centaines de tracts seront distribués, enjoignant tous les Luo et autres non-Kalenjin de quitter la zone ou alors de supporter les conséquences de leur choix de résistance. Les réactions du gouvernement au sujet de ces désordres qu'il a lui-même provoqués s'inscrivent dans la stratégie logique de dénonciation subjective des ennemis des Kalenjin. Tenant ces troubles comme la conséquence de différends fonciers routiniers, il détourne l'attention en insistant sur l'arrestation de plusieurs agitateurs qui seront déférés devant la loi, tout en précisant que leur comportement était compréhensible en raison de l'attitude des propriétaires luo[268]. Le discours de construction de l'ennemi par le mythe de l'imputation est prolongé par l'action violente qui falsifie les données réelles, laquelle action est elle-même prolongée par un discours de d'accentuation des faits par le gouvernement. Les troubles se poursuivent, toujours animés par des bandes soutenues par le gouvernement. En novembre 1991, des Nandi se battent avec des Luo dans le district de Kericho, où les habitations des Luo sont impitoyablement rasées. Les morts s'accumulent, les familles déplacées se multiplient et au mois de décembre, les ethnies Kisii, Kikuyu et Luhya sont à leur tour affectées. Daniel arap Moi n'hésite donc pas à sacrifier ses derniers soutiens au sein de ces ethnies dans la Rift Valley, ce qui montre à quel point le besoin de conserver le pouvoir transcende les nécessités de domination sociale qu'impliquent les pratiques autoritaires.

La période de février à avril 1992 est particulièrement sanglante et provoque des dégâts humains comme matériels énormes[269]. Les communautés touchées par les persécutions vont développer des stratégies de refus visant d'abord les Kalenjin. Un grand nombre d'entre eux travaillant à Nairobi ou dans la Central Province sont attaqués et parfois lynchés par des Kikuyu. Aux frontières de la Rift Valley, des exploitations kalenjin sont détruites par des groupes luo et luhya. Des villages kalenjin dans le district de Bungoma sont dévastés par des Luhya habillés de manteaux et de casquettes noires, armés de machettes, de pistolets ou de lances. Le summum de la violence semble être atteint au début du mois de décembre 1992 lorsque des

266. Entretien avec un Kalenjin. Nakuru, 25 juin 1993 (transcrit dans le rapport d'Africa Watch sur les troubles ethniques. p16).

267. Voir la *Weekly Review.* 15 novembre 1991. pp10-13.

268. Voir la *Weekly Review.* 15 novembre 1991. pp13-15.

269. Selon le *Daily Nation* du 31 mars 1992, plus de 30,000 hectares de forêt auraient brûlé.

centaines de Kikuyu et de Kalenjin s'affrontent dans la Burnt Forest près d'Eldoret, dans le district d'Uasin-Gishu. Les Kalenjin, en signe de répression contre le ralliement des Kikuyu et des Luhya de la région à la cause multipartisane dévastent puis brûlent les habitations de ces derniers. En guise de répression, Kikuyu et Luhya s'en prennent à tous les véhicules de la zone alors que le feu ravage la forêt sur des kilomètres[270]. Des troubles seront fomentés dans deux des districts de la Nyanza Province (ceux de Kisumu et de Kisii) dès 1992, et avec beaucoup plus d'acuité en 1993, ce qui symbolise non seulement un agrandissement progressif de la zone des turbulences mais aussi un accroissement des ressources à la disponibilité du pouvoir kenyan. De la même façon, les Pokot sont de façon récurrente «mis en face de leurs responsabilités» aux moments jugés propices par les dirigeants locaux. Mais néanmoins, ce processus peut échapper à ses instigateurs. En effet, la région de West-Pokot a semble-t-il connu de graves tensions ethniques depuis les premières incitations gouvernementales et n'auraient bénéficié que de rares accalmies depuis. Entre ici en ligne de compte la couverture de presse, qui, malgré sa diversification, ne parvient pas toujours à traduire la réalité en raison des obstacles dressés devant ses investigations par la police ou par le GSU. Ainsi, elle n'a pu se faire l'écho des troubles dans cette région de façon systématique, puisqu'ils étaient étouffés par le pouvoir lorsqu'ils ne présentaient que peu ou pas d'intérêt immédiat pour sa propre survie.

Les effets de cette instrumentalisation politique sont multiples : paralysie du jeu pluraliste, mise en cause des relations de base, résurgence de thèmes volontiers accrocheurs destinés à masquer les réalités (Majimboisme[271], GEMA[272]), anomie du Parlement, voire même tendance

---

270. Voir le rapport d'Africa Watch sur les troubles ethniques (*Divide and Rule. State Sponsored Ethnic Violence in Kenya*). novembre 1993. p26.

271. Le Majimboisme (ou fédéralisme) a été introduit das la Constitution du Kenya de 1962 à 1964. Le débat sur sa réintroduction est lancé par le député Joseph Misoi au mois d'août 1991, mais est immédiatement rejeté par Daniel arap Moi qui estime que l'introduction d'un système fédéral entraînerait des divisions politiques irréversibles. Il craint une régionalisation poussée à l'extrême que certains des membres de la classe politique au pouvoir ne manqueraient pas d'apprécier, en raison des capacités d'un tel système de produire de nouvelles ressources échappant au contrôle présidentiel (voir la *Weekly Review*. 23 août 1991. pp4-6). Le débat rebondit néanmoins le mois suivant lorsqu'au cours d'une réunion publique de la KANU, des responsables du parti remarquent que le *Majimboisme* semble être un moyen intéressant pour résister face au multipartisme. La classe politique paraît se scinder en deux : ceux qui pensent que ce système peut constituer une alternative viable au multipartisme ; ceux qui craignent qu'il fasse resurgir des querelles ethniques importantes dès lors qu'il est fondé avant tout sur l'ethnicité. Il faut l'intervention sèche de Daniel arap Moi pour mettre un terme apparemment définitif au débat (voir la *Weekly Review*. 13 septembre 1991. pp568 ; 20 septembre 1991. pp5-6). Le débat sur le *Majimboisme* persistera pourtant, et les références à ce système fédéral interviendront de façon récurrente dans le discours politique de plusieurs leaders de la KANU.

272. La création de la GEMA (implantée dans la Central Province) en 1971, mais aussi de la Luo Union (implantée dans la Nyanza Province) et de la New Akamba Union (implantée dans la partie sud de la Central Province) au cours de la même période constitue un défi lancé au pouvoir central. Des regroupements d'entraide fonctionnant sur une base locale existaient depuis la période coloniale. Progressivement, elles dépassent leurs seules activités locales pour se transformer en quasi conglomérats économiques jusqu'à ce que leurs dirigeants, se trouvant à l'étroit dans les limites fixées par le système, ne se décident à en faire des associations régionales. La GEMA est l'organisation qui est allée le plus loin. À partir de 1977-1978, sa stratégie régionale s'estompe au profit d'une stratégie nationale : il s'agissait de prendre le contrôle de toutes les institutions politiques importantes du pays, à commencer par la KANU, afin de s'assurer que le pouvoir central resterait aux mains de l'ethnie Kikuyu de Jomo Kenyatta (voir KARIMI (J.) ; OCHIENG (P.) : *The Kenyatta Succession*. op.cit.). La GEMA ne parviendra pas à son objectif puisque la Présidence échouera au Kalenjin Daniel arap Moi. Pour autant, la GEMA continuera de servir d'instrument de conquête du pouvoir pour la faction kikuyu de Kiambu, opposée à la faction de Nyeri contrôlée par Mwai Kibaki, allié de Daniel arap Moi. La décision du chef de l'État de dissoudre en 1980 les associations ethniques visait explicitement la GEMA, qui violait une des règles essentielles fondant le jeu politique kenyan, puisqu'elle utilisait sa puissance locale pour tenter de contrôler le niveau national.

Le thème de la GEMA n'est pas remis à l'ordre du jour par le gouvernement, mais par les leaders kikuyu de l'opposition. Le pouvoir va néanmoins profiter de cette occurrence pour mettre en évidence ce qui ressort selon lui d'une tentative d'exacerbation des rivalités ethniques par la consolidation de solidarités monoethniques dirigées contre l'État et donc, contre les Kalenjin et leurs soutiens. La procédure peu couronnée de succès de régénération de la GEMA emprunte un chemin chaotique et complexe qui nécessiterait de longs développements afin qu'il soit compris. C'est Njengi Muigai, député du DP dans la circonscription de Molo, durement atteinte par les troubles ethniques, qui aurait le premier lancé lau mois d'août 1993 le débat sur la revitalisation de la GEMA. Ce débat qui suscita à l'origine des meetings interpartisans de l'opposition, ralliant Paul Muite (FORD-Kenya), Njenga Karume (DP), Kamau Icharia (FORD-Asili), va rapidement être

paranoïaque à tout ramener à l'ethnicité, y compris pour des sujets s'en dégageant pour une fois. Ainsi, la reprise de l'aide étrangère fin 1993 a été interprétée par certains comme étant l'expression de l'aval international donné aux troubles ethniques et aux violations des droits de l'homme qu'ils engendrent. Ces troubles permettent aussi de perpétuer un discours faussement paternaliste et incidemment ironique du pouvoir. Les déclarations du Président ou de ses ministres appelant à la paix, recommandant la modération ou dénonçant la division ont régulièrement émaillé le cours des événements. Elles interviennent comme si les prises de position des responsables de la KANU destinées à déclencher de nouveaux troubles ne comptaient pas, comme si c'était d'autres personnes qui tenaient ce genre de discours. Que devient alors la part de l'incrédulité manifestée devant les titres des journaux annonçant par exemple que les Kenyans — sous entendu en fait les Kikuyu ou les Luo — doivent cesser de mettre le pays à feu et à sang ? Il faut se reporter en guise d'exemple aux derniers jours du mois de novembre 1993 où tous les journaux sans exception (c'est-à-dire aussi bien l'organe gouvernemental *Kenya Times* que les périodiques plus libres comme — par ordre croissant de libéralisme — le *Standard* et le *Daily Nation*) rapportent les déclarations de Daniel arap Moi, de William ole Ntimama et de George Saitoti. Sur trois jours sont condensées explicitement les méthodes artificielles d'apaisement développées par le pouvoir kenyan. L'air est docte (*"Il faut cesser de se battre"*), la formulation péremptoire (*"Arrêtons de nous diviser"*) et le discours se veut éclairé (*"Il fait partie du devoir de l'Église chrétienne d'éduquer spirituellement les citoyens afin qu'ils ne se lancent pas dans des combats meurtriers et dérisoires dont le gouvernement ne saurait être rendu responsable"*). Quelle part de conscience politique daigne accorder le pouvoir à ses administrés dès lors qu'il rejette allègrement et sans duper personne les fautes qu'il a commises pour mieux en rendre responsable l'opposition ?

Les Églises chrétiennes, les organisations non gouvernementales, la presse sont blâmées soit en raison de leur attitude partisane soit en raison de leur incapacité à rendre exactement compte de la situation. Ainsi, la presse *"... est totalement contrôlée par les Kikuyu* (tandis que) *les églises ... ne sont concernées que par la situation des Kikuyu à qui ils donnent de la nourriture, du bétail... Aucune organisation ne vient au secours des Kalenjin"*[273]. Puis, c'est au tour des partis politiques d'être mis en cause. Daniel arap Moi, lors de son discours d'ouverture de la foire agricole de Kakamega de 1993, affirme que le gouvernement n'est pas en mesure de juguler les troubles ethniques alors que les partis d'opposition en sont capables. Aveu d'impuissance ? Loin de là. La logique de retournement des responsabilités fonctionne ici à plein. La prétendue incapacité du pouvoir à réguler la situation, alors que les pays donateurs

déterminé par la résurgence de conflits générationnels et factionnels qui vont entraver la réalisation du projet initial. Pourtant, en dépit de la rivalité entre Kenneth Matiba et Mwai Kibaki, Paul Muite et Gibotu Imanyara parvinrent à un semblant d'unité et exigèrent de l'*Attorney-General* la reconnaissance de la GEMA au mois d'octobre. Daniel arap Moi s'interposa pour refuser toute association ethnique nationale. De plus, des manifestations contre le projet de revitalisation fut menée par des leaders kikuyu locaux membres de la KANU dans les districts de Nyandarua et de Nyambene auxquelles se seraient prétendument joints des *matatu boys*. Le *Kenya Times* fait courir des rumeurs selon lesquelles des tracts guerriers circuleraient dans le district de Kiambu. Enfin, des hommes politiques de l'opposition émettent des vœux qui sapent le projet même (ainsi, Lawrence Sifuna, député du FORD-Asili, demande la formation d'un parti bantou pour bouter la KANU hors du pouvoir) ou mettent en évidence le danger que la GEMA représenterait pour la survie de l'opposition (Martin Shikuku s'oppose ainsi au projet, arguant de la possible déstabilisation du FORD-Asili dont il dispute la direction à Kenneth Matiba). Sur tous ces points, voir la *Weekly Review*. 13 août 1993. pp3-10 ; 20 août 1993. pp16-17 ; 8 octobre 1993. pp3-12 ; 15 octobre 1993. pp9-13 ; 22 octobre 1993. pp4-7 ; 29 octobre 1993. pp20-21 ; 19 novembre 1993. pp4-12 ; 13 mai 1994. p9 ; 21 octobre 1994. pp4-5).

À la fin de l'année 1994, le thème de la GEMA semblera être supplanté par celui, également récurrent, de l'alliance Kikuyu / Luo, qui ne connaîtra pas davantage de succès, la discorde entre promoteurs d'une telle idée (Raila Odinga, Luo, FORD-Kenya ; Achieng Oneko, Luo, DP ; Njengi Muigai, Kikuyu, DP ; Waruru Kanja, Kikuyu, FORD-Kenya) survenant très peu de temps après sa publicisation (voir la *Weekly Review*. 12 août 1994. pp4-9 ; 19 août 1994. pp18-19 ; 11 novembre 1994-p17).

273. Déclaration du commissaire de province Kalenjin Ishmael Chelang'a (in *Daily Nation*. 2 décembre 1993. p3)

le pressent d'agir en ce sens, a été, suivant le discours du Président kenyan, provoquée par les blocages des opposants qui se complaisent à répandre une atmosphère d'animosité. Puis, mettant en cause derechef la presse, et le *Daily Nation* en particulier, ainsi que les Églises pour leur parti-pris ethnique, il appelle les leaders de l'opposition de la Rift Valley et de la Western Province à rejoindre la KANU pour combattre le désordre[274]. Il est vrai que la défection très récente du député du FORD-Asili Apili Sifuna Wawire pour la KANU le conforte dans ce genre de déclaration, dès l'instant où le FORD-Kenya devient la force d'opposition la plus représentée au Parlement, ce qui met Kenneth Matiba en mauvaise posture[275]. Cette stratégie de retournement est un bon exemple de l'utilisation performative d'un langage politique quotidien, qui, inversant les causes et les conséquences, désigne la dangerosité intrinsèque de l'ennemi comme la cause du problème et masque de la sorte le déplacement des griefs ou de la culpabilité sur des cibles jugées vulnérables[276].

Cette attitude condescendante du pouvoir à l'égard des citoyens — et principalement des électeurs — ne traduit-elle pas un dévoiement de la parole politique, et par là, ne sert-elle pas à affirmer que le pouvoir a presque définitivement repris le dessus ? En effet, la victoire de la KANU aux élections de 1992 l'avait pourtant laissée engoncée, bloquée entre des organismes internationaux d'assistance qui ne voulaient pas reprendre leur aide et une opposition, qui, persuadée des truquages électoraux dont elle avait été la victime se montrait ainsi confiante dans ses capacités de mobilisation future. Or, le désordre que l'ex parti unique a introduit lui a permis de reprendre le contrôle du jeu politique. Finalement, on peut se demander si le pouvoir kenyan n'a pas exploité au mieux l'imaginaire ethnique kenyan. La violence provoque effectivement *"... une libération des agressions que la vie sociale réprime* (subvertissant) *le langage, les règles, les symboles et les conduites..."*[277]. Mais elle ne s'exerce plus ici de façon rituelle, elle n'est plus vécue imaginairement et franchit les frontières de la symbolique. Les moyens de son éradication deviennent alors encore plus difficiles à trouver tant qu'il n'existe pas des normes, des codes, des règles destinées à obtenir l'adhésion de tous. Devenue visible, la violence semble s'engendrer d'elle-même, se multiplier par métamorphoses, son degré de contagion étant proportionnel à l'incapacité de opposants de définir ce code de valeurs commun où tous se reconnaîtraient. Comment les divers pôles de contestation qui ont conduit la revendication démocratique ne sont-ils pas parvenus à enrayer un processus qui les mine, qui porte en lui les facteurs qui peuvent les rendre exangue ? C'est aussi à cette question qu'il faut répondre pour essayer de comprendre le retour d'hégémonie du pouvoir kenyan.

2. Les tentatives de repolitisation et de dépolitisation des troubles ethniques[278]

Saisir le sens de la reprise en mains du jeu politique par Daniel arap Moi revient à s'interroger davantage sur les choix que sur les capacités de mobilisation à la disposition des réseaux

274. Voir le *Daily Nation.* 3 décembre 1993. p32.

275. Voir le *Daily Nation.* 1er décembre 1993. p16.

276. Voir EDELMAN (M.) : *Pièces et règles du jeu politique.* op.cit. pp164-170.

277. in BALANDIER (G.) : *Le désordre. Éloge du mouvement.* op.cit. p198

278. La repolitisation consiste à dévoiler les véritables motifs politiques des troubles ethniques pendant que la dépolitisation revient à chercher une solution (illusoire ?) en aval et en dehors du champ politique, en mettant notamment l'accent sur les conséquences humaines et foncières des conflits.

d'opposition pour contrer le phénomène. En effet, si l'on considère que les premiers troubles ethniques d'importance ont débuté à la mi 1991, c'est quasiment une année et demie qui s'écoule jusqu'à l'organisation des élections. Or, si l'on raisonne en termes d'agenda politique, d'enjeu politique, force est de constater que le thème «troubles ethniques» n'a été que tardivement placé sur le marché des thèmes susceptibles d'être nationalement discutés. Mis en demeure de choisir parmi les deux stratégies possibles (dépolitisation ou repolitisation en leur faveur), les réseaux d'opposition — et en particulier les partis politiques — sont apparus indécis, voire indolents devant cette alternative. Ce sont finalement les pôles religieux de contestation qui ont les premiers tenté de donner un sens nouveau à ces troubles ethniques afin que la population sache qu'elle était manipulée. Or, leurs moyens de pression, d'ordinaire saillants en d'autres circonstances, se sont révélés insuffisants. Il apparaît *a posteriori* que l'action opposante aurait dû être immédiate, afin de profiter des faiblesses originelles de la stratégie de la KANU, qui n'hésite pas à sacrifier les derniers soutiens kikuyu, luo et luhya de la Rift Valley, rétrécissant de la sorte un peu plus l'assise et les bénéficiaires du pouvoir[279].

a) L'absence de stratégie d'opposition : la part de l'inorganisation

La réaction des réseaux opposants aux actes manipulatoires du pouvoir n'est pas immédiate, et se manifeste essentiellement par des actions isolées. Les plaintes sont de rigueur mais aucun plan d'action n'est mis sur pied. Les députés luo crient à la périphérisation politique de leur ethnie mais ne s'accordent pas sur les modalités destinées à remédier à ce phénomène. Tout au plus se contentent-ils de rédiger une motion la fin 1991 afin que la question des troubles ethniques soit discutée nationalement au Parlement. Elle est pourtant retirée avant d'être votée, officiellement parce que les Luo auraient reçu des garanties d'un réexamen cas par cas de leur situation, officieusement parce que le dépôt et le vote d'une telle motion auraient déséquilibré la chambre parlementaire et remis en cause les principales alliances. Dans cette logique, ce premier pas en arrière des représentants des victimes aura beaucoup plus de force et de sens que leur menace sous-jacente de redéposer une telle motion en cas de non respect des accords de réexamen.

Les affirmations de Mwai Kibaki selon lesquelles tous les Kenyans ont le droit de s'installer où ils veulent, celles d'Oginga Odinga qui accuse la KANU d'encourager la crise (*"Alors que le gouvernement persiste à offrir des justifications faciles à ces accrochages inter-tribaux devenus monnaie courante, l'immédiate activation des ressources à la disposition des agresseurs montre qu'ils agissent sous la direction des personnes les plus puissantes"*[280]) ne suffisent pas à créer un pôle d'attraction prégnant pour forcer la discussion —et la résolution— nationale de ces troubles. Il existe une sorte d'évanescence, de dispersion des prises de position, qui, à la limite pourraient participer elles aussi d'une stratégie, non pas destinée à lutter contre les troubles ethniques, mais plutôt à se positionner favorablement sur la scène politique à l'approche des élections. Les mêmes professions de foi sont répétées, à savoir que le gouvernement provoque et encourage complaisamment les troubles. Parfois, une nouvelle donnée qui accuse du gouvernement est dévoilée, et c'est à celui qui l'exploitera le mieux. C'est par exemple le cas lorque les divers membres éminents de l'oppposition affirment que YK'92 est une organisation terroriste, une machine sabordant les meetings électoraux et activant volontiers les

279. Voir GRIGNON (F.) : "Le multipartisme au Kenya ? Reproduction autoritaire, légitimation, et culture politique en mutation". op.cit. pp35-36.

280. in *The Weekly Review.* 3 janvier 1992. p23.

troubles ethniques. Tout fonctionne autour de ce style de révélation tapageuse, un autre exemple étant celui d'affirmer (ici le DP et le FORD) que les violences ethniques avaient été déclenchées pour fournir au gouvernement le prétexte de rétablir l'état d'urgence et de bannir les partis d'opposition. Mais rien en fait ne participe dans ces modes d'action d'une stratégie commune, prenant prioritairement en compte les intérêts des victimes des Kalenjin sans distinction d'ethnie.

Les Églises chrétiennes ont pour ce qui les concerne tenté de dépolitiser le débat. Certes, elles ont usé des arguments d'une repolitisation, montrant que les troubles ethniques n'étaient pas la conséquence du multipartisme mais un moyen artificiel de sa délégitimation par l'exemple. Mais elles ont, à la différence des partis d'opposition qui n'y ont vu qu'une possibilité de leur martyrisation, essayé de rendre compte aux citoyens de la force de la manipulation dont ils faisaient l'objet. En cela, elles s'inscrivent dans la droite ligne de leur logique de libération de la parole politique par la socialisation des Kenyans. Le NCCK, la PCEA font cet effort, non seulement par la diffusion périodique d'avis publics, de déclarations de prélats, mais aussi au travers de leurs sermons réguliers. Par exemple, un avis du NCCK énonce qu'après des investigations précises dans chaque région atteinte par les troubles, les membres de l'Église protestante ont *"... clairement observé que certaines personnalités influentes dans le gouvernement sont directement impliquées dans l'attisement des sentiments tribaux qui conduisent à des actes hors-la-loi et de hooliganisme à l'encontre d'innocents citoyens. Il ne devrait pas y avoir de lien entre le pluralisme et la violence et* (nous avons) *besoin maintenant d'un leadership responsable, qui enseigne à la population ce qu'est la démocratie participative"*[281]. Plus intéressante encore est l'attitude de certains cultes, comme la CPK, qui, tout en condamnant la police pour son inaction complice, critique aussi bien la KANU que le FORD (toutes branches confondues) pour l'usage politicien qu'ils font des troubles ethniques. De même, les catholiques se font l'écho des calamités dans leurs diocèses, et font régulièrement état du nombre des victimes et de celui des réfugiés. Plusieurs d'entre les évêques de la RCCK s'associent pour mettre en demeure *l'Attorney-General* Amos Wako de définir les actions susceptibles d'être mises en place pour éviter que la KANU poursuive son entreprise d'hégémonie destructive. Enfin, les lieux de culte servent aussi de lieux de refuge, les agressés recherchant les endroits saints pour éviter d'être poursuivis par leurs agresseurs.

Les lettres pastorales continuent d'affluer et c'est finalement du côté des cultes religieux qu'il faut trouver la trace d'une tentative d'organisation pour mettre fin au désordre, ou du moins venir en aide aux victimes des troubles ethniques. En effet, Peter Njenga, le révérend de la All Saints' Cathedral de Nairobi, et Wangari Maathai, l'environnementaliste et fervente pourfendatrice du régime de Daniel arap Moi, annoncent la formation d'une organisation *ad hoc*, la Citizens' Circle for Shelter Kenya (CCSK) dont l'objectif premier est de secourir les victimes[282]. Cette organisation ne sera pas médiatisée, de telle sorte que son évolution — ou son absence d'évolution — ne peut être étudiée. Elle a néanmoins valeur de symbole et contraste avec les techniques empiriques et de circonstance d'aide aux victimes (moyens de transports fournis la plupart du temps par les religieux) qui prévalaient jusque là et qui d'ailleurs continueront de prévaloir. Ces actions vaudront aux divers cultes la vindicte des responsables provinciaux qui les accusent de saper leurs propres efforts de résolution en permettant aux réfugiés de camper dans les alentours des églises, contribuant de la sorte à entretenir un climat d'insécurité dans les zones sinistrées. Peu de temps après la formation du

281. in *The Weekly Review*. 13 mars 1992. p19.

282. Wangari Maathai fondera également en février 1993 le Tribal Clashes Ressettlement Volunteer Service.

CCSK, un nouveau groupe d'intérêt voit le jour, toujours en dehors du cercle des partis politiques. Le Professionals' Commitee for Democratic Change est en effet créé par un professeur d'université et un juriste, tous deux de Nairobi. Leur volonté n'est pas de venir en aide aux victimes directement mais d'agir en amont du problème en demandant instamment au gouvernement de créer une compagnie de sécurité, composée autant de soldats kenyans que de membres d'organisations non gouvernementales, dont la mission sera de *"... désarmer les jeunes guerriers qui campent encore dans les forêts* (et de) *diffuser un climat de sécurité dans les zones affectées jusqu'à ce que la paix et la confiance soient rétablies"*[283]. Certes, ces demandes peuvent apparaître comme appelant à une sorte de couvre-feu, d'état d'urgence dissimulé. C'est pourtant une des seules tentatives organisées de lutte contre les troubles. Là aussi, l'information n'a pas circulé et malgré l'affirmation des responsables selon laquelle ils travaillaient en étroite collaboration avec les partis politiques — sans distinction apparente —, nous n'avons plus trouvé trace de ce mouvement par la suite.

Les juristes entrent également dans la dénonciation de ces violences, toujours au travers des pôles classiques de diffusion de la contestation, à savoir la LSK et l' International Commission of Jurists, mais là encore on en reste au stade de la constatation sans solution. Les premiers à entamer un semblant d'action en direction de la pacification sont les responsables de la KANU eux-mêmes. L'ironie apparente de la situation participe en fait de leur logique de manipulation des représentations. En cela, ils prennent à leur compte la seule stratégie publique envisageable sinon pour résoudre le problème du moins pour pacifier temporairement les esprits, c'est-à-dire l'organisation d'une tournée des lieux de troubles. C'est ainsi que Daniel arap Moi lui-même s'en va prêcher pendant trois jours à la fin mars 1992 dans les régions les plus touchées jusqu'alors (Kericho, Kisumu, Nandi et Nyamira) la paix et la réconciliation. Malgré le très mauvais accueil que le Président de la République recevra dans certaines localités, l'important est que cette tactique à court terme porte ses fruits puisque le calme revient pour un temps dans les district visités, ainsi que dans ceux de Narok et de Kisii. Pour reprendre définitivement l'avantage, ou plutôt pour assurer son ascendant, le pouvoir exprime par la voix d'Amos Wako son désir non seulement de restauration de la loi et de l'ordre mais aussi de découverte des causes profondes des conflits ethniques. De façon certes symbolique mais bien significative, peut-être faut-il, à partir de l'annonce de ces investigations prochaines, comprendre que va s'ajouter au contrôle des troubles ethniques l'étude des moyens permettant de jouer sur leurs représentations.

Il apparaît que les efforts suivants développés par les réseaux d'opposition ne feront plus sens comme ils auraient pu le faire dès les premières violences. Pourtant, des phénomènes d'importance se jouent, et dont ils auraient pu tirer profit. Soixante-trois parlementaires de la KANU originaires de l'ouest du pays lancent un appel à l'arrêt des combats après que le ministre adjoint à l'Environnement, un Luo, ait affirmé que les membres de son ethnie étaient *"chassés et tués comme des rats"* par les Kalenjin[284]. De même, les preuves concrètes de la participation logistique ou humaine du gouvernement aux violences affluent, y compris dans l'enceinte parlementaire où certains députés affirment par exemple que le gouvernement arme les Pokot dans le district de West-Pokot. Malgré les démentis des députés pokot, il reste que

283. in *The Weekly Review.* 15 mai 1992. pp19-21.

284. Voir Bulletin de l'Agence France Presse du 20 mars 1992.

l'information se diffuse et s'enracine. Cela n'empêche pas les troubles de se poursuivre et de se diversifier, faisant intervenir la majeure partie des groupes ethniques[285].

Absence de stratégie de lutte contre l'action gouvernementale, difficiles interactions entre les réseaux d'opposition pour trouver un terrain commun de discussion, interférence de considérations relatives à des tactiques politiques éloignées de la prise en compte des intérêts des victimes, cet ensemble de facteurs explicatifs de l'incapacité de l'opposition à provoquer la discussion nationale du thème «troubles ethniques» se justifie assez mal en période pré-électorale. Il faut se demander pourquoi de tels événements n'ont pas constitué un enjeu politique à part entière, la résolution des troubles ethniques fût-elle recherchée uniquement à des fins électorales. En définitive, ce sont sans doute de telles considérations qui à l'inverse ont conduit le gouvernement comme l'opposition à étouffer les incidents dès que cela devenait possible pour se ménager une manne électorale suffisamment mal informée voire désinformée, mettant ainsi dans l'incapacité de fournir une véritable alternative celles qui ont contesté dès le début, à savoir les Églises chrétiennes.

b) Un enjeu politique peu mis en valeur

Après l'échec de la motion déposée puis retirée par les députés luo à l'Assemblée Nationale, face à l'incapacité des partis d'opposition à trouver un terrain d'entente pour lutter contre les troubles ethniques — l'utilisation maximale des moyens religieux pour venir en aide aux victimes et pour dénoncer les coupables n'étant pas suffisante pour créer du sens national — le gouvernement a eu beau jeu de drainer avec une bonne maîtrise les flux conflictuels dans les zones souhaitées. Aussi, le seul moyen de constituer les troubles ethniques en enjeu politique a semble-t-il résidé dans la discussion parlementaire. Avant les élections, le moyen primordial pour tenter de ce faire a été constitué par le rapport parlementaire de la commission d'investigation dirigée par le député kikuyu de la KANU, Kennedy Kiliku. Après les élections, les parlementaires de l'opposition n'ont pas eu d'autre alternative que de mobiliser un électorat volatil — aussi bien par la faute de leur scissiparité que par le truquage du scrutin — par le rappel des tourments endurés. Il est néanmoins remarquable de constater que la suite du débat a dépendu d'une Chambre parlementaire guère efficace pour prendre les décisions, même et peut-être surtout après les élections.

α) *Mesures dilatoires et autoritarisme*

Autant le dire tout de suite, il n'a pas été tenu compte du rapport Kiliku, déposé en septembre 1992. Non pas parce qu'étant l'émanation d'une commission proche du gouvernement il n'offrait pas toutes les garanties d'objectivité et d'impartialité mais parce qu'au contraire il comprenait trop d'éléments compromettants pour le pouvoir. Certes, il a été rendu public mais de façon très résumée, suivant la rhétorique gouvernementale «beaucoup d'allégations, pas beaucoup de preuves». Surtout, il n'a pas été voté, de telle sorte que l'inertie des députés kikuyu

285. Les Kalenjin — et notamment les sous-groupes Marakwet, Sabaot, Kipsigi et Pokot—, les Maasaï et les Kamba qui s'affrontent avec les Luo, les Kikuyu, les Bukusu, les Kisii et les Luhya représentent les groupes ethniques dont les combats sont les plus médiatisés, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont les seuls à être touchés par les troubles (Entretien. Peter Njenga Gathego. Nairobi, 30 novembre1993). Au gré de nos lectures ou de nos entretiens, nous avons pu relever que les trois autres sous-groupes kalenjin (les Elgeyo, les Tugen et les Nandi) de même que des Sebei, des Teso, des Turkana, des Taita, des Dorobo et des Abagusii ont été à un moment ou à un autre directement impliqués dans les troubles.

— pourtant les premières victimes en nombre des troubles ethniques — a fait achopper la phase institutionnelle de résolution du conflit.

Les investigations menées pendant cinq mois par la commission se sont révélées sérieuses, les membres étant désireux de faire la lumière sur les causes et conséquences des violences. Il n'y a pas eu tricherie sur les moyens ni sur la relation exacte des faits, des plaintes et des critiques[286]. En dehors de la recension des zones de troubles, des victimes, des réfugiés, des arrestations et des condamnations, le rapport évoque le rôle de tous les protagonistes, qu'il s'agisse des agresseurs, des agressés ou des secouristes. Chaque fois que les preuves sont éclatantes, il entre dans le détail[287]. De façon générale, le rapport conclut que les administrations provinciales ont la plupart du temps encouragé les troubles ou ont fait montre d'une passivité coupable, et que le personnel de sécurité (police et GSU) a failli à sa tâche de protection des citoyens. Mais, d'un autre côté, le rapport énonce que les corps religieux ont, en dépit de leurs actions positives de secours, été partisans dans leur prise de position et ont tendu à discriminer la communauté Kalenjin. De même, la presse a par trop «sensationnalisé» le reportage des événements, rendant la situation encore plus floue aux yeux du public. Le point important reste que, selon le rapport Kiliku, les principaux accusés du déclenchement des troubles sont des hommes politiques proches de Daniel arap Moi, mais qui ne sont pas nommés — bien que William ole Ntimama, George Saitoti et Nicholas Biwott soient cités à d'autres endroits, pour des événements très ponctuels. Il apparaît évident que les troubles ethniques ont été politiquement motivés, et rendus encore plus dangereux et alarmants par une conception erronée de la donne ethnique due à la sous-estimation du potentiel conflictuel que la question d'allocation des terres était susceptible d'entrainer. À partir de là, le rapport Kiliku émet une série de neuf recommandations dont les principales visent les responsables provinciaux contre lesquels doivent être prises des sanctions ; demandent la révision du Land Control Act dans le sens de l'équité ; et suggèrent la création d'un Special Trust Fund pour venir en aide aux victimes.

Il est assez remarquable que le débat à l'Assemblée sur ce rapport n'ait pas commencé avant deux semaines suivant sa présentation. De la sorte, l'intérêt du public, d'abord refroidi par le fait que seule une version succincte d'un dossier ample et détaillé ne lui ait été soumis, s'est peu à peu émoussé sous l'influence de cette inaction. De plus, la période pré-électorale étant plus vive que jamais, cette question a été loin d'apparaître comme la plus importante du moment. Finalement, seulement vingt trois députés votèrent en faveur de l'adoption de la motion soutenant le rapport contre cinquante trois (dont trois membres de la commission Kiliku!). Ce revirement ne peut guère s'expliquer que par la peur manifestée par ces députés kikuyu, qu'il s'agisse d'une peur matérielle (perdre des avantages socio-politiques) ou plus physique (intimidation).

C'est donc dans une atmosphère de relatif désintérêt à l'égard des troubles ethniques que s'est déroulée ensuite la campagne électorale, malgré la poursuite des violences. Lors des débats nationaux pour la campagne présidentielle, le thème n'a quasiment jamais été abordé, comme s'il existait un accord entre les divers candidats pour mettre de côté les aspects négatifs de la politique. Ce n'est finalement que dans les régions les plus touchées que se sont développés les plus vifs affrontements verbaux, sans que pour autant les discours débouchent sur des solutions concrètes, l'important étant davantage de dénigrer l'autre.

---

286. Entretien. Kenny Mafampath. Kajiado, 22 novembre 1993.

287. Par exemple, les numéros d'immatriculation des véhicules ayant servi à transporter les «guerriers» sont scrupuleusement répertoriés, de même que les noms des personnes ayant payé certains agresseurs.

β) *Rémanence et sous-utilisation de l'enjeu*

Politiquement motivés, politiquement attisés, et politiquement peu combattus, ces troubles ethniques ont progressivement envahi la scène politique par le sens qu'ils ont véhiculé, par leur visibilité devenue indéniable. On peut les considérer à l'heure actuelle comme un véritable enjeu politique parce qu'ils régissent le jeu politique qui ne peut plus guère être défini sans référence à eux. Mais finalement, il apparaît que la constitution de cet enjeu politique a davantage participé d'une constitution par défaut que d'une véritable stratégie pour y parvenir, et ce malgré les efforts post-électoraux de l'opposition pour remobiliser son électorat en fonction de ces troubles.

C'est principalement parce qu'ils se sont poursuivis après les élections que les troubles ethniques sont devenus un enjeu politique. Ce fut à celui qui fournissait les meilleurs arguments pour accuser l'autre et en ce sens, l'immédiate période post-élecorale donne un aperçu de la suite des événements. Nicholas Biwott, tout en démentant les allégations selon lesquelles des jeunes kalenjin de sa circonscription auraient été armés et transportés par des services du gouvernement dans le district de Gishu pour y semer le désordre, affirme de façon véhémente que les troubles étaient fomentés par les partis d'opposition dans l'objectif d' *"... isoler la communauté Kalenjin du reste des Kenyans"*[288]. Il est immédiatement relayé dans ses déclarations par des parlementaires ou d'anciens parlementaires. Le mois suivant, vingt sept parlementaires kalenjin produisent un avis dans lequel ils accusent l'opposition d'être non seulement responsable des troubles mais qu'au surplus elle en active de nouveaux dans diverses parties du pays, notamment à Molo, Chebilat et Londiani dans la Rift Valley, ainsi qu'à Sondu dans la province de Nyanza. Ils citent nommément Paul Muite et Wangari Maathai pour leurs propos d'incitation à la haine. Cet avis est immédiatement violemment contesté par les opposants, en tête desquels Mwai Kibaki qui se montra certain que les citoyens savaient encore déceler les tentatives de duperie dont ils étaient victimes.

Le débat existe donc, même s'il n'est constitué que d'invectives et d'accusations mutuelles, souvent peu productives. L'enjeu ethnique est cependant prégnant, surtout que les élections ont révélé une répartition ethnicisée des votes. Mais la mobilisation devient problématique, les Kenyans ne croyant pas à la possibilité d'une guerre civile, et se sentant au surplus délaissés par une opposition incapable de s'unir. La parole politique, certes toujours aussi libre, semble moins utilisée. Les ultimatums de Kenneth Matiba, consistant à mettre Daniel arap Moi en demeure d'agir ou de partir deviennent récurrents, et personne n'y croit plus. Certes, les Églises poursuivent leur effort de secours et essaient encore de réunir l'opposition et les divers réseaux religieux pour créer une véritable alternative, mais en vain, malgré la bonne volonté de certains (notamment l'évêque de la CPK, Muiru Njuguma ou le député du FORD-Asili George Nthenge).

En définitive, il s'installe une sorte de discours léthargique et lénifiant, chacun accusant l'autre pour mieux s'éloigner du vrai problème, celui de la résolution du conflit. La conséquence de ce système semble être constituée par l'intériorisation progressive par la population non touchée de a réalité d'une responsabilité politique partagée. Si le gouvernement apparaît originellement responsable des troubles, l'opposition, par son inaction et ses arrière-pensées électorales, a également contribué à leur pérennisation. C'est pourquoi on comprend mieux certaines phrases comme *"Il n'y a plus de raison que, depuis octobre 1991, le nettoyage ethnique se poursuive à Molo South ... alors que la guerre «non déclarée» aux Kikuyu a encore*

288. in *The Weekly Review*. 15 janvier 1993. p15.

fait plus de 20 morts"[289]. L'incompréhension procède non plus du manque d'information mais au contraire d'une surabondance de faits dénonciateurs contradictoires et difficilement vérifiables dans l'immédiat. Elle amène à une intériorisation désabusée de l'impuissance de tous à régler le problème. Dès lors, la seule issue pour que disparaisse l'ambiguïté des troubles ethniques — blocage du jeu politique pluraliste, mais indifférence progressive des secteurs de la population non touchés — redevient leur débat au sein de l'Assemblée. Les déclarations régulières de Wangari Maathai et des événements comme la «déclaration de Kitengela»[290], la nouvelle rhétorique de William ole Ntimama sur les «natifs» et les «indigènes»[291], ne suffisent plus à entretenir un intérêt activiste. Ou plutôt, ils contribuent à entretenir l'enjeu politique «troubles ethniques» dans le sens de manifestation et de sa perpétuation violente, ainsi que le rappelle de façon urgente une vigoureuse lettre pastorale de l'Église catholique de la fin avril 1993.

Pourtant, force est de constater l'incurie d'un Parlement, seul organe en apparence pluraliste capable de recentrer et de maîtriser le débat. D'abord accaparée par la lutte pour le leadership de l'opposition entre le FORD-Kenya et le FORD-Asili qui disposaient tous deux du même nombre de sièges, l'enceinte parlementaire n'a pas joué par la suite le rôle que les électeurs attendaient d'elle, c'est-à-dire l'exercice d'une fonction tribunitienne productive de décisions concrètes. Menaces, invectives secouent le Parlement, mais sans résultat. Les vaines tentatives (désespérées ou feintes) de bloquer les délibérations si William ole Ntimama n'était pas révoqué ne trompent personne, étant immédiatement contrées par la KANU forte de sa majorité. Les sessions sont au surplus de plus en plus souvent interrompues par la faute de députés véhéments qui confondent le *Bunge* (Parlement) avec un ring de boxe[292].

La routinisation des troubles ethniques se formalise progressivement, notamment par l'intermédiaire de mises en valeur de faits assez mineurs en comparaison avec l'importance des troubles. La fin de l'année 1993 voit de la sorte l'accent mis par le gouvernement sur «l'assainissement» des zones de troubles de Molo, de la Burnt Forest et de Londiani. Koigi wa Wamwere est plusieurs fois arrêté, notamment une fois dans la Burnt Forest, où il aurait été trouvé en compagnie de partisans de sa formation politique le National Democratic Human Rights Organisation et en possession d'armes diverses (grenades, révolvers, tracts — ces derniers étant considérés par le pouvoir comme étant aussi dangereux que des armes précitées). Ces derniers jours, le débat sur le Majimboisme renaît de ses cendres, à tel point que Manasses Kuria, l'archevêque dirigeant de la CPK demande à Daniel arap Moi d'exprimer son sentiment sur cette idée dangereuse, *"démoniaque et diabolique"* dont les promoteurs *"travaillent pour la dislocation du pays"*[293]. Le débat sur le Majimboisme avait été relancé quelques semaines auparavant par William ole Ntimama, rapidement relayé par Sharif Nassir. Mais après que Nicholas Biwott s'est personnellement engagé dans la promotion de cette idée, il est apparu qu'il s'agissait peut-être moins d'une tactique de diversion que d'une stratégie à long terme calculée par Daniel arap Moi. En tous cas, son actuelle absence de prise de position — alors qu'il avait mis fin au débat les deux fois précédentes où il avait resurgi — donne des idées à certains lea-

289. in *Monthly News*. septembre 1993. p16.

290. George Saitoti, au cours d'un meeting à Kitengela, déclara que les communautés Maasaï et Kamba devaient coopérer dans les plus brefs délais afin de lutter efficacement contre les Kikuyu.

291. En effet, le ministre estime qu'il doit y avoir une distinction entre les «natifs» qui sont nés sur leurs terres et les «indigènes» qui se sont portés acquéreurs de leur terre.

292. Pour un bref aperçu du climat au Parlement, on peut se reporter à *The Economic Review*. 1-7 novembre 1993. pp4-7.

293. in *Daily Nation*. 4 décembre 1993. pp1-2.

ders, faisant craindre aux observateurs le passage d'un régionalisme à des tentatives de séparatismes[294]. La question occupe les esprits, et les propositions pour qu'elle soit enfin discutée nationalement affluent. Des députés du FORD-Asili et du FORD-Kenya demandent qu'une conférence constitutionnelle soit créée tandis qu'Henry Okullu, l'évêque de la CPK, propose que soit formée une commission spéciale qui, par l'intermédiaire d'une tournée nationale, recueillerait les avis des Kenyans. Il semble que l'objectif du pouvoir — reléguer la question des troubles ethniques en eux-mêmes au second plan — soit atteint. Il reste que la méthode employée ressort une fois encore de considérations ethno-régionales, le Majimboisme étant l'archétype du thème animant les passions identitaires.

De même, on peut classer parmi ces facteurs «dissimulatifs» la renaissance du thème de la GEMA. L'idée de départ repose sur la volonté des Kikuyu de l'opposition — avec Paul Muite comme fer de lance — de reformer cette association dans l'objectif de capter les votes des Kikuyu de la KANU. En effet, mathématiquement, le report des voix de ces députés dans le camp de l'opposition renverserait la majorité en faveur de cette dernière, le dépôt d'une motion faisant dès lors chuter le gouvernement. L'opération a semble-t-il échoué. Néanmoins, il n'est pas certain qu'eût-elle été formalisée, les députés Kikuyu de la KANU auraient effectivement voté avec l'opposition. Bien que cette ethnie soit la plus touchée par les troubles ethniques, la plupart d'entre eux n'ont pas voté le rapport Kiliku et se sont toujours rangés derrière l'avis du gouvernement pour les autre textes. La préservation de leurs intérêts a primé sur leur volonté de protester contre les violences dont leur communauté est la victime, de telle sorte que personne ne croyait réellement à un changement d'attitude de leur part, GEMA ou pas[295].

Malgré tout, le phénomène trouble ethnique est devenu partie intégrante du jeu politique qu'il perpétue et qu'il bloque en même temps. Bungoma, Narok continuent de subir les violences. William ole Ntimama est régulièrement la cible des opposants qui demandent sa démission ou son expulsion du gouvernement, requête à laquelle le Président répond par une phrase provocatrice : *"Je ne puis me permettre de jeter William ole Ntimama hors du gouvernement car cela entraînerait des troubles ethniques irréversibles dans les territoires maasaï où il est très aimé"*[296]. La pression internationale s'est amoindrie. Certes, le gouvernement a fini par accepter à la fin du mois de novembre 1993 le plan de secours de l'UNDP établi après une investigation ayant donné lieu à un rapport dont la principale information (1% de la population déplacée) a conduit à la mise en place d'un plan de replacement des victimes. Néanmoins, on ne peut s'empêcher de relever que la reprise de l'aide internationale symbolise un facteur décisif de légitimation du pouvoir en place, qui lui permet de renforcer son assise politique et sociale, et ce même si les donateurs n'accordent pas pour autant un blanc-seing à la poursuite de troubles, faisant de la promesse de leur arrêt prochain une des conditions de leur confiance.

Au vu de ce tableau d'ensemble, il serait abusif de conclure à l'entière maîtrise gouvernementale des désordres ethniques. Il faut tenter de montrer pourquoi les incitations du pouvoirs à la violence ont finalement été remplacées par des actions autonomes des groupes ethniques agressés qui montrent que la violence se reproduit alors par métamorphoses et semble s'engendrer d'elle-même. La perte progressive de contrôle de la part du pouvoir doit s'interpréter par la trop grande confiance témoignée à ses capacités de gestion des reproductions culturelles.

---

294. Par exemple, le député de la circonscription de Mandera East, membre du Party of Independent Candidates of Kenya, déclare *"Pourquoi voudrais-je être un Kenyan si le Kenya ne me désire pas ?"* et de poursuivre en évoquant la sécession possible de la North Eastern Province (voir *People.* n°43. 5-11 décembre 1993. p11).

295. Entretien. Kenny Mafampath. Kajiado, 22 novembre 1993 ; Peter Njenga Gathego. Nairobi, 30 novembre 1993.

296. in *Daily Nation.* 25 novembre 1993. p1.

3. La gestion illusoire des reproductions culturelles

Le discours d'activation des troubles ethniques active d'autres conflits latents : entre Kisii et Kipsigi dans les districts de Kericho et de Kilgoris ; entre Tiriki et Nandi dans le district de Kapsabet ; entre Kalenjin et Luhya à Moi's Bridge ; entre Akamba et Maasaï dans le district de Rombo ; entre Digo et Akamba dans le district de Kwale. Ce dernier conflit montre à quel point les identités ethniques peuvent apparaître évanescentes en fonction des intérêts ponctuels auxquels elles sont confrontées. Au début du mois de décembre 1993, des combats auraient opposé dans ce district de Kwale, aux environs de Mombasa, des Luo aux membres de l'ethnie locale Digo, lesquels auraient reçu l'aide d'Akamba et de Taita venus de l'intérieur du pays. Ces derniers, selon l'archevêque de Mombasa John Njenga, auraient été armés et transportés par le truchement de moyens logistiques gouvernementaux, sous l'impulsion des défenseurs du *Majimboisme*. L'administration provinciale retourne en revanche l'argument en affirmant que ces troupes extérieures avaient été manœuvrées par des «forces anti-gouvernementales»[297]. L'antagonisme entre Luo et Digo ne résulte pas de l'exacerbation politique de rivalités ethniques mais d'une compétition pour l'exploitation des carrières de pierre de la région de Mombasa. Aussi, la présence de ces intervenants armés extérieurs pourrait participer d'un processus de récupération au profit du gouvernement des conflits a-politiques et *a priori* a-ethniques. Cela signifierait que la justification foncière, déjà très efficiente, serait renforcée par la captation politique d'autres conflits latents ou particularistes. Cette hypothèse doit être prolongée en la nuançant. Ce mode de captation s'effectue en amont des clivages primordiaux : il ne suscite ni ne réveille sciemment des sentiments rivaux historiques, mais ne fait que les instrumentaliser *a posteriori*. L'autonomie originelle de ces conflits ne disparaît pas pourtant, car si le pouvoir parvient à les envenimer sur une période donnée, il ne peut prétendre les transformer complètement pour en faire des produits permanents de sa stratégie.

En effet, il est nécessaire d'effectuer une différenciation entre les mobilisations que le pouvoir active directement, que l'on peut qualifier de mobilisations ethniques «émergentes», et les mobilisations dont le pouvoir va tirer profit à un moment donné, que l'on peut qualifier de mobilisations «résurgentes»[298]. Si les premières représentent des produits fabriqués à partir d'une stratégie précise d'exacerbation de rivalités ethniques, se traduisant autant par un discours combattant que par des actions matérielles d'incitation guerrière, les secondes apparaissent indépendantes de la volonté du pouvoir, qui ne fait que les attiser par des actions de soutien à l'ethnie vassale. Ces dernières mobilisations sont celles qui sont donc les plus susceptibles d'échapper à l'emprise du pouvoir. Or, le contrôle des mobilisations émergentes va également lui échapper, le poids des représentations culturelles et de leur mode de reproduction devenant trop lourd. Il faut donc s'interroger brièvement sur les causes de cette impossible gestion, que le gouvernement cherche à faire passer pour volontaire.

Ces mobilisations ethniques, peu chargées de contenu protestataire, provoquent une crise politique qui n'est pas considérée parmi la population comme une période de vacance du pouvoir. Les abus, discriminations et autres violences sont au contraire perçus tels des instruments

297. Voir la *Weekly Review*. 10 décembre 1993. pp6-8.

298. Sur la détermination de ces deux types de mobilisations, voir NAGEL (J.) ; OLZAK (S.) : "Ethnic Mobilization in New and Old States : An Extension of the Competition Model". *Social Problems*. Volume 30. n°2. 1982. p129. Il faut également consulter OLZAK (S.) : "Contemporary Ethnic Mobilization". *Annual Review of Sociology*. Volume 9. 1983. pp355-374, où l'auteur montre que les quatre théories explicatives de la mobilisation ethnique (théorie développementaliste; théorie de la division culturelle des modèles du secteur du travail ; théorie économisciste ; théorie de la compétition) convergent toutes vers l'affirmation centrale selon laquelle la mobilisation ethnique est un produit de la modernisation qui est relié et légitimé par le nationalisme.

utilisés par l'État pour prolonger le régime de coercition[299]. Pourtant, les dirigeants politiques, tant à l'examen des faits qu'à celui de leur discours, semblent ne plus disposer de tous les leviers d'influence qui étaient les leurs à l'origine de troubles. Le pouvoir a délibérément laissé les troubles suivre leur cours. Il les a provoqués mais n'a pas cherché à les réguler. La police et les forces para-militaires présentes sur les lieux des affrontements l'étaient davantage pour bloquer le passage des journalistes plutôt que pour réduire les tensions[300]. Le refus fréquent d'établir des rapports sur les circonstances des incidents et la mauvaise volonté générale affichée par les forces de l'ordre construit un sentiment d'illégalité ambiante qui suscite le désordre et l'expression de comportements extrêmes. La peur renforce l'appartenance ethnique des groupes «attaqués» mais aussi des groupes «attaquants». Ainsi, le gardien maasaï d'une propriété appartenant à la PCEA déclare :

> *"Les assaillants parlaient entre eux en kipsigi. Quand ils m'ont vu, ils m'ont demandé en kiswahili à quelle ethnie j'appartenais, et quand j'ai dit que j'étais Maasaï, ils m'ont dit de partir. Je suis sûr que si j'avais été Kikuyu ils m'auraient tué. Il y avait cinq policiers armés à moins de cent mètres, et ils ont regardé les assaillants piller puis brûler le bâtiment. Je leur ai demandé de l'aide, mais ils n'ont rien fait, sauf tirer quelques coups de feu en l'air. Les assaillants ont pu rester plus d'une heure"*[301]

Ce refus d'assurer la sécurité sera de nature à générer un sentiment de défiance vis-à-vis du gouvernement. Et, si le climat coercitif pousse les membres des ethnies assaillantes à affirmer encore plus fort leur identité, il provoque le même effet chez les ethnies assaillies, qui, sachant que tout est fait pour les circonvenir, développent un sentiment de solidarité qui va structurer de nouveaux réseaux d'interaction et renforcer les liens sociaux. En effet, si la protection des citoyens n'est pas envisageable par le bas, elle ne l'est guère plus par le haut, où la justice fait montre d'une apathie peu propice à la condamnation des fauteurs de trouble. Les affirmations du gouvernement à ce sujet, selon lesquelles plus de la moitié des personnes appréhendées étaient punies d'emprisonnement, sont mensongères par omission puisqu'il apparaît qu'un grand nombre d'arrestations et de condamnations concernent des non-Kalenjin. L'application discriminatoire de la loi, l'inféodation de la police au pouvoir représentent des facteurs de stimulation d'actions hors-la-loi, que ce soit de la part des Kalenjin ou de la part des ethnies qu'ils entendent affaiblir. Les schémas culturels sont donc dans ce cadre amplifiés ou détournés, et se reproduisent suivant des lignes conflictuelles. Le prétexte foncier est souvent dépassé par des rivalités ethniques fondées sur la recherche instantanée de victoires symboliques mais aussi physiques sur le groupe honni. En cela, le pouvoir a réussi dans son entreprise d'activation de désordres. Au surplus, sa stratégie d'énonciation d'une perte de contrôle provoquée par les actions séditieuses de l'Église chrétienne et de l'opposition fonctionne et caractérise une logique de retournement des causes et des conséquences. Même si ce comportement traduit un certain dévoiement de la parole politique, il masque surtout l'incapacité réelle du gouvernement à juguler les événements. Les moyens d'éradication de la violence deviennent progressivement de plus en plus difficiles à trouver tant que des normes, des codes et des règles destinées à ob-

299. Voir MAUPEU (H.) : "État kenyan et conflits ethniques dans la Rift Valley (1991-1993)". op.cit. p45.

300. L'obstruction directe de l'activité journalistique se manifeste à la même époque également par la combinaison de manœuvres légales ou illégales à l'encontre des publications d'inspiration opposante. Ainsi, *Society*, *Finance*, *The Nairobi Law Monthly* ou *Jitegemea*, seront inquiétés, soit par le biais de l'arrestation de leurs rédacteurs, soit par celui de la saisie des exemplaires jugés séditieux.

301. Entretien. Gardien maasaï. Londiani (district de Kericho). 24 juin 1993 (transcrit dans le rapport d'Africa Watch sur les troubles ethniques. p47).

tenir l'approbation de tous ne sont pas définies. Casser l'instrumentalisation des rivalités ethniques artificiellement construites ou non, et casser la haine tribale qui en est issue représenteraient les deux moyens principaux pour agir directement sur l'anomie née de la violence étaitique. Or, produits d'une stratégie politique, les conduites qui résultent de cette anomie se reproduisent culturellement et font intervenir des schémas particularistes, des rituels et des dynamiques symboliques qu'il apparaît diificile voire illusoire de maîtriser.

L'autoritarisme change de formes. Alors qu'en période monopartisane, les méthodes autoritaires de patronage, à travers la distribution partiellement équitable mais quantifiable des ressources entre les ethnies, permettaient d'entretenir une stabilité provisoire, l'instrumentalisation de l'idée multipartisane à des fins conflictuelles dénote un autoritarisme libérateur de pulsions destructrices que le pouvoir ne cherche plus et ne peut plus contrôler. Les représentations sociales de l'ethnicité sont modifiées par cet état conflictuel permanent, qui joue aussi sur les pratiques ethniques quotidiennes, par la subversion des comportements et des champs symboliques dont l'articulation ne se narre plus en fonction des identifications originelles mais au regard des attitudes de l'ennemi constitué et de ses tactiques.

L'action gouvernementale d'exaltation des rivalités ethniques repose sur un calcul rationnel, et semblait dans sa stratégie globale devoir provoquer des comportements tout aussi intentionnels, pensés pour l'agression d'ethnies définies artificiellement ou non comme ennemies. Or, ce sont des comportements culturellement conditionnés, fondés sur la défense de croyances, de valeurs et normes identitaires, qui vont s'exprimer. On peut supposer que ce sont également des éléments culturels de résistance qui ont retardé la propagation des troubles, dont l'exploitation et la pérennisation sont de long mois durant demeurées soumises à des opérations commandos d'incitations à la violence. Mais ces possibilités de résistance cèdent sous le poids tout aussi matériel que symbolique des exactions subies, qui ne peuvent davantage laisser les groupes ethniques attaqués plier sous les assauts. Des valeurs guerrières similaires sont alors défendues dans des ethnies culturellement très différentes. Les troubles ethniques kenyans et les mobilisations collectives qui les caractérisent renvoient aux deux problèmes posés par les relations entre culture collective et comportement individuel : la corrélation entre normes et valeurs d'une part et attitudes et comportements d'autre part pose le problème de savoir si les premières constituent un guide de l'action, c'est-à-dire la source d'inspiration ou la motivation des actes posés ; l'autre problème est celui de la conciliation entre les impératifs culturels et les capacités de choix stratégique des individus[302]. Ce premier point est celui qui nous intéresse au premier chef. Normes culturelles et comportements individuels fonctionnent en étroite interaction. Les processus culturels sont donc producteurs des dimensions psycho-sociales de la vie collective, y compris politique[303]. Les exemples des Kikuyu et des Luo le prouvent ou du moins permettent de dresser quelques pistes sans prétention culturaliste.

Le sentiment d'unité prime dans les valeurs culturelles kikuyu. Le folklore, les normes proverbiales transmises prônent l'unité et l'harmonie. Un dicton énonce : *"Andu matari ndundu*

---

302. Voir BRAUD (P.) : *Sociologie politique.* op.cit. pp168-174.

303. Sur le second point, Philippe Braud propose d'utiliser la notion d'habitus définie par Pierre Bourdieu. Ce concept induit que *"... les références extérieures (normes, valeurs, croyances, modèles d'achèvement...) ne sont assimilées qu'autant qu'elles restent compatibles avec les logiques spécifiques des sujets tels qu'ils sont socialement situés* (...) ... *l'habitus produit des pratiques, rendues possibles et plausibles par les élaborations mentales intériorisées, permet la construction de perceptions, d'attitudes et de jeux de rôle"* (in BRAUD (P.): *Sociologie politique.* op.cit. pp173). Ce modèle explicatif ne sera pas appliqué à l'expérience kenyane, puisqu'il suffit de savoir qu'il existe une corrélation obligée entre valeurs et comportements. Parler d'impératifs culturels en période de troubles aussi violents apparaît hasardeux, de même que de probabilités de choix stratégiques des ethnies assaillies. Si l'aspect culturel prend le pas, c'est en dehors de toute action calculée, excepté celle fondée sur la nécessité de se préserver.

mahuragwo na njuguma imwe" ("Les communautés qui ne sont pas unies sont conquises par une seule massue")[304]. Cette nécessité de coopération sociale serait née de la menace constante des raids maasaï effectués pour s'emparer du bétail, coopération facilitée par le regroupement géographique relatif des groupes kikuyu[305]. En revanche, les croyances culturelles luo sont davantage marquées par la recherche de l'accomplissement personnel, notamment par des biais intellectualistes. Les violences dont ils font l'objet susciteraient en eux des réactions destinées à affirmer leur colère contre un droit à l'expression qui leur est soudainement dénié, droit fondateur de leur unité, dont la préservation est un ferment essentiel de leur imaginaire social. Lutter contre l'oppresseur s'inscrit donc chez les Kikuyu comme chez les Luo dans un *continuum* de préservation de l'unité de la communauté. L'utilisation de la violence apparaît pour ces deux ethnies comme le seul argument pertinent de défense, alors pourtant que les dispositions à la violence dans chacune d'entre elle sont fondamentalement différentes. L'enquête réalisée à la fin des années 70 par Dirk Berg-Schlosser, qui envisage les dispositions à des comportements agressifs d'une part en fonction du degré d'acceptation des discours prônant la violence, et d'autre part en fonction des indicateurs des vagues de violence inter-ethnique, montre effectivement une propension à la violence beaucoup importante chez les Kikuyu[306].

L'agression contre une communauté ethnique unie transcende les valeurs culturelles et génère l'utilisation indifférenciée de la violence. Il faudrait dire plutôt que certaines normes culturelles plus importantes que d'autres sont mises en exergue pour justifier instantanément la justesse de la résistance. La préservation de l'unité et de l'harmonie, en tant que valeurs permanentes, apparait largement plus important en cas de crise que l'accomplissement personnel ou la révérence envers des croyances ponctuelles.

4. Le politisme subversif : la transgression de l'espace protestataire

L'activation des troubles ethniques altère inévitablement l'espace protestataire. Il ne restreint pas géographiquement les possibilités d'expression de la contestation, puisque la colère des communautés agressées devant l'incapacité du gouvernement à réguler les troubles s'exprimera dans les lieux mêmes des exactions. Mais les probabilités de contestation massive sont en réalité réduites par les nécessités de défense quotidienne. Aussi, les vecteurs premiers de l'indignation se trouvent être davantage les Églises chrétiennes, les groupes d'intérêt formés pour venir en aide aux victimes, et les professionnels de la politique plutôt que les populations luo, kikuyu ou luhya. L'espace protestataire, bien qu'embrouillé, demeure donc pertinent. Les mobilisations collectives se poursuivent comme nous l'avons vu malgré l'interférence de l'instrumentalisation violente des clivages ethniques. Étudiants, syndicalistes, femmes, musulmans voire paysans agissent collectivement pour manifester leur impatience vis-à-vis d'un gouvernement en qui ils ne font plus confiance. La légitimité du pouvoir est donc contestée. Ceci ne veut pas dire à l'inverse que sa stratégie n'a pas fonctionné. Les troubles ethniques bloquent le jeu politique et rendent illusoire toute évolution en son sein sans référence à l'ethnicité et l'opposition a failli dans son action électorale, renonçant à récupérer ces troubles pour les

304. in NJURURI (N.) : *Gikuyu Proverbs.* Londres. Macmillan. 1969. p3.

305. Voir BERG-SCHLOSSER (D.) : *Tradition and Change in Kenya. A Comparative Analysis of Seven Major Ethnic Groups.* op.cit. p64.

306. Ibid. p239.

construire comme exemple de l'autoritarisme mystificateur du gouvernement. Le politisme, terme néologique que nous utiliserons pour décrire ce que les médias occidentaux nomment la «politique politicienne», a ruiné les espérances de prolongement des mobilisations populaires par la victoire des opposants. Les scissions intra-partisanes, les impossibles connexions dans les discours et les ambitions personnelles disperseront les voix, ce qui servira les intérêts de la KANU et de Daniel arap Moi.

L'examen des déterminants de ces césures difficilement gérables servira également à montrer que des mobilisations collectives peu agrégées par des organisations extra-partisanes, comme c'est le cas au Kenya, n'ont d'autre impact direct que celui qu'elles exercent sur les partis eux-mêmes, qu'ils soient représentatifs du pouvoir (pour provoquer l'annulation des mesures impopulaires) ou de l'opposition (pour qu'ils deviennent les porteurs institutionnels des revendications).

Présents dans les esprits, les troubles ethniques ont été peu utilisés au cours de la campagne électorale. L'opposition n'a que faiblement fondé son discours de persuasion sur la nécessité d'y mettre un terme, et les candidats de la KANU ont continué leur entreprise de délégitimation grâce à un argumentaire ethnicisant, mais directement dirigé contre leur concurrent et sans rapport avec les affrontements[307]. La représentativité sociale ne se juge plus seulement en fonction de l'appareil clientélaire — ou clanique — local que le candidat à la députation coordonne, mais aussi en fonction de son appartenance ethnique — réelle ou attribuée. Il existe une tentative de transfert ou plutôt de dédoublement d'identité. Si celle-ci continue de se fonder sur le clientélisme comme moyen d'accès aux ressources publiques (relation de proximité), elle se partage désormais avec le facteur ethnique, plus mobilisateur (relation de communauté)[308]. Néanmoins, le jeu factionnel n'a pas complètement été absorbé par la donne ethnique. Les réseaux de patronage et les factions continuent de représenter des machines assurant le contrôle des ressources clientélaires, qu'il s'agisse des richesses matérielles et symboliques, des positions de pouvoir ou de statuts locaux et nationaux. Les factions ne sont pas des entités statiques[309] et l'intériorisation du relatif libéralisme démocratique par leurs patrons peut conduire au dépassement des clivages strictement ethniques, davantage figés.

---

307. Le district de Nairobi fournit un bon exemple de ces tactiques électorales ethnicisées, d'autant que bien avant l'introduction du multipartisme, le facteur ethnique y jouait un rôle essentiel dans la quête des postes de pouvoir. Plus de 40 candidats sont en course, dont certains dirigeants importants de l'opposition (Raila Odinga se présente dans la circonscription de Langata ; Charles Rubia dans celle de Stahere ; Andrew Ngumba dans celle de Mathare). La majorité appartient à l'ethnie Kikuyu (26) provenant de partis différents, les autres étant Luo, Luhya, Somali ou Kamba. Par exemple, la campagne de Clément Gachanja, le chef de la branche locale de la KANU, se déroule sur le mode agressif, d'autant qu'il affronte Chris Kamuyu, un rival qui l'a battu lors des élections de 1988 et qui représente désormais le FORD-Asili. L'objectif demeure pour ces deux candidats de se ménager le maximum de votes kikuyu, ce qui n'empêche pas Clément Gachanja de mener à grands renforts d'artifices (recontre des électeurs en limousine, distribution de cadeaux) une campagne pour s'octroyer les suffrages des ethnies minoritaires (voir la *Weekly Review.* 11 décembre 1992. pp18-19). L'exemple de la joute entre George Saitoti et John Keen est également patent. George Saitoti dénonce les origines germaniques de John Keen, qui se proclamerait illégitimement Maasaï. Il cherche dès lors à se rallier massivement cette communauté ethnique à laquelle il appartient lui-même. Mais de son côté, John Keen accuse George Saitoti d'être un Kikuyu déguisé et non un Maasaï (voir la *Weekly Review.* 18 décembre 1992. pp22-24).

308. Il convient d'apporter deux nuances. La première est que le facteur ethnique a toujours été présent dans la vie politique kenyane, mais le jeu factionnel avait primé sur lui lors des échéances électorales. La revendication démocratique a activé ce processus d'ethnicisation du jeu politique, processus qui dépasse le clivage traditionnel Kikuyu-Luo / ethnies minoritaires. La seconde revient à relativiser l'importance de ce phénomène ethnique dans le discours électoral. Si sa mise en valeur apparaît être un facteur de mobilisation, rien ne permet de constater son véritable impact avant les résultats, et d'affirmer de la sorte que le vote kenyan sera d'abord basé sur des considérations ethniques — ce qui sera en définitive le cas, comme l'a montré Daniel Bourmaud dans "Les élections au Kenya. Victoire ou répit ?". op.cit.

309. Sur le caractère dynamique du factionnalisme et de son rapport à l'État, voir LEMARCHAND (R.) : "The Dynamics of Factionalism in Contemporary Africa". in ERGAS (Z.) (sous la direction de) : *The African State in Transition.* Londres. macmillan. 1987. pp149-165.

Dans ce cadre, les leaders de l'opposition ne sont pas parvenus à formuler des tactiques d'investissement adaptées au nouveau contexte politique ou à modifier leurs modèles de persuasion. Au-delà de leur incapacité à reformuler les troubles ethniques pour les construire en enjeu politique, ils se sont enferrés dans des querelles internes qui ont déprécié leur action aux yeux des électeurs, dévaluant par la même les aspirations populaires au changement[310].

De manière générale, l'absence d'un discours mobilisateur unifié, due à la prééminence de considérations factionnelles sur les modèles de résistance unitaire contre les dirigeants en place, débouche sur un déséquilibre qui déroute l'électorat. Le refus de prendre en charge la résolution des problèmes nés de l'exacerbation des troubles ethniques ne dispose pas au surplus les victimes à s'engager pour l'un ou les autres candidats. La violence a fini en effet par déplacer les populations qui abandonnent leurs terres, que les Kalenjin vont s'approprier soit directement soit par l'intermédiaire de transactions fondés sur des rétributions dérisoires[311].

On sait que d'habitude, *"... les configurations ethniques, la mise en évidence d'une conscience ethnique et l'élan vers une protestation ethnique, doivent tous être compris dans un contexte de modification des relations entre l'Etat et la société civile dont vont dériver leur signification et leur orientation* (mais il arrive que) *la politique de l'ethnicité a dans de nombreux endroits plutôt embrouillé qu'accentué l'équilibre entre la société civile et l'Etat, précisément à travers l'interférence nocive de calculs ethniques dans le contrôle et les opérations de l'Etat"*[312]. L'expérience kenyane apparaît typique de la nocivité des calculs ethniques, instrumentalisés pour la consolidation du pouvoir. Ce phénomène, rapproché de l'appropriation majoritaire, voire écrasante, des postes administratifs stratégiques — notamment les places de *permanent secretaries* — par les Kalenjin, réduit le champ d'action de l'opposition et augure mal d'une réorganisation prochaine du jeu politique. Les troubles ethniques ont pris racine, et rien ne permet d'affirmer qu'ils auraient pris fin au cas de victoire de l'opposition aux dernières élections. La poursuite des violences en dépit d'une situation politique normalisée en faveur du pouvoir sortant montre bien combien l'engrenage est devenu difficilement destructible. La dynamique construite par la mise en valeur des inégalités et les représentations qu'elles suscitent, par les modes d'affirmation des combattants — tant par l'entremise de leur aspect vestimentaire que par celle des armements utilisés —, par la demamde objectivée des victimes d'une résolution des conflits, par la saillance d'une possible immixtion des affrontements dans la cité, ne peut qu'avoir une influence sur les comportements des hommes politiques. Cette influence se manifesterait non seulement au niveau de l'ordre de priorité à donner à une discussion sérieuse concernant les troubles ethniques mais aussi à celui de la capacité individuelle de chacun de ces

310. L'annonce même de l'introduction du multipartisme crée les premières dissensions entre les fondateurs désireux de s'approprier tous les postes d'importance (comme Martin Shikuku ou George Nthenge) et ceux cherchant à élargir le cercle des compétences (comme Oginga Odinga). La victoire de ce dernier n'est que temporaire. La formation du DP rencontre moins de problèmes internes, son Président, Mwai Kibaki, faisant l'unanimité. Mais elle caractérise une première fragmentation des forces opposantes. La seconde sera marquée par la scission du FORD, puis par la double candidature (Kenneth Matiba et Martin Shikuku) au sein du FORD-Asili. La dérive qui s'ensuit ne fait que renforcer la KANU. L'exemple le plus significatif est celui de Kenneth Matiba et de Mwai Kibaki qui se sont livrés une lutte pour la séduction du vote kikuyu. La recherche de l'accoutumance de l'électeur kikuyu à un leader unique pose clairement la question de la capacité d'adjonction de ressources manifestée par le candidat. Par l'emploi de techniques de déstabilisation politique, tel le rappel régulier d'actions passées contraites aux intérêts directs de l'ethnie, les deux hommes politiques déplacent le débat électoral : il ne s'agit plus seulement de conduite les électeurs à se prononcer contre Daniel arap Moi mais aussi — et surtout — à l'amener à choisir celui qui saura au mieux augmenter les dividendes de l'ethnie Voir par exemple la *Weekly review*. 18 décembre 1992. pp15-17.

311. Pour de nombreux exemples de harcèlement des réfugiés qui se voient proposer des sommes infimes au regard de la valeur réelle de leurs possessions, se reporter au rapport d'Africa Watch sur les troubles ethniques. pp76-79.

312. in DOORNBOS (M.) : "Linking the Future to the Past : Ethnicity and Pluralism". *Review of African Political Economy*. n°52. novembre 1991. pp57 et 59.

hommes politiques d'apporter des réponses concrètes à un problème qui pourrait fort bien paralyser les évolutions politiques.

S'il n'est pas question de transformer les troubles ethniques en un phénomène prédateur de l'ensemble du jeu politique, il faut néanmoins remarquer qu'il possède un caractère contagieux. Il peut provoquer la réactivation de conflits locaux indépendants mais qui trouvent en la proximité des affrontements les raisons de leur réapparition ; il peut s'amplifier par l'utilisation potentielle de conflits tout aussi indépendants mais qui, politiquement récupérés, accroissent le stock des ressources destinées à activer les rivalités ethniques. La violence qui en découle sert de révélateur, elle informe sur la capacité du corps social de se détruire lui-même ou au contraire sur sa capacité de préservation. De plus, les mots employés pour décrire ce qui constitue une rupture dans l'ordre social (troubles, violence, affrontements, désordre) voilent des transformations certaines dont on ne peut encore saisir avec exactitude les contours et *a fortiori* les implications. Au regard de ces effets, l'échec de l'opposition à désamorcer la bombe ethnique prend toute son ampleur.

L'évolution de l'utilisation de la ressource politique «troubles ethniques» apparaît ambivalente. Destinée originellement à fausser le débat sur la démocratie, cette ressource est, selon le tour que prend le jeu politique, soit mise en sourdine soit brutalement éclairée. Révélatrice des tensions sous-jacentes de la société kenyane, elle montre la capacité du pouvoir de projeter en pleine lumière l'imaginaire ethnique négatif de ses administrés. Mais, dès l'instant où elle risque pour les uns de les priver de leurs acquis, pour les autres de leur faire encourir des mesures répressives, et pour tous de gâcher leur stratégie électorale, elle est rapidement reléguée au second-plan. Puis, alors qu'en période pré-électorale elle s'impose presque naturellement comme la donnée incontournable du jeu politique, elle est à nouveau contenue par la remise à jour de thèmes récurrents, mais tout autant porteurs de sens — ou, à plus longue échéance, d'anomie. L'espace protestataire est ainsi, à l'instar du jeu politique dans le quel il s'insère de façon plus ou moins directe, fortement altéré par ces troubles, mais il demeure réel et n'a pas disparu.

*
* *

Un véritable espace protestataire s'est constitué à l'approche des élections au Kenya comme en Zambie. Après une période où de multiples actions collectives se sont succédées sans réelle cohérence, des pôles concrets de mobilisation sont apparus. Bien que leurs capacités d'attraction des soutiens et d'activation matérielle ou symbolique des volontés protestataires aient été différenciées, tous (étudiants, syndicalistes, musulmans, femmes, paysans, jeunes désœuvrés) ont contribué à imposer un sentiment de rébellion à l'égard du pouvoir. Leurs actions ont permis de structurer un espace protestataire d'abord géographiquement, en étendant le territoire de la contestation à des lieux inédits, et ensuite politiquement, en étendant le champ de la contestation à plusieurs groupes sociaux. Néanmoins, l'espace protestataire zambien diffère de l'espace protestataire kenyan. Ce dernier a connu des altérations bidimensionnelles : l'activation de désordres ethniques par le pouvoir kenyan d'une part et l'incapacité de l'opposition à reprendre correctement à son compte les aspirations populaires ont conduit à la dépréciation de la validité globale de la contestation, et par là de l'espace qui la sous-tend. En

revanche, l'espace protestataire zambien n'a que modérément été altéré, si ce n'est par les tentatives pré-électorales de délégitimation orchestrées par les réseaux du pouvoir, alors qu'une opposition unie est parvenue à construire sur les fondations populaires un espoir tangible de changement. C'est dire qu'à la veille des élections, les deux pays se trouvent placés dans des situations différentes. Il est donc utile de revenir en guise de conclusion de ce Titre II sur l'évolution de la protestation et sur les enseignements que l'on peut en retirer au niveau de l'édification d'un éventuel système d'action protestataire. Auparavant, nous dresserons des tableaux récapitulatifs de l'ensemble des actions collectives qui ont été abordées dans les développements précédents.

Tableau n°9

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS COLLECTIVES AU KENYA
nov.1987-1992

TYPE D'ACTION	DATE	DURÉE	LIEU	ACTEURS	ÉVALUATION DE L'ACTION
Manifestation → Émeute	oct. 1987	1 jour	Mombasa	≈ 4,000 musulmans de tous âges (catégories sociales variées)	Autonome (spontanée)
Manifestation → Émeute	oct. 1987	1 jour	Mombasa	300 jeunes musulmans	Guidée (organisation par un homme politique)
Manifestation → Émeute	nov. 1987	1 jour	Nairobi	plusieurs milliers d'étudiants	Guidée (organisation par un syndicat)
Vandalisme	fév. 1988	1 jour	Nairobi	groupes de lycéens	Autonome (spontanée)
Manifestation	juil. 1988	1 jour	Kisumu	200 lycéens	Autonome (stratégique)
Prise d'otage	juil. 1988	1 jour	Kakamega	groupe de lycéens	Autonome (stratégique)
Grève	juil. 1988	1 jour	Kombeni	200 lycéens	Autonome (stratégique)
Manifestation	juil. 1988	1 jour	district de Kinangop Nyandarua	plusieurs dizaines de lycéens	Autonome (stratégique)
Vandalisme	juil. 1988	2 jours	Kiambu	plusieurs dizaines de paysans	Autonome (spontanée)
Boycott des cours → Manifestation	sept. 1988	plusieurs jours	Nairobi	≈ 5,000 étudiants	Guidée (organisation par un syndicat)
Grève	oct. 1988	2 jours	Kisumu	groupes de lycéens	Autonome (stratégique)
Vandalisme, prise d'otage → Émeute	nov. 1989	2 jours	district de Murang'a	plusieurs dizaines de paysans	Autonome (stratégique)
Manifestation	nov. 1989	1 jour	Nairobi	≈ 3,000 étudiants	Guidée (organisation par un syndicat)
Manifestations → Émeute (à Kisumu)	fév. 1990	plusieurs jours	Nairobi, Eldoret, Nakuru, Kisumu	plusieurs milliers d'étudiants et de jeunes	Autonome (spontanée puis stratégique)
Vandalisme	juin 1990	1 jour	Eldoret	plusieurs centaines d'étudiants	Autonome (stratégique)

Émeutes	juil. 1990	6 jours	Nairobi, Nakuru, Kiambu, Kakamega, Embu, Naivasha, Limuru, Thika, Nyeri + localités kikuyu et de la Central Province	plusieurs dizaines de milliers de personnes (étudiants, chomeurs, *matatu boys*, citoyens de diverses origines sociales)	Guidée (organisation par des hommes politiques et un groupe d'intérêt) → autonomisation (stratégique)
Manifestation	sept. 1990	1 jour	Nairobi	plusieurs centaines d'étudiants	Autonome (spontanée)
Émeutes	avril 1991	1 jour	Maseno	plusieurs dizaines d'étudiants	Autonome (stratégique)
Manifestation	mai 1991	1 jour	Nairobi	plusieurs centaines d'étudiants	Guidée (organisation par un syndicat)
Manifestation	juin 1991	1 jour	Kisumu	plusieurs dizaines d'étudiants	Guidée (organisation par un syndicat)
Manifestations → Émeutes	juil. 1991	2 jours	Nairobi, Eldoret, Maseno	plusieurs milliers d'étudiants	Guidée (organisation par un syndicat)
Rassemblement → mini-émeute	nov. 1991	1 jour	Nairobi	plusieurs centaines de personnes (catégories sociales diverses)	Guidée (organisation par un parti politique)
Manifestation → Émeute	mars 1992	1 jour	Nairobi	≈ 100 militants des droits de l'homme	Guidée (organisation par des groupes de presssion)
Émeutes	mars 1992	2 jours	Nairobi, Kisumu, Homa Bay	plusieurs centaines de jeunes	Autonome (stratégique)
Grève générale	avril 1992	2 jours	ensemble du pays (mais surtout à Nairobi)	plusieurs dizaines de milliers de travailleurs	Guidée (organisation par un parti politique)
Émeutes	avril 1992	1 jour	Kiambu, bidonvilles de Nairobi	plusieurs centaines de jeunes	Autonome (stratégique)
Émeute	mai 1992	1 jour	Mombasa	plusieurs centaines de jeunes militants islamistes	Autonome (spontanée)
Manifestation	mai 1992	1 jour	Mombasa	plusieurs milliers de jeunes militants islamistes	Guidée (organisation par un parti politique)
Émeutes	mai 1992	1 jour	Nairobi	plusieurs centaines de militants de la DEMO	Guidée (organisation par un parti politique)
Émeutes	mai 1992	1 jour	Limuru	plusieurs dizaines d'étudiants	Autonome (stratégique)
Émeutes	sept. 1992	1 jour	Mackinon Road	plusieurs dizaines de militants de l'IPK	Guidée (organisation par un parti politique)
Manifestation	sept. 1992	1 jour	Nairobi	plusieurs centaines de militants du RPP et de l'IPK	Guidée (organisation par un parti politique et par des groupes d'intérêt)
Manifestation	oct. 1992	1 jour	Gatundu	≈ 300personnes (catégories sociales diverses)	Autonome (spontanée)
Manifestation	oct. 1992	1 jour	Gatundu	plusieurs centaines de personnes	Autonome (stratégique)
Émeute	nov. 1992	1 jour	Dandora	plusieurs dizaines de colporteurs	Autonome (stratégique)
Manifestation	nov. 1992	1 jour	Lare Market	≈ 3,000 personnes (catégories sociales diverses)	Guidée (organisation par un parti politique)

Tableau n°10

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS COLLECTIVES EN ZAMBIE
déc.1986-oct.1991

TYPE D'ACTION	DATE	DURÉE	LIEU	ACTEURS	ÉVALUATION DE L'ACTION
Émeutes	déc.1986	5 jours	Kitwe, Ndola, Luanshya, Mufulira, Chingola, Kapiri-Mposhi, Kabwe, Lusaka	≈ 5,000 jeunes chomeurs et étudiants	Autonome (spontanée)
Vandalisme → Émeute	fév. 1988	1 jour	Ndola	petit groupe de jeunes chomeurs	Autonome (stratégique)
Vandalisme	mars 1988	1 jour	Sesheke	groupe de lycéens	Autonome (spontanée)
Vandalisme → Émeute	nov. 1988	1 jour	Kitwe	plusieurs dizaines de vendeurs de rue	Autonome (stratégique)
Manifestation → Émeute	janv. 1989	1 jour	Luanshya	plusieurs centaines de citoyens (catégories sociales variées)	Autonome (stratégique)
Boycott des cours	janv. 1989	3 jours	Lusaka, Kitwe	≈ 2,000 étudiants à Lusaka ; ensemble du campus à Kitwe	Guidée (organisation par un syndicat)
Boycott des cours	avril 1989	1 jour	Kitwe	ensemble des étudiants du campus	Guidée (organisation par un syndicat)
Émeutes	juil. 1989	2 jours	Mufulira, Luanshya, Kitwe, Ndola	plusieurs milliers de jeunes	Autonome (stratégique)
Vandalisme	août 1989	1 jour	Chingola	mineurs ; jeunes chomeurs	Autonome (stratégique)
Grève	sept. 1989	2 jours	Copperbelt	≈ 3,000 mineurs	Guidée (organisation par un syndicat)
Manifestations	déc. 1989	sporadiques	Lusaka, Kitwe	plusieurs milliers d'étudiants	Guidée (organisation par un syndicat)
Manifestation	mai 1990	1 jour	Lusaka	≈ 1,000 étudiants	Guidée (organisation par un syndicat)
Émeutes	juin 1990	plusieurs jours	Lusaka, Kabwe, Kafue, Kitwe, Ndola	plusieurs milliers de personnes (étudiants, chomeurs, citoyens de diverses origines sociales)	Guidée (organisation par un syndicat) → autonomisation (spontanée)
Tentative de coup d'État	juin 1990	2 jours	Lusaka	petit groupe de militaires	Autonome (stratégique)
Manifestations	juin 1990	1 jour	Lusaka	une centaine de citoyens de diverses origines sociales	Autonome (spontanée)
Distribution de tract	août 1990	1 jour	Kabwe	≈ 100 étudiants	Guidée (organisation par un syndicat)
Émeute	nov. 1990	1 jour	Choma	≈ 2,000 partisans de Frederick Chiluba (catégories sociales diverses)	Autonome (spontanée)
Manifestation	janv. 1991	1 jour	Lusaka	Plusieurs milliers de militants du MMD (catégories sociales diverses)	Guidée (organisation par un parti politique)
Manifestation	janv. 1991	1 jour	Lusaka	≈ 100 militants du MMD (catégories sociales diverses)	Guidée (organisation patisane)

Manifestation	fév. 1991	1 jour	Lusaka	≈ 500 militants du MMD (catégories sociales diverses)	Guidée (organisation par un parti politique)
Manifestation	fév. 1991	1 jour	Lusaka	≈ 50 militants de la NADA (majorité de femmes et d'enfants)	Guidée (organisation par un parti politique)
Manifestation	fév. 1991	1 jour	Lusaka	Plusieurs milliers de militants de l'UNIP (catégories sociales diverses)	Guidée (organisation par un parti politique)
Manifestation → Émeute	mars 1991	1 jour	Lusaka	≈ 3.000 étudiants	Autonome (stratégique)
Grève	avril 1991	10 jours	Ndola	≈ 200 ouvriers du pétrole	Guidée (organisation par un syndicat)
Grève	août 1991 / 15 jours	15 jours	Lusaka, Kitwe, Ndola, Livingstone, Kabwe, Mongu	≈ 3,500 fonctionnaires	Guidée (organisation par un syndicat)

L'idée de système d'action selon Erhard Friedberg suppose un minimum d'interconnaissance, de circulation d'informations et de connaissances communes, qui permettent des anticipations correctes des comportements des autres ainsi qu'un intercontrôle apparent. Il suppose donc une sorte de structuration non homogène, dans laquelle des noyaux fortement intégrés vont négocier en leur sein les compromis et les règles du jeu qui s'appliqueront au système dans son ensemble[313]. Pour qu'un tel système se formalise, il est nécessaire qu'une collusion tacite entre les acteurs au sujet de son utilisation se développe, afin que les interactions puissent s'agréger. En dépit de la fragilité d'un tel mécanisme, qui peut être menacé par la défection d'un groupe, une mauvaise interpétation du comportement d'un autre ou des erreurs de jugement dans la conduite à adopter, les acteurs concernés peuvent développer des perceptions positives de leur collusion. Ce n'est qu'à cette condition que les leaders explicites au sein de chaque groupe seront en mesure de déléguer un certain degré de responsabilité dans la régulation des éléments constitutifs du système d'action[314].

Ce Titre II ne nous permet pas de constater l'émergence d'un tel système d'action protestataire : d'abord parce que nous avons défini qu'il ne pouvait uniquement se répérer en fonction de l'examen des structures d'expression des mobilisations mais aussi en fonction des représentations de ces mobilisations ; ensuite parce que si on a pu relever une interaction de mobilisations (domaine de l'abstraction), il n'en est pas de même pour ce qui est de l'interaction des acteurs mobilisateurs (domaine du concret). En effet, le pôle de socialisation réellement efficace en dehors du pouvoir politique demeure l'Église chrétienne, et cette dernière est apparue comme le seul vecteur possible d'agrégation des intérêts des divers groupes contestataires. Mais elle ne l'a pas fait systématiquement et son action était aussi dirigée vers une conciliation entre parties adverses pour que le débat reste pacifique. L'Église chrétienne est un vecteur de *socialisation* et non de *mobilisation*. Même si plusieurs de ses porte-paroles les plus médiati-

313. Voir FRIEDBERG (E.) : *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée.* op.cit. pp158-161.

314. Op.cit. pp161-166.

ques ou les plus populaires ont produit des discours résolument protestataires, ils n'ont pas réellement provoquer des actions collectives contestataires. La collusion entre acteurs n'est donc pas vérifiable dans la période pré-électorale, et la symbolisation d'un espace protestataire demeure une image qui s'impose au pouvoir, induit des effets d'ordre à son égard, mais ne permet pas de conclure à la formalisation de ce que Michel Crozier et Erhard Friedberg nomment un «système d'action concret», défini comme *"... un ensemble humain structuré qui coordonne les actions de ses participants par des mécanismes de jeux relativement stables et qui maintient sa structure, c'est-à-dire la stabilité de ces jeux et les rapports entre ceux-ci, par des mécanismes de régulation qui constituent d'autres jeux"*[315].

Notre système d'action ne peut se concevoir sans coopération, mais elle se joue essentiellement au niveau de l'agrégation d'individus, n'appartenant pas nécessairement au même groupe social mais poursuivant un objectif similaire, plutôt qu'au niveau de l'agrégation de groupes préconstitués et reconnus comme tels par tous. Ce système demeure une abstraction, qui repose sur l'intériorisation par les individus de la pertinence d'un mode d'action précis destiné à influencer une décision ou une action qui les déstabilise. La somme des intériorisations aboutit à la structuration d'un système d'action qui va déterminer le comportement des contestataires. On peut seulement supposer qu'une longue expérience de ce système d'action est de nature à concrétiser un système d'action concret, capable d'attirer une pluralité de groupes pour la défense organisée, pensée et objectivée d'un objectif commun, et où dès lors les rapports de force pour l'acquisition du pouvoir ne se joueraient plus au niveau des groupes pris «individuellement» mais bien au niveau de l'interaction de ces groupes, donc du système d'action. Le système d'action protestataire est aussi une abstraction parce que nous avons fini par le concevoir comme un concept interprétatif des mobilisations kenyanes et zambiennes, servant d'exemple global de ce que pourrait être le produit des intériorisations des acteurs eux-mêmes, en particulier les leaders, dès le moment où ils ont intégré l'ensemble des facteurs facilitant ou entravant leur volonté de conduire une action collective.

Au regard de nos premiers développements et en fonction de notre approche, sans préjuger de la conduite des Kenyans et des Zambiens après les élections, il est possible de remarquer des constantes dans la conduite de l'action collective. Si l'on excepte le mouvement syndical zambien, qui représentait déjà un vecteur de mobilisation très efficace, qui a développé la grève comme moyen de pression sur le gouvernement, les modes d'action utilisés apparaissent tous relativements inédits — ce qui ne veut pas dire qu'ils ne sont classiques. Au niveau de l'organisation de l'action collective, la manifestation et son dérivé violent, l'émeute, représentent les deux modes d'action les plus couramment mis en œuvre. Au niveau de l'expression de l'action collective, la violence s'est très souvent imposée au détriment du dialogue et du pacifisme.

Cette remarque sur les constantes ne signifie pas qu'une intériorisation a déjà débuté avant les élections. C'est possible, mais l'analyse des faits bruts ne nous permet pas de l'affirmer. De plus, la connaissance de ces modes d'action, leur pratique régulière par un certain nombre de groupes a pu conduire à des actions de pur mimétisme et non régies par une réflexion préalable: un groupe choisit de manifester parce que tel autre l'a fait la semaine précédente avec un quelconque succès ou s'engage dans une action violente parce que des communautés ont réussi à médiatiser leur colère grâce à cet artifice. Ceci ne veut pas dire qu'ils ont pensé leur action en fonction du dommage subi ou de la décision les spoliant. Ce n'est qu'à travers un travail sur les représentations (le nôtre, par l'examen des interprétations quotidiennes de ces actions par les citoyens ; le leur par une action sur ces interprétations) qu'un tel système d'action protestataire

315. in CROZIER (M.) ; FRIEDBERG (E.) : *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective.* p286.

pourra être ou non constaté, d'autant que le changement politique, effectif ou non, est un dynamiseur de mobilisations.

L'absence de changement au Kenya, où Daniel arap Moi conserve le pouvoir, et l'alternance réalisée en Zambie, laissent présager des différenciations importantes dans la dynamique de l'action collective dans ces deux pays. La logique voudrait que les mobilisations se poursuivent au Kenya et se stabilisent, voire s'éteignent en Zambie. Or, nous verrons que le poids du régime politique autoritaire kenyan est encore lourd, et que la libéralisation promise en Zambie peut n'être que de façade.

TITRE III

SIGNIFIANCE DES MOBILISATIONS

La plupart des mobilisations décisives ayant été décrites dans le titre précédent, il importe à présent d'en interpréter les expressions ainsi que les conséquences qu'elles ont entraînées, en étudiant d'une part leurs perceptions et leur degré de continuité et d'autre part les déterminants de la formalisation d'un système d'action protestataire.

La revendication démocratique a provoqué une rupture plus ou moins brutale des rapports sociaux établis sous un régime autoritaire, notamment par un bouleversement dans la manière populaire d'appréhender le politique en situation de crise. L'action collective est devenue un moyen de contestation pertinent, en dépit d'utilisations parfois hasardeuses. La protestation «par le bas», indissociablement liée à une protestation davantage institutionnelle par le biais des partis d'opposition ou des Églises chrétiennes, a contribué à l'organisation d'élections multipartisanes. Cet événement, qui constitue en lui-même une victoire pour les contestataires, débouche sur une alternance politique en Zambie alors que le pouvoir kenyan en place ne parvient guère à se maintenir qu'en raison de la dispersion des voix opposantes. Cette revendication démocratique invite à s'interroger sur les éventuelles altérations de la culture politique des citoyens kenyans et zambiens. En effet, la prise de parole et la contestation qu'elle exprime a heurté de front une organisation de la culture. Réfléchir sur les signifiances des mobilisations collectives, c'est essayer de déceler si la contestation est parvenue à camoufler la disparité des expériences pour les rassembler dans l'unité d'une même offensive. C'est donc visualiser ou non une modification de la culture politique existante. Cette innovation ne se grefferait pas artificiellement sur la culture politique dominante, mais en détournerait les éléments structurants principaux. La culture deviendrait vécue autrement par suite d'un glissement dont le repère est l'expérience de la prise de parole, qui donne un nouveau statut symbolique aux mots et aux gestes qui organisaient les anciennes expériences. Cette relation de continuité / altération recouvre nécessairement un rapport de forces entre la culture et l'expérience nouvelle, qu'il nous appartient de décrire. Nous verrons toutefois que la nouveauté ne s'insinue pas seulement dans un langage ancien, elle produit également des sens inédits, qui altèrent le système des rapports sociaux[1].

L'étude des représentations sociales des mobilisations pré-électorales et une vision d'ensemble des premières mobilisations post-électorales donneront dans un premier chapitre un ultime aperçu sur le processus qui a conduit à ces altérations. En ce sens, elles clôtureront un cheminement logique qui aura permis de tester un certain nombre d'hypothèses et d'en dégager de nouvelles. Le second chapitre se présentera dans ce contexte comme un révélateur. Il permettra de mettre en perspective et de relier entre elles les notions qui nous auront permis d'interpréter les mobilisations collectives kenyanes et zambiennes, et de construire en final un système d'action protestataire. En définitive composé de variables lourdes (action collective,

1. En effet, les contestations zambiennes et kenyanes représentent par leur ampleur une réelle innovation dans l'époque post-coloniale. L'amélioration constante du répertoire de l'action collective rompt avec les savoirs mobilisateurs développés pendant la colonisation et après l'indépendance. Ils marquent une nette rupture avec certaines pratiques antérieures. D'un autre côté, les événements qui ont structuré la période de revendication démocratique n'ont pas surpris au sens où ils seraient apparus comme incohérents. Ils s'inscrivent au contraire dans un processus de ressentiment dont la constitution d'opportunités politiques pour protester a libéré l'expression. C'est pourquoi ces diverses actions collectives apparaissent peu soumises à l'influence des habitudes mentales et des réflexes sociaux qui inclineraient à leur retirer tout sens et à les oublier. Les interrogations selon lesquelles les idées nouvelles pourraient être réduites par des idées antécédentes ou récupérées par un passé déjà pensé, ou selon lesquelles l'expérience novatrice pourrait être aliénée par des sciences humaines suffisamment élaborées pour intégrer le non conforme dans le conforme, ont dans les cas zambien et kenyan une acuité moindre que dans les expériences occidentales de mobilisation collective. La «jeunesse» des organisations politiques ainsi que l'oppression masquée ou subtile des intellectuels sont les deux raisons majeures indiquant que ce type d'interrogations est moins prégnant en Zambie et au Kenya (il faut consulter pour ce type de questionnements participant de l'épistémologie, appliqués aux événements de mai 1968, CERTEAU (M. de) : *La prise de parole et autres écrits politiques.* Paris. Seuil. 1994 («Points Seuil») pp40-57).

culture politique, structure des opportunités politiques) et de variables ponctuelles (espace protestataire, dichotomie guidage / autonomie), ce système se révèle possible à construire. Ce concept, dont nous rappelons qu'il a été imaginé à partir de faits tangibles dégagés de premières observations, a donc été testé en fonction de recherches plus approfondies. Conçu autant comme une abstraction théorique à but heuristique cherchant à interpréter la signifiance des mobilisations collectives que comme un système susceptible d'être intériorisé par les acteurs mêmes de la protestation, les probabilités de son inopérance reposaient davantage sur cette seconde évaluation. Le concept théorique de système d'action protestataire nous semble cohérent et parfaitement constructible, mais son intériorisation ne peut se réaliser en suivant exactement tous ses contours. Mais, même si une telle intériorisation suppose un espace temporel bien plus important que les premières années de situation post-électorale, nous verrons que certains éléments permettent de conclure à une évolution en ce sens.

CHAPITRE PREMIER
Perceptions et continuité des mobilisations collectives

Comprendre non seulement l'altération de la culture politique de la période post-électorale mais aussi les probabilités de continuité des mobilisations ne peut guère se réaliser sans une interprétation des représentations sociales des mobilisations collectives pré-électorales.

Il va de soi que nous ne pouvons envisager ces représentations que dans la globalité. D'abord au regard des émetteurs des représentations : nous ne pouvons prétendre établir des césures entre les représentations sociales des gouvernés qui seraient favorables au pouvoir, celles des gouvernés qui seraient favorables à l'opposition et celles enfin des indifférents. Ensuite au regard de la production des représentations : il est très rare de trouver parmi nos matériaux de recherche des témoignages directs sur un type précis d'action collective[2]. Enfin, nous choisirons de ne pas nous attarder sur les représentations sociales des hommes politiques, estimant d'une part qu'un aperçu de leurs réactions positives ou négatives a été donné lors de l'examen des diverses mobilisations et rappelant d'autre part que ce travail vise à étudier d'abord le parcours des acteurs non institutionnels. Nous poserons cependant le postulat selon lequel les représentations qu'ont les hommes politiques des protestations ont pour objectif principal d'infléchir celles des acteurs non institutionnels. Nous adopterons donc une démarche nécessairement limitée dans ses ambitions, mais qui permettra néanmoins de dégager les grands traits de ces représentations. Ceci permettra de comprendre de quelle façon se tisse l'écheveau des interactions et d'évaluer les premiers ferments de l'intériorisation des mobilisations et du possible système d'action protestataire. Nous étudierons les représentations sociales des mobilisations collectives précédemment décrites, c'est-à-dire s'étant déroulées de 1988 à 1991 pour la Zambie et de 1988 à 1992 pour le Kenya.

2. Ainsi, par exemple, nous disposons de témoignages relatifs aux émeutes de *Saba Saba* en général, mais pas sur telle ou telle action menée au cours de ces émeutes.

Dans les contextes différenciés du Kenya et de la Zambie, le repérage de la poursuite ou de l'arrêt éventuel des mobilisations collectives renseigne non plus seulement sur les potentiels de mobilisation mais sur les capacités d'intégration populaire de formes de protestation efficacement testées au cours d'une période précise. C'est poser comme préalable que les modes de protestation ont nécessairement influé sur la culture politique des deux pays. Mais cette culture politique ne peut être durablement altérée qu'à la condition que de telles formes de contestation se perpétuent alors même que l'objectif qu'elles poursuivaient a été plus ou moins atteint. Il sera alors possible de dire que la protestation collective, qui s'exprimera peut-être différemment et marquera une évolution dans l'approche populaire de la mobilisation, fait partie de la culture politique du Kenya ou de la Zambie. Ces questionnements nous obligent à déceler les nouveaux espaces de protestation post-électoraux pendant les deux années qui suivront la proclamation des résultats. Il nous semble en effet que cette période est suffisante pour dégager les grandes orientations des comportements populaires.

L'hypothèse de continuité des mobilisations ne doit s'envisager qu'au sens premier du terme : les mobilisations se poursuivent-elles en dépit de l'organisation d'élections pluralistes, qui constituait l'un des objectifs de leur mise en œuvre ? Elle ne renvoie pas à l'idée classique de continuité organisationnelle des mouvements protestataires en tant que pré-condition des mobilisations. Elle ne s'apparente pas plus au champ théorique considérant les crises politiques et les dynamiques qui les traversent comme des conjonctures fluides en raison d'une absence de véritables organisateurs de mouvements protestataires[3]. Il existe des pôles concrets d'organisation d'actions collectives au Kenya et en Zambie, qui s'expriment autant pendant la revendication démocratique qu'à la suite des élections, ce qui ne signifie pas que la mobilisation est impensable en dehors de ces cadres d'organisation. Cette idée est une des bases de notre raisonnement par l'intermédiaire de la dichotomie guidage / autonomie. Il ne semble pas qu'une situation dite de «transition démocratique» puisse être considérée comme une situation de fluidité politique, ou du moins seulement comme telle. Penser les transitions de cette façon, c'est dire que l'incertitude structurelle des transitions est liée à un état particulier des structures des rapports sociaux, qui subissent sous l'effet des mobilisations de profondes transformations conjoncturelles. Cette idée repose aussi sur l'étude nécessaire mais isolée des processus et des interactions au cours desquels s'élaborent et se négocient dans la mobilisation les définitions de la situation[4]. Mais en définitive, elle tend à faire des mobilisations et de leurs acteurs l'objet et la cause centrale de la transition démocratique et néglige l'écheveau principal des interactions qui se jouent entre le pouvoir remis en question, l'opposition institutionnelle qui peut construire des mobilisations et les divers mouvements protestataires, qu'ils s'expriment de façon guidée ou autonome.

La continuité se lit en fonction de la poursuite des mobilisations après les élections et en fonction de leur cohérence avec les représentations sociales des mobilisations pré-électorales — autant que de leur pratique. Nous examinerons donc successivement ces représentations

3. Dans la logique de Michel Dobry, une conjoncture politique fluide est une conjonture critique qui correspond à des transformations d'état de systèmes complexes lorsque ces systèmes sont soumis à des mobilisations multisectorielles — un système complexe étant un système différencié en sphères sociales autonomes, fortement institutionnalisées et dotées de logiques sociales spécifiques ; les mobilisations multisectorielles étant localisées dans plusieurs de ces sphères en même temps. Ces conjonctures fluides se spécifient *"... par une dynamique sociale et des jeux tactiques structurellement définis originaux, c'est-à-dire qui ne sauraient se ramener à la logique binaire du sens commun sociologique, l'opposition de la routine et de la stabilité politique d'une part, de la désintégration sociale et du règne de la violence d'autre part"* (in DOBRY (M.) : *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles.* op.cit. p40).

4. Voir BANEGAS (R.) : "Les transitions démocratiques : mobilisations collectives et fluidité politique". op.cit.

sociales avant de confronter leurs tracés avec les diverses actions collectives menées après les élections pluralistes.

I. LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES MOBILISATIONS PRÉ-ÉLECTORALES

La prudence guidera notre étude des représentations sociales des actions collectives[5] qui ont émaillé le cours du politique en Zambie de 1988 à 1991 et au Kenya de 1988 à 1992. Cette prudence est d'abord due à l'emploi même du concept de représentations sociales, concept indispensable mais inévitablement soumis à discussion en raison de son caractère subjectif. Elle est ensuite justifiée par l'utilisation d'une démarche nécessairement interprétative. Il semble donc utile de revenir brièvement sur ces deux points, avant de présenter, toujours dans une perspective de clarté méthodologique, les matériaux de notre recherche.

Qu'entendre par représentations sociales ? Issues d'une production mentale sociale, disctinctes par leur mode d'élaboration et de fonctionnement de ces autres formes de l'idéation collective que sont la science, les mythes, la religion ou l'idéologie, elles désignent *"... le savoir du sens commun, socialement élaboré et partagé, construit pour et par la pratique et qui concourt à la structuration de notre réalité"*[6]. Le réel ne peut nous apparaître intelligible qu'à travers des schèmes de perceptions et d'interprétations, dont la dimension essentielle est la mise en place de typifications, qui permettent notamment de penser la vie politique par ce recours à des oppositions conceptuelles (public / privé ; oppression / émancipation ; ...). Phénomène cognitif, les représentations sociales doivent être abordées à la fois comme le produit d'une activité d'appropriation de la réalité extérieure à la pensée et d'élaboration psychologique et sociale de cette réalité. S'intéresser à une modalité de pensée tant sous son aspect constituant (les processus) que constitué (les produits ou contenus) dans un champ social étendu ne peut qu'aboutir à une très faible homogénéité des résultats. Les représentations sociales peuvent être considérées comme des mixtes d'informations, de valeurs, de croyances, d'opinions. Ainsi, *"là où la science opère par autonomisation, par découpage d'un objet dans la réalité de façon à pouvoir le formaliser, les représentations sociales procèdent par articulations. Un objet social n'appartient jamais à un seul domaine mais est en relation avec l'ensemble des aspects de la vie sociale. Il est donc investi de sens multiples et déterminé à plusieurs niveaux"*[7]. L'ana-

5. Peu de travaux ont été réalisés en ce qui concerne l'étude des représentations sociales des mobilisations collectives. Ian Litton et Jonathan Potter ont montré la difficulté de mener des enquêtes auprès de participants à des émeutes, en raison de la flexibilité des utilisations langagières qui rendent l'interprétation des réponses fournies problématiques, soit que les questions aient été posées immédiatement après l'action soit qu'elles aient été posées longtemps après (voir LITTON (I.) ; POTTER (J.) : "Social Representations in the Ordinary Explanation of a Riot". *European Journal of Social Psychology.* Volume 15. n°4. 1985. pp371-388). Jean-Pierre Di Giacomo estime que l'analyse de la structure des représentations sociales permet d'expliquer la phase descendante d'un mouvement. Prenant l'exemple d'un mouvement étudiant, il montre que les participants rejettent l'alliance avec les organisateurs de l'action car ceux-ci sont finalement perçus comme étrangers à leur culture (voir DI GIACOMO (J.-P.) : "Intergroup Alliances and Rejections within a Protest Movement. (Analysis of the Social Representations)". *European Journal of Social Psychology.* Volume 10. n°4. 1980. pp329-344). Dans une logique davantage tournée vers la théorisation, Ralph Turner a dressé un certain nombre de critères permettant de savoir quand un événement pouvait être interprété comme une protestatation : l'événement doit être crédible en tant que protestation ; son degré de menace doit être maximal ; l'interprétation de la protestation est souvent un aspect de la conciliation destinée à éviter l'accentuation du conflit ; l'interprétation de la protestation peut être une invitation à former une coalition ; l'interprétation de la protestation peut être une phase de négociation avec les autorités. L'interprétation de la protestation est donc considérée ici comme un moyen tactique de règler le conflit ou de le poursuivre, et ne concerne en réalité que les membres du groupe mobilisé et sa cible et non pas les observateurs extérieurs (voir TURNER (R.H.) : "The Public Perception of Protest". *American Sociological Review.* Volume 34. n°6. décembre 1969. pp815-831).

6. Définition de Jean-Marie Duprez, dans l'article "Représentations sociales", in FERRÉOL (G.) (et alii) : *Dictionnaire de sociologie.* Paris. Armand Colin. 1995 (2e édition). p242.

7. Ibid. p246.

lyse des représentations sociales apparaît donc extrêmement problématique, et une simple analyse de contenu serait insuffisante pour les caractériser. Selon Serge Moscovici, il faut en réalité distinguer entre le champ de représentation (la structuration interne des représentations sociales) et l'attitude (l'orientation globale par rapport à leur objet). En conséquence, l'organisation de la représentation pourra être traitée comme champ structuré ou comme noyau structurant en fonction de la place que l'on accordera à la structuration interne [8]. Cette méthodologie a pu permettre de comprendre des pensées sociales en mouvement produisant un contenu cognitif fort et engageant des prises de position décisives pour l'action, c'est-à-dire qu'elle peut s'appliquer à tous les cas où une situation nouvelle ou inhabituelle a besoin d'être incorporée dans la pensée commune. Dans une perspective plus large, elle a été utilisée pour comprendre des univers d'opinion parfois éphémères mais susceptibles d'une analyse en termes de représentations dans la mesure où ils restent en liaison avec l'action. Les mobilisations collectives en sont un bon exemple.

L'espace d'étude des représentations sociales est très complexe, le tableau synthétique établi par Denise Jodelet en témoigne[9], de même que son appréciation :

> *"La représentation sociale est avec son objet dans un rapport de «symbolisation», elle en tient lieu, et «d'interprétation», elle lui confère des significations. Ces significations résultent d'une activité qui fait de la représentation une «construction» et une «expression» du sujet. Cette activité peut soit renvoyer à des processus cognitifs — le sujet est alors considéré d'un point de vue épistémique — soit à des mécanismes intrapsychiques (projections fantasmatiques, investissements pulsionnels, identitaires, motivations, etc.) — le sujet est alors considéré d'un point de vue psychologique. Mais la particularité de l'étude des représentations sociales est d'intégrer dans l'analyse de ces processus l'appartenance et la participation sociales ou culturelles du sujet. C'est ce qui la distingue d'une perspective purement cognitiviste ou clinique"*[10]

Les représentations sociales auraient donc une efficacité propre. Elles ne constitueraient plus seulement un outil médiateur donnant accès au social, un ensemble de contenus dont l'opérationnalité serait rapportée à des processus externes, mais une forme de pensée dont l'élaboration tendrait à définir l'objet même par rapport auquel les sujets se situent. Corrélativement à l'aspect descriptif, l'interrogation sur les propriétés cognitives des contenus représentatifs mises en relation avec les déterminants culturels de leur expression devient essentielle. La prise en considération de cette pensée constituante permet de mieux appréhender la liaison avec la pratique, liaison sans laquelle les représentations sociales resteraient un concept purement descriptif.

Comment s'insère notre démarche interprétative dans le processus d'étude des représentations sociales des actions collectives ? On serait tenté de dire qu'elle est indissociable de ce processus, qu'elle le caractérise même. En pratique, on ne peut représenter le contenu d'une représentation qu'au moyen d'une autre représentation ayant un contenu similaire. *"On ne décrit pas le contenu d'une représentation, on la paraphrase, on la traduit, on la résume, on la développe, en un mot on l'interprète. Une interprétation, c'est la représentation d'une repré-*

8. Voir par exemple MOSCOVICI (S.) : *Psychologie des minorités actives.* Paris. Presses Universitaires de France. 1979.

9. Voir JODELET (D.) : "Représentations sociales : un domaine en extension". in JODELET (D.) (sous la direction de): *Les représentations sociales.* Paris. Presses Universitaires de France. 1994 (4e édition). p44.

10. Ibid. p43.

sentation par une autre en vertu d'une similarité de contenu"[11]. Tout travail sur des représentations est pour une large part interprétatif et obéit à un critère dont les implications varient selon le point de vue de l'interprète et selon le contexte. La ressemblance entre contenus, critère de l'interprétation, reste une propriété dépendante du contexte. Par exemple, dire que les Kenyans jugent leur police trop violente pendant les divers mouvements protestataires n'aura pas la même signification selon que le régime politique est à l'origine autoritaire ou non.

L'interprétation a donc un double caractère : elle est intuitive ; elle est contextuelle. Sa validité ne peut être que forcément subjective, et il se peut que certaines de nos interprétations n'apparaîtront plausibles que pour nous-même. Nos critères d'appréciation se trouvent soumis aux limites évoquées dans notre Titre I[12]. L'irruption du chercheur dans les dispositifs psycho-affectifs suppose un travail continu sur ses propres mécanismes de pensée, ce qui n'élimine pas — et d'ailleurs ce n'est guère possible sinon illusoire — les probabilités de la non acceptation de l'interprétation donnée de la part d'autres chercheurs dont le regard est différent. Dès lors, s'il est normal de privilégier une interprétation plutôt qu'une autre en fonction de préférences tout aussi théoriques que personnelles, il est en revanche impossible de valider ou d'invalider une théorie générale à partir d'une interprétation retenue. Certes, l'utilisation d'interprétations spécifiques à des fins scientifiques — ce qui est le cas ici puisque nous chercherons à mettre en évidence les représentations sociales des actions collectives qui pourraient participer de l'élaboration d'un système d'action protestataire — pose de sérieux problèmes. Or, cette utilisation se révèle indispensable puisque l'interprétation demeure le seul moyen de représenter le contenu des représentations[13].

---

11. in SPERBER (D.) : "L'étude anthropologique des représentations : problèmes et perspectives". in JODELET (D.) : *Les représentations sociales.* op.cit. p118.

12. Supra pp138-140.

13. Dan Sperber évoque bien ces cercles vicieux méthodologiques. Si des généralisations interprétatives n'expliquent rien et ne constituent pas non plus des hypothèses théoriques, comment aboutir à une réelle explication des phénomènes étudiés ? Il propose alors de recourir à la notion d'«épidémiologie des représentations», c'est-à-dire à une explication causale des représentations culturelles entrant dans une relation d'interpénétration partielle et de pertinence réciproque avec la psychologie cognitive. Une des conséquences de cette approche serait de maîtriser le problème méthodologique posé par le fait que l'accès au contenu des représentations est irrémédiablement interprétatif. Une étude épidémiologique cherche l'explication causale des macro-phénomènes culturels dans l'enchaînement des micro-phénomènes de la cognition et de la communication, par l'intermédiaire de questions précises (voir "L'étude anthropologique des représentations : problèmes et perspectives". :

-quels sont les facteurs qui amènent un individu à exprimer une représentation mentale sous la forme d'une représentation publique ?

-quelles représentations mentales les destinataires de la représentation publique sont-ils amenés à construire ?

-quelles transformations de contenu ce processus de communication est-il susceptible de transformer ?

-quels facteurs et quelles conditions rendent probable la communication répétée de certaines représentations ?

-quelles propriétés, générales ou propres à un contexte particulier, possèdent les représentations capables de garder un contenu relativement stable dans un tel processus de communication répétée ?

Cette analyse complexe suppose un travail énorme sur les matériaux de recherche, tâche irréalisable dans notre situation. En outre, nous restons fermement persuadé que la démarche interprétative n'est pas aussi frustrante qu'elle apparaît. Expliquer un phénomène, et plus encore un corpus de représentations sociales — lorsque l'élaboration de ce corpus est possible — reste une entreprise qui nécessite une connaissance du terrain que nous qualifierions d'absolue. Pour avoir travaillé sur un terrain qui nous est intimement familier, celui du village dans lequel une partie de notre famille est fermement implantée, nous savons combien la reconnaissance de ce qui est vrai est difficile. Malgré notre connaissance de la plupart des familles de cette bourgade de 300 habitants à peine, amplifiée par la narration des circuits de connivence et d'inimitié par nos grands-parents et parents, nous ne saurions prétendre expliquer les divers flux politiques et sociaux structurant la vie en communauté de ce village — nous avons d'ailleurs commencé à systématiser ces facteurs dans un article provisoirement intitulé "L'écriture de ses proches et de soi. Interprétation et explication dans une situation optimale de proximité du terrain". Or, nous ne pourrons jamais connaître aussi bien les terrains kenyans et zambiens — cette recherche de connaissance s'exprimant au surplus à une échelle nationale et non locale —, ce qui nous confirme dans notre démarche interprétative.

Il faut à présent revenir sur nos matériaux de recherche. Au-delà des problèmes méthodologiques concernant l'approche des représentations sociales, il convient de justifier le choix des supports de réflexion. Nous raisonnerons à partir de deux grands types de matériau : le courrier des lecteurs ; les entretiens et questionnaires. Sur le premier type de matériau, nous avons choisi d'examiner de façon discrétionnaire, mais en tenant compte de la différenciation de l'évolution politique du Kenya et de la Zambie :

-pour le Kenya : la totalité du courrier des lecteurs des magazines de tendance oppositionnelle (*Nairobi Law Monthly ; Society*) ; le courrier des lecteurs du *Daily Nation*, journal indépendant mais qui diffère peu en réalité du journal pro-gouvernemental, le *Kenya Times* ; le courrier des lecteurs de la *Weekly Review*, magazine présentant la particularité d'avoir évolué à l'inverse du jeu politique, puisque considéré comme relativement indépendant pendant le monopartisme, il épouse progressivement les théories de Daniel arap Moi alors que le multipartisme a été instauré

-pour la Zambie : le courrier des lecteurs du *Times of Zambia*, qui présente la particularité d'être resté un journal gouvernemental après la défaite de Kenneth Kaunda, et le courrier des lecteurs du journal indépendant *Weekly Post*[14]

Se pose dans ce type d'orientation le problème du courrier non publié. Nous avons eu la possibilité de consulter une partie de ce matériau en Zambie, avec le *Weekly Post*. Néanmoins, nombre de lettres avaient déjà été détruites — par souci de gagner de la place comme par désintérêt — en dépit de la relative jeunesse de ce journal. Pour cette raison, mais aussi parce

14. Nous présentons ici le détail du recensement de ce courrier, avec successivement le nombre de lettres étudiées, le nombre de lettres retenues, la proportion en pourcentage que ces dernières représentent, et enfin une classification sommaire de ces mêmes lettres. Cette classification se veut schématique mais la plus claire possible. Il est apparu que les lecteurs ont privilégié deux grands axes dans leurs réflexions sur l'action collective. Le premier porte sur les méthodes mêmes d'action collective, tandis que le second traduit une forte réactivité devant la violence dans l'action collective. Nous avons donc dégagé deux items : mobilisation ; violence.

Pour le Kenya : *Weekly Review (1988-1992)* → 1367 lettres ; 27 lettres (1,97 %). Mobilisation (10) ; violence (17)
Society (1988-1992) → 977 lettres ; 58 lettres (5,83 %). Mobilisation (34) ; violence (24))
Nairobi Law Monthly (1988-1992) → 327 lettres ; 23 lettres (7,03 %). Mobilisation (15) ; violence (8)

Total : 2674 lettres ; 108 lettres (4 %). Mobilisation (59) ; violence (49)

Nous n'avons consulté l'hebdomadaire *Daily Nation* que sur la courte période de deux mois suivant les émeutes de *Saba Saba*. Nous n'intégrerons donc pas ces résultats dans le total général : *Daily Nation (juillet-août 1990)* → 444 lettres ; 7 lettres (1,57 %).

Pour la Zambie : *Times of Zambia (1988-1991)* → ≈ 2400 lettres ; 12 lettres (0,5 %). Mobilisation (10) ; violence (2)
Weekly Post (août-décembre 1991) → 53 lettres ; 8 lettres (15,09 %). Mobilisation (7) ; violence (1)

Total : ≈ 2450 lettres ; 20 lettres (≈ 0,8 %). Mobilisation (17) ; violence (3)

L'approximation dans le recensement des lettres du *Times of Zambia* s'explique par le fait que nous avons bénéficié du travail des services documentaires de ce journal, qui ont eux-mêmes récupéré et classé dans la rubrique "Troubles et émeutes" les lettres relatives à ce type d'événement. Nous avons donc établi un nombre global de lettres par rapport à la moyenne de lettres publiées chaque jour.

Nous ne tirerons aucune conclusion hâtive au regard de cet échantillonnage hétérogène. Nous remarquerons seulement que la faiblesse de la production zambienne s'explique par le fait que le *Times of Zambia* est un journal pro-gouvernemental, et donc soumis à la censure, alors que le *Weekly Post* ne fut créé qu'au mois d'août 1991, soit trois mois avant les élections. Les indications relatives à la Zambie ne peuvent être à partir de là que sommaires et encore plus conjecturales que celles relatives au Kenya.

Enfin, il se révèle utile de connaître le contenu des autres lettres, qui n'abordent ni le problème de la mobilisation ni celui de la violence. Nous n'avons pas effectué ici de comptabilisation ou de classification précises, mais, sans préjuger des lignes éditoriales des différents magazines ou journaux étudiés, on peut distinguer trois grands thèmes par ordre décroissant d'importance : problèmes domestiques ; démocratie ; politique locale (au sens de *local politics*).

que la comparaison avec les lettres non publiées des autres journaux n'aurait pas été possible, puisque nous n'avons pu en disposer, nous avons choisi de ne pas en tenir compte[15].

Il convient de noter que le degré de construction réfléchie des représentations est beaucoup plus important en ce qui concerne le second type de matériau. Menés après la période de revendication démocratique, entretiens et questionnaires interviennent alors qu'une réflexion a déjà été individuellement établie par les destinataires sur l'efficacité de cette revendication et des actions collectives qui l'ont caractérisée. Le corpus de ce matériau est composé, pour la Zambie d'une série de 24 entretiens semi-directifs, pour le Kenya d'un questionnaire proposé à 16 personnes et d'une série de 17 entretiens semi-directifs[16]. La différenciation des méthodes d'approche est liée essentiellement aux contraintes du terrain. L'enquête de terrain s'est révélée plus difficile et hasardeuse au Kenya qu'en Zambie. L'absence d'alternance politique explique ce phénomène. La libération de la parole politique n'a pas été un vain mot en Zambie, en dépit des difficultés de l'apprentissage efficace de son utilisation. Les Zambiens se sont montrés largement plus abordables, et nous avons pu librement mener nos entretiens avec les personnalités de notre choix. Ceci nous a permis de construire une certaine unité et une certaine cohérence dans le panel, en choisissant des personnes (journalistes, syndicalistes ou ecclésiastiques) non pas «représentatives», mais ayant accès aux représentations des autres. L'accès privilégié aux Zambiens nous a de même permis de mener des conversations informelles avec des gens de la rue, qu'ils soient commerçants ambulants, chômeurs ou simples passants[17]. Chacune de ces méthodes d'interrogation s'est effectuée en anglais, notre connaissance du bemba se limitant à quelques mots. De plus, le bemba n'est pas, à l'inverse du swahili au Kenya, un langage que tout le monde utilise. Aborder les gens directement en anglais a représenté un procédé plus efficace. En revanche, au Kenya, nous avons mené des entretiens avec une catégorie de personnes très disparate, acceptant les témoignages de tous ceux qui voulaient bien se prêter à l'exercice de l'entretien, nous servant en la circonstance du swahili pour optimiser nos facilités d'accès, pour s'exprimer ensuite moitié en anglais, moitié en swahili[18]. Comme on pourra le

15. Certes, un travail optimal aurait été de constater pourquoi certaines lettres n'avaient pas été publiées, mais aussi de comparer parmi celles qui l'étaient la teneur des propos effectivement transmis au public avec le contenu des lettres envoyées. En effet, le journal peut contrôler ces discours. Il peut normaliser l'orthographe et la syntaxe, mettre des titres, découper ou monter des passages, éliminer ou reformuler des énoncés diffamatoires ou dont la violence lui a paru déplacée (voir pour des exemples de ces procédés BRANCA-ROSOF (S.) ; MARINELLI (C.) : "Faire entendre sa voix. Le courrier des lecteurs dans les trois quotidiens marseillais". *Mots.* n°40. septembre 1994. pp25-39). Néanmoins, les cas kenyan et zambien appellent des nuances qui diminuent l'insuffisance supposée de notre démarche. D'une part, les publications que nous avons étudiées ne présentent pas des structures aussi élaborées que leurs homologues occidentales. Peu de personnel est destiné à compulser le courrier reçu, ce qui signifie, et c'est surtout vrai pour les journaux nés avec la démocratisation, qu'il n'existe pas de processus de correction des énoncés. Les lettres ne sont pas publiées ou elles le sont telles quelles. D'autre part, les publications indépendantes ne se formalisent pas des discours éventuellement diffamatoires, et recherchent parfois même ces opportunités pour montrer aux citoyens les représentations que certains d'entre eux se font de l'incurie du gouvernement (Entretien. Fred Mmembe. Lusaka, 10 février 1994). Aussi, ce dispositif de représentations nous est apparu beaucoup moins mis en scène par les médias émetteurs, et c'est pourquoi nous le considérons comme un matériau scientifiquement fiable.

16. Les entretiens ayant tous été réalisés après les élections dans les deux pays, il va de soi que leur utilisation optimale s'effectuera dans la partie consacrée à l'altération de la culture politique et aux potentiels d'intériorisation des conduites protestataires. Les personnes interrogées ont cependant pour la plupart accepté de revenir sur la période de revendication démocratique pour donner des appréciations brutes de leur expérience personnelle.

17. Cette méthode d'investigation n'est réellement pertinente que pour saisir les représentations de l'immédiat. C'est pourquoi nous avons pu réaliser en Zambie une enquête directe sous la forme d'un mini-sondage, dans le dessein de découvrir de façon empirique quel était le degré d'intériorisation des conduites protestataires parmi la population. Nous n'utiliserons néanmoins ce matériau que dans le second chapitre de ce Titre III, lorsque nous analyserons le système d'action protestataire.

18. Certains entretiens se sont déroulés en kikuyu, et nous avons bénéficié alors de la présence d'un traducteur kenyan. Il faut également noter qu'à Nairobi, où la majorité de nos entretiens ont été menés, le langage majoritairement parlé est un mélange d'anglais et de swahili. Ainsi que le rappelle Carol Eastman, le swahili tel qu'il est pratiqué sur la côte kenyane est incompréhensible pour les habitants de la capitale. Selon elle, il existe deux formes de swahili au Kenya : le «swahili

constater, l'échantillon reste faible et peu représentatif, en raison d'une peur de l'expression, peur qui en elle-même est un objet d'analyse et d'interprétation. Cependant, notre connivence établie avec l'une des personnes interrogées a facilité la pénétration d'un milieu protestataire éminemment intéressant, ce qui nous a autorisé à conduire un questionnaire parmi un groupe restreint de personnes unies par une communauté de vision politique. Nous avons donc, au Kenya et en Zambie, à l'aide de deux méthodes différentes mais commandées par le terrain, mené une enquête au sein de groupes restreints, l'un n'étant représentatif que de lui-même, le second pouvant donner lieu à des extensions interprétatives[19].

La préférence accordée à l'approche qualitative plutôt que quantitative est en réalité autant due à des contraintes de terrain que justifiée par un parti-pris méthodologique. En effet, le groupe est une surface projective pour l'inconscient social. Il peut fournir *"... une miniaturisation expérimentale manipulable du fonctionnement socio-cognitif spécifique de vastes collectivités dont il est matériellement impossible de réunir tous les membres"*[20]. Ceci permet de rappeler qu'en ce qui concerne le second type de matériau, nous avons choisi d'évoquer des représentations sociales produites par la population contestataire en particulier. Il reste que bien évidemment la réunion des réseaux protestataires est irréalisable. Mais on peut s'approcher des courants affectifs qui les parcourent en sondant un groupe représentatif[21]. C'est dans ce type d'organisation symbolique ou proprement matérielle que l'affectivité trouve sa pleine expression. Elle ne peut être tenue comme un matériau d'essence purement individuelle mais résulte davantage de la configuration personnelle donnée à des phénomènes sociaux. Et donc, comme le rappelle Denis-Constant Martin, l'affectivité politique, *"... parce qu'elle investit de sensibilité les valeurs collectives en des formules à chaque fois uniques, ... contribue à la formation et à l'évolution des grandes orientations à fort contenu éthique hiérarchisé"*[22].

Deux grands thèmes de réflexion, dont l'articulation reste problématique, se dégagent des représentations sociales des mobilisations kenyanes et zambiennes : l'action collective semble intimement liée à la violence, alors que cette dernière est la plupart du temps inopérante ; l'efficacité de l'action collective s'évalue par rapport à la capacité de construire des bases

---

national» et le «swahili de la côte». Le premier est très fortement influencé par l'anglais mais est aussi composé de certaines locutions kikuyu, luhya ou luo. Le second diffère structurellement, lexicalement et même phonologiquement, dès l'instant où il n'a que très peu voire pas du tout subi l'adaptation en milieu urbain (voir EASTMAN (C.M.) : "Swahili Ethnicity : A Myth Becomes Reality in Kenya". in PARKIN (D.) (sous la direction de) : *Continuity and Autonomy in Swahili Communities. Inland Influences and Strategies of Self Determination.* Vienne / Londres. Institut für Afrikanistik / School of Oriental and African Studies. 1994. pp83-97).

19. La liste des personnes interrogées au Kenya et en Zambie, ainsi que le détail du questionnaire mené au Kenya se trouvent en annexe (infra pp605-615). Nous ne reviendrons pas ici sur les divers avantages et inconvénients des méthodes du questionnaire et de l'entretien. Nous renvoyons pour cela à la synthèse de FERRÉOL (G.) ; DEUBEL (P.) : *Méthodologie des sciences sociales.* Paris. Armand Colin. 1993. pp146-160.

20. in ANZIEU (D.) ; MARTIN (J.-Y.) : *La dynamique des groupes restreints.* Paris. Presses Universitaires de France. 1990 (9e édition). p96.

21. Il convient de noter que nous avons nous-même élaboré le critère de représentativité pour le groupe zambien, ce qui veut dire que les personnes interrogées ne se connaissaient pas entre elles, mais constituaient par leurs opinions politiques un ensemble cohérent. En revanche, le groupe kenyan soumis au questionnaire était préconstitué par l'entremise d'un réseau d'amitié et de solidarité politiques. Il correspond en cela au type de groupe restreint décrit par Didier Anzieu et Jacques-Yves Martin et doté des caractéristiques suivantes (voir ANZIEU (D.) ; MARTIN (J.-Y.) : *La dynamique des groupes restreints.* op.cit. pp36-37) :

-nombre restreint des membres, tel que chacun puisse avoir une perception individualisée de chacun des autres
-poursuite en commun et de façon active des mêmes buts, dotés d'une certaine permanence
-relations affectives pouvant constituer des sous-groupes d'affinité
-forte indépendance des membres et union morale corrélative du groupe en dehors des actions communes
-constitution de normes, de croyances, de signaux et de rites propres au groupe

22. in MARTIN (D.-C.) : *La découverte des cultures politiques. Esquisse d'un approche comparatiste à partir des expériences africaines.* op.cit. p10.

organisatrices solides[23]. Or, dans un cas comme dans l'autre, force est de constater que rien n'évolue réellement au cours de la période de revendication démocratique. La violence se cristallise au contraire dans le répertoire de l'action collective alors que les nécessités organisatrices n'ont pas toujours été prises en compte.

A) LA DIALECTIQUE DE L'ACTION COLLECTIVE ET DE LA VIOLENCE

La violence se montre toujours présente, à titre de menace ou de réalité concrétisée. Les probabilités de son intervention sont multipliées en période de revendication populaire, surtout lorsque celle-ci s'exprime au sein d'un régime autoritaire que l'on cherche à renverser. La confrontation de la violence d'État et de la violence contre l'État aboutit à une double violation de normes : la violence légitime n'est plus exercée par le pouvoir seul ; les contraintes d'assujetissement à la loi sont dépassées par les désirs de changement. Ce passage à la violence n'apparaît pas cependant vécu comme naturel par les Kenyans ou les Zambiens, qu'il s'agisse de la violence contre l'État ou de la violence d' État.

1. Indécisions : représentations de la violence contre l'État

Les interrogations des Kenyans et des Zambiens devant les dérives des actions collectives traduisent un sentiment d'incertitude, d'indécision, qui revient à poser la question suivante : une action collective peut-elle être efficace sans recourir à la violence ?

Cette indécision se reflète parfaitement dans les résultats du questionnaire. À la question "Pensez-vous que la violence soit le meilleur moyen de voir ses revendications réalisées ? ", 9 répondent par l'affirmative et 7 par la négative. L'étalonnement des réponses à la question "Selon vous, l'utilisation de la violence au cours d'une action protestataire est :" (suivait un éventail de choix) se révèle également significatif : 8 ont répondu que l'utilisation de la violence était normale (3), compréhensible (1), utile (2) ou nécessaire (2) ; et 8 qu'elle était regrettable (5) ou inutile (3). En revanche, aucun n'a estimé qu'elle était condamnable, ce qui tendrait à

23. Nous ne prétendons pas que les représentations sociales des mobilisations fondent l'entièreté de cette nouvelle affectivité politique. Elles ne font que corroborer les diverses innovations dans les pratiques contestataires que nous avons envisagées au cours de nos développements dans le Titre II. Aussi, d'une part cette nouvelle affectivité politique est d'essence protestataire, ce qui veut dire qu'elle ne se repère pas dans l'ensemble de la population ; d'autre part, elle est prioritairement déterminée par une série de catégories que les représentations sociales permettent de mettre en évidence ou non, avec une valeur confirmative qui en fonde l'importance. Ces catégories sont de deux ordres. Le premier que l'on pourrait qualifier de traditionnel s'inscrit dans le champ de la compétition entre l'État et les gouvernés : comment se jouent les interactions entre les courants protestataires et le gouvernement qu'ils entendent contester. L'affectivité politique est ici altérée par les expériences nouvelles des institutions et des organisations publiques, mais aussi par les perceptions différenciées des moyens à la disposition du gouvernant pour résister (le droit, la force, l'idéologie). Le second ordre de catégories se repère davantage dans le domaine de l'instinct, des sens et des solidarités. Les innovations dans les expressions verbales ou non verbales (rites, commémorations, et plus généralement gestuelle et langage des actions collectives), le renforcement des réseaux protestataires forment de nouvelles dispositions qui tracent également les contours de cette nouvelle affectivité. Dans ce cadre, les représentations sociales de cet ensemble de significations et d'actes viennent la consacrer.

prouver que les questionnements sur sa légitimité ne concernent pas sa légitimité globale, qui serait avérée, mais sa légitimité appliquée à un contexte particulier, celui de l'action collective. Sur les modalités de la violence, 4 considèrent normal de se battre avec la police et 2 de provoquer des dommages matériels, pendant que les autres préfèrent occuper des immeubles (6) ou refuser de se disperser (6), comportements qui à terme ne peuvent qu'encourager les débordements[24]. Le révérend Michael Gathira, de Molo, exprime bien l'ambivalence des réactions devant l'opportunité de l'utilisation de la violence[25]. Il regrette que le mécontentement populaire se soit prioritairement exprimé par la violence lors des émeutes de *Saba Saba*. Ce type d'action met en danger la sécurité de l'État alors que l'ordre public n'est pas négociable. Or, suivant cette même logique de non négociabilité, il paraît parallèlement intolérable de laisser se poursuivre des actes comme le harcèlement des journalistes et des hommes de loi ou comme l'oubli volontaire des suggestions des citoyens sur la réforme du régime politique — le Révérend se référant ici à l'absence d'utilisation par le pouvoir des résultats des auditions Saitoti. Pour conclure, l'ecclésiastique prêche en faveur du dialogue, qui pourra seul permettre de construire les conditions du changement, tout en laissant entendre que la poursuite de l'autoritarisme en matière de liberté d'expression pouvait plonger les Kenyans dans une incompréhension susceptible d'entraîner des débordements[26]. Pour d'autres, la violence, davantage qu'un ultime recours pour se faire entendre, découle plutôt d'un processus logique, lorsque le pouvoir persiste à brimer les défenseurs du changement politique. Or, *"les dirigeants devraient savoir que lorsque les objectifs du peuple se sont portés sur la démocratie, rien ne peut l'arrêter, même pas le canon du révolver"*[27]. Les événements violents récents montrent que le gouvernement, comme les médias ou les spécialistes des conjonctures politiques, se sont trompés sur les potentialités de protestation des Kenyans, et, de plus, *"... d'autres éruptions volcaniques se préparent"*[28].

À un degré encore différent, il s'agit de justifier des actions violentes passées, pour en montrer la pertinence. Ainsi, les émeutes musulmanes de Mombasa ne représentent pas des émeutes «ordinaires», mais une révolte contre l'injustice. Après avoir dressé un catalogue des tourments subis par la communauté musulmane, le lecteur invite la justice à se saisir de ces problèmes, avertissant que *"ne pas le faire conduirait à verser encore plus de sang"*[29]. L'utilisation de la force est parfois stigmatisée de façon encore plus crue, ici sous la forme d'un poème féroce [30] :

> " (...)
> *Nous voulons des guerres véritables*
> *Nous battre avec de vraies armes*
> *Avec de vraies balles*
> *Donnez-nous des guerres véritables*

24. Deux personnes ont choisi ici deux possibilités.

25. Aucun des journaux que nous avons consultés, qu'ils soient zambiens ou kenyans, ne donne la profession du lecteur. Le cas du révérend Michael Gathira est donc exceptionnel. Nous donnerons donc seulement la référence du journal où la lettre en question a été publiée, sans donner le nom de la personne l'ayant écrite, mais en précisant néanmoins son lieu d'habitation..

26. Molo. *The Weekly Review*. 28 septembre 1990. p3.

27. (lieu non précisé). *Society*. 16 décembre 1991. p3.

28. Meru. *Society*. septembre 1991. p5.

29. Nairobi. *Society*. 20 juillet 1992. p3.

30. Cette forme d'expression manifestement prisée des Kenyans, est utilisée pour célébrer des moments symboliques de l'histoire du pays — ainsi nous verrons que les événements de *Saba Saba* et de *Freedom Corner* sont racontés par l'intermédiaire de l'expression poétique.

Et de vraies personnes à abattre

Nous combattrons réellement
Et ferons couler du vrai sang
Et tuerons de vraies personnes
Avec de vraies armes
Et de vraies balles

Nous sommes fatigués
De ce bruit
Qui tonne à nos oreilles
Par la faute de ces lâches"[31]

Cependant, l'appel à la violence n'est que rarement aussi direct. Il est latent, *"le gouvernement doit agir impartialement ... avant que la situation ne soit plus maîtrisable"*[32], ou suggéré, *"... les policiers brutaux doivent être informés que le changement arrive. Ils devraient s'y préparer"*[33]. Il reste que la violence n'est jamais irrémédiablement condamnée, excepté par des lecteurs qui affirment demeurer fidèles au gouvernement en place. Les débordements sont alors durement réprimandés, car inconséquents et coûteux. Il devient nécessaire de faire payer les casseurs eux-mêmes et ne pas sans cesse s'en remettre à la bonne volonté de l'État[34]. Les sept lettres relatives aux événements de *Saba Saba* parues dans le *Daily Nation* dans les deux mois suivant ces émeutes fonctionnent sur le même registre. La violence est considérée comme regrettable et ne constitue pas un moyen acceptable de revendication du pluralisme. De plus, les fauteurs de troubles sont identifiés par trois fois sous les traits des *matatu boys*. Dans les derniers mois précédant la campagne électorale, des Kenyans s'attristent de l'utilisation parfois inconsidérée de procédés brutaux par les opposants eux-mêmes. Porteur d'un espoir véritable en un changement, le FORD est particulièrement visé. L'organisation de manifestations ou de grèves sauvages par ce parti n'est pas jugée comme un moyen utile pour gagner la confiance des électeurs, et tendrait plutôt à créer des conditions pour qu'ils continuent à voter pour Danier arap Moi. En effet, l'agressivité développée au cours de ces actions collectives fait passer le Kenyan pour un citoyen enclin à la violence, ce qui n'est pas le cas, et une fausse représentation de son comportement risque de se construire[35], d'autant que les incitations à la violence développées au cours des meetings transforment des personnes respectables en de vulgaires voyous[36].

La violence contre l'État pose le problème général du rapport du citoyen à la violence, ce qui renvoie dans notre champ d'investigation essentiellement au discours sur l'apathie zambienne. En effet, au cours de nos séjours dans ce pays, nous avons souvent entendu affirmer que les Zambiens n'étaient pas enclins à la violence. *"Ils n'ont pas ça en eux"*[37]. Il est illusoire d'imaginer être en mesure de qualifier de façon générale le comportement d'une communauté nationale au regard de ses capacités collectives. On ne peut pas dire que tel ensemble national est protestataire par essence, qu'il se mobilise facilement, alors que tel autre est plus passif et se refuse à exprimer son mécontentement de façon collective. Ce serait adhérer à un mode de

31. Nairobi. *The Nairobi Law Monthly.* août / septembre 1992. p3.

32. Kisii. *Society.* 10 août 1992. p4.

33. Nairobi. *Society.* 2 novembre 1992. p2.

34. Chipata. *Times of Zambia.* 31 juillet 1989. p4.

35. Eldama. *The Weekly Review.* 5 juin 1992. p3.

36. Kabartonjo. *The Weekly Review.* 2 octobre 1992. p3.

37. Entretien. Laurah Harrison. Lusaka, 20 février 1994.

raisonnement manichéen et facile, ne correspondant en rien à la réalité. Or, il est nécessaire de vérifier la pertinence de la représentation zambienne, dont le caractère pacifique rendrait ainsi les explosions de violence significatives d'un malaise social important. Des raisons diverses sont avancées pour expliquer ce comportement. Certains le justifient par l'impact du système autoritaire monopartisan qui liquéfie les velléités, non pas de protestation en tant que telle, mais d'expression tout simplement[38]. D'autres estiment que le faible niveau d'éducation rend difficile toute appréciation fiable sur les déterminants de la mobilisation. Aussi, *"il est vraiment difficile de connaître les raisons pour lesquelles les Zambiens se mobilisent ou restent dans leur coin. Les émeutes de la faim de 1986 et de 1990 étaient complètement inattendues. C'étaient des mouvements spontanés"*[39]. Faut-il néanmoins corroborer cette représentation que les Zambiens se font de leur propre comportement ?

D'abord, certains de nos interlocuteurs ont eux-mêmes dressé quelques limites à cette image. Regina Jere nous a ainsi confié : *"Les Zambiens peuvent se mobiliser. Leur réputation de calme et de non violence, sans être usurpée, mérite quand même quelques correctifs. Les émeutes violentes de la période de revendication démocratique ont montré qu'un grand ras-le-bol pouvait entraîner des déchaînements populaires"*[40]. Chris Yamga, quant à lui, se montre étonné devant les capacités de mobilisation des Zambiens, et *"on ne peut plus dire que les Zambiens sont apathiques et incapables d'agir collectivement désormais"*, même si lorsqu'il n'existe pas de liberté d'expression, *"quand vous avez les pieds et les mains liées, le seul moyen de se faire entendre, c'est de protester violemment"*[41]. Un autre ecclésiastique, le révérend Joseph Imakando admet la non violence fondamentale des Zambiens. Néanmoins, il pense que cette situation est en cours d'évolution, et de citer l'incident de Mongu où Frederick Chiluba reçut des pierres alors qu'il était en tournée dans la région qui lui était la plus défavorable[42]. Il conclut sur le sujet avec cette phrase ambiguë, qui traduit bien l'imprécision des représentations des Zambiens sur leur propre condition d'acteurs mobilisables : *"ce n'est pas une bonne chose que les Zambiens apprennent la violence, mais peut-être cela peut-il servir à faire prendre ses responsabilités au gouvernement"*[43]. En réalité, il semble que l'appréciation du professeur Michael Njenga Mulikita se rapproche le plus d'une interprétation correcte. Selon lui, s'il n'est guère possible de globaliser un comportement particulier à l'échelle de la nation zambienne, il est en revanche loisible de penser qu'un groupe social déterminé peut agir violemment dès l'instant que ses intérêts directs sont menacés, l'action des vendeurs de rue en constituant un exemple patent[44].

Ensuite, du côté des défenseurs du pouvoir, la tendance est plutôt à l'exagération du comportement violent du citoyen dans des situations extrêmes. Le cas des *Mishanga Boys* est particulièrement stigmatisé, surtout après les émeutes de la faim de 1990. Jugés dangereux et sans gêne, ces vendeurs à la sauvette effraieraient le passant[45]. Les dirigeants politiques, pour

38. Entretien. Deborah Shampande. Kitwe, 16 février 1994.

39. Entretien. Anthony Bwembya. Kitwe, 16 février 1994.

40. Entretien. Regina Jere. Lusaka, 9 février 1994.

41. Entretien. Chris Yamga. Kitwe, 14 février 1994.

42. Cet acte protestataire violent personnellement dirigé contre le chef de l'État est le second après que Kenneth Kaunda lui-même a été attaqué à coup de pierres au cours d'un match de football en juillet 1991, quelques mois avant les élections.

43. Entretien. Joseph Imakando. Lusaka, 24 février 1994.

44. Entretien. Michael Njenga Mulikita. Pau, 25 février 1995. Nous reviendrons sur les actions collectives des vendeurs de rue dans le II de ce chapitre, où nous verrons que ce groupe social s'est constitué en tant que tel en raison de ses capacités de mobilisation violente.

45. Lusaka. *Times of Zambia*. 6 août 1990. p6.

leur part, n'ont pas de mots assez durs pour condamner la conduite jugée séditieuse des vendeurs de rue ou des jeunes désœuvrés, alors que ceux-ci sont bien moins nombreux avant les élections qu'ils ne le seront après. La logique autoritaire de prédiction créatrice fonctionne ici pleinement, par l'intermédiaire d'une stratégie consistant à critiquer en des proportions très importantes un phénomène peu visible, mais suffisamment amplifié pour le rendre crédible.

Enfin, pour affirmer qu'une population est ou n'est pas apathique, il est nécessaire de se positionner en fonction de référents théoriques déjà testés. Or, il existe très peu d'études psychosociales relatives à l'estimation des capacités de révolte d'une société nationale en particulier[46]. Et d'ailleurs, si des critères venaient à être dégagés, ils ne pourraient s'appliquer qu'à la société en question, dont la culture politique façonne les attitudes adoptées devant les mesures lui faisant grief ou les actes attentant à ses conditions de survie. Cette interrogation ne revient pas simplement à rechercher les motivations des personnes qui participent ou ne participent pas à une action collective — et donc répondre à la question "Pourquoi se mobilise-t-on?". Elle englobe ce processus. Elle est une interrogation à une échelle nationale, et sans doute n'est-elle pertinente qu'au niveau de la Zambie, où une image structurée du Zambien apathique s'est progressivement forgée.

2. Condamnations : représentations de la violence d'État

Le discours sur la violence s'énonce également à un autre niveau, corollaire inévitable de la question de l'emploi de la force au cours de l'action collective : il porte sur la violence d'État exercée contre les contestataires. L'incertitude fait alors place à la condamnation unanime des méthodes répressives utilisées par le pouvoir, qu'elles s'exercent par l'intermédiaire de la police lorsqu'il s'agit de repousser les manifestants ou les grévistes, ou qu'elles s'exercent par l'intermédiaire de groupes diffus, dans le harcèlement quotidien des contestataires. Des images symboliques puissantes se construisent à ce stade, et dégagent des événements saillants de l'histoire de la revendication pour en faire des référents de la contestation. *Saba Saba*, *Freedom Corner*, Muruoto au Kenya, les émeutes de la faim en Zambie représentent ainsi ces référents symboliques qui cristallisent l'idée de répression violente dans l'imaginaire populaire. Cet imaginaire est ensuite amélioré par une série de représentations relatives à une police qui

46. Seules des pistes ont été dressées, sans que leur objectif soit explicitement la mesure qualitative du comportement global d'une société civile. Avec leur concept de «praxis cognitive», Ron Eyerman et Andrew Jamison approchent le plus cette idée. Le comportement des acteurs se mobilisant apparaît socialement conditionné, en fonction du contexte d'action et de l'espace de confrontation entre eux et leurs opposants. La praxis cognitive des mouvements de protestation est le résultat d'une réflexion sur les interactions articulant l'identité collective des acteurs et les frontières de la société dans laquelle ils se meuvent. C'est pourquoi tout problème social n'est pas forcément susceptible de provoquer l'émergence un mouvement social. Il est nécessaire qu'il influe sur les tensions fondamentales de la société en question. Il faut donc examiner l'acte de mobilisation moins en fonction de la capacité des membres d'une société à agir collectivement qu'en fonction de la capacité abstraite du problème qui les lèse à les déterminer à l'action. Ceci revient à dire que toute communauté peut se mobiliser à condition que le problème social soit suffisamment important pour atteindre les conditions historiques de sa survie (voir EYERMAN (R.) ; JAMISON (A.) : *Social Movements. A Cognitive Approach.* Cambridge. Polity Press. 1991).

Dans une logique proche, Louis Zurcher et David Snow estiment pour leur part que les membres d'une société ne sont pas spécialement prédisposés ou non à l'action collective. La décision de participation est plutôt déterminée par la capacité des réseaux sociaux à agréger la protestation. Plus ces réseaux seront puissants, plus la participation sera importante. Le travail de construction sociale de la protestation est donc ici très important, et joue tant sur les idéologies que sur les valeurs ou les symboles. L'influence de ces réseaux est également à même de réduire l'hétérogénéité des participants, si bien que l'action collective ne peut s'évaluer à l'échelle d'une société globale mais à celle de groupes particuliers que l'on mobilise (voir ZURCHER (L.A.) ; SNOW (D.A.) : "Collective Behavior : Social Movements". in ROSENBERG (M.) ; TURNER (R.H.) (sous la direction de) : *Social Psychology. Sociological Perspectives.* op.cit. pp447-481).

ne serait que répressive et à des groupes — souvent de jeunes — inféodés au pouvoir qui instaurent par leurs actions violentes un climat de terreur.

La forme poétique est la plupart du temps choisie pour célébrer les événements essentiels de la revendication démocratique. En dehors du fait qu'un poème attire immédiatement le regard du lecteur dans l'ensemble d'un courrier majoritairement en prose, ce moyen d'expression constitue une production narrative où s'ancre la mémoire. Des discours politiques ou sociaux s'énoncent grâce au poème, qui, à l'instar de la chanson ou d'une musique sans paroles, prend une dimension sociale lorsqu'il est entendu dans un contexte particulier. Il constitue aussi un récit, au surplus un récit sur la violence, et à cet égard, il s'intègre dans le champ des signifiants africains relatifs à la construction de la mémoire[47]. Plusieurs dimensions permettent d'accéder à l'interprétation de ces poèmes. Les thèmes évoqués sont multiples. Ils cherchent autant, dans le cas des émeutes de *Saba Saba* et de l'incident de *Freedom Corner*, à relater un événement qu'à en montrer la violence et à mettre en évidence la contestation qui lui a donné naissance.

"Cet endroit où
Maintenant je passe sans réfléchir, sans y faire attention
Ce coin, ce petit endroit
Tisse la mémoire

Petit coin, sur toi
Une abomination a été commise
Sur toi du sang humain a coulé
Par les bâtons et les armes à feu

Ici nous avons vu notre animalité
(...)
Nous avons vu la malédiction des mères allaitantes
Réduites à la honte
Pour notre intérêt et celui de leurs fils

Alors maintenant quand je passe devant ce coin
(...)
Je sais
À la différence de mon fils, et de ses fils
À qui cela doit être dit
Pour qu'ils puissent s'émerveiller et débattre
Ou si je suis encore vivant, m'interroger moi-même
Pour moi, il n'y a pas de débat
Après ce que j'ai vu
Dans ce coin"[48]

"Un jour fatidique, ce mardi de mauvais augure
L'aube les surprit au réveil.

47. Bogumil Jewsiewicki a particulièrement insisté sur les récits de vie comme conditions déterminantes de la formation de la mémoire. Prenant l'exemple de ce type de récits au Zaïre, il explique qu'ils présentent un monde où la violence constitue le principal rapport entre les individus. Dans ce cadre, la vie devient l'art d'éviter le pire pour survivre dans l'espoir de pouvoir un jour abuser des autres à son tour. La violence qui en découle semble être une fin en elle-même, les ambiguïtés en résultant conférant à la violence étatique plus qu'un semblant de légitimité (voir JEWSIEWICKI (B.) : "La mémoire". in COULON (C.) ; MARTIN (D.-C.) : *Les Afriques politiques*. op.cit. pp59-71). Bien que ne pouvant pas être considérés comme des récits de vie, les poèmes représentent des éléments cristallisateurs de la mémoire. Leur fulgurance et leur violence montrent bien que l'objectif de l'émetteur-poète n'est pas seulement de faire partager un sentiment personnel mais aussi de médiatiser aux fins de contagion un esprit de mémoire.

48. Nairobi. *Society*. 10 août 1992. p5.

Les espoirs étaient grands, les cœurs palpitaient fébrilement
Pour la réalisation de ce rêve tant chéri
Le nombre des sympathisants se multipliait
Avec des signes avant-coureurs de paix, de danger
Pas de réponses mémorables, les coup-d'œil suggestifs suffisaient

En abondance aussi, la chaleur irisait,
La soif augmentait, les ventres grouillaient
Les esprits s'embrumaient, pour une autre période longue et cruelle de vide
Des chansons courageuses renforcèrent leur résolution,
Les souvenirs de leurs serments de jeunesse fortifièrent leur détermination
Morts ou vifs, pas plus satisfaits pour autant

La foule surgit, la confusion régna.
Des mouvements violents annoncèrent l'agresseur,
Mesquinement casqué, maniant le bâton, tapant sur tout,
Sur les sans défense et les pacifiques.
Celles qui étaient habillées tombèrent inconscientes
La nudité était la seule arme — un tabou
Elles furent hospitalisées puis déportées.

Braves et vaillantes mères,
Donneuses de vie, protectrices de vie, rallumant les braises de la liberté
(...)
Plus de mensonges, de torture, de déception et de manipulation
Plus de cris d'angoisse, de nation en pleurs,
De meurtrissures et d'insultes, rien qu'une épitaphe sanglante"[49]

Chacun de ces poèmes sur *Freedom Corner*, ainsi que d'autres que nous ne citerons pas *in extenso*, insistent sur deux thèmes : la violence de l'agression et le respect de la mémoire. Tous également reviennent sur l'élément symbolique ambivalent de l'incident de *Freedom Corner*, lorsque les mères des prisonniers politiques se dévêtirent pour faire fuir les policiers. Ce recours aux forces occultes est jugé tantôt comme une malédiction désespérée, tantôt comme une arme ultime contre les agresseurs. Il apparaît néanmoins pardonné, la violence du pouvoir le justifiant. L'emploi de cette sorcellerie est réinterprété. Grâce à ces femmes, c'est la vérité qui est mise à nue, celle qui montre à la fois la puissance de la protestation et l'ignominie de l'oppresseur dans une nation où la beauté habite la faune et la flore et non plus l'âme des hommes alors que la liberté est bien plus importante que le port d'habits[50]. Plutôt que cette sorcellerie et la mort qu'elle suggère, les poètes préfèrent à l'inverse mettre l'accent sur la vie que ces mères donnent et perpétuent. Elles sont des «mères allaitantes», des «donneuses de vie» ou des «protectrices de vie».

Les émeutes de *Saba Saba* donnent lieu à de semblables exercices poétiques, où les ravages de la violence sont représentés sous les traits d'enfants qui meurent sous les coups de la police[51]. Les émeutes de juillet 1990 sont considérées comme des «journées fatidiques», qui provoquent les «pleurs de la nation». La brutalité policière y est stigmatisée derechef, l'em-

49. Nairobi. *The Nairobi Law Monthly.* février-mars 1992. p3.

50. Nairobi 2. *The Nairobi Law Monthly.* février-mars 1992. p3 ; Oyugis. *Nairobi Law Monthly.* avril-mai 1992. p4. Dans ce cas extrême, la sorcellerie apparaît bien comme un mode populaire d'action politique. Elle est instrumentalisée pour conserver la vie, dans un réflexe d'auto-préservation. Le lien avec le politique ne se concrétise qu'*a posteriori*, le recours à l'invisible n'étant pas ici un moyen cynique de contrer le pouvoir mais une tentative désespérée d'éloigner ses pâles représentants (voir la discussion de Peter Geschiere sur les images de la sorcellerie et son rapport au pouvoir dans le bilan final de son ouvrage *Sorcellerie et politique en Afrique. La viande des autres.* Paris. Karthala. 1995. pp261-277).

51. Kiambu. *The Nairobi Law Monthly.* février-mars 1992. p4 ; Nairobi. *The Nairobi Law Monthly.* février-mars 1992. p5.

preinte de Daniel arap Moi scandant les exactions des forces de l'ordre. L'attitude de la police au cours de ces troubles est jugée «horrible», et un lecteur estime que *"... les animaux sauvages ne peuvent déclencher une aussi grande terreur à l'égard des plus faibles d'entre eux ainsi que les hommes le font si souvent ici"*[52]. On retrouve cette condamnation de la violence excessive déployée par la police dans les représentations des événements de Muruoto. Il s'agit de condamner un gouvernement irresponsable, qui fait un usage de la force sans restrictions. Le caractère intolérable des expulsions justifie pour certains de recourir à des moyens extrêmes :

"Un froid matin de mai
Ils vinrent avec leurs rungus et leurs bombes lacrymogènes
Suivis de bulldozers
Pour une mission de terreur et de destruction
Pour raser le peu que les pauvres possédaient
Pour faire de la place à un supermarché de nantis

(...)
La brutalité couarde des terroristes
Rencontra une résistance sans crainte
La bataille fit rage pendant sept longues heures
Les pierres et les bâtons luttèrent
Contre les rungus et les armes à feu

L'oppresseur organisé finit par réduire au silence l'opposition improvisée
Mais est-ce réellement la fin ?
Le vainqueur d'aujourd'hui sera-t-il toujours le même ?
Qu'est-ce qu'il adviendra demain si l'opposition spontanée d'aujourd'hui
Permet la naissance d'une résistance bien préparée ?"[53]

D'autres se montrent plus nuancés, mais n'en dénoncent pas moins l'attitude des policiers, «pitoyable», «dégoûtante», «choquante» ou «honteuse»[54]. L'attitude des Kenyans interrogés sur la violence est unanime : tous jugent les comportements policiers beaucoup trop violents. 14 sur 16 ont souffert de leurs exactions au cours des actions collectives auxquelles ils participèrent. 10 furent frappés par les forces de police alors que 6 perdirent soit des membres de leur famille (2) soit des amis (4)[55]. En Zambie, les forces de l'ordre et la violence d'État qu'elles diffusent ne sont pas non plus épargnées. Les étudiants, généralement fers de lance des mouvements de protestation, sont ainsi défendus par des lecteurs qui trouvent que le traitement qu'ils subissent est indigne[56], Même si leur mode d'action incite à la violence et n'est que de circonstance, même s'ils ne sont pas de vrais révolutionnaires comme le sont Ngugi wa Thiong'o, Walter Rodney ou Amilcar Cabral, ils représentent une force contestataire de substitution, et la violence à leur égard n'est pas tolérable[57]. Néanmoins, la perception de la police demeure

52. Naivasha. *Society.* janvier 1991. p6.

53. Nairobi. *The Nairobi Law Monthly.* septembre 1990. p2.

54. Nairobi 1,2 ,3. *The Weekly Review.* 8 juin 1990. p2.

55. Cette proportion importante de pertes sur un aussi petit groupe de personnes interrogées montre à quel point les affrontements entre manifestants et police anti-émeute peuvent être violents. Les pertes en vies humaines sont la plupart du temps sous-estimées par la police, et la presse doit souvent se contenter de reprendre ses chiffres, faute de pouvoir constater *de visu* leur véracité. Cela ne signifie pas que les journalistes sont tenus à l'écart lorsque des troubles collectifs éclatent, mais la confusion qui régne ne leur permet pas de donner des estimations immédiates. De plus, les grandes émeutes se propagent dans les bidonvilles, et les combats se poursuivent en des endroits où ils ne s'aventurent pas. Cet ensemble d'éléments explique les raisons pour lesquelles il faut rester circonspect devant les chiffres finalement présentés comme fiables, et c'est pourquoi les résultats de ce questionnaire (où 37,5 % des personnes ayant souffert des brutalités policières ont donc perdu amis ou membres de la famille) sont significatifs.

56. Lusaka. *Times of Zambia.* 16 avril 1991. p4.

57. Mpika. *Times of Zambia.* 1er février 1988. p4.

beaucoup moins négative qu'au Kenya, où la situation est aggravée par les excès dûs aux troubles ethniques de la Rift Valley. Les forces de sécurité (police anti-émeute, personnel policier routinier ou GSU) sont placées sous la bannière de la répression aveugle, où les gens sont abattus sans discernement, et où les femmes sont même violées[58]. Cette identification unanime de la police à un secteur répressif donne libre cours à des accusations violentes. À propos du harcèlement dont sont victimes des journalistes, en particulier Loyce et Pius Nyamora, les éditorialistes de *Society*, un lecteur affirme que *"l'objectif de cette violence fasciste est d'humilier, de dégrader, de torturer, de couvrir de honte les éléments récalcitrants qui tentent de poursuivre la démocratisation"*, et il implore ces courageux reporters de continuer leur œuvre *"... sans peur mais avec ferveur"*, pour que soient rendus publics *"... l'arrogance, les intrigues et les mensonges de Moi"*[59]. Une année après les élections, ces deux journalistes portent un regard mitigé sur leurs actions de résistance. Certes, elles ont permis de gagner du terrain sur le plan de la liberté de la presse, et il est possible aujourd'hui de publier en couverture des caricatures raillant le Président de la République et ses collaborateurs sans encourir nécessairement les foudres de la répression. Néanmoins, ils craignent que ces actions n'aient permis que des avancées sectorielles, au niveau seul de leur profession, les troubles ethniques faussant le jeu politique[60].

La violence d'État ne s'exerce pas seulement par l'intermédiaire de la police mais aussi par celui de groupes diffus, souvent composés de jeunes inféodés au parti au pouvoir. Ces groupes, particulièrement actifs au cours des meetings politiques, seront vilipendés au cours de la campagne électorale. Mais leur action sera également condamnée avant cette dernière, leur influence sur l'atmosphère quotidienne étant jugée néfaste. Au Kenya, les *Youth Wingers*, qui constitueront la plus grande partie des rangs du futur YK'92, provoquent des abîmes d'incompréhension[61]. Tantôt attaquants, tantôt attaqués, ils volent, harcèlent ou même assassinent des personnes innocentes, ce qui donne lieu à des scènes de représailles brutales. Originellement constitués comme forces de protection parallèles des structures de la KANU, ils semblent s'éloigner de cette mission première pour se diriger vers des actions interlopes que les Kenyans, qu'ils soient partisans de Daniel arap Moi ou non, ne saisissent plus[62]. Cette incompréhension est accentuée par le déroulement des réunions publiques de la KANU, où les discours véhéments sont accompagnés d'une atmosphère délétère et où les forces de police et les jeunes du parti rivalisent pour imprimer un climat d'insécurité[63]. Il servent également de force d'intervention pour procéder à l'arrestation abusive de militants opposants qui n'hésitent pas à se

58. Kisii. *Society*. 10 août 1991. p4.

59. Karatina. *Society*. 6 juillet 1992. p5.

60. Entretien. Loyce et Pius Nyamora. Nairobi, 23 novembre 1993. Il est nécesaire de signaler que la parution de *Society* a fini par être interdite par le gouvernement en avril 1994.

61. Comme dans les autres pays africains (voir MBEMBE (A.) : *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique*. Paris. Karthala. 1983), les gouvernants kenyans se sont montrés incapables de résoudre les problèmes qui touchent la jeunesse, problèmes amplifiés par la croissance démographique très importante et par la crise économique accroissant le chômage. Or, l'intégration des jeunes dans le système politique constitue un enjeu sensible en raison de leurs fortes capacités de contestation. Le gouvernement kenyan s'est donc efforcé d'insérer un maximum de jeunes dans des structures d'encadrement qui les socialisent en prêchant un respect de la morale et de la parole chrértienne. Des tentatives d'unification de ces structures ont été réalisées, mais sans succès. Il reste que les jeunes de la KANU, nommés *Youths Wingers*, se sont révélés les plus visibles. Chargés de relayer la politique de leur organisation au sein de la population, de vendre des cartes du parti et de recruter des militants, ils ont aussi pour mission de «promouvoir la paix», en secondant la police et les autres administrations. S'ils participent à des opérations de développement comme la création de petits commerces, ils aident le plus souvent à la lutte contre la délinquance en arrêtant les voleurs dans la rue, en dénonçant les trafics de drogue et de *chang'aa*.

62. Nairobi. *The Weekly Review*. 3 février 1989. p2 ; Malindi. *The Nairobi Law Monthly*. mars-avril 1989. p3.

63. Nairobi. *Society*. 16 décembre 1991. p3.

prononcer contre le député local et ses partisans[64]. Il devient alors nécessaire de reformuler les attentes relatives à leur mode d'action, et certains proposent des solutions de réforme du corps des *Youth Wingers*[65]. Pour d'autres, cette situation diffuse aboutit à tenir des raisonnements selon lesquels seule la KANU peut être responsable des violences émaillant la démocratisation puisqu'elle reste l'unique bénéficiaire du déréglement de cette dernière. Dès lors, combattre les groupes d'incitateurs à la violence revient à combattre la KANU[66]. YK'92 est ainsi attaquée, bien que certains lecteurs pensent qu'il soit plus utile d'aller au-delà d'une réaction violente passagère, et éviter d'être distrait par ce type de groupuscules dans l'objectif de reconstruire le Kenya sur les ruines que la KANU laissera[67]. D'autres, tout aussi philosophes, aiment à mettre en évidence l'*hiatus* entre un pouvoir mettant les citoyens en garde contre la violence et ses représentants locaux qui se comportent de façon agressive pendant leurs meetings, tant au niveau du discours que de la gestuelle symbolique (destruction d'effigies des opposants) ou même directement physique (échange de coups avec l'opposant direct)[68]. La violence déployée au cours des meetings est également stigmatisée en Zambie, où les partisans de l'UNIP sont accusés d'avoir *"... commis des actes de violence contre des individus appartenant aux forces de l'opposition. Les Zambiens ne sont pas violents par nature, sinon ce pays aurait été plongé dans le chaos depuis longtemps. Les politiciens de l'UNIP devraient arrêter de clamer qu'ils ont maintenu la paix dans le pays. Ce sont les huit millions de Zambiens qui l'ont fait"*[69].

Les troubles ethniques kenyans entrent également dans le champ de la dialectique de l'action collective et de la violence, hormis le fait que l'action collective est ici mise en œuvre stratégiquement par le pouvoir comme ressource de délégitimation du multipartisme. Le grand nombre de lettres y ayant trait, au regard du nombre total consacré aux actions collectives (30 sur 108, soit 27,1 %), montre que cet événement mobilise la colère des Kenyans, même si cet échantillonnage apparaît bien peu significatif par rapport aux milliers de citoyens impliqués dans les troubles. Il prouve néanmoins que l'hypothèse de l'activation étatique de ces désordres ethniques n'est pas seulement théorique mais se trouve effectivement corroborée par les Kenyans eux-mêmes.

Le discours de Willima ole Ntimama sur la désappropriation de terres dont seraient victimes les Maasaï trouve un écho favorable et les Kisii pâtissent de l'agressivité des Maasaï qui les chassent du district de Narok, car *"les responsables du gouvernement ont dit que les femmes kisii étaient trop fertiles et prolifiques et devaient arrêter d'envahir leurs petits districts avec leurs produits"*[70]. Déjà, les Kisii se sentent dépassés, puisqu'à l'origine, *"les Maasaï sont nés guerriers et les Kisii paysans. Ces derniers n'ont pas le temps de s'occuper de fomenter un complot pour attaquer leurs voisins, et encore moins pour rassembler les armes nécessaires pour ce type d'opération"*[71]. Les troubles se développent et structurent dans l'imaginaire kenyan l'idée d'un espace fermé aux protestations, celui de la Rift Valley en particulier. La notion de «zone KANU» est reprise à de multiples reprises, et des phrases telles que *"La province de la Rift Valley restera-t-elle une zone fermée aux partis d'opposition ?"*[72], ou *"À présent, les*

64. Githunguri. *Society.* septembre 1990. p6.

65. Nairobi. *The Weekly Review.* 3 février 1989. p2 ; Maragoli. *The Nairobi Law Monthly.* juillet-août 1989. p3.

66. Nairobi. *Society.* 26 octobre 1992. p4.

67. Nairobi. *Society.* 30 novembre 1992. p4.

68. Narok. *Society.* 28 décembre 1992. p6.

69. Lusaka. *Weekly Post.* 4-10 octobre 1991. p5.

70. Kisii. *Society.* juillet 1991. p8.

71. Kisii. *Society.* février 1991. p11.

72. Nairobi. *Society.* 23 mars 1992. p4.

Kalenjin ont proclamé la Rift Valley comme étant une Kalenjin African Native Union (KANU)"[73], reviennent assez souvent.

Les Kenyans qui font parvenir leurs lettres de protestation comme ceux que nous avons interrogés n'envisagent pas d'autre explication à la propagation des troubles ethniques que la stratégie délégitimatrice du pouvoir de Daniel arap Moi. Il ne fait pas de doute que le Président est responsable, qu'il est «derrière les troubles»[74], et qu'il a planté les «graines de l'anarchie»[75] et qu'il n'est qu'un «super-tribaliste»[76]. D'ailleurs, ses affirmations comme *"Nitawasiaga kama panya"* ("Je les détruirai comme des rats") à l'encontre des opposants montrent qu'un «capitaine irresponsable» conduit le pays[77]. Comment expliquer le fait que des membres de l'ethnie Kalenjin se battent un jour contre des Luo, le lendemain contre des Luhya, puis contre des Kikuyu sans imaginer que les troubles ne puissent être fomentés que par une seule ethnie?[78], même s'il faut admettre que l'action incitative de certains leaders politiques ne doive pas représenter l'orientation globale des activités des Kalenjin dans leur ensemble[79]. Pourtant, les troubles ethniques profitent directement à l'ethnie Kalenjin, notamment dans la Rift Valley, où l'expulsion des Kikuyu des terres fertiles se fait au profit des paysans de l'ethnie de Daniel arap Moi[80]. Au-delà des recoupements et des déductions, il n'est que de constater que ce sont bien des dirigeants politiques qui ont généré ces désordres : *"Les troubles ethniques de la Rift Valley ont été conçus et sponsorisés par certains des principaux leaders du gouvernement, afin de convaincre les donateurs internationaux que le Kenya n'était pas prêt pour le multipartisme et qu'ainsi Moi pouvait continuer à régir le pays pendant vingt années supplémentaires"*[81] ; ou encore : *"Les troubles ethniques ont été politiquement motivés par Moi lui-même. Quand l'idée du multipartisme a émergé, Moi a averti que cela entraînerait des troubles ethniques. Donc, pour prouver cette affirmation (car les gens n'y croyaient pas), il a mis en œuvre tous les moyens possibles (pouvoir, argent, propagande) pour que ces troubles éclatent"*[82]. William ole Ntimama est nommément accusé, non plus seulement pour avoir contribué à diffuser un climat de tension ethnique, mais aussi pour avoir échoué dans son administration politique du district de Narok, en particulier en construisant des écoles non desservies par des routes ou dépourvues d'adduction d'eau et en refusant des programmes de développement dans les parties les plus peuplées du district. Le verdict est impitoyable : *"Mr Ntimama, vous devriez savoir que les habitants de Narok ne sont pas intéressés par le tribalisme et l'intimidation, mais par la qualité des dirigeants. Le tribalisme a rendu la KANU impopulaire dans le district et dans le pays tout entier"*[83]. Les lecteurs semblent se rendre compte que cette activation stratégique ne se réalise pas — du moins à l'origine — sans une part de contrôle étatique, et que dès lors, il est illusoire de prétendre, comme le font les membres du gouvernements, que ces troubles doivent être imputés aux partis d'opposition, à moins que le pouvoir ne les «saoule» tellement qu'ils en viennent à sous-estimer l'intelligence des

73. Kisumu. *Society.* 20 avril 1992. p5.

74. Kisii. *Society.* 13 avril 1992. p3.

75. Nakuru. *The Weekly Review.* 27 mars 1992. p2.

76. Murang'a. *Society.* 6 juillet 1992. p6.

77. Nairobi. *Society.* 13 avril 1994. p4.

78. Maragoli. *The Weekly Review.* 27 mars 1992. p2.

79. (Lieu non précisé). *The Weekly Review.* 27 mars 1992. p2.

80. Entretien. Peter Njenga Gathego. Nairobi, 3 décembre 1993.

81. Nairobi. *Society.* 30 mars 1992. p4.

82. Entretien. Kenny Mafampath. Kajiado, 22 novembre 1993.

83. Narok. *Society.* 30 mars 1992. p4.

Kenyans[84]. Cet improbable et futile argument ne doit pas cacher que le gouvernement a *"... clairement montré son manque de respect pour la sainteté de la vie et le dignité de l'individu"*[85]. La police s'est complu dans la répression, désarmant les victimes qui tentaient de se défendre, et le GSU doit être considéré comme une «unité de génocide»[86]. Pour certains, en dépit de la préparation méticuleuse de ces désordres, les objectifs poursuivis par le pouvoir dans le court ou dans le long terme ne paraissent pas vraiment clairs[87], et il ne semble plus réellement contrôler la propagation des troubles, qui s'engluent dans des décisions contradictoires[88].

Les appels à la paix ou à l'oubli des conflits internes apparaissent bien fades en face de ces diverses accusations[89].

B) NÉCESSITÉS ORGANISATRICES ET CONSTRUCTION DE LA MOBILISATION

Les représentations relatives aux interactions entre violence et action collective relèvent davantage de la fonction cognitive des représentations : elles servent à appréhender la réalité, à ordonner, voire à simplifier, l'information que cette réalité livre. Mais il existe également une fonction dite «normative» des représentations, qui permet d'évaluer la réalité, de porter une réflexion construite sur ses conséquences[90]. C'est à cette fonction que doivent être rapportées toute une série de représentations concernant la mise en œuvre des mobilisations. En effet, Kenyans et Zambiens développent un regard critique sur les modes d'élaboration des actions collectives, les jugeant peu organisées, trop «spontanées» pour prétendre à une réelle efficacité. Il faut «construire» la mobilisation, non pas au sens abstrait et théorique du terme, mais au sens originel, celui de l'édification d'un tout cohérent destiné à remplir un objectif déterminé. C'est essentiellement à ce niveau que l'on peut dégager les prémices d'un système d'action protestataire, dès l'instant où les gouvernés développent une pensée structurée autour de la formation de mouvements de constestation.

Cela étant, il convient de noter que cette réflexion est tout autant motivée par des objectifs globalisateurs (renforcer et accélérer la démocratisation) que sectoriels (défense d'intérêts catégoriels précis). Recouvrant ces deux problématiques, deux façons d'appréhender l'organisation de la mobilisation peuvent être distinguées : l'organisation au sein de structures existantes (comme les syndicats ou les groupes d'intérêt[91]) ; l'organisation en dehors de toute structure existante.

---

84. Kisumu. *The Weekly Review.* 27 mars 1992. p2.

85. Nairobi. *Society.* 6 avril 1992. p3.

86. Nairobi. *Society.* 1er avril 1992. p3.

87. Nairobi. *The Nairobi Law Monthly.* juin 1992. p4.

88. (Lieu non précisé). *Society.* 5 octobre 1992. p6.

89. Voir par exemple Kisumu. *The Weekly Review.* 20 avril 1992. p2 ; Chang Cheko. *Society.* 15 mai 1992. p5 ; West Pokot. *Society.* 15 juin 1992. pp6-7 ; Njoro. *The Weekly Review.* 18 décembre 1992. p2.

90. Voir BERGER (P.) ; LUCKMANN (T.) : *La construction sociale de la réalité.* Paris. Méridiens Klincksieck. 1986.

91. La mobilisation par le canal partisan n'est évoquée qu'une fois (Nairobi. *Society.* 16 décembre 1991. pp3-4).

1. L'organisation au sein de structures existantes

Avant d'organiser concrètement des mobilisations en s'appuyant sur des structures solides, il est nécessaire de veiller à ce que ces dernières ne soient pas de près ou de loin contrôlées par le gouvernement. La question s'est posée essentiellement au Kenya, au cours du débat sur l'éventuelle affiliation de la COTU à la KANU. La politisation des syndicats romprait la liberté d'organisation de grèves, conduisant même à une «apathie industrielle» en raison du sur-contrôle opéré par les autorités étatiques[92]. À l'échelle de la Zambie, le problème se pose en termes différents. L'autonomie d'action des syndicats n'est pas remise en cause, mais le fait qu'ils servent de support à l'ascension politique de Frederick Chiluba renvoie au spectre de l'annexion par défaut : *"Une influence politique importante affaiblit le mouvement syndical. Le Chiluba syndicaliste est certainement différent du Chiluba politicien"*[93]. Sur un autre plan, il apparaît indispensable de repérer les modes de contestation inefficaces afin de ne pas les reproduire. Pour ce faire, se pencher sur les stratégies des adversaires peut constituer un bon éclairage sur les méthodes déficientes. Ainsi, un meeting du parti au pouvoir destiné à détruire par des discours agressifs un opposant en particulier dans une région où il est populaire (en l'occurence Martin Shikuku dans la Western Province) n'est pas constructif. Et l'argent dépensé pour transporter des milliers de Kenyans à Bukhungu n'aura servi à rien, au vu des appréciations post-meeting relevées parmi les participants[94]. En ce qui concerne les structures déjà existantes, il faut que leurs dirigeants soutiennent réellement leurs membres, et ce à tous les niveaux, afin qu'ils se sentent en confiance pour mener des actions syndicales cohérentes sans passer par l'intermédiaire de grèves sauvages, qui sont tout autant des mesures de protestation contre les patrons ou le gouvernement que contre l'incapacité des dirigeants syndicaux à agréger leurs forces[95].

Ces deux préliminaires (dépolitisation des structures ; repérage des modes d'action inefficaces) étant intégrés, une réflexion sur les meilleurs moyens de mobilisation peut s'engager.

L'action syndicale s'avère une formule fiable de protestation. Les étudiants notamment estiment que le canal d'un syndicat étudiant permet d'endiguer les comportements anarchiques divers au cours des manifestations. Il est souhaitable d'éviter l'ethnicisation de ces organisations afin de réduire au maximum les possibilités de contrôle des patrons politiques au risque de l'hétérogénéité. Une organisation multi-ethnique offre moins de prise au patronage et au contrôle étatique. De même, la construction d'un syndicat efficace doit se dispenser de l'aide des réseaux religieux chrétiens, pour qu'il ne se transforme pas en extension d'une dénomination particulière. Cette recherche d'autonomie peut seule permettre une participation réelle des jeunes dans le développement national, soit par l'intermédiaire d'une action de dialogue, soit par celui de l'action collective protestataire[96]. C'est pourquoi les étudiants doivent impérativement se battre pour que la SONU soit définitivement enregistrée et que soient construites des bases suffisamment solides pour que les autorités universitaires n'aient plus la possibilité de l'interdire. Afin que ce «droit», et non ce «privilège», soit enfin reconnu, il faut lutter contre la

92. Voir par exemple Nairobi. *The Weekly Review.* 14 octobre 1988. p3. Il est à noter cependant que les lettres relatives au débat de l'affiliation ne seront publiées qu'après que Daniel arap Moi a lui-même annoncé sa décision définitive de raccrocher la COTU à la KANU. Elles ont ainsi un parfum anachronique, puisque leurs arguments sont dirigés contre l'éventualité de l'affiliation et non contre l'affiliation elle-même.

93. Lusaka. *Weekly Post.* 30 août-5 septembre 1991. p5.

94. Chamakanga. *Society.* juillet 1991. p5.

95. Homa Bay. *Society.* 6 juillet 1992. p5.

96. (lieu non précisé). *Society.* 20 avril 1992. p3.

«culture du silence»[97]. Le refus de reconnaître ce type d'organisme ne peut qu' *"... intensifier la lutte politique et le renversement du régime immoral de Moi et de la KANU"*[98], perpétuer *"... l'ère du monolithisme et de la tyrannie* (et c'est pourquoi) *nous joignons nos forces à celles de la démocratie et espérons voir bientôt un Kenya libre"*[99].

La grève demeure un mode d'action collective apprécié et jugé efficace. Elle est facteur de déséquilibre pour le pouvoir, d'abord parce qu'elle témoigne d'un malaise social, ensuite parce qu'elle provoque la perte de confiance des investisseurs dans l'économie nationale[100]. Elle fait naître également dans l'esprit des défenseurs du pouvoir en place un sentiment de doute vis-à-vis des compétences du gouvernement à réguler les conflits sociaux les plus élémentaires[101]. Les appels à la grève, ou les soutiens à des grèves en cours, sont dans ces conditions nombreux[102]. La grève générale orchestrée par le FORD en avril 1992 ne rencontre qu'une réelle critique, non pas sur le mode d'action employé mais sur la proclamation de son succès. En effet, mesurer l'efficacité de cette grève au seul regard de critères comme la présence massive de Kenyans dans les rues et la fermeture tout aussi importante des principaux commerces revient à faire preuve d'«arrogance». Il est indispensable de prévoir dans ce type de situation des groupes de contrôle périphérique afin de prévenir la violence potentielle, ce qui n'a pas été fait. Dès lors, les participants sont aussi devenus des victimes. Cette carence pose la question de l'objectif véritable du FORD (l'unité nationale ou le pouvoir ?) et affaiblit les potentialités significatives de la grève en tant que mode d'action collective[103].

Organiser des actions protestataires par le canal de groupes d'intérêt constitue l'autre pan de l'alternative de la mobilisation construite à partir de structures existantes. Que ce soit pour protester en faveur des prisonniers politiques, et donc en faveur de la démocratisation en général[104], ou pour combattre l'institutionnalisation du politique, bien peu propice à des avancées significatives[105], le groupe d'intérêt se révèle une structure solide de lancement de mobilisations. Cette idée est intéressante dans la mesure où la constitution de groupes d'intérêt ne deviendra réellement visible, tant dans la quantité que dans la qualité, qu'après les élections, aussi bien en Zambie qu'au Kenya. Les groupes d'intérêt peuvent également servir de sustitut temporaire à l'action de partis d'opposition en gestation ou à la recherche de leurs soutiens populaires. Ils sont pour la plupart informels, voire même secrets[106].

---

97. Nakuru. *Society.* 1er juin 1992. p5.

98. Kiambu. *Society.* 31 août 1992. p3.

99. (lieu non précisé). *Society.* 31 août 1992. p4.

100. Chingola. *Times of Zambia.* 9 août 1990. p4.

101. Lusaka. *Times of Zambia.* 2 octobre 1990. p4.

102. Voir par exemple Bomet. *Society.* 6 juillet 1992. pp4-5 ; Longisa. *Society.* 6 juillet 1992. p5 ; Luanshya. *Times of Zambia.* 22 septembre 1990. p4 ; Kabwe. *Times of Zambia.* 13 octobre 1990. p4 ; Ndola. *Weekly Post.* 13-19 septembre 1991. p5.

103. Nairobi. *The Nairobi Law Monthly.* avril / mai 1992. p5.

104. Voir le manifeste commenté par ses fondateurs de la Kenya ex-Exiles and ex-Political Prisoners Organisation dans *Society.* 13 juillet 1992. p2.

105. Kisii. *Society.* 17 août 1992. p6. Cette lettre concerne la formation du Young Opposition to Political Parties in Kenya, dont l'objectif est de montrer que les organisations partisanes ne sont pas représentatives et qu'elles souffrent au surplus de dissensions internes qui altèrent leurs capacités d'action.

106. Entretien. Peter Njenga Gathego. Nairobi ; 3 décembre 1993. Selon Peter Njenga Gathego, ces mouvements secrets se développeront surtout après les élections. Nous aurons donc l'occasion d'y revenir dans la deuxième partie de ce chapitre.

2. L'organisation en dehors de toute structure existante

Le passage par des structures déjà construites ne signifie pas nécessairement que l'action collective sera un succès. La colère, le refus de l'attentisme, mais aussi la défiance vis-à-vis des organisations syndicales ou autres, représentent des justificatifs d'une action menée rapidement, où l'immédiateté de la réponse apparaît comme seule pouvant faire sens. Cela ne signifie pas nécessairement que ce type d'action soit conduit de façon totalement désordonnée, sans organisation préalable, ne serait-ce qu'au niveau de la diffusion des mots d'ordre. Sans prendre les chiffres bruts du questionnaire, mais au contraire en l'étudiant de façon individuelle, on voit que les canaux de diffusion des décisions de manifester se font aussi bien par des moyens traditionnels de mobilisation comme les tracts ou le cercle familial (bouche à oreille), mais aussi directement par les organisateurs. Certes, la politisation sensible du groupe interrogé laisse supposer une étroite connexion avec les divers mouvements secrets ou non de protestation. D'ailleurs, 10 personnes sur les 16 ont appartenu au cours de cette période à une organisation d'action protestataire. En outre, la symbolique de la mobilisation entre également dans le champ de l'organisation. Volontiers critiques, les lecteurs proposent à ce sujet des réflexions constructives. D'abord pour montrer que le recours aux symboles, notamment les signes électoraux, représentent un moyen sûr d'identification et de compréhension, en raison d'une faible alphabétisation de certaines parties du Kenya ou de la Zambie[107]. Ce qui ne signifie pas que tous ces signes soient nécessairement pertinents. Par exemple, le V de la victoire amplement utilisé par l'UNIP est soumis à diverses interprétations ironiques, et en réalité profite aux opposants. V peut vouloir dire ainsi *"Vipuva"* ("idiots")[108]. De même, un slogan lancé par Kenneth Kaunda, *"Faka speed mufana"* ("Prenez le gouvernail jeunes gens") avec la réponse *"Twende"* ("Allons-y"), a été interprété comme étant un appel pour que Frederick Chiluba prenne ce gouvernail afin de bouter le Président sortant hors du pouvoir[109]. Toutefois, quelques uns, animés par une certaine révérence vis-à-vis des symboles, acceptent mal qu'ils soient tournés en ridicule[110], alors justement que les comparaisons dont ils font l'objet sont hautement significatives. Ainsi, au Kenya, le coq (*jogoo* en swahili) est le symbole de la KANU et le fait que les opposants mangent symboliquement le coq est porteur de sens, de même lorsque les membres du pouvoir se moquent du FORD en référence à la compagnie automobile américaine. Le salut national *Nyayo juu* (les deux mains jointes au-dessus de la tête) est également tourné en dérision, puisqu'il s'agirait d'une incitation au vol pour les pick-pockets ! Le salut de l'opposition pourrait être un *Nyayo chini* (mains jointes en bas[111]), ce qui permettrait de garder ses poches inviolées[112]. Sur un autre plan, des lieux deviennent des symboles de protestation, comme *Freedom Corner*, voire Uhuru Park dans son ensemble[113], et servent de repères pour d'éventuelles mobilisations.

L'incapacité des syndicats à fournir une réponse satisfaisante aux revendications des syndiqués peut être aussi interprétée comme une incapacité consentie, ce qui ne peut que conduire les syndiqués à se regrouper pour agir seuls face à la coalition tacite entre le gouvernement et

107. Murang'a. *The Weekly Review.* 4 janvier 1991. p3.

108. Lusaka. *Weekly Post.* 6-12 septembre 1991. p5.

109. Ibid.

110. Nairobi. *Society.* 16 décembre 1991. p3.

111. Littéralement *Nyayo juu* signifie "Vive le Nyayoisme" et *Nyayo chini* "À bas le Nyayoisme".

112. Malindi. *Society.* 18 mai 1992. p5.

113. Nairobi. *The Nairobi Law Monthly.* novembre 1989. p2.

les syndicats[114]. Mais c'est surtout le désir d'agir vite, en dehors de toute contrainte structurelle, qui incite certains à promouvoir des actions collectives indépendantes. L'exemple des étudiants est représentatif à cet égard. Au regard des sujétions imposées tant par les mesures ministérielles que par les règlements intérieurs universitaires, face au refus de dialogue opposé par les instances étatiques, les étudiants ne peuvent qu'eux-mêmes prendre l'initiative du changement. Si leurs propositions concrètes ne sont pas retenues ou au moins examinées, il devient alors nécessaire de se tourner vers des voies dont la visibilité exacerbée attirera l'attention. Suggéré[115], ou délibérément asséné[116], l'appel à la mobilisation implique que cette dernière ne puisse plus guère s'effectuer que par le truchement d'une stratégie dont le désordre ne se règlera — ou ne se règlera pas — qu'au cours de la mobilisation elle-même. Ces considérations semblent fondées sur l'idée selon laquelle une organisation ne ferait qu'endormir encore plus les velléités de protestation dans la mesure où l'imposition d'ordres de comportements affaiblit la colère qui sourd. En revanche, les exhortations à se mobiliser de façon imminente dans un contexte précis renforcent les potentialités d'efficacité de l'action[117]. Seuls ces types d'actions rapides et incisives sont de nature à dépasser le caractère passif de la population[118], mais aussi à forcer le gouvernement à prendre en considération les revendications populaires, pour qu'il ne soit plus «aveugle», «sourd» devant les «appels désespérés» lancés par le peuple. Le «dialogue d'ouverture» consenti par les opposants trouve ses limites devant la «mort du Parlement», le «détournement de la justice» et la «corruption de la justice»[119]. Il ne faut plus attendre les promesses du parti au pouvoir ou se contenter de celles des opposants, mais seules les actions directement issues de la société — donc des actions autonomes — pourront représenter des acquis[120].

En réalité, peu de lecteurs se prononcent en faveur ou en défaveur de tel ou tel mode d'action collective conduit en dehors de toute structure préexistante. Le caractère régulièrement violent de ces modes d'action, qui prennent la plupart du temps la forme de manifestations se transformant en émeutes, semble les reléguer à la seule qualité de support ou de propagateur de cette violence, sans que soit réellement interprétée leur pertinence. Seules les dépradations et les scènes de violence sont retenues, ce qui ne signifie pas que les revendications qu'une manifestation était censée porter soient oubliées : *"Je ne soutiens pas les récentes émeutes étudiantes, la destruction de la propriété et l'assassinat d'un étudiant par un policier. Mais l'État est à blâmer pour le chaos qu'il a introduit dans les institutions universitaires en raison de sa décision d'introduire des droits d'inscription"*[121]. On peut trouver néanmoins quelques appréciations sur l'efficacité de la manifestation : *"Les étudiants de l'Université Moi ont manifesté pacifiquement...* (Les autorités universitaires) *ont répondu en faisant appel aux policiers* (...) *En réaction, les étudiants ont brûlé plusieurs véhicules de fonction. Devraient-ils être blâmés ?"*[122]. Si les émeutes étudiantes ne sauraient être considérées comme directement poli-

114. Voir par exemple pour la critique de la KNUT et l'appel à une revendication autonome : Sirisia. *The Weekly Review.* 24 juin 1988. p3.

115. Kitale. *The Weekly Review.* 6 septembre 1991. p2 ; Chingola. *Weekly Post.* 25-31 octobre 1991. p5.

116. (lieu non précisé). *The Nairobi Law Monthly.* août-septembre 1992. pp3-4.

117. Kericho. *Society.* 10 août 1992. p5 ; Gatundu. *Society.* 17 août 1992. p4 .

118. Nairobi. *The Nairobi Law Monthly.* avril-mai 1990. p3 ; Kitwe. *Weekly Post.* 11-17 octobre 1991. p5.

119. Ruaraka. *Society.* octobre 1991. pp3-4 ; Nairobi. *Society.* octobre 1991. p4.

120. Homa Bay. *Society.* novembre 1991. p6 ; Mombasa. *Society.* novembre 1991. pp6-7.

121. Eldoret. *Society.* septembre 1991. p7.

122. Ibid.

tiques et utilisées comme un moyen de revendiquer un régime démocratique[123], elles mettent au moins en évidence les carences des politiques publiques et la mauvaise distribution des ressources[124].

Il reste que ces modes d'action sont relativement prisés lorsqu'il s'agit de signifier une contestation immédiate, en particulier au Kenya où la tradition syndicale est moins forte qu'en Zambie. Ainsi en témoignent les résultats de notre questionnaire. Il apparaît d'une part que les trois modes d'action les plus employés sont la manifestation, l'émeute et la grève et d'autre part que les deux premiers combinés sont deux fois plus utilisés. En effet, sur les 16 questionnés, 11 ont participé à une manifestation, 11 à une émeute (7 ont pris part aux émeutes de *Saba Saba*) et 9 à une grève[125].

Au total, ces ébauches de réflexion sur les moyens d'organiser correctement une action collective protestataire connaîtront un développement certain à la suite des élections, particulièrement au Kenya, où la victoire de Daniel arap Moi confirme les opposants dans leur volonté de trouver des terrains d'entente, des objectifs communs de mobilisation. En Zambie, la question demeure moins d'actualité en raison de l'alternance politique, ce qui ne signifie pas que les Zambiens engagés politiquement ont abandonné tout raisonnement sur le problème, sachant que ce problème de l'organisation des intérêts collectifs à protester représente la pierre d'achoppement de toute mobilisation.

Bien que conscients des défaillances des actions menées, Kenyans comme Zambiens ne parviendront pas toujours à agréger leurs idées pour parvenir à construire des mobilisations structurées[126]. Si certaines notions parfois contradictoires relatives à l'action collective ont été affectivement valorisées (nécessité d'organisation ou préférence accordée à la spontanéité ; rejet de la violence ou acceptation de son éventualité), il ne faut pas oublier qu'elles résultent de configurations personnelles données à des phénomènes sociaux. Ce processus, même construisant des orientations globales à fort contenu éthique hiérarchisé, fondées sur les critères de bien et de mal rapportés au contexte de revendication démocratique — il est bien de privilégier tel ou tel mode d'action pour atteindre l'objectif démocratique ; il est mal de s'y opposer — circonscrit un champ de sensibilité qui ne s'applique pas à l'ensemble de la population. En effet, un effort important d'agrégation de ces configurations personnelles et de séduction des personnes hésitantes doit être accompli pour que cette nouvelle affectivité politique prenne un sens stratégique immédiat, ou du moins potentiellement concurrentiel pour le gouvernement. Or, objectifs et stratégies obéissent à des univers bien délimités (organisations politiques, réseaux) sans lesquels ils n'ont plus d'impact ou de signification. C'est ici qu'entre en jeu ce que Denis-Constant Martin nomme la «dialectique de l'affectivité et de la rationalité»[127]. Cette dialectique préside à la définition des objectifs et des stratégies, en confrontant les besoins ressentis aux réalités politiques dans le cadre d'un processus d'évaluation de ce qui est jugé possible, des moyens et des coûts supportables pour parvenir à atteindre ce désirable. Appliquée au contexte de la mobilisation collective, cette dialectique fait intervenir en proportion comparable sinon égale les représentations des mobilisations passées et l'affectivité politique qui en a résulté de

123. Ibid.

124. Bungoma. *Society.* 11 novembre 1991. p4.

125. Deux personnes ont néanmoins participé à un sit-in, ce qui représente un mode d'action relativement rare.

126. Cette constatation n'empiète pas sur le champ de définition du système d'action protestataire, dont la construction, avant de se fonder sur des critères d'organisation, repose essentiellement sur l'habileté à choisir un mode d'action plutôt qu'un autre. Dire qu'un groupe ne parvient pas à organiser l'action collective ne signifie pas qu'il a fait le mauvais choix.

127. Voir MARTIN (D.-C.) : *La découverte des cultures politiques. Esquisse d'un approche comparatiste à partir des expériences africaines.* op.cit. p15.

même que les ouvertures ou contraintes dressées devant les volontés d'agir. Une affectivité politique nouvelle n'a de sens que si elle est perpétuée par des actes qui renforcent la mémoire des événements antérieurs qui la fondent ou par des actes qui renouvellent les capacités de mobilisation. Il faut qu'une interaction entre innovation et ancrage s'effectue[128]. L'innovation politique se produit aussi en fonction des traditions ou des expériences passées, dans la mesure où elle s'inscrit contre elles ou cherchent à l'inverse à les améliorer. Il reste qu'il existe une véritable compétition après les élections au Kenya et en Zambie entre le gouvernement et les secteurs contestataires. De nature différente, en raison d'un contrôle autoritaire variable, elle influera sur les potentialités de mobilisation, à tel point que l'affectivité politique née de la revendication démocratique trouvera ses limites avec les difficultés d'organisation des actions collectives.

128. La notion d'ancrage reste fortement connotée si l'on se réfère à son utilisation dans le champ de la sémiotique et du langage. Nous l'entendrons comme l'instauration d'un *"... lien entre le sens linguistique d'une dénomination et certaines couches préconstruites de significations"* (in BOREL (M-J.) : "Signes et connaissances". in MIÉVILLE (D.) (sous la direction de) : *Approches sémiotiques dans les sciences humaines.* Lausanne. Éditions Payot Lausanne. 1993. p59).

II. LES MOBILISATIONS POST-ÉLECTORALES

Les deux années qui ont suivi les élections au Kenya et en Zambie offrent des situations très contrastées. Daniel arap Moi, en dépit d'une victoire étriquée, persiste néanmoins à dans une gestion autoritaire des affaires publiques. Les deux obstacles principaux au bon fonctionnement de ce système, la suspension de l'aide internationale et la confiance des opposants dans leur capacité à attirer des soutiens, s'effondrent successivement. L'aide internationale reprend à la fin 1993[129] et l'opposition semble ne pas se remettre de sa défaite. Les luttes de faction et les rivalités personnelles se multiplient en son sein, sous-tendues par les clivages ethniques. La donne ethnique modèle d'ailleurs le jeu politique, sous la triple influence des troubles ethniques créés et complaisamment attisés par le gouvernement, de la création par le pouvoir de nouveaux districts dans les îlots des régions opposantes qui lui sont restés fidèles[130] et par le délitement de l'opposition sur des clivages ethno-générationnels[131]. De plus, la mort d'Oginga Odinga en début d'année 1994, tout en distendant derechef les relations intra-partisanes au sein du FORD-Kenya, altère les équilibres politiques et factionnels. Bien que le leader luo ait abandonné toute ambition présidentielle après sa défaite, il n'en continuait pas moins de peser sur le jeu politique. Sa succession était ouverte, mais sa présence restreignait la portée des débats. Mort, il libère les aspirations à la direction de l'opposition, ce qui ne fait que la diviser encore plus.

En réalité, la situation post-électorale ne peut se comprendre sans références aux clivages issus des batailles pour l'indépendance et pour la conservation du pouvoir, car *"les démons politiques actuels prennent racine dans l'histoire politique du Kenya"*[132]. Par exemple, la mort de Josiah Mwangi Kariuki a divisé les Kikuyu de Kiambu et ceux de Murang'a et Nyeri,

---

129. Sur les tergiversations des donateurs internationaux quant à la reprise de leur aide, voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 11 décembre 1993. p5.

130. Ceci aboutit selon Claire Médard à une «territorialisation» des ethnies, alors qu'originellement les fondements des territoires ethniques et du territoire étatique au Kenya sont bien différents, puisqu'il s'agit dans le premier cas d'un genre de vie et dans le second d'une domination politique. Cette territorialisation modifie les conceptions territoriales des sociétés qui doivent subir les restructurations de leur espace (voir MÉDARD (C.) : "Territoire étatique et territoire ethnique au Kenya". *Communication présentée au Colloque "Politique des territoires".* Bordeaux. 19-22 octobre 1994). Entre décembre 1992 et septembre 1994, sept nouveaux districts ont été créés. Le district de Bungoma a été coupé en deux (Bungoma ; Mt Elgon), de même que le district de Kitui (Kitui ; Mwingi), celui de Narok (Narok ; Trans-Mara) et de Kiambu (Kiambu ; Thika), tandis que le district de Nyanza a été divisé en trois (Migori ; Kuria ; Homa Bay) et qu'un nouveau district (Nyambene) a été ajouté dans la région de Meru, déjà divisée en deux (Meru ; Tharaka-Nithi) (voir pour plus de détails l'*Economic Review.* 29 août-4 septembre 1994. pp4-6).

Or, si l'on considère que le territoire n'est pas un donné mais un construit, son usage comme instrument de l'action politique correspond à une histoire : *"... son rôle social ne dérive pas d'un impératif, mais probablement d'un mode plus conditionnel. Représentation spatiale parmi d'autres, il n'est intelligible dans le domaine politique qu'en recevant une définition stricte, tenant à la spécificité de la fonction qu'il accomplit"* (in BADIE (B.) : *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect.* Paris. Fayard. 1995. p11). La stratégie du gouvernement kenyan montre bien que le principe de teritorialité devient politique par le jeu d'une imposition en tant qu'instrument de domination sur la société. Ici, le pouvoir ne s'exerce plus seulement à travers le contrôle des hommes mais par la «médiation du sol». Même si la territorialisation (ou reterritorialisation) ne concerne que des petites parcelles, c'est un pouvoir effectivement irrespectueux envers les legs communautaires de l'Histoire, qui ne tient pas compte des solidarités tissées à partir d'une territorialisation coloniale déjà irrespectueuse à l'origine.

131. En effet, trois générations doivent cohabiter dans l'opposition : la génération des leaders de l'indépendance (Oginga Odinga, Dennis Akumu, Waruru Kanja) ; la génération des *Big Men* ayant survécu aux luttes factionnelles et à la succession de Jomo Kenyatta (Mwai Kibaki, Hézekiah Oyugi, Njenga Karume) ; la jeune génération d'avocats, intellectuels ou universitaires qui ont redonné vie au débat parlementaire (Raila Odinga, Paul Muite, Gibotu Imanyara). Pour plus de détails, voir GRIGNON (F.) : "Kenya : l'opposition peut-elle survivre à la défaite ?". op.cit.

132. Correspondance. Peter Njenga Gathego. 21 juillet 1994.

créant un climat de défiance, et c'est une des raisons pour lesquelles Mwai Kibaki et Kenneth Matiba ne se résolvent pas à faire alliance[133]. Daniel arap Moi profite de cette situation pour entretenir les divisions, et attire vers la KANU les Kikuyu déçus par les conflits internes, si bien que le jeu combiné de cette stratégie et de «l'arrogance égotiste» de Kenneth Matiba présage une division radicale des Kikuyu lors des élections que le Président kenyan souhaiterait organiser en 1996[134].

En Zambie, l'alternance ne modifie pas radicalement les données du jeu politique. Le nouveau gouvernement ne parvient pas à respecter les promesses électorales, ce qui a pour effet direct de décevoir les attentes populaires et de prolonger le marasme socio-économique. Ainsi, le plan de réforme foncière est unanimement rejeté, non seulement par les chefs de village mais aussi par les Églises chrétiennes, les syndicats et la presse. Plus grave, les queues imposantes pour l'attribution de la farine de maïs, disparues depuis l'avènement de Frederick Chiluba en 1991, refont leur apparition dans les zones urbaines et traduisent l'échec de la politique agricole. Le gouvernement n'échappe pas aux accusations récurrentes de corruption, ce qui pousse Frederick Chiluba à s'engager dans un processus d'épuration interne le conduisant à évincer certains de ses ministres. Cette stratégie menée parfois à l'aveuglette ainsi qu'un délitement de l'union des opposants provoque des crises tant gouvernementales qu'intra MMD. Trois événements essentiels rompront le bel équilibre annoncé après les élections. Le 4 mars 1993, Frederick Chiluba déclare l'état d'urgence pour mettre fin au prétendu complot ourdi par des membres de l'UNIP, et renvoie par cette décision aux heures les plus sombres de l'ère Kaunda[135]. En août 1993, douze députés du MMD (avec en particulier Emmanuel Kasonde et Arthur Wina) démissionnent pour former le NP. En juillet 1994, le Vice-Président, Levy Mwanawasa, en profond désaccord avec les opérations de restructuration ministérielle, démissionne. C'est à la même époque que Kenneth Kaunda décide de tester sa popularité en s'engageant dans une tournée nationale. Encouragé par le succès rencontré, il annonce son retour officiel en politique fin 1994[136]. La création du NP, bien que violemment contestée par le pouvoir[137],

---

133. Ibid.

134. Correspondance. Peter Njenga Gathego. 3 février 1995.

135. Ce complot, nommé «Zero Option Plan», aurait été selon Frederick Chiluba soutenu par les gouvernements irakien et iranien. Vingt six personnes seront arrêtées, dont neuf détenues jusqu'au 20 mai. Parmi ces dernières se trouvaient le leader présumé de la rébellion, le député Cuthbert Nguni, qui sera durement torturé, et Wezi Kaunda, l'un des fils de Kenneth Kaunda, également député — il fut d'ailleurs suspendu pendant trois mois pour sa trop faible participation aux travaux du Parlement. Le Président de l'UNIP, Kebby Musokotwane, admettra l'existence du «Zero Option Plan», mais expliquera qu'il ne s'agissait en aucune façon d'une tentative illégale pour déséquilibrer le gouvernement. Il refusera néanmoins de prendre la responsabilité de son élaboration, et ne reconnaîtra pas que ce document représentait la politique officielle du parti. Il faut noter que la décision présidentielle fut approuvée par les députés huit jours après par 112 voix contre 23, et que les relations diplomatiques avec l'Iran et l'Irak furent suspendues dès le 11 mars (voir sur tous ces points le rapport d'Africa Watch : *Zambia. Model for Democracy Declares State of Emergency.* Juin 1993).

136. Kenneth Kaunda sera élu Président de l'UNIP lors de la convention extraordinaire des délégués du parti à la fin du mois de juin 1995. Il battra assez largement Kebby Musokotwane qui ne s'attendait pas à pareille défaite. Pour avoir assisté à la journée de clôture de cette convention et avoir ainsi pu recueillir des avis sur son déroulement, nous avons pu acquérir la certitude que l'élection a été organisée selon des procédures très diffuses, dues prioritairement à notre sens à l'espace utilisé et aux contraintes matérielles qu'il impliquait. En effet, la convention ne s'est pas déroulée dans une salle de conférence mais en plein air, sur une esplanade dans le campus de l'Université de Lusaka. Les délégués étaient pour la grande majorité assis par terre, la seule condition étant qu'ils se regroupent par province, alors que personne ne vérifiait si certains allaient se mélanger avec d'autres. Le vote a donc été organisé dans cette ambiance champêtre et propice aux erreurs ou aux truquages (pertes de bulletins, falsifications possibles pendant le transport jusqu'à l'estrade). D'ailleurs, Kenneth Kaunda claironnera pendant son discours de fermeture officielle de la convention : *"Je n'ai jamais encore connu un UNIP aussi désorganisé !"*.

137. Le NP est en effet fortement décrié par le gouvernement et le MMD, qui estiment que ses fondations ne sont qu'ethniques dès l'instant où ses membres et ses soutiens se situent pour leur grande majorité dans la Western Province, ce qui fait réagir Rodger Chongwe : *"Mais le gouvernement lui-même est tribaliste. Seulement trois parlementaires de la Luapula Province ne sont pas ministres ... Alors, qui est tribaliste ? On a appris aux gens à voter en priorité pour un*

avait permis la formalisation d'une scène politique ménageant des champs de compétition. Ce parti se présentait alors comme le dernier obstacle à un monopartisme *de facto* dont le spectre se faisait de plus en plus tangible. Le retour de «Super Ken», ainsi qu'il est affectueusement surnommé par ses partisans, renforce cette scène concurrentielle.

Les scènes politiques post-électorales kenyane et zambienne représentent chacune une structure d'opportunités politiques à la protestation bien différenciée. Dans le premier cas, l'absence de changement politique à la tête du pouvoir est de nature à renforcer les mouvements populaires de protestation, dès lors que le vote en faveur des opposants dépassait largement les 60 % de l'électorat. Dans le second cas, passés les premiers mois d'espoir, de nouveaux ressentiments apparaissent devant l'incapacité du gouvernement élu à transcender les récurrences historiques. Cette différenciation nous oblige pour la clarté du propos à dissocier l'étude des mobilisations post-électorales au Kenya et en Zambie. Nous verrons d'abord que la protestation au Kenya demeure importante et va s'organiser autour de deux moyens principaux d'expression : la manifestation et la grève, ce qui ne constitue pourtant pas un gage de réussite en raison des contraintes autoritaires. En revanche, la rareté de la contestation en Zambie va de pair avec une efficacité certaine, ce qui laisserait supposer que l'intériorisation de l'action collective est plus achevée qu'au Kenya.

A) KENYA : LA DÉLIMITATION PROGRESSIVE DES MOYENS D'ACTION

Les élections de 1988 avaient été les plus truquées de l'histoire du Kenya. Daniel arap Moi, en raison d'un soutien de base restreint — dû notamment au fait qu'il n'a pas su coopter les leaders des mouvements ethniques sub-nationalistes, mais aussi en raison des difficultés économiques réduisant les possibilités de patronage étatique — mit en place un système de «récupération» des voix lui permettant de conserver le pouvoir[138]. Ce système, combinant la manipulation des loyautés ethniques, les tentatives d'intimidation ou d'achat des opposants avec la fraude électorale calculée au plus près, est à nouveau utilisé en 1992, alors que la menace s'est faite plus précise avec l'apparition d'une véritable compétition pour la Présidence[139]. Da-

---

membre de leur ethnie. Mais quoi qu'il en soit, seuls les politiciens croient qu'il y a du tribalisme dans le pays. C'est une question de représentations sociales. Les gens ne veulent pas progresser en fonction de leur appartenance ethnique mais en fonction de leurs capacités et de leur mérite" (Entretien. Rodger Chongwe. Lusaka, 25 février 1994).

138. Voir sur ce point THROUP (D.) : "Elections and Political Legitimacy in Kenya". op.cit.

139. La liste des inégalités observables a été dressé par ANDREASSEN (B.-A.) ; GEISLER (G.) ; TOSTENSEN (A.) : *A Hobbled Democracy. The Kenya General Elections 1992.* Bergen. Chr. Michelsen Institute. 1993. Au cours de la campagne électorale, la télévision et la radio ont été constamment en faveur de la KANU. Non seulement le parti au pouvoir a disposé de plus de temps d'antenne (taux de 1 pour 4) mais au surplus les informations le concernant étaient invariablement positives tandis que celles relatives à l'opposition étaient invariablement négatives. Au cours de l'election proprement dite, le leitmotiv des responsables des bureaux de vote était de dire *"Kakuna matata"* ("Pas de problèmes") alors qu'en réalité plusieurs infractions ont pu être constatées : ouverture tardive des bureaux de vote ; absence d'urnes ; réduction arbitraire des files d'attente ; tentatives incessante d'influence des membres de la KANU sur les votants ; changement de dernière minute des lieux de vote ; tentatives de falsification des bulletins ; délais excessifs dans le décompte des voix.

Il reste que toutes les fraudes n'ont pu être décelées. Gisela Geisler, qui a observé les élections kenyanes et zambiennes, estime que de façon générale les groupes étrangers d'inspection des élections n'avaient guère de moyens et surtout de méthodes pour détecter les fraudes (voir GEISLER (G.) : "Fair ? What has Fairness Got to Do with It ? Vagaries of Election Observations and Democratic Standards". *Journal of Modern African Studies.* Volume 31. n°4. 1993. pp613-637).

niel arap Moi remporte les élections, et nomme un cabinet où prennent place les organisateurs du système frauduleux. Nicholas Biwott, William ole Ntimama, George Saitoti, pour ne citer que les plus visibles, continuent à assurer le pouvoir en dépit des critiques vigoureuses dont ils font l'objet.

La poursuite de l'ancienne politique en dépit de l'extrême division du vote n'est certes pas favorable à l'élaboration d'une culture politique fondée sur la tolérance et l'accommodation. À l'inverse, les élections ont produit *"... une impasse entre un gouvernement minoritaire se sentant de plus en plus en état de siège et une majorité qui cherche encore à construire une alternative unie et crédible aux résidus de pouvoir personnel de Moi"*[140]. Cette situation est donc de nature à susciter la désapprobation des gouvernés, qui s'exprimera effectivement par la voie de la protestation collective. Mais, alors que les expériences de la période de revendication démocratique auraient du concourir à l'élaboration d'une organisation transversale de ces mobilisations, on repère plutôt des mouvements de protestation sans lien, ce qui n'obère pas les innovations. Cette protestation empruntera deux voies principales : le canal syndical et la manifestation. Le premier, la manifestation, est classique et n'apporte pas de réelle modification aux règles protestataires, mais son emploi assez fréquent le consacre comme un moyen prééminent de «dialogue» avec le gouvernement. Le second, le canal syndical — soit par le biais d'organisations existantes, soit par celui de tentatives de créations d'organisations syndicales — témoigne en revanche d'une structuration davantage concertée, mais qui ne semble s'exprimer qu'au sein des groupes mobilisés. En dépit de cette limitation des moyens utilisés, qui aurait dû en théorie optimiser les chances de réussite, peu d'améliorations sont discernables dans les conduites protestataires. La contestation est structurée par les sentiments contradictoires de la déception qui les provoque et de la renonciation qui les guette. En effet, le contrôle autoritaire, l'incapacité de l'opposition institutionnelle à s'unir et l'ethnicisation du jeu socio-politique réduisent les ardeurs protestataires. C'est en fonction de ce cadre que d'autres mobilisations interviendront. Clandestines, focalisées sur la mise en évidence de l'appartenance ethnique, elles disposent d'un moindre impact, ce qui ne signifie pas qu'elles restent sans conséquences.

1. La consécration de la manifestation

La manifestation reste subordonnée à l'autorisation préalable du gouvernement. Cela signifie que les manifestations, processions ou marches pacifiques orchestrées par l'opposition ou par d'autres organisations hostiles au pouvoir ne peuvent qu'être illégales et donc sujettes à la répression. En dépit de cet obstacle, ce moyen d'action sera assez souvent utilisé dans la mesure où il permet une médiatisation instantanée des doléances du groupe protestataire. La plupart des manifestations post-électorales restent des manifestations «de crise», étant dirigées contre le gouvernement. Néanmoins, on repèrera également parmi elles des manifestations

---

Sur les élections kenyanes, voir également BARKAN (J.) : "Kenya : Lessons from a Flawed Election". *Journal of Democracy.* Volume 4. n°1. juillet 1993. pp85-99 ; BOURMAUD (D.) : "Les élections au Kenya. Victoire ou répit ?". op.cit. ; ELKIT (J.) : "Is the Degree of Electoral Democracy Measurable ? Experiences from Bulgaria, Kenya, Latvia, Mongolia and Nepal". in BEETHAM (D.) (sous la direction de) : *Defining and Measuring Democracy.* op.cit. pp89-111. Ce dernier auteur remarque qu'au regard des indicateurs polyarchiques dégagés par Robert Dahl, le Kenya est le plus souvent dernier par rapport aux quatre autres pays, en particulier en ce qui concerne le taux de liberté et d'équité des élections, le droit de disputer les postes parlementaires, la liberté d'expression ou la liberté d'association.

140. in BARKAN (J.D.) : "Divergence and Convergence in Kenya and Tanzania : Pressures to Reform". in BARKAN (J.D.) (sous la direction de) : *Beyond Capitalism vs Socialism in Kenya and Tanzania.* op.cit. p39.

«initiatrices», tandis qu'il faudra se demander à terme si l'abondance — à l'échelle du Kenya — de ce type d'action collective n'a pas entraîné sa routinisation[141]. Il reste que l'emploi fréquent de ce mode d'action indique qu'il est consacré comme un moyen pertinent de création de ressources opposables au pouvoir, en même temps qu'il oblige ce dernier à réagir et à s'adapter, alors qu'il ne dispose que de deux méthodes de contrôle : le contrôle en amont (arrestations des leaders et membres des organisations ; infiltration des réseaux) ; le contrôle pendant le moment manifestant (interdiction de l'action ; intervention des forces de l'ordre). La manifestation devient ainsi un moyen de tester le degré de contrôle autoritaire exercé par le pouvoir. Son caractère répétitif permet de découvrir quels sont les groupes qui l'utilisent le plus — les étudiants, qui semblaient avoir classer ce mode d'action comme obsolète pour lui préférer le recours direct à l'émeute, ne sont plus les seuls à le mettre en œuvre —, et surtout quels sont les parcours employés et les symboles mis en œuvre. Cette «mise en signification de l'espace social»[142] participe de l'élaboration d'une instance de légitimation sociale et politique d'une revendication. Elle produit du sens à l'encontre du pouvoir à l'aide de terrains réappropriés (la rue, les monuments historiques, les symboles politiques) dont ce dernier assure à l'origine la régulation juridique ou sociale.

En avril 1993, le FORD-Kenya, sous l'impulsion de Raila Odinga de Paul Muite et de James Orengo, tente d'organiser une manifestation sous la forme d'une procession pacifique. Le leader de l'IPK, Khalid Balala, est invité à diriger la prière devant la mosquée de Pumwani Majengo à Nairobi, qui devait marquer le départ de la procession. La All Saints Cathedral avait été choisie comme destination, où devaient se tenir de nouvelles prières, chrétiennes cette fois. D'ailleurs, le révérend Peter Njenga, figure emblématique de la All Saints Cathedral, était présent à la mosquée. Le travail de mobilisation des participants, mené par l'intermédiaire des membres du FORD-Kenya et des activistes de l'IPK, fut efficace. Le jour dit, des centaines de personnes étaient présentes dès sept heures du matin devant la mosquée alors que le début des prières avait été fixé à neuf heures. Cette procession multiculturelle et multipartisane[143] n'aura finalement pas lieu comme prévu, en raison d'une répression policière quasi-immédiate. En effet, la police anti-émeute est rapidement dépêchée sur les lieux des premières prières, au

---

141. Pierre Favre a dressé une typologie des manifestations qui nous paraît satisfaisante. Il distingue en effet trois types de manifestation :

-*la manifestation initiatrice* : elle a pour objectif de constituer une nouvelle revendication comme enjeu dans le champ social et/ou de promouvoir une population comme partie prenante au débat politique. Les manifestants tendent à représenter un groupe potentiel qui ne dispose pas encore d'organisations propres. L'enjeu de la manifestation est d'engager un processus de reconnaissance du groupe et de légitimation de la revendication nouvelle, la plupart du temps dans un contexte d'hostilité

-*la manifestation de crise* : l'objectif est d'affronter directement l'État dans un climat de simplification du social. Les participants viennent au nom d'un intérêt fondamental, qui disloque leur appartenance routinière à une organisation. Ce type de manifestation présente un fort potentiel émeutier

-*la manifestation routinisée* : elle est seulement un des moyens d'expression d'un groupe qui dispose d'une représentation permanente et reconnue. Elle présente un caractère extrême de lisibilité tant pour l'État que pour le public, les codes qu'elle emploie étant depuis longtemps utilisés

Pierre Favre reste conscient des objections formulables à l'encontre de sa démarche. Chaque manifestation ne constitue-t-elle pas un univers dont seule pourrait rendre compte non pas la description de ses caractéristiques mais celle de la somme des représentations qui la construisent ? Chaque manifestation ne doit-elle pas être examinée dans la singularité complexe de son inscription dans une série de champs sociaux relativement distincts ? Tout en nuançant ses conclusions quant aux caractéristiques lourdes de ses catégories, il répond que toute typologie implique un durcissement des différences qui n'est légitime que s'il permet un meilleur recensement des problèmes à élucider (voir FAVRE (P.) : "Manifester en France aujourd'hui". in FAVRE (P.) (sous la direction de) : *La manifestation.* op.cit. pp11-65).

142. Selon l'expression de Louis Marin, dans son article "Une mise en signification de l'espace social : manifestation, cortège, défilé, procession". in MARIN (L.) : *De la représentation.* Paris. Seuil / Gallimard. 1995. pp46-61.

143. En dehors des deux députés du FORD-Kenya et des représentants de l'IPK, John Mwaura, député du FORD-Asili était également présent.

motif que ces actes, commandés par un nouveau groupe d'intérêt nommé National Coalition for Peace (NCP) ne pouvaient qu'entraîner le chaos[144]. En outre, Khalid Balala avait été arrêté la veille au soir afin qu'il ne puisse diriger ses prières, ce qui indique que les autorités locales connaissaient le projet de l'opposition. D'ailleurs, le secrétaire permanent chargé de la sécurité interne, Wilfred Kimalat, affirme ce même soir que le gouvernement savait pertinemment qu' *"... un parti opposant et un certain nombre d'organisations religieuses avient prévu d'organiser des manifestations et des grèves dans la capitale afin de protester contre la hausse des prix provoquée par la récession économique"*[145]. Il ajoute que les participants à des manifestations non autorisées étaient passibles de poursuites judiciaires.

Cette déclaration n'entravera cependant pas la mobilisation. Une fois les organisateurs de la manifestation tous présents, ils débutent une joute oratoire mais aussi physique dans l'objectif de faire céder l'adversaire, représenté par des dizaines de membres des forces de l'ordre conduites par le chef de la police, Alfred Ipara. Sheikh Mohamed, membre de l'IPK, s'empare d'un porte-voix et affirme que la pratique de la religion musulmane dans la mosquée de Majengo était impossible en raison de l'insécurité propagée par les autorités. Mais il prononce quelques courtes prières en arabe et en swahili, avant de condamner l'arrestation de Khalid Balala, ce qui provoque des cris dans la foule (*"Takbir, Takbir"* : ""), dont plusieurs membres brandissent des pancartes significatives ayant trait aux troubles ethniques et à la répression policière (*"Stop Killing Our People"* : "Arrêtez de tuer les nôtres"), aux difficultés économiques (*"Punguza Bei ya Bidhaa Muhimu"* : "Réduisez le prix des produits essentiels") ou à l'absence d'équité (*"There is no Justice in Kenya"* : "Il n'y a pas de justice au Kenya"). Paul Muite tente alors de prendre la tête du convoi avec son véhicule, mais il est immédiatement bloqué par les policiers qui arment leurs fusils afin de décourager la foule. C'est alors que Raila Odinga, qui portait un *kanzu* (robe longue des musulmans) et un couvre-chef swahili prend la parole en anglais pour condamner Daniel arap Moi et le gouvernement : *"Nous sommes venus ici en paix et nous voulons partir en paix. Notre but est de prier pour le pays, mais vous voyez ce qui arrive"*[146]. Il ajoute que cette condamnation prendra le nom de «déclaration de Majengo» et demande à la foule de se mettre en marche. C'est alors que Alfred Ipara rétorque qu'il ne permettra pas qu'une manifestation non autorisée se déroule, d'autant que les pancartes incitaient selon lui au désordre. La palabre se poursuit, et après que Raila Odinga eut demandé aux participants de ne plus brandir les pancartes, il tente de les mener enfin vers la All Saints Cathedral. Mais les forces de l'ordre interviennent et n'hésitent pas à frapper les principaux leaders. Raila Odinga, Paul Muite, Mukhisa Kituyi et James Orengo sont sévèrement battus tandis que Raila Odinga est arrêté. Après une période de confusion au cours de laquelle les manifestants sont dispersés à coups de bombes lacrymogènes, deux processions distinctes finissent par rejoindre séparément la cathédrale dans un désordre relatif, et sans emprunter le parcours prévu. James Orengo débute les prières en lisant des passages de la Bible avant de céder la parole au révérend Peter Njenga qui s'engage dans un discours véhément. Mettant en cause les leaders «véreux et irresponsables» comme Willima ole Ntimama et George Saitoti,

144. Le *Kenya Times* (7 avril 1993. pp1 et 12) fait de la NCP le principal organisateur de l'action collective, transformant ce groupe d'intérêt relativement souterrain en force mobilisatrice importante, capable d'agréger des courants différents tant politiquement que culturellement. En réalité, seul le secrétaire de la NCP, Maina Kiai, était présent, et rien ne permet d'affirmer qu'il a tenu un rôle essentiel dans l'organisation de la manifestation, qui reste le produit de la volonté politique des membres du FORD-Kenya. En réalité, il semble que cette affirmation accusatrice soit davantage dirigée contre Maina Kai lui-même, l'un des fondateurs de la Kenya Human Rights Commission (KHCR), qui par ses activités et ses rapports concis — notamment sur les troubles ethniques et sur les conditions de détention — gêne le pouvoir.

145. in *Daily Nation.* 7 avril 1993. p3.

146. Ibid.

tançant la «méthode primitive de gouvernement» de la nation, il conclut en affirmant : *"Économiquement, nous allons bientôt sombrer ; socialement nous sommes en pleine décadence et politiquement nous sombrons. Nous devons effectuer les choix essentiels dès maintenant"*[147].

Le mois suivant, à Nakuru, c'est aussi la manifestation, qui finira par dégénérer en émeute générale, qui sera choisie par des jeunes pour protester contre l'arrestation jugée abusive de John Mungai, député du FORD-Kenya. Celui-ci avait vivement contesté la destruction arbitraire de plusieurs kiosques dans Nakuru suite à une décision du commissaire du district. L'autonomie de l'action est ici avérée. En revanche, le pacifisme de l'opération n'a pas été l'objectif principal, tout au contraire. Armés de *rungus* imposants, de cannes de golf (!), de barres de fer et de fouets, une dizaine de jeunes prirent la tête des citoyens en colère. Ils commencèrent par s'attaquer aux locaux de la KANU avant d'être repoussés par la police anti-émeute. Ils s'en prirent ensuite successivement à un convoi transportant des résidents d'origine asiatique puis à des véhicules divers, brûlant même celui d'un homme d'affaires. Pendant trois jours, Nakuru sera troublée par des actes sporadiques et des affrontements entre la police et des groupes de jeunes avant que le calme ne revienne[148].

L'IPK adopte également ce moyen d'expression pour protester contre le gouvernement. Dans la lutte pour sa reconnaissance en tant que formation partisane, le parti islamique organise une manifestation pacifique à Mombasa dès le mois de février 1993, et parvient à mobiliser plusieurs milliers de personnes[149]. La manifestation se déroule sans heurts, ce qui ne signifie pas que les rapports entre le gouvernement et l'IPK se normalisent. En effet, l'objectif de Daniel arap Moi reste de dompter l'IPK, et pour ce faire, il facilite les actions de l'UMA, qui obtient des autorisations pour donner des meetings, notamment aux *Maradaka Grounds* à Mombasa. C'est là qu'ont lieu des affrontements très violents en juin puis en septembre 1993, faisant deux morts[150]. Entre ces deux événements violents, le parti islamique a profité de la visite de Daniel arap Moi sur la côte à la fin août 1993 pour organiser une manifestation monstre destinée à témoigner de la force de son engagement idéologique et de sa défiance vis-à-vis de la KANU. Le 30 août, partant de la Mosquée de Sakina, plus de 10,000 musulmans envahissent les rues de Mombasa afin de célébrer l'anniversaire de la naissance du Prophète Mahomet. Mais en réalité, la procession religieuse prend un tour rapidement politique lorsque les partisans de l'IPK commencent à chanter des slogans anti-gouvernementaux et brandissent des pancartes et des bannières (*"Moi go home"* : "Rentre à la maison Moi" ; *"Registered or unregistered, IPK is here to stay"* : "Enregistré ou non, l'IPK est ici pour durer" ; *"No one can stop the motion of Jihad"* : "Personne ne peut arrêter le mouvement de guerre sainte" ; *"The days of KANU government are numbered"* : "Les jours de la KANU sont comptés")[151]. Les manifestants, passant par Digo Road, Moi Avenue et Mwembe Tayari Road, se dirigent vers les *Makadara Grounds* où Khalid Balala prononcera un rapide discours dans lequel il proteste contre la politique de Daniel arap Moi et s'insurger devant la provocation que constituait sa visite. Le chef de l'État kenyan ne montrera guère de courroux le lendemain lorsqu'il s'agira de commenter cette manifestation. Il estimera qu'il ne s'agissait que d'une procession religieuse (*Maulidi*) classique, que seuls quelques jeunes tentèrent de détourner de son objectif initial. S'adressant à

147. Ibid.

148. Voir le *Standard.* 11 mai 1993. p1.

149. Voir le *Daily Nation.* 13 février 1993. pp1-2.

150. Voir le *Daily Nation.* 10 juin 1993. pp1-2 ; 10 septembre 1993. pp1-2.

151. Voir le *Daily Nation.* 31 août 1993. pp1-2. Les slogans de certaines bannières, comme celle proclamant la réalité de l'IPK, étaient entourées de minarets.

la foule à Malindi, il déclarera : *"Respectez Dieu et votre religion et n'acceptez pas d'être divisés par un individu sans but véritable"*[152]. Le mépris affecté par le Président de la République ne doit pas cacher en réalité une certaine inquiétude du gouvernement devant les courants négatifs qui semblent parcourir la côte. Aussi doit-on voir comme une réponse la manifestation organisée cinq semaines plus tard par un groupe nommé Coast Protective Group contre la visite à Mombasa de Paul Muite, le député kikuyu du FORD-Kenya. En effet, l'IPK s'était rallié à ce parti lors des dernières élections et Khalid Balala avait fait état à de nombreuses reprises de son soutien au parti d'Oginga Odinga. 2,000 jeunes descendent donc dans les rues de Mombasa pour se diriger vers l'hôtel Nyali où Paul Muite résidait. Portant des branchages verts, et reprenant ainsi à leur compte un symbole que s'était à l'origine réapproprié l'opposition, ils réclament le départ du député tout en brandissant des pancartes significatives, dont certaines répondent directement à celles brandies cinq semaines plus tôt (*"Muite go home"* : "Rentre à la maison Muite" ; *"Hatutaki GEMA Coast"* : "On ne veut pas de la GEMA sur la côte" ; *"Nenda Ukikuyuni"* "Retourne chez les Kikuyu")[153]. Il s'écoule un certain temps avant qu'il soit de nouveau fait recours à la manifestation, jusqu'en octobre 1994, où Khalid Balala tente de monter une procession pacifique en vue de médiatiser son nouveau groupe, l'Islamic Salvation Front (ISF). Néanmoins, le succès sera particulièrement piètre, puisque seuls quelques dizaines de personnes, pour la plupart des jeunes désœuvrés et des pauvres, y participent. D'ailleurs, le comité de gardiennage de l'IPK déclare publiquement n'avoir aucun lien avec l'initiative de Khalid Balala, et refuse d'endosser la responsabilité de la faiblesse de la mobilisation[154].

À Thika, au mois d'août 1994, c'est aussi la manifestation qui est choisie pour protester contre la mort arbitraire d'un adolescent. Des députés, dont Njengi Muigai, organiseront une procession funéraire fortement colorée politiquement, et c'est pourquoi elle sera dispersée par les forces de l'ordre. Néanmoins, de nombreuses personnalités politiques auront le temps de prendre la parole. Norman Nyagah, député de Gachoka, Chris Kamuyu, député de Dagoretti et John Keen, le secrétaire-général du DP, condamneront tour à tour l'incapacité de la puissance publique[155].

La manifestation, et son corollaire souvent inévitable, l'émeute, reste aussi le moyen privilégié d'action des étudiants. Au mois d'août 1993, l'annonce de la suppression de la bourse d'études (*boom*) par le vice-chancelier de l'Université de Nairobi, provoque la descente dans la rue de plusieurs centaines d'étudiants. En chantant et en brandissant les journaux qui proclament cette mesure en première page, ils se dirigent vers l'ambassade des États-Unis puis vers le Parlement, empruntant l'itinéraire habituel de la Uhuru Higway. Devant les bâtiments de Parlement, ils organisent un feu de joie, sans que la police n'intervienne. Les leaders de la manifestation accusent pêle-mêle la Banque Mondiale, le FMI et les «conspirateurs» de l'affaire Goldenberg[156] d'être responsables des difficultés économiques. Selon eux, il faut à tout prix

152. in *Daily Nation*. 1er septembre 1993. p2.

153. Voir le *Standard*. 9 octobre 1993. pp1-2.

154. Voir le *Daily Nation*. 7 octobre 1994. p1.

155. Voir le *Standard*. 24 août 1994. pp1 et 5.

156. Goldenberg est le nom d'une société de négoce d'or et de diamant kenyane à laquelle était affilié un établissement bancaire, l'Exchange Bank. Cette société obtint en 1991 de bénéficier d'un dispositif gouvernemental de primes à l'exportation géré par la Central Bank of Kenya (CBK) pour des exportations d'or fictives. D'autres banques bénéficièrent d'avances ainsi que d'un accès privilégié à des devises devenues rares *via* des documents de complaisance. Parallèlement, obtenir des devises était devenu un chemin de croix pour les importateurs. Au total, selon des estimations officielles rapportées par la presse (notamment le *Financial Times* du 10 juin 1994), la fraude financière aurait coûté 430 millions de $ à la CBK, ce qui représente 10% du PNB kenyan, et aurait été pour beaucoup dans l'accélération de la croissance monétaire, l'effondrement du niveau des réserves de change et la dévaluation du shilling de l'ordre de 47% en 1993. La plupart des banques incriminées, dont l'Exchange Bank, ont été fermées en 1993.

réduire le budget de fonctionnement de l'armée et non celui de l'éducation. Enfin, le Christian Students Council of Kenya demande une nouvelle fois au gouvernement de consulter au préalable les étudiants avant de formuler leurs politiques[157]. Finalement, le vice-chancelier sera désavoué par les autorités universitaires, dès l'instant où la suppression des allocations représentait un type de mesure qui ne pouvait être rendue publique que par le gouvernement. L'activisme étudiante ne cesse pas pour autant, mais pour d'autres raisons. En effet, le début de la grève des enseignants au mois de novembre[158] provoque le soutien des étudiants. Ce soutien se manifeste par de nombreux *kamukunji* organisés par les leaders de la SONU'92. Ces derniers y déclarent leur accord à la création de l'University Academic Staff Union (UASU) et demandent au gouvernement de résoudre le plus rapidement possible la situation. Début décembre, ils décident de manifester en faveur de leurs professeurs. Selon leur procédure habituelle, ils se regroupent au rond-point nord de l'Uhuru Higway, situé à quelques dizaines de mètres à peine de l'entrée de l'Université de Nairobi. Mais la police, présente sur les lieux, les empêche de se diriger vers leur destination, le Parlement et les bureaux de l'*Attorney-General*. Ils sont d'abord dispersés puis poursuivis par la police, soit vers l'Université, soit vers les immeubles situés de l'autre côté de la Moi Avenue[159]. Ces endroits, comme nous avons pu le constater *de visu*, puisque nous étions sur les lieux mêmes de ces troubles, leur permettent d'abord d'échapper à la police puis de s'y regrouper pour rejoindre à nouveau le rond-point nord de l'Uhuru Higway. En effet, un réseau de petites rues (Monrovia Street, Loita Street) et de simples passages (Centre Culturel Français → Loita Street ; Utalii House → Monrovia Street) est favorable à l'esquive des forces de l'ordre, voire à leur contournement. Le schéma qui suit peut aider à la compréhension de cette tactique, puisqu'en effet, les policiers sont rapidement obligés de choisir entre la poursuite d'un groupe particulier d'étudiants, qui peuvent prendre plusieurs directions différentes, et le retour vers le rond-point, où les étudiants ne manqueront pas de se rendre de nouveau afin de mener une manifestation ordonnée.

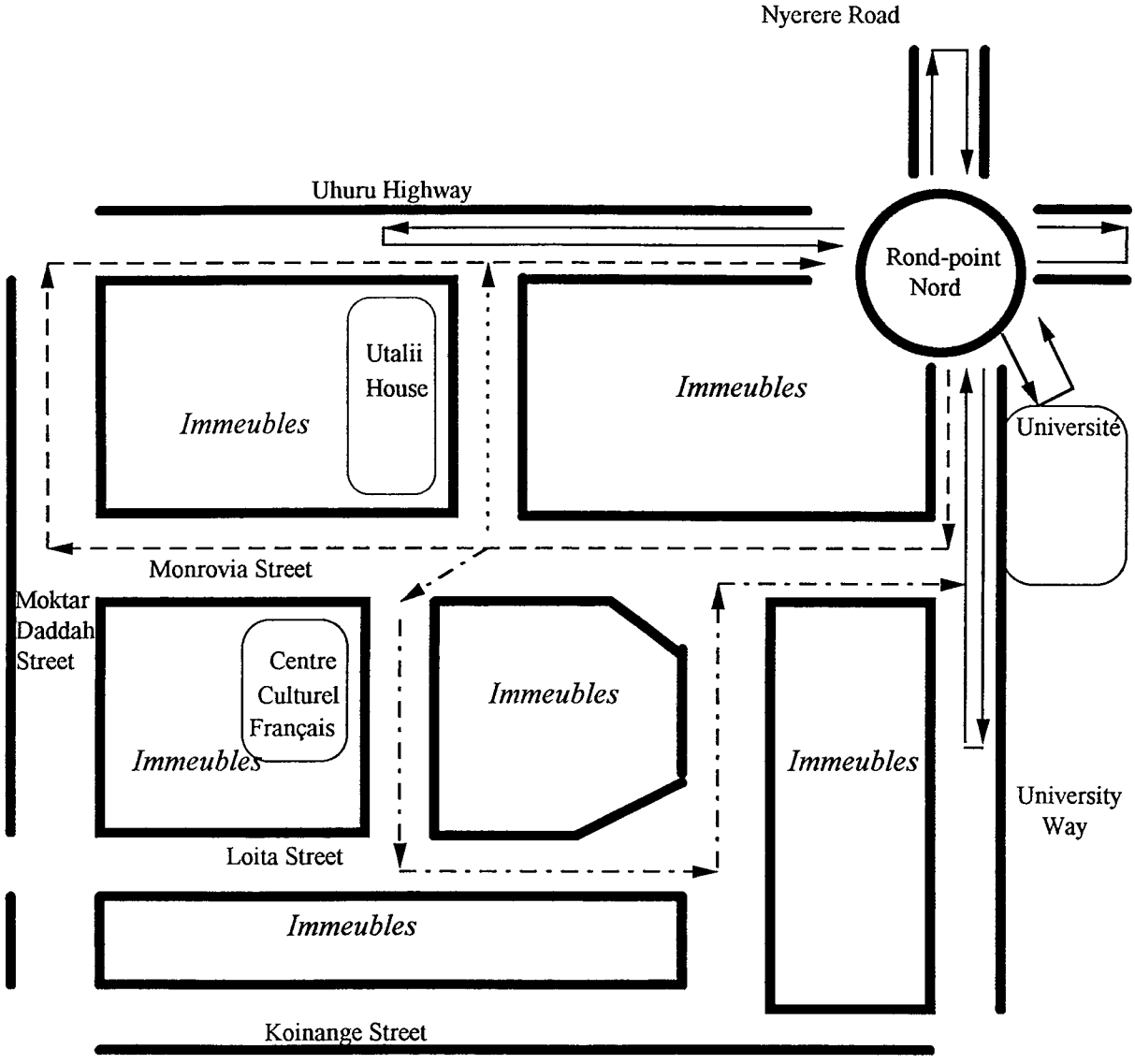
157. Voir le *Daily Nation*. 12 août 1993. pp1-2.

158. Nous reviendrons sur cet épisode dans notre partie sur l'utilisation du moyen syndical comme levier de pression.

159. Une fois regroupés au rond-point, les étudiants allument des feux de joie, huant les policiers et chantant en anglais *"On veut rentrer à la maison"*, mais abandonnent finalement le projet de se diriger vers le Parlement. De tels incidents se produiront deux jours de suite (voir le *Daily Nation*. 7 décembre 1993. pp1-2 ; 8 décembre 1993. p32).

Figure 9

MANIFESTATIONS ET OPTIONS DE FUITE



À partir de ce schéma sommaire où nous avons volontairement simplifié le paysage urbain pour le rendre plus intelligible — c'est-à-dire que les proportions ne sont pas exactement respectées et que quelques angles droits ont été rajoutés pour la clarté du dessin, sans pour autant trahir la structure générale — il est possible de distinguer deux options de fuite : les options de «demi-tour» et les options «dédale» :

-*les options de «demi-tour»* : il s'agit pour les étudiants, dès l'instant où les policiers les attendent puis les attaquent au rond-point nord de l'Uhuru Highway, de prendre les voies immédiatement adjacentes à ce rond-point avant de faire demi-tour dès que les policiers abandonnent la poursuite. Ils peuvent donc emprunter au choix quatre voies sur lesquelles ils feront demi-tour : l'University Way, la partie nord de l'Uhuru Highway, la partie sud de l'Uhuru Highway et la branche qui conduit à la Nyerere Road. De la même façon, ils peuvent se diriger vers l'Université toute proche où ils se

réfugieront avant de retourner au rond-point. Ces options sont symbolisées par le trait suivant : ——►

-*les options «dédale»* : il s'agit pour les étudiants de semer les policiers au travers des rues et ruelles qui se trouvent à proximité de l'université. Là aussi, plusieurs possibilités s'offrent à eux :

•trait _ _ _ _► : les étudiants vont vers l'University Way, tournent dans Monrovia Street qu'ils parcourent jusqu'à la Moktar Daddah Street qui leur permet de rejoindre l'Uhuru Highway

•trait . . . . . ► : les étudiants vont vers l'University Way, tournent dans Monrovia Street et prennent l'artère longeant Utalii House par laquelle ils rejoignent l'Uhuru Highway

•trait _ . _ . ► : les étudiants vont vers l'University Way, tournent dans Monrovia Street et rejoignent la Loita Street en passant par l'artère longeant le Centre Culturel Français, ce qui leur permet de revenir sur l'University Way

D'autres manifestations de soutien accompagneront la grève des professeurs avant que les étudiants ne soient finalement renvoyés dans leurs foyers. Par exemple, fin janvier 1994, 500 étudiants du campus de Chiromo se rendent au campus principal de l'Université de Nairobi afin d'y rencontrer le vice-chancelier et lui faire part de leur dépit devant l'incapacité des autorités à résoudre le conflit. Marchant en file indienne, ils brandissent des pancartes (*"100% lectures or none"* : "100% de cours ou rien" ; *"We are the victims"* : "Nous sommes les victimes" ; *"We want to learn"* : "On veut apprendre") mais aussi les désormais traditionnels branchages verts. Francis Gishaga, le vice-chancelier, s'adressera à ces étudiants, bientôt rejoints par des dizaines d'autres. Il s'ensuivra un échange verbal teinté d'animosité. Un peu plus tard dans l'après-midi, les étudiants se dirigeront vers Taifa Hall, dans le but de rencontrer le Président du Conseil de l'Université, qui ne se montrera cependant pas[160]. Quelques jours auparavant, c'étaient 600 étudiants du campus de Kabete qui manifestaient — toujours parés de leurs branchages verts— avant d'être repoussés par la police anti-émeute[161]. Peu d'affrontements seront signalés, ce qui ne sera pas le cas en revanche au début janvier, où, avant même qu'une manifestation soit organisée conjointement par les étudiants des campus de Chiromo, Kabete et Parklands, des incidents éclatent. Supposée débuter au rond-point nord de l'Uhuru Higway, la manifestation n'aura jamais lieu, puisque des étudiants s'en prennent au vice-chancelier qu'ils molestent sévèrement. Les forces de l'ordre interviennent et s'engagent dans de violents combats à l'issue desquels vingt cinq étudiants seront arrêtés[162].

En septembre 1993, deux manifestations relativement exceptionnelles sont organisées et entrent davantage dans le domaine de la manifestation initiatrice. D'abord, elles ne visent pas directement le gouvernement. Ensuite, il nous semble que de telles actions n'auraient jamais été conduites avant la revendication démocratique, et sans doute même avant les élections. Nous les classons dans la catégorie des manifestations initiatrices dans la mesure où elles ont pour objectif de rendre visible sur la scène politique locale des enjeux jusqu'alors sous-évalués. Même si certaines d'entre elles apparaissent conçues pour s'attaquer à des hommes politiques proches du gouvernement, elles n'entrent pas dans le domaine de la manifestation de crise en

160. Voir le *Kenya Times.* 28 janvier 1994. p28.

161. Voir le *Standard.* 18 janvier 1994. pp1-2.

162. Voir le *Daily Nation.* 1er février 1994. pp1-2 ; *The Standard.* 3 février 1994. pp1-2.

raison de leur caractère local et sectoriel. Les deux premières d'entre elles sont bien spécifiques, l'une étant organisée par l'opposition, l'autre par des membres de la KANU. La première, qui s'est déroulée à Karuri, est destinée à protester contre Peter Wamweru, le Council Clerk de Karuri, accusé d'être la principale cause de la stagnation du développement du district. Il est également accusé d'avoir ordonné la destruction d'une quinzaine de kiosques, ce qui justifie les pancartes comme *"Stop demolition of the kiosks within KANU Urban Council"* ("Arrêtez la démolition des kiosques sous l'égide du conseil urbain de la KANU")[163]. Ici, l'autorité des conseillers de district est directement contestée, par un rassemblement public, ce qui est une innovation. La manifestation organisée par des conseillers municipaux de la KANU de Kericho pour protester contre les députés de Nakuru doit également être considérée comme une innovation. Regroupant plusieurs centaines de personnes, ils affirment leur volonté de ne pas se laisser imposer la férule des *oaths takers* — personnalités ayant prêté serment lors de la rébellion Mau Mau[164]. Le fait que le moyen de la manifestation, certes employé par la KANU, mais dans des conditions bien précises et ayant toujours un enjeu national (combattre l'opposition ; célébrer des circonstances particulières — Moi's Day—), soit ici de nouveau utilisé à un niveau local, pour une cause locale, et par des édiles locaux, montre bien que la pertinence de ce moyen d'action a été intériorisée[165]. Ce type de recours sectorisé à la manifestation ne restera pas ponctuel, et, bien que rare, il se reproduira l'année suivante lorsqu'une manifestation de protestation contre le député de la KANU de Voi, Douglas Mbela, sera entreprise, là aussi avec des pancartes explicites : *"Mbela Resign"* ("Démissionne Mbela")[166]. Une soixantaine de personnes y participeront. À la même époque, mais à Gatundu, plusieurs centaines de paysans manifestent pour protester contre la scission intervenue dans le syndicat du café[167]. Chacune de ces actions collectives est politique, concertée en conséquence de cause, mais en même temps souffre des désavantages dues à la nouveauté. Les organisations restent embryonnaires, excepté lorsqu'elles reposent sur des structures déjà existantes mais destinées à d'autres objectifs (conseil municipal). Le réservoir des forces manifestantes demeure incertain, d'autant que l'orientation quant au temps ne peut qu'être focalisée sur le futur.

Enfin, il existe une manifestation qu'il est difficile de classer, sans doute parce qu'elle participe d'une logique de contre-mobilisation. C'est le cas de la manifestation mise sur pied par un groupe d'intérêt soutenu par la KANU, la Kenya Youth Association, afin de procéder à la destruction symbolique de plusieurs exemplaires du numéro du *Daily Nation* qui avait publié un

---

163. Voir le *Daily Nation*. 24 septembre 1993. p4.

164. Les rituels d'assermentation Mau Mau ont été l'objet de multiples interprétations qui constituent pour certaines analyses l'essence même du mouvement. Y revenir serait très long. En revanche, on peut indiquer la nature et le nombre de ces rituels dont l'objectif concret était de forger l'unité de l'ethnie kikuyu pour mieux s'opposer au pouvoir colonial. Robert Buijtenhuijs distingue deux serments. Le «premier serment» apparaît comme un résumé et une mobilisation de l'arsenal spirituel et religieux kikuyu. Il fait appel à tous les symboles et à tous les rites liés au sacré, afin de marquer pour chaque initié en tant qu'individu et pour l'ethnie kikuyu en tant que communauté le début d'une vie nouvelle. Le second serment, appelé serment «*batuni*» ou serment «avancé» a fait l'objet de controverses, tant sur son contenu que sur son interprétation, et même sur son existence. Mais il semblerait qu'un serment ait été effectivement réservé aux militants actifs puis aux combattants de la forêt (voir BUIJTENHUIJS (R.) : *Le mouvement Mau Mau. Une révolte paysanne et anti-coloniale en Afrique noire*. op.cit. 255-300). Selon John Lonsdale, deux rituels d'assermentation peuvent être distingués : l'«ancien» et le «nouveau». Le premier est un serment destiné à faire acte de loyauté vis-à-vis de la KCA, alors que le second, également inventé par dirigeants la KCA, et qu'il est possible de considérer comme le véritable serment Mau Mau,a pour objectif clair de renforcer le sentiment d'unité parmi tous les Kikuyu. L'auteur anglais met en doute l'existence du serment «*batuni*», tant les témoignages sur sa mise en œuvre réelle divergent. En revanche, l'hypothèse de la création du serment «*thenge*» ou «serment d la chèvre», destinée à revivifier les énergies semble plus fiable (voir LONSDALE (J.) : "The Moral Economy of Mau Mau : Wealth, Poverty and Civic Virtue in Kikuyu Political Thought". op.cit. notamment pp429-446).

165. Voir le *Daily Nation*. 15 octobre 1993. p3.

166. Voir le *Daily Nation*. 15 octobre 1994. p3.

167. Voir le *Daily Nation*. 18 octobre 1994. pp1-2.

article du quotidien anglais *The Independent* très critique au sujet de la situation des droits de l'homme au Kenya[168].

Au total, la période post-électorale kenyane verra se dérouler deux types de manifestations (manifestations de crise et manifestations initiatrices) faisant intervenir des acteurs sociaux connus (militants de partis politiques, étudiants) ou nouveaux (paysans, conseillers municipaux) sur la scène de l'action collective. Parmi elles, la conduite des manifestations étudiantes, sans vraiment les infirmer, questionne sur la validité d'un certain nombre d'hypothèses quant au déroulement de ce type d'action collective dans son rapport à la violence. De même, elle questionne sur la validité de la catégorisation des manifestations. Les comportements des étudiants ne peuvent s'envisager sans référence à leur rapport direct avec l'autorité, qu'elle soit universitaire ou policière, et leur expérience montre combien il est difficile voire illusoire de déterminer les responsabilités exactes du passage à la violence dans une manifestation de rue. Les manifestations étudiantes kenyanes, mais la remarque est également valable pour celles qui se déroulent en Zambie, ne vérifient pas l'hypothèse selon laquelle *"... plus un groupe manifestant a un recours usuel à la manifestation et plus il peut avoir besoin de la violence pour sortir de la routine manifestante"*[169]. En effet, si l'on se place dans une perspective historique, rares ont été les manifestations résolument décidées pour servir de plate-forme à l'expression d'une revendication violente[170]. La manifestation reste un moyen de revendication auquel il n'est fait recours qu'en dernier lieu, lorsque les méthodes de concertation et d'entretien avec les autorités ont échoué. De plus, l'organisation d'une telle action collective, la mise en œuvre stratégique de moyens de persuasion pour maximiser la mobilisation, restent des processus qui nécessitent un certain temps :

> *"Quelques jours avant la date prévue de la manifestation, on crée un climat. On va voir les étudiants pour leur dire de ne pas aller en cours à telle période. On colle des dessins, des caricatures*[171]*. On colle ces dessins et certaines phrases assassines dans les endroits stratégiques : le réfectoire, les tunnels, notamment celui qui passe sous la State House Road. Il est nommé le «Tunnel Times», parce que c'est là que sont affichés les textes et les dessins les plus violents, et on sait que cela aura un impact car de nombreux étudiants empruntent ce passage.*
>
> *Le jour dit, on fait d'abord un kamukunji. Le meilleur horaire, c'est 14H. On sort, on siffle et on crie : «Tout le monde dehors, kamukunji !». Le kamukunji se fait toujours en anglais, c'est notre mode de communication privilégié (...) Il faut faire un effort de persuasion important, car les étudiants ne manifestent pas si facilement. Il faut que cela en vaille la peine (...) Quand le kamukunji est fini, certains vont déjà vers le rond-point nord tandis que d'autres vont chercher ceux qui sont restés en cours en leur disant : «Que faites-vous pendant que vos frères manifestent ?»"*[172]

---

168. Voir le *Daily Nation.* 26 novembre 1994. p1.

169. in FAVRE (P.) : "Manifester en France aujourd'hui". op.cit. p58.

170. Les manifestations-émeutes de 1991 que nous avons évoquées s'inscrivaient dans un contexte de très forte revendication et de très fort contrôle autoritaire où la violence semblait être le seul moyen d'affirmation des positions politiques.

171. Ces caricatures mettent généralement en scène quatre types de personnages : le Président de l'Université, le vice-chancelier de l'Université, le vice-chancelier adjoint et l'étudiant. Elles représentent souvent par exemple le vice-chancelier assis sur un squelette d'étudiant, ou un étudiant enchaîné faisant face au vice-chancelier grimaçant de façon sardonique.

172. Entretien. Jane Muigai. Nairobi, 21 juin 1995. Selon elle, les manifestations étudiantes destinées à protester contre les troubles ethniques ont permis une mobilisation très importante, sans doute davantage que celles destinées à revendiquer pour la démocratie. En outre, un certain nombre de slogans et de chants swahili reviennent de façon récurrente: *"aaah... Leo ni leo"* ("Aujourd'hui est aujourd'hui") ; *"aaah... Moi avende"* ("Moi doit partir") ; *"aaah... Tupewe boom"* ("On veut des bourses d'étude") ; *"aaah... Boom ilundi"* ; ("Revenez, bourses d'étude").

Dans ce cadre où la manifestation apparaît comme un mode ultime d'action auquel tous n'adhèrent pas, il semble plutôt que l'émergence de la violence dépende de facteurs liés à l'autorité civile et aux forces de l'ordre. La perception de ces dernières du caractère dangereux ou non de la manifestation va se réaliser en fonction de critères indirects (informations transmises par les autorités lorsque la police est mobilisée pour intervenir) et de critères directs (informations constatées *de visu* par la police lors de son arrivée sur place). Dans le cas du Kenya, où les manifestations sont interdites, la gestion du conflit par l'État ne peut qu'être patrimonialiste, c'est-à-dire que l'État se réserve le droit de tolérer ou non telle ou telle manifestation. Néanmoins, et même si les consignes qu'elles donnent aux policiers vont déterminer le cours de la manifestation, les autorités publiques n'ont pas les capacités de contrôler l'ensemble du processus, et notamment le jeu des provocations diverses. Cette inconnue est encore plus patente dans le cas des manifestations étudiantes, où la confrontation police / étudiants s'étant routinisée, plusieurs affects contradictoires traversent le déroulement de l'action collective. C'est ici qu'intervient le second questionnement, relatif à la catégorisation des manifestations. À quel moment peut-on constater le passage d'une manifestation de crise à une manifestation routinisée ? Les manifestations étudiantes kenyanes sont bien des manifestations de crise : elles s'expriment contre le gouvernement ; elles sont focalisées sur un objectif politique construit comme décisif ; elles sont toujours susceptibles dans l'absolu de drainer d'autres acteurs dans l'action collective. Mais elles présentent également des caractéristiques de la manifestation routinisée, et non pas seulement en raison de leur caractère répétitif : elles sont intégralement interprétables ; elles peuvent se lire indépendamment les unes des autres, sans emporter une dynamique propre. Parallèlement, les manifestations étudiantes kenyanes présentent des caractéristiques n'entrant dans aucun de ces deux schémas, notamment au niveau de l'organisation. Il semble qu'elles soient bien organisées dans la phase de mobilisation et dans la phase de persuasion des cibles (pancartes, slogans) mais elles échappent très souvent à l'autorité des organisateurs dans le moment manifestant lui-même. Alors, davantage que de routinisation faudrait-il parler de ritualisation, en gardant à l'esprit que *"... les comportements les plus ritualisés sont sans doute ceux qui menacent le moins l'ordre établi et même le renforcent parce qu'il s'agit de séquences d'action prévisibles et donc facilement maîtrisables dans leur déroulement"*[173], à moins que ce processus de ritualisation ne soit contrebalancé par une optimisation pertinente des effets de la manifestation.

Mais, en dépit de ce recours important à ce type d'action collective, il ne s'est pas encore développé au Kenya ce que l'on pourrait appeler une utilisation «roublarde» de la manifestation. Ainsi, le rapport aux médias demeure extrêmement ténu, voire inexistant. Il n'existe pas de manifestations «pour journalistes»[174], et un contexte dans lequel une action ne peut produire les effets pour lesquels elle a été organisée que si elle parvient à susciter de larges recensions dans la presse écrite, parlée et télévisée n'a pas encore été réellement construit. Cette construction dépend tout autant des efforts des organisateurs d'action collective pour démarcher directement les médias, en les prévenant ou en leur communiquant leur programme de revendication, que de ceux des médias eux-mêmes, dans leur appréhension de la mise en scène de l'action collective[175]. Or, il apparaît que la relation des événements s'effectue toujours

---

173. in CHAMPAGNE (P.) : "La manifestation comme acte symbolique". in FAVRE (P.) (sous la direction de) : *La manifestation.* op.cit. p333.

174. Voir CHAMPAGNE (P.) : *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique.* Paris. Minuit. 1990. pp232-237.

175. William Gamson et Gary Wolsfeld ont montré l'importance des interactions entre médias et mouvements protestataires. Selon eux, plus l'organisation, la coordination, le professionalisme et les ressources du mouvement sont importantes, plus les médias tiendront compte de son action. En retour, plus l'audience des médias qui se font l'écho de l'action est importante, plus le mouvement verra sa stratégie fonctionner. Dans ce cadre interactif, tout va dépendre des

selon un processus ordinaire où le journaliste, averti plus ou moins sur le moment de l'occurence d'une manifestation, construit sa version des faits à partir de ce qu'il a pu voir en dernier lieu et des déclarations des participants. Sa relation n'est certainement pas fausse, mais elle est soit indifférente soit négative, et ce comportement a son importance, lorsque l'on sait qu'une action politique de type symbolique n'agit que sur ceux qui la reconnaissent, et que cette reconnaissance doit parfois être forcée par l'acte journalistique d'explication de l'événement. Le journaliste est aussi collaborateur d'une entreprise qui se doit de gagner et de garder des lecteurs et des auditeurs. Or, au Kenya, le fait que la plupart des médias subissent un contrôle gouvernemental implique que la satisfaction des lecteurs et des auditeurs est dépendante de la satisfaction du pouvoir. L'absence de stratégie médiatique des organisateurs de manifestations est donc patente parce que souvent impossible à mettre en œuvre[176], tandis que la stratégie médiatique des journalistes consiste la plupart du temps, pour ceux d'entre eux qui appartiennent à la presse gouvernementale, à dénigrer systématiquement ces actions sans chercher à les approfondir.

2. Le recours à l'organisation syndicale

Alors que le pouvoir semble disposer de moyens de contrôle suffisants pour canaliser les velléités syndicales, ce type d'action va pourtant être choisi comme méthode privilégiée de revendication. Mieux encore, il va l'être à des niveaux où une compétition directe se joue entre l'État et les syndicalistes. En effet, deux formes d'action distinctes mais qui néanmoins s'imbriquent largement sont mises en œuvre : la tentative de mettre fin à la dépendance du mouvement syndical ; celle de construire des organisations protestataires par le biais du syndicat. Ces phénomènes, que nous analyserons successivement, donnent une nouvelle signification au syndicat, qui est alors envisagé comme une fondation solide pour la protestation. Ils mettent surtout les autorités publiques dans l'obligation de recourir à des stratégies de restriction des opportunités politiques à l'action syndicale, ce qui apparaît relativement original dans une trajectoire historique où les rapports État / syndicats étaient plutôt placés sous le signe de la domination du premier. Théoriquement, il existe plusieurs moyens de restreindre les opportunités politiques à l'action syndicale. Ils peuvent s'exercer directement sur l'organisation syndicale elle-même, par des tentatives de détérioration de son unité soit de façon extérieure (arrestation des leaders ; production de législations pénalisantes) soit de façon intérieure (infiltration ; corruption). Ils peuvent s'exercer plus indirectement par l'augmentation des coûts de l'action collective (utilisation massive de la police pour réprimer les grèves ; menaces à l'encontre des activistes)[177].

---

modes de visualisation et d'interprétation établis par les médias. La représentation de la violence est ainsi un point central de l'interaction, dans la mesure où montrer des pneus ou des voitures enflammées apparaît davantage attrayant pour le spectateur qu'une marche pacifique. Ainsi, les mouvements protestataires doivent négocier avec les médias pour orienter la présentation de leur action dans un sens qui leur est favorable (voir GAMSON (W.A.) ; WOLSFELD (G.) : "Movements and Media as Interacting Systems". *The Annals.* Volume 528. juillet 1993. pp114-125).

176. Et donc on peut difficilement affirmer qu'il existe ici un jeu de concurrence entre groupes sociaux pour attirer l'attention des médias. L'occupation des espaces de débat public ne nécessite donc pas une composition avec les lois du champ journalistique.

177. Voir sur tous ces points HARTLEY (J.) : "Leadership and Decision Making in a Strike Organization". *International Social Movement Research.* Volume 2. 1989. pp241-265.

a) Les tentatives d'émancipation de la COTU

La période pré-électorale avait laissé le mouvement syndical kenyan tenaillé entre le pouvoir et les partis d'opposition, période au cours de laquelle ses tentatives maladroites de se dégager de son allégeance vis-à-vis du premier ne débouchaient que sur son instrumentalisation par les seconds. La COTU sera pourtant la première organisation à lancer la protestation après les élections.

Joseph Mugalla, le secrétaire-général de l'organisation syndicale, lance en effet un ultimatum au gouvernement à la mi-avril 1993 : si les salaires n'étaient pas augmentés de 100% pour compenser la perte de pouvoir d'achat consécutive à la dévaluation de la monnaie, une grève générale serait lancée pour le 3 mai. Cet ultimatum est combiné avec la demande d'éviction du Vice-Président George Saitoti, considéré comme le reponsable direct des mauvais résultats économiques. L'attitude de Joseph Mugalla correspond à un renversement radical de tendance. En effet, le secrétaire-général de la COTU est étroitement lié à la KANU, dont il a été le candidat aux dernières élections législatives. D'ailleurs, juste après ces dernières, il était fermement opposé à l'organisation d'une grève générale qu'il jugeait contre-productive. Les syndicalistes, et notamment ceux de la KNUT, le critiquèrent fortement pour ses liens avec le pouvoir, concourant selon eux à l'impuissance de la COTU. Traité de «marionnette au service du pouvoir»[178], et craignant pour son propre pouvoir, Joseph Mugalla semble se résoudre à adopter un profil plus belliciste afin de conserver ses soutiens et donc son poste. Le FORD-Kenya adhèrera à l'idée de la grève générale, notant dans un communiqué qu'elle devait absolument se dérouler dans le calme. En revanche, Mwai Kibaki montrera son désaccord avec ce procédé, le considérant comme improductif dès lors qu'il ne ferait qu'affaiblir encore plus la situation économique car les patrons profiteraient de la situation pour licencier davantage d'employés[179].

En réalité, ce mouvement de protestation va provoquer la reprise en mains par le pouvoir des réseaux syndicaux qu'il semblait pourtant contrôler. Daniel arap Moi s'est trouvé embarrassé par le brusque changement d'attitude de Joseph Mugalla. Les manifestations commémoratives du 1er mai en témoignent. En effet, il ne présidera pas comme à l'accoutumée ces célébrations. De même, plusieurs dignitaires du pouvoir seront absents. Sur le podium dressé dans Uhuru Park, Joseph Mugalla se trouvera ainsi en position de force face au ministre du Travail, Philip Masinde, au ministre du Développement des Coopératives, Mohammed Yusuf Haji, et à leurs secrétaires permanents respectifs. Déjà, les défilés syndicalistes traditionnels marquent une rupture avec le passé. Le ton employé par l'intermédiaire des pancartes brandies par les membres de la COTU signifie une revendication non édulcorée : *"Together on this 1st May 1993 to defend our jobs through trade union solidarity"* ("Ensemble en ce jour du 1er mai 1993 pour défendre nos emplois grâce à la solidarité syndicale") ; *"Inflation has eroded workers' purchasing power !"* ("L'inflation a érodé le pouvoir d'achat des travailleurs"). À la suite de ces défilés volontaristes et alors que les participants prennent place devant le podium[180], Joseph Mugalla prend la parole pour expliquer le malaise social et justifier le mot d'ordre de grève générale. Il attaque directement Philip Masinde, et lorsqu'il lui tend le micro pour que ce dernier discoure à son tour, le brouhaha contestataire provoqué par la foule est trop important

178. Voir *Society*. 19 avril 1993. p7.

179. Voir la *Weekly Review*. 30 avril 1993. pp10-11.

180. Tout en restant néanmoins à une distance respectable des orateurs (une vingtaine de mètres environ), ce qui on le verra par la suite, a son importance.

pour que le ministre du Travail puisse s'exprimer, surtout dès le moment où il se met à parler en anglais, ce qui suscite un début de marche protestataire vers le podium. Joseph Mugalla calme la foule en promettant que Philip Masinde s'exprimerait en swahili, mais ce dernier, vexé, refuse de poursuivre et quitte les lieux[181]. Ce désaveu public apparaît comme une victoire pour les syndicalistes, mais provoque en retour un durcissement immédiat de la position gouvernementale. Daniel arap Moi critique les «manœuvres criminelles» des initiateurs et des participants aux troubles du 1er mai. Il indique que les revendications de la COTU ne pouvaient être prises en considération et ajoute que la grève, si elle avait lieu, serait sévérement réprimée. Selon le Président, le FORD-Asili, qui domine la scène politique de Nairobi, était capable de profiter de la grève pour créer le chaos, ce qu'il ne pouvait tolérer[182]. Afin de témoigner de sa détermination, il fait procéder à l'arrestation de Joseph Mugalla ainsi que de deux autres membres du comité directeur de la COTU.

Il restait néanmoins dans l'intérêt de la COTU de prolonger les acquis hautement symboliques des événements du 1er mai par une action matérielle significative, en dépit de la neutralisation de ses leaders principaux. Une grève aura ainsi lieu le 3 mai, mais elle sera marquée par une certaine dispersion qui réduira son impact. Démarrant lentement, elle commence à s'intensifier vers la mi-journée, notamment sous l'impulsion des habitants des bidonvilles qui attaquent les véhicules publics continuant de sillonner la ville ainsi que les commerces encore ouverts. Ces quelques micro-actions entraîneront de brefs affrontements avec la police anti-émeute, en particulier dans les zones de Dandora, de Kariobangi et de Huruma, dans les Eastlands. Les compagnies de *matatu*, quant à elles, suivent le mot d'ordre de grève à la lettre à Nairobi, mais aussi dans les principaux centres urbains environnants (Nakuru, Thika, Nyeri) et à Kisumu. Aucun *matatu* ne fonctionnera ce lundi 3 mai, ce qui empêchera des milliers d'employés de gagner leur lieu de travail. De même, la plupart des banques du centre-ville de Nairobi fermeront leurs portes. Ailleurs dans le pays, quelques usines seront contraintes de fermer temporairement faute d'ouvriers[183]. En revanche, les transporteurs publics et la majorité des entreprises ou commerces de Mombasa et de Kakamega ne rejoindront pas le mouvement. L'activité reprendra son cours normal dès le lendemain, et en définitive, la grève n'aura connu qu'un succès très relatif, comparativement au précédent d'avril 1992, où le pays avait été réellement paralysé pendant quelques jours[184].

L'insuccès de cette grève, dû en grande partie à des déficiences dans l'organisation et la mobilisation[185], et l'arrestation de Joseph Mugalla, qui apparaît comme la premiere étape d'une restructuration de la COTU sous l'égide de la KANU, mettent en lumière deux phénomènes.

D'une part, l'absence d'organisation réelle de la grève lui ôte dès l'origine toute possibilité véritable de produire du sens. En effet, le seul mot d'ordre de grève ne suffit pas à mobiliser les syndiqués dans un régime qui reste autoritaire. Il n'existe pas de stratégie visible tenant compte du contexte incluant les alliés éventuels et les opposants, qui intègre une évaluation préalable

181. Voir la *Weekly Review*. 7 mai 1993. pp3-6.

182. Ibid.

183. Ce sera notamment le cas de la fabrique de chaussures de Limuru ou de l'usine de bouteilles d'Eldoret. Les cheminots des lignes ferroviaires Nairobi-Kisumu et Kisumu-Eldoret n'assureront pas non plus leur travail.

184. Voir la *Weekly Review*. 7 mai 1993. pp6-8.

185. Il est certain que les capacités de mobilisation par le FORD en avril 1992 étaient beaucoup plus importantes, d'abord parce que ce parti d'opposition ralliait encore une majorité de soutiens sur le nom d'Oginga Odinga, ensuite parce que ses ramifications locales permettaient de mettre en œuvre des stratégies de persuasion adaptées à chaque endroit. En revanche, la COTU reste dans l'imaginaire kenyan une organisation inféodée au pouvoir, ce qui implique *a fortiori* que ses réseaux locaux ne disposent pas des mêmes latitudes pour agir.

du comportement des acteurs susceptibles d'être mobilisés et qui ménage une concertation sur leur potentiel de contestation. La seule adhésion à la COTU, la sympathie manifestée devant son action ou le rejet du gouvernement ne constituent pas des motivations suffisantes pour créer un mouvement significatif. Une grande partie de l'énergie de tout mouvement orienté vers l'action collective est surtout dirigée vers la résolution des problèmes annexes. Les organisations doivent dans le long terme maintenir la confiance des membres en les informant et en les motivant, en attirer de nouveaux et leur expliquer les codes et symboles de l'organisation, résoudre les conflits internes et trouver des modes d'expression novateurs[186]. La COTU, empêtrée dans ses problèmes de succession et de conflits personnels, coincée entre la domination du pouvoir et l'attraction de l'opposition, ne représente pas un organisme de mobilisation viable, et ce bien que Joseph Mugalla ait affirmé que 26,000 personnes avaient participé à la grève.

D'autre part, la mise à l'écart du leader syndicaliste, concomitante avec celle de Cyrus Jirongo, le chef de YK'92, fait reposer à nouveau le débat politique sur la donne ethnique, puisque ces deux personnalités sont des Luhya. L'ancien ministre de l'Agriculture, Elijah Mwangale, lui-même Luhya et toujours député de la KANU, s'inquiète de la tactique gouvernementale visant à faire de la communauté luhya une entité source de complot contre l'État. Accusé à tort selon lui d'être un des instigateurs de la grève générale, il déplore le comportement qui conduit des députés à suggérer que Daniel arap Moi est menacé de déstabilisation par les hommes politiques luhya[187].

Joseph Mugalla, une fois relâché, poursuit sa nouvelle logique et se démarque progressivement du pouvoir, ce qui va précipiter sa chute. Sous l'impulsion de ses adversaires «historiques», Wafula wa Musamia, secrétaire-général de la KQMU, Juma Khamis, de la Dockworkers' Union, et surtout Ali Mohammed, le secrétaire-général de l'UPTE, et Johnson Ogendo, le leader de la TTWU, des mouvements internes s'engagent et aboutissent à l'élection du dernier nommé en lieu et place de Joseph Mugalla[188]. Cette éviction parrainée par le gouvernement ne bloque pas immédiatement les aspirations syndicales à la protestation, alors pourtant que débute une lutte interne acharnée entre les partisans de Joseph Mugalla et le groupe de Johnson Ogendo[189].

---

186. Voir RUCHT (D.) : "The Strategies and Action Repertoires of New Movements". in DALTON (R.J.) ; KUECHLER (M.) (sous la direction de) : *Challenging the Political Order. New Social and Political Movements in Western Democracies.* op.cit. pp156-176.

187. Voir la *Weekly Review.* 7 mai 1993. pp11-12.

188. Voir la *Weekly Review.* 4 juin 1993. p18 ; 9 juillet 1993. pp10-11. Cette prise de pouvoir s'effectuera en dépit des protestations et des menaces des responsables africains de la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL). La CISL morigène sévèrement le pouvoir kenyan, qui empêche les syndicalistes ne lui étant pas soumis à poursuivre leurs activités (voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 10 juillet 1993. p4).

189. Voir la *Weekly Review.* 6 août 1993. pp12-13 ; 17 septembre 1993. pp19-21 ; 15 octobre 1993. pp13-17 ; 29 octobre 1993. pp24-25. Joseph Mugalla, soutenu par certains des syndicats de la COTU les plus importants, soit par la taille (comme la Kenya Local Government Workers' Union de Wasike Ndombi) soit par le potentiel de diffusion des idées (comme la Kenya Union of Journalists de George Odiko) intente une action en justice devant la Haute-Cour de Nairobi pour vice de procédure dans la désignation du nouveau bureau directeur et porte l'affaire sur le plan international puisqu'il fait appel à la branche africaine de la CISL ainsi qu'à l'OIT. La Haute-Cour annulera effectivement l'élection de Johnson Ogendo au mois de novembre 1993 (voir la *Weekly Review.* 19 novembre 1993. pp18-19). Cette décision aboutit en réalité à une impasse. En effet, l'organisation de nouvelles élections apparaît problématique dès l'instant où Joseph Mugalla a été déclaré inéligible suite à son incarcération et où Johnson Ogendo refuse le verdict judiciaire et persiste à occuper le siège de la COTU (voir la *Weekly Review.* 26 novembre 1993. pp7-8). Joseph Mugalla demeure donc le secrétaire-général virtuel de la COTU, et œuvre pour conserver son pouvoir le plus longtemps possible, notamment en profitant des hésitations de Wafula wa Musamia quant à l'attitude à adopter (voir l'*Economic Review.* 21-27 février 1994. p16).

Pourtant, cette tentative d'émancipation va ouvrir des brêches pour une activité syndicale soutenue, qui, outre les mouvements très ponctuels de grève[190] ou les atermoiements de la KNUT[191], se traduira en particulier par la création de nouveaux syndicats.

b) Créations syndicales et grèves illicites

Le gouvernement va subir pendant quasiment une année les assauts répétés de plusieurs couches professionnelles en faveur de l'autonomie syndicale. Le combat des professeurs de l'enseignement supérieur est le plus visible et celui qui a durablement occupé la scène médiatique, mais il ne doit pas faire oublier la grève des médecins, de même que les demandes répétées de relégalisation du syndicat général des fonctionnaires interdit en 1979. Néanmoins, nous prendrons le cas de la lutte pour la reconnaissance de l'UASU comme point central de notre réflexion car il est représentatif d'un état d'esprit.

α) *Un conflit social sous-jacent*

Les quatre universités publiques kenyanes (l'Université de Nairobi et l'Université Kenyatta à Nairobi, l'Université Moi à Eldoret et l'Université Egerton à Njoro) sont en 1993 surendettées. Il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau mais l'attitude du gouvernement, qui se retire progressivement de la gestion universitaire en diminuant considérablement ses subventions[192],

---

190. Parmi ces mouvements, il faut citer celui impulsé par l'IPK en septembre 1993 à Mombasa et Malindi. Le 20 septembre, les compagnies de *matatu* cessèrent de fonctionner et la plupart des magasins, bars, marchés et écoles fermèrent très tôt ou n'ouvrirent pas du tout (voir le *Daily Nation.* 21 septembre 1993. pp1-2). Cette action ponctuelle montre le potentiel de mobilisation de l'IPK, qui s'est exercé en particulier en direction des *matatus* toujours favorables à l'action et capables eux-mêmes de prolonger la mobilisation.

La grève de 1,500 ouvriers de la Kenya Power and Lighting (KPL) au mois de novembre 1994 aura également un certain impact, dans la mesure où les grévistes menaceront de couper l'electricité dans le pays entier si leurs revendications (départ de leur secrétaire-général) n'étaient pas entendues par le gouvernement. Ce dernier refusera d'interférer dans des affaires syndicales internes, et, après négociations, parviendra à stopper la grève qui s'était étendue à Mombasa, Kisumu et Nyeri, où des manifestations, parfois réprimées par la police, avaient été successivement organisées (voir le *Standard.* 12 novembre 1994. pp1-2 ; 15 novembre 1994. pp1-2). Cette grève reste néanmoins comme un avertissement sans frais à destination du gouvernement, et met en évidence l'efficacité d'une action sur les moyens de paralysie du pays, élargissant de la sorte la panoplie des moyens d'action à la disposition des contestataires.

191. La KNUT, en raison de l'autonomie que lui confère sa non appartenance à la COTU, a toujours plus ou moins été le syndicat sur lequel les autres s'étalonnaient lorsqu'il leur fallait décider de mener ou non une grève dure. La KNUT semble conserver sa combativité après les élections, mais cela n'est que façade. Son chef, le Luo Ambrose Adongo, apparaît désireux de ne plus céder devant l'intransigeance du pouvoir ainsi qu'il l'avait fait l'année précédente. Refusant toute conciliation avec le ministre de l'Éducation, Joseph Kamotho, sur la réforme du statut des instituteurs non diplômés qui aurait dû être appliquée au plus tard à la mi-juillet suite à une décision de justice, Ambrose Adongo annonce une grève de sept jours (voir la *Weekly Review.* 16 juillet 1993. pp14-15). Pourtant, il cèdera une nouvelle fois et annulera la grève, arguant d'une mauvaise interprétation de la décision du tribunal qui avait en réalité fixé la limite d'application de la réforme au 17 août. Cette reculade provoquera la colère de plusieurs syndicalistes de la KNUT, déconsidérant Ambrose Adongo (voir la *Weekly Review.* 23 juillet 1993. pp18-19). En effet, les adhérents de la KNUT (au nombre de 160,000 environ sur une population de 205.000 enseignants), en raison de l'activité des branches locales, étaient prêts à suivre d'un même mouvement le mot d'ordre de grève. La décision d'annuler cette action n'empêche pas néanmoins certains secteurs de faire grève l'espace de quelques heures, en signe de protestation symbolique contre le comportement de leur secrétaire-général. Ce faisant, ils marquent le début d'une campagne interne contre le comité national exécutif du syndicat, et qui fera naître des conflits guère propices à une action collective coordonnée.

Treize branches locales de la KNUT établissent notamment un programme, nommé «Operation National Executive Council Out», destiné à renverser les leaders du syndicat lors de la conférence annuelle du mois d'août (voir l'*Economic Review.* 19 juillet 1993. pp 11-12). Cette stratégie ne porte pas ses fruits, ce qui ne dispense pas les détracteurs d'Ambrose Adongo de chercher d'autres moyens pour le déstabiliser. C'est ainsi qu'est créé un nouveau syndicat, le National Union of Teachers for Secondary Schools and Tertiary Institutions. Mais ce syndicat ne sera pas enregistré (voir l'*Economic Review.* 18-24 juillet 1994. p18).

192. Le plan gouvernemental pour l'année universitaire 1993/1994 prévoit en effet de très fortes diminutions dans les domaines des prêts étudiants, des allocations alimentaires, des programmes de recherche, des programmes doctoraux et des

tend à provoquer des réactions autres que l'indignation improductive. En mai 1992, les professeurs avaient tenté de faire enregistrer l'UASU, mais sans succès[193]. La bataille électorale qui mobilisa les énergies à cette époque éclipsa relativement ce premier essai. Néanmoins, l'idée de la création d'un syndicat naît de la libéralisation politique et des opportunités nouvelles qui en découlent. Selon le professeur John Omari Onyango, l'Université a changé et ne peut plus apparaître comme un foyer éventuel du communisme. Parallèlement, l'introduction du multipartisme permet l'expression d'opinions différentes de celle du parti au pouvoir[194]. La fin de l'année 1993 voit cependant les énergies se regrouper de nouveau, encouragée notamment par le succès parlementaire de la motion indépendante du député George Anyona pour que soient à nouveau reconnus l'USU ainsi que la Kenya Union of Civil Servants. Le comité provisoire de l'UASU commence alors à faire pression sur Amos Wako, l'*Attorney General*, et sur le gouvernement pour qu'ils acceptent l'enregistrement de leur syndicat.

Le combat des professeurs de l'enseignement supérieur pour la création d'une organisation syndicale résulte d'un choix stratégique d'un mode d'action collective adapté à une situation contraignante. Ils effectuent en réalité un double choix : d'abord, ils s'accordent sur le fait d'utiliser l'organisation syndicale pour représenter leurs intérêts ; ensuite, ils décident la grève pour parvenir à leurs fins. Devant l'apparente intransigeance des autorités étatiques, le Président du comité intérimaire, Korwa Adar, finit en effet par brandir la menace de grève comme ultimatum. Signé par des représentants des quatre universités, un document dressant les griefs des professeurs est rendu public. Il énonce que les professeurs de l'enseignement supérieur *"... ont besoin d'un organisme pour défendre leurs droits* (...) (Leurs) *problèmes* [faiblesse des salaires, inorganisation de la protection sociale, pénurie de logements abordables] *ne peuvent être résolus que par un syndicat national représentant l'ensemble du monde académique"*[195]. Certes, la proposition de grève générale ne provoque pas l'assentiment de tous les professeurs, certains ayant peur de la répression gouvernementale, mais le consensus est tout de même proche. Les représentants intérimaires de l'UASU sont soutenus très fortement au cours de leurs réunions et paraissent proposer un profil combatif au gouvernement[196]. Néanmoins, le responsable du registre des sociétés refuse de nouveau la reconnaissance de l'UASU. La grève est alors décidée, engageant plus de 3,500 professeurs. Dans sa conférence de presse, Korwa Adar, précisant que son syndicat ne céderait pas aux les intimidations — il met notamment en

---

subventions destinées au logement. Seuls les salaires des professeurs et les allocations logements sont un peu augmentés (pour le détail des chiffres, voir *The Economic Review.* 9 août 1993. pp4-7).

193. Les universités ont déjà été dotées d'une organisation syndicale, mais celle-ci fut interdite par le gouvernement en juillet 1980, étant considérée comme un lieu propice à la propagation d'idéologies étrangères contraires à la doctrine *Nyayo.* En effet, l'University Staff Union (USU) avait notamment organisé une manifestation pour protester contre le meurtre de l'universitaire guyannais Walter Rodney et avait au surplus demandé la libération immédiate du romancier engagé Ngugi wa Thiong'o.

Quelques mois après l'introduction du multipartisme fin 1991, chaque université publique avait introduit une demande individuelle d'enregistrement syndical, afin que chacune d'entre elles dispose de son propre organe de représentation. L'adjoint au responsable du registre des sociétés aurait alors conseillé aux leaders syndicalistes en puissance de déposer plutôt une demande commune pour l'enregistrement d'un seul syndicat (ces informations proviennent d'un professeur de l'Université de Nairobi, Kichamu Akivaga, qu'il rapporte dans un article du *Daily Nation.* 1er janvier 1994. p19).

194. Entretien accordé au *Daily Nation.* 28 novembre 1993. p5.

195. Voir le *Daily Nation.* 22 novembre 1993. p2.

196. Voir le *Daily Nation.* 25 novembre 1993. p2.

cause les activités de YK'92 à la l'Université Kenyatta[197] — annonce clairement : *"Nous défendrons notre cause jusqu'au bout"*[198].

Le mot d'ordre de grève est très largement suivi, et seuls quelques dizaines d'enseignants de l'Université Kenyatta et de l'Université Egerton donnent leurs cours. Cela prouve que le travail de mobilisation a été efficace. Médiatisé depuis l'annonce de l'ultimatum, l'action des membres de l'UASU résulte en réalité de processus de persuasion qui se sont effectués sur le long terme, et dont on peut situer le réel départ quelques semaines après les élections, soit vers le mois de février 1993. L'organisation de plusieurs réunions dans chacune des universités, en particulier au mois d'octobre, a permis la diffusion des doléances générales. La présence de groupes intégrés dans chaque université et le fait que le sentiment dominant à cette période soit plus que jamais la frustration et la démoralisation[199] permettent l'adhésion de plus de 1,000 membres au début septembre 1993, pour parvenir à environ 2,000 après cinq semaines de grève en janvier 1994. Il existe certes dans chacune des universités où ces groupes font œuvre de mobilisation des petits cercles récalcitrants, mais ils ne sont pas considérés comme susceptibles de freiner réellement le mouvement[200].

---

197. Selon plusieurs membres du comité intérimaire de l'UASU, des représentants de YK'92 auraient organisé l'opposition dans cette université, où en effet vingt trois professeurs se prononcent contre la grève (voir le *Daily Nation.* 29 novembre 1993. p1).

198. in *Standard.* 29 novembre 1993. p1.

199. Ainsi que l'affirme le Professeur John Omari Onyango dans l'entretien accordé au *Daily Nation* (28 novembre 1993. p5).

200. L'un de ces cercles se baptisera lors de la grève «*Nyayo* Professors», et publiera plusieurs fois dans le journal gouvernemental *Kenya Times* des lettres montrant leur opposition au mouvement de grève et à la création d'un syndicat (voir par exemple l'exemplaire du 30 décembre 1993 où le leader de ce groupe, le professeur Henri Mwanzi, affirme que les grévistes avaient cessé de penser — *"Striking university dons have stopped thinking"*). Pour une autre critique universitaire de l'action gréviste, mais davantage constructive, il faut consulter l'article du professeur Paul Achola, de l'Université Kenyatta (*Kenya Times.* 3 janvier 1994. p6). Il estime que si les professeurs de l'enseignement universitaire ont effectivement besoin d'un corps représentatif, la stratégie déployée pour construire l'UASU a été trop partisane et clandestine. Tous n'ont pas été consultés quant à l'opportunité de la création du syndicat. L'action syndicale est selon lui beaucoup trop conflictuelle pour aboutir à des résultats probants.

La grève se poursuivant, les défections vis-à-vis du mouvement augmenteront automatiquement en dépit des moyens de persuasion employés par les membres du comité de l'UASU. C'est ainsi qu'après cinq semaines de grève, 100 universitaires pourront acheter une page entière du *Standard* pour y exposer leurs arguments visant à montrer que le syndicalisme n'était pas de mise dans le monde universitaire (exemplaire du 7 janvier 1994. p13). La lecture de ce document montre clairement que ces professeurs sont proches du gouvernement, dans la mesure où ils contrent les grévistes par le seul rappel des textes constitutionnels et règlementaires quant au fonctionnement des universités, textes auxquels il convient selon eux de ne pas déroger puisqu'ils sont efficaces. Ils affirment que l'UASU est destinée à poursuivre des fins illégales, cherchant à mettre en difficulté le Président de la République lui-même.

À la fin du mois de janvier, ce sont environ 200 professeurs qui sont reçus par Daniel arap Moi à la *State House.* Chacune des deux parties trouve là l'occasion de stigmatiser un peu plus l'attitude des grévistes, ainsi que celle des opposants qui cherchent à politiser le conflit (voir le *Daily Nation.* 21 janvier 1994. p32). Néanmoins, certains des participants à cette rencontre regretteront d'être venus après avoir écouté les déclarations du Président de la République (voir l'*Economic Review.* 24-30 janvier 1994. p18). Ce dernier affirmera entre autres que les universités ont besoin d'associations d'entraide et non pas de syndicats. Ce credo sera d'ailleurs suivi par une centaine de professeurs de l'Université Egerton qui prendront l'initiative de créer une telle association pour gérer leurs intérêts au niveau local, l'Association of Egerton University Academic and Senior Administrative Staff (AEUASAS) (voir le *Standard.* 23 janvier 1994. p2 ; *The Weekly Review.* 28 janvier 1994. pp34-35). Quelques jours plus tard, l'administration de l'Université de Nairobi crée elle-même une association, l'Academic Staff Association of the University of Nairobi (ASAUN), et enjoint à tous les professeurs de s'y inscrire, espérant que cela mettra un terme au conflit (voir le *Kenya Times.* 28 janvier 1994. p3). Au mois de février suivra la Kenyatta University Association and Senior Administrative Staff (KUASAS) (voir le *Daily Nation.* 10 février 1994. p16)

On peut également citer parmi les mécontents un groupe d'une soixantaine de parents d'élèves qui protestent contre l'interruption des cours. Ils font d'ailleurs publier deux jours de suite dans le *Daily Nation* une page entière où ils expriment leur courroux, d'autant que selon eux, les procédures suivies par les grévistes sont en tout point contraires à la loi sur les syndicats (voir par exemple l'exemplaire du 10 janvier 1994. p13). Certains s'exprimeront directement et s'en prendront à Paul Muite, l'accusant de politiser le conflit (voir le *Kenya Times.* 10 janvier 1994. p4).

Quatre membres du comité intérimaire (Korwa Adar, le secrétaire-général Kilemi Mwiria, le trésorier Odhiambo Nyaduwa et le responsable pour l'Université Egerton, Airo Adhoke) sont arrêtés dix jours après le début de la grève. Les autres membres demandent leur libération immédiate — qui intervient effectivement dès le lendemain — et forment en réaction une commission chargée de gérer la grève, afin de montrer leur détermination[201]. Une fois relâché, Kilemi Mwiria énoncera les revendications de l'UASU, ce qui n'avait pas été clairement fait depuis plus d'un mois, et donnait ainsi l'impression que les professeurs ne se battaient que pour ce qui ressemblait de plus en plus à un principe, celui de combattre le refus d'un droit à se syndiquer. En dehors de la reconnaissance de l'UASU, il formule les demandes suivantes[202] : la formation d'un véritable «gouvernement universitaire» libre de toute interférence universitaire ; la cessation des ségrégations académiques ; l'augmentation et l'amélioration de la distribution des ressources de recherche ; l'augmentation des salaires[203] ; l'amélioration du système de protection sociale.

Le conflit s'engage dans la durée, où chaque décision d'une partie entraîne la réaction immédiate de l'autre. Ainsi, pendant que le gouvernement décide à la fin du mois de décembre de cesser de payer les professeurs tant que la grève se poursuivrait, ces derniers portent le refus d'enregistrement devant la Haute-Cour de Nairobi[204]. Ils persistent dans leur mouvement de grève, et quatre membres du comité intérimaire appartenant à l'Université de Nairobi (dont Korwa Adar et John Onyango) sont suspendus de leurs fonctions[205]. Peut-être n'est-il pas nécessaire de rentrer dans les détails d'un conflit qui va se poursuivre pendant neuf mois encore, les suspensions pour activités syndicales illégales succédant aux interdictions d'accès pendant que les différentes universités ferment temporairement puis réouvrent au gré des présences et surtout des décisions des autorités universitaires[206]. Au moins nous-faut-il examiner les moyens de mobilisation employés par les membres de l'UASU pour maintenir un esprit combatif, et mesurer la pertinence de leurs soutiens.

β) *Pérennisation de la mobilisation et recherche de soutiens*

Les stratégies de pérennisation de la mobilisation d'une part et de recherche de soutiens d'autre part représentent la pierre angulaire des conflits de longue durée. La volonté de partici-

---

201. Voir le *Daily Nation.* 11 décembre 1993. pp1-2.

202. Entretien accordé à l'*Economic Review.* 20-26 décembre 1993. pp26-27.

203. Aucun taux n'est donné. Kilemi Mwiria précise seulement que les professeurs ont un salaire moyen de 130 $ par mois (≈ 650 F), ce qui correspond selon lui à une demi-journée de consultation dans le secteur privé.

204. Voir le *Daily Nation.* 24 décembre 1993. pp1-2. L'UASU prend comme avocat Gibson Kamau Kuria, qui avait joué un rôle essentiel au sein de la LSK lors de la revendication démocratique. Paul Muite prendra quelques semaines plus tard la tête d'un groupe de sept avocats pour défendre les professeurs suspendus qui seront de plus en plus nombreux, ainsi que les cinq membres du comité intérimaire de l'UASU finalement licenciés le 7 janvier (Korwa Adar, John Omari Onyango, Eric Makokha, Churchill Kibisu et Charles Namachanja). Sur la demande d'annulation de la décision de refus d'enregistrement, la Haute-Cour se déclarera incompétente (voir le *Kenya Times.* 8 janvier 1994. pp1-2). Sur le recours immédiat en annulation des licenciements, le juge principal de la Haute-Cour refusera d'interférer dans la procédure disciplinaire menée par les autorités universitaires (voir le *Daily Nation.* 8 janvier 1994. pp1-2). Puis, début mars, la Cour d'Appel de Nairobi refusera de suspendre l'exécution des procédures d'expulsion de leur logement officiel des professeurs congédiés (voir le *Kenya Times.* 2 mars 1994. pp1 et 28). Chacune de ces décisions de justice concourt à renforcer la position inflexible du gouvernement.

205. Voir le *Daily Nation.* 28 décembre 1993. p20.

206. Ces atermoiements provoqueront bien entendu la colère des étudiants, ne sachant plus s'il leur fallait rester sur les lieux ou alors rentrer chez eux sans autorisation. Plusieurs actions commandos, soit directement contre des banques, soit contre les locaux de l'administration universitaire, seront menées en réaction par des petits groupes d'étudiants afin qu'ils puissent percevoir quand même leurs allocations d'études. Néanmoins, ce type d'action ne sera que très rarement couronné de succès (voir par exemple le *Standard.* 11 janvier 1994. pp1-2).

per à une action collective doit être sans cesse entretenue dans l'hypothèse d'une grève dont les effets économiques risquent souvent d'être désastreux pour les participants. Les organisateurs de l'action collective doivent mener un double travail de persuasion portant sur les valeurs et sur les espérances. Ils doivent en effet valoriser de façon maximale l'importance du changement social pour lequel l'action a été décidée, notamment en familiarisant le plus possible les acteurs avec les objectifs poursuivis. Il s'agit donc d'instrumentaliser ces objectifs à des fins de valorisation. Ceci correspond dans la thématique de Bert Klandermans à la mobilisation du consensus. La deuxième strate du travail de persuasion correspond à la mobilisation de l'action elle-même. Les organisateurs de l'action collective doivent ici axer leurs efforts sur la magnification de la participation et des espérances qu'elle fait naître. La volonté de participer doit gommer les incertitudes et les questionnements (les autres participeront-ils ? ce moyen est-il adapté ? le succès est-il réellement envisageable ?) sans pour autant que soient négligés les risques éventuels qu'une telle action est susceptible d'entraîner[207]. Ce double travail de persuasion ne s'exerce néanmoins qu'au niveau de l'organisation elle-même. Or, la recherche d'une efficacité certaine suppose d'attirer des soutiens extérieurs, prisés autant pour leur représentativité que pour leurs capacités de médiatisation du conflit. Il apparaît que le travail de persuasion des leaders de l'UASU s'effectuera plutôt au coup par coup, sans pour autant que cela se révèle improductif, tandis que les soutiens se manifesteront davantage d'eux-mêmes, ce qui est sans doute plus significatif symboliquement que des soutiens artificiellement provoqués.

Début 1994, Korwa Adar annonce que le comité intérimaire réfléchissait à une nouvelle stratégie, sans toutefois donner de plus amples précisions. Mais déjà, alors que jusqu'à ce jour l'UASU avait régulièrement refusé les procédures de conciliation proposées par les sous-comités gouvernementaux, l'organisation accepte le dialogue[208], tout en rejetant la proposition de Daniel arap Moi de création d'association d'entraide au sein de chaque université[209]. En réponse, Korwa Adar précisera qu'aucune restriction ne serait tolérée en ce qui concerne la formation d'un corps universitaire représentatif. John Omari Onyango, beaucoup plus véhément mais sans doute très ironique, estime que le Président, *"... en tant que chef de l'État, devrait agir en arbitre et ne pas prendre position"*[210]. Korwa Adar dévoile néanmoins rapidement les nouvelles directions statégiques qu'il entend mettre en œuvre. Il lance un appel aux organisations internationales, et en particulier en direction de la Banque Mondiale et du FMI, afin qu'ils conditionnent leur aide aux universités kenyanes au respect des libertés syndicales. Il affirme vouloir contacter également l'OIT, la CISL, la Commonwealth Universities Association, l'International Universities Association mais aussi des organisations comme la Friedrich Neuman Foundation, la Ford Foundation et la Rockefeller Foundation en vue d'obtenir des avances financières[211], non seulement pour promouvoir leur cause mais aussi pour réduire les préjudices financiers subis par l'absence du versement des salaires[212]. Afin de gérer ces liquidités, ainsi

---

207. Voir KLANDERMANS (B.) : "Mobilization and Participation in Trade-Union Action : An Expectancy-Value Approach". *Journal of Occupational Psychology.* Volume 57. n°2. 1984. pp107-120 ; "Psychology and Trade Union Participation : Joining, Acting, Quitting". *Journal of Occupational Psychology.* Volume 59. n°3. 1986. pp189-204.

208. Voir le *Standard.* 2 janvier 1994. pp1-2.

209. Il semble néanmoins que le dialogue ne soit accepté qu'avec les représentants du gouvernement, et non avec les autorités universitaires, définitivement mises hors jeu après que le vice-chancelier a traité les grévistes de «hooligans» devant les étudiants (voir le *Daily Nation.* 4 janvier 1994. p1).

210. in *Sunday Nation.* 2 janvier 1994. pp1-2. Beaucoup moins ironiques seront en revanche les réactions de Kenneth Matiba, qui parle au sujet de Daniel arap Moi de «tentation dictatoriale» (voir le *Kenya Times.* 3 janvier 1994. pp1-2).

211. Voir le *Daily Nation.* pp1-2. L'organisation américaine Committee for Academic Freedom in Africa se manifestera quant à elle spontanément (voir le *Daily Nation.* 7 février 1994. p32).

212. Début janvier, environ 600 professeurs n'avaient pas été payés.

que les donations personnelles des personnes extérieures voire d'États[213], l'UASU crée un fonds spécial commun. L'appel d'offres financières semble bien fonctionner. La donation de 100,000 shillings (≈ 10,000 F) par le FORD-Kenya[214] est ainsi largement médiatisée.

D'autres moyens de persuasion et de mobilisation sont employés, et leur diversité témoigne d'une volonté d'amélioration du répertoire d'actions à la disposition des grévistes. Ces derniers parviennent à organiser un débat contradictoire télévisé, sur la chaîne contrôlée par le gouvernement, la Kenya Broadcast Corporation. Deux professeurs, l'un membre de l'UASU, l'autre défavorable à la création de ce syndicat, s'affrontent oralement devant les caméras[215]. Le passage à la télévision marque un passage symbolique, et fait partie de ces méthodes de médiatisation qui concourent à l'élaboration d'une mystique de l'action collective, puisqu'en effet, la grève de l'UASU est désormais connue sous le nom générique de *"The Struggle"* ("La Lutte"). L'emploi de la menace fait partie également de la nouvelle stratégie[216]. Les professeurs de médecine affirment ainsi disposer des moyens nécessaires pour paralyser les hôpitaux nationaux en raison de leurs relations[217].

Les premiers soutiens significatifs proviennent d'abord de personnalités politiques de second plan, comme si les organisations partisanes opposantes cherchaient à tester le bien-fondé d'un encouragement de l'action des professeurs. Dennis Akumu du FORD-Kenya et Lawrence Sifuna du FORD-Asili organisent début janvier 1994 une conférence de presse afin d'appuyer publiquement le mouvement de grève, parce qu'il symbolise une véritable action de masse dirigée contre le gouvernement[218]. Ils seront bientôt rejoint par les principaux leaders des partis d'opposition, qu'il s'agisse d'Oginga Odinga, de Mwai Kibaki ou de Kenneth Matiba. Le Président du KENDA, Mukaru Ng'ang'a se prononcera également en faveur des grévistes, critiquant l'attitude passéiste du gouvernement[219]. De même, le KNC soutiendra le mouvement gréviste. Paul Muite, qui semble le plus actif, assure les représentants de l'UASU qu'il écrira une lettre aux donateurs internationaux afin que ces derniers protestent directement contre Daniel arap Moi. Il conseille l'UASU d'attaquer le gouvernement en justice pour obtenir l'enregistrement de leur syndicat et la réparation des préjudices qu'ils ont subi[220]. James Orengo, du FORD-Kenya, demande à Daniel arap Moi de démissionner de son poste honorifique de chancelier des universités afin que des élections puissent être organisées[221]. Des actions sont ensuite décidées au

213. Les leaders de l'UASU affirmeront que les États-Unis avaient fait la promesse de leur verser 5 millions de shillings (≈ 500,000 F) pour les aider (voir le *Daily Nation.* 13 janvier 1994. pp1-2).

214. Ce parti offrira également deux billets d'avion aller-retour pour que des représentants de l'UASU puissent se rendre à la conférence internationale de l'OIT à l'Île Maurice à la fin du mois de janvier.

215. Voir pour un compte-rendu assez détaillé le *Daily Nation.* 2 février 1994. p4.

216. Elle est parfois corrélée par la mise en évidence de motifs originaux pour demander l'enregistrement de l'UASU. Ainsi, Korwa Adar estimera qu'accéder à cette demande serait pour le gouvernement un signe de reconnaissance en direction d'Oginga Odinga récemment décédé et de sa lutte pour la liberté et la démocratie. En effet, Daniel arap Moi refusa des funérailles nationales au leader luo et Korwa Adar voyait comme une compensation le fait d'enregistrer l'UASU. Sa demande ne fut pas prise en considération (voir la *Weekly Review.* 4 février 1994. pp12-14). La décision du chef de l'État kenyan de ne pas accorder de telles funérailles donna lieu à une indignation générale parmi l'opposition, de Mwai Kibaki à George Anyona, en passant par Waruru Kanja et Michael Kijana Wamalwa. Oginga Odinga fut en définitive enterré chez lui, à Bondo, dans le district de Siaya, en présence d'une foule estimée à plus de 300,000 personnes (voir la *Weekly Review.* 11 octobre 1994. pp3-10).

217. Voir le *Standard.* 11 janvier 1994. pp1-2.

218. Voir la *Weekly Review.* 7 janvier 1994. p7. Ils prétendront que des organisations syndicales étrangères (françaises, allemandes et irlandaises) avaient adressé des protestations au gouvernement kenyan devant son intransigeance (voir le *Standard.* 4 janvier 1994. p1).

219. Voir le *Daily Nation.* 4 janvier 1994. p1.

220. Voir le *Sunday Nation.* 2 janvier 1994. pp1-2.

221. Ibid.

niveau parlementaire. Une motion est d'abord déposée par le groupe opposant pour demander que l'UASU soit enfin enregistrée[222]. Puis, treize députés de l'opposition[223] annoncent la formation d'un comité inter-partisan de liaison pour faire pression sur le gouvernement[224].

Des groupes d'intérêt se manifestent également et le RPP est le premier d'entre eux à ce faire en assurant les grévistes de son soutien inconditionnel. Un de ses membres, Michael Mwaura Kimani, affirme que la victoire est inévitable dès l'instant où il est plus facile pour les professeurs de trouver des emplois que de les remplacer pour le gouvernement[225]. Maina Kiai, s'exprimant en tant que directeur exécutif de la KHRC, publiera un communiqué dans lequel il rappelle que le droit de grève est un droit inaliénable et non un privilège discrétionnairement accordé par le gouvernement[226]. Wangari Maathai rejoindra le mouvement de soutien au nom du GBM, arguant du fait que l'absence de syndicats avait réduit certains professeurs à l'état de «lèche-bottes» et de «sycophantes»[227]. Parallèlement aux soutiens des groupes d'intérêt existant, d'autres se créent spécialement pour soutenir la cause des grévistes. Ainsi, cinq anciens professeurs décident de former le National Coalition for the Rehabilitation of Kenya Public Universities. Leur identité n'est pas fortuite. En effet, il s'agit de Willy Mutunga, Président de la LSK, de Edward Oyugi et Katana Mkangi, anciens prisonniers politiques, et des députés du FORD-Kenya Oki Okoo Ombaka et Peter Anyang' Nyong'o[228].

En revanche, la mobilisation des autres syndicats est extrêmement faible, ce qui tend à prouver que les tentatives d'émancipation de la COTU ont eu un effet davantage «idéologique» que structurel. Par exemple, le secrétaire-général de la KNUT, Ambrose Adongo, s'il précise que les 200,000 enseignants du primaire et du secondaire soutiennent sans partage les grévistes, n'évoque pas la possibilité de nouer des relations structurelles — par exemple par la création d'un comité de soutien — avec l'UASU. Joseph Mugalla, quant à lui, occupé à régler les conflits internes qui secouent l'organisation mère, ne se décidera à s'adresser au gouvernement que fort tard, même s'il lui demande au nom de la COTU d'accéder aux demandes de l'UASU.

Les Églises chrétiennes ne rompent pas avec leur image de défenseur des oppositions au gouvernement. L'évêque catholique d'Embu, John Njue, est le premier à réagir publiquement, en affirmant que le refus d'enregistrement était anti-démocratique[229]. Il agit en réalité au nom de la Church's Justice and Peace Commission, bien que cette dernière ne se prononce officiellement en faveur du mouvement qu'à la mi-janvier[230], d'abord par un communiqué et ensuite par l'organisation par le Père James Kinuthia d'une séance de prières à la Holy Family Basilica. Peter Njenga entre bientôt lui-aussi dans la course, d'abord en faisant comme à l'accoutumée de

222. Voir le *Standard.* 2 janvier 1994. pp1-2.

223. 5 du FORD-Kenya (Raila Odinga, Otieno K'Opiyo, Musikari Kombo, George Kapten et Mukhisa Kituyi) ; 2 du FORD-Asili (Macharia Muraya, J.B. Mwaura) ; 5 du DP (Joseph Mulusya, Norman Nyagah, Joseph Mulusya, Agnes Ndetei, Njeru Ndwiga) et 1 du KNC (Gerald Ndwiga).

224. Voir le *Daily Nation.* 5 janvier 1994. p28. Notons que par la même occasion, ces parlementaires demandent que le groupe de Joseph Mugalla soit reconnu comme le seul représentatif de la COTU.

225. Voir le *Sunday Nation.* 2 janvier 1994. pp1-2. Pourtant, les premières décisions des autorités universitaires après que certains professeurs ont été suspendus ont été de les remplacer, la plupart du temps par de prétendus enseignants, inconnus des grévistes dans la profession (voir par exemple le *Standard.* 5 janvier 1994. p5).

226. Voir le *Daily Nation.* 4 janvier 1994. p1. Maina Kiai est aussi le secrétaire de la NCP, groupe d'intérêt dont il fut question pour la première fois lors de la manifestation multiculturelle et multipartisane d'avril 1993.

227. Voir le *Daily Nation.* 5 janvier 1994. p28.

228. Voir le *Standard.* 6 janvier 1994. p5.

229. Voir le *Daily Nation.* 6 janvier 1994. p4.

230. Voir le *Standard.* 15 janvier 1994. p5.

la All Saints Cathedral un lieu de prières pour les causes démocratiques, où les défenseurs de celles-ci ont le droit de s'exprimer — Korwa Adar et Kilemi Mwiria y prendront plusieurs fois la parole —, ensuite en prenant lui-même position en faveur des grévistes, en rappelant notamment que l'intransigeance du gouvernement risquait de faire perdre au Kenya toute une génération d'enseignants de haut niveau[231]. En dehors du fait qu'elles soient régulièrement en faveur des opposants à Daniel arap Moi, les prières de Peter Njenga sont également intéressantes au regard des personnalités qu'elles attirent. Elles se présentent comme un espace de visibilisation des allégeances et des défections au mouvement démocratique. Dans le cas de la revendication des professeurs de l'enseignement supérieur, Raila Odinga, Norman Nyagah ou encore Peter Anyang' Nyong'o assisteront à chacune des séances de prières organisées pour les soutenir. Henry Okullu ne rejoindra le mouvement de soutien que fort tard, à la fin du mois de février 1994[232].

Enfin et surtout les professeurs bénéficient de l'appui des étudiants. Ceux-ci se montrent résolument en faveur de l'action de leurs maîtres dès les premiers instants de la mobilisation, soit par l'intermédiaire de la SONU'92, soit par celui de petits groupes d'intérêt internes. Ces derniers tiendront plusieurs *kamukunji* pour témoigner leur soutien et gagner la confiance de la majorité des étudiants. Certains n'hésiteront pas à employer des moyens de persuasion plus ou moins physiques en guise de protection des professeurs lorsque la grève aura commencé[233]. La SONU'92 menacera à plusieurs reprises de boycotter les cours tant que le gouvernement ne considérerait pas la demande d'enregistrement de l'UASU avec plus de sérieux. Dès la grève commencée, les étudiants poursuivrent leur stratégie de soutien, et demandent à être renvoyés dans leurs foyers. Ils organiseront des manifestations sur les campus de Nairobi, de Chiromo et de Kabete, certaines dégénérant en émeutes[234]. En dépit des graves difficultés dans lesquelles cette grève les plonge, les encouragements des étudiants ne se démentiront pas. Un groupe d'intérêt, l'Association of Medical Students of the University of Nairobi menace le vice-chancelier de cette université d'intenter une action en justice contre l'administration universitaire si la situation n'était pas rapidement débloquée, au motif que le bon déroulement des cours ne dépendait pas des professeurs mais de leurs employeurs[235]. Ils organiseront surtout une manifestation qui les fera traverser la ville de Ngong Road jusqu'au campus principal de l'Université de Nairobi en passant notamment par Nyerere Road, Valley Road et l'University Way[236]. Un autre groupe d'intérêt, le Students Peace Movement s'adresse au ministre de l'Éducation Nationale, Joseph Kamotho, pour qu'il mette un terme définitif au conflit, mais aussi pour qu'il procède à la fermeture des universités jusqu'à la fin du conflit afin que de permettre aux étudiants de s'organiser[237].

---

231. Voir le *Kenya Times*. 11 janvier 1994. p2.

232. Voir *Society*. 14 mars 1994. p18.

233. Un de ces groupes, le Students Voice, poursuivra ainsi le vice-chancelier de l'Université de Nairobi alors que ce dernier refusait de recevoir les représentants de l'UASU. Un des leaders de ce groupe affirmera que tant qu'ils seraient présents, les autorités universitaires ne pourraient fermer l'Université de Nairobi (voir le *Standard*. 3 décembre 1993. pp1-2).

234. Supra pp438-435. Voir également *The Economic Review*. 13-19 décembre 1993. p12.

235. Voir le *Daily Nation*. 13 janvier 1994. pp1-2.

236. Voir le *Daily Nation*. 2 février 1994. p6.

237. Voir le *Daily Nation*. 31 janvier 1994. pp1-2.

χ) *Échec et imitation*

Malgré tout, en dépit des efforts fournis par les membres du comité intérimaire, et en particulier de Korwa Adar, la longueur de l'action et l'intransigeance manifestée de part et d'autre font que certains grévistes se lassent ou ne sont plus à même financièrement de poursuivre le mouvement. Progressivement, à partir de la fin du mois de février, c'est-à-dire après environ trois mois de grève, plusieurs professeurs reprennent leur cours[238]. De même, le travail de déconstruction mené par la KANU n'apparaît pas totalement vain. En dehors des encouragements prodigués aux opposants universitaires de l'UASU, la diffusion d'informations déstabilisantes et parfois contradictoires (la CIA soutiendrait l'UASU ; l'UASU ne serait qu'un groupe d'intellectuels inféodés au FORD-Kenya dont l'objectif serait de promouvoir l'accession de Peter Anyang' Nyong'o à la tête du parti) ou l'organisation de contre-manifestations, comme celle d'une cinquantaine de pseudo-étudiants ayant plutôt l'air de jeunes habitués des rues de Nairobi[239], finissent par construire un sentiment mitigé parmi la population. Ceci, ajouté au fait que les autorités universitaires n'hésitent plus à la même époque à affirmer régulièrement la fin du mouvement de grève, ce qui oblige l'UASU à démentir tout aussi régulièrement, plonge effectivement tout le monde dans l'expectative. La création des AEUASAS, ASAU et KUASAS renforce ce sentiment en dépit des soutiens réitérés par les étudiants, notamment sous l'impulsion de la SONU'92[240], qui a senti l'occurence d'un possible renversement de tendance en défaveur des professeurs.

Afin de contrebalancer ces flux négatifs, les leaders de l'UASU essaient de diversifier leurs moyens de mobilisation. Ils font ainsi appel au responsable du corps diplomatique étranger au Kenya pour lui demander que soit mis un terme au harcèlement dont ils étaient les victimes[241]. Mais cela ne suffit pas à arrêter le gouvernement. En effet, le 25 février, Korwa Adar est de nouveau arrêté à son domicile pour incitation des étudiants à la violence[242]. Les autres membres du comité intérimaire portent alors l'affaire devant l'African Commission for Human Rights, qui dépend des Nations-Unies. Mais, certains commencent à douter des modes d'action utilisés. Ainsi, un professeur déclare : *"Cela confine à la naïveté de poursuivre la procédure juridictionnelle d'enregistrement alors que l'on sait que les interférences présidentielles dans la justice sont énormes"*[243]. Aussi, après cinq mois de grève, l'UASU finit vers la fin du mois d'avril par entrer dans le jeu des concessions. Au cours d'une conférence de presse, les leaders du syndicat non reconnu proposent au gouvernement d'abandonner la grève si au moins trois conditions étaient réunies : la réintégration de tous les professeurs licenciés ; le paiement de tous les salaires non versés ; la mise en place d'une structure de dialogue cohérente pour que

---

238. Les leaders de l'UASU ont toujours affirmé au cours de la grève que la participation était maximale, étant proche selon eux des 90%. Néanmoins, nous ne disposons pas de données fiables quant à l'évolution de la participation. Cependant, il est intéressant de rapporter les propos suivants de Korwa Adar à ce sujet : *"... même si seulement cinquante professeurs étaient en grève,* [sous-entendu dans chaque université] *cela affecterait le fonctionnement normal des programmes académiques"* (in *Sunday Nation.* 18 septembre 1994. p11). La qualité semble être privilégiée par rapport à la quantité, et cette déclaration permet de penser qu'une stratégie de ciblage précis des modules paralysables avait été établie.

239. Voir l'*Economic Review.* 14-20 février 1994. pp14.

240. Voir par exemple le *Standard.* 17 février 1994. p5 et l'*Economic Review.* 21-27 février 1994. p17.

241. Voir le *Daily Nation.* 27 février 1994. p20.

242. Il est accusé d'avoir tenu les propos suivants lors d'un meeting organisé illégalement dans le campus Kikuyu : *"Le gouvernement a transformé les universités en zones de sécurité et chassé les professeurs qui n'étaient pas politiquement en phase avec le régime* (...) *Vous* [les étudiants] *ne devez avoir peur de rien"* (in *The Weekly Review.* 4 mars 1994. p23). Il sera relâché une dizaine de jours plus tard contre une caution de 100,000 shillings (≈ 10,000 F) après avoir nié les charges retenues contre lui.

243. in *Daily Nation.* 3 mars 1994. p44.

les problèmes plus profonds soient résolus[244]. En réalité, ils se rendent compte que la popularité de leur mouvement tend à s'estomper, notamment chez les étudiants, qui envisagent difficilement de perdre une année supplémentaire, dès l'instant où pour nombre d'entre eux l'année universitaire débute entre avril et juin. Odiambo Nyagaya, le secrétaire-général de la KUSU, le syndicat étudiant de l'Université Kenyatta, publiera quelques semaines plus tard un long article dans le *Daily Nation* pour faire part du malaise étudiant :

> *"Les dernières déclarations* [des leaders de l'UASU] *relèvent indubitablement d'une tentative subtile de dépasser le manque croissant d'attention du public par des abstractions évasives énoncées dans un jargon phraséologique sans signification* (...)
>
> *Sept mois, chers professeurs, est une période très longue, soit que l'on reste à la maison, soit que l'on traîne dans les rues. Ne l'oubliez jamais* (...)
>
> *Et bien que les professeurs licenciés aient été réintégrés et que leurs salaires aient été enfin payés, les étudiants ont perdu leur temps ... et ceux qui ont suivi les ordres de l'UASU et boycotté les examens sont aujourd'hui menacés de redoubler ou d'arrêter leurs études. Et bien sûr, aucun de ces ardents instigateurs de l'UASU n'a pris leur défense* (...)
>
> *Sept mois de grève et plus d'une année d'agitation n'ont pas donné les résultats attendus. Le sens commun réclame qu'ils* [les leaders de l'UASU] *reconsidèrent et modifient leurs stratégies. Très bientôt, l'UASU pourrait ne plus être qu'un squelette de six membres d'un comité intérimaire.*
>
> *Qu'il y ait ou non une «autre dernière chance» pour l'UASU, messieurs, tapez en touche s'il vous plaît. C'est la mi-temps !"*[245]

Certains étudiants se tournent d'ailleurs vers des universités privées ou, pour ceux qui en ont les possibilités, s'inscrivent dans des universités étrangères. Dans ce contexte, les étudiants proches de la KANU peuvent utiliser plus facilement des moyens de délégitimation[246]. En outre, la gestion de la grève a coûté beaucoup d'argent, autant du côté des grévistes que de celui des autorités universitaires et gouvernementales. Successivement, la majorité des professeurs reprend le travail dans les Universités Moi, Kenyatta et Egerton[247], si bien que début juin, seule l'Université de Nairobi persiste à poursuivre le mouvement, alors même que l'administration s'est décidée à revaloriser les salaires, à concurrence de 3,7 à 5% supplémentaires[248]. Daniel arap Moi finira par rencontrer de façon faussement impromptue Korwa Adar et John Omari Onyango, en présence de l'Ambassadrice des États-Unis, Aurelia Brazeal, à l'occasion de la célébration du 218^{e} anniversaire de l'indépendance de l'Amérique. Chacun restera sur ses positions, et Aurelia Brazeal citera George Bernard Shaw à l'issue de la réception pour caractériser son sentiment personnel : *"Le progrès est impossible sans changement et ceux qui ne veulent pas changer leur manière de voir ne peuvent rien changer du tout"*[249].

En définitive, les derniers grévistes de l'Université de Nairobi se résolvent à reprendre leurs cours la dernière semaine de septembre après que le vice-chancelier de l'Université a ac-

---

244. Voir le *Daily Nation.* 23 avril 1994. p28.

245. in *Daily Nation.* 2 juillet 1994. p5.

246. Ainsi, un groupe d'«étudiants concernés» de l'Université de Nairobi dénonce les activités illégitimes de Korwa Adar, d'autant qu'il reçoit de l'aide de l'opposition. Ce groupe s'adresse également au Council for the Development of Social Science and Research in Africa pour que celui-ci exerce des pressions sur les professeurs qui persistent à faire grève (voir le *Kenya Times.* 6 septembre 1994. p24).

247. Bien qu'une grande partie de l'Université Moi reste fermée malgré tout jusqu'au mois d'août en dépit des allégations contraires de son Président.

248. Voir l'*Economic Review.* 11-17 juiller 1994. p10.

249. in *The Standard.* 5 juillet 1994. p1.

cepté de réintégrer les cinq membres du comité intérimaire les premiers à être licenciés, mais aussi d'abandonner les procédures disciplinaires à l'encontre des professeurs et des étudiants impliqués dans la grève. Il s'engage également à ne pas harceler les membres de l'UASU et à laisser la procédure d'enregistrement se poursuivre, tant qu'elle s'effectuait en conformité avec la loi. En contrepartie, en dehors de l'abandon de la grève, il demande aux grévistes de rattraper les cours, de procéder aux examens le plus rapidement possible et surtout de s'engager à ne plus interrompre le programme des études à l'avenir. Pourtant, les cinq licenciés refuseront la proposition du vice-chancelier sur le conseil de leurs avocats, tandis que les autres grévistes, pour leur part, reprennent le travail[250]. Le terme officiel de la grève n'intervient toutefois qu'au débur octobre[251].

L'abandon du mode d'action le plus pertinent pour obtenir satisfaction ne dispense pas les professeurs de continuer la lutte, mais sous d'autres formes. Le dialogue et la concertation sont privilégiés comme annoncé, mais cela donne en retour plus de possibilités de répression de la part des autorités. En effet, par deux fois au mois de novembre, les leaders de l'UASU et les étudiants seront empêchés par la police de tenir des réunions publiques à Ufangamano House, lieu traditionnel de rencontre des opposants. La deuxième fois, alors que la réunion était censée commémorer le premier anniversaire de la grève, les étudiants s'en prennent aux policiers à qui ils crient *"Mwaze, mwaze"* ("Lapidons-les, lapidons-les"). Néanmoins, aucun affrontement ne se produira et John Omari Onyango parviendra même à annoncer la formation du Council for Academic Freedom and Educational Standards[252].

À leur tour, les docteurs vont essayer de former leur propre syndicat, mais sans plus de succès. Dans ce cas, la grève ne durera que quatre mois. Mais leur mouvement est significatif dans la mesure où il traduit un effet d'entraînement, d'imitation. En effet, c'est l'action des professeurs d'université qui a déterminé la résolution du secteur médical. Début juin 1994, les membres de ce secteur menacent d'entrer en grève si leur syndicat, le Kenya Medical Practitioners and Dentists Union (KMPDU) n'était pas enregistré. Cette demande sera rejetée, au motif que les employés du service public n'avaient pas à se syndiquer. En réaction, plus de 1,000 praticiens des hôpitaux publics se mettent en grève, pour une durée initiale de vingt et un jours. Ils diffusent également leurs revendications : reconnaissance de leur syndicat ; augmentation de leur salaire de 30% ; augmentation des allocations de transport et de logement[253]. Bien que le gouvernement évince certains responsables au ministère de la Santé, cela ne suffit pas à calmer les médecins qui semblent décidés à poursuivre leur grève tant que leur syndicat n'aura pas été reconnu. L'attitude de la Kenya Medical Association, qui à l'origine se range aux côtés des grévistes pour ensuite leur demander quelques semaines plus tard de reprendre le travail en raison des graves perturbations qu'ils causaient, ne permet pas de clarifier la situation qui tend à s'enliser. Le gouvernement, calquant son attitude sur son intransigeance vis-à-vis des grévistes de l'enseignement supérieur, refuse d'entrer dans des négociations qui mettraient ses capacités de contrôle en danger[254]. Certes, le secrétaire permanent du ministère de la Santé annonce que ses services allaient se pencher sur une éventuelle réforme du statut des médecins,

250. Voir la *Weekly Review.* 16 septembre 1994. pp11-12.

251. Voir la *Weekly Review.* 7 octobre 1994. pp19-20. Le communiqué énonce notamment : *"Cette décision ne doit pas être considérée comme un signe de faiblesse de notre part. Nous l'avons prise parce que nous sommes des patriotes et que nous ne voulons pas que les universités soient détruites"*. Les leaders de l'UASU regrettent en outre la durée de la grève (plus de dix mois), qui doit être imputée à la longueur des procédures juridictionnelles.

252. Voir le *Daily Nation.* 30 novembre 1994. p4.

253. Voir l'*Economic Review.* 20-26 juin 1994. p12.

254. Voir la *Weekly Review.* 8 juillet 1994. pp4-8 ; *The Economic Review.* 18-24 juillet 1994. p19.

tout en précisant qu'ils avaient quand même bénéficié de l'augmentation des salaires de tous les fonctionnaires au 1er juillet 1994 et que leur action en justice pour faire enregistrer leur syndicat n'était pas digne[255]. Ce comportement conduit à l'intensification de la grève, et, après deux mois de conflit, l'Hôpital National Kenyatta, qui restait le moins réceptif à ce mouvement, est quasiment paralysé par les défections des praticiens[256], ce qui conduit à des situations catastrophiques (congestion des morgues, files d'attente énormes, ...)[257]. Finalement, les grévistes commencent à parler d'arrêter leur mouvement vers la mi-août. En réalité, certains médecins reprennent le travail dans les hôpitaux (notamment ceux de Mombasa, de Murang'a et de Kisumu) sans attendre le mot d'ordre des leaders de la KMPDU[258]. Néanmoins, le Président intérimaire de cette dernière, Givens Ateka, refuse d'abandonner et qualifie les menaces de Daniel arap Moi d'engager des mesures disciplinaires d'«acrobaties politiques»[259]. C'est pourtant ce que fait le chef de l'État, ce qui conduit les grévistes à engager une procédure judiciaire destinée à bloquer les mesures de suspension prises par le ministère de la Santé. Mais, bien que Givens Ateka affirme que 99% des médecins sont toujours en grève, nombre d'entre eux continuent de reprendre le travail, d'autant que la situation des patients se dégrade de plus en plus. Les médecins finiront par abandonnner officiellement leur mouvement à la fin du mois de septembre après quatre mois de conflit. Ils souhaitent la clémence du gouvernement pour leurs collègues licenciés pendant la grève et espèrent pouvoir retrouver les logements de fonction dont ils avaient été expulsés en raison de leur action. Néanmoins, ils annoncent qu'ils n'effectueraient plus dorénavant que quarante heures par semaine afin d'aligner leurs horaires sur ceux des autre salariés de la fonction publique et qu'ils refuseraient d'effectuer des heures supplémentaires non rémunérées[260].

En dépit de l'échec de ces deux tentatives importantes de construction syndicale, les acteurs des revendications ont réussi à développer un climat conflictuel durable avec le gouvernement, obligeant celui-ci à dégager des stratégies de déligitimation et de préservation de ses capacités de contrôle. Il est cependant remarquable de noter que ces stratégies se sont fondées sur l'intransigeance, alors même que la grève des médecins a entraîné des dysfonctionnements dans un secteur vital. Le pouvoir de paralysie de structures déterminantes, qui avait été quelque peu utilisé par les ouvriers de la KPL, n'apparaît plus comme un mode d'action pertinent, le gouvernement comptant plutôt sur l'impopularité suscitée par ce type de mobilisation nécessairement construite comme négative. Au total, les méthodes employées par les acteurs revendicatifs, même limitées à l'emploi de la manifestation et de la grève, ne sont pas apparues suffisamment puissantes pour contrer la force du contrôle autoritaire kenyan.

3. Les jeux de l'ethnicisation

Quelques mobilisations autres que celles que nous avons évoquées se sont déroulées au cours de la période 1993-1994. Elles sont de deux ordres, et n'ont pas selon nous d'impact

255. Voir le *Kenya Times*. 16 juillet 1994. pp1-2.

256. Voir l'*Economic Review*. 15-21 août 1994. p16.

257. Voir le reportage du *Standard* sur les dysfonctionnements provoqués par la grève dans les hôpitaux de Nairobi, de Nyeri, de Nakuru, de Mombasa, ou de Kisumu (17 août 1994. pp23-25).

258. Voir le *Daily Nation*. 17 août 1994. pp1et 3.

259. Voir le *Daily Nation*. 21 août 1994. pp1-2.

260. Voir *La Lettre de l'Océan Indien*. 8 octobre 1994. p2.

direct sur l'amélioration de l'espace protestataire. Néanmoins, certaines d'entre elles renforcent localement des affects fondés sur l'ethnicité, ce qui pourrait avoir une influence considérable sur la construction du système d'action protestataire.

Les premières n'ont à notre sens guère de rapport direct avec une contestation objective du gouvernement fondée sur des impératifs politiques nationaux. C'est d'abord le cas des émeutes de Lamu, au mois d'août 1993. Deux phénomènes (découragement des autochtones devant l'inefficacité des autorités locales dans la lutte contre le banditisme ; révélation de pratiques douteuses dans l'attribution des terres), conduisent les Lamusiens à organiser une manifestation destinée à faire part de leurs doutes. Mais elle dégénère en émeute lorsque le *District Commissioner* ordonne aux forces de l'ordre d'intervenir. Ayant surpris tout le monde, le développement de cette action reste néanmoins sans lendemain, et les luttes factionnelles reprennent leur cours normal[261]. C'est ensuite le cas de l'affaire "Ndeiya Six". Le pouvoir kenyan récupère certains faits de banditisme perpétrés par des voyous pour en attribuer la responsabilité à des opposants locaux qui deviennent gênants. Cette réappropriation s'effectue au détriment de la recherche des véritables coupables, et il est possible de se demander jusqu'à quel point les assaillants n'ont pas été soudoyés pour accomplir leur geste. Au surplus, les cibles choisies par les bandits sont toujours des postes de police, c'est-à-dire un lieu où se trouvent immanquablement des armes, susceptibles donc d'alimenter tel ou tel mouvement de guérilla. Ainsi, l'attaque en novembre 1993 du poste de police de Ndeiya, à Kiambu, était clairement destinée au vol de fusils. Les circonstances en sont mal connues. Menée en pleine nuit, il semblerait d'après les autorités locales que l'attaque ait été un échec et que les bandits furent rapidement mis en fuite après un échange de coups de feu. Là n'est pas le plus important. En effet, six personnalités sont rapidement arrêtées, ce qui leur vaudra ainsi le nom de "Ndeiya Six". Parmi elles, on trouve David Njenga Ngugi, qui est le responsable du DP à Kiambu, James Njau Wabururi, Charles Kimani et Alex Mbugua Njoroge, tous trois connus pour leurs activités dans l'opposition. Pour faire bonne mesure et donner l'impression que l'enquête a été conduite avec le plus grand sérieux, deux gendarmes sont aussi arrêtés pour complicité. Il s'agit donc ici d'un moyen de déligitimation destiné à se débarrasser au moins pour un temps d'opposants locaux encombrants[262], lesquels, on l'aura remarqué, appartiennent majoritairement à l'ethnie Kikuyu. Et dans ce contexte, le second ordre de mobilisations apparaît comme une réponse indirecte mais significative à ces actions d'affaiblissement.

Les secondes mobilisations sont pourtant difficilement vérifiables, excepté lorsqu'il est possible d'entrer en contact direct avec les organisateurs. Nous voulons parler ici de la formation de groupes clandestins. Ceux-ci se créent notamment dans les bidonvilles, prenant la forme officielle d'associations d'entraide pour obtenir leur enregistrement, mais faisant office en réalité d'organe politique local de relais de la parole opposante. C'est le cas par exemple de la Kangemi Welfare Association (KWA), créée en mai 1995, mais dont les fondations ont été posées peu de temps après les élections. La mise en place de cette organisation a nécessité de multi-

261. Sur la relation de cet événement, voir BERTRAND (J.) : "Une émeute sur la côte kenyane". *Afrique Contemporaine*. avril-juin 1994. n°170. pp20-36. Voir également l'*Economic Review*. 16-23 août 1993. pp33-34.

262. Voir l'*Economic Review*. 22-28 novembre 1993. pp27-28. C'est également grâce à ce type de manipulation que Koigi wa Wamwere sera finalement arrêté à la même époque. Ancien responsable du KPF, chef de la rébellion dans la Burnt Forest au cours des troubles ethniques, l'ancien député kikuyu a toujours été une cible privilégiée du pouvoir. Lorsque ce dernier finit par le mettre sous les verrous, il l'accuse d'avoir pris part à l'attaque du poste de police de Nakuru, qui aurait fait trois morts parmi les assaillants. Cinq compagnons de Koigi wa Wamwere sont également arrêtés pour les mêmes motifs. Paul Muite prendra rapidement la tête des avocats chargés de leur défense. La présence d'observateurs américains lors de son procès qui a commencé en juillet 1995, pourrait lui faire éviter la sentence capitale, mais sans doute pas une condamnation à une lourde peine de prison, seul moyen pour le pouvoir de le tenir à l'écart des affaires politiques nationales.

ples réunions informelles et clandestines, afin de recruter le plus de membres possibles. Néanmoins, dans l'objectif de limiter les risques, deux critères de recrutement furent fixés : appartenir à l'ethnie Kikuyu ; avoir fait preuve par le passé d'activités opposantes. La première décision prise a été de lancer un fonds commun. Une fois qu'une somme suffisante a pu être réunie, un compte a été ouvert dans une banque, l'objectif étant de réunir suffisamment d'argent pour pouvoir acheter une parcelle de terrain cultivable, ceci permettant de justifier l'existence de l'association d'entraide aux yeux des autorités tout en ménageant de nouvelles possibilités économiques. Il reste que le but principal de l'opération est de s'engager dans des activités politiques[263] :

> *"Nous voulons opérer au niveau local et converser d'abord avec tous les Kikuyu du village. C'est plus facile de décider qui on va soutenir. Ensuite, on passe au niveau régional. Et après, on peut penser à l'union au niveau national, sachant quand même que les possibilités d'intégration sont faibles. À notre niveau, il faut d'une part donner des conseils aux autres, leur enseigner notre conception de la politique. Il faut d'autre part approcher directement les hommes politiques, les évaluer et aussi leur soutirer les informations. Ce n'est que comme ça que l'on peut distinguer les bons des opportunistes"*[264]

L'ambition est modeste, mais elle dénote plusieurs phénomènes : une volonté certaine d'agir en politique dans le but d'améliorer ses conditions de vie ; une confiance dans l'ethnie comme plate-forme prééminente d'expression ; un doute profond sur les possibilités d'intégration ethnique au niveau national[265]. Néanmoins, la KWA n'a pas d'ambition fédérative, ce qui n'est pas le cas en revanche du Ngwakaniro ya Agikuyu (NYA), qui signifie Mouvement pour l'Unité des Kikuyu. Fondé peu de temps après l'introduction du multipartisme à Nakuru sous l'impulsion conjointe de Njenga Mungai, actuel député du FORD-Asili à Nakuru, de Koigi wa Wamwere et de Kimani Kihika, membre du DP à Laikipia, l'objectif de cette formation résolument clandestine était double[266] : former des groupes capables de résister aux attaques des

---

263. Nous avons assisté à l'une de ces réunions au mois de juin 1995. L'ordre du jour portait sur les conditions d'enregistrement qu'il fallait remplir — avec en particulier le choix définitif du nom de l'association — et sur les modalités qui permettraient une meilleure intégration. La réunion ne s'est pas déroulée à Kangemi, puisque ce type de rassemblement est interdit lorsqu'aucune organisation reconnue ne sert de support, mais à quelques kilomètres de là, dans une petite maison. Les participants étaient peu nombreux, environ une quinzaine. Après que le nom a été choisi et une fois les cotisations prélevées, la discussion a effectivement porté sur des problèmes politiques relatifs au bidonville. Elle s'est néanmoins effectué en kikuyu et la teneur exacte des débats nous a été rapportée ultérieurement. L'intérêt était surtout de voir comment la mobilisation s'était effectuée. Comme me le rapporta mon informateur, il est toujours difficile de réunir plusieurs personnes à une heure précise, même lorsque l'objectif concerne le bien-être de tous. Il faut alors utiliser des moyens de persuasion qui permettent de transcender deux inconvénients : l'interdiction de ce type de réunion ; les comportements plus ou moins passifs des membres. Dès lors, pour pouvoir commencer à travailler à 15^{H}, rendez-vous avait été fixé à $13^{H}30$.

264. Entretien. Peter Njenga Gathego. Nairobi, 8 juin 1995.

265. Selon certains auteurs, les associations d'entraide comparables à la KWA contiennent de fortes potentialités pour se transformer en organisations de mouvement social. Ils invoquent six raisons cumulatives justifiant cette orientation. Ces associations peuvent ainsi passer à un statut politiquement activiste lorsqu'elles défendent des valeurs socio-politiques dirigées vers un changement sociétal ; lorsqu'elles proposent une véritable subculture à la disposition des personnes défavorisées ; lorsqu'elles nouent des relations conflictuelles avec des organisations professionnelles ; lorsqu'elles ne sont pas intégrées dans les institutions traitant des mêmes problèmes ; lorsqu'elles ménagent une grande participation de chacun des membres aux prises de décision ; et enfin lorsqu'elles disposent d'une autonomie financière et matérielle (voir SMITH (D.H.) ; PILLEMER (K.) : "Self-Help Groups as Social Movement Organization : Social Structure and Social Change". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 5. 1983. p215). Il est certain que la KWA est loin de remplir tous ces critères, et en tout état de cause, son objectif n'est pas de se transformer en organisateur d'action collective mais plutôt de susciter une réflexion politique parallèlement aux efforts économiques, ce qui indirectement pourra alors provoquer des mobilisations.

266. La forme passée est employée, car, si ce groupe n'est pas réellement dissous, il est très peu actif en 1995 en raison de la mort ou de l'arrestation de plusieurs de ses membres.

Kalenjin ; œuvrer pour l'union des Kikuyu dans le district de Nakuru. La majorité des membres étaient des paysans, et nous avons eu la possibilité de rencontrer l'un d'entre eux[267]. Son travail consistait à établir des contacts avec les autres paysans afin de leur expliquer le but du NYA. Après les avoir convaincu de s'engager dans la lutte, il leur enjoignait de poursuivre de leur côté les propositions de ralliement à des personnes qu'ils jugeraient dignes de confiance. Il s'agissait donc d'un travail de recrutement par dissémination, le seul possible en raison d'un manque crucial de moyens logistiques[268]. L'organisation demeurait problématique : chaque fois qu'une réunion parvenait à être mise en place, la police arrivait avant même que les conclusions aient été rendues en raison de la présence d'informateurs kikuyu intégrés dans le NYA[269]. Les stratégies étaient cependant décidées dès que cela était possible de façon conjointe par les hommes politiques locaux partie prenante dans les opérations et par les paysans. Les premiers proposaient des solutions qui étaient ensuite âprement discutées par tous. De ce type de prise de décision est née une sorte d'attente angoissée des choix des hommes politiques quant aux comportements à adopter : *"Aujourd'hui, on attend avec fébrilité ce que va nous dire Njenga Mungai"*. En définitive, ce paysan reste persuadé que ce type de mouvement est un bon moyen de mobilisation. Il n'en voit guère d'autres aussi probant pour rassembler les énergies kikuyu, mis à part peut-être la régénération de la GEMA. Selon lui, ce type d'action a permis de sortir les paysans de leur relative passivité mais leur a également ouvert les yeux sur les véritables propagateurs des troubles ethniques : *"J'ai compris que les ennemis n'étaient pas les Kalenjin en tant qu'ethnie. En fait, ceux qui sèment le désordre, ce sont les groupes para-militaires de Moi et les Morans"*.

L'expérience du NYA, et, à une moindre échelle, celle du KWA, ne fait que confirmer les hypothèses relatives aux méthodes de recrutement dans les organisations clandestines et aux moyens de pérenniser les motivations individuelles à participer. Les fondations doivent reposer sur des identités politiques extrêmement fortes et sur une socialisation politique tournée vers la violence, c'est-à-dire que l'action politique pour être efficace doit admettre l'utilisation de la violence[270]. Dans le cas kenyan, les identités politiques se forgent en fonction de l'appartenance ethnique, et la construction de la violence politique s'effectue par rapport à l'ethnie Kalenjin, considérée comme un ennemi politique. Dans ce contexte, la lecture instrumentale des troubles ethniques doit être dépassée : si effectivement le gouvernement a exacerbé des rivalités ethniques pour qu'elles explosent dans la violence et s'il poursuit par d'autres moyens moins visibles et davantage subtils son entreprise d'ethnicisation de la vie politique, force est de constater que les Kikuyu en particulier ont commencé de construire des mécanismes de préservation qui font

267. Toutes les informations qui suivent résultent d'un entretien avec un des membres du NYA, Gabriel Ndongo Selas, paysan à Molo. L'entretien eut lieu à Nairobi, car l'un de nos informateurs fit venir Gabriel Ndongo Selas dans la capitale, les deux hommes ayant jugé que cela était plus sûr qu'un déplacement inverse. La conversation s'est déroulée en kikuyu, et a donc été traduite de façon simultanée par notre informateur.

268. Par exemple,le NYA ne disposait pas suffisamment de liquidités pour créer un journal ou une feuille d'informations. En outre, ce procédé aurait pu conduire à une médiatisation relative de ses activités, ce qui était l'inverse du but recherché.

269. Nous avons demandé à Gabriel Ndongo Selas s'il considérait ces informateurs comme des agents essentiellement provocateurs de violence, ce à quoi il répondit clairement que de toute façon ce type de réunion n'était pas fait pour prendre des décisions pacifiques : *"Nous étions tournés vers la violence"*. Selon lui, il ne s'agissait que d'informateurs avides de récompenses financières. Peu nombreux mais dangereux pour la survie du groupe, ils posaient un problème au NYA dans la mesure où ils ne pouvaient être reconnus que grâce aux dénonciations qu'ils effectuaient.

270. Pour une synthèse théorique de ces éléments, voir DELLA PORTA (D.) : "On Individual Motivations in Underground Political Organizations". *International Social Movement Research.* Volume 4. 1992. pp3-28. Pour une application à une organisation particulière dont les objectifs sont notamment l'action terroriste, consulter du même auteur "Recruitment Processes in Clandestine Political Organizations : Italian Left-Wing Terrorism". ". *International Social Movement Research.* Volume 1. 1989. pp155-169.

penser à la recherche d'un nationalisme kikuyu. Ces mécanismes se déterminent à partir de deux facteurs, la discrimination et la force de l'identité ethnique, sachant que l'environnement politique global va également forger les composantes de ces mécanismes[271].

La discrimination dont est l'objet l'ethnie Kikuyu fait partie d'un processus historique de mise à l'écart entamé avec l'apparition de Daniel arap Moi au pouvoir. Ce dernier a assis sa domination grâce à l'adoption de stratégies diverses et la conclusion d'alliances plus ou moins hétéroclites destinées à démanteler les positions de pouvoir accumulées par les Kikuyu durant la présidence de Jomo Kenyatta. Aux indicateurs classiques traduisant la force d'une identité ethnique[272], la revendication Mau Mau a ajouté une composante essentielle d'identification : la production sociale d'une communauté morale qui seule a pu rendre concevable une action politique prolongée et exigeant tant de sacrifices[273]. Quant à l'environnement politique, il dépend au Kenya de plusieurs facteurs : degré de protection et de garantie des droits civils et politiques (faible) ; degré de limitation constitutionnelle du pouvoir de l'exécutif (faible) ; degré de répression politique (élevé) ; degré d'acceptation pratique des partis politiques opposants (faible) ; degré de soutien manifesté par des groupes extérieurs (faible) ; degré d'influence économique du groupe en dehors du pays (faible).

Cet ensemble de phénomènes conduit à l'élaboration d'un espace de concurrence renforcé entre Kikuyu et titulaires des postes de pouvoir. En cela, ils perpétuent le blocage social que cette compétition a fait naître, accroissant les espaces de mobilisation mais limitant aussi les possibilités de leur réussite.

---

271. Nous nous inspirons ici des indications données par Robert Gurr et Barbara Harff, sans pour autant les reprendre telles quelles. En effet, ces deux auteurs estiment que les deux facteurs essentiels contribuant à la mobilisation d'un groupe ethnique sont la discrimination dont il fait l'objet et la force de son identité. Dans la mesure ou toute action collective est modelée par l'environnement politique dans lequel elle s'exprime, il est nécessaire de tenir compte de ce dernier. Enfin, ils distinguent également des facteurs qualifiés d'externes contribuant au conflit ethnique : les soutiens extérieurs et le statut économique. Ils construisent par là des hypothèses sous la forme d'affirmations logiques (par exemple "Plus il existe de traits communs dans le groupe, plus l'identité est forte" ; "Plus les soutiens extérieurs sont importants, plus le groupe aura de chances d'utiliser la violence") et des propositions plus ou moins péremptoires (par exemple : "Les démocraties tolèrent de façon typique un grand panel de modes de participation politique incluant à des degrés divers des protestations, émeutes et autres rébellions ouvertes" ; "Dans des environnements politiques autres que la démocratie, la violence est plutôt utilisée pour réprimer les protestations") dont l'aspect systématique est toujours suspect. Ils aboutissent à un modèle théorique composé de sept concepts qui permettent d'articuler les explications relatives à la mobilisation ethnique : discrimination ; identité de groupe ; direction ethnopolitique et cohésion de groupe ; environnement politique ; utilisation de la violence par les gouvernements ; soutiens extérieurs ; statut économique international (voir GURR (T.R.) ; HARFF (B.) : *Ethnic Conflict in World Politics*. Boulder. Westview Press. 1994. pp77-95).

Ces concepts nous semblent redondants, chacun d'eux recélant toutefois nombre d'idées intéressantes. Ils peuvent à notre sens être largement réstreints. Il est certain que la mobilisation kikuyu a été déterminée par la discrimination dont ce groupe ethnique était l'objet. Elle a été permise également par la force de l'identité ethnique — qui inclut l'ensemble des notions relatives à la cohésion du groupe et les méthodes de direction —, tout en étant modelée par l'environnement politique global, concept qui englobe le comportement du gouvernement et les possibilités de soutien extérieur.

272. Ces indicateurs sont d'ordre culturel (utilisation d'un langage commun ; communauté de pratiques coutumières socialement identifiables comme exemplaires au groupe ; partage d'une histoire séculaire) et politique, lesquels se mesurent à l'aune d'éléments concrets (degré d'acceptation du rôle traditionnel des leaders ; degré d'acceptation de l'ordre social établi au sein du groupe ; nombre de factions et de leaders à l'intérieur du groupe ; importance de l'espace conflictuel).

273. Voir LONSDALE (J.) : "La pensée politique kikuyu et les idéologies du mouvement Mau Mau". *Cahiers d'Études Africaines*. Volume 27-3,4. n°107/108. 1987. pp329-357. Sur la question essentielle des rapports entre le nationalisme kikuyu et le mouvement Mau Mau, l'auteur apporte les précisions suivantes : *"... la naissance du nationalisme kikuyu fut intimement liée à une quête de responsabilité en un temps où les vieilles valeurs sociales étaient de plus en plus difficiles à appliquer sauf à les redéfinir dans une nouvelle conception de la communauté* (...) *... les idées du mouvement Mau Mau n'étaient pas différentes de celles du nationalisme kikuyu, mais étaient, plutôt, leur reflet inversé. Le nationalisme kikuyu donnait corps à une revendication de responsabilité politique. La génération Mau Mau appliqua à cette revendication son propre test du devoir de responsabilité des dirigeants et constata qu'elle n'y satisfaisait pas. Au sein de la nation kikuyu, les Mau Mau furent des rebelles légitimistes, non des révolutionnaires"* (pp350-351).

Tableau n°11

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS COLLECTIVES AU KENYA 1993-1994

TYPE D'ACTION	DATE	DURÉE	LIEU	ACTEURS	ÉVALUATION DE L'ACTION
Manifestation	fév. 1993	1 jour	Mombasa	Plusieurs milliers de militants de l'IPK (catégories sociales diverses)	Guidée (organisation par un parti politique)
Manifestation	avril 1993	1 jour	Nairobi	Plusieurs centaines de militants du FORD-Kenya et de l'IPK (catégories sociales diverses)	Guidée (organisation par un parti politique)
Grève générale	mai 1993	1 jour	Nairobi, Kisumu, Thika, Nyeri	Plusieurs milliers de personnes (*matatu boys* ; commerçants, ouvriers)	Guidée (organisation par un syndicat)
Manifestation → Émeute	mai 1993	1 jour	Nakuru	Plusieurs dizaines de jeunes	Autonome (stratégique)
Manifestation	août 1993	1 jour	Mombasa	≈ 10,000 militants de l'IPK (catégories sociales diverses)	Guidée (organisation par un parti politique)
Manifestation → Émeute	août 1993	1 jour	Nairobi	Plusieurs centaines d'étudiants	Guidée (organisation par un syndicat)
Manifestation	sept. 1993	1 jour	Karuri	Plusieurs dizaines de personnes (catégories sociales diverses)	Autonome (stratégique)
Grève générale	sept. 1993	1 jour	Mombasa Malindi	Plusieurs milliers de personnes (*matatu boys*, commerçants, étudiants)	Guidée (organisation par un parti politique)
Manifestation	sept. 1993	1 jour	Kericho	≈ 20 conseillers municipaux de la KANU de Kericho	Guidée (organisation par un parti politique)
Grève	nov. 1993	4 jours	Nairobi, Mombasa, Kisumu, Nyeri	≈ 1,500 ouvriers de la KPL	Guidée (organisation par un syndicat)
Grève	nov. 1993 / oct. 1994	11 mois	Nairobi Eldoret Njoro	Plusieurs centaines de professeurs de l'enseignement supérieur	Guidée (organisation par un syndicat)
Manifestation	déc. 1993	1 jour	Nairobi	Plusieurs centaines d'étudiants	Guidée (organisation par un syndicat)
Mini émeute	janv. 1994	1 jour	Nairobi	Quelques dizaines d'étudiants	Guidée (organisation par un syndicat d'une manifestation) → autonomisation spontanée
Manifestation	janv. 1994	1 jour	Nairobi	≈ 600 étudiants	Guidée (organisation par un syndicat)
Manifestation	janv. 1994	1 jour	Nairobi	≈ 500 étudiants	Guidée (organisation par un syndicat)
Manifestation	fév. 1994	1 jour	Nairobi	Plusieurs dizaines d'étudiants	Guidée (organisation par un groupe d'intérêt)
Manifestation	fév. 1994	1 jour	Nairobi	Plusieurs dizaines de jeunes proches de la KANU	Guidée (organisation par un parti politique)

Grève	juin 1994 / sept. 1994	4 mois	Nairobi, Mombasa, Kisumu, Murang'a, Nakuru, Nyeri	≈ 1,000 praticiens des hôpitaux publics	Guidée (organisation par un syndicat)
Manifestation	août 1994	1 jour	Thika	Plusieurs centaines de personnes (catégories sociales diverses)	Guidée (organisation par un parti politique)
Manifestation	oct. 1994	1 jour	Mombasa	≈ 2,000 militants de l'UMA et de la KANU (catégories sociales diverses)	Guidée (organisation par un parti politique)
Manifestation	oct. 1994	1 jour	Voi	≈ 60 personnes (catégories sociales diverses)	Autonome (stratégique)
Manifestation	oct. 1994	1 jour	Gatundu	Plusieurs centaines de paysans	Autonome (stratégique)
Manifestation	oct. 1994	1 jour	Mombasa	Plusieurs dizaines de militants de l'ISF (principalement des jeunes désœuvrés et des pauvres)	Guidée (organisation par un groupe d'intérêt)
Manifestation	nov. 1994	1 jour	Nairobi	Plusieurs dizaines de jeunes militants de la KANU	Guidée (organisation par un groupe d'intérêt)

B) ZAMBIE :MOBILISATION PUBLIQUE, MOBILISATION PRIVÉE

Ce que les journalistes ont complaisamment appelé la «lune de miel» du gouvernement de Frederick Chiluba ne durera guère plus de deux mois, avant que les premiers ressentiments ne se fassent connaître[274]. Comme le précise Jean-Pascal Daloz, *"il fallait une certaine dose d'enthousiasme naïf pour espérer que les us politiques et la conjoncture économique allaient se transformer radicalement du jour au lendemain, par-delà quelques infléchissements superficiels"*[275]. Le processus de construction sociale des espoirs, à l'instar de celui de prédiction créatrice, finit par sceller dans l'esprit des gouvernés — voire même celui des gouvernants — des *continuum* de pensée bien précis fondés sur des assertions non vérifiées, des promesses jamais évoquées, des paroles ou des faits illusoires. Certes, ces facteurs reposent tous sur des réalités tangibles, mais qui ont été amplifiées et déformées afin de satisfaire des exigences rendues plus décisives par l'espoir même de changement et surtout par les probabilités sérieuses de le voir se réaliser. Aussi, Frederick Chiluba, loin pourtant d'être un sauveur, dès l'instant où il ne faut pas oublier qu'il ne fut que le candidat d'un consensus entre membres hétérogènes de l'ancien goupe d'intérêt devenu parti, le MMD, fut pourtant en quelque sorte construit comme tel par les électeurs qui le plébiscitèrent.

Aussi, la contestation va-t-elle intervenir assez rapidement. Deux modes d'action globaux seront utilisés. L'un est public, souvent violent, et s'exprime soit par la manifestation soit par l'émeute ou le vandalisme. Les acteurs qui mettent en œuvre ce type d'actions sont jeunes et se recrutent parmi les étudiants ou les vendeurs de rue. Le second est davantage de l'ordre du privé, et emprunte les voix du patronage et de la lutte d'influence. Ici, le groupe d'intérêt est le moyen privilégié, activé par des acteurs d'âge mûr et disposant d'une expérience certaine du jeu

274. Voir KIBBLE (S.) : "Zambia : Problems for the MMD". op.cit.

275. in DALOZ (J-P.) : "Zambie : analyse d'une dérive prévisible". op.cit. p232.

politique. Malgré les apparences, il ne faut pas voir dans cette catégorisation une dichotomie artificiellement construite. Elle est la preuve d'un certain éloignement entre les générations, d'un décloisonnement de la jeunesse qui ne s'exprime plus au travers des seuls étudiants, plutôt représentatifs d'une élite en devenir, mais aussi au travers des couches défavorisées. Elle montre aussi combien l'innovation n'est que de façade. En effet, si les moyens utilisés sont souvent efficaces, ils ne sont pas nouveaux. L'innovation, qui réside dans cette utilisation positive optimale, est toujours contrebalancée par une sorte d'archaïsme qui voit les jeunes et les plus anciens s'enferrer dans leurs certitudes.

1. La mobilisation publique : manifestations, émeutes et vandalisme au service d'acteurs impatients

Dans ce schéma excessif où les gouvernés espèrent voir leurs revendications remplies très rapidement, ce sont des acteurs jeunes et impatients qui vont d'abord exprimer leur désappointement. Les étudiants le font en empruntant des modes d'action désormais classiques : la manifestation et son corollaire difficilement évitable, l'émeute. Ils les mettent en œuvre surtout très peu de temps après l'accession de Frederick Chiluba au pouvoir, propulsant une nouvelle fois sur la scène médiatique le problème majeur qui se pose à chaque gouvernement : la régulation des universités. Le second type d'acteurs se saisissant de la parole par des moyens d'expression collective sera constitué par les vendeurs de rue. De plus en plus nombreux au lendemain des élections, ils caractérisent par leur seule présence dans les principaux centres urbains l'échec des politiques économiques. Même si ce n'est que lorsque les autorités s'attaquent directement à leurs intérêts qu'ils protestent violemment, leurs actions représentent la traduction d'un malaise social généralisé.

a) L'Université, terrain de conflit primordial

Dès la fin décembre 1991, sous l'impulsion de leur syndicat étudiant, l'UNZASU, plusieurs centaines d'étudiants (entre 200 et 400 selon les diverses estimations) se dirigent vers leur lieu fétiche de manifestation : Great East Road. Bloquant la circulation en occupant les deux voies qui constituent cette grande artère, ils couvrent un kilomètre avant de bifurquer sur la gauche, sur Addis Ababa Drive, pour se rendre vers les bureaux gouvernementaux situés sur Independence Avenue. Cette longue marche de plus d'une heure ne sera jamais interrompue par les forces de police, très discrètes en cette occasion. Les pancartes et les slogans scandés donnent une idée des raisons ayant motivé la manifestation : *"Chiluba wake up"* ("Réveille-toi Chiluba") ; *"MMD wake up"* ("Réveille-toi MMD") ; *"Abash fees"* ("Non aux droits d'inscription"); *"Bankrupt Chiluba on tour"* ("La faillite Chiluba en tournée") ; *"It happened to UNIP, it can happen to MMD"* ("C'est arrivé à l'UNIP, cela pourrait arriver au MMD") ; *"Give education, not christianity"* ("Donnez une éducation, pas du christianisme")[276]. Les

276. Cette pancarte se réfère explicitement aux récentes prises de position de Frederick Chiluba sur le christianisme. En effet, le 29 décembre 1991, soit deux jours avant la manifestation, le nouveau Président de la République affirme lors d'un service de prières à la *State House* que la Zambie était un «État chrétien». Notons que cette déclaration est faite à peine quelques jours après le passage de représentants américains du mouvement revivaliste des «born again», et que la plupart des ecclésiastiques présents appartenaient à l'organisation protestante EFZ. L'impact de cette formule sera multiple: il provoquera l'assentiment de certaines personnalités ecclésiastiques comme politiques, la défiance d'autres et l'affichage d'une neutralité prudente pour d'autres encore. Les débats qui suivront révèleront les contradictions exprimées par les

manifestants parviennent à leur destination sans encombres. Là, des fonctionnaires curieux sortent pour contempler ceux qui crient ces slogans vindicatifs, mais se voient vertement apostropher en forme d'accusation *"Go back and work !"* ("Retournez travailler !"), comme si le gouvernement et l'administration ne faisaient qu'un aux yeux des étudiants à travers leur incompétence ou leur fainéantise Ceux-ci attendent devant les bâtiments jusqu'à ce qu'un responsable politique daigne sortir. C'est finalement Godfrey Miyanda, le Vice-Président lui-même, qui va à la rencontre des manifestants. Leur enjoignant de se calmer au préalable, il accepte d'écouter leurs doléances. Les étudiants s'asseoient alors, tandis que leurs leaders restent debout pour discuter. Ils expliquent alors que leur mouvement a été motivé par la lenteur du gouvernement à résoudre leurs problèmes, qui portent sur les difficultés d'approvisionnement en nourriture, la cherté des droits d'inscription ou l'insuffisance des allocations d'études et de logement. Ils mettent essentiellement en valeur la forte impression ressentie par chacun d'entre eux que les autorités ne se sont pas encore du tout préoccupées de leur sort. Godfrey Miyanda les écoute avec attention, et sans rien promettre, affirme que les difficultés universitaires sont à l'ordre du jour du gouvernement. Cette position semble suffire aux étudiants qui regagnent le campus dans l'ordre et la bonne humeur[277].

Cet événement est significatif car plutôt original dans sa conclusion. Une concertation directe est obtenue alors qu'initialement les étudiants avaient pensé et élaboré leur action de façon très classique, c'est-à-dire sans préjuger de l'éventuelle possibilité de dialogue au regard des expériences passées. Ici, c'est l'attitude rare d'un homme politique important qui modèle la conduite de l'action protestataire et qui en fait un moyen de discussion direct avec le gouvernant. Ce comportement correspond pleinement aux professions de foi du MMD, dans lesquelles la concertation et l'écoute des gouvernés est sans cesse privilégiée. Pourtant, ce type de débat informel direct avec un représentant de l'ordre politique ne sera qu'un épiphénomène et ne se reproduira plus. Mieux encore, la réaction gouvernementale aux troubles à l'Université de Lusaka sera de fermer cette dernière, détruisant par là même les effets bénéfiques pour l'image du pouvoir qu'avait créés l'attitude de Godfrey Miyanda. Cette décision provoquera l'organisation d'une nouvelle manifestation, un mois après la première, toujours sous l'égide de l'UNZASU. Descendant à nouveau sur Great East Road, des centaines d'étudiants clament leur colère : *"Open the University"* ("Ouvrez l'université") ; *"Open UNZA or else..."* ("Ouvrez l'université ou sinon...") *"Viva UNZASU"* ("Vive l'UNZASU"). L'objectif des leaders syndicaux était de se rendre jusqu'au Mulungushi Convention Center, se trouvant également sur Great East Road à quelques centaines de mètres de l'Université de Lusaka, mais en direction de l'aéroport, à l'opposé du centre-ville. En effet, le sommet de la PTA s'y tenait et les étudiants cherchaient par un coup d'éclat à attirer l'attention des pays alentour sur leurs problèmes, pour montrer que l'image d'une Zambie démocratique et économiquement performante était usurpée[278]. La police intervient aux abords de l'entrée du centre de conférences, soit à environ 200 mètres des premiers bâtiments. La manifestation se transforme en émeute, de courte durée toutefois, et les séances de travail de la PTA ne seront jamais interrompues, les événements se déroulant trop loin[279]. L'échec de cette action collective doit cependant être relativisé. Elle a

---

réseaux chrétiens mais aussi et surtout les dissensions intra-gouvernementales. Dévoilées après seulement deux mois d'exercice du pouvoir, elles apparaissent suffisamment prégnantes pour justifier une première remise en cause du mode d'approche politique développé par Frederick Chiluba (nous avons abondamment examiné les effets de cette déclaration dans "Augustinisme politique et nouvelles significations religieuses en Zambie". op.cit.).

277. Voir le *Times of Zambia.* 1er janvier 1992. p1.

278. Entretien. Phalleck Tembo. Lusaka, 26 février 1994 (Phalleck Tembo n'était pas encore membre de l'UNZASU à cette époque mais avait participé à la manifestation).

279. Voir le *Times of Zambia.* 31 janvier 1992. p1.

traduit une amélioration dans le choix des cibles et suit une progression logique. Après avoir choisi les lieux décisionnels du pouvoir le mois précédent, ils portent ici leur revendication en direction d'un lieu à double connotation. Le Mulungushi Convention Center, à l'instar des *Kamukunji Grounds* kenyan, constitue la représentation historique du lieu où se sont déterminées les décisions les plus importantes pour l'avenir du pays dans la période de l'immédiate post-indépendance. Certes, il ne dispose pas d'une puissance évocatrice aussi importante que son pendant kenyan, et ce pour deux raisons : d'abord parce qu'il est composé de bâtiments alors que les *Kamukunji Grounds* sont une vaste plaine susceptible d'attirer un nombre bien plus grand de personnes, et que dès lors la construction imaginaire du lieu se fait dans une communion directe avec le leader et dans le ravivement permanent de la mémoire ; ensuite parce qu'il est étroitement associé à l'UNIP alors que les *Kamukunji Grounds* représentent un lieu mythique dont la réappropriation par les défenseurs de la liberté est toujours possible[280]. Néanmoins, cette différenciation dans la constitution d'une spatialité symbolique et d'une identification pluraliste ne doit pas diminuer la portée de l'action étudiante. Le Mulungushi Convention Center reste une position privilégiée de pouvoir, et plus encore lorsque sont réunis des représentants des pays voisins[281]. Mais le rassemblement de significations sinon de fonctions politiques dans un même bâtiment situé dans la capitale rappelle en permanence au citoyen la centralité des pouvoirs. Aussi, par une inversion conforme aux affects ainsi construits, c'est dans ces lieux que les rassemblements protestataires auront le plus de poids[282].

Les revendications étudiantes se doublent bientôt de celles de leurs professeurs, qui complexifient la situation en annonçant qu'ils n'accepteraient la réouverture de l'Université de Lusaka qu'à la condition que leurs propres problèmes soient résolus. Ceux-ci se résument essentiellement à des insuffisances salariales. Il existe effectivement d'énormes distorsions avec les pays voisins. Un professeur titulaire gagne chaque année 15,000 $ au Zimbabwe, 20,000 $ au Lesotho, 25,000 $ au Bostwana et en Afrique du Sud, tandis qu'en Zambie, il ne touche que 1,000 $ pour la même période. Les premières propositions du gouvernement d'augmenter les

---

280. C'est ainsi de nouveau ce lieu qui sera choisi en juin 1994 par des leaders opposants cherchant à agréger des forces en voie de délitement complet. Mwai Kibaki, Michael Kijana Wamalwa (nouveau Président du FORD-Kenya), George Nthenge, le Vice-Président du FORD-Asili, Mukaru Ng'ang'a et Raila Odinga organisent un meeting pour tenter de lancer un mouvement unitaire. L'importance de la réunion et la magie du lieu, construit comme un endroit de production systématique d'événements déterminants, attirera des milliers de personnes.

C'est l'occasion pour les hommes politiques présents de se démarquer de Kenneth Matiba et de Martin Shikuku, qualifiés d'espions à la solde de la KANU. Ils décident de lancer un nouveau mouvement, l'United National Democratic Alliance (UNDA), incluant 47 députés de l'opposition (dont Njenga Mungai du FORD-Asili et Waruru Kanja du FORD-Kenya). Cependant, des absences notables étaient remarquables, celle de James Orengo, le Vice-Président du FORD-Kenya, de Paul Muite et de John Keen. Le meeting se déroulera sans incidents, si ce n'est une courte passe d'armes entre le Kikuyu Kihuri Kimando, député de Stahere, et le Kalenjin Francis Roitich, responsable du FORD-Asili pour le district de Nandi, lorsque le premier dénigrera la communauté kalenjin dans son ensemble. Le second, s'adressant tout autant à son détracteur qu'à la foule, déclara : *"Sisi Wakalenjin tuko pamoja na nyinyi"* ("Les Kalenjin sont ensemble avec vous tous"). À la fin du meeting, une procession s'engagera vers le centre-ville par Landhies Road en chantant des slogans en faveur du FORD-Kenya (voir le *Standard.* 5 juin 1994. pp1-2).

L'expérience UNDA sera de courte durée. Quelques jours après, Mukaru Ng'ang'a dénoncera les tentatives de Kenneth Matiba et de James Orengo destinées à affaiblir le mouvement en refusant de donner des fonds du FORD-Kenya. Et, la création en 1995 de nouveaux partis par des membres présents à cette réunion montre combien l'unité de l'opposition kenyane demeure illusoire.

281. C'est d'ailleurs pour accueillir une conférence internationale que le Mulungushi Convention Centre fut construit. En avril 1970, une conférence préparatoire à Dar-es-Salaam décida de confier à la Zambie l'organisation du 3^{e} sommet des pays non-alignés pour le mois de septembre de la même année. En raison de l'absence de centre de conférence convenable pour accueillir plus de soixante pays, Kenneth Kaunda décida de faire édifier un complexe à la hauteur de l'événement. Depuis, en dehors des rencontres et des congrès de l'UNIP, s'y sont tenus plusieurs réunions internationales, comme par exemple plusieurs congrès du Commonwealth (sur l'économie des terres en 1976, sur les télécommunications en 1978, sur les ressources minérales en 1979, sur les chefs de l'État des pays du Commonwealth en 1979, sur les magistrats en 1980).

282. Voir ANSART (P.) : *La gestion des passions politiques.* op.cit. pp81-82.

salaires de 60,000 kwachas (≈ 80 $ au taux de l'époque) à 90,000 kwachas (≈ 120 $) par mois sont immédiatement refusées. Plus encore, les professeurs menacent de boycotter les cours au cas où l'Université serait réouverte. Aussi, les négociations et les refus consécutifs des propositions gouvernementales conduisent à l'ajournement régulier de la réouverture. Le gouvernement cherche à changer de tactique début mars lorsqu'il lance un ultimatum aux professeurs récalcitrants : dès l'instant où ils rejetteraient de nouveau les propositions d'augmentation, ils s'exposeraient à des mesures définitives pouvant aller de sanctions financières à des renvois purs et simples. Néanmoins, le gouvernement abandonne l'ultimatum et rouvre les négociations alors que des professeurs commencent à quitter l'Université de Lusaka de leur propre chef pour se rendre à l'étranger. Puis à la mi-mars, les professeurs finissent par accepter les conditions du gouvernement, qui se trouvent être bien moins intéressantes que celles formulées au mois de février. La protestation n'aura ainsi duré que deux mois, beaucoup moins longtemps donc que celle des leurs collègues kenyans. L'échec relatif de leur action peut s'expliquer par deux facteurs. D'une part, le corps des professeurs n'est pas apparu très soudé au cours de l'action, et s'est déchiré sur des clivages syndicaux, puisqu'en effet pendant que certains voulaient utiliser le syndicat universitaire général University of Zambia Allied Workers' Union (UNZAAWU), d'autres voulaient créer un syndicat spécialement destiné aux professeurs ; cette querelle bloquera toute construction sérieuse d'un projet d'action commun. D'autre part, les autres membres de l'Université de Lusaka se sont montrés très peu solidaires avec les professeurs. Le personnel non enseignant forme même en janvier 1991 un syndicat concurrent, la Service Staff Union of the University of Zambia (SSUUNZA). Ce syndicat, regroupant environ 200 personnes, cherchera à mettre en valeur la disparité de leurs salaires par rapport à ceux des professeurs[283]. Quant aux étudiants eux-mêmes, à la différence de leurs camarades kenyans, ils décident de rester neutres dans le conflit qui oppose leurs professeurs au gouvernement.

En effet, ils continuent à revendiquer de leur côté pour leurs propres intérêts, sans qu'aucun lien ne soit noué entre chacune des catégories dans le but de mettre en œuvre des actions communes. Ainsi, au moment où les professeurs sont prêts de céder, environ 1,000 étudiants de l'Université du Copperbelt , soit la presque totalité des effectifs, manifestent à Kitwe pour protester contre l'ajournement de l'augmentation des allocations pour le logement et la nourriture. Ils chantent à cette occasion des slogans favorables à l'UNIP, montrant par là que leur situation précaire les disposait à rechercher des soutiens chez ceux qu'ils avaient ardemment combattus quelques mois plus tôt[284]. Les étudiants de Kitwe persistent d'ailleurs dans cette direction, puisque les responsables de la Copperbelt University Student Union (COBUSU) invitent au mois d'avril Kenneth Kaunda à une discussion sur le rôle de l'étudiant dans un régime multipartisan. Même si l'ancien chef de l'État décline l'invitation, cette action est significative et prouve derechef que les étudiants pouvaient démarcher des personnalités par l'intermédiaire d'une organisation qui s'était prononcée de façon très sévère contre elles au cours de la revendication démocratique. Certes, ce type d'action peut également être interprété comme une provocation destinée à «réveiller» le gouvernement, mais il reste que sa valeur symbolique est plutôt de nature à projeter une image de retournement dans l'esprit des Zambiens, encore marqués par le régime de Kenneth Kaunda. Les étudiants de Kitwe prendront de nouveau la rue en juillet, voyant que leurs aspirations n'étaient pas remplies. La manifestation dégénèrera en émeute[285].

283. Voir le *Times of Zambia.* 9 janvier 1992. p1. Cette catégorie de personnel se mettra même en grève en juin de cette même année pour des revendications similaires (voir le *Times of Zambia.* 19 juin 1992. p1).

284. Voir le *Times of Zambia.* 10 mars 1992. p1.

285. Voir le *Times of Zambia.* 14 juillet 1992. p1.

Les leaders de l'UNZASU continuent pour leur part à mobiliser leurs soutiens, et profitent de chaque occasion qu'ils considèrent comme importante pour montrer leur attachement à la démocratie. Ils organisent ainsi une manifestation en avril 1992 pour protester contre l'arrestation du secrétaire-général de la Southern Africa Trade Union Coordinating Committee, Chakufwa Chihana, qui est aussi à cette époque l'opposant le plus sérieux à la férule du Président du Malawi, Kamasu Banda. Environ 200 étudiants bloquent Great East Road en direction de Northmead et brandissent des pancartes essentiellement destinées à soutenir le leader malawite[286] : *"Free Chihana"* ("Libérez Chihana") ; *"Democracy in Malawi now"* ("La démocratie au Malawi maintenant")[287]. Au mois de juillet, des dissensions apparaissent pourtant au sein des réseaux étudiants. Alors que les syndicalistes cherchaient à organiser une réunion pour discuter des atermoiements gouvernementaux et établir un plan d'action, plusieurs dizaines d'étudiants dénoncent les incompétences de leurs propres leaders. Assurant qu'ils ne voulaient pas assister à la réunion se tenant sur l'esplanade réservée aux cérémonies de remise de diplômes, et déclarant qu'ils préféraient aller se reposer, ils se rendent en fait sur Great East Road et y dressent des barricades. Ils allument également un feu au milieu de la voie, et commencent à lancer des pierres sur les automobilistes. La police dépêchée sur les lieux procèdera à seize arrestations après quelques échauffourrées[288]. Les leaders étudiants sentent qu'il leur faut dépasser les velléités de contestation pour opposer un front uni au gouvernement. Ils décident alors d'organiser un grand meeting sur le campus, dont l'autorisation leur sera refusée, ce qui ne les empêche pas de poursuivre leur travail de mobilisation afin d'obtenir que le maximum d'étudiants se rende quand même au meeting prévu le 27 septembre. Ce travail portera ses fruits puisque plus de 2,000 d'entre eux seront présents sur l'espace du campus réservé au meeting. De nombreuses forces de police également présentes veilleront toutefois à ce qu'aucune infrastructure ne soit installée et qu'aucun leader étudiant ne prenne la parole publiquement. Néanmoins, une manifestation spontanée se met en route, rapidement circonscrite par la police qui procède à 170 arrestations[289].

Cette action collective sera cependant la dernière à être organisée avant longtemps, puisque l'Université de Lusaka va entrer dans une période d'intenses difficultés, jalonnée de fermetures et de réouvertures temporaires. Début janvier 1993, les droits d'inscription passent de 90,000 kwachas (≈ 120 $ au taux de l'époque) à 120,000 kwachas (≈ 180 $). Bien que le Président de l'UNZASU, Hamangaba Hamusankwa, ait averti que cette mesure risquait de provoquer des troubles sérieux, le gouvernement ne cède pas. Il riposte même en faisant distribuer des prospectus de demandes de bourses avec cette clause : *"Tout (e) étudiant (e) qui s'engagera dans une conduite répréhensible incluant la participation à des boycotts de cours et à des manifestations verra sa bourse immédiatement annulée"*. Cette clause est d'ailleurs appliquée de façon rétroactive aux étudiants arrêtés et jugés lors des événements de septembre 1992. Le ton se durcit également au niveau des professeurs. Ayant mesuré en juillet 1992 les effets bénéfiques de l'action solidaire lorsqu'ils avaient boycotté les cours en vue de forcer le gouvernement à débloquer des fonds pour payer les arriérés, ce qu'il fera, ils finissent par créer

---

286. Ce qui tranche avec la stratégie qui avait été déployée lors de la manifestation de désapprobation des massacres d'étudiants zaïrois en mars 1990, où les étudiants avaient profité de l'occasion pour montrer leur attachement à un régime multipartisan (supra p194).

287. Voir le *Times of Zambia.* 10 avril 1992. p1.

288. Voir le *Times of Zambia.* 15 juillet 1992. p2.

289. Voir le *Times of Zambia.* 28 septembre 1992. p1. Lors de leur procès devant la *Magistrates Court*, plusieurs centaines d'étudiants se rassemblent devant le tribunal pour soutenir leurs camarades. Bien qu'apparemment pacifiques, certains énervent les policiers dont un tire dans la foule, blessant mortellement une personne qui se révèlera être un chômeur. En réaction, des étudiants de l'Université du Copperbelt détruisent le lendemain plusieurs véhicules à Kitwe.

leur propre organisme syndical, l'University of Zambia Lecturers and Researchers Union (UNZALARU). C'est sous son égide qu'ils recommencent une telle action en juillet 1993 après avoir voté la grève démocratiquement par 105 voix sur 110 membres. Ils reprendront le travail une semaine plus tard et s'engageront régulièrement dans des grèves courtes tout au long des mois d'août et de septembre.

Il s'ensuit un processus diffus où les mouvements de grève passent au travers des fermetures, à moins qu'il ne s'agisse du contraire. Il reste que la grève indéfinie est décidée à la fin de l'année 1993. Elle cessera au début du mois de mai 1994 sans que le gouvernement ait accepté d'augmenter de nouveau les professeurs, préférant même licencier une centaine d'entre eux. L'Université de Lusaka réouvrira définitivement en juin 1994 sans que les principaux problèmes aient été réglés. Même si la grève de leurs collègues kenyans n'a pas plus rencontré de succès que la leur, elle présentait néanmoins des contours organisationnels beaucoup plus élaborés, qui à eux seuls font sens vis-à-vis du gouvernement. À l'inverse, les tensions internes dans la communauté universitaire zambienne, pourtant moins importante, non seulement entre professeurs, mais aussi entre professeurs et membres de l'administration, ont projeté une image déstructurée du monde académique, parcouru de multiples revendications sans qu'une éventuelle agrégation des intérêts ne soit possible. Alors que l'organisation syndicale est apparue au Kenya comme un moyen pertinent de support des revendications, elle n'est utilisée en Zambie que très tard et sans réel impact (UNZALARU), quand elle n'est pas contestée de l'intérieur (UNZASU) ou réduite à un rôle subalterne (SSUNZA) pendant que l'organisation mère (UNZAAWU) ne parvient pas à remobiliser dans sa direction ces différents courants. La marginalité de l'action étudiante semble finalement être déterminée par une marginalité de la scène académique elle-même, qui, dans un pays à forte tradition syndicale, balbutie ses propres tentatives syndicalistes. Dans ce contexte, les actions étudiantes ne peuvent qu'être rémanentes et persistent à supplanter dans l'imagerie populaire les vains efforts de professeurs. Étroitement attachées à l'idée de violence par la relation journalistique unilatérale qui est systématiquement faite, ces actions concourent à la construction d'un monde universitaire traversé cycliquement par des tensions non résolubles.

b) L'émergence violente d'un groupe social : les vendeurs de rue

Les vendeurs de rue sont une donnée ancienne du jeu économique zambien, dont les *Mishanga Boys* en particulier ont intégré les subtilités. Leur faible nombre a représenté un atout indéniable dans leur adaptation aux conditions urbaines, dès lors qu'ils ne présentaient pas un danger réel pour les équilibres commerciaux[290]. Or, la période post-électorale va entraîner une prolifération de ce type d'activités, tant par la grâce de la libéralisation politique que par les nécessités de survie impliquées par la crise économique. Déjà, avant que le phénomène ne prenne une telle ampleur, Kenneth Kaunda avait commandé en février 1988 la formation d'une commission d'enquête destinée à appréhender le rôle des femmes dans le secteur informel, et en particulier dans le domaine de la vente directe dans la rue. Les conclusions de ce rapport sont saisissantes à plus d'un titre. Dirigée par un chercheur de l'Institute for Development Studies, affiliée à l'Université de Lusaka, Oliver Saasa, la commission relève qu'en 1987,

290. Au milieu des années 80, Nsolo Mijere ne dénombrera à Lusaka que 308 *Mishanga Boys* travaillant à plein temps et ne vivant que du produit de leurs ventes. Massivement implantés dans le centre-ville et devant les terminus d'autobus, ils demeurent en revanche assez peu nombreux dans les bidonvilles et autres banlieues (voir MIJERE (N.J.) : "Youth and Development of Self Reliance in Zambia". in OSEI-HWEDIE (K.) ; NDULO (M.) : *Studies in Youth and Development.* Lusaka. Multimedia Publications. 1989. pp123-133).

environ 1,8 million de travailleurs sur un total de 2,4 millions exercent leurs activités dans le secteur informel[291], dominé par des activités de subsistance, et que les travailleurs du secteur officiel sont en constante diminution, alors même que la grande majorité ne se tourne vers l'informalité qu'après avoir subi un échec dans le secteur officiel. Pour apprécier de façon plus spécifique le problème des femmes vendeurs de rue, la commission mène une enquête auprès de 223 d'entre elles à Lusaka, Ndola, Kitwe, Chipata et Kasama. Elle dresse les conclusions suivantes : *"Il est vivement recommandé que les autorités municipales et les agents de la force publique cessent les pratiques actuelles qui consistent dans la plupart des villes à arrêter ces «victimes des circonstances», et à détruire leur marchandise qui représente habituellement leur seul moyen de lutte contre la famine. Continuer les pratiques ainsi décrites ne serait que combattre les symptômes plutôt que le problème lui-même.* (...) *... le parti, le gouvernement et les autorités municipales devraient travailler ensemble pour créer un climat davantage hospitalier... "*[292]. Il apparaît clair au travers de ce rapport que la situation des vendeurs de rue se dégradait déjà sous la présidence de Kenneth Kaunda. Mais, en dehors de la fronde orchestrée par les *Mishanga Boys* en 1979-1980[293], aucun affrontement sérieux n'avait ébranlé les relations certes unilatérales entre vendeurs de rue et l'État.

Début 1993, la tension est donc sous-jacente entre les vendeurs de rue et les autorités locales. Les premiers ont en effet littéralement envahi les rues des principaux centres urbains. Ils s'installent non seulement dans les points névralgiques (centre-ville ; arrêts d'autobus ; grandes entreprises ; stations-service) mais ils empiètent également sur le domaine des commerçants officiels : d'abord en proposant à la vente une gamme de produits extrêmement variée allant de la nourriture aux fournitures de première nécessité (prises de courant, stylos, papier, enveloppes, tissu) jusqu'aux marchandises plus futiles (cassettes, radio-cassettes, photos encadrées, parfums, maquillage) ; ensuite en construisant leurs étals devant les magasins, voire même dans les couloirs de livraison. À Lusaka, le conseil municipal finit par prendre une décision drastique afin de régler le problème. Lors d'une session ordinaire, le sort des vendeurs de rue est soumis au vote, et une majorité de conseillers municipaux entérine la proposition d'évincer ces commerçants informels de leurs emplacements. La police est chargée d'appliquer cette décision dès le 18 mars, et se rend donc sur les différents et nombreux endroits du centre de la capitale où les vendeurs de rue ont disposé leurs étals. La réaction des jeunes vendeurs à ces tentatives d'éviction sera identique, que ce soit sur Cairo Road, Cha Cha Cha Road ou Freedom Way, qui sont les trois principales artères du Lusaka commerçant. Ils empêcheront les policiers de saisir leur marchandise et de détruire leurs installations en leur lançant des projectiles et en les agressant. Il s'ensuit un déchaînement de violence spontané où les vendeurs de rue vont pendant plus de deux heures briser des vitrines et saccager des magasins, notamment celui du ZNBC et le magasin de chaussures étranger Bata. Beaucoup d'enfants participeront à ces déprédations. De même, et cela constitue un fait relativement novateur, les chauffeurs de minibus ont aidé à leur façon les vendeurs de rue en conduisant leurs véhicules de façon à gêner le regroupement des

291. Telle qu'originellement définie par l'OIT, la notion de secteur informel recouvre l'ensemble des petites activités commerciales s'exerçant en dehors des circuits officiels de l'économie.

292. in Rapport de l'équipe de recherche commanditée par Kenneth Kaunda sur les vendeurs de rue et les femmes commerçantes informelles (*Women in the Informal Sector in Zambia. The Case of Traders and Street Vendors*). août 1990. p84. Pour une étude récente du secteur informel zambien, se reporter à NYIRONGO (G.K.) ; BANDA (M.) : "The Informal Sector in Zambia". *Communication présentée au séminaire sur le secteur informel organisé par la CISL-Section africaine.* août 1993. Au début des années 90, l'économie informelle reposait sur huit secteurs : le commerce de denrées alimentaires ; le transport (notamment les taxis illégaux) ; la construction ; le travail du bois et de l'acier ; la fabrique de bière ; les loisirs; la finance (constitution de petites banques privées) ; la location de chambres (voir ROGERSON (C.M.) : "Managing Urban Growth in Lusaka, Zambia". *Development Southern Africa.* Volume 7. n°2. mai 1990. pp179-194).

293. Supra pp167-168.

policiers et à empêcher par leur conduite dangereuse l'arrivée de leurs renforts motorisés. Les vendeurs de rue tiennent un long moment Cairo Road et Cha Cha Cha Road avant de refluer vers Soweto Market, puis vers Kamwala alors que les forces de l'ordre se ressaisissaient rapidement[294].

Ces émeutes autonomes spontanées revêtent une valeur symbolique très importante, par le fait qu'elles sont les premières depuis les émeutes de la faim de juin 1990 à atteindre la capitale et qu'elles semblent marquer l'émergence d'un nouveau groupe à potentiel de violence insoupçonné, les vendeurs de rue. En effet, la force de leur colère et les agissements qu'elle a fait naître ont surpris tous les observateurs. Certes, sans doute les acteurs ne sont-ils pas individuellement nouveaux dans la mesure où les enfants vendeurs à la sauvette et les jeunes vendeurs de rue sont des types d'individus ayant déjà participé à des actions violentes. Ce qui est nouveau, c'est leur mobilisation en tant que groupe, même s'il n'existe pas encore de structuration pensée pour une action collective ordonnée.

Frederick Chiluba réprimandera immédiatement les autorités locales, le haut-commissaire de la police et les responsables du ministère du Gouvernement Local. Il convoque notamment le jour même Michael Sata, ministre du Gouvernement Local et du Logement, Newstead Zimba, ministre des Affaires Intérieures, John Chilambwe, maire de Lusaka ainsi que onze conseillers municipaux. Devant la presse, il leur tient les propos suivants :

> *"Je dois dire que je suis agacé, perturbé, malheureux et je ne pense pas que ce qui est arrivé aujourd'hui soit le fait d'un gouvernement responsable (...) Vous et moi savons qu'aujourd'hui la vie est très dure. Notre peuple souffre et a décidé de vendre et non pas de voler dans la rue et c'est ainsi que vous les récompensez ? (...) Il est totalement injuste et inacceptable de harceler notre peuple simplement parce que vous êtes au pouvoir. Êtes-vous si insensibles aux cris de notre société ? (...) Si aucun de nos responsables dans le gouvernement ou dans l'administration locale n'est prêt à partager pour servir le peuple, ils doivent déclarer quel est leur véritable intérêt et faire marche arrière au lieu de transformer d'honnêtes gens en criminels. Aujourd'hui c'est vous qui êtes les hors-la-loi"*[295]

Il ajoutera que les vendeurs de rue ne sauraient être considérés comme coupables de quelque crime que ce soit, mais qu'ils répondaient au contraire aux dures réalités économiques supportées par les Zambiens. Il terminera en mettant les conseillers locaux au défi de créer des emplois pour mettre un terme positif à ce commerce illicite. La déclaration populiste du chef de l'État aura davantage de conséquences négatives que positives pour la résolution du problème. En effet, d'une part, les vendeurs de rue vont faire de Frederick Chiluba le champion de leur cause, à tel point que nombre d'entre baptiseront leurs comptoirs *"Offices of the President"* ("Bureaux du Président") ; et d'autre part, la position publique du Président de la République ne correspond en rien à la politique locale de lutte contre les vendeurs de rue qui a été menée jusqu'alors et qui continuera d'être menée. Au surplus, les propriétaires de magasins, lassés de voir leurs entrées bloquées, se rangent sans réserves derrière les autorités locales. Qu'ils soient de Lusaka, Ndola, Kitwe ou encore Luanshya, villes ou le phénomène s'est le plus diffusé, ils réclament de façon récurrente des efforts de la part des conseillers municipaux afin que ceux-ci

294. Voir le *Times of Zambia.* 19 mars 1993. p1. Parmi la trentaine de personnes qui sera arrêtée, on trouve en dehors d'une forte majorité de vendeurs de rue — considérés comme chômeurs par la presse — trois étudiants, un élève de 15 ans de même qu'un «vieil homme» de 52 ans.

295. Ibid.

trouvent des endroits appropriés aux vendeurs de rue, qu'ils accusent par ailleurs de profiter de la moindre occasion pour tout dévaster[296].

Pourtant, il faudra une nouvelle éruption de violence pour que des mesures de conciliation, justement tournées vers la recherche d'emplacements convenant à tous, soient enfin examinées. C'est à Ndola que de nouveaux troubles éclatent. Le 31 mai, à six heures du matin, heure à laquelle ils commencent à installer leurs étals, les vendeurs de rue ont la surprise de trouver déjà sur place des policiers armés de bâtons. Ceux-ci leurs enjoignent de remballer leur marchandise et leurs installations pour aller faire commerce au marché. Après avoir essayé de discuter mais voyant que cette attitude resterait vaine, certains d'entre eux changent de tactique et lancent des cailloux aux policiers pour les chasser. Rapidement submergés par le nombre, ces derniers se replient vers les bureaux de l'administration provinciale avant de pouvoir trouver refuge au poste de police. Les vendeurs de rue ne se calment pas pour autant et décident de bloquer les rues principales de la ville en les jonchant de grosses pierres, de poteaux et des poubelles, interdisant toute circulation. Les banques et les magasins ferment alors. La situation ne redeviendra contrôlable par les autorités que lorsque le chef de la police, s'adressant aux émeutiers, leur permet de rejoindre leurs emplacements habituels, à la condition toutefois de dégager les rues. Ceux-ci finissent par s'acquitter de cette tâche et reprennent ensuite leur commerce normalement[297].

Cet événement marque le début de négociations entre les autorités locales et les vendeurs de rue, qui vont agréger leurs intérêts et s'organiser pour opposer un front commun. La tendance est d'abord à un type de conciliation qui vise à amadouer les fauteurs de troubles. Le ministre du Copperbelt, Kangwa Nbukula, rencontre une délégation de vendeurs de rue devant le magasin d'État du ZCBC — ce qui symboliquement ménage une certaine assise au ministre tout en donnant l'impression que la discussion se veut informelle et courtoise. Il leur assure qu'ils pouvaient sans crainte poursuivre leur commerce aux endroits habituels, en évitant cependant d'encombrer les entrées et les couloirs de livraison des magasins officiels, expliquant que de nombreux propriétaires s'étaient plaints. Néanmoins, la réponse d'un vendeur de rue, promu leader de la délégation pour l'occasion, ne manque pas de le désarçonner. Au nom de ses collègues, il refuse d'abandonner ces emplacements particulièrement lucratifs et rétorque : *"Nous aussi nous avons des femmes et des enfants à entretenir, exactement comme vous tous, et c'est notre seule façon de gagner de l'argent. Nous travaillons durement et comme vous pouvez le constater certains d'entre nous n'ont pas de chaussures"*[298]. Il est alors longuement applaudi.

Cette coalition de vendeurs de rue n'est pas fortuite, et il apparaît qu'elle a été activée par les responsables des jeunes du MMD pour le quartier de Nkwazi. L'un d'entre eux, Moses Chanda, présent lors de la discussion avec Kangwa Nbukula, les soutiendra et les aidera à élire un comité chargé de les représenter. Il leur souffle également l'argument de persuasion qui leur permettrait de mobiliser d'autres soutiens : l'insistance sur le fait que la contestation ne porte pas sur le prix des produits mais sur leur lieu de vente. Cet argument vise en effet à montrer que les vendeurs de rue rendent un service à la population, et que leur éviction du centre-ville diminuerait considérablement l'importance et la portée sociale de ce service. Néanmoins, Kangwa Nbukula se montre intraitable sur la question de l'occupation de l'entrée et des couloirs de livraison des magasins. Affirmant qu'il n'y aurait pas de compromis à ce sujet, il

296. Sur la constitution de cette psychose, voir par exemple le *Times of Zambia.* 23 mars 1993. p1.

297. Voir le *Times of Zambia.* 1er juin 1993. p1.

298. in *Times of Zambia.* 2 juin 1993. p1.

complexifie les relations avec les vendeurs de rue en les obligeant à prendre des licences de colporteur auprès du conseil municipal afin de transformer leur commerce illicite en activité légale. Le débat est compliqué par l'apparition d'un groupe peu médiatisé jusqu'alors mais qui trouve là l'occasion de le devenir enfin, le Self-Reliance Workers Association of Zambia (SRWAZ). Le responsable de ce groupe déclare que la catégorie des vendeurs de rue entrait dans leur champ de compétence, et que dès lors, ils n'avaient nul besoin de créer un comité représentatif, la SRWAZ pouvant prendre à son compte la défense de leurs intérêts[299]. Finalement, les intéressés acceptent temporairement de quitter les lieux proscrits pour s'installer dans des endroits approuvés par le conseil municipal, à charge pour ce dernier de trouver des emplacements dans le centre-ville qui ne lèsent personne. Pour représenter leurs intérêts, ils créent sous l'impulsion de Moses Chanda le Ndola Hawkers and Peddless Association[300]. Pourtant, les vendeurs de rue regagneront progressivement leurs anciens emplacements devant les atermoiements des édiles municipaux, ce qui vaudra aux propriétaires de magasins d'être blâmés par Kangwa Nbukula, qui les accusera de complaisance lorsqu'ils laissent les jeunes vendeurs s'installer devant leurs entrées[301].

Il reste que le problème de ces marchands illégaux n'est pas circonscrit aux seules villes de Lusaka et de Ndola. Néanmoins, dans les villes de moindre importance, les responsables locaux font preuve de davantage d'autoritarisme dans leur gestion, profitant du nombre moins élevé de vendeurs de rue et donc des chances moins importantes de les voir former des organisations. Par exemple, à Chipata, le conseil municipal somme ces marchands de travailler aux seuls endroits déterminés par lui au risque d'y être contraints par la force. Ils obtempèreront[302]. À Monze, le Président du conseil de district rappelle aux conseillers municipaux de la localité qu'ils devaient faire appliquer leurs propres décisions, et donc évincer les vendeurs de rue, sans craindre les implications politiques de leur action, la perte de popularité ne devant pas selon lui constituer un obstacle, étant moins importante que l'incapacité à mettre en œuvre des décisions votées démocratiquement[303]. En revanche, la résolution des difficultés en milieu urbain important est beaucoup plus ardue, ainsi qu'en fournit comme preuve supplémentaire l'expérience de Kitwe. Les autorités municipales prennent le parti de mettre un terme aux activités des commerçants illicites en détruisant leurs étals. C'est ainsi que la police saccage plus de vingt installations à la station de bus KMB, qui est de leurs lieux privilégiés, les voyageurs en transit pouvant y être démarchés. La police se montrera particulièrement violente et utilisera des barres de fer et de lourds bâtons pour disperser les contrevenants qui ne pourront organiser leur résistance. Vingt d'entre seront arrêtés tandis que toutes les marchandises seront saisies[304].

Il semble que la police de Kitwe ait tiré les leçons des expériences malheureuses de ses collègues de Lusaka et de Ndola, et ait décidé d'attaquer sans attendre les répliques des vendeurs de rue, évitant ainsi diverses déprédations dans les rues de la ville. Il reste que cet épisode favorable aux forces de l'ordre ne se reproduira plus à l'identique lors des manœuvres suivantes, toujours destinées à décourager les vendeurs de rue. En octobre, ces derniers s'en prennent violemment aux policiers lorsque ceux-ci tentent de renouveler leur action. Les femmes en particulier se montrent particulièrement virulentes lorsque leur marchandise est

299. Voir le *Times of Zambia.* 5 juin 1993. p1.

300. Voir le *Times of Zambia.* 9 juin 1993. p1.

301. Voir le *Times of Zambia.* 28 juillet 1993. p1.

302. Voir le *Times of Zambia.* 11 juin 1993. p1.

303. Voir le *Times of Zambia.* 10 août 1993. p1.

304. Voir le *Times of Zambia.* 10 septembre 1993. p1.

confisquée, et elles sont promptes à se saisir de cailloux pour les lancer sur les policiers[305]. Une seconde fois au cours de ce même mois, ce sont les *Mishanga Boys* qui aident les vendeurs de rue à récupérer l'ensemble des produits saisis[306]. Cette action spontanée montre que les colporteurs se sentent proches de leurs intérêts. C'est d'ailleurs sous leur impulsion qu'une organisation souterraine de défense sera créée à Kitwe. Mi-novembre, des troubles similaires secouent la ville sans qu'aucune négociation sérieuse, c'est-à-dire ménageant des espaces de conciliation de la part des deux parties, soit engagée. Frederick Chiluba prendra position publiquement en février 1994 et tentera de rattraper son discours populiste de l'année précédente, n'appréciant pas que les vendeurs de rue se réclament de sa protection, ce qui fait la risée de ses opposants politiques et donne naissance à de nombreuses caricatures, notamment celles montrant le chef de l'État habillé en vendeur de rue et installé à un étal sur lequel est inscrit "Bureaux du Président". Il tente d'expliquer que l'on a mal compris sa déclaration et rappelle à l'ordre les fauteurs de troubles, déplorant leur attitude violente. Mais ce type de comportement ne produit aucun effet tant que les conseils municipaux ne se conforment pas à une certaine logique de conciliation. C'est ainsi que l'année 1994 est jalonnée d'incidents entre forces de l'ordre et vendeurs de rue, que ce soit à Kitwe (à la mi janvier), à Ndola (à la mi mai) ou à Lusaka (à la fin octobre). En 1995, aucun changement n'est visible et ces derniers sont toujours présents sans qu'aucune mesure ou législation ait été adoptée[307].

La violence perpétrée par les vendeurs de rue doit être entendue comme un mode d'affirmation politique. Elle est une affirmation de soi et s'inscrit dans un rapport de forces qu'elle influence, infléchit, voire recompose. En même temps, elle suscite des réactions privilégiant une forme identique de violence à des négociations rapidement conçues comme vaines. La violence des vendeurs de rue est une démonstration de puissance qui leur permet de construire leur identité. L'action ou la perspective de l'action catalyse de fortes solidarités, dont les fondations ont déjà été plus ou moins individuellement posées par une communauté de souffrance. Exprimer une identité par la violence, c'est aussi, comme l'explique Philippe Braud, *"... faire surgir un lexique autour duquel sympathisants et adversaires vont s'affronter pour tenter d'imposer une domination légitime"*[308]. Ici, ce lexique se résume à une opposition [vendeurs de rue / Frederick Chiluba] v/s [autorités municipales / police]. Les premiers ne constituaient pas avant ces événements un réseau politique, tout au plus un circuit économique où les flux de solidarité étaient rendus problématiques par un très important roulement des effectifs. Or, la décision spontanée d'agir ensemble, d'abord par une simple agrégation fortuite d'individualités, puis par le moyen raisonné de la coalition, sans construire pour autant des réseaux, a au moins permis la constitution d'une identité favorable à l'émergence d'un véritable groupe social. Cette identité s'élabore autour d'un phénomène collectif possédant quatre caractéristiques :

-il indique la naissance d'une *solidarité*, c'est-à-dire la capacité des acteurs de se reconnaître eux-mêmes ou d'être reconnus comme faisant partie d'une semblable unité sociale

---

305. Voir le *Times of Zambia*. 4 octobre 1993. p1.

306. Voir le *Times of Zambia*. 10 octobre 1993. p1. Il est vrai que les *Mishanga Boys*, par leur ancienneté et en raison de leur statut officiel de colporteur, sont un peu considérés comme extérieurs au monde des vendeurs de rue alors qu'ils en sont les précurseurs. Aussi, l'aide apportés à leur camarades revêt une importance symbolique déterminante.

307. Par exemple, à Lusaka, un supermarché, nommé le *Rendez-vous*, s'est ouvert en 1994 sur Cairo Road, tout près de la poste. En fait de rendez-vous, de multiples vendeurs de rue, majoritairement des femmes, ont trouvé devant ce supermarché un emplacement idéal pour y vendre exclusivement des légumes et des fruits à des prix défiant toute concurrence. C'est ainsi que le supermarché a très rapidement abandonné la vente de ces produits..

308. in BRAUD (P.) : "La violence politique : repères et problèmes". op.cit. p22.

-il indique la présence d'un *conflit*, d'une opposition entre deux catégories d'acteurs en concurrence pour le contrôle d'un certain type de ressources

-il indique la formation d'un *consensus* sur les règles et procédures à utiliser pour obtenir gain de cause

-il indique l'occurence d'une *transgression* des limites de compatibilité avec le système social dans lequel l'action prend place

C'est au travers de la construction de l'action collective que s'élabore cette identité de groupe, génératrice d'une catégorie sociale[309]. Les vendeurs de rue ne se constituent pas en groupe social pour l'action collective, mais se découvrent en tant que tel grâce à elle.

2. La mobilisation privée : groupes d'intérêt et action collective

Si l'on entend la notion de groupe d'intérêt par *"... toute organisation constituée qui cherche à influencer le pouvoir politique dans un sens favorable aux préoccupations sociales qu'elle prend en charge"*[310], on conviendra que l'objectif commun de tout groupe d'intérêt est d'assurer auprès des autorités publiques la visibilité sociale de certaines attentes collectives. Le travail des groupes d'intérêt les fait ainsi entrer en concurrence directe avec les partis politiques. La séparation entre les deux types d'organisation est créée par la possibilité objective pour les seconds de présenter des candidats aux diverses élections et par la capacité implicite pour les premiers de mener des actions collectives davantage approfondies — voire plus violentes — en direction de l'appareil d'État[311].

Le phénomène du groupe d'intérêt n'est pas nouveau en Zambie, il constitue même une donnée permanente du jeu de l'action collective depuis la colonisation, au cours de laquelle s'est forgée la tradition syndicale[312] et où les multiples associations d'entraide qui ont servi de bases à la résistance pouvaient être considérées comme de véritables groupes d'intérêts. Pendant la I^re^ République, de 1964 à 1973, le phénomène s'est tari par la grâce de l'euphorie suscitée par la décolonisation, le mouvement syndical remplissant à lui seul la fonction de groupe d'intérêt actif. La II^e^ République (1973-1990), en dépit d'une crise économique impor-

309. Le processus de construction, d'adaptation et de maintien de l'identité collective dépend de deux aspects : la complexité des acteurs dans la pluralité des orientations qui les déterminent ; les relations des acteurs avec l'environnement. L'identité collective dégage trois dimensions fondamentales : elle formule des cadres cognitifs concernant les fins, les significations et le champ de l'action ; elle active des relations entre les acteurs qui interagissent, communiquent, s'influencent les uns les autres, négocient et prennent des décisions ; elle produit des investissements émotionnels, qui permettent aux individus de se reconnaître entre eux (voir sur tous ces points MELUCCI (A.) : "Getting Involved : Identity and Mobilization in Social Movements". op.cit.)

310. in BRAUD (P.) : *Sociologie politique.* op.cit. p216.

311. Les périodes de crise constituent de façon générale la meilleure période pour la mobilisation des groupes d'intérêts. Le contexte politique joue donc une importance critique dans le déroulement de leurs actions (voir sur ce point IMIG (D.R.); MEYER (D.S.) : "Political Opportunity and Peace and Justice Advocacy in the 1980s : A Tale of Two Sectors". *Social Science Quaterly.* Volume 74. n°4. décembre 1993. pp750-770).

312. Il n'est pas question de considérer chaque syndicat comme un groupe d'intérêt potentiel ou effectif. Il faut qu'il existe une véritable union syndicale autour d'un mouvement représentatif capable de parler au nom de l'ensemble des travailleurs. Le ZCTU zambien remplit cette fonction, à l'inverse de la COTU kenyane. Le ZCTU s'est progressivement imposé comme un organe décisif dans le jeu politique zambien, ce qui permet de le considérer commme un groupe d'intérêt à part entière. Il a construit sa légitimité et sa représentativité en générant une identification autour de sa notoriété, en démontrant ses fortes capacités de mobilisation et en assurant sa reconnaissance extérieure par le pouvoir politique, les médias et la communauté internationale.

tante et d'une centralisation accrue du pouvoir, ne provoque pas l'émergence de nouveaux groupes d'intérêt. C'est donc la démocratisation qui va catalyser une reformalisation objective d'un processus de défenses d'intérêts. À ce propos il est nécessaire d'apporter deux remarques. D'une part, les groupes d'intérêt les plus actifs au cours de la revendication démocratique ont été la ZCTU et dans une moindre mesure la LAZ, par l'organisation de séminaires sur la démocratie : le second disparaît du circuit de protestation après les élections tandis que le premier, comme nous le verrons, se montrera très discret. D'autre part, deux groupes sur les sept entrant dans notre champ d'investigations seront créés au cours d'une période très proche des élections générales, de telle sorte que leur action ne sera significative qu'après ces dernières[313].

Dans ce contexte, et dans une logique de démonstration qui ne prendra en compte que les groupes d'intérêt dont la démarche est de mobiliser des acteurs dans un objectif politique de remise en cause du pouvoir, trois types de groupes d'intérêt peuvent être distingués dans la Zambie post-électorale :

-les groupes d'intérêt «historiques», c'est-à-dire disposant d'une expérience de mobilisation indéniable : ici, seul le ZCTU (fondé par la loi de 1964 sur les industries) entre dans cette catégorie

-les groupes d'intérêt directement issus de partis politiques et conçus pour les revitaliser, mais constituant à terme un groupe indépendant : c'est le cas du Caucus for National Unity (CNU ; fondé en mars 1992), issu du MMD, et du Save UNIP Group (SUG ; fondé en février 1992), issu de l'UNIP

---

313. Plusieurs groupes d'intérêt se sont constitués à la suite des élections, mais leur implantation extrêmement localisée ou l'évanescence de leur programme ne permet pas de les considérer avec la même attention. De plus, aucun d'entre eux n'a de vocation politique. Néanmoins, ils témoignent de la vitalité de ce secteur, dans lequel les Zambiens voient une possibilité séduisante de se mobiliser sans pour autant connaître les inconvénients d'une mobilisation médiatisée, voire réprimée. On peut citer parmi ces groupes le Perspective Youths Club Pionners fondé en mai 1992 à Linvingstone, dont l'objectif est l'entraide mutuelle des jeunes de la ville ; le Youth Democratic Progressives formé en février 1993 à Kitwe, et qui vise à combattre la délinquance et le chômage ; le NHYM, créé en mars 1993 à Lusaka. Les buts poursuivis par ce dernier sont davantage ambitieux. Ils consistent à mobiliser les jeunes pour qu'ils trouvent du travail et à aider le gouvernement à éradiquer la délinquance. Cependant, derrière cette façade se cache en réalité un mouvement séparatiste américain issu de l'Église protestante, la Holy Spirit Association for the Unification of World Christianity. Distribuant d'importantes sommes d'argent à certains de ses membres locaux, elle leur permet de constituer des groupes dont ils gèrent les activités à plein temps. L'objectif officiel est louable, mais en revanche les méthodes utilisées sont plutôt répréhensibles, dans la mesure où elles se situent dans un véritable marché concurrentiel entre organisations plus ou moins officielles pour l'appropriation des jeunes urbanisés. En alliance avec des organismes publics (hôpitaux ; poste), le NHYM recrute des jeunes sans emploi et leur propose d'effectuer des petits boulots, sous la condition d'une adhésion préalable à l'organisation. Ce marché original mais inquiétant occasionne des déséquilibres sociaux au sein des groupes de jeunes, tiraillés entre l'opportunité d'un travail immédiat mais instable, et la possibilité fournie par un organisme comme la FODEP d'apprendre les mécanismes sociaux et politiques destinés à mieux éviter les pièges des organisations mercantiles.

En réalité le NHYM s'est transformé en janvier 1994 en YFWP pour deux raisons : *"la première est que «mouvement» avait une connotation politique pour les gens alors que notre organisation n'est pas politique ; la seconde est que ce changement facilitera nos chances d'affiliation avec les diverses organisations internationales, comme Street Kids International ou Cindy Children"* (Entretien. Rinos Simbulo. Lusaka, 23 février 1994). Les déclarations de Rinos Simbulo sur l'ambition de la YFWP sont significatives : *"Notre état d'esprit est que d'après nous, trop de jeunes traînent dans les rues sans rien faire (crime, prostitution). Il faut briser ce défaitisme, cette morosité. Nous avons organisé deux meetings, l'un en mai 1993 sur la morosité (≈ 200 participants), le second en novembre 1993 sur le rôle des jeunes dans la société (≈ 400 participants)* (...) *Ensuite, nous avons organisé des petits ateliers consistant en des exercices d'évaluation destinés à changer le comportement des jeunes en fonction de leurs besoins* (...) *Notre objectif est de rendre service aux institutions et aux gens qui en ont le plus besoin avec dans l'idée de ne pas laisser les jeunes désœuvrés. Quand on ne leur trouve pas de travail, on leur organise des camps"*. Rinos Simbulo refusera d'en dire davantage sur ces camps. Selon lui, la YFWP comptait en février 1994 près de 300 membres.

Il faut enfin signaler l'existence de la Zambia Association for Research and Development, anciennement Zambia Research Foundation, dont le magazine *New African* s'est fait l'écho à deux reprises (juin 1992. pp27-28 ; décembre 1992. p37). Nous n'avons cependant pas trouvé trace des activités de ce groupe et nous ne pourrons donc l'insérer dans notre analyse.

-les groupes d'intérêt conçus en dehors des partis politiques : le NWLG (fondé en juillet 1991), la FODEP, fondée en avril 1992 mais issue du Zambia Elections Monitoring Coordinating Commitee — ZEMCC — créé en septembre 1991), le Forum for Practical Democracy (FPD ; fondé en février 1992) et la Zambia Civic Education Association (ZCEA ; fondée en septembre 1993) remplissent ce critère

Nous examinerons d'une part les modalités de la prise en charge des intérêts par ces groupes et ensuite les méthodes d'intervention qu'ils utilisent auprès des pouvoirs publics.

a) La prise en charge des intérêts

Le problème du ZCTU ne se pose pas ici, dès l'instant où nous supposerons connues et intégrées les modalités de prise en charge des intérêts des travailleurs mises en œuvre par la direction du mouvement syndical. Ce dernier a prouvé au cours de la revendication démocratique que son objectif dépassait même le cadre de ses membres pour s'étendre à l'ensemble des oppositions au pouvoir de Kenneth Kaunda.

La particularité des groupes d'intérêt qui se sont constitués dans les derniers mois précédant les élections générales se trouve dans le fait qu'ils ne cherchent pas à représenter une strate de population dont l'identité est déjà avérée dans les représentations sociales. Ils ne peuvent donc être considérés comme des groupes à vocation large. Pourtant, à l'exception de l'un d'entre eux (le ZCEA), ils dépendent tous d'une base sociale préconstituée, leur plate-forme d'expression n'étant pas expressément conçue pour que n'importe quels sympathisants adhèrent librement. De même, ils ne cherchent pas à affirmer leur identité en se faisant les porte-parole d'une grande cause. En ce sens, ils ne peuvent non plus être considérés comme des groupes à vocation spécialisée. Certes, il est nécessaire de ménager pour deux d'entre eux quelques nuances. On pourrait qualifier le NWLG de groupe d'intérêt à vocation large, puisque les femmes représentent de façon indéniable sa base sociale. Mais l'objectif de ce groupe reste étroitement ciblé sur des perspectives de socialisation politique davantage que sur une volonté universaliste d'intégration dans la société. Quant à la FODEP, son programme initial fondé sur l'amélioration des conditions démocratiques devrait le faire rentrer dans la catégorie des groupes d'intérêt à vocation spécialisée. Or, nous verrons que l'évolution rapide de ce groupe vers une représentation extra-cultuelle des intérêts ecclésiastiques ne permet plus d'opérer cette catégorisation. La vocation de ces six groupes d'intérêts est d'ordre éminemment politique, bien qu'à des degrés divers.

La prise en charge des intérêts de groupes comme le CNU et le SUG repose avant tout sur une tentative d'amélioration des conditions d'existence du parti dans lequel ils se forment. Les intérêts sont donc supposés être en priorité ceux des membres eux-mêmes, qu'ils soient dirigeants ou simples adhérents. Il s'agit en réalité d'une invitation, ou plutôt d'une incitation pour les leaders du parti à innover dans l'exercice du pouvoir afin de ne plus mécontenter leurs électeurs. Dans le cas du CNU, l'adresse au gouvernement apparaît clairement mais reste de nature à susciter une mobilisation positive ne remettant pas directement en cause l'équilibre du pouvoir. Dans le cas du SUG, son objectif de régénération de l'UNIP passe par le dénigrement systématique du nouveau régime politique comme moyen de persuasion et de renforcement des assises d'un parti affaibli par la défaite et la retraite politique provisoire de Kenneth Kaunda. Les intérêts défendus étant ceux des battus des élections générales et des futurs déçus du MMD, ces groupes se lancent dans une opération de remobilisation. Le travail opéré par ce

type de groupe d'intérêt vise alors à provoquer une identification en soulignant le lien étroit entre les exigences formulées par l'organisation et les aspirations des représentés. Cela suppose une politique de communication qui favorise la mise en place d'argumentaires confortant les convictions, et surtout activant une mobilisation de soutiens soit passifs (sympathie) soit actifs (contributions financières, participation aux réunions). Mais, exerçant leur influence au sein d'une organisation déjà existante, ces groupes doivent affronter deux inconvénients : celui de ne pas être compris et de devenir un concurrent à l'intérieur d'un parti qu'il entend pourtant promouvoir ; celui de présenter un danger potentiel pour le pouvoir dès l'instant où les questions qu'ils soulèvent mettent aussi en cause les méthodes de gouvernement.

Le défi majeur dont ils doivent s'accommoder est donc de conquérir et de sans cesse renforcer leur représentativité. Le CNU illustre bien ces contradictions. Après la réunion fondatrice de mars 1992, présidée par un compagnon de Frederick Chiluba, le député Akashambatwa Mbikutisa-Lewanika, de nombreuses résolutions furent prises en fonction d'interprétations de la situation politique du pays et de celle du MMD. Ces dernières énoncent que l'absence de changement constitutionnel continuera de faciliter l'exercice présidentialiste du pouvoir, que le gouvernement s'est déjà montré coupable de pratiques malhonnêtes (cooptations injustifiées ; contrôle excessif des médias) rappelant celles de son prédécesseur et qu'il n'a confié aucun rôle à la participation locale dans la détermination de politiques publiques aussi importantes que le programme d'investissement par exemple. À partir de ce constat, le CNU déclare vouloir harmoniser le MMD en relation avec les aspirations démocratiques manifestées par les électeurs, notamment en combattant la corruption en son sein ; éclairer le gouvernement sur des applications par trop aveugles des programmes d'ajustement structurel et apporter de façon générale ses lumières sur le développement économique ; lutter contre les nominations abusives à la tête des entreprises pour mettre fin au népotisme ; assurer pour chaque Zambien en état de voter la possibilité de le faire réellement ; œuvrer pour révéler au grand jour tout comportement de personnalités publiques (ministres, hauts-fonctionnaires) lié à la corruption et à l'incompétence[314]. Ces résolutions ciblent précisément les objectifs du groupe vers une reformulation du parcours démocratique du MMD et du gouvernement, qui restent encore deux entités étroitement liées dans la gestion des affaires publiques. Aussi, l'adhésion aux idées du CNU se construit avant tout parmi les membres de ces entités, en rapport direct avec les «aspirations démocratiques manifestées par les électeurs». De la même façon, le programme du SUG se construit au regard d'une double volonté : modifier la régulation d'un parti jugé archaïque ; générer des flux destinés à renforcer une nouvelle idée de la démocratie. Ainsi, aux côtés de propositions visant à réformer l'UNIP, fondées sur l'abandon de l'Humanisme comme doctrine, le SUG articule sa conception de cette idée autour de quatre pôles : encourager la création d'un gouvernement limité ; promouvoir la liberté d'entreprise ; assurer l'indépendance de la justice ; favoriser l'émergence de nouvelles chaînes télévisées, radios ou journaux non contrôlés par l'État[315].

Les objectifs de ces deux groupes semblent ambitieux, puisque sont interpellés tout autant les leaders des partis au sein desquels ils se sont formés que ceux du nouveau gouvernement. De façon globale, le système politique est remis en cause dans son ensemble. Mais, ces exigences, que l'on doit considérer comme des revendications de territoire, se déterminent par rapport à des stratégies qui prennent en compte les limites du possible (état de la concurrence pour la

314. Les conclusions de la réunion du CNU, qui se terminent par un appel à une convention extraordinaire du MMD en mai 1992, sont reproduites dans le *Times of Zambia*. 20 mars 1992. p6.

315. Voir le *Weekly Post*. 7-13 février 1992. p4.

représentation : faible) et du pensable (grilles de perception et de construction du réel : en voie de formation, donc modulables par les groupes qui en sont l'objet).

Les quatre autres groupes d'intérêts cherchent à représenter des intérêts identiques et se positionnent sur un marché qu'ils rendent ainsi concurrentiel, celui de la promotion des valeurs démocratiques, sans que cette cause fasse d'eux des groupes d'intérêt à vocation spécialisée, dans la mesure où leur vocation politique la subsume largement pour des raisons diverses. La FODEP va largement dominer ce marché, d'abord en raison de moyens logistiques plus importants, qui lui permettront d'ailleurs d'attirer le NWLG, ensuite en raison d'une faible médiatisation de la ZCEA et d'une limitation des objectifs, orientés vers le dénigrement du gouvernement, opérée par le FPD. Ce dernier ne dispose d'ailleurs pas de programme précis, et semble plutôt construire sa légitimité par l'intermédiaire d'actions ciblées, qui le donnent à voir comme un groupe essentiellement revendicatif. Néanmoins, il circonscrit ses activités autour du thème des droits fondamentaux sur lequel il n'accepte pas de transiger. De même, l'ambition du NWLG apparaît moins universaliste que celle de la FODEP et du ZCEA, mais elle s'inscrit dans une volonté de modifier le cours de la régulation démocratique et d'assurer la pénétration d'une nouvelle valeur qui en serait issue, celle de l'acceptation de la femme dans le jeu politique:

> *"Jusqu'en 1991, les femmes ne pouvaient se faire entendre que par la voie des organisations non gouvernementales internationales. Aussi, moi et quelques autres avons organisé une réunion où nous avons décidé que la Zambie avait besoin d'un groupe de pression féminin et qu'il fallait profiter des opportunités que la scène politique offrait à ce moment-là : le multipartisme laissait envisager une certaine liberté (...) Notre dessein était clair : résolument non partisan et ouvert à tous (hommes, femmes, enfants), il nous fallait lutter pour permettre aux femmes l'accès à n'importe quel poste public (Parlement, gouvernement, conseils locaux, ...). C'est pourquoi notre groupe est éminemment politique bien que non partisan"*[316]

C'est en revanche dans une perspective bien plus globalisante que s'inscrivent les programmes du ZCEA et de la FODEP. Tous deux s'articulent autour d'une constatation (celle de la nécessité de promouvoir les valeurs démocratiques jugées mal ou peu connues par les électeurs) et d'une manière d'appréhender le problème, qui passe soit par la formation de leaders (ZCEA) soit par la formation de «moniteurs de socialisation politique» (FODEP). Le côté objectivement élitiste du ZCEA et son apparition plus tardive sur un marché que la FODEP a déjà balisé sont des arguments qui n'expliquent pas cependant à eux seuls la domination de cette dernière. Comparables au niveau des aspirations, la différence s'opèrera à celui de la représentativité (cohérence du programme ; attraction et mobilisation des sympathies et des soutiens) d'une part et à celui des capacités de leur mise en œuvre effective (modalités d'action et d'intervention) d'autre part[317].

La représentativité de la ZCEA en termes d'attraction apparaît beaucoup plus floue et bien moins coordonnée que celle de la FODEP. Créé par deux anciens membres démissionnaires de l'UNIP, Lucy Sichone, femme d'Owen Sichone, Président du SDP, et Elias Chipimo Jr, le fils de l'ancien ministre de Kenneth Kaunda, Elias Chipimo, la ZCEA ne semble pas avoir de bases sociales solides sur lesquelles s'appuyer. En outre, la proximité des deux fondateurs avec leur ancien parti laissera soupçonner une connivence d'intérêts entre les deux formations. C'est donc

316. Entretien. Laurah Harrison. Lusaka, 20 février 1994.

317. Nous n'empièterons pas ici sur les développements du b) sur les méthodes d'intervention des groupes d'intérêt, et ne mettrons donc en perspective que leurs ambitions proclamées quant à ces méthodes et non leur application effective.

au niveau du programme que le ZCEA cherche à réunir autour de lui les énergies. Celui-ci s'opérationnalise à partir d'un constat, celui de l'apathie de l'électeur et de sa méconnaissance du politique : *"Il faut admettre que la majorité des Zambiens ne saisit pas les implications de la démocratie participative par la faute d'un manque d'éducation (...) L'apathie de l'électeur ne vient pas du fait qu'il ne comprend pas la signification de l'acte de vote mais du fait qu'il croit que cela ne fera aucune différence s'il vote ou non"*[318]. Dans ce cadre, trois réquisits sont élaborés [319] :

-soutenir le développement du processus démocratique à travers la promotion d'une éducation civique, par la mise en place de projets permettant l'assimilation des droits politiques et civils

-promouvoir le progrès et la justice par l'explication des notions de République, de Constitution et de séparation des pouvoirs

-établir et maintenir une liaison efficace avec d'autres groupes aux intérêts identiques

Pourtant, la définition des moyens d'action s'accorde mal avec ces objectifs, puisque le ZCEA n'entend pas opérer au niveau des électeurs, mais à celui d'une élite dont les critères de sélection ne sont pas fixés clairement. Elias Chipimo Jr déclare ainsi que l' *"un des buts majeurs de ZCEA est l'identification d'un modèle type de leader, dans tous les aspects de sa vie. On peut naître politicien mais un leader se construit"*[320]. Aussi, le ZCEA entend offrir des formations au commandement et à la prise de décision à destination des futurs hommes politiques mais aussi d'hommes d'affaires ou d'ecclésiastiques. L'étrangeté de ces motivations et leur manque de coordination tranche avec les solides convictions affichées par la FODEP.

Il est certain que la FODEP a su draîner un certain nombre de soutiens et de membres à la faveur des élections générales d'octobre 1991 pour laquelle la formation qui fut à son origine fut créée[321]. Le changement de dénomination par l'abandon du vocable ZEMCC renvoie à

---

318. Propos tenus par Elias Chipimo Jr et rapportés par le *Times of Zambia.* 19 septembre 1993. p6.

319. Voir le *Times of Zambia.* 19 septembre 1993. p6.

320. Ibid.

321. Les développements consacrés à la FODEP sont pour la plupart issus de notre article "Les Églises chrétiennes zambiennes en campagne. Appropriation de missions politiques et construction d'organisations civiques". in CONSTANTIN (F.) ; COULON (C.) : *Mouvements religieux et débats démocratiques en Afrique.* op.cit.

L'idée de la formation d'une organisation indépendante chargée de surveiller les élections fut conçue à la fin de l'année 1990 en réaction directe contre le refus de Kenneth Kaunda de permettre à des observateurs internationaux de se rendre sur les lieux de vote. La FODEP est l'émanation directe du ZEMCC et a été enregistrée en avril 1992, soit environ quatre mois après les élections multipartisanes qui permirent la formalisation d'une alternance politique. Le ZEMCC dérivait lui-même de la ZIMT (Zambia Independent Monitoring Team), première organisation interne de surveillance des élections et dont le départ de six organisations en septembre 1991 aboutit ainsi à la formation du ZEMCC (sur l'évolution du ZIMT et les allégations d'infiltration de l'UNIP qui ont conduit à sa dislocation, se reporter à ANDREASSEN (B.-A.) ; GEISLER (G.) ; TOSTENSEN (A.) : *Setting a Standard for Africa ? Lessons from the 1991 Zambian Elections.* op.cit. pp49-56). Les Églises chrétiennes, sous l'impulsion de leurs trois principales organisations, l'EFZ, la ZEC et le CCZ refuseront de cohabiter davantage avec le ZIMT et forment leur propre organe de surveillance, le CCMG (Christian Churches' Monitoring Group). Elles seront bientôt rejointes par la PAZ (Press Association of Zambia), l'UNZASU, le NWLG, le Non-Governmental Organisaitons Coordinating Committee et la LAZ. Le ZEMCC représente donc une organisation pluraliste, mais dont la présidence est assurée par le révérend Foston Sakala, chef du CCMG. Lasses de se cantonner à un rôle de modérateur, les Églises chrétiennes affirment leur prétention à dire le politique, à le penser et à la diffuser à leur façon.

Composé ainsi à l'origine d'ecclésiastiques, de juristes, de journalistes, de syndicalistes étudiants, d'activistes féministes et de défenseurs d'organisations non gouvernementales, le ZEMCC ne disposa que de très peu de temps pour s'imposer sur la scène électorale en raison de la proximité des élections lors de sa création. Néanmoins, ce comité est parvenu à faire entendre sa voix, et ceci peut s'expliquer par deux facteurs : d'une part, il a réuni la plupart des réseaux protestataires en dehors du parti d'opposition, le MMD, et de ce fait a projeté l'image d'un censeur possible des dérives du parti unique comme de celles du MMD ; d'autre part, son action a dès l'origine dépassé le seul rôle de surveillance pour empiéter sur un

deux exigences : une volonté de faire disparaître les références à la seule surveillance des élections pour mieux mettre en évidence les flux de socialisation démocratique — ce qui n'obère pas la continuation de la supervision des élections partielles — ; une volonté de contrôle des secteurs religieux sur l'organisation même. En effet, le ZEMCC s'est progressivement désagrégé après les élections, peinant à trouver les intruments de sa perennisation. C'est sous l'impulsion des membres du corps ecclésial que la relance a pu être possible, entraînant par là même le départ de plusieurs autres membres non religieux. La prise de participation du religieux dans le politique va chercher à s'exprimer non plus par le canal des organisations ecclésiastiques classiques mais par celui d'une organisation à vocation socio-politique déclarée. En cela, elle s'inscrit dans un *continuum* de contestation religieuse modérée, par la mise en place d'une plate-forme alternative destinée à prévenir le pouvoir contre ses velléités de dérive autoritaire et à former la population à la reconnaissance de cette dérive. Bien qu'à l'origine d'inspiration protestante — accentuée par l'image médiatique de son président, le révérend Foston Sakala — la FODEP caractérise pourtant une véritable alliance entre mouvements chrétiens d'obédience différente, dans l'objectif d'améliorer la diffusion du message démocratique. Résultante de conflits de pouvoir, la réorganisation ayant conduit à la création de la FODEP montre que le travail de socialisation doit s'accommoder de restructurations internes et de tensions, témoins de la précarité de l'institutionnalisation parfois autoritairement menée d'une structure originale[322]. Il faut souligner le fait que l'objectif du ZEMCC témoignait d'une ambition supportant mal les déséquilibres au sein du groupe. Définir une ligne d'action en peu de temps puis s'y tenir de façon aussi remarquable montre l'étroite collaboration menée entre les différents membres. À l'inverse, on peut également soutenir que la courte durée de cette collaboration (de septembre à octobre 1991) n'a pu permettre aux rancœurs, non de se développer, mais d'éclater au grand jour. La disparition de certains groupes de la FODEP, comme la LAZ ou la PAZ, donne néanmoins un aperçu des désaccords en gestation.

L'objectif déclaré de la FODEP est de *"... renforcer les institutions démocratiques zambiennes"*[323]. La poursuite de cet objectif passe par la promotion d'une *"... nouvelle culture politique fondée sur la responsabilité civique, à travers l'apprentissage des droits et responsabilités aux citoyens ainsi qu'aux leaders politiques, afin d'imprimer aux premiers le sens du devoir de la participation et aux seconds l'esprit de service et de compétence"*[324]. L'ambition devient beaucoup plus large. D'un simple travail d'explication des responsabilités électorales, la FODEP s'attaque à un travail de socialisation en profondeur destiné à modifier une culture politique jugée défaillante, voire même inappropriée au nouveau jeu politique pluraliste. Néanmoins, cette obligation de socialisation nouvelle repose à l'origine sur la nécessité de renforcer la participation politique des Zambiens. Or, une participation politique cohérente et significative est largement déterminée par la disposition au vote manifestée par les électeurs[325]. Il devient nécessaire de lutter contre l'indifférence politique qui sert les intérêts d'un régime au-

---

travail de socialisation. Ce dernier facteur explique pourquoi le ZEMCC a perduré et poursuit aujourd'hui cette mission sous le nom de FODEP.

322. Cette institutionnalisation s'est accompagnée d'un accroissement des moyens logistiques. En dehors des seize membres représentatifs, dont six élus démocratiquement, tandis que les dix autres sont choisis parmi les groupes sympathisants, un secrétariat permanent a été créé. Dirigé par un coordonnateur national, il a en charge la gestion des affaires nationales, c'est-à-dire qu'il maintient en relations les divers agents de la FODEP.

323. in Statuts de la FODEP. mai 1992. p2.

324. Ibid.

325. Dans cette esprit, les statuts de la FODEP énoncent une série de chiffres qui parlent d'eux-mêmes. Sur environ quatre millions d'électeurs potentiels, seuls environ trois millions (73%) ont été jugées aptes à s'inscrire. Mais seuls environ 1,4 million (45 %) ont effectivement pu le faire.

toritaire, ou d'un régime davantage démocratique, qui bien que se substituant à lui, perpétue les automatismes de son prédecesseur[326]. L'indifférence politique n'affecte directement la légitimité du régime démocratique que dans la mesure où elle produit une participation électorale très faible. Mais plus les indifférents authentiques sont nombreux à se décider enfin à voter, plus la vie politique est stabilisée. De même, plus les indifférents se politisent, en intensité comme en durée, plus la vie politique devient tendue mais propice aux innovations et aux débats désormais peu susceptibles d'être étouffés par le pouvoir[327].

La volonté de socialisation est aussi déterminée par un constat pessimiste dressé à l'égard du comportement politique des Zambiens jusqu'à la période multipartisane. En même temps, elle dénote une certaine méfiance vis-à-vis des capacités réelles du nouveau gouvernement à propager durablement les valeurs démocratiques.

> *"Il serait inconcevable que les nouveaux dirigeants politiques ne parviennent pas à apprécier pour mieux les diffuser les valeurs démocratiques, à savoir en priorité la tolérance et la responsabilité, puis surtout le principe de coexistence* (...)
>
> *Le problème, c'est que depuis l'indépendance, les gens n'ont appris à faire confiance qu'au gouvernement ... et de fait, ils ne travaillent pas assez, ils sont assistés. Il faut qu'ils apprennent qu'on ne peut pas leur donner toutes les réponses. L'éducation civique doit emprunter tous les chemins et se concentrer aussi bien sur les classes sociales défavorisées que sur les gens très aisés. Mais d'abord, il faut reconnaître quels sont les besoins de chacun, car on ne peut mener une stratégie unique pour tout le monde.*
>
> *Par exemple, il y a beaucoup à faire pour les villageois : leur inculquer l'esprit du dur labeur, leur apprendre leurs droits fondamentaux, leur enseigner les méthodes de développement pour lutter contre la pauvreté et la faim, leur apprendre à voter pour des thèmes et non pas pour des partis politiques.*
>
> *En revanche, dans les zones urbaines, on trouve plusieurs catégories de personnes, et par là des éducations différentes. A eux, il faut leur apprendre leurs droits fondamentaux et leur faire sentir qu'ils produisent aussi pour la Zambie* (...) *En effet, on trouve en ville une nouvelle génération de jeunes qui ne connaissent pas la vie au village. Ce groupe social est d'une importance capitale et son éducation politique est une de nos priorités"*[328]

La mise en œuvre de ce travail de socialisation est confiée aux agents de l'ancien ZEMCC formés au cours de la campagne électorale[329]. La différenciation avec les résolutions du ZCEA

---

326. Voir DALOZ (J.-P.) : "La trajectoire politique de la Zambie : analyse d'une dérive prévisible". op.cit.

327. Voir BRAUD (P.) : *Le jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes.* op.cit. pp27-54.

328. Entretien. Foston Sakala. Lusaka, 21 février 1994.

329. L'idée fondatrice du travail du ZEMCC reposait sur la formation et l'entraînement de personnes dont la mission était de surveiller les différents bureaux de vote et d'éviter que les fraudes ne viennent ternir les élections. En relation partielle avec l'organisme international de surveillance Z-Vote, organisme dépendant des organisation américaines Carter Center et National Democratic Institute for International Affairs — jugeant peu opportune la participation du NWLG au sein du ZEMCC, cet organisme ne fournira en définitive que peu d'aide aux recruteurs — les principaux acteurs du ZEMCC vont s'employer à réaliser ce travail de structuration d'équipes chargées d'assurer le déroulement juste et équitable des élections. Cette notion de justice et d'équité répond à deux critères indissociables, qui rendent bien compte de la teneur de la mission assignée à ces équipes : absence d'intimidation, de violence, de coercition ou de toute action propre à subvertir la volonté des électeurs ; respect des procédures électorales garantissant le secret du vote, la validité des comptages et l'annonce régulière des résultats (voir le rapport final du ZCCM (*Setting a Standard for Africa : Free and Fair Elections*). novembre 1991. p4).

La première session de formation fut ainsi organisée à l'Université de Lusaka les 4 et 5 octobre 1991, soit un mois à peine avant la tenue des élections. Environ 250 personnes venant des neuf provinces du pays furent conviées à ce rassemblement. À chacune d'entre elles furent confiées deux brochures : un manuel expliquant les différentes procédures à suivre pour devenir moniteur (*Monitor's Manual*) ; un manuel résumant les principaux textes électoraux en vigueur (*Electoral Act Summary*). La désignation de ces 250 premiers surveillants s'est faite à l'initiative des groupes du ZEMCC

est patente. On voit également combien le degré de reconnaissance et de naturalisation sociales auquel peut parvenir un intérêt dépend des bases conceptuelles et des soutiens communautaires précis qui lui sont donnés. Trois facteurs essentiels déterminent la création de dispositions militantes durables (concurrence entre organisations dans l'espace de référence ; degré de bureaucratisation des organisations ; nature de l'équilibre entre les ressources individuelles des acteurs, les possibilités réelles de l'organisation en tant que collectif et les ambitions affichées)[330]. La FODEP s'est imposée dans l'espace de concurrence, elle a développé une bureaucratisation limitée mais efficace et, déjà, alors qu'elle œuvrait sous le nom de ZEMCC, a su harmoniser ses moyens au regard de ses ambitions.

b) Méthodes d'intervention et insertion dans le jeu politique

Philippe Braud a établi un arbre des choix stratégiques dont la construction s'effectue dans l'interaction constante entre les pouvoirs publics et les groupes d'intérêt, dans un jeu permanent de négociations, pressions et résistances. Nous le reproduisons ici afin qu'il nous serve de guide de lecture.

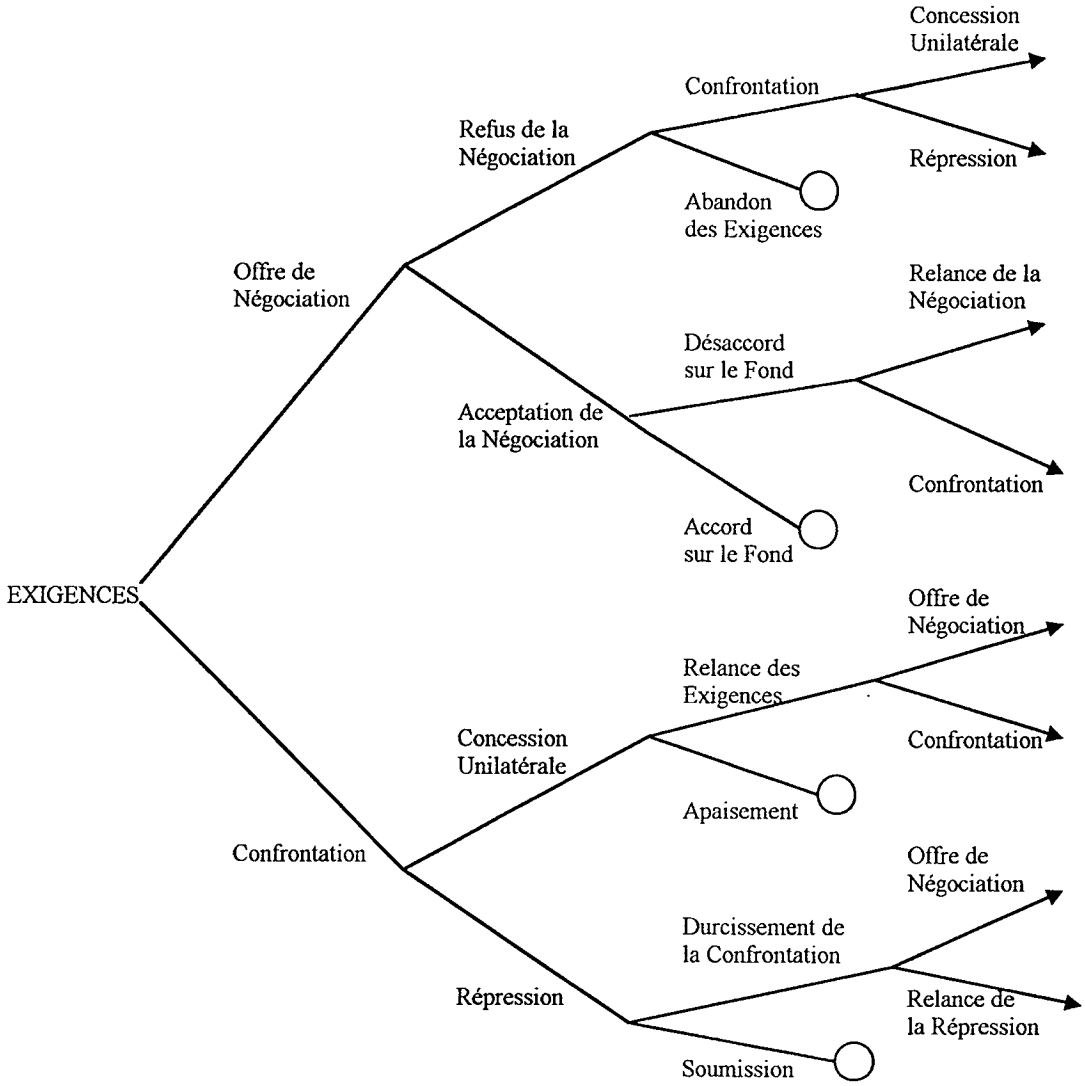
---

disposant d'une audience nationale. C'est pourquoi les Églises, les juristes et les journalistes ont été les principaux artisans de ce choix. Néanmoins, seules les organisations religieuses locales joueront le rôle de relais afin d'aider les surveillants dans leur quête de soutien supplémentaire. En effet, une fois formés, ces derniers retournent dans leurs provinces et deviennent à leur tour des formateurs, cherchant à attirer du personnel aussi bien dans les centres urbains que dans les zones rurales. En parallèle, les différents membres fondateurs du ZEMCC se constituent en deux équipes mobiles de formation et parcourent le pays pour former également d'autres surveillants. Dans cette structure d'action à double direction, les Églises locales jouent le rôle d'intermédiaire afin d'aider au choix des éléments susceptibles de devenir surveillant. Elles s'arrogent ainsi le droit discrétionnaire de conseiller voire de désigner telle ou telle personne plutôt qu'une autre. Cette méthode participe pleinement du désir des réseaux chrétiens d'accaparer l'ensemble des instruments de pouvoir au sein du ZEMCC. L'aide aux gouvernés se conjugue avec l'accroissement des possibles à la disposition des leaders religieux. Ils prennent en charge des intérêts sociaux dans la logique des jeux politiques qu'ils ont intériorisés. Ils agissent en tant qu'acteur politique répondant pertinemment à une demande et ils le font en fonction de leurs propres schèmes de perception, qui les amène à consolider leur espaces d'influence de prédilection, voire à en créer de nouveaux. Au total, 3,500 personnes environ étaient formées pour le 31 octobre 1991, et c'est donc sur ce fond que compte la FODEP pour poursuivre son travail. Si le choix effectué parmi les Zambiens l'a été prioritairement en fonction de critères de sympathie à l'égard des opposants, garants d'une certaine objectivité dans une période troublée où les critères d'appréciation sont faussés, cela n'a pas été systématique.

330. Nous nous inspirons ici des travaux de Michel Offerlé. Si nous reprenons à notre compte les deux premiers facteurs, nous modifions en réalité le troisième, puisque l'auteur parle d'équilibre entre ressources individuelles d'acteurs «pertinents» et le «capital collectif» de l'organisation, sans préciser si ce capital collectif est la résultante d'une simple agrégation des ressources indiduelles des acteurs ou s'il est composé d'autres éléments. Ces notions s'inscrivent dans la droite lignée de la théorie du marché politique, à laquelle Michel Offerlé a greffé les conceptions d'Albert Hirchman sur la défection et la prise de parole. Ces orientations ne correpondent pas aux nôtres, ce qui n'obère pas la possibilité de tenir compte de certaines appréciations pertinentes (voir OFFERLÉ (M.) : *Sociologie des groupes d'intérêt.* op.cit. pp92-98 ; HIRSCHMAN (A.O.) : *Défection et prise de parole.* Paris. Fayard. 1995 (nouvelle édition).

Figure 10

ARBRE DES CHOIX STRATEGIQUES À LA DISPOSITION DES GROUPES D'INTÉRÊT



D'après BRAUD (P.) : *Sociologie politique.* op.cit. p227.

Nous examinerons ici en détail les répertoires d'action et les modalités d'insertion dans le jeu politique de trois des sept groupes d'intérêt : le ZCTU, le CNU et la FODEP. Ce choix se justifie pour deux raisons : d'une part, ce sont les seuls qui vont réellement influencer le cours du politique pendant les deux années suivant l'accession de Frederick Chiluba au pouvoir ; d'autre part, à des degrés divers, les quatre autres vont plus ou moins disparaître de la scène politique. Le FPD finira par rallier l'UDP en juin 1992 non sans avoir au préalable mené deux actions d'éclat au cours de ses cinq mois d'existence. En avril, il accuse le gouvernement de prendre des mesures attentatoires aux droits fondamentaux (hausse des prix, dévaluation du kwacha) et dépose une pétition devant la Haute-Cour de Lusaka[331]. En juin, il mène une campagne extrêmement critique à l'égard de la LAZ en raison de la diffusion jugée mensongère d'informations relatives aux procédures de contestation des élections. Le secrétaire-général du

331. Voir le *Times of Zambia.* 4 avril 1992. p1.

FPD, l'avocat Stora Mbuzi, estime que la LAZ s'est déconsidérée et n'est plus qu'un groupuscule à la solde du MMD. Poursuivant sa logique de déstabilisation du gouvernement, il affirme qu'un membre de l'UNIP comptait s'emparer de la direction du CNU[332]. L'action du FPD se situe donc dans une perspective résolue de confrontation, qui ne trouve cependant pas d'écho de la part du gouvernement, celui-ci ne jugeant pas l'action de ce groupe véritablement dangereuse. La ZCEA, en raison de sa création tardive dans la période qui nous intéresse au premier chef, ne pourra développer d'actions suffisamment significatives pour que des conclusions puissent être tirées. Quant au SUG, il ne se signalera qu'à une seule reprise, lorsqu'en mars 1992 ses responsables appellent à un vote de défiance contre les dirigeants de l'UNIP au cas où leurs demandes de changement progressif ne seraient pas prises en compte. Le Président du SUG, l'avocat Simon Zulu, affirme avoir collecté plus de signatures qu'il n'en fallait pour mettre le conseil représentatif en minorité[333]. Cette stratégie ne cherchant à produire des effets qu'à l'encontre d'un parti, elle n'entre pas dans le cadre d'une éventuelle confrontation avec les autorités publiques, ce qui met en évidence l'*hiatus* existant entre la volonté de départ, bien plus large, et l'action effectivement menée. Si la représentativité se joue d'abord au niveau du programme et de l'attraction des soutiens, elle ne peut que se prolonger par des actions concrètes justifiant la confiance accordée. Enfin, le cas du NWLG est particulier puisque le groupe d'intérêt a choisi d'intégrer la FODEP, afin non seulement de profiter des bases logistiques d'une organisation à l'édification de laquelle elle a participé, et surtout de trouver en elle un bouclier protecteur[334].

Chacun des trois groupes d'intérêt qui va influer notablement sur le jeu politique va choisir une stratégie différente dans ses méthodes d'intervention et d'insertion dans le mode de gouvernement. Si le CNU jette délibérèment son dévolu sur la confrontation, le ZCTU opte plutôt pour une offre de négociation assortie d'un soutien conditionné, tandis que la FODEP n'entre en relation directe avec le pouvoir que dans des circonstances précises et assez rares, dans lesquelles sa stratégie se situerait plutôt dans le champ de l'offre de négociation.

α) *La confrontation*

Les objectifs du CNU les placent directement en position concurrentielle vis-à-vis du MMD et du gouvernement en dépit de leur volonté de réforme positive. Dans les cercles les plus puissants du MMD, le nom du CNU est devenu un anathème, surtout depuis les déclarations de Frederick Chiluba sur les groupes d'intérêt en Zambie. Répétées de façon régulière dans une période où ce type de groupe devient un moyen d'action décisif, elle visent à discrédi-

---

332. Voir le *Times of Zambia*. 21 juin 1992. p1.

333. 400 signatures sont nécessaires pour qu'une pétition soit recevable devant le conseil. Or, Simon Zulu dit en avoir 4,200 (2,000 à Lusaka, 1,400 dans la Western Province et 800 dans la Southern Province) (voir le *Weekly Post*. 1[er]-7 mars 1992. p2).

334. En effet, selon Laurah Harrison, les membres du NWLG ont été immédiatement intimidés par l'UNIP après leur formation en juillet 1991 (visites impromptues de la police à leur domicile ; irruption soudaine dans leurs réunions). Des responsables du parti de Kenneth Kaunda soutinrent même que la CIA aidait considérablement le groupe. Par la suite, la FODEP a dû subir les réticences de certains donateurs internationaux qui n'acceptaient de venir en aide à l'organisation qu'à la condition de la défection du NWLG. Quant au MMD, *"... il pensait que nous étions un parti concurrent et ne voulait donc pas nous soutenir"*. (Entretien. Laurah Harrison. Lusaka, 20 février 1994). Grâce à la FODEP, Laurah Harrison et son adjointe ont pu se rendre aux États-Unis après les élections afin de médiatiser leur cause. À leur retour, elles organisèrent une grande tournée nationale pour propager leurs idées et rallier des adhérents.

Il reste que les actions du NWLG en tant que groupe d'intérêt indépendant ont toujours été entourées de la plus grande suspicion de la part des autorités politiques nationales et de nombre d'organisations internationales. Le caractère radical des prises de position de Laurah Harrison, qu'elle reconnaît elle-même, et les rumeurs propagées par diverses instances politiques, ont sans doute attisé les conflits internes et entraîné l'absence de soutien significatif. En revanche, les membres du NWLG ont accompli au sein de la FODEP un travail de socialisation conforme aux directives de l'organisation chrétienne, et cette action doit être considérée comme la plus éloquente.

ter leur existence, soit en mettant l'accent sur leur inutilité (NWLG) ou sur leur illégitimité (CNU). Selon lui, la présence de ces groupes et leurs activités détournaient l'attention des Zambiens des vrais problèmes[335]. Mais certains membres du CNU avaient été exclus temporairement du MMD pour avoir proposé de présenter un candidat à l'élection partielle de la ciconscription de Nalikwanda prévue à la fin du mois d'avril[336]. Conflictuelles, les relations entre l'appareil d'État et le groupe d'intérêt s'orientent vers la répression et un durcissement de la confrontation. L'un des dirigeants principaux du CNU, Patrick Katyoka, montre en effet sa détermination lorsqu'il annonce qu'il n'hésiterait pas à provoquer une crise constitutionnelle au Parlement au cas où les membres incriminés seraient définitivement exclus. Tout en niant les possibles liens avec d'autres groupes opposants internes[337], il ajoute avoir des soutiens dans les régions clefs du pays (Western Province, Copperbelt Province). Il place également le débat sur le terrain de l'ethnicité lorsqu'il affirme que Frederick Chiluba est dominé par une «clique» d'hommes d'affaires bemba, et que cette ethnie apparaît largement favorisée[338]. Par là, il profite d'opportunités politiques favorables à la discussion d'un tel facteur. En effet, la nomination du Bemba Frederick Chiluba à la Présidence de la République et la série de nominations de membres de son ethnie à des postes importants ravive l'imagerie populaire — particulièrement forte dans le sud, l'ouest et le nord-ouest du pays — selon laquelle les Bemba ont toujours plus ou moins régulé le cours du politique en Zambie[339]. Surtout, le CNU a été directement l'objet de sanctions fondées sur des critères ethniques, puisque ses membres ont été interdits d'exercer leurs activités dans la Lupuala Province par le ministre de cette dernière, Edward Muonga[340].

Une autre tactique du CNU consiste à révéler des scandales impliquant des membres du MMD. Le Président du groupe d'intérêt, Muyoba Macwani, dénonce de la sorte une transaction financière suspecte de l'ordre de 20 millions de kwachas mettant en cause des entrepreneurs et des membres du gouvernement sur le projet de construction de la route Mkushi / Kapiri-Mposhi. Par ce biais, il cherche à accuser le gouvernement de poursuivre les malversations de son prédécesseur et d'aller à l'encontre du manifeste du MMD[341]. Le durcissement de la confrontation se prolonge alors par la relance de la répression lorsque le ministre des Affaires Intérieures, Michaël Sata, déclare le CNU illégal et annonce qu'il envisageait sérieusement la probabilité de l'arrestation de ses membres, ce à quoi Patrick Katyoka rétorquera sur le ton de l'ironie acerbe qu'il serait *"... formidable d'arrêter des gens voulant démocratiser le MMD"*[342]. Le MMD préfère néamoins employer une méthode alternative de délégitimation, en mobilisant directement ses membres. Il organise ainsi une manifestation dans les rues de Lusaka à la mi-mai 1991. Plus de 1,000 militants du parti de gouvernement défilent pacifique-

335. Voir par exemple le *Times of Zambia.* 13 avril 1992. p1 ; 7 mai 1993. p1.

336. Voir le *Times of Zambia.* 3 avril 1992. p1.

337. Il semble qu'en réalité ces groupes, le G7 et le Total Democracy Party (TDP) aient été créés de toutes pièces par les dirigeants du MMD, qui ont voulu montrer l'impossibilité de constituer de tels groupes au sein du MMD par la mise en évidence de l'échec du G7 et du TDP.

338. Voir le *Times of Zambia.* 14 avril 1992. p1 ; 8 mai 1992. p1.

339. Néanmoins, le thème du tribalisme ne connaîtra pas l'ampleur qu'il a connu au Kenya. Il sera particulièrement mis en évidence lors du premier remaniement ministériel opéré par Frederic Chiluba, de la démission d'Emmanuel Kasonde de son poste de ministre de l'Économie et de la formation concomitante du NP. Un échange d'accusations circulera, le gouvernement étant sommé de s'expliquer sur la nomination de tous les députés de la Lupuala Province, à l'exception d'un seul d'entre eux, à des postes ministériels, et le NP étant décrié pour n'avoir d'autres bases que dans la Western Province. En réalité, une confusion s'est installée entre les «vrais» Bemba et ceux qui n'appartiennent pas à cette ethnie, majoritairement située dans la Northern Province, mais parlent le bemba.

340. Voir le *Times of Zambia.* 22 avril 1992. p1.

341. Voir le *Times of Zambia.* 24 avril 1992. p1.

342. in *Times of Zambia.* 9 mai 1992. p1.

ment en chantant plusieurs slogans : *"Away with Katyoka and Macwani"* ("Dehors Katyoka et Macwani") ; *"We bury «Carcass» for National Disunity"* ("Nous enterrons la «Carcasse» pour la Désunion Nationale") ; *"We don't need them"* ("On n'a pas besoin d'eux"); *"Katyoka kuya belele"* ("Katyoka est un lâche notoire"). Frederick Chiluba déclarera à l'issue de la manifestation que si toute société avait besoin de groupes d'intérêt, il fallait que ceux-ci soient indépendants des partis politiques et qu'ils se cantonnent à la défense d'intérêts sectoriels sans paralyser l'action du gouvernement[343].

Cette déclaration et les tentatives empressées du gouvernement pour mettre fin à son existence montrent que la stratégie de confrontation du CNU fonctionne et fait réagir les autorités publiques. Dès lors, les intérêts qu'il entend représenter sont médiatisés. Néanmoins, il apparaît nécessaire de prolonger cette médiatisation par des relais locaux. Là, le CNU utilise une méthode d'action héritée du répertoire de persuasion et d'implantation des partis politiques: la création de comités de district et de province[344]. Pourtant, le CNU va s'étioler sous le double effet des dissensions internes et de l'absence d'action collective. Une rivalité s'est forgée entre Patrick Katyoka et Muyuba Macwani. Ce dernier prend le premier l'initiative et démissionne de son poste de Président afin de former un parti politique avec des soutiens qu'il affirme détenir au sein même du comité national exécutif du MMD. En dépit d'une pétition signée de 25 membres du CNU, il transforme ce dernier en parti politique (CNU Party). L'enregistrement ne pose aucun problème, le gouvernement voyant là des possibilités légales de restreindre le champ d'action du nouveau parti[345]. Cette négociation par défaut provoque la réaction immédiate de Patrick Katyoka qui fonde le Congress for National Unity, et l'enregistre également comme parti politique. La séparation réduit considérablement le potentiel de contestation de l'ancien CNU, qui, miné par des clivages entre les générations, ne parvient plus à dégager des moyens de mobilisation efficaces. Toutefois, il semble que la stratégie qui ne privilégie pas l'action collective, lui préférant une confrontation verbale, a constitué une carence remettant en question la pertinence de l'intervention du CNU. Le recours à l'action collective produit d'autres conséquences que celles proclamées. Il rappelle ou affirme l'existence du groupe agissant, il démontre les capacités de ses dirigeants à manipuler les ressources collectives qui lui ont été confiées et vise à toucher des publics plus ou moins importants. La préférence accordée à l'échange verbal, alors même que le gouvernement répond par des actions concrètes (interdiction d'activités ; expulsion du parti dominant) signifie sans doute aussi que les ressources en personnels étaient insuffisantes pour s'engager dans des processus protestataires tels que la manifestation. Cela signifie donc que les modes de persuasion du public n'ont pas été opérants.

β) *Offre de négociation et soutien conditionné*

L'engagement du ZCTU vis-à-vis du MMD au cours de la revendication démocratique l'a considérablement marqué politiquement, bien que ses responsables aient toujours prétendu agir au nom de la démocratie et non pas à celui d'un parti en particulier. Et le comportement affiché pendant les premiers mois confirme l'hypothèse de l'attachement quasi-institutionnel du mouvement syndical au gouvernement. Or, les grèves ne cesseront pas pour autant. La grève est le

343. Voir le *Times of Zambia.* 14 mai 1992. p1.

344. Cette décision est également justifiée par le fait que de plus en plus de membres du MMD ayant déclaré leur appartenance au CNU sont remplacés voire définitivement exclus de leurs postes de responsabilité locaux (voir le *Times of Zambia.* 19 mai 1992).

345. Voir le *Times of Zambia.* 22 juillet 1992. p1.

pilier du répertoire d'action collective des ouvriers et des employés, et ils n'hésitent pas à l'utiliser, à l'initiative du ZCTU ou non. La stratégie de négociation conciliante choisie réduit l'influence du ZCTU, qui va progressivement perdre son statut de groupe d'intérêt dominant, en dépit d'un retour vers les anciennes stratégies de remise en cause perpétuelle des *modus operandi* économiques du gouvernement[346].

À peine trois semaines après la proclamation des résultats, le ZCTU organise une grande marche de solidarité pour soutenir le nouveau gouvernement. Précédés de l'ensemble musical de la police de Lusaka (Zambia Police Band), plusieurs centaines de membres du mouvement syndical défilent sur Independence Avenue jusque devant *Freedom Statue*, symbole zambien de la liberté[347], où ils s'arrêtent afin d'écouter le discours de leur nouveau Président, Fackson Shamenda. Ce discours apparaît assez éloquent :

> *"Nous marchons pour montrer notre solidarité avec le Président Frederick Chiluba parce qu'il est l'un des nôtres. Nous marchons pour soutenir nos collègues qui ont été élus au Parlement : nous sommes fiers d'eux. Nous marchons pour soutenir ce nouveau gouvernement que nous avons porté au pouvoir parce qu'il a besoin de notre soutien"*[348]

Parallèlement, le ZCTU continue de revendiquer pour défendre des causes qu'il juge essentielles, d'abord ses intérêts propres : notamment, il exerce des pressions sur le gouvernement pour qu'il annule enfin la clause de la loi de 1990 sur les relations industrielles selon laquelle un syndicat peut volontairement s'affilier au mouvement syndical et le quitter tout aussi volontairement sans que le ZCTU dispose d'un droit de veto[349] ; ensuite dans une perspective moins sectorielle : il demande une hausse substantielle des salaires destinée à contrebalancer celle du *mealie meal*. Il reste que ce type de manifestation produit un mécanisme d'ancrage durable dans l'imaginaire zambien et confère au mouvement syndical un statut d'allié objectif du gouvernement, même si Fackson Shamenda entend dresser des barrières de compétence en énonçant que le ZCTU n'hésiterait pas à critiquer le pouvoir si ce dernier tentait d'interférer dans la gestion du mouvement syndical[350].

---

346. Certes, le passage de personnalités telle que Frederick Chiluba et Newstead Zimba de la scène syndicale à la scène politique a affaibli la direction du mouvement, qui doit après les élections d'octobre 1991, s'adapter aux nouveaux dirigeants. C'est l'hypothèse développée par Béatrice Liatto-Katundu qui estime également que des signes prometteurs (boycott des célébrations du 1er mai 1992 par les responsables du ZCTU pour la Southen Province ; prises de position contre certaines mesures gouvernementales) laissent supposer un regain de l'esprit protestaire de la part du ZCTU (voir LIATTO-KATUNDU (B.) : "Interest Groups and the Democratisation Process". *Communication présentée à l'atelier de fin d'année de l'Institute for African Studies organisé sur le thème "La première année de la IIIe République zambienne".* 16-18 avril 1993). Mais les événements relatés par l'auteur n'ont pas été décidés collégialementpar les membres du comité directeur du ZCTU, à l'exception de certaines critiques de politiques publiques, que nous aborderons. Les premiers mois suivant les élections témoignent bien au contraire d'un ralliement explicite du mouvement syndical au gouvernement.

347. L'arrière-plan de la statue est à présent constitué d'un gigantesque immeuble à moitié achevé. Kenneth Kaunda avait décidé avant les élections de faire bâtir des locaux neufs pour l'administration de son parti. Le site choisi se trouve effectivement à quelques dizaines de mètrres au bord d'Independence Avenue, juste derrière *Freedom Statue.* Les travaux débutèrent mais Frederick Chiluba ayant été élu, ils furent immédiatement arrêtés. Le bâtiment est encore en 1995 environné d'échafaudages et le gouvernement se demande encore s'il faut le terminer et surtout à quel usage le destiner.

348. in *Times of Zambia.* 24 novembre 1991. p1.

349. Le ZCTU connaît en effet à cette époque un phénomène qu'il entend combattre par tous les moyens, celui de la scission intra-syndicale. Le secteur minier en particulier est touché puisque pas moins de trois syndicats concurrents seront formés, sans pour autant être acceptés : l'Advocates for the Restauration of MUZ ; le For the Restauration of MUZ et le ProMUZ. La ZNUT mais surtout la ZUFIAW, avec la formation de la BUZ, connaîtront des problèmes similaires. La stratégie de Fackson Shamenda consistera également à accuser le MMD de poursuivre par son intransigeance à l'égard de la revendication du ZCTU le comportement de l'UNIP.

350. Voir le *Times of Zambia.* 22 décembre 1991. p1.

L'attitude du ZCTU commence pourtant à se modifier. Il accuse le gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir procédé à des nominations de type népotiste à la tête des principales entreprises publiques. Dans ce cadre, Alec Chirwa, le secrétaire-général du mouvement annonce au mois de mai 1992 que le ZCTU allait désormais s'écarter de l'influence des partis politiques et agir de nouveau en véritable groupe d'intérêt. Mais entre les élections et cette époque s'est constitué un phénomène que le ZCTU pas davantage que le gouvernement semble pouvoir être en mesure de contrôler : celui des grèves à répétition. Entre novembre 1991 et février 1992, 29 grèves sont menées, contre 28 de juillet à octobre 1991, en pleine période de campagne électorale et de revendication démocratique. Le groupe d'intérêt et le gouvernement présentent un front commun pour stigmatiser ce processus. Le ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, Ludwig Sondashi, déclare qu'il n'était plus question de tolérer le comportement anarchique des grévistes. Il entend introduire une modification dans la loi sur les relations industrielles en vue de créer une nouvelle catégorie de travailleurs qui n'auraient pas le droit de faire grève : les «travailleurs essentiels», comme les docteurs, qui seraient de surcroît arrêtés en cas de transgression de la règle. La réaction du ZCTU devant une telle mesure discriminatoire, bien éloignée de l'indignation, se traduit par une offre de discussion aux fins de concession[351]. Au surplus, Francis Kunda, le vice-président du ZCTU, demande aux syndicats de réfléchir davantage avant de décider la grève, leurs mouvements protestataires répétitifs risquant de rendre le pays ingouvernable[352].

Ce choix stratégique d'offre de négociation finira par être définitivement abandonné pour une stratégie inverse de confrontation, sans pour autant que soient décidées des actions collectives destinées à soutenir matériellement cette inversion de tendance. Tout en essayant de reprendre le contrôle des syndicats affiliés, le ZCTU s'engage dans une campagne de critiques à l'encontre du gouvernement, qui s'exprime toutefois dans un esprit de conditionnalité, celui du soutien qu'il semble prêt à accorder au pouvoir politique si ce dernier parvient à se réformer conformément aux exigences exprimées par les électeurs. Fackson Shamenda déclare qu'il apparaissait d'abord nécessaire de signaler tous ceux des ministres qui n'accomplissaient pas leur travail correctement[353]. À plusieurs reprises, il déplorera l'extrême arrogance et l'indiscipline de certains ministres qui notamment font fi de la présence de groupes d'intérêts aussi influents que le ZCTU pour prendre leurs décisions[354]. Ce dénigrement vaut également affirmation de soi, dans un contexte de reconquête des membres déçus. Le Président du mouvement syndical applique régulièrement sa stratégie, par des prises de position et des phrases choc destinées à créer un déclic : *"Le ZCTU est très déçu de l'attitude du gouvernement vis-à-vis de certaines questions"* ; *"Où est la morale dans ce gouvernement ? Où sont les emplois promis ? Où sont la négociation et la transparence"* ; *"C'est notre gouvernement et nous devons le garder jalousement et nous ne devons pas regarder le changement être mis en danger sans réaction"*[355]. Les attaques successives menées contre le gouvernement se poursuivent, mais toujours dans un esprit qui ménage la possibilité d'un retour à l'offre de négociation :

-novembre 1992 : Godfrey Alipiko, le secrétaire-général adjoint du ZCTU, estime que les travailleurs zambiens sont exploités, vivent dans une grande pauvreté sans que le gouvernement semble capable d'y remédier

351. Voir le *Times of Zambia.* 10 avril 1992. p1.

352. Voir le *Times of Zambia.* 8 mai 1992. p1.

353. Voir le *Times of Zambia.* 28 mai 1992. p1.

354. Voir par exemple le *Times of Zambia.* 30 septembre 1992. p1.

355. in *Times of Zambia.* 19 octobre 1992. p1.

-janvier 1993 : le ZCTU demande une réunion de concertation immédiate avec le gouvernement pour discuter du problème de l'équilibre salaire / prix du *mealie meal*

-janvier 1993 : le ZCTU critique le gouvernement pour son incapacité à résoudre le problème des taxes abusives et des redondances de compétence sur le marché global

-février 1993 : le ZCTU critique le gouvernement pour son incapacité à promulguer une loi cohérente sur la santé

-mars 1993 : le ZCTU condamne l'état d'urgence

-mars 1993 : le ZCTU entre en conflit ouvert avec Ludwig Sondashi à propos de la législation sur l'emploi

-mai 1993 : le ZCTU exerce de lourdes pression sur le gouvernement pour qu'il accorde 10% d'augmentation aux salariés de la fonction publique

La préoccupation n'est plus de stopper le mouvement de grèves qui se poursuit et traverse la majeure partie des secteurs sociaux (fonctionnaires, mineurs, ouvriers, employés municipaux, magistrats). Il est devenu un moyen de pression classique que le ZCTU se réapproprie sans que l'on puisse affirmer que ce dernier a regagné la confiance de l'ensemble des syndicats membres. Au sujet des moyens de persuasion déployés par le ZCTU dans l'espace de concurrence créé par l'élargissement de la participation politique, Geoffrey Alipiko nous confiera ceci: *"Certes, les syndicats essaient toujours de recruter pour mieux capitaliser les intérêts des travailleurs. Mais il n'existe pas de système de captation unilatéral des soutiens. Nous ne sommes pas là pour enrôler de force. Mais d'abord, les travailleurs vont voir leur propre syndicat... Le ZCTU n'intervient qu'en dernier ressort. Les conventions collectives sont davantage de notre compétence. Nous devons assurer un travail de globalisation des intérêts"*[356]. Cette déclaration empreinte d'humilité cadre mal avec les tentatives de reprise en mains opérées par le ZCTU, mais elle traduit sans doute le travail de reconceptualisation qu'a dû opérer le ZCTU au sujet de son influence vis-à-vis de ses membres à la suite des hésitations manifestées quant aux stratégies à utiliser.

χ) *Socialisation et négociation*

Le travail de socialisation[357] mené par la FODEP va s'exprimer à deux niveaux, les principales cibles étant les électeurs peu éduqués et isolés ainsi que les jeunes candidats aux élections locales ou aux élections parlementaires partielles[358] : le premier pôle est l'apprentissage des

356. Entretien. Geoffrey Alipiko. Kitwe, 15 février 1994.

357. Par socialisation politique, nous entendrons le *"processus d'inculcation des croyances et des représentations relatives au pouvoir (dimension verticale) et aux groupes d'appartenance (dimension horizontale)"* (in BRAUD (P.) : *Sociologie politique.* op.cit. p153). La socialisation politique est généralement l'œuvre du pouvoir qui cherche à renforcer la cohésion de la société qu'il régit. Une socialisation efficace facilite l'acceptation des contraintes par les gouvernés. La FODEP s'engage donc plutôt dans un processus de contre-socialisation, ou plutôt comble les lacunes d'une socialisation autoritaire à effets unilatéraux.

358. Selon Guy Hermet, la fonction de socialisation politique des organisations religieuses dans des régimes à pluralisme limité serait la plus banale des fonctions qu'elles exercent. Et la fonction de sélection de leaders susceptibles de s'orienter vers la politique est largement complémentaire. Ces deux fonctions, ajoutées à celle de programmation politique, apparaissent comme les plus typiques du processus de suppléance par lequel ces institutions non politiques assument une partie des rôles que les groupements politiques ne sont pas à même de remplir. Il reste que d'après lui d'une part ces fonctions n'ont que peu d'incidences sur la sphère politique centrale et que d'autre part les organisations religieuses ne proposent pas d'investir le pouvoir progressivement pas pus que de susciter la création de partis confessionnels (voir HERMET (G.) : "Les fonctions politiques des organisations religieuses dans les régimes à pluralisme limité". *Revue Française de Science Politique.* Volume 23. n°3. juin 1973. pp439-473).

significations du politique ; le second pôle est l'apprentissage du vote. Il sera marqué par des tentatives d'amélioration d'un discours qui, sans délaisser son pragmatisme précédent, s'enrichira parfois de connotations religieuses. Mais, la disparité des façons de le faire témoignée par les divers réseaux chrétiens composant la FODEP (entre la stratégie utilitariste de séduction et la volonté réelle de revenir vers une forme vraie de «religiosité» du mode d'appréhension du politique) amoindrira les effet de ces tentatives. Au-delà de ce constat, la FODEP va néanmoins s'imposer comme un interlocuteur valable du gouvernement, d'une part en entrant en concurrence directe avec le pouvoir sur le terrain de la socialisation politique ; d'autre part en créant des exigences opposées au gouvernement, notamment par la mise en évidence des carences ou des impérities de ce dernier. L'engagement intense des membres du groupe d'intérêt dans l'action implique, dans une période de crise, des probabilités de réaction plus rapide et plus flexible que celle du gouvernement.

La FODEP se lance ainsi dans une vaste opération de restructuration des mentalités politiques. Ceci se fera certes avec l'idée de favoriser le travail du nouveau gouvernement, mais n'empêchera pas les principaux responsables de l'organisation de se montrer fort critique à l'égard de ce dernier. La FODEP tient dès l'origine à s'inscrire comme un groupe résolument non partisan, à la disposition de tous et capable de dénoncer toute usurpation de mandats électoraux au profit de parlementaires de l'UNIP ou du MMD[359]. La stratégie déployée, balbutiante à l'origine, va progressivement se formaliser autour de pôles d'actions bien définis. Par l'entremise de réunions organisées tout aussi bien dans les centres urbains que dans les zones rurales — encore que celles-ci seront dans un premier temps davantage favorisées, en raison d'un manque initial d'informations —, les agents de la FODEP entrent dans un circuit de socialisation globale destiné à expliquer les significations propres du politique. La prestation de cours plus ou moins informels, la projection de films videos, l'encouragement à l'organisation de séminaires sur la démocratie, la mise en place de structures non partisanes d'échanges d'idées, la distribution de manuels d'éducation civique et la publication bien que relativement irrégulière de revues ou de formulaires de sensibilisation servent de vecteurs essentiels à la propagation de cet effort. Socialiser revient dans cet esprit à inculquer aux électeurs comme aux hommes politiques des idées forces autour du développement de la démocratie (nécessité d'une opposition forte ; dénonciation des comportements suceptibles de menacer le déroulement du processus démocratique) et de la défense des droits de l'homme. Pour ce faire, la FODEP s'appuie sur une stratégie à deux directions.

D'une part, il faut distinguer l'action immédiate dont les effets peuvent être jugés sur le moment. Les agents de la FODEP se déplacent en priorité dans les villages et tiennent des sessions de sensibilisation. Sont en particulier visés les jeunes Zambiens, ceux-ci étant les garants de la propagation ultérieure des énoncés qui leur sont enseignés. Ils constituent en effet une cible davantage probante que leurs aînés. Ces derniers, pour la plupart rompus aux charges publiques en tant que représentants dans un quelconque conseil, ou coutumiers des prébendes pré-électorales, se montrent sceptiques quant à l'opportunité, ou plutôt à l'efficacité de ces mesures.

---

359. Cette action s'effectue à un double niveau. Elle consiste d'un côté à remettre en cause la légitimité d'hommes politiques — les ministres sont particulièrement visés — en raison de leurs comportements malhonnêtes comparables à celui de leurs prédécesseurs et en raison de l'absence de consultation des électeurs dans la prise des décisions engageant l'ensemble du pays (voir par exemple le *Weekly Post.* 30 octobre-5 novembre 1992. p8). Elle revient d'un autre côté à publier des opuscules dans lesquels la FODEP justifie son action dans le champ politique : les abus des régimes antérieurs ne devant pas être répétés, son rôle est de lutter contre la malhonnêteté, la corruption, le tribalisme, le népotisme et le favoritisme (voir par exemple le rapport sur la vision chrétienne du multipartisme présenté par la FODEP et le secrétariat catholique : *A Christian View of Multi-party Values and Culture.* juillet 1992).

D'autre part, la FODEP essaie de mettre en place un système de publications et de projections video relatives à la démocratie. Distribuées par les itinérants dans les villages ou dans les centres urbains par les responsables locaux, ces instruments de sensibilisation viennent combler le déficit en informations concernant les procédures démocratiques ainsi que les droits dont chaque citoyen dispose légalement. Il faut noter que les espoirs seront largement tributaires des moyens dont la FODEP dispose. Ainsi, plusieurs projets ont dû être abandonnés faute de disposer de ces moyens matériels. La lettre trimestrielle de la FODEP n'a jamais pu être réalisée. De même, la constitution d'une petite bibliothèque consacrée aux problèmes de la démocratie et des droits de l'homme n'a pu se faire.

Renseigner les Zambiens sur la problématique des droits de l'homme représente également un souci majeur de la FODEP. Évalués comme l'axe central d'une démocratie solide, les droits de l'homme doivent impérativement être promus. Dès lors, les agents de la FODEP s'engagent dans une opération de socialisation qui repose sur la mise en valeur des thèmes suivants : responsabilité des dirigeants, transparence des affaires publiques, respect de la règle de droit, protection de la liberté individuelle, protection des minorités, promotion des libertés d'expression, d'association mais aussi du culte. Ces thèmes ne seront pas développés indépendamment de ceux relatifs à la promotion des idées démocratiques institutionnelles, mais de façon concomittante. Indissociables les uns des autres, ces sujets font partie d'un même effort de socialisation tourné vers la modification d'une culture politique. De plus, la FODEP a senti la nécessité de former des agents spécialisés dans la promotion des droits de l'homme. Et, en effet, trois cents Zambiens, choisis parmi les responsables ou les délégués locaux de la FODEP, reçurent des manuels leur enjoignant de constituer des comités de consultation sur les droits de l'homme. Mais ces manuels contenaient également des indications relatives aux méthodes de participation populaire dans le processus démocratique. La dichotomie artificiellement réalisée entre processus démocratique et protection des droits de l'homme ne résista pas à la pratique. Lors de leur passage dans les villages, ou au cours des réunions publiques organisées dans les sites urbains, les travaux d'explicitation des fonctionnements d'un régime démocratique passèrent régulièrement par la reconnaissance des problèmes de non respect des droits de l'homme et des solutions susceptibles d'y être apportées.

Cette opération de socialisation en profondeur ne se fit pas indépendamment de toute action de responsabilisation électorale. La FODEP poursuivit son rôle premier d'organe de surveillance des élections. En effet, de multiples votes ayant été invalidés, des élections partielles furent organisées à travers le pays pour désigner de nouveaux parlementaires. A ces opérations de vote s'ajoutèrent les différentes élections des conseils municipaux que la FODEP tint à surveiller également. La période de campagne électorale pour ces dernières élections fut échelonnée entre les mois d'août et novembre 1992. Cette vaste période permit à la FODEP de préparer une stratégie d'action rompant avec les balbutiements précipités des moments précédant les élections générales de 1991. Elle organisa une série de séminaires, de réunions, diffusa des messages radiophoniques ou télévisés, et publia une quantité importante de manuels de surveillance ou récapitulant les lois en vigueur relatives aux élections locales et aux des procédures à y suivre. Les agents de l'ancien ZEMCC, dispersés dans les divers comités de district ou provinciaux furent à nouveau mobilisés pour recruter de nouveaux surveillants. Au surplus, grâce à la fabrication de badges d'identification et à l'annonce systématique de leur présence

dans les bureaux de vote aux différentes municipalités, les contrôleurs de la FODEP disposèrent enfin d'une reconnaissance officielle non négligeable[360].

Vecteurs d'ordre comme de contestation, les acteurs religieux mettent leurs symboles et leurs capacités de persuasion au service de stratégies complexes, étroitement dépendantes du contexte dans lequel ils agissent. Mais ces symboles et ces facilités d'immixtion dans l'imaginaire social, par leur orientation politique manifeste, rendent plus actuels et plus urgents les efforts d'invention de formules politiques inédites. Aucune culture ni aucune religion n'est pourtant par essence porteuse de démocratie. Susceptibles d'accompagner, voire d'améliorer, des logiques politiques parfois diffuses, elles permettent néanmoins de stimuler les réappropriations politiques, à défaut de leur invention. La FODEP ne peut être considérée comme une innovation en tant que structure. Mais elle porte en elle les germes d'une différenciation du religieux, qui elle, caractérise une innovation dans le champ politique. L'important avec l'évolution de la FODEP n'est plus tant d'interpréter les déterminants de l'assimilation et de l'intériorisation des idées qu'elle cherche à diffuser que de reconnaître la façon dont les réseaux chrétiens sont désormais perçus. Décrypter la FODEP comme seul vecteur de propagation de messages démocratiques diminue la portée véritable de son action. Elle est aussi la représentation manifeste d'une entité soutenant en priorité une stratégie ecclésiastique d'entrée en politique, en second lieu la médiatisation de groupes mineurs. Les fonctions de surveillance des élections et de socialisation ne doivent pas être tenues pour les seuls instruments de cette stratégie. Certes, elles sont à l'origine de sa cristallisation et la confortent, mais elles représentent parallèlement l'image immédiate de la FODEP et par là, des réseaux chrétiens[361].

La stratégie de négociation doit ainsi être lue à deux niveaux. Le premier est celui dans lequel la FODEP, met en demeure le gouvernement d'accepter ou non des concessions, sachant que la FODEP n'abandonnera pas ses exigences. Les intérêts représentés sont ici ceux des Zambiens en tant que corps de gouvernés. Le second niveau est celui dans lequel la FODEP démarche le gouvernement en vue de la reconnaissance à part entière du corps ecclésial comme interlocuteur politique permanent. Les intérêts représentés sont ici ceux des hommes

360. Les représentations de la FODEP parmi la population se font au travers de l'image qu'elle se construit des réseaux religieux, ce qui réduit l'impact de la FODEP en tant que groupe d'intérêt. Même dans un zone très proche de leur siège, à Kalingalinga, les Zambiens interrogés ne connaissaient pas la FODEP, et en dépit d'explications sommaires sur son rôle et ses fonctions, les réactions n'étaient pas plus positives. Les investigations réalisées par des groupes de recherche de l'Université du Michigan, dirigés par Michael Bratton, sur les comportements politiques des Zambiens au lendemain des élections, confirment cette hypothèse : la médiatisation de la FODEP demeure encore confinée à des cercles retreints ; ce sont les réseaux chrétiens qui sont prioritairement appréciés pour leurs activités (voir BRATTON (M.) ; LIATTO-KATUNDU (B.) : "A Preliminary Assessment of the Political Attitudes in Zambia". *African Affairs*. Volume 93. n°373. octobre 1994. pp535-563). En cela, nous n'affirmons pas que le travail de socialisation opéré par la FODEP ne fonctionne pas. Au contraire, les premiers rapports de ces groupes de recherche, qui ont mené leurs questionnaires dans quatre districts du pays (les districts de Chipata et de Petauke dans l'Eastern Province, de Lusaka Urban dans la la Lusaka Province et de Choma dans la Southern Province, c'est-à-dire 28% de zones rurales, 27% de zones urbaines et 45% de zones situées dans les centre-ville), montrent que la connaissance politique des Zambiens s'était diversifiée, en particulier au niveau de la connaissance des droits fondamentaux.

361. La stratégie de la FODEP et des réseaux chrétiens dans leur ensemble n'est donc pas de prendre le pouvoir. Par son action, la FODEP exerce du pouvoir, mais pas dans le sens où il lui faut mettre en évidence une dépendance par l'intermédiaire de la mobilisation explicite de moyens destinée à rappeler à autrui cette dépendance (voir la différenciation que Philippe Braud opère entre «exercer du pouvoir» et «avoir du pouvoir», lequel dernier phénomène résulterait d'une *"... organisation de la relation telle qu'en l'absence de toute mobilisation de moyens propres à rappeler à autrui sa dépendance, celui-ci adopte néanmoins une attitude ... dont sa propre dépendance est la condition nécessaire et suffisante"* in BRAUD (P.) : "Du pouvoir en général au pouvoir politique". op.cit. p347). Elle exerce plutôt un pouvoir par défaut, dont les gouvernés sont les récepteurs, mais qui se réalise en réalité en direction du gouvernement, en montrant à ce dernier quelles sont les possibilités d'action concrètes au sein de la population. En ce sens, l'attitude réceptive des gouvernés en tant qu'objets de la socialisation constitue un moyen d'accentuer la pertinence du pouvoir de la FODEP.

d'Église[362]. Par cette double action, la FODEP finit par s'imposer sur la scène politique en tant que groupe d'intérêt siginificatif : elle fournit un mécanisme alternatif de représentation politique ; elle contribue à la socialisation politique et altère la culture politique ; elle constitue un instrument médiateur vis-à-vis des branches législatives et exécutives de l'État.

Tableau n°12

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS COLLECTIVES EN ZAMBIE
nov.1991-1993

TYPE D'ACTION	DATE	DURÉE	LIEU	ACTEURS	ÉVALUATION DE L'ACTION
Manifestation	déc. 1991	1 jour	Lusaka	≈ 300 étudiants	Guidée (organisation par un syndicat)
Manifestation → mini émeute	janv. 1992	1 jour	Lusaka	Plusieurs centaines d'étudiants	Guidée (organisation par un syndicat)
Grève	janv. / mars 1992	2 mois et demi	Lusaka	≈ 100 professeurs de l'enseignement supérieur	Autonome (stratégique)
Manifestation	mars 1992	1 jour	Kitwe	≈ 1,000 étudiants	Guidée (organisation par un syndicat)
Manifestation	avril 1992	1 jour	Lusaka	Plusieurs centaines d'étudiants	Guidée (organisation par un syndicat)
Manifestation	mai 1992	1 jour	Lusaka	≈ 1,000 militants du MMD	Guidée (organisation par un parti politique)
Manifestation → Émeute	juillet 1992	1 jour	Kitwe	Plusieurs centaines d'étudiants	Guidée (organisation par une syndicat)
Vandalisme → Émeute	juil. 1992	1 jour	Lusaka	Plusieurs dizaines d'étudiants	Autonome (stratégique)
Meeting → Manifestation	sept. 1992	1 jour	Lusaka	≈ 2,000 étudiants	Guidée (organisation par un syndicat)
Grève	juil. 1993	1 semaine	Lusaka	≈ 100 professeurs de l'enseignement supérieur	Guidée (organisation par un syndicat)
Émeute	mars 1993	1 jour	Lusaka	Plusieurs centaines de vendeurs de rue	Autonome (spontanée)

362. Sachant que la FODEP s'est prononcée contre une entrée directe en politique des ecclésiastiques : *"Les ministres du culte ne doivent pas candidater pour des postes politiques et ne doivent pas influencer leurs fidèles dans leur choix électoral"* (in *A Christian View of Multi-party Values and Culture.* op.cit.). Éviter de s'inscrire dans le champ concurrentiel menant aux postes politiques demeure une priorité pour la plupart des leaders chrétiens, qu'ils soient catholiques ou protestants. Cela constitue un moyen de repousser les espaces de perversion qui ne manqueraient pas de se créer si l'attitude trop progressiste de certains des leurs venait à se généraliser. La critique des politiques publiques du gouvernement représente en définitive la partie émergée d'un discours rejetant non pas *le* politique mais *la* politique menée par des responsables corrompus ou incompétents. En ce sens, l'entrée de chefs religieux dans ce microcosme les rend vulnérables aux mêmes tares affectant les professionnels de la politique. Devenus hommes politiques, leur statut d'homme d'Église deveint automatiquement obsolète, ou plutôt il ne leur est plus dû, puisqu'ils n'en sont pas dignes (Entretiens. Joseph Imankando. Lusaka, 24 février 1994 ; Bernard Malango. Kitwe, 16 février 1994 ; Foston Sakala. Lusaka, 21 février 1994). Cependant, certains catholiques se montrent beaucoup plus tolérants. Par exemple, Winner Symposya pense que la participation directe des ecclésiastiques à la fonction d'établissement et d'application des politiques publiques *"... est une bonne chose. Certains d'entre nous sommes au Parlement. On ne peut pas dire : dès que je rentre au Parlement, je suis un homme politique ; dès que j'en sors, je redeviens un homme d'Église. Ces parlementaires défendent leur communauté. Ils ont le droit autant que les autres de parler. Les responsables chrétiens doivent se montrer actifs"* (Entretien. Winner Symposya. Lusaka, 22 février 1994).

Émeute	mai 1993	1 jour	Ndola	Plusieurs centaines de vendeurs de rue	Autonome (spontanée)
Émeute	sept. 1993	1 jour	Kitwe	Plusieurs dizaines de vendeurs de rue	Autonome (spontanée)
Émeute	oct. 1993	1 jour	Kitwe	Plusieurs dizaines de vendeurs de rue	Autonome (spontanée)
Émeute	oct. 1993	1 jour	Kitwe	Plusieurs dizaines de vendeurs de rue et de *Mishanga Boys*	Autonome (stratégique)
Émeute	nov. 1993	1 jour	Kitwe	Plusieurs dizaines de vendeurs de rue	Autonome (spontanée)

*

* *

"Attribuer à autrui une représentation mentale, qu'il s'agisse d'une intention ou d'une croyance, c'est se représenter à soi-même une représentation d'autrui"[363]. Et, dans ce cadre, il aurait été facile d'effectuer des réappropriations artificiellement ciblées vers la confirmation de nos hypothèses de départ. Or, les représentations sociales des mobilisations pré-électorales, qui laissaient suggérer une certaine prise de conscience de la nécessité de construire des organisations, n'ont pas été réellement suivies de tels effets, du moins à une grande échelle. Les mobilisations post-électorales ont amené trois enseignements : un effort certain a été réalisé par certains acteurs pour définir des moyens de mobilisation appropriés ; il n'existe toujours pas de véritables liens entre les secteurs de la protestation, susceptibles de créer un sentiment national d'appartenance à un mouvement social de protestation contre le pouvoir : les acteurs, pour organisés qu'ils soient, restent isolés ; les contraintes de l'autoritarisme, proclamé ou non, continuent de restreindre les possibilités de mobilisation collective en dépit des améliorations apportées à leur organisation. Mais l'espace protestataire n'a pas disparu avec les élections, et les acteurs protestataires se servent des expériences accumulées au cours de la revendication démocratique pour concurrencer le pouvoir ou au moins pour le remettre en cause. Ce constat permet alors de s'attacher à définir comment se formalise le système d'action protestataire.

363. in SPERBER (D.) : "De l'attribution d'intention à la communication". *Le Courrier du CNRS*. n°79. 1993. p114.

CHAPITRE SECOND
La formalisation d'un système d'action protestataire

À présent que les principales mobilisations collectives de la période 1988-1994 ont été étudiées, il nous faut revenir sur les probabilités de constitution d'un système d'action protestataire qui déterminerait les comportements collectifs des gouvernés. Dès l'instant où certains de leurs intérêts sectoriels seraient menacés ou leurs libertés démocratiques remises en cause, ils pourraient évoluer au sein de ce système pour obtenir satisfaction auprès du gouvernement par le moyen de l'action collective.

Dans l'hypothèse où une certaine catégorie de gouvernés se sent directement attaquée par le pouvoir, comment va-t-elle réagir pour se voir rétablie dans ses droits ? Plusieurs solutions sont possibles. Ces acteurs peuvent :

-s'en remettre au système administratif ou judiciaire pour tenter de règler leurs problèmes par la voie institutionnelle

-s'adresser directement aux canaux ayant directement prise sur la population — à moins que ce ne soit ceux-ci qui les démarchent —, lesquels mettront ou non en œuvre soit des procédures institutionnelles soit une action collective guidée

-réagir spontanément et s'engager dans une action collective autonome par détermination brutale (ou action spontanée)

-décider de construire une action collective autonome par détermination stratégique, en passant d'abord par la constitution d'une organisation de mouvement protestataire

Le système d'action protestataire permet de prendre en compte les trois dernières hypothèses (action collective guidée ; action collective spontanée ; action collective autonome par détermination stratégique). Chacun de ces modes d'action a été expérimenté au Kenya et en Zambie, et les parcours politiques des secteurs de protestation de ces deux pays ont amené de

nouveaux éléments de réflexion pour la constitution du système d'action protestataire, qui reste une notion construite et contingente. Nous ne cherchons pas à établir un modèle intangible applicable à toutes les situations. Les grandes lignes du système sont forgées à partir des modèles et des hypothèses théoriques préexistants que nous avons retravaillés et de l'adjonction des expériences kenyanes et zambiennes. Ainsi, son expression sera toujours fonction du champ dans lequel il intervient. Dire que la formalisation d'un système d'action protestataire est la résultante nécessaire d'un long processus d'accoutumance à la protestation ne signifie pas qu'il est figé ni surtout qu'il est valable pour n'importe quelle situation. La somme des expériences de protestation est différente au Kenya et en Zambie, et un système d'action protestataire particulier s'applique à chacun de ces deux pays. Toutefois, la différenciation s'opère non pas au niveau des structures générales, mais au niveau des composantes de ces structures. C'est dans ce cadre qu'il est possible de construire un système d'action protestataire global, prenant en compte d'une part l'ensemble des variables théoriques dont nous nous sommes servis et dont parfois l'orientation a été modifiée, et d'autre part la somme des expériences issues d'une période de revendication extrêmement touffue.

Au regard des protestations post-électorales qui font office de premiers tests de nos hypothèses, nous allons élaborer un schéma plus ou moins achevé de ce système d'action protestataire, tout en gardant à l'esprit que cette construction se réalise par rapport à une situation politique inédite, celle d'une démocratisation annoncée et relativement forcée. C'est prendre le risque de voir des stratégies construites en une période nécessairement limitée dans le temps se révéler inadéquates dans les instants politiques suivants. Mais c'est aussi admettre de façon concomitante que le passage vers la démocratie, en termes institutionnels (constitutionnalisation du multipartisme ; organisation d'élections pluralistes) ou non institutionnels (libéralisation de la parole politique ; réduction des pratiques autoritaires), peut générer de nouvelles conduites politiques, pour la plupart collectives, dont le caractère durable doit être assuré par leur pratique plus ou moins régulière. Conformément aux indications données en introduction, ce système d'action protestataire doit être considéré d'abord comme un concept interprétatif des mobilisations collectives, et ensuite comme un idéal-type intériorisable par les acteurs de protestations. Le modèle final devrait rassembler l'ensemble des paramètres dont chaque acteur — en particulier chaque leader — de mobilisation collective devrait tenir compte dans la conduite de son mouvement, sachant que les circonstances de l'action déterminent les possibilités effectives de ces prises en compte. C'est pourquoi nous admettrons que le système d'action protestataire ne peut être intériorisé de la façon dont nous l'avons conçu mais que les données qui le fondent restent à la base de tout comportement collectif au Kenya et en Zambie. Sur le plan théorique, il apparaît comme un schéma permettant d'interpréter au mieux les conduites collectives en période de démocratisation, en limitant les déperditions de sens et en portant aussi l'attention sur des faits négligés, minimisés ou occultés.

Produire du concept pour rendre compte de découvertes opérées revient à traduire dans un lexique approprié des résultats acquis à partir de méthodes et de techniques d'investigation déterminées, sachant pertinemment que ni la traduction, ni la mise au point de concepts supposés ou espérés valides ne sont indiscutables. Il reste cependant loisible d'essayer de rendre la pertinence du concept la plus optimale possible :

-d'abord au niveau de l'intégration du concept : notamment en donnant des effets contextuels au concept, c'est-à-dire en affirmant qu'une hypothèse n'est pertinente dans un contexte que si et seulement si elle a un effet contextuel sur ce contexte. La notion de système d'action protestataire ne vaut pas pour ses seules implications interprétatives

mais aussi pour les probabilités qu'il soit à terme effectivement intériorisé par les acteurs, et susceptible de la sorte de produire des effets sur le contexte politique

-ensuite au niveau de la réception du concept : ce dernier sera d'autant plus recevable et pertinent qu'il entraînera chez le destinataire le maximum d'effets cognitifs pour le minimum d'efforts. Traitant un nombre appréciable d'informations et offrant le plus d'interprétations jugées fécondes, il faut également que le concept ne soulève pas trop de problèmes d'incompatibilités avec les enseignements réputés acquis par observation, expérimentation ou théorisation[1]

À l'exception des manifestations étudiantes kenyanes de la fin 1993 et des réunions politiques du KWA, nous n'avons pas été le témoin direct des actions collectives qui servent de support essentiel à la formalisation du système d'action protestataire. Notre travail s'est effectué sur des récits, écrits ou oraux, utilisant un lexique et des codes narratifs déterminés socialement. Le fait que ces récits soient pour la grande majorité d'entre eux le produit d'acteurs locaux rend donc encore plus important l'impact de l'affectivité politique de ces acteurs sur leur conduite, sachant qu'il est imprudent d'inférer d'un résultat ce que fut l'intention des producteurs de ces récits et approximatif d'accorder une valeur absolue aux motifs qu'ils allèguent. Aussi sommes-nous amené à reconstruire la réalité à partir de faits établis et empiriquement observés, ce qui s'inscrit dans le droit fil d'une logique résolument interprétative, sachant que ce processus ne vaut que pour la période d'application effective du système d'action protestataire, c'est-à-dire après les élections.

Un système d'action met ainsi en valeur les enjeux, les règles productices de logiques sociales et la nouvelle répartition des ressources de pouvoir qui définissent une situation socialement structurée, tout en insistant sur les contradictions, conflits et antagonismes qui traversent la construction de ces divers éléments. Il met en scène des individus en interaction, qui sont à la source de flux constants d'échanges. De fait, il soulève le problème de la liberté dans le comportement de l'individu dans l'interaction : ce dernier peut se conformer à un rôle assigné, conféré par les règles et codes sociaux hérités qu'il a intériorisés, et où les possibilités de transgression de ce rôle sont impossibles ; il peut opérer en stratège calculateur en raisonnant en fonction des fins recherchées et des moyens dont il dispose ; il peut, confronté à des situations inédites, sortir des limites de son rôle routinier et entrer dans le champ de l'incertitude et de la décision spontanée. Même si les individus en tant qu'acteurs ne peuvent maîtriser l'ensemble des conditions d'intervention et les implications des phénomènes collectifs qu'ils ont eux-mêmes suscités — ce qui explique que certains d'entre eux refusent de se reconnaître comme cause du phénomène — *"... il n'y a rien qui ne se soit produit en dehors des individus agissant au sein de systèmes d'interactions socialement construits"*[2]. Le système d'action permet à terme d'identifier les causes, de dégager les règles et de saisir le sens d'une dynamique de l'action collective qui s'est exprimée dans un contexte politique nouveau, celui de la démocratisation.

L'élaboration et la proposition de ce système d'action protestataire suivront une dynamique s'appuyant sur un retour sur les notions qui le fondent, pour les remettre en perspective dans

1. Sur les problèmes ardus de la pertinence, des effets contextuels d'une proposition et d'un principe général de la pertinence, voir SPERBER (D.) ; WILSON (D.) : *La pertinence. Communication et cognition.* op.cit. (en particulier pp76-88 et pp181-256). Les auteurs partent de l'idée selon laquelle l'environnement cognitif de l'individu est un ensemble d'hypothèses à sa disposition. Il existe une propriété unique, qu'ils nomment la pertinence, qui détermine l'information particulière que l'individu retiendra à un moment donné.

2. in BRAUD (P.) : *Sociologie politique.* op.cit. p438.

les cadres contextuels kenyan et zambien et pour saisir leurs implications directes sur notre réflexion. Plusieurs notions ont permis d'appréhender les phénomènes collectifs qui ont traversé la période de démocratisation au Kenya et en Zambie. Certaines constituent ce que l'on peut nommer des variables lourdes. Elles constituent la matière essentielle pour la qualification et l'interprétation des mobilisations collectives, projetant avec elles les théories et conceptions qui les ont forgées. Nous intègrerons dans cette catégorie les notions d'*action collective*, de *culture politique* et de *structures des opportunités politiques*. Les autres représentent davantage des variables ponctuelles, établies pour la compréhension spécifique des expériences kenyanes et zambiennes, mais tout aussi nécessaires à une interprétation correcte des phénomènes qui les caractérisent. Cette catégorie est alors composée de la notion d'*espace protestataire* et de la dichotomie *guidage / autonomie*[3]. Nous reviendrons successivement sur ces variables lourdes et sur ces variables ponctuelles, ce qui nous permettra en final de visualiser un système d'action protestataire modelé par les expériences kenyane et zambienne.

3. Nous verrons que la variable *résonance symbolique* que nous avions également dégagée en introduction traverse le champ interprétatif de chacune des variables lourdes et ponctuelles, si bien qu'elle sera évoquée au cours des développements les concernant.

I. LES VARIABLES LOURDES : ACTION COLLECTIVE, CULTURE POLITIQUE ET STRUCTURE DES OPPORTUNITÉS POLITIQUES

Le contexte politique dans lequel se sont jouées les actions collectives kenyanes et zambiennes est un contexte relativement nouveau pour l'appréhension de ce type de mobilisations. En posant le préalable selon lequel l'étude des variables institutionnelles du changement politique n'était pas suffisante pour caractériser le passage à la démocratie, nous avons pris le parti d'exercer notre analyse sur des actes, des comportements, des démarches forcément subjectives dont la malléabilité et l'incertitude amplifiaient la subjectivité de notre appréciation. Parallèlement, nous avons estimé que si l'étude des mobilisations et des contre-mobilisations qu'elles suscitent ne permettait pas d'envisager l'ensemble des manifestations des nouveaux modes d'expression politique nés de la demande de libération puis de la libération elle-même de la parole politique, elle apparaissait susceptible d'en canaliser un bon nombre ou tout au moins d'apporter des éléments de leur compréhension par le vecteur de l'action collective. Les processus mutuels de dynamisation — si les mobilisations collectives sont un des éléments provocateurs du changement démocratique, ce dernier modifie en retour les expressions et les représentations des mobilisations — et les multiples interactions qui en découlent construisent un mécanisme particulier. L'intériorisation et la pratique de ce mécanisme correspondraient alors à une prise de conscience générale d'un modèle d'action organisatrice, qui permettrait non pas la formalisation systématique d'un mouvement social mais donnerait plutôt la possibilité aux groupes contestataires de se mobiliser de la meilleure façon en fonction de telle ou telle prise de position du gouvernement. Dans un objectif de compréhension des mobilisations, il nous faut donc construire ce système en y intégrant toutes les données inhérentes au jeu politique, sachant que les acteurs de la protestation, qui les conçoivent selon leurs propres systèmes de valeurs et de références pourraient ne pas les intérioriser dans leur ensemble.

Comment, à partir de cette logique, est-il possible de redéfinir de façon circonstancielle chacune de ces variables lourdes et de voir dans quelle mesure les exemples kenyan et zambien ont pu altérer certaines de leurs orientations ?

A) INNOVATION ET DYNAMIQUE DANS LE RÉPERTOIRE D'ACTION COLLECTIVE

Notre réflexion sur l'action collective, fondée sur une analyse stratégique et symbolico-cognitive, reposait surtout sur le modèle de Charles Tilly du répertoire d'action collective, inspirateur du système d'action protestataire. Nous entendions conférer un caractère éminemment dynamique à ce répertoire à la faveur de la nouveauté du contexte d'application, comptant sur la double nature de cette nouveauté : nouveauté dans le champ scientifique ; nouveauté pour les acteurs mêmes, qui expérimentaient pour la première fois le passage à la démocratie. Même

si les Kenyans et les Zambiens disposaient au moment de la revendication d'un certain nombre de savoirs mobilisateurs, ils ont inventé ou plutôt «réinventé» la plupart d'entre eux, créant de la sorte leur propre répertoire. Néanmoins, nous avions présenté l'idée selon laquelle le système d'action protestataire était plus qu'un répertoire, constituant davantage sa mise en œuvre coordonnée et pensée. Ceci permettait d'attribuer à ce modèle un aspect dynamique riche de possibilités d'amélioration et d'innovation, à l'inverse du concept de répertoire, réputé figé et qui envisage le conflit comme un objet ordonné débarrassé de toute connotation colérique ou spontanée dans sa manifestation.

Or, qu'avons-nous découvert ? Les répertoires d'action collective respectifs kenyan et zambien se sont effectivement révélés en constante innovation, mais davantage au niveau de la pratique de savoirs testés avec plus ou moins de succès auparavant que de l'utilisation inédite de modes d'action nouveaux. Les tableaux ci-dessous, volontairement peu détaillés, aideront à visualiser les améliorations apportées aux savoirs mobilisateurs développés dans chacun des deux pays[4].

4. Nous avons pris le parti de ne pas classifier les divers modes d'action collective en raison de la déperdition de sens par limitation des effets cognitifs qui en résulte. Jan Willem Duyvendack a essayé de se livrer à une telle classification, en distinguant des stratégies et formes d'actions conventionnelles, démocratiques-directes, démonstratives, confrontationnelles et violentes (voir DUYVENDAK (J.W.) : *Le poids du politique. Nouveaux mouvements sociaux en France.* Paris. L'Harmattan. 1994. pp299-300).

Cette méthode se voulant heuristique donne pourtant lieu à des incohérences ou à des incompréhensions. D'abord, elle scinde artificiellement des processus entiers d'actions collectives. Par exemple, l'auteur place la création / dissolution d'une organisation de mouvement social dans la catégorie [conventionnelle-politique], alors que cette activité sert de préalable indispensable à la formulation d'actions collectives qu'il fait entrer dans la catégorie [démonstrative] comme les marches de protestation légales ou dans la catégorie [confrontationnelle-légale] comme les perturbations des procédures institutionnelles (mais ceci est-il bien légal ?). Ensuite, peut-on réellement isoler la violence en tant que telle alors qu'elle fait partie de la compréhension de nombre d'actions collectives ? Enfin, des modes d'action sont redondants et étrangement répartis. Par exemple, on trouve des actions confrontationnelles symboliques ou ludiques dans la catégorie [démonstrative] et des actions confrontationnelles symboliques ou ludiques légales dans la catégorie [confrontationnelle-légale]. De même, on ne distingue pas la différence entre l'information directe au public sous la forme de pamphlet, rangée dans la catégorie [conventionnelle-médiatique], et la publication d'informations secrètes, classée dans la catégorie [confrontationnelle-illégale].

Tableau n°13

MODES D'ACTION EXPÉRIMENTÉS AU KENYA

Pendant la colonisation	*Après l'indépendance*	*Pendant la démocratisation*
Micro-actions actives (escarmouches, meurtres)	Vandalisme (destruction de cultures, mise à sac de lieux gouvernementaux)	Vandalisme (destruction de cultures, mise à sac d'écoles)
Micro-actions passives (refus collectif de paiement, menaces de sabotage, vols d'armes)	Grèves	Grèves
Grèves	Revendications syndicales hors-grève	Revendications syndicales hors-grèves
Revendications syndicales hors-grève	Manifestations	Manifestations
Mouvements de rébellion générale (essentiellement paysans)	Émeutes	Émeutes
Groupes d'intérêt	Boycott des cours	Sit-in
	Groupes d'intérêt	Boycott de cours
	Tentative de coup d'État	Groupes d'intérêt
		Prise d'otages
		Attentats
		Mouvements de guérilla

Tableau n°14

MODES D'ACTION EXPÉRIMENTÉS EN ZAMBIE

Pendant la colonisation	*Après l'indépendance*	*Pendant la démocratisation*
Micro-actions actives (escarmouches, meurtres)	Vandalisme	Micro-actions passives (distribution de tracts)
Micro-actions passives (refus collectif de paiement, menaces de sabotage, vols d'armes)	Grèves	Vandalisme
Grèves	Revendications syndicales hors-grève	Grèves
Revendications syndicales hors-grève	Manifestations	Revendications syndicales hors-grèves
Mouvements de rébellion générale (essentiellement paysans)	Émeutes	Manifestations
Groupes d'intérêt	Boycott des cours	Émeutes
	Groupes d'intérêt	Sit-in
		Boycott des cours
		Groupes d'intérêt
		Tentative de coup d'État

Cette vision globale permet de dégager de grandes lois qui en réalité ne renseignent pas avec exactitude sur l'évolution des méthodes d'action collective. En effet, si l'on s'en tenait à cette classification, seuls quatre nouveaux modes d'action auraient été mis en œuvre au Kenya (sit-in ; prise d'otages ; attentats ; mouvements de guérilla) contre deux en Zambie (sit-in ; distribution de tracts ; tentative coup d'État), ce qui apparaît très faible dans l'absolu. Il est nécessaire de dépasser ce vocabulaire de la rupture de l'ordre social pour se pencher sur les innovations effectives apportées à des modes d'action en réalité très peu ou sommairement utilisés avant la démocratisation. Les tableaux ci-dessus ne rendent pas compte de l'intensité de l'usage de ces méthodes. En revanche, les suivants apparaissent bien plus révélateurs :

Tableau n°15

INTENSITÉ DE L'UTILISATION DES SAVOIRS MOBILISATEURS AU KENYA

Pendant la colonisation		***Après l'indépendance***		***Pendant la démocratisation***	
Types de mobilisation	Intensité	Types de mobilisation	Intensité	Types de mobilisation	Intensité
Micro-actions actives (escarmouches, meurtres)	*forte*	Vandalisme (destruction de cultures, mise à sac de lieux gouvernementaux)	*faible*	Vandalisme (destruction de cultures, mise à sac d'écoles)	*forte*
Micro-actions passives (refus collectif de paiement, menaces de sabotage, vols d'armes)	*forte*	Grèves	*faible*	Grèves	*moyenne*
Grèves	*forte*	Revendications syndicales hors-grève	*assez faible*	Revendications syndicales hors-grèves	*moyenne*
Revendications syndicales hors-grève	*moyenne*	Manifestations	*moyenne*	Prise d'otages	*faible*
Mouvements de rébellion (essentiellement paysans)	*forte*	Émeutes	*moyenne*	Manifestations	*très forte*
Groupes d'intérêt	*forte*	Boycott des cours	*forte*	Émeutes	*forte*
		Groupes d'intérêt	*forte*	Sit-in	*faible*
		Tentative de coup d'État	*faible*	Boycott de cours	*forte*
				Groupes d'intérêt	*faible*
				Attentats	*faible*
				Mouvements de guérilla	*faible*

Tableau n°16

INTENSITÉ DE L'UTILISATION DES SAVOIRS MOBILISATEURS EN ZAMBIE

Pendant la colonisation		***Après l'indépendance***		***Pendant la démocratisation***	
Types de mobilisation	Intensité	Types de mobilisation	Intensité	Types de mobilisation	Intensité
Micro-actions actives (escarmouches, meurtres)	*faible*	Vandalisme (destruction de cultures, mise à sac de lieux gouvernementaux)	*faible*	Micro-actions passives (distibution de tracts)	*faible*
Micro-actions passives (refus collectif de paiement, menaces de sabotage, vols d'armes)	*moyenne*	Grèves	*forte*	Vandalisme	*moyenne*
Grèves	*forte*	Revendications syndicales hors-grève	*très forte*	Grèves	*forte*
Revendications syndicales hors-grève	*très forte*	Manifestations	*moyenne*	Revendications syndicales hors-grèves	*forte*
Mouvements de rébellion (essentiellement paysans)	*moyenne*	Émeutes	*moyenne*	Manifestations	*très forte*
Groupes d'intérêt	*forte*	Boycott des cours	*faible*	Émeutes	*forte*
		Groupes d'intérêt	*forte*	Sit-in	*faible*
				Boycott de cours	*forte*
				Groupes d'intérêt	*très forte*
				Tentaive de coup d'État	*faible*

Les actions collectives comme la manifestation, l'émeute, la grève ont été parmi les plus employées, ce qui a permis une amélioration constante dans leur organisation et dans la définition précise des cibles. Le cas de la manifestation est significatif à cet égard, tant au niveau de l'organisation (élaboration des pancartes ; choix des slogans ; mise en scène des rangs ; choix du parcours — passage dans des rues symboliquement marquées, arrêt devant des monuments étroitement liés à l'image du pouvoir — ; détermination des positions de repli) que de celui de la définition des cibles (direction vers un endroit symbolisant le pouvoir et/ou tentative d'adresse à un dirigeant politique important ; action dirigée contre le pouvoir ou action indirecte pour soutenir des valeurs démocratiques bafouées à l'étranger). De même, la manifestation, même si le poids politique de la capitale — désormais conçue comme un espace d'ordre, et donc susceptible d'être à tout moment subverti — est incontournable en raison de l'obligatoire surpolitisation de tout ce qui s'y déroule, devient un mode d'action transposable en province, où pourtant la fragmentation de la résonance symbolique est théoriquement plus importante. L'exemple de la spatialisation de la manifestation est révélateur d'une certaine forme d'innovation. Cette action collective se déroule dans un espace préexistant déjà articulé en lieux caractéristiques nommés ou marqués. La ville offre rues, boulevards, places, carrefours, ponts, édifices religieux ou civils, monuments historiques et quartiers comme moyens de délimitations matérielles et symboliques. La manifestation va extraire de ces possibilités son décor d'intervention : parce que certains axes de parcours seront choisis plutôt que d'autres (les manifestations étudiantes empruntent obligatoirement Great East Road en Zambie et l'Uhuru Highway au Kenya), parce que tels lieux seront retenus au détriment de tels autres (Mulungushi Conference Center, quartiers ministériels d'Independence Avenue en Zambie ; Parlement, Hôtel de Ville au Kenya), parce que des arrêts seront décidés devant tels momuments ou tels lieux et non devant tels autres (Freedom Statue en Zambie ; *Kamukunji Grounds* au Kenya), parce que tel point d'arrivée est privilégié par rapport à un autre — en dépit du fait

qu'il soit rarement atteint en raison de l'intervention rapide des forces de l'ordre — elle manipule les espaces et les lieux qui lui préexistent et se réapproprie de façon plus ou moins durable leur structure. Aussi, et en admettant que l'itération dans le temps et dans l'espace est un des traits fondamentaux de la structure signifiante, on peut reconnaître à la manifestation telle qu'elle a commencé d'être expérimentée au Kenya et en Zambie à la faveur de la démocratisation *"... une structure symbolique qu'un aspect liturgique ou formel aménage, qu'un schème intentionnel (conscient ou inconscient) d'actions oriente et auquel une hiérarchie d'actants, de rôles et d'acteurs donne son ampleur et sa complexité"*[5].

La période de démocratisation et surtout les instants immédiatement post-électoraux ont permis aux acteurs de construire la manifestation comme un pôle de création de nouvelles ressources pour l'action — aussi bien matérielles et coercitives que cognitives et symboliques —, sans qu'il soit besoin de porter une attention soutenue au succès effectif de ce type de mobilisation. La manifestation permet avant tout d'exister en tant que groupe, de parvenir à créer de nouveaux engagements, à renforcer les solidarités externes et internes au groupe de conflit, à réussir à faire durer ces solidarités dans le temps et à être suffisamment médiatisé sur la scène politique[6]. L'accumulation des pratiques de la manifestation a donné l'opportunité à de multiples acteurs de dépasser, grâce à leur propre expérience comme à celle des autres, les contraintes structurelles et stratégiques inhérentes à son application. Ainsi ont pu être progressivement minimisées les incohérences liées au manque d'action concertée (l'organisation des manifestations étudiantes en fournit la preuve), les incertitudes relatives à la décision de manifester en rapport aux risques effectifs et les erreurs dans l'évaluation de la conduite des autorités. Et, en dépit du fait qu'en politique les comportements les plus ritualisés sont sans doute ceux qui menacent le moins l'ordre établi, et même le renforcent dès l'instant où ces séquences d'actions prévisibles sont facilement maîtrisables par le pouvoir[7], le modèle manifestant a été considérablement utilisé au Kenya comme en Zambie, suscitant parallèlement aux innovations dans l'organisation et dans la définition des cibles de nouvelles expressions dans son élaboration. Processions religieuses, marches pacifiques, files indiennes, cortèges silencieux, commémorations sont devenus autant de moyens de détourner au moins provisoirement l'attention du pouvoir sur les réelles motivations politiques des groupes manifestants.

La constatation initiale selon laquelle les répertoires d'action collective kenyan et zambien se sont révélés en constante innovation — laquelle se repère davantage au niveau de la pratique de savoirs déjà expérimentés qu'à celui de l'utilisation inédite de modes d'actions nouveaux— revient à poser deux questions qui en réalité se rejoignent étroitement : celle des rapports tissés entre l'innovation et le poids de la dynamique de l'importation ; celle de la ca-

---

5. in MARIN (L.) : "Une mise en signification de l'espace social : manifestation, cortège, défilé, procession". op.cit. p49. Certes, les pratiques manifestantes kenyanes et zambiennes n'ont pas encore atteint le degré d'élaboration qui permettrait par exemple de construire un ordre précis et intangible du cortège pour lui donner une fonction de signifiant sémantique immédiat, ou qui encore permettrait de narrer par la manifestation un récit particulier, afin de raviver la mémoire d'un acte, d'un homme ou d'un lieu — encore que sur ce dernier point, les commémorations de la mort de Josiah Mwangi Kariuki s'en soient rapprochées, mais de façon quand même très éloignée en raison de la forte répression de ce type d'action.

6. Voir MANN (P.) : "La manifestation dans la dynamique des conflits". op.cit. pp271-303. L'auteur établit néanmoins une nomenclature du succès de la manifestation en distinguant quatre possibilités : le succès de la manifestation entraîne le succès stratégique ; le succès de la manifestation ne se concrétise pas en succès stratégique ; l'échec de la manifestation aboutit toutefois au succès stratégique ; l'échec de la manifestation s'accompagne logiquement d'un échec stratégique.

7. Sur l'étude de ce phénomène appliqué à la manifestation, voir CHAMPAGNE (P.) : "La manifestation comme action symbolique". op.cit.

pacité réelle de formulation de projets politiques novateurs dans un contexte politique démocratiquement balbutiant.

Il ne s'agit pas de revenir sur le débat même de l'importation, d'abord parce que cela nécessiterait un retour sur ses notions fondatrices[8], ensuite parce qu'une véritable réflexion sur ce thème impliquerait un regard transversal sur l'ensemble des savoirs mobilisateurs développés dans l'histoire contemporaine du Kenya et de la Zambie[9]. Nous n'avons fait qu'ébaucher les grands traits de cet ensemble, de telle sorte que l'on ne saurait prétendre élaborer des conclusions définitives. Il reste cependant possible d'apporter quelques éléments d'interprétation. Les processus d'importation ne doivent pas être envisagés comme des effets de système : ils sont amorcés et soutenus par des stratégies déployées par des acteurs qui y trouvent avantages et gratifications, mais qui ne les activent pas de façon passive. L'importation de modèles repose sur un principe de sélection qui engage l'acteur à abstraire de ces modèles les composantes capables de servir sa stratégie. De plus, les médiations culturelles transforment profondément les biens importés, pour les rendre compréhensibles par les acteurs sociaux et pour les rendre fonctionnels dans une situation donnée[10]. La manifestation peut-être considérée de façon théorique comme un modèle importé[11], mais les stratégies qui ont conduit à ses applications ont modifié son expression. L'IPK la transforme en procession religieuse en vue de masquer son objectif réel de contestation politique ou les étudiants défilent en file indienne afin d'éviter que les forces de l'ordre n'interviennent comme à l'accoutumée. Mais le mode d'action originel demeure bien la manifestation, avec ses chants, ses slogans, ses pancartes et sa visibilité politique immédiate.

L'idée de Charles Tilly selon laquelle les voies ouvertes à l'action d'un groupe ou d'un mouvement protestataire composent un univers de rareté se trouve particulièrement illustrée au Kenya et en Zambie. Mais il est abusif d'affirmer que quelles que soient l'inventivité, la spontanéité et la volonté d'innover des acteurs protestataires, l'action collective reste prisonnière d'un répertoire limité et hérité des mobilisations anciennes[12]. Dans la conjoncture non routinière que représente la démocratisation, l'innovation tactique mise en œuvre se traduit effectivement par des manières radicalement nouvelles de protester, d'agir en commun, de rendre des enjeux politiques visibles. Nous verrons que la répression affecte directement les probabilités d'action collective, mais pas seulement dans une perspective de limitation et dans une optique de calcul coûts / avantages comme le définit Charles Tilly. Elle peut aussi être un moyen supplémentaire de création d'actions collectives spécialement destinées à contrebalancer cette répression. En ce

8. Nous renvoyons pour cela à l'ouvrage de Bertrand Badie, *L'État importé. L'occidentalisation de l'ordre politiqe.* op.cit.

9. Ainsi, il faudrait effectuer un travail de nature historique afin de déterminer si les modes d'action collective de la période de colonisation ont été inspirés par des comportements des colons que les Kenyans et les Zambiens auraient reproduits d'après des récits ou suite à des incitations, ou s'ils résultent d'une invention immédiate — invention dans le sens où ils l'expérimentent pour la première fois et non dans celui où ils mettraient en œuvre une action inédite.

10. Voir BADIE (B.) : "L'État en développement". *L'Année Sociologique.* Volume 42. 1992. pp207-225. L'auteur distingue trois formes dans la dynamique de l'importation : le rejet ; l'acclimatation ; l'hybridation.

11. Il faudrait alors effectuer ce travail historique permettant de savoir si cette importation a été consciente, c'est-à-dire voulue ou non comme telle par les acteurs, sachant que les répertoires occidentaux du XVIII[e] siècle et des siècles précédents étaient intimement liés aux caractéristiques des réseaux sociaux et des enjeux, tandis que les formes plus récentes d'action collective (manifestation, grève, réunion publique) apparaissent plus modulaires, c'est-à-dire qu'elles se déplacent facilement de groupe en groupe, de pays en pays, de lutte en lutte.

12. Voir TILLY (C.) : *From Mobilization to Revolution.* op.cit. pp143-171.

sens, les mobilisations de groupes clandestins comme le Mwakenya ou le KPF en sont un bon exemple[13].

Charles Tilly et Sidney Tarrow ont chacun évalué à leur manière le changement politique à l'œuvre en Europe de l'Est, caractérisé selon les cas par des événements révolutionnaires ou non. Le premier rappelle l'invariabilité des éléments qui se modifient au cours des processus révolutionnaires ou quasi-révolutionnaires : la capacité de l'État ; les croyances partagées parmi les acteurs politiques quant aux conséquences probables des diverses revendications et actions; les capacités des divers acteurs d'agir collectivement, soit au regard de la formation de nouveaux acteurs, soit au regard de la diffusion de nouvelles doctrines. Selon lui, seuls des concepts historiques pourront réaliser les liens entre Europe de l'Ouest et Europe de l'Est, pour concevoir les rapports existant entre des mouvements simultanés mais dispersés géographiquement. Il reste que ces sources de simultanéité résident surtout dans des emprunts directs de modèles d'action collective, d'informations sur les conséquences de l'action collective, et de croyances à l'égard des buts de l'action[14].

Sidney Tarrow, moins restrictif dans son analyse, estime qu'il est nécessaire de recourir à de nouvelles variables pour interpréter les cycles de protestation discernables et dépasser le paradoxe olsonien de l'action collective, particulièrement pesant en situation autoritaire. L'étude des vagues de mobilisation dans des régimes autoritaires déclinant ne peut se faire uniquement avec l'examen de la presse mais aussi avec les discours, les manifestes, les tracts et les minutes des meetings politiques. Tout en gardant à l'esprit que l'objectif principal reste de savoir comment les individus agissent collectivement, il entrevoit néanmoins avec les événements de l'Europe de l'Est la possibilité de dégager une nouvelle structure internationale des opportunités politiques, dans le droit fil d'une logique qui envisage l'action collective comme une «cible mouvante», soumise à de multiples variations, modifications et perceptions[15]. Peut-être ne faut-il pas voir dans le passage à la démocratie une cassure aussi nette dans les processus de mobilisation. Certes, le répertoire d'action collective change, mais dans le sens d'une amélioration d'actions déjà connues. C'est donc l'appréhension de la mobilisation par les acteurs qui a changé. Les aspirations à la démocratisation se présentent comme des facteurs mobilisateurs essentiels alors qu'aucune véritable revendication identitaire, aucune dénonciation de la modernité ne sont visibles.

Le répertoire d'action collective, même dans une acception dynamique, n'est qu'un élément de compréhension du système d'action protestataire. Il se contente de présenter un modèle où l'expérience accumulée d'acteurs s'entrecroise avec les stratégies du pouvoir, en rendant un ensemble de moyens d'action limités plus pratique et plus attractif que d'autres moyens pourtant susceptibles de servir les mêmes intérêts[16]. Enfin, à l'inverse de Charles Tilly, nous ne pensons pas qu'il faille parler de «changement de répertoire» pour caractériser le passage de l'utilisation historiquement connotée de tels modes d'action à l'utilisation moderne de nouvelles

13. Il demeure néanmoins utile d'opérer une différenciation entre la répression en période de démocratisation, qui a plus de chances de jouer le rôle de catalyseur d'actions collectives, puisqu'elle s'inscrit dans une dynamique de la protestation, et la répression en période post-électorale, qui s'inscrit à l'origine dans une dynamique de libéralisation, ce qui renforce son impact négatif et réduit donc les probabilités pour que des actions collectives efficaces soient construites.

14. Voir TILLY (C.) : "Réclamer viva voce". op.cit.

15. Voir TARROW (S.) : "«Aiming at a Moving Target». Social Science and the Recent Rebellions in Eastern Europe". op.cit.

16. C'est ici l'acception qualifiée de «moyenne» par Charles Tilly, qui la préfère à une acception «forte», où l'idée de répertoire établit l'hypothèse d'un choix délibéré opéré par les acteurs protestataires parmi des modes d'action bien définis (voir TILLY (C.) : "Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne". op.cit.).

méthodes. Selon lui, le répertoire d'action collective français, de communal et patronné, devient national et autonome à la faveur des altérations politico-économiques dues aux concentrations majeures de pouvoir et de capital après 1850. Bien qu'admettant que chaque forme d'action et chaque acteur ont leur histoire particulière, ce qui laisse sous-entendre que les savoirs acquis ne disparaissent pas comme par enchantement, il estime que les formes d'action collective sont altérées à tous les niveaux (celui de l'organisation des individus, celui des occasions d'agir en commun, celui des intérêts à agir) de telle sorte que le répertoire s'en trouve radicalement modifié pour ne plus présenter que de vagues et improbables ressemblances avec son prédecesseur[17]. Il est sans doute excessif de penser que les Kenyans et les Zambiens ont gardé en eux la somme des expériences collectives pratiquées au cours de la colonisation, par l'entremise des récits oraux ou des remémorations ponctuelles d'un ouvrage ou d'un article de journal. Mais il est tout aussi abusif de nier qu'ils en ont conservé une bonne partie, notamment ceux des événements qui ont marqué l'histoire du pays (révolte Mau Mau au Kenya ; révolte Cha Cha Cha en Zambie), même si c'est pour en dégager l'inopérance d'une reformulation modernisée.

Au-delà de ces précisions, les expériences kenyane et zambienne auront montré que l'affirmation individuelle de soi revêtait toujours une forte dimension d'agressivité, mais aussi provoquait une semblable expression chez les destinataires directement visibles (forces de l'ordre) ou non de leurs actions. Exister face à autrui, c'est surtout exister contre lui et c'est donc intégrer de façon quasiment invariable le paramètre de la violence dans l'interprétation des mobilisations collectives, au surplus lorsqu'elles s'expriment dans un contexte de désir de changement politique radical. Antagonismes et conflits d'intérêts déclenchent un processus de construction sociale des attentes, dont certaines sont déjà préconstituées par des latences et des représentations diverses. La violence sert dans ce cadre de révélateur de l'enjeu socialement construit en question, et, dans l'hypothèse où elle suit une organisation réfléchie de l'action, permet de mesurer la pertinence de la formulation des exigences. La politisation de ces dernières au Kenya et en Zambie a ainsi fortement dépendu de l'utilisation de la violence, et ne s'est donc pas formalisée par le seul jeu des demandes institutionnelles et pacifiques de changement politique — dont l'indissociabilité est avérée. Des événements très violents (*Saba Saba* au Kenya ; émeutes de la faim en Zambie) ont durablement structuré des comportements protestataires marqués par la violence, de telle sorte que les conduites collectives futures des étudiants ou des jeunes chômeurs, acteurs centraux de ces deux actions collectives, ont été rarement pacifiques.

Si, suivant notre hypothèse de relative linéarité, il n'existe pas de changement proprement dit de répertoire d'action collective mais plutôt une amélioration continue de ses composantes, les mobilisations collectives des deux pays étudiés ont imposé un sens politique au prix de véritables ruptures : rupture avec les motivations qui ont conduit les individus à s'engager (revendication démocratique permise par de nouvelles opportunités politiques) ; rupture avec le sens initialement attribué à l'action collective par le pouvoir politique (manifestation sporadique d'une colère contrôlable → instrument légitime de mise en cause du pouvoir) ; rupture quasi définitive avec un secteur «officiel» et institutionnel de contestation, qui n'a pas su se réapproprier cet ensemble de possibles stratégiques.

17. Voir TILLY (C.) : *La France conteste. De 1600 à nos jours.* op.cit. pp547-551.

B) LA CENTRALITÉ DE L'AFFECTIVITÉ POLITIQUE

C'est intentionnellement que nous avons renoncé à mener une sociologie de la construction identitaire pour caractériser les altérations de la culture politique et des comportements citoyens qui tendaient vers la protestation. Bien qu'une identité se structure par des faits et par le recours à des éléments culturels et à leur symbolisation, en définitive tous éléments repérables au Kenya et en Zambie, la notion d'identité collective protestataire paraît par trop générique et artificielle[18]. Surtout, notre champ d'investigation couvre une trop courte période pour prétendre élaborer avec certitude une telle construction, de telle sorte que le terme d'espace protestataire a été préféré, s'intégrant davantage dans un schéma qui privilégie la spatialité. Parler d'identité ou de culture protestataire pouvant paraître lapidaire, le choix de porter son attention sur les modifications de l'affectivité politique a permis de mettre en valeur une série d'innovations et de changements dans les comportements politiques. Il est nécessaire d'y revenir afin de les mettre en perspective, d'en montrer le pouvoir attractif et de démontrer qu'ils contribuent certes à altérer la culture politique mais que cette dernière a également été remodelée par des affects davantage élitistes induits par une pratique institutionnelle de la démocratie[19].

Auparavant il apparaît utile, d'abord de se livrer à des discussions sur les liens entre culture politique et affectivité politique et de dresser un schéma global de ce que représentaient les cultures politiques kenyane et zambienne ; ensuite d'envisager une question qui n'a pas été abordée : si la notion générale d'identité collective protestataire a été réfutée, pourquoi ne pas parler de la formation de plusieurs identités, produits de comportements protestataires répétitifs ? Ces deux préalables permettront ainsi de mieux comprendre les déterminants des altérations de la culture politique dans chacun de ces deux pays.

---

18. Alberto Melucci affirme que l'identité collective représente le résultat du processus de construction de l'action (ou du système d'action) : *"L'identité collective est une définition interactive et partagée produite par plusieurs individus en interaction qui sont concernés par les orientations de leur action et par le champ des opportunités et des contraintes dans lequel leur action se déroule"* (in MELUCCI (A.) : *Nomads of the Present. Social Movements and Individual Needs in Contemporary Society.* Londres. Hutchinson Radius. 1989. p34). Considérée comme processus, l'identité collective s'exprime selon l'auteur à travers trois dimensions étroitement liées :

-la formulation de structures cognitives au sujet des objectifs, des significations et de l'environnement de l'action

-l'activation de relations parmi les acteurs qui communiquent, négocient et prennent des décisions

-la production d'investissements émotionnels qui permettent aux individus de se reconnaître

Dès lors, l'identité collective est un processus dans lequel les acteurs produisent des structures cognitives communes qui leur permettent d'évaluer leur environnement et de calculer les coûts et les bénéfices de leur action.

Envisagées de cette façon, les propositions d'Alberto Melucci semblent n'être qu'une contribution à une sociologie de la construction identitaire menée dans de petits groupes. Mais, il indique que la formation de cette identité collective est possible dans tous les cas d'action collective, globale ou spécifiquement centrée, qu'il scinde en trois catégories :

-action collective destinée à produire un changement institutionnel (réformes politiques ; redéfinition des pratiques organisationnelles)

-action collective destinée à sélectionner de nouvelles élites

-action collective destinée à formuler des innovations culturelles (développement de nouveaux modèles de comportement aux niveaux du langage et des relations affectives)

19. Aussi, nous n'affirmerons pas que la démocratisation dans son ensemble a altéré la culture politique du Kenya et de la Zambie — ce qui est plus que probable — mais qu'une de ses composantes, les comportements protestataires, qui l'ont traversée et orientée, ont apporté des éléments nouveaux à cette culture politique.

1. Discussions

Le concept de culture politique que nous avons utilisé sans le définir encore implique un nécessaire retour sur ses délinéaments principaux, ainsi que sur son opérationnalité dans le champ africain. Ceci permettra de mettre en perspective le passage de ce concept à celui d'affectivité politique, qui facilite la compréhension de phénomènes d'altération majoritairement induits par des comportements protestataires non institutionnels. La revendication démocratique a également été construite en suivant des phases institutionnelles dans lesquelles des acteurs protestataires ont évolué. Les hommes politiques qui ont conduit cette phase institutionnelle ont à leur manière produit des flux, activé des affects, énoncé des discours qui modifient la culture politique. La focalisation de notre sujet sur les protestations se situant hors de ce champ ne nous permet pas de dresser l'inventaire de toutes les altérations de la culture politique issues de la démocratisation. Ce préalable théorique établi, il faudra revenir sur ce que représentaient les cultures politiques kenyane et zambienne avant la démocratisation, retour sans lequel il est impossible de comprendre ces modifications.

a) Culture politique et affectivité politique

Quant à la définition du concept, nous ferons nôtre celle de Philippe Braud selon lequel la culture politique est constituée *"... d'un ensemble de connaissances et de croyances permettant aux individus de donner sens à l'expérience routinière de leurs rapports au pouvoir qui les gouverne et aux groupes qui leur servent de références identitaires. Elle permet donc à chacun de se situer dans l'espace complexe du politique en mobilisant un minimum de repères, conscients ou non, qui le guident dans ses comportements..."*[20]. On se placera de la sorte entre les deux visions extrêmes du degré d'influence de la culture politique sur le comportement des individus — la première consistant à faire des individus de simples vecteurs passifs des schémas culturels de comportement propre à leur société ; la seconde postulant à l'inverse la très grande autonomie du sujet par rapport à ces schémas culturels dominants. Cette définition permet également d'éviter de tomber dans la dérive qui associe le concept de culture politique à des familles politiques, de telle sorte que l'on parle de «culture de gauche» ou de «culture syndicale» par exemple[21]. Il faut qu'il existe un consensus national au niveau des normes et des valeurs politiques constatées. Une culture politique peut subir des infléchissement divers, et parfois connaître une orientation précise en fonction de ces infléchissements. Néanmoins, nous n'irons pas jusqu'à affirmer l'existence d'une «culture politique protestataire» au Kenya ou en Zambie. Les expériences de la contestation auront ou n'auront pas durablement altéré la culture politique, qui demeure originellement structurée par d'autres vecteurs que ces expériences.

---

20. in BRAUD (P.) : *Sociologie politique.* op.cit. p163.

21. Yves Schemeil a mis en évidence la dificulté de définir la notion de culture politique, notamment en exposant ce à quoi elle s'opposait (à la nature, à la structure, à la situation, à l'érudition et aux stéréotypes), quels étaient les concepts rivaux (civilisation, mentalités, mythes et imaginaire, idéologie et système de valeurs) et ce que représentaient ce qu'il nomme les «concepts gigognes» dont fait partie la catégorie des familles politiques. Selon lui, il convient d'attribuer à chaque société des cultures politiques plus ou moins centrales, de sorte que la culture globale contienne la culture politique, que celle-ci inclue des sous-cultures, et que parmi ces dernières on puisse distinguer de véritables contre-cultures. Les familles politiques devraient donc être considérées comme transversales, relevant de la sous-culture ou de la contre-culture (voir SCHEMEIL (Y.) : "Les cultures politiques". in GRAWITZ (M.) ; LECA (J.) (sous la direction de) : *Traité de Science Politique. Tome 3.* pp237-307).

Le concept de culture politique résulte de l'emprunt par une science politique d'inspiration behavioriste du concept de culture tel qu'il avait été élaboré par la tradition anthropologique. C'est sous l'impulsion du courant développementaliste (avec en particulier Sydney Verba, Lucian Pye, Gabriel Almond et Norman Nye) que s'effectue ce glissement, suivant une double volonté : retrouver les éléments d'une culture politique civique expliquant l'accomplissement d'un modèle démocratique développé en Europe occidentale ; définir un corpus culturel de développement à travers l'hypothèse d'une sécularisation des cultures. Dans ce cadre, la culture ne renvoie plus à un système de sens induit ou à une structure latente organisant les rapports sociaux au sein d'une collectivité, mais à un ensemble de croyances et de valeurs empiriquement observables. La culture politique constitue dès lors un ensemble cohérent dont l'appréhension s'opère indépendamment des autres espaces de l'action sociale. En retour, il a fallu se demander jusqu'à quel point cette culture politique influençait les attitudes et comportements des individus, notamment ceux des gouvernés. Deux analyses se sont opposées. La première tend à faire des individus de simples vecteurs passifs des schèmes culturels de comportements propres à leur société. Cette thèse sera critiquée comme faisant abstraction des singularités personnelles. La seconde vision postule à l'inverse une très grande autonomie du sujet par rapport aux schèmes culturels dominants. Dans ce cadre, l'individualisme méthodologique a fortement souligné l'importance des comportements intentionnels fondés sur un calcul rationnel par opposition aux comportements culturellement conditionnés. Entre ces deux visions extrêmes, il y a place pour d'autres lectures du rapport culture politique / comportements individuels, à condition que soient résolus les problèmes de la corrélation entre normes et valeurs d'une part, attitudes et comportements pratiques d'autre part, et de la conciliation entre les impératifs culturels et les capacités de choix stratégiques des individus[22].

Le concept de culture politique a été critiqué, notamment en France par Bertrand Badie, qui parle d'«aventure malheureuse», *"... résultant d'une autonomisation pré-construite d'un «secteur» de la culture et vidant par là-même celle-ci de sa propriété de globalisation qui fait en même temps son identité et sa richesse explicative"*[23]. Selon lui, la construction *a priori* du concept de culture politique constitue une régression par rapport aux acquis de la théorie sociologique. Elle nie la principale propriété du concept de culture, structure de compréhension globalisante ayant pour objet de concevoir les rapports qui unissent entre elles les différentes fonctions sociales et d'appréhender le politique dans la situation qui lui est propre. De plus, la démarche est affectée par un postulat peu défendable, qui consiste à penser qu'un système de valeurs peut être entièrement reconstitué à partir de l'observation empirique des comportements, comme si la seule preuve de la régularité d'un trait de comportement suffisait à l'assimiler à une conception du désirable valable pour l'ensemble du groupe. Dans ce cadre, Bertrand Badie estime que le behaviorisme a conduit la science politique de la culture dans une impasse, *"soit en faisant de la culture une catégorie de l'analyse des comportements servant à nommer des systèmes cohérents d'attitude, ce qui est légitime mais relève d'un autre sujet ; soit en privant la culture de ce qui fait l'essentiel de son contenu — un système de significations légitimes — ce qui est beaucoup moins légitime ; soit en la déduisant purement et simplement des comportements observés, ce qui ne l'est plus du tout"*[24]. Aussi, il apparaît nécessaire de construire une analyse culturelle en rupture avec la prise en compte des comportements concrets. Il propose d'utiliser comme méthode d'approche globale une socio-

22. Voir sur ce point les indications de Philippe Braud, dans *Sociologie politique*. pp170-174.

23. in BADIE (B.) : *Culture et politique*. Paris. Economica. 1993 (3e édition revue et augmentée). p9.

24. Ibid. p49.

logie historique rompant avec les théories universalistes, afin d'appréhender les objets sociaux dans leur singularité et plus particulièrement dans les modalités propres de leur formation et de leur transformation à travers le temps.

La recherche sur les cultures politiques africaines épouserait plutôt ces nouvelles tendances, dans son orientation vers une vision de la culture accordant un intérêt soutenu à l'acteur. Au lieu d'être conçue comme un acquis contrôlant l'action de ce dernier, elle est appréhendée comme une construction sociale, façonnée dans un contexte donné. Il s'agit donc d'une sociologie de la construction culturelle ou de la quête identitaire. Les travaux de Denis-Constant Martin illustrent cette perspective. Il faut selon lui se projeter au-delà des institutions et des organisations et rechercher quels sont les réseaux qui les traversent pour participer aux compétitions dont le pouvoir et ses bénéfices sont l'enjeu. Ainsi, corrélativement aux discours politiques, faut-il repérer ce qui peut symboliquement avoir une portée politique, aussi bien dans la littérature générale, dans les périodiques, que dans les spectacles, les fêtes, la musique, la peinture et les arts plastiques. Dans cette perspective, la culture politique est définie par les rapports entre *"... l'affectivité politique et les orientations éthiques — qui participent de la culture, au sens général, et dessinent les représentations communes du pouvoir —, le droit et les institutions, le pouvoir et la manière dont il est exercé* (...) *Elle délimite les langages politiques dans lesquels peuvent s'exprimer les messages politiques. Elle détermine, par conséquent, le type de relation pouvant exister entre dirigeants et dirigés, et fonde ainsi un équilibre fluctuant et inégal entre participation et autorité"*[25]. Denis-Constant Martin dégage ainsi son concept d'objet politique non identifié, dont les composantes servent de canal à l'expression de valeurs morales, de grandes orientations éthiques qui imprègnent profondément la perception qu'ont les citoyens de la politique[26]. La formation des cultures politiques africaines résulte à partir de là de trois mécanismes d'innovation : l'harmonisation, par la production d'orientations éthiques communes ou compatibles ; le jeu de la rationalité et de l'affectivité ; la justification du nouveau par une tradition dans laquelle sont enracinées les valeurs de référence. L'érosion ou l'effondrement des cultures politiques correspondraient à des processus inverses de ceux de leur formation. Cette érosion se conjugue avec une perte de légitimité des tenants du pouvoir, soit parce qu'ils ont dérogé aux valeurs essentielles de la culture politique, soit parce que ces valeurs ont perdu de leur pertinence. Les codes symboliques sur lesquels les dirigeants ont construit leurs réseaux s'épuisent. Dans ce cadre, les opportunités politiques qui ont permis aux Zambiens comme aux Kenyans de se saisir de la parole politique ont révélé les carences de la culture politique dominante[27]. L'appréhension de la culture politique dans ce contexte devient alors une grille de lecture possible des mobilisations collectives. Lorsqu'il existe une distorsion entre les termes fondant l'adéquation d'un corps de représentations partagées de ce qui est socialement concevable et faisable, d'un code accepté qui retranscrit ces représentations en règles pratiques, d'une autorité reconnue qui veille à son application, la violence peut ne plus être retenue[28].

---

25. in MARTIN (D.-C.) : "Les cultures politiques". in COULON (C.) ; MARTIN (D.-C.) : *Les Afriques politiques.* op.cit. p160.

26. Voir MARTIN (D.-C.) : "A la quête des OPNI (Objets Politiques Non Identifiés). Comment traiter l'invention du politique ?". op.cit.

27. Selon Denis-Constant Martin, les crises doivent être considérées davantage comme des révélateurs de l'épuisement des cultures politiques plutôt que comme leur cause directe. Comme exemple de crise, il cite le manque de respect des manifestants ivoiriens à l'encontre du Président Félix Houphouët-Boigny, ou la lutte opposant les défenseurs d'une *ujamaa* tanzanienne traditionnelle et ceux cherchant à l'améliorer (voir MARTIN (D.-C.) : "Les cultures politiques". op.cit. pp168-169).

28. Voir MARTIN (D.-C.) : "Identités et politique. Récit, mythe et idéologie". op.cit. Rappelons que l'auteur inscrit sa problématique dans le cadre de la mobilisation identitaire. Nous avons choisi de ne pas utiliser la notion d'identité, sachant

Les notions combinées de culture politique et d'affectivité politique[29] permettent de circonscrire un champ de sensibilité où s'appliquent les forces de mobilisation. La culture politique se présente ainsi qu'une «invention continue», ce qui nous conduit à considérer les innovations protestataires comme partie intégrante de ce processus. Les valeurs, codes et symboles qui se meuvent dans les relations de pouvoir, ainsi que les bénéfices matériels ou symboliques qui en découlent, reconstituent dès lors les chenaux aménageant les relations entre objectifs et stratégies. Étudier l'altération de la culture politique en Zambie et au Kenya permet l'analyse des relations entre gouvernants et gouvernés, en particulier au niveau de l'amélioration volontariste de la participation politique et de ses rapports avec l'autorité.

b) Des cultures politiques nationales ?

L'exercice du pouvoir par Daniel arap Moi a été caractérisée par la destruction de l'État Kenyatta dès le début des années 80[30], soit par l'intermédiaire de la récupération ou de l'annihilation des réseaux kikuyu, soit par la mise en œuvre d'une nouvelle culture politique «nationale». La doctrine *Nyayo* donne un premier aperçu de cette dernière tentative. *Fuata nyayo* (suivre les traces — sous-entendu de Jomo Kenyatta) devient rapidement un slogan politique, et son apparition sur des tee-shirts, dans des chansons, des disques et des livres, son utilisation dans des contextes variés (du respect à la satire), lui confèrent un statut de symbole national du nouveau régime. La signification du Nyayoisme, que l'on doit envisager autant comme un discours idéologique que comme un moyen de répression[31], dérive rapidement de «Je (Daniel arap Moi) suivrai les traces de Jomo Kenyatta» à «Suivez mes traces».

Selon Angélique Haugerud, ce passage s'est effectué principalement grâce au recours important aux *baraza*, qui sont des réunions publiques organisées en plein air par le pouvoir[32].

---

qu'une identité protestataire ne pourrait se construire que dans une durée beaucoup plus importante que la période étudiée, tant les pratiques permettant l'agrégation d'individus extrêmement différents sont floues et difficilement manipulables ou objectivées dans l'instant. Pourtant, les hypothèses qu'il dégage peuvent être transposées à notre problématique, le recours à des éléments culturels et à leur symbolisation étant indissociable de la construction ou plutôt de l'altération d'une culture politique intégrant le facteur protestataire.

29. Cette notion d'affectivité politique est formée par *"... la transmission de valeurs données comme fondamentales au sein des différents groupes d'appartenance auxquels est relié un même individu.... Ces valeurs, en des assemblages et des condensations divers qui accueillent le contradictoire et fondent fréquemment l'ambivalence appartiennent à des patrimoines variés ... ; elles sont ... intériorisées, vécues et mises en jeu sur le mode de la sensibilité"* (in MARTIN (D.-C.): *La découverte des cultures politiques. Esquisse d'un approche comparatiste à partir des expériences africaines*. op.cit. p9).

30. Voir THROUP (D.) : "The Construction and the Destruction of the Kenyatta State". op.cit.

31. Voir KATZ (S.) : "The Succession to Power and the Power of Succession : Nyayoism in Kenya". op.cit. En tant que discours idéologique, le Nyayoisme articule des éléments divers comme la démocratie constitutionnelle, la moralité chrétienne, le développementalisme, le nationalisme et l'anti-tribalisme. Il est également utilisé comme moyen de légitimation de la répression lorsqu'il s'agit de justifier les sanctions violentes des manifestations étudiantes ou les interdictions de grèves.

32. Au niveau de la dimension, il faut distinguer deux types de *baraza*. Les unes, au cours desquelles le chef de l'État et des hommes politiques de premier plan prennent la parole, sont très importantes et sont généralement organisées à Nairobi pendant les vacances. Les autres se tiennent plutôt au niveau local et permettent aux chefs de village, aux officiers de district et aux responsables politiques locaux de s'exprimer. Les *baraza*, en fonction de ces impératifs de taille, peut prendre la forme de *Harambee*, de meeting politique ou de simple rassemblement local afin que les fonctionnaires de l'État transmettent les directives politiques ou instruisent le public sur des problèmes agricoles ou de santé. Le cérémonial est toutefois invariable. Des danseurs et des chanteurs traditionnels, des chorales écolières assurent le spectacle avant et après la réunion. Des drapeaux, des flammes aux couleurs nationales ornent les estrades la plupart du temps couvertes sur lesquelles les dignitaires prennent place, où ils occupent des chaises confortables tandis que le public s'asseoit à même le sol (voir HAUGERUD (A.) : *The Culture of Politics in Modern Kenya*. Cambridge. Cambridge University Press. 1995. pp2-3). Les *baraza* sont à l'origine une invention des colonisateurs, qui voulaient par cet instrument conforter

Elles représentent une des rares occasions où l'élite politique se met à la portée des gouvernés, afin de mettre en pratique un discours politique encourageant l'unité nationale, l'identification territoriale et la loyauté au régime. Elles constituent un véritable rituel destiné à gagner la confiance de ceux qui subissent les règles, mais aussi à construire de nouvelles pyramides patrons / clients. En effet, ce sont des arènes où des réputations se font et se défont et où de nouvelles ressources apparaissent. L'identité de l'orateur, le langage qu'il utilise, la façon dont il parle, ce dont il parle, évoquent autant de moyens de stimuler des affects déterminés, orientés vers la reconnaissance du Nyayoisme. Les autorités organisatrices choisissent au préalable les personnalités qui s'adresseront à la foule de même que les sujets dont ils traiteront et surtout l'ordre dans lequel ils s'exprimeront[33]. Des frontières sont établies entre l'exprimable et l'indicible, et le Président de la République lui-même fixe pour les *baraza* les plus importantes les thèmes qui ne pourront être abordés, ceux qui gravitent généralement autour de la répression, de la surveillance illégale, de la détention abusive, du refus de licences commerciales. Cependant, si les baraza ne sont pas des *lieux* de forums contradictoires dans lesquels des politiques publiques ou des philosophies sont discutées ou remises en question, des interventions (soit sous la forme de mouvements d'humeur soit sous celle de questions ou encore de traits d'humour), voire parfois même des menaces sont émises de la part du public, donnant à la réunion un caractère un peu plus dynamique. Ce qui est dit au cours d'une *baraza* n'est jamais entièrement contrôlable, et ce type de manifestation peut servir de plate-forme ponctuelle à des rivaux locaux ou à des dissidents politiques. Le langage utilisé varie selon des stratégies adoptées en fonction du lieu. L'orateur adroit doit transiger avec la probable hétérogénéité de son auditoire et faire l'usage de codes linguistiques qui lui permettront de négocier au mieux les significations qu'il voudra faire partager. Dans les zones urbaines et les zones rurales ethniquement diversifiées, le swahili ou l'anglo-swahili sera préféré, tandis que dans les zones rurales davantage homogènes, le langage de l'ethnie dominante sera privilégié[34]. Toutefois, le langage ne suffit pas ; encore faut-il faire vivre son discours et capter l'attention de l'auditoire qui jugera l'orateur en fonction de ses capacités rhétoriques[35].

La procédure de la *baraza* est ainsi considérablement appliquée au cours de la première année du régime de Daniel arap Moi, qui exprime lui-même ses convictions avant d'être relayé efficacement par les responsables de l'administration provinciale. Elle contribue largement à la formation d'une culture politique nationale imposée. Celle-ci n'est cependant ni exclusivement le produit d'une élite ni celui d'une création collective, mais plutôt une combinaison approximative de significations contextuellement dépendantes et aux émetteurs multiples[36]. Mais le climat de confiance que cherche à créer le nouveau Président de la République par l'annonce de

---

l'intériorisation populaire de leur domination. Daniel arap Moi se réapproprie ce mode d'action et l'utilise un nombre considérable de fois au cours des premiers mois qui suivent son accession au pouvoir.

33. Ainsi, si un membre du cabinet ministériel est invité lors d'un rassemblement local, il ne délivrera son message qu'à la fin de celui-ci, ce qui lui permet d'arriver fort en retard. Mais, si ceux qui l'ont précédé doivent s'en tenir à des discours relativement concis, lui dispose du temps qu'il juge nécessaire pour s'adresser au public.

34. Il peut arriver que la stratégie de mise en valeur prime sur la stratégie de prise en compte des particularités locales. Un orateur occupant une position nationale importante et qui a quelque peu délaissé sa région décidera alors de montrer ses capacités à parler son langage natal qu'il n'a pas oublié en dépit de l'éloignement, même si son auditoire est hétérogène.

35. L'aptitude à «tenir» la foule était un des critères que les administrateurs britanniques avaient établi pour sélectionner les chefs coloniaux kenyans. En cela, ils ne faisaient que profiter d'une tradition orale héritée de la période pré-coloniale où les capacités de s'imposer par la voie du discours et de la faconde modelaient les réputations personnelles (voir LEONARD (D.K.) : *African Successes. Four Public Managers of Kenya Rural Development.* Los Angeles / Berkeley. University of California Press. 1991. p27).

36. Voir sur tous ces points HAUGERUD (A.) : *The Culture of Politics in Modern Kenya.* op.cit. (se reporter notamment au chapitre 3 : "Open Secrets : Everyday Forms of Domination". pp56-107).

mesures populistes (libération de détenus politiques ; suspension d'attributions de terre afin d'enrayer la spéculation foncière et l'accumulation de richesses immobilières) sert cette stratégie de création artificielle, utilisant des symboles et des thèmes nationaux adaptés aux contextes locaux et aux hommes politiques qui les dominent. La campagne électorale représente dans ce cadre le lieu dans lequel s'accentuent ces traits. Les thèmes électoraux s'agencent autour des problèmes de la circonscription et des moyens d'y remédier. Au discours du sortant qui affirme avoir considérablement œuvré pour ses électeurs, répond la harangue de son adversaire qui démontre l'incapacité du premier et qui prétend que lui seul pourra optimiser les bienfaits du Nyayoisme et du développement. Les symboles destinés à permettre aux illettrés d'associer une image à un candidat sont interprétés dans ce sens : la lampe apporte la lumière du progrès ; la clef ouvre la porte du développement ; ...[37]. Il reste que la pénétration dans la société politique, la maîtrise des circuits d'influence sont des entreprises qui non seulement ne passent pas uniquement par le biais d'une manipulation des électeurs mais sont aussi soumises à des altérations extérieures. Des résistances s'organisent, notamment par l'intermédiaire de formations faisant partie intégrante du tissu social (syndicats, coopératives, Églises chrétiennes) et ne pouvant en être retranchées sans une violence incompatible avec le reste du système. Qu'on la considère comme fragmentée ou comme cohérente, la société civile s'ébroue et s'oppose[38]. Au surplus, le populisme de Daniel arap Moi s'essouffle progressivement : il masque de moins en moins les stratégies de recomposition des alliances ; en tant que thème porteur, il est largement récupéré par des députés contestataires (Josiah Mwangi Kariuki, Charles Njonjo).

Sous l'empreinte de l'autoritarisme, une véritable culture politique a du mal à se dégager. Le problème de la corrélation entre normes et valeurs imposées et comportements pratiques est déformé par celui de la conciliation entre les impératifs culturels et les capacités réduites de choix stratégiques des individus. Il n'est guère possible de dire qu'il existe une culture politique kenyane qui privilégie le soutien au régime et aux gouvernants parce qu'ils sont perçus comme capables d'assurer la négociation entre groupes ou parce qu'ils garantissent autoritairement l'ordre social ; pas plus de dire que cette culture politique est tournée vers le désir de réforme progressive ou de changement radical. L'autoritarisme déforme les flux normaux d'interactions, ce qui empêche d'affirmer à l'inverse qu'il existe plusieurs cultures politiques, ou traductions politiques de cultures particulières (soit à l'échelle de l'ethnie ou de la région ; soit à l'échelle du groupe social). La tentative de transmission de la culture des élites vers les gouvernés ne fonctionne pas totalement et rend d'autant plus évanescente l'idée de culture politique au Kenya.

Le problème ne se pose pas dans les mêmes termes en Zambie, mais il en emprunte de nombreux contours, notamment au regard des conséquences similaires d'un autoritarisme modéré. La différenciation s'opère autour d'une socialisation politique qui s'est essentiellement traduite dans les zones urbaines. L'organisation politique prend racine en Zambie dans cet espace, où les travailleurs fondent dès l'époque coloniale des sociétés funéraires, des associations d'entraide ou des clubs ludiques pour assurer la transition du mode rural vers le monde urbain. La constitution d'un puissant mouvement syndical a également comme conséquence de circonscrire le débat à un affrontement plus ou moins inégal entre pouvoir et syndicalisme dans lequel ne se retrouvent pas forcément les franges rurales de la population. De fait, on serait

37. Voir DAUCH (G.) ; MARTIN (D.-C.) : *L'héritage de Kenyatta. La transition politique au Kenya. 1975-1982.* op.cit. pp101-103.

38. Nous reviendrons dans le II. B) sur le débat relatif à la société civile lorsque nous examinerons son action au cours de la revendication démocratique et de la période post-électorale. En effet, les conséquences de la dichotomie guidage / autonomie permettent de rendre compte des capacités des canaux ayant directement prise sur la population — et donc par là de la société civile — d'agréger des comportements protestataires ou de les susciter.

tenté d'affirmer que trois types de culture politique émergent au cours de la période Kenneth Kaunda :

-la culture politique officielle : la foi profonde du chef de l'État zambien en un Dieu qu'il considère comme essentiel dans l'appréhension de la vie quotidienne le conduit plutôt à élaborer une pensée politique combinant les nécessités de gouvernement et les références à un ordre sacré qui transcenderait l'essence même du religieux et du politique. Il donne progressivement à sa doctrine, l'«Humanisme», initialement fondée pour conférer à son mode de compréhension du politique une dimension universelle, des connotations religieuses. Il écrit ainsi :

> *"L'Humanisme n'est ni antireligieux ni suprareligieux (...) Il s'exprime aux frontières du politique et du religieux comme un lien entre les meilleurs présents de toute véritable foi : la compassion, le service et l'amour (...) L'Humanisme zambien est un défi à tous les croyants pour qu'ils soient à la hauteur de leurs ambitions et qu'ils mettent leur pouvoir spirituel au service de leurs voisins"*[39]

L'imputation de la puissance chrétienne à tous les croyants par le biais d'une doctrine originellement politique montre à quel point la portée du fait religieux est magnifiée par Kenneth Kaunda. Cette doctrine définit une délégation de pouvoirs spirituels, c'est-à-dire que l'institution présidentielle ne s'arroge pas le droit discrétionnaire et unilatéral de communiquer le divin à l'instar de l'institution religieuse. Chacun possède en lui une force qui lui permet de transmettre son savoir religieux, qui, par l'entremise de l'Humanisme, est inévitablement marqué par des constantes politiques[40].

-la culture politique des élites opposantes : certes, parler d'élite opposante avant 1988 reste une appréciation relativement rapide, mais le ZCTU et les hommes d'affaires qui pénètrent les arcanes du pouvoir au milieu des années 70 développent des attitudes politiques qui se démarquent par rapport à celles des élites du pouvoir. S'exprimant dans les espaces essentiellement urbains, elles maintiennent des trajectoires de responsabilisation d'une partie de la population qui essaie tant bien que mal de former un front de lutte contre la corruption et l'incompétence qui minent les secteurs clefs de l'État

-la culture politique des autres gouvernés : les Zambiens renvoient l'image stéréotypée d'un peuple *"... notoirement passif, même léthargique* (...) (montrant) ... *un seuil de tolérance inhabituellement élevé envers des conditions économiques déplorables"*[41]. Cette vision excessive doit être corrigée, ainsi que nous l'avons rappelé[42]. La tendance est à l'incompréhension de ce qui touche au politique plus qu'au désintérêt ostensiblement affiché. L'expérience de Wim van Binsbergen dans le district de Kaoma, dans la Western Province, en plein territoire lozi, montre à quel point les ébauches de la démocratie monopartisane que Kenneth Kaunda désire imposer sont mal reçues.

---

39. in Kenneth KAUNDA : *Letter to my Children.* Lusaka / Londres. Veritas. 1977. pp23-24.

40. Voir sur ces points LAFARGUE (J.) : "Une cohabitation entre séduction mutuelle et compétition. Pouvoir présidentiel et églises chrétiennes en Zambie". op.cit.

41. in *Africa Confidential.* 16 octobre 1985, cité par BRATTON (M.) : "Economic Crisis and Political Realignment in Zambia". in WIDNER (J.A.) (sous la direction de) : *Economic Change and Political Liberalization in Africa.* Baltimore. The John Hopkins University Press. 1994. p112.

42. Supra pp414-416.

L'organisation constitutionnelle de ce pays apparaît très mal assimilée voire inconnue, quand les procédures électorales ne sont pas considérées comme immorales et sans fondement : obtenir un poste de responsabilité par l'entremise de promesses ou de faveurs discrétionnairement ou indifféremment accordées plutôt que par l'intronisation légitime (*ushwana*) qui garantit le soutien des ancêtres devient une obscénité[43]. Certes, la Western Province demeure un cas particulier, en raison des accords dits du Barotseland ainsi que des puissantes traditions qui la traversent, mais cette situation donne un aperçu des difficultés de socialisation, surtout lorsque celle-ci n'est imprimée que par le haut, sans être relayée par des organes locaux ou ayant une résonance locale.

La période précédant la revendication démocratique caractérise des attitudes politiques bien différentes, et il demeure hâtif voire erroné d'affirmer la formalisation de cultures politiques nationales, même si la culture politique dominante reste au Kenya comme en Zambie celle imprimée par les élites du pouvoir. Ces acteurs disposent des capacités qui leur permettent d'accorder une valeur prédominante aux idées et aux croyances qui légitiment l'organisation politique. Or, les divers comportements protestataires vont mettre en déséquilibre les discours qu'ils produisent et dont ils usent afin d'invalider les conceptions concurrentes. Si l'on considère que la légitimité du pouvoir politique est essentiellement le produit de croyances et d'attitudes d'intensité inégale et dotées de significations variées en fonction des groupes sociaux, les méthodes de leur affirmation au sein de la population sont directement remises en cause par ces comportements qui reposent sur la découverte empirique d'une affectivité politique d'essence contestataire.

2. Identité collective, identités collectives et affectivité politique

Selon Bertand Badie,

> *"l'identité suppose un effort de communalisation, c'est-à-dire une disposition à agir conformément à un sentiment subjectif d'appartenance à un même ensemble social. Cette identification se construit soit par la mobilisation de valeurs communément partagées, soit par l'activation ou la réactivation de solidarités unissant entre eux les membres de la collectivité ainsi valorisée* (...)
>
> *L'existence sociale d'une identité suppose aussi qu'elle se distingue des autres identités. Plus une identité s'affirme, plus elle incite les individus qu'elle mobilise à marquer leur différence, soit en dénonçant les communautés concurrentes, soit en revendiquant une plus forte autonomie, soit même en pratiquant une stratégie d'exit les conduisant à s'ériger en contre-communautés, à remettre en cause la légitimité de l'ordre politique en place et à lui opposer une contre-légitimité"*[44]

L'analyse stratégique que nous avons menée permettait de lier la composition des stratégies se déployant pour constituer des enjeux politiques à d'éventuelles constructions identitaires. Mais les mouvements protestataires kenyans et zambiens ne constituent pas des mobilisations limitées d'acteurs refusant d'inscrire leur action dans une logique plus large que

43. Voir VAN BINSBERGEN (W.) : "Aspects of Democracy and Democratisation in Zambia and Bostwana". *Journal of Contemporary African Studies.* Volume 13. n°1. 1995. pp3-33.

44. in BADIE (B.) : *Culture et politique.* op.cit. pp154-155.

l'affirmation identitaire, parce que cette affirmation n'est pas leur objectif[45]. L'objectif des diverses mobilisations étudiées, qu'elles soient à prétention universaliste (le changement politique) ou bien plus sectorielles (l'amélioration des conditions de travail), reste fondé sur une volonté, celle de s'insérer dans une dynamique de la contestation destinée à faire progresser des situations précaires. La construction identitaire n'a pas été l'ambition des étudiants, alors même que plusieurs critères étaient apparemment reconnaissables : le sentiment d'appartenir à un même ensemble social ; la mise en œuvre de mobilisations (manifestation ; action syndicale) concrétisant l'existence du groupe ; la contestation de la légitimité du pouvoir comme moyen de conforter leur différence, voire leur marginalité. Or, il serait erroné d'affirmer que la démocratisation a consacré ces dispositions à agir collectivement, puisque la protestation étudiante est une donnée récurrente du jeu politique au Kenya comme en Zambie. De plus, la communauté étudiante est traversée à notre sens davantage par des absences de solidarités que par une solidarité commune qu'alimenteraient régulièrement des processus réfléchis de réidentification. Le cas zambien est typique à cet égard, tant dans la manifestation de la solidarité interne (dissensions diverses : concomitance d'actions collectives contraires menées au même moment) que dans celle d'une solidarité externe (cohésion du groupe pour ne pas soutenir une cause qui lui est proche : attitude attentiste et passive des étudiants lors du conflit entre les professeurs et le gouvernement). Au Kenya, l'éloignement des universités n'autorise pas la concrétisation d'une telle identité, et l'Université de Nairobi, endroit le plus favorable où pourrait se jouer ce type de relations, demeure influencée par des étudiants proches du pouvoir et dont la mission est de tenir le rôle d'agents provocateurs et d'informateurs, réduisant de la sorte les probabilités de constitution d'une identité homogène.

De fait, la démocratisation n'a pas à notre sens produit d'identités nouvelles pas plus qu'elle n'a servi à la confirmation d'identités précédemment ébauchées. Il est par exemple difficile d'affirmer qu'une véritable identité relie les *matatu boys*. Les quatre critères d'identification (solidarité, conflit, consensus, transgression) ne sont pas nécessairement remplis. Si conflit et transgression restent aisément repérables, en revanche, les espaces de solidarité ne sont discernables que de façon ponctuelle, lorsqu'il s'agit de dynamiser une cause à prétention nationale, mais ils ne semblent pas perdurer. De même, le consensus sur les règles et les procédures à utiliser pour obtenir gain de cause ne joue que dans des phases exceptionnelles, en raison de considérations économiques en terme de concurrence qui dénaturent les espaces de concertation possible. Ce n'est que dans la période post-électorale qu'une véritable construction identitaire est repérable, celle des vendeurs de rue zambiens. Mais encore est-elle fortuite et provoquée par des autorités locales qui ont mal appréhendé les potentiels de mobilisation de ce groupe. Le processus par lequel la proclamation identitaire conduit à la violence généralisée est inversé mais il repose quand même sur de semblables critères : si la violence a éclaté, c'est que les représentations de ce qui est socialement concevable ont été heurtées par une autorité publique qui a abandonné son caractère médiateur[46]. L'injustice sociale est allée au-delà de l'acceptable et la violence a constitué la réponse à cette rupture. La construction identitaire opérée par les vendeurs de rue fournit un bon exemple de la volatilité de ce type de construc-

45. Pour une étude particulière de ce type d'affirmation identitaire comme but essentiellement poursuivi par le groupe protestataire, voir HASSENTEUFEL (P.) : "Pratiques représentatives et construction identitaire. Une approche des coordinations". *Revue Française de Science Politique*. Volume 41. n°1. février 1991. pp5-26.

46. Voir MARTIN (D-C.) : "Identités et politique. Récit, mythe et idéologie". op.cit. pp28-31.

tion, qui a souvent une origine et une fonction protestataire contre un ordre politique doté de performances, de légitimité ou de capacité distributive limitées[47].

Enfin, soulever le problème de l'identité n'est réalisable qu'à la condition de relier le concept à celui de l'ethnicité, particulièrement prégnant au Kenya. La démocratisation a-t-elle ou non renforcé certaines «identités ethniques» ? La recherche des critères objectifs de l'identité ethnique ne doit pas faire oublier que dans la pratique sociale ces critères (langue, dialecte, coutume) sont l'objet de représentations, qu'elles soient constituées d'actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, ou d'actes de manipulation symbolique et de stratégies intéressées[48]. Or, dans un contexte où les représentations sociales et l'affectivité politique ont joué un rôle majeur, il est souhaitable de s'interroger sur les éventuelles modifications de certains comportements ethniques kenyans[49].

Les groupes ethniques ne maintiennent leur identité qu'en assumant une histoire sédimentée et en perpétuant ses effets : le groupe renforce sa mémoire historique en se nourrissant des souvenirs d'un passé prestigieux[50]. Ainsi, certaines franges kikuyu ont essayé de revivifier la mémoire du mouvement Mau Mau par la constitution de groupes divers, soit destinés à la demande d'avantages en guise de compensation de leur participation à la lutte pour l'indépendance (Kenya Former Freedom Fighters Welfare Association, basé à Nakuru), soit destinés à ranimer un esprit guerrier (Ex-Mau Mau War Council, Mau Mau Maendeleo Movement, Mau Mau Council of Elders, Mau Mau Posterity, Mau Mau Common Good Trust, disposant de ramifications dans la Central Province, l'Eastern Province et la Rift Valley Pro-

---

47. Voir BADIE (B.) : *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect.* op.cit. pp102-108.

48. Voir BOURDIEU (P.) : *Ce que parler veut dire.* op.cit. (voir en particulier le chapitre "La force de la représentation". pp135-148).

49. Le phénomène est beaucoup moins prégnant en Zambie, en raison semble-t-il d'une forte intériorisation populaire d'une certaine unité nationale transcendant les clivages ethniques. Pourtant, de nombreux flux déstabilisateurs ont été formalisés au cours de la revendication démocratique, concrétisés notamment par la projection par le pouvoir d'une dialectique alliant le multipartisme à l'aggravation de tensions ethniques latentes. Cette rhétorique n'a pas fonctionné, pas plus que celle menée après les élections, sans doute parce que les stratégies développées sont restées fondées sur le seul discours politique et non pas sur l'activation de moyens matériels de délégitimation. Vont coexister des accusations sommaires sur les fondements ethniques de tel ou tel parti — le NP sera particulièrement visé — et des jugements lapidaires portés sur des hommes politiques — par exemple, au cours de l'élection partielle de Malole, en octobre 1992, la campagne du MMD sera axée sur la dénonciation d'Emmanuel Kasonde, du NP, comme un Lozi ne cherchant qu'à discréditer les Bemba. Certes, la poursuite de telles stratégies pourrait conduire à la longue à structurer dans l'imaginaire politique zambien des lignes de clivages fondées sur l'ethnicité. Il faudrait pour s'en rendre compte mener de nombreux entretiens, mais aussi réévaluer le rôle des Chefs dans la société zambienne, examiner attentivement les altérations des structures régionales par les déplacements de population, consulter le registre des sociétés pour décompter le nombre d'associations ethniques nouvelles, et enfin mesurer les oscillations éventuelles dans les mariages inter-ethniques, qui sont une donnée permanente du jeu social zambien et qui participent ainsi à l'élaboration d'une certaine unité.

Certains chercheurs estiment néanmoins que l'unité ethnique est un leurre. Ainsi, Donald Horowitz affirme que la Zambie est regardée comme un succès de démocratisation — mais par qui exactement, sinon par les donateurs internationaux qui y trouvent leur compte et quelques chercheurs dityrambiques (voir par exemple JOSEPH (R.) : "Zambia: A Model for Democratic Change". *Current History.* Volume 91. n°565. mai 1992. pp199-201) — parce que Kenneth Kaunda n'a pas truqué les élections et qu'il en a accepté le résultat. En réalité, Frederick Chiluba répète le même processus d'exclusion que son prédécesseur, lequel pratiquait une politique anti-Bemba. Le fait qu'un ministre bemba ait été expulsé — mais un ministre lozi l'a également été, alors qu'un Ila et un autre Bemba démisionnaient — signifie selon l'auteur que le courant multi-ethnique anti-Kenneth Kaunda n'aura duré que le temps des élections, et que désormais la dialectique de l'inclusion / exclusion a repris ses droits (voir HOROWITZ (D.L.) : "Democracy in Divided Society". *Journal of Democracy.* Volume 4. n°4. octobre 1993. pp18-38).

50. Sur une vision en termes de mythe de ce processus, il faut consulter les contributions d'Anthony Smith, qui montre que l'identité, la dignité, le territoire et l'autonomie représentent les aspirations fondamentales et les dimensions essentielles de la régénération des mythes, en particulier des mythes originels, menacés par quatre sources : les menaces dites extérieures (souvent perpétrées par les ennemis traditionnels) ; l'expansion économique qui érode les liens locaux ; les ruptures culturelles représentées la plupart du temps par la concurrence de sub-cultures ; la sécularisation (voir SMITH (A.D.) : "Ethnic Myths and Ethnics Revivals". op.cit. ; "National Identity and Myths of Ethnic Descent". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 7. 1984. pp95-130).

vince, mais essentiellement implantés dans les districts de Murang'a et de Meru). Créés lors de l'introduction du multipartisme, ils profitent d'une dynamique de la protestation pour formuler des processus de réidentification, même s'ils ne se reconnaissent pas forcément dans cette dynamique[51]. Mais les groupes ethniques peuvent aussi se réclamer de valeurs modernistes pour réévaluer et consolider leur identité. La démocratisation a suscité dans cette logique la formation de groupes dont l'objectif était d'agréger sur le fondement de l'ethnicité des comportements dispersés. Le NYA a ainsi été forgé à partir de motivations identitaires : désir de réactiver des solidarités unissant entre les membres de la collectivité valorisée ; souci de dénoncer l'ethnie concurrente des Kalenjin ; volonté de revendiquer une plus grande autonomie. Il n'est pas innocent de remarquer en outre que la plupart des contestataires les plus activistes que nous avons rencontrés étaient des Kikuyu, des Embu ou des Meru (Peter Njenga Gathego, Njeru Kathungu, Peter Kihara Young, Gibotu Imanyara; Gabriel Ndongo Selas). Et, si la volonté de la plupart d'entre eux demeure de donner une éducation politique à l'ensemble des Kenyans, leur action repose, et ils ne s'en défendent pas, sur une base matérielle et symbolique fortement ethnicisée[52]. Même si ces activités nous sont néanmoins apparues peu reliées entre elles, principalement en raison d'un contrôle autoritaire qui ne s'est pas démenti, la démocratisation a permis aux Kikuyu de revendiquer leurs stigmates comme la résultante d'un acharnement kalenjin et de contester la domination de l'ethnie du pouvoir. La modernité, représentée partiellement par la demande d'insertion d'institutions démocratiques et de reconnaissance de comportements libéralisés, devient un moyen de regagner des ressources déniées de longue date[53].

Pour conclure, il faut rappeler néanmoins que l'identité en tant que telle, et non pas en tant qu'identité collective, est inséparable du concept d'affectivité. Entendue comme un regard de

---

51. L'*Economic Review* (31 octobre-4 novembre 1994. p30) qui résume ces activités, rapporte cependant qu'un parti Mau Mau aurait été créé, la Mau Mau National Democratic Party, et que des membres auraient vendu plusieurs cartes de membre frappées des couleurs du drapeau national. Le périodique indique également que des hommes politiques de l'opposition, notamment Mwai Kibaki, auraient dénoncé certains de ces groupes (en particulier le Mau Mau Maendeleo Movement) comme des créations de la KANU destinées à diviser les habitants de la Central Province.

52. Un exemple patent de cette situation est à nos yeux celui de Njeru Kathungu et de Peter Kihara Young. Le premier, président de la branche locale d'Embu pour le FORD-Asili, est un jeune Embu impliqué très tôt dans le combat politique. le second, membre du FORD-Kenya et futur candidat à la députation dans la circonscription de Githunguri, est un ancien Mau Mau. Combattant aux côtés de Jomo Kenyatta, il fut ensuite emprisonné par celui-ci, avant de l'être à nouveau par Daniel arap Moi, toujours en raison d'activités politiques jugées séditieuses. Ayant forgé leur amitié au cours de la revendication démocratique — et en particulier, ainsi qu'ils aiment le rappeler, pendant l'organisation de *Saba Saba* — tous deux agissent aujourd'hui de concert et ont fondé un groupe en 1993, le Civic Rights Education Democratic Organization (CREDO), avant d'y adjoindre une revue plus générale, *The Crusader-Kumekucha* en mai 1995. Le siège de la revue, petit bureau dans Uniafric House situé en plein centre-ville mais difficilement trouvable en raison de l'absence d'indications, est un lieu privilégié de rencontre pour un grand nombre de Kikuyu d'origine sociale très variée (fonctionnaires, musiciens, hommes d'affaires, ...).

53. Faute d'informations suffisantes, il nous est difficile de porter un jugement sur la consolidation ou le délitement des autres groupes ethniques. Tout au plus peut-on avancer que l'augmentation des procédés de contrôle autoritaire décidée par Daniel arap Moi pour contrecarrer l'offensive des secteurs protestataires n'a pas en apparence contribué à renforcer l'identité d'une ethnie Kalenjin toujours évanescente. Les troubles ethniques auraient pu la consacrer comme une ethnie honnie, détestée, ce qui aurait été de nature à la construire dans l'imaginaire kenyan comme un symbole de répression et de violence. Or, les victimes de ces troubles savent que les véritables propagateurs de la violence sont la plupart du temps des troupes paramilitaires dirigées par le gouvernement. Enfin, la nomination systématique de Kalenjin aux postes clefs de l'administration et des secteurs de l'entreprise publique ou privée participe d'un processus capable de constituer une identité élitiste, mais qui a été institué depuis l'avénement de Daniel arap Moi et non pas pendant la démocratisation. Sur la constitution de l'identité kalenjin comme moyen d'agrégation d'ethnies utilisant le langage nandi et partageant de vagues sentiments relationnels, voir OMOSULE (M.) : "Kalenjin : The Emergence of a Corporate Name for the «Nandi-Speaking Tribes» of East Africa". op.cit.

soi sur soi et un regard de l'autre sur soi, synomyme d'autonomie individuelle, elle se trouve au croisement de la raison et de l'affectivité[54].

3. Représentations, comportements protestataires et affectivité politique

L'intérêt n'est pas de revenir sur la pertinence de la lecture psycho-affective des comportements protestataires, mais de mettre en valeur les innovations qui ont altéré l'affectivité politique des Kenyans et des Zambiens.

Les représentations sont les produits d'activités de symbolisation ou de perception symbolique. Sur la scène politique, l'activité symbolique se déroule autour de cinq catégories d'objets: les mythes, les valeurs, les jeux d'images er de rôles, les liturgies et les objets matériels[55]. L'ordre du symbolique et de l'affectivité politique constituent des voies essentielles pour la prise en considération des dimensions émotionnelles de la vie politique. Qu'elles soient perçues seulement comme noyaux organisateurs et générateurs de nouvelles significations ou de façon plus dynamique comme objectivées et instrumentalisées dans le discours social en vue d'analyser voire de modifier un état de savoirs et de significations[56], les représentations sont des facteurs uniques d'appréciation de ces phénomènes. Nous allons revenir de façon linéaire sur ces différentes catégories d'objets, afin d'examiner les inovations qui les ont parcourues. Ces innovations, produits de comportements effectifs stratégiquement établis ou non et de représentations de ces trajectoires, édifient un corpus constitutif de la nouvelle affectivité politique. Cependant, nous apporterons quelques légères modifications à cette typologie, au regard des expériences zambienne et kenyane. D'une part, il apparaît que l'investissement symbolique réalisé dans certains objets matériels s'est révélé plutôt rare. Au surplus, il ne s'est pas exprimé en tant qu'activité autonome mais comme procédant d'un processus liturgique déterminé dont il a contribué à la mise en signification. Nous intégrerons ainsi les objets matériels dans les mécanismes rituels. D'autre part, il semble utile d'adjoindre aux jeux d'images et de rôles les jeux de langage, particulièrement importants dans des contextes pluri-linguistiques, ou le parlé, le dialecte sont des signifiants incontournables. En final, le corpus est réduit à quatre catégories : les mythes ; les valeurs ; les jeux d'images, de rôles et de langage ; les liturgies.

---

54. Voir MARTIN (D.-C.) : "À la quête des OPNI (Objets Politiques Non Identifiés). Comment traiter l'invention du politique ?". op.cit.

55. Philippe Braud (voir *Le jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes.* op.cit. pp21-23) les définit comme suit :

-les mythes : *"Mythes des origines (du groupe), de légitimation (des gouvernants), d'identité (des individus et des classes), ils visent à combler les béances inquiétantes du savoir et à interdire les questionnements intrus et déstabilisateurs"*

-les valeurs : *"... croyances mobilisatrices d'affects aux fins de justifier, ou de condamner, des attitudes, des opinions et des comportements ... elles véhiculent des pré-notions grâce auxquelles l'intelligence du neuf, de l'imprévu ou de l'inédit se trouve apprivoisée..."*

-les jeux d'images et de rôles : *"Des dispositifs symboliques se construisent en permanence autour des acteurs ... sur les deux registres, intimement intriqués, du cognitif et de l'émotionnel"*

-les liturgies : *"Cérémonies et rites jouent un rôle majeur dans les processus politiques ...* (et) *... fonctionnent soit à l'exhibition, soit à la compulsion de répétition ..."*

-les objets matériels : *" ...* (ils) *... peuvent être investis symboliquement. Monuments, statues, emblèmes habitent et structurent l'imaginaire populaire des peuples"*

56. Voir sur l'explication de cette différenciation qui se repère dans la recherche sur les représentations JODELET (D.): "Les représentations sociales". *Le courrier du CNRS.* n°79. 1993. p109.

a) Les mythes : Mau Mau and after

Bien plus que celle de la scène zambienne, la trame du jeu politique kenyan ne peut se comprendre sans un retour permanent aux événements qui ont structuré le paysage politique mais aussi aux histoires et aux trajectoires politiques de personnalités qui ont marqué le pays[57]. Ce retour nécessaire pour le chercheur est également réalisé par les Kenyans eux-mêmes qui, hommes politiques ou simples gouvernés sans responsabilité, ont à cœur de se réclamer de telle personnalité ou de commémorer tel personnage. Il nous faut discuter ici du mythe Mau Mau, que nous venons brièvement d'évoquer au sujet des identités ethniques, avant de nous attacher à reconnaître la formalisation de nouveaux mythes.

α) *Pertinence et utilité des mythes anciens*

Depuis plus de trente ans, des débats incessants ont lieu à propos de l'interprétation du mythe Mau Mau, et plus particulièrement quant à sa pertinence dans le domaine politique. Le gouvernement kenyan a depuis l'indépendance reformulé l'histoire du Kenya, orientant la mémoire collective des gouvernés par une reconstruction du mouvement Mau Mau passant par l'incorporation de certains thèmes dans les discours et l'oubli corrélatif de certains autres[58]. La revendication démocratique a de façon inévitable remis le mythe Mau Mau en compétition de façon plus ou moins visible, soit par l'intermédiaire du mouvement Mwakenya ou de la Tent of Leaving God, soit par celui de la création de multiples organisations politiques reviviscents. Il convient cependant de revenir plus en détails sur ces processus complexes et mesurer leur impact sur le cours de la démocratisation.

Symboliquement, un débat sur les Mau Mau a été réouvert par Nelson Mandela lorsque, au moment de sa visite au Kenya en juillet 1990, deux semaines après *Saba Saba*, il déclare : *"Au cours de mes 27 années d'emprisonnement, j'ai toujours vu l'image des combattants de la liberté comme entre autres Kimathi, China comme une lumière sur le chemin de ma lutte*

---

57. Selon Peter Kihara Young, les héros de la colonisation sont différents des héros de la post-colonisation : *"La lutte contre les colonisateurs a commencé très tôt au Kenya. Quand les gens ont agi contre eux, ils ont été très brutaux. Ceux qui se sont battus contre les Anglais sont allés jusqu'au bout et ceux qui en en sont morts sont considérés comme des héros... Les héros de l'ère post-coloniale sont différents. Mboya, Kariuki sont morts parce qu'ils dérangeaient le pouvoir. Les Kenyans ont commémoré leurs morts à leur façon : en manifestant et en créant des chansons"* (Entretien. Peter Kihara Young. Nairobi, 16 juin 1995).

58. L'attitude de Jomo Kenyatta vis-à-vis du mouvement Mau Mau est de nature très flexible. Deux périodes peuvent être distinguées. La première (1961-1970) conduit le Président kenyan à adopter une position minimisant les effets du mouvement sur l'imaginaire kenyan afin de ne pas effrayer les Européens présents sur le territoire. Ce comportement lui est également dicté par une volonté de gagner à sa faveur ceux des Kikuyu ne partageant pas l'idéologie contenue dans le mouvement. Ce pragmatisme politique l'amène à abandonner un certain nombre d'objectifs que la période Mau Mau avait définis, notamment au sujet de la redistribution des terres. En définitive, il se conforme à la vision européenne du mythe Mau Mau, qui partage la société kenyane entre les Kikuyu et les autres (voir BUIJTENHUIJS : *Mau Mau : Twenty Years After*. op.cit. p55). La seconde période (1970-1978) le voit modifier son discours et présenter le combat des Mau Mau comme déterminant dans la lutte pour l'indépendance. Cette réhabilitation supporte cependant plusieurs concessions destinées à construire un mythe national identificateur acceptable, et donc assaini de ses éléments les plus obscurantistes. La GEMA négligera également les clivages au sein du mouvement pour projeter dans son entreprise de mobilisation des Kikuyu une image d'unité et de solidarité (voir WIDNER (J.) : *The Rise and Fall of a Party-State in Kenya. From Harambee! to Nyayo !*. op.cit. pp112-118).

Daniel arap Moi a pour sa part de façon plus ou moins involontaire réinstallé la question du mythe Mau Mau dans l'imaginaire kenyan, d'une part en raison de ses activités conduisant au démantèlement des réseaux kikuyu, d'autre part par le biais de son attitude populiste des débuts de règne au cours desquels il libéra plusieurs prisonniers politiques, notamment Ngugi wa Thiong'o qui avait dénoncé la trahison des préceptes Mau Mau par Jomo Kenyatta. Puis, à l'issue du Coup d'État du 2 août 1982, il utilisa sciemment le mythe Mau Mau afin de diviser de nouveau la communauté kikuyu en insistant sur les clivages primordiaux en son sein (voir pour de nombreux exemples SABAR-FRIEDMAN (G.) : "The Mau Mau Myth. Kenyan Political Discourse in Search of Democracy". *Cahiers d'Études Africaines*. n°137. Volume 35. n°1. 1995.. pp106-109).

contre l'injustice (...) *C'est un honneur pour n'importe quel combattant de la liberté de montrer du respect pour de tels héros"*[59]. Cette déclaration crée des opportunités pour les leaders de l'opposition qui vont se réapproprier le mythe Mau Mau dans leurs discours. Bien que Luo, Oginga Odinga n'hésite pas à mettre en valeur le courage des «héros de la Nation», et il se sert des interprétations Mau Mau pour insister sur les problèmes de redistribution des ressources et du pouvoir[60]. Les différents leaders du FORD reprennent à la suite de leur chef le mythe Mau Mau pour accentuer le comportement répressif du gouvernement, de le transformer en «esclavagiste» se comportant comme les forces coloniales britanniques lors de la rébellion kikuyu. Mwai Kibaki tentera de montrer son affection envers les héros de la liberté, ce qui lui attirera les foudres d'un groupe d'anciens combattants qui le traiteront de menteur et d'opportuniste[61]. La tactique du pouvoir consiste à élaborer de semblables opérations de réappropriation, en mentionnant les combattants de la liberté dans ses programmes et manifestes électoraux, mais aussi en organisant plusieurs meetings dans la Central Province. En février 1992 est ainsi organisée une grande réunion publique dans le district de Murang'a à laquelle sont invités les vétérans de la rébellion. Certains d'entre eux y discourent de même que des personnalités éminentes de la KANU, comme Joseph Kamotho[62]. L"idée sous-jacente à l'organisation de ce type d'action est de lier dans l'imaginaire kenyan la lutte pour la liberté à l'établissement de la KANU, et donc de sa personnalisation contemporaine, Daniel arap Moi. Cette entreprise démagogique ne va pas sans difficultés, puisque plusieurs centaines de vétérans en profitent pour demander que leur soient allouées des terres en compensation de leur lutte présentée comme héroïque. C'est ici que se renforcent les segments Mau Mau qui viennent profiter de l'opportunité des compétitions politiques pour revendiquer des intérêts sectoriels.

Il n'est pas question d'affirmer qu'à travers la formation des nombreuses associations citées précédemment ils se mettent à la disposition de celui qui leur offrira le plus de garanties. Ce serait considérer les anciens Mau Mau comme un groupe homogène, structuré, de type communautaire, ce qui n'est pas le cas, et par là négliger les implications de certains d'entre eux dans le jeu politique. En définitive, si l'on écarte de la discussion l'espace concurrentiel entre la KANU et les partis d'opposition qui se disputent les soutiens pour se concetrer sur les pratiques des acteurs protestataires non institutionnels, l'utilisation du mythe Mau Mau n'est avérée que dans quatre cas : des références implicites ont été glissées dans les chansons contestataires des moments qui précédèrent *Saba Saba*[63] ; le mouvement Mwakenya s'est toujours plus ou moins clairement réclamé des combattants pour la liberté ; les pratiques religieuses de la Tent of the Living God et les comportements de son leader, Ngonya wa Gayonka, se réfèrent explicitement au culte Mau Mau[64] ; les mères de prisonniers ont comparé le sort de leurs fils à celui des prisonniers Mau Mau. Dire que ces utilisations sont efficaces n'est pas réellement le propos de ce bref retour sur les implications de l'idéologie Mau Mau. Le simple fait de les constater revient à admettre que les processus mythiques sont aussi la cible d'entreprises concurrentielles de réappropriation, sans que la pérennité du mythe en lui-même soit assurée. Au contraire, il n'en est que plus dénaturé, tiraillé au cours de la revendication démocratique entre

59. in *The Weekly Review.* 20 juillet 1990. p3.

60. Voir par exemple *Finance.* 15 février 1992. pp4-5.

61. Voir le *Daily Nation.* 17 juillet 1992. p1.

62. Voir le *Monthly News.* septembre 1992. pp4-6.

63. Ainsi que l'affirme Galia Sabar-Friedman qui a eu accès au texte de ces chansons (voir SABAR-FRIEDMAN (G.) : "The Mau Mau Myth. Kenyan Political Discourse in Search of Democracy". op.cit. p113).

64. Supra p215, note 161.

les interprétations des acteurs protestataires non institutionnels, des opposants institutionnels, du pouvoir, et des anciens combattants constitués en groupes prétendument représentatifs.

β) *L'émergence de nouveaux mythes*

C'est au Kenya que deux mythes politiques ont été à notre sens établis ou du moins rendus émergents, contrebalançant dans une certaine mesure l'obscurcissement du mythe Mau Mau : le mythe du martyr contestataire ; le mythe du lieu réidentificateur des oppositions.

Trois hommes symbolisent un processus de martyrisation auquel les secteurs protestataires non institutionnels comme institutionnels se réfèrent fréquemment : le Luo Tom Mboya, le Kikuyu Josiah Mwangi Kariuki et le Luo Robert Ouko. Chacun de ces assassinats, clairement perpétrés par le pouvoir, a donné lieu en son temps à des manifestations d'émotion et de colère, parfois très violentes. Ces trois hommes politiques, s'ils renvoient pourtant une image bien différenciée (le premier fut un leader syndical ; le second un apôtre du capitalisme et de la lutte contre l'injustice ; le troisième un diplomate longtemps fidèle à la KANU) durent leur fin brutale à une égale volonté de s'affranchir du pouvoir afin de poursuivre des ambitions personnelles, qui, en raison des soutiens importants dont ils disposaient dans leur propre communauté ethnique mais aussi à l'extérieur — avec notamment le soutien des États-Unis procuré aux activités de Tom Mboya et de Robert Ouko —, ne pouvaient que déséquilibrer Jomo Kenyatta ou Daniel arap Moi. Mais surtout, bien que différents, ils incarnaient tous trois une certaine image faite de qualités humaines et morales, laquelle combinée à un côté populiste les hisse au-dessus des autres[65]. Ils subsistent ainsi dans l'imaginaire kenyan comme des consécrations symboliques d'une certaine opposition au pouvoir[66]. La mort de Robert Ouko a revitalisé ces affects. Les slogans chantés au cours des manifestations organisées pour célébrer son décès rappelèrent combien les assassinats de Tom Mboya et de Josiah Mwangi Kariuki restaient vivaces dans l'imaginaire kenyan. Et le fait que ce soit des étudiants qui aient initié les mouvements de commémoration montre que les clivages entre générations ne résistent pas à la perpétuation d'une certaine mémoire sélective.

Le discours consacré aux morts reste d'abord le sacre des vivants[67]. Les éloges répétés de ces trois hommes, les commémorations publiques ou privées dont ils font l'objet, sont autant de moyens qui vulgarisent leur action tout en la rendant mémorable. Se réclamer de leur tradition, c'est aussi pour les hommes politiques ou les organisateurs de mouvements protestataires les

---

65. C'était en particulier valable pour Josiah Mwangi Kariuki, qui suivit une trajectoire finalement très peu contradictoire ainsi que le rappelle Gene Dauch : *"Il était né pauvre, il s'était instruit, il avait combattu pour ses idées, il s'était transformé en entrepreneur, il avait rencontré le succès ; il défendait les pauvres, il soutenait les paysans et les entrepreneurs. Il y avait dans cette démarche non seulement une logique irréductible, mais encore une correspondance étroite avec les idéaux populaires kenyans"* (in DAUCH (G.) : "Kenya : J.M. Kariuki ou l'éthique nationale du capitalisme". op.cit. p34).

66. La presse constitue un des relais de cet imaginaire, en revenant de façon régulière sur ces événements, soit délibérément, en publiant par exemple en juin 1995 un numéro anniversaire sur la mort de Tom Mboya, soit parce qu'un événement l'y contraint, comme la célébration du *J.M. Day* que les étudiants tentent d'organiser chaque année, le 2 mars, jour de la mort du leader kikuyu.

67. C'est en effet moins la mort en elle-même que la réaction des vivants devant cette mort qui doit être considérée comme la source d'actions de mise en mémoire ou d'actions collectives. Elle permet seulement de libérer parmi les vivants de violentes émotions et de réunir plus ou moins temporairement selon les cas (marches funèbres, manifestations de mécontentement, commémorations annuelles) des individus qui n'ont que peu de choses en commun hormis leur peine. La marche funèbre par exemple peut être par elle-même un moyen de protester contre le pouvoir : en Afrique du Sud, une telle mobilisation se produisait dès que la police abattait des manifestants. Mais elle peut également sevir de support caché pour l'activation d'une action collective violente préméditée (voir TAMASON (C.) : "From Mortuary to Cemetery : Funeral Riots and Funeral Demonstrations in Lille". *Social Science History.* Volume 4. 1980. pp15-31).

plagier, leur ravir leur rôle, en se plaçant grâce à eux sur la scène politique. Mais Tom Mboya, Josiah Mwangi Kariuki et Robert Ouko demeurent des éléments constitutifs d'une certaine gloire de la nation. Revêtus d'un nouvel ascendant qui leur octroie *post mortem* la capacité de définir des valeurs nationalement partagées — voire une certaine forme de «kenyanité» —, dont la forme la plus pure apparaît alors dans le mérite civique[68], ils débutent à notre sens la formation du mythe du martyr contestataire, dont les défauts sont gommés et les aspérités oubliées au profit de la glorification de qualités parfois ténues. En mémorisant, les groupes sociaux *"... retiennent les leçons d'une expérience douloureuse ou heureuse, et donnent une origine à leurs attitudes présentes"*[69]

Le second mythe s'apparente à la consécration, ou plutôt à la réappropriation de lieux. Celui des *Kamukunji Grounds* d'abord : endroit où se tiennent les meetings opposant les plus importants, qu'ils soient empêchés (7 juillet 1990, mais qui donnera naissance à *Saba Saba* ; 19 novembre 1991) ou autorisés (18 janvier 1992 ; 4 juin 1994), endroit d'où partent des manifestations, *Kamukunji Grounds* est devenu un symbole politique essentiel autour duquel les secteurs protestataires se retrouvent et se réidentifient entre eux par le jeu de recompositions ou de ré-unions. C'est aussi un lieu où Ngonya wa Gayonka attirera des milliers de personnes par deux fois au début de l'année 1990 pour y donner ses prêches consacrant sa Tent of Living God. C'est enfin un lieu reconnu comme stratégique par le pouvoir même qui y organise en mai 1990 un grand meeting, quelques jours seulement après la demande d'autorisation de Charles Rubia et de Kenneth Matiba pour y tenir le leur. Daniel arap Moi déclarera : *"C'est un endroit pour une politique passionnée"*[70] Celui d'Uhuru Park ensuite : lieu de rencontre d'un grand nombre d'étudiants en même temps que de détente pour les habitants de Nairobi, abcès de fixation d'un conflit opposant le gouvernement aux environnementalistes à qui les donateurs internationaux pourvoieront leur soutien puis mettront un terme au litige, il est devenu un symbole d'opposition à Daniel arap Moi, surtout depuis que les mères de prisonniers y ont baptisé l'endroit de leur lutte *Freedom Corner*. Ces deux lieux sont devenus extrêmement importants aux yeux des Kenyans : plus qu'à la seule symbolique d'une célébration d'événements fondateurs, ils constituent par eux-mêmes la base d'un véritable processus de mythification. Ici, l'imaginaire, la symbolique et le rite imposent leur marque au lieu. Ils régissent une configuration contradictoire où s'opposent l'ordinaire et l'extraordinaire, le sacré et la sorcellerie, l'espace humanisé et les ailleurs recélant des dangers pour l'homme. Y coexistent des représentations antithétiques où le lieu s'élève déjà au rang de norme insaisissable parce que quasi sur-humaine mais où en même temps l'appropriation mentale de l'espace différencie un espace du pouvoir, site des forces combattues, et des lieux aménagés dans lesquels l'opposant se trouve davantage maître du jeu parce que ceux-ci résultent de son œuvre. La constitution d'un corpus plus ou moins homogène de narrations, principalement sous la forme de poèmes et de chansons, précise ce rapport complexe et ambivalent. Deux univers y apparaissent, celui du pouvoir oppresseur et celui des opprimés, en réalité respectivement celui d'un monde chaotique et celui d'un monde que l'on souhaite harmonieux et en faveur duquel il faut se battre. De même que le désordre et le chaos sont situés et figurés, la liberté et l'espoir doivent l'être de même[71].

---

68. Sur cette idée, bien que formulée au regard d'un contexte très différent, mais considérant l'hommage aux morts comme une construction rhétorique tout aussi capitale et constitutive de repères essentiels que fragile et constamment remaniée, voir BONNET (J.-C.) : "Les morts illustres. Oraison funèbre, éloge académique, nécrologie". in NORA (P.) (sous la direction de) : *Les lieux de mémoire. II. La Nation*** *(La gloire. Les mots)*. Paris. Gallimard. 1986. pp217-241.

69. in SCHEMEIL (Y.) : *La science politique.* op.cit. p64.

70. in *The Weekly Review.* 20 mai 1990. p4.

71. Sur les fondements symboliques des lieux et des figures, il faut consulter la contribution de Georges Balandier, dans *Le désordre. Éloge du mouvement.* op.cit. pp97-108.

Ces deux mythes (mythe du martyr contestataire ; mythe du lieu réidentificateur des oppositions) représentent des idées-force qui ont montré des capacités notables à susciter des projections émotionnelles. La nature complémentaire de leur utilisation, soit par la relation de récits exemplaires (ce qu'a fait Josiah Mwangi Kariuki ; comment Tom Mboya aurait résolu tel problème ; ...) et de commémorations diverses pour le premier, soit par le retour matériel et narratif régulier sur le lieu de mémoire pour le second[72], fonde une légitimité socialement partagée en comblant les manques de savoir et les questionnements déstabilisateurs de croyances.

b) Des valeurs orientées vers la dynamisation de la participation politique

La revendication démocratique a permis la mise en évidence d'une série de valeurs faisant non seulement appel à une compréhension rationnelle mais aussi à un investissement émotionnel impliquant affection, répulsion, adhésion ou refus. Dégagées par les comportements protestataires collectifs généraux (liberté de la parole ; droit au multipartisme) ou instruites fortuitement par l'intermédiaire du pouvoir lui-même grâce aux auditions Saitoti et à la commission Mvunga (protection des droits de l'homme ; restriction du pouvoir présidentiel ; séparation des pouvoirs), ces valeurs, toutes étroitement liées à la notion de démocratie, restent labiles. Elles se prêtent à des acceptions plurielles, et favorisent des projections multiples d'attentes et d'espérances. De fait, elles sont aussi l'objet de concurrence parmi la classe politique, dont les représentants, qu'ils appartiennent au pouvoir ou à l'opposition essaient de se réapproprier ces instruments d'autorité morale. Elles sont en particulier codifiées par les attitudes des opposants politiques institutionnels qui les ont eux aussi défendues, qui ont aidé à leur émergence d'abord comme symbolisations du désirable et ensuite comme matérialisations de cet espoir. À ce titre, la trajectoire du discours de Frederick Chiluba est significative d'une réappropriation de ces valeurs comme nécessairement induites par lui et ses assesseurs, qui néglige l'apport des mobilisations collectives comme également porteuses d'idéaux et de valeurs communément partagées. Seule l'organisation partisane qui soutient le leader est capable de jouer le rôle de vecteur de ces valeurs, d'autant que cette vision est justifiée par le parcours du ZCTU, plate-forme ayant permis l'éclosion du MMD et donc forcément représentatif de la contestation.

L'entreprise de réapproriation débute par la définition d'une «nouvelle culture politique» que le MMD seul serait à même d'imprimer mais qu'il aurait également construite de façon autonome. Lors de son discours d'ouverture de la convention multipartisane organisée par les étudiants de l'Université de Lusaka en juin 1991, le futur Président de la République énonce en formes d'affirmations péremptoires : *"Le MMD croit que l'acceptation de la critique représente le plus haut respect de la condition humaine... Le MMD croit que la nouvelle culture dans notre pays devrait être celle qui prend racine dans l'acceptation de cette critique... Le MMD est chargé de construire une nouvelle culture politique fondée sur la tolérance et l'humilité..."*[73]. Au cours d'un entretien accordé à la revue *Le Courrier* plus d'une année après son élection, Frederick Chiluba donne des indications plus précises sur les valeurs dégagées au cours de la démocratisation, mais dont il semble se servir ainsi que des instruments de sa légi-

72. On peut dans ce cadre considérer les *Kamukunji Grounds* comme une «institution de mémoire», en tant que lieu où est conservé pour le public *"... une mémoire sociale que l'individu utilise librement en une pratique de mémoire ; du moment que les conditions d'exercice de cette mémoire sont respectées, l'individu est libre de son effort pour actualiser cette mémoire"* (in NAMER (G.) : *Mémoire et société.* Paris. Méridiens Klincksieck. 1987. p202).

73. Frederick Chiluba : "A re-statement of the general principles on the transition from the one-party state to the multiparty plural politics". Discours prononcé à Lusaka. juin 1991.

timation, qui tardent à être effectivement insérés dans l'ordre social, ainsi qu'il le dit lui-même plus ou moins inconsciemment : *"Nous voulons nous assurer que la démocratie ... est observée dans notre pays ... et bâtir une constitution qui protège les droits de la personne, le droit à la propriété privée, ... la liberté d'expression (...) J'ai un désir fort, une ambition, un rêve, construire un État démocratique dans le pays, libérer les gens de contrôles inutiles et les laisser prendre des initiatives..."*[74]. Frederick Chiluba donne un dernier aperçu de cette évolution dans la domestication de valeurs nationalement définies dans un mémoire de Science Politique qu'il a récemment rédigé sur le processus démocratique en Zambie : *"Un des objectifs du leadership politique est d'encourager et de modeler l'évolution de la culture politique démocratique. Ceci ne s'applique pas en direction du peuple en tant que tel, mais plus spécialement en direction des fonctionnaires et des franges de la population les plus actives politiquement"*[75]. Non seulement, les valeurs démocratiques qui ont conduit à l'altération de la culture politique ont été dégagées par l'élite politique, mais au surplus, leur apprentissage et leur intériorisation sont déniés à la majorité, n'étant réservée qu'à des personnes engagées politiquement ou à celles faisant partie du système administratif. Cette instrumentalisation s'accommode mal avec les effets induits par les processus réels d'émergence de ces valeurs[76].

En dépit de cette tactique plus ou moins masquée qui se repère également chez Daniel arap Moi — ce dernier suivant néanmoins des procédés différents qui se traduisent plutôt par des actions de délégitimation directe (activation matérielle des troubles ethniques ; interdiction de réunions opposantes ; ...) —, les valeurs revendiquées au cours de la démocratisation se perpétuent, soit parce qu'elles ont été définitivement intériorisées, soit parce que des organes non gouvernementaux construisent des programmes de socialisation. Ainsi Wim van Binsbergen peut-il remarquer : *"Me souvenant des carences en matière de connaissance politique que j'avais constatées en 1973, je suis maintenant étonné par la facilité avec laquelle les villageois, hommes ou femmes, discutent de questions politiques d'ordre national, et définissent leur propre position en fonction d'un modèle de démocratie constitutionnelle qu'ils ont intériorisé"*[77]. De même, les travaux de l'équipe de Michael Bratton permettent une conclusion similaire. La plupart des Zambiens sondés ont exprimé un ensemble de valeurs politiques (multipartisme, responsabilité et compétence, libertés publiques, rapports de confiance et tolérance politique) qui forment une base essentielle pour l'émergence d'une culture politique démocratiquement fondée. Cette culture politique s'appuierait toutefois davantage sur des racines locales que sur des thèmes développés par les élites politiques dans l'arène nationale — ce qui explique ou ce qui conduit à la confusion entre les fonctions locales du parti dominant et du gouvernement et les fonctions des administrations provinciales et de district. La corruption est majoritairement dénoncée tandis que l'unité nationale et la tolérance inter-ethnique sont à l'inverse fortement souhaitées dans un cadre général de protection des droits de l'homme.

---

74. in *Le Courrier*. n°138. mars-avril 1993. pp37 et 39.

75. in CHILUBA (F.) : *Democratisation in Zambia*. M.Phil in Politics & International Studies. Université de Warwick. 1994.

76. Certaines personnalités politiques au pouvoir développent néanmoins des discours plus nuancés. Dans la présentation du projet de réforme de la constitution, Remmy Mushota, ministre de la Science et de la Technologie, indique que les objectifs poursuivis par la commission constitutionnelle sont d'abord d'élaborer une constitution réellement démocratique et ensuite de définir des modalités d'exercice d'une éducation civique permettant la construction d'une société démocratique. Cependant, il précise que le texte constitutionnel doit être élaboré de telle façon qu'il suffise à lui seul à propager cette éducation civique, par la constitutionnalisation de la liberté d'expression ou de la liberté d'association. Il s'agit donc d'une stratégié d'incitation et non pas de formation (voir MUSHOTA (R.K.K.G.) : "Democratisation and Constitutional Review in the Third Republic of Zambia". *Communication présentée à l'atelier de fin d'année de l'Institute for African Studies organisé sur le thème "La première année de la III[e] République zambienne"*. Lusaka. 16-18 avril 1993).

77. in VAN BINSBERGEN (W.) : "Aspects of Democracy and Democratisation in Zambia and Bostwana". op.cit. p20.

Subsistent cependant un certain nombre de contradictions : le niveau d'inscription sur les listes électorales reste faible[78] ; il existe une prédilection pour une autorité conférée aux mains d'un petit nombre, ce qui pose problème au regard de la distribution des pouvoirs[79]. Au Kenya, des valeurs semblables ont émergé, mais elles ont été façonnées ou réattribuées suivant des logiques différentes, en raison d'une mobilisation politique historiquement située en fonction de contraintes clientélistes et ethniques. Ainsi, une des composantes de l'affectivité politique s'est centrée sur la demande de transparence et de responsabilité en réponse directe aux effets nocifs de la seule recherche de ressources. En même temps, les pressions économiques importantes sur la machine clientéliste déstabilisent les mécanismes d'attribution des ressources et augmentent les tensions entre groupes ethniques[80].

Ces difficultés renvoient au problème de la socialisation et de l'éducation civique. Selon Kenny Mafampath, qui côtoie un grand nombre de Kenyans chaque jour, soit dans des activités de socialisation, soit dans des activités de transaction avec les autorités locales,

> *"Les Kenyans ne sont pas politiquements conscients de ce que signifie le multipartisme. L'illettrisme est très étendu et la KANU ne fait rien pour y remédier, bien au contraire. Il faut donc faire un gros effort d'éducation civique, particulièrement avant les échéances électorales* (...)
>
> *Le Kenya est à mon avis divisé en trois parties : ceux qui ont une conscience politique développée et la développent contre le gouvernement (10 %) ; les apathiques (80 %) ; ceux qui manipulent ces derniers (10 %). Il faut donc que les premiers mobilisent les apathiques pour espérer contrer les manipulateurs* (...)
>
> *Il faut d'abord identifier les forces, les structures des apathiques et travailler à l'intérieur de ces structures pour les modifier.Mais finalement, pour pouvoir modifier la base, il faut d'abord agir sur le haut, puisque tous les postes importants, notamment ceux des secrétaires permanents qui établissent les principales politiques publiques, sont détenus par des Kalenjin"*[81]

Ces remarques, débarrassées de leurs contours idéologiques quant aux méthodes à employer, rejoignent les appréciations des membres de la FODEP sur les efforts nécessaires de socialisation. Les valeurs ne sont intériorisées qu'au cours d'un processus de socialisation qui s'effectue par l'intermédiaire de ruptures fondatrices et porteuses de nouvelles significations — comme l'est la revendication démocratique — soit par l'intermédiaire de structures spécialement destinées à cet effet.

Il existe enfin une véritable valeur qui s'est forgée en dehors de ces champs de compétition, en dehors du pôle d'attraction démocratique : la violence. Rejetée, souhaitée, elle échappe à la maîtrise de ceux qui l'emploient comme de ceux qui tentent de la circonscrire. Omniprésente dans le jeu des revendications, soit à l'état de latence dans les débats et autres confrontations, soit traduite effectivement de façon physique, elle s'est inscrite dans les représentations sociales comme une partie quasi-indissociable du processus d'action collective. Elle

---

78. À ce propos, les résultats de notre enquête menée à Lusaka sur l'évaluation des comportements protestataires montrent que 66,2 % des personnes interrogées (n=65) n'étaient pas inscrites sur les listes électorales (voir Annexes pp613-615).

79. Voir BRATTON (M.) ; LIATTO-KATUNDU (B.) : "Political Culture in Zambia : A Pilot Survey". *MSU Working Papers on Political Reform in Africa. Working Paper n°7.* 1994.

80. Voir HAUGERUD (A.) : *The Culture of Politics in Modern Kenya.* op.cit. pp48-49.

81. Entretien. Kenny Mafampath. Kajiado, 22 novembre 1993. Ce modèle d'éducation civique et de restructuration sociale, nommé «modèle dynamique» est issu de la théologie de la libération de Paolo Freire. Il est notamment fondé sur des notions idélogiquement très connotées (structure idéologique ; structure politique ; agents idéologiques , classes dominantes; classes subordonnées ; ...). Pour un résumé, appliqué au contexte africain, voir HOPE (A.) : TIMMEL (S.) : *Training for Transformation. A Handbook for Community Workers. Book 3.* Harare. Mambo Press. 1984.

devient une valeur parce que de nombreux acteurs protestataires la mettent en œuvre délibérément et s'en réclament tandis que le pouvoir l'active stratégiquement à son bénéfice direct. La double nature de cette violence renforce une telle catégorisation. En effet, aux côtés de la violence d'État et de la violence contestataire, qui se traduisent sous une forme essentiellement physique, se joue également une violence symbolique. Les procédures de changement démocratique et les interactions qu'elles font naître s'imposent à des catégories de population qui n'en ont cure (enfants, certains paysans), qui ne peuvent en profiter (populations habitant dans des zones très ruralisées et éloignées des centres de pouvoir), ou qui en pâtissent (certains entrepreneurs, certains commerçants). Elle est une violence faite à des individus de renoncer à la satisfaction de certaines demandes ou à la poursuite d'activités lucratives.Elle porte atteinte aux possibilités d'accomplissements individuels.

Les autorités kenyanes et zambiennes envisagent de façon bien différente le problème de la violence. Le pouvoir kenyan oppose la plupart du temps un silence significatif quand il n'attise pas par des discours ciblés les rivalités ethniques, soit directement en mettant l'accent sur les inégalités foncières ou les déséquilibres dans l'attribution des ressources, soit indirectement lorsqu'il relance le débat sur des thèmes nationaux déstabilisateurs comme le Majimboisme. Proclamé de nature démocratique et pluraliste, le gouvernement zambien ne peut agir à l'identique. Frederick Chiluba multiplie les discours au parlement sur le crime et la violence, que ce soit de façon métaphorique ou allusive lorsqu'il parle de ce type de problème en Afrique du Sud ou que ce soit de façon explicite lorsqu'il évoque la situation de la Zambie même. Ces attitudes différenciées des responsables politiques ainsi que l'inquiétude manifestée par de nombreuses organisations, notamment au Kenya où les Églises chrétiennes et la KHRC effectuent plusieurs enquêtes sur les lieux des troubles ethniques et en tirent des rapports circonstanciés, montrent combien la violence fait partie du quotidien politique des dirigeants et des gouvernés, au point de devenir l'égal d'une valeur, dans le sens négatif du terme.

Même si l'on ne peut considérer la violence comme une forme particulière d'action collective — elle ne fait que traduire la tournure prise par certains modes d'action —, elle provoque plusieurs émotions : d'abord au niveau de ceux qui la propagent en modifiant leurs propres représentations sur la violence, particulièrement efficace pour la médiatisation de groupes obscurs ; ensuite au niveau du pouvoir qui ne peut qu'enregistrer les demandes violemment formulées et l'existence de leurs émetteurs même s'il se refuse à accéder à leurs revendications ; enfin au niveau des citoyens sur lesquels la violence exerce une fascination morbide, les attirant en les repoussant tout à la fois.

c) Les innovations langagières

En l'absence de dispositifs médiatiques comparables à ceux élaborés dans les pays occidentaux, ces jeux d'image et de rôle se déportent au Kenya et en Zambie sur des moyens de visibilité plus simples, et sans doute plus souples. Les jeux d'images se sont surtout déroulés au cours des manifestations, par la mise en scène des revendications, et des meetings politiques. Ces traductions novatrices relèvent cependant davantage du langage politique et il n'existe pas à proprement parler d'innovation de la part des leaders politiques issus des secteurs de la contestation[82].

82. Nous ne reviendrons pas sur les aspects symboliques des manifestations ni sur ceux des meetings politiques, les ayant déjà envisagés au cours de développements précédents, tant au niveau des slogans, dessins, caricatures que des compétitions inter-partisanes pour la légitimation et la délégitimation des signes de ralliements ou des devises.

Le moyen essentiel demeure ainsi le langage politique, que l'on envisagera dans une acception large, c'est-à-à dire autant comme un système discursif que comme une action symbolique. En ce sens, sont pris en compte le langage écrit et oral ainsi que les diverses formes de communication non verbale s'exprimant au travers de théâtralisations, de decorums et de présentations gestuelles de soi. Les modifications du langage politique sont essentielles dans un cadre où les processus d'harmonisation réalisés grâce aux fonctions médiatrices du parti unique étroitement lié à l'image d'un État entrepreneur et rétributeur n'ont pu entretenir des chenaux de communication avec les gouvernés. Au surplus, l'absence d'identification définitive d'un langage immanquablement évocateur que ce soit au Kenya ou en Zambie — bien que dans ce dernier cas l'anglais soit largement préféré dans le jeu politique — souligne l'importance de ces enjeux au cours de la démocratisation, enjeux faisant l'objet de d'autant plus de concurrence pour leur définition qu'ils seront déterminés par les gouvernés eux-mêmes. La revendication démocratique leur donne l'occasion de s'inscrire contre l'uniformisation, bien que l'intelligibilité de leurs demandes soit soumise à des auto-limitations. Aussi, le swahili kenyan n'aura pas le même sens que le swahili tanzanien, non seulement en raison des divergences syntaxiques mais aussi et surtout parce que ce dernier, utilisé dans un système politique aux nombreux canaux de communication, et qui connaît une certaine compétition, charge les échanges politiques de significations virtuelles et d'affects considérablement plus riches[83]. Les mots n'ont pas par eux-mêmes une propriété particulière, une aptitude à provoquer un affect particulier. Mais reprendre des mots qui éveillent des conotations spécifiques et sucitent des émotions au cours d'un moment déterminé leur confèrent leur efficacité[84].

Ces langages rappellent aux dirigeants la nature contraignante des valeurs morales et confortent par là la possibillité d'un choix relatif dans la communication politique. Toutefois, parler de langages politiques comme d'instruments de communication et d'échange ne doit pas aboutir à en faire des codes d'expression consensuels. Ils sont chargés d'affects, ils introduisent un sentiment. En ce sens, il faut distinguer les langages de la cohésion et les langages de la contestation[85]. Ces derniers sont de nature diverse, mais il reste possible de relever des traits communs au Kenya et en Zambie, en dépit des éloignements syntaxiques ou métaphoriques. Le premier de ces langages est le *langage religieux*, qui transmet un message non pas seulement au travers de la seule utilisation performative de la langue comme instrument d'affirmation mais aussi au moyen d'énoncés politiques. Le second est le *langage du détournement protestataire*, qui, jouant sur les structures et les significations lexicales, définit un mode d'action politique que l'on doit considérer comme partie intégrante des processus de mobilisation collective.

---

83. Voir MARTIN (D.-C.) : *Tanzanie. L'invention d'une culture politique.* op.cit. pp241-263. Kasoro Tumbwe a d'autre part fourni quelques pistes grâce à l'étude des inventions lexicales dans les pays d'Afrique francophone connaissant des situations protestataires, en particulier des révolutions. Il met en évidence l'importance des préfixes dans la création du vocabulaire politique (demi, inter, pré, pro, super, anti, ex, non, pseudo, ...) et distingue quatre types néologiques : néologie par conversion (adjectifs substantivés) ; néologie sémantique (changement de signification d'un mot) ; néologie phonétique (formation d'un mot à partir d'un sigle) ; néologie syntagmatique (ex : Chilubisme) (voir TUMBWE (K.) : "Révolution et créativité lexicale". *Centre d'Étude d'Afrique Noire de Bordeaux. Travaux et documents n°14.* 1987).

84. Voir ANSART (P.) : *Le gestion des passions politiques.* op.cit. pp70-71.

85. Denis-Constant Martin inclut dans les langages tanzaniens de la cohésion — ou langages cohésifs — les langages suivants (voir MARTIN (D.-C.) : *Tanzanie. L'invention d'une culture politique.* op.cit. pp248-256) :

- *-le langage de la tradition* : il transpose des valorisations morales issues des cultures classiques sur des institutions et des relations sociales contemporaines, permettant leur intégration dans l'univers quotidien et leur manipulation par les acteurs
- *-le langage de la redistribution* : il suit un semblable processus, mais où l'idéologie entérine ces obligations en les traduisant sous la forme de responsabilité du bien commun, de promotion du développement et d'égalitarisme
- *-le langage des relations familiales* : il assure la correspondance entre les structures d'autorité considérées comme légitimes par les orientations éthiques et les hiérarchies dans lesquelles s'incarnent ces structures d'autorité

Le *langage religieux*, par l'intermédiaire d'imbrications symboliques des registres bibliques traditionnels ou des registres modernistes s'est imposé comme un langage commun à tous les Kenyans et à tous les Zambiens. Même si sa concrétisation a été majoritairement induite par des attitudes fondées davantage sur la socialisation que sur la protestation, il a été transporté sur le terrain de la contestation grâce à des groupes d'intérêt d'obédience religieuse (FODEP) ou à des actions collectives typifiées (processions religieuses). Mais ce langage a suscité des comportements ou des réflexions protestataires, soit par l'intermédiaire de sermons métaphoriquement orientés vers une dénonciation du régime politique, soit par l'intermédiaire de la publication de lettres qui fonctionnent autour de semblables dénonciations. L'anglais est le plus souvent utilisé. Si au Kenya, les lettres sont publiées en anglais et traduites en swahili, les sermons sont délivrés en anglais, en raison de l'importance numérique des participants. Le révérend David Gitari intitule son sermon d'inauguration du diocèse de Kirinyaga — devant 30,000 personnes — "La saison pour demander conseil". Volontiers ironique, et après avoir commenté le passage biblique de la succession du Roi Salomon par son fils Rehoboam, qui, refusant d'écouter les conseils des vieux sages au profit de ceux des jeunes, perd la plus grande partie de son peuple qui quitte ses terres (Les Rois. 12 : 1-20), l'ecclésiastique anglican revient sur la commission Saitoti : *"Le gouvernement kenyan a fait quelque chose qui n'était encore jamais arrivé. Le gouvernement et le parti ont décidé de DEMANDER CONSEIL aux Kenyans..."*[86]. Il énonce les demandes générales formulées par les auditionnés et conclut : *"Le peuple dit que PAIX, AMOUR ET UNITÉ est un beau slogan ... mais IL N'Y A PAS DE PAIX SANS JUSTICE, PAS D'AMOUR SANS JUSTICE ET PAS D'UNITÉ SANS JUSTICE (...) Il y a peu, le peuple a demandé aux ecclésiastiques de parler pour eux et il était dit LAISSEZ LES ÉVÊQUES PARLER. Alors, maintenant LAISSEZ LE PEUPLE PARLER !"*[87]. Certains mouvements reviviscents, comme l'East African Awakening (EAA), s'engagent également dans la défense des valeurs multipartisanes. Les «sauvés», sous l'impulsion de leur guide, se prononcent résolument en faveur du processus démocratique et un certain nombre d'entre eux auraient clairement milité en faveur du FORD-Asili. Leur présentation de l'évolution politique du Kenya s'effectuera suivant les lignes classiques de leur mouvement qui sont autant de métaphores émotionnellement parlantes et intelligibles par tous : la révélation faite au prophète : l'allégorie de l'Exode qui amène une vraie libération et un retour à la mère-patrie ; le pouvoir de la croix et le modèle prophétique de Jésus[88].

Au Kenya et en Zambie, des termes en forme d'accusation structurent les lettres ecclésiales: «situation d'injustice croissante», «culture de la peur», «avivage destructeur de la haine ethnique», «dénégation de la justice», «déraillement du processus démocratique», «perte du droit moral de gouverner», «inexistence de la participation populaire», «monopartisme de

86. in Diocese of Kirinyaga : "Season for Seeking Advice". Sermon prononcé par le Révérend David Gitari pour l'inauguration du Diocese de Kirinyaga. 2 septembre 1990.

87. Ibid. David Gitari a donné quatre sermons sur le thème "Laissez les évêques parler". Deux sont clairement ciblés politiquement sur le thème eschatologique du jugement et de ceux qui rejettent la justice :"Les idoles de nos temps", fondé sur Jérémiah 1 : 7 ; "La Vérité est toujours triomphante", fondé sur Daniel 6 (voir sur ces points et leur interprétation BENSON (G.P.) : "Ideological Politics versus Biblical Hermeneutics. Kenya's Protestant Churches and the Nyayo State". in HANSEN (H.B.) ; TWADDLE (M.) (sous la direction de) : *Religion and Politics in East Africa*. pp177-199).

88. Hervé Maupeu rappelle que l'EAA (ou Réveil Est-Africain) a été mêlé en cinquante ans d'existence au Kenya aux événements politiques les plus importants du pays. Rwandais à l'origine, le mouvement s'implante au Kenya en 1937 dans la région kikuyu, et sera profondément marqué par l'expérience des crises qui ont secoué le christiasnisme kikuyu. L'EAA s'implante sur l'ensemble du Kenya mais développe des modèles de réveil bien différents suivant les régions. Un légalisme rigide qui exige une conversion spirituelle retranchant les fidèles du monde caractérise le réveil luo, tandis que les «sauvés» kikuyu se sont au contraire pleinement investis dans la vie politique et économique et ont élaboré une théologie libérale qui leur permet d'élargir leur assise sociale (voir MAUPEU (H.) : "Une opposition en régime autoritaire : l'exemple du Réveil Est-Africain au Kenya". *Canadian Journal of African Studies*. Volume 25. n°2. 1991. pp257-272).

frustration», «souffrance du peuple» ; et des formules métaphoriques rythment leur message : *"L'histoire complète de la crucifixion et de la Résurrection traduit bien la situation actuelle"*, *"Et laissez-nous poursuivre avec persévérance cette course qui a été lancée avant nous, en regardant Jésus le pionnier et la perfection de notre foi"* (Les Hébreux. 12 : 1-27), *"Laisse ton épée où elle est. Tous ceux qui prennent l'épée mourront par l'épée"* (Mt 26 : 52-53), *"Agissez envers les autres comme vous aimeriez qu'ils agissent envers vous"* (Luc. 6 : 31), *"Si tu refuses d'écouter le cri des pauvres, ton propre appel à l'aide ne sera jamais écouté"* (Proverbes. 21 : 13)[89]. Le sermon, ces lettres, mais aussi plusieurs publications parfois radicales dans leur expression (*Watchman*, *Beyond* et *Jitigemea* au Kenya ; *National Mirror* en Zambie) deviennent des moyens d'action sociale très efficaces dont il serait hasardeux de faire l'exégèse en quelques lignes tant ils recèlent de significations à multiple destination : le gouvernement, les gouvernés et les ecclésiastiques eux-mêmes, qui n'échappent pas aux schismes et autres formes de destructuration qu'ils combattent. La préparation du synode africain a en outre constitué un moyen unique de communication entre le clergé et l'ecclesia. Les ateliers mis en place par les diocèses kenyans et zambiens et réunissant prêtres et fidèles ont montré le mécontentement de ces derniers à l'égard du pouvoir et leur souhait de voir le clergé prendre des positions claires dans ce domaine.

Si les Églises chrétiennes ont modifié les modes d'expression politique, suggérant de nouvelles orientations aux niveaux du vocabulaire et des arguments, elles n'ont pu développer une théologie du pouvoir suffisamment achevée et surtout unie pour espérer jouer un rôle plus important que celui d'incitateur[90]. Il demeure que leur prise directe sur la société a permis aux

89. Ces termes et formules ne sont que des exemples d'un corpus qui en foisonne. Nous les avons extraites des lettres ecclésiales suivantes : CPK justice and Peace Convention : *A Pastoral Letter to All CPK congregations.* avril 1992 ; Catholic Bishops of Kenya : *Our Hope for Unity, Peace and Liberty.* avril 1993, *On the Road to Democracy.* mars 1994 ; Catholic Secretariat of Zambia : *A Christian View of Multi-Party Values and Culture.* juillet 1992 ; Zambia Episcopal Conference : *Hear the Cry of Poor.* juillet 1993. La citation tirée des Hébreux est citée par ABUOM (A.) : "The Role of Kenyan Churches in Democratization". *Communication présentée au colloque "Églises chrétiennes et démocratisation en Afrique".* Leeds. 20/23 septembre 1993).

90. Au Kenya, les protestants ont des pétitions de principes qui défendent la réalisation des droits sociaux : les anglicans fondent leurs analyses sur la notion de justice sociale, qui serait la caractéristique principale de l'intervention de Dieu sur terre et dès lors, la responsabilité de l'Église dans le domaine politique est de contrôler si l'État ne commet pas d'excès de pouvoir ; les méthodistes fondent leur théologie sur le thème de l'Exode qui amène les Juifs à rejeter l'oppression et sur celui de justice, qui l'amène à considérer que l'Église doit proclamer le droit des pauvres et des opprimés. Les catholiques disposent pour leur part d'une théologie du pouvoir ancienne et éprouvée, héritée de Rome, où le langage des droits de l'homme tient une place primordiale (voir MAUPEU (H.) : "Stratégies ecclésiastiques et démocratisation au Kenya". op.cit.). Les Églises pentecôtistes et évangéliques, bien que ne constituant pas une famille homogène, mettent l'accent sur une eschatologie prédisant la fin imminente du monde. Seule compte l'évangélisation et tout ce qui en détourne relève de l'influence du Diable. Dans cette perspective, l'action en politique apparaît futile, et le problème des maux sociaux ne participe pas selon elles de la politique (voir sur ce point et pour une analyse détaillée des prêches des pasteurs étrangers MAUPEU (H.) : Églises kenyanes et démocratisation : le bilan d'un échec ?". op.cit.).

En Zambie, les discussions sur la notion de chrétienté d'État ont révélé les séparations. Il devient possible de distinguer assez nettement deux groupes chrétiens au regard des idées théologiques développées au sujet du champ politique, et, sachant que l'acte ne suivant pas toujours la parole, l'on se trouve confronté à un jeu d'influence relativement diffus. Le premier groupe est principalement représenté par l'EFZ, qui rassemble la plupart des églises pentecôtistes, jugées par leurs détracteurs comme fondamentalistes (les choix langagiers concernant le fondamentalisme — ou intégrisme, mysticisme, traditionalisme, réformisme,...— souvent mis en relation avec l'islamisme [voir René OTAYEK ; Comi TOULABOR : "Innovations et contestations religieuses". op.cit.] peuvent également s'appliquer à toutes sortes de pratiques excessives, dans le discours ou dans les actes, d'un culte particulier. Néanmoins, ces présupposés sémantiques, *"... le foisonnement des notions et leur usage à tort et à travers* [autant à la charge des chercheurs que des acteurs eux-mêmes, pourrions-nous ajouter] *témoignent de l'absence d'une grille d'analyse pertinente"* [ibid. p111]). Il n'existe pas à proprement parler au sein de ce groupe de désir manifeste de participer directement à l'activité politique. Le religieux doit être nettement distingué de cette dernière. Il convient cependant de nuancer l'analyse, à partir du moment où l'EFZ ne constitue pas un corps véritablement homogène. Certaines de ses composantes ont ainsi, et en dépit de la déclaration conjointe postérieure à laquelle elles ont adhéré, profité de l'occasion fortuite de la déclaration de Frederick Chiluba, l'instrumentalisant pour stigmatiser la présence nocive de l'Islam dans les communautés locales. Le second groupe, plus important, est composé des autres dénominations chrétiennes, pour la plupart catholiques. Leur mission étant de prêcher l'Évangile selon Jesus-Christ, il leur apparaît difficilement réalisable de ce faire en ignorant la situation des fidèles. Le respect de leur dignité, leurs conditions

réseaux chrétiens de développer et d'expérimenter un système d'évaluation du fonctionnement de la cité terrestre, du comportement de ceux qui y agissent et surtout de ceux qui sont ou qui pourraient être chargés de présider sa destinée[91].

Le langage politique en lui-même s'est enrichi de nouveaux mots, de nouvelles formules relatives au concept de démocratie, par l'intermédiaire d'un *langage du détournement protestataire*. Les débats, les discours politiques portant sur ce nouveau thème de réflexion ont permis de structurer dans les représentations sociales des idées neuves auxquelles un sens réel a été donné. Multipartisme, libéralisation, pluralisme, abolition du parti unique, réduction du pouvoir présidentiel, élections multipartisanes, liberté d'expression, mais aussi troubles ethniques, violence collective, débordement, sont autant de mots et de formules qui ont scandé en anglais, swahili, kikuyu, luo, bemba ou nyasa les contradictions et les espérances issues de l'expression parfois empruntée et malhabile de ce nouveau lexique. En même temps, de véritables allégeances lexicales se forment, où *freedom* «parle» aussi bien que *uhuru*, pourtant historiquement fortement connoté ; mais où *maradaka* «parle» mieux qu'*accountability*, *kumekucha* qu'*aukeire* (ces deux mots, le premier en swahili, le second en kikuyu, sont métaphoriques et symbolisent le soleil qui se lève ou l'émergence d'un monde nouveau), *multipartysm* que *ciama* — bien que lors des émeutes de *Saba Saba*, l'anglais ait été vite délaissé au profit du kikuyu qui a ravivé la locution *ciama* pour désigner le pluralisme partisan —, *bantu* que *people*, *cishinka* que *truth* ; et où *Nyayo chini* (à bas le nyayoisme) remplace *Nyayo Juu* (vive le nyayoyisme), *jogoo chini* (mort au coq) se substitue à *joogo juu* (vive le coq) et *vipuna* (idiots) à *victory*.

Parallèlement, des mises en scène euphémisées ont agrémenté l'énoncé des conduites protestataires. Destruction symbolique d'effigies, réappropriation humoristique ou cruelle des symboles de l'adversaire (le coq de la KANU est décapité ou massacré ; la torche de l'UNIP est éteinte par un seau d'eau ; la pendule du MMD est déréglée par un aimant) destruction réelle de lieux prétendument cultuels (maison-musée de Kenneth Kaunda), intérêt porté aux couleurs et aux dessins des pancartes brandies lors des manifestations, réutilisation des branchages verts — dont l'usage répété la fait davantage rentrer dans la symbolique du rituel — représentent des moyens pertinents de construction d'une légitimité de la protestation. L'utilisation du vecteur musical, mais aussi du vecteur théâtral ont renforcé au Kenya la panoplie du langage symbolique inventé par les acteurs de la protestation. Transporté sur la scène politique par les *matatu boys*, instrumentalisé lors des émeutes de *Saba Saba*, où les paroles plus que les sons ont servi de moyen pertinent de mobilisation, le recours au vecteur musical ne s'est cependant pas éteint avec *Saba Saba*. Les mères de prisonniers se sont rendues en mars 1992 vers la cour de justice en psalmodiant des chansons funéraires kikuyu et les troubles ethniques ont donné l'occasion à des groupes de musiciens de créer des chants poignants sur les victimes de ces troubles où ils critiquent le gouvernement et les forces de sécurité pour leur brutalité. Ces chants, qui combinent des thèmes chrétiens et des morceaux de folklore kikuyu, exhortent les Kenyans et les

---

de vie représentent des motifs d'inquiétude. Rester silencieux devant les systèmes socio-économiques qui régulent le cours de la vie serait renier le message de l'Évangile. Il devient donc possible de prendre directement parti sur des sujets politiques, quitte à altérer voire métamorphoser la scène politique (voir LAFARGUE (J.) : "Augustinisme politique et nouvelles significations religieuses en Zambie". op.cit).

91. Se fondant sur une analyse historique de l'influence des réseaux chrétiens au Kenya, John Lonsdale préfère parler d'un véritable «langage national» en voie de formation à partir d'un discours religieux. La formulation de la pensée politique kikuyu par Jomo Kenyatta était imprégnée d'une ethique protestante tandis que Daniel arap Moi a fondé sa doctrine *Nyayo* sur le christianisme et son expérience d'instituteur dans une école missionnaire. Mais, tandis que *"... l'État est à la recherche d'une légitimité, l'Église et le peuple traduisent ses symboles d'hégémonie en d'exigeantes images de la responsabilité publique"* (in LONSDALE (J.) : "Le passé de l'Afrique au secours de son avenir". p153).

organisations internationales à assister les victimes. Des cassettes seront enregistrées et distribuées clandestinement par l'intermédiaire désormais classique des *matatu boys*[92]. La représentation allégorique de "Caligula" d'Albert Camus, en décembre 1993 au Centre Culturel Français, et à laquelle nous avons assisté, témoigne de la pertinence de ce type d'action symbolique indirecte. Le public, soit issu de couches sociales favorisées — qui prennent de plein fouet la satire du pouvoir — soit issu de milieux étudiants — qui y trouvent des arguments de remobilisation — est de quelque façon que ce soit touché par la lecture métaphorique du pouvoir. Les gardes de Caligula sont habillés de la même façon que les *askaris*, et se comportent soit comme des idiots soit comme des brutes sanguinaires, toujours aux ordres de leur empereur, dont les égarements, les lubies et les décisions restrictives des libertés les plus essentielles font étrangement songer aux comportements de Daniel arap Moi, toutes proportions gardées[93]. Angélique Haugerud rapporte d'autres tentatives identiques : la représentation de *"The Mikado"*, opérette anglaise satirique (de Gilbert et Sullivan) sur les hautes personnalités politiques, est aussi un bon exemple d'une énonciation protestataire camouflée du politique. Elle est surtout un bon moyen de mettre en perspective les contradictions qui traversent le jeu politique kenyan, et ses oppositions entre les membres de l'administration et les avocats, entre les hommes politiques et les journalistes, et entre les diplomates et le pouvoir. Une autre pièce, adaptée d'une farce italienne et intitulée "Qui ne peut pas payer ne paiera pas", conte l'histoire d'un groupe de femmes qui, ne pouvant payer suffisamment de nourriture, décident de se rebeller et pillent des magasins de luxe ; la pièce sera interdite juste avant la première représentation[94].

À travers la mise en œuvre de cet ensemble d'actes significatifs de causalités symboliques, les acteurs de la protestation affirment un pouvoir d'emprise sur les représentations sociales, qui s'impose aux autorités politiques et qui les oblige soit à rechercher des parades sur des terrains inhabituels soit à réagir par la violence[95]. Faut-il pour autant parler d'un langage de la revendication démocratique, ainsi que nous l'avions suggéré au regard des flux novateurs projetés par les auditions Saitoti et les auditions Mvunga, qui avaient permis la libération de ressentiments politiques. Il ne semble pas qu'il faille aller aussi loin dans la systématisation. L'assemblage de ces langages divers reste hétéroclite, même si de nombreuses interactions se jouent entre eux et même s'ils reposent sur des déterminants proches. Le langage des auditions, le langage religieux et le langage du détournement protestataire participent d'innovations langagières que l'on doit évaluer au regard des altérations de l'affectivité politique qui les détermine et qu'ils viennent préciser en retour.

d) Des liturgies pour cimenter l'instant protestataire

Les changements radicaux de régime politique, révolutionnaires ou non, montrent une recherche constante d'activation de rites par un processus d'inversion des significations des cibles

92. Voir HAUGERUD (A.) : *The Culture of Politics in Modern Kenya.* op.cit. pp44-45.

93. Cette interprétation n'est pas simplement nôtre, puisque le public a réagi de façon significative : lors de la première apparition des gardes, beaucoup ont immédiatement ri aux éclats et le comportement de Cligula a suscité sinon de semblables exclamations du moins des sourires entendus ou des rires discrets.

94. Voir HAUGERUD (A.) : *The Culture of Politics in Modern Kenya.* op.cit. pp31-32.

95. Cette vision de la politique ne doit pas pour autant aboutir à une analyse purement esthétique ou esthétisante. Le danger n'est pas tant de se contenter d'une appréhension métaphorique du jeu politique l'envisageant seulement comme un spectacle ou un théâtre que de se laisser séduire par les flux polysémiques ou polyphoniques, parfois éphémères et souvent fragmentaires, et qui font oublier leurs liens évidents avec l'histoire ou le contexte économique par exemple.

choisies[96]. C'est d'un ordre différent que relèvent les quelques liturgies et rites remarqués en Zambie et au Kenya. Elles participent plutôt d'une volonté d'accoutumance à la protestation, par l'application répétée de processus spécialisés, destinés davantage à entretenir une verve contestataire que des émotions positives parmi la population. Ainsi, l'organisation de *kamukunji* par les étudiants kenyans, le départ obligé de Great East Road ou du rond-point nord de l'Uhuru Higway pour les manifestations étudiantes, l'organisation de prêches avant, après et parfois pendant les manifestations par les militants musulmans, apparaissent comme des liturgies réservées, particulières au groupe qui les emploient. L'utilisation systématique des branchages verts au cours des manifestations kenyanes participe également d'une liturgie, intériorisée autant par les émetteurs que par les récepteurs. Elle constitue un acte solennel, répétitif et codifié et la charge symbolique de ces branches ostensiblement arborées quand elles ne sont pas brandies rageusement s'impose à tous. Elle est ainsi une traduction parfaite de l'idée selon laquelle l'adhésion aux rites fait intervenir plusieurs invariants : la religiosité au niveau affectif et la notion de sacré au niveau mental[97].

Quelles que soient les interprétations données au rituel des branchages verts, toutes se rapportent à la sacralité du geste et de son origine et activent des émotions bien plus religieuses que politiques. Nous avions évoqué plusieurs interprétations possibles en connexion avec des utilisations diverses de semblables feuillages verts[98] : répandus sur le trajet du Christ lors de son entrée à Jérusalem (jour des rameaux) ; brandis par les guerriers kikuyu après la circoncision ou agités sur le passage de Jomo Kenyatta lors de sa visite dans les villages. Il est possible d'en rajouter une autre, qui démontre l'étroite relation tissée entre le sacré et le profane. Selon une tradition africaine, lorsqu'une personne veut manifester son mécontentement à l'encontre d'une autre, elle arrache des branches encore vertes d'un arbre et les agite devant celui qu'elle considère désormais comme son ennemi ou qu'elle veut maudire, en invoquant les démons afin qu'ils détruisent sa maison ou qu'ils l'attaquent physiquement. La logique est relativement claire: pour qu'un arbre soit resplendissant avec de nombreuses branches à feuillages verts, de multiples éléments sont nécessaires, et parmi eux, la qualité du sol, celle du soleil et la volonté de Dieu. Si quelqu'un se voit obligé de mutiler un tel arbre en le privant de ses attraits principaux, il signifie automatiquement par là que la personne à qui il s'adresse s'est prononcée contre Dieu. Elle devient inutile et doit être éliminée. Appliquée au contexte de la revendication démocratique, le rituel des branchages verts implique une double signification. D'une part, dans le sens strict de l'interprétation, le pouvoir contre lequel sont agités les branchages pendant les manifestations anti-KANU est maudit et devient inutile : l'autoritarisme qu'il impose, la corruption qui le gangrène doivent être éradiqués. D'autre part, dans une acception plus large et plus positive, les feuillages utilisés au cours des manifestations en faveur du FORD ou au cours des meetings de ce parti deviennent aussi une façon de dire aux leaders émergents, qu'il s'agisse de Kenneth Matiba ou d'Oginga Odinga : "Toi, tu es encore vert [sous-entendu pur et non corrompu] et tu peux nous aider à chasser ceux qui ne le sont plus"[99].

Cette pluralité d'interprétations, mais aussi les tentatives de groupes rattachés à la KANU de se réapproprier ce rituel, montrent l'ambivalence et la logique contradictoire qui l'animent.

---

96. Ainsi par exemple, un des premiers actes révolutionnaires des peuples d'Europe de l'Est a été de faire tomber les vieilles statues des prophètes du communisme, à ôter la faucille et le marteau du drapeau national ou à ressusciter les anciens hymnes nationaux (voir KERTZER (D.I.) : "Rituel et symbolisme politiques des sociétés occidentales". *L'Homme.* Volume 32. n°121. janvier-mars 1992. pp79-90).

97. Voir RIVIÈRE (C.) : *Les liturgies politiques.* Paris. Presses Universitaires de France. 1988. p10.

98. Supra p214.

99. Entretien. Peter Njenga Gathego. Nairobi, 8 juin 1995.

Facteur d'ordre, il est aussi épinglé en tant que facteur de désordre[100], puisque les tentatives de réapproriation masquent mal une provocation à destination des opposants que l'on cherche à attirer dans une spirale de violence en moquant leurs signes d'identification les plus prégnants.

On peut également inclure dans cette catégorie des liturgies les commémorations de la mort de Josiah Mwangi Kariuki. Peu importe que la célébration de cet événement tragique soit tolérée ou empêchée par le pouvoir. L'essentiel est que des étudiants perpétuent la tradition, en particulier au cours d'une période de changement politique. Dans ce type de commémoration, ce ne sont plus le choix des lieux, la qualité des intervenants ou la nature des prises de parole qui réactivent l'émotion mais l'idée même de recourir à la commémoration et de l'ordonner autour d'une manifestation symbolique. Le gouvernement zambien a d'ailleurs saisi l'importance de la commémoration, et les anciens acteurs protestataires devenus maîtres du jeu politique inventent de nouvelles cérémonies du souvenir (anniversaire du passage au multipartisme ; anniversaire de la victoire du MMD) qui cohabitent avec les anciennes qu'il est impossible de supprimer (anniversaire de l'indépendance). Enfin, rares ont été les objets matériels investis de significations symboliques précises. La réappropriation de la *Freedom Statue* zambienne comme lieu d'arrêt de certaines manifestations fait seule partie d'un processus de ritualisation. Il semble néanmoins que la rareté des innovations soit étroitement dépendante de la rareté des monuments, emblèmes ou statues eux-mêmes, si bien que l'effort de symbolisation est reporté sur d'autres thèmes plus attractifs et bien plus capables de parler aux sentiments du plus grand nombre.

Sans doute davantage que les autres catégories, les liturgies caractérisent une inversion de signifiants et de conséquences. Parce qu'elles sont formulées, adaptées et perpétuées par des acteurs protestataires, elles viennent en concurrence directe du pouvoir qui habituellement est seul à mettre en scène son autorité, qui seul réactive à son profit des sentiments comme le respect, la déférence et la crainte, et peut seul arbitrer des conflits de mémoires, de valeurs et de références.

Il va de soi que le classement que nous avons opéré est contestable. Tout autre que nous aurait placé telle ou telle innovation dans telle ou telle autre catégorie. Là ne réside pas cependant l'essentiel. Cet ensemble de partis-pris, de revendications a formalisé une affectivité politique qui vient, sur ses nouvelles bases protestataires — dont on ne doit pas masquer le caractère sans doute provisoire — altérer les cultures politiques zambienne et kenyane. Mais ces éléments d'affectivité politique, s'insérant dans un cadre préconstitué de schèmes culturels hérités de solidarités tissées dès l'enfance et de valeurs très tôt intériorisées, cadre qu'il est impossible d'évaluer avec exactitude à moins de travailler à l'échelle d'un petit groupe, délimitent de nouvelles frontières plus ou moins admissibles socialement. Cette affectivité politique entre en compétition avec les affects forgés par le régime politique, et s'est construite ici dans l'acti-

100. Cette opposition entre ordre et désordre caractérise la logique contradictoire du rite explicitement politique. Le tenant de cette analyse est Georges Balandier qui écrit : *"Le rite explicitement politique manifeste par nécessité le jeu jamais achevé de l'ordre et du désordre, dans un foisonnement symboliquement unique et en informant une véritable dramaturgie de la puissance* (...) *Aucune société ne peut être purgée de tout désordre ; il faut donc ruser avec lui à défaut de pouvoir l'éliminer. C'est notamment la tâche du mythe et du rite : ils le traitent afin de lui donner une figure maîtrisable, de le convertir en facteur d'ordre ou de le déporter dans les espaces de l'imaginaire"* (in BALANDIER (G.) : *Le désordre. Éloge du mouvement.* op.cit. p35). Avec la logique intervallaire, le rapport ordre-désordre fait place à une nouvelle relation qui met en interaction la vie quotidienne et l'intervalle du jeu (voir par exemple TURNER (V.) : *The Forest of Symbols.* op.cit.). Albert Piette propose d'appliquer au rituel la logique paradoxale, qui, tout en incluant les deux premières logiques, les nuance, les dépasse et leur donne une nouvelle cohérence : les rites sont distingués à partir du message et de l'interaction sociale dont ils opèrent la décontextualisation et la recontextualisation ; le cadre rituel est donc nécessairement secondaire par rapport à un ensemble contextuel préexistant ; les stratégies constitutives de cette logique sont situées aux niveaux rhétorique, cognitif et émotionnel (voir PIETTE (A.) : "Les rituels : du principe d'ordre à la logique paradoxale. Points de repère théoriques". *Cahiers Internationaux de Sociologie.* Volume 92. 1992. pp163-179).

visme le plus résolu en dépit des hésitations et des balbutiements dans l'organisation des actions collectives. Les signes de résistance quotidienne aux symboliques élaborées par le pouvoir (dérision des slogans officiels, popularité de certaines chansons), cohabitant parfois mais rarement avec d'autres formes de leur mise en question[101] sont largement dépassées. La contestation ne s'exprime plus hors-système, à l'écart des circuits de communication et d'échange et n'est plus travestie ou menée clandestinement. Elle devient officielle, par le canal d'une affectivité politique construite par des comportements protestataires issus de volontés non institutionnelles et par leurs représentations indissociables.

C) DE LA STRUCTURE DES OPPORTUNITÉS POLITIQUES AU CONTEXTE POLITIQUE

Selon Olivier Fillieule, une théorie compréhensive des mouvements sociaux devrait être axée sur la construction sociale de la protestation en tenant compte des contraintes structurelles et des opportunités politiques qui la brident ou la favorisent. A partir de l'orientation selon laquelle l'acteur, pris dans des réseaux sociaux, possède des identités de groupe et se livre à des calculs socialement construits, il est possible de dégager deux problématiques : l'une concernant la question de la formation et de la transformation des identités collectives, l'autre étant relative à l'analyse de la communication persuasive mise en œuvre par les mouvements. Un mouvement de protestation doit en effet mobiliser des soutiens pour que le plus grand nombre partage son objectif. Dans ce but, il doit avant tout procéder à une modification des perceptions de soi qu'ont les individus, en d'autres termes il doit tenter de promouvoir une identité collective. Cette dernière, en plus de représenter une ressource instrumentale, est aussi un «achèvement culturel». Bien que n'étant pas données une fois pour toutes, les identités politiques s'inscrivent dans un processus de transformation continue au cours de l'action. Il est donc nécessaire de se pencher sur le travail de manipulation symbolique et de persuasion réalisé par les organisations, hautement important dans le processus de dégel cognitif, qu'il se traduise par une utilisation stratégique du langage, la mise en scène de l'action et l'instauration ou l'activation de rites[102].

Olivier Fillieule estime à juste titre que l'action protestataire est d'abord une forme d'action et non pas un ensemble de «dispositions à». De même, il juge que les contextes sociaux externes déterminent les potentiels stratégiques des groupes et que la structure interne permet d'expliquer pourquoi *"... tel mouvement choisit tel mode d'action plutôt qu'un autre* (en insistant sur) *les modalités d'organisation des mouvements, sur la nature du leadership, sur la perception de leur environnement par les membres du groupe mobilisé, sur le poids des traditions et de l'expérience antérieure, lesquels déterminent les répertoires d'action utilisables"*[103]. Nous sommes d'accord avec lui pour admettre que les stratégies mises en œuvre pour protester collectivement relèvent davantage de l'adaptation tactique et de processus

101. Formes qui se manifestent dans les circuits officiels : dans les partis, les syndicats, les coopératives ou les congrégations religieuses. Voir à ce sujet MARTIN (D.-C.) : "Le politique en Afrique : Pouvoir, compétition, invention". *Études*. mai 1989. Tome 370. n°5. pp593-602.

102. voir FILLIEULE (O.) : "L'analyse des mouvements sociaux : pour une problématique unifiée ?" op.cit. pp29-64.

103. in FILLIEULE (O.) : "Sociologie de la mobilisation". *Sciences Humaines*. hors-série n°9. mai-juin 1995. p33.

d'apprentissage que de calculs coûts / avantage. Mais cette adaptation finit, à la suite d'intériorisations d'expériences — réussies ou non — par déboucher sur un modèle global permettant à tous, ceux qui ont participé aux diverses actions menées au cours de la démocratisation comme ceux n'y ayant pas participé, d'interpréter leur nouvelle position dans le jeu politique au regard des possibilités de protestation qui leur sont offertes. Le résultat de l'intériorisation de ces expériences et du comportement du pouvoir à leur égard conduit à l'élaboration d'un système d'action protestataire. Pour comprendre cette élaboration, il est nécessaire de tenir compte de la structure des opportunités et des contraintes politiques mais aussi de la structure interne. En fonction des apports et des servitudes des expériences kenyane et zambienne, comment parvenir à synthétiser ces deux obligations méthodologiques ?

Il nous semble que la notion de «contexte», entendue dans un sens globalisateur, parvienne à représenter cet ensemble d'exigences[104].

1. Le contexte externe

Lorsque Sidney Tarrow a conceptualisé de façon très aboutie sa vision de la structure des opportunités politiques, il l'a scindée en cinq parties invariables, mais dont les caratéristiques internes n'étaient pas figées, les mouvements de contestation pouvant les altérer directement en leur faveur : degré d'ouverture ou de fermeture du système politique ; stabilité ou instabilité des alignements politiques ; présence ou absence d'alliés ou de groupes de soutiens ; division des élites et tolérance pour la protestation ; capacité du gouvernement à initier des politiques publiques[105]. Jan Willem Duyvendack quant à lui, représentatif d'un courant comprenant outre lui-même Ruud Koopmans et Hans Kriesi, forge une structure quelque peu différente. Il estime que la notion de structure des opportunités politiques devrait se confiner aux aspects du système politique qui déterminent l'évolution des mouvements, indépendamment du but poursuivi par les acteurs concernés. Cela ne signifie pas que la structure des opportunités soit constante, elle évolue, mais les acteurs ne peuvent prévoir de tels changements dans le temps lorsqu'ils s'engagent dans une action collective, ce qui les contraint à la considérer comme constante dans leurs orientations stratégiques. Trois aspects du système politique sont alors dégagés : sa structure institutionnelle formelle ; ses procédures informelles et ses stratégies dominantes face à ses concurrents ; la configuration du pouvoir adéquate pour la confrontation avec les détrac-

104. Un des ateliers des XXII[e] sessions de l'European Consortium of Political Research organisé à Madrid en avril 1994 a été consacré à "L'influence du contexte dans l'action collective". La définition du contexte en faisait l'élément quasi-unique de compréhension de la mise en œuvre des actions collectives, des problèmes qui la suscitaient et des solutions apportées à ces problèmes. Le contexte recouvrait dans cette optique autant le contexte politique proprement dit que le contexte culturel et le contexte social. Pour deux applications particulières de cette orientation, voir les communications de FOREWAKER (J.) : "Social Movement Theory and the Political Context of Collective Action. Does the Theory Travel Well?" et de HYVÄRINEN (M.) : "How Does Context Merge into Collective Action ?".

Nous ne conférons pas au contexte la même signification que ces auteurs. Si nous l'entendons dans un sens globalisateur, c'est afin d'intégrer les variables externes et internes du contexte politique dans lequel l'action collective se déroule. Les variables culturelles sont prises en compte par l'entremise d'autres notions (l'affectivité politique, les déterminations culturelles, les représentations sociales) tandis que les variables sociales, étroitement liées aux politiques publiques, font également partie des fondements de la revendication démocratique et s'insèrent donc automatiquement dans les schémas d'interprétation.

105. Voir TARROW (S.) : *Struggle, Politics, and Reform : Collective Action, Social Movements, and Cycles of Protest.* op.cit. pp32-39.

teurs. Les deux premiers aspects établissent les bases générales de l'action collective et déterminent les configurations de pouvoir pertinentes[106].

Ces deux conceptions présentent chacune quelques contradictions ou redondances : la différenciation entre d'une part la stabilité et l'instabilité des alignements politiques et d'autre part la division des élites et la tolérance pour la protestation est-elle bien marquée ? ; l'élaboration des stratégies dominantes ne dépend-elle pas forcément de la structure institutionnelle traditionnelle et ne correspond-elle pas alors à la configuration du pouvoir adéquate pour la confrontation ? Il reste que ce sont des conceptions fortement heuristiques, dont la première fait le plus sens dans les contextes kenyan et zambien, ce qui ne signifie pas que nous ne tiendrons pas compte de la seconde, en particulier au niveau de l'idée selon laquelle les acteurs ne peuvent percevoir le contexte qui détermine leur action que comme un espace figé qu'ils veulent justement rendre dynamique et évolutif selon leurs revendications. Mais surtout, la structure des opportunités politiques telle que ces auteurs l'envisagent ne tient pas compte d'une série d'éléments qui font tout autant partie du contexte externe de l'action collective sans pour autant se rapporter au pouvoir politique. Notre schéma sur la configuration des interactions entre les différents intervenants dans le processus de démocratisation, qui sert de cadre à la construction d'un système d'action protestataire, a montré l'importance de secteurs externes aux mouvements protestataires mais aussi au pouvoir politique, bien que gravitant constamment autour d'eux (les médias ; le public non participant : les observateurs, les indifférents et ceux qui ne peuvent participer faute de moyens ou en raison de leur éloignement). Il faut ainsi distinguer dans le contexte externe le contexte externe relatif au pouvoir politique et le contexte externe périphérique au pouvoir politique.

a) Le contexte externe relatif au pouvoir politique

En ce qui concerne le contexte externe propre au pouvoir politique, nous choisirons de retenir le modèle de Sidney Tarrow, légèrement modifié néanmoins[107]. Nous ajouterons deux variables (capacité de création de contre-mouvements ; capacité de concertation) à la capacité du gouvernement à initier des politiques publiques, pour constituer une seule et même catégorie intitulée [capacité du pouvoir à la transaction]. Nous retrancherons au préalable un autre des éléments de son modèle, celui de la présence ou de l'absence d'alliés ou de groupes de soutien. Dans le cas d'une action collective guidée, les soutiens supplémentaires sont davantage recherchés que dans le cas d'une action collective autonome où l'autonomie est justement construite comme la condition essentielle de réussite. Le facteur permettant d'évaluer cette catégorie est centré autour du repérage de l'activité des canaux ayant directement prise sur la population. Nous considérons que dès lors qu'une action collective est initiée ou récupérée par ces canaux (classe politique ; syndicats, organismes internationaux d'assistance ; groupes d'intérêt ; réseaux religieux), soit par une reprise en mains du ciblage et de l'organisation de l'action,

106. Voir DUYVENDAK (J.W.) : *Le poids du politique. Nouveaux mouvements sociaux en France.* op.cit. pp83-90.

107. Sidney Tarrow est lui-même revenu sur son modèle initial dans son ouvrage récent, mais il nous semble que sa nouvelle présentation apparaît moins claire. Il envisage dans un premier temps les dimensions changeantes de la structure des opportunités qui regroupent le degré d'accès à la participation, le degré de stabilité des alignements politiques, la présence ou l'absence d'alliés et les clivages parmi les élites. La notion de degré d'ouverture et de fermeture du système politique a donc été restreinte et celle de capacité à émettre des politiques publiques a disparu. On les retrouve en réalité dans le second temps qui permet de mettre en valeur les dimensions stables de la structure des opportunités politiques, qui rélèvent des rapports entre État et opportunités (voir TARROW (S.) : *Power in Movement. Social Movements, Collective Action and Politics.* Cambridge. Cambridge University Press. 1994. pp85-96).

soit par un soutien se cantonnant à des apports financiers ou logistiques[108], elle n'est plus autonome et devient guidée. Dans cette logique, cette catégorie ne peut participer du contexte externe de l'action collective;

Reprenons les quatre autres éléments pour les confronter aux expériences kenyane et zambienne[109].

α) *Degré d'ouverture ou de fermeture du système politique*

Il apparaît difficile de dégager des lois intangibles comme «plus le système politique est fermé, moins la protestation est possible» et inversement. Plusieurs facteurs permettent de rendre compte des tendances visibles, sachant que l'attitude des gouvernés dépendra fortement des représentations qu'ils se font de la répression : [(a)]le nombre de partis politiques, de factions ou de groupes qui peuvent effectivement articuler les demandes et contribuer à l'émergence d'un problème par son inscription sur l'agenda politique et sa constitution en enjeu politique ; [(b)]l'état d'autonomie du Parlement et degré de liaison des élus avec les électeurs ; [(c)]les capacités de cohésion de l'administration provinciale et locale avec les gouvernés ; [(d)]le degré de répression[110].

⇒ *un système politique kenyan fermé* ([(a)] faible ; [(b)] faible ; [(c)] faible ; [(d)] élevé)

Le système politique kenyan est, au moment des revendications démocratiques, indubitablement fermé. Aucun accès formel n'est possible pour la mise en valeur de demandes politiques. Le renforcement du parti unique correspond à un affaiblissement du Parlement et l'autoritarisme de l'État s'appuie sur les ressources d'une technocratie montante d'autant plus nécessaire que la classe politique n'apparaît pas toujours capable de réguler une société en

108. Étant entendu qu'un simple soutien verbal, par exemple d'un homme politique qui apporte sa caution à telle ou telle action, ne vaut pas dé-autonomisation d'un mouvement protestataire.

109. Le découpage en quatre éléments suivi ici ne prétend pas à l'exhaustivité concernant des problèmes qui ont été abordés et discutés tout au long de nos développements. Nous ne présentons qu'une vision générale sur les critères essentiels de caractérisation de ces éléments, critères repérables pendant la revendication démocratique et au cours de la période post-électorale. De la sorte, une vue globale du contexte externe propre au pouvoir politique sera mise en valeur. Nous procèderons de même pour le contexte externe périphérique au pouvoir politique et pour le contexte interne. Il est toujours artificiel de dresser des limites temporelles. Aussi, les indications relatives à la période post-électorale couvriront les premiers mois, sachant que ce sont des interactions permanentes qui se jouent : si le pouvoir politique exerce son influence sur les gouvernés et les secteurs de protestation, ces derniers influent de même sur le contexte externe pour le modifier à leur avantage. Le contexte de l'action collective n'est pas une donnée figée, et, à l'instar du système d'action protestataire à la formalisation duquel il participe, on doit le concevoir de manière éminemment dynamique. Le caractère parfois statique de nos explications ne doit pas masquer la fluidité de la théorie qui les sous-tend.

110. La répression a un effet contradictoire : alors qu'elle pousse la plupart des acteurs protestataires à utiliser des formes d'action plus modérées et moins risquées, elle peut à l'inverse encourager d'autres groupes à recourir à des stratégies plus radicales et plus violentes. La centralisation du pouvoir dans un régime autoritaire offre aux dissidents un champ unifié et une cible précise pour leurs attaques. Pourtant, ils les mettent la plupart du temps en œuvre seulement lorsque l'État s'affaiblit. Théoriquement, la répression diminuerait les velléités d'activation de mobilisations de type conventionnel (pétitions, marches pacifiques, ...) ou de type conflictuel et violent (émeutes, boycotts, ...), mais encouragerait des formes clandestines ou peu visibles, dans la mesure où le coût de l'organisation et de la mobilisation d'acteurs protestataires est amplifié par l'attitude répressive du pouvoir (voir TARROW (S.) : *Power in Movement. Social Movements, Collective Action and Politics.* op.cit. pp92-96). Il semble que le comportement adopté devant la répression ne résulte pas toujours nécessairement de choix rationnels et de stratégies préétablies. Si en effet la forme clandestine d'action collective a pu être choisie à l'origine pour exercer ce que ses concepteurs pensaient être une opposition dure au gouvernement — l'exemple du Mwakenya en atteste —, elle n'a pas été la seule. Le nombre important d'actions collectives menées pendant la revendication démocratique et après les élections en Zambie et au Kenya, comparativement à la norme pré et post-indépendante, montre que la répression, même si on ne peut la considérer que comme un frein à la protestation, n'a pas empêché des groupes de se mobiliser publiquement contre le pouvoir. Le travail sur les représentations de la répression et de la violence en général effectué par les organisateurs des mobilisations a pris là une importance déterminante.

mutation[111]. Dans ce cadre, les modes d'accès informels, par l'intermédiaire des réseaux clientélistes tissés par Jomo Kenyatta, deviennent de plus en plus problématiques. Les administrateurs locaux mènent une politique faisant prévaloir les principes de la gestion sur ceux du clientélisme[112]. Un mouvement similaire est également visible dans les ministères et les organismes publics. Mais, Daniel arap Moi continuant en parallèle à s'imposer par le recours aux méthodes autoritaires classiques, le système politique kenyan est traversé par des flux technocratiques et patrimonialistes qui limitent l'émergence institutionnelle des demandes. La période de revendication démocratique ne modifie pas ces caractéristiques, et les pratiques autoritaires s'accroissent même. Le maintien de Daniel arap Moi au pouvoir n'apporte pas plus d'évolution, et les critères réducteurs de ses capacités d'influence (arrêt de l'aide internationale ; force potentielle des courants opposants) sont bientôt éliminés. Le Parlement, en dépit d'une composition multipartisane, ne parvient pas à s'imposer comme un organe indépendant, sa frange opposante étant constamment traversée de tensions et de réorganisations. L'entreprise de pression autoritaire s'exerce aussi dans la régulation des espaces urbains, en particulier au niveau des bidonvilles par une unilatéralité des destructions. Les opérations «bulldozer» et les incendies criminels provoqués par les promoteurs immobiliers de connivence avec l'administration gouvernementale ont continué de rythmer la vie des bidonvilles (Muruoto. mai 1990 ; Kibagare. novembre 1990 ; Mathare Valley. août 90, juin et août 93 ; Kiwangware. août 93)[113]. L'autoritarisme est entretenu et les Kikuyu continuent de représenter les cibles principales des actions délégitimatrices du pouvoir. Cette manipulation pourtant ne semble pas porter ses fruits dans tous les bidonvilles. Ceux qui tiennent à conserver leur identité ethnique le font en fonction d'actes volontaristes fondés sur la tradition, comme Kitui Village et Lucky Summer, à majorité kamba, ou Kangemi, à majorité kikuyu.

Il reste que le pouvoir kenyan, tout en maintenant un niveau de discipline, exacerbe les antagonismes sociaux. Les rapports réguliers du KHCR ou d'Africa Watch témoignent des difficultés d'accès aux ressources permettant de formuler des demandes au pouvoir. L'énumération, forcément sélective en raison de la quantité importante des items, loin d'être un moyen artificiel de démonstration, apparaît ici au contraire comme fortement didactique en ce qu'elle permet d'évaluer le degré de fermeture de ce système politique. Elle a également pour objectif de mettre en valeur les cibles du pouvoir, lequel, au lieu d'accepter la compétition pour la définition de nouveaux affects politiques, combat par la violence et la répression toute intiative le mettant en danger. En 1993, un séminaire organisé par Wangari Maathai à l'église catholique de Nakuru est interdit par la police ; la police anti-émeute empêche environ une centaine de membres du RPP de planter des arbres dans *Uhuru Park* pour commémorer le premier anniversaire de *Freedom Corner* ; plus de 600 kiosques de vendeurs de rue sont détruits ou confisqués au mois de mai à Nakuru[114]. De mars à juin 1994, plus de seize réunions, meetings

111. Voir BOURMAUD (D.) : "L'État centrifuge au Kenya". in MÉDARD (J.-F.) (sous la direction de) : *États d'Afrique noire. Formation, mécanismes et crise.* op.cit. pp264-275.

112. Voir BARKAN (J.D.) : "The Rise and Fall of a Governance Realm in Kenya". op.cit. pp180-182.

113. Ainsi que le rappelle Deyssi Rodriguez-Torres, les opérations de démolition participent d'une longue tradition à Nairobi, où elles trouvent des endroits stratégiques pour s'exercer, soit près du centre-ville et des quartiers aisés, soit dans la périphérie. Les démolitions se font durant toute l'année et touchent en règle générale de petits secteurs, afin de ne pas provoquer une sur-médiatisation de l'événement (voir RODRIGUEZ-TORRES (D.) : "La précarisation des conditions de vie et ses rapports avec la montée de la violence en milieu urbain : le cas de Nairobi". in ALBERT (I.O.) et alii : *Urban Management and Urban Violence in Africa.* Ibadan. Institut Français de Recherche en Afrique. 1994 ; se reporter également à MACHARIA (K.) : "Slum Clearance and the Informal Sector Economy in Nairobi". op.cit.

114. Voir The Kenya Human Rights Commission : *1993. A Year of Political Harassment.* janvier 1994.

ou discussions politiques sont abusivement interrompus ou interdits par la police[115]. Chaque trimestre, la KHRC établit un bilan sur la répression. Et, généralement, aucune des huit rubriques qui fondent sa division de l'espace répressif n'est vide[116].

⇒ *un système politique zambien semi-ouvert* ([a] modéré ; [b]faible ; [c] faible ; [d] modéré)

À l'identique, le système politique zambien est aussi fermé, mais présente en revanche des espaces d'ouverture plus importants, par des béances dans le dispositif instauré par Kenneth Kaunda. Le présidentialisme du régime contraint le Parlement comme le cabinet ministériel et le parti unique à se conformer aux directives du chef de l'État. Néanmoins, la tolérance voire l'encouragement à la formation d'organisation dites «indépendantes», mais subordonnées au contrôle de l'UNIP, ainsi que l'inadéquation d'un système de patronage ouvert à la classe moyenne, construisent un sentiment de frustration au sein d'une société qui tend à formuler ou même à résorber de plus en plus de demandes par des accès informels[117]. La crise économique renforce en retour le centralisme kaundien pour compenser la perte de soutien des catégories que le Président de la République ne peut plus «nourrir»[118]. C'est ainsi que par la faveur d'un système patrimonial vacillant sous l'augmentation de pratiques corruptives et d'échanges de loyautés parfois incohérentes et déstabilisatrices, des brèches s'ouvrent et des accès non institutionnels pour les demandes des gouvernés deviennent possibles par l'intermédiaire de groupes d'intérêt. Cette trajectoire est d'autant plus facilitée par un discours déligitimateur du multipartisme assez modéré et propice au dialogue.

L'alternance politique marque la permanence de pratiques patrimoniales antérieures et ne permet pas l'émergence rapide d'une socialisation démocratique. Le Parlement est soumis à des recompositions incessantes par le jeu des élections partielles, mais reste dominé par un MMD souverain. Sa faiblesse persiste sous la III[e] République. Constitutionnellement, son rôle le plus important se limite à approuver le budget et à contrôler théoriquement les initiatives de gouvernement. Mais le manque d'informations et de moyens mis effectivement à la disposition des députés ne leur permet même pas de remplir correctement ces missions[119]. La libéralisation de la parole politique laisse néanmoins un libre accès aux divers moyens de médiatisation d'enjeux nouveaux, mais son apprentissage est long et fastidieux. La Zambie se trouve coincée entre deux feux. D'une part, les anciennes pratiques perdurent : l'achat des votes reste une coutume en vigueur et démobilise la plupart des électeurs qui ne veulent plus cautionner de tels agissements ; plusieurs libertés fondamentales sont remises en question (par exemple, les plus démunis ne peuvent bénéficier des services d'un avocat puisque le système de la commission d'office n'existe toujours pas, et plusieurs membres de l'UNIP ont vu leurs maisons fouillées pendant l'état d'urgence de mars 1993 tandis que d'autres étaient détenus arbitrairement). D'autre part, il n'existe pas de véritable tradition pluraliste, ce qui rend la formulation d'alterna-

---

115. Voir Africa Watch : *Multipartyism Betrayed in Kenya. Continuing Rural Violence and Restrictions on Freedom of Speech and Assembly.* juillet 1994. pp23-25.

116. Voir par exemple the Kenya Human Rights Commission : *Quaterly Repression Report.* janvier-mars 1994. Les huit rubriques sont les suivantes : respect de l'intégrité de la personne (brutalités policières, arrestations arbitraires, assassinats à la suite d'élections partielles ou d'affrontements avec les forces de l'ordre) ; respect des libertés civiles (libertés d'expression, d'association, de réunion et de déplacement) ; respect des droits économiques et sociaux (destruction de propriété, obstacles à l'acquisition de terres, non assistance aux pauvres) ; troubles ethniques ; ingérences dans les activités des organisations non gouvernementales ; conditions d'emprisonnement ; banditisme ; violence contre les femmes.

117. Voir BAYLIES (C.) ; SZETFEL (M.) : "The Fall and Rise of Multi-Party Politics in Zambia". op.cit. pp81-83.

118. Voir CONSTANTIN (F.) ; QUANTIN (P.) : "Zambie ; fin de parti". op.cit.

119. Voir VAN de WALLE (N.) ; CHILEWE (D.) : "Democratization and Economic Reform in Zambia". *MSU Working Papers on Political Reform in Africa. Working Paper n°9.* 1994. p40.

tives politiques cohérentes et viables peu aisée en raison de l'empirisme dominant. Cette situation donne un aspect relativement ouvert (semi-ouvert ou semi-fermé) au système politique zambien, dans lequel peuvent s'engouffrer comme se perdre toutes sortes de revendications, en raison de l'absence de liens fermes entre gouvernés et pouvoir politique. Ce lien pourrait être selon les Zambiens une administration provinciale réformée, répondant à des critères de démocratie semi-directe (formation d'assemblées consultatives formées de représentants de chaque district ; élection d'un administrateur provincial sans lien obligé avec le parti au pouvoir)[120].

β) *Stabilité ou instabilité des alignements politiques*

Dans une période de changement politique, c'est plutôt l'instabilité qui domine, en raison des difficultés rencontrées pour construire des plates-formes définitives de représentation. L'instabilité des alignements politiques est favorable à l'émergence d'actions collectives. Les fortunes diverses du gouvernement et des partis d'opposition, en particulier lorsque ces derniers reposent sur des coalitions fragiles, créent des incertitudes au sein des gouvernés, ce qui conduit les acteurs protestataires potentiels à exercer leur pouvoir et à semer le trouble. Deux facteurs peuvent aider à la définition de ces alignements : [(a)]le degré de cohésion interne des partis politiques ; [(b)]le degré de cohérence et de permanence des alliances politiques.

⇒ *des alignements politiques kenyans instables* ([(a)] faible; [(b)] faible)

La revendication démocratique a donné lieu à un nombre très important de recompositions partisanes, soit par le biais de créations de partis, soit par le passage d'hommes politiques d'un parti à un autre. Un temps regroupés autour du FORD, les opposants se sont bientôt désolidarisés, tant sur des clivages politiques qu'ethno-générationnels. Quatre partis structurent le jeu partisan dans la période post-électorale : la KANU, le FORD-Asili, le FORD-Kenya et le DP. Les mésententes et les inimitiés semblent trop ancrées dans des passés douloureux pour qu'un assainissement soit envisageable[121]. Les alliances se font et se défont au gré des rivalités personnelles, des luttes de faction et d'une logique ethnique que le gouvernement attise par la création artificielle de nouveaux districts. Plusieurs exemples concrets de l'instabilité des alignements politiques combinent justement ces trois facteurs. Quelques jours après les élections, neuf députés luo du FORD-Kenya refusent de participer à toute alliance avec les Kikuyu du FORD-Asili ou du DP, arguant de l'impossibilité d'une entente entre les deux ethnies, comme en témoignent selon eux de nombreux exemples dans l'histoire du Kenya (démêlés entre Oginga Odinga et Jomo Kenyatta ; assassinat de Tom Mboya). Puis, une délégation de membres fondateurs du DP, menée par Njenga Karume, «big man» de Kiambu, rencontre Daniel arap Moi afin de mettre un terme aux troubles ethniques. Elle se présente au nom de la défunte GEMA, sans en avoir averti au préalable Mwai Kibaki. Le spectre de la reconstitution de l'organisation nationale en tant que groupe d'intérêt redonnant vie aux anciens réseaux met le Président du DP dans une position délicate. Les élus kamba menacent de quitter le parti tandis

120. Ceci résulte d'une enquête menée par le *Weekly Post* : *How Should Provinces Be Governed ?*. 1993. L'échantillon (nombre non précisé) comprenait 97% d'hommes et 3% de femmes et était représentatif de l'ensemble des catégories sociales du pays. Cependant, 58% appartenaient au MMD, 9% à l'UNIP, 3% à l'UDP, 3% au CNU, tandis que 27% n'étaient inscrits dans aucun parti politique.

121. La formation récente d'un nouveau parti en juin 1995, la Safina — dont la dénomination, qui signifie «arche» en swahili, est censée représenter le regroupement des forces opposantes — par Paul Muite et Philip Leakey ne fait que désagréger un peu plus les secteurs institutionnels qui combattent la férule de Daniel arap Moi. De même, la violente remise en cause à la même époque de l'autorité de Kenneth Matiba au sein du FORD-Asili montre dans une logique similaire combien les clivages persistent.

que plusieurs branches locales des districts kalenjin le désertent. Finalement, John Keen, le secrétaire-général maasaï, rétablira la situation en faisant élire lors des élections internes de mai 1993 une Kamba et un Kisii à des postes clefs de l'organisation partisane[122].

Si les organisations partisanes d'opposition semblent constituer des théâtres d'une compétition entre aînés et cadets ou entre ethnies, permettant ainsi à de jeunes professionnels de la politique de faire leurs preuves en dehors des logiques de redistribution des campagnes électorales, elles ne peuvent en parallèle servir de support immédiat à la formulation de demandes populaires ciblées.

⇒ *des alignements politiques zambiens instables* ([a] faible; [b] faible)

De semblables courants de déstabilisation traversent le jeu politique zambien, bien que fondés sur des déterminants différents. De multiples partis politiques se sont également créés, mais ils éprouvent beaucoup de mal à trouver des soutiens dans un pays qui oppose un taux d'indifférence important à la politique. Les difficultés pour attirer des adhérents apparaissent liées à l'incapacité des dirigeants politiques à promouvoir des enjeux politiques saillants. Or, la distance aux enjeux de pouvoir suscite le désintérêt, de telle sorte qu'une courbe asymptotique se dessine progressivement entre les gouvernés et les leaders issus de la revendication institutionnelle. La création du NP en 1993 a pourtant permis la formalisation d'une scène politique qui ménage des champs de compétition, le MMD assurant jusqu'alors la représentation partisane, après s'être débarrassé d'un UNIP traumatisé par la défaite et le retrait politique de Kenneth Kaunda[123]. Le retour de ce dernier en juillet 1994, et son élection à la Présidence de la formation en juin de l'année suivante, ramène l'ancien parti unique à un niveau compétitif[124], pendant que le NP, secoué par des accusations répétées sur ses fondements ethniques et traversé par des crises de légitimité de ses leaders successifs (d'Emmanuel Kasonde à Humphrey Mulemba, en passant par Baldwin Nkumbula), perd de sa crédibilité. La situation hybride du ZCTU ne rend pas les coalitions et les alliances plus claires, si ce n'est que les clivages généraux persistent eux sur des lignes classiques (conflits personnels ; désaccords sur les politiques à mettre en œuvre).

---

122. Ce qui, tout en résolvant des problèmes, en crée de nouveaux, puisque cette manipulation provoque la colère des représentants meru, qui dénoncent la trahison de Mwai Kibaki à des fins opportunistes. Notons que John Keen, transfuge de la KANU, quittera le DP à la fin de l'année 1994 pour rejoindre son ancien parti, pour de sombres prétextes fonciers et un chantage orchestré par les dirigeants du parti au pouvoir.

123. Deux partis confidentiels, le Multi-Racial Party et le National Democratic Party étaient tombés d'accord avec la NADA en septembre 1991 pour fonder un grand parti d'opposition, qui ne verra cependant jamais le jour, si bien que le MMD, assuré de sa position de représentant quasi unique des voix opposantes avant les élections, entendait maintenir sa suprématie.

124. Ceci ne doit pas faire oublier cependant les contradictions qui ont traversé l'ancien parti dominant dans les mois précédant cette élection.

D'un côté, de graves dissensions internes secouent l'UNIP, et pas uniquement en raison du retour de Kenneth Kaunda. À la fin du mois de décembre 1994, un contre-Conseil National est organisé à Kafue. Il y est notamment décidé de remplacer le Président du parti (Kebby Musokotwane) par le vice-président (Partick Mvunga) et le secrétaire-général (Benjamin Mibenge) par le vice-secrétaire-général (M. Makayi).

D'un autre côté, l'UNIP a imprimé une dynamique de réunification de l'opposition en créant en 1994, dès après l'affaire de la «Zero Option», le Zambia Opposition Front (ZOFRO) comprenant 12 partis : l'UNIP, le LP, la NADA, le CNU, le National Party for Democracy, l'Independent Democratic Front, le Zambia Progressive Party, le Progress Party, le Revolutionary Socialist Party, l'United Democratic Front, le People's Redemption Organizationn et le National Socialist Party . En octobre, le ZOFRO se transforme en ZUFRO (Zambia United Front) lorsque le CNU et le LP s'en démarquent.

Des zones floues persistent : le comité central ne parvient pas à adopter une position claire sur le retour de Kenneth Kaunda et ne prend aucune décision sur les possibilités de création de comités du ZUFRO à travers le pays. Les nouvelles inscriptions se font rares pendant que des membres importants démissionnent ou ne désirent pas renouveler leur mandat local (voir UNIP. 30th Ordinary National Council : *Secretary General's Annual Report for 1994.* Lusaka. 27-30 décembre 1994).

Le MMD représente bien à lui seul ces déséquilibres produits par des jeux complexes d'influence et d'oppositions qui obstruent en permanence une mise en œuvre cohérente des politiques publiques et qui l'empêchent de tenir le rôle d'une structure démocratique d'écoute proche de ses électeurs. En dehors du CNU, d'autres minuscules et éphémères groupes d'intérêt internes minent la cohésion du parti en dépit de leur ambition officielle de bien faire. Par exemple, le G7 — par allusion au groupe des sept pays industrialisés — rassemblera sept ministres pro-septentrionaux, pour la plupart hommes d'affaires importants[125]. Tous ont largement contribué au financement de la campagne de Frederick Chiluba et en attendent des retombées rapides qui tardent à venir. La multiplication des petites phrases assassines, les histoires louches de trafic de drogue ou d'émeraudes qui sont colportées et les luttes impitoyables liées à l'enjeu de la privatisation des mines de cuivre divisent les élites du pouvoir et les éloignent des préoccupations de leurs électeurs.

χ) *Tolérance des élites pour la protestation*[126]

Ce problème joue autant pour les élites au pouvoir, directement menacées par des activités protestataires, que pour les élites qui luttent contre elles, car de telles actions peuvent aussi les gêner dans leurs entreprises de progression dans le champ politique. Le facteur principal d'appréciation de cette tolérance repose sur les discours des dirigeants politiques concernant la protestation, soit par le biais de prise de position sur ce thème en particulier, soit à la suite de commentaires au sujet d'un mouvement spécifique de contestation.

⇒ *faible tolérance pour la protestation au Kenya*

Indéniablement, la position du pouvoir politique est férocement dirigée contre toute activité contestataire, au surplus collective. Les divers mouvements immédiatement visibles, comme les manifestations, ont été sévérement réprimés, tandis que les dirigeants politiques ont discouru abondamment sur leur inutilité et sur leur inefficacité. Dans les rangs de l'opposition, ce sont les initiateurs d'actions collectives entrés ultérieurement dans la compétition politique (Wangari Maathai, Gibotu Imanyara) qui défendent un espace réservé à la protestation collective. Les autres leaders de l'opposition prennent rarement position sur le sujet, préférant initier eux-mêmes des actions collectives (ainsi que la grève générale organisée par le FORD en avril 1992) afin de garder le contrôle sur leur processus complet. Les tentatives de captation des secteurs autonomes de protestation pendant la campagne électorale ont participé autant d'une volonté d'attirer un nombre maximal d'électeurs que de limiter les espaces de concurrence.

Cette logique d'affrontement serait plutôt de tendance à renforcer les volontés protestataires : d'abord parce que le refus global des élites d'accorder des espaces de compétition à la disposition des gouvernés peut conduire ces derniers à les créer eux-mêmes ; ensuite parce que la projection de flux qui restreignent systématiquement les marges de manœuvre populaires

125. Il se serait d'Emmanuel Kasonde (ministre des Finances), de Michael Sata (ministre des Gouvernements Locaux), de Benjamin Mwila (ministre de la Défense), d'Étienne Chibwe (ministre de l'Équipement), de Ronald Penza (ministre du Commerce et de l'Industrie), d'Andrew Kashita (ministre des Transports et des Télécommunications) et de Ben Kawimbe (ministre de la Santé) (voir *Africa Confidential.* Volume 33. n°13. 3 juillet 1992).

126. Nous n'envisageons pas cette catégorie de la même façon que Sidney Tarrow qui y intègre les conflits politiques, ce qui nous semble redondant avec la catégorie [stabilité ou instabilité des alignements politiques]. Nous y voyons davantage les effets de perception des élites politiques sur les conditions de la protestation et sur l'existence même d'une protestation. C'est pourquoi nous préférons employer la qualification de [tolérance des élites pour la protestation] à [division des élites et tolérance pour la protestation].

construit, en connexion avec le degré élevé de répression, un sentiment d'incapacité et d'impuissance qui souvent ne peut être transcendé que par l'action collective.

⇒ *tolérance pour la protestation modérée en Zambie*

Les mêmes remarques pourraient s'appliquer dans le cas de la Zambie, mais des éléments limitatifs viennent modifier une telle évaluation. L'un des secteurs principaux de la contestation pré-électorale, le ZCTU, montrant son soutien, voire son allégeance au MMD, a dispensé Frederick Chiluba pendant les premières heures du gouvernement post-électoral de déclarations sur d'éventuelles poursuites de ce type d'activités. La reprise de mouvements de protestation a donné lieu à des discours de délégitimation identiques à ceux formulés anciennement par Kenneth Kaunda et ses assesseurs, à l'exception de celui prononcé par le nouveau chef de l'État zambien au sujet des émeutes des vendeurs de rue. D'ailleurs, ce discours montre combien les représentations sociales des protestations dépendent aussi de ce type d'expression politique.

La connivence entre secteurs syndicaux et réseaux du MMD, qui ne peuvent autoriser un reniement total des activités passées, ainsi que les espaces ouverts par un seul discours présidentiel, construisent un imaginaire politique élitiste qui n'est pas totalement défavorable à la protestation. Mais cet espace de relative tolérance participe aussi dans une certaine mesure d'une tentative plus ou moins démagogique de laisser croire que la protestation est possible, pour ensuite la réprimer lorsqu'elle se découvre[127].

δ) *Capacité du pouvoir à la transaction*

Engagé dans un processus conflictuel avec des mouvements protestataires, le gouvernement peut choisir, dans un ordre décroissant de capacité à la transaction, [(a)]soit la concertation, [(b)]soit l'acceptation immédiate d'initier des politiques publiques, [(c)]soit la création de contre-mobilisations. Cette catégorie permet de mesurer le degré de reconnaissance des mouvements protestataires comme acteurs légitimes du jeu politique par le pouvoir.

⇒ *très faible capacité à la transaction au Kenya* ([(a)] faible ; [(b)] faible ; [(c)] forte)

L'accroissement des pratiques autoritaires a constitué l'une des réponses du pouvoir aux mouvements autoritaires. La concertation a toujours été refusée. Néanmoins, les pressions conjointes des secteurs institutionnels et non institutionnels de protestation et des organismes internationaux d'assistance l'ont conduit à accepter des réformes constitutionnelles permettant le multipartisme et l'organisation d'élections pluralistes. Néanmoins, le pouvoir kenyan se montre la plupart du temps inébranlable dès lors qu'il lui est demandé de mettre en œuvre des politiques publiques sectorielles, par exemple dans le domaine de la régulation académique. De plus, la définition de politiques publiques économiques a été plus difficilement compatible avec les exigences des secteurs de la protestation, là aussi en raison des pressions des organismes internationaux d'assistance qui produisent ainsi des flux contradictoires.

En revanche, le pouvoir kenyan s'est montré particulièrement adroit pour imaginer des contre-mobilisations efficaces, soit ponctuelles (organisation des manifestations anti-dissidents

127. Il faut distinguer le «laisser croire» du «faire croire». Le «faire croire» consiste en un travail réfléchi de manipulation dans l'objectif d'infléchir l'opinion publique. Contrairement au démagogue qui n'est jamais qu'à demi-coupable de laisser croire les gouvernés aux rumeurs ou de maintenir leur confiance par des promesses intenables, le manipulateur se livre à un faire croire qui relève de son entière responsabilité (voir pour ces différenciations KOBI (S.) : "Entre pédagogie politique et démagogie populiste". *Mots.* n°43. juin 1995. pp33-50).

en 1988), soit permanentes (activation stratégique des troubles ethniques depuis 1991 ; propagation récurrente de rumeurs sur l'existence de mouvements solides de guerilla). La manipulation des loyautés ethniques par l'activation stratégique des Morans par le pouvoir est un des derniers exemples de cette capacité. Se situant essentiellement dans la période post-électorale, plusieurs manipulations sont construites en vue de confondre les Kenyans :

-événement n°1 (év.1) : le 19 février 1992, une centaine de Morans («guerriers maasaï») attaque des militants du FORD qui s'apprêtaient à inaugurer une antenne de leur parti à Ngong. La police n'interviendra pas. Des bruits circuleront selon lesquels les Morans avaient été payés pour contrecarrer la tentative d'ouverture de l'office du FORD. Deux Maasaï, qui affirment avoir participé à l'attaque, confirmeront ces allégations, révélant que chaque membre du groupe d'assaut avait reçu 1,800 shillings. Ils ajouteront qu'ils avaient été recrutés sur ordre du Vice-Président George Saitoti lui-même, qui est d'autre part leur député dans la circonscription de Kajiado North. Enfin, ils donneront aux policiers des précisions sur les véhicules — dont au moins un appartenait à un conseiller de Ngong — les ayant transportés sur les lieux de leur escarmouche. Au surplus, les responsables de la KANU seront très fortement soupçonnés d'avoir soutenu aux Morans que le signe de l'opposition (deux doigts levés à la manière du V de la victoire) signifiait non pas "deux partis" mais "deux chèvres et deux vaches seulement dans chaque foyer maasaï"

-événement n°2 (év.2) : le 23 mars 1993, ce sont trente Morans qui s'en prennent violemment à des militants de l'opposition qui manifestaient leur mécontentement à l'occasion de l'ouverture de la seconde session parlementaire — après que la première a été rapidement écourtée au mois de janvier[128]. La police n'interviendra qu'une demi-heure après le début des échauffourées, c'est-à-dire à peu près au moment où elles prenaient fin. Une centaine d'autres Morans étaient stationnés en arrière-garde, pour jouer le rôle de force de soutien. Là, des rumeurs plus variées seront véhiculées. D'abord, l'accusation de corruption fleurira également, la grille des primes oscillant ici de 500 à 2.000 shillings par personne. Néanmoins, le bruit selon lequel les Morans en question étaient des faux Morans, et qu'il s'agissait en fait de policiers et de membres du GSU déguisés, courra de façon insistante. D'autres échos encore feront état de la corruption de plusieurs personnes, payées pour acheter dès le matin l'ensemble des exemplaires des *Daily News* et des *Standard* qui publiaient des photos des affrontements

-événement n°3 (év.3) : le 27 mars 1993, environ deux cents Morans agressent des militants du FORD-Kenya et du DP à Ngong et à Nanyuki. La police laissera les choses se tasser d'elles-mêmes. Dans ce cas, la KANU et le CID seront directement soupçonnés d'avoir payé les assaillants. Un paysan de Narok affirmera que les Morans avaient agi en état de légitime défense, ayant été provoqués par les membres de l'opposition. Le commissaire de police Shadrack Kiruki démentira quant à lui les assertions selon lesquelles les Morans étaient en fait des policiers déguisés. William ole Ntimama, George Saitoti et Nicholas Biwott sont nommément cités comme principaux instigateurs de l'action

-événement n°4 (év.4) : le 14 octobre 1993, 60 Morans attaquent le poste de police de Ngong dans le but de libérer trois de leurs compères emprisonnés pour avoir perturbé une réunion politique du Vice-Président George Saitoti. Ils échouent mais le *District Officer* de Ngong les fera relâcher par la suite. Cet événement suscitera bien moins de rumeurs mais beaucoup plus d'incompréhensions, tant l'impression que cette action là était véritablement spontanée fut grande. Cependant, il semble que sa cause réelle ait résidé dans la non résolution d'un contentieux juridique concernant la subdivision des terres d'un *Group-Ranch*, la Keekonyoikie Farm. En effet, les trois prisonniers faisaient partie des 170 Maasaï qui avaient contesté la répartition des terres[129]

---

128. Les Morans ont attaqué au moment où les opposants se sont mis à chanter *"Matiba Tawala"* ("La loi de Matiba"), *"Moi must go"* ("Moi doit démissionner") en levant les deux doigts ensigne de victoire. Les Morans, une fois l'incident passé, se sont dispersés en chantant *"Jogoo Juu"* ("Vive le coq").

129. Pour la relation exacte de ces quatre événements dont nous n'avons fait que tracer les lignes les plus saillantes, il faut se reporter à la presse locale, en particulier à *Society.* 20 avril 1992. p25, 19 avril 1993. pp8-13; *Daily Nation.* 24 mars 1993. p4, 25 mars 1993. p6 ; *Kenya Times.* 24 mars 1993. p5, 31 mars 1993. pp13-14; *The Weekly Review.* 26 mars 1993. p4,. 2 avril 1993. pp11-12, 9 avril 1993. p11, 22 octobre 1993. p13 ; *Standard.* 28 mars 1993. p1.

Au cours des trois premiers événements, ces hommes étaient à chaque fois habillés de façon traditionnelle et étaient armés de *rungus* et d'arcs. En revanche, au cours de la quatrième action spectaculaire, si les Morans étaient tout aussi armés — sinon davantage —, ils n'étaient pas tous habillés en tenue traditionnelle.

Ces événements, ainsi que les rumeurs qui les accompagnent, font sens à plusieurs niveaux. D'abord, ils ne comportent pas une seule et même signification : les trois premiers sont clairement dirigés contre l'opposition tandis que le quatrième symboliserait une réaction contre le gouvernement (ce qui ne veut pas dire qu'il s'agit là d'une action pro-opposante). Ensuite, le caractère spontané de ces actions diverses ne résiste pas à l'analyse, excepté peut-être pour l'év.4. Enfin, ces coups d'éclats s'inscrivent dans le *continuum* de la manipulation dont sont victimes les Morans, et les Maasaï plus généralement. Il convient cependant de ménager un certain espace d'objectivité en la circonstance, en tenant compte du fait que les Morans ne subissent pas nécessairement de façon passive la manipulation dont ils sont victimes. Certes, les év.1,2 et 3 ne relèvent pas d'un mouvement volontariste de la part des Maasaï — qui, on le verra, ne connaissent pas en outre les raisons exactes des comportements qu'on leur demande d'adopter —, mais ils n'ont pas été forcés à ce faire.

Nous ne chercherons pas ici à donner une explication définitive à des épisodes qui appartiennent à la série complexe des relations entretenues par le pouvoir avec les Maasaï. Mis à part l'év.4 sur lequel nous reviendrons en contrepoint de notre analyse, les trois autres relèvent de la mobilisation dirigée, activée stratégiquement par une minorité dans un dessein bien particulier (perpétrer des voies de fait à fort référentiel symbolique) et contre des cibles prédéfinies (les opposants). Le caractère extrêmement bref et organisé des év.1,2, et 3 fait entrer ces mobilisations dans la catégorie des coups d'éclats[130]. Ces actions spectaculaires, que l'on peut définir comme étant des *"... opérations surprises, menées par un petit groupe ... qui visent à exercer une pression par une mise en scène ludique et / ou guerrière dirigée contre les symboles de l'adversaire"*[131], jouent sur l'imaginaire des premières victimes mais aussi plus généralement sur celui des Kenyans, tant la notion de Moran participe d'un ensemble touffu de références signifiantes. Ces références viennent s'ajouter, pour mieux les rendre prégnantes, aux critères qui caractérisent d'habitude les actions spectaculaires : la défense de l'honneur et de la dignité du groupe, la mise en scène minutieusement préparée, la disposition au jeu ainsi que la disposition à la remise de soi (notion de sacrifice pour le bien de la communauté d'appartenance). Mais tout ici est théâtralisation, manipulation des esprits, et il est nécessaire pour mieux appréhender ce niveau d'analyse d'essayer de comprendre pourquoi les Morans apparaissent comme étant une catégorie sociale davantage susceptible que les autres de rendre une action contre l'opposition lourde de sens. La trajectoire historique des Morans permet de mieux comprendre les raisons qui ont concouru à leur utilisation. L'incompréhension a été de mise après les év.1,2,3 et 4, d'une part parce que les Maasaï ont bénéficié d'une image assez pacifique depuis plusieurs années, et d'autre part parce que le Moranisme a été aboli en 1985 par des décisions administratives émanant des *District Commissionners* de Narok et de Kajiado[132]. Il est vrai que de prime d'abord ces incidents ne trouvent pas d'explication manifeste. Cependant, les Maasaï ont subi une spoliation foncière depuis la colonisation, dûment pour-

130. L'év.4 peut être également qualifié d'action spectaculaire, bien que son caractère apparemment spontané limite ici fortement l'aspect de préparation systématique que l'on peut conférer aux év.1,2 et 3.

131. in SOMMIER (I.) : "Virilité et culture ouvrière : pour une lecture des actions spectaculaires de la CGT". in BRAUD (P.) (sous la direction de) : *La violence politique dans les démocraties européennes et occidentales*. op.cit. p343.

132. Sur le bannissement du Moranisme et les diverses réactions (et non réactions) qu'il a suscitées, voir PERON (X.) : *Privatisation foncière et destructuration sociale chez les Maasaï du Kenya*. op.cit. pp780-805.

suivie par l'État post-colonial, que ce soit par l'intermédiaire des *Group-Ranches*, ou, plus récemment, par celui de la subdivision des terres. L'exacerbation des rivalités ethniques, qui intervient dans le contexte précis de l'affaiblissement des soutiens de Daniel arap Moi, a débuté par l'intervention d'un Maasaï, William ole Ntimama, qui a pressé les siens de se soulever contre les Kikuyu, détenteurs illégaux selon lui de terres maasaï. Le référentiel maasaï a donc une connotation éminemment politique, et fait sens à tous coups. Ainsi, l'apparition brutale à des endroits prédéterminés d'individus dont on pensait qu'ils se contentaient soit de vendre des bijoux aux touristes sur les bords des routes soit de se battre pour conserver les terres qui leur restaient ne manque pas de provoquer d'intenses réactions.

Un enseignement d'ordre temporel peut également être retiré de ces événements par l'examen de l'espacement entre les différentes mobilisations. Une année sépare l'év.1 des év.2 et 3 mais la quasi simultanéité de ces derniers prouve que le répertoire d'action varie selon les estimations que le pouvoir fait des capacités d'intériorisation de ces coups d'éclat par les citoyens. En effet, l'év.1 survient alors que le FORD se débat dans des dissensions internes (qui aboutiront à sa scission en deux courants) : la publicité négative qu'il entraîne permet de rappeler ces difficultés. L'év.2 prend place au cours d'un moment important, l'ouverture de la session parlementaire, et s'inscrit dans une logique de «prévention» : l'ouverture de la première session parlementaire du mois de janvier 1993 avait vu en effet des manifestations plus ou moins violentes des militants de l'opposition, ce qui avait projeté une mauvaise image du pouvoir, incapable de juguler la contestation alors même qu'il venait de remporter les élections. L'év.3 intervient alors que la surprise de l'attaque des Morans à Nairobi même n'est pas encore passée. Il y a donc un profit qui est retiré de la rémanence relative de l'év.2 dans les esprits pour mieux y semer la confusion. En revanche, l'év.4 relèverait *a priori* d'une mobilisation spontanée, ou du moins d'une mobilisation sur laquelle les responsables du gouvernement n'ont pu avoir prise. Il ne faut pas oublier non plus que les Maasaï qui sont intervenus pour délivrer l'un des leurs n'ont sans doute guère de rapports avec les protagonistes des év.1,2, et3. Faisant jouer des symboles identiques à ceux utilisés pour les év.1,2 et 3, mais peut-être de façon moins pensée, moins stratégique, l'év.4 est également porteur de sens. Il l'est non seulement parce qu'il a induit une dynamique positive (la libération des prisonniers et le report de l'intérêt médiatique sur les problèmes fonciers) mais aussi parce qu'il montre combien le jeu de la politique symbolique est devenu important. C'est pourquoi l'utilisation stratégique des Morans par le pouvoir kenyan confirme que son action sur l'imaginaire ethnique demeure une de ses ressources privilégiées pour la pérennisation de son hégémonie[133].

133. En revanche, l'activation en elle-même de ces mobilisations apparaît simple. Les Morans qui ont été utilisés ont été préparés de longue date à ce type d'actions spectaculaires. C'est pourquoi l'affirmation selon laquelle il ne s'agissait pas de véritables Morans ne tient pas, même si l'on peut admettre que des policiers (ou des instructeurs) soient venus compléter les rangs. Ces hommes sont donc des jeunes Maasaï (qui n'ont pas forcément subi le rite d'initiation pour devenir Moran) qui pour la plupart étant sans emploi, ont trouvé dans les propositions gouvernementales le moyen de subsister et d'avoir un travail. Ces propositions conduisent soit à les faire rentrer dans l'armée régulière, soit à leur faire intégrer le corps des gardes de parcs nationaux. Ce corps présente la particularité de dispenser un enseignement militaire variant de six mois à une année dans des camps spécialisés (notammment à Tsavo) destiné à donner une formation poussée au combat, ce qui ne correspond pas exactement aux attributions des gardes, même si la lutte contre les braconniers cause de nombreux décès parmi eux (Entretien. Kenny Mafampath. Kajiado, 22 novembre 1993).

Pris dans cette perspective, l'év.2 apparaît particulièrement significatif. En effet, la trentaine de Morans qui a attaqué les opposants devant le Parlement avait reçu au préalable ce type d'entraînement militaire. Mais au surplus, ils ne connaissaient pas du tout Nairobi, ville qui leur a décrite comme étant malfaisante, et plus encore depuis que l'opposition y jouait un rôle important, avec l'apparition de parlementaires opposants et surtout la victoire d'un opposant aux élections municipales. Ces facteurs, conjugués à la prime importante qu'on leur a accordé quelques heures avant et aux autres imageries négatives qui leur furent régulièrement assénées — notamment par la manipulation de la symbolique des deux doigts levés —, n'a pu que les rendre agressifs et peu soucieux de l'image qu'ils allaient projeter.

⇒ *capacité à la transaction modérée en Zambie* ([a] modérée ; [b] faible ; [c] faible)

Kenneth Kaunda a accepté plus rapidement le dialogue sur l'opportunité du multipartisme, fort de ses convictions sur la force et la pertinence du système monopartisan. Bien qu'étant aussi le produit de pressions — essentiellement internes — l'introduction du multipartisme a été plus rapide qu'au Kenya. Dans une logique identique, l'organisation d'une commission d'écoute a été établie non pas pour réformer le parti unique, comme au Kenya, mais pour recueillir les avis des Zambiens sur la réforme du système politique lui-même, ce qui témoigne d'un degré de concertation plus important. Parallèlement, le pouvoir n'a pas pu, ou voulu, décider l'application de contre-mobilisations. À l'exception de quelques manifestations de jeunes militants de l'UNIP sur le campus universitaire, aucune action d'envergure n'a été menée pour construire des barrages aux secteurs de la protestation reposant sur des stratégies identiques aux leurs.

Le gouvernement Chiluba s'est d'abord montré aussi souple, notamment dans sa gestion du conflit étudiant, avant de tomber dans une stratégie de non concertation, de non émission de politiques publiques — ce facteur étant plutôt la résultante d'une incapacité à ce faire que d'une volonté de se tenir à cette stratégie de refus, encore que le cas de la régulation universitaire soit discutable —et de non constitution de contre-mobilisations. Cependant, les relations entretenues avec les divers groupes d'intérêt montrent que la stratégie de la confrontation n'est que rarement choisie, excepté lorsqu'il s'agit de lutter contre des organisations qui manifestent leur désaccord au sein même du parti.

b) Le contexte externe périphérique au pouvoir politique

Bien que n'intervenant que rarement dans le cours de l'action collective, les composantes de ce contexte ne font pas moins partie du processus par lequel les acteurs de la protestation et le pouvoir construisent respectivement leur mobilisation et leur réaction à celle-ci. À ce titre, le secteur médiatique et le public non participant sont inséparables des réflexions portées sur la décision de protester.

α) *Le secteur médiatique*

L'étude des mobilisations collectives dans les pays occidentaux a montré l'importance des moyens de communication et d'information dans les rapports de l'organisation de mouvement protestataire avec l'extérieur. Dans le cours de l'action, elle doit rechercher le soutien du public, donner une image de respectabilité et de légitimité à sa démarche. Assurer cette tâche implique une compétition cognitive avec ses adversaires pour la définition du sens de l'action. Les composantes du secteur médiatique (presse, radio, télévision) proposent, plutôt qu'une construction de la réalité qui leur serait propre, une traduction du réel contrainte par le champ de réalité sur laquelle elle s'appuie. La logique de production journalistique ne laisse pas une entière liberté aux membres du secteur médiatique dans le cadre de l'action collective. Ils doivent souvent réagir sur le moment, sans avoir le temps d'identifier et d'analyser les circonstances de ce dont il leur faut rendre compte. Ceci donne aux organisateurs de mouvements protestataires la possibilité d'imposer leur vision des événements en leur fournissant un cadre déjà construit d'interprétation. Par ailleurs, l'autonomie du journaliste est contrainte par les concurrences commerciales et politiques qui traversent le secteur médiatique : tel ou tel organe de presse aura intérêt par exemple à prendre en charge les questions qui servent les

causes qu'il défend. À ces contraintes s'ajoutent les possibilités tactiques dont bénéficient les mouvements de protestation. Selon les ressources dont ils disposent, ils peuvent attirer l'attention des médias par des modes traditionnels (envoi de dossiers de presse, achat d'espaces publicitaires, demande d'accompagnement de journalistes sur les lieux de l'action, demande d'entretien, ...) ou par des modes d'action non routinisés adaptés à la situation particulière qui les conduit à agir[134]. Ils peuvent encore choisir une stratégie qui tente de se passer des médias par la mise en place de leurs propres réseaux d'information (création de feuilles d'informations, de radios privées)[135].

Il n'apparaît pas possible de repérer de semblables interactions subtiles et sophistiquées au Kenya et en Zambie en raison d'un secteur médiatique dominé par le pouvoir pendant la revendication démocratique, et seulement pluraliste en théorie après les élections. Une autre raison est celle constituée par les choix éditoriaux qui conduisent les médias contrôlés par le pouvoir à rendre compte des mouvements protestataires de façon systématiquement défavorable pour ces derniers[136], et les médias non contrôlés à privilégier les articles politiques d'opposition plutôt que le recensement d'événements déjà passés et souvent peu efficaces[137]. En dépit de la multiplication des revues d'inspiration opposante (*Society*, *Nairobi Law Monthly*, *Finance*, *The Economic Review*, *The Patriot*, *The Crusader-Kumekucha*), le Kenya ne propose pas de secteur médiatique véritablement concurrentiel et offrant des possibilités stratégiques aux mouvements de protestation, tandis que radio et télévision sont toujours contrôlées par le pouvoir[138]. Il semble en réalité que le secteur médiatique n'occupe pas dans les esprits des organisateurs de mouvements protestataires une position essentielle dans leurs stratégies de faire-valoir. Leur action politique ne passe pas par la formation de groupes de représentation spécialement programmés au meilleur moment afin d'avoir un effet médiatique déterminant, et qui sera suffisant pour éclipser d'autres mouvements éventuels et de capter

---

134. Par exemple, des militantes pacifistes britanniques occupèrent un poste de garde puis empêchèrent la poursuite de la construction d'un égout en août et octobre 1982. Elles attirèrent ainsi une attention soutenue des médias sur leur action déjà ancienne, ce qui n'impliqua pas pour autant que la couverture médiatique leur fut favorable (voir ROCHON (T.) : "The West European Peace Movement and the Theory of New Social Movements". op.cit.).

135. Sur ces points relatifs aux interactions tissées entre le secteur médiatique et les mouvements protestataires, voir la synthèse de FILIEULE (O.) ; PÉCHU (C.) : *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective.* op.cit. pp178-189 et de MANN (P.) : *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives.* op.cit. pp131-140. Ce dernier auteur émet une distinction entre le processus de diffusion de l'information qui conduit les communicateurs professionnels à s'adresser au public plus ou moins impartialement, et le processus de production de l'information dans lequel ils construisent des événements.

136. La première page des quotidiens constitue ainsi un lieu où *Kenya Times*, *Daily Nation*, *Standard*, *Times of Zambia*, *Daily Mail* publient complaisamment des photos d'émeutes (voitures brûlées, pierres jonchant le sol, visages ensanglantés, émeutiers matraqués) ou de manifestations avec des titres où *rumpus* (chahut) remplace *demonstration* (manifestation) et où *chaos* (chaos) se substitue à *riot* (émeute). Mais les journalistes médiatisent sans doute plus qu'ils ne le voudraient ces actions collectives. En rendant public et important ce dont ils parlent par le simple fait de l'évoquer en première page, ou de faire des doubles-pages de photos sur les troubles, les journalistes déclenchent un processus de prises de position en chaîne qui donne à voir le problème pour ce qu'il est dans ce type de situation au Kenya et en Zambie : national, urgent et prioritaire. Finalement, réussir une manifestation ou une action collective d'envergure est, de manière inconsciente ou non pour leurs acteurs, se montrer capable de faire produire des articles couvrant le déroulement de l'action, ses conséquences et les raisons qui ont conduit à son organisation. Il reste que la presse ne saurait être tenue pour la seule productrice de l'événement qui résulte d'une production collective dont les journalistes ne sont que les agents les plus visibles et les mieux cachés à la fois.

137. Cette affirmation vaut surtout pour la couverture des manifestations ou des micro-actions collectives qui ne portent pas à conséquence. Ainsi, le *Weekly Post* en Zambie ne fait que très rarement part des manifestations et s'en tient aux actions collectives porteuses d'un sens beaucoup plus permanent comme la grève des professeurs. C'est donc le *Times of Zambia* qui poursuit le travail d'évaluation et d'interprétation des manifestations.

138. Il est ainsi particulièrement significatif de constater que les informations de la chaîne télévisée Kenya Television News, supposée être moins inféodée au pouvoir que la chaîne gouvernementale Kenya Broadcasting News, fasse débuter chacun de ses journaux d'informations par un reportage sur les activités du jour de Daniel arap Moi, bien qu'on puisse également interpréter ce mode d'action comme un moyen de se couvrir.

l'attention des journalistes, du public et du gouvernement. Il est vrai que la période particulière de la revendication démocratique amplifiait plutôt qu'elle ne diminuait la vision d'un secteur médiatique contrôlé par le pouvoir et donc insusceptible de fournir de quelconques soutiens aux acteurs de la protestation. La période post-électorale ne modifie pas en profondeur cette constatation. Certes, des amitiés se sont nouées, des liens affectifs ou stratégiques se sont constitués, mais tous ne suffisent pas à briser les clivages et les représentations anciens. Ainsi, le *Nairobi Law Monthly* ne publiera pas un nombre remarquable d'articles sur la grève des professeurs alors que son fondateur Gibotu Imanyara est l'un des proches du leader de la grève, Korwa Adar. D'ailleurs, la recherche de soutiens de la part de l'UASU ne sera jamais dirigée vers le secteur médiatique.

L'alternance politique en Zambie et la multiplication comparable de publications indépendantes (*Weekly Post*, *The Sun*, *Weekly Express*) aurait pu conduire à un relatif changement des rapports entretenus entre médias et mouvements protestataires. La répression est plus faible qu'au Kenya — où les harcèlements répétés des journalistes indépendants finiront par décourager les fondateurs de *Society* et conduiront ceux de *Finance* à une publication plus qu'irrégulière — d'autant que certains journalistes sont protégés par les organismes internationaux d'assistance[139]. Malgré les affirmations gouvernementales et celles des éditeurs selon lesquelles le secteur médiatique est indépendant, il reste que l'État est toujours le propriétaire du *Times of Zambia*, du *Daily Mail* et de la Zambia National Broadcasting Company et que le MMD a créé deux journaux spécialement destinés à faire son propre éloge, le *National Herald* et le *Weekly Standard*. Les exemples d'interférences du gouvernement dans la diffusion de l'information, en particulier depuis que Dipak Patel a remplacé Stan Kristafor au ministère de l'Information, sont légion[140]. Aux côtés de ce contrôle du gouvernement, qui dispose aussi de facilités légales pour restreindre la liberté de la presse, d'autres moyens de contrôle existent, dont celui de l'achat de parts dans le groupe de presse visé est le plus prisé tandis que la répression en est un autre. En définitive, la presse, en raison de son contrôle ou de son infiltration, serait un moyen nocif de projection des idées des acteurs protestataires : envoyer des dossiers de presse par exemple ne ferait qu'aggraver la situation du groupe dont l'organisation serait plus facilement démantelable ; téléphoner pour avertir d'une action collective imminente pourrait nuire à son succès réel si la police est aussitôt prévenue.

L'utilisation du secteur médiatique apparaît donc quasiment inexistante, et ce pour des raisons de préservation du groupe, alors même que ce secteur sert habituellement ses intérêts dans les pays occidentaux. Les multiples obstacles dressés devant l'autonomie de la presse, qui par ailleurs fait preuve d'un manque criant d'organisation de débats et ne fait pas jouer la concurrence[141], ne conduisent pas à sa construction comme pôle inédit de perpétuation et de soutien à la mobilisation.

---

139. Les États-Unis ont ainsi subordonné en partie la poursuite de leur aide à l'arrêt des menaces et harcèlements perpétrés à l'encontre de Fred Mmembe, le directeur du *Weekly Post* (renommé courant 1994 *Post*) (Entretien. Michael Njenga Mulikita. Pau, 24 février 1995).

140. Voir HOGBERG (P.) : *Autonomy of the Press in Zambia : A Study of Media Control in a Newborn Democracy.* Uppsala. Uppsala Universitet / Department of Government. 1993. pp22-26.

141. À l'inverse, les journaux opposants auraient plutôt tendance à se soutenir mutuellement. Seule au Kenya l'existence d'une presse quotidienne prétendument indépendante (*Daily Nation*, *Standard*) tente de concurrencer le *Kenya Times*. Bien que certainement moins partiaux que ce journal gouvernemental, leurs méthodes de recensement et d'analyse des actions collectives ne diffèrent pas fondamentalement.

β) *Le public non participant*

Nous avons défini cette catégorie en fonction du potentiel de participation à une action collective comme intégrant les observateurs, les indifférents et ceux qui ne peuvent participer en raison de leur éloignement soit géographique soit culturel.

Nous ne nous étendrons pas abondamment sur cette catégorie dans la mesure où elle participe également de la définition de l'espace protestataire, qui permet de visualiser la nature des groupes sociaux qui ont agi collectivement au cours de la revendication démocratique et de la période post-électorale. Nous nous bornerons donc à définir ce que nous entendons par chacune des composantes de la catégorie [public non participant].

Par observateurs, nous envisagerons l'ensemble des membres des groupes sociaux agissant collectivement à un moment ou à un autre qui décident de ne pas participer à l'action collective en compagnie de leurs semblables. Soit qu'ils préfèrent attendre les premiers résultats de l'action pour décider de s'engager — en particulier dans le cas d'une grève où les risques de perdre son travail sont importants — soit qu'ils s'estiment en désaccord avec les causes ou les termes de l'action, ils restent en retrait. Dans le premier cas, ils pourront finalement décider de s'engager et devenir des acteurs de la protestation à part entière, ou décider de ne pas participer, et rester des observateurs. Dans le second cas, ils pourront définir des moyens de s'opposer à l'action et devenir des contre-acteurs de l'action — ils deviendront ainsi des recrues possibles pour le gouvernement dans ses projets de contre-mobilisation — ou décider de ne rien faire, et donc rester des observateurs.

Par indifférents, nous entendrons l'ensemble des membres de la société qui manifestent un profond désintérêt pour le jeu politique et ses acteurs, et qui ne voient ainsi aucune raison valable de s'engager dans une action collective ou dans une contre-mobilisation, même si leurs intérêts sont remis en question. Philippe Braud a défini trois types d'indifférence : l'indifférence par éloignement ; l'indifférence par insuffisante incompréhension ; l'indifférence par défection[142]. Nous ne retiendrons que les deux derniers, l'éloignement ne signifiant pas systématiquement la construction d'une indifférence mais plutôt celle d'une impuissance à la participation. L'indifférence par insuffisante incompréhension relève d'une impossibilité de saisir les mécanismes majeurs de la politique et traduit l'existence de trois catégories. Une première catégorie abandonnera tout effort de comprendre pour s'en remettre à «ceux qui savent» : ses membres ne remplissent leur devoir électoral que lorsqu'ils y sont forcés ou lorsque le coût n'en est pas trop élevé. Une seconde catégorie représente des citoyens plus inquiets de leur ignorance et désireux de comprendre. Ils peuvent alors accorder une attention rapide à des campagnes électorales, voire à l'extrême adhérer à un mouvement politique ou à un club de réflexion sans réfléchir aux conséquences de leur acte. Une troisième catégorie enfin vit dans l'illusion du savoir, ignorant l'étendue de son ignorance sur les enjeux réels du politique. Cette attitude se traduit par la construction de fantasmes : la politique comme magouille systématique ; la politique comme activité supérieure désintéressée ; ... L'indifférence par défection doit être analysée non pas comme un comportement incivique mais comme le baromètre des performances du système politique. La cause majeure de l'indifférence par défection est le sentiment que le régime politique n'offre pas de perspectives d'amélioration des conditions d'existence. Elle emporte deux convictions : la conviction qu'il est impossible de peser sur les décisions des gouvernants ; la conviction que les gouvernants eux-mêmes sont impuissants à

142. Voir BRAUD (P.) : *Le jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes.* op.cit. pp31-37.

résoudre les problèmes et à émettre des politiques publiques satisfaisantes. Cette défection exprime un affaiblissement des croyances : perte de foi dans la réalité des clivages politiques ; perte de foi dans la représentativité des représentants ; perte de foi dans la capacité des hommes politiques à influencer le quotidien ou à assurer la défense d'intérêts collectifs auxquels le citoyen s'identifie.

L'éloignement qui empêche le public de participer est de double nature. Le premier est géographique et se trouve particulièrement significatif à l'échelle du Kenya et de la Zambie, où la mobilisation est essentiellement urbaine. Même si le pouvoir et le jeu politique ne restent pas complètement à distance, non pas tant par la faveur de l'arrivée souvent problématique et quoi qu'il en soit très tardive de la presse que par celle de visiteurs qui colportent de façon inévitablement déformée ce qu'ils ont eux-mêmes entendu dire, les gouvernés des zones rurales ne peuvent participer aux actions collectives dont ils se sentent proches des motivations, en particulier en période de démocratisation. Le second type d'éloignement est d'ordre culturel. L'exercice du pouvoir, et plus spécifiquement la mise en œuvre d'actions protestataires, peuvent être perçus comme l'apanage d'un monde clos, privilège de ceux qui ont la compétence politique et qui appartiennent dans l'imaginaire aux couches intellectuelles des zones urbaines. Ces élites donnent l'impression d'homogénéiser leur langage et leurs valeurs de référence qui deviennent progressivement inintelligibles pour les autres.

2. Le contexte interne

Deux questions globales viennent à l'esprit lorsque l'on évoque le degré de mobilisation d'un groupe : comment parvient-il à émerger — ou comment passe-t-on de la mobilisation individuelle à l'agrégation des mobilisations individuelles — ; quelles sont les chances de son succès ? Y répondre ne peut se réaliser sans un examen des modes d'actions à la disposition des acteurs, des altérations de leur affectivité politique en période de démocratisation et de la situation du contexte externe. Mais cela n'est pas suffisant. Une réflexion s'impose sur la structure interne du groupe et sur les représentations qui le traversent, et qui va permettre de mieux saisir les raisons de tel ou tel choix stratégique ou les difficultés rencontrées dans la pérennisation du mouvement. Cette réflexion ne peut s'effectuer qu'au niveau du groupe lui-même, et non pas à celui des individus qui le composent. Certes, les espaces conflictuels et les modes de persuasion se créent et s'exercent en priorité au niveau des individus, mais il reste impossible de mener une étude concrète sur les motivations de chacun et les inimitiés internes qui sans doute structurent aussi le champ d'action du groupe. Au surplus, le choix de se livrer à une analyse symbolico-cognitive fondée sur la psychologie de la situation (comment les acteurs et les observateurs extérieurs voient l'action collective et le contexte dans lequel elle intervient) plutôt que sur la psychologie de l'acteur (comment l'acteur explique son action) ne permet pas d'accéder directement à ce type d'informations.

Le contexte interne se révèle une donnée invariable pour l'étude des actions collectives autonomes par détermination stratégique et des actions collectives guidées, qui la plupart du temps sont organisées par un groupe particulier. Il n'entre pas en revanche dans la logique de l'organisation d'une action collective spontanée, qui ne doit son efficacité, voire sa légitimité, qu'à la rapidité de sa mise en œuvre et à l'oubli temporaire des contraintes structurelles. Sachant que l'intériorisation des pratiques d'action collective renforce les dispositions des acteurs à se constituer préalablement en groupe pour optimiser les chances de réussite, la pluralité de

questionnements qui se dégage quant à la structuration organisationnelle et mentale du groupe de protestation rend difficile leur typologisation. Néanmoins, il est possible de distinguer deux variables, sachant qu'elle sont complémentaires et souvent simultanées. Nous verrons d'une part comment le groupe parvient à définir des objectifs communs et en fonction de quels critères ses leaders réussissent à agréger les individualités avant de nous attacher d'autre part à l'examen des processus conduisant aux choix stratégiques et à celui des éléments qui viendraient gripper ce système.

a) Organiser[143]*, convaincre, agréger*

Il semble que la première question à poser est de savoir si le groupe de contestation est ancien ou s'il a été constitué pour la circonstance. Dans les deux cas, il faut se demander sur quels critères il apparaît établi : est-ce en fonction de l'appartenance sociale — soit fondée sur l'appartenance à un groupe social défini, soit fondée sur l'appartenance à un réseau, ce qui dans les cas kenyan et zambien est important en raison des relations de patronage[144] — des membres fondateurs[145] ou en fonction de leur seule identité d'objectif ? Le travail de recrutement des organisateurs va donc s'opérer au regard de ce choix, étant donné que les deux critères peuvent être combinés. Ainsi, la grève des professeurs de l'enseignement supérieur en Zambie et au Kenya les remplissait tous deux : les formations de l'UASU et du groupe zambien des grévistes ont été réalisés autour de l'appartenance au même corps de métier et autour d'une parfaite similarité d'objectif (l'amélioration des conditions de travail). Ce type de groupe permet aux organisateurs de mobiliser les bénéficiaires directs tout en parlant en leur nom et en accréditant l'idée qu'ils sont habilités à le faire. Le groupe se constitue quasiment de lui-même, et seule la forme originale qu'il prendra demandera des efforts de persuasion de la part des organisateurs. Ainsi, en Zambie, la lutte des professeurs contre le gouvernement s'est-elle doublée d'une longue discussion interne sur l'opportunité de créer un syndicat avant que la décision de fonder l'UNZALARU ne soit prise[146]. En revanche, il se peut que les initiateurs ne disposent pas d'une base sociale homogène pour organiser leur action. Le cas se présente en particulier au cours de la mise en place réfléchie de manifestations ou de grèves à caractère général. La

---

143. La notion d'organisation est fortement connotée dans la littérature concernant l'action collective. On peut distinguer trois conceptions. La première, relativement restrictive, entend par là l'organisation formelle du groupe contestataire déjà formé ; la seconde, plus globalisante, l'organisation de l'action collective elle-même ; la troisième, volontairement limitative, l'organisation originelle des structures du goupe contestataire. C'est par rapport à cette troisième conception que nous nous situerons.

144. Les acteurs protestataires appartenant déjà à un réseau particulier auront plus de chances de réussite dans leur tentative d'organisation d'un groupe de contestation puisque des éléments de solidarité ou au moins d'identité d'intérêts lui préexisteront. La solidité des liens sociaux au sein du réseau apparaît néanmoins comme un sous-élément d'importance dans la réalisation de cet objectif (voir SNOW (D.A.) ; ZURCHER (L.A.) ; EKLAND-OLSON (S.) : "Social Networks and Social Movements : A Microstructural Approach to Differential Recruitment". *American Sociological Review.* Volume 45. n°5. octobre 1980. pp787-801). Dans les cas du Kenya et de la Zambie, les réseaux de patronage sont plutôt un obstacle à la mobilisation, dans la mesure où la participation de clients à une action collective pourrait conduire leur patron à rompre leurs relations, d'où l'importance de la persuasion des organisateurs.

145. Les leaders des groupes contestataires seront invariablement appelés «organisateurs», «initiateurs», «fondateurs», «promoteurs» ou «inspirateurs» afin d'éviter les répétitions. Ce sont les acteurs que nous avions initialement qualifiés de «principaux», les distinguant des acteurs «suiveurs», qui sont recrutés par les premiers, des acteurs «de soutien» et des acteurs «observateurs» (supra p154, note 1).

146. L'exemple zambien fait apparaître combien la décision de donner un nom au groupe contestataire est essentielle, non seulement vis-à-vis des autorités, mais surtout vis-à-vis du public et des éventuels organes de soutien. L'absence de dénomination n'a pas conduit pour autant à la reconnaissance du monde professoral comme un corps social homogène, et la création d'un syndicat est intervenue trop tard pour renverser la tendance et les atermoiements qui l'ont précédée ont mis au contraire l'accent sur les dissensions au sein du groupe de grévistes.

difficulté pour les organisateurs, qui habituellement font déjà eux-mêmes partie d'un groupe particulier existant de longue date (parti, syndicat, groupe d'intérêt), est de persuader les futurs membres de participer à l'élaboration d'un groupe nécessairement éphémère. L'identité d'objectif prime alors sur l'appartenance sociale.

Organiser, c'est aussi choisir la forme que prendra le groupe. Ici, le choix initial de l'action va déterminer cette décision. Si une action ponctuelle est décidée (manifester, détruire, bloquer des passages routiers), le groupe ne sera que temporaire et les modalités d'organisation prendront moins d'importance, sachant que l'action menée est de nature à créer un commencement d'identification entre chaque membre. Si une action de longue durée est décidée (grève, pressions diverses régulièrement exercées), il deviendra essentiel pour les organisateurs de se constituer soit en syndicat, soit en groupe d'intérêt, voire en organisation terroriste — les diverses créations de groupes par Koigi wa Wamwere, si elles ne peuvent être apparentées à un tel type d'organisation, ne relevaient pas non plus des deux premières, mais étaient présentées par le pouvoir comme terroristes, ce qui sans doute au regard des représentations sociales demeure le plus significatif et reste dans l'imaginaire populaire.

Il devient ensuite nécessaire de convaincre les membres de la légitimité de l'action, de minimiser les risques et d'accentuer les probabilités de bénéfices. En situation autoritaire ou post-autoritaire, cette activité est sans doute la plus importante dans le travail des organisateurs. En effet, même si les étudiants constituent déjà un groupe homogène de contestation, il reste à la charge de leurs leaders syndicaux de minimiser les conséquences de la répression policière quasi inévitable qui va accompagner leur manifestation, surtout que la plupart d'entre eux ont déjà expérimenté la brutalité des forces de l'ordre. Tout va donc dépendre de la perspicacité des organisateurs lors de la présentation de leur évaluation des chances de succès de l'action envisagée (chances de prise en considération par les autorités ; chances de réalisation des objectifs) et de leur estimation du degré de répression. Pour cela, il leur faudra tenir compte des différences de perception du contexte externe entre membres, afin de faire correspondre leurs propres représentations avec celles des acteurs suiveurs. L'objectif n'est pas plus de mettre l'accent sur le plaisir de l'action collective que sur son coût mais bien sur sa nécessité. Par là, il leur faut non plus seulement persuader les acteurs suiveurs que l'action sera un succès mais que la contribution de chacun d'entre eux est nécessaire pour obtenir ce succès.

Agréger revient à répondre à une triple question : qui sommes-nous ? que voulons-nous ? contre qui nous battons-nous ? Convaincre les acteurs suiveurs de participer à l'action ne suffit pas, il faut qu'ils la réalisent en tant que groupe, identifiable par le pouvoir comme tel. Or, donner un nom à ce groupe ne suffit pas, dès l'instant où les conditions de sa pérennisation dépendent étroitement de la pertinence que lui accordent ses propres membres. C'est à ce niveau qu'interviennent les notions de mobilisation du consensus, de libération cognitive et de résonance symbolique.

Bert Klandermans opère une distinction entre la mobilisation du consensus qui s'exprime dans le cadre d'une mobilisation de l'action et celle qui s'exprime dans le cadre d'une mobilisation de potentiels. La première doit s'effectuer rapidement pour soutenir une action définie et atteindre un objectif précis. Elle interviendrait davantage dans le cadre de la revendication démocratique où les actions doivent produire un sens immédiat pour être efficaces et dans le cadre du Kenya post-électoral où le changement politique ne s'est pas formalisé. La seconde nécessite un espace temporel plus grand : l'action n'est pas encore déterminée même si l'objectif est déjà ciblé[147]. Elle interviendrait plutôt dans le cadre de la Zambie de l'alternance, où le

147. Voir KLANDERMANS (B.) : "The Formation and Mobilization of Consensus". op.cit. pp178-183.

gouvernement tarde à appliquer ses promesses et où les groupes chercheraient d'abord à optimiser leurs potentiels de mobilisation pour être efficaces. Or, ces affirmations ne sont que théoriques. Il ressort de l'étude des actions collectives kenyanes et zambiennes qu'elles ne s'expriment que rarement dans l'hypothèse de la mobilisation de potentiels, y compris après les élections. L'action immédiate est souvent privilégiée, souvent au détriment de capacités réelles d'organisation. Seules à la limite l'action des nouveaux groupes d'intérêt zambiens — encore qu'ils ne s'expriment qu'en fonction d'une volonté initiale de socialisation plus que de mobilisation, ou en fonction d'une volonté indirecte de contestation du pouvoir —, et celle de l'UASU, — encore qu'une mobilisation de l'action y soit combinée —, relèvent de tentatives d'amélioration des potentiels et des aptitudes à la mobilisation collective.

Le discours des organisateurs, la résonance symbolique des émotions et des gestes qu'ils projettent provoquent la libération cognitive des acteurs suiveurs et déterminent la mobilisation d'un consensus qui leur permettra d'agir ensemble de façon cohérente et non plus artificielle, à deux nuances près : la libération cognitive débute dès lors que le groupe est nommé et que ses membres sont convaincus du bien-fondé de l'action et de leur propre participation[148] ; le consensus ne se forme pas uniquement grâce au travail des organisateurs, et ceux-ci doivent concilier leurs exigences avec les représentations préexistantes des acteurs suiveurs, qui elles aussi participent de la formation finale du consensus. Par quels moyens se réalise ce processus et permet-il de répondre aux trois questions posées par la nécessité d'agrégation ? La mise en œuvre dûment réfléchie de discours, de gestes, de signes et de rituels — qui correspond au processus de résonance symbolique stratégique[149] — va permettre de définir plusieurs obligations à la charge des organisateurs. Il leur faut légitimer les objectifs et les significations de leur action en provoquant une identification des acteurs suiveurs à ces objectifs et à ces significations, en les impliquant directement dans le débat. La subtilité consiste à combiner cette légitimation avec l'optimisation de la proximité de l'individu par rapport à l'enjeu de l'action. Les griefs que nourrissent les organisateurs à l'encontre du régime politique sont le produit d'interprétations multiples dont il convient qu'elles ne soient pas altérées par celles des acteurs suiveurs. La construction de la protestation doit donc passer par l'adéquation des ressources cognitives de chacun des membres du groupe. C'est là que le travail de manipulation symbolique est important et les capacités des organisateurs à en jouer vont déterminer leurs propres chances de parvenir à agréger le plus grand nombre d'acteurs, ou au moins ceux dont ils espèrent ou ceux dont ils veulent qu'ils les suivent impérativement. Une fois les modalités de l'action légitimées, une libération cognitive s'opère et mobilise un consensus qui permet aux acteurs principaux et aux acteurs suiveurs d'avoir le sentiment de faire partie d'un même mouvement.

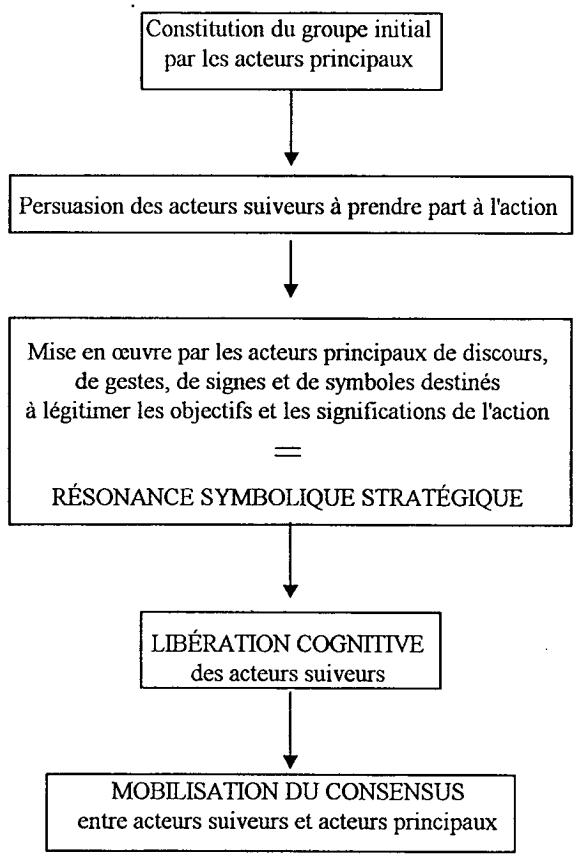
Le schéma suivant peut aider à comprendre le processus global d'agrégation :

148. Selon Doug McAdam, la libération cognitive, qui ne peut s'envisager indépendamment de la représentation du degré d'organisation du groupe et de la structure des opportunités politiques, s'effectue d'abord en fonction de trois facteurs : les espérances à propos du nombre de participants ; les espérances à propos des chances de succès de l'action ; les espérances à propos de la contribution propre de chaque acteur au succès de l'action (voir McADAM (D.) : "Micromobilization Contexts and Recruitment to Activism". op.cit. pp132-134).

149. Supra p148.

Figure 11

PROCESSUS GLOBAL D'AGRÉGATION DES ACTEURS



Les manifestations étudiantes peuvent donner un aperçu général de ce en quoi consiste ce processus. La constitution du groupe est aisée, puisqu'elle repose sur une identification sociale au corps des étudiants, que l'on peut tout aussi bien considérer comme un réseau. Les acteurs principaux sont les leaders étudiants de l'UNZASU pour la Zambie ou de la SONU'92 pour le Kenya. Le processus de persuasion de passage à l'action n'est pas ici compliqué dans la mesure où les étudiants disposent d'une certaine expérience, qu'elle soit vécue ou non, de la contestation. En revanche, le processus de persuasion relatif à la légitimation de l'action s'effectue au travers de l'activation de discours au cours de réunions préalables (ce dont font office les *kamukunji* par exemple), de signes de ralliement, de gestes non équivoques (V de la victoire ou du multipartisme), de symboles ou de rites (par exemple, affichage de prospectus et de tracts dans le *Tunnel Times* de l'Université de Nairobi ; débrayage systématique des cours). Ce processus relativement invariable constitue en lui-même un rite auquel les étudiants s'identifient et confère à l'action dans laquelle ils ont décidé de s'engager une légitimité affective essentielle.

Néanmoins, la consolidation des intérêts du groupe — qui aboutit à la notion abstraite d'acteur collectif — ne s'obtient pas seulement en agrégeant les inétrêts matériels et symboliques des individus, mais en montrant que ceux-ci ne se réduisent pas à ce que le jeu politique et social fait d'eux. Se joue ici une combinaison de logiques d'action qui concourent à la formation d'une expérience sociale différenciée, qui rompt avec les pratiques antérieures dominées par l'autoritarisme. C'est dans la constitution de l'«acteur collectif» que l'expérience apparaît bien comme une activité cognitive, qui permet de construire le réel mais surtout de le vérifier, de l'expérimenter. Néanmoins, si l'acteur n'est pas entièrement socialisé, chaque logique pure

de l'action ne lui appartient pas : elle est une logique impliquant une certaine cohérence et une contrainte de rationalité ; elle est socialement définie et construite par la nature du système social auquel elle renvoie[150].

b) Choisir, se protéger

L'ensemble du processus que nous venons d'examiner représente en lui-même une action collective, mais il n'est pas le mode d'action collective choisi pour révéler le groupe et ses objectifs, excepté dans le cas d'une mobilisation de potentiels qui s'exprime lors de la formation d'un groupe d'intérêt par exemple. Le choix du mode d'action collective va dépendre, que ce soit dans le cadre d'une action collective spontanée, autonome par détermination stratégique, ou guidée, de l'ensemble des paramètres que nous avons examinés (du répertoire disponible au contexte externe en passant par le niveau d'affectivité politique) mais aussi des structures organisationnelles et mentales du groupe.

La forme spécifique du groupe et l'objectif que les acteurs principaux lui ont assigné ne lui permettent pas de se mobiliser de n'importe quelle manière. Un groupe restreint, et conçu volontairement comme tel pour revendiquer des objectifs qui concernent exclusivement ses membres, ne va pas s'engager dans l'organisation d'une manifestation dans le sens classique du terme. Sa visibilité sera plutôt assurée par une action de contestation devant un bâtiment de l'autorité contre laquelle elle entend se prononcer : le sit-in pratiqué par un groupe de Kenyans devant la maison de Shariff Nassir dans la périphérie de Kangemi procède de cette volonté puisque les manifestants, en petit nombre, cherchaient à protester contre la construction abusive de maisons luxueuses à proximité de leur bidonville. En revanche, les étudiants disposent des structures nécessaires pour conduire une manifestation de même que les syndicats pour s'engager dans la grève. La réflexion des acteurs organisateurs sur le choix de l'action collective doit également prendre en compte le degré d'intériorisation des pratiques d'action collective par les membres du groupe, en particulier après une période d'intense revendication comme l'a constituée la revendication démocratique. Un travail d'information et d'explication doit être assuré afin de permettre une cohésion maximale entre chaque membre. Il convient de calmer les plus combatifs s'ils désirent mener une action non violente, d'expliquer aux nouveaux-venus où chercher des pierres pour bloquer la route, etc... Cet ensemble de réflexions est conditionné par la rapidité avec laquelle les initiateurs de l'action ont choisi d'agir. Dans le cas d'une action collective spontanée, le problème ne se pose pas réellement, même si la plupart du temps une forme d'action spécifique est mise en œuvre de façon régulière par un groupe donné parce que ses leaders estiment qu'elle a fait ses preuves. Ainsi les vendeurs de rue zambiens préfèrent l'affrontement direct avec la police plutôt que la concertation par l'intermédiaire de leur groupe représentatif.

Les organisateurs doivent enfin composer avec les divers obstacles qui s'opposent à eux, à l'extérieur comme au sein même du groupe. Les obstacles extérieurs relèvent de la façon dont se présente le contexte externe. Les obstacles internes en revanche résultent la plupart du temps de l'incapacité des organisateurs eux-mêmes à mobiliser tous ceux qu'ils désiraient voir les rejoindre. Cela a été le cas pour les intiateurs de la grève des professeurs en Zambie : la présence d'acteurs non convaincus au sein du groupe (non convaincus de la pertinence de l'action choisie ; non convaincus de la légitimité des leaders mêmes) a réduit leur potentiel effectif

150. Voir DUBET (F.) : *Sociologie de l'expérience.* op.cit. pp91-110.

d'action et de pression sur le gouvernement. Un autre obstacle peut être celui de la défection progressive de membres qui ne se sentent plus concernés par l'action, car insuffisamment mobilisés et relancés. Ces constatations conduisent à énoncer que l'entreprise de mobilisation de la part des organisateurs doit s'exercer de façon permanente tout au long du processus construisant, mettant en œuvre et pérennisant l'action[151]. Néanmoins, cette activité s'effectue souvent au détriment d'autres activités essentielles, notamment celles consistant à optimiser l'efficacité des modes d'action choisis et celles consistant à renforcer les liens avec les groupes de soutiens. Les organisateurs sont alors confrontés à un dilemme qui les contraint à opérer un choix tactique parfois douloureux entre le maintien de la cohésion interne du groupe et l'amélioration des possibles stratégiques à sa disposition. Quoi qu'il en soit, la mise en place d'une structure de communication interne destinée à minimiser les risques de non cohésion demeure décisive, puisqu'elle peut porter autant sur l'organisation de moyens d'informations que sur la manipulation des schèmes d'interprétation des acteurs suiveurs.

En définitive, les acteurs principaux de la mobilisation construisent moins la protestation en elle-même que ses significations au travers de leurs manipulations symboliques. Davantage, il faudrait dire qu'ils ne font qu'*orienter* la construction de la mobilisation, lorsque l'on admet que celle-ci dépend aussi des interprétations des acteurs suiveurs et du contexte externe. À un niveau moins général, il est également nécessaire d'apporter une autre nuance : le processus de résonance symbolique stratégique qui conduit les acteurs principaux à utiliser des rites, des symboles, des discours, des signes ou des gestes pour gagner de nouveaux acteurs à leur faveur, ne doit pas être envisagé comme une lecture de la mobilisation indépendante des stratégies et des interactions conflictuelles que le groupe protestataire implique.

151. Voir pour une approche de ce problème KLANDERMANS (B.) ; OEGEMA (D.) : "Potentials, Networks, Motivation, and Barriers. Steps towards Participation in Social Movements". op.cit.

II. LES VARIABLES PONCTUELLES : ESPACE PROTESTATAIRE ET DICHOTOMIE GUIDAGE / AUTONOMIE

Nous avions établi l'une de ces deux variables, la dichotomie guidage / autonomie, comme hypothèse de départ pour l'interprétation des mobilisations collectives kenyanes et zambiennes, étant entendu que cette proposition n'était en rien fondée sur des supputations théoriques mais résultait de premières observations dans ces deux pays. La notion d'espace protestataire se trouve en revanche être une variable que nous avons dégagée au fil de nos développements, lorsqu'il a fallu rendre compte de l'émergence de zones de protestation clairement identifiables, que ce soit au niveau géographique ou au niveau socio-politique. L'objectif n'est pas tant ici de se pencher de nouveau sur la pertinence de ces deux modes complémentaires d'interprétation que de constater plutôt sous la forme d'un bilan quels sont les enseignements et les éléments structurants qu'ils apportent à la compréhension des phénomènes de protestation collective au Kenya et en Zambie.

Ces deux notions permettent en effet d'aborder de façon plus synthétique des thèmes qui ont été ébauchés au cours de notre démonstration sans trouver encore de formalisation relativement définitive. La notion d'espace protestataire autorise le retour sur le caractère essentiellement urbain de la protestation, ce qui renvoie à la question du pourquoi de la relative non mobilisation des espaces non urbains. La dichotomie guidage / autonomie justifie quant à elle une réflexion sur l'action des canaux ayant directement prise sur la population, ce qui est de nature à donner un aperçu sur les modifications éventuelles des structures de la société civile. Nous évaluerons donc successivement ces questionnements, en gardant à l'esprit l'étroite complémentarité qui lie les deux notions. Considérer l'espace protestataire comme rendant également compte d'un espace social constitué par l'action et la représentativité des groupes sociaux qui se mobilisent, c'est donner une première estimation sur les altérations des conduites à l'intérieur des segments de la société civile[152].

A) DES PROTESTATIONS MAJORITAIREMENT URBAINES

Le concept d'espace permet de s'attarder sur la ville, qui est devenue un moyen d'action politique, un territoire où se construisent des solidarités protestataires, comme il autorise d'étendre la discussion aux territoires non urbains de la protestation. Ces derniers, relativement

152. La notion d'espace social n'est pas entendue ici dans le sens globalisateur défini par Pierre Bourdieu. Nous cherchons seulement en mettre en évidence quels sont les groupes sociaux qui se mobilisent et quel est le degré de légitimité de leur action, ce qui va permettre la visualisation d'un espace social protestataire. Rappelons que Pierre Bourdieu estime que parler d'espace social, c'est résoudre en le faisant disparaître le problème de l'existence ou de la non existence des classes sociales. Selon lui, il est possible de nier l'existence de classes, sans nier ce que les défenseurs de la notion entendent affirmer à travers elle, c'est-à-dire la différenciation sociale (voir l'article "Espace social et champ du pouvoir" dans BOURDIEU (P.) : *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action.* Paris. Seuil. 1994. pp53-57).

rares, posent moins la question de la pertinence des mobilisations en milieu urbain que celle des capacités effectives de les mener en dehors de ce milieu[153]. Enfin, dire que l'espace protestataire est urbain, c'est autant dresser une carte qui délimite les secteurs géographiques de la contestation qu'établir une carte qui en délimite les secteurs sociaux.

1. La ville, choix spatial de société en action

Dans le cadre de la mise en œuvre d'actions collectives, la ville peut être considéré comme un «choix spatial de société en action»[154], dans le sens où le destin des villes est lié à celui de la société ou du moins du groupe social qui agit. Par le biais des mouvements de protestation, la ville devient toujours présente dans les pratiques spatiales du politique.

Au Kenya, les municipalités urbaines se sont érigées en zones de pouvoir périphérique, grâce à la réforme de 1969, à une croissance démographique non maîtrisée et à une concentration du potentiel économique et administratif. La ville est devenue un monde à part où la relation entre système politique et société s'est modifiée dès l'instant où les attributions qui lui sont dévolues favorisent l'émergence et la consolidation de sphères de pouvoir suffisamment étendues pour déséquilibrer ou tout au moins concurrencer le système politico-administratif. Par ce biais, les autorités municipales interfèrent avec les réseaux clientélistes nationaux et créent de nouvelles ressources pour se positionner dans les joutes factionnelles. À ce titre, la lutte pour le poste de maire est devenue une donnée prééminente du jeu politique kenyan et ce n'est pas sans appréhension que les partisans de Daniel arap Moi ont vu leur échapper la charge de maire de Nairobi au profit d'un membre du FORD-Asili en janvier 1993. Les collectivités locales en milieu rural se trouvent en revanche toujours placées sous la dépendance directe des réseaux clientélistes, dont elles ne sont souvent que des prolongements, phénomène qui les réduit à une capacité d'initiative très faible. L'existence de municipalités urbaines place le système politique kenyan devant une contradiction qui touche au cœur même de sa cohérence : les conseils municipaux sont nécessaires au gouvernement pour assurer un relais avec les gouvernés mais ils sont en même temps dysfonctionnels par rapport au principe de la régulation centrale fondé sur un clientélisme rationalisé[155]. En Zambie, qui est l'un des pays les plus urbanisés d'Afrique, la question de la croissance urbaine est un des enjeux majeurs du pays. Les limites urbaines semblent conflictuelles, voire incertaines, entre administrations territoriales voisines et génèrent des politiques et des stratégies différenciées de leur part. Parallèlement, la structuration intra-urbaine apparaît insuffisante pendant que l'administration locale montre un réel manque de co-

153. La composition sociale des contestations en Afrique au cours des divers processus de démocratisation est essentiellement urbaine. Sur les vingt pays étudiés par Michael Bratton et Nicholas van de Walle (dont le Kenya et la Zambie), aucune contestation rurale n'a été relevée. Les deux auteurs y voient trois raisons qui nous semblent beaucoup trop générales : les mesures d'ajustement économique auraient rapporté des bénéfices aux paysans ; les contestations sont d'abord politiquement soutenues par les classes moyennes ; les protestations trouvent la plupart du temps leur origine dans une ethnie ou une région particulières, et de donner l'exemple des Kikuyu au Kenya (voir BRATTON (M.) ; VAN de WALLE (N.) : "Popular Protest and Political Reform in Africa". *Comparative Politics.* Volume 24. n°4. juillet 1992. pp419-442). Or, nous verrons ou avons déjà vu que l'inactivité relative des paysans ne résultent pas nécessairement des bienfaits des programmes d'ajustement structurel, que les contestations sont inititiées et soutenues par un panel bien plus large que les seules classes moyennes et que les Kikuyu ne sauraient être tenus comme les organisateurs principaux d'une contestation générale qui d'ailleurs n'existe pas en tant que telle.

154. D'après l'expression de Jacques Lévy dans *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique.* op.cit. p316.

155. Voir pour plus de détails sur tous ces points BOURMAUD (D.) : *Histoire politique du Kenya. État et pouvoir local.* op.cit. (notamment le chapitre 7 : "La citadelle urbaine". pp215-256).

ordination dans l'appréhension des contraintes opposées par les divers organismes internationaux d'assistance ou même dans celles des propositions concrètes qu'ils formulent. Si les cadres territoriaux n'ont pas cependant fondamentalement évolué depuis l'indépendance, leur contenu politique, lui, s'est modifié sous l'impulsion ambivalente d'une décentralisation contrariée par l'irrépressible tentation du centralisme.

La taille et le pouvoir représentent les éléments centraux qui permettent d'établir une ligne de partage entre ce qui relève du domaine de la municipalité urbaine et ce qui relève de celui de la collectivité non urbaine, dans la mesure où les villes définissent un espace à la fois politique, administratif, social et économique. On peut en déduire une série de trois critères subjectifs : un critère démographique (+ de 100,000 habitants) ; un critère politique (pôle d'obtention d'avantages personnels pour les titulaires de positions municipales ; centralité régionale produisant du sens pour tous) ; un critère économique (quantité des dépenses de développement et proportionnalité par rapport au total national des dépenses des collectivité urbaines ; qualité de l'enrichissement économique). Seulement trois municipalités kenyanes (Nairobi, Mombasa, Kisumu) et trois municipalités zambiennes (Lusaka, Kitwe, Ndola) remplissent ces trois critères et peuvent être normalement considérées comme des municipalités urbaines de premier plan. Ces critères apparaissent néanmoins très exigeants et il est nécessaire de dégager d'autres villes qui font également sens, soit parce qu'elles sont représentatives d'une communauté ou d'une ethnie particulières, soit parce qu'elles constituent des lieux propices à la concentration d'activités économiques, soit parce qu'elles sont des chefs-lieux administratifs qui représentent les seuls points de repère dans une région plus ou moins dépeuplée. Au Kenya, nous considérerons donc comme villes ou municipalités urbaines Kiambu, Nyeri, Thika (Central Province), Embu, Machakos, Meru, Kitui (Eastern Province), Eldoret, Kajiado, Kapsabet, Kericho, Kitale, Nakuru, Naivasha, Nanyuki, Narok (Rift Valley Province), Bungoma, Kakamega (Western Province), Kisii (Nyanza Province), Garissa (North Eastern Province), En Zambie, peuvent également être envisagées comme telles Kabwe, Kafue, Kapiri-Mposhi (Central Province), Chingola, Chililabombwe, Luanshya, Mufulira (Copperbelt Province), Choma, Livingstone (Southern Province), Kaoma, Mongu (Western Province), Kasama, Mpika (Northern Province), Chipata, Lundazi (Eastern Province), Mansa (Luapula Province) et Solwezi (North Western Province). Parmi ces entités urbaines, certaines sont plus importantes que d'autres, soit en raison d'une représentativité historico-politique spécifique (les villes kikuyu de Nakuru et de Kiambu, la ville lozi de Mongu) soit en raison d'un dynamisme économique avéré (Eldoret au Kenya, Mufulira, Luanshya et Chingola en Zambie).

On peut donc établir en guise de résumé un tableau de ces différentes catégorisations par ordre décroissant d'importance (au niveau de leurs perceptions en termes d'influence politique et économique), reconnaissant aux deux capitales une centralité éminente dans la dynamique de l'action collective.

Tableau n°17

CATÉGORISATION DES MUNICIPALITÉS URBAINES

Villes importantes		Villes de moyenne importance		Villes peu importantes	
KENYA	ZAMBIE	KENYA	ZAMBIE	KENYA	ZAMBIE
Nairobi Mombasa Kisumu	Lusaka Kitwe Ndola	Nakuru Kiambu Eldoret	Mongu Mufulira Luanshya Chingola	Machakos, Embu, Meru, Naivasha, Nanyuki, Eldoret, Kakamega, Kericho, Kisii, Kitui, Nyeri, Thika, Kitale, Bungoma, Kajiado, Garissa, Narok, Kapsabet	Kabwe, Kafue, Chililabombwe, Choma, Livingstone, Kapiri-Mposhi, Kasama, Mpika,Chipata, Mansa, Lundazi, Kaoma et Solwezi

La centralité de Lusaka et de Nairobi reste une donnée permanente dans l'analyse des mobilisations collectives kenyanes et zambiennes, puisque quasiment toutes les protestations essentielles s'y sont déroulées ou y ont pris racine. Nous choisirons ainsi de nous attacher plus particulièrement à leur étude, pour effectuer une analyse des actions collectives qui se situera tant en fonction des contraintes géographiques que des contraintes sociales de ces deux municipalités. Mais auparavant, il nous faut dresser les cartes protestataires du Kenya et de la Zambie. En prenant en compte l'ensemble des mobilisations collectives protestataires qui y ont été activées, nous espérons donner un aperçu synthétique de ce que représente l'espace protestataire *géographique* de chacun de ces deux pays. Les contre-mobilisations orchestrées par le pouvoir n'entrent pas dans la définition de l'espace protestataire, mais elles serviront de contrepoint, d'indicateur pour mesurer l'importance du facteur géographique dans la prise de décision gouvernementale.

Par rapport aux divers tableaux récapitulatifs des actions collectives que nous avons établis tout au long de notre travail, nous obtenons les données suivantes :

-KENYA : *Zones urbaines (67 mobilisations)*

→ Villes importantes : Nairobi (25) ; Mombasa (9) ; Kisumu (8)

→ Villes de moyenne importance : Nakuru (4) ; Kiambu (3) ; Eldoret (4)

→ Villes peu importantes : Thika (6) ; Nyeri (3) Kakamega (2) ; Embu, Naivasha, Kericho (1)

: *Zones non urbaines (17 mobilisations)*

→ Limuru (2) ; Maseno (2) ; Homa Bay, Nyandarua, Kombeni, Mackinon Road, Lare Market, Karuri, Murang'a, Njoro, Kerugoya et Voi (1) ; localités indéterminées ou zones essentiellement rurales : districts de Kinangop et de Murang'a

-ZAMBIE : *Zones urbaines (64 mobilisations)*

→ Villes importantes : Lusaka (21) ; Kitwe (15) ; Ndola (8)

→ Villes de moyenne importance : Chingola (3) ; Luanshya (4) ; Mufulira (3) ; Mongu (2)

→ Villes peu importantes : Kabwe (4) ; Kapiri-Mposhi, Kafue, Choma et Livingstone (1)

: *Zones non urbaines (1 mobilisation)*

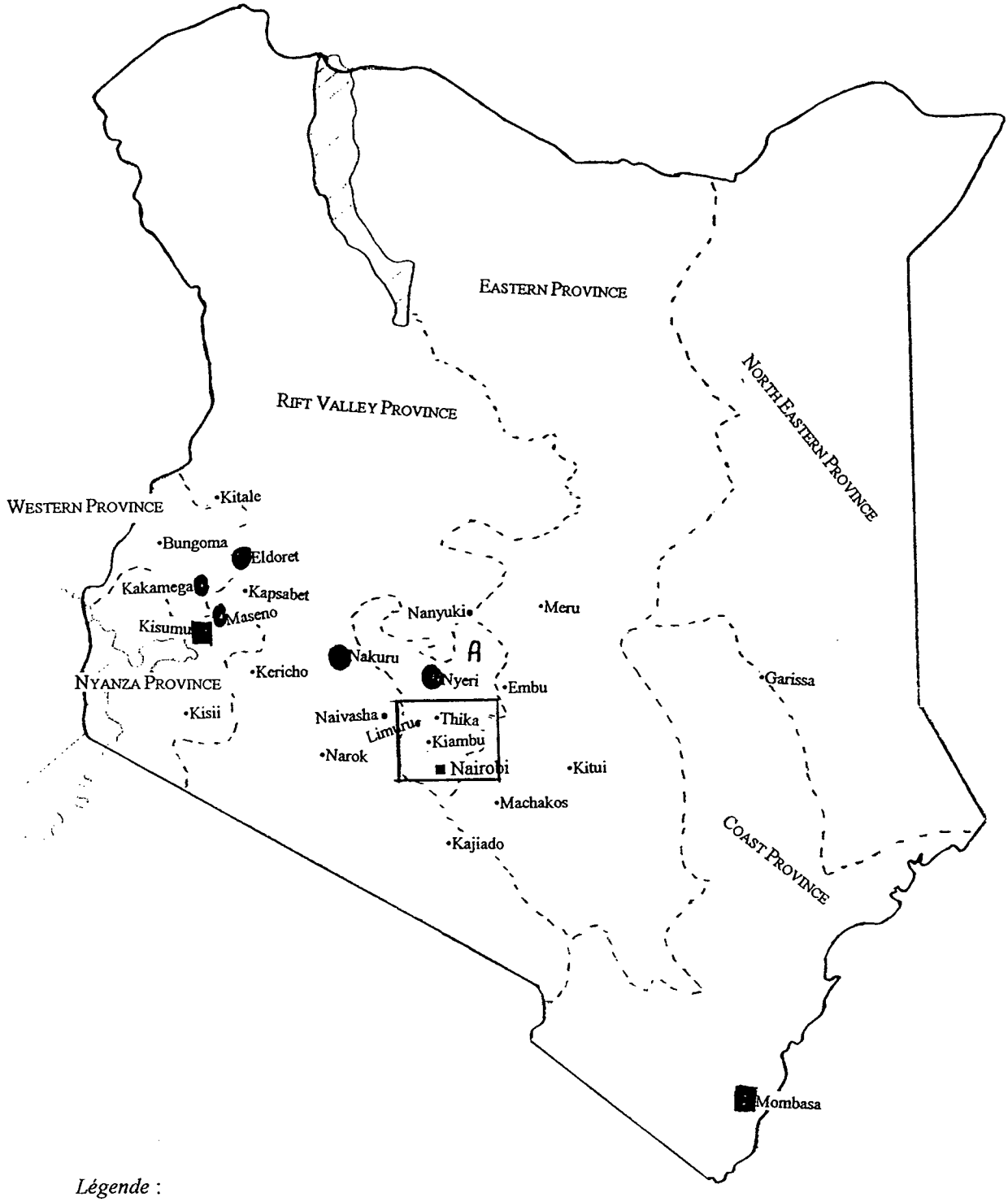
→ Sesheke (1)

À partir de ces données, on peut établir les cartes suivantes[156] :

156. Afin de ménager une certaine clarté, ne figurerons sur les cartes en ce qui concerne les zones non urbaines que les secteurs ayant été le lieu d'au moins deux mobilisations. Ne serons donc prises en compte que les municipalités de Limuru et Maseno au Kenya.

Carte n°4

ESPACE GÉOGRAPHIQUE DE LA PROTESTATION AU KENYA



Légende :

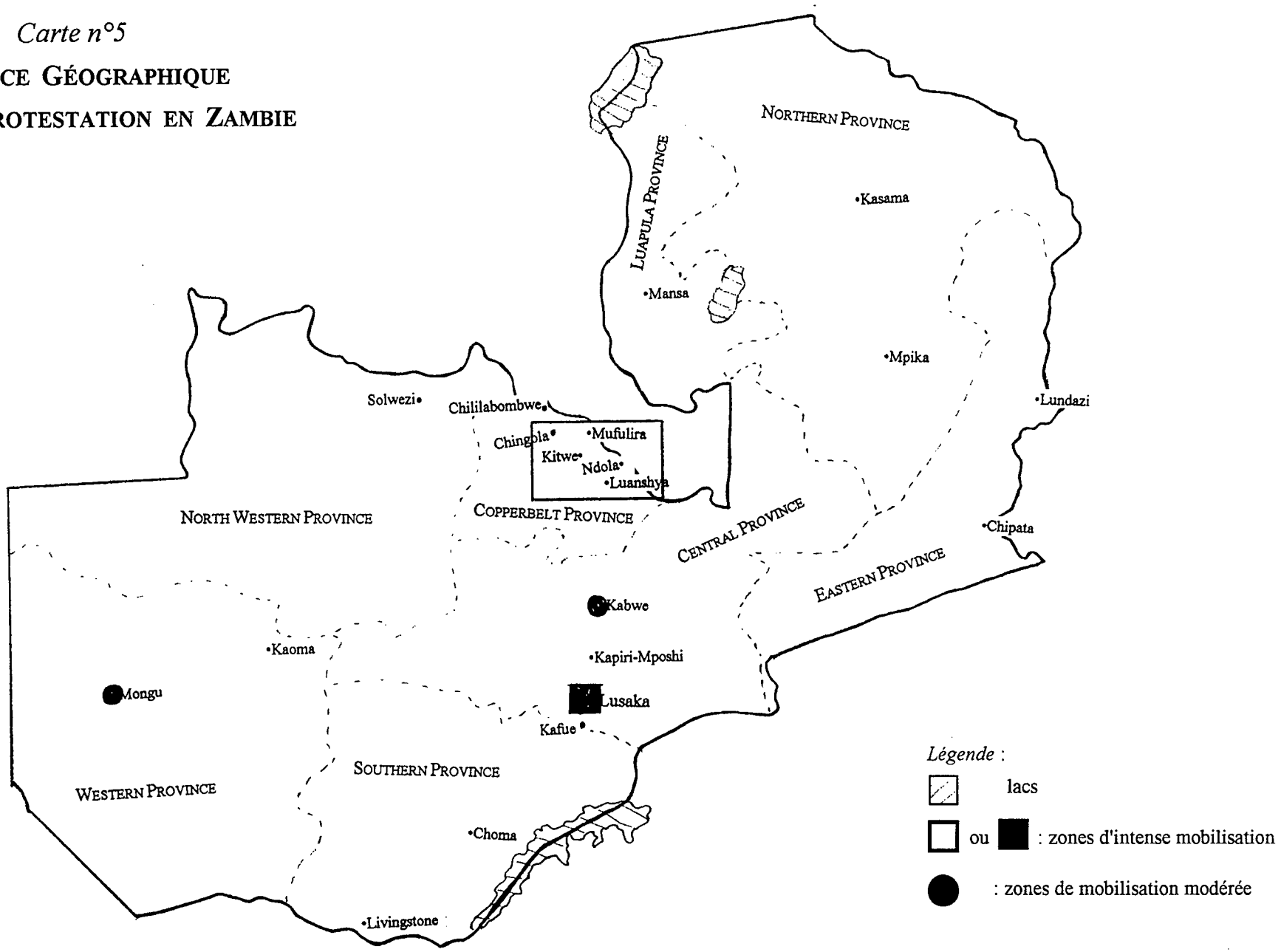
lacs — A : Central Province

ou ■ : zones d'intense mobilisation

● : zones de mobilisation modérée

Carte n°5

ESPACE GÉOGRAPHIQUE DE LA PROTESTATION EN ZAMBIE



En ce qui concerne les contre-mobilisations, qui ont constitué essentiellement une stratégie déployée par le gouvernement kenyan, une recentralisation certaine doit être notée. Alors que les manifestations anti-dissidents de 1988 avaient été organisées dans tout le pays, mobilisant chacune des branches locales de la KANU, les contre-mobilisations qui ont suivi se sont prioritairement déroulées à Nairobi (actions diverses de la YK'92) et à Mombasa (manifestations de l'UMA). Le cas des troubles ethniques reste spécifique : bien que leur activation se soit fondée sur des considérations ethno-régionales, la disposition des ethnies l'a ici emporté sur le caractère urbain ou rural de la localisation des cibles.

La ville apparaît indubitablement comme un choix spatial de société en action. La centralité urbaine de l'action collective s'impose car la ville offre des services que l'on ne trouve pas ailleurs. Néanmoins, et la nuance est d'importance, la ville n'est pas encore utilisée par les acteurs des protestations comme un système concret : ils utilisent plutôt des choses *dans* la ville (des rues, des monuments, des bâtiments administratifs) qui vont leur servir symboliquement ou matériellement de révélateur d'une revendication ou de support à la conduite d'une action donnée. Ces appropriations dénotent la formation d'une identification stratégique en fonction de la ville qui n'est plus fondée sur l'appartenance à un lieu unique, mais sur l'interaccessibilité de tous les lieux de la ville, en particulier de ceux qui ont été construits comme essentiels pour le succès d'une revendication. La consécration ou la production de nouveaux lieux centraux (*Kamukunji Grounds*, rond-point nord de l'Uhuru Highway, *Freedom Corner*, Great East Road, *Freedom Statue*, ...) marque le passage d'une dominance économique à une dominance politico-culturelle[157]. Ce n'est certes pas un droit à la ville qui est manifesté, mais un droit à utiliser la ville concurremment avec le pouvoir. Les actions des *matatu boys* et des vendeurs de rue zambiens par exemple mettent en demeure les autorités municipales de réagir de façon différente dans leur gestion des flux traversant un lieu dont ils pensaient avoir la maîtrise. Et, si les édiles municipaux disposent de l'avantage du lieu global (la ville elle-même, conçue comme un système qu'ils régulent), les nouveaux acteurs protestataires maintiennent un avantage sur des aires particulières de la ville. Une volonté de légitimation de revendications politiques conduit les acteurs de la protestation à dominer des clivages historiques bien différenciés : à Lusaka, leur adaptation à la distance et au trop-plein d'espace, et à Nairobi, leur décision de surmonter certaines ségrégations ethno-sociales, leur permet de construire des mobilisations efficaces.

La capitale représente à l'évidence un lieu prééminent de mobilisation et on peut trouver à ce phénomène deux types d'explications : l'une relève de son poids politique déterminant et de la surpolitisation de tout ce qui s'y déroule ; l'autre relève d'une volonté de transgression d'un lieu conçu comme un espace d'ordre. Chacun de ces deux facteurs dépend étroitement des possibilités matérielles d'engager un processus d'action collective public, en particulier au niveau de la conduite des manifestations. Nous n'allons pas revenir ici sur des thèmes déjà abordés à plusieurs reprises mais plutôt tenter d'élaborer un bilan concret de l'utilisation stratégique et symbolique de l'espace urbain à Nairobi et à Lusaka. Nous fondant sur les clivages sociaux qui caractérisent leur stratification, nous essaierons de voir en quoi les mobilisations ont modifié ou non le rapport au politique des acteurs urbains de la protestation et en quoi ces derniers ont reformulé ces modes de mobilisation.

---

157. La notion de dominance a été dégagée par Jacques Lévy qui entend par là les structures de fond idéelles ou matérielles : *"La dominance contient ce qui est le plus structurant de la vie sociale... C'est l'architecture générale selon laquelle une société s'autoconstruit"* (in LÉVY (J.) : *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique.* op.cit. p38).

Nairobi est plurielle, formalisée par une imbrication de ségrégations raciales et sociales qui provoquent la juxtaposition de situations sociales extrêmement contrastées. Ainsi, à quelques centaines de mètres du bidonville de Mathare Valley se trouve le luxueux quartier de Muthaïga où résidences diplomatiques, villas d'expatriés ou demeures de riches Kenyans se disputent la plus belle pelouse. De même, plusieurs ministres, dont Shariff Nassir et George Saitoti, ont fait construire des villas somptueuses, certaines à colonnades, à proximité immédiate du bidonville de Kangemi. La violence politique coloniale puis post-coloniale a structuré durablement l'état des rapports sociaux au sein des différents quartiers de la ville, devenant parfois l'outil d'une concurrence sociale. Lusaka en revanche présente un aspect bien différent où tout est fondé sur la distance et l'évanescence, rendant les clivages sociaux quasiment invisibles parce que ne disposant pas de terrains évidents de conflictualité. Conçue comme une cité-jardin dans les années 30, la capitale souffre aujourd'hui d'un trop-plein de distance. Le centre-ville n'en est pas vraiment un : concurrencé au surplus par un centre administratif sis à deux kilomètres, il offre l'aspect d'un quartier tout en longueur que la dévitalisation guette. Le reste est formé de quartiers pour la plupart d'assez forte densité, répartis sur toutes les périphéries de l'agglomération, et majoritairement habités par des pauvres. Ces derniers ont plus ou moins bien apprivoisé l'espace énorme à leur disposition. La pratique de l'agriculture urbaine leur donne des moyens de subsistance tandis que contrairement à leurs semblables de Nairobi ils ne connaissent qu'en faible proportion des problèmes de relogement. En revanche, les déplacements s'avèrent longs et coûteux et la distance isole les quartiers entre eux. On serait tenté d'affirmer que la structuration de l'espace à Lusaka renforce l'attitude relativement passive des Zambiens puisque la fragmentation urbaine réduit les tensions sociales.

Tensions réelles à Nairobi, tensions bridées voire oubliées à Lusaka, deux situations schématiques s'opposent mais provoquent pourtant des effets similaires en dépit de chiffres peu comparables. Sur les 25 mobilisations survenues à Nairobi, 12 ont été de nature violente (vandalisme ou émeute), 13 ont été des manifestations pacifiques, des boycott de cours ou des grèves importantes. À Lusaka, 6 ont été violentes, et 15 pacifiques.. Les groupes sociaux géographiquement et socialement marginalisés parce que pauvres ou sans travail ont toujours été considérés comme des secteurs plus ou moins dangereux par les élites. Les jeunes désœuvrés font peur et, les pouvoirs autoritaires n'hésitent pas à les rendre responsables de tous les maux urbains (viols, criminalité, brutalité, alcoolisme) en raison de leur réputation de constituer la source de violences incontrôlées, ce afin d'attirer des soutiens au sein des classes moyennes[158]. Les *matatu boys*, les transporteurs de *chang'aa* et sans doute à un degré moindre les *mishanga boys* sont également considérés comme potentiellement dangereux. Or, avec la revendication démocratique, la violence urbaine a pris une tournure ouvertement politique. Les *matatu boys* et les habitants des bidonvilles sont tenus pour les responsables majeurs des émeutes de *Saba Saba* tandis que des jeunes sans travail ont répondu plus que rapidement à l'action des étudiants zambiens au cours des secondes émeutes de la faim de juin 1990 . Enfin, les *mishanga boys* se sont épisodiquement portés au secours des vendeurs de rue zambiens.

Doit-on alors conclure que les deux capitales ont été prises en otage par cette catégorie de jeunes, au détriment non seulement des élites qui sont censées les contrôler politiquement mais aussi des autres acteurs urbains de la protestation ? Ce jugement doit être fortement nuancé, d'abord par les chiffres nus, ensuite par une analyse un peu plus approfondie bien que restant encore schématique. Au niveau des chiffres, il apparaît que sur les 12 mobilisations violentes

158. Voir sur ces processus globaux à l'échelle africaine MBEMBE (A.) : *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique noire*. op.cit.

déclenchées à Nairobi, seulement 2 ont été entièrement provoquées par des jeunes chomeurs ou vendeurs de rue (émeutes de mars et d'avril 1992), 2 ont été le produit d'actions simultanées, à défaut d'être sciemment combinées, de semblables groupes de jeunes et d'étudiants (émeutes de février 1990 et *Saba Saba*), tandis que les étudiants seuls ont provoqué 7 de ces mobilisations violentes, la dernière étant le fait de militants de droits de l'homme agressés par la police. À Lusaka, les vendeurs de rue n'ont été les acteurs que d'une seule action violente, les cinq autres étant provoquées par les étudiants (3), les militaires (1), la dernière résultant d'une conjugaison d'efforts d'étudiants et de jeunes (émeutes de la faim). Pourtant, les jeunes non étudiants demeurent ceux dont les actions présentent aux yeux des autorités et à ceux de la population le plus de poids. Les représentations sociales de la violence se fonderaient alors sur une polarisation sur des événements symboliquement significatifs et surtout générateurs de ruptures : des représentations de la légitimité des acteurs de la protestation découlerait la représentation de l'espace urbain, devenu protestataire.

Les actions collectives étudiantes demeurent une donnée récurrente des jeux politiques kenyans et zambiens alors que l'éruption violente d'une identité collective (les vendeurs de rue zambiens) et la formalisation tout aussi violente de réseaux de solidarités pourtant fragiles (les *matatus boys* et leurs ramifications dans les bidonvilles) constituent des nouveautés qui s'imposent au pouvoir comme inquiétantes. Dans les deux cas, les tentatives du gouvernement de contrôler ou au moins de réguler ces flux contestataires se sont révélés inadéquats. Depuis 1991, une guerre des tarifs s'est engagée entre le gouvernement kenyan et les *matatu boys*. Certaines personnalités influentes du pouvoir ont investi massivement dans ce commerce pour casser les prix et par là-même briser l'une des bases majeures de la contestation urbaine. Des textes ont interdit formellement aux conducteurs de *matatu* de diffuser de la musique à l'aide de hauts-parleurs extérieurs, de même que les héleurs se sont vu dénier le droit de se pencher aux portières pour attirer le client. De plus, les inspecteurs de la ville menacent régulièrement les propriétaires de faire repeindre uniformément les véhicules, dont les couleurs criardes sont considérées comme une incitation à la sédition. Or, si les hauts-parleurs ont disparu, de la musique souvent violente[159] est toujours diffusée à l'intérieur même des *matatu*, les rendant assourdissants, et les héleurs n'ont pas modifié leurs comportements. En Zambie, les vendeurs de rue étendent progressivement leurs activités aux artères principales de la ville, surtout depuis que *Soweto Market*, marché principal de la ville et source affirmée de contestation par le pouvoir, a été considérablement réduit de taille. Des grillages ont en effet été posés fin 1994 autour du terrain vague qui l'abritait derrière Lumumba Road.

Certes, il faudrait pour saisir les entières implications de ces phénomènes s'attacher à une étude spécifique des espaces urbains à Nairobi et à Lusaka. Par exemple, il est difficile d'aborder ce type de problème à Nairobi sans se pencher sur la donne ethnique. La capitale kenyane est majoritairement une ville kikuyu. Charles Rubia, qui fut l'un des initiateurs d'un retour au pluralisme politique, en a été le maire de 1963 à 1969. Depuis l'indépendance, les institutions municipales font l'objet d'intenses rivalités entre les factions de Kiambu et de Murang'a, qui tissent leur clientèle parmi les milliers de petits commerçants ayant gardé un pied dans la Central Province. La conjugaison de ce phénomène avec l'entreprise de destruction des réseaux

159. Si de l'afro-reggae sud-africain et du rap américain plus doux ont été davantage prisés à la suite à la suite des élections de décembre 1992, nombre de *matatu* continuent d'émettre des morceaux de rap aux rythmes très tranchés, bien moins coulés et aux paroles exprimant des réflexions dures et pessimistes sur la violence urbaine. Des groupes comme *Snoop Doggy Dogg* — apôtre du gangsta-rap, qui distille des paroles à l'efficacité redoutable relatant des historiettes sordides de prostituées, de fusillades sanglantes, de viols collectifs, qui forment ainsi une mythologie meurtrière propre à la rue, accompagnées par une bande son faussement nonchalante alternativement dominée par les basses ou les aigus d'un synthétiseur — alternent ainsi avec de la *world music* de consommation internationale ou du ragamuffin gentillet.

kikuyu menée par Daniel arap Moi ne peut qu'entraîner des flux contradictoires qui provoquent des comportements et nourrissent des affects bien particuliers.

La territorialité réduite de l'espace protestataire apparaît ici dans toute sa signification. La dimension territoriale du politique prend le pas sur les volontés d'action collective, qui trouvent leurs limites par le simple fait d'un éloignement géographique des centres de décision trop important. L'objectivation des mobilisations se réalisant essentiellement par l'accomplissement d'une visibilité sociale ou médiatique suffisante, la distance apparaît comme un frein à cette visibilité. Les centres de pouvoir ne varient pas, et demeurent sis en des lieux stratégiques particuliers, qui représentent pour les gouvernants des plates-formes de résistance à la contestation, et pour les courants protestataires des cibles privilégiées. La territorialité est donc une donnée majeure dans la constitution de l'échange d'argumentaires entre le pouvoir et les mouvements de protestation.

La structuration de l'espace protestaire demeure un phénomène qualifiable en fonction d'événements et de représentations d'actions distinctes qui ne sont pas formalisées pour cette fin. Il s'agit d'un concept explicatif de situations hétérogènes dans leur manifestation mais homogènes dans l'esprit qui les gouverne. Mais ce dernier point ne suffit pas pour caractériser un semblant d'organisation générale. En revanche, la défense étatique des cadres territoriaux d'expression du politique représente un moyen pensé de contrôle de ces flux de contestation. Le pouvoir agit en fonction de ces flux, et sa maîtrise de leur intervention se construit au regard des dimensions territoriales. Si la spatialité de la protestation est un concept abstrait au niveau des acteurs qui créent les mobilisations collectives, elle ne l'est pas au niveau du pouvoir qui tente de circonscrire l'extension de l'espace protestataire. La localisation étroite des lieux d'expressions légitimes du politique ne fait donc pas l'objet d'une compétition. L'intériorisation de cette localisation comme terrain privilégié de production des significations pertinentes fait des espaces urbains le lieu symbolique des jeux d'interprétations concurrentes du politique. La relégation du rural au rang de territoire secondaire du politique restreint l'espace protestataire, mais renforce en même temps son autorité, en ce que son impact limité géographiquement diminue les possibilités de dilution des actions qui le composent.

2. L'espace social de la protestation

Les retours sur la nature des acteurs qui se sont mobilisés à Lusaka et Nairobi, puis sur l'ensemble du Kenya et de la Zambie amènent à la visualisation des catégories de population qui se sont mobilisées au niveau national[160]. L'analyse sera ici représentée par des schémas

160. Nous avons donc établi 7 catégories : étudiants / lycéens ; musulmans ; paysans ; jeunes chômeurs ; colporteurs / vendeurs de rue ; divers ; autres. La catégorie [divers] indique la conjonction de plusieurs catégories sociales se mobilisant massivement sans qu'il soit possible d'en distinguer une qui soit dominante. La catégorie [autres] correspond à des mobilisations plus ou moins exceptionnelles de catégories sociales spécifiques représentées la plupart du temps par un syndicat ou un groupe d'intérêt.

La catégorisation opérée, générée par l'observation des groupes qui se sont mobilisés, s'est effectuée principalement en rapport avec les mobilisations les plus visibles comme les manifestations, les émeutes et les grèves. Certaines de ces catégories pourront alors apparaître redondantes, car par exemple des musulmans peuvent être en même temps des étudiants ou des fonctionnaires. C'est donc l'observation empirique qui a dicté notre souci de typologisation forcément sommaire et non pas le respect total de catégorisations pré-construites. Nous avons préféré mettre l'accent sur le critère majeur d'identification qui, à un moment donné, a conduit plusieurs personnes à s'engager dans l'action plutôt que nous aventurer dans un décodage compliqué — et souvent impossible à réaliser en raison du manque d'informations — des véritables appartenances sociales des acteurs de la mobilisation.

interprétatifs, dans un souci de ne pas déborder sur les développements suivants. Les données brutes sont les suivantes :

-KENYA (53 mobilisations) : étudiants / lycéens (21) ; musulmans (9) ; divers (12) ; paysans (3) ; jeunes chômeurs (4) ; colporteurs / vendeurs de rue (1) ; autres (3) : professeurs de l'enseignement supérieur ; praticiens des hôpitaux publics

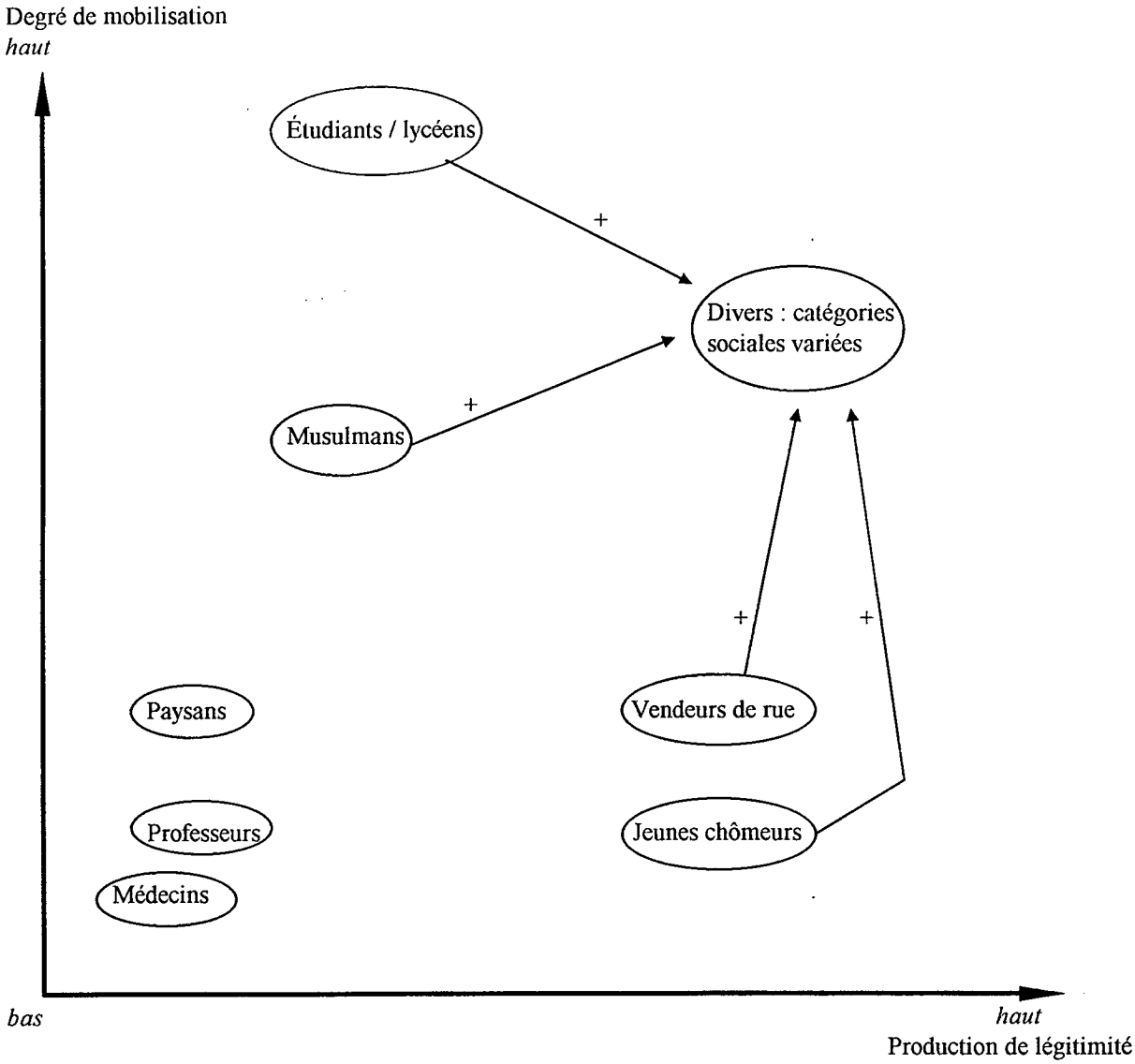
-ZAMBIE (41 mobilisations) : étudiants / lycéens (15) ; jeunes chômeurs (4) ; colporteurs / vendeurs de rue (7) ; divers (10) ; autres (6) : mineurs (2), militaires, ouvriers du pétrole, fonctionnaires, professeurs de l'enseignement supérieur

Les schémas suivants, dessinant sommairement les espaces sociaux de protestation, peuvent donc être dressés :

Enfin, il est clair que le nombre de mobilisations recensées ne correpondra pas à celui obtenu à la suite des comptes géographiquement effectués. L'exemple des émeutes de *Saba Saba* ou des émeutes de la faim zambiennes est manifeste à cet égard. Nous les considérons chacune comme une mobilisation spécifique, qui donc fait intervenir une catégorie de participants (en l'occurence la catégorie [divers] puisque de multiples groupes sociaux ont pris part aux émeutes) mais qui intervient dans plusieurs endroits de ces deux pays. Le nombre de mobilisations retenu comptabilisera celles dont nous avons effectivement parlé, mais l'addition des mobilisations de chacune des catégories peut ne pas aboutir à ce chiffre. En effet, il pourra advenir de dire par exemple que des étudiants et des chômeurs ont participé à une action collective. Nous ne les classerons donc pas dans [divers] mais dans [étudiants / lycéens] et [jeunes chômeurs], ce qui fera 2 pour 1 mobilisation.

Figure n°12

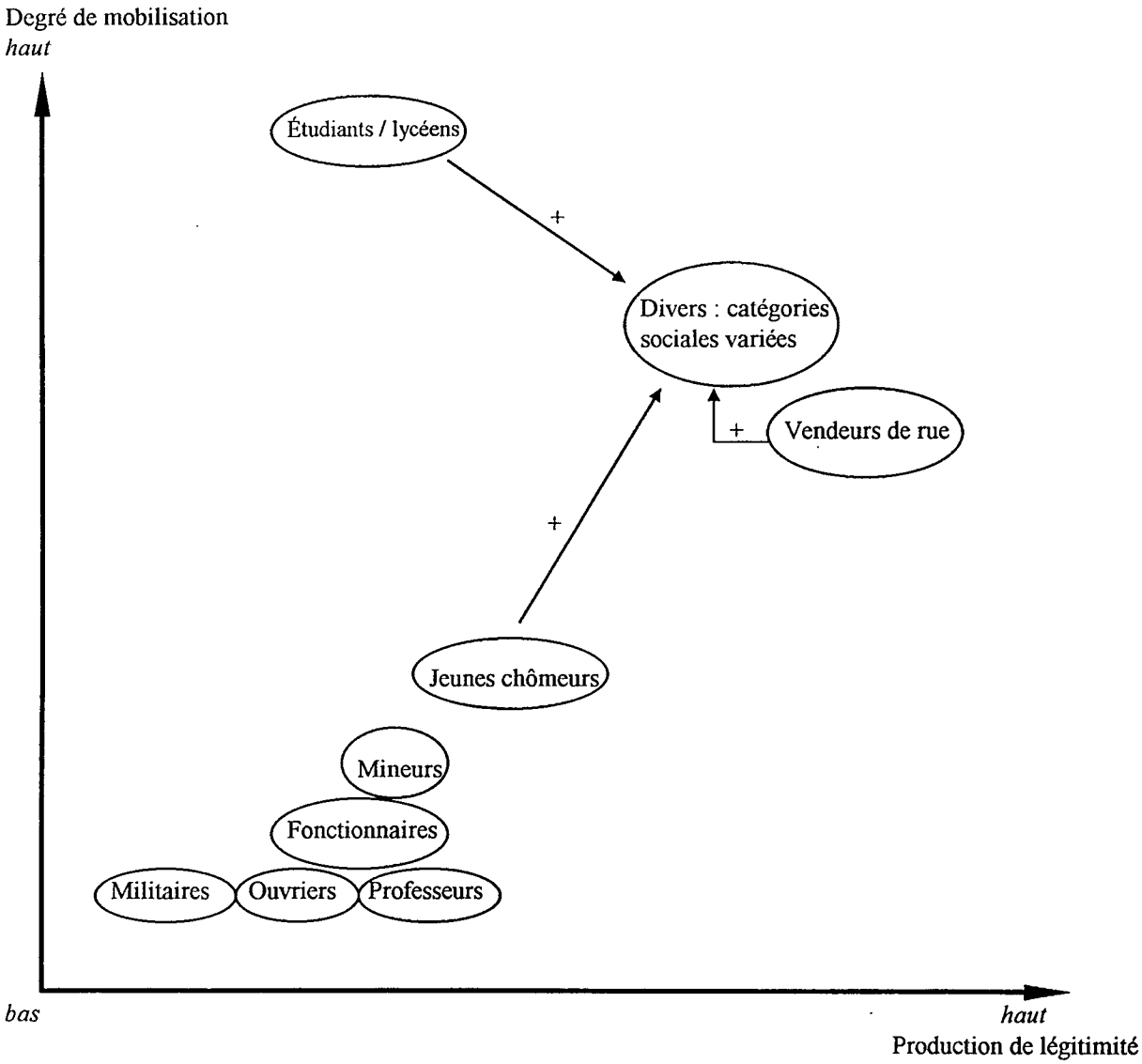
ESPACE SOCIAL DE LA PROTESTATION AU KENYA



(Les flèches montrent que certaines catégories se sont à un moment ou à un autre mêlées à des mobilisations multi-composites socialement, ce qui confère à ces mobilisations un degré de légitimité plus élevé sans pour autant donner un sens social permanent à la catégorie [divers]. La participation de ces groupes à ce type de mobilisation commune renforce cependant leur propre représentativité et ainsi leur propre capacité à produire une légitimité politique de leurs revendications, à condition qu'ils se fassent remarquer en tant que groupe pendant son déroulement)

Figure n°13

ESPACE SOCIAL DE LA PROTESTATION EN ZAMBIE



Ces deux espaces sociaux de la protestation représentent une première indication sur les comportements des segments de la société civile. Certes, les données ne sont pas comparables strictement au même niveau, en raison notamment de l'insertion de notre catégorie [canaux ayant directement prise sur la population]. Certains des éléments composant cette dernière se sont montrés relativement discrets, laissant ainsi libre cours à nombre d'actions autonomes. Y aurait-il dès lors une altération sévère des capacités de la société civile en tant qu'entité — notion sur laquelle nous ne pouvons faire l'économie d'un retour — ou au contraire doit-on reformuler sa définition au regard des flux novateurs apportés par la démocratisation ?

B) GUIDAGE, AUTONOMIE, SOCIÉTÉ CIVILE ET SOCIÉTÉ PROTESTATAIRE

Les canaux ayant directement prise sur la population (classe politique, réseaux religieux, syndicats, groupes d'intérêt, organismes internationaux d'assistance) ne sont pas représentatifs d'une éventuelle société civile, même si nous considérons chacune des composantes de cette catégorie comme nécessairement hors des sphères du pouvoir, voire y étant fermement opposée à un moment ou à un autre. D'une part, si l'on s'en tient à la vision qui ferait de la société civile l'ensemble des secteurs de la société nationale qui n'entrent pas dans le champ de l'activisme politique mais qui se positionnent par rapport à l'État (ou plutôt le pouvoir politique) comme concurrents ou contradicteurs directs[161], deux de nos éléments (classe politique, organismes internationaux d'assistance) n'entrent pas dans une telle catégorie. D'autre part, nous avons défini ces canaux non pas en fonction de leur opposition passée ou présente au pouvoir mais en fonction de leur capacité potentielle d'activer des mobilisations collectives. Il demeure que parler de démocratisation, de secteurs de la société dont l'objectif a été de jouer un rôle au cours de ce processus, ne peut que conduire à se poser la question des éventuelles altérations de la société civile, si du moins une telle catégorie structurée est décelable. Pour cela, il est d'abord nécessaire de procéder à quelques rappels sommaires avant de répondre à cette question.

1. Rappels sommaires

La société civile est une des notions les plus ambiguës du champ de la pensée politique, et il n'est guère possible de donner une définition stable et cohérente d'un terme qui, après avoir signifié l'État a ensuite désigné la société marchande, puis la société bourgeoise, pour enfin rassembler un ensemble de valeurs opposées à l' État[162]. Ces réévaluations successives débouchent sur la constitution d'une sorte de mythe qui est utilisé de façon récurrente comme un des instruments de la critique de l'État. Plus spécifiquement, la restructuration du discours politique autour de la notion de société civile s'inscrit dans un contexte précis, marqué par les défaillances des dirigeants politiques à fournir des alternatives séduisantes et par le renouveau de valeurs privées. Pour autant, la dichotomie État / société civile ne saurait représenter la réalité sociale. Avant de s'attacher à relater brièvement quelles ont été les différentes conceptions des sociétés civiles kenyanes et zambiennes, il nous faut voir comment il est possible d'appliquer une telle notion au champ africain.

Ce que Jean-François Bayart nomme «l'assimilation réciproque des élites»[163] prend un caractère intimiste, dès lors que l'on admet que les segments de la société capables de produire un

161. Précisons d'emblée que nous n'entrerons pas dans le recensement des débats relatifs à la notion de société civile, qui nécessiterait sans doute beaucoup plus qu'une thèse ! Cette définition générale s'inspire de celle d'Ernest Gellner qui entend la société civile comme la caractérisation de *"... l'existence d'une pluralité d'institutions capables de faire contrepoids au pouvoir de l'État"* (in GELLNER (E.) : "La société civile dans une perspective historique". *Revue Internationale des Sciences Sociales.* n°129. août 1991. p531).

162. Voir RANGEON (F.) : "Société civile : histoire d'un mot". in Centre Universitaire de Recherches Administratives et Politiques de Picardie : *La société civile.* Paris. Presses Universitaires de France. 1986. pp9-32.

163. Voir BAYART (J.-F.) : *L'État en Afrique. La politique du ventre.* op.cit. pp192-226. Dans son chapitre sur l'examen des sites et procédures de l'assimilation réciproque des élites, l'auteur reprend la distinction gramscienne de

sens politique grâce à un discours cohérent sont très peu «peuplés». La fusion des élites intervient plutôt dans le mondes des affaires et les flux privés, notamment patrimoniaux, garantissent des amalgames de nature financière. Ces liens figent en bloc social relativement homogène et en système d'interaction des groupes et des réseaux d'affaires plus ou moins disparates à l'origine et en tout cas concurrents. Progressivement, des composantes de la société civile telle que nous, occidentaux, nous la représentons se rebellent contre l'État (au Sénégal, les confréries islamiques contrecarrent les desseins réformistes d'Abou Diouf ; en Côte-d'Ivoire les entrepreneurs cherchent à s'émanciper du clientélisme politique ; au Congo, le mouvement associatif déborde le pouvoir ; au Zaïre, l'Église catholique s'élève contre les outrances de la politique dite de «l'authenticité» ; ...). Il reste que sa définition à l'échelle africaine ne peut s'élaborer qu'au regard de l'émergence concomitante de l'élite politique, à travers cinq pratiques politiques qui traversent les deux champs : l'idéologie, la chefferie, la bureaucratie, les élections et le parti. Au surplus, la fusion des élites africaines s'effectue très progressivement, quasi mécaniquement, de funérailles en mariages et de réunions en campagnes électorales. Peut-être alors devient-il difficile de mener une sociologie de la «fabrication» de la société civile, comme on mène une telle sociologie pour découvrir la paysannerie ou la classe ouvrière. Néanmoins, on ne peut qu'admettre que les lignes de positionnement contestataires par rapport au pouvoir (résistance, escapisme, contournement, réappropriation) sont de nature à inquiéter un régime autoritaire dès lors que l'institutionnalisation des groupes émetteurs de ces affects et de ces flux guette, et renforce ces arts de faire et de penser contre le pouvoir[164]. Ainsi, le thème de la société civile a été clairement abordé au Kenya et en Zambie.

«société civile» opposée à «société politique», afin de souligner le poids crucial des dynamiques sociétales dans la formation des «classes dominantes», et de mettre en valeur la continuité entre société civile et la tradition associative africaine. Toutefois, il admet que la systématisation de cette dichotomie interdirait de percevoir le rapport de cumul et d'entraînement qui raccorde les deux catégories. D'abord, les institutions (Parlements, partis, ...) représentent la société civile au sein de la société politique. Ensuite, les structures de pouvoir n'échappent pas elles-mêmes aux infiltrations de la société civile (et de citer les exemples du Dahomey, de la Haute-Volta et de la Sierra Leone). D'ailleurs, dans un article précédent, qui présentait la thématique des modes populaires d'action politique, Jean-François Bayart relevait que *"... le concept de société civile tend à supposer les systèmes sociaux clos sur eux-mêmes et à évacuer la dimension internationale, bien que celle-ci contribue à structurer d'une façon croissante le champ social domestique (...) Il paraît, en outre, acquis que les pratiques populaires du politique ne se réduisent pas à des représentations, des institutions ou des structures exclusivement populaires, pas plus qu'elles ne se confondent avec les appareils du pouvoir. En d'autres termes, la plupart des phénomènes politiques sont équivoques et réversibles ; ils sont les lieux et les moments, plus ou moins indifférenciés, de l'action contradictoire de groupes sociaux distincts"* (in BAYART (J.-F.) : "L'énonciation du politique. op.cit. pp352 et 354). Du même auteur, il faut consulter une première approche du problème dans BAYART (J.-F.) : "La revanche des sociétés africaines". op.cit.

Pour une démarche similaire, voir LEMARCHAND (R.) : "Uncivil States and Civil Societies : How Illusion Became Reality". *The Journal of Modern African Studies.* Volume 30. n°2. 1992. pp177-191). Pour une vision alternative réfutant le concept de société civile tout en admettant la présence de groupes sociaux distincts de l'État qui s'y «incorporent», c'est-à-dire qu'ils s'associent avec lui pour prendre part à ses activités dans l'objectif de partager ses ressources, ou s'en «désengagent», c'est-à-dire qu'ils gardent leurs distances en raison d'un scepticisme vis-à-vis de son efficacité et de la légitimité de ses actions, voir ROTHCHILD (D.) ; CHAZAN (N.) (sous la direction de) : *The Precarious Balance. State and Society in Africa.* op.cit.

164. Une tentative de synthèse des rapports entre société civile et démocratisation a été établie par Gordon White. Selon lui, la société civile peut choisir de tenir quatre rôles différents dans ce processus. Le choix dépend fortement de la qualité de structuration de la société civile (voir WHITE (G.) : "Cicil Society, Democratization and Development (I) : Clearing the Analytical Ground". *Democratization.* Volume 1. n°3. 1994. pp375-390) :

- -une société civile en formation peut directement influer sur la balance des pouvoirs en se ralliant à l'opposition pour déséquilibrer le régime autoritaire
- -une société civile forte peut jouer un rôle «disciplinaire» en renforçant les standards de la moralité publique et en améliorant la responsabilité des hommes politiques et des administrateurs. Elle serait ainsi un «superviseur» de la bonne marche de la démocratisation
- -une société civile active peut servir le rôle d'intermédiaire entre l'État et la population en transmettant les demandes et en articulant les intérêts des groupes sociaux
- -une société civile également active peut jouer un rôle «constitutif» en redéfinissant les règles du jeu politique en fonction de critères démocratiques

En ce qui concerne le Kenya, il existe trois conceptions divergentes de la société civile. Une première considère que la société civile a été progressivement rongée par le pouvoir autoritaire et que dès lors, elle ne parvient plus à trouver de moyens efficaces de se mobiliser, disparaissant presque en tant que société civile structurée[165]. Une seconde conclut à l'existence effective d'une société civile, mais qui est bridée par une trop grande fragmentation. Le parti unique a considérablement réduit les possibilités d'organisation des intérêts, et pour parvenir aux ressources, la société civile doit aussi s'insérer dans les réseaux de patronage. De plus, le grand nombre d'associations autonomes ne suffit pas à compenser l'absence d'organisations centralisatrices, ce qui rend la mobilisation difficile. Néanmoins, une société civile perdure, notamment grâce à l'influence de la conditionnalité de l'aide qui empêche Daniel arap Moi de la détruire[166]. Une troisième conception estime que non seulement la société civile existe, mais qu'elle représente aussi une structure puissante en raison de la représentativité sociale de ses composantes les plus visibles (juristes, Églises chrétiennes), capables de s'opposer au pouvoir en dépit des tentatives de ce dernier de briser tous les réseaux concurrents[167].

La situation de la Zambie a été sujette à moins d'interprétations, en raison d'un intérêt moindre pour un champ d'investigation où la prééminence du ZCTU comme groupe d'intérêt rendait la structuration des rapports entre pouvoir et société bien plus simple. Néanmoins, deux conceptions peuvent être dégagées. Une première vise à admettre qu'il existe une «tradition critique» depuis les nombreuses créations associatives au cours de la colonisation. Ainsi, les Églises chrétiennes, les syndicats et la presse auraient constitué un pôle permanent de contestation, structurant par là une société civile durable[168]. Une seconde conception relève la faiblesse d'une société civile qui ne s'exprime que dans les zones urbaines, les intérêts étant faiblement agrégés dans les zones rurales. Les entrepreneurs et les syndicalistes deviennent donc les fers de lance de la contestation, et cette concentration du pouvoir de protester constitue autant une force pour la société civile qu'un avantage pour le pouvoir qui sait où mener ses actions de délégitimation[169]. Ces deux conceptions se rejoignent en réalité pour constater la

---

Il reste que Gordon White, même s'il admet avec Jean-François Bayart qu'une société civile ne reposant pas sur un idéal démocratique ne peut assurer par sa seule existence une démocratisation du système politique, estime qu'une société civile «faible» peut prendre une part active dans un tel processus. C'est pourquoi sa classification repose sur le postulat d'une nécessaire intervention de la société civile dans ce processus de démocratisation. En outre, tout en rappelant que le concept de société civile est un idéal-type, et qu'il existe des interactions avec l'État, il effectue une nouvelle césure peu claire entre société civile, État (appareil administratif, judicaire, législatif et militaire) et société politique (ensemble des institutions et des acteurs qui jouent le rôle d'intermédiaire entre la société civile et l'État). En dehors du fait qu'il opère des distinctions drastiques et parfois difficilement justifiables, il occulte par là les effets de politisation de tel ou tel groupe de la société civile (l'explication de la politisation de groupes de la société civile a été étudiée par Jean-François Bayart, qui distingue six paramètres : le mode de pensée qui permet de développer un discours plutôt qu'un autre ; les notions culturelles qui favorisent certaines formes de politisation et qui affectent les comportements politiques ; les lignes principales du conflit qui polarise la stratification sociale et détermine le langage politique ; les événements historiques qui ont créé les archétypes politiques ; les significations de l'entrée en politique ; le facteur de la politisation (voir BAYART (J.-F.) : "Civil Society in Africa. op.cit. p122).

165. Voir THROUP (D.) : "The Construction and the Destruction of the Kenyatta State". op.cit.

166. Voir WIDNER (J.A.) : *The Rise of a Party-State in Kenya. From Harambee ! to Nyayo !.* op.cit. ; du même auteur : "Political Reform in Anglophone and Francophone African Countries". in WIDNER (J.A.) (sous la direction de) : *Economic Change and Political Liberalization in Sub-Saharan Africa.* op.cit. pp49-79) ; NGUNYI (M.G.) , GATHIAKA (K.) : "State-Civil Institutions Relations in Kenya in the 1980s". op.cit.

167. Voir BARKAN (J.D.) : "The Rise and Fall of a Governance Realm in Kenya". op.cit. ; HYDEN (G.) : "Party, State, and Civil Society : Control vesus Openess". op.cit. ; MÉDARD (J.-F.) : "The Historical Trajectories of the Ivorian and Kenyan States". in MANOR (J.) (sous la direction de) : *Rethinking Third-World Politics.* Londres / New York. Longman. 1991. pp185-212.

168. Voir LUNGU (G.F.) : "The Church, Labour and the Press in Zambia : The Role of Critical Observers in a One-Party State". *African Affairs.* Volume 85. n°340. juillet 1986. pp385-410.

169. Voir BRATTON (M.) : "Economic Crisis and Political Realignment in Zambia". op.cit.

centralité de l'action syndicale dans la compétition avec le pouvoir, compétition qui reste cependant à l'avantage de ce dernier jusqu'à la revendication démocratique.

2. Déficit d'interactions et faible agrégation des réseaux

La mise en perspective des actions des canaux ayant directement prise sur la population avec les secteurs de la société civile n'a pas pour objectif de revenir systématiquement sur les comportements de ces derniers, d'abord parce que cela a déjà été fait à un moment ou à un autre au cours de nos développements, ensuite parce qu'il n'est pas question de se livrer à des propositions de substitution d'une notion par une autre. Nous voulons seulement mettre en évidence les canaux s'étant durablement mobilisés au cours de la revendication démocratique puis pendant la période post-électorale pour tenter de dire si une société protestataire s'est ou non structurée. Il faut pour cela au préalable rappeler quel a été le nombre d'actions autonomes et d'actions guidées[170] :

-KENYA : 1987-1992 *(36 mobilisations)*
- → actions autonomes spontanées : 7
- → actions autonomes stratégiques : 13
- → actions guidées : 16 (classe politique : 7 ; syndicats : 6 ; groupes d'intérêt : 1 ; Églises chrétiennes et organismes internationaux d'assistance : 0 ; action conjointe classe politique / groupes d'intérêt : 2)

: 1993-1994 *(17 mobilisations)*
- → actions autonomes spontanées : 0
- → actions autonomes stratégiques : 4
- → actions guidées : 13 (classe politique : 4 ; syndicats : 8 ; groupes d'intérêt : 1 ; Églises chrétiennes et organismes internationaux d'assistance : 0)

-ZAMBIE : 1986-1991 *(26 mobilisations)*
- → actions autonomes spontanées : 5
- → actions autonomes stratégiques : 7
- → actions guidées : 14 (classe politique : 5 ; syndicats : 9 ; groupes d'intérêt, Églises chrétiennes et organismes internationaux d'assistance : 0)

: nov. 1991-1993 *(15 mobilisations)*
- → actions autonomes spontanées : 5
- → actions autonomes stratégiques : 3
- → actions guidées : 7 (syndicats : 7 ; classe politique, groupes d'intérêt, Églises chrétiennes et organismes internationaux d'assistance : 0)

Au Kenya, deux enseignements doivent être retirés : les actions guidées ont pris le pas sur les actions autonomes après les élections (16 contre 20 puis 13 contre 4) ; la classe politique (11) et les syndicats se sont montrés (14) les plus actifs dans la mise en œuvre d'actions collec-

170. Certaines actions par exemple ont été d'abord spontanées pour s'autonomiser par détermination stratégique, ou autonomes stratégiques pour devenir guidées par la suite. Dans ces cas, nous prendrons en compte la première évaluation de l'action.

tives. En Zambie, l'équilibre entre actions guidées et actions autonomes persiste (14 contre 12 puis 7 contre 8) tandis que les syndicats se dégagent indéniablement (16) dans l'organisation de mobilisations. Au niveau des deux pays, il faut noter l'apparente passivité des Églises chrétiennes et des organismes internationaux d'assistance.

Cette analyse brute ne donne des indications au sujet des canaux ayant directement prise sur la population que sur l'organisation d'actions collectives et non pas sur leur action au cours de la revendication démocratique. Tout l'intérêt de le rappeler de nouveau ici est d'éviter les confusions quant à l'objet de notre démonstration. La dichotomie guidage / autonomie s'inscrit dans une logique de reconnaissance des pôles d'activation d'actions collectives protestataires et non pas dans celle d'une reconnaissance des pôles globaux de contestation. Aussi, il est certain qu'affirmer à partir de ces chiffres que les Églises chrétiennes et les organismes internationaux d'assistance ont été absents du débat démocratique serait une hérésie. En revanche, ces deux canaux n'ont pas choisi l'action collective comme mode de légitimation[171].

Il ne nous semble pas qu'en dépit des nombreuses actions collectives intervenues au Kenya et en Zambie, il soit possible pour autant de parler de «société protestataire» structurée, spécialement destinée à la contestation. Il est frappant de constater le peu d'interactions visibles entre chaque pôle de contestation ou entre chaque organisation d'action collective alors que les circonstances justifiaient leur formalisation.

Au Kenya, seules les Églises chrétiennes ont tenté de créer des réseaux de contestation relativement aboutis, mais il apparaît que leur soutien actif aux dissidents ou leurs liaisons régulières avec les juristes[172] ont moins tenu à une volonté d'accélérer le processus de démocratisation qu'à une volonté de se présenter comme un acteur définitif du jeu politique. Au surplus, la faillite du dialogue œcuménique et l'émergence d'une «troisième force politique chrétienne»[173] constituée par les Églises protestantes évangéliques et fondamentalistes ont conduit à de rudes conflits internes de succession qui ne sont pas sans rappeler ceux qui se trament au sein des partis politiques. Les principaux canaux d'activation de mobilisations collectives (classe politique, syndicats, groupes d'intérêt) n'ont eu que peu de rapports entre eux, et on peut y voir comme raison essentielle la force de la répression ou du moins des menaces de répression qui affaiblissent les velléités de contestation, qui souvent ne s'expriment que dans la clandestinité. L'exemple des émeutes de *Saba Saba* où le Mwakenya et le groupe politique mené par Njeru Kathungu et George Anyona se sont engagés dans des activités de mobilisation séparément, sans réellement connaître l'existence de l'autre, est significatif à cet égard. Et seules sont à noter la manifestation organisée par plusieurs groupes d'intérêt défenseurs des droits de l'homme (GBM, RPP) en mars 1992, la manifestation conjointement organisée par le RPP et l'IPK en septembre 1992 et la manifestation quasi-avortée d'avril 1993 mise sur pied par le

171. Le cas des Églises chrétiennes zambiennes et de la FODEP est particulier. Un groupe d'intérêt n'est apparemment pas en lui-même une action collective, mais il peut avoir été conçu pour en mettre en œuvre : il est donc un mode potentiel d'action collective.

172. Les juristes ont trouvé un intérêt certain (préserver une autonomie vacillante) à s'allier avec les Églises chrétiennes qui pour leur part ont vu là le moyen de prendre une nouvelle dimension en s'appuyant sur un corps élitiste. Pourtant, leurs conceptions mutuelles de la justice sociale et des droits de l'homme diffèrent ainsi que leurs mobiles politiques. Si les leaders cléricaux n'ont aucune ambition politique — à la différence d'ecclésiastiques zambiens qui s'engageront en politique tout en étant membres du gouvernement Chiluba ou députés —, les juristes eux espèrent que la revendication démocratique leur servira aussi de tremplin pour parvenir à un poste de responsabilité dans un éventuel gouvernement d'alternance. Il demeure que la conjonction des intérêts religieux et de ceux des juristes a au moins permis une large propagation de l'information, qui, jointe à une fonction tribunitienne certaine, représente un facteur général d'incitation à la mobilisation. Quant à l'alliance avec les dissidents, elle s'est plutôt manifestée de manière unilatérale par l'aide apportée aux exilés (voir *La Lettre de l'Océan Indien.* 19 mai 1990. p6) et par la lutte continuelle pour combattre les détentions abusives.

173. Selon l'expression d'Hervé Maupeu, dans "Églises kenyanes et démocratisation : le bilan d'une échec ?". op.cit.

FORD-Kenya et l'IPK avec le soutien de dignitaires ecclésiastiques. Il n'existe pas de symboles, d'idéologies ou même d'institutions capables d'agréger les potentialités d'une société civile forte mais qui reste fragmentée. L'articulation des intérêts demeure un problème que les institutions religieuses, censées disposer des structures organisationnelles les plus opérationnelles ne peuvent résoudre, d'autant qu'elles connaissent des difficultés à maintenir une présence nationale ne serait-ce que sur le traitement des troubles ethniques[174]. Le Kenya est ainsi une bonne illustration de la logique selon laquelle un processus de démocratisation inachevé augmenterait la fragmentation de la société civile[175].

En Zambie, le rassemblement qui a permis la constitution du MMD doit être considéré comme un cas à part, d'abord parce que son objectif s'est toujours défini dans une perspective d'action institutionnelle, ensuite parce que ses composantes apparaissent rétrospectivement comme la résultante d'une agrégation hétéroclite d'intérêts divergents et souvent opportunistes. En effet, on y trouve les syndicalistes du ZCTU qui constituent la fondation de l'ensemble, des responsables de l'UNIP pressentant le changement, des propriétaires terriens, des hommes d'affaires apôtres de la libéralisation économique, quelques intellectuels et une jeune génération ambitieuse. Finalement, c'est à partir du ZCTU qu'auraient pu se construire des interactions entre pôles de contestation, permettant l'édification à terme de réseaux durables capables de définir puis d'activer des modes d'action collective. Or, il n'en est presque rien, et les seul bruits de coopération entre étudiants et leaders syndicalistes du ZCTU par exemple ont été colportés par l'UNIP sans qu'ils nous aient été confirmés par les étudiants et surtout sans que des preuves tangibles de cette coopération soient visibles. Les difficultés que rencontrèrent les responsables de l'UNZASU pour organiser la réunion des partis politiques en avril 1991 témoignent des déficits en infrastructure mais également de ceux tout aussi réels en matière de collaboration entre secteurs de contestation. De fait, nous n'avons relevé aucun lien avéré pour l'organisation d'actions collectives entre les divers canaux ayant directement prise sur la population, si ce n'est ceux brièvement tissés entre les responsables des jeunes du MMD de Kitwe et les vendeurs de rue de la même localité pour la création d'un groupe d'intérêt.

Le Kenyan et la Zambie montrent bien que la notion de société civile renvoie à des degrés variables de «structuration» et de «constitution» dépendants de chaque histoire, et qui implique que c'est ce problème de faible constitution ou de faible agrégation des intérêts des composantes de la société civile plus que son existence en soi qui est pertinent pour l'analyse politique[176].

Ces constatations, qui ne peuvent qu'aboutir à la conclusion d'une non formalisation d'une «société protestataire», posent aussi la question des capacités, ou des possibilités, d'établissement de réseaux contestataires structurés dans ces deux pays. En effet, la structuration des systèmes politiques africains en réseaux factionnels participe de continuités historiques et de réalités sociologiques prégnantes. L'exemple kenyan, où s'entremêlent le couplage subtil des hiérarchies politiques officielles et des hiérarchies territoriales, la disposition des pouvoirs en fonction de différenciations ethniques ou en fonction d'échelles d'importance (*Big Man / small boys* ; grands / petits ; ...) et les procédures de chevauchement entre activités politiques et d'affaires concourant à l'accumulation d'un capital personnel, en est une bonne illustration. Mais d'une part, ces réseaux ne sont pas invariants. Construits et éminemment plastiques, ils ne

174. Voir HOLMQUIST (F.) ; FORD (M.) : "Kenya : State and Civil Society the First Year after the Election". *Africa Today.* 4e trimestre 1994. pp5-25.

175. Voir HARBESON (J.W.) : "Civil Society and Democratization in Africa". *African Voices.* Volume 2. n°3. 1993. pp1-3.

176. Voir BADIE (B.) : "Formes et transformations des communuatés politiques". in GRAWITZ (M.) ; LECA (J.) (sous la direction de) : *Traité de Science Politique. Tome 1.* p638.

reposent pas sur des identités données qui traverseraient le temps et l'espace sans altérations majeures[177]. D'autre part, même si l'ordre politique a été la plupart du temps établi par l'autonomisation d'un réseau présidentiel par rapport aux factions concurrentes, ces dernières fonctionnent selon des critères qui bloquent plutôt qu'elles ne facilitent l'activation de mouvements de protestation. Aussi, il faudrait davantage chercher en direction de la formation de réseaux qui dépassent sinon transcendent la lutte factionnelle pour s'agréger autour d'objectifs communs différenciés.

Suivant les problématiques dégagées par Marcel Mauss, le réseau relationnel a été défini comme un système généralisé de relations stratégiques et officieuses d'échange immédiat ou différé entre des personnes jouissant d'un pouvoir politique ou administratif et d'autres qui essayent d'en obtenir des faveurs[178]. Une analyse en terme de réseaux permet d'interpréter le comportement des individus en terme de contrainte structurelle plutôt qu'en terme de déterminant. Au lieu de déduire les conduites des structures, il faut essayer de comprendre la constitution des structures à partir des conduites[179]. À l'échelle des mouvements protestataires, le concept de champ multi-organisationnel recouvre les implications liées à la notion de réseau. Selon Russel Curtis et Louis Zurcher, toutes les organisations d'action collective sont comprises dans un champ multi-organisationnel, défini comme le nombre total d'organisations avec lesquelles il est possible d'établir des liens spécifiques. Alliances et conflits s'y jouent de même que les processus inter-organisationnels s'effectuent à un double niveau : au niveau de l'organisation même, les réseaux s'établissent par la reconnaissance d'activités, de militants, de dirigeants et de cibles communes ; au niveau de l'individu, les réseaux s'établissent par les affiliations multiples des membres (Églises, syndicats, partis, amis, voisins, collègues, ...)[180]. Les groupes primaires également, par les liens identitaires qu'ils créent et entretiennent, jouent un rôle fondamental dans la motivation à la participation et dans la constitution de réseaux de mouvements. Ces appartenances prennent une part prépondérante dans le processus de construction sociale de la protestation. La communication persuasive menée par les organisateurs de mouvements protestataires va résonner en priorité parmi les individus appartenant à des secteurs de la société avec lesquels ils ont des affinités. Les réseaux, groupes et organisations pré-existants faisant partie d'un système d'alliance faciliteront l'action collective[181].

La reconnaissance de ces réseaux demeure cependant problématique, justement en raison de leur caractère fréquemment privé à l'origine[182]. Dès lors, notre ambition apparaît ici limitée dans la mesure où nous ne disposons pas de suffisamment de matériaux pour apporter des interprétations totalement fiables. Néanmoins, il demeure possible de donner quelques indications sur les tendances repérables. À notre sens, l'hypothèse globale qui peut être proposée est la suivante : les réseaux ne sont pas apparus comme des éléments essentiels dans la formulation des actions collectives et des organisations qui les ont ou non soutenues, soit parce qu'ils sont

---

177. Voir BAYART (J.-F.) : *L'État en Afrique. La politique du ventre.* op.cit. pp261-270.

178. Le concept de réseau sert en sociologie à désigner la configuration des liens sociaux informels dans lesquels se trouve inséré un individu et qui structure son action sociale. En Science Politique, ce concept est utilisé pour décrire les processus de socialisation, de mobilisation politique, de même qu'on le retrouve dans l'étude des relations internationales où il sert à repérer tous les liens entre acteurs individuels ou collectifs qui transcendent les frontières et qui à ce titre entrent en concurrence avec les gouvernements dans la construction de la scène internationale.

179. Voir MANN (P.) : *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives.* pp40-41.

180. Voir CURTIS (R.L.) ; ZURCHER (L.A.) : "Stable Resources of Protest Movement : The Multi-Organizational Field". op.cit.

181. Voir KLANDERMANS (B.) :"The Social Construction of Protest and Multiorganizational Fields". op.cit.

182. Sur l'examen de ces difficultés, voir KNOKE (D.) : *Political Networks. The Structural Perspective.* op.cit. pp57-84.

apparus au contraire comme des facteurs de ralentissement, soit parce que leur structuration ne correspondait pas aux exigences d'une organisation de mouvement protestataire.

Les flux induits par la revendication démocratique ont provoqué de multiples réalignements politiques qui n'ont pas facilité l'équilibre des réseaux existants. En définitive, au niveau national, il n'est possible de repérer que deux réseaux primordiaux qui se sont montrés véritablement efficaces à un moment donné : celui tissé progressivement par les *matatu boys* avec un certain nombre de relais parmi la communauté des musiciens et des vendeurs de *chang'aa* ; celui qu'ont élaboré dans l'urgence les vendeurs de rue zambiens avec les colporteurs officiellement déclarés, les commerçants opérant légalement sur les marchés et quelques jeunes représentants politiques. Certes, de nombreux petits réseaux existent, et ont tenté avec plus ou moins de succès de construire des actions collectives ou des organisations susceptibles d'y conduire. La plupart du temps, ces réseaux sont fondés sur une identité ethnique que le groupe cherche aussi à préserver : le cas de la formation de la KWA, et les liens entretenus par Peter Kihara Young et Njeru Kathungu en sont des exemples probants. La donne ethnique façonne la construction des réseaux de contestation kenyans bien plus que les réseaux zambiens, qui d'ailleurs ne pouvaient potentiellement qu'être moins nombreux en raison d'un contrôle gouvernemantal plus centralisé et plus achevé des réseaux de patronage[183].

De plus, au Kenya comme en Zambie, au moment de la démocratisation, l'absence d'intégration de la société urbaine à la société globale et la distance entre groupes sociaux sont trop importantes pour garantir le caractère durable des réseaux éventuellement échafaudés. Entre l'élite dirigeante (professionnels de la politique, hommes d'affaires, hauts fonctionnaires) et le reste de la société (de la société urbaine à la paysannerie), l'écart en termes de revenus, de mode de vie et de place dans la production est trop accusé pour permettre la formation de réseaux trans-sociaux capables de s'imposer comme acteurs de la protestation. Pourtant, deux facteurs auraient pu permettre de dépasser ces clivages : l'identité de l'objectif de libéralisation politique ; l'inadéquation du clientélisme progressivement inadapté à un environnement social essentiellement urbain, où la distribution des ressources a du mal à se faire en fonction de solidarités claniques qui n'existent pas. Or, il est remarquable de constater que non seulement il n'y a pas eu ou très peu d'interconnexions entre l'élite et le reste de la société, sinon dans le sens d'une relation inégale de «patron» à «marchandise» (organisation de manifestations partisanes ; attraction des gouvernés dans des réunions publiques), mais qu'encore les éléments de cette élite n'ont pas su agréger leurs propres efforts[184] et que les composantes du reste de la société ont continué de demeurer dans la marge. Par exemple, les marginaux urbains ne sont pas parvenus à devenir les acteurs de leur propre histoire, sinon en Zambie où les vendeurs de rue ont créé temporairement une identité conflictuelle. Mais les vendeurs de *chang'aa* et les habitants des bidonvilles en général n'ont pas trouvé dans la démocratisation les moyens de se construire en groupe social immédiatement visible par l'organisation d'actions concrètes.

---

183. Selon Robert Bates et Paul Collier, Kenneth Kaunda disposait au milieu des années 80 de plus de 40.000 réseaux de patronage à Lusaka même (voir BATES (R.H.) ; COLLIER (P.) : "The Politics and Economics of Policy Reform in Zambia". in BATES (R.H.) ; KRUGGER (A.O.) (sous la direction de) : *Political and Economic Interactions in Economic Policy Reform.* Oxford / Cambridge. Blackwell Publishers. 1993. p391).

184. En dépit des liens noués entre juristes et ecclésiastiques kenyans, aucune organisation commune ne sera créée. Le 12 juin 1991, le NCCK et la LSK annoncent la formation de la Justice and Peace Convention of Kenya dont l'objectif était de servir de relais aux réformes politiques dans un climat pacifique de conciliation. Mais les divergences entre les principaux responsables (Paul Muite et Henry Okullu notamment) entraîneront très rapidement l'échec de ce projet, d'autant que le gouvernement s'emploiera à interdire les actions prévues (journée de prière ; marche pacifique ; procession) pour annoncer officiellement la constitution de l'organisation. En Zambie, la FODEP, bien que regroupant plusieurs secteurs de l'élite, demeure clairement dominée par les Églises chrétiennes, qui imposent un contrôle unilatéral sur chacune de ses opérations.

Faut-il pour autant que les réseaux soient représentés à terme par une organisation pour être efficaces ? Après tout, l'élaboration de liens entre juristes et ecclésiastiques, entre musiciens, colporteurs et conducteurs de *matatu*, entre paysans et représentants locaux, entre étudiants et professeurs (etc...) devrait suffire pour maintenir des relations durables et susceptibles de jouer le rôle de support pour l'organisation éventuelle d'actions collectives. Les caractéristiques obligatoirement informelles et non organisationnelles des réseaux transnationaux ne sont pas un frein, bien au contraire, à leur efficacité[185]. Or, dans le cadre des mobilisations collectives, l'organisation reste une donnée primordiale. Peu d'actions autonomes par détermination stratégique se sont fondées sur des réseaux. La plupart ont été activées sur la base d'un groupe particulier déjà reconnu comme acteur de la vie politique et n'ayant pas montré de capacités d'agrégation suffisantes pour profiter des acquis d'un réseau objectivement préconstitué (étudiants, paysans, jeunes chômeurs). Ponctuellement — et en dehors des réseaux de vendeurs de rue zambiens ou de *matatu boys* — seul un réseau d'amitié a conduit à l'organisation d'une manifestation pour commémorer l'assassinat prétendument politique d'un leader local (en octobre 1992 à Gatundu, Kenya).

Même si l'on doit tenir compte du paradoxe qui régit la définition des réseaux — trop visibles, ils risquent de s'institutionnaliser et devenir statiques, bloquant ainsi la formation de nouvelles alliances ; trop clandestins, ils risquent de s'éloigner de l'accès à la parole à l'intérieur du jeu politique, ce qui freine la vocation pluraliste ou plurifonctionnelle qui fait leur force[186] — il faudrait peut-être chercher ailleurs que dans une stricte identification de réseaux sociaux qui s'avère problématique. On peut suggérer d'employer la notion de réseau de communication[187], beaucoup plus plastique et ne revêtant pas de conditions invariantes d'appartenance tout en ménageant des solidarités fondées sur des objectifs clairement ciblés. Il reste que ces propositions sémantiques ne parviennent pas à cacher la difficulté de constitution de réseaux proprement protestataires au Kenya et en Zambie. L'autoritarisme rémanent et les difficultés matérielles d'agrégation des intérêts n'en constituent sans doute pas les seules raisons. Il faut également mettre l'accent sur l'influence d'autres réseaux, qu'ils soient factionnels ou transnationaux. Leur pertinence se traduit en effet soit par le bloquage des activités protestataires, soit par la manifestation d'un certain désintérêt de la part de leurs membres qui ne veulent pas gâcher leurs ressources par des actions de contestation dont l'issue favorable n'est que peu assurée.

Ces faibles interactions, la médiocre agrégation de ressources pour constituer ou objectiver des réseaux dans le sens de protestation, et donc l'absence d'une société protestataire permettent d'aboutir à la conclusion de la non apparition d'un mouvement protestataire national, structuré et uni, orienté vers la contestation du pouvoir. L'émergence du MMD et les activités

185. Voir CONSTANTIN (F.) : "La transnationalité : de l'individu à l'État. À propos des modes populaires d'action internationale en Afrique orientale". op.cit. D'ailleurs, l'auteur définit les modes populaires d'action internationale comme des *"... systèmes de mobilité et d'échange s'appuyant sur des réseaux privés mobilisant durablement un ensemble d'individus autour d'un intérêt commun et cristallisant ainsi une identité particulière"* (p). Il reste que le passage au politique de ce type de réseau n'est pas systématique. Il est plus ou moins immédiat lorsque le réseau transnational sert à fuir la répression, la violence d'État ou à déstabiliser ses dirigeants. Il est bien plus complexe et diffus lorsque ces activités familiales, commerciales ou pieuses n'ont pas pour objectif central le questionnement direct sur la légitimité d'une instance étatique qu'elles cherchent pourtant à contourner.

186. Voir COLOMONOS (A.) : "Sociologie et science politique : les réseaux, théories et objets d'études". *Revue Française de Science Politique.* Volume 45. n°1. février 1995. pp165-178.

187. Entendu comme un *"... ensemble de possibilités matérielles de communication ..."* (in GERSTLÉ (J.) : *La communication politique.* Paris. Presses Universitaires de France. 1992. p21) qui ne se définirait donc pas come une organisation sociale non constituée, aux frontières floues et avec certains acteurs faiblement spécialisés dans des rôles parfois aléatoires.

du ZCTU ne suffisent pas à étayer la réalité d'un mouvement social[188], justement parce que le mouvement syndical n'est resté qu'un mouvement syndical, au surplus fortement affaibli par ses affiliations politiques avec le gouvernement Chiluba. Pour le Kenya comme pour la Zambie, il serait abusif de conclure à l'existence d'un tel mouvement protestataire national uniquement parce que plusieurs groupes sociaux se sont mobilisés à un moment ou à un autre pour revendiquer une libéralisation politique. D'une part, certains acteurs ont profité de cette opportunité politique pour défendre des intérêts sectoriels. D'autre part, l'absence d'interactions réfléchies et voulues affaiblit la portée d'une telle appréciation. Il n'y a donc pas eu *un* mouvement protestataire, mais une conjonction de *plusieurs* mouvements protestataires orientés vers l'action collective. Et au surplus, on ne peut tenir leurs seules activités pour suffisantes dans la lutte pour la libéralisation politique.

188. Contrairement à ce qu'affirme Michael Bratton dans son article "Economic Crisis and Political Realignment in Zambia". op.cit. p103.

III. VISUALISATIONS

Il est temps à présent d'effectuer un résumé synthétique de l'ensemble des variables composant le système d'action protestataire et de construire un schéma final le représentant. Il faut garder à l'esprit d'une part que les mouvements de protestation se jouent d'abord hors-système (politique) et d'autre part que les exemples kenyans et zambiens influencent forcément le système d'action protestataire global. De même, il faut admettre que tous les gouvernés n'ont pas intériorisé les diverses pratiques de contestation, et que dès lors, ceux-là peuvent initier des mouvements de protestation en dehors de toute stratégie fondée sur ces pratiques intériorisées. Enfin, les mouvements de protestation construits à partir d'un système d'action protestataire ne sont pas obligatoirement reliés entre eux. Le système d'action protestataire reste une abstraction, il ne saurait être considéré comme un moyen de réaliser une relation artificielle entre divers pôles de contestation qui n'ont pas de lien entre eux — soit parce qu'ils ne le peuvent pas (contraintes géographiques ; manque de moyens de communication) ; soit parce qu'ils ne le souhaitent pas (divergences idéologiques ; différences ethniques indépassables ; inimitiés historiques).

Au sommet se trouve le pouvoir, ce qui justifie comme déterminant premier :

-nature de la coercition ou des régulations sociales exercées par le pouvoir et qui ont entraîné la décision de protester

Trois possibilités d'action collective s'offrent aux acteurs potentiels de la protestation, qui ont ou non conscience de faire partie ou de collaborer à l'élaboration d'un *espace protestataire* (géographique comme social) : réagir spontanément et s'engager dans une action collective par détermination brutale *(action collective spontanée)* ; s'adresser directement aux canaux ayant directement prise sur la population, à moins que ce ne soit ces derniers qui les démarchent au préalable (*action collective guidée*) ; décider de construire une action autonome stratégique, en passant d'abord par la constitution d'une organisation, même temporaire ou embryonnaire, de mouvement protestataire (*action collective autonome par détermination stratégique*).

Dans l'hypothèse où une action collective guidée ou autonome par détermination stratégique est souhaitée, les acteurs doivent tenir compte de plusieurs facteurs. Les options d'action choisies se déterminent d'abord en fonction d'un grand principe : l'action est nécessairement organisée, mais elle l'est autant matériellement que symboliquement au travers des représentations construites pendant la démocratisation. En effet, la procédure de choix de l'action sera subsumée par un travail sur ces représentations. Les acteurs profitent des représentations favorables aux diverses actions menées pendant la démocratisation et agissent sur celles qui au contraire leur sont moins favorables. Ils se servent de l'instauration des rituels démocratiques, pour la plupart institutionnels, en vue de consolider l'œuvre mobilisatrice et lui donner un sens stratégique dont elle n'a pas disposé à l'origine de la revendication démocratique. Ils agissent plus ou moins directement sur les représentations des mobilisations contre-protestataires, soit pour les détourner de leur objectif, soit pour les récupérer. Ce travail multiple sur les représentations et sur les symboles afférant à la conduite des mobilisations dégage des significations au travers de la mise en œuvre de processus linéaires de persuasion qui, à partir d'une mise en *résonance symbolique stratégique*, permettent la *libération cognitive* dans l'objectif d'atteindre

une *mobilisation du consensus*. Bien qu'à l'origine spécifiques au moment de la persuasion des acteurs suiveurs par les acteurs principaux, ces processus interviennent à *tous* les stades de la mobilisation, notamment par l'intermédiaire de la *résonance symbolique non pensée*[189].

Dans ce cadre, la réalisation du choix optionnel va s'effectuer en tenant compte de plusieurs paramètres :

-*nature du répertoire des modes d'action collective à la disposition des acteurs de la protestation*, qu'ils aient été construits avant ou pendant la démocratisation, et sachant que telle ou telle situation peut conduire à l'élaboration de nouveaux modes d'action

-*nature des altérations de l'affectivité politique* :

- •au niveau des mythes
- •au niveau des valeurs
- •au niveau des jeux d'images, de rôles et de langage
- •au niveau des liturgies

-*nature du contexte externe propre au pouvoir politique* :

- •degré d'ouverture ou de fermeture du système politique
  - *nombre de partis politiques, de factions ou de groupes qui peuvent effectivement articuler les demandes et contribuer à l'émergence d'un problème par son inscription sur l'agenda politique et sa constitution en enjeu politique
  - *état d'autonomie du Parlement et degré de liaison des élus avec les électeurs
  - *capacités de cohésion de l'administration provinciale et locale avec les gouvernés
  - *degré de répression
- •stabilité ou instabilité des alignements politiques
  - *degré de cohésion interne des partis politiques
  - *degré de cohérence et de permanence des alignements politiques
- •tolérance des élites pour la protestation
- •capacité du pouvoir à la transaction
  - *capacité de concertation
  - *capacité d'initiation immédiate de politiques publiques
  - *capacité de construction de contre-mobilisations

189. Rappelons ici que la *résonance symbolique stratégique* décrit la mise en œuvre stratégique et pensée de gestes, de rituels et de signes à la disposition des organisateurs des mouvements protestataires dans leur quête de soutiens ou dans leur entreprise de recrutement. La *résonance symbolique non pensée* décrit la mise en œuvre de gestes, de rituels et de signes dont l'usage par les acteurs ne participe pas nécessairement d'une volonté stratégique destinée à la mobilisation, mais sont néanmoins immédiatement compréhensibles pour les participants.

-nature du contexte externe périphérique au pouvoir politique :

- •influence du secteur médiatique
- •attitude du public non participant

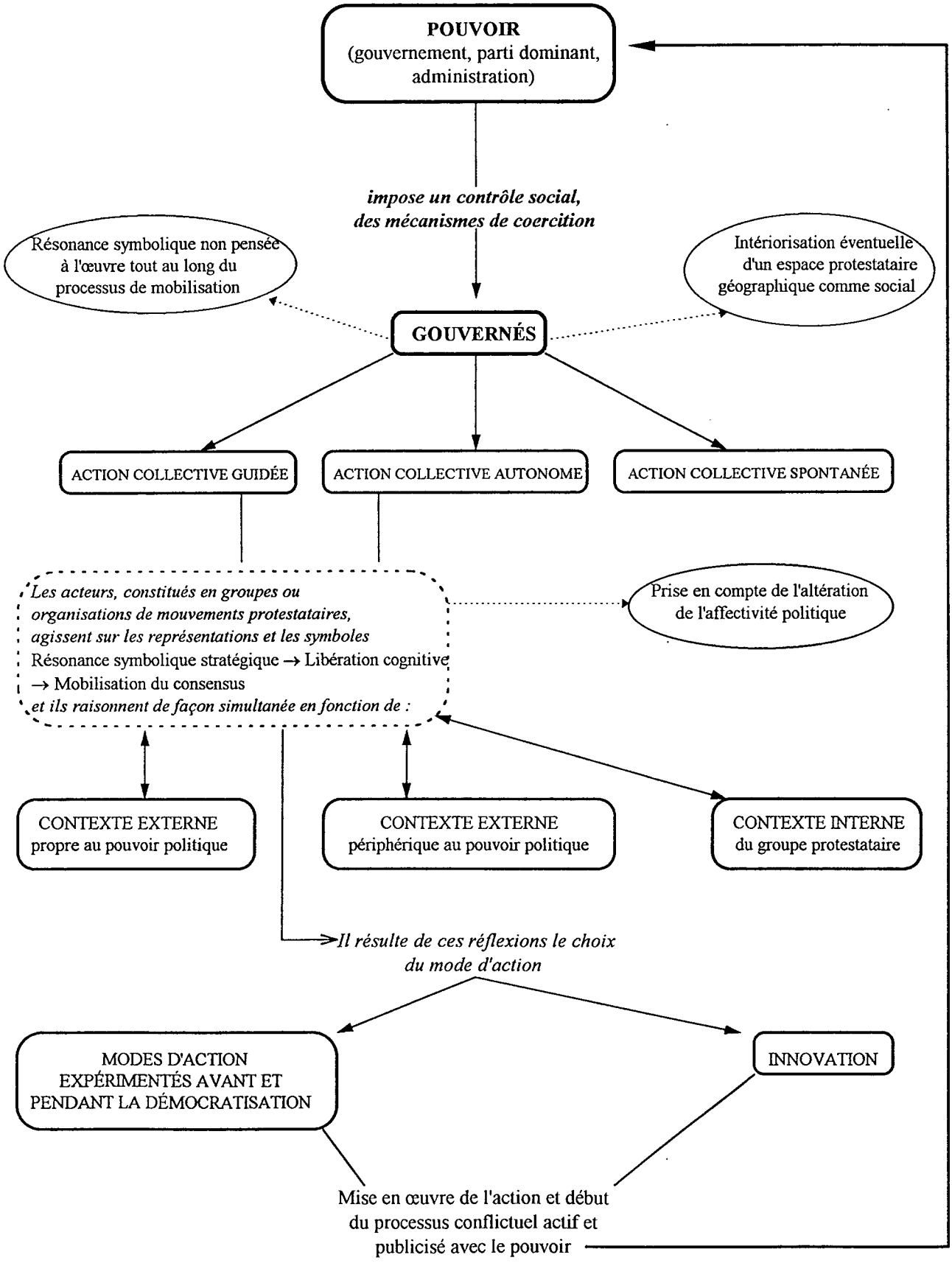
-nature du contexte interne :

- •le groupe de contestation est-il ancien ou a-t-il été constitué pour la circonstance ? Dans les deux cas, sur quels critères a-t-il été fondé (appartenance sociale ou seule identité d'objectif) ?
- •déterminants du choix de la forme du groupe
- •modes de persuasion utilisés par les acteurs principaux pour le recrutement
  - *évaluation des chances de prise en considération par les autorités
  - *évaluation des chances de réalisation des objectifs
  - *évaluation du degré de répression
  - *évaluation des différences de perceptions du contexte externe en général entre eux et les acteurs suiveurs
- •mise en œuvre spécifique des processus de résonance symbolique stratégique pour aboutir à une libération cognitive et à la mobilisation du consensus
  - *légitimer des objectifs et des significations de l'action par l'identification des acteurs suiveurs à ces objectifs et à ces significations
  - *combiner cette légitimation avec l'optimisation de la proximité de l'individu par rapport à l'enjeu de l'action
- •réflexion sur le choix de l'action collective
- •identification des obstacles internes comme externes pour la mise en place de barrières protectrices, structurelles ou mentales

À partir de ces données, on peut donc dresser le schéma suivant :

Figure n°14

SYSTÈME D'ACTION PROTESTATAIRE



Il n'est guère possible de construire des schémas de système d'action protestataire spécifiques au Kenya ou à la Zambie, excepté si l'on se fonde sur l'action spécifique d'un groupe. Travailler sur les motivations qui animent ses membres et sur les représentations qui le traversent permettra alors de répondre aux questionnements sur les actions et rétroactions du contexte interne, sur les représentations du contexte externe, etc ... On peut en revanche dresser un tableau synthétique des caractéristiques globales qui affectent le système d'action protestataire au Kenya et en Zambie (voir page suivante).

Tableau n°18

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES SYSTÈMES D'ACTION PROTESTATAIRE KENYAN ET ZAMBIEN

KENYA	ZAMBIE
Nature de la coercition ou des régulations sociales exercées par le pouvoir et qui ont entraîné la décision de protester : Pouvoir autoritaire de type modéré ; Déséquilibres sociaux et économiques importants	
Nature du répertoire des modes d'action collective à la disposition des acteurs de la protestation	
Vandalisme ; Grèves ; Revendications syndicales hors-grèves ; Prise d'otages ; Manifestations (marche pacifique, file indienne, procession religieuse) ; Émeutes ; Sit-in ; Boycott de cours ; Groupes d'intérêt ; Attentats ; Mouvements de guérilla	Micro-actions passives (distibution de tracts) ; Vandalisme ; Grèves ; Revendications syndicales hors-grèves ; Manifestations ; Émeutes ; Sit-in ; Boycott de cours ; Groupes d'intérêt; Tentative de coup d'État
Nature de l'altération de l'affectivité politique	
-au niveau des mythes : faible réactivation du mythe Mau Mau ; construction du mythe du lieu réidentificateur ; construction du mythe du martyr protestataire *-au niveau des valeurs* : apprentissage des valeurs inhérentes au jeu démocratique pluraliste ; consécration de la violence *-au niveau des jeux d'images, de rôles et de langage* : renouvellement du langage religieux ; émergence d'un langage du détournement protestataire *-au niveau des liturgies* : rituel des branchages verts ; rituels des *kamukunji* ; rituels de passages stratégiques ; rituels commémoratifs	*-au niveau des mythes* : néant *-au niveau des valeurs* : apprentissage des valeurs inhérentes au jeu démocratique pluraliste ; consécration de la violence *-au niveau des jeux d'images, de rôles et de langage* : renouvellement du langage religieux ; émergence d'un langage du détournement protestataire *-au niveau des liturgies* : rituel de passages stratégiques ; rituels commémoratifs
Nature du contexte externe propre au pouvoir politique	
-degré d'ouverture ou de fermeture du système politique : système politique fermé •nombre de partis politiques (...) : *faible* •état d'autonomie du Parlement (...) : *faible* •capacités de cohésion de l'administration (...) : *faible* •degré de répression : *élevé* *-stabilité ou instabilité des alignements politiques* : alignements politiques instables •degré de cohésion interne des partis politiques : *faible* •degré de cohérence et de permanence (...) : *faible* *- tolérance des élites pour la protestation* : faible tolérance pour la protestation *-capacité du pouvoir à la transaction* : très faible •capacité de concertation : *faible* •capacité d'initiation immédiate(...) : *faible* •capacité de construction de contre-mobilisations : *forte*	*-degré d'ouverture ou de fermeture du système politique* : système politique semi-ouvert •nombre de partis politiques (...) : *modéré* •état d'autonomie du Parlement (...) : *faible* •capacités de cohésion de l'administration (...) : *faible* •degré de répression : *modéré* *-stabilité ou instabilité des alignements politiques* : alignements politiques instables •degré de cohésion interne des partis politiques : *faible* •degré de cohérence et de permanence (...) : *faible* *- tolérance des élites pour la protestation* : tolérance modérée pour la protestation *-capacité du pouvoir à la transaction* : modérée •capacité de concertation : *modérée* •capacité d'initiation immédiate (...) : *faible* •capacité de construction de contre-mobilisations : *faible*
Nature du contexte externe périphérique au pouvoir politique	
-secteur médiatique : fortement contrôlé par l'État ; peu utilisable *-public non participant* : appréciation fonction de la nature du groupe et de l'action collective envisagée	*-secteur médiatique* : majoritairement contrôlé par l'État ; peu utilisable *-public non participant* : appréciation fonction de la nature du groupe et de l'action collective envisagée
Nature du contexte interne Dépend de la nature du groupe protestataire en question	

Le système d'action protestataire est d'abord conçu comme une abstraction permettant d'interpréter au mieux les mobilisations collectives qui ont succédé et qui succèderont à celles intervenues en période de revendication démocratique. Mais il peut être aussi, bien que dans une forme simplifiée, intériorisé par les acteurs mêmes de la protestation, qui tiendront compte dans la détermination de leurs comportements des actions qu'ils ont déjà expérimentées, des attitudes du pouvoir politique, de la situation interne de leur groupe, voire des possibilités stratégiques offertes par les médias. Il est certain que les deux années qui ont suivi les élections pluralistes apparaissent comme un critère d'appréciation sommaire pour affirmer de façon péremptoire si de tels éléments ont été ou non intériorisés. Mais, au-delà de ce tableau récapitulatif, il demeure possible de donner quelques indications sur les potentialités de cette intériorisation, indications forcément subjectives puisque résultant de nos propres observations et d'enquêtes de terrain.

Deux éléments doivent être dégagés : la protestation collective n'apparaît pas, en dépit d'utilisations parfois efficaces, un mode politique d'affirmation particulièrement prisé par les Kenyans et les Zambiens ; la répression, évidente au Kenya, présente bien que davantage latente en Zambie, obstrue de façon considérable les velléités de contestation.

Nous ne reviendrons pas sur le second point qui a déjà été abondamment discuté. En revanche, nous voudrions donner deux éléments de confortation du premier qui résultent chacun des enquêtes que nous avons menées — dont la différenciation s'explique justement par le degré plus fort de répression au Kenya, qui empêche de se livrer à des enquêtes similaires dans les deux pays ; et ce qui apparaît dommageable *a priori* pour l'aspect comparatiste de notre travail ne l'est plus lorsque l'on peut rétroactivement en tirer des conclusions pour l'analyse. En dépit de la différenciation de la méthode d'enquête, le panel demeure parfaitement comparable, puisque les gens interrogés appartiennent tous à deux ou trois exceptions près à la catégorie des *wananchi*, du petit peuple. Au Kenya, à la question *"Participerez-vous de nouveau à une action protestataire si vous estimez que c'est nécessaire ?"*, 9 ont répondu par la positive, et 7 par la négative. 9 pensent que les actions protestataires sont utiles, 3 les considèrent comme inutiles et 4 regrettables. En Zambie, à la question *"Beaucoup de Zambiens se disent déçus par les performances du gouvernement Chiluba. À l'approche des élections, quel est le moyen le plus sûr de faire entendre son désaccord, si vous êtes vous-même déçu : l'élection ou la protestation collective ?"*, 5 (7,7 %) ont répondu «la protestation», 28 (43,1 %) «l'élection», 17 (26,2 %) n'ont pas voulu répondre, 12 (18,4 %) ne savaient pas et 3 (4,6 %) ont déclaré ne pas être déçus.

On peut également citer certaines des réponses des personnes que nous avons intérrogées à la question suivante : *"Les Kenyans — ou les Zambiens — ont expérimenté pendant la démocratisation un certain nombre d'actions collectives qui pour certaines se sont révélées relativement efficaces. Comment expliquer le fait qu'ils ne se mobilisent pas davantage en cette période post-électorale ?"* :

> *"Le système créé dans ce pays par le gouvernement est très oppressif et les gens ont plutôt tendance à inhiber leur potentiel de contestation. Mais je crois que cela va changer car ils souffrent de plus en plus. Ils sont totalement déçus (...) La réponse ne pourra être que collective et ce sera violent (...) Mais l'action collective sera aussi provoquée par l'absence d'identification à un leader. La plupart des leaders de l'opposition ont été dans la KANU. Ils se connaissent tous et veulent d'abord protéger leurs intérêts (...) Ce qui est grave, c'est que quand ils daignent se déplacer pour voir les gens, ces derniers les applaudissent. Les Kenyans croient qu'un homme ri-*

che est également intelligent et qu'il leur trouvera des emplois. Je crois qu'il faut décoloniser les gens à propos de l'argent"[190]

"Les Kenyans ne protestent pas à cause de la liberté d'expression. Ici, à Nairobi, on peut parler librement de politique et se déclarer opposant. Or, tout part quand même de Nairobi. Les mouvements souterrains ont moins de prise qu'avant parce que les gens se sentent plus libres. Mais il va arriver un moment où ils vont se rendre compte qu'ils ne sont pas si libres que ça"[191]

"Je crois qu'au Kenya les possibilités de mener des actions collectives massives sont quasi impossibles. La société est beaucoup trop régulée, d'abord au niveau juridique (Public Administration Act ; Society Act ; Detention Law) et ensuite au niveau de la stratification sociale : depuis la colonisation, cela n'a pas beaucoup bougé et la société est toujours régulée par une élite (...) La seule vraie mobilisation politique depuis la décolonisation, c'est Saba Saba. Les manifestations étudiantes et la grève récente des professeurs n'ont eu qu'un impact minimal et puis elles représentent surtout un échec.

Pour que la mobilisation soit possible, il faut avant tout éliminer les obstacles fondamentaux et donc changer la Constitution et reformuler les textes législatifs. De toute façon, je crois que si un nouvel événement comme Saba Saba se produit, il aura plus un fondement économique que politique. La vie quotidienne est devenue une lutte pour la majorité des gens. Le niveau d'appauvrissement a beaucoup augmenté. Personne ne fait rien pour résoudre ces problèmes et les Kenyans ont l'impression que l'opposition agit trop institutionnellement. Il y aura sans doute une explosion sociale fondée sur ces critères"[192]

"Je crois que les Kenyans savent maintenant comment protester. Mais il n'existe pas de mouvement général structuré. Il faut du temps pour constituer une véritable opposition qui ne se traduise plus seulement par la formation de partis"[193]

"À cause des troubles ethniques, il est difficile de trouver de véritables leaders qui fassent l'unanimité (...) Même la mobilisation de petits groupes est difficile"[194]

"Les mouvements d'opposition n'ont pas les capacités de mobiliser un grand nombre de personnes. Peut-être essaient-ils de le faire de façon souterraine, mais on ne le ressent pas (...) Si on en enchaîne grève sur grève, manifestation sur manifestation, et si on parvient à déstabiliser le gouvernement, qui va t-on mettre à la place ?"[195]

"La libéralisation de la parole politique a multiplié les capacités d'action collective à mon avis (...) Mais les Zambiens se sont aussi rendus compte du pouvoir que le vote leur conférait. Ils peuvent renverser un gouvernement ou montrer leur mécontentement en n'allant pas voter. La participation aux dernières élections partielles a été faible parce que les gens étaient mécontents"[196]

---

190. Entretien. Njeru Kathungu. Nairobi, 16 juin 1995.

191. Entretien. Peter Kihara Young. Nairobi, 13 juin 1995.

192. Entretien. Gibotu Imanyara. Nairobi, 15 juin 1995.

193. Entretien. Domnic Kipkoskei. Nairobi, 16 novembre 1993.

194. Entretien. Loyce et Pius Nyamora. Nairobi, 23 novembre 1993.

195. Entretien. Régina Jere. Lusaka, 9 février 1994.

196. Entretien. Joseph Imakando. Lusaka, 24 février 1994.

Certes, il serait abusif de tirer de ces indications ponctuelles et obtenues à partir d'un échantillon peut-être représentatif mais somme toute réduit, des conclusions radicales. Il nous semble pourtant qu'elles donnent un bon aperçu de ce que nous avons pu nous-même constater. L'expérience du pouvoir ne va jamais sans une perception de la contrainte subie, de la répression des désirs ou d'espoirs incompatibles avec l'ordre social. La revendication démocratique a permis à nombre de gouvernés de sortir d'un cadre d'acquiescement de l'ordre politique, constitué de consentement forcé pour les uns et de docilité intéressé pour les autres. Les schémas et les représentations assurant habituellement les soutiens au régime politique se sont effondrés, et les procédures de légitimation utilisées par ce dernier s'en sont trouvées inadéquates, devenant plus autoritaires en réaction. Ce degré de répression s'est perpétué au Kenya, et il brime nombre de volontés protestataires. En Zambie, les gouvernés continuent de faire l'apprentissage de la seule véritable innovation apportée par l'alternance politique : la libération de la parole politique. Mais cette innovation est essentielle : combinée aux efforts sectoriels de socialisation menés par la FODEP, elle contribue à une réflexion des Zambiens sur leur propre rôle en politique. Une certaine continuité avec les conceptions antérieures perdure, dans le sens où le moyen institutionnel non violent de l'élection reste un facteur prééminent d'affirmation à l'inverse de la protestation collective qui ne reste que l'apanage de situations d'injustice criante ou de coercition insupportable.

Il est certain que les appréciations relatives à l'intériorisation de conduites collectives par les acteurs des mobilisations post-électorales ne peuvent qu'être sommaires, dès l'instant où elles sont comparées avec les données qui ont permis d'élaborer un système d'action protestataire, dont l'objectif est de donner un cadre d'interprétation théorique à ces mobilisations. Il reste que plusieurs éléments (constatations personnelles, estimations de Kenyans et de Zambiens, articles de presse), certes subjectifs et soumis à des interprétations concurrentes, laissent donc à penser qu'une pratique régulière de la protestation a permis aux gouvernés de mesurer quel était l'impact de l'action collective sur le pouvoir. C'est ici que le contexte de l'action collective prend toute sa dimension, lorsque le pouvoir parvient à contredire les velléités de contestation par le moyen de la répression. Le recours par le pouvoir à ce mécanisme finit par être compris par les gouvernés non plus comme une oppression gratuite mais comme une oppression dont le but est de mettre un terme à leur propres activités jugées subversives. Ils jouent bien un rôle d'acteur dans le jeu politique, et entrevoient progressivement quels sont les canaux susceptibles d'être empruntés pour maximiser les chances de réussite de leur action. En cela, ils savent que plusieurs modes d'action collective sont à leurs disposition, qu'il leur faut tenir compte d'une série de paramètres relatifs au contexte politique du moment et faire preuve d'imagination pour convaincre d'autres de participer, le tout dans un cadre où leur affectivité politique a été modifiée par la période de revendication démocratique, qu'ils en soient conscients ou non.

CONCLUSION

"Votre esprit est entraîné perpétuellement hors de ses gonds, et surpris dans le piège de ténèbres construit avec un art grossier par l'égoïsme et l'amour-propre"

Lautréamont. *Poésies I.*

Les années qui ont conduit à l'indépendance ont sans doute marqué les ultimes efforts des Africains en vue de se conformer à leur propre modèle d'existence et de résister à la suffocation culturelle produite par le régime colonial. Le processus idéologique de résistance culturelle pouvait s'appuyer sur les croyances indigènes mais aussi, de façon paradoxale, sur l'assimilation des croyances projetées par la religion chrétienne et par le discours de la démocratie libérale, ou encore sur l'imbrication des premières avec les secondes, formalisant de nouveaux comportements, de nouveaux prophètes, de nouvelles doctrines, de nouveaux chants, de nouvelles danses, et même de nouveaux modes d'organisation sociale[1]. La revendication démocratique emporte des questionnements différents qui, bien qu'ayant trait également à une certaine forme de libération, font intervenir des significations plus complexes.

Les évaluations des processus démocratiques ont essentiellement consisté à remarquer que la faiblesse, voire l'indigence des débats politiques post-indépendance avaient non seulement bridé les mobilisations contestataires mais aussi relégué le discours sur la démocratie à de vagues cercles plus ou moins homogènes (étudiants, syndicalistes) et plus ou moins répérables (intellectuels, dissidents). Dans ce cadre, l'analyse de la situation nouvelle de la contestation généralisée du pouvoir ne peut que porter sur les capacités de renouvellement de l'élite, qui seule apparaît capable de peser de façon concrète sur les règles du jeu politique. Ceci conduit à poser une série de questions canalisant la réflexion sur le processus de démocratisation à ce qui s'y élabore «en haut» : le passage d'un régime autoritaire à un régime démocratique s'accompagne-t-il, ou même se détermine-t-il nécessairement par un changement des règles de

1. Voir DAVIDSON (B.) : *The Search for Africa. A History in the Making.* Londres. James Currey. 1994. pp257-260.

recrutement et de légitimation des titulaires du pouvoir ou se caractérise-t-il par un simple changement dans le style de gouvernement ? des élites politiques socialisées selon une culture politique autoritairement normée peuvent-elles être considérées comme des acteurs pertinents d'un processus de démocratisation ? Certes, répondre à ces questions paraît essentiel pour la compréhension d'un tel processus, mais il ne nous semble pas que cela soit suffisant. En dehors du fait qu'une telle approche surlégitime sans doute le pouvoir de représentation des opposants institutionnels, qui sont alors immanquablement considérés comme les porteurs uniques des aspirations populaires, elle néglige ou renvoie à l'état de phénomène secondaire les mobilisations collectives multiples des gouvernés, qui à elles seules traduisent le malaise social et politique du moment. Dire que les divers processus de démocratisation n'ont été pour la plupart que d'habiles subterfuges permettant aux élites du pouvoir de se relégitimer n'est pas inexact, mais c'est oublier rapidement les modifications importantes que les mouvements de protestation, même mal orchestrés, même marqués par l'échec, ont amenées. Même limitée, il existe une renaissance de la société par l'entremise de la protestation mais aussi par l'intermédiaire des perceptions qu'elle a eu des discussions de l'idéal démocratique. C'est l'effet de démonstration plus que la pauvreté en elle-même qui donne à penser aux gouvernés que l'avènement de la démocratie doit signifier pour eux la sortie du tunnel de la misère et de l'oppression[2]. Dans ce cadre, les détournements sournois de l'ordre démocratique, la continuation des trafics électoraux et de la corruption sont autant d'éléments dont les conséquences ne peuvent qu'être soit la poursuite de la protestation soit le retour vers une forme de domination désormais désabusée.

Le Kenya (transition sans alternance) et la Zambie (alternance sans rotation des élites politiques) caractérisent chacun un exemple de l'influence provisoire de la démocratisation sur le régime politique, qui serait en tout état de cause marquée par la rémanence des pratiques antérieures. Il nous semble que cette apparence de relative stabilité doit être dépassée, pour que soient davantage mises en relief les implications des comportements collectifs d'acteurs souvent peu politisés à l'origine. Au-delà de son implication sur le champ de la théorie de l'action collective, l'occurence de protestations collectives dirigées contre le pouvoir en période de revendication démocratique permet d'éclaircir deux données précises structurant le jeu politique : le degré d'acceptation de l'ordre politique par les gouvernés ; les capacités de gestion des affects politiques par le pouvoir. Sont ici mises en balance les chances de pérennisation non plus seulement du régime politique mais de l'État tel qu'il a été construit par les colonisateurs d'abord et remodelé par les premiers titulaires du pouvoir indépendant ensuite.

L'une des tâches principales à la charge des gouvernants est de rechercher des soutiens, soit pour l'approbation de la politique qu'ils désirent mettre en œuvre, soit pour l'acceptation des valeurs sur lesquelles leurs actions se fondent, soit encore pour l'acquisition d'un optimum de docilité dans le cas d'un régime autoritaire. Dans cette dernière hypothèse, prétendre à la légitimité ne peut se réaliser seulement par la constitution artificielle d'une présomption devenue certitude de conformité aux croyances et aux valeurs qui résultent de la socialisation politique. L'acceptation de l'ordre politique ne procède pas de la seule affirmation autoritaire du pouvoir comme référent national unique auquel tous doivent se soumettre. Produire un corpus de normes inviolables et de comportements prescrits qui vont durablement façonner la culture politique dans le sens d'une absence de contestation devient également nécessaire. Or, les multiples mobilisations collectives qui ont émaillé le cours des revendications démocrati-

2. Voir HERMET (G.) : *Les désanchantements de la liberté. La sortie des dictatures dans les années 90.* Paris. Fayard. 1993.

ques kenyane et zambienne remettent en cause cette construction. Elles sont une manière de dire que les comportements ne peuvent plus être régulés par des valeurs, des normes, mais aussi par des agressions et des contraintes projetées par un pouvoir et une élite politique indéracinables. Elles constituent une interpellation sur la nature de la domination et surtout sur les modalités pour s'en défaire. Ce n'est pas tant l'hégémonie d'une minorité nominalement identifiable qu'une façon propre au post-indépendantisme d'appréhender les rapports de pouvoir qui est attaquée. Le pouvoir politique n'est plus considéré comme inévitable, comme un donné auquel chacun doit se conformer. Or, la représentation que les acteurs des protestations ont eue du pouvoir dans ces circonstances de mobilisation collective est inséparable de leurs croyances sur la société, en particulier en ce qui concerne les modes d'exercice de l'autorité dans les cultures locales. Contester l'ordre établi revient aussi à questionner la légitimité sociale des conditions précaires de vie, des difficultés de se mouvoir dans un système imposé par des leaders auxquels peu de confiance est désormais témoignée. Cela équivaut à remettre en cause une sorte de passivité devant le politique, ses appareils et ses contraintes. C'est aussi chercher une confrontation directe avec le pouvoir et non plus seulement se contenter de composer avec lui par le canal des réseaux clientélistes, ou de contourner l'État par l'intermédiaire des réseaux économiques informels, et, à une plus large échelle, par celui des divers réseaux transnationaux.

La légitimité reconnue aux modalités d'exercice du gouvernement est désavouée par les acteurs des protestations, l'assentiment — imposé — à l'existence d'un groupe d'hommes politiques qui se sont plus ou moins arbitrairement arrogé le droit de les diriger est refusé par les acteurs des protestations. Mais plus encore, ils remettent en cause la relation de pouvoir elle-même, c'est-à-dire le droit des dirigeants de contraindre les gouvernés par des moyens qu'ils ont discrétionnairement choisis. Daniel arap Moi, Kenneth Kaunda puis Frederick Chiluba n'ont pas seulement constaté une simple érosion de leurs soutiens, toujours résoluble par le renouvellement partiel des alternatives politiques, mais bien une dénégation parfois violente des soutiens de franges de la société progressivement identifiables en tant que groupes fermement et quasi unanimement opposés à leur férule (étudiants, syndicalistes, vendeurs de rue, jeunes chômeurs). Pour autant, ces groupes divers ne proposent pas une conception concurrente de la légitimité. Il serait cependant abusif d'affirmer par extension qu'ils n'ont fait que protester sous des impulsions colériques. L'occurence de mobilisations guidées ou autonomes par détermination stratégique montre qu'une *politique* de la mobilisation a été à l'œuvre, pour déstabiliser le pouvoir de façon ponctuelle, sans néanmoins donner des solutions. Le travail de construction de la légitimité concurrente appartiendrait dès lors aux opposants institutionnels, ceux-là mêmes qui sont censés représenter les acteurs de la protestation collective. Mais ils ne doivent pas seulement effectuer des propositions en fonction d'un régime et surtout d'hommes qu'il leur semble nécessaire d'évincer, mais aussi et surtout en fonction des demandes signifiées par les actions collectives qui leur ont échappé et qui portent un message dont l'oubli ne peut que conduire à la perpétuation des pratiques antérieures.

Le refus — peut-être ponctuel — de l'acceptation de l'ordre politique traduit l'échec de la politique concrète mais aussi celui de la politique symbolique menées par les gouvernements kenyan et zambien. Les opérations de régulation autoritaire et de définition de politiques publiques ont été contestées, mais les capacités de gestion des affects politiques par le pouvoir ont également été potentiellement diminuées par le jeu des innovations induites par l'action collective et son impact sur la structuration de l'imaginaire politique. Les gouvernants ont échoué dans leur action sur les représentations du réel, destinée à reconstruire des phénomènes politiques qui leur sont défavorables. Agir sur les représentations du réel ne dépend pas seulement

des facilités de projection d'un langage mobilisateur ou apaisant mais aussi de l'évaluation préalable de la résistance à l'énoncé parmi les récepteurs. Or, cette résistance est apparue beaucoup plus forte qu'à l'accoutumée et les gouvernants n'ont pas su y remédier en modifiant leurs moyens d'action sur les perceptions. De même, ils n'ont pu structurer de nouvelles attentes, proposer de nouveaux choix politiques ou sociaux pour faire face aux multiples flux qui commencent à les encercler par le double jeu de la pression interne et de la pression internationale. Pourtant, le changement, ou plutôt l'apparition d'exigences et d'espérances concrètes s'est clairement dessinée. Mais aucun projet alternatif n'a été élaboré puis soumis à l'assentiment des gouvernés dont il fallait plutôt garantir le silence par des procédés autoritaires ont été mis en œuvre, combinant l'arbitraire (harcèlement des opposants) et une certaine dose de discernement et d'intelligence politiques (activation stratégique de rivalités ethniques). L'indigence des campagnes électorales dont la teneur reposait sur des démonstrations respectives du caractère dangereux, insensé ou stupide des programmes politiques adverses — et des adversaires eux-mêmes — a montré l'incapacité du pouvoir, et la plupart du temps de l'opposition, à avancer des propositions novatrices et susceptibles de remobiliser les électeurs. De la même façon, la compétition politique n'a pas été placée sur le terrain des valeurs et des croyances. Si cette compétition a fini par exister, cela n'a pas été entre le pouvoir et l'opposition, mais entre des acteurs de la protestation innovateurs et un pouvoir impuissant à répondre à ces innovations.

Les mythes, les valeurs, les jeux d'image et de langage, les liturgies participent à l'origine de la production d'affects conformes aux exigences du pouvoir. La mobilisation des croyances propres à tel ou tel groupe et l'insertion du pouvoir dans ces croyances constituent un moyen pertinent pour réorienter vers le pouvoir les forces émotionnelles contenues dans les croyances[3] . La revendication démocratique a montré que le respect des chefs et la fidélité au pouvoir, surtout lorsque cette dernière est manipulée ou imposée, ne sont jamais acquis définitivement. Les sentiments politiques conformes restent sous la menace d'un détournement par des appels contraires, par des flux qui les affaiblissent. C'est pourquoi les titulaires du pouvoir doivent régulièrement combattre cette entropie de l'affectivité politique en renouvelant la formulation du corpus qui la fonde. L'effectivité du pouvoir est ici en jeu. Une gestion réfléchie de cette affectivité permet de gommer les résistances politiques et d'accroître les soutiens. Elle ne doit pas être tenue comme l'objectif majeur de toute politique, mais elle contribue grandement à une meilleure appréhension des rapports sociaux par le pouvoir dès lors qu'il parvient à modeler les aspects psycho-affectif de ces derniers. Les attitudes individuelles sont fuyantes, en constante mobilité et soumises à de multiples influences et de fait, les sentiments politiques demeurent difficilement palpables. Néanmoins, le fait d'en modeler les orientations déterminantes est un moyen intéressant pour le pouvoir de refouler les ambivalences et les désirs de transgression. Le désordre induit par la revendication démocratique a découvert un terrain propre à la construction de nouvelles liturgies, de nouvelles valeurs, de nouveaux mots et parfois même de nouveaux mythes. Mais ces innovations sont le fait des acteurs contestataires et non celui du pouvoir qui n'a su qu'à de rares moments reformuler ses propres schèmes affectifs d'identification. L'altération de l'affectivité politique qui en a résulté est bien celle de la transgression, du refus de la rationalité autoritaire sur laquelle a été forgée une culture politique dans laquelle le gouverné refuse de se reconnaître plus longtemps.

Certes, la question serait de savoir si l'ensemble des acteurs qui ont façonné plus ou moins durablement cette affectivité politique l'ont fait sciemment, stratégiquement, avec dans l'idée de produire des mécanismes différenciés de perception du politique. Si l'on considère que la no-

3. Voir ANSART (P.) : *La gestion des passions politiques.* op.cit. pp49-68.

tion de culture démocratique a un sens, qu'elle n'est pas seulement la diffusion des idées démocratiques et ne se réduit pas à un discours que chacun peut utiliser dans un sens conforme à ses idées et à ses intérêts, mais qu'elle est une conception de l'être humain qui oppose une résistance non démentie à toute tentative de pouvoir abusif, même validé par une élection[4], alors cette question n'a plus lieu d'être. Ainsi, il ne faut pas négliger dans les moments paroxystiques d'une action destinée à lutter pour la création et la préservation des conditions institutionnelles de la liberté personnelle, l'hypothèse de l'abandon de recours rationnel à une stratégie originellement construite en vue de parvenir à une fin spécifique, l'avènement de la démocratie. Les composantes des mythes du lieu réidentificateur et du martyr contestataire ont été pensées dans l'objectif de créer des attentes, de provoquer des ancrages dans la mémoire, mais on ne peut affirmer qu'il existait dans ces stratégies une volonté originelle de construire le mythe lui-même. De même, l'émergence du langage de détournement protestataire s'est souvent réalisée dans l'urgence de l'action et des émotions précises ressenties par tel ou tel leader ou tel ou tel participant pris par l'envie d'exister à son tour en criant ou en chantant ce qui lui semblait pertinent sur le moment.

Aussi, l'analyse de ces diverses innovations révèle le caractère insaisissable de leur signification immédiate. Pour les unes, produits d'une stratégie élaborée en fonction de contextes particuliers qu'elles ont apprivoisés, pour les autres, résultantes de comportements cognitifs ou physiques peu prévisibles, elles apparaissent difficilement maîtrisables. Pourtant, toutes au moins produisent un sens définitif : elles mettent le pouvoir dans une situation de concurrence inhabituelle dans ce type de régime politique autoritaire puisqu'elles l'affrontent sur un terrain fortement circonscrit dans des sociétés qui sont au surplus préoccupées par le maintien plus ou moins aisé des traditions héritées. Cette compétition dans le champ de la production symbolique et de l'altération de l'affectivité politique indique que les acteurs des protestations collectives se posent en initiateurs concrets d'un renouvellement de la culture politique bien davantage que le pouvoir et surtout bien davantage que l'opposition institutionnelle qui ne parvient pas à se réapproprier ces flux alternatifs. Certes, il est lapidaire de séparer l'opposition institutionnelle des acteurs des mobilisations collectives. La notion de mobilisation guidée par des canaux ayant directement prise sur la société a montré que l'interaction restait à la base des rapports globaux entre le pouvoir et les gouvernés. Néanmoins, on s'aperçoit qu'en définitive il s'avère nécessaire d'opérer une telle distinction pour montrer en particulier l'incapacité de l'élite politique dans son ensemble à prendre en charge non pas seulement le discours sur la démocratie mais les bouleversements affectifs et matériels concrets que le changement de régime suppose. Qu'il y ait transition sans alternance ou alternance sans rotation des élites politiques ne signifie pas qu'il ne s'est rien passé. La période de revendication démocratique a été faite d'incertitudes, de craintes, de ratages, de renoncements mais aussi d'espoirs, de réalisations concrètes, d'avancées significatives tels que la seule constatation de la stabilité des élites politiques comme résultat ultime est une réduction abusive.

Au Kenya comme en Zambie, l'ordre politique patiemment construit pendant trente ans a été remis en cause, l'affectivité politique a été durablement altérée sans que le pouvoir puisse intervenir sinon pour tenter d'éliminer — lorsqu'ils étaient visibles ou lorsqu'ils existaient— les inspirateurs de tels processus. C'est donc bien la structure de l'État qui dans une certaine mesure est questionnée. La compétition s'est jouée à un stade novateur, celui de la réapproriation par défaut du modèle étatique par les gouvernés eux-mêmes. Né de l'occupation coloniale mais objet de multiples pratiques de réappropriations diligentées le plus souvent par l'élite du pou-

4. Voir TOURAINE (A.) : *Qu'est ce que la démocratie ?*. op.cit. pp159-161.

voir, l'État en Afrique reste un «champ d'indétermination relative»[5]. C'est bien pour cette raison que la revendication démocratique a représenté une opportunité formidable pour le remodeler selon des orientations et des prescriptions nouvelles.

Là se trouve un paradoxe : un débat sur la démocratie qui a été importé ou du moins fortement suggéré — en particulier au Kenya avec les incitations lourdes de menace des donateurs internationaux — débouche sur une reconsidération d'un modèle étatique lui-même importé par les pays colonisateurs. Peut-être faudrait-il voir plutôt dans la concurrence pour le sens politique entre les pratiques populaires de la contestation et les pratiques élitistes de récupération et de légitimation le stade ultime des processus de réappropriation et de configuration indigène menés par les divers acteurs[6]. Dès lors, il serait possible de considérer ce stade ultime comme l'origine d'un nouveau processus, celui de construction d'un idéal de pouvoir qui ne pourrait plus seulement être modelé par des référents extérieurs mais par l'incorporation effective d'affects, de pratiques et de systèmes spécifiques à l'espace dans lequel se jouent les échanges politiques. Pourtant, une certaine indécision persiste quant à l'interprétation provisoire de l'influence des mobilisations collectives sur le cours non pas tant de la démocratisation que sur celui du politique en général. En effet, la continuité dans la régulation politique, qu'elle soit exercée par l'ancien titulaire du pouvoir qui est parvenu à se maintenir (Daniel arap Moi) ou par le nouveau (Frederick Chiluba), met en évidence une certaine forme d'échec que les innovations diverses en matière d'action collective ou de reformulation de l'affectivité politique ne suffisent pas à masquer. Nous avons admis qu'une société protestataire ne s'était formalisée ni au Kenya ni en Zambie. Sans doute faudrait-il aller plus loin et dire qu'aucun mouvement de protestation n'a été conçu en termes de subversion politique moderne, où l'objectif est de rompre définitivement avec les comportements imposés puis intériorisés par un pouvoir qu'il s'agit de chasser. Même si la majorité de ces mouvements ont été des forces orientées vers un avenir précisément défini, ils ne se sont pas donné les moyens techniques de mettre fin à la domination autoritaire, soit que la sectorialité de la protestation l'ait emporté, soit que l'insuffisance de possibles stratégiques ou symboliques ait été trop grande. La revendication démocratique a souffert de son caractère importé et des imprécisions dans son interprétation qui en ont découlé. La difficulté de distinguer une unité en tant que telle de la revendication démocratique a conduit de ce fait à circonscrire par facilité le «vrai» débat à l'élite alors que les gouvernés participaient eux-aussi à ce processus, non pas sans le savoir mais sans doute sans connaître l'entière signifiance des motifs parfois fugitifs qui les poussaient à agir.

Alors que le Kenya et la Zambie n'ont pas encore à supporter le poids de la «trinité» (information, communication, technique) qui trace une configuration du pouvoir selon trois espaces (celui des activités rationnelles et de la prise en charge technique des problèmes ; celui des activités régies par la communication et les médias ; celui du politique proprement dit dont le domaine est envahi par les deux premiers espaces)[7], les acteurs des protestations collectives ont sans doute manqué à l'inverse d'instances ou de pôles d'interprétation des significations du politique en général et de la démocratie en particlier. Les Églises chrétiennes ont pu amorcer une telle dynamique, mais ne l'ont réellement débutée qu'avec les élections pour parfois manifester, dans le cas des Églises kenyanes, un certain relâchement post-électoral dans cette tentative de socialisation démocratique. Il a manqué surtout à ces acteurs des leaders. Non pas

5. Voir BAYART (J.-F.) : *L'État en Afrique.* op.cit.

6. En gardant à l'esprit que la réapproriation n'existe pas en soi, sauf à faire du systémisme et considérer que tout système fait à un moment ou à un autre acte de réappropriation, de manipulation, de transformation. Tous les acteurs n'ont pas intérêt à la réappropriation.

7. Voir BALANDIER (G.) : *Le dédale. Pour en finir avec le XX^e siècle.* Paris. Fayard. 1994. pp204-215.

un leader de consensus comme a pu l'être à un moment donné Frederick Chiluba mais plusieurs petits leaders «éclairés» qui, chacun au niveau de leur groupe d'attache, aurait diffusé un certain idéal démocratique fondé sur des critères d'identification solides que les membres du groupe auraient pu discuter et reformuler en fonction de leurs propres aspirations. Ce type de leader a existé mais en trop faible proportion pour qu'un impact conséquent soit visible. La mise en évidence de cette carence montre que la logique autoritaire a considérablement rétréci les espaces d'action d'individus plus ou moins historiquement chargés de prendre à leur compte la direction de la contestation (leaders kikuyu, syndicalistes zambiens, étudiants, et dans une moindre mesure les intellectuels), soit qu'elle les a intégrés dans le jeu politique en tant qu'acteurs ou interlocuteurs pertinents, soit qu'elle a brisé leurs velléités de scissiparité.

Les logiques factionnelles et patrimoniales l'auraient donc emporté, sous couvert d'un multipartisme en trompe-l'œil. La revendication démocratique a certes permis une libéralisation de la parole politique plus ou moins durable, plus ou moins circonscrite, a donné lieu à des utilisations politiques de modes d'action alternatifs (théâtre, musique, religiosité, informalité économique, littérature) concomitants avec des méthodes plus classiques d'action collective. Pourtant, cet amas relativement désordonné de pratiques populaires dévoilées au grand jour, sinon novatrices, n'a pas débouché sur une transformation drastique de la citoyenneté. L'incertitude de l'allégeance citoyenne, contrebalancée par des identifications ethniques ou en termes de réseaux, correspond à des vides sociaux que le désir d'agir ensemble n'a pas pu combler à lui seul.

La constatation de l'influence déterminante des pratiques autoritaires et des contraintes structurelles induites par les réseaux renvoie en quelque sorte à la conduite de l'action collective et subséquemment à son analyse. Il faut revenir rapidement sur cette dernière avant d'en terminer, sans qu'il soit question de reprendre les termes qui ont fondé le système d'action protestataire. Le parti-pris méthodologique a été de se laisser conduire par une dialectique de la découverte, étroitement circonscrite cependant autour de deux impératifs : dépasser les lectures traditionnelles de la mobilisation en recherchant un concept interprétatif synthétique ; dépasser la lecture institutionnelle des démocratisations pour parvenir à combler une double lacune (celle d'une sociologie africaniste délaissant les conduites protestataires collectives et celle d'une sociologie de la mobilisation ne s'intéressant que très peu aux processus de passage à la démocratie). Cette logique de découverte nous a d'abord conduit vers un écueil que nous espérons avoir évité. Nous avions en effet pensé au vu de nos premières investigations que la notion de système d'action protestataire était intériorisable comme telle par les acteurs protestataires, qui, prenant en compte l'ensemble des contraintes internes ou externes et les modes d'actions disponibles, pouvaient agir au mieux de leurs intérêts afin de parvenir à obtenir satisfaction de la part d'un pouvoir qui les menace ou qui les brime. Mais il est apparu nécessaire de réfuter l'intériorisation de ce système en tant que concept modelé par nous, influencé par des déterminants propres aux diverses théories de l'action collective. Le système d'action protestataire est alors devenu un moyen abstrait d'interpréter les mobilisations collectives. Néanmoins, nous restons persuadé qu'un tel système, pensé et formalisé différemment, plus sommairement par les acteurs, structure les décisions d'action dans une situation donnée. En effet, l'action collective, la culture politique et le contexte représentent des variables lourdes autant dans la détermination théorique d'un système d'action protestataire que dans la réflexion stratégique et symbolico-cognitive conduisant à l'élaboration d'une action dirigée contre le pouvoir par des leaders ayant choisi une action guidée ou autonome par détermination stratégique. En revanche, les notions d'espace protestataire et la dichotomie autonomie guidage / autonomie

demeurent des outils conceptuels, au surplus spécifiques aux expériences kenyane et zambienne.

Les démocratisations au Kenya et en Zambie ont fourni l'occasion tentante d'opérer une réappropriation de théories fondées sur l'exemple d'anciennes démocraties. Cette réappropriation, on l'a vu, passe par la reconceptualisation mais aussi et surtout par des innovations dans le champ de la recherche. En ce sens, le système d'action protestataire que nous défendons ne doit pas être considéré comme une notion supplémentaire alourdissant un domaine conceptuel déjà étoffé, mais comme une tentative de synthèse des courants modernes traversant ce domaine. La combinaison des dimensions stratégique et symbolico-cognitive nous semble véritablement appropriée pour recouvrir l'entière signifiance des mobilisations collectives. Mais, ce qui reste important, c'est que les régimes politiques qui nous ont fait appliquer cette méthode et qui ont fait naître le concept de système d'action protestataire sont des régimes politiques africains. Ce terrain d'investigation, encore trop négligé par la science politique, procure des exemples tout à fait édifiants de mobilisations collectives. Les gouvernés de la plupart des pays africains, longtemps confinés dans des systèmes patrimoniaux obstruant leur volonté de participation effective au jeu politique — sinon par le biais du clientélisme —, ont expérimenté des modèles d'action collective dont ils n'avaient guère sinon jamais fait l'usage auparavant au cours de leur parcours historique. Ils ont donc «inventé» à leur niveau ces modèles, qui sont devenus opérationnels sans que de quelconques flux d'importation soient à mettre en cause. Dans cette hypothèse, l'analyse des aspects cognitifs de l'action collective devient éminemment intéressante, et il faut la réaliser davantage dans le sens de l'interprétation des motivations agrégatives d'une action de groupe plutôt que dans celui de l'interprétation de la décision individuelle de participer à une action.

C'est donc d'une triple confrontation tout aussi novatrice que productive dont nous aimerions nous faire l'écho avec la construction de ce système d'action protestataire, puisque sont en jeu la dimension politique, la dimension symbolico-cognitive de l'analyse et surtout le territoire africain qui en détermine l'utilisation performative. De cette triple confrontation découle une double réhabilitation, dont on doit pardonner l'ambition : la réhabilitation de la multidimensionnalité, dans la mesure où il devient nécessaire de tirer profit de concepts différents dont il faut construire la complémentarité, en même temps qu'il paraît tout aussi nécessaire d'utiliser d'autres voies (histoire, anthropologie, psychologie) pour l'interprétation des phénomènes politiques ; la réhabilitation non plus seulement de l'acteur africain mais de *l'espace* africain comme objet de recherche.

ANNEXES

Il convient d'apporter quelques précisions quant aux données qui vont être exposées dans les trois annexes. Ces dernières recouvrent trois types d'enquête (entretien, questionnaire au sein d'un groupe restreint, questionnaire dirigé vers une catégorie sociale particulière) qui, compte tenu des circonstances de travail, ne doivent être tenus qu'ainsi que des indications. En aucun cas, nous ne saurions envisager leurs résultats comme représentatifs de l'opinion de l'ensemble de la population. Certes, l'enquête de terrain — qui ne doit pas être résumée aux trois modalités précédemment évoquées —, surtout lorsqu'elle dure plusieurs semaines, permet au chercheur de confronter les opinions qu'il recueille aux comportements effectifs, de saisir des affrontements, des débats, des connivences dont d'autres méthodes (comme le sondage d'opinion par exemple) n'autoriseraient pas la découverte. Il reste qu'une telle enquête ne peut prétendre à un degré maximal d'efficacité que lorsqu'elle est menée dans des conditions optimales de travail. Cette tautologie vise à mettre en perspective les difficultés d'un travail de recherche au Kenya et en Zambie, sans chercher par là à justifier aisément nos erreurs d'appréciation et autres insuffisances.

Les séjours relativement courts mais soigneusement préparés auront permis de mener des investigations directement orientées vers la recherche impatiente de données, ce qui supposait une certaine mobilité et un travail d'interprétation et de redéfinition immédiat. Il est certain que le type de recherche effectué au Kenya n'a pas été le même que celui mené en Zambie. Dans ce dernier pays, aborder des personnalités politiques de premier plan est possible sans qu'il soit besoin de recourir à des réseaux (ce qui suppose une longue attente) ou d'entrer dans la logique du *backchich* (ce qui suppose d'importantes réserves) ainsi que cela est le cas au Kenya. Tel n'était pas cependant notre objectif, puisque nous avons préféré rencontrer des citoyens dits «ordinaires» — ce qui ne nous a pas dispensé, bien au contraire, de nous entretenir avec des hommes politiques lorsque l'opportunité se présentait. Là encore, l'entreprise s'est révélée plus aisée en Zambie, où l'alternance politique a induit une libéralisation de la parole politique qui se traduit par un refoulement de la peur lorsqu'il s'agit de s'exprimer sur des problèmes d'ordre politique, qui plus est à un étranger. Ainsi, le questionnaire mené dans les artères de Lusaka est un procédé qui ne se conçoit pas dans celles de Nairobi, en raison de la présence d'«observateurs» qui ne manquent pas de rendre compte de tout phénomène étrange et susceptible de porter atteinte à la sécurité de l'État, notion dont

ils ont une acception très large. Bien entendu, ce n'est pas au péril de notre vie que les enquêtes de terrain au Kenya ont été menées ! Néanmoins, depuis la mésaventure du chercheur américain Michael Schatzberg, expulsé au milieu des années 80 parce qu'utilisant des méthodes de travail identiques à celles qu'il avait mises en œuvre au Zaïre (entretiens et questionnaires de personnalités de son choix menés au vu et au su de tous — voir SCHATZBERG (M.G.) : "Two Faces of Kenya : The Researcher and the State". *African Studies Review.* Volume 29. n°4. décembre 1986. pp1-15.), il existe presque une mythologie de la difficulté et de la dangerosité probable du travail de recherche au Kenya. Elle coexiste paradoxalement avec une attirance pour un pays qui s'explique par le foisonnement politique qu'il propose, mais aussi par des perspectives touristiques importantes, que le chercheur sérieux doit repousser !

On comprendra alors pour quelles raisons la rigueur comparatiste n'a pu être respectée tout au long des développements. Cependant, le fait que les recherches aient été menées dans une période post-électorale et multipartisane a permis de bénéficier d'une liberté qui n'aurait pas été comparable dans les moments précédants ces élections. C'est pourquoi nous avons pu en grande partie travailler de la façon dont nous le souhaitions. Les échantillons réduits des enquêtes dont les détails suivent résultent d'un double parti-pris : celui de ne pas s'engager dans des enquêtes à grande échelle nécessitant des moyens tant matériels que financiers dont l'obtention est toujours problématique ; celui de rechercher la plus grande discrétion, en particulier en ce qui concerne les sujets sensibles dont nous avons essayé de rendre compte.

ANNEXE 1 : Liste des entretiens

KENYA : 17 entretiens (12 personnes interrogées)

NOM	ETHNIE	PROFESSION	ACTIVITÉS POLITIQUES ET SYNDICALES	LIEU ET DATE D'ENTRETIEN
Keptoo Chesire	Kalenjin	Employé de banque		Nairobi 17 novembre 1993
Peter Njenga Gathego	Kikuyu	Instituteur	-Ancien responsable des jeunes du district de Kangemi pour la KANU -Membre du FORD-Asili de 1992 à 1994 -Co-fondateur et secrétaire de la KWA -Membre de la KNUT	Nairobi 14 novembre 1993 30 novembre 1993 3 décembre 1993 10 décembre 1993 7 juin 1995 8 juin 1995
Gibotu Imanyara	Meru	Avocat	-Fondateur et rédacteur-en-chef du *Nairobi Law Monthly* -Membre du FORD-Kenya	Nairobi 15 juin 1995
Njeru Kathungu	Embu		-Co-fondateur du KNC -Membre du FORD-Asili (Président de la branche d'Embu) -Co-fondateur du CREDO	Nairobi 16 juin 1995
Eric Kesoi	Maasaï	Assistant au Development Educational Program du Diocèse de Kajiado	Membre du DP	Kajiado 22 novembre 1993
Dominic Kipkoskei	Nandi	Réceptionniste hôtelier	Membre de l'IPK	Nairobi 16 novembre 1993
Kenny Mafampath	Maasaï	Coordonnateur du Development Educational Programme du Diocèse de Kajiado	Secrétaire exécutif du DP pour le district de Kajiado	Kajiado 22 novembre 1993
Jane Muigai	Kikuyu	Élève avocate	Vice-trésorière de la SONU'92 en 1992	Nairobi 21 juin 1995
Loyce Nyamora ***Pius Nyamora***	Luhya	Journalistes : fondateurs et rédacteurs de la revue *Society*		Nairobi 23 novembre 1993
Gabriel Ndongo Selas	Kikuyu	Paysan	Membre du NYA	Nairobi 12 juin 1995
Peter Kihara Young	Kikuyu	Journaliste. Ancien prisonnier politique	-Combattant Mau Mau -Membre de la KANU jusqu'en 1966 -Ancien membre du Mwakenya -Membre du FORD-Kenya (secrétaire-exécutif de la branche de Githunguri) -Co-fondateur de la revue *The Crusader-Kumekucha* -Co-fondateur du CREDO	Nairobi 13 juin 1995 16 juin 1995 22 juin 1995

ZAMBIE : 24 entretiens (24 personnes interrogées)

NOM	PROFESSION	ACTIVITÉS POLITIQUES ET SYNDICALES	LIEU ET DATE D'ENTRETIEN
Geoffrey P. Alikiyo	Attaché administratif	-Membre du comité directeur de la ZCTU (assistant du secrétaire-général pour l'administration)	Kitwe 15 février 1994
Anthony Bwembya	Étudiant	Secrétaire chargé des affaires sociales de la COBUSU	Kitwe 16 février 1994
Rodger Chongwe	Avocat	-Ancien membre du MMD -Membre du NP -Ancien ministre des Affaires Légales du premier gouvernement Chiluba	Lusaka 25 février 1994
Laurah Harrison		Ancienne présidente du NWLG	Lusaka 20 février 1994
Joseph Imakando	Révérend et secrétaire général de l'EFZ		Lusaka 24 février 1994
Regina Jere	Journaliste indépendante		Lusaka 9 février 1994
Ignatius Kasumbu	Comptable	Membre du comité directeur du ZCTU (assistant du secrétaire-général pour les finances)	Kitwe 15 février 1994
Francis Kunda	Président de la MUZ et Vice-Président du ZCTU	Président de la MUZ et Vice-Président du ZCTU	Kitwe 15 février 1994
Bernard Malango	Évêque de l'Anglican Diocese of Northern Zambia		Kitwe 16 février 1994
Fred Mmembe	Journaliste. Rédacteur-en-chef et directeur de la publication du *Weekly Post*		Lusaka 10 février 1994
Japhet C. Moonde	Secrétaire général de la CSUZ	Secrétaire général de la CSUZ	Lusaka 27 février 1994
Japhet Mulenga	Attaché administratif	Membre du comité directeur du ZCTU ; assistant du directeur-adjoint chargé de l'éducation des ouvriers	Kitwe 15 février 1994
Michael Njenga Mulikita	Professeur d'Administration Publique à l'Université de Lusaka		Pau 24 février 1995
Austin Muneku	Directeur du département de la recherche économique et sociale du ZCTU	Membre du ZCTU	Kitwe 15 février 1994
Hambueka Muzenge	Secrétaire-général adjoint de la ZNUT	Secrétaire-général adjoint de la ZNUT	Lusaka 21 février 1994
Marc Mwanga	Pasteur à l'AFMZ		Lusaka 9 février 1994
Masamso Ndhlovu	Conseiller juridique	Membre du comité directeur du ZCTU (directeur du département des affaires légales)	Kitwe 15 février 1994
Desmond O'Brien	Secrétaire chargé des affaires laïques au Catholic Secretariat		Lusaka 1er mars 1994
Foston Sakala	Révérend de la RCZ	Président de la FODEP de 1992 à 1994	Lusaka 21 février 1994
Deborah Shampande	Étudiante	Membre de la COBUSU	Kitwe 16 février 1994
Rinos Simbulo	Secrétaire général de la YFWP		Lusaka 23 février 1994
Winner K. Simposya	Coordonateur du CCZ		Lusaka 22 février 1994

Phalleck Tembo	Étudiant	Trésorier de l'UNZASU	Lusaka 26 février 1994
Chris Yamga.	Ecclésiastique. Président du groupe des jeunes de l'UCZ à Kitwe		Kitwe 14 février 1994

ANNEXE 2 : Enquête menée au Kenya

Participants

1. Homme 41 ans ; ingénieur civil au Conseil Municipal ; membre du FORD-Asili ; membre d'associations d'entraide
2. Homme 36 ans ; chauffeur ; membre du FORD-Asili
3. Homme 58 ans ; professeur au département de Pathologie Humaine à l'Université de Nairobi ; membre du FORD-Asili
4. Homme 40 ans ; pasteur ; membre du FORD-Kenya ; membre de l'UPTE
5. Femme 36 ans ; femme au foyer ; membre du FORD-Asili
6. Femme 37 ans ; secrétaire à la KPL
7. Homme 50 ans ; instituteur ; membre du FORD-Asili ; membre de la KNUT
8. Homme 50 ans ; député ; membre du FORD-Asili
9. Homme 65 ans ; retraité des postes ; membre du DP
10. Homme 38 ans ; professeur en Sciences Sociales à l'Université Kenyatta ; membre du FORD-Asili
11. Homme 41 ans ; instituteur ; membre du FORD-Asili ; membre de la KNUT
12. Homme 30 ans ; instituteur ; membre du DP ; membre de la KNUT
13. Homme 29 ans ; conducteur de *matatu* ; membre du FORD-Asili
14. Homme 45 ans ; homme d'affaires ; membre du FORD-Kenya
15. Femme 38 ans ; secrétaire ; membre du FORD-Asili
16. Homme 24 ans ; héleur de *matatu* ; membre du FORD-Asili

Questionnaire

1. *Combien de fois avez-vous participé à une action protestataire ?*
   -une fois : 4
   -deux fois : 4
   -plus de trois fois : 8
2. *De quel type était (ent)-elle (s) ?*
   -manifestation : 11
   -émeute : 11
   -grève : 9
   -marche silencieuse : 0
   -sit-in : 2
   -autres : 0
3. *Par quel (s) type (s) de moyen (s) avez-vous été mis au courant des projets d'action collective ? :*
   -par des brochures ou des tracts : 6
   -par les organisateurs : 13
   -par le cercle familial : 5
   -par des amis : 1
   -autre : 0
4. *Avez-vous essayé de convaincre d'autres personnes de vous y accompagner ?*
   -oui : 14
   -non : 2

5. *Avez-vous appartenu à des groupes chargés d'organiser des actions protestataires ?*
   -oui : 10
   -non : 6

6. *Avez-vous participé à ces actions collectives :*
   -par plaisir : 1
   -par devoir : 13
   -parce que vous y avez été forcé : 2
   -autre : 1 (par volonté)

7. *Votre participation a-t-elle été déterminée par votre appartenance ethnique ?*
   -oui : 7
   -non : 9

8. *Quel (s) objectif (s) poursuiviez-vous en participant à ces actions ?*
   -exprimer un mécontentement relatif à votre situation personnelle : 7
   -soutenir les organisateurs de l'action : 3
   -soutenir vos amis : 1
   -critiquer la politique du gouvernement : 9
   -voir vos revendications réalisées : 0
   -renverser le gouvernement : 0
   -se battre contre la police et détruire : 0
   -autre : 0

9. *Selon vous, quels sont les critères qui permettent de dire qu'une action protestataire est un succès ?*
   -le nombre des participants : 7
   -l'atmosphère au cours de l'action : 0
   -un résultat final positif : 7
   -la couverture médiatique : 0
   -sa perception positive parmi le public : 2
   -autre : 0

10. *L'utilisation de la violence au cours d'une action protestataire est :*
   -normale : 3
   -regrettable : 6
   -compréhensible : 1
   -nécesaire : 2
   -utile : 2
   -inutile : 3
   -condamnable : 0
   -autre : 0

11. *Au cours d'une action protestataire, considerez-vous normal de :*
   -provoquer des dommages matériels: 2
   -d'occuper des immeubles : 6
   -de refuser de se disperser : 6
   -de se battre avec la police : 4
   -autre : 0

12. *Pensez-vous que la violence est le meilleur moyen de voir ses revendications réalisées?*
   -oui : 9
   -non : 7

13. *Avez-vous jamais été emprisonné à la suite d'une action protestataire ?*
   -oui : 6 (4ans ; 2jours ; 6mois ; 14jours)
   -non : 10

14. *Avez-vous été déçu par le résultat d'une action protestataire ?*
-oui : 12
-non : 4

15. *Participerez-vous à nouveau à une action protestataire si vous estimez que c'est nécessaire ?*
-oui : 9
-non : 7

16. *Avez-vous participé aux émeutes de Saba Saba ?*
-oui : 7
-non : 9

17. *Avez-vous parlé à la commission Saitoti ?*
-oui : 0
-non : 16

18. *Vous est-il arrivé de soutenir une action protestataire sans y participer ?*
-oui : 8
-non : 8

19. *Si oui, comment ?*
-en donnant de l'argent : 7
-en faisant des affiches : 0
-en écrivant des discours : 1
-autre : 0

20. *Que pensez-vous de l'attitude de la police au cours des actions protestataires ?*
-trop violente : 16
-justifiée : 0
-autre : 0

21. *Avez-vous souffert d'actions protestataires ?*
-oui : 14
-non : 2

22. *Si oui, comment ?*
-vous avez été frappé par la police : 10
-vous avez été frappé par les manifestants : 0
-vous avez perdu des membres de votre famille : 2
-vous avez perdu des amis : 4
-autre : 1 (perte de temps et d'argent)

23. *En règle générale, comment considérez-vous les actions protestataires ?*
-regrettables : 4
-condamnables : 0
-inutiles : 3
-utiles : 9
-autre : 0

ANNEXE 3 : Enquête menée en Zambie

Question posée :

"Beaucoup de Zambiens se disent déçus par les performances du gouvernement Chiluba. À l'approche des élections, quel est le moyen le plus sûr de faire entendre son désaccord, si vous-même êtes déçu : l'élection ou la protestation collective ?"

Cette question appelait plusieurs types de réponses en dehors de l'alternative donnée initialement (élections ou protestation collective). En effet, certains pouvaient se dire non décus, d'autres pouvaient ne pas savoir quoi répondre, tandis que d'autres enfin auraient pu ne pas vouloir répondre, soit par désintérêt soit par défiance. Nous avons donc classé en cinq items les réponses possibles : Élections ; Protestation collective ; Pas déçu ; Ne sais pas ; Ne veux pas répondre.

Nous donnons ci-dessous la liste complète des participants et de leurs réponses, avant de détailler ces données. La notion d'«inscription sur les listes électorales» est relativement différente de celle que l'on connaît en France. En effet en Zambie, il est nécessaire de se faire enregistrer pour chaque élection générale (présidentielles + législatives). Cette enquête ayant été menée en juillet 1995, soit quinze mois avant les élections d'octobre 1996, la procédure d'inscription n'était pas encore lancée. Ainsi, la réponse correspond davantage à une volonté de se faire inscrire ou non, sachant que la majorité de ceux ayant déclaré vouloir se faire inscrire sont des électeurs «confirmés».

Liste des participants :

Enquête réalisée à Lusaka du 1er au 11 juillet 1995 auprès de 65 personnes âgées de 18 à 63 ans.

SEXE ET ÂGE	PROFESSION	INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES	APPARTENANCE À UN PARTI	RÉPONSE
1. Homme 32 ans	Chauffeur de taxi	non	non	Élections
2. Homme 35 ans	Instituteur	oui	non	Pas déçu
3. Homme 18 ans	Étudiant	non	non	Élections
4. Femme 40 ans	Secrétaire	non	non	Protestation collective
5. Homme 35 ans	Ouvrier	non	non	Ne veux pas répondre
6. Homme 42 ans	Ouvrier	non	non	Ne veux pas répondre
7. Homme 20 ans	Étudiant	non	non	Élections
8. Homme 21 ans	Étudiant	non	non	Élections
9. Homme 24 ans	Chauffeur de taxi	oui	non	Élections
10. Femme 26 ans	Étudiante	oui	non	Protestation collective
11. Femme 22 ans	Documentaliste	non	non	Ne sais pas

12. Homme 23 ans	Étudiant	non	non	Élections
13. Homme 18 ans	Vendeur de rue	non	non	Élections
14. Homme 18 ans	Vendeur de rue	non	non	Élections
15. Homme 19 ans	Vendeur de rue	non	non	Protestation collective
16. Homme 22 ans	Vendeur de rue	non	oui : UNIP	Ne sais pas
17. Homme 35 ans	Chômeur	non	non	Ne veux pas répondre
18. Homme 54 ans	Chômeur	oui	oui : MMD	Ne sais pas
19. Homme 35 ans	Employé	oui	non	Ne veux pas répondre
20. Homme 53 ans	Employé	oui	non	Ne veux pas répondre
21. Homme 23 ans	Réceptionniste	non	non	Ne veux pas répondre
22. Femme 21 ans	Étudiante	non	non	Élections
23. Homme 26 ans	Imprimeur	non	oui : RDP	Élections
24. Homme 35 ans	Ouvrier	oui	non	Élections
25. Homme 24 ans	Comptable stag.	non	non	Élections
26. Homme 26 ans	Peintre en bât.	non	non	Ne veux pas répondre
27. Homme 25 ans	Peintre en bât.	non	non	Ne veux pas répondre
28. Homme 28 ans	Chômeur	non	non	Protestation collective
29. Femme 21 ans	Vendeur de rue	non	non	Élections
30. Homme 18 ans	Chômeur	non	non	Élections
31. Homme 41 ans	Magazinier	oui	non	Ne veux pas répondre
32. Homme 24 ans	Serveur	non	oui : MMD	Élections
33. Homme 23 ans	Serveur	non	non	Élections
34. Femme 19 ans	Étudiante	non	non	Élections
35. Homme 35 ans	Employé	non	non	Ne veux pas répondre
36. Homme 21 ans	Étudiant	non	non	Ne veux pas répondre
37. Homme 25 ans	Chômeur	non	non	Ne veux pas répondre
38. Homme 37 ans	Dessinateur indus.	oui	non	Ne sais pas
39. Homme 48 ans	Instituteur	oui	non	Ne sais pas
40. Homme 31 ans	Photographe	oui	non	Élections
41. Homme 35 ans	Barman	oui	oui : MMD	Ne sais pas
42. Homme 21 ans	Chômeur	non	non	Ne sais pas
43. Homme 52 ans	Peintre en bât.	oui	oui : MMD	Élections
44. Homme 36 ans	Barman	non	non	Ne sais pas
45. Homme 30 ans	Dessinateur indus.	oui	oui : MMD	Ne sais pas
46. Femme 21 ans	Chômeuse	non	non	Ne veux pas répondre
47. Homme 40 ans	Secrétaire jurid.	non	non	Ne veux pas répondre
48. Homme 29 ans	Artiste	non	oui : MMD	Pas déçu
49. Homme 63 ans	Retraité	oui	non	Élections
50. Homme 44 ans	Contremaître	oui	oui : NP	Élections
51. Homme 28 ans	Comptable assist.	oui	non	Élections
52. Homme 35 ans	Électricien	oui	oui : MMD	Pas déçu
53. Homme 25 ans	Agent commercial	non	non	Ne sais pas

54. Homme 20 ans	Chômeur	non	non	Ne veux pas répondre
55. Femme 20 ans	Chômeuse	non	non	Ne veux pas répondre
56. Homme 39 ans	Gardien	oui	oui : MMD	Élections
57. Homme 37 ans	Gardien	oui	oui : MMD	Élections
58. Homme 25 ans	Chômeur	non	non	Ne sais pas
59. Homme 23 ans	Chômeur	non	non	Protestation collective
60. Homme 26 ans	Chômeur	non	non	Ne sais pas
61. Homme 25 ans	Chômeur	non	non	Élections
62. Homme 25 ans	Mécanicien	non	non	Élections
63. Homme 21 ans	Étudiant	oui	non	Élections
64. Homme 21 ans	Employé de banq.	oui	non	Élections
65. Homme 46 ans	Chômeur	non	non	Ne veux pas répondre

Détail des résultats :

- sur les caractéristiques des participants

Femmes : 8 → 12,3 %
Hommes : 57 → 87,7 %

Moyenne d'âge : 29,7 ans
- 18-30 ans : 40 → 61,5 %
- 31-40 ans : 16→ 24,6 %
- 41-50 ans : 5→ 7,7 %
- 51-60 ans : 3→ 4,9 %
- 60 ans et plus : 1→ 1,3 %

Inscrit sur les listes électorales : 22 → 33,8 %
Non inscrit sur les listes électorales : 43 → 66, 2 %

Membres d'un parti politique : 12 → 18,4 %
- MMD : 9 → 75 %
- NP : 1 → 8,3 %
- RDP : 1 → 8,3 %
- UNIP : 1 → 8,3 %

Non membres d'un parti politique : 53 → 81,6 %

- sur les réponses des participants

Élections : 28 → 43,1 %
Protestation collective : 5 → 7,7 %
Ne sais pas : 12 → 18,4 %
Ne veux pas répondre : 17 → 26,2 %
N'est pas déçu : 3 → 4,6 %

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

– d'ordre général

-ABÉLÈS (M.) : *Anthropologie de l'État.* Paris. Armand Colin. 1990.

-ADORNO (I.W.) ; POPPER (K.R.) : *De Vienne à Francfort. La querelle allemande des sciences sociales.* Paris. Éditions Complexe. 1979.

-ALVAREZ (S.) ; ESCOBAR (A.) : *The Making of Social Movements in Latin America. Identity, Strategy, and Democracy.* Boulder. Westview Press. 1992.

-ANDLER (D.) (sous la direction de) : *Introduction aux sciences cognitives.* Paris. Seuil. 1992 («Points Seuil»).

-ANSART (P.) : *La gestion des passions politiques.* Lausanne. L'Âge d'Homme. 1983.

: *Les sociologies contemporaines.* Paris. Seuil. 1990 (3e édition revue et augmentée. «Points Seuil»).

-ANZIEU (D.) ; MARTIN (J.Y.) : *La dynamique des groupes restreints.* Paris. Presses Universitaires de France. 1990 (9e édition).

-AUSTIN (J.L.) : *Quand dire, c'est faire.* Paris. Seuil. 1970 («Points Seuil»).

-BADIE (B.) : *L'État importé. L'occidentalisation de l'ordre politique.* Paris. Fayard. 1992.

: *Culture et politique.* Paris. Economica. 1993 (3e édition revue et augmentée).

: *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect.* Paris. Fayard. 1995.

-BADIE (B.) ; BIRNBAUM (P.) : *Sociologie de l'État.* Paris. Grasset. 1982 (2e édition «Pluriel»).

-BADIE (B.) ; HERMET (G.) : *Politique Comparée.* Paris. Presses Universitaires de France. 1990.

-BADIE (B.) ; SMOUTS (M.Cl) : *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques & Dalloz. 1992.

-BAGGULEY (P.) : *From Protest to Acquiescence ? Political Movements of the Unemployed.* Londres. Macmillan. 1991.

-BALANDIER (G.) : *Le détour. Pouvoir et modernité.* Paris. Fayard. 1985.

: *Sens et puissance.* Paris. Presses Universitaires de France. 1986 (3e édition «Quadrige»).

: *Le désordre. Éloge du mouvement.* Paris. Fayard. 1988.

: *Anthropologie politique.* Paris. Presses Universitaires de France. 1991 (2e édition «Quadrige»).

: *Le pouvoir sur scènes.* Paris. Balland. 1992 (2e édition augmentée).

: *Le dédale. Pour en finir avec le XXe siècle.* Paris. Fayard. 1994.

-BASSO (J.A.) : *Les groupes de pression.* Paris. Presses Universitaires de France. 1983.

-BEETHAM (D.) (sous la direction de) : *Defining and Measuring Democracy.* Londres. Sage. 1994.

-BERGER (P.) ; LUCKMANN (T.) : *La construction sociale de la réalité.* Paris. Méridiens Klincksieck. 1986.

-BIRNBAUM (P.) ; LECA (J.) (sous la direction de) : *Sur l'individualisme.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1991 (2e édition «Références»).

-BOUDON (R.): *L'idéologie ou l'origine des idées reçues.* Paris. Fayard. 1986.

: *Le juste et le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance.* Paris. Fayard. 1995.

-BOUDON (R.) (sous la direction de) : *Traité de Sociologie.* Paris. Presses Universitaires de France. 1992.

-BOURDIEU (P.) : *Ce que parler veut dire.* Paris. Fayard. 1987.

: *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action.* Paris. Seuil. 1994.

-BOURGEOIS (E.) ; NIZET (J.) : *Pression et légitimation. Une approche constructiviste du pouvoir.* Paris. Presses Universitaires de France. 1995.

-BRAUD (P.) : *Le jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1991.

: *Sociologie politique.* Paris. Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence. 1992 (1re édition).

: *La vie politique.* Paris. Presses Universitaires de France. 1992 (3e édition).

: *La science politique.* Paris. Presses Universitaires de France. 1993 (3e édition).

-BRAUD (P.) (sous la direction de) : *La violence politique dans les démocraties européennes et occidentales.* Paris. L'Harmattan. 1993.

-BRIGHT (C.) ; HARDING (S.) (sous la direction de) : *Statemaking and Social Movements. Essays on History and Society.* Ann Arbor. The University of Michigan Press. 1984.

-Centre Universitaire de Recherches Administratives et Politiques de Picardie : *La société civile.* Paris. Presses Universitaires de France. 1986.

-CERTEAU (M. de) : *La prise de parole et autres écrits politiques.* Paris. Seuil. 1994 («Points Seuil»).

-CHAMPAGNE (P.) : *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique.* Paris. Les Éditions de Minuit. 1990.

-CHAZEL (F.) (sous la direction de) : *Action collective et mouvements sociaux.* Paris. Presses Universitaires de France. 1993.

-CHOMSKY (N.) : *Rules and Representations.* New York. Columbia University Press. 1980.

-CHONG (D.) : *Collective Action and the Civil Rights Movement.* Chicago. Chicago University Press. 1991.

-CLAEYS (P-H.) ; FROGNIER (A-P.) (sous la direction de) : *L'échange politique.* Bruxelles. Éditions de l'Université de Bruxelles. 1995.

-COBB (R.) ; ELDER (C.) : *Participation in American Politics : The Dynamics of Agenda Building.* Baltimore. The John Hopkins Press. 1975.

-COQUERY-VIDROVITCH (C.) (sous la direction de) : *Sociétés paysannes du tiers-monde.* Paris. L'Harmattan. 1990.

-COSER (L.) : *Les fonctions du conflit social.* Paris. Presses Universitaires de France. 1982.

-CROZIER (M.) ; FRIEDBERG (E.) : *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective.* Paris. Seuil. 1977.

-DALTON (R.J.) ; KUECHLER (M.) (sous la direction de) : *Challenging the Political Order. New Social and Political Movements in Western Democracies.* Cambridge. Polity Press. 1990.

-DIANI (M.) ; EYERMAN (R.) (sous la direction de) : *Studying Collective Action.* Londres. Sage. 1992.

-DOBRY (M.) : *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1992 (2e édition «Références»).

-DOGAN (M.) ; PELASSY (D.) : *Sociologie politique comparative. Problèmes et perspectives.* Paris. Economica. 1982.

-DONEGANI (J.-M.) ; SADOUN (M.) : *La démocratie imparfaite.* Paris. Gallimard. 1994 («Folio»).

-DOWNES (A.) ; ROCK (P.) : *Understanding Deviance. A Guide to the Sociology of Crime and Rule Breaking.* Oxford. Clarendon Press. 1988 (2e édition).

-DUBET (F.) : *Sociologie de l'expérience.* Paris. Seuil. 1994.

-DUBET (F.) ; LAPEYRONNIE (D.) : *Les quartiers d'exil.* Paris. Seuil. 1992.

-DUBET (F.) ; WIEVIORKA (M.) (sous la direction de) : *Penser le sujet. Autour d'Alain Touraine.* Paris. Fayard. 1995.

-DUYVENDAK (J.W.) : *Le poids du politique. Nouveaux mouvements sociaux en France.* Paris. L'Harmattan. 1994.

-ECKSTEIN (S.) : *Power and Popular Protest. Latin America Social Movements.* Berkeley. University of California Press. 1989.

-ECO (U.) : *Le signe. Histoire et analyse d'un concept.* Bruxelles / Paris. Labor / Seuil. 1988 («Le Livre de Poche»).

: *Les limites de l'interprétation.* Paris. Grasset & Fasquelle. 1992 («Le Livre de Poche»).

-EDELMAN (M.) : *The Symbolic Uses of Politics.* Urbana. Illinois University Press. 1964.

: *Politics as Symbolic Action. Mass Arousal and Quiescence.* New York. Academic Press. 1971.

: *Political Language. Words that Succeed and Politics that Fail.* New York. Academic Press. 1977.

: *Pièces et règles du jeu politique.* Paris. Seuil. 1991.

-EISENSTADT (S.N.) ; LEMARCHAND (René) : *Political Clientelism, Patronage and Development.* Londres. Sage Publications. 1981.

-EISENSTADT (S.N.) ; RONIGER (L.) : *Patrons, Clients and Friends. Interposal Relations and the Structure of Trust in Society.* Cambridge. Cambridge University Press. 1984.

-EISER (R.J.) : *Cognitive Social Psychology. A Guidebook to Theory and Research.* Londres. McGraw-Hill Book Company. 1980.

-ELIAS (N.) : *Qu'est-ce que la sociologie ?.* La Tour d'Aigues. Éditions de l'Aube. 1991 («Presses Pocket»).

-ELLUL (J.) : *Déviances et déviants.* Toulouse. Érès. 1992.

-ETZIONI (A.) : *The Active Society. A Theory of Societal and Political Processes.* New York. The Free Press. 1968.

-EYERMAN (R.) ; JAMISON (A.) : *Social Movements. A Cognitive Approach.* Cambridge. Polity Press. 1991.

-FAVRE (P.) (sous la direction de) : *La Manifestation.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1990.

-FERRÉOL (G.) (et alii) : *Dictionnaire de sociologie.* Paris. Armand Colin. 1995 (2e édition).

-FERRÉOL (G.) ; DEUBEL (P.) : *Méthodologie des sciences sociales.* Paris. Armand Colin. 1993.

-FILLIEULE (O.) ; PÉCHU (C.) : *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective.* Paris. L'Harmattan. 1993.

-FILLIEULE (O.) (sous la direction de) : *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France Contemporaine.* Paris. L'Harmattan. 1993.

-FRIEDBERG (E.) : *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée.* Paris. Seuil. 1993.

-GAMSON (W.A.) : *Talking Politics.* Cambridge. Cambridge University Press. 1992.

-GAXIE (D.) : *La démocratie représentative.* Paris. Montchrétien. 1993.

-GAXIE (D.) ; LEHINGUE (P.) : *Enjeux municipaux.* Paris. Presses Universitaires de France. 1984.

-GERSTLÉ (J.) : *La communication politique.* Paris. Presses Universitaires de France. 1992.

-GIRARD (M.) (sous la direction de) : *L'individu dans les relations internationales.* Paris. Economica. 1994.

-GOFFMAN (E.) : *La mise en scène de la vie quotidienne.* Paris. Les Éditions de Minuit. 1983.

-GRAWITZ (M.) ; LECA (J.) (sous la direction de) : *Traité de Science Politique. Tome 1,2 et 3.* Paris. Presses Universitaires de France. 1985.

-GURR (T.R.) : *Why Men Rebel.* Princeton. Princeton University Press. 1971.

-GURR (T.R.) (sous la direction de) : *Handbook of Political Conflict. Theory and Researches.* Londres. Macmillan. 1980.

-GURR (T.R.) ; HARFF (B.) : *Ethnic Conflict in World Politics.* Boulder. Westview Press. 1994.

-HABERMAS (J.) : *Théorie de l'agir communicationnel.* Paris. Fayard. 1987.

-HARROP (M.) ; MILLER (W.L.) : *Elections and Voters. A Comparative Introduction.* Londres. Macmillan. 1987.

-HAVEL (V.) ; KEANE (J.) (sous la direction de) : *The Power of the Powerless. Citizens against the State in Central-Eastern Europe.* New York. Palach Press. 1985.

-HERMET (G.) : *Sociologie de la construction démocratique.* Paris. Economica. 1986.

: *Les désanchantements de la liberté. La sortie des dictatures dans les années 90.* Paris. Fayard. 1993.

-HERMET (G.) ; LINZ (J.) ; ROUQUIÉ (A.) : *Des élections pas comme les autres.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1978.

-HERMET (G.) ; BADIE (B.) ; BIRNBAUM (P.) ; BRAUD (P.) : *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques.* Paris. Armand Colin. 1994.

-HIRSCHMAN (A.O.) : *Défection et prise de parole.* Paris. Fayard. 1995 (nouvelle édition).

: *Bonheur privé, action publique.* Paris. Fayard. 1995 (nouvelle édition).

-HUNTINGTON (S.P.) : *The Third Wave. Democratization in the Late Twentieth Century.* Norman / Londres. University of Oklahoma Press. 1991.

-INGLEHART (R.) : *The Silent Revolution : Changing Values and Political Styles among Western Publics.* Princeton. Princeton University Press. 1977.

-JODELET (D.) (sous la direction de) : *Les représentations sociales.* Paris. Presses Universitaires de France. 1994 (4e édition).

-JONAS (S.) ; STEIN (N.) (sous la direction de) : *Democracy in Latin America.* Londres. Bergin & Carrey. 1990.

-KEANE (J.) : *The Redescovery of Civil Society.* Londres. Verso. 1988.

: *Democracy and Civil Society.* Londres. Verso. 1988.

-KEELER (J.T.S.) : *Réformer. Les conditions du changement politique.* Paris. Presses Universitaires de France. 1994.

-KERTZER (D.I.) : *Ritual, Politics, and Power.* New Haven / Londres. Yale University Press. 1988.

-KNOKE (D.) : *Political Networks. The Structural Perspective.* Cambridge. Cambridge University Press. 1990.

-KORNHAUSER (W.) : *The Politics of Mass Society.* Glencoe. The Free Press. 1959.

-LAGROYE (J.) : *Sociologie Politique.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques & Dalloz. 1991 (1re édition).

-LAÏDI (Z.) (sous la direction de) : *L'ordre mondial relâché. Sens et puissance après la guerre froide.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques & Berg Publishers. 1992.

-LE BON (G.) : *La psychologie des foules.* Paris. Presses Universitaires de France. 1988 («Quadrige») (édition originale publiée en 1895 chez Retz).

-LEE (A.M.) : *New outline of the Principles of Sociology.* New York. Barnes & Noble. 1946.

-LÉVY (J.) : *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1994.

-LÉVY(J.) (sous la direction de) : *Géographies du politique.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1991.

-LEWIS (B.) : *Le langage politique de l'Islam.* Paris. Gallimard. 1988.

-LEWIS (P.G.) ; POTTER (D.C.) ; CASTLES (F.G.) : *The Practice of Comparative Politics. A Reader.* Londres. Longman. 1978.

-LINDENBERG (S.) ; SCHREUDER (H.) (sous la direction de) : *Interdisciplinary Perspectives on Organizational Studies.* Oxford. Pergamon Press. 1993.

-McADAM (D.) : *Political Process and the Development of Black Insurgency.* Chicago. University of Chicago Press. 1982.

-McCLURG MUELLER (C.) ; MORRIS (A.D.) (sous la direction de) : *Frontiers in Social Movements Theory.* New Haven / Londres. Yale University Press. 1992.

-MANN (P.) : *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives.* Paris. Armand Colin. 1991.

-MANOR (J.) (sous la direction de) : *Rethinking Third-World Politics.* Londres / New York. Longman. 1991.

-MARIN (L.) : *De la représentation.* Paris. Seuil / Gallimard. 1994.

-MARTIN (D.-C.) (sous la direction de) : *Cartes d'identité. Comment dit-on «nous» en politique?.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1994.

-MARWELL (G.) ; OLIVER (P.) : *The Critical Mass in Collective Action.* New York. Cambridge University Press. 1993.

-MAYER (L.C.) : *Redefining Comparative Politics. Promise versus Performance.* Londres. Sage Publications. 1989.

-MAYER (N.) ; PERRINEAU (P.) : *Les comportements politiques.* Paris. Armand Colin. 1992.

-MELUCCI (A.) : *Nomads of the Present. Social Movements and Individual Needs in Contemporary Society.* Londres. Hutchinson Radius. 1989.

-MERRIMAN (J.M.) (sous la direction de) : *1830 in France.* New York. View Points. 1975.

-MIÉVILLE (D.) (sous la direction de) : *Approches sémiotiques dans les sciences humaines.* Lausanne. Éditions Payot Lausanne. 1993.

-MOSCOVICI (S.) : *Psychologie des minorités actives.* Paris. Presses Universitaires de France. 1979.

-MULLER (E.N.) : *Aggressive Political Participation.* Princeton. Princeton University Press. 1979.

-MUNCK (R.) : *Latin America : The Transition to Democracy.* Londres. Zed Books. 1989.

-NAMER (G.) : *Mémoire et société.* Paris. Méridiens Klincksieck. 1987.

-NEISSER (U.) : *Cognition and Reality. Principles and Implications of Cognitive Psychology.* New York. W.H. Freeman and Company. 1976.

-NETTL (J.P.) : *Political Mobilization. A Sociological Analysis of Methods and Concepts.* Londres. Faber and Faber. 1967.

-NORA (P.) (sous la direction de) : *Les lieux de mémoire. II. La Nation*** *(La gloire. Les mots).* Paris. Gallimard. 1986.

-OBERSCHALL (A.) : *Social Conflict and Social Movements.* Englewood Cliffs. Prentrice Hall. 1973.

-OFFERLÉ (Michel) : *Les partis politiques.* Paris. Presses Universitaires de France. 1991.

: *Sociologie des groupes d'intérêt.* Paris. Montchrétien. 1994.

-OLSON (M.) : *Logique de l'action collective.* Paris. Presses Universitaires de France. 1987 (2e édition).

-OPP (K.-D.) ; HARTMANN (P.) ; HARTMANN (P.) : *The Rationality of Political Protest. A Comparative Analysis of Rational Choice Theory.* Boulder. Westview Press. 1989.

-PAVÉ (F.) (sous la direction de) : *L'analyse stratégique. Autour de Michel Crozier.* Paris. Seuil. 1994.

-PERRINEAU (P.) (sous la direction de) : *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1994.

-PINKNEY (R.) : *Democracy in the Third World.* Buckingham. Open University Press. 1993.

-PINTO (D.) : *Contemporary Italian Sociology. A Reader.* Cambridge. Cambridge University Press. 1981.

-POUTIGNAT (P.) ; STREIFF-FENART (J.) : *Théories de l'ethnicité* suivi de BARTH (F.) : *Les groupes ethniques et leurs frontières.* Paris. Presses Universitaires de France. 1995.

-RASCHKE (J.) : *Soziale Bewegungen. Ein historisch-systematisher Grundriß.* Francfort-sur-le-Main. Campus Verlag. 1985.

-RÉMOND (R.) (sous la direction de) : *Pour une histoire politique.* Paris. Seuil. 1988.

-RIVIÈRE (C.) : *Les liturgies politiques.* Paris. Presses Universitaires de France. 1988.

-ROSENAU (J.) : *Turbulence in World Politics. A Theory of Change and Continuity.* Londres / New York. Harvester Wheatsheaf / Princeton University Press. 1990.

-ROSENBERG (M.) ; TURNER (R.H.) (sous la direction de) : *Social Psychology. Sociological Perspectives.* New York. Basic Books. 1981.

-ROY (O.) : *L'échec de l'Islam politique.* Paris. Seuil. 1992.

-RUCHT (D.) (sous la direction de) : *Research on Social Movements. The State of the Art in Western Europe and the USA.* Francfort-sur-le-Main / Boulder. Campus Verlag / Westview Press. 1991.

-RUDÉ (G.) : *The Crowd in History.* New York. Wiley. 1964.

-RUSTOW (D.A.) ; ERICKSON (K.P.) : *Comparative Political Dynamics. Global Research Perspectives.* New York. Harper Collins Publishers. 1991.

-SCHELLING (T.C.) : *Stratégie du conflit.* Paris. Presses Universitaires de France. 1986.

-SCHEMEIL (Y.) : *La science politique.* Paris. Armand Colin. 1994.

-SHARP (G.) : *The Politics of Non-Violent Action.* Boston. Porter Sargent. 1973.

-SKOCPOL (T.) : *États et révolutions sociales. La révolution en France, en Russie et en Chine.* Paris. Fayard. 1985.

-SKOCPOL (T.) (sous la direction de) : *Vision and Method in Historical Sociology.* Cambridge. Cambridge University Press. 1984.

-SMELSER (N.) : *Theory of Collective Behavior.* Londres. Routledge. 1962.

-SMELSER (N.) (sous la direction de) : *Handbook of Sociology.* Londres. Sage. 1988.

-SMITH (M.P.) (sous la direction de) : *Breaking Chains. Social Movements and Collective Action.* New Brunswick / Londres. Transaction Publishers. 1991.

-SPERBER (D.) : *Rethinking Symbolism.* Cambridge. Cambridge University Press. 1975.

-SPERBER (D.) ; WILSON (D.) : *La pertinence. Communication et cognition.* Paris. Minuit. 1989.

-TAINE (H.) : *Les origines de la France contemporaine.* Paris. Robert Laffont. 1990 (édition originale en deux volumes publiés en 1887 et 1888 chez Hachette).

-TARDE (G.) : *Les lois de l'imitation.* Paris. Félix Alcan. 1890.

: *L'opinion et la foule.* Paris. Presses Universitaires de France. 1989 (édition orginale publiée en 1901 chez Alcan).

-TARROW (S.) : *Struggling to Reform. Social Movements and Policy during Cycles of Protest.* Ithaca. Cornell University. 1983.

: *Democracy and Disorder. Protest and Politics in Italy. 1965-1975.* Oxford. Clarendon Press. 1989.

: *Struggle, Politics, and Reform : Collective Action, Social Movements, and Cycle of Protests.* Ithaca. Cornell University. 1991.

: *Power in Movement. Social Movements, Collective Action and Politics.* Cambridge. Cambridge University Press. 1994.

-TILLY (C.) : *From Mobilization to Revolution.* Reading. Addison-Wesley Publishing Company. 1978.

: *Big Structures, Large Processes, Huge Comparisons.* New York. Russel Sage Foundation. 1984.

: *La France conteste. De 1600 à nos jours.* Paris. Fayard. 1986.

-TOURAINE (A.) : *Production de la société.* Paris. Seuil. 1973.

: *La voix et le regard.* Paris. Seuil. 1978 («Le Livre de Poche»).

: *Critique de la modernité.* Paris. Seuil. 1993.

: *Qu'est-ce que la démocratie ?.* Paris. Fayard. 1994.

-TURNER (V.) : *The Forest of Symbols.* Ithaca. Cornell University Press. 1967.

-TURNER (R.) ; KILLIAN (L.) : *The Collective Behavior.* Englewood Cliffs. Prentice Hall. 1986 (nouvelle édition).

-VIGNAUX (G.) : *Les sciences cognitives. Une introduction.* Paris. La Découverte. 1991 («Le Livre de Poche»).

-WANKEL (C.) : *Anti-communist Student Organizations and the Polish Renewal.* Londres. Macmillan. 1992.

-WILLETS (P.) (sous la direction de) : *Pressure Groups in the Global System.* New York. St Martin's Press. 1982.

-WILLIAMSON (P.J.) : *Corporatism in Perspective. An Introductory Guide to Corporatism Theory.* Londres. Sage Publications. 1989.

-WITTGENSTEIN (L.) : *Tractatus logico-philosophicus* suivi de *Investigations philosophiques.* Paris. Gallimard. 1961 («Tel»).

-ZALD (M.N.) ; McCARTHY (J.D.) (sous la direction de) : *The Dynamics of Social Movements. Resource Mobilization, Social Control, and Tactics.* Cambridge. Winthrop Publishers. 1979.

: *Social Movements in an Organizational Society. Collected Essays.* New Brunswick / Oxford. Transaction Books. 1987.

— sur l'Afrique

-ALBERT (I.O.) et alii : *Urban Management and Urban Violence in Africa.* Ibadan. Institut Français de Recherche en Afrique. 1994.

-ALUKO (O.) (sous la direction de) : *The Foreign Policy of African States.* Londres. Hodder and Stoughton. 1977.

: *Africa and the Great Powers in the 1980s.* Lanham / New York / Londres. University Press of America. 1987.

-ALUKO (O.) ; SHAW (T.M.) (sous la direction de) : *The Political Economy of African Foreign Policy.* Aldershot. Gower. 1984.

-ANDERSON (W.B.) : *The Church in East Africa. 1840-1974.* Dodoma. Central Tanganyika Press. 1977.

-BAKARY (T.D.) : *Les élites africaines au pouvoir. Problématique, méthodologie, état des travaux.* Bordeaux. Centre d'Étude d'Afrique Noire. 1990.

-BARONGO (Y.) (sous la direction de) : *Political Science in Africa.* Londres. Zed Books. 1983.

-BATES (R.H.) ; KRUGGER (A.O.) (sous la direction de) : *Political and Economic Interactions in Economic Policy Reform.* Oxford / Cambridge. Blackwell Publishers. 1993.

-BAYART (J.-F.) : *L'État au Cameroun.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1985 (2e édition revue et augmentée «Références»).

: *L'État en Afrique. La politique du ventre.* Paris. Fayard. 1989.

-BAYART (J.-F.) ; MBEMBE (A.) ; TOULABOR (C.) : *La politique par le bas. Contribution à une problématique de la démocratie en Afrique noire.* Paris. Karthala. 1992.

-BERG-SCHLOSSER (D.) ; SIEGLER (R.) : *Political Stability and Development. A Comparative Analysis of Kenya, Tanzania, and Uganda.* Boulder / Londres. Lynne Rienner Publishers. 1990.

-BERNSTEIN (H.) ; CAMPBELL (B.K.) (sous la direction de) : *Contradictions of Accumulation in Africa. Studies in Economy Debate.* Beverley Hills / Londres / New Delhi. Sage Publications. 1985.

-BRATTON (M.) ; HYDEN (G.) : *Governance and Politics in Africa.* Boulder / Londres. Lynne Rienner Publishers. 1992.

-BRENNER (L.) (sous la direction de) : *Muslim Identity and Social Change in Sub-Saharan Africa.* Londres. Hurst and Company. 1993.

-BUIJTENHUIJS (R.) ; RIJNIERSE (E.) : *Democratization in Subsaharan Africa. 1989-1992. An Overview of the Litterature.* Leiden. Afrika Studiecentrum. 1993.

-Centre d'Étude d'Afrique Noire / Centre d'Études et de Recherches Internationales : *Aux urnes l'Afrique! Élections et pouvoir en Afrique noire.* Bordeaux / Paris. Pedone. 1978.

-CHABAL (P.) : *Power in Africa. An Essay on Political Interpretation.* Londres. Macmillan. 1994 (2e édition revue et corrigée).

-CHABAL (P.) (sous la direction de) : *Political Domination in Africa. Reflections on the Limits of Power.* Cambridge. Cambridge University Press. 1986.

-CHAZAN (N.) ; MORTIMER (R.) ; RAVENHILL (J.) ; ROTHCHILD (D.) : *Politics and Society in Contemporary Africa.* Boulder. Lynne Rienner Publishers. 1992 (2e édition).

-CONSTANTIN (F.) (études réunies par) : *Les voies de l'Islam en Afrique Orientale.* Paris. Karthala. 1987.

-CONSTANTIN (F.) ; COULON (C.) (sous la direction de) : *Mouvements religieux et débats démocratiques en Afrique.* Paris. Karthala. *À paraître.*

-COPANS (J.) : *La longue marche de la modernité africaine. Savoirs, intellectuels, démocratie.* Paris. Karthala. 1990.

-COULON (C.) ; MARTIN (D-C.) (sous la direction de) : *Les Afriques politiques.* Paris. La Découverte. 1991.

-COUSSY (J.) ; HUGON (P.) (sous la direction de) : *Intégration régionale et ajustement structurel en Afrique subsaharienne.* Paris. Ministère de la Coopération et du Développement. 1991.

-DAVIDSON (B.) : *The Search for Africa. A History in the Making.* Londres. James Currey. 1994.

-DIAMOND (L.) ; LINZ (J.J.) ; LIPSET (S.M.) (sous la direction de) : *Democracy in Developping Countries. Volume 2 : Africa.* Boulder. Lynne Rienner Publishers. 1988.

-DUNCAN (A.) ; HOWELL (J.) : *Structural Adjustment and the African Farmers.* Londres / Portsmouth. Overseas Development Institute / James Currey / Heinemann. 1992.

-ELLIS (S.) ; FAURE (Y-A.) (sous la direction de) : *Entreprises et entrepreneurs en Afrique.* Paris. Karthala / ORSTOM. 1995.

-ERGAS (Z.) (sous la direction de) : *The African State in Transition.* Londres. Macmillan. 1987.

-GESCHIERE (P.) : *Sorcellerie et politique en Afrique. La viande des autres.* Paris. Karthala. 1995.

-GIBBON (P.) (sous la direction de) : *Social Change and Economic Reform in Africa.* Uppsala. Scandinavian Institute of African Studies. 1993.

-GITONGA (A.) : OYUGI (W.O.) (sous la direction de) : *Democratic Theory and Practice in Africa.* Nairobi. Heinemann Kenya. 1987.

-GLASSMAN (J.) : *Feasts and Riot. Revelry, Rebellion, and Popular Consciousness on the Swahili Coast. 1856-1888.* Portsmouth / Londres / Nairobi / Dar-es-Salaam. Heinemann / James Currey / East African Educational Publishers / Mkuki na Nyota. 1995.

-GOOD (K.) : *Western Domination in Africa.* Syracuse. Syracuse University Press. 1972.

-HANSEN (H.B.) ; TWADDLE (M.) (sous la direction de) : *Religion and Politics in East Africa.* Londres. James Currey. 1995.

-HARGREAVES (J.D.) : *Decolonization in Africa.* Londres. Longman. 1988.

-HAVNEVIK (K.J.) (sous la direction de) : *The IMF and the World Bank in Africa. Conditionality, Impact and Alternatives.* Uppsala. Scandinavian Institute of African Studies. 1987.

-HAYWARD (F.M.) (sous la direction de) : *Elections in Independent Africa.* Boulder / Londres. Westview Press. 1987.

-HAZLEWOOD (A.) (sous la direction de) : *African Integration and Desintegration : Case Studies in Economic and Political Union.* Londres. Oxford University Press. 1967.

-HEALEY (J.) ; ROBINSON (M.) : *Democracy, Governance and Economic Policy. Sub-Saharan Africa in Comparative Perspective.* Londres. Overseas Development Institute. 1992.

-HOPE (A.) : TIMMEL (S.) : *Training for Transformation. A Handbook for Community Workers. Book 3.* Harare. Mambo Press. 1984.

-HYDEN (G.) : *Political Development in Tanzania.* Nairobi. East African Publishing House. 1969.

: *No Shortcuts To Progress. African Development Management in Perspective.* Londres. Heinemann. 1983.

-KHASIANI (S.A.) (sous la direction de) : *Groundwork. African Women as Environmental Managers.* Nairobi. ACTS Press.

-KIM (C.L.) ; BOYTON (G.R.) : *Legislative Systems in Developping Countries.* Durham. Duke University Press. 1975.

-KIZITO (A.) (sous la direction de) : *Communication and Human Rights in Africa : Implications for Development.* Nairobi. World Association for Christian Countries - Africa Region. 1992.

-LACHENMANN (G.) : *Social Movements and Civil Society in West Africa.* Berlin. German Development Institute. 1992.

-LAÏDI (Z.) : *Les contraintes d'une rivalité. Les superpuissances et l'Afrique. 1960-1985.* Paris. La Découverte. 1986.

-LE GUENNEC-COPPENS (F.) ; CAPLAN (P.) (sous la direction de) : *Les Swahili entre Afrique et Arabie.* Paris / Nairobi. Karthala / CREDU. 1991.

-MARTIN (D.-C.) : *Tanzanie. L'invention d'une culture politique.* Paris. Presses de la Fondation Nationale des Scineces Politiques & Karthala. 1988.

: *La découverte des cultures politiques. Esquisse d'un approche comparatiste à partir des expériences africaines.* Paris. Centre d'Études et de Recherches Internationales / Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1992.

-MBEMBE (A.) : *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique noire.* Paris. Karthala. 1983.

: *Afriques indociles. Christianisme, pouvoir et État en société post-coloniale.* Paris. Karthala. 1988.

-MÉDARD (J.-F.) (sous la direction de) : *États d'Afrique Noire. Formations, mécanismes et crise.* Paris. Karthala. 1992.

-MITCHELL (J.C.) (sous la direction de) : *Social Networks in Urban Situations. Analysis of Personal Relationships in Central African Towns.* Lusaka / Manchester. Institute for African Studies / Manchester University Press. 1969.

-MOYO (J.N.) : *The politics of Administration. Understanding Bureaucracy in Africa.* Harare. SAPES Books. 1992.

-NWABUEZE (B.O.) : *Constitutionalism in the Emergent States.* Londres. Hurst & Company. 1981 (2e édition).

-NZOMO (M.) ; ADHIAMBO ODUOL (J.) ; MUKARU KABIRA (W.) : *Democratic Change in Africa. Women's Perspective.* Nairobi. ACTS Press. 1993.

-OSAGHAE (E.G.) et alii : *Urban Violence in Africa. Pilot Studies (South Africa ; Côte-d'Ivoire ; Nigéria).* Ibadan. Institut Français de Recherche en Afrique. 1994.

-OTAYEK (R.) (sous la direction de) : *Le radicalisme islamique au sud du Sahara. Da'wa, arabisation et critique de l'Occident.* Paris / Talence. Karthala / MSHA. 1993.

-OYUGI (W.O.) (sous la direction de) : *Politics and Administration in East Africa.* Nairobi. East African Educational Publishers. 1994.

-PARKIN (D.) (sous la direction de) : *Continuity and Autonomy in Swahili Communities. Inland Influences and Strategies of Self Determination.* Vienne / Londres. Institut für Afrikanistik / SOAS. 1994.

-PETERSEN (K.H.) (sous la direction de) : *Religion, Development and African Identity.* Uppsala. Scandinavian Institute of African Studies. 1987.

-ROTHCHILD (D.) ; CHAZAN (N.) (sous la direction de) : *The Precarious Balance. State and Civil Society in Africa.* Boulder. Westview Press. 1988.

-ROTHCHILD (D.) ; OLORUNSULA (V.A.) (sous la direction de) : *State versus Ethnic Claims : African Policy Dilemmas.* Boulder. Westview Press. 1983.

-STREN (R.E.) ; WHITE (R.R.) : *Villes africaines en crise. Gérer la croissance urbaine au sud du Sahara.* Paris. L'Harmattan. 1993.

-TANGRI (R.) : *Politics in Sub-Saharan Africa.* Londres / Porsmouth. James Currey / Heinemann. 1985.

-TERRAY (E.) (sous la direction de) : *L'État contemporain en Afrique.* Paris. L'Harmattan. 1987.

-VAN der HOEVEN (R.) ; VAN der KRAAIJ (F.) (sous la direction de) : *L'ajustement structurel et au-delà en Afrique subsaharienne.* Paris. Karthala. 1995.

-VIDAL (C.) : *Sociologie des passions. (Côte-d'Ivoire, Rwanda).* Paris. Karthala. 1991.

-WIDNER (J.A.) (sous la direction de) : *Economic Change and Political Liberalization in Africa.* Baltimore. The John Hopkins University Press. 1994.

-WOODWARD (D.) : *Debt, Adjustment and Poverty in Developping Countries.* Londres. Pinter. 1992.

– sur le Kenya en particulier

-AMIDOU (A.A.) : *Kimwondo : A Kiswahili Electoral Contest.* Vienne. Beiträge zur Afrikanistik. 1990.

-ANDREASSEN (B.-A.) ; GEISLER (G.) ; TOSTENSEN (A.) : *A Hobbled Democracy. The Kenya General Elections 1992.* Bergen. Chr. Michelsen Institute. 1993.

-BARKAN (J.D.) (sous la direction de) : *Beyond Capitalism vs. Socialism in Kenya and Tanzania.* Boulder. Lynne Rienner Publishers. 1994.

-BARKAN (J.D.) ; OKUMU (J.J.) (sous la direction de) : *Politics and Public Policy in Kenya and Tanzania.* New York. Praeger. 1979.

-BERG-SCHLOSSER (D.) : *Tradition and Change in Kenya. A Comparative Analysis of Seven Major Ethnic Groups.* Paderborn. Ferdinand Schöningh. 1984.

-BERMAN (B.) : *Control and Crisis in Colonial Kenya. The Dialectic of Domination.* Londres / Nairobi / Athens. James Currey / Heinemann Kenya / Ohio University Press. 1990.

-BERMAN (B.) ; LONSDALE (J.) : *Unhappy Valley. Conflict in Africa and Kenya. Book one (State and Class); Book two (Violence and Ethnicity).* Londres / Nairobi / Athens. James Currey / Heinemann Kenya / Ohio University Press. 1992.

-BIENEN (H.) : *Kenya : The Politics of Participation and Control.* Princeton. Princeton University Press. 1974.

-BOURMAUD (D.) : *Histoire politique du Kenya. État et pouvoir local.* Paris. Karthala. 1988.

-BUIJTENHUIJS (R.) : *Le mouvement Mau Mau. Une révolte paysanne et anti-coloniale en Afrique noire.* La Haye. Mouton. 1971.

: *Mau Mau : Twenty Years After. The Myth and the Survivors.* La Haye. Mouton / 1973.

: *Essays on Mau Mau : Contributions to Mau Mau Historiography.* Leiden / Afrika Studiecentrum. 1982.

-COOPER (F.) : *On the African Waterfront. Urban Disorder and the Transformation of Work in Colonial Mombasa.* New Haven / Londres. Yale University Press. 1987.

-COUGHLIN (P.) ; IKIARA (G.K.) (sous la direction de) : *Kenya's Industrialization Dilemna.* Nairobi. Heinemann Kenya. 1991.

-DAUCH (G.) ; MARTIN (D.-C.) : *L'héritage de Kenyatta. La transition politique au Kenya. 1975-1982.* Paris / Aix. L'Harmattan / Presses Universitaires d'Aix-Marseille. 1985.

-EGERTON (R.B.) : *Mau Mau. An African Crucible.* Londres. I.B. Tauris & Co. 1990.

-FUREDI (F.) : *The Mau Mau War in Perspective.* Londres / Nairobi / Athens. James Currey / Heinemann Kenya / Ohio University Press. 1989.

-GERTZEL (C.) : *The Politics of Independent Kenya. 1963-1968.* Nairobi / Londres. East African Publishing House / Heinemann. 1970.

-GODIA (G.) : *Understanding Nyayo. Principles and Policies in Contemporary Kenya.* Nairobi. Transafrica. 1984.

-HAUGERUD (A.) : *The Culture of Politics in Modern Kenya.* Cambridge. Cambridge University Press. 1995.

-HAZLEWOOD (A.) ; HOLTHAM (G.) : *Aid and Inequality in Kenya : British Development Assitance to Kenya.* Londres. Croom Helm. 1976.

-HIMBARA (D.) : *Kenyan Capitalists, the State and Development.* Nairobi. East African Educational Publishers. 1994.

-HORNSBY (C.) : *The Member of the Parliament in Kenya. 1969-1983. The Election, Background and Position of the Representative and the Implications for his role in the One-Party State.* Oxford. St Antony's College. Ph.D Thesis. 1985.

-KABIRA (W.M.) ; NZIOKI (E.A.) : *Celebrating Women's Resistance.* Nairobi. African Women's Perspective. 1993.

-KARIMI (J.) ; OCHIENG (P.) : *The Kenyatta Succession.* Nairobi. Transafrica. 1980.

-KIBWANA (K.) (sous la direction de) : *Law and the Administration of Justice in Kenya.* Nairobi. ICJ-Kenya Section. 1992.

-KITCHING (G.) : *Class and Economic Change in Kenya. The Making of an African Petite-Bourgeoisie. 1905-1970.* New Haven / Londres. Yale University Press. 1980.

-LAFARGUE (J.) : *Le pouvoir kenyan et le pluralisme politique : contraintes et stratégies d'évitement.* Mémoire de DEA de Science Politique. Université de Bordeaux I / Institut d'Études Politiques de Bordeaux. 1993.

-LEONARD (D.K.) : *African Successes. Four Public Managers of Kenya Rural Development.* Los Angeles / Berkeley. University of California Press. 1991.

-LEYS (C.) : *Underdevelopment in Kenya. The Political Economy of Neo-Colonialism. 1964-1971.* Londres. Heinemann. 1975.

-MAATHAI (W.) : *The Green Belt Movement. Sharing the Approach and the Experience.* Nairobi. Environment Liaison Centre International. 1988.

-MAINA (K.) ; MACHARIA (K.wa) : *Matiba : Let the People Decide.* Nairobi. BERISCO. 1992.

-NJURURI (N.) : *Gikuyu Proverbs.* Londres. Macmillan. 1969.

-OBURA (A.) : *Changing Images. Portrayal of Girls and Women in Kenyan Textbooks.* Nairobi. ACTS Press. 1991.

-ODAGA (A.B.) : *Riana.* Nairobi. Lake Publishers & Enterprises. 1991.

-OGOT (B.A.) : *Historical Dictionnary of Kenya.* Londres. The Scarecrow Press. 1981.

-OCHIENG (P.) : *I Accuse the Press. An Insider's View of the Media and Politics in Africa.* Nairobi. Initiatives Publishers. 1992.

-OCHIENG' (W.R.) : *A Modern History of Kenya. 1895-1988.* Londres / Nairobi. Evans Brothers Limited. 1989.

-OUMA (S.J.) : *The Transformation of the Informal Sector. The Co-Operative Perspective.* Nairobi. Shirikon Publishers. 1990.

-ORUKA (H.O.) : *Odinga Odinga. His Philosophy and Beliefs.* Nairobi. Initiatives Publishers. 1992.

-PÉRON (X.) : *Privatisation foncière et destructuration sociale chez les Maasaï du Kenya.* Thèse de Science Politique. Université de Paris I. 1993.

-RODRIGUEZ-TORRES (D.) : *Lutte pour la vie et lutte pour la ville. Crise urbaine, politique urbaine et pauvreté à Nairobi.* Thèse de Science Politique. Université de Bordeaux I. 1994.

-ROTTEN (M.M.E.M.) : *Selling Wealth to Buy Poverty. The Process of the Individualization of Landownership among the Maasaï Pastoralists of Kajiado District, Kenya, 1890-1990.* Saarbrücken / Fort Lauderdale. Verlag Broitenbach Publishers. 1992.

-SANDBROOK (R.) : *Proletarians and African Capitalism. The Kenya Case. 1960-1972.* Cambridge. Cambridge University Press. 1975.

-SCHATZBERG (M.G.) (sous la direction de) : *The Political Economy of Kenya.* New York. Praeger Publishers. 1987.

-STROBEL (M.) : *Muslim Women in Mombasa. 1860-1975.* New Haven / Londres. Yale University Press. 1979.

-THROUP (D.W.) : *Economic and Social Origins of Mau Mau. 1945-1953.* Londres / Nairobi / Athens. James Currey / Heinemann Kenya / Ohio University Press. 1988.

-WAMWERE (K. wa) : *The People's Representative and the Tyrants or Kenya : Independence without Freedom.* Nairobi. New Concept Typesetters. 1992.

-WARUHIU (S.N.) : *From Autocracy to Democracy in Kenya. Part Systems of Governement and Reforms for the Future.* Nairobi. S.N. Waruhiu. 1994.

-WAWERU (P.M.) : *Judy the Nun.* Nairobi. Longman Kenya. 1991.

-WIDNER (J.) : *The Rise of a Party-State in Kenya. From Harambee ! to Nyayo !.* Berkeley / Londres. University of California Press. 1992.

-WIPPER (A.) : *Rural Rebels. A Study of Two Protest Movements in Kenya.* Nairobi / Londres. Oxford University Press. 1977.

– sur la Zambie en particulier

-ALLISON (C.) ; CLARK (J.) : *Zambia : Debt and Poverty.* Oxford. Oxfam. 1989.

-ANDREASSEN (B.-A.) ; GEISLER (G.) ; TOSTENSEN (A.) : *Setting a Standard for Africa ? Lessons from the 1991 Zambian Elections.* Bergen. Chr. Michelsen Institute. 1992.

-BATES (R.H.) : *Unions, Parties, and Political Development. A Study of Mineworkers in Zambia.* New Haven / Londres. Yale University Press. 1971.

-BRATTON (M.) : *The Local Politics of Rural Development. Peasant and Party-State in Zambia.* Hanover / Londres. University Press of New England. 1980.

-BURAWOY (M.) : *Constraint and Manipulation in Industrial Conflict. A Comparison of Strikes among Zambian Workers in a Clothing Factory and the Mining Industry.* Lusaka. University of Zambia / Institute for African Studies. 1974.

-BURDETTE (M.M.) : *Zambia. Between Two Worlds.* Boulder / Londres. Westview Press / Avebury. 1988.

-CHAN (S.) : *Kaunda and Southern Africa. Image and Reality in Foreign Policy.* Londres. British Academic Press. 1992.

-CHANDA (D.) (textes réunis par) : *Democracy in Zambia. Key Speeches of President Chiluba. 1991-92.* Lusaka. Africa Press Trust. 1992.

-CHIPUNGU (S.N.) (sous la direction de) : *Guardians of their Time. Experiences of Zambians Under Colonial Rule. 1890-1964.* Londres. Macmillan. 1992.

-CHISALA (B.A.) : *Lt Luchembe Coup Attempt.* Lusaka. Multimedia Zambia. 1991.

-DANIEL (P.) : *Africanisation, Nationalisation and Inequality. Mining Labour and the Copperbelt in Zambian Development.* Cambridge. Cambridge University Press. 1979.

-DILLON-MALONE (C.) : *Zambian Humanism, Religion and Social Morality.* Ndola. Mission Press. 1989.

-GERTZEL (C.) ; BAYLIES (C.) ; SZETFEL (M.) : *The Dynamics of the One-Party State in Zambia.* Manchester. Manchester University Press. 1984.

-HAAR (G. ter) : *Spirit of Africa. The Healing Ministry of Archbishop Milingo of Zambia.* Londres. Hurst & Company. 1992.

-HOGBERG (P.) : *Autonomy of the Press in Zambia : A Study of Media Control in a Newborn Democracy.* Uppsala. Uppsala Universitet / Department of Government. 1993.

-KAMWAMBE (N.) : *Frederick Chiluba : Is He Riding of Tide of Fortune ?* Lusaka. Shelley's Printers. 1991.

-KAUNDA (K.) : *Letter to my Children.* Lusaka / Londres. Veritas. 1978.

-KRISHNAMURTHY (B.J.) : *Cha Cha Cha. Zambia's Struggle for Independence.* Oxford / Lusaka. Oxford University Press / African Archives, File 2. 1972.

-LAFARGUE (J.) : *La transition démocratique en Tanzanie et en Zambie.* Mémoire de DEA de Droit Public. Université de Pau. 1992.

-MAXWELL (K.B.) : *Bemba Myths and Ritual. The Impact of Literacy on an Oral Culture.* New York. Peter Lang. 1983.

-MBIKUSITA-LEWANIKA (A.) : *Milk in Basket ! The Political-Economic Malaise in Zambia.* Lusaka. Zambia Research Foundation. 1990.

-MBIKUSITA-LEWANIKA (A.) ; CHITALA (D.) : *The Hour Has Come ! Proceedings of the National Conference on Multi-party Option.* Lusaka. Zambia Research Foundation. 1990.

-MEEBELO (H.) : *Reaction to Colonialism : A Prelude to the Politics of Independence in Northern Zambia. 1893-1939.* Manchester. Manchester University Press. 1971.

: *African Proletarians and Colonial Capitalism. The Origins Growth and Struggles of the Zambian Labour Movement to 1964.* Lusaka. Kenneth Kaunda Foundation. 1986.

-MILINGO (E.) : *The Demarcations.* Lusaka. Teresianum Press. 1982.

: *The World in Between. Christian Healing and the Stuggle for Spiritual Revival.* Londres / New York. Hurst & Company / Orbis Books. 1984.

-MULFORD (D.C.) : *Zambia : The Politics of Independence. 1957-1954.* Londres. Oxford University Press. 1967.

-MWANALUSHI (M.) : *Youth and Society in Zambia. Growing up in a Changing Society.* Lusaka. Multimedia Zambia. 1990.

-MWENDAPOLE (M.R.) : *A History of Trade Union Movement in Zambia up to 1968.* Lusaka. Institute for African Studies. 1977.

-NORDLUND (P.) : *Organizing Democracy. Politics and Power in Africa.* Uppsala. University of Uppsala. 1994.

-OSEI-HWEDIE (K.) ; NDULO (M.) : *Studies in Youth and Development.* Lusaka. Multimedia Publications. 1989.

-PARPART (J.) : *Labor and Capital on the African Copperbelt.* Philadelphie. Temple University Press. 1983.

-PERRINGS (C.) : *Black Mineworkers in Central Africa. Industrial Strategies and the Evolution of an African Proletariat in the Copperbelt. 1911-41.* Londres. Heinemann. 1979.

-RAKNER (L.) : *Trade Unions in Processes of Democratisation. A Study of Party-Labour Relations in Zambia.* Bergen. Chr. Michelsen Institute. 1992.

-ROBERTS (A.) : *A History of Zambia.* Londres. Heinemann. 1976.

-ROTBERG (R.I.) : *The Rise of Nationalism in Central Africa. The Making of Malawi and Zambia. 1873-1964.* Cambridge. Harvard University Press. 1965.

-TORDOFF (W.) (sous la direction de) : *Politics in Zambia.* Manchester. Manchester University Press. 1974.

-TUROK (B.) : *Mixed Economy in Focus : Zambia.* Londres. Institute of African Alternatives. 1989.

-VAN BINSBERGEN (W.) : *Religious Change in Zambia. Exploratory Studies.* Londres / Boston. Kegan Paul. 1981.

ARTICLES

- d'ordre général

-ABÉLÈS (M.) : "Anthropologie politique de la modernité". *L'Homme.* n°121. Volume 32. n°1. janvier-mars 1992. pp15-30.

-BADIE (B.) : "Démocratie et religion : logiques culturelles et logiques de l'action". *Revue Internationale des Sciences Sociales.* n°129. Volume 43. n°4. août 1991. pp545-555.

: "L'État en développement". *L'Année Sociologique.* Volume 42. 1992. pp207-225.

-BALANDIER (G.) : "La violence et la guerre : une anthropologie". *Revue Internationale des Sciences Sociales.* n°110. volume 38. n°4. août 1986. pp533-545.

-BALME (R.) : "L'action collective rationnelle dans le paradigme d'Olson". *L'Année Sociologique.* Volume 40. 1990. pp263-285.

-BANEGAS (R.) : "Les transitions démocratiques : mobilisations collectives et fluidité politique". *Cultures & Conflits.* n°12. 1993. pp105-140.

-BAYART (J.-F.) : "L'énonciation du politique". *Revue Française de Science Politique.* Volume 35. n°3. juin 1985. pp343-373.

-BELIN-MILLERON (J.) : "Les expressions symboliques dans la psychologie collective des crises politiques". *Cahiers Internationaux de Sociologie.* Volume 10. 1951. pp158-167.

-BEREJIKIAN (J.) : "Revolutionary Collective Action and the Agent-Structure Problem". *American Political Science Review.* Volume 86. n°3. septembre 1992. pp647-657.

-BERK (R.A.) : "A Gaming Approach to Crowd Behavior". *American Sociological Review.* Volume 39. n°3. juin 1974. pp355-373.

-BERK (R.A.) ; ALDRICH (H.E.) : "Patterns of Vandalism during Civil Disorders as an Indicator of Selection of Targets". *American Sociological Review.* Volume 37. n°5. octobre 1972. pp533-547.

-BIRNBAUM (P.) : "Mobilisations, structures sociales et types d'État". *Revue Française de Sociologie.* Volume 24. n°3. 1983. pp421-439.

-BOLTANSKI (L.) : "La dénonciation". *Actes de la Recherche en Sciences Sociales.* n°51. mars 1984. pp4-41.

-BOUDON (R.) : "La logique de la frustation relative". *Archives Européennes de Sociologie.* Volume 28. 1977. pp3-26.

-BOURRICAUD (F.) : "Legitimacy and Legitimation". *Current Sociology.* Volume 35. n°2. 1987. pp57-67.

-BRANCA-ROSOFF (S.) ; MARINELLI (C.) : "Faire entendre sa voix. Le courrier des lecteurs dans trois quotidiens marseillais". *Mots.* n°40. septembre 1994. pp25-39.

-BÜRKLIN (W.L.) : "Why Study Political Cycles ? An Introduction". *European Journal of Political Research.* Volume 15. n°2. 1987. pp131-143.

-BURNELL (P.) : "Good Government and Democratization : A Sideways Look at Aid and Conditionality". *Democratization.* Volume 1. n°3. 1994. pp485-503.

-CAMMACK (P.) : "Political Development Theory and the Dissemination of Democracy". *Democratization.* Volume 1. n°3. 1994. pp353-374.

-CARDEN (M. L.) : "The Institutionalization of Social Movements in Voluntary Organizations". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 11. 1989. pp143-161.

-CAROUX (J.) : "Des nouveaux mouvements sociaux à la «dérobade» du social ?". *Cahiers Internationaux de Sociologie.* Volume 72. 1982. pp145-157.

-CHAZEL (F.) : "La mobilisation politique : Problèmes et dimensions". *Revue Française de Science Politique.* Volume 25. n°3. juin 1975. pp502-516.

-CHONG (D.) : "Social Incentives and the Preservation of Reputation in Public-Spirited Collective Action". *International Political Science Review.* Volume 13. n°2. 1992. pp171-198.

: "Coordinating Demands for Social Change". *The Annals.* Volume 528. juillet 1993. pp126-143.

-COAKLEY (J.) : "The Resolution of Ethnic Conflict : Towards a Typology". *International Political Science Review.* Volume 13. n°4. 1992. pp343-353.

-COBB (R.) ; ROSS (J.K.) ; ROSS (M.H.) : "Agenda Building as a Comparative Political Process". *American Political Science Review.* Volume 1. n°1. 1976. pp126-138.

-COCKROFT (J.D.) : "In Latin America : The New Politics Challenge". *New Politics.* Volume 3. n°1. 1990. pp16-31.

-COHEN (J.L.) : "Strategy or Identity : New Theoretical Paradigms and Contemporary Social Movements". *Social Research.* Volume 52. n°4. 1985. pp663-716.

-COLLINS (R.): "On the Microfoundations of Macrosociology". *American Journal of Sociology.* Volume 86. n°5. mars 1981. pp984-1014.

-COLOMONOS (A.) : "Sociologie et science politique : les réseaux, théories et objets d'études". *Revue Française de Science Politique.* Volume 45. n°1. février 1995. pp165-178.

-COLLOVALD (A.) ; SAWICKI (F.) : "Le populaire et le politique". *Politix.* n°13. 1991. pp7-19.

-COUCH (C.J.) : "Collective Behavior : An Examination of Some Stereotypes". *Social Problems.* Volume 15. n°3. 1968. pp310-322.

-CRITTENDEN (K.S.) : "Sociological Aspects of Attribution". *Annual Review of Sociology.* Volume 9. 1983. pp425-446.

-CURTIS (R.L.) ; ZURCHER (L.A.) : "Stable Resources of Protest Movement : The Multi-Organizational Field". *Social Forces.* Volume 52. n°1. septembre 1973. pp53-61.

: "Social Movements : An Analytical Exploration of Organizational Forms". *Social Problems.* Volume 21. n°3. 1974. pp356-370.

-D'ANIERI (P.) ; ERNST (C.) ; KIER (E.) : "New Social Movements in Historical Perspective". *Comparative Politics.* Volume 22. n°4. juillet 1990. pp445-458.

-DAVIES (J.C.) : "Toward a Theory of Revolution". *American Sociological Review.* Volume 27. février 1962. pp5-19.

-DELLA PORTA (D.) : "Recruitment Processes in Clandestine Political Organizations : Italian Left-Wing Terrorism". ". *International Social Movement Research.* Volume 1. 1989. pp155-169.

: "On Individual Motivations in Underground Political Organizations". *International Social Movement Research.* Volume 4. 1992. pp3-28.

-DELLA PORTA (D.) ; TARROW (S.) : "Unwanted Children : Political Violence and the Cycle of Protest in Italy. 1966-1973". *European Journal of Political Research.* Volume 14. n°5/6. 1986. pp607-632.

-DEUTSCH (K.W.) : "Social Mobilization and Political Development". *American Political Science Review.* Volume 55. n°3. septembre 1961. pp493-514.

-DIANI (M.) : "The Concept of Social Movement". *Sociological Review.* Volume 40. n°1. février 1992. pp1-25.

-DI GIACOMO (J.-P.) : "Intergroup Alliances and Rejections within a Protest Movement. (Analysis of the Social Representations)". *European Journal of Social Psychology.* Volume 10. n°4. 1980. pp329-344.

-DOBRY (M.) : "Mobilisations multisectorielles et dynamique des crises politiques : un point de vue heuristique". *Revue Française de Sociologie.* Volume 24. n°3. 1983. pp395-419.

: "Problems and Illusions in the Study of Transitions to Democracy". *Sisyphus.* Volume 8. n°2. 1992. pp29-32.

-DONATI (P.R.) : "Organization between Movement and Institution". *Social Science Information.* Volume 23. n°4/5. 1984. pp837-859.

-EDER (K.) : "The «New Social Movements» : Moral Crusades, Political Pressure Groups, or Social Movements ?". *Social Research.* Volume 52. n°4. 1985. pp869-890.

-EDWARDS (A.) : "Causes of Bewilderment : Necessity, Sufficiency and Facilitating Conditions for Democratization". *Democratization.* Volume 1. n°3. 1994. pp444-460.

-EISINGER (P.K.) : "The Conditions of Protest Behavior in American Cities". *American Political Science Review.* Volume 67. n°1. mars 1973. pp11-28.

-ELSTER (J.) : "Rationality, Morality, and Collective Action". *Ethics.* Volume 96. octobre 1985. pp136-155.

-ENNIS (J.G.) ; SCHREUER (R.) : "Mobilizing Weak Support for Social Movements : The Role of Grievance, Efficacy, and Cost". *Social Forces.* Volume 66. n°2. 1987. pp390-409.

-ESMAN (M.J.) : "The State and Language Policy". *International Political Science Review.* Volume 13. n°4. 1992. pp381-396.

-ETZIONI (A.) : "Special Interest Groups versus Constituency Representation". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 8. 1985. pp171-195.

: "Mobilization as a Macrosociological Conception". *British Journal of Sociology.* Volume 19. n°3. septembre 1988. pp243-253.

-EVANS (P.B.) : "Predatory, Developmental, and Others Apparatures : A Comparative Political Economy Perspective on the Third-World State". *Sociological Forum.* Volume 4. n°4. 1989. pp561-587.

-FERRAROTTI (F.) : "Social Marginality and Violence in Neourban Societies". *Social Research.* Volume 48. n°1. 1981. pp183-222.

: "Legitimation, Representation and Power". *Current Sociology.* Volume 35. n°2. 1987. pp21-27.

-FERREE (M.M.) ; MILLER (F.D.) : "Mobilization and Meaning : Toward an Integration of Social Psychological and Resource Perspective on Social Movements". *Sociological Inquiry.* Volume 53. n°1. 1985. pp38-61.

-FILLIEULE (O.) : "Sociologie de la mobilisation". *Sciences Humaines.* Hors-série n°9. mai-juin 1995. pp32-35.

-FINKEL (S.E.) ; MULLER (E.N.) ; OPP (K.-D.) : "Personal Influence, Collective Rationality, and Mass Political Action". *American Political Science Review.* Volume 83. n°3. septembre 1989. pp885-903.

-FINKEL (S.E.) ; OPP (K.-D.) : "Party Identification and Participation in Collective Political Action". *Journal of Politics.* Volume 53. n°2. mai 1991. pp339-371.

-FIREMAN (B.) ; GAMSON (W.A.) ; RYTINA (S.) ; TAYLOR (B.) : "Encounters with Unjust Authority". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 2. 1979. pp1-33.

-FOREWAKER (J.) : "Social Movement Theory and the Political Context of Collective Action. Does the Theory Travel Well ?". *Communication présentée aux sessions de l'European Consortium of Political Reasearch. Atelier "L'influence du contexte dans l'action collective".* Madrid. 17-22 avril 1994.

-FOX (J.) : "The Challenge of Rural Democratisation : Perspectives from Latin America and the Philippines. An Introduction". *Journal of Development Studies.* Volume 26. n°4. juillet 1990. pp1-18.

-GABRIEL (J.) : "Initiating a Movement : Indigeneous, Black and Grassroots. Stuggles in the Americas". *Race & Class.* Volume 35. n°3. 1994. pp1-17.

-GALE (R.P.) : "Social Movements and the State : The Environmental Movement, Countermovement, and Governmental Agencies". *Sociological Perspectives.* Volume 29. n°2. avril 1986. pp202-240.

-GAMSON (W.A.) : "Political Discourse and Collective Action". *International Social Movement Research.* Volume 1. 1988. pp219-244.

-GAMSON (W.A.) ; MODIGLIANI (A.) : "The Changing Nature of Affirmative Action". *Research on Political Sociology.* Volume 2. 1987. pp137-177.

: "Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power : A Constructionist Approach". *American Journal of Sociology.* Volume 95. n°1. juillet 1989. pp1-37.

-GAMSON (W.A.) ; WOLSFELD (G.) : "Movements and Media as Interacting Systems". *The Annals.* Volume 528. juillet 1993. pp114-125.

-GARSON (G.D.) : "On the Origins of the Interest-Group Theory : A Critique of a Process". *American Political Science Review.* Volume 68. n°4. décembre 1974. pp1505-1519.

-GELLNER (E.) : "La société civile dans une perspective historique". *Revue Internationale des Sciences Sociales.* n°129. août 1991. pp527-544.

-GOULD (R.V.) : "Collective Action and Network Structure". *American Sociological Review.* Volume 58. avril 1993. pp182-196.

-GREEN (D.P.) ; SHAPIRO (I.) : "Choix rationnels et politique. Pourquoi en savons-nous toujours aussi peu ?". *Revue Française de Science Politique.* Volume 45. n°1. février 1995. pp96-130.

-GRUGEL (J.) : "Transitions from Authoritarian Rules : Lessons from Latin America". *Political Studies.* Volume 39. n°2. 1991. pp363-368.

-GRZYBOWSKI (C.) : "Rural Workers' Movements and Democratisation in Brasil". *Journal of Development Studies.* Volume 26. n°4. juillet 1990. pp19-43.

-GURR (T.R.) : "Why Minorities Rebel : A Global Analysis of Communal Mobilization and Conflict since 1945". *International Political Science Review.* Volume 14. n°2. 1993. pp161-201.

-GUSFIELD (J.R.) : "Social Movements and Social Change : Perspectives of Linearity and Fluidity". *Research in Social Movements, Conflict and Change.* Volume 4. 1981. pp317-339.

-GUSFIELD (J.R.) ; MICHALOWICZ (J.) : "Secular Symbolism : Studies of Ritual, Ceremony, and the Symbolic Order in Modern Life". *Annual Review of Sociology.* Volume 10. 1984. pp417-435.

-HARRIS (P.) ; HEELAS (P.) : "Cognitive Processes and Collective Representations". *Archives Européennes de Sociologie.* Tome 20. n°2. 1979. pp311-341.

-HARTLEY (J.) : "Leadership and Decision-Making in a Strike Organization". *International Social Movement Research.* Volume 2. 1989. pp241-265.

-HARTLEY (J.) ; KELLY (J.): "Psychology and Industrial Relations : From Conflict to Cooperation ?". *Journal of Occupational Psychology.* Volume 59. n°3. 1986. pp161-176.

-HASSENTEUFEL (P.) : "Où en est le paradigme corporatiste ?". *Politix.* n°12. 1990. pp75-81.

: "Pratiques représentatives et construction identitaire. Une approche des coordinations". *Revue Française de Science Politique.* Volume 41. n°1. février 1991. pp5-26.

-HAUBERT (M.) : "Le retour des paysans : mythes et réalités". *Revue Tiers-Monde.* Tome 32. n°128. octobre-décembre 1991. pp725-740.

-HECKATHORN (D.D.) : "Collective Action and Group Heterogeneity : Voluntary Provision versus Selective Incentives". *American Sociological Review.* Volume 58. n°3. juin 1993. pp329-350.

-HENDERSON (C.W.) : "Population Pressures and Political Repression". *Social Science Quaterly.* Volume 74. n°2. juin 1993. pp322-333.

-HERMANN (Tamar) : "From Unidimensionality to Multidimensionality : Some Observations on the Dynamics of Social Movements". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 15. 1993. pp181-202.

-HERMANT (Daniel) : "Destructions et vandalisme pendant la Révolution Française". *Annales : Economies, Sociétés, Civilisations.* juillet-août 1978. pp703-719.

-HERMET (G.) : "Les fonctions politiques des organisations religieuses dans les régimes à pluralisme limité". *Revue Française de Science Politique.* Volume 23. n°3. juin 1973. pp439-473.

-HILGARTNER (S.) ; BOSK (C.L.) : "The Rise and Fall of Social Problems : A Public Arenas Model". *American Journal of Sociology.* Volume 94. n°1. juillet 1988. pp53-78.

-HILL (T.E.Jr) : "Symbolic Protest and Calculated Silence". *Philosophy & Public Affairs.* Volume 9. n°1. 1979. pp83-102.

-HIRSCHMAN (A.O.) : "Exit, Voice, and the Fate of the German Democratic Republic. An Essay in Conceptual History". *World Politics.* Volume 45. n°2. janvier 1993. pp173-202.

-HOROWITZ (D.L.) : "Democracy in Divided Society". *Journal of Democracy.* Volume 4. n°4. octobre 1993. pp18-38.

-HUBERTS (L.W.) : "The Influence of Social Movements on Government Policy". *International Social Movement Research.* Volume 2. 1989. pp395-426.

-HUNTINGTON (S.P.) : "Will More Countries Become Democratic ?". *Political Science Quaterly.* Volume 99. n°2. 1984. pp193-218.

: "Democracy's Third Wave". *Journal of Democracy.* Volume 2. n°2. 1991. pp12-34.

: "How Countries Democratize". *Political Science Quaterly.* Volume 106. n°4. 1991/1992. pp579-616.

-HYVÄRINEN (M.) : "How Does Context Merge into Collective Action ?". *Communication présentée aux sessions de l'European Consortium of Political Reasearch. Atelier "L'influence du contexte dans l'action collective".* Madrid. 17-22 avril 1994.

-IMIG (D.R.) ; MEYER (D.S.) : "Political Opportunity and Peace and Justice Advocacy in the 1980s : A Tale of Two Sectors". *Social Science Quaterly.* Volume 74. n°4. décembre 1993. pp750-770.

-JENKINS (J.C.) : "Why Do Peasants Rebel ? Structural and Historical Theories of Modern Peasant Rebellions". *American Journal of Sociology.* Volume 88. n°3. novembre 1982. pp487-514.

: "Resource Mobilization Theory and the Study of Social Movements". *Annual Review of Sociology.* Volume 9. 1983. pp527-553.

-JEWSON (N.) : "Inner City Riots". *Social Studies Review.* Volume 5. n°5. mai 1990. pp170-174.

-JODELET (D.) : "Les représentations sociales". *Le courrier du CNRS.* n°79. 1993. p109.

-KELLY (C.) ; KELLY (J.) : "Who Gets Involved in Collective Action ? Social Psychological Determinants of Individual Participation in Trade Unions". *Human Relations.* Volume 47. n°1. janvier 1994. pp63-88.

-KERBO (H.R.) : "Movements of «Crisis» and Movements of «Affluence» : A Critique of Deprivation and Resource Mobilization Theories". *Journal of Conflict Resolution.* Volume 26. n°4. décembre 1982. pp645-663.

-KERTZER (D.I.) : "Rituel et symbolisme politiques des sociétés occidentales". *L'Homme.* Volume 32. n°121. janvier-mars 1992. pp79-90.

-KIELBOWICZ (R.B.) ; SCHERER (C.) : "The Role of the Press in the Dynamics of Social Movements". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 9. 1986. pp71-96.

-KILLIAN (L.M.) : "Organization, Rationality and Spontaneity in the Civil Rights Movement". *American Sociological Review.* Volume 49. n°5. octobre 1984. pp770-783.

-KITSCHELT (H.) : "Political Opportunities Structures and Political Protest : Anti-Nuclear Movements in Four Democracies". *British Journal of Political Science.* Volume 16. n°1. janvier 1986. pp57-85.

: "Social Movements, Political Parties, and Democratic Theory". *The Annals.* Volume 528. juillet 1993. pp13-29.

-KLANDERMANS (B.) : "Mobilization and Participation in Trade-Union Action : An Expectancy-Value Approach". *Journal of Occupational Psychology.* Volume 57. n°2. 1984. pp107-120.

: "Mobilization and Participation : Social-Psychological Expansions of Resource Mobilization Theory". *American Sociological Review.* Volume 49. n°5. octobre 1984. pp583-600.

: "Psychology and Trade Union Participation : Joining, Acting, Quitting". *Journal of Occupational Psychology.* Volume 59. n°3. 1986. pp189-204.

: "The Formation and Mobilization of Consensus". *International Social Movement Research.* Volume 1. 1988.

: "Social Movements Organizations and the Study of Social Movements". *International Social Movement Research.* Volume 2. 1989. pp1-17.

: "Grievance Interpretation and Success Expectations : The Social Construction of Protest". *Social Behaviour.* Volume 4. n°2. juin 1989. pp113-125.

-KLANDERMANS (B.) ; OEGEMA (D.) : "Potentials, Networks, Motivation, and Barriers. Steps towards Participation in Social Movements". *American Sociological Review.* Volume 52. août 1987. pp519-531.

-KLANDERMANS (S.) ; TARROW (S.) : "Mobilization into Social Movements. Synthetizing European and American Approaches". *International Social Movement Research.* Volume 1. 1988. pp1-38.

-KNOKE (D.) ; BURLEIGH (F.) : "Collective Action in National Policy Domains : Constraints, Cleavages, and Policy Outcomes". *Research in Political Sociology.* Volume 4. 1989. pp187-208.

-KOBI (S.) : "Entre pédagogie politique et démagogie populiste". *Mots.* n°43. juin 1995. pp33-50.

-KORPI (W.) : "Conflict, Power and Relative Deprivation. *American Political Science Review.* Volume 68. n°4. décembre 1974. pp1569-1578.

-KOOPMANS (R.) : "The Dynamics of Protest Waves : West Germany, 1965 to 1989". *American Sociological Review.* Volume 58. n°5. octobre 1993. pp637-658.

-KRIESI (H.) : "The Interdependence of Structure and Action : Some Reflections on the State of the Art". *International Social Movement Research.* Volume 1. 1988. pp349-368.

-KRITZER (H.M.) : "Political Protest and Political Violence : A Nonrecursive Causal Model". *Social Forces.* Volume 55. n°3. mars 1977. pp630-640.

-LABORIE (P.) : "De l'opinion publique à l'imaginaire social". *XX^e siècle. Revue d'Histoire.* n°18. avril-juin 1988. pp101-117.

-LACAM (J.P.) : "Le politicien investisseur. Un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques. *Revue Française de Science Politique.* Volume 38. n°1. février 1988. pp23-47.

-LAPEYRONNIE (D.) : "Mouvements sociaux et action politique : Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ?". *Revue Française de Sociologie.* Volume 29. n°4. 1988. pp593-619.

-LIJPHART (A.) : "Comparative Politics and Comparative Methods". *American Political Science Review.* Volume 65. n°3. septembre 1971. pp682-693.

-LITTON (I.) ; POTTER (J.) : "Social Representations in the Ordinary Explanation of a Riot". *European Journal of Social Psychology.* Volume 15. n°4. 1985. pp371-388.

-LODHI (A.Q.) ; TILLY (C.) : "Urbanization, Crime, and Collective Violence in 19th-Century France". *American Journal of Sociology.* Volume 79. n°2. 1973. pp296-318.

-LUCKMANN (T.) : "Le langage dans la société". *Revue Internationale des Sciences Sociales.* n°99. Volume 36. n°1. 1984. pp6-17.

-McADAM (D.) : "Tactical Innovation and the Pace of Insurgency". *American Sociological Review.* Volume 48. n°6. décembre 1983. pp735-754.

: "Recruitment to High-Risk Activism : The Case of Freedom Summer". *American Journal of Sociology.* Volume 92. n°1. juillet 1986. pp64-90.

: "Micromobilization Contexts and Recruitment to Activism". *International Social Movement Research.* Volume 1. 1988. pp125-154.

-McADAM (D.) ; RUCHT (D.) : "The Cross-National Diffusion of Movement Ideas". *The Annals.* Volume 528. juillet 1993. pp56-74.

-McCARTHY (J.D.) ; ZALD (M.N.) : "Resource Mobilization and Social Movements : A Partial Theory". *American Journal of Sociology.* Volume 82. n°6. 1977. pp1212-1241.

-McPHAIL (C.) ; WOHLSTEIN (R.T.) : "Individual and Collective Behaviors within Gatherings, Demonstrations, and Riots". *Annual Review of Sociology.* Volume 9. 1983. pp579-600.

-MARTIN (D.-C.) : "À la quête des OPNI (Objets Politiques Non Identifiés). Comment traiter l'invention du politique ?". *Revue Française de Science Politique.* Volume 39. n°6. décembre 1989. pp793-815.

: "Des identités en politique. Le choix d'identité". *Revue Française de Science Politique.* Volume 42. n°4. août 1992. pp583-593.

-MARWELL (G.) ; OLIVER (P.) : "Collective Action Theory and Social Movements Research". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 7. 1984. pp1-27.

: "The Paradox of Group Size in Collective Action : A Theory of Critical Mass. II". *American Sociological Review.* Volume 53. 1988. pp1-8.

-MARX (G.T.) : "Thoughts on a Neglected Category of Social Movement Participant : The Agent Provocateur and the Informant". *American Journal of Sociology.* Volume 80. n°2. 1974. pp402-442.

-MASON (N.) : "Apathy and the Birth of Democracy". *East European Politics and Society.* Volume 5. n°2. 199.

-MARODY (M.) : "Perception of Politics in Polish Society". *Social Research.* Volume 57. n°2. 1990. pp257-274.

-MÉDARD (J.-F.) : "Le rapport de clientèle. Du phénomène social à l'analyse politique". *Revue Française de Science Politique.* Volume 26. n°1. février 1976. pp103-131.

-MELUCCI (A.) : "Société et changement et nouveaux mouvements sociaux". *Sociologie et société.* Volume 10. n°2. 1978.

: "The New Social Movements : A Theoretical Approach". *Social Science Information.* Volume 19. n°2. 1980. pp199-226.

: "Mouvements sociaux, mouvements post-politiques". *Revue Internationale d'Action Communautaire.* n°10. 1983. pp11-44.

: "An End to Social Movements ?". *Social Science Information.* Volume 23. n°4/5. 1984. pp819-835.

: "The Symbolic Challenge of Contemporary Movements". *Social Research.* Volume 52. n°4. 1985. pp789-816.

: "Getting Involved : Identity and Mobilization in Social Movements". *International Social Movement Research.* Volume 1. 1988. pp329-348.

: "Liberation or Meaning ? Social Movements, Culture and Democracy". *Development and Change.* Volume 23. n°3. 1992. pp43-77.

-MEUR (G. de) ; BERG-SCHLOSSER (D.) : Comparing Political Systems : Establishing Similarities and Dissimilarities". *European Journal of Political Research.* Volume 26. n°2. 1994. pp193-219.

-MEYER (D.S.) : "Protest Cycles and Political Process : American Peace Movement in the Nuclear Age". *Political Research Quaterly.* Volume 46. n°3. septembre 1993. pp456-479.

-MEYER (D.S.) , IMIG (D.R.) : "Political Opportunity Structure and the Rise and Decline of Interest Group Sectors". *Social Science Journal.* Volume 30. n°3. juillet 1993. pp253-270.

-MISZTAL (B.) ; MISZTAL (B.A.) : "Democratization Processes as an Objective of New Social Movements". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 10. 1988. pp93-106.

-MORRIS (A.D.) : "Black Southern Student Sit-In Movement : An Analysis of Internal Organization". *American Sociological Review.* Volume 46. n°6. décembre 1981. pp744-767.

-MOTTL (T.L.) : "The Analysis of Countermovements". *Social Problems.* Volume 27. n°5. juin 1980. pp620-635.

-MULLER (E.N.) ; OPP (K.-D.) : "Rational Choice and Rebellious Collective Action". *American Political Science Review.* Volume 80. n°2. juin 1986. pp471-487.

-MUSHABEN (J.M.) : "Cycles of Peace Protest in West Germany : Experiences from Three Decades". *West European Politics.* Volume 8. n°1. janvier 1985. pp24-40.

: "Grassroots and Gewaltfreie Aktionen : A Study of Mass Mobilization Strategies in the West German Peace Movement". *Journal of Peace Research.* Volume 23. 1986. pp141-154.

-NAGEL (J.) ; OLZAK (S.) : "Ethnic Mobilization in New and Old States : An Extension of the Competition Model". *Social Problems.* Volume 30. n°2. décembre 1982. pp127-143.

-NIEBURG (H.L.) : "The Threat of Violence and Social Change". *American Political Science Review.* Volume 56. n°4. décembre 1962. pp865-873.

-OBERSCHALL (A.) : "Loosely Structured Collective Conflict : A Theory and an Application". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 3. 1980. pp45-68.

-OFFE (C.) : "New Social Movements : Challenging the Boundaries of Institutional Politics". *Social Research.* Volume 52. n°4. 1985. pp817-868.

-OLIVER (P.) : "«If You Don't Do It, Nobody Else Will» : Active and Token Contributors to Local Collective Action". *American Sociological Review.* Volume 49. n°5. octobre 1984. pp601-610.

: "Bringing the Crowd Back in : The Nonorganizational Elements of Social Movements". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 11. 1989. pp1-30.

-OLIVER (P.) ; MARWELL (G.) ; TEXEIRA (R.) : "A Theory of Critical Mass. I. Interdependence, Group Heterogeneity, and the Production of Collective Action". *American Journal of Sociology.* Volume 91. 1985. pp522-556.

-OLIVER (P.) ; MARWELL (G.) ; PRAHL (R.) : "Social Networks and Collective Action : A Theory of Critical Mass. III". *American Journal of Sociology.* Volume 94. 1988. pp502-534.

-OLOFSSON (G.) : "After the Working-class Movement ? An Essay on What's «New» and What's «Social» in the New Social Movements". *Acta Sociologica.* Volume 31. n°1. 1988. pp15-34.

-OLZAK (S.) : "Contemporary Ethnic Mobilization". *Annual Review of Sociology.* Volume 9. 1983. pp355-374.

: "Ethnicity and Theories of Ethnic Collective Behavior". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 8. 1985. pp65-85.

: "Analysis of Events in the Study of Collective Action". *Annual Review of Sociology.* Volume 15. 1989. pp119-141.

-OPP (K.-D.) : "Soft Incentives and Collective Action : Participation in the Anti-Nuclear Movement". *British Journal of Political Science.* Volume 16. n°1. janvier 1986. pp87-112.

: "Community Integration and Incentives for Political Protest". *International Social Movement Research.* Volume 1. 1988. pp83-101.

: "Postmaterialism, Collective Action, and Political Protest". *American Journal of Political Science.* Volume 34. n°1. février 1990. pp212-235.

-OPP (K.-D.) ; GERN (C.) : "Dissidents Groups, Personal Networks, and Spontaneous Cooperation : The East-German Revolution of 1989". *American Sociological Review.* Volume 58. n°5. octobre 1993. pp637-658.

-OPP (K.-D.) ; ROEHL (W.) : "Repression, Micromobilization, and Political Protest". *Social Forces.* Volume 69. n°2. décembre 1990. pp521-547.

-PIETTE (A.) : "Les rituels : du principe d'ordre à la logique paradoxale. Points de repère théoriques". *Cahiers Internationaux de Sociologie.* Volume 92. 1992. pp163-179.

-PIZZORNO (A.) : "Considérations sur les théories des mouvements sociaux". *Politix.* n°9. pp74-80.

-ROCHON (T.R.) ; MAZMANIAN (D.A.) : "Social Movements and the Policy Process". *The Annals.* Volume 528. juillet 1993. pp75-87.

-ROSENTHAL (N.) ; SCHWARTZ (M.) : "Spontaneity and Democracy in Social Movements". *International Social Movement Research.* Volume 2. 1989. pp35-59.

-RUCHT (D.) : "Themes, Logics, and Arenas of Social Movements : A Structural Approach". *International Social Movement Research.* Volume 1. 1988.

-RULE (J.B.) : "Rationality and Non-Rationality in Militant Collective Action". *Sociological Theory.* Volume 7. n°2. 1989. pp145-160.

-RUSTOW (D.A.) : "Transitions to Democracy : Toward a Dynamic Model". *Comparative Politics.* Volume 2. n°3. avril 1970. pp337-362.

-SARTORI (G.) : "Concept Misformation in Comparative Politics". *American Political Science Review.* Volume 54. n°4. 1970. pp1033-1053.

-SASSOON (J.) : "Ideology, Symbolic Action and Rituality in Social Movements : The Effects on Organizational Forms". *Social Science Information.* Volume 23. n°4/5. 1984. pp861-873.

-SCHUMAKER (P.D.) : "Policy Responsiveness and Protest-Group Demands". *Journal of Politics.* Volume 37. n2. 1975. pp488-521.

: "The Scope of Political Conflict and the Effectiveness of Constraints in Contemporary Urban Protest". *Sociological Quaterly.* Volume 19. 1978. pp168-184.

-SHORTER (E.L.) ; TILLY (C.) : "Les vagues de grèves en France. 1890-1968". *Annales : Economies, Sociétés, Civilisations.* juillet-août 1973. pp857-887.

-SMITH (A.D.) : "Ethnic Myths and Ethnics Revivals". *Archives Européennes de Sociologie.* Tome 24. n°2. 1984. pp283-305.

: "National Identity and Myths of Ethnic Descent". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 7. 1984. pp95-130.

-SMITH (D.H.) ; PILLEMER (K.) : "Self-Help Groups as Social Movement Organization : Social Structure and Social Change". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 5. 1983. pp203-233.

-SMITH (M.J.) : "Pluralism, Reformed Pluralism and Neopluralism : the Role of Pressure Groups in Policy-Making". *Political Studies.* Volume 38. 1990. pp302-322.

-SNOW (D.A.) ; ZURCHER (L.A.) ; EKLAND-OLSON (S.) : "Social Networks and Social Movements : A Microstructural Approach to Differential Recruitment". *American Sociological Review.* Volume 45. n°5. octobre 1980. pp787-801.

-SNOW (D.A.) ; ROCHFORD (E.B.Jr) ; WORDEN (S.T.) ; BENFORD (R.D.) : "Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation". *American Sociological Review.* Volume 51. n°4. août 1986. pp464-481.

-SNOW (D.A.) ; BENFORD (R.D.) : "Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization". *International Social Movement Research.* Volume 1. 1988. pp197-217.

-SNYDER (D.) : "Collective Violence Processes : Implications for Disaggregated Theory and Research". *Research on Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 2. 1979. pp35-61.

-SNYDER (D.) ; TILLY (C.) : "Hardship and Collective Violence in France. 1830 to 1960. *American Sociological Review.* Volume 37. n°5. 1972. pp520-532.

-SPERBER (D.) : "De l'attribution d'intention à la communication". *Le Courrier du CNRS.* n°79. 1993. p114.

-STARK (M.J.A.) ; RAINE (W.J.) ; BURBECK (S.L.) ; DAVISON (K.K.) : "Some Empirical Patterns in a Riot Process". *American Sociological Review.* Volume 39. n°6. décembre 1974. pp865-876.

-STOECKER (R.) : "Community, Movement, Organization : The Problem of Identity Convergence in Collective Action". *The Socilogical Quaterly.* Volume 36. n°1. 1995. pp111-130.

-SWIDLER (A.) : "Culture in Action : Symbols and Strategies". *American Sociological Review.* Volume 51. n°2. avril 1986. pp273-286.

-TAMASON (C.) : "From Mortuary to Cemetery : Funeral Riots and Funeral Demonstrations in Lille". *Social Science History.* Volume 4. 1980. pp15-31.

-TARROW (S.) : "National Politics and Collective Action : Recent Theory and Research in Western Europe and the United States". *Annual Review of Sociology.* Volume 14. 1988. pp421-440.

: "«Aiming at a Moving Target». Social Science and the Recent Rebellions in Eastern Europe". *Political Science and Politics.* Volume 24. n°1. mars 1991. pp12-20.

: "Costumes of Revolt : The Symbolic Politics of Social Movements". *Sisyphus.* Volume 8. n°2. 1992. pp53-71.

-TILLY (C.) : "Do Communities Act ?". *Sociological Inquiry.* Volume 43. n°3/4. 1973. pp209-240.

: "Speaking your Mind without Elections, Surveys, or Social Movements". *Public Opinion Quaterly.* Volume 47. 1983. pp461-478.

: "Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne". *XX^e siècle. Revue d'Histoire.* n°4. octobre 1984. pp89-108.

: "Models and Realities of Popular Collective Action". *Social Research.* Volume 52. n°4. 1985. pp717-747.

: "Social Movements, Old and New". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 10. 1988. pp1-18.

: "Réclamer viva voce". *Culture & conflits.* n°5. 1992. pp109-126.

-TOURAINE (A.) : "An Introduction to the Study of Social Movements". *Social Research.* Volume 52. n°4. 1985. pp749-787.

-TROYER (R.J.) : "Are Social Problems and Social Movements the Same Thing ?". *Perspectives on Social Problems.* Volume 1. 1989. pp41-58.

-TURNER (R.H.) : "The Public Perception of Protest". *American Sociological Review.* Volume 34. n°6. décembre 1969. pp815-831.

: "Collective Behavior and Resource Mobilization as Approaches to Social Movements". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 4. 1981. pp1-24.

-USEEM (B.) ; ZALD (M.N.) : "From Pressure Group to Social Movement : Organizational Dilemmas of the Effort to Promote Nuclear Power".*Social Problems.* Volume 30. n°2. décembre 1982. pp144-156.

-VALENZUELA (J.S.) : "Labor Movements in Transitions to Democracy. A Framework to Analysis". *Comparative Politics.* Volume 21. n°4. juillet 1989. pp445-472.

-WADDINGTON (D.P.) : "The Ansells Brewery Dispute : A Social-Cognitive Approach to the Study of Strikes". *Journal of Occupational Psychology.* Volume 59. n°3. 1986. pp231-247.

-WALTON (J.) : "Urban Political Movements and Revolutionary Change in the Third-World". *Urban Affairs Quaterly.* Volume 15. n°1. septembre 1979. pp3-22.

-WALTON (J.) ; RAGIN (C.) : "Global and National Sources of Political Protest : Third-World Responses to the Debt Crisis". *American Sociological Review.* Volume 55. n°6. décembre 1990. pp876-890.

-WALSH (E.J.) : "Resource Mobilization and Citizen Protest around Three Mile Island". *Social Problems.* Volume 29. n°1. 1981. pp1-21.

-WARREN (D.I.) : "Neighborhood Structure and Riot Behavior in Detroit : Some Exploratory Findings". *Social Problems.* Volume 16. n°4. 1969. pp464-484.

-WHITE (G.) : "Cicil Society, Democratization and Development (I) : Clearing the Analytical Ground". *Democratization.* Volume 1. n°3. 1994. pp375-390.

-WHITE (L.G.) : "Rational Theories of Participation : An Exercice in Definitions". *Journal of Conflict Resolution.* Volume 20. n°2. juin 1976. pp255-278.

-WILSON (F.L.) : "Les groupes d'intérêt sous la V^{e} République. Test de trois méthodes théoriques de l'interaction entre groupes et gouvernement". *Revue Française de Science Politique.* Volume 33. n°2. avril 1983. pp220-254.

-WILSON (K.L.) ; ORUM (A.M.) : "Mobilizing People for Collective Political Action". *Journal of Political and Military Sociology.* Volume 4. n°2. automne 1976. pp187-202.

-WIPPLER (R.) : "The structural-Individualistic Approach in Dutch Sociology : Toward an Explanatory Social Science". *The Netherlands Journal of Sociology.* Volume 14. n°2. 1978. pp135-155.

-ZAJONC (R.B.) : "Feeling and Thinking. Preferences Need No Inferences". *American Psychologist.* Volume 35. n°2. février 1980. pp151-175.

-ZALD (M.N.) ; ASH (R.) : "Social Movements Organisations : Growth, Decay, and Change". *Social Forces.* Volume 44. n°3. mars 1966. pp327-340.

-ZALD (M.N.) ; McCARTHY (J.) : "Social Movements Industries : Competition among Movement Organizations". *Research in Social Movements, Conflicts and Change.* Volume 3. 1980. pp1-20.

-ZARTMAN (I.W.) : "Democracy and Islam : The Cultural Dialectic". *The Annals.* Volume 524. novembre 1992. pp181-191.

-ZUO (J.) ; BENFORD (R.D.) : "Mobilization Processes and the 1989 Chinese Democracy Movement". *The Sociological Quaterly.* Volume 36. n°1. 1995. pp131-156.

— sur l'Afrique

-BAYART (J.-F.) : "La politique par le bas en Afrique noire. Questions de méthode". *Politique Africaine.* n°1. janvier 1981. pp53-82.

: "La revanche des sociétés africaines". *Politique Africaine.* n°11. septembre 1983. pp95-127.

: "Les Églises chrétiennes et la politique du ventre : le partage du gâteau ecclésial". *Politique Africaine.* n°35. octobre 1989. pp3-26.

: "La problématique de la démocratie en Afrique noire. «La Baule, et puis après?»". *Politique Africaine.* n°43. octobre 1991. pp5-20.

-BAYLIES (C.L.) : "State and Class in Postcolonial Africa". *Political Power and Social Theory.* Volume 5. 1985. pp1-34.

-BECKMAN (B.) : "Empowerment or Repression ? The World Bank and the Politics of African Adjustment". *Africa Development.* Volume 16. n°1. 1991. pp45-72.

: "The Liberation of Civil Society : Neo-Liberal Ideology and Political Theory". *Review of African Political Economy.* n°58. novembre 1993. pp20-33.

-BLARDONE (G.) : "Stratégies de développement et ajustement structurel". *Politique Africaine.* n°48. décembre 1992. pp123-128.

-BRATTON (M.) : "The Politics of Government-NGO Relations in Africa". *World Development.* Volume 17. n°4. avril 1989. pp569-587.

-BRATTON (M.) ; VAN de WALLE (N.) : "Popular Protest and Political Reform in Africa". *Comparative Politics.* Volume 24. n°4. juillet 1992. pp419-442.

-CLAPHAM (C.) : "Democratisation in Africa : Obstacles and Prospects". *Third World Quaterly.* Volume 14. n°3. 1993. pp439-449.

: "The Development State : Governance, Comparison and Culture in the «Third World»". *Communication présentée aux sessions de l'European Congress of Political Research. Atelier "Gouvernance et politique économique dans le Tiers-Monde".* Bordeaux. 27 avril-2 mai 1995.

-COLLIER (P.) : "Africa's External Relations : 1960-1990". *African Affairs.* Volume 90. n°360. juillet 1991. pp339-356.

-CONSTANTIN (F.) : "Sur les modes populaires d'action diplomatique : Affaires de famille et affaires d'État en Afrique Orientale". *Revue Française de Science Politique.* Volume 36. n°5. octobre 1986. p672.

: "Communautés musulmanes et appareils d'État en Afrique Orientale : Illusions organisatrices et aventurisme politique". *Communication présentée au colloque "Islam, État et société en Afrique Subsaharienne".* Londres. 17-18 novembre 1987.

: "Condition swahili et identité politique". *Africa.* Volume 57. n°2. 1987. pp219-233.

: "Social Stratification on the Swahili Coast. From Race to Class ?". *Africa.* Volume 59. n°1. 1989. pp146-160.

: "Arabie du Sud-Afrique Orientale : perspectives sur une hégémonie incomplète". *Canadian Journal of African Studies.* Volume 21. n°3. 1987. pp355-374.

: "Communautés musulmanes et pouvoir politique en Afrique Orientale (XIX^{e}-XX^{e} siècle)". in *Histoire sociale de l'Afrique de l'Est (XIX^{e}-XX^{e} siècle).* Paris / Bujumbura. Karthala / Département d'Histoire de l'Université du Burundi. 1991. pp103-116.

: "Afrique Orientale : L'Islam bloqué. Inconscience ou provocation ?". *Studia Africana.* n°3. février 1992. pp164-170.

-CONSTANTIN (F.) ; CONTAMIN (B.) : "Perspectives africaines et bouleversements internationaux". *Politique Africaine.* n°39. septembre 1990. pp55-67.

-CONTAMIN (B.) ; FAURE (Y.-A.) : "Des économies et des États en Afrique francophone : pour comprendre l'interventionnisme". *Cahiers des Sciences Humaines.* Volume 28. n°2. 1992. pp305-326.

-COPANS (J.) : "No Shortcuts to Democracy : The Long March towards Modernity". *Review of African Political Economy.* n°50. mars 1991. pp92-101.

: "Intellectuels visibles, intellectuels invisibles". *Politique Africaine.* n°51. octobre 1993. pp7-25.

-COPANS (J.) ; BUIJTENHUIJS (R.) : "Le mouvement social en Afrique : Un mouvement perpétuel?". *Politique Africaine.* n°8. décembre 1982. pp3-7.

-COUSSY (J.) : "État minimum, contrainte de compétitivité et ajustement structurel. *Communication présentée au 3e Congrès de l'Association Française de Science Politique.* Paris. 1988.

-DARBON (D.) : "L'État prédateur". *Politique Africaine.* n°39. septembre 1990. pp37-45.

-DECALO (S.) : "The Process, Prospects and Constraints of Democratization in Africa". *African Affairs.* Volume 91. n°362. janvier 1992. pp7-35.

-DIOUF (M.) : "Les intellectuels africains face à l'entreprise démocratique. Entre la citoyenneté et l'expertise". *Politique Africaine.* n°51. octobre 1993. pp35-47.

-DOORNBOS (M.) : "The African State in Academic Debate : Retrospect and Prospect". *Journal of Modern African Studies.* Volume 28. n°2. 1990. pp179-198.

: "Linking with the Future to the Past : Ethnicity and Pluralism". *Review of African Political Economy.* n°52. novembre 1991. pp53-65.

-DREW (A.) : Female Consciousness and Feminism in Africa". *Theory and Society.* Volume 24. n°1. 1995. pp1-34.

-FOWLER (A.) : "The Role of NGOs in Changing State-Society Relations : Perspectives from Eastern and Southern Africa". *Development Policy Review.* Volume 9. n°1. pp53-84.

-FUNDAGA (C.M.) : "Debt and Structural Adjustment". *Southern Africa.* Volume 4. n°12. 1991. pp14-18.

-GEISLER (G.) : "Fair ? What has Fairness Got to Do with It ? Vagaries of Election Observations and Democratic Standards". *Journal of Modern African Studies.* Volume 31. n°4. 1993. pp613-637.

-GENTIL (D.) ; MERCOIRET (M.-R.) : "Y a-t-il un mouvement paysan en Afrique noire ?". *Revue Tiers-Monde.* Tome 32. n°128. octobre-décembre 1991. pp867-886.

-GERVAIS-LAMBONY (P.) : "Lomé : troubles politiques et images de la ville". *L'Afrique Politique.* 1994. pp119-130.

-GIFFORD (P.) : "Some Recent Developments in African Christianity". *African Affairs.* Volume 93. n°373. octobre 1994. pp513-534.

-GORDON (A.) : "Capitalist Reforms in Sub-Saharan Africa : Some Questions and Issues". *Genêve-Afrique.* Volume 30. n°1. 1992. pp35-53.

-GUILLAUMONT (P.) ; GUILLAUMONT JEANNENEY (S.) : "Les conséquences sociales de l'ajustement structurel en Afrique selon la politique de change". *Politique Africaine.* n°45. mars 1992. p101-121.

-HARBESON (J.W.) : "Civil Society and Democratization in Africa". *African Voices.* Volume 2. n°3. 1993. pp1-3.

-HEALEY (J.) ; ROBINSON (M.) ; KETLEY (R.) : "Will Political Reform Bring about Improved Economic management in Sub Saharan Africa ?". *Institute for Development Studies Bulletin.* Volume 24. n°1. 1993. pp31-38.

-HERBST (J.) : "Migration, the Politics of Protest, and State Consolidation in Africa". *African Affairs.* Volume 89. n°355. avril 1990. pp183-203.

: "The Structural Adjustment of Politics in Africa". *World Development.* Volume 18. n°7. juillet 1990. pp949-958.

-HESSELING (G.) ; LE ROY (E.) : "Le droit et ses pratiques". *Politique Africaine.* n°40. décembre 1990. pp2-11.

-HOOGVELT (A.) ; PHILLIPS (D.) ; TAYLOR (P.) : "The World Bank & Africa : A Case of Mistaken Identity". *Review of African Political Economy.* juillet 1992. n°34. pp92-96.

-HUGON (P.) : "L'Afrique subsaharienne et le Fonds Monétaire International". *Études de la Documentation Française.* 1986. pp3-19.

: "Politiques d'ajustement et répartition des effets". *Canadian Journal of African Studies.* Volume 25. n°1. 1991. pp12-35.

-HYDEN (G.) : "La crise africaine et la paysannerie non capturée". *Politique Africaine.* n°18. juin 1985. pp93-113.

-JEWSIEWICKI (B.) : "De la prestidigitation, de la démocratie et des morts «sans qualité particulière»". *Politique Africaine.* n°41. mars 1991. pp90-93.

-JOSEPH (R.) : "Africa : The Rebirth of Political Freedom". *Journal of Democracy.* Volume 2. n°4. 1991. pp11-24.

-KUNZ (F.A.) : "Liberalization in Africa : Some Preliminary Reflections". *African Affairs.* Volume 90. n°359. avril 1991. pp223-235.

-LACHENMANN (G.) : "Civil Society and Social Movements in Africa : The Case of the Peasant Movement in Senegal". *European Journal of Development Research.* Volume 5. n°2. décembre 1993. pp68-100.

-LAIDI (Z.) : "Contraintes et enjeux de la politique américaine en Afrique". *Politique Africaine.* décembre 1983. n°12. pp25-45.

: "Le déclassement international de l'Afrique". *Politique Étrangère.* 1988. n°3. pp667-675.

-LE BRIS (É.) ; QUANTIN (P.) : "Les barricades sont-elles anticonstitutionnelles ?". *Politique Africaine.* n°48. décembre 1992. pp142-145.

-LEMARCHAND (R.) : "Uncivil States and Civil Societies : How Illusion Became Reality". *The Journal of Modern African Studies.* Volume 30. n°2. 1992. pp177-191.

: "African Transitions to Democracy : An Interim (and Mostly Pessimistic) Assessment". *Africa Insight.* Volume 22. n°3. 1992. pp178-185.

-LE ROY (É.) : "Mouvement paysan et transition démocratique dans le sud du Mali (avril 1991-avril 1992)". *Année Africaine.* 1992-1993. pp145-159.

-LEYS (C.) : "African Economic Development in Theory and Practice". *Daedalus.* Volume 111. n°2. printemps 1992. pp99-124.

-LONDREGAN (J.) ; BIENEN (H.) ; VAN de WALLE (N.) : "Ethnicity and Leadership Succession in Africa". *International Studies Quaterly.* Volume 39. n°1. 1995. pp1-25.

-LONSDALE (J.) : "Le passé de l'Afrique au secours de son avenir". *Politique Africaine.* septembre 1990. n°39. p135-154.

-MAMDANI (M.) : "State and Civil Society in Contemporary Africa : Reconceptualizing the Birth of State Nationalism and the Defeat of Popular Movements". *Africa Development.* Volume 15. n°3/4. 1990. pp47-70.

-MARIE (A.) : "État, politique urbaine et sociétés civiles. Le cas africain". *Revue Tiers-Monde.* Tome 29. n°116. octobre-décembre 1988. pp1147-1169.

-MARTIN (D.-C.) : "Par delà le Boubou et la cravate : Pour une sociologie de l'innovation politique en Afrique". *Canadian Journal of African Studies.* Volume 20. n°1. 1986. pp4-35.

: "Le politique en Afrique : Pouvoir, compétition, invention". *Études.* mai 1989. Tome 370. n°5. pp593-602.

: "Le multipartisme pour quoi faire ? Les limites du débat politique : Kenya, Ouganda, Tanzanie, Zimbabwe". *Politique Africaine.* n°44. octobre 1991. pp21-30.

-MBEMBE (A.) : "État, violence et accumulation. Leçons d'Afrique noire". *Foi et Développement.* n°164/165. août-septembre 1988. pp1-8.

: "Traditions de l'autoritarisme et problèmes de gouvernement en Afrique subsaharienne". *Africa Development.* Volume 17. n°1. 1992. pp37-64.

-MÉDARD (J.-F.) : "La spécificité des pouvoirs africains". *Pouvoirs.* n°25. 1983. pp5-21.

: "L'analyse socio-politique de la corruption dans un contexte africain". *Bulletin de liaison du CREDU* n°15. septembre 1985. pp16-52.

: "L'État patrimonialisé". *Politique Africaine.* n°39. septembre 1990. pp25-36.

: "Autoritarismes et démocraties en Afrique noire". *Politique Africaine.* n°43. septembre 1991. pp93-104.

: "Le «Big Man» en Afrique : Esquisse d'analyse du politicien entrepreneur". *L'Année Sociologique.* Volume 42. 1992. pp167-192.

: "L'État post-colonial en Afrique : L'interprétation néo-patrimoniale de l'État". *Studia Africana.* février 1992. n°3. pp125-133.

: "Crise africaine et démocratisation : Les pespectives difficiles de la transition démocratique en Afrique subsaharienne". *Communication présentée au Colloque "État, nation, ethnicité.* Bordeaux. 12-13 novembre 1992.

-MEMEL-FÔTÉ (H.) : "Des ancêtres fondateurs aux Pères de la nation. Introduction à une anthropologie de la démocratie". *Cahiers d'Études Africaines.* n°123. Volume 31-3. 1991. pp263-285

-MHONE (G.) : "Behind and Beyond the World Bank Strategy". *Southern Africa.* Volume 4. n°12. 1991. pp3-14.

-NIANDOU-SOULEY (A.) : "Tracts et démocratisation au Niger". *L'Année Africaine.* 1990-1991. pp431-443.

-OKULLU (H.) : "Church, State and Society in East Africa". *Southern Africa.* Volume 11. 1991. pp4-10.

-OTAYEK (R.) ; TOULABOR (C.M.) : "Innovations et contestations religieuses". *Politique Africaine.* n°39. septembre 1990. pp109-123.

-PIERMAY (J.-L.) : "Les massacres de l'Université de Lubumbashi (11 et 12 mai 1990)". *Politique Africaine.* n°44. décembre 1991. pp91-93.

-QUANTIN (P.) : "Les élites politiques face aux transitions démocratiques". *L'Afrique Politique.* 1995. pp227-285.

-RANGER (T.O.) : "Religious Movements and Politics in Sub-Saharan Africa". *African Studies Review.* Volume 29. n°2. juin 1986. pp1-69.

-RIDDELL (J.B.) : "Things Fall Apart Again : Structural Adjustment Programmes in Sub-Saharan Africa". *The Journal of Modern African Studies.* Volume 30. n°1. 1992. pp53-68.

-RILEY (S.P.) : "The Democratic Transition in Africa. An End to the One-Party State ?". *Conflict Studies.* n°245. octobre 1991. pp1-37.

: "Political Adjustment or Domestic Pressure : Democratic Politics and Political Choice in Africa". *Third World Quaterly.* Volume 13. n°3. 1992. pp539-551.

-ROBINSON (P.T.) : "Democratization : Understanding the Relationship between Regime Change and the Culture of Politics". *African Studies Review.* Volume 37. n°1. avril 1994. pp39-67.

-ROITMAN (J.L.) : "The Politics of Informal Markets in Sub-Saharan Africa". *Journal of Modern African Studies.* Volume 28. n°4. 1990. pp671-696.

-SANDBROOK (R.) : "Personnalisation du pouvoir et stagnation capitaliste. L'État africain en crise". *Politique Africaine.* juin 1987. n°26. pp15-40.

: "Liberal Democracy in Africa. A Socialist Revisionist Perspective". *Canadian Journal of African Studies.* Volume 22. n°2. 1988. pp240-267.

-SCHATZBERG (M.) : "«Democratization» in Sub-Saharan Africa : Two Missing Elements". *Communication présentée au Colloque "État, nation, ethnicité".* Bordeaux. 12-13 novembre 1992.

-SHAW (T.M.) : "Popular Participation in Non-Gouvernemental Structures in Africa : Implications for Democratic Development". *Africa Today.* Troisième trimestre 1990. pp5-22.

: "Reformism, Revisionism, and Radicalism in African Political Economy During the 1990s". *Journal of Modern African Studies.* Volume 90. n°2. 1991. pp191-212.

-SMOUTS (M.-C.) : "L'Afrique dans la diplomatie multilatérale". *Études Internationales.* Volume 22. n°2. juin 1991. pp267-278.

-TOULABOR (C.M.) : "Transition démocratique en Afrique". *Afrique 2000.* janvier-février-mars 1991. n°4. pp55-70.

-TUMBWE (K.) : "Révolution et créativité lexicale". *Centre d'Étude d'Afrique Noire de Bordeaux. Travaux et documents n°14.* 1987.

-WEILAND (H.) : "Democratic Spring in Africa ? The Demise of the One-Party State ?". *International Affairs Bulletin.* Volume 15. n°2. 1991. pp5-22.

-WISEMAN (J.A.) : "Urban Riots in West Africa. 1977-1985". *Journal of Modern African Studies.* Volume 24. n°3. 1986. pp509-518.

: "Early Post-redemocratization Elections in Africa". *Electoral Studies.* Volume 11. n°4. 1992. pp279-291.

: "Democracy and the New Political Pluralism in Africa : Causes, Consequences and Significances". *Third World Quaterly.* Volume 14. n°3. 1993. pp423-438.

-YOUNG (C.) : "Patterns of Social Conflict : State, Class, and Ethnicity". *Daedalus.* Volume 111. n°2. printemps 1992. pp71-98.

– sur le Kenya en particulier

-ABUOM (A.) : "The Role of Kenyan Churches in Democratization". *Communication présentée au Colloque "Églises chrétiennes et démocratisation en Afrique".* Leeds. 20-23 septembre 1993.

-AJULLU (R.) : "Kenya : The Road to Democracy". *Review of African Political Economy.* mars 1992. n°53. pp79-87.

: "The 1992 Kenya General Elections : A Preleminary Assessment". *Review of African Political Economy.* mars 1993. n°56. pp98-103.

-ANDERSON (D.M.) : "The «Crisis» of Capitalism and Kenya's Social History : A Comment". *African Affairs.* Volume 92. n°367. avril 1993. pp285-290.

-ATIENO ODHIAMBO (E.S.) : "The Production of History in Kenya : The Mau Mau Debate". *Canadian Journal of African Studies.* Volume 25. n°2. 1991. pp300-307.

-BARKAN (J.D.) : "Comment : Further Reassessment of «Conventional Wisdom» : Political Knowledge and Voting Behavior in Rural Kenya". *American Political Science Review.* juin 1976. pp452-455.

: "Kenya : Lessons from a Flawed Election". *Journal of Democracy.* Volume 4. n°1. juillet 1993. pp85-99.

-BARKAN (J.D.) ; CHEGE (M.) : "Decentralising the State : District Focus and the Politics of Reallocation in Kenya". *Journal of Modern African Studies.* Volume 27. n°3. 1989. pp431-453.

-BARKAN (J.D.) ; HOLMQUIST (F.) : "Politics and the Peasantry in Kenya : The Lessons of Harambee". *Institute of Development Studies. Working Paper n°440.* juillet 1986.

-BERG-SCHLOSSER (D.) : "Modes and Meaning of Political Participation in Kenya". *Comparative Politics.* Volume 14. n°4. 1982. pp397-415.

: "Elements of Consociational Democracy in Kenya". *European Journal of Political Research.* Volume 13. n°1. 1985. pp95-109.

-BERMAN (B.) : "Nationalism, Ethnicity and Modernity : The Paradox of the Mau Mau". *Canadian Journal of African Studies.* Volume 25. n°2. 1991. pp181-206.

-BERMAN (B) ; LONSDALE (J) : "The Social Construction of Mau-Mau. Colonial Administration, Social Engineering and the Myth of Nationalism". in *Histoire sociale de l'Afrique de l'Est (XIX^{e} -XX^{e} siècle).* Paris/ Bujumbura. Karthala / Département d'Histoire de l'Université du Burundi. 1991. pp59-84.

-BERTRAND (J.) : "Une émeute sur la côte kenyane". *Afrique Contemporaine.* n°170. avril-juin 1994. pp20-36.

-BILSBORROW (R.E.) ; MOLYNAUX (J.W.) ; OUCHO (J.O) : "Economic and Ethnic Factors in Kenyan Migration Movements". *Eastern Africa Economic Review.* Volume 2. n°1. 1986. pp31-50.

-BOURMAUD (D.) : "Élections et autoritarisme. La crise de la régulation politique au Kenya". *Revue Française de Science Politique.* Volume 35. n°2. avril 1985. pp206-235.

: "Les élections au Kenya : tous derrière et Moi devant". *Politique Africaine.* octobre 1988. n°31. pp85-87.

: "Kenya : le retour des vieux démons". *Politique Africaine.* n°38. juin 1990. pp133-137.

: "Kenya : démocratie et dépendance". *Politique Africaine.* n°47. octobre 1992. pp135-140.

: "Les élections au Kenya. Victoire ou répit ?". *Politique africaine.* n°49. mars 1993. pp141-146.

-BOURMAUD (D.) ; DARBON (D.) : "La politique du pain : les mots et les choses (Kenya, Zimbabwe)". *Politique Africaine.* n°37. mars 1990. pp32-44.

-COHEN (J.M.) : "Importance of Public Service Reform : the Case of Kenya". *Journal of Modern African Studies.* Volume 31. n°3. 1993. pp449-476.

-CONSTANTIN (F.) : "Quelques questions à partir de l'exemple de la bureaucratisation de l'Islam au Kenya : portée et limites du syndrome anglican". *Communication présentée au Colloque "Islam, État et société en Afrique Subsaharienne".* Bordeaux. 2-3 avril 1987.

-COULON (C.) : "Les révoltes du maïs jaune au Kenya". *Politique Africaine.* septembre 1985. n°19. pp82-84.

-COWEN (M.) : "Change in State Power, International Conditions and Peasant Producers : The Case of Kenya". *Journal of Development Studies.* Volume 22. n°2. janvier 1986. pp355-384.

: "Before and After Mau Mau in Kenya". *Journal of Peasant Studies.* Volume 16. n°2. janvier 1989. pp260-275.

-CURRIE (K.) ; RAY (L.) : "State and Class in Kenya. Notes on the Cohesion of the Ruling Class". *Journal of Modern African Studies.* Volume 22. n°4. 1984. pp559-593.

-DAUCH (G.) : "J.M. Kariuki ou l'éthique du capitalisme". *Politique Africaine.* n°8. décembre 1982. pp21-43.

: "Kenya : l'ébranlement". *Annuaire des Pays de l'Océan Indien.* 1982-1983. pp319-344.

: "L'Université et le pouvoir au Kenya". *Politique Africaine.* n°12. décembre 1983. pp80-82.

-FONTAINE (J.-M.) : "Campagnes, bidonvilles et Banque Mondiale au Kenya". *Politique Africaine.* n°26. juin 1987.

-GERTZEL (C.J.) : "Kenya's Constitutional Changes". *East Africa Journal.* décembre 1966. pp19-31.

: "The Constitutional Position of the Opposition in Kenya : Appeal for Efficiency". *East Africa Journal.* octobre 1967. pp9-11.

: "The Role of Parliament in Kenya". *East Africa Journal.* octobre 1968. pp33-43.

-GHAI (Y.P.) : "The Gouvernment and the Constitution in Kenya Politics : The Pros and Cons of those Drastic Changes". *East Africa Journal.* décembre 1967. pp9-14.

-GITARI (D.) : "The Christian and the State : The Biblical Teaching and its Implications". *Wajibu.* Volume 3. n°1. mars-avril 1988. pp16-19 et 28.

-GREEN (M.) : "Mau Mau Oathing Rituals and Political Ideology in Kenya : A Re-Analysis". *Africa.* Volume 60. n°1. 1990. pp69-87.

-GRIGNON (F.) : "Le multipartisme au Kenya ? Reproduction autoritaire, légitimation et culture politique en mutation". *Institut Français de Recherche en Afrique de Nairobi. Travaux et Documents n°11.* juillet 1993.

: "Kenya : l'opposition peut-elle survivre à la défaite ?". *Politique Africaine.* n°52. décembre 1993. pp117-122.

-HETHERINGTON (P.) : "Explaining the Crisis of Capitalism in Kenya". *African Affairs.* Volume 92. n°366. janvier 1993. pp89-103.

-HIMBARA (D.) : "Myths and Realities of Kenya Capitalism". *Journal of Modern African Studies.* Volume 31. n°1. 1993. pp93-107.

-HOLMQUIST (F.) ; FORD (M.) : "Kenya : State and Civil Society the First Year after the Election". *Africa Today.* 4e trimestre 1994. pp5-25.

-HORNSBY (C.) : "The Social Structure of National Assembly in Kenya. 1969-1983". *Journal of Modern African Studies.* Volume 27. n°2. 1989. pp275-296.

-HORNSBY (C.) ; THROUP (D.) : "Elections and Political Change in Kenya". *Journal of Commonwealth and Comparative politics.* Volume 30. n°2. juillet 1992. pp172-199.

-HOSIER (R.H.) : "The Informal Sector in Kenya : Spatial Variation and Development Alternatives". *Journal of Developing Areas.* Volume 21. n°4. juillet 1987. pp383-402.

-HOWELL (J.) : "An Analysis of Kenyan Foreign Policy". *Journal of Modern African Studies.* Volume 6. n°1. 1968. p29.

-KATZ (S.) : "The Succession to Power and the Power of Succession : *Nyayoism* in Kenya". *Journal of African Studies.* Volume 12. n°3. 1985. pp155-161.

-KENNEDY (D.) : "Constructing the Colonial Myth of Mau Mau". *International Journal of African Historical Studies.* Volume 25. n°2. 1992. pp241-260.

-KHAPOYA (V.) : "Moi and Beyond : Towards Peaceful Succession in Kenya ?". *Third World Quaterly.* Volume 10. n°1. janvier 1988. pp54-66.

-KIHORO (W.) : "Politics and Democracy in Kenya". *Centre of African Studies d'Edimbourg. Working Paper n°37.* 1992.

-KINYANJUI (K.) : "Secondary School Strikes : The Art of Blaming the Victim". *Institute of Development Studies. Discussion Paper n°243.* novembre 1976.

-LAFARGUE (J.) : "Une lecture (nécessairement) politique des troubles ethno-régionaux au Kenya". *L'Afrique Politique.* 1994. pp281-304.

-LEHMAN (H.P.) : "The Politics of Adjustment in Kenya and Zimbabwe : The State as Intermediary". *Studies in Comparative International Development.* Volume 25. n°3. 1990. pp37-72.

-LINVINGSTONE (I.) : "A Reassessment of Kenya's Rural and Urban Informal Sector". *World Development.* Volume 19. n°6. juin 1991. pp651-670.

-LONSDALE (J) : "La pensée politique Kikiyu et les idéologies du mouvement Mau Mau". *Cahiers d'Études Africaines.* Volume 27-3,4. n°107/108. 1987. pp329-357.

: "Mau Maus of the Mind : Making Mau Mau and Remaking Kenya". *Journal of African History.* Volume 31. 1990. pp393-421.

: "The Political Culture of Kenya". *Centre of African Studies d'Edimbourg. Working Paper n°37.* 1992.

-MACHARIA (K.) : "Slum Clearance and the Informal Sector Economy in Nairobi". *Journal of Modern African Studies.* Volume 30. n°2. 1992. pp221-236.

: "The State and the Informal Sector in Nairobi, Kenya". *Institut Français de Recherche en Afrique. Travaux et Documents n°10.* 1993.

: "L'économie parallèle à Nairobi, Kenya et Harare, Zimbabwe". ". *Institut Français de Recherche en Afrique. Travaux et Documents n°20.* novembre 1994.

-MAKINDA (S.M.) : "From Quiet Diplomacy to Cold War Politics : Kenya's Foreign Policy". *Third World Quaterly.* Volume 5. n°2. avril 1983. pp300-319.

-MARTIN (D.-C.) : "L'Occident, l'Océan et le Kenya". *Communication présentée au Colloque "L'évolution récente du pouvoir en Afrique noire".* Bordeaux. 1977.

: "Les élections au Kenya et en Tanzanie. Quelques remarques méthodologiques". *Bulletin de liaison du CREDU.* n°14. décembre 1984. pp4-17.

-MAUPEU (H.) : "Chronique politique. Kenya : 1983-1988 ; L'année 1989". *Annuaire des Pays de l'Océan Indien.* 1986-1989. pp295-310.

: "Une opposition en régime autoritaire : l'exemple du Réveil Est-Africain au Kenya". *Canadian Journal of African Studies.* Volume 25. n°2. 1991. pp257-272.

: "Stratégies ecclésiastiques et démocratisation au Kenya". *Communication présentée au Colloque "La démocratisation en Afrique".* Tannanarive. mai 1993.

: "État kenyan et conflits ethniques dans la Rift Valley (1991-1993). *Studia Africana.* n°5. mars 1994. pp37-46.

: "Pastorale de base et constitution de société civile : l'expérience des mobilisations politiques des catholiques de Thika". *Communication présentée à la Table Ronde "Dynamiques religieuses et pouvoir politique en Afrique de l'Est".* Paris. 6-8 juillet 1995.

: "Vie et mort d'un groupe de pression : Youth for KANU 92". *À paraître.*

-MÉDARD (C.) : "Territoire étatique et territoire ethnique au Kenya". *Communication présentée au Colloque "Politique des territoires".* Bordeaux. 19-22 octobre 1994

-MOSLEY (P.) : "The Politics of Economic Liberalization : U.S AID and the World Bank in Kenya". *African Affairs.* Volume 85. n°338. janvier 1986. pp107-119.

-MUELLER (S.D.) : "Government and Opposition in Kenya. 1966-1969". *Journal of Modern African Studies.* Volume 22. n°3. 1984. pp399-427.

-MUIGAI (G.) : "Kenya's Opposition and the Crisis of Governance". *Issue.* Volume 21. n°2. 1993. pp26-34.

-NDEGWA (S.N.) : "NGOs as Pluralizing Agents in Civil Society in Kenya". *Institute of Development Studies. Working Paper. n°491.* mai 1993.

-NG'ETHE (N.) ; KANYINGA (K.) : "The Politics of Development Space : The State and NGOs in the Delivery of Basic Services of Kenya". *Institute of Development Studies. Working Paper n°486.* janvier 1992.

-NGEI (M.) ; OJIAMBO (J.) : "Participatory Democracy and How Women Can Enhance this Role in Kenya". *Communication présentée lors de la conférence sur la philosophie Nyayo.* Mombasa. 26 avril-3 mai 1992.

-NGUNYI (M.G.) : "Forces Conditioning the Transition to Multiparty Politics in Kenya : Building Democracy in a Polarised Civil Society". *Communication présentée au Colloque "Droit et politique en Afrique de l'Est".* Dar-es-Salaam. 1993.

: "Religious Institutions in the Political Liberalisation of Kenya". *Communication présentée au Colloque "Dimensions de la réforme économique et politique en Afrique".* Kampala. 8-12 avril 1994.

-NKIYANGI (J.A.) : "The Origins of Student Disturbances : The Kenyan Case". *Institute of Development Studies. Working Paper n°378.* février 1981.

-NZOMO (M.) : "Women in Politics and Public Decision Making". *Communication présentée dans le cadre des travaux de l'Association of African Women for Research and Development.* Nairobi. 31 août 1991.

-OMOSULE (M.) : "Kalenjin : The Emergence of a Corporate Name for the «Nandi-Speaking Tribes» of East Africa". *Genève-Afrique.* Volume 27. n°1. 1989. pp73-88.

-PÉRON (X.) : "Privatisation foncière et appropriation publique des terres chez les Maasaï du Kenya : état des lieux d'une double privation". *Institut Français de Recherche en Afrique de Nairobi. Travaux et Documents n°22.* mars 1995.

-PRUNIER (G.) : "Mythes et histoire : Les interprétations du mouvement Mau Mau de 1952 à 1986". *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer.* Tome 75. n°277. 4° trimestre 1987. pp401-429.

-ROBINSON (J.) : "Kenya : les appétits s'aiguisent". *Politique Africaine.* n°30. mars 1987. pp115-120.

-RODRIGUEZ-TORRES (D.) : "Le développement urbain à Nairobi hier et aujourd'hui. Espace et société des bidonvilles". *Institut Français de Recherche en Afrique de Nairobi. Travaux et Documents n°9.* mai 1992.

-ROSS (S.D.) : "The Rule of Law and Lawyers in Kenya". *Journal of Modern African Studies.* Volume 30. n°3. 1992. pp421-442.

-SABAR-FRIEDMAN (G.) : "The Mau Mau Myth. Kenyan Political Discourse in Search of Democracy". *Cahiers d'Études Africaines.* n°137. Volume 35. n°1. 1995. pp101-131.

-SANDBROOK (R.) : "The Struggle to Control Kenya's Trade Unions". *Africa Report.* mars 1970. pp24-29.

-SAVAGE (D.C.) ; TAYLOR (C.) : Academic Freedom in Kenya. *Canadian Journal of African Studies.* Volume 25. n°2. 1991. pp308-321.

-SCHATZBERG (M.G.) : "Two Faces of Kenya : The Researcher and the State". *African Studies Review.* Volume 29. n°4. décembre 1986. pp1-15.

-SMITH (B.) : "Les élections au Kenya : du passé faisons table rase !". Politique Africaine. n°30. octobre 1988. pp88-92.

-SPERLING (D.) : "The Parameters of Muslim Identity : Ethnicity and National Consciousness in Kenya". *Communication présentée à la Table Ronde "Dynamiques religieuses et pouvoir politique en Afrique de l'Est".* Paris. 6-8 juillet 1995.

-STAMP (P.) : "Burying Otieno : The Politics of Gender and Ethnicity in Kenya". *Signs.* Volume 16. n°4. 1991. pp808-845

-THOMAS-SLAYTER (B.P.) : "Politics, Class, and Gender in African, Resource Management : The Case of Rural Kenya". *Economic Development and Cultural Change.* Volume 40. n°4. juillet 1992. pp809-828.

-THROUP (D.) : "Elections and Political Legitimacy in Kenya". *Africa.* Volume 63. n°3. 1993. pp371-396.

-TIGNOR (R.L.) : "The Maasai Warriors : Pattern Maintenance and Violence in Colonial Kenya". *Journal of African History.* Volume 13. n°2. 1972. pp271-290.

-WIDNER (J.A.) : "Interest Group Structure and Organization in Kenya's Informal Sector : Cultural Despair or a Politics of Multiple Allegiances ?". *Comparative Political Studies.* Volume 24. n°1. avril 1991. pp31-55.

: "Kenya's Slow Progress toward Multiparty Politics. *Current History.* Volume 91. n°565. mai 1992. pp214-218.

: "Single-Party Rules and Agricultural Policies : The Cases of Ivory Coast and Kenya". *Comparative Politics.* Volume 26. n°2. janvier 1994. pp127-147.

-ZELEZA (T.) : "The Development of the Cooperative Movement in Kenya since Independance". *Journal of Eastern African Research and Development.* Volume 20. 1990. pp68-91.

: "The Strike Movement in Colonial Kenya". in *Histoire sociale de l'Afrique de l'Est (XIX^e - XX^e siècle).* Paris / Bujumbura. Karthala / Département d'Histoire de l'Université du Burundi. 1991. pp295-318.

– sur la Zambie en particulier

-AKWETEY (E.O.) : "Economic Reform, Legitimation Crisis, and Democratisation. The Cases of Zambia and Ghana". *Communication présentée aux sessions de l'European Congress of Political Research. Atelier "Gouvernance et politique économique dans le Tiers-Monde".* Bordeaux. 27 avril-2 mai 1995.

-BAYLIES (C.) ; SZETFEL (M.) : "The Fall and Rise of Multi-Party Politics in Zambia". *Review of African Political Economy.* n°54. juillet 1992. pp75-91.

-BJORNLUND (E.) ; BRATTON (M.) ; GIBSON (C.) : "Observing Multiparty Elections in Africa : Lessons from Zambia". *African Affairs.* Volume 91. n°364. juillet 1992. pp405-431.

-BRATTON (M.) : "Zambia Starts Over". *Journal of Democracy.* Volume 3. n°2. avril 1992. pp81-94.

-BRATTON (M.) ; LIATTO-KATUNDU (B.) : "A Preliminary Assessment of the Political Attitudes in Zambia". *African Affairs.* Volume 93. n°373. octobre 1994. pp535-563.

: "Political Culture in Zambia : A Pilot Survey". *MSU Working Papers on Political Reform in Africa. Working Paper n°7.* 1994.

-BURAWOY (M.) : "Another Look at the Mineworker". *African Social Research.* n°14. décembre 1972. pp239-287.

: "Consciousness and Contradiction : A Study of Student Protest in Zambia". *British Journal of Sociology.* Volume 27. n°1. mars 1976. pp78-98.

-BURDETTE (M.N.) : "The Mines, Class Power, and Foreign Policy in Zambia". *Journal of Southern African Studies.* Volume 10. n°2. 1984. pp198-218.

-CHAN (S.) : "Prospects for the 1991 Elections in Zambia". *South African Institute of International Affairs de Johannesbourg. Occasional Paper.* août 1991.

-CONSTANTIN (F.) : "«Dc Folhumour, I presume...»". *Politique Africaine.* n°3. septembre 1981. pp72-74.

-CONSTANTIN (F.) ; QUANTIN (P.) : "Zambie : fin de parti". *Politique Africaine.* mars 1992. n°45. pp123-128.

-DALOZ (J.-P.) : "La trajectoire politique de la Zambie : analyse d'une dérive prévisible". *L'Afrique Politique.* 1994. pp231-244.

-GEISLER (G.) : "Who is Losing Out ? Structural Adjustment, Gender, and the Agricultural Sector in Zambia". *Journal of Modern African Studies.* Volume 30. n°1. 1992. pp113-139.

-GOOD (K.) : "Zambia : Back into the Future". *Third World Quaterly.* Volume 10. n°1. janvier 1988. pp37-53.

: "Debt and the One-Party State in Zambia". *Journal of Modern African Studies.* Volume 27. n°2. 1989. pp297-313.

-HAAR (G. Ter) ; ELLIS (S.) : "Spirit Possession and Healing in Modern Zambia : An Analysis of Letters to Archbishop Milingo". *African Affairs.* Volume 87. n°347. avril 1988. pp185-206.

-HENDERSON (I.) : "Resistance to Colonial Rule in Zambia". *African Social Research.* n°9. juin 1970. pp669-680.

-HULME (D.) ; SANDERATNE (N.) ; CROMWELL (E.) : "Food Susidy Policy and Democracy : A Comparative Study of Sri Lanka and Zambia". *Democratization.* Volume 1. n°3. 1994. pp461-484.

-JOSEPH (R.) : "Zambia : A Model for Democratic Change". *Current History.* Volume 91. n°565. mai 1992. pp199-201.

-KIBBLE (S.) : "Zambia : Problems for the MMD". *Review of African Political Economy.* n°53. mars 1992. pp105-108.

-LAFARGUE (J.) : "Zambie : une démocratie lacunaire ?". *Politique Africaine.* n°54. juin 1994. pp150-156.

: "Une cohabitation entre séduction mutuelle et compétition. Pouvoir présidentiel et Églises chrétiennes en Zambie". *Communication présentée aux sessions de l'European Consortium of Political Research. Atelier "Culture politique et Religion dans le Tiers-Monde".* Bordeaux. 27 avril-2 mai 1995.

: "Augustinisme politique et nouvelles significations religieuses en Zambie". *Archives de Sciences Sociales des Religions.* n°91. juillet-septembre 1995.

-LIATTO-KATUNDU (B.) : "The Women's Lobby and Gender Relations in Zambia". *Review of African Political Economy.* n°56. mars 1993. pp79-83.

: "Interest Groups and the Democratisation Process". *Communication présentée à l'atelier de fin d'année de l'Institute for African Studies organisé sur le thème "La première année de la III^e République zambienne".* Lusaka. 16-18 avril 1993.

-LOXLEY (J.) : "Structural Adjustment in Africa : Reflections on Ghana and Zambia". *Review of African Political Economy.* n°47. printemps 1990. pp8-27.

-LUNGU (G.F.) : "The Church, Labour and the Press in Zambia : The Role of Critical Observers in a One-Party State". *African Affairs.* Volume 85. n°340. juillet 1986. pp385-410.

-MAKGETLA (N.S.) : "Theoretical and Practical Implications of IMF Conditionality in Zambia". *Journal of Modern African Studies.* Volume 24. n°3. 1986. pp395-422.

-MEISER (F.) : "Structural Adjustment and Diversification in Zambia". *Development and Change.* Volume 21. n°4. octobre 1990. pp657-692.

-MILLS (G.) : "Zambia and the Winds of Change". *Africa Institute Bulletin.* Volume 31. n°1. 1991. pp3-4.

: "Zambia : The Move towards Multipartyism". *Africa Institute Bulletin.* Volume 31. n°2. 1991. pp2-4.

-MOLTENO (R.V.) : "Zambia and the One-Party State". *East African Journal.* Volume 9. n°2. février 1972. pp7-11.

-MUFUNE (P.) : "The Formation of Dominant Classes in Zambia : Critical Notes". *Africa Today.* Volume 35. n°2. 1988. pp5-19.

-MUSHOTA (R.K.K.G.) : "Democratisation and Constitutional Review in the Third Republic of Zambia". *Communication présentée à l'atelier de fin d'année de l'Institute for African Studies organisé sur le thème "La première année de la III[e] République zambienne".* 16-18 avril 1993.

-MUSHINGEH (C.) : "Unrepresentative «Democracy» : One-Party Rule in Zambia. 1973-1990". *Transafrican Journal of History.* Volume 23. 1994. pp117-141.

-MWANALUSHI (M.) : "Youth and Society in Zambia : A Sense of Community among University Students". *African Social Research.* n°31. juin 1981. pp49-66.

-NYIRONGO (G.K.) ; BANDA (M.) : "The Informal Sector in Zambia". *Communication présentée au séminaire sur le secteur informel organisé par l'International Conference of the Federations of Trade Unions-Section africaine.* août 1993.

-OHADIKE (P.O.) : "Development and Factors in the Unemployment of African Migrants in the Copper Mines of Zambia. 1940-66". *Zambian Papers n°4.* 1969.

-OSEI-HWEDIE (K.) : "Work Attitudes and Life Goals of Zambian Youth". *Journal of Social Development in Africa.* Volume 6. n°1. 1990. pp63-73.

-PARPART (J.L.) : "The «Labor Aristocracy» Thesis Considered Once Again : The Northern Rhodesian Copperbelt. 1926-1966". *African Studies Center de Boston. Working Paper n°56.* 1982.

: "Class Consciousness among the Zambian Copper Miners. 1950-1968". *Canadian Journal of African Studies.* Volume 21. n°1. 1987. pp54-77.

-PARPART (J.L.) ; SHAW (T.M.) : "Contradiction and Coalition : Class Fractions in Zambia. 1964-1984". *Africa Today.* Volume 30. n°3. 1983. pp23-50.

-PHIRI (B.J.) : "Zambia : The Myth and Realities of «One-Party Participatory Democracy»". *Genève-Afrique.* Volume 19. n°2. 1991. pp9-24.

-RAKNER (L.) : "Political Transition and Economic Reform. The Role of Labour in Zambian National Politics". *Forum for Development Studies.* n°2. 1993. pp131-147.

-RASMUSSEN (T.) : "Political Competition and Dominance in Zambia". *Journal of Modern African Studies.* Volume 7. n°3. octobre 1969. pp45-60.

-ROGERSON (C.M.) : "Managing Urban Growth in Lusaka, Zambia". *Development Southern Africa.* Volume 7. n°2. mai 1990. pp179-194.

-SAKALA (F.D.) : "The Role of Church in Politics". *Communication présentée à la consultation Église / État.* Lusaka. 11-12 novembre 1992.

: "The Role of Religious Leaders in Peace-Making and Social Change : The Zambian Case". *Communication présentée au Colloque "Le rôle des leaders religieux dans le processus de paix".* Nairobi. juillet 1993.

: "The Christian Churches and Africa's Democratisation : Zambia's Case". *Communication présentée au Colloque "Églises chrétiennes et démocratisation en Afrique".* Leeds. 20-23 septembre 1993.

-SIMUTANYI (N.) : "Unions and the Democratization Process. The Case of Zambia". *Communication présentée à l'atelier de fin d'année de l'Institute for African Studies.* Lusaka. avril 1990.

: "The Politics of Structural Adjustment in Zambia". *Communication présentée aux sessions de l'European Congress of Political Research. Atelier "Gouvernance et politique économique dans le Tiers-Monde".* Bordeaux. 27 avril-2 mai 1995.

-SCARRITT (J.R.) : "The Analysis of Social Class, Political Participation, and Public Policy in Zambia". *Africa Today.* Volume 30. n°3. 1983. pp5-22.

-SCOTT (E.P.) : "Lusaka's Informal Sector in National Economic Development". *Journal of Developing Area.* Volume 20. n°1. octobre 1985. pp71-100.

-SHAFER (M.D.) : "Sectors, States, and Social Forces. Korea and Zambia Confront Economic Restructuring". *Comparative Politics.* Volume 22. n°2. janvier 1990. pp127-150.

-VAN BINSBERGEN (W.) : "Aspects of Democracy and Democratisation in Zambia and Bostwana". *Journal of Contemporary African Studies.* Volume 13. n°1. 1995. pp3-33.

-VAN de WALLE (N.) ; CHILEWE (D.) : "Democratization and Economic Reform in Zambia". *MSU Working Papers on Political Reform in Africa. Working Paper n°9.* 1994.

-WULF (J.) : "Zambia under the IMF Regime". *African Affairs.* Volume 87. n°349. octobre 1988. pp579-594.

DOCUMENTS

– d'ordre général

* Revues et Magazines

-*Daily Telegraph* (Angleterre). Utilisation ponctuelle.

-*Financial Times* (Angleterre). Utilisation ponctuelle.

-*The Guardian* (Angleterre). Utilisation ponctuelle.

-*International Herald Tribune* (États-Unis). Utilisation ponctuelle.

-*The Independent* (Angleterre). Utilisation ponctuelle.

-*Le Monde* (France). Utilisation ponctuelle.

-*The Observer* (Angleterre). Utilisation ponctuelle.

– sur l'Afrique

* Revues et Magazines

-*Africa Analysis.* Années 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994.

-*Africa Confidential.* Années 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994.

-*Africa Events.* Années 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994.

-*Africa Report.* Années 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994.

-*Africa Research Bulletin.* Années 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994.

-*Africa South & East.* Années 1992, 1993, 1994.

-*La Lettre de l'Océan Indien.* Années 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994.

-*New African.* Années 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994.

-*Souhern Africa* (utilisation ponctuelle).

-*Southern African Economist.* (utilisation ponctuelle).

-*Southen Africa Outline.* (utilisation ponctuelle).

-*Southern Africa Political and Economic Monthly.* Années 1992, 1993, 1994.

* Divers

-Annuaire des statistiques du travail établi par l'Organisation Internationale du Travail. 1993.

-Conclusions et recommendations de l'Anglophone Africa on the Human Rights Consultation. 26-28 mai 1993.

-sur le Kenya en particulier

* Revues et Magazines

-*Daily Nation.* Années 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994.

-*The Economic Review.* Années 1993, 1994

-*Finance.* (utilisation ponctuelle).

-*The Kenya Gazette.* (utilisation ponctuelle).

-*Kenya Times.* Années 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994.

-*Monthly News.* (utilisation ponctuelle).

-*The Nairobi Law Monthly.* Années 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994.

-*People* (utilisation ponctuelle).

-*Society.* Années 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994 (jusqu'en mars).

-*Standard.* Années 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994.

-*The Weekly Review.* Années 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994.

* Divers

-Africa Watch (section des droits de l'homme) : Rapport sur les droits et libertés au Kenya (*Taking Liberties*). Janvier 1992.

-Africa Watch (section des droits de l'homme) : Rapport sur les troubles ethniques (*Divide and Rule. State-Sponsored Ethnic Violence in Kenya*). Novembre 1993.

-Africa Watch (section des droits de l'homme) : Rapport sur le multipartisme (*Multipartyism Betrayed in Kenya. Continuing Rural Violence and Restrictions of Freedom of Speech and Assembly*). juillet 1994.

-*A Guide to Women's Organizations and Agencies Serving Women in Kenya.* Nairobi. Mazingira Institute. 1985

-Assocation of African Women in Research and Development : Recommendations sur le statut de la femme au Kenya (*Women and Democracy in Kenya*) (édité par Bertha Amisi). 1992.

-Commitee for the Release of Political Prisoners in Kenya : Rapport d'activités (*Release of Political Prisoners in Kenya*). juillet 1992.

-Economic Intelligence Unit : Rapports trimestriels de 1988 à 1994.

-FORD-Asili : Rapport sur le truquage des élections (*The First of Several Reports To Be Issued by FORD-Asili on KANU's Rigging of the General Elections*). janvier 1993.

-Kenya Human Rights Commission : Rapport sur les libertés universitaires (*Haven of Repression : A report on the University of Nairobi and Academic Freedom in Kenya*). novembre 1992.

-Kenya Human Rights Commission : Rapport annuel (*1993 : A year of Political Harassment*). janvier 1994.

-Kenya Human Rights Commission : Rapport sur les pratiques légales (*Independence without Freedom. The Legitimization of Repressive Laws and Practices in Kenya*). février 1994.

-Kenya Human Rights Commission : Rapport trimestriel (*january-march 1994*). avril 1994.

-International Commission of Jurists : Compilation des communications du colloque organisé sur la situation politique du Kenya. 1989 (*Law and Society*).

-Laws of Kenya : *The Land Adjudication Act. Chapter 284.* Nairobi. Government Printer. 1977.

-Le ttre pastorale des évêques catholiques (*On the Present Situation of our Country*). juin 1990.

-Lettre pastorale des évêques catholiques (*Our Hope for Unity, Peace and Liberty*). avril 1993.

-Lettre pastorale des évêques catholiques (*On the Road to Democracy*). mars 1994.

-National Elections Monitoring Unit : Rapport sur les élections pluralistes (*The Multi-Party General Elections in Kenya. 29 december 1992*).1993.

-National Elections Monitoring Unit (Council of Elders) : Rapport sur les troubles ethniques (*Courting Disaster: A Report on the Continuing Terror, Violence and Destruction in the Rift Valley, Nyanza and Western Provinces in Kenya*). avril 1993.

-Republic of Kenya. The National Assembly : Rapport sur les troubles ethniques (*Report of the Parliamentary Select Committee to Investigate Ethnic Chashes in Western and Other Parts of Kenya*). septembre 1992.

-Statuts du Democratic Movement, du Democratic Party, du Forum for the Restoration of Multipartyism, de la Kenya National Alliance, de la Kenya African National Union, du Kenya National Congress, du Social Democratic Party et du Youth Associated with the Restoration of Democracy.

— sur la Zambie en particulier

* Revues et Magazines

-*Daily Mail.* (utilisation ponctuelle)

-*Financial Review.* (utilisation ponctuelle)

-*Miners Mirror.* (utilisation ponctuelle)

-*MUZ News.* Année 1994.

-*The National Herald.* Années 1993, 1994.

-*National Mirror.* (utilisation ponctuelle)

-*The Sun.* Années 1993, 1994.

-*Times of Zambia*. Années 1988, 1989,1990,1991, 1992, 1993, 1994.

-*Weekly Express*. Années 1993, 1994.

-*Weekly Post*. Années 1991, 1992, 1993, 1994.

-*Weekly Standard*. Années 1993, 1994.

* Divers

-Africa Watch (section des droits de l'homme) : Rapport sur la démocratie en Zambie (*Zambia. Model for Democracy Declares State of Emergency*). juin 1993.

-Carter Center of Emory University, National Democratic Institute for International Affairs : Rapport pré-électoral. octobre 1991.

-Catholic Agricultural Rural Youth Movement : Rapports sur les problèmes fonciers (*Towards a Better and More Productive Life in our Villages*). avril 1993 ; (*Land Tenure in Zambia*). janvier 1993.

-Chiluba (Frederick) : Discours d'ouverture des 8^{e} rencontres quadriennales du Zambia Congress of Trade Union 8 août 1990.

-Chiluba (Frederick) : "A re-statement of the general principles on the transition from the one-pary state to the multi-party plural politics". Discours prononcé à Lusaka. juin 1991.

-Chiluba (Frederick) : Discours au Parlement sur la violence. avril 1993.

-Chiluba (Frederick) : *Democratisation in Zambia*. M.Phil in Politics & International Studies. Univerité de Warwick. 1994.

-Christian Council of Zambia, Evangelical Fellowship of Zambia, Zambian Episcopal Conference : Mémo sur la relation des Églises chrétiennes avec les droits de l'homme. 1987.

-Economic Intelligence Unit : Rapports trimestriels de 1988 à 1994.

-Foundation for Democratic Process : Compilation des contributions données aux journées d'étude de Siavonga sur la société civile et la consolidation de la démocratie en Zambie. 26-28 février 1992.

-Foundation for Democratic Process : Rapport sur les élections partielles de Chadiza. août 1992.

-Foundation for Democratic Process : Manuel de surveillance des élections des gouvernements locaux. septembre 1992.

-Foundation for Democratic Process : Document établi pour les élections locales (*Why Vote ?*). octobre 1992.

-Foundation for Democratic Process : Conférence de presse de Foston Sakala (*FODEP Expresses Concerns on Parliamentary Elections. Future of Democracy is Threatened by Unfair Practices*). décembre 1993.

-Foundation for Democratic Process, Catholic Secretariat : Rapport sur la vision chrétienne du multipartisme présenté par (*A Christian View of Multi-party Values and Culture*). juillet 1992.

-Lettre pastorale des évêques catholiques (*Hear the Cry of the Poor*). juillet 1993.

-Media Reform Commitee : Recommandations pour la réforme des médias en Zambie. septembre 1993.

-Minutes du 1er atelier national catholique pour les jeunes et la promotion des jeunes. 15-18 juillet 1993.

-Movement for Multiparty Democracy : Manifeste. 1991.

-Movement for Multiparty Democracy : Rapport de Vernon Mwaanga donné à la 2^{e} Convention Nationale. 27-28 novembre 1993.

-Movement for Multiparty Democracy : Rapport sur l'application du programme économique de redressement de novembre 1991 à novembre 1993. Non daté.

-New Hope Youth Movement : Rapport d'activités pour 1993. janvier 1994.

-Professors World Peace Academy : Mémo de présentation. 1991.

-Rapport de l'équipe de recherche commanditée par Kenneth Kaunda sur les vendeurs de rue et les femmes commerçantes informelles (*Women in the Informal Sector in Zambia. The Case of Traders and Steet Vendors*). août 1990.

-Republic of Zambia. Ministry of Labour : Rapports de recension des grèves et de leurs implications (1988-1993).

-Republic of Zambia. Ministry of Legal Affairs : Rapport de la commission Mvunga (*Report of the Constitution Commission*). avril 1991.

-Republic of Zambia. Ministry of Legal Affairs : Résumé des auditions de la commission Mvunga. Non daté.

-Statuts de la Foundation for Democratic Progress, de la Mineworkers Union of Zambia, de la Youth Foundation for World Peace, et du Teachers' Association for the Research of Principles.

-United National Independence Party. 30th Ordinary National Council : *Secretary General's Annual Report for 1994.* Lusaka. 27-30 décembre 1994.

-Zambia Congress of Trade Union : Manifeste en faveur de la règle «une industrie : un syndicat». Non daté.

-Zambia Congress of Trade Union : Mémo sur le redressement économique. Non daté.

-Zambia Congress of Trade Union : Rapport sur l'économie zambienne (1980-1987). Non daté.

-Zambia Congress of Trade Union, World Association Congress : Rapport d'activités. décembre 1993.

-Zambia Elections Monitoring Coordinating Committee : Rapport final sur les élections générales (*Setting a Standard for Africa : Free and Fair Elections*). novembre 1991.

-Weekly Post (section recherche) : Rapport sur la façon dont l'opinion publique voit les provinces gouvernées. Non daté.

TABLE DES MATIERES

Sommaire 3

Liste des sigles 4

Liste des cartes, figures et tableaux 7

INTRODUCTION 9

1. Eléments de définition 12
   a) La mobilisation 12
   b) Démocratisation et changement politique 14
2. Ambition de la recherche 17
   a) Premier objectif : dépasser les lectures traditionnelles de la mobilisation 18
   b) Deuxième objectif : rechercher la formalisation d'un système d'action protestataire 20
   c) L'objectif ultime : aller plus loin 22
   d) Les moyens matériels de recherche 26
3. Rappels historiques 27
   a) Brève histoire politique du Kenya 28
      α) Colonisation et indépendance 28
      β) L'ère Jomo Kenyatta 30
      χ) La relève Daniel arap Moi 32
      δ) La consolidation de l'autoritarisme 34
      ε) Aspects internationaux 36
      ϕ) Le climat pré-revendicationnel 41
   b) Brève histoire politique de la Zambie 45
      α) Une colonisation à deux vitesses 45
      β) Lutte nationaliste, indépendance et Humanisme 46
      χ) Monopartisme, désagrégation et dérive autoritaire 48
      δ) Le climat pré-revendicationnel 51
4. Mise en perspective 52
   a) Différenciation des démocratisations au Kenya et en Zambie 53

α) Kenya : multipartisme et autoritarisme 53
β) Zambie : une alternance de façade 59
b) Les savoirs mobilisateurs au Kenya et en Zambie 63
α) Des comportements protestataires discontinus 65
β) La différenciation du ressort de l'action collective 67
χ) Contention et mécontentements souterrains 71
5. Explication du plan 76

TITRE I : DES THÉORIES À L'ÉPREUVE D'UN CONTEXTE NOUVEAU

79

Chapitre Premier : MOBILISATION, ACTION COLLECTIVE ET MOUVEMENTS SOCIAUX 81

I. L'étude psychosociale du comportement collectif 83

A) Contagion, imitation et suggestion 83
B) Norme émergente et frustration relative 85
C) Les concepts globalisateurs 89

II. Le paradigme de la mobilisation des ressources 91

A) Les prémices : le paradoxe olsonien de l'action collective 91
B) Une formulation d'abord apolitique de la mobilisation des ressources 94
C) La formulation politique de la mobilisation des ressources 97

III. Le concept de «nouveaux mouvements sociaux» 103

A) Le scepticisme tourainien 103
B) Post-politisme et construction analytique 106
C) La confiance conservée au structuralisme 109
D) Les doutes 113

IV. Multidimensionnalité et synthèse en gestation 116

A) L'approche symbolico-cognitive 116

B) Cycles de protestation et structure des opportunités politiques 121

Chapitre Second : LA RECHERCHE D'UN CONCEPT INTERPRÉTATIF SYNTHÉTIQUE 128

I. Aspects méthodologiques 129

A) Interpréter plutôt qu'expliquer 129
B) De l'interaction au système d'action 131
C) Induction, déduction, abduction 132
D) Sur l'aspect comparatiste 134
E) Référentiels de la démarche 136

II. Indications sur le système d'action protestataire 141

A) Autonomie et spontanéité dans l'action collective 144
B) Résonance symbolique et protestation 148

TITRE II : IDENTIFICATION DES MOBILISATIONS

153

Chapitre Premier : L'INTERACTION DE MOBILISATIONS COLLECTIVES DIFFÉRENCIÉES 156

I. L'accumulation désordonnée des mouvements de protestation 158

A) Préliminaires : émeutes de la faim, contestations étudiantes et pressions musulmanes 158
1. Des innovations saillantes 159
a) Déchaînement de la violence et répression publique 160
α) Les émeutes de la faim zambiennes de décembre 1986 : le recours victorieux à la violence 161
β) Les émeutes musulmanes kenyanes d'octobre 1987 : irruption et proclamation de l'identité islamique 164
b) Symbolique et prise de parole contestataires 167
c) L'autonomie des mouvements 171

2. Une récurrence trompeuse 172
3. Exception, continuité ou prémices ? 176
B) La multiplication de micro-mobilisations 180
1. L'élargissement progressif des espaces de confrontation 182
a) La sectorisation violente de l'activité contestataire en Zambie 182
α) L'influence ambivalente de la politique alimentaire 182
β) Contraintes géographiques et diffusion de la protestation 185
χ) Désenclavement partiel et consolidation des espaces découverts 193
b) Désectorisation et diversification des pratiques contestataires au Kenya 196
α) Consolidation et permanence des mouvements étudiants 198
β) Une activité syndicale importante mais contrariée 203
χ) Colère paysanne et régulation factionnelle 206
δ) La commémoration protestataire de la mort de Robert Ouko 210
c) Similitudes et différences 214
α) Une utilisation différenciée de la violence 214
β) Une évolution de la protestation tributaire du contexte politique 217
2. La construction gouvernementale de contre-mouvements 219
a) Les manifestations anti-dissidents 220
α) Un langage politique violent 221
β) L'utilisation de rites sacrificiels symboliques 224
χ) Des instruments de persuasion performants 225
b) Mouvements de guerilla et incitation à la formation de contre-mouvements 228
C) *Saba Saba, Food Riots* : La violence, facteur structurant de la dynamique de l'action collective 230
1. Des opportunités politiques pour protester 231
a) L'organisation progressive d'une opposition politique significative 231
b) Délégitimation, indécision et accroissement des pratiques autoritaires 236
2. L'expression agressive des réactions aux contraintes autoritaires : *Saba Saba* au Kenya 240
a) Les *matatu Boys* : de la prise de parole politique au pouvoir d'incitation à l'action 240
b) Les émeutes comme soutien populaire à l'opposition 242
3. Reproduction de la protestation et instrumentalisation de la violence : les secondes *food riots* zambiennes 248
a) L'explosion de la violence dans la capitale 248
b) Le coup d'État du Lieutenant Luchembe 250
4. La mise en échec momentanée du pouvoir de contrôle étatique 253
a) Le renversement des causes et des effets 253
b) Ennemis politiques et territoire de l'identité protestataire 256
5. Inorganisation et construction du sens 258
a) Absence de leaders et gestion de l'action collective 258
b) Contexte urbain, structuration sociale et diffusion de la protestation 260
c) La cristallisation de la violence dans le répertoire d'action collective 265

II. Les tentatives de récupération institutionnelle 269

A) Les auditions Saitoti : des discours locaux pour un enjeu national 270
1. Une prise de voix multicentrique bien que notabilisée 272

a) Les énoncés relatifs au multipartisme et à la responsabilité politique 274
b) Les énoncés relatifs à la réforme même de la KANU 275
c) Les énoncés socio-économiques 277
2. Les effets restreints d'une libération institutionnalisée de la parole politique 279
B) La commission Mvunga : recours au peuple et légitimation d'une ouverture politique contrôlée 283
1. Une médiation populaire entre médiation et innovation 284
2. Une médiation populaire instrumentalisée par le haut 289

Chapitre Second : LA STRUCTURATION D'UN ESPACE PROTESTATAIRE 293

I. L'apparition de forces mobilisatrices cohérentes 296

A) Des confirmations : les actions syndicales et étudiantes 297
1. Les mouvements étudiants : la continuité à défaut de l'amélioration stratégique ... 298
a) Soutien des valeurs démocratiques et préservation des intérêts catégoriels 298
α) Des acteurs en quête d'innovation 299
β) Le retour vers l'action violente préméditée 306
b) Une irréductible marginalité ? 311
2. Des capacités syndicales inégales 315
a) La politisation des objectifs du ZCTU 315
b) L'autonomisation problématique des réseaux syndicalistes kenyans 321
B) Des innovations : la mobilisation de groupes politiquement isolés 325
1. Les mobilisations féminines : l'échec de la constitution d'un enjeu politique 326
a) Une situation sociale faussement contrastée 326
b) L'incitation à une mise sur agenda politique du thème des femmes 329
α) L'amélioration du répertoire d'action 329
β) Des ressources mal utilisées 331
2. Les mobilisations musulmanes : construction partisane et consolidation d'identité 334
a) La substitution de révoltes urbaines à un légalisme impossible 335
b) Un débat gâché de l'intérieur 339
3. Un paradoxe ? L'élargissement de l'espace protestataire par des innovations inefficaces 341

II. Déplacement et détournement de l'action protestataire 344

A) L'institutionnalisation temporaire des mobilisations 345
1. La gestion de l'afflux populaire : les mobilisations oppositionnelles 345
a) Des soutiens populaires rendus immédiatement visibles 347
b) La production continue de mobilisations massives 352
2. La violence instrumentalisée : les contre-mobilisations gouvernementales 356
a) L'attraction problématique des soutiens populaires 357
b) Le recours à la violence institutionnelle 359
α) Les groupes d'intérêt électoraux 360

β) Les actions répressives isolées 364
B) Les troubles ethniques kenyans : dilution de la protestation et altération de l'espace protestataire 367
1. L'activation stratégique des troubles ethniques 368
a) Imputation des déséquilibres et production de l'élément mobilisateur 369
b) L'instrumentalisation politique de la violence ethnique 373
2. Les tentatives de repolitisation et de dépolitisation des troubles ethniques 378
a) L'absence de stratégie d'opposition : la part de l'inorganisation 379
b) Un enjeu politique peu mis en valeur 382
α) Mesures dilatoires et autoritarisme 382
β) Rémanence et sous-utilisation de l'enjeu 384
3. La gestion illusoire des reproductions culturelles 387
4. Le politisme subversif : la transgression de l'espace protestataire 390

TITRE III : SIGNIFIANCE DES MOBILISATIONS

400
Chapitre Premier : PERCEPTIONS ET CONTINUITÉ DES MOBILISATIONS COLLECTIVES 403

I. Les représentations sociales des mobilisations pré-électorales 406

A) La dialectique de l'action collective et de la violence 412
1. Indécisions : représentations de la violence contre l'État 412
2. Condamnations : représentations de la violence d'État 416
B) Nécessités organisatrices et construction de la mobilisation 423
1. L'organisation au sein de structures existantes 424
2. L'organisation en dehors de toute structure existante 426

II. Les mobilisations post-électorales 430

A) Kenya : la délimitation progressive des moyens d'action 432
1. La consécration de la manifestation 433
2. Le recours à l'organisation syndicale 444
a) Les tentatives d'émancipation de la COTU 445
b) Créations syndicales et grèves illicites 448
α) Un conflit social sous-jacent 448
β) Pérennisation de la mobilisation et recherche de soutiens 451
χ) Échec et imitation 456
3. Les jeux de l'ethnicisation 459

B) Zambie : mobilisation publique, mobilisation privée 465
1. La mobilisation publique : manifestations, émeutes et vandalisme au service d 'acteurs impatients 466
a) L'Université, terrain de conflit primordial 466
b) L'émergence violente d'un groupe social : les vendeurs de rue 471
2. La mobilisation privée : groupes d'intérêt et action collective 477
a) La prise en charge des intérêts 479
b) Méthodes d'intervention et insertion dans le jeu politique 485
α) La confrontation 487
β) Offre de négociation et soutien conditionné 489
χ) Socialisation et négociation 492

Chapitre Second : LA FORMALISATION D'UN SYSTEME D'ACTION PROTESTATAIRE 498

I. Les variables lourdes : action collective, culture politique et structure des opportunités politiques 502

A) Innovation et dynamique dans le répertoire d'action collective 502
B) La centralité de l'affectivité politique 511
1. Discussions 512
a) Culture politique et affectivité politique 512
b) Des cultures politiques nationales ? 515
2. Identité collective, identités collectives et affectivité politique 519
3. Représentations, comportements protestataires et affectivité politique 523
a) Les mythes : Mau Mau and after 524
α) Pertinence et utilité des mythes anciens 524
β) L'émergence de nouveaux mythes 526
b) Des valeurs orientées vers la dynamisation de la participation politique 528
c) Les innovations langagières 531
d) Des liturgies pour cimenter l'instant protestataire 536
C) De la structure des opportunités politiques au contexte politique 539
1. Le contexte externe 540
a) Le contexte externe relatif au pouvoir politique 541
α) Degré de fermeture ou d'ouverture du système politique 542
β) Stabilité ou instabilité des alignements politiques 545
χ) Tolérance des élites pour la protestation 547
δ) Capacité du pouvoir à la transaction 548
b) Le contexte externe périphérique au pouvoir politique 552
α) Le secteur médiatique 552
β) Le public non participant 555
2. Le contexte interne 556
a) Organiser, convaincre, agréger 557
b) Choisir, se protéger 561

II. Les variables ponctuelles : espace protestataire et dichotomie guidage / autonomie 563

A) Des protestations majoritairement urbaines 563

1. La ville, choix spatial de société en action 564
2. L'espace social de la protestation 573

B) Autonomie, guidage, société civile et société protestataire 577

1. Rappels sommaires 577
2. Déficit d'interactions et faible agrégation des réseaux 580

III. Visualisations 587

CONCLUSION 596

Annexes 605

Bibliographie 616

Table des matières 656